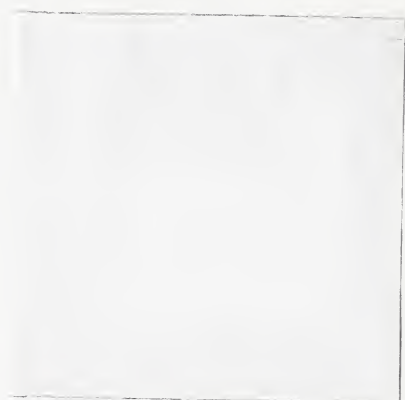


LE

CORRESPONDANT

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE
— SCIENCES —
LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

176

TOME CENT SOIXANTE-SEIZIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT QUARANTIÈME



PARIS

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

14, RUE DE L'ABBAYE, 14

1894

LE

CORRESPONDANT

NOTRE TACHE

AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Faire bien l'homme, selon le mot d'Aristote traduit par Montaigne; collaborer à l'œuvre de Dieu[1], selon la grande parole de saint Paul : ce pourrait être la formule de la tâche humaine dans tous les temps. Il est clair que les circonstances diversifient, non pas le fond, mais la forme de ce labeur. Les besoins, les nécessités, les difficultés, les questions, les aspirations, les ressources de toutes sortes qui donnent à notre temps sa physionomie, son caractère, exigent de nous des efforts particuliers : aujourd'hui étant ce qu'il est, il y a aujourd'hui certaines choses à faire, et une certaine façon de les faire qui tient à ces circonstances mêmes. Mais, s'il est vrai que pour comprendre le présent il faut savoir le rattacher au passé, il est vrai aussi que pour en faire un emploi utile, il faut savoir regarder l'avenir, au moins cet avenir proche, contigu au présent, qui s'appelle demain. Or demain appartient surtout aux jeunes, à ceux qui aujourd'hui abordent la vie avec leurs forces entières. Je voudrais leur dire, sur l'usage et l'emploi de la vie à l'heure présente, quelques paroles nettes. Je voudrais définir ce qui me paraît être notre tâche et la leur aujourd'hui même, ce qui sera surtout et proprement la leur demain.

Il y a un sermon célèbre de Massillon sur les *Devoirs des grands*. Les grands aujourd'hui, ce sont ceux à qui l'instruction, l'éducation, la culture, en quelque rang de la société qu'ils soient placés, donnent une action dirigeante, ou simplement une influence, ce

[1] « Dei adjutores sumus. Θεοῦ γάρ ἐσμεν συνεργοί. » *I Cor.*, III, 9.

sont très particulièrement ceux qui *pensent* ou prétendent penser, ceux qui parlent, ceux qui écrivent. A ces « grands » d'un nouveau genre il y a quelque chose à dire : il est bon de leur parler de la tâche qu'ils doivent accomplir.

I

Je leur dis d'abord ceci :

N'avoir qu'une vie unie, médiocre, sans grandes fautes, je le veux bien, sans secousses, sans crises violentes, mais oisive, inutile, c'est un mal. Il faut voir que c'est un mal, et le sentir, et se le dire, et le dire à tous. Assurément, c'est bien de ne point pécher, ou de ne pécher guère; mais ce n'est pas assez, et si l'on se persuade que c'est assez, là est le mal. Je veux dire qu'outre le péché déterminé, il y a l'état, j'entends la manière d'être ordinaire, permanente, l'habitude, et ici quelle habitude? Celle du *non-emploi* de la vie. Une vie languissante, inoccupée, ou remplie seulement de choses futiles, une telle vie, encore que correcte et, pour ainsi dire, innocente, est très certainement mauvaise. C'est une vie manquée.

Il faut donc faire quelque chose, selon sa condition, selon les circonstances, selon ce qu'il faut nommer sa vocation. Et il faut exceller en ce qu'on fait. Malheur à qui n'a pas d'ambition! Il y a une ambition belle et nécessaire, celle d'accomplir en perfection tout ce à quoi l'on s'applique.

Cela est vrai dans tous les temps. En celui-ci, l'obligation n'est-elle pas plus pressante? Nul n'a rien, nul n'est rien par la naissance seule ni par le seul fait de l'héritage; se dispenser d'agir, de faire effort, de prendre de la peine, eût-on la plus belle fortune du monde avec un grand nom, c'est se condamner à l'insignifiance, à la nullité, c'est vouloir périr. Heureuse nécessité de ce temps qui prémunit contre la paresse et l'inertie et qui rend, pour ainsi dire, plus facile d'être homme en forçant à l'être. D'ailleurs, les périls de toutes sortes qui nous environnent nous font un devoir de ne pas nous endormir : de rien personne n'a la possession incontestée; dans le domaine de la pensée, garder des convictions inébranlées, c'est les conquérir presque, tant il y a à faire pour les défendre contre ce qui les menace au dehors et au dedans même; dans tout le reste, c'est la même chose : on ne maintient rien, on ne préserve rien, on n'améliore rien non plus, jamais, ni nulle part, sans avoir à multiplier les efforts, les labeurs, les combats. Si, pour conserver saine notre pensée, il faut lutter, lutter est nécessaire pour raffermir la société attaquée par tant d'ennemis, et c'est encore par

une lutte incessante que se détruisent quelques abus et que s'accomplissent de nécessaires réformes. Cette lutte, plus que jamais indispensable, plus que jamais aussi regarde chacun, est l'affaire de chacun. Si chacun attend d'un homme ou de tous le salut, demeurant lui-même les bras croisés, nous sommes perdus. A chacun d'agir, pour sa part, *pro virili parte*, en homme de sens, en homme de cœur. Comment dès lors, l'abstention, la langueur, l'indolence, la nonchalance, ne prendraient-elles pas un caractère particulièrement redoutable et, disons-le, singulièrement odieux? Car, enfin, on est plus coupable de gaspiller ses forces vives quand le devoir de les employer emprunte aux circonstances plus de gravité. Si tout allait tout seul, si le mouvement régulier de la vie sociale assurait chacun et tous contre les heurts dangereux, quelque indulgence serait permise pour d'aimables somnolents; mais, quand tout est en question et en péril, quand tout est à faire, ne pas le voir, ou, le voyant, ne rien faire, c'est une impardonnable faute.

II

Il faut agir. J'ajoute qu'il faut savoir oser.

Toute vie morale demande du courage. Toute vie chrétienne demande du courage. Cela va de soi : dire qu'il faut agir et qu'il faut du courage, c'est tout un. Mais j'ai en vue ici une espèce de courage très particulière.

M'adressant aux jeunes gens cultivés et réfléchis, je leur dis : osez être du petit nombre.

Vais-je leur prêcher je ne sais quelle aristocratique vertu, bonne pour une élite? Nullement. Vais-je flatter en eux ce goût, ce besoin de sortir des voies ordinaires qui risque de jeter dans les aventures? Nullement encore. J'ai stigmatisé ailleurs l'envie de se singulariser dans l'ordre de la pensée et en philosophie[1] : je n'entends pas ici la prôner dans la pratique. Ce que je veux dire, le voici. Ce n'est pas le plus grand nombre qui pense sérieusement, qui travaille, au sens profond et plein du mot : il faut donc oser d'abord être du petit nombre de ceux qui conçoivent la vie de la façon la plus sérieuse et qui l'arrangent en conséquence. Ce n'est pas le grand nombre non plus qui a l'intelligence de l'heure présente, qui en connaît les besoins, les maux, les ressources : il faut encore, à cet égard, être du petit nombre de ceux qui tâchent de connaître leur temps, et de le comprendre, et d'en être enfin, non pour s'y asservir, mais pour le servir. Ce n'est pas le grand nombre qui échappe à la routine ou à la fièvre de nouveauté : il

[1] *La Philosophie et le temps présent*, ch. II.

faut, une fois de plus, être du petit nombre, du petit nombre de ceux qui sont résolus à reconnaître que ce qui est fini est fini, et qu'il y a à porter dans ses vues sur les hommes et sur les choses et dans ses procédés d'action un esprit de clairvoyante et salutaire nouveauté, sans ivresse, sans faiblesse.

J'ajoute qu'à de certaines heures l'ordinaire ne suffit plus [1].

Il faut alors savoir penser, dire et faire des choses qui étonnent, non par un vain désir d'étonner, mais par une plus entière et courageuse docilité à la vérité, laquelle va loin, mène loin, et, poussée jusqu'au bout d'elle-même, choque ceux-ci, déconcerte ceux-là, en rebute plusieurs, en attire d'autres aussi et justement parce qu'elle les étonne, leur apparaissant si différente de ce qu'ils la supposaient. Si donc, en déployant ainsi la vérité tout entière, on paraît étrange, et si faire cela c'est se singulariser, c'est un courage qu'il faut avoir.

III

Deux tâches surtout semblent s'offrir, ou plutôt s'imposer, aux jeunes gens intelligents, généreux et décidés.

Il y a beaucoup à faire pour pacifier les intelligences. Il y a beaucoup à faire pour pacifier la société.

Je voudrais que chaque jeune homme qui se sent quelque talent vît que ce qu'il a de talent lui crée un devoir très précis. Et n'eût-il, sans ce qui s'appelle talent, que de l'éducation, de l'instruction, du savoir, de la culture, je dirais la même chose, à un degré moindre seulement. Or, ce devoir, je voudrais que, bien pénétré qu'il existe et qu'il est grand, on cherchât une façon déterminée de le remplir. Les vues vagues, les bonnes intentions trop générales, sont inefficaces. Il y a telles ignorances à dissiper, telles lacunes à combler, telles erreurs à détruire, tels préjugés à surmonter. Il y a des conquêtes à faire. Lesquelles? Cela regarde chacun. A chacun de choisir. Les sciences de la nature, les sciences historiques, la critique, la philologie, l'érudition sous toutes les formes, sont là devant nous; et dans toutes ces régions, il y a quelque chose à faire, quelque chose dont la pensée proprement dite peut s'emparer ensuite et user. Selon les circonstances, faites de cette étude

[1] J'emprunte cette pensée à un discours de Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul, aux États-Unis, discours intitulé *l'Église et le Siècle* (the Church and the Age), prononcé dans la cathédrale de Baltimore, le 18 octobre 1893, à l'occasion du 25e anniversaire de la consécration épiscopale du cardinal Gibbons. L'abbé Klein a eu l'heureuse idée, on le sait, de recueillir cinq discours de Mgr Ireland, les uns traduits de l'anglais, les autres prononcés en français, et ce volume, intitulé lui-même *l'Église et le Siècle* (Lecoffre, 1894), a un succès considérable.

déterminée un surcroît qui s'ajoute à l'accomplissement de vos devoirs d'état, un heureux emploi de ce surplus d'activité que certaines professions très précises laissent sans usage; ou bien, si vous avez un talent particulier et si vous êtes dans une situation particulière, faites de cette étude votre affaire principale, et votre noble métier, et votre profession même. En tout cas, travaillez à la pacification des esprits par la lumière croissante. Et pour y réussir, gardez-vous de vous absorber jamais en une étude spéciale. Les considérations en l'air, les généralisations hâtives sont dangereuses; les vues trop courtes ne le sont pas moins, et se confiner dans une trop étroite province du savoir humain est d'autant plus périlleux que l'esprit, ayant du mouvement pour aller plus loin, étend à beaucoup de choses, à toutes choses les conclusions recueillies dans ce domaine resserré : en sorte que le danger de la généralisation prématurée reparaît par cela même qu'on s'est comme enfoncé dans un trou.

Quoi que vous fassiez, sachez tenir votre esprit au-dessus de votre ouvrage. Quoi que vous étudiiez, réservez-vous le temps et la force de dominer l'objet de votre étude. Ne vous y épuisez pas. Gardez de quoi penser, j'entends penser proprement et véritablement, c'est-à-dire saisir les rapports des choses entre elles, subordonner les détails à l'ensemble, ramener les faits aux principes, savoir trouver dans les vérités primordiales les raisons dernières de tout et l'explication qui vraiment explique, celle qui ne va pas seulement du même au même, pour ainsi dire, faisant rentrer l'inconnu dans un cadre connu, mais qui va de la surface au fond, ou encore du bas au sommet, rattachant ce qui paraît à quelque profonde réalité, ou l'inférieur au supérieur, et ainsi répandant sur toute chose une plus pure et plus décisive lumière. C'est par cet effort d'esprit que tout homme qui pense ou travaille à penser, contribuera pour sa part à la pacification intellectuelle. Je voudrais donc que quiconque *sait* et *peut*, se ménageât ces moments de recueillement et de méditation, et se rendît capable, dans le tumulte de mots et d'idées où nous sommes, de débrouiller ses pensées, d'ôter aux mots leurs masques, de faire évanouir les vaines formules, de ressaisir les idées simples, lumineuses et fécondes, sans lesquelles l'esprit se dissipe et le savoir même semble augmenter la discorde et la confusion.

IV

L'autre ordre de questions qui sollicite l'attention, qui la captive, ce sont les questions sociales.

Tout le monde presque a ce mot à la bouche, et la jeunesse con-

temporaine est de plus en plus préoccupée de ce que ses devancières ignoraient totalement. Tant mieux. Mais il faut les étudier, ces questions, et savoir les étudier; il faut aussi s'en occuper pratiquement, savoir s'en occuper pratiquement.

On rencontre, dans ce domaine, plusieurs sortes de dangers. Regarder avec une curiosité froide, ou se contenter de s'émouvoir beaucoup; parler et écrire sans compétence, sans prudence; appliquer indiscrètement des principes vrais : autant de périls, très divers, très redoutables. Pour les éviter, deux choses sont excellentes : l'une, c'est de s'engager dans quelque étude précise d'économie sociale, par exemple; l'autre, c'est de mettre la main à quelque œuvre déterminée.

Une étude spéciale, menée avec conscience et courage, bien approfondie, outre l'avantage des clartés sûres qu'elle peut procurer, et de la compétence restreinte, mais certaine, qu'elle fait acquérir, donne le sentiment et la vue des difficultés : ce qui est un bienfait considérable. Je ne me contredis pas : il faut avoir soin, comme nous le marquions tout à l'heure à propos des recherches spéculatives, il faut avoir grand soin de ne pas s'enfermer toutes portes closes dans cette étude spéciale, ou de n'en pas sortir par une généralisation précipitée. Mais précisément, si l'on sait s'y prendre, une étude dont l'objet est déterminé devient le meilleur préservatif contre les rêves, contre les idées hasardées, contre les assertions téméraires et brouillonnes : car enfin, engagé dans ce détail vif et précis, aux prises avec cette matière difficile, comment ne pas voir qu'il y a beaucoup à faire, beaucoup à apprendre? On s'en convainc par soi-même; on expérimente son insuffisance, son ignorance; on voit que les questions ont des replis, des complications, des enchevêtrements, des ramifications à l'infini, et on sait au moins, de science certaine, cette chose importante, je veux dire que ni les théories ni les remèdes ne s'improvisent.

D'autre part, une œuvre déterminée met en contact avec le mal ou le malaise social : on voit de ses yeux les plaies, de ses mains on les touche; on voit des hommes qui souffrent, des intelligences dégradées, des âmes abruties, le sens moral absent ou perverti, et d'incroyables misères de toutes sortes, et aussi quelques restes, quelques vestiges de bien, des débris à réparer, des étincelles à ranimer. Cela rend impossible l'indifférence ou la simple curiosité; cela met en garde contre les phrases vides qui ne remédient à rien, contre les déclamations qui excitent des espérances illusoires et font de décevantes promesses; cela encourage à travailler, à prendre de la peine pour procurer quelque soulagement, quelque

amélioration, pour opérer ou préparer de salutaires réformes, pour amener sur tel point précis un changement heureux dans les idées, dans les mœurs, s'il se peut, dans les institutions et quelquefois dans les lois. Ainsi d'une manière effective on se rapproche des petits, des humbles, des souffrants, on les sert, on fait quelque chose pour eux.

L'étude, mais sérieuse, approfondie, l'action, mais sérieuse aussi, et précise : voilà ce à quoi chaque homme qui pense et qui avec cela peut quelque chose, est tenu, sous des formes diverses, à des degrés divers, mais indispensablement. Si la jeunesse studieuse et généreuse arrive à multiplier le nombre des gens compétents dans les questions sociales et des gens occupés d'une œuvre déterminée, précise, en vue de faire du bien, comment ne pas espérer que peu à peu les idées étant moins embrouillées et les efforts moins vagues, on aura fait un pas vers la paix sociale? C'est au petit nombre à commencer, c'est au petit nombre à exceller; il ne faut pas attendre qu'une chose soit devenue commune et banale pour s'y mettre : ceux qui ne savent que faire comme tout le monde sont bons à grossir la troupe en marche; il faut des initiateurs, il faut des chefs; il faut des hommes résolus qui commencent, petitement, modestement, mais avec une vue nette et une indomptable confiance : ils vont loin, et ils entraînent et guident les autres; ils créent un mouvement d'opinions, un mouvement d'idées, ou une œuvre d'autant plus durable et efficace que les débuts sont plus humbles et les premiers efforts plus précis dans la sphère restreinte où ils s'accomplissent. Savoir faire, avec des vues hautes et amples, des choses précises et d'abord petites, c'est le secret de faire grand et de durer.

Une fois en marche, il faut avoir le courage de ne pas se laisser arrêter par de vains scrupules. Il y a des âmes très délicates que la peur de faire un faux pas condamnerait, si elles n'y prenaient garde, à l'immobilité; à peine ont-elles commencé d'agir, qu'elles se demandent si elles n'ont pas tort : ce qu'elles font est-il assez pur? le font-elles assez bien? Et l'idéal qu'elles rêvent leur paraît si fort au-dessus d'elles qu'elles trouvent tout effort, tout essai indigne et méprisable; elles y renoncent de dépit et comme par pudeur : faire si peu ou si mal ne vaut pas la peine que cela donne; tout ou rien : la perfection ou le néant, néant d'activité, d'effort, de volonté. C'est une tentation spécieuse à laquelle sont exposées de belles âmes. Il y a beaucoup d'excellentes raisons à leur opposer pour les combattre; mais, entêtées de leur idée, elles n'écoutent guère les raisons, ou, si elles parviennent à les entendre, elles ne les goûtent pas. Je crois que le mieux est de mettre ces âmes en

présence d'un mal précis à soulager, d'un bien précis à faire : ne verront-elles pas alors, ne sentiront-elles pas au moins que là il y a des choses qui ne peuvent attendre, qu'il faut donc agir comme on peut, du mieux que l'on peut, sans s'inquiéter de la poussière qu'on amasse en marchant, sans se troubler non plus de la disproportion qui demeure entre l'idéal poursuivi et la chose faite, entre la noblesse du but et ce que nos passions ou nos faiblesses mêlent d'imparfait à nos motifs dans les meilleures actions.

Un dernier danger à éviter, c'est une sorte de peur qui empêche d'aller jusqu'au bout de sa vue. C'est surtout en présence du Christianisme que cette peur se produit. Beaucoup d'esprits aujourd'hui sont frappés de la vertu sociale du Christianisme et le jugent éminemment salutaire. Osent-ils conclure? Mais, si c'est à propos du mal social que la nécessité et l'obligation de regarder en face le Christianisme apparaissent le plus, et aux plus distraits, la question en elle-même est plus large : elle intéresse tout l'homme, tout l'ordre humain, et elle vaut la peine qu'on la traite tout entière, qu'on tâche d'en embrasser la portée totale, et qu'on mette tous ses soins à dire sur un sujet si grave quelque chose de net, de ferme, de décisif.

V

Le temps est passé où le Christianisme ne comptait plus, où l'on affectait du moins de penser et de parler comme s'il ne comptait plus. Il s'est emparé de l'attention publique, la forçant ou l'attirant. On a vu que, réputé mourant presque à certaines époques, bientôt il refleurit et triomphe. Une si extraordinaire vitalité a étonné, frappé. Il faut bien tenir compte de ce qui vit et agit. On a vu que ce Christianisme, qui a la force de rejeter les germes délétères qu'il semble porter dans son sein, a une autre puissance, étrange, et singulièrement bienfaisante, celle de convenir en quelque sorte aux époques les plus diverses et de devenir pour les sociétés qu'il pénètre un principe de vie nouvelle, parce qu'il refait les esprits et les âmes. C'est ainsi que, dans ce dix-neuvième siècle finissant, qui a eu de si vastes ambitions, qui a fait de si diverses expériences, qui a vu et opéré tant de choses, qui en a espéré ou rêvé tant d'autres, le Christianisme, renouvelé sans cesser d'être le même et renouvelant tout sans se commettre avec rien, se montre comme ce qu'il y a de plus propre à soulager nos maux, à diriger nos aspirations, à assurer les réformes indispensables, à procurer la paix intellectuelle et la paix sociale. Il a pour tout cela des ressources incomparables que l'on ne soupçonnait pas. On le croyait

condamné à conserver péniblement un passé sans avenir, et voilà que, gardant du passé ce qui, étant éternel, est de tous les temps, il s'applique au présent avec une merveilleuse intelligence de tous les besoins et de tous les maux, et prépare l'avenir avec une audace sereine : il a pour aujourd'hui des baumes réparateurs qui ne sont qu'à lui, il a pour demain le secret de la vie. Il le sait, et il a l'ambition de conquérir, pour le faire vivre d'une vie plus paisible et plus haute, le monde moderne comme il a conquis, pour leur souffler une âme nouvelle, le monde romain d'abord et bientôt après le monde barbare.

On voit cela, et ce grand fait jette dans l'admiration, dans l'anxiété : car on se demande comment conclure.

Réfléchissons. D'abord, si le Christianisme a cette puissance, il est clair qu'il faut prendre au moins la peine de le bien connaître. Apprenez ce qu'il est, tout ce qu'il est : c'est la première chose à faire. Ensuite, si le Christianisme a cette puissance, il est clair aussi qu'il ne saurait être le remède qu'à condition d'être accepté pour ce qu'il est. Lui emprunter ceci ou cela, et s'imaginer que divisé, déchiré, séparé du dogme, par exemple, il va opérer encore, c'est se leurrer d'une espérance vaine. Il ne fera rien pour nous, j'entends rien de vraiment efficace ni de durable, si nous demeurons à son égard dans une attitude d'admiration platonique et de confiance défiante, voulant les salutaires effets qu'on en peut attendre, mais ne voulant pas les conditions sans lesquelles ces effets ne se produiront pas.

Mais alors, il faut conclure? Sans doute, et c'est l'honneur de l'esprit en même temps que les intérêts les plus pressants de l'humanité qui l'exigent. Seulement c'est aussi et c'est précisément ce qui effraye. Il faut vaincre cette peur. Il faut oser.

Oser d'abord conclure à la nécessité d'étudier à fond. Soit, cela va, en théorie du moins, car l'application en est laborieuse et il y faut des efforts qui coûtent.

Oser ensuite conclure à la nécessité de laisser pratiquement, dans la société, à cette grande force toute la liberté dont elle a besoin et qu'elle mérite, au lieu de lui opposer des entraves mesquines et, d'ailleurs, vieillies. Soit encore, cela va, pourvu du moins que la politique mal entendue n'embarrasse pas les esprits par d'encombrantes théories ou par des procédés surannés, sans parler des intérêts de partis ou de personnes, qui aveuglent ou qui paralysent.

Oser enfin conclure que c'est la vérité seule qui sauve, donc que ce Christianisme si profondément salutaire est vrai. Voilà le difficile. C'est là que les esprits se partagent pour des raisons où la

paresse, où la politique ne sont plus, sans doute, pour rien. Qu'est-ce donc qui empêche de conclure? On n'ose pas : de quoi a-t-on peur?

La pensée, la pensée que nous appelons moderne, est là, avec tout son savoir, avec ses conquêtes, avec ses ambitions, en présence de ce Christianisme où elle a été nourrie. Ses origines sont chrétiennes, c'est visible, et elle ne le nie pas. La question est de savoir si, remplie aujourd'hui de ce qu'on nomme science, elle se détachera, plus qu'elle n'a fait encore, du Christianisme, ou elle s'y rattachera? Entre elle et lui des conflits s'élèvent : est-ce le signe d'une incompatibilité radicale? Faut-il en venir à un irrémédiable divorce ou, au contraire, procéder à un rapprochement? Mieux éclairée sur ses propres tendances, la pensée moderne va-t-elle renoncer définitivement au Christianisme ou y retourner? Cessera-t-elle d'être chrétienne, ou redeviendra-t-elle chrétienne?

Voilà bien la question. Et l'on voit tout ce qu'elle renferme. Il s'agit de savoir si l'humanité pensante et savante, regardant les choses de la vie, a assez de soi pour les expliquer et les gouverner ou s'il lui faut encore une autre lumière et une autre règle. Sera-t-elle chrétienne, oui ou non? Cela veut dire : Avouera-t-elle, oui ou non, son insuffisance, et recourra-t-elle, oui ou non, à ce qu'on nomme la révélation positive? Acceptera-t-elle donc, oui ou non, au pied de la lettre, ceci, à savoir que Dieu a parlé, et ensuite que l'Église est l'organe de Dieu? Tant qu'elle n'ira pas jusque-là, eût-elle du Christianisme la connaissance la plus pénétrante et professât-elle pour lui la plus fervente admiration, fût-elle enfin d'accord avec lui sur dix, vingt, cent points, malgré toute cette intelligence et toute cette sympathie et cette conformité même au dogme, ici ou là, chrétienne elle-même ni elle ne serait ni elle ne saurait être.

C'est ce qu'on aperçoit de mieux en mieux aujourd'hui; et c'est pour cela que l'heure est solennelle. En présence de ce Christianisme vivant, agissant, gênant sans doute, mais bienfaisant, que la science ne détruit ni ne remplace, il y a un parti à prendre, et un parti décisif. Le Christianisme et la science se disputent la pensée même. Il y a un mode moderne de penser, et il y a le mode chrétien. Lequel triomphera?

C'est pour cela encore qu'être chrétien pour soi seulement n'est plus possible. Je m'explique. Chrétien dans le for intérieur, chrétien par la profession de sa foi et dans la pratique, on a pu cependant agir comme si ce Christianisme, que l'on trouvait bon pour soi, n'était en somme bon à rien. Il y a eu un temps où des hommes intelligents et sincères ont pu se tenir dans cette position.

S'ils avaient analysé leur état, ils auraient dit : Mon Christianisme demeure renfermé dans le sanctuaire, dans celui de mon âme, dans celui des temples. Ou, si je le laisse rayonner quelque peu au dehors, je m'en excuserai presque, me gardant, comme d'une témérité, de toute affirmation sur sa vertu sociale, par exemple, sur sa portée qu'on peut appeler humaine. Je gémis de lui compter si peu d'adeptes, mais je ne ferai rien pour lui en amener de nouveaux, du moins de ces partisans bruyants qui voudraient l'introduire partout. Si je lui gagne quelques adhérents, ils seront réservés, discrets comme moi. Dans ma philosophie je ne lui ferai aucune place. Dans l'étude des questions sociales, je ne dirai pas un mot de lui. Partout mes attitudes et mes démarches seront telles, que le Christianisme, auquel je crois et que je professe et pratique, sera pourtant comme s'il n'était pas. Le monde et la pensée vont comme si le Christ n'était pas venu. N'est-il pas vrai qu'un pareil Christianisme, tout subjectif, a été possible à certains moments, qu'une telle façon d'être chrétien a été concevable et réalisée? Mais n'est-il pas vrai aussi qu'à l'heure qu'il est cette même façon d'entendre les choses et d'agir est hors d'usage, même un peu naïve ou ridicule? C'est qu'on sent bien et l'on sait bien tout ce que le Christianisme a d'exigences. Il prend la pensée tout entière. Il lui demande si, oui ou non, elle prétend se suffire pour donner le dernier mot des choses et de la vie. Si oui, que seraient alors une conviction et une profession chrétiennes juxtaposées à une telle négation radicalement destructive du Christianisme même? Si non, comment la pensée, convaincue de sa propre insuffisance, et chrétiennement éclairée et orientée, pourrait-elle laisser de côté cette lumière et cette règle et ne point concevoir et tâcher de régler, selon le type chrétien, l'humanité même et toutes choses? Non, quand on parle de revenir au Christianisme, il ne s'agit pas d'une petite combinaison heureuse et salutaire pour celui-ci, pour celui-là, offrant à une pauvre âme fatiguée peut-être et meurtrie un abri d'un jour : si c'est le refuge, si c'est l'asile pour celui-ci, pour celui-là, c'est que le grand édifice est là, le grand édifice où il y a place pour tous en définitive et où tous ont le devoir de prendre place. L'admettez-vous? C'est à cette condition seulement qu'il y a adhésion foncière au Christianisme, parce que c'est à cette condition seulement (il n'y a plus moyen de ne pas le voir) qu'en se disant chrétienne, la pensée s'engage elle-même, vraiment et à fond, avouant, avec son insuffisance, à elle, la suffisance, et par cela même la vérité de la révélation déclarée divine.

Taine parle d'un tableau des choses et de la vie selon la science, et d'un autre tableau des choses et de la vie selon le Christia-

nisme [1]. Il s'agit pour nous, à l'heure présente, soupçonnant, voyant même que le tableau selon la science ne suffit pas, de prononcer sur la valeur de l'autre tableau. Il s'agit de porter sur le Christianisme un radical et définitif jugement. Le Christianisme est-il vrai? C'est-à-dire, d'abord et surtout, est-il compatible avec les exigences de la science? ou, au contraire, le seul fait d'être une conception d'une provenance autre que la science ne le condamne-t-il pas à n'être point d'*après nature*, à déformer les choses et la vie? Le reste des questions qu'il peut soulever ou n'est rien devant celle-là ou se ramène à celle-là. Revenir au Christianisme, est-ce, oui ou non, renoncer à la science? Si oui, il faut dire au Christianisme un respectueux, un triste adieu, mais résolu, mais définitif. Si non, pourquoi le Christianisme, qui est bienfaisant et éminemment salutaire, ne serait-il pas vrai? Cette difficulté radicale ôtée, l'incompatibilité fondamentale avec la science levée, qu'est-ce qui l'empêcherait d'être vrai, étant si bien lié, répondant à tant de besoins, offrant tant de ressources, et d'ailleurs appuyé de tant de raisons qui en garantissent la solidité et se présentant à tous les yeux comme un fait à part, d'un caractère incomparable, unique? Mais si le mode chrétien de penser et le mode moderne s'excluent, comment renoncer à ce mode moderne, sans renoncer à la science et à la pensée même?

Nous lisons dans un vieil auteur que, lorsque l'Évangile fut prêché dans la Northumbrie, le roi Edwin assembla ses guerriers; il voulut consulter les sages de la nation sur l'accueil qu'il convenait de faire à la doctrine nouvelle. L'historien rapporte, ainsi qu'il suit, les paroles d'un vieillard [2] :

« Voici, ô roi, comment je me figure la vie de l'homme ici-bas, en comparaison de l'éternité qui est pour nous un mystère. Quand, en hiver, tu es assis au banquet avec tes chefs et tes serviteurs, le feu brûle au milieu de la salle, et une douce chaleur y règne pendant qu'au dehors les tourbillons de pluie ou de neige font rage. Alors, parfois, on voit un passereau traverser d'un vol rapide toute la salle, entrant par une porte et disparaissant par l'autre. Pendant ce court trajet, il est à l'abri des fureurs de la tempête, mais cet instant de sérénité n'a que la durée d'un éclair, et bientôt, échappant à tes yeux, de l'hiver il rentre dans l'hiver. Telle est la vie humaine : elle brille un instant, et nous ignorons ce qui l'a précédée et ce qui la suivra. Si donc la doctrine nouvelle nous

[1] *Les Origines de la France contemporaine,* t. VI (t. II du Régime moderne, p. 139, 2e édit. 1894).
[2] Bède le Vénérable, *Hist. eccles. angl.*, II, 13.

apporte un peu plus de certitude, elle mérite que nous l'embrassions [1]. »

C'est une délibération analogue qui s'institue dans les esprits de nos contemporains. La doctrine, non pas nouvelle mais ancienne, qui se nomme le Christianisme, continuera-t-elle de régner? ou l'empire passera-t-il à une autre puissance? On se demande si la vieille doctrine n'est pas celle après tout qui, sur ce grand mystère des choses et de la vie, apporte le plus de certitude, mais on hésite à l'embrasser parce qu'elle semble incompatible avec la science et que, si cela est, la certitude qu'elle offre n'est plus qu'une prétendue et fausse certitude.

C'est le moment d'en avoir le cœur net, si je puis parler ainsi. Aujourd'hui il faut regarder la question dans sa poignante précision; aujourd'hui il faut répondre, aujourd'hui ou au moins demain.

La jeunesse qui aborde aujourd'hui la vie ne peut échapper à l'alternative, et il faut qu'elle choisisse ou se mette en état de choisir.

Que dira-t-elle au Christianisme, qui est là devant elle, la disputant à la science? Lui dira-t-elle que c'est fini, que, malgré toutes les merveilles qu'il a enfantées, toute la sympathie qui porte vers lui, tout le bien qu'il semble pouvoir faire, elle ne peut vouloir de lui, parce que sa prétention fondamentale contredit la science? Ou, tout au contraire, que malgré toutes les merveilles accumulées par la science, malgré la confiance de tous en de nouveaux progrès, on ne peut ni ne veut attendre d'elle le dernier mot des choses et de la vie, à cause de son insuffisance radicale à cet égard, et que c'est lui, le Christianisme, toujours ancien et toujours nouveau, qui seul a les paroles de la vie éternelle?

Descartes dit quelque part « qu'il est très nécessaire d'avoir bien compris une fois en sa vie les principes de la métaphysique, à cause que ce sont eux qui nous donnent la connaissance de Dieu et de nos âmes [2] ». Aujourd'hui il est très nécessaire d'avoir une fois en sa vie envisagé la question religieuse. Et d'abord cette opposition, cette incompatibilité entre la science et le Christianisme, en quoi consiste-t-elle au juste? Est-elle apparente seulement? Est-elle réelle? C'est sur ce point qu'il faut avant tout savoir à quoi s'en tenir.

Or, il me semble que si, de plus en plus, nous prisons les résultats de la science et l'esprit scientifique, de moins en moins nous

[1] Je reproduis le discours d'après la traduction de Godefroy Kurth, dans son bel ouvrage sur les *Origines de la civilisation moderne*, t. II, ch. VIII, p. 18 de la 3e édition (Bruxelles, 1892).

[2] *Lettre à la princesse Élisabeth*, 1643, édit. Cousin, t. IX, page 134.

sommes disposés à confondre avec la science une philosophie s'inspirant d'elle, je le veux bien, mais à elle surajoutée. Le vrai esprit scientifique nous met en garde contre la prétention de regarder une conception des choses d'après la science comme la conception d'*après nature*. La science définitive se réduit à peu de choses, et sur les points où elle existe, elle n'atteint ni le fond ni le sommet, et plus nous comprenons ce qu'est la science, plus nous en restreignons la portée, car nous comprenons précisément que le fond et le sommet sont hors de ses prises. Ce n'est donc pas la science qui est incompatible avec le Christianisme, mais une certaine philosophie qui dépasse la science et qui, n'en ayant pas les étroites limites, n'en a pas l'irréfragable autorité. Ce n'est pas le mode scientifique ou moderne de penser qui est démenti par le Christianisme ou le dément, mais une certaine façon de penser suggérée par la science sans être par elle autorisée et se rencontrant chez beaucoup de modernes sans être pour cela la forme nécessaire, authentique et légitime de la pensée moderne[1].

C'est assez dire que si aujourd'hui, et surtout demain, il y a urgence de prendre parti, le sens dans lequel se décidera l'humanité cultivée, pensante et savante se laisse apercevoir. Je ne méconnais ni les étroitesses persistantes ni les fureurs croissantes peut-être des sectaires acharnés à *déchristianiser* les âmes et les institutions. Je ne méconnais pas non plus cette peur que fait encore à des hommes, ne manquant d'ailleurs ni d'intelligence ni de cœur, le fantôme de la *théocratie* : ils ne comprennent les choses humaines que *sécularisées*, on dit maintenant *laïcisées;* et, pour garder ou accroître cette inestimable conquête, ils s'unissent aux pires ennemis de la religion et de la liberté même. Mais, dans la région de la lumière, je veux dire, quand les prétentions de la science et celles du Christianisme sont considérées d'une manière calme, sereine, on incline à dire au moins : Pourquoi la pensée moderne ne redeviendrait-elle pas chrétienne? Pourquoi pas? C'est déjà très considérable, et demain, ce semble, il y aura à dire plus et mieux.

VI

Je n'ai pas à traiter ici des moyens de garder la foi chrétienne ou de la recouvrer. Je ne veux point parler de ce qui est proprement affaire d'âme, affaire de conscience, de ce qui se passe dans le for intérieur entre la personne morale et Dieu. Ce n'est point

[1] Voy., sur ce sujet, les pages d'une si remarquable vigueur de l'abbé de Broglie, dans son beau livre formé d'articles publiés dans le *Correspondant: le Présent et l'avenir du catholicisme,* Plon, 1892.

l'objet que j'ai en vue ici. Je parle de ce que je nommerai le devoir humain envers la lumière. Que cela constitue un préservatif de la foi ou une sorte de préparation à la foi, et pourquoi, et comment, c'est ce qu'il y aurait lieu d'examiner ailleurs. En ce moment, je considère l'homme, plus particulièrement le jeune homme, rencontrant la question religieuse telle qu'elle se pose aujourd'hui, avec la netteté que j'ai dite, en ces termes précis que j'ai essayé de définir; et qu'il soit d'ailleurs chrétien lui-même ou qu'il ne le soit pas, je lui montre qu'il a tout d'abord un devoir de clairvoyance, de sincérité, de droiture : c'est là le devoir envers la lumière.

La clairvoyance consiste à saisir le sens et la portée de la question. Chrétien ou non, voyez donc qu'il y va de la pensée, qu'il s'agit, non d'un accommodement temporaire, mais d'une décision de fond à prendre, d'une décision où la pensée même est tout de bon et tout entière engagée.

La sincérité consiste, voyant cela, à ne se dissimuler rien des difficultés qui peuvent se rencontrer. Chrétien ou non, tâchez de vous donner à vous-même une vue complète et de l'idée chrétienne et de l'idée contraire, tâchez d'entrer entièrement et dans l'une et dans l'autre, en sorte que rien ne vous soit caché de ce qui y satisfait l'esprit ou de ce qui l'y embarrasse.

La droiture consiste à aller devant soi, tout droit, c'est bien le mot, sans permettre aux passions de faire dévier, sans avoir peur de quoi que ce soit, avançant jusqu'au bout, avec une hardiesse pénétrante, avec un courage que l'importance et la gravité de la conclusion ne fassent pas reculer. Chrétien ou non, soyez dans cette disposition d'aimer assez la vérité pour la suivre là où elle mène, ayez cette allure franche, ayez le courage qui ose et sait conclure.

Ajoutons que toute lumière, dans l'ordre des vérités morales et religieuses, oblige à agir d'une certaine manière qui lui soit conforme, et dans une certaine mesure qui dépend du degré de lumière lui-même. C'est pour cela que, chrétien, on doit mettre son Christianisme dans sa vie. C'est pour cela que, détourné du Christianisme, n'étant plus chrétien ou pensant ne plus l'être, mais voyant dans le Christianisme quelque chose qui attire, et comme un rayon de vérité, on ne doit point laisser inutile cette petite lumière. Il faut marcher quand on a la lumière et selon ce qu'on a de lumière. Vous avez peu : mettez à profit ce peu, et par votre fidélité à en user, mettez-vous en état d'en avoir davantage. Respectez la lumière, aimez la lumière, désirez la lumière, employez la lumière. Cela dit beaucoup et a des suites considérables.

Il faut remarquer d'ailleurs que, lorsque la foi s'est perdue par

l'abus de l'esprit, c'est d'ordinaire une nécessité de travailler beaucoup de l'esprit pour la retrouver. Non qu'elle dépende essentiellement de ce travail, non qu'elle ne soit, comme le savoir proprement dit, que le fruit de l'effort intellectuel; non que la simplicité du cœur et la bonne volonté, la grâce divine aidant, ne soient requises plus que tout le reste. Mais des études mal conduites ayant peu à peu affaibli la foi et fini par l'éteindre, d'autres études, mieux entendues et demandant de sérieux efforts, doivent, en règle ordinaire, servir à la ranimer et à rallumer le flambeau. Et ce travail est souvent long et pénible. Les obstacles semblent se multiplier devant les yeux et sous les pas. Pour qui a perdu le sens chrétien, tout est difficulté. C'est justice. Revenir est donc malaisé, laborieux, dans les commencements surtout, et puis à la fin, quand il faut conclure, décider. Dans l'entre-deux, il y a une période d'accalmie où il serait dangereux de se complaire. Tout semble s'aplanir parce qu'on a commencé à recouvrer le sens chrétien; mais c'est à la condition de demeurer dans cette région indécise, et quelques-uns y trouvant une fausse paix, s'y attardent si bien qu'ils n'en peuvent plus sortir : demi-chrétiens perpétuels qui ne disent jamais le mot décisif. Ils se savent gré d'être arrivés jusque-là, et ils y restent, ayant l'avantage trompeur de ne pas accomplir le sacrifice final : ils croient jouir du Christianisme sans s'y assujettir tout de bon. Les âmes généreuses ont horreur de ces atermoiements. Pour redevenir chrétiennes, elles ont à remonter des pentes. Elles trouvent que c'est juste, puisqu'elles ont eu la faiblesse de descendre. Elles tâchent donc de remonter, Dieu aidant, ayant la crainte, non de prendre de la peine, mais de ne pas arriver, et se demandant, avec une délicatesse de conscience déjà chrétienne, si elles n'ont pas négligé une grâce, un appel de ce Christ vers qui elles tendent. Sur les lèvres d'hommes, où notre temps aime à se reconnaître, on peut alors retrouver, je le sais, cette parole d'un saint : *Cave Jesum prætereuntem, et non redeuntem.* Il faut prendre garde à Jésus qui passe, et craindre de ne le point remarquer : qui sait s'il reviendra? Les négligences prolongées, réitérées, ne l'empêcheraient-elles pas de revenir?

VII

Il reste un dernier point à considérer. C'est l'attitude du chrétien à l'égard des hommes et des choses. Voilà encore sur quoi il faut avoir réfléchi une bonne fois et s'entendre. C'est plus que jamais nécessaire aujourd'hui, à cause des exigences d'aujourd'hui, et en vue de demain.

Comprenons bien ce qu'il y a à faire. Ce n'est pas un *modus vivendi* qu'il s'agit de chercher et de trouver. Petite manière d'entendre les choses, bonne pour certains chrétiens honteux qui ne songent qu'à vivre en bonne intelligence avec les mécréants et les indifférents sans pourtant se rendre coupables de trahison envers leur foi. Encore une façon d'être chrétien qui passe de mode. Ce n'est pas cela que j'ai en vue.

Je songe que pour beaucoup de gens, la plupart non chrétiens, le chrétien est un être qui méprise ou hait tout ce qui n'est pas chrétien.

Assurément, il méprise ou hait tout ce qui est obstacle à Dieu et au Christ, en tant qu'obstacle. Sans cela, il ne peut être le disciple de Jésus-Christ. Mais que l'on tire de là d'absurdes et pernicieuses conséquences!

Plaçons-nous dans la vérité, et alors nous verrons, avec une netteté décisive, la conduite à tenir, dans la lumière même des principes qui la déterminent.

Paul Orose a dit : « En quelque lieu que je porte mes pas, je suis un Romain parmi des Romains, un chrétien parmi des chrétiens, un homme parmi des hommes. » Ainsi, dirai-je volontiers, en quelque région que se promène notre pensée, nous n'avons à renier rien de ce que nous sommes, et personne non plus ne doit nous méconnaître ni nous diviser d'avec nous-mêmes.

Chrétien, je ne cesse point d'être Français ni d'être homme; et nulle part non plus ni jamais je ne cesse d'être chrétien. Qu'est-ce à dire? que ce qui préoccupe les Français, ceux d'aujourd'hui, me préoccupe, et que ce qu'il suffit d'être homme pour comprendre, pour rechercher, pour approuver, est l'objet de mon attention, de mon adhésion, de ma sympathie. Et encore? que partout et toujours, étant un Français et un homme qui pense, je suis chrétien.

Précisons en entrant dans un certain détail. Vous êtes passionné pour la science? Le chrétien l'est autant que vous et plus peut-être. Pourquoi pas? Vous avez le souci des questions sociales? Il l'a comme vous, et davantage peut-être. Pourquoi pas? Vous mettez au rang de vos soins les plus chers les intérêts de la patrie, sa grandeur, sa régénération, sa prospérité matérielle et morale? Il le fait comme vous, et, qui sait? plus que vous. Tout ce que vous êtes, il l'est comme vous, autant que vous, et encore une fois rien n'empêche qu'il ne le soit plus que vous. Donc, quand pour penser et agir, il n'y a qu'à être Français et à être homme, il pense et agit comme tel sans crier : Je suis chrétien. Par respect humain? Nullement. Par prudence? Nullement, mais par respect pour la vérité. C'est la vérité que ce qu'il pense et fait là, il le pense et le

fait parce qu'il est Français et qu'il est homme. A quoi bon donc ajouter : Je suis chrétien? C'est inutile, et ce serait trompeur, puisque ce serait donner à croire que l'on ne peut penser et faire cela sans être chrétien. Mais, en même temps, pensant et faisant cela, il ne se détache pas de lui-même, c'est un chrétien qui pense et fait cela, et si, grâce à ce Christianisme inséparable de sa personne, de son être, il pense et fait cela plus complètement, plus purement, plus parfaitement, avec des vues plus hautes, une générosité plus ardente, une délicatesse plus exquise, tant mieux. Ainsi ni il ne donne comme le fruit immédiat de son Christianisme ce qui est tout simplement le fruit de l'humaine nature, ni il ne se se prive du surcroît de force que, dans l'accomplissement de ces fonctions humaines, lui communique son Christianisme, et, dans l'occasion, il le dit : il n'a ni l'ingratitude ni la faiblesse de le cacher.

Veut-on un détail plus précis encore? Il s'occupe d'une science particulière, je ne dis pas seulement de géométrie, de physique, mais de biologie, mais d'histoire même : il traite de cette science en homme, avec les ressources à la disposition d'un Français en cette fin du dix-neuvième siècle; il s'avance donc en homme qui observe, en homme qui pense, et il va, il va tant qu'il peut aller sans avoir recours à son Christianisme qui, aussi bien, n'est point en cause; il ne dissimule rien, il n'étale rien; il se sert de son esprit, tout bonnement et de son mieux; ce que fait l'homme purement homme, il le fait tout comme un autre, en homme purement homme. Avec cela, il ne cesse jamais d'être chrétien. Il est toujours un chrétien, un chrétien qui pense en homme purement homme, tant que cela suffit, et dès que cela ne suffit plus, il monte plus haut sans avoir besoin de sortir, pour ainsi dire, de lui-même. Il n'est jamais séparé de son Christianisme, et son Christianisme n'est jamais pour lui une chose appliquée du dehors, un vêtement étranger qu'on prend ou laisse à volonté. Chrétien, il l'est en tout lui-même, par tout lui-même, pour tout lui-même; et parce qu'il qu'il est un homme, mais un homme christianisé, il se trouve qu'il accomplit tout naturellement sa fonction d'homme, mais qu'avec une parfaite aisance aussi son Christianisme l'inspire, le soutient, le dirige ou le corrige partout où il faut, et transparaît partout, et éclate quand il y a lieu.

Il suit de là que le chrétien n'éprouve aucun embarras à s'unir avec ceux qui ne sont pas chrétiens comme, d'ailleurs, aucune hésitation à se séparer d'eux dès qu'il le faut. Il s'unit à eux, il marche avec eux, il est avec eux, tant que la chose à penser, à dire, à faire, est de celles où il suffit d'être homme pour penser,

dire et faire ce qu'il faut, encore qu'avec le Christianisme on y puisse mettre plus de perfection. Il accepte donc, il recherche même le concours de tous les hommes éclairés et droits, de tous les hommes de sens, de tous les hommes honnêtes; il prise la compétence partout où il la trouve; il loue ce qui est louable, en toute circonstance; et quand les hommes, ses collaborateurs, ne seraient qu'à demi chrétiens ou ne seraient pas chrétiens du tout, il respecte ce qu'ils ont d'intelligence et de savoir, ce qu'ils ont d'honnêteté, de probité, de droiture, il les aime pour cela, il entretient avec eux de cordiales relations, il profite de leurs lumières, de leur expérience et il met en commun ses efforts avec les leurs, tant que l'œuvre entreprise et poursuivie en commun n'implique aucune négation de la conception chrétienne comme elle n'en réclame aucune expresse application. Il est donc là, à titre de Français, d'homme, et d'homme qui est un savant, ou un lettré, ou un homme d'affaires, ne reniant jamais son Christianisme qu'il porte en soi, ne le produisant point sans nécessité, puisque ce n'est pas l'objet de l'action présente, s'en inspirant toujours, et sachant le dire quand il y a lieu. Il n'y a dans cette coopération avec des hommes demi-chrétiens ou non chrétiens aucune faiblesse, aucune imprudence. Le chrétien est homme, et ce sont des hommes : par là, lui et eux se rejoignent, s'adaptent entre eux, s'unissent sans effort comme sans danger.

Mais, dès que ce n'est plus assez d'être homme pour voir bien et pour bien agir, le chrétien dépasse la sphère où se tiennent les hommes purement hommes : il va plus loin, plus haut, et il le dit. Sans quoi, il manquerait à la vérité. S'il le faut, il va d'un autre côté, et, s'il le faut encore, il combat ceux dont il se sépare, fidèle d'ailleurs au précepte de saint Augustin : *Noli vitium propter hominem diligere neque hominem propter vitium odisse*[1]. Haïr tellement les vices et les erreurs, qu'on n'aille pas les aimer à cause des personnes; mais aussi aimer les personnes de telle manière qu'on n'aille pas, à cause des vices et des erreurs, les prendre en haine : la règle est excellente, et le vrai chrétien tâche de n'y manquer jamais.

Ainsi, portant en soi et la nature humaine et ce qui s'y ajoute, mais qui, en s'y ajoutant, s'y adapte, le chrétien ne rejette rien, ne méprise rien, ne hait rien de ce qui est humain comme tel, et, par suite, il est à la fois le plus accommodant et le plus intraitable des hommes. Jamais, ayant affaire à un principe, il ne transige; et alors ce n'est pas seulement sa foi chrétienne, c'est sa raison, c'est

[1] Saint Augustin, *Sermo* XLIX, 15.

sa conscience, c'est son honneur même qui le trouvent inébranlablement résolu à les maintenir envers et contre tous : il a dans ce respect et dans cette fidélité pour tout ce qui est vrai, bon, honnête, juste, sacré, toutes les délicatesses, toutes les jalousies, si je puis dire, et toutes les audaces. Son énergie est indomptable. Mais là où les principes ne sont point en cause, il est facile, et d'ailleurs pour les hommes il a tous les égards possibles, même toutes les indulgences : n'a-t-il pas de sa faiblesse propre le sentiment le plus profond? Cette humilité intime le rend clairvoyant, juste, bon; et, par respect pour la vérité, par esprit de justice, par charité, il tâche de comprendre les autres, de comprendre jusqu'à leurs erreurs et à leurs fautes, et sachant condamner le faux et le mal, il n'est jamais pour les personnes ni méprisant ni amer.

Voilà ce que nous avons plus que jamais, mieux que jamais à voir et à faire. La jeunesse contemporaine semble s'essayer à en acquérir l'intelligence et la pratique. Elle aspire aux idées nettes, précises, fortes, et elle les veut larges; elle parle de sympathie, de concorde, d'union, et elle veut que les âmes ouvertes en quelque sorte à tout et à tous soient néanmoins vigoureuses. Elle entend qu'on soit ferme sans être fermé. Renoncer aux vues flottantes comme aux vues étroites; se garder des aigreurs, des colères, comme des molles et banales complaisances : c'est un beau programme. Si la jeunesse contemporaine fait vers le Christianisme un pas décisif, elle aura à prendre, à maintenir, à recommander, à prêcher, par l'exemple surtout, cette attitude du chrétien à l'égard des hommes et des choses, que j'ai essayé de définir, et il faudra que, par ses efforts, les derniers restes du malentendu dont nous souffrons se dissipent : il restera la faiblesse humaine; du moins le préjugé aura disparu.

Mais vous aurez beau faire, me dira-t-on : vous établissez entre les hommes d'un même temps, d'un même pays, la plus profonde des séparations. Il y a pour vous les chrétiens et ceux qui ne le sont pas; c'est par l'esprit, par le fond de la pensée, par l'âme que vous les opposez les uns aux autres. Et comme en définitive, pour qui sait voir et comprendre, l'Église catholique seule contient le Christianisme complet et vivant, entre les catholiques et ceux qui ne le sont pas, vous creusez un abîme. Vous parlez de paix, mais, malgré que vous en ayez, en ramenant les regards sur la question religieuse, en disant qu'il faut prendre parti, vous rouvrez l'ère des guerres de religion.

Non, je suis convaincu que je travaille à la fermer. J'ai l'espoir que la crise contemporaine se dénouera au profit de la vérité et du genre humain; je crois que le prochain siècle aura pour mission de

faire la paix dans toutes les régions où souffle aujourd'hui le vent de la guerre, et j'aime à me dire qu'il y réussira pour de longues années peut-être. Or, pour préparer cet avenir, je ne sais rien de plus sûr que la lumière. Je le disais, l'an dernier, à la jeunesse d'un grand collège où je présidais la distribution des prix. Qu'il me soit permis de le répéter ici : « Préparez-vous à être des hommes de paix. Mais comment? Allez-vous assoupir les questions? Non pas, vous les tiendrez toutes vives sous vos yeux et sous les yeux des autres. Allez-vous éviter tout heurt entre les intérêts ou les pensées, et mettre des coussins ou des tampons partout? Non pas, mais plutôt vous regarderez en face et les choses qui divisent les hommes et les hommes que ces choses divisentt La paix se fera par la lumière et par la franchise. Hommes de paix, vous aurez donc une attitude hardie, et non pas incertaine, très droite, et non pas courbée ou fuyante. Vous aurez dans le jugement cette netteté qui est le courage de l'esprit. Vous saurez ce que vous voulez et ce que vous ne voulez pas; vous saurez à quoi et à qui dire non, à quoi et à qui dire oui. Empressés à accueillir les incomplets, vous maintiendrez que le vrai remède n'est que dans la vérité complète. Vous ne diminuerez donc jamais la vérité comme jamais vous ne diminuerez en vous la dignité du caractère ni l'honneur de la vie. La paix est à ce prix. Puisqu'elle est ordre et union, et au fond amour, ou du moins fruit de l'amour, elle demande, comme l'amour même, que ce qu'elle rapproche soit quelque chose, et soit quelqu'un. Si celui qui aime n'était qu'un fantôme d'être, que donnerait-il, n'étant rien, en se donnant soi-même? et si celui qu'on aime n'est, à son tour, qu'un semblant d'être, que peut-on aimer en lui? Je le sais, l'amour, quand il est pitié, quand il est bonté, va vers ce qui n'est pas : mais cette condescendance a pour objet de le faire être; et si vous aimez ce rien, c'est pour en faire quelque chose, de même que la Bonté créatrice et souveraine a aimé le néant pour lui donner l'être. En sorte qu'il demeure certain que l'amour suppose la parfaite distinction dans l'union parfaite. Et de là je conclus que la paix par effacement des idées ou par annihilation des personnes, si c'était possible, ou du moins par oubli de ce qui les sépare, n'est point une vraie paix. C'est plutôt en allant jusqu'à la cime de toutes vos pensées, et dans vos rapports avec les personnes, jusqu'au bout et au haut d'autrui et de vous-mêmes, à force d'idées précises et justes, à force de sincérité et de franchise, que, voulant la paix, vous la ferez, et que, vraiment pacifiques, vous posséderez la terre [1]. »

[1] Distribution des prix du collège Stanislas, le 1er août 1893.

Ainsi la décision dans les idées et dans la conduite, bien loin de rendre les dissidences irrémédiables, prépare l'entente et le rapprochement; et, tant que les dissidences durent, elle permet de voir les points de contact qui subsistent néanmoins. De toutes les manières elle est favorable à la vraie paix : elle l'entretient ou la prépare.

J'aimerais encore à montrer ce que peut pour l'œuvre de rénovation que je rêve une ample et solide philosophie. Mais je m'adresse ici à tous ceux qui se piquent de penser, non aux philosophes en particulier. Je me propose de dire ailleurs les services que la philosophie peut rendre à l'humanité au milieu des nécessités, des besoins, des périls de l'heure présente. Ce n'est pas ici le lieu.

Je ne veux plus dire qu'un mot. Le siècle qui s'achève et celui qui va commencer semblent inspirer plus de découragements que d'espérances. Je remarque qu'un mot réservé autrefois à la langue chrétienne, est maintenant employé très volontiers par les philosophes, par les critiques, par toutes sortes d'écrivains. On parle beaucoup d'humilité. Mais sait-on bien ce que c'est? J'ai peur qu'on ne confonde l'humilité avec je ne sais quelle défaillance de l'esprit ou de l'âme reculant devant la grandeur de la tâche. Fausse et dangereuse humilité! Rester au-dessous de ce que l'on peut et doit faire, ne pas user de ses ressources, refuser de tenter un effort, s'enfoncer en quelque sorte dans sa faiblesse et s'y abîmer en méconnaissant sa force et en la laissant sans usage, ce n'est pas humilité, c'est pusillanimité, petitesse d'esprit et de cœur, et saint Thomas, à qui j'emprunte tous ces traits [1], n'hésite pas à dire que c'est très mauvais, pire peut-être que la présomption même, car se retirer en arrière quand il y a de grandes choses à faire, quelle honte et quelle faute! L'humilité vraie consiste à avoir le sentiment et la vue de sa faiblesse propre, mais aussi du principe de la force. Aussi n'empêche-t-elle pas de *faire grand*, le mot encore est de saint Thomas. Elle est précisément ce qui met en état de faire grand : avec l'aide de Dieu, qui est fort et fortifiant, le vrai humble travaille à remplir tout son devoir et mène à bonne fin de grandes choses.

En présence de notre tâche d'aujourd'hui et de demain, n'est-il pas bon de nous encourager et d'encourager les jeunes par ces pensées? Grande et ardue est la tâche : ayons l'heureuse humilité qui met en état de faire grand.

Léon Ollé-Laprune.

[1] *Summa theologica*, 2a 2æ, q. 133, a. 1 et 2, et q. 134, a. 1 et 2.

ŒUVRES INÉDITES DE MONTESQUIEU

Sainte-Beuve écrivait en 1852 : « Je l'avouerai en toute humilité, — dussé-je faire tort à mon sentiment de l'idéal, — si l'on pouvait avoir dans toute sa suite le *Journal de voyage* de Montesquieu, ces Notes, toutes simples, toutes naturelles, dans leur jet sincère et primitif, je les aimerais mieux lire que l'*Esprit des lois* lui-même et je les croirais plus utiles. »

Eh bien, le vœu de Sainte-Beuve est réalisé; et d'ici à quelques jours paraîtront ces Notes « toutes simples, toutes naturelles, dans leur jet sincère et primitif » ; et le public lettré pourra lire dans sa rédaction familière, dans sa forme originale et « dans toute sa suite », le *Journal de voyage* de Montesquieu. Ce journal remplira à peu près le second et le troisième volume des *Œuvres inédites* publiées à Bordeaux par la famille de Montesquieu, avec le concours de la Société des Bibliophiles de Guyenne.

Un premier volume de *Mélanges*, paru en 1892, nous a déjà fait connaître l'histoire des manuscrits, aujourd'hui en cours d'impression, qu'on avait crus un instant perdus, brûlés même[1]. Il n'en était rien heureusement. Après bien des vicissitudes, ces papiers, revenus d'Angleterre en France, reposaient dans les archives du château de La Brède, d'où l'intelligente piété de MM. Charles, Gaston, Albert, Gérard et Godefroy de Montesquieu vient enfin de les tirer, pour notre profit et pour la gloire de leur illustre aïeul.

C'est le 18 janvier 1889 que les descendants de Montesquieu, réunis au château de La Brède pour fêter le second centenaire de la naissance du grand ancêtre, se décidèrent à publier ses manuscrits et appelèrent tous ceux qui lisent, tous ceux qui pensent, à l'ouverture de cette riche succession. Une commission de publication, composée de MM. Barckhausen, professeur à la Faculté de Droit de Bordeaux; Dezeimeris, correspondant de l'Institut; Céleste, conservateur de la bibliothèque de Bordeaux, se chargea

[1] Voy. *Mélanges inédits* de Montesquieu, publiés par M. le baron de Montesquieu, 1 vol. Bordeaux, G. Gounouilhou, imprimeur-éditeur, 1892. — L'*Introduction* est de M. Céleste.

de surveiller l'impression, de corriger les épreuves et d'annoter, au besoin, le texte des précieux manuscrits. Le premier volume, paru en 1892, nous a montré avec quel soin, avec quel succès, les éditeurs s'étaient acquittés de leur tâche. Le second volume, qui va paraître, renfermera, à la suite du texte, des rapprochements et des éclaircissements d'un prix inestimable sur les lieux visités, sur les noms cités par l'auteur, sans compter les utiles avertissements qu'exigent parfois les étourderies d'un secrétaire dont les éditeurs relèvent les *lapsus* tout en les laissant subsister. Avec une conscience absolue, la Commission de publication est en train de faire pour Montesquieu ce qui a été déjà fait, à Bordeaux, pour Montaigne : elle nous donne le texte exact du grand écrivain, tel que nous le transmettent ses papiers authentiques.

La renommée de l'écrivain, du reste, n'a rien à craindre et ne peut que recevoir un nouvel éclat de cette publication posthume. Montesquieu n'est pas de ceux qui se rapetissent quand on les approche et qu'on pénètre plus avant dans leur intimité. Voilà bien l'homme, au contraire, dont ses contemporains ont loué « le maintien modeste et libre, la conversation vive, sensée et figurée ». Voilà bien l'homme, qui, au sortir d'une lecture sérieuse ou d'une discussion savante, s'en allait, un échalas de vigne sur l'épaule, surveiller en propriétaire les plantations de son domaine de La Brède. Nous le voyons, dans les *Mélanges inédits*, prendre en main avec autorité la défense des vignerons ses confrères contre l'arrêt du conseil de 1725, qui leur défend de planter de nouvelles vignes dans la généralité de Guyenne. S'il soutient surtout, en cette circonstance, ses intérêts particuliers de viticulteur, c'est l'intérêt de tous qui le guide dans le *Mémoire sur les dettes de l'Etat* adressé au Régent, et dans le *Mémoire sur la Constitution* adressé au roi. Dans ces deux Mémoires, certainement antérieurs aux *Lettres persanes*, le président traite deux questions à l'ordre du jour sous la Régence, — et qu'il effleure en passant dans les lettres d'Usbeck à Ibben, — la question des finances du royaume et la querelle de la bulle *Unigenitus*. D'un côté, il cherche le moyen d'apaiser l'agitation religieuse que soulevaient les disputes théologiques, et détourne le prince d'intervenir « contre quelqu'un des deux partis que ce soit » ; de l'autre, il s'efforce de remédier au désordre des finances sans aggraver les charges du pays et d'assurer le bien public en conciliant les droits du peuple et les droits du roi. N'est-ce pas là, dès le début, l'homme « naturellement citoyen » que préoccupe l'utilité, la félicité du grand nombre, et qui écrira plus tard : « J'ai toujours senti une joie secrète, lorsqu'on a fait un règlement qui alloit au bien commun. » ?

En dehors de l'*Histoire véritable*, imitée de Lucien, — et qui, à travers une série de métempsycoses, reproduit au vif et raille avec une mordante ironie les mœurs de la société sous la Régence, — le premier volume des *Mélanges inédits* contient de curieux *Essais* et de remarquables réflexions *Sur le caractère de quelques princes*. Le roi d'Espagne Philippe II, les papes Paul III et Sixte-Quint y sont jugés avec une pénétration et une fermeté de langage qui fait pressentir le futur auteur de l'*Esprit des lois*. « Paul III, avec un esprit naturel, un génie plein de ressources, des idées justes, une grande connaissance des hommes, fut le restaurateur du pontificat, qu'il soutint, pour ainsi dire, à un fil. Il ne porta dans les affaires ni vanité, ni humeur, ni préjugé, ni prévention : il tira parti de chaque événement, et ce qui pouvoit être pour lui le fut toujours. Ce vieillard décrépit n'avoit pas même les défauts de son âge : ni la lenteur, ni la timidité, ni les méfiances, ni l'irrésolution; et s'il étoit prudent, il n'étoit pas moins sage. Il se trouva dans de cruelles circonstances. Le mur de séparation entre les catholiques et les protestants n'étoit pas encore mis; de façon que ceux-ci, parlant habilement le langage des premiers et ne demandant qu'un concile et la réformation de quelques abus, il sembloit que les intérêts de Rome seule divisassent les esprits... Les terres papales formoient de nouveaux embarras, car si Charles-Quint soutenoit la puissance spirituelle, il étoit toujours prêt à envahir la temporelle. Il falloit engager François Ier à défendre le Pape contre Charles, et Charles à défendre l'Église contre les protestants. Enfin, on étoit forcé, à chaque instant, de changer de conduite avec des princes qui varioient toujours, et d'abandonner tous les anciens plans, dans un temps où tous les États d'Europe avoient pris de nouveaux intérêts... Paul III éleva aux dignités tous les gens de mérite qu'il put trouver et les intéressa à la défense commune. Il jugea que la plupart des princes ayant perdu le respect pour le pontificat, c'est-à-dire pour cette puissance qui n'est défendue que par le respect, il falloit qu'il se rendît lui-même considérable par une armée et qu'il facilitât par là les négociations. Il regarda avec attention les différents effets de cette fermentation générale qui étoit dans l'Europe, profita des uns, se joua des autres, et sentit toujours le premier ce qui pouvoit lui nuire ou le servir. Enfin, il mourut après avoir relevé le pontificat et fait à sa famille, dans des temps si difficiles, un des grands établissements qu'aucun Pape ait jamais pu faire[1]. »

[1] Paul III (*Alexandre Farnèse*), pape de 1534 à 1549, laissa à sa famille les duchés de Parme et de Plaisance.

Ces *Essais* et ces *Réflexions* sont plutôt les travaux d'un écrivain qui se prépare que l'œuvre d'un génie arrivé à sa pleine maturité. Plusieurs passages en ont été pris et retouchés pour figurer ensuite dans l'*Esprit des lois*. L'auteur lui-même indique, en marge des manuscrits qui nous restent, les emprunts qu'il s'est faits. Près de quelques lignes biffées de l'*Essai sur les causes*, il ajoute ces mots : « Mis dans les *Lois*, livre XIV, chapitre XII. » Il inscrit, en tête d'une autre page du même *Essai*, ce titre : « *Matériaux*. (Lorsque je tirerai parti de cet ouvrage, on verra l'usage qu'il faudra faire de ces *matériaux*.) » Ce sont bien les projets et les esquisses qui précèdent le tableau de l'artiste : ce sont les études qui l'acheminent au monument achevé et définitif.

Pour compléter ses études commencées dans les livres et poursuivies dans les salons, mûries sous la double influence des Romains de l'antiquité et des Parisiens de la Régence, le président de Montesquieu voulut voyager et voir chez eux les peuples de l'Europe. Dégagé des liens qui l'attachaient au parlement de Bordeaux, il visita, vers l'âge de quarante ans, l'Autriche et la Hongrie, l'Italie, la Hollande et l'Angleterre, notant à la file, au jour le jour, les observations qu'il recueillait sur sa route et qu'il avait l'intention de publier lui-même. Ce qu'il n'a pu faire avant sa mort, ses héritiers le font aujourd'hui.

II

Les Notes du président sur l'Angleterre sont déjà connues et ont été souvent citées. Elles parurent, pour la première fois, croyons-nous, dans l'édition des *Œuvres complètes*, donnée par Lefebvre, en 1818. Mais les autres parties de son journal étaient encore inédites et n'avaient même pas été offertes à la diligente curiosité d'un Sainte-Beuve et d'un Laboulaye. Plus heureux que nos maîtres, nous venons de lire en leur fraîche nouveauté les Notes sur l'Autriche et sur l'Italie : et nous avons pu suivre Montesquieu jusqu'à son départ pour Naples, dans le beau volume que tous les amis des lettres voudront posséder demain.

Quelle vivacité d'impressions ! que de coups d'œil perçants, que d'ingénieux aperçus dans ces notes jetées sans apprêt au courant de la plume et presque sans style ! Montesquieu est le *voyageur philosophe*, dont parlait son ami, l'abbé Guasco, « qui sait voir, là où les autres ne font que regarder ». En parcourant les contrées nouvelles où tant d'usages le surprennent, où tant d'institutions l'intéressent, il s'occupe moins de critiquer que d'examiner et de

comprendre. Détails de mœurs ou de costume, art, politique, administration, rien n'échappe à sa judicieuse enquête. Il compare tout d'un esprit ouvert et libre. — Mais s'il est exempt des préjugés nationaux, il n'en reste pas moins Français et Gascon, et ne perd de vue, à l'étranger, ni sa patrie, ni sa province, ni son château. Il fait de fréquents retours sur la France, du côté de Bordeaux et de Paris. La Carniole lui rappelle le Limousin, et le Frioul le fait songer à la Guyenne. « Le Frioul est un meilleur pays que la Carniole. Il me semble qu'il a un grand rapport à notre pays de Guyenne : des champs de millet, des vignes hautes. Toute la différence est qu'elles vont sur les arbres. » Les bords des rivières de l'Italie lui rappellent ceux de la Garonne, « à Cadaujac ». En visitant les jardins du comte Scotti, dans le Milanais, il remarque, des deux côtés d'un canal, deux pièces de pré entourées de charmilles, et formant une sorte de demi-cercle « que je pourrois bien imiter à La Brède dans mon avant-cour et mes prés », écrit-il. Ce qui lui paraît merveilleux à Rome, c'est que, malgré leur nombre infini, les églises ne se ressemblent presque pas, « au lieu que dans nos villes toutes les églises et tous nos bâtiments sont uniformes. Quand on bâtit en France des églises, il faudroit prendre le plan de quelque église de Rome. » Il voudrait pour orner Paris, « y faire des fontaines comme à Rome : une à la descente du Pont-Neuf, avec une place ; une autre, à l'autre bout ».

Aux ministères, bureaux et secrétaireries de l'Autriche, il oppose les habitudes de nos bureaux et de nos ministères français sous Louis XV. « Ce qui choque le plus, dans notre gouvernement de France, c'est le style de nos bureaux : Le roi est toujours surpris d'apprendre..., le roi est toujours étonné..., le roi trouve très mauvais..., et autres phrases misérables qui n'aboutissent à rien, et qui n'augmentent pas la grandeur du roi de la moindre chose. C'est le cardinal de Richelieu, Louvois et Colbert, qui ont mis ce style aigre en usage. Je me souviens toujours de cette lettre de M. de Louvois à un officier d'une citadelle : « Monsieur, le roi a été très surpris d'apprendre que la corde du puits de votre citadelle était rompue depuis plus de quinze jours... » Il y a encore une chose, c'est que nos ministres français sont trop affairés, trop renfermés, trop impénétrables. Les Autrichiens ont parfaitement évité ces deux défauts. D'un côté, il n'y a rien de si poli que le style de leurs secrétaireries : ils vous avertissent plus qu'ils ne vous réprimandent, et ne vous reprennent jamais qu'en vous mettant dans la mémoire les actions que vous avez faites. De l'autre côté, les ministres sont triviaux comme des bornes. »

C'est au printemps de 1728 que Montesquieu partait pour l'Au-

triche, en compagnie de lord Waldegrave, neveu du maréchal de Berwick. La cour de l'empereur Charles VI était alors une des plus lettrées et des mieux policées de l'Allemagne. Le président y fut reçu avec distinction par l'empereur et l'impératrice, et y connut le prince de Bevern, cousin-germain de l'impératrice ; le maréchal Stahremberg, homme sans façon, instruit, un peu caustique, et le prince Eugène. « Les deux plus grands hommes de lettres qu'il y ait à Vienne sont le prince Eugène et le maréchal Stahremberg », écrivait-il à l'abbé d'Olivet, de Vienne, le 10 mai 1728. « Si vous pouvez m'envoyer deux exemplaires des *Conseils* de Mme de Lambert et deux autres des *Eloges* du czar et de M. Newton, vous me ferez plaisir. Je voudrois leur faire voir ces ouvrages et je serois bien aise de leur donner bonne opinion de notre France. » — Il eut une spirituelle répartie sur la simplicité de la maison de chasse où logeait l'empereur Charles VI. Étant à Laxembourg, dans la salle où dînait l'empereur, le comte de Kinsky lui dit : « Vous, monsieur, qui venez de France et avez vu Versailles, vous êtes bien étonné de voir l'empereur si mal logé. — Monsieur, répondit-il, *je ne suis pas fâché de voir un pays où les sujets sont mieux logés que le maître*. Effectivement, les palais de Vienne et de Laxembourg sont vilains, et ceux des principaux seigneurs sont beaux. »

Montesquieu garda bon souvenir de son séjour à Vienne. « Les Allemands sont de bonnes gens, nous dit son journal. Ils paroissent d'abord sauvages et fiers. Il faut les comparer aux éléphants qui paroissent d'abord terribles. Ensuite on les caresse, ils s'adoucissent. On les flatte, on met la main sur leur trompe et on monte dessus... Bonneval, par la seule force de son esprit, n'a-t-il pas été dans cette cour-là le maître despotique? »

Bonneval, dont il est ici question, est ce gentilhomme limousin passé au service de l'Autriche, qui contribua à la victoire de Peterwardein sur les Turcs en 1716, fut créé lieutenant général et devint le favori du prince Eugène. Brouillé depuis avec son protecteur, il avait dû quitter Vienne et s'était réfugié à Venise, en attendant qu'il passât aux Turcs, changeât de foi et devînt le pacha de Bonneval. Montesquieu fréquenta beaucoup le futur pacha à Venise et prit grand plaisir à sa conversation. « Bonneval prétend devoir sa fortune non au prince Eugène, mais au prince de Salm, qui étoit pour lors à la tête des affaires de l'empereur, et qui avoit obligation à sa famille. » A défaut de documents précis, le biographe de Montesquieu, M. Vian, suppose que l'aventureux général entretenait le président de ses prouesses et des batailles auxquelles il avait pris part. Certes il lui parlait de bien autres choses encore. Jugez plutôt. « J'ai vu une machine très ingénieuse avec laquelle

M. de Bonneval prétend curer le lit des rivières, faire des canaux et nettoyer les ports. Il l'applique sur un bateau plat. Ce sont plusieurs arbres cannelés et à vis... Ce qu'il n'a pas voulu me laisser voir, c'est la manière dont, en tournant la manivelle, il fait que toutes ces vis descendent et montent. Il prétend faire des puits sans que l'eau empêche... Il croit que les hommes ont gâté les rivières, parce que, ne songeant qu'à prévenir les inondations, ils ont toujours songé à élever le bord des rivières au lieu de creuser le lit. » — « J'ai vu à Bonneval deux machines. L'une d'une pompe aspirante ou foulante, dont le principe du mouvement est un moulin à vent, etc... » — « Bonneval dit que connoissant que les gros canons opéroient seuls en mer, il voudroit faire les vaisseaux de la même grandeur que ceux à trois ponts, mais de n'en mettre que deux, et d'augmenter le canon en retranchant le bois... Le général de Bonneval pense que nous pourrions facilement refaire la guerre en Italie; qu'il ne faut pas passer par Suze, mais par le marquisat de Saluces, avec une armée supérieure, avec des vivres, pour aller jusque sur l'État de Gênes... J'ai ouï dire au général de Bonneval que les Allemands, soldats et officiers, vont au feu comme on va à la Grève, mais que quand ils y sont, il est facile de les y maintenir. Ce sont de petits génies, qui se maintiennent par l'obéissance. Ils voient que le feu n'est pas si à craindre, ils s'y tiennent. »

En quittant Bonneval, le président rencontrait Law, le fameux Law, réfugié aussi à Venise après la chute de son système. « Le 29 août 1728, je vis à Venise M. Law. Il me parla beaucoup de son système, mais seulement des commencements : comment sa banque avoit étonné le public; comment le duc de Noailles fut le premier qui pensa au Mississipi... M. Law croit que les cinq grosses fermes portées à un certain point suffiroient seules pour tribut unique en France, et qu'il faudroit changer les tributs particuliers en tributs généraux. Il prétend que la chute de son système est venue de la garde qu'on lui donna, de son arrêt (qui partageoit les billets) que l'on révoqua... Il dit que sa compagnie avoit plus de 100 millions de revenu... C'est un homme captieux, qui a du raisonnement, et dont toute la force est de tâcher de tourner votre réponse contre vous en y trouvant quelque inconvénient; d'ailleurs plus amoureux de ses idées que de son argent. » L'habile et séduisant financier n'était pas parvenu à convaincre et à ramener l'auteur des *Lettres persanes*. Vingt ans après cette conversation, en effet, l'interlocuteur de Law reprenait contre le prestigieux ministre ses anciens griefs, et lui reprochait, dans l'*Esprit des lois*, d'avoir, par son ignorance et sa témérité, par ses innovations chimériques, boule-

versé la fortune publique et risqué de dissoudre la monarchie.

Montesquieu connut à Venise l'abbé Conti, qui lui fit les honneurs de la ville; la signora Conti, belle comme le jour; M. Law; le comte de Bonneval, qui ne le quitta pas, pour ainsi dire; mais il est une personne, assurément, qu'il n'y a jamais rencontrée, c'est lord Chesterfield, malgré ce qu'en ont dit, après Diderot, et M. Villemain et M. Vian. — Quoi? Le président n'est pas arrivé à Venise avec lord Chesterfield, comme le rapportent ses biographes? Non. Consultez à ce sujet le journal authentique de Montesquieu. Mais que devient alors le bon tour joué par lord Chesterfield à son compagnon de voyage? cette mystification classique racontée par Diderot à Mlle Voland? la peur de Montesquieu, qui se croit suspect au Conseil des Dix, et qui jette au feu ou noie dans le canal ses notes sur l'inquisition vénitienne et tous ses papiers compromettants? Ce bon tour n'a jamais été joué pour une foule de bonnes raisons, dont la première est que nous avons les Notes du président sur Venise, et la seconde que lord Chesterfield ne s'y trouvait pas avec lui. Lord Chesterfield était alors ambassadeur d'Angleterre en Hollande; et c'est en Hollande, l'année suivante, que se lièrent les deux amis. S'il fallait d'autres arguments pour réfuter cette légende, les papiers que nous avons sous les yeux nous les fourniraient. Montesquieu, dit-on, aurait eu peur du mystérieux Conseil des Dix. Mais voici ce qu'il en pensait au contraire, au mois d'août 1728 : « Le redoutable Conseil des Dix n'est pas le redoutable Conseil des Dix... Ses lois ne sont pas observées. » Quant à l'inquisition vénitienne, contre laquelle il aurait lancé des traits si hardis, voici ce qu'il en disait à la même époque : « Il n'y a que les fous qui soient mis à l'inquisition à Venise. » Où découvrir là-dedans le moindre prétexte aux prétendues alarmes du président, à son départ précipité, aux regrets qu'il éprouva par la suite d'avoir brûlé ses manuscrits? Grâce à Dieu, le manuscrit existe, il est imprimé à l'heure qu'il est. Montesquieu ne l'a ni brûlé ni jeté à l'eau; il y a même ajouté de piquantes notes sur les États de Venise, Padoue, Vérone, ainsi que sur les autres États de l'Italie.

La veine satirique des *Lettres persanes* perce et reparaît dans le journal de Montesquieu quand il nous peint certains Etats de ce musée d'Etats minuscules. « Etats du prince de Massa et Carrara. C'est le plus petit de tous les souverains, et ses sujets sont les plus brutaux et les plus mal policés de tous les peuples. J'y ai couché une nuit, et je n'y ai vu personne, hommes, femmes et enfants, qui ne fût d'une grossièreté sans exemple. Pour le prince, il a un vieux carrosse doré, qu'il fait traîner par quelques miséra-

bles chevaux dans son village, avec deux gardes et une pique à la romaine, comme ont les princes qui paroissent sur nos théâtres. J'aimerois mieux être un bon capitaine d'infanterie au service du roi de France ou d'Espagne, qu'un si misérable prince. C'est dans ses Etats que se trouve le beau marbre blanc de Carrare. »

Notre voyageur n'est pas beaucoup plus favorable à la république de Gênes. Là s'élèvent de beaux palais; mais ceux qui les habitent sont avares et insociables. Ce ne sont tous que des *mercadans*. « J'ai été huit jours à Gênes, — écrit-il à une dame de ses amies, — et je m'y suis ennuyé à la mort : c'est la Narbonne de l'Italie. » Il avait failli d'ailleurs y être étouffé par la foule, qui se pressait au palais du doge à l'occasion d'un succès remporté sur les Turcs. « Cette victoire pensa me coûter très cher. » Aussi la mauvaise humeur lui inspira-t-elle, le jour de son départ, quelques-uns des rares vers qu'il ait composés, et qui n'en font pas désirer d'autres.

Adieu, Gênes détestable,
Adieu, séjour de Plutus;
Si le ciel m'est favorable,
Je ne vous reverrai plus.

. . . .

Adieu, superbes palais,
Où l'ennemi de préférence
A choisi sa résidence :
Je vous quitte pour jamais!

Florence et Rome lui plurent et le retinrent davantage. Arrivé à Florence le 1er décembre 1728, il n'en repartait pour Rome que le 15 janvier 1729. Il était à Rome le 19, et y séjourna trois mois. — A Florence, M. de Bezenval, qui se disait le chef de la république de Soleure; à Rome, le cardinal Alberoni, le mirent au courant, l'un des affaires de la Suisse, l'autre des affaires de l'Espagne. Disgracié par Philippe V, Alberoni s'était retiré à Rome et y supportait assez mal le regret de son pouvoir perdu. Montesquieu l'y trouva bourru, inquiet, mécontent, — du reste, toujours plein de lui-même et fort entêté des projets qu'il avait conçus. « Le cardinal Alberoni, peu poli, brusque. Comme il maltraite ses domestiques, ils n'osent pas seulement faire l'*ambasciata*. Cela lui a fait tort. De plus, il n'a que quatre ou cinq conversations : la guerre d'Italie, la cour de France, son affaire d'Espagne. Après cela on le sait tout entier. » — « J'ai vu, ce 5 mars, le cardinal Alberoni, à sa maison de campagne et j'y ai été avec le P. Cerati. Nous avons beaucoup parlé de l'Espagne. Il dit qu'il étoit convenu avec le roi de Suède

de faire la descente en Angleterre..., qu'il auroit perdu les Anglais avec une escadre de cinq ou six vaisseaux dans les Indes, qui courroient sur leurs vaisseaux marchands; avec des vaisseaux sur les côtes de l'Océan, de la Méditerranée. Il ajoute que, si le roi avoit voulu attendre cinq ou six ans, il auroit bien embrouillé le Régent et le roi Georges; qu'il auroit eu cinquante vaisseaux de ligne et Forbin, avec cinquante officiers, pour les commander. »

Montesquieu était arrivé à Rome sous le pontificat du pape Benoît XIII. Il est assez dur, dans ses Notes, à l'égard du Pape et de son gouvernement. Il n'aurait pas écrit, je crois, ce qu'un autre président, homme d'esprit comme lui, le président de Brosses, écrira quelques années plus tard à Voltaire : « J'aime les papes, J'ai vécu près d'un an à Rome : je n'ai pas trouvé de séjour plus doux, plus libre, de gouvernement plus modéré. » Il y signale, au contraire, plus d'un vice et plus d'un abus. La ville pontificale lui paraît, sous Benoît XIII, « aussi triste que sainte. » La campagne autour est presque déserte : il n'y a ni arbres ni maisons. Peu de commerce et d'industrie. Le pouvoir est livré à des gens qui ne font que passer et ne cherchent dans les hautes charges qu'une occasion de s'enrichir. « Chacun est là comme dans une hôtellerie, qu'on fait accommoder pour le temps qu'on y doit demeurer. » Quant au peuple, il est indifférent et ne se soucie de rien de ce qui peut arriver. Sa paresse est entretenue par les aumônes et les hôpitaux. De là résulte « que tout le monde est à son aise, excepté ceux qui travaillent, excepté ceux qui ont des terres, excepté ceux qui font le commerce ».

Le respect sincère que le philosophe de La Brède a pour le christianisme; la reconnaissance avec laquelle il en accepte et en publie hautement les bienfaits; la déférence même qu'il éprouve et qu'il témoigne à l'égard du vicaire du Christ, ne lui ferment pas les yeux sur les côtés faibles ou défectueux du régime et de l'administration politique. Mais la religion et l'Eglise restent en dehors et au-dessus de ses remarques ou de ses épigrammes [1].

Nous nous contentons d'indiquer et de recommander au lecteur les *Notes de voyage* relatives au Milanais, aux Etats du roi de Sardaigne. Montesquieu n'y traite pas aussi lestement que de

[1] Montesquieu a dit du christianisme : « Les principes du christianisme, bien gravés dans le cœur, seroient infiniment plus forts que ce faux honneur des monarchies, ces vertus humaines des républiques et cette crainte servile des Etats despotiques. » (*Esprit des lois*, l. XXIV, ch. VI.) — Et plus loin : « Si je pouvois un moment cesser de penser *que je suis chrétien*, je ne pourrois m'empêcher de mettre la destruction de la secte stoïque au nombre des malheurs du genre humain. » (*Ibid.*, l. XXIV, ch. X.)

Brosses *ce petit faquin* de lac Majeur, « qui s'avise de singer l'Océan et d'avoir des tempêtes », — bien qu'un vent horrible et une pluie battante le retiennent toute une journée sur ses bords. Il est ravi de la fraîcheur des îles Borromées, et quitte avec peine ces lieux enchantés. « Tous les contrastes nous frappent, parce que les choses en opposition se relèvent toutes les deux. Le lac Majeur, *il lago Maggiore*, est une petite mer dont les bords ne montrent rien que de sauvage. A 15 milles dans le lac sont deux îles d'un quart de lieue de tour, qu'on appelle *les Borromées*, qui sont, à mon avis, le séjour du monde le plus enchanté. L'âme est étonnée de ce contraste romanesque, de rappeler avec plaisir les merveilles des romans où, après avoir passé par des rochers et des pays arides, on se trouve dans un lieu fait par les fées. » En revanche, la cour de Turin lui agrée peu. — Mais nous avons hâte d'arriver à la partie la plus neuve de son journal, aux pages qui nous révèlent un Montesquieu peu connu, quoique deviné et entrevu certainement, nous voulons dire un amateur, un juge éclairé des arts du dessin, un Montesquieu *critique d'art*.

III

Critique d'art, l'auteur de l'*Esprit des lois?* Oui. — Ne le savait-on pas déjà par les pages posthumes de son *Essai sur le goût?* En 1881, un correspondant de l'Institut, M. Ch. Marionneau, lisait, aux réunions de la Sorbonne, un travail fort remarqué sur *Montesquieu critique d'art*. Mais ce travail ne s'appuyait guère que sur les fragments imparfaits, sur les réflexions incomplètes et les rapprochements hasardés de cet *Essai*, où la fantaisie semble parfois se jouer autour de la raison [1]. Ce n'est que dans ses Notes sur l'Italie, ignorées jusqu'à ce jour de ses plus fervents admirateurs, que Montesquieu nous livre à pleines mains le trésor de ses connaissances et de ses études artistiques.

« Depuis que je suis en Italie, écrivait-il de Florence, au mois de décembre 1728, j'ai ouvert les yeux sur les arts, *dont je n'avois absolument aucune idée.* » Dès qu'au sortir de Laybach et de Goritz, il eut touché le sol de Venise, qu'il eut vu la ville des doges et les États qui en dépendaient, il fut émerveillé des ouvrages qui s'offraient à lui dans les palais, dans les églises et sur

[1] L'*Essai sur le goût,* publié dans l'*Encyclopédie* en 1775, parut dans les *Œuvres posthumes* de Montesquieu en 1783. — On lit dans l'*Encyclopédie,* à l'article *Goût :* « Ce fragment a été trouvé imparfait dans ses papiers. L'auteur n'a pas eu le temps d'y mettre la dernière main. »

les places publiques. Il apercevait sur le Grand Canal, la maison des Grimani, et de l'autre côté la maison Tiepolo, beaux édifices élevés par les architectes Palladio et Sansovino. La place Saint-Marc s'étendait le long des lagunes, « ayant d'un côté les Procuraties Vieilles, de l'autre les Procuraties Neuves : les neuves commencées en 1583, sur les dessins de Vincent Scamozzi ». Dans la sacristie de l'église Saint-Marc, « des peintures à la mosaïque, du dessin de Titien; dans le réfectoire de l'église des Bénédictins, à Saint-Georges, île près le Zecca, le tableau des *Noces de Cana* de Paul Véronèse, qu'on dit être le plus beau qui soit à Venise et qu'on dit que Louis XIV a voulu acheter fort cher; sans citer les marbres de prix et les colonnes tirées de l'archipel et de Constantinople ». On s'est étonné qu'il ait omis le nom du Tintoret dans son *Essai sur le goût* : mais il ne l'a pas omis dans ses Notes. « Le Palma et souvent Tintoret ont des attitudes forcées. » — Vicence, patrie de Palladio, déployait fièrement à sa vue le vieux palais que Palladio a restauré. « Il l'a laissé tel qu'il étoit, mais il a fait tout autour une façade magnifique avec une grande galerie; de manière que, sans rien gâter du vieux bâtiment et sans en faire un neuf pastiche, il a fait une des belles choses qu'il y ait... Le bâtiment est entre deux places et n'est formé que par de gros pilastres, qui ont, aux deux côtés, deux colonnes chaque : ce qui fait quatre. Il y a dix pas d'un pilastre à l'autre, etc. » A Milan, la *Cène* de Léonard de Vinci, « l'un des plus beaux tableaux du monde », lui donnait le sentiment d'un art supérieur et l'initiait à la grande peinture. Chaque ville était une exposition ouverte à sa curiosité et à son étude.

Où trouver rien de pareil en France, de 1715 à 1730? La première exposition de peinture à Paris, — le premier Salon, — date de 1737; et le nombre des exposants y fut sans doute assez restreint, puisque, dès 1745, il fut résolu qu'il n'y aurait plus de Salon que tous les deux ans. Le *Mercure* se contentait d'enregistrer le nom des peintres et le sujet de leurs tableaux, en y joignant discrètement quelques mots d'éloge : et c'était tout. Donc, ni musées ni Salons périodiques sous la Régence : rien qui mît le public en contact avec les œuvres des maîtres anciens ou modernes. Comment un homme du monde, un magistrat tel que Montesquieu, aurait-il pu se former alors à l'intelligence des beaux-arts? Le Bordeaux de 1720 ne renfermait guère en ses monuments de belles statues ni de belles toiles. Si ses comptoirs étaient nombreux, ses œuvres d'art étaient fort rares. M. Ch. Marionneau en a récemment dressé l'inventaire, qui n'est pas long. Le château de La Brède dans ses tours féodales ne connaissait pas ce luxe-là : de sorte que l'au-

teur des *Lettres persanes*, le président à mortier du parlement de Bordeaux, si versé dans les sciences physiques, la jurisprudence et l'histoire, était, — ainsi que ses compatriotes, — tout à fait étranger à l'esthétique.

C'est à Venise, à Florence, à Rome que se fit l'éducation artistique de Montesquieu. En prenant le costume et les usages des Médicis, sur les bords de l'Arno, le président prit du même coup leurs dispositions pour les plaisirs délicats de l'ordre, de la symétrie et du beau [1]. Un soir de pluie qu'il se retirait à pied, suivant la coutume de Florence, tenant d'une main la petite lanterne où vacillait un bout de bougie, et de l'autre un parapluie bien ciré : « Messieurs, dit-il, voilà comme se retiroit le grand Cosme, quand il venoit de chez sa voisine. » Il s'éprit aussi, comme le grand Cosme, des chefs-d'œuvre de cette terre privilégiée. Il voulut entrer dans l'intimité des maîtres qui les avaient produits, se rendre compte de leurs procédés, de leurs secrets, et déchiffrer à loisir cette langue nouvelle pour lui.

Le matin, il se mettait en route pour visiter les chapelles, les couvents, les bibliothèques, les galeries des grands seigneurs : il s'informait de la valeur, de l'origine et de l'authenticité des statues ou des tableaux; se renseignait sur l'histoire des peintres, des architectes et des sculpteurs; et le soir, il confiait à son journal, comme un butin, toutes les notions qu'il avait récoltées. « J'ai vu la galerie du commandeur Gaddi : quelques tableaux, mais presque tous copiés; plusieurs petites statues antiques... J'ai vu aussi la maison Niccolini. Il y a plusieurs beaux tableaux, entre autres un de Léonard de Vinci, qui est un portrait, derrière lequel est un paysage admirable... J'ai vu les tableaux du palais Pitti. L'appartement à droite est peint par Pierre de Cortone. Celui qui est à gauche est plein des tableaux des premiers maîtres de toute espèce; mais le tableau qui m'a paru le plus admirable, c'est une *Vierge* de Raphaël, qui efface à mon gré tout ce que j'ai vu de vierges. Vous y avez quantité de tableaux d'André del Sarto, du Titien, du Corrège, du Carrache, du Parmesan, du Guerchin, de Rubens, et d'une infinité d'autres auteurs. » — « Il est sorti de Florence, de tous temps, de grands hommes et de grands génies. C'est eux qui ont contribué, plus qu'aucune autre ville de l'Italie, au renouvellement des arts. Cimabue et Giotto commencèrent à faire revivre la sculpture et la peinture; et ce furent les sénats de Venise et de Florence qui appelèrent les ouvriers grecs : et il y a cela d'extraor-

[1] Voy. Montesquieu, *Essai sur le goût*. « Des plaisirs de l'ordre; des plaisirs de la symétrie. Les sources du beau sont en nous-mêmes, etc. »

dinaire, c'est qu'à Florence, l'architecture gothique est d'un meilleur goût qu'ailleurs. Le Dôme et *Santa Maria Novella* sont de très belles églises, quoique dans le goût gothique. Elles ont un air de simplicité et de grandeur que les bâtiments gothiques n'ont pas[1]. Il falloit que ces grands génies fussent supérieurs à l'art de ce temps-là. Aussi Michel-Ange appeloit-il *Santa Maria Novella* son épouse, et avoit-il un grand respect pour l'église du Dôme. »

Florence était à ce moment-là dépouillée par les riches Anglais de tout ce qu'elle consentait à céder des chefs-d'œuvre de la Renaissance. Portraits, desseins, orfèvreries, tout semblait bon à transporter des bords de l'Arno aux bords de la Tamise. Mais peut-être, dans ces marchés, l'Italie perdait-elle moins qu'elle n'en avait l'air. Elle se débarrassait à prix d'or d'œuvres médiocres et de copies, qu'elle présentait comme des originaux ou des pièces incomparables aux Anglais opulents et crédules. C'étaient « des connaisseurs qui vendoient à des gens qui ne l'étoient pas » : et les Mécènes anglo-saxons étaient le plus souvent dupes de cet habile brocantage. Le châtelain de La Brède, lui, ne se fût pas laissé prendre au piège. Son flair de Gascon et d'homme de goût le mettait à l'abri de pareilles méprises. Il était en garde contre les fausses attributions et les prétendues merveilles dont la finesse italienne amusait l'ignorance et la naïveté des voyageurs : il n'acceptait pas aveuglément pour des Titien, des Corrège ou des Raphaël, toutes les toiles qu'on baptisait de ces grands noms; et plus éclairé et mieux informé de jour en jour, il se familiarisait, au contraire, avec le caractère et la physionomie des vrais modèles.

Rome, — cette « métropole de l'univers », — fut l'école où Montesquieu s'approcha le plus près des modèles et conçut la plus haute idée du but et des procédés de l'art. Il contempla, comme Montaigne, avec un respect ému « les membres dévisagés » de la Rome antique et les radieux monuments de la nouvelle : le Colisée et le Vatican, le Panthéon d'Agrippa et la basilique de Saint-Pierre. Assurément, la majesté du peuple romain, dont parle tant Tite-Live, lui parut « fort avilie »; mais, à défaut des vertus guerrières, il goûtait en lui des talents que ne soupçonnaient guère les contemporains de Scipion et de Marius. Les grands seigneurs et les cardinaux du dix-huitième siècle n'étaient pas seulement de souples diplomates ou d'habiles théologiens, ils aimaient

[1] Montesquieu a dit ailleurs : « Un bâtiment d'ordre gothique est une espèce d'énigme pour l'œil qui le voit, et l'âme est embarrassée comme quand on lui présente un poème obscur. L'architecture gothique paroît très variée, mais la confusion des ornements fatigue... » (Voy. *Essai sur le goût.*)

encore et distinguaient les belles choses. Le cardinal Alessandro Albani faisait au président les honneurs de sa collection de statues, d'urnes et de médaillons. « Il a des urnes de porphyre si bien travaillées en dehors et en dedans que l'on voit bien que les anciens avoient une trempe particulière... » Le cardinal possédait même des statues égyptiennes. Les palais du duc Strozzi et du prince Giustiniani contenaient, avec un choix de camées, des tableaux des écoles vénitienne, lombarde et florentine. Les jardins de la villa Médicis étaient peuplés de bustes et de bas-reliefs antiques; et le petit palais Farnèse étalait dans ses galeries les peintures de Raphaël. Enfin, le Vatican, capitole de la Rome chrétienne, réunissait et résumait en quelque sorte, dans un harmonieux ensemble, les chefs-d'œuvre de Bramante, de Michel-Ange, de Raphaël et de Jules Romain.

Michel-Ange et Raphaël! voilà les deux génies qu'admire Montesquieu et vers lesquels il revient sans cesse. « Michel-Ange est le maître pour donner de la noblesse à tous ses sujets... Rien ne surpasse la fresque du *Jugement dernier* dans la chapelle Sixtine. Il n'y a point d'ouvrage où il n'ait mis quelque chose de noble : on trouve du grand dans ses ébauches mêmes, comme dans ces vers que Virgile n'a pas finis. » Michel-Ange étonne son esprit par la majesté, la force, « la grande manière » de ses peintures : mais Raphaël a toutes ses tendresses. « Les *Loges* de Raphaël, s'écrie-t-il, ouvrage divin! quelle correction de dessin! quelle beauté! quel naturel! ce n'est point de la peinture, c'est la nature même... Il semble que Dieu se sert de la main de Raphaël pour créer. » Et ailleurs : « Raphaël est admirable; *il imite la nature.* »

L'art pour Montesquieu consisterait-il donc seulement dans l'imitation de la nature? Non : le philosophe va plus loin. L'art n'est pas pour lui une simple imitation, mais une invention, une découverte. L'art ne consiste pas, selon lui, à imiter le plus exactement possible la nature que nous voyons; mais à nous découvrir celle que nous ne voyons pas, celle qui se cache et se dérobe à nos yeux. « L'art vient à notre secours et *nous découvre la nature qui se cache elle-même.* Nous aimons l'art, et nous l'aimons mieux que la nature, c'est-à-dire la nature dérobée à nos yeux... » Si brillants en effet que soient les spectacles offerts tous les jours à notre vue, nous pouvons en concevoir, en rêver de plus brillants encore. « Dans les villes, notre vue est bornée par des maisons; dans les campagnes, elle l'est par mille obstacles. » Nous sommes entravés, bornés, arrêtés de tous les côtés. Or notre âme « fuit les bornes et elle voudroit, pour ainsi dire, étendre la sphère de sa présence ». Elle voudrait embrasser une vaste étendue de paysage

et reculer l'horizon qui l'enserre; elle voudrait dominer les maisons qui lui cachent la ville et parcourir d'un seul regard les monuments, les costumes, tout ce qui distingue cette cité; elle voudrait, sous les dehors du visage, pénétrer et saisir la passion qui s'agite en ce cœur fermé. Ce qu'elle entrevoit confusément, imparfaitement de l'homme et de la nature lui fait deviner et désirer quelque chose au delà, d'autres anneaux de cette chaîne, « où chaque idée en précède une et en suit une autre », où chaque objet est lié à un objet à la fois divers et semblable. Ce désir vague du mieux, de l'au-delà, du *je ne sais quoi*, qu'éprouve tout homme, à certaines heures de la vie, c'est l'art qui le satisfait. L'art agrandit, il achève, il dévoile pour nous la nature que nos organes n'atteignent jamais complètement. Il ne la prend « que là où elle est belle, là où la vue peut se porter au loin, là où elle est variée, là où elle peut être vue avec plaisir ». Son triomphe est d'éveiller dans l'âme, par les moyens les plus simples, cette surprise délicieuse qu'éveillent en nous Raphaël et Virgile, à mesure que l'on regarde, que l'on médite et que l'on comprend mieux leurs ouvrages.

La simplicité des moyens au service de la vérité et de la nature, tel est pour Montesquieu le mérite suprême de Raphaël. « Les peintures de Raphaël, qui sont comme des figures vraies, ne font d'abord que l'effet du vrai... Il ne met pas ses personnages dans une attitude contrainte pour faire porter des ombres sur la figure et produire par art le clair-obscur. L'excellence de Raphaël, c'est qu'il est presque le seul de tous les peintres qui ne soit pas maniéré. Voyez dans les peintures des *Loges* la noble simplicité des héros de l'Ancien Testament (il ne met rien que de simple : aucun ornement affecté et qui sente nos propres mœurs); la majesté avec laquelle Dieu paraît dans toutes les actions de la création; l'expression dans les figures, telle qu'elle doit être. » Jules Romain est loin d'avoir la même douceur et la même grâce. La fameuse *Bataille de Constantin*, peinte par Jules Romain, au Vatican, n'a pas ce *naturel* qui plaît dans les ouvrages de son maître. « Constantin, qui est un peu dans l'éloignement, est trop grand et sur un trop grand cheval pour la perspective. »

En sculpture, ainsi qu'en peinture, il était contre l'affecté, le contourné, le maniéré, tout ce qui sentait la mode du dix-huitième siècle. De là cette sentence sévère rendue contre deux artistes fameux du siècle précédent : « Le Bernin et Pierre de Cortone ont gâté l'École romaine. » Il goûtait peu, d'un autre côté, les peintres ou les architectes antérieurs à la Renaissance, les primitifs, les précurseurs, tels que Cimabue et Giotto, qui donnèrent pourtant, dit Vasari, « les premières lumières à la peinture ». A Pise, les

fresques du Campo Santo le laissent froid. « On y voit bien à plein, dit-il, le mauvais goût de ce temps-là. » Trop d'imaginations bizarres ! C'est une confusion singulière d'anges, de reines, de prélats, de papes, mais dans ce chaos il ne distingue point de peintre. Il avoue seulement que les fresques de Giotto « paroissent être un peu d'un meilleur goût que les autres ». Il n'eût pas compris davantage les peintures qui décorent les murs et la voûte de l'église ogivale d'Assise. Le président n'était pas assez avancé dans l'histoire de l'art pour deviner dans l'église gothique de Cimabue et de Giotto un premier essai de la chapelle Sixtine.

Mal préparé à comprendre un Cimabue et un Orcagna, il appréciait du moins avec tact et discernement les artistes du seizième et du dix-septième siècle. Rien d'étranger à l'art, rien de factice et de *littéraire* dans les jugements qu'il porte sur la chapelle Sixtine, sur la basilique de Saint-Pierre ou les Chambres du Vatican. Il reçoit l'impression directe des choses et juge chaque forme de l'art d'après les ressources qui lui sont propres et les règles spéciales qui la gouvernent. Il s'est muni à cet égard d'une éducation solide et appropriée. Le sculpteur Bouchardon, qui avait eu le grand prix de Rome en 1722, l'a guidé dans les galeries de la villa Borghèse et l'a mis au courant des conditions essentielles de la statuaire. Le P. Vitri lui a expliqué l'art de mouler des médailles et de distinguer celles qui sont retouchées. Il a étudié avec les hommes du métier la mosaïque et la peinture. De là les termes significatifs, les considérations pratiques et judicieuses, les vues à la fois larges et précises de ses jugements esthétiques. On sent que l'écrivain est initié à la technique des beaux-arts. « Ce sont les reflets qui font saillir les corps, et la science du peintre consiste à disposer les choses de façon que les lumières, les ombres, les reflets, produisent l'effet désiré... Lorsque la lumière vient du dedans d'une chambre, par le moyen de quelque corps lumineux, les objets les plus éclairés seront les plus éloignés de l'œil, et, à mesure qu'ils seront plus obscurs, ils paraîtront plus près; et c'est précisément le contraire de ce qui arrive dans le cours ordinaire des choses, c'est-à-dire lorsque la lumière vient du soleil. On voit un bel exemple dans les salles du Vatican, où Raphaël a peint saint Pierre délivré de ses liens : car les barreaux de la prison plus noirs paroissent être les plus près, et fort éloignés des anges qui éclairent le tout. C'est que la dégradation y est admirablement observée. On voit quatre lumières : celle de l'ange, celle d'un autre ange à côté, celle de la lune, celle d'un flambeau. Cependant il n'y a aucune erreur. *Lo sbattimento*, ou l'ombre causée par les pieds et les jambes des figures, et qui paroît sur le

fond, est d'autant plus large que le corps est plus près, parce qu'on le voit sur un plus grand angle. » — « Je me méfie toujours de la *vaghezza :* elle est aux dépens de la force; elle n'est telle que parce qu'elle fait ressembler les corps peints à ceux que nous voyons dans le lointain : plus clairs, parce qu'ils sont plus faibles; enfin, elle est aux dépens du clair-obscur, c'est-à-dire des grandes ombres et des grandes lumières... *Règle générale.* — Les choses que nous voyons de près nous font voir des clairs forts et des ombres fortes, et les couleurs conservent leur nature et paraissent plus foncées. Les choses que nous voyons de loin nous paraissent d'une couleur plus claire, parce qu'il y a beaucoup d'air de traversé. » Montesquieu entre dans les détails de l'exécution; il étudie ce qu'on nomme aujourd'hui *les valeurs*, c'est-à-dire la quantité de clair ou de sombre qui se trouve contenue dans un ton; il cherche le secret d'exprimer par la couleur la figure et le sens des choses, et de rendre ainsi l'invisible par le visible.

Lorsque le président de Brosses fit son voyage en Italie, dix ans juste après le président de Montesquieu, en 1739, « il trouva les élèves de notre Académie de peinture occupés à copier, au Vatican, les tableaux de Raphaël, et il n'en fut pas satisfait du tout. Leur dessin lui parut correct, le contour exact : mais il n'y retrouva pas, disait-il, ce feu ni ce trait hardi des originaux. « Outre ceci, ils les défigurent de plus en plus par un maudit coloris plâtreux à la françoise. » Il regrettait cette négligence de notre école de peinture à l'égard du coloris, tout en rendant justice aux ordonnances sévères de Le Brun, de Jouvenet et de Bourdon. Mais « nos François sont si mauvais coloristes! [1] » Montesquieu, dans ses Notes du mois de septembre 1828, leur adressait le même reproche. « Les Français ont d'assez belles expressions des passions dans les visages, mais *leur coloris est faible.* » Nos peintres du dix-septième siècle savent composer sans doute, ordonner et répartir un sujet à la façon d'un beau poème. Ils sont plus chrétiens ou plus philosophes que les Corrège, les Titien et les Véronèse. Il y a plus de pensée et de réflexion dans leur œuvre : mais il n'y a pas ce rayonnement, cet éblouissement, cette magie des peintures de la Renaissance. Auprès des splendeurs de l'art italien, de cette lumière partout répandue, du coloris éclatant d'un Titien ou de l'exquise et sereine transparence d'un Raphaël, les compositions de Lesueur et de Le Brun lui semblaient bien pâles et « comme peintes à la craie ».

[1] Voy. Sainte-Beuve, *Causeries.* — Cf. *Lettres sur l'Italie* du président de Brosses, publiées par M. Colomb en 1836.

Tout en s'initiant aux divers moyens d'expression, aux procédés variés de l'ébauchoir, de la palette et du pinceau; tout en s'élevant aux lois générales qui dominent les différents arts, Montesquieu ne confondait pas l'art lui-même avec ses procédés ou avec ses lois. Il a dit dans son *Essai sur le goût :* « Tous les ouvrages de l'art ont des règles générales qu'il ne faut pas perdre de vue. Mais comme les lois sont toujours justes dans leur être général et presque toujours injustes dans l'application, de même les règles, toujours vraies dans la théorie, peuvent être fausses dans l'hypothèse. Les peintres et les sculpteurs ont établi les proportions qu'il faut donner au corps humain et ont pris pour commune mesure la longueur de la face; mais il faut qu'ils violent à chaque instant les proportions, à cause des différentes attitudes dans lesquelles ils mettent les corps. Personne n'a jamais plus connu l'art que Michel-Ange : personne ne s'en est joué davantage... » Est-ce que l'*Apollon* du Belvédère ne pèche pas au point de vue de la régularité parfaite et du *canon* classique? Est-ce que Raphaël, dans l'*Ecole d'Athènes* ne change pas le centre de perspective par rapport à l'architecture et par rapport aux personnages? C'est qu'au-dessus des règles, des procédés et des exemples traditionnels, il y a les conditions mêmes de la vie, qui échappent à toutes les traditions et à toutes les règles. Et alors, c'en est fait de l'équilibre savant ou de l'habile opposition des couleurs, de la symétrie et du balancement des parties, des conventions reçues, des bienséances consacrées. « L'art donne les règles et le goût les exceptions : le goût nous découvre en quelles occasions l'art doit soumettre et en quelles occasions il doit être soumis. »

Par son goût ferme et délicat, par ses vues hautes, non moins que par son vif souci des détails, Montesquieu nous semble donc être, après Félibien et avant Diderot, un des créateurs et des maîtres de la critique d'art en France. Diderot, dans ses *Salons* si vantés, est un juge moins sûr et moins sérieux que l'illustre auteur de l'*Esprit des lois* dans ses Notes sur l'Italie. Quoiqu'il sente certainement et connaisse les principes des différents arts, Diderot reste avant tout dans ses *Salons* un lettré et un critique littéraire. « De la valeur littéraire d'une toile il fait l'infaillible mesure de sa valeur pittoresque. Ordonner une composition, une scène de mœurs, une scène pathétique, une scène de famille, tel est pour lui la fin et le tout de l'art. Le sujet, c'est ce qui le préoccupe. Juger des sujets, c'est sa partie; fournir des sujets aux peintres dans l'embarras, c'est devenu sa spécialité[1]. » Il songe, en appré-

[1] Voy. Brunetière, *les Salons de Diderot.* (Etudes critiques sur l'histoire de la littérature française. — 1 vol. 1882.)

ciant les tableaux à l'effet dramatique, à l'effet moral plus qu'au mérite intrinsèque, aux qualités propres, à la valeur esthétique de l'œuvre. Il ne pénètre pas assez dans le travail de l'ouvrier, dans l'agencement des lignes, la disposition des ombres et des clairs, la dégradation des teintes et l'association des couleurs, — dans tout ce qui traduit sur les corps les modulations des reflets, les vibrations de la lumière, la vie elle-même.

Que Montesquieu s'arrête, au contraire, dans le cabinet du palais Farnèse, « où les figures de clair-obscur ont tant de relief », il remarque que le peintre a tiré ses jours de bas en haut; que dans les tableaux où le jour vient de haut en bas les ombres sont disposées d'une autre façon : il insiste sur le modelé, sur la facture, sur les nuances du coloris. Voilà les remarques qu'il nous suggère, là où Diderot nous raconte des anecdotes. Il manquait à celui-ci d'avoir mieux étudié cet art italien dont le président, dans son voyage, avait acquis un sentiment si profond et si raisonné. Le langage de l'artiste n'est pas celui du poète ou de l'orateur. La peinture, la poésie et l'éloquence sont des genres distincts, dont la matière et les ressources ne se confondent pas. Diderot a souvent mêlé ces genres. Si Montesquieu les a rapprochés quelquefois et comparés les uns aux autres, il ne les a jamais transposés ni confondus arbitrairement.

La musique était très florissante en Italie au dix-huitième siècle. On y jouait, vers 1729, les opéras de Leo et de Scarlatti, en attendant ceux de Pergolèse et de Piccini, — tandis qu'en France, Rameau débutait à peine. Nobles, bourgeois, artisans, tous les Italiens raffolaient de l'opéra. Les gentilshommes de Florence s'étaient associés pour en avoir un. A Rome, la foule s'empressait aux trois théâtres. « Jusqu'au dernier bourgeois, tous ces gens sont *furieux de musique*, écrit Montesquieu, car le cordonnier et le tailleur est connoisseur. » Lui-même subit le charme et déclare « qu'il a bien pris goût à ces opéras italiens ». Il s'étonne que les Français en soient encore « aux anciens airs et aux opéras de Lulli ». Plus exigeants et mieux doués à cet égard, « les Italiens veulent toujours de nouvelle musique, leurs opéras sont toujours nouveaux ». Montesquieu entendit chanter la Turcotta à Florence, et, à Rome, Farsallino et Scalzi. Il était sensible à la grâce, à la douceur de leurs mélodies; mais autant il estimait la musique des Romains, autant il dédaignait et ravalait leurs danses. « Ils ont de très mauvaises danses, et ils en sont enchantés. Ils n'ont pas précisément d'idée juste de la danse : ils la confondent avec les sauts, et celui qui saute le plus haut leur plaît le plus. »

L'auteur des *Lettres persanes* ne néglige, on le voit, aucun

détail de mœurs; et son journal est une sorte de miroir où se succèdent les images les plus variées, — les multiples aspects de l'Italie au dix-huitième siècle. « Il y a beaucoup de gens qui payent les chevaux de poste, mais il y a peu de voyageurs », écrivait-il un jour dans une lettre à Mgr Cerati. On se figure aisément, après l'avoir lu, quel voyageur était ce magistrat homme de goût. Libre de toute idée préconçue et de toute opinion livresque, il se prêtait de bonne humeur à toutes les expériences, à toutes les occasions qui se présentaient sur sa route. Il étudiait à la fois et menait de front la politique, l'art, le commerce et l'industrie. Suivez-le, en sortant de Saint-Marc de Venise : il visite une manufacture de glaces, examine les fourneaux et la terre à pots, qu'il compare à celle de Saint-Gobain, il fait analyser une eau qui convertit, paraît-il, le fer en cuivre; il imagine un bateau pour aider au nettoiement des lagunes, et va causer, sa journée finie, avec Mme Cecilia Memo, nièce du doge, qui est une philosophe, ou avec M. Alessandro Marcello, « *omnis homo* pour les demi-talents » qui lui fait voir ses épigrammes latines. Tous les matériaux, tous les documents lui sont bons. Son goût n'a rien d'exclusif et se prend volontiers à tout ce qui en vaut la peine, fresques, dessins, tapisseries, pierreries, vases antiques, camées, boiseries sculptées. « Il y a une tapisserie sur les dessins de Raphaël, qui est une très belle chose. Elle a été achetée à l'inventaire du duc de Mantoue pour presque rien. J'ai vu une imitation de corde de cuivre à un escalier qui est très bien. J'ai vu, dans une église, un crucifix de bois, qui est un chef-d'œuvre, tant il y a de science. Les muscles y sont marqués à merveille; la mort y est exprimée... Le Christ a la bouche ouverte et semble parler en mourant. »

Lorsqu'on parcourt ses Notes, on passe sans transition d'un renseignement sur la mosaïque ou d'un portrait du pape Benoît XIII à des considérations économiques sur les chanvres et sur les soies de la ville de Bologne; d'une phrase sur la mollesse et les prétentions des Romains modernes à des remarques sur le Capitole et le temple de Jupiter. Les souvenirs de l'antiquité reviennent souvent sous sa plume. Le sentiment qu'il a des beautés antiques et des élégances modernes s'exprime sans peine et sans pompe, avec une promptitude et une négligence parfois heureuses. En voyage, comme en société, il aime à se tirer d'affaire « avec son esprit de tous les jours ». Cet esprit, en somme, est très pénétrant, très gai, très sensé, — d'une veine vraiment gasconne et gauloise. Des malices et des gaillardises se glissent, chez lui, entre deux réflexions sur les finances ou deux relevés de statistique. Il se divertit et s'amuse en s'instruisant : il se démêle avec une agréable

aisance au milieu de toutes les contradictions et de tous les contrastes, entre les misères et les grandeurs de ces petites cours et de ces petits Etats d'Italie.

Pour mettre le lecteur à même d'apprécier sans intermédiaire le journal du « voyageur philosophe », nous lui communiquons ici quelques bonnes feuilles du volume qui va paraître. Ce journal s'est enrichi de pensées, de souvenirs égarés ou disséminés dans d'autres papiers, et que les éditeurs rattachent, en un savant appendice, aux Notes même de Montesquieu. Politique, moraliste, critique d'art, l'auteur de l'*Esprit des Lois* s'y révèle à nous tout entier. Ces extraits, nous n'en doutons pas, donneront au lecteur un avant-goût du volume et l'engageront à y chercher dans leur intégrité les *Notes de voyage* que publient, avec un filial respect, les descendants de Montesquieu.

Th. Froment.

NOTES DE VOYAGE DE MONTESQUIEU

VOYAGE EN ITALIE (*Extraits*)

Venise. — Le premier coup d'œil de Venise est charmant, et je ne sache pas de ville où l'on aime mieux être, le premier jour, qu'à Venise, soit par la nouveauté du spectacle ou des plaisirs.

J'arrivai à Venise le 16 août. Sur le canal de la Giudecca, il y avait huit navires. Il y a, outre cela, six galéasses, dont quatre sont toujours en mer. Ils peuvent armer vingt galères, quoiqu'ils en aient beaucoup davantage.

Il n'y a guère de ville où il y ait plus de marbres qu'à Venise. Les Vénitiens ont pris Constantinople, et en ont emporté un très grand nombre de colonnes. Ils ont, de plus, eu la Grèce et l'Archipel immédiatement après les empereurs grecs, et ils en ont tiré tous les marbres qu'ils ont voulu.

Le peuple de Venise est le meilleur peuple du monde : il n'y a point de gardes au spectacle, et on n'y entend point de tumulte; on n'y voit point de rixes. Ils souffriront patiemment qu'un grand ne les paye point; et, s'ils vont trois fois chez un débiteur et qu'il leur dise que, s'ils reviennent, il leur fera donner des coups de bâton, ils prennent patience et ne reviennent plus. Il est vrai que,

si un grand a promis sa protection, il l'accordera, quelque chose qui en arrive.

Le redoutable Conseil des Dix n'est pas le redoutable Conseil des Dix : un noble, qui laisse prendre par peur une place imprenable dans la Morée, n'a été condamné qu'à la prison, et on le ballotte tous les ans pour sa grâce. Ses lois ne sont plus observées : car, si un homme chagrin, qui se trouve en place, les fait exécuter, le parent ou le souffrant lui-même qui est élu après lui, s'en venge d'abord. Le mal est donc dans le changement perpétuel, dans les places, qui se ballottent tous les seize mois.

A Venise, on ne vous demande ni voitures, ni domestiques, ni habits : du linge blanc vous met au rang de tout le monde.

Le masque, à Venise, n'est pas un déguisement, mais un incognito. On ne change que rarement d'habit, et tout le monde se connoît. Le nonce du Pape étant masqué, un homme se mit à genoux et lui demanda sa bénédiction.

Augmentation de la liberté des femmes depuis quinze à vingt ans.

L'Electrice de Bavière douairière étoit venue à Venise pour y exercer son avarice, qui étoit grande, et elle réussissoit aisément : on lui faisoit son souper au feu d'une lampe.

La noblesse se vend 100 000 ducats d'argent... Quelquefois, quand la famille est trop obscure, on augmente le prix. Dans la dernière guerre, la République a vendu bien de ces places : j'ai ouï dire jusqu'à cinquante.

L'abbé Conti m'a fait les honneurs de Venise très bien. Il m'a fait connaître Mme Memo, nièce du doge, femme de mérite et d'un grand raisonnement, et très instruite; une nièce qui est très jolie et a de l'esprit, Mme Conti. J'ai vu M. Giustiniani, procurateur de Saint-Marc, qui est un homme sévère; M. Pascarigo, homme d'esprit, et qui, sans avoir été en France, parle très bien françois.

Les trois fameux architectes de Venise sont Palladio, Sansovino, Scamozzi.

Il y a un sculpteur à présent, à Venise, nommé Corradino, Vénitien, qui a fait un *Adonis*, qui paroît une des belles choses qu'on puisse voir. Vous diriez que le marbre est de la chair; un de ses bras tombe négligemment comme s'il n'étoit soutenu de rien.

Il n'y a rien de si beau que de voir Venise du haut du clocher de Saint-Marc : on voit les dispositions du Lido et de toutes les îles de la lagune.

L'empereur, à Venise, est extraordinairement craint et extraordinairement haï.

Rien de si inutile qu'un ambassadeur de France à Venise, comme un marchand dans un lazaret.

Le Turc, à qui un ancien préjugé ne laisse point voir ses intérêts, fait la guerre à Venise, au lieu de faire ses intérêts communs avec les siens.

La situation de l'Europe est telle, qu'on ne peut avoir de vraie puissance que par ses alliés. Mais les Vénitiens n'ont aucun allié. Ils ont seulement une alliance avec l'empereur contre le Turc qui, ignorant ses intérêts, veut toujours opprimer cette République qu'il devroit protéger.

Deux grands ennemis de cette République : la peur et l'avarice. Dans la dernière guerre, où elle a perdu la Morée sans tirer l'épée, il lui en a coûté 18 millions d'écus, outre les revenus ordinaires. Elle fait toujours une guerre inutile avec des frais immenses, parce qu'elle n'est jamais prête.

Ils ont toutes les guerres civiles que des poltrons peuvent avoir : jalousies intérieures, qui se bornent à se nuire dans leurs prétentions, et là, se jouer des tours les uns aux autres, ce qu'ils entendent très bien.

Rien n'est pire dans les États qu'un certain état d'indolence et un certain désespoir qui fait qu'on n'ose pas jeter les yeux sur sa situation.

Mes yeux sont très satisfaits à Venise; mon cœur et mon esprit ne le sont point. Je n'aime point une ville où rien n'engage à se rendre aimable ni vertueux. Les plaisirs mêmes que l'on nous donne, pour suppléer à tout ce qu'on nous ôte, commencent à me déplaire, et à la différence de Messaline, on est rassasié sans être las.

Vérone. — Je suis arrivé à Vérone le 17 septembre 1728, au soir. Il y a, à Vérone, un amphithéâtre ancien qui s'est très bien conservé. On y joue encore la comédie, et le peuple s'asseoit sur les degrés de l'amphithéâtre, car il y a place pour vingt-deux mille personnes, ce qui fait qu'on ne se sert que d'un coin. Il est dommage que la ville ne le fasse un peu réparer.

Les Véronois sont pauvres. Vous ne pouvez pas voir un homme qui ne vous demande de l'argent; un cordonnier, après m'avoir vendu des souliers, me demanda l'aumône; un homme qui vous a vendu un livre vous demande *la buona man;* celui qui vous enseigne une rue ou qui vous parle de nouvelles vous demande récompense. Ce n'est point comme en Hollande, où l'on vous demande pour boire; c'est pour vivre. Ce peuple est peu foulé et a quelque commerce. La fourberie, compagne de la misère, y règne. Vous vous serez accordé avec un homme d'un prix, il vous fera payer davantage.

Les coups de bâton se donnent ici familièrement, comme des coups de chapeau. Un homme qui croira devoir faire cette expédition se sert de ses braves, ou en emprunte de ses amis, qui le lui rendent dans l'occasion. Ces braves jouent à coup sûr : il y en a un qui vous jette d'un coup par terre, l'autre qui, à dix pas, vous couche en joue, pendant qu'un autre vous assomme. Il y a bien un décret de la République qui confisque les biens de ceux qui assassinent; mais cela n'a de lieu que lorsqu'on assassine quelque noble Vénitien ou grand seigneur de terre ferme. Quand c'est un de ceux-là qui fait assassiner quelque bourgeois ou marchand, il ne faut point espérer de justice. Lorsque j'étois à Vérone, un homme qui publiquement avoit assassiné son gendre devoit sortir d'affaire quelques jours après. Ce sont des cas graciables et que la justice ne punit pas sévèrement; mais, si vous aviez fraudé le tabac, vous seriez bien autrement en peine. Il y a quelques grands seigneurs dont les maisons ont droit d'asile : celles mêmes des nobles Vénitiens, les églises. Ainsi c'est la faute d'un homme s'il est pendu dans le pays.

Dans le Véronois, les vignes sont sur des érables ou sur des frênes, au milieu des champs. Lorsqu'on approche du Milanois, le terrain devient plus gras : souvent les vignes sont entre les mûriers, attachées d'un tronc à l'autre.

M. l'évêque de Vérone a une assez belle galerie de statues antiques, qu'il a faite. J'ai remarqué que les ouvriers ont donné aux rois un regard fier (comme à Antiochus et à Séleucus), que n'ont point les empereurs et capitaines romains. Les rois appellent *majesté* un air qui inspire de la crainte. Les républicains, au contraire, appeloient *majesté* un air qui inspire de l'amour.

Turin. — J'arrivai à Turin le 23 octobre 1728. J'arrivai dans le temps que la cour étoit en deuil pour la mort de la reine : ce qui rendoit cette cour, déjà assez triste par elle-même, plus triste encore.

Turin est une ville riante, petite, quoique agrandie par le père du roi, et par le roi depuis le siège; et ces morceaux de la ville, qui ont été ajoutés, ont été tirées au cordeau. La grande place est une des belles choses qui se puissent voir : elle est entourée du palais du roi et de plusieurs belles maisons des particuliers. Enfin, Turin est petit et bien bâti; c'est le plus beau village du monde.

Le 24, j'ai été à la vénerie, où j'ai vu le roi, qui m'a parlé pendant un demi-quart d'heure, et me demanda des nouvelles de l'abbé de Montesquieu, qu'il se souvenoit avoir vu avec l'abbé d'Estrades, du temps de la régence de Madame Royale. Je lui

répondis : « Sire, Votre Majesté est comme César, qui n'avoit jamais oublié aucun nom. »

J'eus l'honneur, le 30, de faire ma cour à M. le prince de Piémont, qui étoit venu à Turin. Il est fort affable; il aime qu'on lui fasse la cour. Je vis aussi son fils, le duc d'Aoste, qui n'a que deux ans.

On ne donne absolument pas à manger à Turin ; un dîner qui se donne à quelque étranger est une grande nouvelle dans la ville, et il en est bien question.

Le marquis de Prié, qui avoit tenu cinq ou six Piémontois chez lui, des années entières, en Flandre et à Vienne, étoit à Turin quand j'y étois. Pas un de ceux-là ne lui donna un verre d'eau. Il étoit au milieu de sa famille : personne ne le pria à dîner. Un jour qu'il partit pour la campagne, le marquis de Carail lui dit : « J'en suis fâché, car je voulois vous donner à dîner. »

M. de Cambis, dans trois ans, n'a été prié nulle part. Il n'y a rien de si gêné que toute cette cour.

L'étiquette est sévère pour les ambassadeurs; les gens du pays n'osent pas y aller. M. de Cambis y a été seul.

Autrefois, les douanes, excessivement rebutantes et mauvais procédés des commis, qui étoient d'une sévérité et d'une malhonnêteté indicibles à tous égards, sans distinction de condition. A présent, un peu moins de sévérité.

M. de Louvois demanda à établir une poste à Turin, et qu'il y passât un chariot franc qui ne fût point visité. Cela fut accordé. Ce chariot, chargé de toutes les manufactures de France, faisoit un tort très grand aux douanes. La consommation des manufactures de France étoit très grande dans les États du duc. M. de Louvois, qui trouvoit son compte à cette manœuvre, fit demander deux chariots. Le duc le refusa. M. de Rébenac demanda audience. Le duc l'accorda malgré lui. Il étoit dans une salle de son palais d'où, par la fenêtre, on voit confusément le château de Pignerol. M. de Rébenac lui dit : « Comment est-il possible que vous refusiez rien à un prince qui possède ce château que vous voyez là? » Le duc de Savoie dit lorsqu'il fut sorti : « Eh bien, je perdrai donc mes États, — il m'a menacé du château de Pignerol! — ou je ferai raser le château de Pignerol. » Et il fit raser le château de Pignerol.

Ce roi-ci, qui ne songe, douze heures du jour, qu'à augmenter sa bourse, a fort chargé la douane des marchandises qui passent au mont Cenis; car la douane est établie à La Novalesa, au pied du mont Cenis, du côté du Piémont; et on est libre d'y payer ou à Turin, et l'on fait sa déclaration, et l'on vous donne un billet

pour Turin. Mais les augmentations et les difficultés et duretés des douanes, sous ce roi-ci, ont déterminé les marchands à prendre le chemin du Simplon. C'est que le roi de Sardaigne, pour favoriser les soies du Piémont, a chargé de gros droits les soies d'Italie qui passent par le Piémont.

Pour rien, ne voudrois être sujet de ces petits princes! Ils savent tout ce que vous faites; ils vous ont toujours sous les yeux; ils savent vos revenus au juste, trouvent le moyen de vous les faire dépenser, si vous en avez beaucoup; vous envoient des commissaires qui vous font mettre en prés ce que vous avez en vignes. Il vaut bien mieux être perdu dans les États d'un grand maître.

Espions dans toutes les maisons. On sait les moindres détails des familles, jusqu'aux mariages des moindres bourgeois, et on s'en occupe.

Le marquis d'Angrogne, introducteur des ambassadeurs, prête toujours l'oreille.

Comme on ne croit jamais que celui que vous employez vous serve bien, on lui envoie toujours un espion, et un espion à l'espion. On craint beaucoup le poison. Deux moines, dans un couvent, furent empoisonnés. On ne savoit ce que c'étoit. Cela mit fort en peine; ce qui fit qu'on envoya des gens, les uns sur les autres, qui s'informoient, sans savoir que les autres y fussent.

Ici les murailles parlent.

Seigneurs, aucune puissance dans leurs terres; un paysan ne les salue seulement pas.

Ministres, toujours ministres, quoique sans crédit. Ils ne vous diront seulement pas s'il fait bon ou mauvais temps. Les grands officiers n'ont aucun crédit. Le grand chambellan ne peut pas donner la moindre petite place ni la faire donner. *Idem* des autres.

Les gentilshommes piémontois sont très pauvres, et cette dernière réunion des domaines a achevé de ruiner la noblesse, à la réserve du marquis de Carail, qui a, dit-on, 40 à 50 000 livres de rente. Tout le reste vit sur 10 ou 12 000 livres de rente. Les appointements de la cour sont très modiques : elle n'a point d'emploi au-dessus de 500 pistoles d'Espagne. Les nouvelles constitutions que le roi a fait publier sont désolantes pour la noblesse. On ne peut point sortir du pays sans permission, à peine de confiscation et de peine arbitraire, et, comme le pays est petit, la servitude est encore plus dure. On ne peut faire passer ses effets dans le pays étranger à peine de confiscation.

Quand un grand de l'État reçoit ordre du prince d'aller exercer quelque emploi, il ne peut le refuser sans punition. Ainsi le marquis Graneri, qui s'étoit excusé d'aller occuper le poste de premier

président du sénat de Nice, envoyé en exil pendant deux ans et disgracié pour la suite. *Idem* de plusieurs autres. Mais en France, si l'on n'est pas le maître de parvenir aux honneurs, au moins est-on le maître de les refuser.

GÊNES. — J'arrivai à Gênes le 9 novembre.

Cette ville, vue de la mer, est très belle. La mer entre dans la terre, et fait un arc, autour duquel est la ville de Gênes.

Le commerce de Gênes est très grand avec la France, l'Espagne et l'Angleterre. L'Angleterre y envoie beaucoup de draps; la France peu. L'Angleterre y envoie aussi beaucoups de cuirs. La France y envoie beaucoup d'indigos, quelques sucres (mais celui du Portugal est plus estimé) et ses pêches. De plus, Gênes fait un grand commerce avec Cadix.

Tous les nobles de Gênes sont de vrais *mercadans :* souvent le doge même fait le commerce. Ils ont tous leurs fonds à Saint-Georges, qui est une espèce de banque; et, quand ils veulent payer, ils font des espèces de virement de parties. Il y a ici des particuliers riches de plusieurs millions : c'est que l'on ne dépense pas; et dans ces beaux palais souvent il n'y a qu'une servante, qui file. Le bas est rempli de marchandises, et le haut occupé par le maître. Pour la république, elle est très pauvre.

Mme de Modène est ici, où elle sait bien se faire respecter par les femmes génoises, quoiqu'elles aient bien autant de vanité qu'il en faudroit pour les têtes de toutes les princesses de la terre. Mais Mme de Modène les accable par son esprit et par la grandeur de sa naissance. On lui donna un bal, et une femme génoise me disoit : « Je ne sais comment on a réglé le cérémonial. » Je dis : « Vous pouvez bien disputer quelque chose, tant que vous voudrez à Mme de Modène; mais je ne sache pas que vous ayez rien à disputer à la fille d'un petit-fils de France. »

M. le prince de Modène me paroît être d'un bon naturel, et il fera, quelque jour, la félicité du peu de sujets qu'il aura.

Mme de Modène étoit très fatiguée par les prétentions des dames génoises qui, se croyant souveraines, s'avisoient de vouloir avoir des prétentions avec elle, et aller de pair. Et moi je disois que mettre les femmes de Gênes au rang des princesses de France, c'étoit mettre des chauves-souris au rang des aigles.

Mais ce qui combloit la mesure de la mésintelligence, c'est que Mme de Modène voyoit la comtesse Guicciardini, femme de l'envoyé de l'empereur, laquelle étoit brouillée, au couteau tiré, avec toutes les Génoises, leur reprochant sans cesse leurs façons et leurs manières, et trouvant à redire sur tout. Et moi, je disois que je

serois bien fâché que tous les hommes fussent faits comme moi, ou qu'ils se ressemblassent; et qu'on voyageoit pour voir des mœurs et des façons différentes, et non pas pour les critiquer.

Le 13, je fus présenté au prince de Portugal. C'est un prince bien fait, et qui a de l'esprit. Je causai avec lui une demi-heure. Il me dit, pour le compliment, qu'il aimoit beaucoup les Français, et que sa maison leur avoit beaucoup d'obligation. Je lui dis : « Monseigneur, les princes de votre maison ne doivent rien qu'à leur épée. »

Les Génois d'à présent sont aussi lourds que les anciens Liguriens. Je ne dis pas qu'ils n'entendent l'affaire de leur négoce; car l'intérêt ouvre les yeux de tout le monde. Mais vous ne sauriez croire à quel point va la parcimonie de ces princes-là.

Il y a toujours un noble Génois en chemin pour demander pardon à quelque souverain des sottises que leur république fait.

Il y a une chose encore : c'est que les Génois ne se policent point. Ce sont des pierres matérielles qui ne se laissent pas tailler. Ceux qui ont été envoyés dans les cours étrangères en sont revenus aussi Génois qu'ils y étoient venus.

Je trouvai, arrivant à Gênes, les Génois extrêmement insociables, et un ministre du roi, M. de Campredon, imbécile, mais de cette imbécillité qui vient à la suite d'une grande sottise. Cependant cet homme avoit été employé longtemps et s'étoit trouvé dans d'assez grandes affaires, parce qu'il avoit été dans les petites. Le roi envoie ses ministres, ordinairement très sots.

Duché de Toscane. — J'étais à Pise le jour de Sainte-Catherine, fête des écoliers. Ils courent la ville, font des feux de joie, font tirer des pétards, et portent leur chef sur leurs épaules; et, lorsqu'ils peuvent attraper un Juif, ils le pèsent, et il est obligé de leur donner autant de livres de confitures qu'il pèse de livres. Des soldats étoient répandus dans la ville pour les empêcher de forcer les maisons.

Florence, où j'arrivai le 1er décembre 1728, est une belle ville.

On vit à Florence avec beaucoup d'économie. Les hommes vont à pied. Le soir, on est éclairé par une petite lanterne. Les femmes vont dans de grands carrosses. Dans les maisons, lorsqu'on ne joue point, on est éclairé par une lampe; quand il y a peu de monde, un lampion; quand le monde entre, on allume les trois lampions; car la lampe a trois branches et pose sur une espèce de chandelier. Du reste, la noblesse de Florence est affable et le sang y est assez beau.

Aucune cheminée, et, dans le cœur de l'hiver, on ne s'y chauffe

point. On dit que le feu est malsain; mais ce pourrait bien être aussi une raison d'économie.

Les rues sont si bien pavées de grands pavés, qu'il est très commode d'aller à pied. On a vu le premier ministre du grand-duc, le marquis de Montemagno, assis sur la porte de la rue, avec son chapeau de paille, se branlant les jambes.

Je pensais, avec ma petite lanterne et mon ombrelle, sortant de la maison, que les anciens Médicis sortoient comme cela de chez leurs voisins.

Il y a à Florence une domination assez douce. Personne ne connoît et ne sent guère le prince et la cour. Ce petit pays a, en cela, l'air d'un grand pays.

Le grand-duc est un bon prince, qui a de l'esprit, mais très paresseux, et qui, d'ailleurs, aime un peu à boire, même des liqueurs. Il n'a confiance à aucun ministre et souvent les brusque bien : ce qui peut venir des quarts d'heure du vin. Du reste, le meilleur homme du monde. Un homme ayant fait des placards contre les ministres, et ayant même intéressé le grand-duc, disant qu'il ne donnoit pas d'audience, fut pris et condamné aux galères. Le duc, qui doit confirmer la sentence, ne le fit pas. Un sénateur lui dit : « Mais, Monseigneur, il faudroit un exemple : il a maltraité rudement un sénateur. — Et moi aussi, dit le grand-duc; mais il a dit la vérité, et je ne veux pas le punir pour cela. » Il est presque toujours avec ses domestiques.

Les ducs ont augmenté le nombre des sénateurs. Ce sénat ne fait plus rien, le duc ayant son conseil particulier. Les sénateurs sont seulement à la tête des différents tribunaux.

Il n'y a point de famille noble qui n'ait quelque petit emploi, qui lui donnera 15, 20, 30, 50 écus par mois. Les emplois les plus vils en France, comme un emploi à la douane, sont exercés par les nobles, et il n'y a ordinairement qu'eux. La raison en est que cela se faisoit ainsi du temps de la république.

La marquise Feroni tient tous les vendredis une assemblée de *virtuose;* l'abbé Niccolini en est l'étoile polaire.

La ville de Florence peut avoir 80 000 âmes, huit cents moines, autant de religieuses, sans compter les prêtres.

Les Anglois enlèvent tout d'Italie : tableaux, statues, portraits. Ils n'ont de ces choses-là que depuis quelque temps, parce que tous les meubles des maisons royales furent vendus par le Parlement, après la mort de Charles I[er], à tous princes, rois et ministres étrangers. On dit que cela les amollira et leur fera perdre leur courage féroce. Je dis qu'ils ont encore beaucoup à perdre, et pour bien du temps.

Cependant les Anglois enlèvent rarement du bon. Les Italiens s'en défont le moins qu'ils peuvent; et ce sont des connaisseurs qui vendent à des gens qui ne le sont pas. Un Italien nous vendroit plutôt la femme en original, qu'un original de Raphaël.

Les familles italiennes dépensent beaucoup en canonisations. La famille Corsini, à Florence, a dépensé plus de 180 000 écus romains dans la canonisation d'un saint Corsini. Le marquis Corsini père disoit : « Mes enfants, soyez honnêtes gens; mais ne soyez pas saints. » Ils ont une chapelle, où repose le saint qui leur a coûté plus de 50 000 écus. Peu de fripons ont tant coûté à leur famille que ce saint.

Elles dépensent aussi beaucoup en sculptures dans les églises. Enfin, tout ce qui est magnificence délie plus aisément la bourse d'un Italien que ce qui est commodité : tout Italien aime d'être flatté.

Rome. — Quand on entre dans l'État du Pape, on voit un meilleur pays, mais plus misérable. Il n'est pas si chargé d'impôts que le pays de Florence; au contraire, il l'est très peu; mais, comme il n'y a ni commerce ni industrie, il a autant de peine à acquitter ses charges que les Florentins même; et, en effet, ils n'ont aucune manufacture. Or le système de l'Europe est tel, que la dépense des vêtements va au delà de la dépense de la nourriture, et qu'un pays qui tire d'ailleurs ses vêtements, ne pouvant les payer avec les fruits de sa terre, est ruiné : car il faut la culture d'un champ qui pourroit nourrir trois hommes pour en habiller un seul, ce qui doit nécessairement dépeupler le pays.

J'arrivai à Rome le 19 janvier 1729, au soir. — Le 20, j'eus l'honneur de saluer M. le cardinal de Polignac.

J'ai trouvé M. le cardinal de Polignac dans la gloire d'avoir presque terminé l'affaire du cardinal de Noailles. Elle avoit manqué sous le règne du feu roi, aucun des partis ne voulant s'accommoder. Elle avoit manqué sous le ministère de M. le Duc, parce que le secret n'avoit pas été gardé. Elle a été enfin terminée, ou prête à l'être cette fois-ci, parce que personne n'en a rien su ici ni en France, que les personnes nécessaires, — et il y en avoit au moins quarante.

Le Pape se plaint beaucoup du cardinal de Fleury. Il étoit irrité contre lui de ce qu'il ne vouloit rien recevoir en France, par rapport à la constitution, qui n'eût passé par le Saint-Office. Il disoit : « Voilà la seule fois que l'on a demandé à nos Papes pareille chose. Avant cela, les François n'ont jamais rien voulu recevoir de ce tribunal, qu'on veut qui fasse aujourd'hui la loi à moi-même. »

Cela avoit fait que le Pape avoit peu d'inclination à faire M. l'évêque de Fréjus cardinal. Il disoit : « Vous voulez que nous fassions notre ennemi cardinal? » Le Polignac et autres vainquirent sa résistance. — Le Pape aime à recevoir de petits présents. Ceux qu'il a faits cardinaux lui en ont fait : le Fleury, point.

Les services rendus au Saint-Siège ne se récompensent que sous le règne du Pape sous lequel ils ont été rendus. Ainsi il faut se presser de se faire récompenser. C'est en vain qu'un neveu réclameroit les services de son oncle.

Ce que je trouve à Rome, c'est une Ville éternelle. *Vixit in urbe æterna*, ai-je lu dans une épitaphe à Florence. Voilà deux mille cinq ou six cents ans d'existence, et que, d'une manière ou d'une autre, elle est métropole d'une grande partie de l'univers. Un trésor immense rassemblé de choses uniques, de ce qu'avoient les Romains, les Grecs, les Egyptiens; car ils ont dépouillé ceux qui avoient dépouillé. Chacun vit à Rome et croit trouver sa patrie.

Ce qu'il y a de singulier à Rome, c'est de voir une ville où les femmes ne donnent pas le ton, elles qui le donnent partout ailleurs. Ici, ce sont les prêtres.

Autrefois, la noblesse romaine étoit formidable aux Papes. Elle mettoit à sa tête la maison Colonne. Sixte-Quint la divisa par les titres. Il commença à accorder à la maison Colonne le rang de prince du *Soglio*. Cela fait que les princes et ducs qui ont rang ne vivent point du tout avec les autres nobles, pas plus que s'ils étoient d'une autre ville. Ceux qui ont rang prétendent beaucoup d'honneurs : le titre d'Excellence, une place distinguée à table. Cela fait encore que chaque femme reste chez elle et qu'on ne se voit pas.

Rome est un séjour bien agréable : tout vous y amuse. Il semble que les pierres parlent. On n'a jamais fini de voir.

C'est une belle chose que le Capitole! Là loge le sénateur, et, à chaque côté de son palais, il y a celui des conservateurs du peuple. Ces trois palais font une place carrée, où est la belle statue de Marc-Aurèle.

J'ai été voir le Vatican. *Primo*, les Loges de Raphaël, ouvrage divin et admirable. Quelle correction de dessin! Quelle beauté! Quel naturel! Ce n'est point de la peinture; c'est la nature même. Ce ne sont point des couleurs artificielles, qui sont tirées de la palette; ce sont les couleurs de la nature même. Quand on regarde les paysages de Raphaël, le ciel qu'il a peint, et que l'on tourne la tête sur le naturel, il semble que c'est la même chose. Enfin, il semble que Dieu se sert de la main de Raphaël pour créer. — On entre ensuite dans l'appartement peint par Jules Romain et par

Raphaël. Ce qu'il y a de plus admirable, c'est l'*Ecole d'Athènes* de Raphaël, quoique la *Bataille de Constantin* par Jules soit très belle... De là, on passe dans la galerie qui mène au Belvédère.

Je vis hier, 19 mars, la cérémonie de la canonisation de saint Jean Népomucène. Le vieux Pape étoit si caduc qu'il sembloit qu'il alloit mourir. Il étoit cependant bien aise de pouvoir faire une fonction. Je crois que nous étions environ cent cinquante à deux cents étrangers. Le Prétendant y étoit; le comte de Beauveau; le prince de Mecklenbourg; deux ou trois seigneurs anglois, comme milord Jersey. La cérémonie se fit à Saint-Jean de Latran.

Les tiares du Pape sont d'un prix inestimable.

Sous Benoît XIII, Rome aussi triste que sainte.

A Rome, le désagréable, c'est qu'on ne voit que des gens qui ont des prétentions.

Ce que je trouve de merveilleux à Rome, c'est que toutes les églises ne se ressemblent presque pas, parce qu'elles ont été, la plupart, bâties par de grands maîtres; au lieu que, dans nos villes, toutes les églises et tous les bâtiments sont uniformes.

Les Anglois viennent à Rome pour voir l'église de Saint-Pierre, le Pape et le Prétendant.

Les pays électifs sont pires que les héréditaires. On suppose (ce qui n'est jamais) que les électeurs cherchent le bien public; ce n'est que leur bien particulier. Voyez les Romains qui, dans le temps qu'il s'agit de leur existence, donnent le commandement de leur armée à Terentius Varron, fils d'un boucher, parce qu'il avoit acheté les suffrages. Et, quand on choisiroit celui qui a la réputation d'être le plus digne, qui dit que, lorsqu'il sera élu, il ne changera pas, comme il est arrivé à tant d'autres? *Optimus imperator, si non imperasset.* Il faudroit que les pays électifs vendissent leur couronne.

Les républiques d'Italie ne sont que de misérables aristocraties, qui ne subsistent que par la pitié qu'on leur accorde, et, où les nobles, sans aucun sentiment de grandeur et de gloire, n'ont d'autre ambition que de maintenir leur oisiveté et leurs prérogatives.

II

Je vis hier, dans l'église *delle Grazie*, à Milan, des tableaux exquis. 1° Dans le réfectoire, le tableau fameux de Léonard de Vinci, qui est une *Cène*, lorsque Jésus-Christ dit : *Unus vestrum me traditurus est.* On voit la vie, le mouvement, l'étonnement sur les quatre groupes des douze Apôtres; toutes les passions de

la douleur, de la crainte, de l'étonnement, de l'attachement; l'étonnement de Judas est mêlé d'impudence. On dit que, quand il eut fait les douze Apôtres, il trouva qu'il avoit mis tant de douceur dans le visage de deux apôtres qu'il fut embarrassé à faire celui de Jésus-Christ; et on lui dit : « Tu as commencé un tableau que Dieu seul peut achever. » On voit dans ce tableau, au travers du bâtiment, un ciel qui paroît dans un éloignement infini. Enfin, c'est un des beaux tableaux du monde. Il y a, outre cela, à cette église, un *Christ qu'on couronne d'épines*, de Titien, et deux *Saint Paul*, de Gaudence. Ce sont trois tableaux excellents.

Le Palma et souvent Tintoret ont des attitudes forcées. Pour donner du mouvement à leurs figures, ils les font contraintes et dans des situations où on n'est point. Témoin ce tableau de Palma, qui est aux Jacobins de Padoue, où un ange a une cuisse, qui, si elle alloit ainsi de côté, certainement seroit rompue. Cela n'arrive point aux autres peintres lombards.

Le *Campo Santo* de Pise. C'est un cimetière fait de la terre que les vaisseaux pisans portèrent autrefois de la Palestine. Le cimetière est fermé d'une muraille autour de laquelle règne une galerie en forme de cloître, parée de marbre. C'est là que l'on trouve un beau recueil de peinture ancienne, parce que les murs de ces galeries sont peints à fresque, et on y voit bien à plein le mauvais goût de ce temps-là. C'est là que l'on voit les anges en courroux traîner en enfer les rois, reines, prélats, papes, moines et prêtres, sans rémission; mais on n'y voit point de peintre. On voit que l'effort du génie a été de trouver des figures de diables les plus affreuses. Il y a aussi des peintures de Giotto, qui paroissent un peu d'un meilleur goût que les autres.

Les anciens peintres faisoient leurs contours trop marqués et, pour ainsi dire, trop secs. Ils marquoient les corps comme les statues, au lieu que la chair doit être molle; de façon que les contours ne doivent pas se terminer si sèchement. Raphaël, d'abord, faisoit ses contours trop marqués; il se corrigea dans la suite. Les anciens font un conte : que Protogène, étant allé dans la ville où était Apelle, il alla à sa porte et ne le trouva pas : il monta dans son cabinet et y fit une ligne si déliée qu'Apelle, à son retour, devina que Protogène était arrivé; qu'Apelle partagea cette ligne; et que Protogène, voyant cette division, avoua qu'Apelle étoit un plus grand maître que lui. Cette histoire ainsi couchée par les historiens n'a pas de sens. Le merveilleux cesse si on prend cette ligne pour un contour que fit Protogène. Il étoit si bien, qu'Apelle reconnut Protogène, mais il y corrigea quelque défaut; ce qui fit le triomphe d'Apelle. Ainsi, si le Palma, qui a toujours des atti-

tudes qui ne sont pas naturelles, avoit fait un contour, il est certain que Raphaël l'auroit corrigé. Mais les historiens veulent mettre du merveilleux et, d'ailleurs, ne connoissent pas la peinture.

Dans toutes les villes, il y a toujours quelque tableau dont un voyageur a voulu donner autant de pistoles qu'il en pourroit tenir dessus : de ce tableau on a voulu donner son pesant d'or : c'est toujours la même histoire.

Lorsqu'on veut voir si un tableau est retouché, il n'y a qu'à le mettre horizontalement et regarder de même; et ce qui est retouché paroîtra dessus l'autre, comme une nouvelle couche.

Il faudroit faire une loi dans Rome, que les principales statues seroient immeubles et ne pourroient point se vendre qu'avec les maisons où elles seroient, sous peine de la confiscation de la maison et autres effets du vendeur. Sans cela, Rome sera toute dépouillée.

J'ai vu à la Trinité-du-Mont la fameuse *Descente de Croix* de Daniel de Volterre, qui est le troisième tableau de Rome. On ne peut le voir sans admiration. Le corps du Christ semble tomber de son poids; la partie supérieure, s'affaisser sur l'autre; les membres des personnages, sortir hors du tableau; la Vierge, dans les dernières douleurs. Une femme qui la console paroît de relief. Une force admirable, quoiqu'il n'ait pas emprunté le secours du clair-obscur.

M. l'agent de Parme m'a fait voir aujourd'hui la galerie Farnèse. Elle n'est pas grande, mais le tout est admirable. Voici ce que j'y ai remarqué. Elle est à fresque. Toute la voûte paroît des Carrache, et les principaux cadres inférieurs; mais il y a des peintures du Guide, du Dominiquin, de petits tableaux de l'Albane. Ce qui fait surtout plaisir, c'est l'extrême variété des figures, des positions et des carnations : le nu d'une figure étant différent du nu de l'autre. Dans les galeries de Pierre de Cortone, ce sont toujours les mêmes visages; de façon qu'on les prendroit pour frères. De plus, les tableaux sont simples : peu de figures, et si bien ordonnées qu'il paroît qu'il y en a encore moins. Les paysages ne sont pas non plus remplis et confus : un beau ciel et peu de choses, comme la nature : car les beaux sites ne sont pas confus et pleins.

Depuis Michel-Ange, les cavaliers Bernini et Borromini, tous deux excellents architectes, ont beaucoup embelli la ville de Rome. Mais Bernin a fait un mal irréparable en affaiblissant les quatre piliers de Saint-Pierre par les quatre niches et les tribunes, quoique Michel-Ange eût tant recommandé qu'on n'y touchât pas.

La beauté des proportions de Saint-Pierre le fait d'abord paroître à la vue plus petit qu'il n'est. Si l'église étoit plus étroite, elle paroîtroit longue. Si elle étoit moins longue, elle paroîtroit large,

et cela donneroit toujours une idée de grandeur. Mais l'exactitude des proportions fait que rien ne frappe plus qu'une autre chose, et que d'abord l'esprit n'en est pas si étonné. Il faut attendre que l'examen et la réflexion vous en fassent sentir la beauté. Il en est comme des ouvrages de Raphaël, qui paroissent plus parfaits à mesure qu'on les regarde; au lieu qu'un ouvrage *vago*, comme ceux de Pierre de Cortone ou d'un coloris fort, comme ceux de Venise, surprendra d'abord, mais diminuera à l'examen.

J'ai été au petit palais Farnèse, à *la Longara*. La galerie est peinte par Raphaël; elle représente l'histoire de Psyché. Au milieu de la voûte, on voit le conseil des dieux, et ensuite le festin où se célèbrent les noces de Psyché et de l'Amour. L'ordonnance en est admirable : aucune confusion; et ce qu'il y a de singulier, c'est le talent de Raphaël, qui a fait avancer et reculer les figures sans employer l'artifice ordinaire de l'affaiblissement des couleurs : les coloris de celles de derrière étant aussi forts que de celles de devant, mais il a dégradé les lumières et les ombres avec beaucoup d'art. De ce grand nombre de figures, il n'y en a aucune qui se ressemble... Mais il faut considérer Jupiter, Neptune et Pluton, les trois frères qui se ressemblent et ne ressemblent pas. Jupiter, qui a l'air majestueux, a le nez qui n'a point d'enfoncement vers les sourcils (cet enfoncement donne une physionomie commune, et les statues grecques ne l'ont point : le nez est tout droit), ni aux côtés, où il se joint au visage, ce qui est la marque du chagrin ou de l'air bourru, car ce pli-là vient quand nous sommes fâchés. Jupiter, qui baise l'Amour, lui prend le visage avec la main. On voit l'impression des doigts de Jupiter sur les joues de l'Amour, et ses lèvres avancent. Il a observé de faire les lèvres supérieures de ses figures, surtout des femmes, courtes; c'est l'expression de la joie : car la lèvre supérieure est tirée à côté et s'étrécit. Dans la tristesse, au contraire, et dans les pleurs, les fibres se relâchent et la lèvre supérieure tombe. On peut voir aussi comme les figures sont campées. Elles sont dans une voûte presque plate et elles paraissent sur un ciel de nuées : elles ne tombent pas à terre, comme il paraît aux ouvrages des peintres qui n'entendent point la perspective; au contraire, on les voit en dessous et par côté... Ce bel ouvrage de Raphaël est comme ceux de cet admirable peintre : ils ne frappent pas d'abord, par la raison qu'il imite trop bien la nature; de façon qu'on la prend pour elle-même : car je ne suis point frappé d'admiration quand je vois un homme ou une femme. Or les peintures de Raphaël, qui sont comme des figures vraies, ne font d'abord que l'effet du vrai. Au lieu que quelque attitude, quelque expression extraordinaire d'un peintre moins excellent

vous frappe d'abord, parce qu'on n'a pas coutume de la voir ailleurs.

Raphaël tire peu d'avantage des ombres et des clairs-obscurs et fait sortir les figures par les demi-teintes.

Les plis de Pierre de Cortone sont maniérés, dans la peinture, comme ceux du cavalier Bernin dans la sculpture. Le Bernin a l'air d'un petit maître.

Le Bernin et Pierre de Cortone ont gâté l'Ecole romaine.

Le Flamand n'a point tant de plis que le Bernin; ils sont plus moelleux. J'ai vu à l'église de Notre-Dame de Lorette, à Rome, une statue de Notre-Dame, qui est un chef-d'œuvre. Deux ou trois plis uniques font paraître le nu; la simplicité de la coiffure de la sainte est admirable.

Les anciens faisoient plisser les étoffes autour de la chair, afin de bien faire sentir la différence entre les étoffes et la chair. Comme ils mouilloient les linges pour faire paroître mieux le nu, ils ont fait une chose qui n'est point naturelle; car il n'est pas naturel que l'on ait toujours l'étoffe collée sur la chair.

Dans les salles du Vatican, Jules Romain a travaillé après la mort de Raphaël. Dans une cheminée, aux deux côtés, il a bien mis ce qui y convenoit : d'un côté, Vulcain qui forge; de l'autre, un enfant qui porte des bois. Jules Romain n'a pas cette douceur et cette grâce de son maître : son coloris est bien moins bon et ressemble à de la craie.

J'ai été avec M. Bouchardon, sculpteur, à la ville Borghèse. Voici quelques remarques. Généralement, tous les enfants antiques sont mauvais. Ils ne les ont pas su faire : ou ils ont trop marqué leurs muscles, ou ils leur ont donné un air trop formé, ou ils n'ont pas bien exécuté les proportions. Le Flamand, le premier, a attrapé les enfants et leur a donné, avec les proportions, quelque chose de moelleux et de pâteux. Les enfants ont la partie des yeux jusque au bas du visage moins grande, et celle des yeux au haut de la tête plus grande que dans l'âge plus avancé... Il ne faut pas que les contours soient exactement ronds; cela sent l'apprenti. La chair n'a pas cette rondeur-là; c'est une mixtiligne, quelque chose de droit et de rond. Il faut que le sternum soit au milieu, et que, lorsque la tête tourne, on voit qu'il seroit au milieu. Les clavicules doivent le prendre de chaque côté, et chacune faire comme la figure d'un S, pour aller joindre les épaules. De même, il faut que le corps aille, pour ainsi dire, en serpentant : qu'une hanche, par exemple, qui avance, aille à l'autre côté qui entre; lequel répond à l'autre côté qui sort.

La tête de Bernin, du cardinal Scipion Borghèse, est admirable.

Il a marqué tout cet âpre de la chair du visage d'un homme un peu rude. Ses lèvres paroissent vives : il semble qu'il parle, que sa salive soit entre deux. Les plis de son col sont admirables; son collet paroît être de linge. Son bonnet, qui entre, fait élever les cheveux; les oreilles bien placées et belles.

Le Bernin, m'a dit M. Adam, est admirable pour la machine : c'est ce qu'on appelle en peinture *ordonnance*. Comme il n'a pas la correction du dessin, et que cette correction n'est pas si nécessaire dans une grande machine que dans une seule statue, on ne voit que ses grandes idées, et son défaut devient petit. Au contraire, l'Algarde et le Flamand sont corrects dans le dessin. Le grand art du Bernin, c'est de savoir tailler le marbre : il semble qu'il en ait fait ce qu'il a voulu.

L'art du Bernin vient de sa science à tailler le marbre, qui fait que, malgré la quantité de plis et de matière, il se sauve; d'autant que, le marbre étant transparent, il met des yeux et des trous, qui font un bon effet; aussi ses modèles ne sont-ils point recherchés dans les pays étrangers : car, comme la terre n'est pas transparente comme le marbre, il paroît du noir dans ses trous et dans ses yeux, ce qui les rend rudes; et la confusion fait que cela sent la petite manière; outre que, n'étant pas corrects, le défaut saute aux yeux. Au lieu que les dessins de l'Algarde sont recherchés. Le Bernin n'est donc bien connu qu'à Rome.

Pour une école de sculpture, il faudrait un lieu comme le Panthéon, où l'on mettrait un grand nombre de statues qui n'auroient besoin que d'un jour, qui est celui d'en haut.

Raphaël est admirable; il imite la nature. Il ne met pas ses figures dans une attitude contrainte pour faire porter des ombres sur la figure, et faire par art le clair-obscur. Il met la figure dans la position où elle doit être, où elle est naturellement, et ne se sert point de ces sortes d'avantages. Il lui suffit que la lumière tombe sur ses figures, sans avoir besoin que les positions mettent des variétés et cachent à la lumière des membres pour en faire paroître d'autres.

Comme les rayons du soleil tombent toujours à plomb sur la tête et glissent sur les autres parties du corps, la tête et le haut du corps sont les plus éclairés, et le bas des figures est le moins. Or, comme le ciel est plus foncé et plus bleu en haut, et plus clair en bas, il est arrivé que les peintres se sont servis très avantageusement de cela pour faire saillir leurs figures. Le clair de la figure d'en haut étant relevé par le fond du ciel, qui est derrière, qui est obscur, et l'obscur de la figure en bas étant aussi relevé par le clair du ciel, qui est derrière en bas.

J'ai été voir le tableau de la *Transfiguration*, de Raphaël, qui est à Saint-Pierre *in Montorio*. C'est là où il faut admirer.

Il me semble que Raphaël est au-dessus du Dominiquin et Volterre, mais à une infinie distance... On ne peut assez admirer cette expression générale dans tous les sujets qui disent ce qu'ils doivent dire; cette grâce partout répandue, cette bienséance générale, cette dégradation de couleurs si propre, cette majesté et cette gloire du Christ et des prophètes transfigurés. On ne peut se lasser de le voir; on ne peut se lasser d'en parler.

J'ai vu les peintures à la mosaïque que l'on fait pour l'église de Saint-Pierre. Les peintures à l'huile ne s'y conservent pas. On copie les tableaux qui y sont, et on les met à la mosaïque. C'est un ouvrage très long, et chaque tableau coûte à la fabrique 10 ou 12 000 écus. J'ai vu copier un admirable tableau de Guerchin. C'est une *Sainte Cécile*, que l'on enterre, au bas du tableau; dans le haut, Jésus-Christ reçoit dans le ciel son âme, qui est comme son corps dans l'état de gloire. Ce tableau est très bon. Il faut deux à trois ans pour faire un tableau pareil. La mosaïque ne s'exécute plus guère qu'à Rome, à cause de la dépense, et que les peintures ne sont jamais si belles qu'au pinceau. Ce sont des morceaux carrés et longs de verre que l'on met sur une couche de stuc appliquée sur une pierre tendre. Pour y faire tenir le stuc, on creuse la pierre de façon qu'il semble qu'il y ait des espèces de listeaux. Ces enfoncements font davantage tenir le stuc. Ces verres se colorent au feu, et il y a quatre à cinq cents ans que l'on avoit l'art de faire la couleur rouge de verre mieux qu'à présent. J'ai vu de la mosaïque des anciens Romains. Ils la faisoient avec des pierres de couleur. Mais avec ces pierres on n'a pas les suites exactement, de façon qu'on ne peut pas si bien faire les dégradations.

Je voudrois que le Roi eût une Académie à Venise, comme à Rome, pour envoyer travailler les élèves qui seroient sortis de l'Académie de Rome.

SOUVENIRS D'IL Y A VINGT ANS

C'était dans l'Est, tout près d'Héricourt. Le combat finissait, nous étions battus, et le triste champ de bataille appartenait encore une fois aux brancardiers prussiens. Deux de ces hommes rapportaient un commandant de mobiles ramassé au bord de la Lisaine, quand survint le colonel de landwehr qui avait défendu le passage de la fatale petite rivière :

— Est-ce vous, dit-il au blessé, qui, là sur la gauche, meniez, tout à l'heure, l'attaque?

— Oui, monsieur.

— Ach! camarade! bravo pour vos soldats!

Et le Prussien tendit la main au Français. Le Français la prit. Je crois même qu'il la serra. Pardonnez-le-lui. Il oubliait blessure, captivité, défaite. Tout s'effaçait de son cœur devant l'éloge de ses soldats. Depuis quatre mois qu'ils jonchaient, de leurs misères et de leurs cadavres, grands chemins et champs de bataille, il les admirait. L'ennemi leur rendait justice. C'était enfin un peu d'honneur qui tombait sur eux des plis du drapeau malheureux.

. . . .

Vingt-trois années ont à leur tour laissé tomber sur ces souvenirs leurs heures éteintes, comme ces flocons de neige qui, dans l'Est, ensevelissaient nos morts. Je voudrais soulever ce linceul d'oubli. Je voudrais saluer, une dernière fois, cette sorte de chevalerie populaire qui a été la mobile de 1870. Jamais, en effet, on ne reverra cette troupe à laquelle aucune autre ne ressembla, et qui, en dépit de son étrange physionomie, eut ses combats, ses dévouements, ses morts héroïques.

En voici, pour preuve, la simple histoire d'un de ces bataillons, où, du clairon au commandant, tout le monde, sans ambition, sans espérance, pour l'honneur seulement, fit bravement son métier de soldat. Ce bataillon venait de la Gironde. Son commandant s'appelait Joseph de Carayon-Latour.

Si vous n'avez pas connu Carayon, « notre Carayon », comme diront encore, dans cent ans, les arrière-neveux des mobiles bordelais, imaginez un homme bien pris dans sa taille moyenne, bien d'aplomb et d'une distinction rare. Sous un front superbe, imaginez des yeux bleu de roi, calmes et braves, qui vous dardaient,

et qu'un pli charmant de la paupière rendait cependant infiniment caressants. De même, faisait le sourire qui courait le long de sa vaillante moustache grise. Carayon, sans ce sourire, eût peut-être semblé trop sévère. Mais c'était à sa parole, surtout, que se trompaient ceux qui ne le connaissaient pas. A entendre cette parole, si calme d'ordinaire qu'elle en était lente, on ne l'eût pas soupçonnée de jaillir à la moindre émotion, chaude comme un jet de sang, sonore comme un appel de clairon, ou tendre comme la compassion.

Et ce même inattendu, et ces mêmes contrastes si caractéristiques, se retrouvaient dans la physionomie morale de Carayon, avec un relief peut-être encore plus frappant. Bien qu'il eût, enracinés jusqu'au fond des entrailles, les principes qui font les immuables, il ne se croyait point obligé, par sa fidélité à Dieu et au roi, de voir tout en ogive. Pour lui, la routine ne constituait pas plus la tradition que le bon sens. Sa façon de vivre en témoignait d'ailleurs. Nul n'était plus homme du monde à Paris, ni châtelain plus intelligent à la campagne. Dans son domaine de Virelade, qu'il avait créé, de toutes pièces, aux environs de Bordeaux, l'existence qu'il menait était celle d'un grand seigneur anglais, curieux de progrès, d'expériences, autant que de sport et de plaisirs violents. Superbes étaient ses écuries et ses étables, ses chasses et ses vignobles. Qu'il conviât ses voisins à un laisser courre à travers la lande, ou ses paysans à quelque fête agricole, tous étaient sûrs de trouver auprès de lui grand plaisir, bon conseil et chaleureux accueil. En un mot, il savait associer, dans une mesure parfaite, à toutes les chevaleresques croyances d'autrefois, les goûts, les élégances raffinées d'aujourd'hui, et cela si naturellement, qu'il faisait, en habit rouge, dans un steeple-chase, aussi bonne figure qu'il l'eût faite à suivre, en justaucorps de buffle, quelque chevauchée du Béarnais.

Ce joli mot d'un de ses camarades de club achève de peindre, n'est-ce pas, celui autour de qui s'ébauchait, depuis vingt ans, là-bas, en Gascogne, la légende de vaillance et de bonté que la guerre allait consacrer.

I

Il en va si curieusement en France, que le bras, presque toujours, s'emmanche aux opinions de la tête. Au premier appel d'un gouvernement qui s'improvisait pour crier aux armes, beaucoup d'honnêtes gens, qui n'y avaient que des coups à gagner, s'improvisèrent à leur tour, comme Carayon, capitaines, commandants, colonels. Si on leur avait demandé à quel sentiment

ils obéissaient, grand, sans doute, eût été leur embarras de le définir. Ce sentiment était si complexe!

Avec du patriotisme et de la bravoure, on y eût trouvé de l'énervement, de la curiosité, le besoin d'échapper aux angoisses de l'inaction. Il y entrait peut-être aussi quelque esprit d'aventure. Mais la vraie raison de cet exode guerrier fut l'irrésistible attrait qui, pour les Français, rayonne du champ de bataille. Eussent-ils perdu le sens commun, que, grâce à Dieu, le sens militaire leur resterait.

Voilà pourquoi Carayon, nommé au commandement du 3e bataillon des mobiles de la Gironde, put, malgré la révolution du Quatre-Septembre, procéder en paix à une première organisation de sa troupe, ou plutôt de son troupeau; car comment appeler d'un autre nom ces 1200 ou 1500 jeunes gens qu'on lui livrait, ahuris ou révoltés, selon qu'ils venaient des champs ou des faubourgs de Bordeaux. Et rien n'était prêt pour les encadrer, les habiller, les nourrir. Il fallait pourvoir à tout.

Il fallait que le commandant, non seulement improvisât les autres dans leurs fonctions nouvelles, mais encore qu'il s'improvisât lui-même dans tous les métiers imaginables. Il fallait devenir tour à tour boulanger, tailleur, comptable, instructeur.

Encore, ces difficultés matérielles n'étaient rien auprès des difficultés morales de l'organisation entreprise. Il y avait à compter jour et nuit avec les révoltes qui grondaient au fond de toutes ces âmes hantées de regrets, surchauffées par l'atmosphère ambiante. Si personne, bientôt, ne devait surpasser les recrues de Carayon en esprit militaire, personne, à coup sûr, ne les surpassait en indiscipline, au moment de la formation du bataillon.

Ils tournaient, rageurs, tant que durait la journée, dans les cours où on les avait parqués. Ils se plaignaient toujours; quoi qu'on pût faire, leur pain était mauvais, la paille du coucher insuffisante. A peine avaient-ils une couverture pour la nuit. Et quel chaos d'armes, de coiffures, d'uniformes, c'était dans tous ces casernements! Il n'y avait pour être plus désordonnés que les défilés du 3e bataillon à travers les rues de Bordeaux.

« Je viens de rencontrer les mobiles de Carayon, écrivait un de ses amis. Ils revenaient d'une promenade militaire. J'ai été scandalisé de leur attitude. Ils tenaient leurs fusils comme des bâtons, s'en servaient pour faire des moulinets ou pour mettre en joue les jolies filles. Ces indisciplinés, qui marchent en désordre, crient, s'interpellent; feront-ils jamais des soldats? »

Le souffle de 92, pas plus que celui de MM. Glais-Bizoin et Crémieux, qui, précisément, se déléguaient alors à Bordeaux,

n'eussent, en effet, suffi à la métamorphose. Il fallait mieux que quelque sénile embrassade ou qu'une tradition révolutionnaire pour faire jaillir l'étincelle latente chez ces inconscients. Carayon en avait jugé ainsi. Son devoir, dès sa première rencontre avec ses hommes, lui était nettement apparu. Sûr que sa loyauté et son inviolable honneur auraient, tôt ou tard, raison de toutes les résistances, il laissa à leurs envolées les patriotes consultants, et se fit, autour de ses soldats, l'homme de toutes les abnégations et de tous les exemples. On le vit se multiplier, s'émietter en quelque sorte parmi eux, pour arriver, par l'incessant contact, à allumer leurs âmes à son âme.

Aussi, quand, le 25 septembre, l'ordre arriva de partir, il se trouva que les grandes idées de devoir, de sacrifice, de patrie, semées à pleines mains par le commandant, avaient levé comme en terre vierge au bataillon.

Le jour fixé pour le départ était un dimanche. De bonne heure, Carayon, entouré de tous les siens, avait entendu la messe dans la petite chapelle des Dominicains, voisine de sa demeure. Puis, il était rentré chez lui pour cette lamentable veillée des armes qui précède l'envolée du soldat vers le champ de bataille. Que d'exclamations vides, que de paroles banales, que d'éternels silences pendant ces derniers instants! Les regards se fuient, hébétés par l'angoisse. Les lèvres grimacent quelque faux sourire. Entre temps, les larmes refoulées se glissent comme la lave à travers les déchirures du cœur. Il faut, dans le bilan de la guerre, ajouter aux coulées de sang ces coulées de larmes silencieuses.

Enfin, Carayon se retrouve à la caserne de Ségur. Le bataillon est sous les armes. Ses détachements l'ont rejoint. On fait l'appel, les rangs se forment... En avant! mais tout est maladroit dans ce défilé. Tout trahit l'inexpérience des soldats et de la foule, inexpérimentée encore, elle aussi, de ces départs!

De la caserne à la gare, les rues sont fourmillantes. Gardes nationaux et pompiers tapissent les trottoirs. Dès l'aube, les dames de la halle ont fleuri les fusils du bataillon. C'est partout un assourdissement. Cris, vivats, chants patriotiques, commandements s'entre-croisent. « Allons, allons, pressez le pas! » Et cependant, la colonne s'allonge. Elle s'arrête par un brusque à-coup. C'est ici une vieille femme, là une jeune fille qui a rompu le rang. « En avant, en avant! » *Vive la République! Vive la mobile! à bas Bismarck!* Les tambours battent, la *Marseillaise* ronfle. Voilà le drapeau, voilà le commandant. *Vive la Gironde!...* Et la foule déferle contre la gare dont les grilles se sont refermées sur la dernière compagnie du bataillon. Sans plus rien voir, la foule crie

toujours. Elle étale maintenant sur les talus voisins, elle pend par grappes aux arbres, elle foisonne partout d'où elle pourra tout à l'heure envoyer un dernier hourrah.

Enfin, les wagons lentement se mettent en marche. Un, deux, cinq, dix. On les compte, au frémissement des plaques tournantes. A toutes les portières s'encadrent des visages. — Partout, des képis, des mains, des mouchoirs s'agitent. — La foule ne crie plus, l'émotion l'étrangle...

Et puis, la voie fait un coude. Tout disparaît. Dans le lointain, les chants s'éteignent avec le ronflement des roues...

La route se déroula au milieu de la plus « paternelle anarchie », selon ce mot inventé pour la Restauration .Afin de n'être pas forcé de sévir, Carayon n'avait voulu ni voir ni entendre. Mais il faut avoir donné la mesure de sa force pour se permettre ainsi d'être bon.

Imaginez que quelques-uns avaient vu toute autre chose que de la bonté dans l'indulgence de leur commandant. Et voilà qu'ils voulurent s'assurer de leur découverte. Comme le train s'arrêtait, le pire d'entre eux se présente à la portière de Carayon. L'homme a l'œil insolent, la bouche gouailleuse. Il tient une loque rouge avec laquelle il fait des passes. Ce ne sont, tout le long du train, que têtes qui émergent des wagons. Quelque chose va se passer. Chacun le sent, car l'homme est un hercule de foire fameux, devant qui, hier encore, tremblaient les faubourgs de Bordeaux.

Un coup de revolver aurait pu faire justice de l'insolent. Mais non, Carayon descend paisiblement de son coupé. Il prend l'homme à la gorge, et, d'un prodigieux tour de main, l'envoie avec son drapeau rouler sous le train. Comme conclusion, il ajoute de sa belle voix tranquille : « Vous me ferez quinze jours de prison. »

L'hercule se relève stupide. C'est en chancelant qu'il regagne son wagon ; mais dès que le train s'est repris à marcher, lui se retrouve. Une poussée de colère l'a remis d'aplomb. Ses cris, au milieu du silence de ses camarades, retentissent comme des mugissements. Sa rage touche au paroxysme quand le train s'arrête pour la nuit. D'un bond, le misérable est sur la voie. Un instant, il y demeure indécis, arc-bouté sur ses jambes. Puis, brusquement, il fond, baïonnette en avant, sur un capitaine qu'il prend pour Carayon. L'élan, heureusement, est mal calculé. Le capitaine s'est effacé à temps. Alors, lui poursuit sa course. Tête baissée, il donne dans une porte entre-bâillée. Elle ouvre sur un réduit. Personne n'est là. Il s'y barricade, et toute la nuit on l'entend hurler la mort.

Comme cependant, vers le matin, il semble plus calme, Carayon

lui fait dire qu'il l'attend. Lui arrive, le fusil à la main, le képi sur la tête. Ils se regardent. Le soldat ne baisse pas les yeux.

— Vous ignorez sans doute, dit Carayon, quels sont mes devoirs? Les voici écrits dans la loi martiale. Écoutez.

Tant que dura la lecture, le mobile ne sourcilla pas.

— Mon devoir, reprit Carayon en repliant l'affiche, est de vous faire fusiller. Il me faut donc manquer à mon devoir ou vous envoyer devant le peloton d'exécution. Les deux choses me répugnent également. Avez-vous du courage? Nous sommes seuls. Je suis sans armes. Tenez, passez-moi votre baïonnette à travers le corps...

Le commandant dégrafe son uniforme et fait un pas en avant. L'autre recule, le visage terrifié, les yeux béants... Tout à coup, ils s'emplissent de larmes. Carayon les attendait.

— Allons, dit-il, en frappant sur l'épaule du malheureux, vous n'êtes pas aussi gredin que vous voulez le paraître; allez vous faire écrouer à la prison et attendez-y mes ordres.

Sans ajouter un mot, le mobile salue et sort. A la prison, on ne veut pas de lui. Il y arrive sans ordre d'écrou. Mais il insiste, le gardien cède.

Le surlendemain, comme il fallait partir, Carayon va voir le prisonnier. L'homme ne s'appartient plus. Il appartient à celui qui l'a terrassé corps et âme. Dès lors, jusqu'à la fin de la campagne il marchera dans l'ombre de son commandant, toujours entre les balles et lui.

Qui donc prétendait que l'on ne peut gouverner les hommes que par la force et le mépris?. . . . .

. . . .

Ai-je dit que c'était à l'armée de Lyon que se rendait le 3e bataillon de la Gironde?

Armée de Lyon, armée des Vosges, armée de la Loire, c'étaient toutes ces armées que représentaient alors les quelques milliers de conscrits qui, une blouse bleue sur le dos, un méchant fusil entre les mains, traînaient autour de Lyon, de Besançon ou d'Orléans! Jamais on ne saura ce que, pendant deux mois, ces enfants, — car ils avaient vingt ans, — déployèrent de bonne volonté et d'énergie pour aborder, comme des hommes, leur premier champ de bataille!

« ... Qu'importent maintenant, écrivait Carayon, les souffrances et les fatigues de notre entraînement!...

« Nous partons dans un instant pour Chagny et Beaune. Nos fusils Remington sont arrivés. Ils ne pouvaient le faire plus à propos. Ce sont des armes charmantes qui font la joie du bataillon... »

Cette lettre est du 22 novembre.

« Nous ferons partie, ajoute le commandant, d'un corps d'armée qui remplacera, en avant de Lyon, le 20e corps rappelé sur la Loire. Puissions-nous bien faire, car nous vivons dans un temps où il n'y a pas de mérite sans succès... »

Carayon, quelques heures après son arrivée à Beaune, se trouvait dans le cabinet du sous-préfet, M. Bouchard, lorsqu'un grand bruit de chevaux se fit sous les fenêtres. Sous-préfet et commandant se précipitent. Ils se heurtent à deux jeunes gens en uniforme. Ceux-ci se nomment. L'un est le général Cremer; l'autre, son chef d'état-major, le colonel Poullet. Ils se sont échappés de Metz. Le gouvernement les envoie prendre le commandement de la petite armée en formation entre Chalon, Chagny et Beaune.

Carayon a grande peine à ne pas leur sauter au cou. « J'échappe donc à Garibaldi », écrit-il le soir même à Bordeaux. Garibaldi, en effet, depuis le départ du 20e corps, commandait toute la région d'Autun à Dijon...

Le sauveur, qui débarquait si à propos à la sous-préfecture de Beaune, avait à peine trente-deux ans. Sa figure était fine, intelligente, son regard hardi, sa parole brève, impérieuse. Tout, chez lui, marquait une volonté prête à se jouer des responsabilités. Cremer avait de l'audace, du sang-froid, une grande puissance de travail, et, par-dessus tout, le don du commandement à un extraordinaire degré.

Marches, contre-marches, reconnaissances, alertes, embuscades, escarmouches, eurent bientôt fait des quelques troupes dont il disposait les deux meilleures brigades qui tinssent alors la campagne.

Les mobiles de Carayon et le 32e de marche de Graziani formaient la première de ces brigades sous les ordres du colonel Millot. La seconde comptait quatre compagnies de francs-tireurs et les deux légions mobilisées du Rhône et du colonel Celler. Trois batteries bien attelées, suffisamment approvisionnées, complétaient cette petite armée, à laquelle rien ne manquait, pas même l'espérance, car, comme dit la légende, « toute balle porte quand, d'avance, nous l'avons trempée dans notre sang ».

II

Lorsque, en allant de Paris à Lyon par le chemin de fer, on a dépassé Dijon, le train court à travers les plus illustres vignobles de la Bourgogne. Ici, ce sont les crus de Beaune; là, ceux de Chambertin. Puis, voilà le fameux Clos Vougeot, à qui Mgr le duc d'Aumale, alors jeune colonel, fit, dit-on, présenter les armes par

son régiment, un jour qu'il passait là. La côte d'Or s'élève ensuite peu à peu; elle devient presque montagne en longeant la ville de Nuits; là, elle se couronne d'un plateau, le plateau de Chaux, qui se dresse au-dessus de la petite ville, comme la citadelle d'une place forte.

Naturellement, le général Cremer avait fait du plateau de Chaux le centre de ses opérations. De là, il tenait Nuits, le chemin de fer et 10 kilomètres de plaine sous son canon. La possession du plateau, en cas d'échec, assurait sa retraite, par la route de Beaune ou par celle de Bligny. Enfin, comme tous les chemins qui mènent à Dijon s'entre-croisent en avant de Nuits, Cremer pouvait, par l'imprévu de ses mouvements, déconcerter toutes les combinaisons de l'état-major allemand.

Le général prussien Werder, qui venait d'arriver à Dijon, avec mission de maintenir les communications de l'Est avec Paris, jugea, non sans raison, que la première chose à faire était de déblayer son commandement d'un voisinage si incommode.

Le 18 décembre 24 000 Prussiens, suivis d'une nombreuse cavalerie et de quarante pièces de canon, prenaient donc la direction de Nuits. Ils formaient trois colonnes sous le commandement supérieur du général Glümmer. Celle de droite, conduite par Degenfeld, longeait la montagne. Glümmer, au centre, suivait la grande route de Beaune. A gauche, enfin, le prince Guillaume de Bade s'avançait, avec ses régiments, sur une voie romaine parallèle au chemin de fer. Werder, prêt à prendre, le cas échéant, la direction du combat, accompagnait le prince de Bade.

Le plan de l'ennemi se révélait par la marche de ses colonnes. Un double mouvement tournant, à l'ouest par Concœur, à l'est par Boncourt, devait appuyer l'attaque principale, qui évidemment avait Nuits pour objectif.

Par une curieuse coïncidence, Cremer, ce matin-là, menait, en personne, une reconnaissance sur la route de Dijon. Il se heurte aux éclaireurs de Glümmer, qu'il prend pour une patrouille. Déjà il a mis le sabre à la main pour charger, lorsque arrive, à toute bride, un officier que lui expédie son chef d'état-major, resté à Nuits. Les avis qui y sont parvenus, depuis le départ du général, signalent la marche de tout un corps d'armée, et font prévoir une bataille.

Cremer tourne bride aussitôt, et trouve, en descendant de cheval, toutes les dispositions de combat déjà prises par le colonel Poullet. L'aile droite, commandée par Graziani, s'appuie à l'est sur le village de Boncourt, et barre la route suivie par le prince de Bade. Au centre, et derrière les remblais du chemin de fer, un bataillon de

la légion du Rhône, et cinq compagnies de la Gironde font face à la colonne de Glümmer. Une section d'artillerie, commandée par le lieutenant Dartein, est en soutien de ces deux ou trois mille hommes que commande le colonel Celler. Enfin, sur le plateau de Chaux, le colonel Poullet a groupé quelques compagnies d'infanterie et le reste de son artillerie. Après avoir, dans quelques détails, modifié les ordres donnés par son chef d'état-major, Cremer, à la tête de la réserve, prend lui même position en avant de Nuits.

Bien peu, parmi les hommes qui sont là, l'arme au pied, échappent à cette angoisse indéfinissable que donne l'attente d'une explosion. Personne ne parle. On regarde là-bas. A travers les peupliers sans feuilles, on voit se mouvoir sur la neige comme des serpents noirs avec des écailles d'argent : ce sont les baïonnettes prussiennes qui scintillent. Tout à coup, des flocons blancs, ronds, rapides s'enlèvent dans le ciel : c'est l'haleine des canons. Au loin les coups tonnent; tout près, les obus qui éclatent leur font écho. Il est onze heures.

Au 3e bataillon de la Gironde, on a salué au passage ces premiers obus qui secouent les cœurs et mettent la sueur aux fronts. Il y a eu, tout d'abord, comme de la houle dans les rangs, maintenant, c'est l'immobilité, quoiqu'un peu frémissante encore, à cause du bourdonnement des balles.

Voilà des camarades par terre, les uns raides, d'autres se tordent... Heureusement, l'ennemi bientôt est assez près pour qu'on distingue la couleur des uniformes... « Feu ! » crie Carayon, et dans la fumée des Remington, s'évanouissent le dernier frisson de ses conscrits...

L'affaire est chaudement engagée partout; c'est sur l'aile droite, vers Boncourt, que se porte l'effort de l'ennemi. Trois fois il recule; mais, à chaque retour offensif, il ramène des troupes fraîches. Le château de la Bréchère, où Graziani s'est retranché, n'est plus qu'un nid d'obus. Voilà un dernier éclat qui blesse à mort l'héroïque colonel, au moment où, à bout de résistance, il met ses hommes en retraite, retraite qu'il veut diriger encore.

La situation, quand même, est désespérée. Autour de son colonel qui râle, le 32e râle, lui aussi, ses derniers coups de fusils, quand, enlevés au pas de course, les Girondins tombent tout à coup sur le flanc de l'ennemi. Les Prussiens s'arrêtent, se retournent, ripostent. Entre temps, les compagnies de Graziani se reforment. Les francs-tireurs d'Alger et du Rhône débouchent sur le champ de bataille, tout le monde reprend l'offensive.

Werder, qui vient de prendre le commandement, essaye d'une charge. Ses dragons, déjà ont pris le galop, quand les deux pièces

du lieutenant Dartein, amenées à toute bride, les criblent de mitraille. Arrêtés ainsi sur leur front, assaillis sur leur flanc par les salves d'un bataillon des mobilisés du Rhône, foudroyés par les obus des positions de Chaux, les cavaliers de Werder tourbillonnent un instant, se reforment, se rompent et s'enfuient.

Cremer juge cependant son aile droite trop en l'air. Il lui donne l'ordre de se replier derrière les talus du chemin de fer. Le mouvement s'exécute bien. Les Girondins, cette fois, sont à l'arrière-garde. Envahis de fumée, à 200 mètres à peine de l'ennemi, ils reculent en bel ordre, dignes de leur commandant qui semble causer en donnant ses ordres.

Il est alors une heure un quart. La concentration s'est heureusement effectuée. On a renouvelé les cartouches. La fusillade reprend tout le long de la ligne du chemin de fer.

Werder jette régiment sur régiment à l'attaque. Ses régiments se couchent sous l'averse de plomb. Les chefs prussiens se multiplient, payent héroïquement de leur personne. Le général Glümmer tombe. Après lui, c'est le prince de Bade, dont une balle fracasse la mâchoire; c'est le colonel de Wechmar, le colonel de Rentz, et puis encore quarante officiers. Cependant, les Allemands n'avancent pas. Un effort, une sortie à la baïonnette, et le succès est à nous!

Mais non : deux bataillons, — pourquoi les nommer, — qui, jusque-là, avaient fait leur devoir, s'effondrent. Ils se précipitent éperdus vers Nuits! C'est la panique, c'est la victoire blessée à mort...

L'ennemi s'engouffre dans la plaie béante. Cremer et ses officiers mettent le sabre à la main : le colonel Celler se fait tuer. L'artillerie de Chaux continue de tonner, hélas! elle ne protège plus qu'une retraite en désordre. Le torrent ennemi gagne, envahit, submerge tout...

Peu à peu, fusils et canons se taisent. Le champ de bataille se refroidit; la terre s'est inutilement abreuvée de sang; le ciel s'est inutilement obscurci de fumée.

Deux heures après le combat, Werder abandonnait la ville agonisante et les ténèbres ensevelissaient les morts.

« ... Me revoilà sain et sauf après une rude journée, écrivait Carayon. Tout était bien allé jusqu'au moment où les troupes qui étaient à notre gauche ont été enlevées par la panique. Nous nous sommes brusquement trouvés, alors, mes hommes et moi, entourés de Prussiens. Nous restions seuls, quatre cents à peine de ce côté-là, aux prises avec eux. Il n'y avait pas à hésiter, j'ai fait sonner la retraite. C'est alors que j'ai pu admirer mes pauvres enfants

mitraillés, se retournant tous les vingt pas, au commandement pour faire feu. Strafford[1], que je tenais en main, était grièvement blessé. Il a fini par tomber pour ne plus se relever... Mon sabre était brisé, mon dolman traversé, ma main écorchée, et je voyais mourir autour de moi mes braves enfants, jugez de ma désolation !... »

Leur sang lui retombait sur le cœur; mais si, à la façon de Strafford, le vieux galopeur de chevreuils, qui finissait en vaillant cheval de bataille, les petits mobiles finissaient en héros, c'est à leur commandant qu'ils le devaient. A cette heure sublime, ils l'avaient payé...

« Quand je voyais le commandant Carayon La Tour, disait le colonel Poullet, je pensais à Fabert. Sa bonté, son grand air, son coup d'œil si sûr, son sens si droit, sa bravoure enfin, en faisaient le vivant portrait. »

Ces lignes ont été tracées par un adversaire politique...

Il eût été curieux de saisir sur le vif les sensations intimes de Carayon pendant sa première grande bataille; mais sa lettre s'achève sans qu'on y trouve le moindre retour sur soi.

« ... Le général a hautement loué le bataillon. « Si toutes les « troupes s'étaient conduites comme la vôtre, m'a-t-il dit, les Prus- « siens ne seraient pas entrés à Nuits. » Puis il a ajouté : « Vous « êtes nommé colonel du 83e de marche. » Malgré ma surprise, j'ai refusé sans hésiter, en disant que je ne demandais pas d'autre récompense que de rester à la tête de ceux que j'étais si fier de commander... »

« Bravo! disaient les Girondins, il a bien fait! Avec lui, nous irons au diable. » — « Quel homme! toujours en avant, la canne à la main! » — « Le commandant m'a si bien parlé quand on m'emportait, que s'il m'avait laissé faire, je ne l'aurais pas quitté. »

Jusque sur la paille de l'ambulance on l'admirait. C'est que, nul mieux que lui ne savait d'une bonne parole détendre la souffrance de ses blessés. Que de gratitude dans leur regard de douleur! Ils associaient cette gratitude à leur résignation, à la fierté d'eux-mêmes rapportée de ce champ de bataille où, avec lui, ils avaient vécu à la fortune des heures et au hasard des minutes. Indissolubles sont les liens que créent, entre chefs et soldats, ces heures et ces minutes, quand le chef sait comprendre le soldat, ce héros anonyme, pour qui le champ de bataille ferme la vie, ouvre l'éternité, sans que l'écho redise jamais son nom.

Cette solidarité entre chefs et soldats ne s'est jamais affirmée plus touchante que dans ces bataillons de mobiles, dont chacun

[1] Cheval de M. de Carayon.

personnifiait un lambeau de la patrie envahie. C'était la solidarité du village entre Luynes et ses Manceaux, entre Dampierre et ses Champenois, entre Grancey et ses Bourguignons, pour ne parler que de ceux qui sont morts à l'ennemi. On ne peut désespérer de l'avenir quand on a vu les petits-fils d'émigrés en si vaillant accord de patriotisme avec les petits-fils de la Révolution.

On a prêté à M. Gambetta ce mot de grand style : « Ma noblesse se bat bien. » S'il ne l'a pas dit, il aurait pu le dire, tant à l'honneur des morts glorieux dont j'ai parlé qu'à celui de Carayon qu'il rencontrait, peu de jours après la bataille de Nuits. C'était à Lyon. Ils s'y trouvaient, Carayon, pour ravitailler sa troupe, M. Gambetta pour enterrer le commandant Arnaud.

Les circonstances, alors, simplifiaient fort l'étiquette des audiences qu'accordait l'avocat généralissime.

« Il m'est apparu, racontait plus tard Carayon, couché sur un canapé et, comme un dieu, enveloppé de nuages. Mais je perçai vite le nuage de fumée. Je jugeai mon interlocuteur bien plus bonhomme qu'homme terrible, et au moins aussi surfait par ses ennemis que par ses amis. Mon impression fut qu'il voulait sincèrement chasser les Prussiens, et qu'il se croyait non moins sincèrement capable d'y arriver... A quelle hauteur ne s'enlève-t-on pas, ajoutait Carayon, quand on est gonflé du souffle de 92?

« Malgré tout, je ne pouvais partager ses illusions, et il n'a pas tenu à moi qu'il lui en restât sur les résultats de notre semi-victoire de Nuits. Il paraissait convaincu, du reste, que, sans une diversion puissante, nous ne pouvions retarder longtemps la marche des Prussiens sur Lyon, ni empêcher l'invasion de s'étendre. »

Qui sait si la parole si sensée et si simple de Carayon n'a pas eu quelque influence sur les décisions qui furent prises : c'est alors, en effet, que toutes les espérances commencèrent à se tourner vers l'Est, anxieuses comme les âmes qui, au dernier jour, guetteront l'arrêt suprême...

III

L'idée d'une diversion dans l'Est n'était pas nouvelle. Une première fois déjà, on l'avait entrevue, puis abandonnée. On la reprenait. Elle demeurait, en effet, la moins mauvaise qui fût éclose depuis le commencement de cette malheureuse guerre. D'ailleurs, le plan des opérations était simple. Il s'agissait de manœuvrer entre la Saône et le Doubs, sur les flancs de l'ennemi, de menacer sa ligne de retraite, et de marcher droit sur Belfort par la vallée de l'Oignon. On acculerait ainsi les Prussiens à lever le siège ou

à livrer une bataille décisive. Le général Bourbaki avait accepté de jouer cette partie. Mais il se trouvait en présence d'un trop habile adversaire.

En effet, Werder, qu'il allait rencontrer devant lui, n'avait pas attendu l'ordre, qui lui arriva le 31 décembre, d'occuper les lignes de la Lisaine. Dès le 27, à la première nouvelle d'une marche offensive des Français, si incertain qu'en fût encore l'objectif, il avait évacué Dijon pour concentrer toutes ses troupes autour de Vesoul.

On était trop habitué, en ce temps-là, à se tailler des succès dans la stratégie de l'ennemi, pour que, dans les bulletins de la défense nationale, la retraite de Werder ne devînt pas une victoire et Dijon une conquête.

Carayon était plus modeste, partant plus clairvoyant dans ses appréciations.

« Les Prussiens ont évacué Dijon. On crie à la conquête, bien que nous y soyons entrés sans coup férir. Quoi qu'il en soit, vous ne pouvez imaginer la joie des braves Dijonnais de revoir des soldats français. C'est à qui s'emparera des miens, et mes gaillards de se laisser faire. Moi, je ferme les yeux sur tant de bonne fortune, car demain, probablement, marches et misères recommenceront. Nous faisons partie de la 1re division du 18e corps. Cremer commande la division. Le colonel Millot commande la brigade. Le froid est rude. Mais grâce à la générosité de nos amis de Bordeaux, mes mobiles en sont un peu garantis. Chacun a une capote, un gilet de laine et des gants... »

« Vous vous étonnez, continue Carayon, de mon refus de grade. Mais n'est-il pas tout naturel que je préfère rester dans la vérité de mon rôle? Que ferais-je d'un grade? Ma seule préoccupation est de servir utilement les idées sociales et religieuses que je représente. Ce sont les seules sur qui puisse s'ancrer encore le pays en dérive, et qui mettent le cœur à la hauteur des derniers sacrifices. »

Chacun sentait que l'heure en était venue. Dès les premières marches dans l'Est, c'étaient comme des rafales d'angoisse qui passaient sur les colonnes. On y entendait accourir le malheur. Tout semblait présage funeste, et les loups qui vous regardaient passer, et les corbeaux qui vous tourbillonnaient sur la tête, et enfin les uhlans, qui surgissaient et disparaissaient comme des fantômes à la crête des collines. Uhlans, loups, corbeaux, tout cela suivait pour vivre de ce qui allait mourir. Jamais le froid n'avait sévi plus intense. Les transports devenaient impossibles sur la glace qui recouvrait les chemins. Sans convois, les troupes en

étaient réduites à disputer aux habitants leurs dernières bouchées de pain.

Malgré tout, la division Cremer faisait bonne contenance; depuis son départ de Dijon, ses étapes avaient été Gray, Vesoul, et enfin Lure, où elle arrivait harassée, le soir du 13 janvier. Mais, à minuit, l'ordre lui venait de gagner son poste de combat pour le lendemain. On se remit en marche.

La nuit n'était éclairée que par ce que la neige avait emmagasiné de lumière. On n'entendait que le bruit grinçant de pas sur le verglas. Les hommes soufflaient de fatigue, incapables de lutter contre le sommeil, cet affreux camarade des marches de nuit. Ils festonnaient, les malheureux, butaient, tombaient, se relevaient, sans qu'un cri cependant rompît le silence.

Enfin, au petit jour, la division Cremer formait l'extrême gauche de l'armée qui allait attaquer cette formidable ligne de la Lisaine, derrière laquelle se trouvait Belfort.

La Lisaine est une petite rivière qui, dans la trouée de Belfort, coule du pied des Vosges vers la frontière suisse. C'est à peine si son cours a quatre lieues de longueur, si sa profondeur est de quelques pieds, et sa largeur de quelques mètres. Pauvre petite rivière, jusqu'alors ignorée et maintenant fameuse. Mais aussi quelle merveilleuse ligne de défense! De l'une de ses extrémités à l'autre, c'est-à-dire de Chênebier à Montbéliard, ce ne sont que forêts, ravins, escarpement, parmi lesquels circulent péniblement les chemins qui desservent les villages. Héricourt, le plus important de ces villages, s'élève au centre de la ligne tracée par la Lisaine, et s'adosse, en quelque sorte, au mont Vaudois. Les Prussiens ont fait du mont Vaudois une véritable citadelle. Ses trois rangs de canons battent tous les débouchés de la vallée. D'ailleurs, ce ne sont partout, le long de la rivière, que tranchées-abris, murailles crénelées, ponts démolis. L'ennemi a poussé si loin sa prévoyance, qu'il a couvert de sable ou de cendre les chemins trop glissants. Le combat qui va s'engager ne pourra être qu'un combat corps à corps, car c'est à peine si la vallée, dans sa plus grande largeur, est large de 2 kilomètres.....

Depuis le combat de Villersexel, livré le 9 janvier, la marche, jusque-là si lente de Bourbaki, s'était, malgré l'affreux état des routes, un peu accélérée. Les Prussiens avaient été chassés d'Arcey, de Sainte-Marie, de Chavannes, et, le 15 janvier, toute l'armée française avait pris, sur la Lisaine, ses positions de combat.

Le 15e corps, devant Montbéliard, devait servir de pivot à un grand mouvement de conversion à droite, dont le 18e corps, commandé par le général Billot, formait, à l'extrême gauche, l'aile

marchante. Billot se rattachait à Clinchant, qui, au centre de la ligne de bataille, devait, avec le 20e corps, attaquer Héricourt lorsque le canon de Billot lui marquerait que l'ennemi, débordé par sa droite, avait toutes ses défenses en l'air.

Malheureusement, des ordres trop tardivement parvenus empêchèrent le 18e corps d'arriver, dans le délai prévu, sur le champ de bataille. Et, pourtant, quel effort avait fait l'héroïque troupe!

Sans laisser à ses hommes le temps de se reposer de leur nuit, Cremer avait pris le chemin de Chagey, gros village au pied du mont Vaudois, qu'on lui avait donné pour objectif. C'étaient 22 kilomètres à ajouter à ceux déjà si péniblement faits; et ces 22 kilomètres se déroulaient en arc de cercle, autour de la position de Chênebier, occupée par les Prussiens, et si près, que leurs canons, presque sans changer de place, pouvaient accompagner d'obus la colonne française sur tout son parcours.

Cette terrible marche de flanc, protégée seulement par trois batteries qui se relevaient de positions en positions, dura dix heures. Il faisait nuit lorsque, enfin, toute la division se trouva réunie à peu près à la moitié de son étape sur un plateau qui domine Chênebier. On ne pouvait songer à continuer. Cremer, d'ailleurs, venait d'apprendre que Chagey était occupé par l'ennemi. L'attaquer en pleine nuit eût été folie d'autant plus grande que la présence des Prussiens à Chênebier rendait toute retraite impossible. Il fallait les en déloger, coûte que coûte, avant de songer à pousser en avant.

Le général remit donc l'affaire au lendemain, et fit former les faisceaux. On était en pleine forêt. Le paysage lamentable s'associait aux souffrances qu'il encadrait. La terre, le ciel, les arbres semblaient morts de froid. La nuit, la dixième depuis l'arrivée de la division dans l'Est, tombait, plus glacée que les neuf autres, sur ces bivouacs sans feu : les feux auraient servi de cibles à l'ennemi. Défense a été faite de s'éloigner des faisceaux; les hommes s'asseyent, se couchent, serrés les uns contre les autres, sans vie. Ici ou là, une ombre se décolle de la neige et essaye de marcher, mais elle retombe et ne bouge plus. La faim, le froid, sont vaincus, la fatigue est plus mortelle qu'eux. Au-dessus de ces amoncellements de malheureux, les sapins, secoués par la bise, laissent tomber des paquets de neige qui moulent ces corps inertes.

Éveillés ou en rêve, tous sont aux prises avec l'angoisse du lendemain. Ils le sentent pire que la veille et que l'heure présente. La faim a fait sa proie des entrailles, l'hallucination a fait la sienne des cervelles. La folie et la faim sont en train d'achever ces malheureux, quand enfin le clairon les leur arrache.

Les voilà, émergeant de la neige, que les dernières chaleurs de leurs corps ont changée en boue noire. Elle regèle maintenant, elle couvre d'écailles les visages, les mains, les guenilles des hommes. Ils reprennent leurs fusils quand même et reforment les rangs...

... Avec le jour, la bataille s'est levée furieuse; déjà, les collines roulent jusqu'à Belfort les échos de la canonnade; déjà, les trois batteries de Cremer sont canons à canons avec les batteries de Chênebier. Le général, cependant, hésite encore à lancer son infanterie. Il craint pour sa ligne de retraite... Enfin, une fusillade éclate sur sa gauche. C'est une brigade de l'amiral Penhoat qui entre en ligne. Cremer prend la tête de la colonne qui va tourner Chênebier, pendant que le colonel Poullet l'attaquera de front avec le gros de la division. Carayon et ses Girondins forment la réserve.

On avance sous bois, les sentiers sont noyés dans la neige, les pentes sont luisantes de verglas; quand même, on arrive sur l'ennemi. Le 83ᵉ mobile s'engage corps à corps. Mais son colonel, le colonel Puech, tombe avec une balle dans le front. Ses soldats s'arrêtent. Carayon les voit flotter. Pour lui, c'est la minute décisive. « A moi, mes Bordelais! » et il s'élance dans les coups de fusil. La pente qui va vers Chênebier est raide. Il s'y engage en courant. Dans cette course à la mort, il est superbe. Mais, tout à coup, il s'abat, un faux pas l'a fait rouler dans la neige... Il est mort!

A leur tour, les Girondins s'arrêtent...

« Non, il n'est pas mort! crie Carayon. En avant, mes enfants! » Derrière lui, bondissent ses mobiles; Cremer, sur leur passage, crie : « Bravo! la Gironde! »

Les voilà sur les Prussiens. Cremer les fait soutenir. De maison en maison, la lutte se poursuit à la baïonnette, comme l'aiment les Français!

Au bout d'une heure, Chênebier est au pouvoir de Cremer et de Penhoat qui l'a vigoureusement appuyé. Ce serait la victoire, si le succès de l'aile gauche à Chênebier ne s'abîmait dans l'insuccès du centre devant Héricourt, et de l'aile droite devant Montbéliard.....

Dans la nuit du 17 au 18 janvier, le général Bourbaki donnait l'ordre de se mettre en retraite sur Besançon. Le sentiment de l'immense effort inutile qui l'écrasait écrasait son armée. Ce n'étaient pas seulement leurs morts que ces malheureuses troupes laissaient sur la Lisaine, c'était leur moral. Elles se voyaient, dès lors, sans espérance de surmonter la fatalité qui, depuis des mois, stérilisait leur sang. Elles allaient comme vont les vaincus. Après des marches pires que des déroutes, officiers et soldats tombaient le soir autour des feux, dont les chevaux grelottants s'approchaient

aussi. Pourtant à chaque heure, à chaque minute, il fallait faire face à l'ennemi qui avait commencé la poursuite.

Billot formait l'arrière-garde de l'armée, et Cremer l'arrière-garde de Billot. Les Girondins marchaient avec cette extrême arrière-garde.

Un violent dégel, inopinément survenu le 18, ajoutait aux difficultés de cette retraite. Hommes et chevaux ne se dégageaient qu'avec des efforts inouïs du sillage de boue que le piétinement de l'armée laissait derrière elle. Le 19, après un surmenage de dix heures, la division de Cremer atteignait Saint-Fargeux. Le 20, elle avait un engagement dans les environs de Villiers-la-Ville. Le 22, enfin, elle campait sur les glacis de Besançon. Mais rien n'était prêt pour recevoir cette avalanche de vaincus. Il n'y avait ni paille, ni bois, ni vivres. Cette lettre où, pour la première fois, Carayon s'abandonne, est datée de ce lamentable bivouac.

« Tout est perdu. Nous avons marché trois jours au milieu des plus atroces misères, obligés de mendier notre pain, souvent sans le trouver. Ce n'étaient pas les soldats seulement qui mendiaient ainsi, mais bien aussi les officiers, moi comme les autres. Pendant tout ce temps, j'ai lavé, le soir, ma chemise, mon mouchoir, mes chaussettes; mes nuits se sont passées avec la faim, devant des feux de bois vert; et cependant, Dieu m'est témoin que je supporterais sans murmure toutes ces misères, si elles n'étaient les terribles conséquences de notre désastre militaire...

« A l'arrière-garde, nous avons été harcelés sans trêve par l'ennemi. Il nous a ramenés ainsi jusque sous le canon de Besançon, où nous espérions trouver un peu de repos. Mais non, il va falloir repartir. Nous risquons, dit-on, d'affamer la place. »

Le lendemain, en effet, on se reprenait à fuir devant Manteuffel, qui jetait ses avant-gardes sur la route d'Arbois, et devant Werder, qui s'avançait par Clairval. Seule, la route de Pontarlier demeurait ouverte, mais celle-là ne menait pas en France!

Qui n'a pas entendu la plainte de cette armée à l'agonie, qui n'a pas vu la boue de ses derniers bivouacs détrempée de sang, celui-là n'imaginera pas l'horreur où peut toucher la douleur humaine. Jamais plus cruellement que dans le délire de cette agonie, les hallucinations de la victoire ne se heurtèrent aux clartés terribles de la défaite. Nulle part, les dernières forces de la vie ne se raidirent plus désespérément sous l'étreinte de la mort. Ah! qu'il faut être fort pour lutter contre les vertiges et les défaillances d'une telle agonie!

Carayon était de ceux dont le cœur demeurait quand même incrédule à la défaite. Il trouvait dans ce cœur des trésors insoup-

çonnés d'aveuglement et de confiance. Sans cesse et pour rien, c'étaient dans ce cœur de nouvelles crises d'espoir.

Carayon était là, partout, autour de ses pauvres enfants qui, maintenant, semblaient vieux, tant ils avaient souffert, relevant leur courage, leur soufflant son âme, soutenant celui qui ne marchait plus, relevant celui qui se couchait pour mourir.

«... Ah! Dieu merci, écrivait-il (Il faut, pour donner à cette lettre tout son relief, l'encadrer dans l'effrayant décor de la déroute.) Dieu merci, notre retraite n'est pas tout à fait une fuite. Je ne veux pas que, pour mon bataillon, elle y ressemble. J'ai toujours prié Dieu de m'éviter ce malheur... Il semble m'exaucer! »

Les soldats continuaient de tomber sans qu'il voulût les voir vaincus.

Aussi, ce fut terrible lorsqu'il fallut entendre qu'il n'y avait plus d'espoir... Prise enfin entre les mâchoires formidables de la tenaille que formaient Werder et Manteuffel, l'armée française se débattait impuissante. La Suisse tendit les bras, elle s'y laissa tomber...

Le général Clinchant, qui avait succédé à Bourbaki, signait, dans la nuit du 31 janvier, la convention qui consommait le sacrifice.

On ne comptait plus à Paris avec l'armée de l'Est; mais il fallut bien que, jusqu'au bout, l'ennemi comptât avec elle. Werder ne put pas, comme Bismarck, après la capitulation de Paris, siffler un joyeux hallali.

Le 18ᵉ corps, dont était Carayon, livrait, le 1ᵉʳ février, un suprême combat à la Cluse, entre Pontarlier et Verrières. Il y eut quelques trous de plus au drapeau. Quelques Bordelais tombèrent encore autour de leur commandant... Et puis, ce fut fini du 3ᵉ bataillon de la Gironde; il se perdit parmi les cent mille vaincus qui étalèrent sur la Suisse comme une mer de misères...

« Cette guerre qui s'achève, écrivait Carayon, est faite pour donner de rudes leçons. On ne constitue pas une armée en deux mois. La bravoure sera toujours une vertu française. Mais, pour mener la bravoure, il faut autre chose que des théories et des proclamations. Il faut des hommes de bon sens. »

Carayon ne souhaitait à la France que des hommes de bon sens, car, dans tous les partis, à ces heures terribles, il avait trouvé des hommes de cœur. . . . .

. . . .

C'est par le cœur qu'a survécu la France. Si ardent soit le foyer où on le jette, le cœur, dit-on, ne se consume jamais. On le retrouve durci, calciné, parmi les cendres, mais toujours entier dans sa forme immortelle...

Costa.

LE COLONEL

I

On cria le long du train, sur cet accent traînard et chantant propre aux employés des chemins de fer italiens :

— Poggibonzi!... Poggibonzi!...

Je descendis : la petite station semblait enfouie dans un trou. Je m'approchai d'un vieux *facchino*, qui me montra la sortie.

— Trouve-t-on des voitures? lui demandai-je.

Il me répondit :

— *Fuori c'ènno* [1] (il y en a dehors).

C'était la belle langue des Trécentistes, celle qu'écrivaient Dante et Gino, la langue « aulique et curiale » que le patois moderne a fini par tuer, qui ne résonne plus que dans quelques bourgades arriérées de la Toscane. A l'entendre sortir ainsi, harmonieuse et noble, de cette bouche populaire, je me sentis rempli de joie, et prêt à oublier, pour l'expédition que je venais faire à San Gemignano, la lourde chaleur de cette après-midi de septembre.

Dehors, il y avait, en effet, deux voitures, deux de ces petits chars à deux places, que traînent de petits chevaux des Maremmes, tout en nerfs, aux allures endiablées. Je parlementai avec les deux cochers qui me demandaient des sommes folles, et finis par m'entendre avec le plus raisonnable, un joli garçon, aux grands yeux bruns à la fois candides et rusés, que son compagnon appelait Giuseppe. Nous allions nous mettre en route, quand une certaine curiosité nous arrêta, excitée par l'entrée en scène de quatre voyageuses, que leurs bagages avaient sans doute retenus plus que moi, et qui se trouvaient aux prises avec le second cocher, Giovanni. Elles parlaient un italien impayable. L'autre feignait de ne pas comprendre, et se contentait de répéter :

— *Cinquanta lire! cinquanta!*

L'une d'elles, plus simplement mise que les autres, et qui, pensai-je, était une institutrice ou une dame de compagnie, exhiba son Baedecker, en expliquant de son mieux :

— *Sedici!... sedici!... sedici!...*

Mais Giovanni repoussa le livre rouge, qu'elle lui mettait sous le

[1] *C'ènno,* forme poétique tombée en désuétude pour *ci sono.*

nez, et fit de grands gestes, pendant que Giuseppe tortillait sa moustache, désolé d'avoir manqué une aubaine.

Un moment, j'observai le débat, et les étrangères. La plus âgée était une femme de trente-cinq à quarante ans, encore belle, de cette beauté des races du Nord plus lente à se faner, beauté ferme des traits réguliers, du teint frais, des membres souples et bien pris. Elle était enveloppée dans un manteau de voyage fort élégant, en surah changeant rouge et noir, et portait une toque Walkyrie, trop chargée de choux, de rubans et de roses rouges, avec des ailes écartées dont l'envolée étourdie achevait de marquer le caractère de sa physionomie. Tout de suite, le mot *fast* me vint à l'esprit : évaporée, émancipée, folâtre. Et je la voyais s'agiter avec ses deux compagnes, probablement ses filles, qui suivaient les pourparlers plus réfléchis, plus posés, de leur compagne avec Giovanni. Elles étaient très jeunes, et fort dissemblables l'une de l'autre, quoique toutes deux eussent avec leur mère une ressemblance commune : l'une, la plus grande, portait un costume tailleur en drap bleu marin, avec un plastron d'homme dont le petit col découpait, pour ainsi dire, sa jolie tête expressive et remuante ; l'autre, moins jolie, avait moins de prétentions, ou en avait d'autres : étroitement serrée dans un cache-poussière café au lait, avec un canotier garni d'une simple bande de cuir, des lunettes campées sur ses yeux de myope, elle éveillait l'idée de ces petites personnes actives, qui courent les musées, suivent des cours et regrettent d'être de leur sexe. Au fond, le mot que je venais d'appliquer à la mère devait convenir à toutes les trois. J'entendis qu'elles parlaient anglais, avec ce nasillement particulier aux Américains, le *twang*, qui permet de les sûrement reconnaître quand une éducation très soignée ne les en a pas délivrés. Comme la discussion avec Giovanni, qu'elles s'efforçaient de suivre, ne semblait pas près d'aboutir, elles finirent par s'impatienter :

— Finissons-en ! s'écria la mère, en français.

Et, s'adressant au cocher dans l'italien qu'elle inventait :

— *Andate!... Avrete qual che volete !... Siete un birbante!... Mà pronto ! pronto !*

Giuseppe eut un regard d'envie pour son compagnon, qui prenait les rênes de son petit cheval.

Mais une autre difficulté se présenta : impossible de tenir quatre dans le *baroccio*. On essaya deux ou trois arrangements ; aucun n'était possible. A ce moment-là, j'intervins, et dis aux étrangères, qu'ayant une voiture pour moi tout seul, je me ferais un plaisir de la partager avec elles. Elles m'examinèrent avec le sans-gêne de leur race, se regardèrent, et, après une brève hésitation, finirent par accepter :

— Je monterai avec vous, me dit la mère. Ces demoiselles s'ar-

rangeront dans l'autre voiture, avec leur gouvernante... Allons!...

Mais tandis que Giovanni sautait légèrement sur son siège, Giuseppe se grattait la tête devant le sien, l'air embarrassé.

— Eh bien, qu'y a-t-il? lui demandai-je.

Alors, dans sa jolie langue, il m'expliqua que nos conventions étaient pour une seule personne, et que s'il y en avait deux... Tout cela, en belles phrases savantes, d'une dialectique irréprochable, qui sonnaient comme une musique. En sorte qu'il fallut céder.

Nous échappions à peine aux rues assez misérables de Poggibonzi que je connaissais déjà le nom, l'histoire et les projets de ma compagne :

Comme son accent l'indiquait, elle était Américaine. Elle se nommait Mme Oldjoë. Son mari, le colonel Oldjoë, vétéran de la guerre de Sécession, ancien ami personnel de Jefferson Davis, était resté en Amérique, à cause de ses plantations, avec son fils aîné et trois filles plus jeunes. Il s'ennuyait là-bas; il la rappelait sans cesse, depuis dix mois que durait la séparation. Mais elle n'avait pas la moindre envie de quitter l'Europe :

— Oh! l'Europe, disait-elle, les yeux brillants, la civilisation! la *coultioure!*... J'aime l'Europe au-dessus de tout!... Londres, Paris, l'Italie!... Et mes filles sont comme moi : enthousiastes!... L'aînée s'appelle Jenny...

(C'était celle qui semblait la plus jeune, la petite miss à lunettes, maigre et fine, dont je voyais le dos serré filer dans le *baroccio* de Giovanni, qui avait pris les devants.)

... Elle fait de la *peintioure*,... à Paris... Elève de Carolus *Diouran*... Beaucoup de talent!... Oh! beaucoup, beaucoup!... Et intelligente, oh! intelligente!... Elle veut tout apprendre : la musique, le latin, les mathématiques, tout, tout!... Elle travaille, oh! beaucoup trop!... La second s'appelle Grace...

Je saisis l'occasion de placer un mot :

— Un joli nom.

— N'est-ce pas? Et elle est jolie, elle aussi!... Pas *intellectiouelle*, comme sa sœur, non!... Mais forte!... Une amazone, oh! comme il n'y en pas en Europe!... Des courses, oh! des courses!... Jamais fatiguée!... Peut danser toute une nuit, et le lendemain, oh! fraîche comme une rose!... Elle aime tous les sports, oui, tous!... Au tennis, très forte... Et leur institutrice, oh! très bonne!... Personne de toute confiance, oui!... Sait toutes les langues : français, anglais, italien, espagnol... Mlle Mallet, elle se nomme... Elle est Suisse... Avec nous depuis six mois... Oh! très bonne institutrice...

Elle parlait ainsi, par petites phrases, sans pause, comme une

perruche au long répertoire, qui le dévide tout entier et recommence dès qu'elle a fini; indifférente, d'ailleurs, au paysage que fendait d'un trot rapide le petit cheval alerte de notre Giuseppe.

— C'est Grace qui a voulu venir ici... Pourquoi?... Je ne sais pas!... Elle voulait absolument!... Qu'y a-t-il à voir à San Gemignano?... De vieilles églises, je pense... Oh! j'aime mieux les villes, Rome, Milan, Florence, oh! Florence!...

Et ses yeux s'extasiaient dans le vide.

La route n'était pourtant pas désagréable à regarder. Brûlée par le soleil des mois d'été, une campagne rousse s'étendait en gracieux mamelons, toute baignée de lumière, sous le ciel intense. De ci de là seulement, le regard se reposait sur les belles vignes arborescentes, enroulées aux ormeaux, chargées de grappes déjà mûres, ou sur les pâles oliviers, dont les feuillages miroitaient au moindre souffle d'air. Puis, soudain, à un tournant de la route, San Gemignano apparut un instant, profilant sous le soleil ses remparts et ses tours carrées, aux arêtes nettes et massives, d'une telle unité de lignes qu'elle semblait un immense palais de féerie, conçu par quelque architecte fantaisiste pour loger ses rêves.

— Oh! très drôle! s'écria Mme Oldjoë.

De l'autre voiture, qui précédait la nôtre d'une vingtaine de pas, miss Jenny se retourna pour montrer la ville, d'un geste de triomphe, en criant des mots qui se perdirent. Mais déjà San Gemignano disparaissait comme un mirage, et la route s'allongeait dans le vide de la campagne brûlée. Le mirage, cependant, ne tarda pas à se montrer de nouveau : vrai mirage d'un temps disparu, morceau presque intact d'un autre âge, vision soudaine de cette époque glorieuse et cruelle où les communes italiennes se hérissaient sur leurs collines, citadelles ceintes de murs vigoureux que battaient tour à tour en brèche les capitaines guelfes et les podestats gibelins. Ma compagne regarda un instant, fit sa mine d'enfant ravie, et répéta : « Très drôle! oh! très drôle! » incapable de trouver un autre mot pour exprimer son étonnement.

Puis elle ne regarda plus, et reprit son babil qui roulait toutes choses, comme un ruisselet frétillant sur les cailloux.

— Mon mari n'a jamais vu l'Europe, lui, jamais... Il ne veut pas... Oh! c'est un vrai *Yankee!*... Il méprise tout ce qui n'est pas l'Amérique... Votre continent, oh! il dit que ce n'est pas un vrai monde!... Comprenez-vous cela?... Moi, je trouve que c'est le nôtre qui est ennuyeux, vraiment très ennuyeux... Jenny le pense aussi... Pour Grace, elle ressemble à son père. Grace...

Soudain, son attention fut de nouveau distraite, non par la ville « aux belles tours » qui, maintenant, demeurait dressée devant

nous comme un décor immuable et grossissait rapidement, mais par un troupeau de bœufs des Maremmes, très grands, aux hautes cornes évasées à la façon des ailes de sa toque Walkyrie, qui se dirigeaient vers Poggibonzi. Ils passèrent lentement, les cochers ayant mis leurs chevaux au pas, en tournant la tête de notre côté pour nous fixer de leurs bons yeux ronds, où flotte l'étonnement de toutes choses; ils nous enveloppèrent de leur forte odeur, et Mme Oldjoë, se bouchant le nez, répéta une fois encore son mot favori, qui décidément exprimait toutes ses sensations : « Oh ! très drôle ! très drôle !... »

II

L'arrivée à San Gemignano fut une surprise.

A voir de loin, dressée sur sa colline qui fermait la route blanche, cette étrange silhouette de citadelle ancienne, je me figurais arriver dans une Pompéi médiévale, déserte, silencieuse, abandonnée, dans un squelette de ville dont l'âme, dès longtemps, serait évaporée : en sorte qu'aucun bruit moderne n'empêcherait l'esprit d'évoquer à sa guise les apparitions des vieux chevaliers ennemis, des gibelins Salvucci, des guelfes Ardinghelli, de ces partisans irréconciliables qui, enfermés dans leurs *palazzi* comme en des forteresses, remplissaient du bruit continu des armes la cité « aux belles tours ». Mais, ce jour-là, par hasard, il y avait foire; en sorte que dans les rues étroites grouillait la cohue bruyante des paysans des environs, vêtus de couleurs claires, parmi des étalages en plein vent, sur des pavés jonchés d'écorces et de pépins de ces melons d'eau avec lesquels, suivant le dicton populaire, « on boit, on mange et se lave la face ». Nous étions descendus de nos voitures, et notre petit groupe avançait difficilement à travers la foule. On se retournait pour nous examiner, avec des regards à la fois curieux et bienveillants; on nous adressait de petits saluts, des paroles amicales, dans la même jolie langue que nos cochers nous avaient fait payer si cher. A nous trouver ainsi entourés d'êtres si différents, nous nous sentions plus proches, mes compagnes et moi. Je crois qu'elles avaient un peu peur : les yeux luisants, les gestes cavaliers, les airs de bandits romantiques des hardis *contadini* leur inspiraient un vague effroi : Miss Jenny se serrait contre sa mère, qui avait pris mon bras, tandis que Grace, plus vaillante, soutenait les regards qui la dévisageaient, avec une bravoure de fille athlétique, dépourvue de timidité. Quant à Mlle Mallet, l'institutrice modèle, elle restait impénétrable et calme, comme il convient à son état, en personne accoutumée à passer inaperçue et qui redoute peu de chose.

L'église de Saint-Augustin nous abrita d'abord : et miss Jenny s'extasia devant les fresques de Benozzo Gozzoli qui représentent la vie du saint. Extase un peu factice, je crois, car les compositions naïves du délicieux peintre des anges, aux prises, cette fois, avec des grammairiens et des docteurs, n'ont pas la grâce candide et fervente qu'elles ont d'habitude. Mais la jeune fille prenait des notes, et la mère répétait son terrible mot, qui devenait à la longue bête à faire pleurer, irritant comme un refrain de café-concert :

— Très drôle!... Oh! très drôle!

Elle le répéta constamment, ce mot stupide : dans la collégiale, devant les fresques adorables où Ghirlandajo, en couleurs moins sombres, en lignes moins riches que celles qui font sa manière, a peint la sépulture et la mise au tombeau de la petite sainte Fine, la gracieuse patronne de la ville; dans les hautes salles gothiques du palais communal, dont les fenêtres plongent sur le paysage ondulé de la Toscane ensoleillée et joyeuse; devant chacune des quatorze tours qu'elle voulut toutes visiter; dans une boutique d'objets soi-disant anciens, où elle acheta je ne sais quelle atroce miniature et deux ou trois assiettes ébréchées, « en souvenir », disait-elle. Miss Grace traversait les églises, les palais, les places et les boutiques sans paraître s'intéresser à rien, hautaine, ayant visiblement le mépris de ces vieilleries, dédaignant de comprendre le langage des pierres, et, quand elle s'arrêtait longuement devant quelque peinture, pensant sans doute à d'autres choses, lointaines, insaisissables, dont on voyait passer dans ses grands yeux le vague reflet fugitif. Miss Jenny, elle, n'arrêtait pas de prendre des notes, dans un petit carnet de poche que remplissait sa grosse écriture. L'animation la rendait presque jolie. Elle communiquait le détail de son enthousiasme à Mlle Mallet, qui l'écoutait complaisamment :

— Ma fille est tout à fait heureuse, me dit Mme Oldjoë... Oh! tout à fait!... Je crois qu'elle deviendra une archéologue!...

Cependant, comme notre visite tirait à sa fin, miss Jenny s'approcha de moi :

— Monsieur, me demanda-t-elle non sans une certaine brusquerie, est-ce que vous connaissez quelque chose de l'histoire de San Gemignano?

Un peu étonné de cette question inattendue, je répondis :

— Non, mademoiselle, ce qu'il y a dans le Baedeker, rien de plus!...

Elle parut déçue :

— Oh! fit-elle...

Puis, après un instant de réflexion, elle reprit :

— Est-ce que Dante n'est pas venu ici en ambassade?

A pédante, pédant et demi :

— Oui, mademoiselle... Il est venu surveiller le nettoyage d'une rue... Baedeker a négligé de nous dire laquelle...

Elle s'écria :

— Oh! comme c'est intéressant!...

Tandis que sa mère reprenait son refrain :

— Oh! très drôle!...

L'insatiable curiosité historique de miss Jenny n'était point satisfaite : car, après une courte réflexion, elle me demanda de nouveau :

— N'était-ce pas là une bien petite mission, pour un grand homme comme Dante, et qui a rempli tant d'autres légations plus importantes?...

— Sans doute, mademoiselle. Mais, de nos jours, les gouvernements n'en conféreraient pas même de telles à des poètes, et trouveraient que c'est leur marquer plus de confiance encore qu'ils n'en méritent.

Mme Oldjoë se jeta dans la conversation :

— Pourtant vos poètes sont si délicieux!... Oh! oui!... J'en connais plusieurs... Je les rencontre chez des amis... Je les reçois aussi...

Et il me fallut subir l'énumération des personnes qu'elle connaissait dans le monde des lettres et des arts, dont elle commença même à me raconter les particularités, à me dépeindre les travers. Elle me retenait ainsi au milieu de la place de la Collégiale, en plein soleil, indifférente aux bonnes gens qui échangeaient à haute voix, dans leur pur toscan, leurs réflexions sur notre compte, et à l'impatience de nos petits chevaux que leurs cochers venaient d'atteler et qui piaffaient gaiement, pressés de reprendre leur trot léger. Miss Grace, à la fin, vint la tirer par la manche : elle s'installa dans mon *baroccio*, en continuant à parler, et nous prîmes le chemin du retour dans le même ordre que précédemment.

Ce fut aussi le même babil, incessant, mobile, touchant à tout, dont j'avais la tête rompue. Derrière nous, San Gemignano s'effaçait peu à peu, comme si le bleu intense de l'horizon eût aspiré la blancheur de ses belles tours. Un vent du soir, assez vif, agitait les feuillages des oliviers, qui papillotaient autour de leurs vieux troncs rabougris. Et Mme Oldjoë parlait toujours. J'en pris mon parti : je m'installai dans mon angle, en pensant à autre chose, en sorte que bientôt le bruit de sa voix ne me gêna pas beaucoup plus que celui des roues de notre attelage filant sur la route dure. De temps en temps, je mâchais quelque monosyllabe, heureux que ma compagne n'en demandât pas davantage. C'était pourtant une jolie femme : elle avait supporté la fatigue, la chaleur, la poussière, sans que ses traits ni son teint s'altérassent; elle restait très blanche, toute

en sourires, souriant de ses grands yeux veloutés, de ses belles lèvres fraîches; et je ne me sentais aucune envie d'entamer le moindre *flirt* avec elle. Sans doute, elle s'en étonna : car elle ne parlait plus du colonel, bien oublié dans ses plantations, avec ses nègres que la loi l'obligeait à traiter en ouvriers, et parlait de l'amour. Un roman nouveau, qu'elle avait jugé bon de me raconter, l'y avait conduite : son babil, devenu alambiqué, presque subtil, — les plus sottes d'entre les femmes ont de l'esprit quand elles touchent à ces matières-là, — me berçait comme une vague musique. Peu à peu, ils éveillèrent en moi des pensées, des souvenirs, qui se mélangèrent à la vision trécentiste que je venais de traverser : en sorte qu'en approchant de Poggibonzi, je ne pus m'empêcher de lui réciter le gracieux sonnet de Guido Cavalcanti :

Avete'n vo' li fior e la verdura...

Elle battit des mains.

— Oh! c'est charmant! C'est charmant!... Mais je n'ai pas compris!

Et je dus lui traduire :

« Vous avez en vous les fleurs et la verdure, tout ce qui resplendit, tout ce qui est bel à voir; plus que le soleil brille votre figure : qui ne vous voit pas ne saurait s'ennoblir.

« Il n'y a pas créature en ce monde, qui soit si belle ni si pleine de grâce : celui qui craint l'amour, votre beauté le rassure.

« Les dames qui vous font compagnie me plaisent pour l'amour de vous; et je les prie, par leur courtoisie,

« De vous honorer autant qu'elles peuvent en reconnaissant votre chère seigneurie, car de toutes vous êtes la meilleure. »

Elle prit cela pour elle, et fut ravie :

— Oh! si Jenny avait entendu! s'écria-t-elle. Elle aime tant les vers, Jenny! Et elle aurait compris l'italien, oh! oui, j'en suis sûre, elle aurait compris!

Mais à la route déserte succédaient les rues de Poggibonzi, d'une douteuse propreté, encombrées de gamins bruyants, qui nous harcelèrent pour avoir des *soldi*.

— *A propos!* me demanda ma compagne comme nous approchions de la station, où donc allez-vous?

— A Sienne.

Elle se récria :

— Oh! quel dommage!... Nous allons à Florence, nous!... Il va falloir nous quitter... Mais nous nous reverrons, nous nous reverrons, n'est-ce pas?... A Paris, cet hiver...

Elle me força à prendre son adresse, et me fit des adieux très

tendres. Comme mon train partait le premier, je pus en m'éloignant la voir, entre ses filles et leur institutrice, agiter son mouchoir blanc en mon honneur, comme si j'eusse été un intime. Et il me fallut répondre à ses signaux.

III

Comme on peut le penser, le souvenir de cette rencontre, qui n'avait rien eu de particulièrement agréable, ne flotta pas longtemps dans ma mémoire. A Sienne, dans cette redoutable église de Saint-Dominique, où l'ombre et le silence, amassés par les siècles, oppressent l'âme comme d'un poids matériel, tandis que j'admirais *l'Extase de sainte Catherine* du mystérieux Sodoma, je revis soudain passer, entre la sainte et moi, le crâne profil de miss Grace, tel que je l'avais vue campée devant une fresque de Gozzoli, la tête haute, le regard franc, très grande, très svelte, le poing sur la hanche, tenant par l'élastique, dans sa main gantée à la mousquetaire, son canotier : en sorte que son beau front, un peu trop haut peut-être, mais d'une admirable pureté de lignes et d'éclat, semblait casqué par la masse épaisse de ses cheveux noirs à reflets d'acier. Je la revis plus nettement encore devant la *Judith*, — un des chefs-d'œuvre du même maître, — avec laquelle je lui trouvai je ne sais quelle lointaine ressemblance : un air de guerrière victorieuse et fatale, que son héroïsme a lassée, qui le conserve encore, d'un suprême effort, comme un masque qu'elle va jeter tout à l'heure, pour choir, plus belle, dans la *morbidezza* de l'amour. A ce moment-là, je me dis qu'à côté d'elle, — dans le *baroccio* de Giuseppe qui filait si vite sur la route blanche, entre les oliviers chatoyants, tandis que le profil de la ville aux belles tours disparaissait derrière nous, — je me serais beaucoup moins ennuyé qu'à côté de sa mère, décidément trop *fast* pour moi. J'éprouvai comme un obscur désir de la revoir. Je pensai qu'il ne tenait qu'à moi de la retrouver à Paris, et que d'ailleurs je la rencontrerais peut-être au cours de mon voyage, le hasard étant fécond en surprises. Puis ce fut tout : d'autres impressions m'entraînèrent, la beauté des figures peintes par mes maîtres aimés dans les cloîtres, dans les églises, sur toutes les murailles qui s'offraient à leur génie, effaça le souvenir de cette beauté vivante et passagère.

Ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'en effet, je rencontrai de nouveau les dames Oldjoë, à Florence, où je ne passai qu'un jour, dans le seul édifice auquel je fis un pèlerinage, à San Marco, dans une des petites cellules blanches et nues où rayonne la pureté des anges de Frà Angelico. Ce furent aussitôt des exclamations dont la bruyance troubla le lieu paisible, attirant sur le seuil un vieux

gardien à jambe de bois. Certainement, depuis toutes les années qu'il se promène dans les corridors du vieux couvent, le brave homme n'avait jamais vu tant d'exubérance, ni entendu un tel moulin à paroles. Mme Oldjoë me prit les deux mains, en s'écriant, comme si j'eusse été son ami le plus proche :

— Vous! vous!... Quelle surprise!... Vous ici!... A Florence! A San Marco!... D'où venez-vous? Où avez-vous été?... Sienne vous a plu?... Ici, c'est délicieux, oh! délicieux!... Nous passons nos journées dans les musées... Jenny est ravie... Grace monte à cheval tous les jours... avec le comte Schomberg..., un Autrichien... Charmants, les Autrichiens!... Il faudra que vous fassiez sa connaissance... Vous viendrez nous voir, n'est-ce pas?... Quand?

J'eus peine à lui expliquer qu'étant à Florence pour vingt-quatre heures, je préférais remettre à d'autres temps le plaisir de rencontrer le comte Schomberg. Elle avait pris mon bras :

— Au moins, fit-elle, visitons ensemble le couvent, toutes les cellules..., oh! oui, toutes!... C'est toujours la même chose, mais c'est délicieux!... Frà Angelico était un grand peintre... Et Savonarole! Oh! Savonarole!...

Elle me gâta San Marco, comme elle m'avait gâté San Gemignano. Pourtant, j'avais eu un certain plaisir à retrouver miss Grace, campée devant la fresque adorable, dans la pose à la fois hardie et harmonieuse qui lui était habituelle, avec son air de guerrière qui, ce jour-là, me fit penser à la Clorinde de Tasso :

Ai lavori d'Aracne, all'ago, ai fusi
Inchinar non degnò la man superba;
Fuggi gli abiti molli e i lochi chiusi,
Chè ne' campi onestate anco si serba :
Armò d'ogoglio il volto, e si compiacque
Rigido farlo; e pur rigido piacque...

« ... *Elle arma son front d'orgueil; elle se plut à le rendre sévère; et cependant, il plaît dans sa sévérité...* »

Ces deux beaux vers, pendant que je la contemplais, prenaient corps, pour ainsi dire, dans ma mémoire, et ma fantaisie me la montrait dans l'armure blanche et la peau de tigre de l'héroïne. Je manœuvrai de manière à me rapprocher d'elle. J'y parvins et le regrettai : mis Grace, en parlant, perdait beaucoup de son charme et presque tout son mystère. Elle disait des choses si banales, qu'on pouvait croire qu'elle n'avait rien à dire. Mais ses yeux restaient superbes, ses attitudes admirables.

Sa mère, cependant, m'appelait son « cher ami », et me disait, en secouant la tête :

— Croiriez-vous que Grace ne s'intéresse pas à toutes ces choses?... Est-ce possible! Une jeune fille!... A son âge, moi... Et maintenant, même maintenant, j'adore tout ce qui est beau, les statues, les tableaux, les palais, la musique!...

— Il est vrai, dit Grace, que je préfère un beau cheval à la plus parfaite des peintures.

Je murmurai, pour dire quelque chose :

— C'est un point de vue!...

Mais miss Jenny intervint, les yeux brillants d'indignation derrière ses lunettes :

— Oh! Grace! Grace! Comment peux-tu dire cela!... Quelque beau qu'il soit, un cheval n'est jamais qu'une bête. Tandis que l'art!!...

Elle étendit les mains, dans un geste d'extase qui achevait sa phrase, en prenant à témoin son institutrice :

— N'est-ce pas, chère mademoiselle?...

Mlle Mallet approuva froidement :

— Sans doute, l'art est ce qu'il y a de plus beau!

Pour la première fois, je perçus avec netteté le rapport qui existait entre mes trois « amies » : la mère, écervelée, gentille linotte pépiante et picorante, l'esprit flottant à tous les souffles qui traversaient sa tête creuse, ne songeant qu'au plaisir et le trouvant partout; Jenny, éprise d'intellectualisme avec une bonne volonté presque touchante à force de candeur, et titubant à travers l'histoire comme sa mère à travers le monde; Grace allant d'instinct aux exercices susceptibles de développer sa beauté, négligeante du reste, comme si la souplesse de ses muscles eût été le seul intérêt de tout ce que le soleil éclaire, indifférente et inconsciente comme un noble félin. Toutes trois incarnant, en des formes différentes, un même type de femme, agréable et insignifiant, inoffensif, en somme, dans la plupart des cas, mais qui peut cependant, suivant les circonstances, devenir dangereux. Alors, tout à coup, je me posai cette question, à laquelle je n'avais point encore songé :

« Que peut être le père et le mari de telles créatures? Comment les juge-t-il? Qu'est-ce que c'est que le « colonel »?

Et je demandai à Mme Oldjoë si elle recevait de bonnes nouvelles d'Amérique.

— Mon mari, mes enfants? fit-elle avec un gai sourire, ils sont très bien, très contents... Oh! oui, très contents!... Le colonel m'écrit toutes les semaines... Il nous demande de revenir... Mais l'Europe est si belle!... Il y a tant de choses à voir!... Nous ne sommes pas pressées de rentrer, pas du tout, n'est-ce pas, Jenny?...

— Oh! non, maman, pas du tout! exclama Jenny avec conviction.

— Et puis, mon cher ami, quand nous serons rentrées en Amé-

rique, qui sait quand nous reviendrons?... Vous comprenez, n'est-ce pas?... Et c'est ennuyeux, chez nous, oh! ennuyeux!... Pas de musées, rien à voir, personne... Un désert!... Le colonel absorbé par ses plantations... Brr!... Nous resterons, nous resterons le plus longtemps possible!... Oh! l'Europe!...

Un instant après, nous nous séparions, non sans protestations nouvelles de la part de Mme Oldjoë.

— Vous ne manquerez pas de venir nous voir à Paris, mon cher ami, n'est-ce pas?... Nous serons rentrées à la fin d'octobre, rue Washington... Un appartement meublé, pas bien élégant... Enfin..., vous viendrez, n'est-ce pas?... Promettez!...

— Je promets.

— Bien!... Au revoir, alors, au revoir!...

Elle me secoua la main presque tendrement. Les jeunes filles y mirent plus de réserve, Grace surtout, qui me parut plutôt froide. Pourtant, elle me dit, avec un beau regard de ses grands yeux de reine :

— J'aurai beaucoup de plaisir à vous revoir, monsieur...

En sorte qu'elle me plut de nouveau, et que j'oubliai les propos un peu niais qu'elle tenait tout à l'heure, devant les anges de Frà Angelico.

IV

Je n'avais point l'intention de revoir les dames Oldjoë, quoique leur souvenir restât mêlé à ceux que je rapportais de San Gemignano et de San Marco. Mais comment aurais-je évité de les rencontrer? Paris est propice aux rencontres, surtout à celles qui sont plutôt importunes. Et elles allaient partout : aux moindres « premières », même à celles de ces théâtres suburbains qu'un bizarre caprice de la mode a mis en vogue; à toutes les Expositions, quelque indifférentes qu'elles pussent être; à toutes les conférences, que Grace, pourtant, manquait quelquefois, mais où Jenny écoutait pour deux, l'âme braquée derrière ses lunettes. Elles fréquentaient les sermons des prédicateurs à la mode, catholiques ou réformés; les cours universitaires, pourvu que les professeurs eussent un rien de célébrité mondaine; elles écoutaient tout ce qu'on peut écouter, regardaient tout ce qu'on peut voir, infatigables, dînant en ville tous les jours, et, avec cela, dansant des nuits entières. On eût dit de gourmands affamés qui, assis par accident à une table somptueuse, mangent pour les privations du passé et pour celles de l'avenir. Jamais curiosité plus passionnée ne se jeta sur Paris, n'en dévora de plus larges tranches, n'en fit plus ample provision. Du reste, elles ne distinguaient pas : elles portaient un intérêt égal à Notre-Dame et à la tour Eiffel; le salon carré du Louvre était pour elles une révé-

lation tout aussi bien que n'importe quelle exposition de l'école la plus avancée, et réciproquement. Elles ne reculaient devant aucun spectacle : sans penser à mal, la mère, sous la sauvegarde de quelque sigisbée de hasard, emmenait ses deux filles écouter les polissonneries des cafés-concerts, qu'elles louaient avec les mêmes paroles que Sarah Bernhardt ou *Lohengrin*.

Ce fut dans un de ces lieux médiocres que je les rencontrai, pendant que Jacques Inaudy, le doigt sur le front, dévidait des chiffres, pour la plus grande joie d'un public dont la patience, en cette occasion, me parut inépuisable. La figure mélancolique de l'homme-prodige s'effaça, parmi des applaudissements frénétiques, et l'on vit apparaître je ne sais quel ignoble ténor qui se mit à se trémousser en chantant des inepties. Mme Oldjoë souriait, de son air ravi, tandis qu'un étranger à longûe moustache, d'une élégance trop cherchée, se penchait de temps en temps à son oreille. Jenny écoutait avec la même attention fixe, passive, laborieuse, qu'elle apportait, j'imagine, à ses cours les plus difficiles; Grace restait impénétrable, comme devant les fresques de Gozzoli ou de Frà Angelico, la même indifférence dans ses yeux magnifiques, toujours hardie et harmonieuse dens ses attitudes; très regardée, d'ailleurs, par ses voisins, que secouaient les refrains grivois, qui la commentaient, l'admiraient ou la convoitaient, sans qu'aucun des sentiments qu'excitait sa beauté parût seulement effleurer sa hautaine indifférence.

Mme Oldjoë, m'ayant aperçu, me reconnut, m'appela du regard; et je m'approchai d'elles :

— Oh! cher monsieur, que je suis contente de vous revoir! Cela vous étonne peut-être de nous rencontrer ici?... C'est que Jenny voulait absolument entendre Yvette... N'est-ce pas, Jenny?... Alors notre ami le baron Loursky... que je vous présente.

Je saluai leur compagnon, qui s'inclina.

— ...A bien voulu nous accompagner... Délicieuse, Yvette, oh! délicieuse!...

Du geste, elle embrassa la salle, et, riant :

— Ça ne ressemble pas à San Gemignano, ici, n'est-ce pas?... Mais c'est charmant aussi, tout à fait charmant... A propos, pourquoi n'êtes-vous pas venu nous voir? Vous aviez promis, pourtant...

Je m'excusai comme je pus. Elle ne m'écouta pas, et continua :

— Vous êtes très méchant de n'être pas venu... Voulez-vous qu'on vous pardonne? Eh bien, venez... Le lundi, après quatre heures... Lundi prochain, n'est-ce pas? Oui?...

Je m'inclinai en acceptant.

— Vous tiendrez parole, cette fois?...

— Oui, madame, certainement...

Je retournai prendre ma place, au moment où Yvette faisait son entrée, hiératique et friponne; et je me sentis pris de tristesse. A quelques rangs devant moi, je les apercevais en profils perdus, toutes trois, à côté du baron Loursky, en qui, peut-être à tort, je pressentais un louche aventurier. Mme Oldjoë riait, applaudissait, babillait à l'oreille de son compagnon, de ce babil incessant dont elle avait le secret, qui ne l'empêchait point d'écouter à sa manière; Jenny, très attentive, remuait les lèvres, répétant, je pense, les paroles du répertoire dont le sens lui échappait; le visage de Grace conservait son sérieux : on l'eût dit absente; évidemment, elle dédaignait, et laissait courir son imagination loin du lieu banal; à moins toutefois qu'elle ne pensât à rien, la mystérieuse fille aux yeux profonds, — peut-être vides. Comme à Florence, l'idée du colonel me traversa l'esprit. Que dirait-il, ce vétéran, s'il voyait là sa femme et ses deux filles, en compagnie d'un baron russe qui, avec ses longues moustaches brunes et son air faux, pouvait très bien être des Batignolles? Mais il était en train de surveiller ses nègres, en ruminant ses souvenirs du bon temps de l'esclavage et des grands jours de la guerre de Sécession; il gagnait vraisemblablement beaucoup d'argent et ne songeait sans doute aux absentes que le jour où il leur écrivait. Cependant, quel serait le destin de ces jeunes filles, candides à leur manière, mais sans autre guide que cette mère frivole et *fast*, oh! oui, *fast* dans tout le sens du mot! Fallait-il que le colonel fût indifférent pour les lui abandonner ainsi! A moins qu'il ne fût aveugle et n'eût vécu dix-huit ans aux côtés de sa femme sans apprendre à la connaître, ce qui se voit parfois, dans tous les pays. A ce moment-là, le colonel piquait ma curiosité, apparaissait à ma fantaisie comme un être tout à fait étrange, que j'eusse voulu approcher, pour voir. Mais le plus probable, pensai-je, c'est que je ne le rencontrerai jamais. Un beau jour, mes trois Américaines se décideront à quitter l'*Iourope*, malgré le culte qu'elles ont voué à notre fâcheux continent. Elles disparaîtront et, bonjour, bonsoir! ce sera comme si nous ne nous étions jamais rencontrés à San Gemignano devant les anges de Benozzo Gozzoli, à Florence devant celles de Frà Angelico, à Paris devant les gants noirs d'Yvette Guilbert. Au bout de très peu de temps, je ne me souviendrai plus même de leur nom, et j'aurai beau fermer les yeux pour en préciser l'évocation, je ne reverrai plus dans ma mémoire le beau visage sérieux, les lourds cheveux et les yeux énigmatiques de miss Grace : tout cela se sera noyé dans la vaine succession des images qui nous entraîne...

En philosophant ainsi, je quittai la salle, où je ne sais quelle idée saugrenue m'avait conduit : il y a des soirées de vide et d'ennui où

l'on se sent si fastidieux à soi-même, que le café-concert, dans son idiotie, est encore un soulagement.

V

Je ne me pressai pas de paraître aux lundis de Mme Oldjoë. Mais un jour, je reçus une invitation à dîner accompagnée de gentils reproches. Et j'acceptai :

La maison avait assez bonne apparence; mais l'appartement n'échappait pas à la banalité ambiguë des appartements garnis. On était parvenu, c'est vrai, à lui donner un certain air, grâce à des étoffes de Liberty, dont les nuances s'harmoniaient agréablement à de belles potiches de Copenhague que décoraient, ce jour-là, des fleurs rares, grâce à des tableaux de prix, achetés à des expositions ou rapportés d'Italie, et formant, d'ailleurs, la plus disparate des galeries qu'on puisse imaginer : car, à côté d'un paysage de Claude Monet, rutilant d'air, éblouissant de lumière, il y avait je ne sais quel vieux saint si noir qu'on l'eût dit peint avec du charbon sur de la suie, tandis que, plus loin, une madone byzantine, dans un très vieux cadre décoloré, faisait pendant à un vagabond de Raffaëlli, traversant un terrain vague de banlieue parisienne. De riches coussins garnissaient les canapés et les fauteuils, dont ils corrigeaient mal l'assortiment hasardeux. Je remarquai les *rocking-chairs*, sans lesquels les Américains ne sauraient vivre, et qu'ils installent partout où ils campent, fût-ce pour peu de jours : ceux-ci étaient forts élégants, garnis de cuir et les dossiers à bâtons tordus.

J'arrivai le premier. On me fit attendre quelques minutes. Puis Mme Oldjoë apparut en achevant de boutonner ses gants, dans une toilette éblouissante, mais l'air troublé, avec des regards en dedans, des froncements de sourcils, des distractions qui ne lui étaient point habituels. Elle me tendit les mains sans l'exubérance que je connaissais; et après quelques compliments, elle me dit tout à coup :

— *A propos*, le colonel est arrivé !

Étonné, je l'interrogeai du regard :

— Oui, expliqua-t-elle, il est arrivé hier soir... Sans avertir, le croiriez-vous? Comme une de ces pierres qui tombent de la lune !... Vous allez le voir... Il est très bien, je vous remercie... Pas fatigué du tout du voyage... Il est de fer, le colonel !... Il vient nous chercher... Oui, il parle de nous ramener en Amérique..., dans ses plantations..., avec ses nègres...

Elle s'animait en parlant, et devenait agressive, comme si elle eût voulu me prendre pour juge entre elle et son mari :

— Tout lui déplaît ici... Les chemins de fer, les voitures, notre installation... Il m'a dit : « Comment peux-tu rester ici, dans un

appartement dont mon cocher ne voudrait pas!... » Moi, je trouve tout très bien!... Du reste, il ne comprend pas que nous sortons toujours... J'ai essayé de lui expliquer, ce matin, les études de Jenny... Il ne veut rien entendre!... Mais nous ne partirons pas... Non, non, nous ne partirons pas!...

Sa figure prit soudain une expression volontaire, presque violente, qui me la révéla sous un jour nouveau; et je me sentis rempli d'inquiétude et de sympathie pour le colonel.

— Du reste, reprit-elle, vous allez le voir... Il ne voulait pas dîner avec nous, sous prétexte qu'il ne parle pas français... Comprenez-vous cela?... Je lui ai dit que plusieurs de nos hôtes parlaient l'anglais mieux que lui... Vous, entr'autres...

Je ne pus m'empêcher d'interrompre :

— Comment, moi!... C'est à peine si...

Mais on n'écouta pas ma protestation.

— Oh! vous parlez très bien!... Et vous serez à côté de lui... Vous lui direz tous les mots que vous savez... D'ailleurs, qu'est-ce que ça fait? Il n'écoutera pas!... Il ne pense qu'à nous emmener... Une idée fixe!... S'il vous demande votre avis, dites-lui que nous sommes très bien ici, n'est-ce pas?... Dites-lui cela, je vous en prie!... Je compte sur vous, n'est-ce pas?...

Cette dernière phrase tomba au moment même où le colonel arrivait, entre ses deux filles. Je saluai Jenny et Grace, toutes deux en toilettes vert d'eau, avec des fleurs mauves au corsage et dans les cheveux, l'aînée un peu maigre, avec des salières et des bras anguleux, la seconde montrant des épaules éblouissantes, d'une irréprochable pureté de lignes et d'une fraîcheur de ton plus merveilleuse encore. Jenny me dit amicalement :

— Oh! comme vous me rappelez San Gemignano!

Tandis que Grace se contentait de me donner son *shake-hand* habituel, à la fois cordial et indifférent, qu'elle accompagna de ses beaux regards, qui semblaient dire tant de choses et ne disaient peut-être rien. Puis Mme Oldjoë me nomma à son mari, que j'examinai rapidement.

C'était à peu près le type classique du Yankee : de haute taille, large d'épaules, osseux, solide, les bras trop longs, le colonel avait un visage solennel, plutôt dur, aux traits fortement accentués, aux lèvres minces; il ne portait qu'une barbiche sous le menton, pareille à celle que montrent les portraits de Jefferson Davis, et d'un roux fauve, qui contrastait avec la blancheur de ses cheveux encore épais, coupés en brosse. L'œil était d'un bleu très clair, à reflets d'acier, tendre et triste. Dans son ensemble, la physionomie révélait à la fois l'énergie et la bonté.

Le colonel me fut tout de suite sympathique. Son œil limpide se posa sur moi, non sans un peu d'inquiétude; puis il me tendit sa main vigoureuse, et je sentis dans son étreinte une loyauté qui se méfiait un peu :

— Vous êtes un grand ami de ma femme, monsieur, me dit-il d'un ton légèrement interrogatif; vous la voyez souvent?...

— Je viens pour la première fois chez Mme Oldjoë, répondis-je.

Puis, comme il semblait étonné, je lui racontai notre visite à San Gemignano et à San Marco, en évitant de parler de la dernière rencontre.

Les autres invités, cependant, arrivaient l'un après l'autre. On les présentait au colonel, qui leur demandait :

— *You speak english?...*

Et, sur leur réponse négative, reprenait sa conversation avec moi.

C'était, d'ailleurs, une drôle de compagnie, qui me fit penser à ce magasin de Londres où l'on fournit aux étrangers, à domicile, un dîner complet avec les convives. Ceux de Mme Oldjoë appartenaient à ce petit monde remuant, agité, pérorant, vaniteux qui tient, dans la société contemporaine, une place démesurée : et ils étaient presque tous des dîneurs professionnels, connus pour leur esprit ou pour leur cynisme, ou recherchés pour le talent dont ils avaient témoigné jadis, mais qui ne fructifiait plus, absorbé dans cette vie oisive et trop remplie qui donne une constante et illusoire impression de mondanité, de notoriété et même de distinction.

Si le colonel avait compris le français, il eût été certainement fort surpris des propos qui se tinrent autour de la table, décorée de belles fleurs, sous les yeux souriants de sa femme, en présence de ses deux filles. On ne s'interdisait aucun sujet : on disséquait les romans à la mode, quels qu'ils fussent, ou le scandale du jour, dont on étalait sans délicatesse les dessous honteux; on racontait des anecdotes libertines, en un langage qui soulignait les traits les plus vifs; les voix étaient fortes, les regards excités. Et Jenny, les yeux embusqués derrière ses lunettes, écoutait tout, avec son attention coutumière, tandis que Grace restait impénétrable et fière, pareil à un grand lys immaculé. Sa hautaine indifférence avait fini par glacer son voisin, le poète méridional Norbert Figeac, dont la faconde s'éteignit, et qui, le nez penché sur son assiette, privé des encouragements qu'il lui fallait pour briller, écoutait les autres, sans intérêt.

Cependant, les yeux clairs du colonel se posaient sur les divers interlocuteurs, comme en un effort désespéré pour accrocher au vol les paroles étrangères qui sortaient de leurs lèvres; et ce manège avait quelque chose d'inquiétant, rappelait l'anxiété des sourds qui

soupçonnent volontiers qu'on se moque d'eux, tendent en vain leur attention, et restent plongés dans leur éternel silence. A plusieurs reprises, il se pencha vers moi, en me demandant :

— De quoi parlent-ils?

Je lui expliquais alors qu'ils discutaient tel roman ou telle comédie, ou le talent de telle actrice, et il secouait sa bonne tête avec une nuance de respect, comprenant seulement qu'autour de lui la conversation roulait sur les sujets supérieurs, qu'il ignorait complètement.

Je crus remarquer bientôt qu'il observait avec une certaine inquiétude le voisin de sa femme, le caricaturiste René Dauphin : un terrible homme, resté gamin et rapin dans sa gloire de fraîche date, qui, le visage tiré de tics dans tous les sens, la voix mordante comme une lame ébréchée, avait une mimique si singulièrement expressive qu'on pouvait presque deviner ses paroles rien qu'à le regarder.

— Serait-il jaloux? pensai-je.

En tout cas, Dauphin le préoccupait de plus en plus. Le moment arriva où il ne le quitta plus des yeux. Puis, se penchant vers moi, il me le désigna du geste, en me demandant :

— Qui est-ce?

Je lui expliquai. Il ne fit aucune observation, mais sa figure exprima un certain mépris, ou plutôt une forte désapprobation. Evidemment, il se disait à peu près ceci : « Comment ma femme peut-elle recevoir chez elle un homme qui fait des caricatures dans les journaux?... l'asseoir à côté d'elle, à la place d'honneur?... sourire à ses moindres paroles?... et lui témoigner une déférence d'autant plus étonnante, qu'il me fait, à moi, l'impression d'un personnage fort mal élevé? »

La table riait avec bruit d'une plaisanterie de Dauphin.

— Qu'a-t-il dit? me demanda M. Oldjoë.

Il me fallut lui traduire, tant bien que mal, un de ces mots à l'emporte-pièce dont il ne comprit ni le sens ni le sel. Et il regardait autour de lui, tout à fait désemparé, en homme qu'un hasard a transporté parmi des êtres complètement étrangers, qui n'a pas avec eux la moindre attache, barbare égaré dans un banquet romain, ou peut-être, au contraire, gentleman parmi des sauvages. Ses yeux bleus exprimaient à la fois l'effarement et la tristesse; puis, quand ils rencontraient le souriant visage de Mme Oldjoë, ils changeaient tout à coup, ils devenaient inquiets, affectueux et tendres, — de bons yeux de chien fidèle qui souffre d'être négligé, sans en aimer moins pour cela.

En prenant le café, quelques-uns des convives essayèrent de faire

la conversation avec le colonel. Ce fut un amusant spectacle : ils s'agitaient avec des gestes de marionnettes, en parlant nègre, devant sa haute stature raide comme une barre de fer et parfaitement indifférente à leur manège. Pour être compris, ils prenaient une peine infinie, tandis que M. Oldjoë n'en prenait aucune pour comprendre : il promenait sur eux son regard indifférent, et toute sa politesse consistait à s'incliner de temps en temps, d'un mouvement dur après lequel il se redressait comme mû par un ressort. Dauphin, entre autres, gesticula, cria, se démena en pure perte. Les plus tenaces me chargèrent de lui traduire quelques phrases, auxquelles il répondit par des monosyllabes : après quoi, ils battirent en retraite, auprès de Mme Oldjoë qui leur dit :

— Oh ! mon mari est très peu civilisé...

Le colonel ne nous suivit pas au fumoir, heureux sans doute de gagner une heure sur la vie hachée de sa femme qui ne s'occupait guère plus de lui que s'il n'eût pas traversé l'Océan pour elle. Aussi fut-il l'objet de la conversation. On l'avait observé de très près, sans en avoir l'air. On commença par le juger, en termes ironiques et railleurs : puis Dauphin, qui possédait un remarquable talent d'imitation, reproduisit ses attitudes et son accent, au milieu de la gaîté de tous. Ensuite, on parla de Mme Oldjoë et de ses filles; et une fois de plus, je m'indignai de l'hypocrisie des hommes, de leur bassesse et de leur cruauté envers les femmes. Il est vrai que ceux auxquels je me trouvais mêlé n'étaient point parmi les meilleurs. Figeac s'étant mis à parler de Grace, sur un ton de palefrenier, je quittai le fumoir et rentrai au salon. Les deux jeunes filles, debout contre la cheminée, causaient entre elles, les yeux fixés sur leur père. Celui-ci s'était assis sur un sofa à côté de sa femme : il lui tenait la main et lui parlait à demi-voix, tandis qu'elle écoutait à peine, les yeux levés d'un air résigné. Ma rentrée dérangea leur tête-à-tête. Mme Oldjoë en profita pour se lever, vint à moi et me demanda d'un ton où vibrait une certaine impatience :

— Eh bien, Monsieur, comment vous êtes-vous entendu avec le colonel ?

— Oh ! le mieux du monde ! répondis-je.

— C'est très bien, fit-elle.

Elle ajouta :

— Ces Messieurs n'en finissent pas de fumer !

Et après m'avoir fait asseoir à côté de son mari, elle s'en fut chercher les autres hommes.

Édouard Rod.

La fin prochainement.

LE MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE

EN ITALIE [1]

V

La Lunigiana, où les anarchistes se sont insurgés dans la nuit du 13 au 14 janvier 1894, doit son nom à l'ancienne ville de Luni, qui, bâtie sur la rive gauche de la Magra, non loin de son embouchure dans la Méditerranée, était très prospère avant l'ère chrétienne. Les Romains dominèrent longtemps cette région. Ils en tirèrent les marbres pour la construction du panthéon d'Agrippa et de la pyramide de Cajus Cestius. La ville de Luni fut tour à tour la proie des Grecs, des Étrusques, des Liguriens et des Romains. Elle traversa sans trop souffrir la période des invasions des Barbares, mais elle fut détruite de fond en comble par les Sarrasins. Ses habitants se réfugièrent sur une montagne aux bords de la mer où ils bâtirent la ville de Sarzana.

La Lunigiana, avant 1859, était divisée en deux parties. Sarzana et Spezia appartenaient au Piémont; Massa et Carrare, au duché de Modène. La contrée est une des plus riches de l'Italie. Elle a de jolies villes. Ses villages sont d'une propreté irréprochable. Entourés de champs fertiles et de jardins, quelquefois perchés sur les sommets des Apennins au milieu des sapins, ils jouissent d'une vue splendide sur les montagnes et sur la mer. Malgré le marbre que l'on rencontre partout, la végétation est riche, luxuriante même, dans ce pays dont le climat est doux et salubre comme celui de Nice et de San Remo. La campagne offre le plus beau spectacle, avec son terrain accidenté, recouvert de prairies d'un vert intense, de riches vignobles, d'oliviers, de champs admirablement cultivés. Les hautes montagnes de Lunigiana, d'où l'on extrait le marbre

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 avril, 10 et 25 mai 1894.

de Carrare, que les Grecs comparaient au marbre de Paros, ont les sommets couronnés par de magnifiques forêts. En un mot, ce pays est un des plus beaux de l'Europe, et il a été si peu atteint par la crise financière que traverse aujourd'hui l'Italie, que personne n'y manque de travail et que vous pouvez parcourir la Lunigiana en long et en large, même dans ses parties les plus escarpées, sans rencontrer un pauvre ou un mendiant.

D'où vient que cette contrée si exceptionnellement prospère a été le théâtre d'une révolte qui a failli renouveler, à Massa et à Carrare, les scènes les plus effroyables de la Terreur? La réponse est simple. Autant la Lunigiana est favorisée par la richesse de son sol et par la beauté de son climat, autant elle est infestée par les sectes révolutionnaires et les idées subversives. Ce ne sont pas les paysans ou les habitants des villes qui sont dominés par de violentes passions antisociales. Ils aiment, au contraire, l'ordre et la paix. Mais, à côté des agriculteurs et des citadins, il y a une nombreuse population ouvrière, travaillant aux célèbres carrières de marbre de Serravezza et de Carrare. C'est là que se recrute l'armée du désordre.

Je reviendrai tout à l'heure sur ce sujet et je démontrerai que la colère des ouvriers contre les patrons n'est rien moins que justifiée. Je tiens d'abord à constater un fait qui prouve que l'esprit révolutionnaire date de loin en Lunigiana. Dès avant 1859, la province de Massa-Carrara, celle-là même qui s'est insurgée au mois de janvier dernier, était un des foyers des conspirateurs mazziniens contre l'ordre de choses établi en Italie après 1815. Massa-Carrara donnait plus de soucis au duc de Modène que toutes ensemble les autres parties de ses États. Les révoltes y étaient fréquentes. A la veille de la campagne de 1859, Napoléon III, cherchant un prétexte pour intervenir en Italie, discuta avec Cavour, dans la célèbre entrevue de Plombières, sur l'opportunité de profiter des agitations révolutionnaires de Massa-Carrara pour préparer les voies à la guerre qu'ils voulaient entreprendre.

Sous le gouvernement italien, la Lunigiana, et surtout la province de Massa-Carrara, n'a pas été plus tranquille. Le parti mazzinien y était puissant avant 1870. Après la Commune de Paris, le socialisme et l'anarchisme y agitèrent les esprits. Après la révolte de 1872, dont j'ai parlé plus haut, la Lunigiana continua à être ravagée par les idées révolutionnaires. Les ouvriers, endoctrinés par d'anciens communards ou par des avocats sans clients, embrassèrent avec enthousiasme les théories anarchistes de Bakounine. Au fond, c'était la haine contre l'ordre social qui poussait les

ouvriers marbriers à accepter des théories dont ils ne comprenaient pas la valeur, vu leur instruction moins que médiocre.

Au début, l'organisation sectaire dans la Lunigiana fut le résultat logique d'une propagande destinée à provoquer la haine du peuple entre le gouvernement et ses institutions. On promettait aux ouvriers une amélioration considérable de leur situation économique; mais on avait soin d'insinuer qu'ils n'obtiendraient rien par les voies légales et que la révolte était le seul moyen capable de leur procurer le bien-être auquel ils aspiraient. Le gouvernement italien aurait dû réprimer dès son origine cette propagande factieuse. Il préféra la tolérer, de peur d'être accusé de lèse-liberté par les doctrinaires du Parlement et par la presse radicale. Cette tolérance, interrompue de temps en temps par des persécutions anodines contre les plus audacieux révolutionnaires, ne tarda pas à produire les fruits qu'on devait en attendre. La Lunigiana fut la proie des violents. On forma dans toutes les villes et jusque dans les plus petits villages des cercles collectivistes. Ils avaient pour programme la conquête du pouvoir, la destruction de toute idée de patriotisme, la « socialisation » des richesses, moyennant la suppression de la propriété privée et du capital. Les bénéfices de l'industrie devaient appartenir exclusivement aux ouvriers.

Cependant le collectivisme et le socialisme doctrinaire ne triomphèrent pas longtemps chez les marbriers. Il leur fallait quelque chose de plus radical et de plus simple. Si Rochefort eût fait le voyage de Massa-Carrara pour lire aux révolutionnaires de ce pays son fameux projet de décret qui se résume dans les quatre mots : « Il n'y a plus rien », il aurait certainement excité un enthousiasme indescriptible dans son auditoire. Faute d'entendre Rochefort, les marbriers n'en adoptèrent pas moins son programme, quittant en masse le collectivisme pour s'enrôler dans l'anarchisme le plus violent. Leur idéal était la suppression de l'État et de la famille, outre l'abolition de la propriété et de tout ce que le collectivisme repousse.

C'est cette agitation sectaire qui est le point de départ de l'insurrection du 13-14 janvier 1894. Elle a bien provoqué d'autres révoltes avant celle-ci, mais aucune n'a eu un caractère aussi grave et aussi général. Les papiers saisis par la police au domicile des chefs de la révolution permettent de connaître exactement l'histoire rétrospective de l'insurrection anarchiste de la Lunigiana. Je me bornerai à donner à mes lecteurs les renseignements qui peuvent leur être utiles pour comprendre le caractère de cet événement.

Le 11 juin 1883, une association secrète se constituait à Carrare,

sous le nom de « Fédération des groupes anarchistes révolutionnaires ». Ses principes étaient conformes à ceux qui furent approuvés par l' « Association internationale des travailleurs » dans le congrès qu'elle tint à Londres quelque temps auparavant. La fédération de Carrare avait pour but d'organiser les forces révolutionnaires, non seulement en Lunigiana, mais aussi en Toscane. Elle avait pour programme l'emploi de moyens violents pour faire de la propagande en faveur de la liquidation sociale.

Voici maintenant quelle était l'organisation de la secte, d'après son règlement, qui fut saisi par la police peu après le commencement des derniers troubles de Lunigiana.

« L'association est composée d'un nombre indéterminé de groupes, et chaque groupe ne peut être composé de plus de neuf personnes. Dans chaque groupe, il y a un « représentant » qui exerce les fonctions de secrétaire et de percepteur des cotisations des associés. Le 1er et le 15 de chaque mois, les « représentants » se réunissent. Des réunions extraordinaires peuvent aussi être convoquées par le « secrétaire fédéral ». Pour faire partie d'un groupe, il faut être socialiste, anarchiste, révolutionnaire convaincu, et être prêt à faire n'importe quel acte pour la propagande et pour la révolution (!!). Le devoir de l'associé est d'éveiller chez ses compagnons et amis le sentiment de la rébellion contre toute institution ou personne s'opposant à l'exécution du programme communiste anarchiste. De même il est astreint à remplir les missions que l'association pourra lui confier. Le traître ou l'espion sont punis de mort. De même la peine de mort ou l'expulsion seront décrétées contre tous ceux qui, par faiblesse d'esprit ou par méchanceté, entraveront les progrès de l'association. Un associé désigné par le sort sera chargé de l'exécution des sentences de mort. Il ne pourra s'y soustraire sous aucun prétexte. Parmi tous les moyens que l'on pourra employer pour mettre à mort les coupables, on préférera le poignard. »

Tel est le règlement de la fédération des groupes anarchistes de Carrare. Ses membres s'employèrent aussitôt à multiplier les groupes révolutionnaires. Leur propagande fut très active dans les campagnes de la Lunigiana, où demeure le plus grand nombre des marbriers. Les inspirateurs de cette secte étaient les anarchistes italiens les plus connus : Cipriani, Merlino, Malatesta, Schicchi, etc. Il les exhortaient à se préparer à une révolution générale. Mais, comme ils demeuraient à l'étranger ou loin de Carrare, où ils n'osaient se montrer, de peur d'être arrêtés, ils avaient choisi pour intermédiaire l'avocat Louis Molinari, dont il sera question tout à l'heure.

Grâce à cette propagande, la province de Carrare devint le centre des plus dangereux révolutionnaires. Les idées les plus subversives y furent acceptées avec enthousiasme [1]. Bientôt les anarchistes de Lunigiana ne se contentèrent point de faire des prosélytes dans leur pays. Ils allèrent à Rome, où Palla se fit remarquer parmi les plus actifs organisateurs des manifestations du 1er mai 1891. Pini et Parmeggiani, deux des plus célèbres anarchistes de l'Europe, sont également originaires de Carrare. On affirme que Pini est actuellement déporté à Cayenne. Les révolutionnaires de Lunigiana allèrent jusqu'en Espagne où, d'accord avec des anarchistes français et allemands, ils fondèrent une secte qui devait devenir tristement célèbre par l'attentat dirigé contre le maréchal Martinez Campos (octobre 1893) et par celui du théâtre du Lycée, de Barcelone [2].

D'après ce que je viens de dire, il est aisé de conclure que la Lunigiana était mûre pour la révolution sociale. Et, pourtant, rien n'était moins justifié que cette colère des marbriers contre la société. Grâce à l'industrie des marbres, le travail abonde à Carrare et, en général, partout en Lunigiana. L'exportation du marbre, surtout pour l'Amérique, est devenue très considérable depuis quelques années. Les montagnes de Carrare (Alpes Apuanes [3]), blanches comme la neige, sont découpées en tous sens par des carrières où travaillent des milliers d'ouvriers. Il y a aujourd'hui cinq cents marbrières en exploitation. Leur nombre varie de jour en jour, car, à chaque instant, on ouvre de nouvelles carrières et on abandonne celles qui sont épuisées; il y en a environ sept cents qui appartiennent à cette dernière catégorie. Les ateliers au service de l'industrie des marbres sont très nombreux. On en compte cent soixante-dix dans les vallées des Alpes Apuanes. D'après les statistiques officielles, 9100 ouvriers sont employés dans les marbrières de Carrare. Parmi eux, 5900 travaillent à extraire le marbre des carrières; 900, au transport des blocs aux ateliers et au port d'Avenza, à 5 kilomètres de Carrare; 675, aux scieries; 1630, dans les laboratoires et dans les ateliers

[1] Dès 1888, il y eut une tentative d'insurrection anarchiste. Elle eut pour centre la bourgade de Rodizzano, mais elle avorta. Le révolutionnaire Charles Gattini, le chef des bandes anarchistes du mois de janvier 1894, fut compromis dans cette révolte.

[2] Il y a à Barcelone une colonie assez nombreuse de marbriers italiens, tous ou presque tous d'origine carraraise. C'est pour cela que les sectaires de Lunigiana étendirent leur propagande jusqu'en Espagne. Parmi ces marbriers, plus d'un a été sérieusement compromis dans les différents attentats qui ont troublé la péninsule ibérienne.

[3] Elles doivent leur nom à Apua, ancienne ville de la Ligurie.

de sculpture, très nombreux dans le pays [1]. Parmi ces neuf mille ouvriers, il n'y a que vingt-huit femmes et six cents enfants au-dessous de quinze ans. La majorité des ouvriers appartient à la commune de Carrare, qui en compte 5700. Massa en fournit un millier à peine; Serravezza, un peu moins. Les autres ont leur domicile dans les communes de Pietrasanta, Montignoso, Fivizzano, Stazzeina.

L'industrie des marbres a eu, au cours des siècles, des moments de grande prospérité. Elle a aussi traversé des crises redoutables et, à certaines époques, elle a été presque abandonnée. Une des plus terribles crises fut celle qui suivit la révolution française et l'invasion de l'Italie par les armées du Directoire. Le travail cessa alors complètement dans les marbrières de Carrare. Cette industrie redevint florissante en 1846, année où l'extraction du marbre atteignit 5 000 tonnes. Ce chiffre parut alors énorme. Il a été bien dépassé depuis. En effet, on exporte aujourd'hui 160 000 tonnes de marbre par an.

La plus grande marbrière, la *Carrière classique*, comme on l'appelle dans le pays, celle qui était célèbre même du temps des Romains par l'abondance de ses marbres statuaires et la grandeur de ses blocs, se trouve dans la vallée de Polvaccio, au-dessus de Carrare. C'est de là que furent tirées les 1700 tonnes de marbre destinées à la construction de la colonne Trajane. C'est de là que sortirent les blocs de marbre dont Donatello se servit pour faire la statue de saint Georges, et Michel-Ange pour son *Moïse*. Les principaux chefs-d'œuvre de la sculpture, depuis le quinzième siècle jusqu'à nos jours, ont été faits avec le marbre de Polvaccio.

La valeur du marbre exporté chaque année des carrières de Lunigiana atteint le chiffre de 14 millions. Les ouvriers sont généralement bien payés, surtout si l'on tient compte que la vie est bien moins chère à Carrare que dans les grandes villes d'Italie et en France. Pour une journée de huit heures, un contremaître, *capo di cava*, gagne 4 francs; l'ouvrier qui extrait le marbre ou équarrit les blocs, de 2 fr. 50 à 3 fr. 20; les manœuvres, de 2 fr. 20 à 2 fr. 75; les enfants au-dessous de quinze ans, de 0 fr. 80 à 0 fr. 90. Les ouvriers qui travaillent plus de huit heures, reçoivent un supplément de salaire proportionné à la durée de leur travail supplémentaire.

Dans d'autres pays d'Italie, la classe ouvrière s'estimerait trop heureuse si elle pouvait travailler toute l'année à ces conditions. A

[1] Voy. les derniers rapports officiels touchant le service des mines du royaume d'Italie.

Carrare, les ouvriers, comme je l'ai dit, sont mécontents et animés d'une haine profonde contre l'ordre social. A quoi faut-il attribuer cet esprit violent et révolutionnaire? A la propagande sectaire, sans doute; mais aussi au caractère dure de ce peuple, à ses mauvaises habitudes, au contact fréquent avec des repris de justice et des criminels fuyant les gendarmes pour échapper à la punition de leurs méfaits. Quant à la rudesse de caractère que l'on remarque chez les ouvriers des carrières de Lunigiana, on l'attribue au travail pénible auquel ils sont soumis, à cette vie à travers les grottes et les précipices, au milieu d'énormes blocs de pierre, qu'ils mènent toute l'année, sans que leurs yeux soient jamais égayés, pendant qu'ils se livrent à ce dur labeur, par la vue d'une prairie verdoyante ou d'un groupe d'arbres. Certes, ces journées passées au milieu des rochers, en face d'une nature sauvage et bouleversée par l'industrie humaine, doit avoir son influence sur le caractère des ouvriers de Lunigiana. Ajoutez à cela des habitudes d'intempérance très prononcées, et vous aurez le secret de ce qui pousse les marbriers dans la voie des passions révolutionnaires. Si les ouvriers étaient sobres et prévoyants, avec ce qu'ils gagnent au cours de la semaine, ils auraient non seulement de quoi vivre largement eux et leurs familles, mais ils pourraient faire des épargnes considérables. Tous ceux qui connaissent la Lunigiana sont unanimes à l'affirmer. Pourquoi donc sont-ils si souvent dans la gêne? Parce que le samedi, lorsqu'ils quittent les carrières et les ateliers, après avoir touché le salaire de la semaine, ils s'en vont, les poches pleines d'argent, au cabaret. Ils n'y vont pas pour boire un litre, mais ils disent : « Allons nous soûler! » Pour eux, un *fiasco* (2 litres et demi) de vin est comme un petit verre. Ils en boivent plusieurs et, en général, ils ne se contentent point du vin ordinaire, choisissant de préférence celui qui coûte 6 ou 7 francs le *fiasco*. L'orgie dure toute la nuit. Ils veulent se dédommager par là des fatigues endurées au cours de la semaine; et, en attendant, ils laissent souvent languir leurs familles dans une affreuse misère. Ces débauches ne les rendent guère doux, aimables et dociles. Si leur caractère est d'ordinaire rude et violent, il ne s'améliore pas au cabaret. Souvent ils tirent leurs couteaux de leurs poches, et l'orgie a pour dénouement une scène tragique, du genre de celles qui se passent parmi les chercheurs d'or en Californie. Si la scène a pour théâtre les environs d'une ville ou d'un village, il est probable que la police aura le temps d'intervenir et que les coupables passeront en cour d'assises. Mais si le héros du drame parvient à atteindre les pics et les grottes des carrières de marbre, — où d'ailleurs il ne vivra guère mieux qu'au

bagne, — il peut être sûr, qu'à moins d'une grave imprudence de sa part, il échappera aux gendarmes et pourra vivre là-haut en toute sûreté.

Les autres ouvriers se gardent bien de dénoncer leurs compagnons et d'indiquer leurs repaires à la police. Ce contact perpétuel avec des criminels n'est pas fait pour les rendre moraux. Ils finissent par envisager le crime, l'assassinat même, comme les choses les plus simples, les plus naturelles du monde. Voilà pourquoi l'esprit révolutionnaire domine souverainement parmi ces masses corrompues. Non seulement elles ne cachent pas leurs sentiments haineux, mais elles mettent leur orgueil à les afficher publiquement. Un journaliste, qui visitait naguère les vallées carraraises, raconte qu'il a lu sur la façade de la dernière gare du chemin de fer du réseau des marbrières une inscription en gros caractères noirs, ainsi conçue : *Vive la liquidation sociale! Mort aux lâches bourgeois! Vive l'anarchie!* Ces vœux indiquent exactement le véritable esprit de la grande majorité des ouvriers de Carrare.

Un gouvernement sage et prévoyant aurait cherché dans la religion et dans l'apostolat catholique un remède à une situation aussi grave. Le gouvernement italien s'est gardé de recourir au seul moyen possible pour moraliser ces malheureux prolétaires. Craignant sans doute d'être accusé de « cléricalisme », il a affiché à Carrare, comme partout, son indifférence, sinon son hostilité contre tout ce qui se rapporte à l'Eglise. Les libéraux croyaient que l'école suffirait à moraliser le peuple : ils ont obtenu le résultat que leurs préjugés et leurs frayeurs pusillanimes méritaient[1]. L'impiété a favorisé tous les plans des chefs de la fédération anarchiste.

[1] Carlo Finelli, un grand sculpteur carrarais, l'émule du célèbre Tenerani de Rome, construisit, il y a trente ans environ, un vaste et beau bâtiment à Avenza, et le légua par testament à la commune, pour les écoles de cette grosse bourgade. Finelli avait dépensé une somme considérable pour doter son pays natal d'un véritable palais scolaire, orné avec élégance et enrichi de marbre à profusion. Avenza est le port de Carrare. C'est là que les habitants de la ville vont de préférence pour prendre les bains de mer. C'est une bourgade coquette, d'une propreté admirable, qui trahit dans son ensemble l'aisance et la richesse de ses habitants. Eh bien, c'est précisément là, dans l'Eden de cette admirable plage, au milieu de ces magnifiques forêts de pins d'Italie, parmi une population qui est la plus riche de la péninsule et qui ne connaît point le chômage et la gêne, que les théories de Bakounine trouvèrent, il y a vingt-cinq ans, leurs premiers adhérents, en Italie. Elles furent le point de départ d'une propagande criminelle qui aboutit à la formation des associations de la *Spartana* (ce mot, dans le langage des sectaires, ne vient pas de *Sparte,* mais de *spartire,* — diviser, partager, — et n'indique que trop le but de ces sociétés). Plus tard, ces associations se transformèrent en sections de la « Fédération » dont j'ai parlé plus haut. Une partie

Le mouvement révolutionnaire était depuis longtemps préparé; mais on attendait le moment favorable pour un soulèvement général des ouvriers de Lunigiana. La ville de Carrare avait onze groupes anarchistes qui se réunissaient de préférence non loin de la mer, dans les localités de Pian di Maggio, près de la Foce, et dans la Contrada du canal de Valenza. Dès que la nouvelle des émeutes siciliennes arriva en Lunigiana, les anarchistes se préparèrent à la révolte. Ils y furent excités par leurs compagnons de France, d'Allemagne et d'Angleterre, qui les engagèrent vivement à profiter d'une occasion aussi favorable pour mettre en pratique leurs théories. Cipriani et les autres réfugiés anarchistes italiens les encouragèrent de loin. Leur émissaire, l'avocat Molinari [1], alla, au

des héros de l'émeute anarchiste des 13-14 janvier 1894 sont venus d'Avenza. Voilà de beaux résultats que M. Finelli ne prévoyait certes pas lorsqu'il dépensait tant d'argent pour doter Avenza d'un palais scolaire. Ils prouvent que l'école, sans le concours de la religion, est impuissante à combattre les passions et les vices du peuple.

[1] Le *Secolo*, journal radical de Milan, très favorable aux rebelles de Carrare, donne les détails suivants touchant la vie de Molinari. Il est né à Crema (province de Crémone), de parents originaires de Mantoue, en 1866. Il est le fils d'un employé de l'Etat qui jouit à présent de sa retraite à Marmirolo, bourgade à 5 kilomètres au nord-ouest de Mantoue. Molinari père possède une jolie maison à Marmirolo. A force d'économie, il a accumulé une petite fortune dont il s'est servi pour l'éducation de son fils. Les résultats n'en ont pas été conformes aux vœux de ce père honnête et respectable. Reçu docteur en droit à l'université de Pise, en 1889, Molinari fils s'établit aussitôt à Mantoue. Peu après, il alla à Paris. A Mantoue, Molinari n'était point anarchiste, mais évolutionniste. Au bout de quelques mois, cependant, il n'hésita point à quitter le parti socialiste et devint en peu de temps un des gros bonnets de la secte anarchiste. « Après avoir passé, ajoute le *Secolo*, les examens d'avoué devant la cour d'appel de Brescia, Molinari ouvrit une étude d'avocat (à Mantoue); mais il fut incapable de se procurer des clients (*sic*), parce qu'il consacrait presque exclusivement son temps à la propagande de ses idées, surtout dans les campagnes. — Molinari parcourait l'Italie pour faire des conférences de ci de là et pour défendre les anarchistes devant les tribunaux. Il prononça des discours à Brescia, à Vérone, en Toscane. Il prit part au congrès de Gênes, où il contribua plus que personne à la rupture entre socialistes et anarchistes. En 1893, il alla au congrès de Zurich, et là, avec Cipriani, il protesta énergiquement contre le parti socialiste qui les avait exclus de la salle des réunions. A la cour d'assises de Viterbe, pendant qu'il défendait Schicchi (*un des plus violents anarchistes*), il fut arrêté, revêtu encore de sa toge, et condamné à trois jours de prison pour offenses à l'autorité du ministère public. »

A cette biographie du *Secolo*, je crois utile de faire suivre les détails suivants que je trouve dans la *Nazione*, le grand journal libéral de Florence : « Molinari, dit la *Nazione*, n'a rien dans le physique qui indique l'apôtre ou l'agitateur. C'est une figure pâle, insipide, blafarde. — Il parle mal. Il voudrait être animé; mais il ne parvient qu'à torturer la grammaire. — Ses

commencement de janvier, à Carrare. Il fit une conférence incendiaire qui détermina la levée de boucliers des anarchistes. L'imprévoyance et l'incapacité du préfet de Massa et du directeur de la police favorisèrent énormément les plans des sectaires. Une proclamation, imprimée en cachette, fut distribuée parmi les ouvriers des marbrières. En voici les passages les plus saillants : « Compagnons! les événements pressent! La Sicile pourrait s'insurger d'un moment à l'autre! L'heure que nous avons attendue avec des vœux si ardents et depuis si longtemps est venue! Malheur à nous si nous la laissions passer! La Sicile une fois vaincue, le continent le serait à son tour. Jamais, comme en ce moment, notre victoire n'a été aussi probable. Il nous appartient de la rendre certaine. Parcourons les villes et les campagnes. Organisons partout des groupes (*fasci*) révolutionnaires. *Suscitons une agitation qui empêche le gouvernement d'envoyer des régiments entiers de troupes en Sicile. Répandons la révolte d'une extrémité à l'autre de la péninsule. Donnons le signal de la bataille! Osons!* »

Cette proclamation indique assez le vrai plan des factieux et les étroits rapports qui unissaient leurs chefs avec les directeurs du mouvement insurrectionnel de la Sicile. Elle produisit un effet immense sur les ouvriers de Lunigiana. En un clin d'œil, trois mille insurgés entrèrent en campagne. Molinari s'étant mis à l'écart, en rentrant à Mantoue, à l'instar de Mazzini, qui compromettait ses amis, mais se gardait bien de risquer sa vie. Charles Gattini et son frère prirent la direction de l'émeute. Pour montrer jusqu'à quel point arriva l'incapacité du préfet et de la police, il me suffira de dire que, pendant que les rebelles parcouraient la campagne, entrant dans toutes les maisons pour y saisir les armes, pendant que leurs émissaires achetaient tous les fusils et les revol-

discours ne manquent pas seulement d'originalité, mais surtout de logique... Les études de droit qu'il fit à Pise furent, de l'avis de ses anciens condisciples, les plus misérables que l'on puisse concevoir (*sic*). Lors de la discussion de sa thèse de doctorat, il ne fut proclamé docteur que par un sentiment de pure compassion! (*sic.*) Certes, personne ne pouvait alors soupçonner en lui l'étoffe d'un futur agitateur. Il est triste de songer en quelles mains peut tomber le sort de la paix et de l'honnêteté de tant d'hommes! — Il serait assez difficile de faire une biographie de Molinari. De temps en temps on en perd les traces. On le voit à Paris, où il fut arrêté et emprisonné, parce qu'il volait des poupées et des joujoux au *Bon-Marché*. Comme vous le voyez, c'est un individu qui tombe dans le règne de la pathologie. — Il alla ensuite à Mantoue pour y ouvrir une étude d'avocat; mais il ne parvint jamais à avoir un client. Il écrivait dans de petits journaux anarchistes qui vivaient quinze jours. Lors des élections, lui et son parti, composé de quatre ou cinq personnes, s'alliaient avec n'importe qui, afin de combattre les socialistes. »

vers de Massa et de Carrare, le préfet demeurait sourd aux avertissements qu'il recevait de tous les côtés et se fiait pleinement aux rapports étrangement optimistes du directeur de la police [1]. L'insurrection les surprit tous les deux dans cet état d'esprit, et ce n'est certes pas leur faute si elle n'a pas réussi.

Le plan des insurgés était d'entourer Carrare de tous les côtés. Pendant qu'un millier d'entre eux attaquerait la caserne Dogali, sise hors d'une des portes de la ville, deux mille rebelles devaient entrer à Carrare par deux autres routes. Ils comptaient sur une victoire certaine, vu que, grâce à l'incapacité du préfet, la garnison n'était que de deux cents hommes. Les anarchistes avaient tout préparé pour la formation d'une espèce de gouvernement. Ils n'avaient même pas négligé de dresser une longue liste de proscription. Si, par malheur, ils avaient pu s'emparer de la ville, vingt ou trente des plus riches bourgeois eussent été égorgés sur-le-champ.

Le coup a manqué parce que, dans la nuit du 13 au 14 janvier, un groupe d'anarchistes rencontra une patrouille de gendarmes qui les surprit au moment où ils élevaient une barricade sur la route provinciale qui traverse la montagne de la Foce et réunit Massa et Carrare. Les gendarmes échangèrent des coups de fusil avec les rebelles, mais ils perdirent deux hommes et furent contraints de s'enfuir à la hâte pour ne pas être massacrés par les factieux cent fois supérieurs en nombre. Cette échauffourée donna l'éveil aux anarchistes, qui devaient attaquer la caserne Dogali. Ils crurent que les coups de fusil qu'ils entendaient étaient le signal convenu pour commencer l'action. Ils se présentèrent donc devant la caserne, mais repoussés par les soldats et ne voyant pas venir leurs compagnons, ils s'enfuirent. Dès lors la débandade commença. Les autres anarchistes, voyant leurs ennemis battus, se retirèrent à leur tour, et ce contre-temps, cette attaque précipitée de la caserne Dogali, sauvèrent la ville de Carrare d'un terrible désastre et déterminèrent la défaite de l'insurrection.

Aussitôt averti de ce qui se passait en Lunigiana, M. Crispi prit des mesures extrêmement énergiques pour réprimer l'anarchisme. Un décret royal du 16 janvier 1894 proclamait l'état de siège dans la province de Massa-Carrara. Le général Nicolas Heusch [2], un homme ferme, intelligent et en même temps très poli et très bienveillant pour les honnêtes gens, fut nommé gouverneur de Lunigiana avec

[1] M. Carosio, préfet de Massa-Carrara, et M. De Fecondo, commissaire, directeur de la police, ont été destitués par M. Crispi quelques jours plus tard.

[2] Le général Heusch est né à Livourne, d'une famille originaire d'Autriche ou d'Allemagne, comme son nom l'indique.

pleins pouvoirs civils et militaires. Il s'acquitta fort bien de sa mission. La situation était encore critique lors de l'arrivée du général Heusch à Massa. Plus de trois mille anarchistes étaient en campagne, armés jusqu'aux dents. Parmi eux, il y avait de quatre à cinq cents repris de justice, bien décidés à lutter jusqu'au bout. La nature favorisait ces bandes de vrais brigands. Les montagnes de Carrare, escarpées et pleines de grottes, étaient un excellent quartier général pour l'insurrection, tandis que les soldats ne pouvaient guère les atteindre sur ces cimes abruptes. Pour vaincre cette difficulté, on fit venir de Vérone un bataillon d'Alpins et de l'artillerie de montagne. Les Alpins grimpèrent avec leurs jarrets d'acier sur les montagnes et au bout de quinze jours les bandes étaient prisonnières et le pays pacifié.

Les tribunaux militaires jugèrent les rebelles pris les armes à la main. Ils en ont condamné un millier environ à des peines qui varient de trente-six ans de réclusion à vingt jours de prison. Assez indulgents pour les malheureuses victimes de la fourberie des instigateurs de la révolte, ils ont été justement sévères pour les chefs. Le premier d'entre eux, Charles Gattini, qui dirigeait les bandes lors de l'assaut de Carrare, a été condamné à trente-six ans, son frère à vingt-cinq ans, d'autres à vingt ou quinze ans de réclusion. L'avocat Molinari, arrêté à Mantoue, au lendemain de la révolte qu'il avait si haineusement provoquée, a été jugé à son tour par le conseil de guerre et condamné à vingt-trois ans de réclusion [1]. La presse radicale a crié; mais l'opinion a trouvé très équitable que l'auteur de tant de malheurs n'échappât point à la peine qu'il avait méritée, alors que la justice frappait si durement ses amis et ses complices.

J'ai donné une idée générale de l'insurrection de Lunigiana, de ses causes et de son caractère. Je crois inutile d'entrer dans des détails qui n'intéresseraient point mes lecteurs, et je me hâte de conclure que si le gouvernement, et M. Crispi en particulier, ont très bien fait de réprimer énergiquement cette révolte, ils se tromperaient grossièrement s'ils croyaient leur tâche finie. La Lunigiana est pacifiée à la surface; mais le mal qui la ronge persiste, malgré le découragement provoqué chez les factieux par la répression de l'émeute du 13-14 janvier. Qu'une occasion favorable se présente de nouveau demain ou plus tard, et vous verrez les anarchistes reprendre les armes, oubliant leur échec d'aujourd'hui. Pour éviter

[1] La cour de cassation a cassé cette sentence parce qu'elle était fondée sur plusieurs délits, dont quelques-uns échappaient à la juridiction du tribunal militaire. Molinari a été jugé de nouveau et condamné à sept ans de réclusion.

le renouvellement périodique de ces émeutes, il faudrait assainir le pays. Le clergé, comme les mandements des évêques de Massa et de Sarzana le prouvent, travaille à pacifier les esprits et à ramener les ouvriers au sentiment de leurs devoirs envers Dieu et envers la société. Mais que pourra-t-il obtenir si le gouvernement n'améliore point l'enseignement et s'il continue à combattre l'Église? Décidément, plus on considère les conditions politiques de l'Italie, et plus on est contraint de reconnaître que l'anticléricalisme et l'école sans Dieu sont, bien plus que la crise économique, les causes véritables des progrès de l'esprit révolutionnaire.

VI

La Sicile traverse aujourd'hui une crise redoutable[1]. Pour être clair et pour donner à mes lecteurs une idée exacte de la situation de l'île au double point de vue économique et politique, je commencerai par un coup d'œil rapide sur le passé, je montrerai ensuite quelle est la situation économique de la Sicile, et je terminerai par l'examen des causes immédiates des troubles de décembre 1893 et janvier 1894.

La Sicile est, avec la Sardaigne, la région de l'Italie qui a le

[1] Je ne dis rien de la Sardaigne, parce que, au point de vue du mouvement révolutionnaire, cette grande île n'offre rien de remarquable. La Sardaigne est peu peuplée. Elle souffre beaucoup de la crise agricole, et la rupture des rapports commerciaux entre l'Italie et la France a porté un préjudice considérable à ses intérêts. Mais le manque de grandes villes, — Cagliari et Sassari, les principaux centres de l'île, n'ont guère que 40 000 âmes la première, et de 20 à 25 000 la seconde, — la population clairsemée, les communications difficiles en beaucoup d'endroits, ont empêché les idées révolutionnaires de se répandre en Sardaigne. L'état social de l'île est encore, en partie du moins, ce qu'il était au dix-septième et au dix-huitième siècle. Il y a bien quelques radicaux, mais les partis ont, en Sardaigne, une physionomie toute locale, et répondent plus aux vieilles rivalités entre les grandes familles de l'île, entre ses villes et bourgades, qu'aux agitations de la politique contemporaine. Il y a du mécontentement en Sardaigne parce que le gouvernement italien a négligé les intérêts de l'île. Il a construit un réseau de 1300 kilomètres de chemins de fer et un bon nombre de routes, mais il n'a presque rien fait pour assainir le pays, qui souffre beaucoup de la malaria, et pour le coloniser. L'état presque sauvage de l'intérieur de la Sardaigne permet au brigandage de s'y maintenir, alors qu'il a été supprimé sur le continent, et considérablement diminué en Sicile. Tout cela rend la situation économique de la Sardaigne fort précaire. Néanmoins, l'esprit monarchique et le dévouement traditionnel à la maison de Savoie sont toujours très forts dans l'île et la préservent de la contagion des idées subversives.

plus gardé les vestiges du passé. Tandis que l'occupation française de la fin du dix-huitième siècle et le premier empire ont balayé sur le continent italien toutes les vieilles institutions, bouleversant la législation, détruisant les us et coutumes, supprimant les couvents, répandant partout les idées nouvelles, la Sicile, protégée par la mer, défendue par la flotte anglaise, échappa à cette tourmente, et garda jusqu'en 1860 la plus grande partie de ses vieilles traditions.

Les idées libérales n'eurent pas, il est vrai, beaucoup d'influence sur le peuple du midi de l'Italie continentale. L'ignorance le rendait réfractaire à tout ce qui venait du dehors et tendait à modifier ses habitudes. Mais la suppression des couvents, le changements profonds introduits dans l'administration intérieure, la nouvelle législation promulguée pendant les règnes éphémères de Joseph Bonaparte et de Joachim Murat, changèrent profondément la situation, enlevant au pays sa physionomie propre, et exerçant une influence considérable sur les classes instruites.

En Sicile, au contraire, les principes de la révolution française ne furent pas appliqués. Les couvents ne furent point supprimés et gardèrent leurs biens; la plupart des anciennes institutions traversèrent cette époque troublée sans en être atteintes. Si les majorats furent abolis en théorie, ils se maintinrent de fait, grâce à la coutume des chefs de famille nobles de donner au premier-né toute la portion disponible et de l'avantager par tous les moyens. Ce système est encore aujourd'hui tellement dans les mœurs de l'aristocratie sicilienne, que, en général, il ne rencontre pas la moindre opposition de la part des cadets. La suppression des majorats, tout en portant un premier coup à la richesse immobilière des grandes familles, ne modifia point les conditions sociales de l'île, dont toute la législation garda un caractère suranné. La féodalité y a régné, en partie du moins, jusqu'à nos jours.

Les Bourbons ont eu le tort de ne pas assez respecter les traditions politiques de l'île et de ne faire que des réformes imparfaites, trop souvent inspirées par la réaction contre l'esprit frondeur des barons. Au contraire, il eût fallu transformer sans détruire, respecter les vieux droits sans leur permettre d'empêcher tout progrès, s'attacher les habitants en sauvegardant les vieilles franchises de l'île, au lieu de chercher à détruire son autonomie et à poursuivre le programme de la centralisation à outrance qui, appliqué aux provinces du continent, y avait supprimé toute vie et toute initiative locale.

La Sicile était trop grande, ses barons avaient trop de fierté pour accepter sans résistance un pareil régime qui foulait aux

pieds les plus nobles souvenirs du passé. La liberté était chère à ce peuple, ou plutôt aux classes dirigeantes de l'île. Les Normands leur avaient donné une législation sage et aussi large que possible, en tenant compte de l'époque à laquelle elle fut octroyée. Les principes fondamentaux du régime représentatif furent introduits par eux dans les lois siciliennes avant que leurs frères n'accordassent ces mêmes franchises aux Anglais. Les barons eurent leurs Assemblées, et c'est avec leur concours que, pendant des siècles, la Sicile a été gouvernée. Les Espagnols, et surtout les Bourbons, après la fondation du royaume de Naples, s'efforcèrent de restreindre l'autonomie de l'île et d'y introduire l'absolutisme. De là, le mécontentement des barons et des classes instruites, qui prit bientôt le caractère d'un antagonisme profond entre Siciliens et Napolitains. Néanmoins, lorsque la tourmente révolutionnaire de 1798 chassa de Naples la famille royale, le monarque et sa famille purent se réfugier à Palerme et y furent accueillis avec sympathie. Les Siciliens espéraient que la loyauté de leur conduite dissiperait toute prévention dans l'esprit du roi, et l'obligerait en quelque sorte à rétablir le fonctionnement régulier de la constitution sicilienne. Ils se trompèrent. Ferdinand Ier n'était pas assez généreux ni assez éclairé pour comprendre l'intérêt qu'il y avait pour sa dynastie à s'attacher la Sicile. Dominé par la camarilla réactionnaire et napolitaine, il supprima brutalement la charte sicilienne au lendemain de sa restauration sur le trône de Naples, changeant son titre de roi de Naples et de Sicile en celui de roi des Deux-Siciles.

Ce qui choquait le plus dans cet acte aveugle, c'était l'ingratitude du prince vis-à-vis de l'île où il avait été entouré du dévouement et des égards de la population, au moment même où sa maison était dans le malheur et se voyait abandonnée par tant de Napolitains qui lui préféraient les royautés improvisées des Bonaparte et des Murat. Le monarque, en agissant de la sorte, violait sans vergogne la promesse solennelle qu'il avait faite à Palerme de respecter les lois et les franchises des Siciliens.

A partir de ce moment, la haine des Siciliens contre les Napolitains n'eut plus de bornes. Le Napolitain était regardé comme un conquérant et on le traitait en ennemi. En même temps, les barons siciliens se mirent à la tête de l'opposition, s'étudiant à entretenir leurs concitoyens dans des sentiments profondément hostiles au gouvernement de Naples et à la dynastie.

Au lieu de comprendre la faute qu'il avait commise en violant ses promesses, le roi de Naples persista dans la politique qu'il avait adoptée depuis son départ de Palerme, en 1815. Loin de

l'éloigner de cette voie, les ministres l'engageaient à y rester. Les successeurs de Ferdinand I[er] suivirent la même politique. Irrité par l'opposition et le mécontentement de la noblesse sicilienne, le gouvernement napolitain fit plusieurs lois destinées à affaiblir sa puissance en facilitant le morcellement de la propriété. Il comptait pour cela sur la prodigalité traditionnelle des grands seigneurs et sur leur mauvaise administration. Ne voulant pas prendre des mesures trop radicales pour ne pas imiter les procédés de la révolution française et de Joachim Murat, qu'ils avaient en horreur, les Bourbons estimèrent qu'une loi favorisant la vente des fiefs suffirait, et qu'elle produirait bientôt les résultats qu'ils en attendaient, sans qu'il fût besoin d'avoir recours à des lois empruntées au jacobinisme.

Certes, l'abolition des fidéicommis et surtout la loi du 10 février 1824, obligeant les créanciers des seigneurs à recevoir des terres en remboursement des sommes qu'ils avaient prêtées aux nobles, furent peu favorables à la grande propriété féodale. Malgré les artifices par lesquels les princes et les barons maintenaient quand même le droit d'aînesse dans leurs familles, chaque nouvelle génération emportait quelque chose du patrimoine féodal de leurs maisons. La portion non disponible, quelque effort qu'on fît pour la réduire, portait atteinte à l'intégrité des grandes fortunes. La loi de 1824 les frappa plus durement encore :

« Cette obligation de donner des terres à leurs parents, à leurs créanciers et aux communes, dit à ce sujet M. le duc de Gualtieri [1], coïncida avec la rapide décadence de la propriété foncière, en Sicile, qui suivit la paix générale de 1815. Elle fut l'effet de causes de diverse nature. A partir de cette époque, la valeur des terres diminua presque de la moitié, et cet état de choses dura jusque vers 1840. Dans ces conditions, l'extension des terres que l'on assigna aux cadets des barons, à leurs créanciers et aux communes [2], fut nécessairement plus considérable qu'elle n'eût été avant et après cette époque. Toutes ces lois produisirent leurs

[1] M. le duc de Gualtieri est un des plus intelligents parmi les grands seigneurs siciliens. Ecrivain très distingué, il a publié d'importants travaux et entre autres une étude très remarquable sur l'histoire et les vicissitudes de l'ancienne constitution sicilienne.

[2] Plusieurs lois furent promulguées, après celle du 10 février 1824, dans le but de rendre plus facile et même obligatoire la division des grandes propriétés. La loi sur la suppression des *diritti promiscui* (droits mélangés, collectifs) obligea les barons à céder la cinquième partie des fiefs aux communes dont les habitants jouissaient des droits de pâturage, de faire le charbon, de prendre du bois de chauffage, du foin, etc. (*jures pascendi, lignandi*, etc.)

effets. Grâce à elles, on ne rencontre plus, sauf deux ou trois exceptions, ces grandes agglomérations de quinze, dix-huit et vingt fiefs contigus, appartenant à un seul propriétaire [1]. Cependant, si ces lois provoquèrent la division des groupes de fiefs, c'est-à-dire le partage des très grandes propriétés de 15, 20 et 30 000 hectares, parce qu'il était possible de l'obtenir sans se heurter à des difficultés presque insurmontables, elles ne parvinrent pas à diviser, les fiefs, même les plus vastes, parce que leur morcellement, loin d'être avantageux aux propriétaires, aurait nui à leur culture et à leur administration agricoles, à cause des méthodes en vigueur, alors comme aujourd'hui. Bien plus, dans la plupart des cas, la nature elle-même s'y opposait. Le partage était, en effet, entravé par les conditions du sol et le climat d'une partie de la Sicile [2]. »

Si la division des « États », ou groupes de fiefs, amena, comme conséquence naturelle, la création d'une nouvelle catégorie de propriétaires, elle ne changea rien aux conditions sociales de la Sicile. La puissance et la richesse des anciennes familles en furent atteintes. Les fermiers généraux et les capitalistes profitèrent seuls de cette division. Ils achetèrent des fiefs, ne tardèrent pas à être anoblis et à s'établir à Palerme ou à Catane. La nouvelle noblesse sicilienne est formée, en général, de « propriétaires et de capita-

[1] Ces groupes de fiefs étaient très nombreux, surtout autour des villes et des bourgs dont le baron portait le titre. On les appelait *Etats*, et ce nom leur est resté même de nos jours, bien que ces groupes de fiefs aient à peu près disparu ou soient considérablement réduits. Autrefois il y en avait d'immenses. L' « État » de Butera (avec titre princier) comptait 19 fiefs, celui de Paternò, 13. Le comté de Caltanissetta était plus considérable encore. Le plus grand des « États » était le comté de Modica. On peut dire qu'il occupait la moitié de la province de Syracuse. Aujourd'hui le plus vaste des rares « États » qui existent encore est le marquisat de Caronia, appartenant au duc de Monteleone. Il est formé par 17 fiefs ayant une surface de 18 000 hectares environ.

Pour donner une idée des grandes propriétés des seigneurs siciliens, avant les réformes de Ferdinand I[er] et de François I[er], il suffit de citer deux exemples. Jusqu'en 1825, le prince de Paternò avait dans ses différents « États » cent trois fiefs. Le prince de Butera possédait douze de ces « États », et chacun était composé de nombreux fiefs. Les propriétés des évêques et des couvents d'hommes et de femmes n'étaient pas moins considérables. L'archevêque de Monreale possédait trente-six fiefs. L'évêque de Girgenti, qui passait pour le plus riche prélat de l'île, en avait davantage. Les Bénédictins des monastères de Saint-Martin et de San Niccolò l'Arena étaient célèbres par leurs richesses. Ce dernier tirait de ses terres un revenu annuel de 40 000 onces (500 000 francs). Les évêques et les moines ont été spoliés par le gouvernement italien.

[2] *Le Prolétariat rural en Sicile*, par M. le duc de Gualtieri. Cette remarquable étude a été publiée par la *Rassegna Nazionale* de Florence, livraison du 16 février 1894. (Voy. aux p. 492-93.)

listes qui, de père en fils, se sont enrichis en spéculant sur le fermage des terres des grands seigneurs absents. La richesse d'un grand nombre de propriétaires provinciaux, dont la fortune s'élève à plusieurs millions et qui aujourd'hui portent le titre de barons, n'a point d'autre origine [1]. »

La suppression officielle de la féodalité et les lois qui la suivirent ne changèrent rien à la situation des paysans. Au lieu d'être, comme autrefois, attachés à la glèbe, ils devinrent purement et simplement prolétaires. Leur situation n'en fut point améliorée. Ils subirent la loi de l'offre et de la demande qui le plus souvent leur créa une position moins avantageuse que celle qu'ils avaient autrefois.

Il faut rendre cette justice aux Bourbons, qu'ils firent de louables efforts pour favoriser l'extension de la petite propriété en Sicile. Mais les difficultés qu'ils rencontrèrent furent si considérables, que les mesures qu'ils prirent dans ce but échouèrent presque partout. Ils n'obtinrent quelques résultats que dans les environs des grandes villes et dans la zone des « jardins », où la grande propriété céda de plus en plus le pas à la moyenne et à la petite. Cependant, malgré cette sollicitude des Bourbons pour les petits et les faibles, leur impopularité ne diminua point en Sicile. Les nobles demeurèrent hostiles à cause de la suppression des franchises de l'île et des tendances du pouvoir à détruire leur puissance. Les gens nouvellement anoblis suivirent l'exemple de la vieille noblesse pour se créer dans la haute société une position en rapport avec leurs grandes fortunes et pour vivre en bonne harmonie avec les anciens barons. Le peuple des villes subit l'influence de la classe dirigeante, les prolétaires, malgré leur patience proverbiale et leur sobriété, placèrent toutes leurs espérances dans une révolution qui les délivrerait du joug des fermiers généraux. Aussi, quand Garibaldi débarqua à Marsala, le 11 mai 1860, il trouva le pays prêt à se révolter en masse contre le gouvernement napolitain et il fut accueilli à bras ouverts par toutes les classes de la société.

De tous les pays de l'Italie, la Sicile est celui où la haine de classe date de plus loin et est plus violente. Cette haine ne s'étend point au delà de la zone des terres à blé; mais elle est profonde parmi les paysans des fiefs. L' « absentéisme » est depuis longtemps le grand tort des seigneurs siciliens vis-à-vis de leurs paysans. En général, les nobles et les riches n'habitent pas les communes où ils ont leurs propriétés. La plupart demeurent dans les grandes villes, à Palerme, Messine et Catane. Un certain nombre

[1] Duc de Gualtieri, *Rassegna Nazionale,* livraison du 16 février 1894, p. 494.

d'entre eux vivent sur le continent, surtout à Naples, et quelques-uns passent une partie de l'année à l'étranger, à Paris ou en Angleterre.

L'absence des propriétaires a livré les paysans à la tyrannie de la classe moyenne, qui les exploite sans pitié et les soumet à une intolérable tyrannie.

Pour bien comprendre cette situation, il faut se rendre compte des conditions sociales de la Sicile. La société n'y est pas constituée comme en France et dans le nord et le centre de l'Italie. Sauf dans les villes principales, où il y a une classe moyenne composée de médecins, d'ingénieurs, d'avocats, de commerçants et de petits rentiers, dans les agglomérations grandes ou petites de l'intérieur de l'île, auxquelles on donne improprement le nom de villes, parce qu'elles sont populeuses, il n'y a, entre le noble ou le grand propriétaire bourgeois et le paysan, qu'une petite classe de gens qui afferment les terres et cherchent par tous les moyens à s'enrichir le plus vite possible. On ne peut pas donner à ces petits groupes de familles le nom de classe moyenne. Celle-ci, en réalité, n'existe pas. Les bourgeois ne sont que des intermédiaires entre le propriétaire absent et le paysan qui laboure ses champs. Ils constituent une caste qui exploite en même temps le riche et le pauvre. Quand une famille bourgeoise a fait fortune, elle achète un ou plusieurs fiefs et se retire dans une grande ville pour y jouir de ses richesses.

Je parlerai plus loin des abus sans nombre dont la bourgeoisie s'est rendue coupable dans les villes et bourgades du centre de la Sicile. Elle est assurément la cause de la haine de classes qui trouble l'île. Je me contenterai de dire à présent quelle était la situation vers la fin du gouvernement des Bourbons.

Le paysan n'avait pas, à proprement parler, de haine contre la noblesse. Ne voyant jamais les grands propriétaires et ne les connaissant pas, il ne pouvait les détester. Mais il n'avait pour eux aucun attachement. Au fond, il n'y avait pas le moindre rapport direct entre le riche propriétaire foncier et ses paysans. Les fiefs étant affermés, le paysan ne voyait que le fermier général et quelquefois le régisseur du prince ou du baron dont il cultivait la terre. C'est avec eux qu'il devait traiter ses affaires. Or, comme trop souvent il avait à se plaindre du fermier général et du régisseur qui en appuyait les prétentions exorbitantes, il confondait dans une même aversion le spéculateur et le représentant du maître et il les avait en horreur. Indifférent vis-à-vis du propriétaire, il réservait toute sa haine pour les intermédiaires.

Avant 1860, l'absolutisme étant en vigueur en Sicile comme à Naples, la bourgeoisie ne pouvait donner libre cours à ses fantai-

sies politiques, municipales et électorales. La lutte entre elle et les paysans était circonscrite aux questions agricoles, aux affaires d'argent, aux contrats de sous-location, aux prêts, etc. Eh bien, les abus étaient si grands, l'usure si impitoyable, la violence et la dureté des fermiers se manifestaient de tant de manières, que les paysans n'attendaient qu'une occasion favorable pour se venger de tant d'injustices et d'avanies.

Le paysan sicilien, très arriéré et très ignorant, n'est pas capable de préparer de longue main une révolte contre ceux qui l'exploitent. Mais il garde dans le cœur ce sentiment de rancune et d'exaspération qui ne demande qu'une occasion pour se répandre au dehors et produire des excès. L'arrivée de Garibaldi en Sicile, en 1860, en bouleversant le pays, offrit aux malheureux paysans les moyens de réagir contre leurs oppresseurs. Ne comprenant rien à la politique, indifférents aux questions de nationalité et de forme de gouvernement, ils furent séduits par les récits légendaires des entreprises garibaldiennes et par les proclamations du dictateur qui parlaient de vie nouvelle et de liberté. Pour les paysans, la révolution, c'était l'insurrection contre les grands fermiers; la liberté, c'était le droit de spolier leurs oppresseurs et de leur faire payer cher leur avarice et leur dureté; la vie nouvelle, c'était un système qui, supprimant tout ce qui faisait l'objet de leurs plaintes, ne les exposerait plus à tant de misères et de souffrances. C'est pourquoi une grande fermentation agita la population rurale de la Sicile. Elle eut pour résultats des émeutes, des incendies, le pillage des maisons bourgeoises. Heureusement l'agitation n'eut pas un caractère général, ou plutôt elle n'aboutit pas partout à des scènes dignes de la jacquerie et des bandes qui incendiaient les châteaux au commencement de la Révolution française. Mais partout la haine de classe se manifestait d'une manière si violente, qu'on ne pouvait se méprendre sur la gravité du mal et sur la nécessité de remèdes sérieux et capables de rétablir la paix et l'harmonie entre le peuple et la bourgeoisie.

Au lieu de prendre des mesures pour améliorer le sort des paysans des fiefs et pour mettre un frein à l'usure, le gouvernement italien considéra les émeutes partielles qui avaient ensanglanté la Sicile comme des faits isolés et sans importance. Les incendies et les pillages dont la ville de Bronte avait été le théâtre ne firent pas la moindre impression sur les ministres. Ils étaient trop occupés à unifier l'Italie, à fondre en un seul État les administrations des six gouvernements qui venaient d'être réunis au Piémont, pour avoir le temps de s'occuper de la situation des prolétaires siciliens. Que Garibaldi, au cours de sa dictature de quelques

mois, n'eût pas pris des mesures en faveur des paysans, on peut, à la rigueur, l'expliquer par deux motifs : l'incapacité administrative du condottiere et les opérations militaires, qui absorbaient tout son temps. Ce qui est plus difficile à justifier, c'est la coupable négligence du gouvernement après l'annexion de la Sicile au nouveau royaume d'Italie. Il avait le devoir d'étudier consciencieusement les conditions de l'île, ses besoins, ses traditions, ses plaies sociales et d'y appliquer les réformes requises par la justice et le progrès. Au lieu de cela, on se contenta de proclamer la liberté, de maudire les Bourbons, de détruire sans discernement toutes les anciennes institutions de l'île, de bouleverser de fond en comble la législation et l'administration.

La manie de mettre toutes les régions de l'Italie sous une même loi, de les soumettre aux mêmes règlements, de détruire tout vestige du passé, a fait un mal immense, surtout dans les provinces du Midi et en Sicile. Mais les doctrinaires sont ainsi faits qu'ils n'admettent pas qu'il y ait une grande différence entre des réformes théoriques, appliquées sur le papier et proposées dans des livres savants, et leur application pratique à différents peuples, à plusieurs pays dont les conditions civiles et économiques, dont les coutumes, les mœurs et les tendances sont très disparates. Le doctrinarisme a dominé sans conteste, en Italie, depuis 1859. Encore aujourd'hui, il a jeté des racines si profondes dans le monde politique que les leçons de l'expérience n'ont pas le pouvoir de ramener les ministres et le Parlement à un système plus conforme aux intérêts du pays.

Cette manie de nivellement à outrance a produit ce beau résultat que l'on a supprimé les meilleures méthodes d'administration pour les remplacer par les plus mauvaises. La Lombardie, sous le régime autrichien, la Toscane, Parme et Modène, sous leurs gouvernements respectifs, avaient des administrations excellentes. L'Italie les a abolies pour les remplacer par l'administration piémontaise, très mauvaise et très routinière [1]. De même on supprima sans pitié toutes les institutions que les anciens Etats possédaient depuis des siècles, sans même se donner la peine de les étudier et de voir si elles rendaient des services au peuple ou contribuaient à la prospérité générale.

On ne voulait pas comprendre à Turin, et plus tard à Florence et à Rome, que, avant de tout bouleverser, il fallait se rendre compte

[1] L'administration piémontaise, devenue italienne depuis 1859, est une fort mauvaise copie de l'administration française. Elle en a tous les défauts sans en avoir les qualités.

des conséquences de ce que l'on se proposait de faire. On bâclait des lois par centaines et on estimait que cela devait suffire au bien de toute l'Italie.

Aussi les pauvres paysans des fiefs, que l'arrivée de Garibaldi avait surexcités et remplis d'espérance, ne tardèrent pas à retomber dans la tristesse. Irrités des mécomptes qui avaient détruit leurs illusions, ils gardèrent dans le cœur cette haine contre la bourgeoisie qui devint plus violente par suite des abus croissants dont les fermiers généraux et leurs familles se rendirent coupables. Malgré la patience proverbiale du prolétaire sicilien, des émeutes partielles éclatèrent de temps en temps. Les scènes de jacquerie qui s'étaient produites à Pace, Collesano et Bronte, se répétèrent plus tard à Canicattini et à Granmichele. Elles devaient servir d'avertissement au pouvoir et lui faire comprendre que la Sicile souffrait; qu'elle avait besoin d'autre chose que d'une législation ultra-libérale; que le problème sicilien n'était pas de ceux qu'on peut résoudre par deux et deux font quatre et qu'il fallait d'abord l'étudier attentivement avant de voter des lois ou de prendre des mesures pour ramener le calme dans l'île.

Malheureusement les ministres du royaume d'Italie n'ont jamais pris cette voie. Les cabinets ont succédé aux cabinets depuis 1860, et il ne s'en est pas trouvé un seul qui fût capable d'adopter une politique sage et réparatrice à l'égard de la Sicile. On s'est contenté de mesures de police, de commissions d'enquête, de quelques améliorations matérielles, telles que la construction de ports, de chemins de fer, etc. Mais on a oublié le plus essentiel, c'est-à-dire la répression des abus dont se plaignaient les paysans des fiefs. Faut-il s'étonner après cela si les agissements de quelques sectaires ont pu en quelques mois préparer les émeutes qui ont ensanglanté quatre provinces de l'île et si les idées révolutionnaires y ont rencontré tant d'adhérents fanatiques?

Certes, le gouvernement est bien responsable des mauvaises conditions de la Sicile. D'abord il a voulu lui appliquer un régime libéral et constitutionnel que le peuple était incapable de comprendre et dont il ne pouvait tirer aucun profit. En second lieu, il a laissé prêcher le socialisme dans les universités, et surtout à Palerme, ce qui a préparé des chefs à la jacquerie de l'hiver dernier. En troisième lieu, il a toujours envoyé en Sicile les plus mauvais fonctionnaires, et plus tard il y a laissé des préfets et sous-préfets indigènes qui, par leurs liaisons de famille, devaient nécessairement tomber sous l'influence des partis bourgeois, c'est-à-dire de la coterie dont le peuple a le plus à se plaindre. Enfin il est demeuré sourd à tous les avertissements qu'il a reçus au cours des

trente dernières années, avertissements qui l'engageaient à faire quelque chose pour le prolétariat rural de la Sicile.

Ce qu'il y a de curieux, c'est que l'administration italienne a longtemps regardé la Sicile comme un pays difficile à gouverner, et pourtant, au lieu d'y envoyer les meilleurs fonctionnaires, il y destinait ceux dont il avait à se plaindre. Un préfet, un magistrat, un commissaire de police commettaient-ils des abus ou des fautes; se montraient-ils au dessous de leur tâche dans les provinces du nord on du centre de l'Italie : on les « exilait » en Sicile. Irrités de leur disgrâce, ceux qui avaient un peu de talent cherchaient à reconquérir les faveurs des ministres pour sortir de l'île. Quant aux incapables, s'ils ne s'étaient pas tirés d'affaire dans des provinces calmes et parmi des populations n'ayant pas de griefs contre le gouvernement et à l'abri des maux qui affligent la Sicile, comment pouvait-on espérer qu'ils fussent à la hauteur de leur mission dans un pays miné par la haine de classe, par les abus de la bourgeoisie et par les souffrances du peuple? Tous ces fonctionnaires ne considéraient, d'ailleurs, leur mission en Sicile que comme une affaire purement temporaire, comme une parenthèse dans leur carrière. Ils vivaient au jour le jour, attendant avec impatience leur rappel. C'est pourquoi il n'y avait à attendre d'eux ni un régime éclairé ni une coopération utile et active pour la bonne gestion des affaires siciliennes. Le gouvernement de Victor-Emmanuel, en s'emparant de la Sicile, l'a trouvée dans de mauvaises conditions au point de vue social et politique. Voilà trente-quatre ans que l'île fait partie du royaume d'Italie et que la liberté y a remplacé l'absolutisme. Eh bien, la situation y est devenue plus mauvaise, les abus ont augmenté et le peuple souffre plus qu'autrefois.

Tel est le bilan du régime libéral appliqué à la Sicile par le gouvernement italien.

Comte Joseph Grabinski.

La fin prochainement.

L'AGRICULTURE AUX ÉTATS-UNIS[1]

LES RÉGIONS AGRICOLES

Aux États-Unis, non plus que dans les États européens, les régions agricoles ne sont pas assez nettement tracées par la nature ou par l'exploitation pour qu'on ne puisse pas différer au sujet de leur étendue et de leurs limites. Le département de l'agriculture et le *Statistical Abstract* emploient dans plusieurs tableaux la division en Nouvelle-Angleterre, États du Centre, États du Sud, États et territoire de l'Ouest, États du Pacifique. J'ai adopté à peu près ce groupement en subdivisant cependant plusieurs régions qui présentent des caractères divers. Je partage en conséquence les États-Unis en neuf grandes régions agricoles : Nouvelle-Angleterre, Centre-Atlantique, Sud-Atlantique, États du Golfe, région appalachienne occidentale, région des plaines du Centre, région des plaines du Nord, région de la Cordillère, région du Pacifique.

Je ne décrirai pas chacun des quarante-quatre États et des territoires; mais je prendrai dans chaque région quelques-uns de ceux qui la caractérisent et j'indiquerai les traits principaux qui peuvent en marquer le caractère.

Première région : Nouvelle-Angleterre. — La Nouvelle-Angleterre comprend le Connecticut, le Maine, le Massachusetts, le New-Hampshire, le Rhode-Island et le Vermont (172 145 kilomètres carrés). Elle est surnommée la région granitique parce qu'elle est presque entièrement formée de terrains azoïques ou paléozoïques. La couche de terre végétale y est très mince, excepté dans les vallées; en maint endroit les plateaux en sont dépourvus et on ne voit que roc, gravier ou sable.

Le froid est très rigoureux en hiver; l'été très chaud, d'une chaleur souvent lourde, humide et énervante; l'automne est généralement très agréable.

La pluie est abondante; elle est assez également répartie entre les saisons.

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 juin 1894.

La Nouvelle-Angleterre, qui a été une des premières contrées colonisées, n'a depuis longtemps qu'un rôle secondaire dans la production des céréales. En 1850, elle ne fournissait que le centième de la récolte des États-Unis en froment, et le cinquantième en maïs; l'avoine y avait relativement plus d'importance. Il s'en faut qu'elle soit en progrès sous ce rapport.

En effet, elle récolte beaucoup moins de maïs qu'il y a vingt et vingt-cinq ans et surtout beaucoup moins de blé. Il semble qu'elle n'ose même plus avouer ses pertes; puisque, en 1892, le Massachusetts, le Connecticut et le Rhode Island n'ont pas donné au statisticien du département de l'agriculture le chiffre de leur récolte en blé. Elle n'a pas gagné sous le rapport de la pomme de terre et du foin, dont le rendement est variable. Elle a beaucoup moins de moutons et moins de bœufs que naguère, mais plus de vaches laitières; elle a plus de chevaux, mais elle n'a pas plus de porcs.

J'ai traversé deux fois en chemin de fer, du sud au nord et du nord au sud, toute cette région, et sur ma route je n'ai vu pour pour ainsi dire que des prairies, çà et là, quelques bois, très rarement un champ de céréales; il est vrai que les voies ferrées suivent les vallées. La statistique confirme l'impression du voyageur. Dans les fermes de la Nouvelle-Angleterre, le tiers du terrain environ est en prairies : proportion bien supérieure à celle des autres régions.

Dans les montagnes et dans les plaines toutes bossuées du Maine, les bois, principalement le pin (dans le Maine) et l'érable (dans le New-Hampshire) couvrent une grande partie du sol. Il n'y a guère qu'un tiers du Maine qui soit occupé par des fermes et plus de la moitié de leurs terres est en bois.

La population est très clairsemée dans le Nord (8 habitants par kilomètre carré dans le Maine, 13 dans le Vermont, 16 dans le New-Hampshire), la plus grande partie du sol étant impropre au labour : sur 19 millions d'acres de superficie, le Maine n'en avait que 6 millions et demi qui appartinssent à des exploitations agricoles et près de la moitié (47 pour 100) de ces 6 millions et demi était sans culture. Au contraire, dans le Massachusetts (104 habitants par kilomètre carré), le Rhode-Island (106 habitants par kilomètre carré); dans le Connecticut (57 habitants par kilomètre carré), elle est très dense, les villes sont nombreuses, l'industrie très active. Par suite, la consommation est considérable.

Aussi la culture maraîchère y occupe-t-elle une place importante; elle a fait depuis quinze ans de grands progrès.

Les ouvriers ont quitté les fermes pour les manufactures, et dans

les manufactures elles-mêmes, il s'opère un changement considérable de personnel; les Américains ont été en grande partie remplacés par les immigrants venus, par mer, d'Irlande ou d'Allemagne et, par terre, du Canada français.

Les terres sont généralement exploitées par le propriétaire : sur 100 fermes on en comptait, en 1880, 91,8 qui l'étaient ainsi, 6 qui l'étaient par des fermiers, et 2,2 par des métayers. Mais, en 1890, il n'y en avait plus que 85; la crise agricole, qui semble avoir en France diminué le nombre des fermiers, a eu un effet inverse dans la Nouvelle-Angleterre.

Beaucoup de fermiers ont été découragés par la dépopulation des campagnes, le peu de fécondité du sol et le bas prix des denrées : de 1885 à 1890, en cinq ans, il y a eu dans le Massachusetts, surtout dans les comtés de l'Ouest, 1461 fermes abandonnées. Ces fermes avaient une superficie totale, cultivée ou non, de 126,509 acres (50,600 hectares); leur valeur vénale s'élevait rarement au-dessus de 10 dollars l'acre (125 francs l'hectare) sans les bâtiments; c'étaient, en général, de mauvaises terres. C'étaient aussi généralement de petites fermes, d'une étendue moyenne de 87 acres (35 hectares) et d'une valeur moyenne de 894 à 561 dollars (4470 à 2805 francs).

Le Massachusetts, le Connecticut et le Rhode-Island sont depuis longtemps au nombre des États où la terre atteignait le prix le plus élevé. Le prix moyen de l'acre de ferme étant 19 dollars (137 francs l'hectare) en 1880 aux États-Unis, il était 43,52 au Massachusetts, 49,34 dans le Connecticut, 50,27 dans le Rhode-Island (soit 542 fr., 615 fr. et 627 fr. l'hectare); ce prix baissera probablement sous l'influence de la crise.

Les petites fermes, ai-je dit, tendent à diminuer en nombre par suite de cette crise, faisant place à de plus grandes exploitations [1]; grâce à une plus grande variété de cultures, la valeur annuelle produite par les fermes du Massachusetts, au lieu de diminuer, a augmenté de 28,78 pour 100 dans l'intervalle des deux recensements de 1875 et de 1885. L'augmentation de production est supérieure à celle de la valeur foncière : d'où il résulterait, si la statistique est suffisamment exacte, que l'on capitalise à un taux un peu moins élevé.

Sur 144 *towns* dans lesquels il y avait des fermes abandonnées en 1890 et qui étaient presque tous des *towns* exclusivement agricoles, 88 avaient moins d'habitants qu'en 1880; quelques-uns en

[1] La grandeur moyenne des fermes du Massachusetts était de 78 acres (31 hectares) en 1875 et de 88 acres (35 hectares) en 1885.

avaient même moins qu'en 1855. Déjà, à cette date, des écrivains se plaignaient de la désertion des campagnes. « Où est cette longue file de nobles fermiers si nombreux et si prospères, écrivait un publiciste en 1855, qui s'étendait de North-River au delà de Christian Hills jusqu'aux Montagnes Vertes? Tout a disparu... » On peut voir la même chose plus ou moins accentuée, dans la plupart des districts ruraux de la Nouvelle-Angleterre.

Ce phénomène de déplacement de population se produit aujourd'hui, non seulement dans la Nouvelle-Angleterre, mais même dans le bassin de l'Ohio. La pauvreté de certaines terres, comparativement à d'autres, la configuration du sol qui ne permet pas ou qui rend plus difficile qu'ailleurs la culture par les machines, l'éloignement des marchés ou des voies de communication, l'attraction des villes qui attirent dans leurs murs ou dans leur banlieue par leurs fabriques, leurs écoles, leurs commodités de tout genre et par la certitude d'un large marché pour la vente des denrées sont les causes principales de cet abandon, qui n'implique pas nécessairement une décadence générale de l'agriculture : je viens d'en donner une preuve.

Le changement qui s'est opéré dans la condition du fermier en fournit une autre. Les fermiers de la Nouvelle-Angleterre étaient remarquables autrefois par les qualités morales qui les sontenaient dans les difficultés de la vie. « Mais, dit le chef de la statistique du travail du Massachusetts, il serait facile de montrer que ces difficultés et que la pauvreté étaient beaucoup plus grandes autrefois qu'aujourd'hui. Les perfectionnements dus aux inventions modernes ont éclairé le travail de la culture, le chemin de fer, le télégraphe, la presse, ont mis les fermes les plus écartées en communication avec le mouvement du siècle. Si le fermier n'est pas en situation d'amasser la richesse, la majorité des citadins est dans le même cas. Mais il est généralement assuré de vivre confortablement en récompense de sa peine. »

Dans le New-Hampshire et le Vermont, où il y a plus de terres abandonnées encore que dans le Massachusetts, le gouvernement a tenté de repeupler par la colonisation. Le succès n'a pas encore justifié l'expérience. On n'a guère vu des citadins refluer vers la campagne; mais on voit des Canadiens français, enfants de familles nombreuses, ayant peu d'emploi dans leur pays natal et se contentant d'un gain moindre que les Yankees, venir prendre la place de ceux-ci.

Certaines campagnes, qui, pour être peu fertiles n'en sont pas moins pittoresques, peuvent inviter, par le bon marché de la terre, des citadins aisés à en faire des parcs et des maisons de plaisance.

Il y a encore là un emploi du sol qui deviendra plus fréquent à mesure que la population urbaine sera plus dense et plus riche.

L'agriculture de la Nouvelle-Angleterre subit certainement une crise très grave pour le pays et très douloureuse pour beaucoup de cultivateurs. C'est même moins une crise qu'une transformation sans chance de retour; ce n'est pourtant pas une situation désespérée, puisque la terre a des emplois divers et que, si des champs reviennent à leur ancien état forestier, d'autres se couvrent de légumes.

C'est encore dans cette région des États-Unis qu'on paye en général les céréales le plus cher et que la terre, mieux cultivée qu'ailleurs et plus souvent fumée ou amendée, rend le plus, quelquefois en quantité, plus ordinairement en argent.

Cette région est aussi une de celles où les animaux de ferme, chevaux, bœufs, moutons, porcs, atteignent les plus hauts prix, conséquence de la densité et de la richesse.

Deuxième région : Centre-Atlantique. — La région du Centre-Atlantique comprend le New-York, la Pennsylvanie, le New-Jersey, le Delaware, le Maryland (301 500 kilomètres carrés); elle est plus grande que la Nouvelle-Angleterre.

Le thermomètre et le pluviomètre ne donnent qu'une notion incomplète du climat de cette région et, en général, des climats de l'Amérique. Le climat du Centre-Atlantique est, en général, excessif, non seulement dans l'intérieur des terres, mais même sur le littoral, excepté dans quelques îles ou presqu'îles : l'hiver est rigoureux; presque tous les ans, la neige reste longtemps sur le sol; les fleuves sont gelés. Les chaleurs estivales, de juin jusqu'à la mi-août, sont parfois accablantes quand soufflent les vents du sud, et l'air est saturé de vapeur. L'Européen est très incommodé par l'humidité chaude qui le pénètre, et l'Américain lui-même en est affecté. Même en été, il y a de grandes variations de température, d'un jour à l'autre et d'une heure à l'autre dans la journée : ainsi, à Baltimore, située cependant sur le bord de la mer qui tempère les excès climatériques, on trouve 18°7 centigrades de différence entre le maximum et le minimum de la température en été.

L'alternative de grand froid et de chaleur humide, qui favorise la pousse de certains végétaux, rend impossible ou difficile la culture de certains autres. La vigne, par exemple, s'en accommode mal, et la flore arborescente n'est pas aussi méridionale que celle de l'Italie qui est située sous la même latitude.

Le sol de cette région est, en général, meilleur que celui de la Nouvelle-Angleterre, notamment dans le Maryland et le Delaware.

Dans aucun État, le prix moyen de la terre de ferme ne s'élève aussi haut que dans le New-Jersey.

La majeure partie des fermes est exploitée par le propriétaire; la proportion, cependant, est un peu moindre que dans la Nouvelle-Angleterre.

Plus des deux tiers du sol de cette région sont occupés par des fermes, et plus de la moitié des terres de ferme est en labour; l'autre tiers est en bois.

La Pennsylvanie et le New-York sont au nombre des dix États de l'Union qui produisent le plus de blé, et surtout d'avoine; le New-York tient aussi pour la pomme de terre un des premiers rangs. Ces deux Etats produisent beaucoup de tabac et de foin et sont dans les dix premiers rangs pour le nombre des chevaux et des bœufs; la Pennsylvanie l'est aussi pour celui des porcs. Ce qui s'explique par l'étendue de leur territoire, le chiffre de leur population urbaine et leur climat.

La valeur moyenne du maïs, du blé et de la plupart des céréales par acre est un peu moindre dans la région Centre-Atlantique que dans la Nouvelle-Angleterre; mais elle est égale ou supérieure à la moyenne des États-Unis. Les animaux de ferme ont, comme dans la Nouvelle-Angleterre, un prix élevé.

Tous les Etats de cette région subissent, comme ceux de la Nouvelle-Angleterre, une dépréciation de la valeur de la terre, qui est la conséquence de la diminution du prix des denrées. Dans le New-Jersey, un comité, chargé, en février 1890, de rechercher les « Causes of the depression of the farming interests », a conclu que, depuis dix ou quinze ans, cette valeur avait diminué en moyenne de 40 pour 100.

Le Maryland, qui se distingue par la diversité de ses couches géologiques, et qui est un des Etats les plus fertiles du Centre-Atlantique, peut être pris comme exemple de la diversité des sols et des cultures, exemple d'autant plus frappant que le territoire de l'Etat est peu étendu (31 620 kilom. carrés).

La partie nord-ouest de cet Etat est la mieux dotée par la nature. Le terrain est ondulé et bien arrosé. Les terres calcaires, surtout dans les vallées, sont très bonnes pour les céréales et les fourrages; elles peuvent rendre jusqu'à 30 et 40 boisseaux de froment à l'acre (27 à 36 hectolitres par hectare) quand elles sont bien cultivées. Les terres conviennent aussi au labour et à l'herbage, plus encore au maïs et aux tomates. Les grands pâturages du Nord-Ouest sont les parties qui nourrissent le plus de bétail.

Dans le Maryland méridional, qui est plus plat et moins riche en herbages, la formation tertiaire donne le meilleur tabac sur certains

sols; on y trouve des terres à blé plus légères et un peu moins productives que celles du Maryland septentrional, et aussi des terres fortes. Souvent les fermiers cultivent alternativement le tabac et le blé. Les terres sablonneuses donnent des légumes, comme les fruits y mûrissent plus hâtivement que sur les autres sols, elles sont recherchées à cause de cet avantage, maia la culture du blé n'y est pas rémunératrice.

Le Maryland oriental, dont l'altitude est très peu considérable, comprend dans ses plaines unies de fertiles terres à blé et à maïs qui pourraient être converties en prairies, des terres humides qui ont besoin de drainage et qui étaient bien cultivées avant la guerre quand la main-d'œuvre coûtait peu.

Dans le Maryland, comme dans toute la région du Centre-Atlantique, l'agriculture avait fait des progrès et était prospère il y a une dizaine d'années. La diminution des prix a mis maintenant les fermiers dans la gêne, surtout ceux des terres de qualité médiocre. Avant la guerre, ils cultivaient du riz et du coton pour la consommation locale : deux cultures que la facilité des transports a rendues impossibles en permettant au Nord de s'approvisionner à meilleur marché dans les Etats du Sud. La suppression de l'esclavage a causé aux cultivateurs de la partie méridionale un dommage qu'ils n'ont pas pu réparer; leurs terres sont lourdement grevées d'hypothèques et, dans certains endroits, la terre a perdu, dit-on non sans exagération probablement, les 4/5 et jusqu'aux 9/10 de sa valeur. C'est une révolution pénible pour beaucoup, qui aboutira à un changement dans le mode d'exploitation; il paraît que le fermier du Maryland ne peut cultiver aujourd'hui le blé avec profit que sur un sol qui rende au moins 18 boisseaux par acre (16 hectol. par hectare).

Troisième région : Sud-Atlantique. — La région du Sud-Atlantique, qui comprend la Virginie, la Caroline du Nord, Caroline du Sud, la Géorgie (478 460 kilomètres carrés), diffère beaucoup des deux précédentes par le climat, les cultures et l'état économique.

Le Maryland méridional forme en quelque sorte la transition.

Cette région est bornée à l'est par l'Océan. Elle est composée : à l'ouest de montagnes et de plateaux où les bois alternent avec les prairies; au centre, d'une longue terrasse dite Piedmont, formée de terrains azoïques et presque entièrement boisée, avec des clairières cultivées et des vallées d'alluvion fertiles; à l'est, d'une plaine cultivée et, sur le bord de la mer, d'une terre basse, sablonneuse et pauvre, entrecoupée de marais, de tourbières, de forêts de cyprès et de pins, avec des parties où pousse le coton longue-soie.

La pluie y tombe en abondance. C'est en juillet, août et septembre, qu'il tombe le plus d'eau.

Cette région n'est pas riche en céréales. Comme, en outre, les prix sont bas, la valeur de l'acre ne dépasse pas 8,7 ou 6 dollars (100 à 75 francs par hectare); rémunération très faible. La pomme de terre rend un peu plus; la culture du riz, qui était importante autrefois en Géorgie, a diminué de plus des deux tiers en quarante ans.

Le tabac est une des ressources agricoles de la Virginie et de la Caroline du Nord. Toutefois, c'est le coton qui est la culture caractéristique de cette région. Sur 3438 millions de livres de coton récoltées en 1888, plus du quart (913 millions) a été produit par les quatre États de la région, la moitié de ce quart (463 millions) provenait de la Géorgie.

La patate, que la Caroline du Nord et la Géorgie produisent en plus grande quantité qu'aucun autre État, certains légumes et quelque peu le riz sont au nombre des cultures de cette région.

Le bétail n'y a qu'une médiocre valeur. Les mulets seuls se présentent avec avantage; la Géorgie est un des dix États où l'on en compte le plus : 158 000 en 1893.

J'ai traversé tout le Piedmont, d'Atlanta à Richmond. Sur ma route le sol, presque partout de couleur d'ocre, très boisé d'arbres divers de moyenne futaie, ondulé, paraissait d'une médiocre fertilité. Çà et là, des clairières avec quelques rares champs de mil et un plus grand nombre de champs de coton où des gens de couleur, surtout des femmes, portant une grande capote blanche, faisaient la cueillette. Aux gares, des balles de coton, enveloppées en partie de treillis et cerclées de fer. Les stations portent le témoignage de la profonde séparation qui existe entre les deux populations : les gens de couleur ne sont pas admis dans les salles d'attente des blancs. Il en est de même dans les écoles. Les cabanes éparses dans la campagne et même les maisons agglomérées dans les villages ont un aspect très différent de celui des habitations du Nord. Toutes sont en bois : ce qui, d'ailleurs, est commun au Nord et au Sud. Elles sont grossièrement blanchies à la chaux ou conservent la couleur du bois brut qui brunit peu à peu; une porte, une ou deux fenêtres, quelquefois aucune fenêtre, un simple rez-de-chaussée composé d'une ou deux chambres au plus. La plupart des maisons bourgeoises de la campagne sont aussi des rez-de-chaussée en bois, ornées souvent d'un petit portique devant l'entrée. Quelques-unes ont un certain cachet de distinction; mais on devine de prime abord qu'elles ne doivent pas offrir à l'intérieur le confortable des cottages bourgeois du Nord, et on ne se trompe pas.

C'est que, en effet, la population de cette région, à considérer l'ensemble, est pauvre. Elle est essentiellement rurale, et nulle part aux États-Unis la proportion des travailleurs agricoles relativement à ceux des villes n'est plus forte [1]. La consommation urbaine étant ainsi restreinte, les denrées ont peu de débouchés et sont à bas prix, quoique l'homme du Sud paye souvent ses objets de consommation plus cher que l'homme du Nord.

Autre conséquence : la terre a peu de valeur.

L'esclavage a été aboli : cette question devait être tranchée un jour ou l'autre pour l'honneur et pour l'unité de la grande République américaine. Mais elle l'a été sans que les propriétaires d'esclaves reçussent d'indemnité, comme en avaient reçu ceux des colonies de l'Angleterre et de la France, et les propriétaires sont appauvris; elle l'a été sans que les anciens esclaves reçussent de la terre comme les serfs de Russie, et ils forment aujourd'hui une plèbe de prolétaires ruraux.

On trouve, depuis l'émancipation, beaucoup moins de propriétaires exploitant leur domaine que dans les autres parties des États-Unis; n'ayant plus d'esclaves, beaucoup de planteurs ont été réduits à diviser et à affermer leurs terres. Les cultivateurs sont beaucoup plus souvent des métayers partageant les fruits avec le propriétaire, que des fermiers payant leur redevance en argent; c'est précisément le contraire dans la Nouvelle-Angleterre où les capitaux sont plus abondants.

Mais ils sont rares dans le Sud. C'était le pays de l'esclavage et, quoique l'esclavage ne soit plus, il a laissé une profonde empreinte sur les mœurs et sur toute l'économie sociale. La fortune des maîtres consistait en terres et en esclaves, les uns faisant valoir les autres par leur travail. La plupart de ces maîtres étaient habitués à une vie de loisir et de luxe; beaucoup laissaient la surveillance à des intendants et dépensaient leurs revenus dans les villes ou dans leurs maisons de plaisance de la montagne. Quand les esclaves ont manqué à la terre, celle-ci a perdu la plus grande partie de sa productivité, les propriétaires n'ayant pas d'argent en réserve pour l'exploiter. Aussi, quand on examine les chiffres du Census de 1880, constate-t-on, non seulement que la valeur de la terre est moindre dans le Sud que dans le Nord, mais que le cheptel agricole et la production sont moindres aussi. L'habitude d'être servi a fait des maîtres une race d'hommes qui possède certaines qualités aristocratiques, jointes à de graves défauts : la

[1] La moyenne des travailleurs agricoles aux États-Unis, d'après le Census de 1880, est de 44 sur 100 personnes engagées dans tout genre d'occupation. Dans les deux Caroline, elle est de 75 pour 100; dans la Géorgie, de 71.

morgue, le dédain du travail, l'inhabileté à traiter avec des hommes libres, inférieurs à eux. Aujourd'hui, il y a beaucoup de propriétaires qui, ayant été impuissants à surmonter les difficultés de la transition, vivent en cachant une extrême gêne sous des dehors de gentilhommerie. Ils ne savent pas tirer parti de leur domaine, produire avec économie ce qui est utile à leur consommation personnelle : ils se bornèrent à faire et à vendre du coton. Dans la classe des intendants, qui étaient presque tous des hommes de couleur, il s'est trouvé des hommes plus avisés, qui ont su tirer parti des noirs et qui sont parvenus à l'aisance, quelquefois même qui se sont substitués à leurs anciens maîtres.

Le noir est loin d'être un travailleur accompli; l'esclavage n'était pas fait pour améliorer son caractère, qui est insouciant et vaniteux. Il n'éprouve pas les mêmes besoins de bien-être que le Yankee, et il vit de peu : mauvais logement, nourriture chétive; quand il a de l'argent, c'est en plaisirs et en frivolités qu'il le prodigue. Beaucoup de noirs sont aujourd'hui métayers; ils font valoir, avec une ou deux mules, un petit lopin de terre, et c'est à peine s'ils en tirent, par la vente de leur récolte, de quoi suffire à leur subsistance. Le marchand auquel ils vendent leur coton leur a, en général, avancé, à un intérêt usuraire de 20 pour 100, de quoi acquitter leurs taxes, acheter leurs vêtements, leur nourriture, de quoi payer peut-être les frais d'un enterrement; il faut qu'ils récoltent la quantité de coton indispensable pour satisfaire leurs créanciers. Aussi, comme le blanc, le noir ne fait-il que du maïs et du coton et, comme lui, plus que lui sans doute, achète cher sur le marché les denrées dont il se nourrit et qu'il pourrait produire sur son propre champ s'il avait plus d'énergie et de prévoyance.

Quoiqu'on puisse citer d'honorables exceptions en faveur de la race africaine, ces traits sont ceux qui la caractérisent. Des écrivains américains prétendent que le noir était matériellement dans une meilleure situation au temps où l'esclavage lui assurait la nourriture et le vêtement.

Ces raisons expliquent la faiblesse des salaires agricoles. En 1890, pendant que l'ouvrier de ferme non nourri était payé par mois 30 dollars (150 francs) dans le Massachusetts, et 22,80 (114 francs) en Pennsylvanie, il n'avait que 14,21 dollars (71 francs) en Virginie, 12,50 (62 fr. 50) dans les Caroline, 13,13 (65 fr. 65) dans la Géorgie. Il est vrai que le noir, aimant mieux généralement louer un champ comme métayer que louer son temps pour un salaire, ce ne sont guère que les mauvais qui restent ouvriers.

Le chiffre des hypothèques qui grèvent la terre est pourtant faible et ne dénonce pas cet état de gêne. Cependant les cultivateurs du Sud, les blancs comme les noirs, sont rongés par l'usure, ayant emprunté sur leurs biens mobiliers et sur leurs récoltes qui sont engagées d'avance. Si donc la production du coton augmente, c'est surtout, comme je viens de le montrer, parce que les cultivateurs, quelle que soit leur couleur, sont forcés de produire pour s'acquitter vis-à-vis des prêteurs qui leur ont baillé les fonds nécessaires pour semer, cultiver, vivre, et qui attendent la vente pour se couvrir de leurs avances. Propriétaires et fermiers sont devenus, suivant l'expression d'un Américain, les « peons » de leurs créanciers.

Les capitaux du Nord commencent cependant à se porter dans le Sud; ils pourront contribuer au progrès de certaines branches de l'industrie agricole, comme ils l'ont déjà fait, depuis quelques années, pour l'industrie métallurgique. La forêt de Biltmore, située sur les bords de la French-River, dans la région appalachienne de la Caroline du Nord, en est un exemple. Cette forêt de chênes et de pins, d'une superficie de plus de 7000 acres, repose sur un sol maigre et sablonneux de gneiss et de quartz. Elle était livrée à la vaine pâture; les fermiers mettaient le feu aux broussailles, et le bétail détruisait les jeunes pousses. Un capitaliste de New-York, M. G.-W. Vanderblitt, l'a achetée, l'a fait aménager, cultiver par des méthodes rationnelles; dès la première année (1892-93), il a obtenu un produit de 9519 dollars, laissant un bénéfice de 392 dollars.

Quatrième région : Région du Golfe. — La région du Golfe comprend six États : la Floride, l'Alabama, le Mississippi, la Louisiane, le Texas et l'Arkansas (1 362 920 kilom. carrés).

Ce qui la caractérise tout d'abord, c'est son climat chaud. La pluie y est abondante. La quantité diminue à mesure qu'on avance vers le nord et surtout vers l'ouest.

Le terrain est quaternaire dans la Floride qui renferme d'immenses marais, sur les côtes et dans les vallées des principaux cours d'eau; il est tertiaire dans le reste du bassin du Mississippi et au sud du massif appalachien et il est encadré de formations plus anciennes.

Dans cette région, il y a de très vastes étendues qui ne font pas partie des exploitations agricoles; ce sont des bois ou des marais qui, dans la Floride, constituent les 9/10 du territoire et dans la Louisiane, près des 3/4. Les prairies ont peu d'importance; dans la Louisiane par exemple, il n'y a que 3 pour 100 des terres de fermes (lesquelles elles-mêmes ne sont que le quart du territoire de l'État)

qui soient en prairies, tandis qu'il y en a 55 pour 100 en bois. La proportion est à peu près la même dans les autres États, le Texas excepté.

Les deux tiers environ des terres sont exploités par le propriétaire; proportion un peu plus forte que dans le Sud-Atlantique, mais moindre que dans tout le reste de l'Amérique. Presque tous les propriétaires sont des blancs. Comme dans le Sud-Atlantique, le métayage, pratiqué par des noirs et par de petits blancs, est plus fréquent que le fermage, et les métayers sont en général pauvres et peu industrieux. La population est en grande majorité rurale, comme dans le Sud-Atlantique, elle est rongée par l'usure.

Un habitant de l'Alabama écrivait, il y a un an, que les fermiers-propriétaires, y compris l'unique noir propriétaire du comté (il est vrai qu'un autre correspondant dit que le nombre des propriétaires noirs augmente), étaient actifs et prévoyants; qu'il n'en était pas de même des métayers dont les deux tiers étaient des blancs et qui, les uns comme les autres, ne travaillaient que quand ils y étaient obligés et qu'ils passaient le reste de leur temps à flâner dans les boutiques; que les deux tiers des récoltes sur pied étaient engagés à des créanciers; que chaque métayer avait une ou plusieurs vaches, mais n'avait pas de jardin fruitier; que l'intérêt des prêts hypothécaires était communément de 12 pour 100, quoique la loi le limitât à 8, enfin que les avances sur récoltes se faisaient au taux de 24 pour 100.

La terre a en général peu de valeur.

La région du Golfe est caractérisée surtout, comme celle du Sud-Atlantique, par la culture du coton. Le Texas et le Mississippi sont aujourd'hui les deux États de cette région qui en produisent la plus grande quantité; mais c'est en Louisiane et dans l'Arkansas que le rendement par acre est le plus élevé.

Cette région a aussi quelques autres cultures spéciales : le riz, qui n'est pas en progrès, la canne à sucre, les patates, les melons d'eau, les légumes et les fruits, surtout les primeurs, qui trouvent un débouché assuré dans les marchés du Nord.

Le maïs est la principale céréale; mais le rendement à l'acre est généralement faible. Le froment et l'avoine sont peu cultivés et rendent peu à l'acre.

Les animaux de ferme ne sont pas nombreux dans l'est de la région; ils sont au contraire très nombreux dans le Texas. Aussi le cheval se vend-il cher en Floride (75 dollars, 375 francs) et très bon marché au Texas (32,17 dollars, 160 francs). Les bœufs, les porcs et les moutons sont généralement à bas prix.

La Louisiane produit plus des neuf dixièmes du sucre des États-Unis.

Situé au nord de la Louisiane, l'Arkansas est pour ainsi dire sur la limite de deux climats; il n'est pas rare de trouver à la fois sur la même ferme le coton, produit du Sud, et le froment ou l'avoine, produits du Nord. Le fleuve est bordé de vastes marécages hérissés de cyprès et de terres basses que l'inondation couvre à l'époque des crues. Les fruits de l'Arkansas, raisins, poires, pêches et surtout pommes, sont renommés. Les forêts occupaient plus de 50 000 milles carrés (129 500 kilom. carrés), dont 7000 environ ont été défrichés; elles contiennent des essences très variées : chêne, cyprès, pin jaune, frêne, etc. L'Arkansas tient un bon rang sous le rapport de la productivité en maïs, en pommes de terre, en foin, etc. Ses prairies lui permettent d'entretenir dans de bonnes conditions son bétail.

Le Texas a fait des progrès bien plus rapides encore. Cet État, plus grand que la France, qui avait 212 000 habitants en 1850, en comptait dix fois plus (2 235 000) en 1890, et il est loin d'être entièrement occupé.

Les formations de la période crétacée y occupent une très large place. Il y a d'immenses savanes et des déserts, principalement le « Llano Estacado », mais dans lesquels il se rencontre des parties couvertes d'une épaisse et fertile couche d'humus et propices aux céréales. Le climat est très doux en hiver, chaud en été; les vents soufflent avec violence dans des plaines sans obstacle.

La face du pays s'est renouvelée depuis la fin de la guerre de la rébellion, grâce au caractère des habitants et surtout à l'émigration des Américains du Nord ou du Sud et aussi des Anglais ou Ecossais qui ont apporté des capitaux.

Il y a presque 7 animaux de ferme par habitant, et pour les chevaux particulièrement, il y en a 1 par 2 habitants. Aussi les domestiques de ferme possèdent-ils presque tous au moins un cheval.

Le sol et le climat conviennent très bien à l'élevage de la race bovine qui y multiplie vite et qui y constitue le principal revenu du pays. Il y a trente ans, il errait presque partout librement dans les plaines sans clôture qui étaient des terres publiques; chaque propriétaire reconnaissait à sa marque particulière les animaux qui lui appartenaient. Les bouviers, « cow-boys », montés sur des chevaux rapides, les surveillaient; ils ne les rassemblaient dans des enclos qu'à certaines époques pour marquer les animaux et choisir les bêtes à vendre ou à tuer. Le régime pastoral est resté le mode dominant d'élevage dans l'Ouest, où il y a encore beaucoup

de grands *cattle ranchos*. La sécheresse oblige parfois les animaux à parcourir une cinquantaine de kilomètres pour trouver un abreuvoir, et il en meurt souvent de soif ou de faim.

Mais, dans l'Est et le Centre, les terres arpentées en *townships* et sections ont été en grande partie occupées en vertu de la loi de *homestead* ou vendues par l'État du Texas. Les animaux ont été parqués, nourris l'hiver avec du fourrage conservé; l'exploitation est devenue ce qu'on nomme *stock farm*. Malgré cette division du sol, il reste même dans ces régions de très vastes *ranchos* appartenant à d'anciennes familles; quelques-uns ont jusqu'à 250 000 acres (100 000 hectares).

La Floride, en partie marécageuse, ne jouit pas d'une grande prospérité; néanmoins ses fibres textiles d'aloès et surtout ses légumes et ses fruits subtropicaux sont l'objet d'un commerce actif qui se développera certainement encore. Elle tend à devenir pour ainsi dire le jardin d'hiver de l'Amérique, qu'elle approvisionne de primeurs.

Cinquième région : Région appalachienne de l'Ouest. — Le Tennessee, le Kentucky et la Virginie occidentale (277 720 kilomètres carrés) forment une région particulière, comprise entre les crêtes des Appalaches à l'est, le Mississippi et l'Ohio à l'ouest, qu'on peut nommer, quoique cette dénomination soit géographiquement peu exacte, région appalachienne de l'Ouest.

Cette région était autrefois et est encore très boisée; les flancs des Appalaches dans le Tennessee portent de vastes forêts de pins. Au-dessous, les collines portent des bois ou des pâturages; les vallées et la plaine ont des terres de labour fertiles.

Le fermier et le métayer du Tennessee passent pour de bons travailleurs. Ils emploient de plus en plus les machines agricoles, mais ils en prennent peu de soin. Parmi les noirs, la plupart sont ouvriers; et le petit nombre de ceux qui sont métayers manque d'intelligence. Les chemins ruraux sont pour la plupart en très mauvais état : c'est une critique qui pourrait s'adresser à presque tous les Etats.

L'apparence des petites maisons rurales qu'on y voit n'indique pas en général l'aisance. Elles ressemblent un peu aux maisons du Sud-Atlantique : j'ai senti, en traversant le pays, qu'il avait été longtemps sous le régime de l'esclavage. Mais il participe aussi du caractère agricole de la région centrale dont il est limitrophe; c'est ainsi que le Tennessee et le Kentucky sont au nombre des dix Etats qui ont, relativement à leur territoire, la plus grande superficie cultivée en maïs; toutefois ils ne sont pas au nombre de ceux dont le rendement par acre est le plus fort. Le Tennessee cultive

le coton dans la plaine du Mississippi. Les trois Etats cultivent le tabac, sans que le rendement par acre les place dans les premiers rangs; le Kentucky est de beaucoup celui qui en produit le plus. Ils élèvent beaucoup d'abeilles.

C'est par l'élevage surtout qu'ils se distinguent. Le Kentucky particulièrement, qui possède une portion du *Blue grass*, région calcaire, bien arrosée, est renommé depuis longtemps pour ses chevaux de selle et ses trotteurs dont il a commencé à former la race il y a une cinquantaine d'années; pour ses mulets, pour ses bœufs à courtes cornes qu'il engraisse et ses porcs qu'il nourrit de maïs, pour la laine et la chair de ses moutons. Cependant, depuis une quinzaine d'années, les bas prix de la laine et la concurrence de la région du Nord-Ouest ont découragé les éleveurs de moutons, et la plupart des beaux troupeaux ont disparu. C'est une ressource qui manque à un pays dont l'économie agricole a été, comme celle de tous les anciens pays à esclaves, fortement ébranlée par l'émancipation.

Au nord-ouest du Kentucky, la Virginie occidentale, qui est située dans le massif appalachien à une altitude de 500 à 4000 pieds, est en majeure partie boisée ou inculte. Le maïs y est la principale céréale. On rencontre aussi dans certaines parties le *Blue grass* propice au gros bétail; dans les pâturages de ses montagnes, les moutons se plaisent.

Sixième région : Région centrale ou région des plaines du Centre. — La région centrale est une région de plaines occupant le bassin du Mississippi moyen et comprenant l'Ohio, le Michigan, l'Indiana, l'Illinois, le Missouri, l'Iowa, le Nebraska, le Kansas (1 237 986 kilomètres carrés).

Il fut un temps où la partie occidentale de cette région était la « Prairie », le *Far-West*. Mais le Far-West, qui n'a pas de bornes précises, recule avec le peuplement, et la culture a couvert çà et là la Prairie d'arbres. Dans cette région, le sol superficiel est généralement un limon broyé et déposé par les grands glaciers de la période glaciaire lorsque cette contrée ressemblait au Groenland actuel. Ce limon, aisément labourable et riche en humus dans maint endroit, fait la fertilité de cette immense plaine, très légèrement ondulée de collines dans l'Ohio et l'Iowa.

Nulle part la proportion entre les terres productives et la superficie totale du territoire n'est aussi grande : 69 pour 100 dans l'Ohio, 60,7 dans l'Indiana, 72,9 dans l'Illinois. Elle est un peu moindre dans l'Iowa et le Missouri, beaucoup moindre dans le Michigan, qui est très boisé, et dans les deux Etats de l'Ouest, Nebraska et Kansas, où le sol est encore en grande partie inoccupé. Plus de la

moitié des terres des fermes sont labourées, tandis qu'il n'y en a guère que le quart dans la Nouvelle-Angleterre et le tiers dans les anciens Etats à esclaves.

Les trois quarts à peu près des fermes sont exploités par leurs propriétaires : proportion beaucoup plus forte que celle qui se trouve dant les anciens Etats à esclaves, mais inférieure à celle de la Nouvelle-Angleterre et surtout de l'extrême Ouest.

La terre, étant très productive, a une valeur bien supérieure à la moyenne générale des Etats-Unis, qui est de 19,02 dollars (95 fr. 10) l'acre. Or, dans l'Ohio, qui occupe le premier rang sous ce rapport, elle est de 45,97 dollars (229 fr. 85). Cette valeur diminue à mesure qu'on s'avance dans les vastes espaces inoccupés de l'Ouest : dans le Kansas, la valeur moyenne (10,98 dollars) est bien inférieure à la moyenne générale des Etats-Unis.

La région centrale est le grenier de l'Amérique.

Le rendement en blé, surtout en blé d'hiver, qu'on a préféré jusqu'ici dans cette région, est bien supérieur à la moyenne générale, quoique inférieur à celui qu'on obtient dans la Nouvelle-Angleterre et dans l'extrême Ouest. L'Illinois, le Michigan, l'Ohio, sont au nombre des États où l'avoine donne les meilleurs résultats. L'orge réussit surtout dans l'Illinois; le seigle, dans le Michigan, l'Indiana, etc. L'Ohio occupe un bon rang dans la culture du tabac, quoique le rendement n'y égale pas celui des Etats situés plus à l'est. Le jardinage et la culture des fruits se développent à mesure qu'augmentent la population des villes et la consommation. Le Michigan est considéré comme prenant rang, sous ce rapport, immédiatement après le New-York; le Missouri, l'Illinois, l'Ohio, viennent ensuite. Le Missouri, une partie du Kansas et une petite partie du Nebraska cultivent beaucoup de pommes. Sous le climat chaud et sur le sol alluvial et siliceux du Missouri méridional, des fruits variés, pommes, poires, pêches, prunes, cerises, raisins, viennent en abondance.

Quoique cette région appartienne en partie à celle qu'on nommait autrefois « la Prairie », et qui commence à l'ouest de la région forestière, les prairies n'y occupent qu'un espace restreint, beaucoup moindre, relativement au territoire, que dans la Nouvelle-Angleterre. Néanmoins, comme leur territoire est vaste, cinq des Etats de la région comptent parmi les dix qui produisent le plus de foin à l'acre. Ce foin, ajouté aux céréales, surtout au maïs, permet d'élever un très nombreux bétail. Plusieurs Etats, entre autres le Missouri, avaient fait à Chicago une belle exposition de leurs plantes fourragères.

L'Illinois, l'Iowa et le Kansas étaient, en 1893, les seuls Etats,

avec le Texas, qui comptassent plus d'un million de chevaux [1]; dans le Kansas, il y a presque autant de chevaux que d'habitants [2]. Le Missouri est l'Etat qui élève le plus de mulets [3]. L'Illinois et l'Iowa étaient, avec le New-York, les seuls qui eussent plus d'un million de vaches à lait; en 1880, ils fabriquaient plus de 200 millions de livres de beurre. L'Iowa [4], le Kansas, l'Illinois, l'Indiana, le Missouri, le Nebraska, ont, outre leurs vaches laitières, plus d'un million de bêtes de race bovine; il n'y a que trois autres Etats en Amérique qui en comptent autant. C'est aussi une région de moutons, quoique les moutons soient, proportionnellement aux autres animaux, bien moins nombreux en Amérique que dans les pays d'Europe. L'Ohio, l'Illinois, l'Indiana, le Michigan, le Missouri figurent dans la liste des dix-sept Etats ayant plus d'un million de bêtes de race ovine. Région de porcs surtout; on en comptait, en 1893, 24 millions dans les huit Etats, et sept de ces Etats étaient les seuls, avec le Texas, qui en possédassent plus de 2 millions.

Le bétail s'est, en général, sensiblement amélioré depuis quinze ans, particulièrement dans le Missouri. La vieille vache des broussailles *befothe war* recule devant l'introduction des courtes cornes, des Holstein, etc. Dans les gras pâturages du *Blue grass*, les bœufs de bonne race s'engraissent vite. Les moutons mérinos acquièrent une haute taille, surtout dans le Missouri; malgré la diminution du prix de la laine, on en élève un grand nombre. L'ancien porc à l'échine saillante a disparu, on ne voit plus que des races à courtes pattes et d'un engraissement précoce. La volaille doit être comptée aussi au nombre des richesses agricoles. L'Etat du Missouri, par exemple, a vendu hors de ses frontières, en 1890, 14 millions de douzaines d'œufs et 28 millions de livres de volaille. Presque tous les Etats de la région figurent dans les premiers rangs par le nombre des animaux de chaque espèce, les mulets exceptés.

Je ne connais pas de grande contrée où il y ait, par tête d'habitant, une telle abondance, avec une aussi grande diversité, de céréales et de bétail.

Si, sans tenir compte de la diversité des unités, l'on additionne les diverses espèces d'animaux, on trouve par habitant une moyenne de 3,3 têtes, ayant une valeur de 57,7 dollars (288 fr. 50). Si l'on

[1] Le Missouri et l'Ohio en ont près d'un million.

[2] 1 000 594 chevaux en 1893, et 1 427 096 habitants en 1890.

[3] 249 000 en 1893; ce qui fait plus d'un million avec les chevaux.

[4] L'Iowa avait, en 1893, 2 704 000 animaux de race bovine, et, en outre, 1 291 000 vaches laitières.

additionne, d'autre part, les céréales, maïs et blé, on trouve par habitant 79 boisseaux (28 hectolitres) valant 27,9 dollars (139 fr. 50). C'est une richesse agricole énorme, que la nature du sol et le génie des colons ont contribué à créer. Il n'est pas étonnant que tout fermier ait une ou plusieurs voitures, que tout habitant consomme beaucoup de viande, et que le pays se soit enrichi pendant une trentaine d'années par l'exportation de ses denrées agricoles.

Le progrès a été rapide. En 1859, le nombre total des animaux de ferme était de 28,6 millions; en 1893, il s'était élevé à 62 millions. En 1868, le nombre total d'hectolitres de céréales récoltées (maïs et blé) était de 560 millions de boisseaux; en 1888, il s'élevait à 1496 millions de boisseaux. La valeur totale des fermes a triplé en trente ans; elle était, en 1680, de 1971 millions de dollars (9855 millions de francs); en 1880, de 4565; en 1890, de 6069 (30 345 millions de francs); la valeur moyenne d'une ferme s'était élevée de 2879 dollars (1860) à 3140 dollars (1880) et à 4200 environ en 1890.

Les fermiers ne payent pas la main-d'œuvre très cher, puisque le salaire par mois est, dans la région, plutôt au-dessous qu'au-dessus de la moyenne générale des Etats-Unis. Cependant, ils se plaignent, comme ceux de la Nouvelle-Angleterre, parce que la baisse du prix des denrées a restreint leur revenu, et ils réduisent leurs emblavements. Leur mécontentement a commencé vers l'année 1884, qui a été une année de mauvaise récolte et où les prix ont commencé à décliner; il augmente d'année en année dans les Etats du bassin de l'Ohio et plus encore peut-être dans ceux qui sont situés à l'ouest du Mississippi. La population se porte vers les villes, et les théories socialistes recrutent de nombreux partisans dans les campagnes; le génie des immigrants allemands se prête à cette propagande.

Les fermiers regrettent amèrement le temps où le blé se vendait cher. Aux élections présidentielles de 1876 et de 1880, au temps où le papier-monnaie était contesté ou venait d'être supprimé, les *greenbakers*, défenseurs de ce papier, ont trouvé parmi eux de nombreux adhérents. Ils sont restés *inflationists*, c'est-à-dire partisans de l'augmentation de la monnaie qui fait hausser les prix. A la dernière élection présidentielle (1892), les démocrates de la région, et même, dans plusieurs Etats, les républicains ont demandé l'égalité des deux métaux, c'est-à-dire la libre frappe de l'argent. Voici, par exemple, comment s'exprimaient les démocrates de l'Iowa : « Nous croyons que l'or est une base monétaire insuffisante et qu'il est nécessaire d'avoir une circulation libre et illimitée

d'or et d'argent »; et les républicains : « Nous réclamons le vote de lois qui augmentent la frappe de l'argent. »

Septième région : Région des plaines du Nord. — La région des plaines du Nord comprend le Wisconsin, le Minnesota et les deux Dakota (745 050 kilomètres carrés).

C'est une région froide. L'hiver y est long et rude. La chaleur succède presque sans transition au froid; la végétation se développe alors très rapidement. La pluie, qui est peu abondante, souvent trop peu, tombe surtout au printemps et en été : ce qui facilite la pousse des céréales. En été, il y a, dans le voisinage des lacs, des rosées et des brouillards qui entretiennent la fraîcheur des plantes.

Le Minnesota, dont des voyageurs français avaient découvert le territoire au dix-septième siècle, n'a eu (excepté au sud, le long du Mississippi) ses premiers colons européens que vers 1820. Une petite chapelle de bois, construite en 1840, a été le premier édifice de la future ville de Saint-Paul. En 1858, le Minnesota, qui avait alors 150 000 habitants, fut érigé en État. Mais les Indiens occupaient encore la plus grande partie du pays; en 1862, ils ont ravagé la contrée, tuant 700 personnes et détruisant les maisons de plus de 20 000 colons. Aujourd'hui cantonnés dans quelques réserves, ils ne sont plus redoutables, et le Minnesota est un des États où l'agriculture est le plus en progrès.

A l'est du Mississippi, la terre est généralement légère, sablonneuse et couverte de forêts; à l'ouest, c'est une prairie dont la couche d'humus a une épaisseur de 1 à 5 pieds. Dans cette région d'humus se trouve le *Red river Valley*, vallée de la rivière Rouge qui est, à proprement parler, non une vallée, mais une plaine plate avec de très légères ondulations, où le cours de la rivière n'est marqué que par un rideau d'arbres. Les géologues y voient le bassin d'une ancienne mer intérieure ou d'un ancien lac; des alluvions ont formé cet humus et les détritus des herbes pourries ou incendiées pendant une longue suite de siècles l'ont enrichi. Terre et climat conviennent excellemment à la culture du blé du printemps. J'ai traversé du sud au nord cette région qui s'étend non seulement sur le Minnesota, mais sur la partie orientale du Dakota et j'ai été frappé des conditions avantageuses qu'elle offre à la culture : pas de défoncement coûteux, car il n'y a ni souches ni pierre; une terre noire, pulvérisée, meuble, d'une grande fertilité et d'une épaisseur qui assure une longue continuité de récoltes; une surface unie qui facilite l'emploi des machines; pas un acre de terre n'est perdu. L'insuffisance de la pluie dans certaines années est l'obstacle; mais la neige, qui persiste long-

temps, et qui, en fondant, pénètre le sol d'humidité, garantit quelque peu contre la sécheresse.

A l'époque de mon voyage, la moisson était faite; on n'apercevait à perte de vue que des chaumes de blé, très rarement un petit bouquet d'arbres, çà et là une maison de bois sans étage, perdue dans l'immensité, ou la roue d'un moulin à vent faisant monter l'eau du puits, des meules de blé, quelques rares champs de maïs dont les épis seuls avaient été enlevés ou dont les bottes étaient groupées en dizeaux, des pièces de terre très grandes que des hommes, les uns à pied, les autres sur un siège, labouraient avec des charrues à deux socs traînées par quatre chevaux et traçant des sillons dont quelques-uns avaient peut-être 1 kilomètre de long. La plupart des stations de chemin de fer ne se composent que d'un bureau en planches, pour les voyageurs, d'un réservoir d'eau pour la machine, et d'un *elevator* pour l'emmagasinage des grains. Quelques-unes sont attenantes à des villages naissants, dont les rues futures sont déjà tracées à angle droit, munies de trottoirs en planches et éclairées à l'électricité.

La partie septentrionale du Minnesota, surtout entre les sources du Mississippi et le lac Supérieur, est une terre de granit, accidentée, boisée, réputée stérile, à peu près sans fermes jusqu'ici, qu'on nomme quelquefois *Pine region*. Dans le centre, la *Park region*, entre le Mississipi et le Minnesota, qui est accidentée aussi, possède des terres de qualité diverse, labour, bois, prairies, et convient à l'élevage; le voisinage de Minneapolis et de Saint-Paul en a hâté le défrichement. La partie méridionale *Southern Minnesota*, autrefois toute boisée, moins pittoresque que *Park region*, a été trouvée propre à la culture des céréales et des légumes à mesure que l'exploitation des bois y a pratiqué de grandes clairières : c'est un sol aussi riche que celui du nord de l'État d'Iowa. Cette partie a été la première exploitée, et elle est plus peuplée que les autres.

Les grandes propriétés sont l'exception au Minnesota. La moyenne étendue est de 160 à 200 acres (64 à 80 hectares). Sur 160, il y en a ordinairement une centaine en labour, dont un tiers en blé; le reste est en prairies ou pâture. Les fermes de 320 acres (128 hectares) sont déjà considérées comme grandes; celles de 1000 acres (400 hectares) sont rares. On en rencontre au contraire fréquemment qui n'en ont pas plus de 40 (16 hectares). « Nous sommes fiers du grand nombre de nos petits propriétaires », me disait le professeur d'économie politique de l'université de Minnesota. Le gouverneur du Minnesota auquel j'ai rendu visite et un sénateur de l'État avec lequel j'ai causé à Chicago m'ont exprimé

le même sentiment. Là, comme dans le reste de l'Amérique, les fermiers se plaignent du bas prix auquel ils vendent leurs denrées; cependant, les petits souffrent peu de la crise parce qu'ils vivent de leur propre fonds, qu'ordinairement ils en vivent assez largement avec leur famille, et que la variété des cultures, qui est facilitée par le voisinage de deux grandes villes (Minneapolis et Saint-Paul), les rend moins dépendants du marché des céréales. Il y a dix ans, les deux tiers de leurs terres étaient ensemencés en froment, et quand le froment manquait, c'était la gêne ou la ruine; aujourd'hui, le quart seulement est en froment et, si une récolte manque, ils peuvent se tirer d'affaire avec les autres.

A cause de la latitude, le blé de printemps et l'avoine sont les céréales les plus cultivées; l'orge et le seigle viennent au second rang. Malgré le préjugé contraire, le maïs mûrit au Minnesota. Le lin donne de bons résultats dans les défrichements nouveaux. La betterave peut réussir aussi, ainsi que la plupart des légumes et des fruits. L'étendue des pâturages facilite l'élevage : en 1891, le Minnesota possédait plus d'un million de bêtes à cornes dont près de la moitié étaient des vaches à lait. Aussi le lait y devient-il, comme dans d'autres Etats, la matière d'une grande industrie; en 1891, 152 crèmeries et 53 fromageries ont livré au marché 27 millions de livres de beurre et près d'un million et demi de livres de fromage.

Le Wisconsin continue à l'est le Minnesota. Il n'est pour ainsi dire, dans ses parties septentrionale et centrale, qu'une vaste forêt dans les éclaircies de laquelle sont les villages et les cultures. La terre a d'ailleurs peu de valeur dans les pinières décapitées dont le sol est hérissé de troncs, tranchant par leur teinte noirâtre sur la verdure des broussailles. J'ai traversé toute cette région. Les beaux arbres commencent à y devenir rares; mais les clairières le sont aussi, et la plupart des stations ne sont que des haltes, à côté de quelques cabanes de bûcherons. Dans ses parties sud et sud-ouest, le Wisconsin est beaucoup plus cultivé; il possède des prairies et de bonnes terres de labour. Là, 200 acres (80 hectares) sont considérés comme constituant une ferme d'une bonne étendue; 500 acres (200 hectares) ne peuvent être exploitées que par un homme riche.

A Middleton où j'ai séjourné, la plaine, doucement ondulée et bordée de petites collines boisées, m'a paru fertile; les prairies y alternent avec les labours. Selon l'usage, les champs sont clôturés; les maisons de bois du village ont un certain air d'aisance : ce n'est pas un pays pauvre.

Les Dakota, bien moins peuplés encore que le Wisconsin, sont

une contrée tout récemment colonisée qui avait 4837 habitants au recensement de 1860 et qui, divisée en deux Etats en 1889, en comptait 410 000 au recensement de 1890.

Le North Dakota est trop jeune pour avoir une histoire statistique de ses récoltes. Il possède des parties très fertiles, comme la plaine de la rivière Rouge qui coule sur sa frontière orientale en le séparant du Minnesota et de parties très stériles, comme le coteau du Missouri.

A l'insuffisance de la pluie on a remédié en quelques endroits par des puits artésiens dont plusieurs ont jusqu'à 600 pieds de profondeur.

J'ai rencontré un Canadien français, mécanicien au service d'une Compagnie de chemin de fer, qui avait acheté, il y a quatre ans, d'un autre propriétaire, pour la somme de 3500 dollars, une ferme de deux quarts de section (320 acres, 128 hectares) dans le comté de Pembina. On lui en a offert dernièrement 5000 dollars; il a refusé. Ayant des économies, il avait pu payer comptant l'outillage. Il a dix chevaux qui lui ont coûté 80 dollars (400 francs) chacun; des vaches; sa femme élève beaucoup de volaille. Il cultive en blé 160 acres qui rendent en moyenne 24 boisseaux par acre (22 hectolitres par hectare); le reste est en bois ou en pré; il vend une partie de son foin. Il trouve dans son puits, à 12 pieds de profondeur, une eau potable, avantage que tous les fermiers de la contrée n'ont pas; car l'eau est en général saumâtre et déplaît au bétail.

On voit, il est vrai, à côté de ces fermes de moyenne étendue de très grandes exploitations dans le bassin de la rivière Rouge. Elles appartiennent, en général, à des sociétés, dont quelques-unes ont été formées sous le patronage de compagnies de chemins de fer. La plus grande (75 000 acres, soit 30 000 hectares) et la plus connue, dont je parlerai dans le chapitre suivant, est *Darlymple Farm*, située à Casselton près de Fargo. Ce sont d'ailleurs les chemins de fer qui ont donné la vie aux terres naguère incultes du Nord-Ouest, et c'est à proximité des voies ferrées seulement que la culture du blé est lucrative.

Dans les deux Dakota, comme dans le Minnesota, chaque station est munie d'un ou de plusieurs élévateurs. L'élévateur est un instrument nécessaire au trafic des chemins de fer. C'est un bâtiment en bois très haut, étroit, terminé au-dessus du toit par une sorte de lanterne qui le fait ressembler à une église. Un plan incliné en bois facilite l'accès aux voitures. Le fermier y apporte son grain qui est coté comme blé de première, seconde ou troisième qualité, pesé, puis versé dans la masse. Ce blé est classé, vanné, porté par un ascenseur dans les réservoirs supérieurs d'où il peut,

par l'ouverture d'une soupape, couler dans un wagon comme de l'eau. C'est un emmagasinage intelligent et un mode de chargement rapide et économique.

Comme dans le Minnesota, la plupart des stations ne comprennent que le bâtiment de la gare et l'élévateur. Il y a cependant quelques localités qui ont déjà acquis un certain développement; par exemple, Grand Forks où est l'université du North Dakota et Fargo qui est la ville la plus peuplée de l'Etat. Trois mois avant mon passage un incendie avait détruit plus de cent maisons à Fargo. La plupart de ces maisons se relevaient lorsque je l'ai vue, les constructions en briques dépassaient déjà le premier étage; de toutes parts des maçons étaient à l'œuvre; et tant de matériaux se trouvaient amoncelés dans la principale rue, que les voitures ne pouvaient plus passer. J'avais sous les yeux un exemple de l'énergie américaine.

Huitième région : Région de la Cordillère. — La région de la Cordillère comprend le Montana, dont la moitié orientale appartient en réalité aux plaines du Nord, l'Idaho, le Wyoming, le Nevada, l'Utah, le Colorado, l'Arizona et le New-Mexico (2 237 570 kilomètres carrés).

Le climat y est extrême et la pluie très rare; l'hiver y est très rigoureux.

Aussi la culture des céréales et des légumes ne se fait-elle le plus souvent que par irrigation. Capter les eaux, construire des canaux de conduite est une des grandes industries du pays; c'est elle qui fait la valeur des terres. Pour un champ qui vaut 5 dollars l'acre, on en paye parfois 15 et plus par acre pour avoir une concession d'eau.

Il n'y a encore qu'une très minime partie des terres de cette région qui soient occupées en fermes : moins de 1 pour 100 du territoire. Celles qui le sont contiennent beaucoup plus de bois ou de prairies et de terres incultes que de terres labourées. Le sol a, en général, peu de valeur, excepté toutefois sur certains points du Colorado et de l'Utah. L'exploitation est faite presque exclusivement par les propriétaires : sur 100 cultivateurs, il y a à peine 13 tenanciers non-propriétaires dans le Colorado qui en a pourtant plus que les autres Etats. Dans tout l'Ouest, où l'on devient facilement propriétaire et où les ouvriers sont très rares, le salaire est plus élevé que dans les autres parties de l'Amérique : l'ouvrier agricole non nourri gagnait par mois, en 1890, de 27,50 dollars (137 fr. 50) dans l'Arizona à 36,50 (182 fr. 50) dans le Montana.

Sur de vastes espaces, le sol de ces grandes « Plaines » contient les éléments de la fertilité, déposés par les herbes flétries et par

les déjections des buffles pendant des siècles. C'est l'eau qui manque. Le foin y est généralement bon; quand l'herbe est trop maigre pour être fauchée, la sécheresse du climat la conserve sur pied en bon état.

Comme la proportion des terres en culture est très faible relativement au territoire, la région a peu d'importance au point de vue de la production totale. Cependant, comme on n'y cultive guère que des terres d'alluvion dans les vallées à l'aide de l'irrigation, le rendement par acre se trouve en général être fort. La région se place sous ce dernier rapport dans les premiers rangs : d'après la moyenne de la dernière décade, le Colorado occupait même le premier rang avec un rendement de 19,6 boisseaux de blé par acre (17,7 hectolitres) par hectare; pour le rendement des autres céréales (moins le sarrasin et les pommes de terre, la région dispute le premier rang à la Nouvelle-Angleterre. Elle est aussi dans les premiers rangs pour la valeur de son bétail, surtout de ses vaches laitières et de ses porcs. On élève beaucoup de moutons dans l'Arizona, qui reçoit trop peu de pluie pour produire des céréales sur les terres qui ne sont pas irriguées.

Neuvième région : Région du Pacifique. — La région du Pacifique comprend le Washington et l'Orégon, dont toute la partie orientale se rattache en réalité à la région Cordillère, et la Californie (838 020 kil. carrés).

C'est une région remarquable par l'égalité relative du climat, conséquence du voisinage de l'Océan combiné avec la prédominance des vents d'ouest.

Dans le Washington et l'Orégon, il y a encore très peu de terrain en fermes. Il y en a davantage en Californie, beaucoup moins cependant que dans le centre et l'est des États-Unis, parce qu'une grande partie du pays est montagneuse ou aride et que la population est insuffisante. Dans les fermes, les terres de labour occupent à peine le tiers du sol. La terre, étant en grande quantité relativement à la population, a généralement peu de valeur, même en Californie. Les quatre cinquièmes des fermes sont exploitées par leurs propriétaires en Californie; la proportion est encore plus forte dans les deux autres États. La Californie est un des Etats où le salaire des ouvriers de ferme est le plus élevé, le Washington est celui où il l'est le plus.

L'Etat de Washington, qui est surnommé *Evergreen State*, comprend deux parties distinctes, surtout par le climat : l'une à l'ouest et l'autre à l'est des *Cascade Mountains*. Sur les plateaux de l'est, la pluie est insuffisante; aussi les vergers sont-ils aménagés avec de petits canaux qui portent l'eau à chaque plante. A l'ouest

des montagnes, le climat est au contraire tout maritime et rappelle par sa douceur celui de la France centrale. L'herbe des prés est luxuriante; l'avoine et la plupart des légumes viennent bien ; mais le maïs ne réussit pas, et il faut une installation spéciale pour sécher les fruits. L'Etat de Washington avait fait à Chicago une ample exposition de ses produits agricoles et particulièrement des gros arbres de ses forêts. Le bois est en effet un de ses plus importants produits. Les cultures se trouvent principalement dans la vallée du *Snake river*. On se pressait dans une de ses salles pour voir, reproduit dans de grandes dimensions, le modèle d'une de ses fermes avec tout le ménage de la culture. A une extrémité la maison du fermier [1] avec les autres bâtiments tout en bois : remise, étable, porcherie, potager; une vaste étendue de champs au moment de la moisson; une voiture-cuisine, *cook-house* » pour préparer le repas des travailleurs, une moissonneuse mécanique attelée par derrière de quatre chevaux afin de ne pas fouler les épis, une batteuse mettant le grain en sac immédiatement, des chariots transportant au fur et à mesure les sacs à la ferme. Dès leur début, ces exploitations nouvelles sont installées avec tous les perfectionnements de l'outillage.

Comme le Washington, l'Orégon comprend deux parties que séparent les *Cascade Mountains*. La partie orientale qui appartient en réalité, comme le Washington oriental, à la région de la Cordillère, quoiqu'elle soit généralement à une altitude moindre, reçoit trop peu de pluie pour être partout cultivable. Jusqu'en 1873, la culture du blé était confinée dans la vallée de la Villamette; elle s'est étendue sur un vaste territoire de l'est, depuis que des analyses chimiques ont démontré la fertilité du sol. Elle renferme des déserts. Mais les bords des rivières sont boisés et le sol des vallées, riche en humus, devient fertile quand il est cultivé. On y trouve d'ailleurs de vastes pâturages qui nourrissent un bétail estimé. La partie occidentale est presque entièrement occupée par la vallée de la Villamette, qui est à peu près partout propre à la culture. Le climat y est humide. Le flanc des montagnes est couvert de forêts de pins, sapins, cèdres, chênes, qui fourniront pendant une longue suite d'années matières aux scieries : les fonds et les collines sont des prairies ou des broussailles que des fermiers pourront faire valoir. Le blé et l'avoine sont, avec le houblon, les produits les plus estimés des terres de labour.

La Californie est de beaucoup le plus important Etat du Pacifique. C'est, après le Texas, celui de l'Union qui a le plus vaste

[1] La maison avait trois fenêtres de façade et un étage.

territoire, territoire plus grand que celui de la Nouvelle-Angleterre et de la région du Centre-Atlantique réunies; mais elle ne vient qu'au vingt-deuxième rang sous le rapport de la population, et par conséquent la densité y est encore très faible : elle attend des bras. Elle comprend trois régions principales qui s'allongent parallèlement les unes aux autres du nord au sud : la Sierra-Nevada à l'est, la vallée du Sacramento et du San Joaquin au centre, la Chaîne de la Côte et la Côte elle-même à l'ouest. La Sierra, qui possède le plus haut sommet des Etats-Unis (mont Whitney 4469 mètres), est alpestre et inculte dans les parties hautes; mais les vallées inférieures ont de belles forêts, et entre 1500 et 300 pieds d'altitude, on voit de très nombreux vergers d'arbres fruitiers.

La chaîne de la Côte, beaucoup moins haute en général encadre de fertiles vallées qui sont cultivables sans irrigation artificielle au nord et avec irrigation au sud. C'est au centre, près de la baie de San Francisco, qu'est la fertile vallée de Santa Clara; c'est au sud, sur le bord de la mer, que se trouve la plaine de Los Angeles et de San Bernardino, une de celles qui donnent les plus beaux fruits du midi.

La vallée centrale est un long et étroit ovale fermé au nord et au sud par la jonction de la Sierra et de la chaîne de la Côte et arrosée dans sa partie septentrionale par le Sacramento, dans sa partie méridionale par le San Joaquin, moins riche en eau parce que le sud reçoit moins de pluie; les deux cours d'eau se réunissent près de leur embouchure dans la magnifique baie de San Francisco. Cette vallée ou plutôt cette plaine à peu près unie, qui mesure 6 millions d'acres (24 000 kil. carrés) est presque partout cultivable.

Au nord de la plaine de Los Angeles et à l'extrémité sud-est de la Californie est le grand désert de Mojave et du Colorado, où il ne pleut presque jamais.

L'irrigation n'est pas nécessaire dans le nord; mais elle l'est dans le sud. Elle y est d'ailleurs rendue facile par le grand nombre de ruisseaux des petites vallées. Les missionnaires l'avaient déjà pratiquée au dix-huitième siècle et probablement, avant eux, les indigènes de l'Arizona. Le premier puits artésien a été creusé vers 1850 dans la vallée de Santa Clara; depuis une quinzaine d'années le nombre de ces puits a rapidement augmenté : il y en a aujourd'hui des milliers dans le sud. On a capté des sources dans les montagnes pour les amener par des tunnels et des aqueducs jusqu'aux cultures; afin d'éviter l'évaporation, on irrigue quelquefois seulement le sous-sol à l'aide de tuyaux. On a construit des barrages et des réservoirs dans les hautes vallées pour retenir l'eau des torrents. On comptait en 1890 13 732 irrigateurs four-

nissant l'eau à 1 million d'acres (400 000 hectares). Grâce à cette eau, la valeur de la propriété a septuplé de 1880 à 1892 dans les comtés du sud.

Dans ses fermes dont l'étendue est généralement plus grande que celle des États du Centre et de l'Est, la Californie produit en quantité du blé, et en plus grande quantité qu'aucun autre État une orge de bonne qualité. Elle exporte une notable partie de sa récolte en grain ou en farine pour l'Europe, la Chine ou le Japon.

Elle est au nombre des dix États qui ont produit le plus de blé et de foin en 1892; mais elle doit ce rang surtout à l'étendue de son territoire. Cependant c'est à la qualité de son sol qu'elle doit son fort rendement en pommes de terre et en sarrasin.

Elle est de beaucoup l'État qui produit le plus de betteraves à sucre : 7,1 millions de livres en 1890, 8,2 en 1891, environ 29 millions en 1892, sous l'influence de la prime. La culture est pratiquée dans le voisinage des trois grandes fabriques de Walsonville dans la vallée de Parajo, d'Alvarado sur la baie de San Francisco, de Chino au sud de la Californie.

Nulle part la machinerie agricole n'a un rôle plus important dans la culture. On compte environ 500 moissonneuses avec 2000 hommes d'équipe que des entrepreneurs louent et qui vont de ferme en ferme à l'époque de la moisson; les ouvriers, qui sont en partie des Chinois, ont leur campement, leur cuisine et font leur travail sans même le plus souvent entrer en contact avec le personnel des fermes sur lesquelles ils opèrent. Le commissaire du travail de l'État, M. G. W. Walls, opposant la manière toute primitive dont cultivaient les Indiens des Missions, aux machines actuelles mues par la vapeur, disait qu'il fallait alors douze travailleurs par acre et qu'aujourd'hui il suffit, en moyenne, d'un homme par 130 acres.

La Californie est par excellence (avec la Floride) l'État fruitier de l'Amérique. A l'exposition de Chicago, dans son très vaste bâtiment construit sur le type architectural des Missions, elle avait fait une magnifique exposition des produits de ses fermes, de ses vergers et de ses cultures maraîchères, et elle en avait fait une seconde presque aussi ample dans le bâtiment de l'horticulture, étalant à profusion pommes, poires, pêches, abricots, figues, olives, prunes, raisins, oranges, citrons, amandes, exposant même une statue équestre de grandeur naturelle tout en prunes. Cette bizarrerie n'était pas le spectacle qui attirait le moins les regards de la foule. Le bureau d'horticulture de Californie évaluait en 1892 à 282 000 le nombre des acres de culture fruitière qui étaient en rapport et à 119 000 celui des acres qui ne rapportaient pas encore.

La même année, il a été exporté de Californie par mer 35 millions de livres de fruits frais et secs et par chemin de fer 375 millions, sans compter les oranges et citrons dont on a expédié vers l'Est plus de 6000 wagons. Ce sont les fruits de choix qui sont expédiés à l'état frais; les autres sont desséchés dans des étuves ou dans les champs, sous châssis. De grandes associations de cultivateurs se sont constituées pour faciliter les débouchés et aspirent à supplanter entièrement l'importation étrangère aux États-Unis.

J'ai dit plus haut que la Californie était l'État qui produisait le plus de vin; cependant l'étendue de son vignoble n'atteint pas la moitié (800 000 hectares) de celle du département de l'Hérault : vins fins dans le nord, gros vins au centre, raisins de table et raisins secs dans le sud. Le « mal de Californie » et le phylloxera ont fortement attaqué les vignes. Les Américains, auxquels il convient d'ajouter les Allemands, établis dans le pays, et un petit nombre de Français, ont en général des bâtiments bien installés, à plusieurs étages, munis de monte-charge, cuves, etc., et des procédés de fabrication bien compris. Non seulement ils ont introduit la plupart des cépages d'Europe; mais plusieurs ont imité la forme des bouteilles et jusqu'aux étiquettes. Mais les chaleurs de l'automne prolongent trop longtemps la fermentation, et les vins, au sentiment des dégustateurs français, manquent souvent de bouquet. Cette industrie s'est rapidement développée; 400 000 gallons en 1860, 3 700 000 en 1870, 13 557 000 en 1880, 22 millions de gallons en 1891.

Nous avons déjà dit que les Américains buvant peu de vin, les débouchés intérieurs étaient restreints. Les nouvelles plantations ont fait baisser le prix du vin, par suite celui des vignobles, et les producteurs ont dû chercher un débouché à l'étranger. Il y a une crise; cependant l'état du marché semblait un peu s'améliorer en 1893.

En Californie, la douceur du climat a favorisé l'élevage en plein air. Comme dans d'autres Etats, de grandes crèmeries ont été établies qui, sur certains points, concentrent la fabrication du beurre et du fromage.

Emile Levasseur.

La fin prochainement.

LA PENSÉE DE LA FEMME

La pensée de la femme est la même que celle de l'homme, seulement d'autres organes se trouvent à sa disposition. Les sensations que lui transmettent ses tissus plus délicats sont à la fois plus courtes, plus limpides et plus vives. L'attention dont elle est capable est moins soutenue, et ses instincts organiques l'absorbent et l'entraînent plus facilement. Il en résulte que sa pensée s'attache davantage aux nécessités journalières de la vie. Elle en ressent d'autant plus complètement les effets, qu'étant plus faible les impressions qu'elle reçoit sont plus fortes. Les abstractions pures lui paraissent froides et incompréhensibles. La science et les efforts d'attention qu'elle exige sont sans attrait pour elle, à moins qu'elle n'y soit portée par les besoins mêmes de son existence, et ces besoins sont toujours ses affections. C'est pour l'instruction d'un fils qu'elle apprendra les mathématiques; c'est pour s'unir plus complètement à son mari qu'elle le suivra dans son labeur scientifique; c'est pour plaire et charmer qu'elle s'initiera aux arts. Tandis que la pensée de l'homme grandit avec ses connaissances, celle de la femme ne grandit qu'avec ses affections.

Les occupations les plus uniformes et les plus insignifiantes ont pour la femme de l'intérêt, grâce aux affections qui s'y lient. Ce qu'elle n'aime pas ne l'intéresse pas. Elle juge chaque idée par le sentiment qu'elle y attache. On a beau lui exposer le pour et le contre des choses, déduire les conclusions de leurs prémisses, rien ne sert. Le premier sentiment persiste. Aucune preuve, aucun syllogisme, aucune logique, ne prévaudront contre lui. Balzac en a fait la logique des femmes. Mais l'admirable observateur, en nous révélant les faiblesses de la pensée féminine, nous en a dévoilé aussi toutes les grandeurs. Considérez les œuvres intellectuelles de la femme, depuis les odes de Sapho jusqu'aux lettres de Mme de Sévigné, ou arrêtez-vous aux œuvres d'imagination d'une de Staël ou d'une George Sand, quel que soit leur talent, c'est toujours par la puissance d'affection qu'elles brillent; que ces affections soient bien ou mal dirigées, qu'elles se développent dans un milieu sain ou corrompu, le sentiment est toujours leur guide, leur mobile et leur but. La vérité pour la vérité ne les satisfait pas, il faut qu'il s'y mêle un élément d'amour.

Il en résulte que si haut que puisse atteindre la pensée de

l'homme ou si loin qu'elle s'égare, toujours la femme saura la comprendre en élevant ses sentiments à la hauteur des découvertes ou des chimères de l'homme.

Natalie est une athéiste décidée. Faites-la causer et vous verrez qu'au lieu d'une croyance froide et logique ne reconnaissant dans la nature que forces aveugles et brutales, son athéisme à elle exige, précisément parce qu'il n'y a que force aveugle et matière animale, que ces forces soient dirigées en vue du bien de tous et que ces animaux soient traités avec toute l'indulgence et la pitié qu'un être sensible mérite. Son matérialisme s'est transformé en un idéalisme parfait parce que ses affections se sont attachées à ses idées. Elle est devenue par son esprit de dévouement et d'abnégation une sainte petite athée.

Par son organisme la femme est une sensitive et par sa pensée une liane. Le besoin d'idéal et de perfection lui est inné; mais il appartient à l'homme de réaliser l'une et de créer l'autre. Leurs existences et leur union, si éphémères qu'elles semblent dans l'histoire de l'humanité, en renferment toute la secrète destinée.

Par l'union de leurs forces, l'homme et la femme produisent ce qui est nécessaire à leur vie; par leur union morale, ils fondent la famille; par leur union intellectuelle, ils engendrent le progrès.

Le père instruit l'enfant par son exemple, la mère l'élève par ses soins. C'est elle qui satisfait ses premiers besoins instinctifs, lui apprend à parler et l'initie à toutes les affections de son cœur. Elle lui inculque l'amour du bien, la droiture, le respect; éveille en lui le besoin des croyances et des aspirations idéales que l'homme a créées, mais qu'elle seule sait rendre vivantes dans l'âme de l'enfant. Grâce à sa puissance d'affection la femme, grandie et fortifiée dans sa pensée par son union avec l'homme, élève sur ses genoux, après l'avoir porté dans son sein, un homme nouveau, meilleur, plus fort et plus intelligent. La pensée de la femme si faible et si délicate qu'elle paraisse est la grande sanction de tous les progrès moraux et intellectuels de l'humanité.

Pénétrez dans l'histoire des grandes nations, analysez les progrès accomplis de générations en générations et vous reviendrez toujours, sous peine de n'y rien comprendre, à l'action que le père a exercée sur la mère et celle-ci sur l'enfant.

L'initiateur de tout progrès est l'homme. Mais, pour que ce progrès soit constant, il faut que l'affection de la femme s'y attache et le transmette non comme lettre morte, mais comme lettre de flamme à la génération suivante.

Le bien consiste dans l'accord des idées, des sentiments et des actes. Il est irréalisable par le seul progrès des idées. Le plus grand savant peut n'être qu'un fort méchant personnage. La

valeur des hommes se mesure non à leurs connaissances, mais au bien dont ils sont capables, et celui-ci ne dépend d'aucune autre science que de celle même du bien.

Les connaissances sont à tel point différentes de la science du bien que l'instruction nous donne les premières; l'éducation seule nous élève dans la seconde. Nous recevons celle-ci au sein de la famille, au milieu de nos amis; l'autre ne se fait que plus tard et par des maîtres qui nous sont la plupart du temps aussi étrangers qu'indifférents. Or aucun progrès n'est durable s'il ne devient habitude et coutume; s'il ne s'identifie à la pensée de la femme, ne se reflète dans sa vie et dans sa constitution organique pour de là se transmettre à celle de l'enfant. S'il existe de grandes races dans le monde, c'est à la femme, au caractère de son organisme et de sa pensée que nous le devons.

Notre histoire nous a montré à quels sombres événements pouvaient conduire les principes les plus admirables alors qu'ils ne sont qu'abstractions et non réalité dans les affections et l'éducation. Liberté, égalité, fraternité ou la mort! La guillotine et les noyades, les guerres civiles et extérieures, la Terreur et les crimes de toute espèce en ont été les tristes fruits : déception navrante de l'illusion où l'on était, que les hommes par leur seule volonté pouvaient réaliser un progrès moral quelconque.

Il en est de même de nos progrès scientifiques. Quelles transformations profondes les découvertes des sciences n'ont-elles pas opérées dans nos moyens de production et dans nos relations économiques au point qu'il n'y a pas de mine si bien enfouie dans les entrailles de la terre que nous ne rêvions de l'exploiter; pas de continent si éloigné que nous n'en ambitionnions les richesses. Les forces mystérieuses de la nature sont devenues nos esclaves : nous agissons, nous parlons, nous entendons par elles, anéantissant les distances, renversant les obstacles, disposant de notre globe selon nos fantaisies et nos passions.

Toutes ces prestigieuses découvertes sont un bien; mais un bien tellement incomplet en dehors de la pensée de la femme et du développement des affections communes que, de jour en jour, avec ces progrès vertigineux, les liens familiaux se relâchent, les haines des classes, les oppositions nationales augmentent en même temps que le nombre des hystériques, des fous, des criminels et des suicides. C'est que ce ne sont plus là des progrès dont l'initiatrice morale est la femme, mais la seule ambition de l'homme, et dont les effets implacablement logiques amènent la dégradation des familles. Effets petits et nombreux qui, comme les gouttes d'eau font déborder les rivières, entraînent tout, classes sociales, relations nationales, gouvernements, peuples et races dans la décadence.

Un crime a été commis : cherchez la femme, dit-on. Cherchez-la toujours là où un progrès réel a été accompli.

A son tour, nous l'avons entraînée dans le mouvement scientifique moderne. Elle acquiert des brevets, devient professeur de lycée, interne des hôpitaux, docteur en médecine, ès lettres et en droit. La femme est capable de s'instruire dans tout ce que l'homme peut savoir. Mais à la condition de perdre toutes les qualités natives de sa pensée. Sa sensibilité s'émousse, ses sentiments se faussent, la maternité lui devient douloureuse, l'éducation des enfants incompréhensible et la population décroît, la société se désorganise, la race se corrompt.

Si altière que soit la pensée de l'homme, tant que ses progrès restent purement intellectuels, ils sont tout ensemble une illusion absurde et un rêve dangereux. C'est l'astronome contemplant les astres et tombant dans un puits.

Tout progrès scientifique qui n'est pas accompagné d'un progrès moral correspondant est un leurre qui entraîne l'homme et, à sa suite, la femme dans un gouffre sans fond.

La mission de l'homme est plus vaste, plus éclatante; celle de la femme plus intime et plus profonde. Dès que les efforts du premier ne contribuent plus à fortifier ses affections et à les étendre à la femme qui, à son tour, les communique à l'enfant, tous trois continueront à se développer dans la direction prise, mais ce seront leurs égoïsmes, leurs passions et leurs vices qui grandiront selon une loi aussi fatale que celle de la gravitation.

La femme est la grande victoire des traditions qui maintiennent les nations et les aident à se former. Tous les peuples chez qui la polygamie est de règle ou l'infidélité de l'homme et le divorce d'usage, sont des peuples chez qui les traditions sont impuissantes à se former ou se perdent hâtivement. Le père et la mère méconnaissent au même degré les devoirs qui leur incombent et sacrifient à leurs plaisirs et à leurs passions l'enfant qui, faute d'une direction suffisante, retombe de lui-même à l'état d'un être sauvage ou déchu.

Plus l'union de l'homme et de la femme est complète, plus le premier s'élève à une moralité supérieure et à une science du bien parfaite. Moins elle l'est et plus il peut, pendant un certain temps encore, grandir et développer ses connaissances, mais c'est pour faire en lui et autour de lui la dure expérience de son ignorance morale.

Le développement de la pensée de la femme est la sanction du développement intellectuel et moral de l'homme. Il en est l'effet et la récompense. Car si le besoin de vérité, la nécessité de l'accord de ses idées entre elles est naturel à l'homme, le besoin d'idéal, la nécessité de l'accord de ses sentiments avec ses idées est inné à la femme. Elevant par sa sensibilité sa pensée à la hauteur de celle de

l'homme, de ses idées plus générales, de ses conceptions plus vastes, elle exige que ces idées, ces conceptions prennent corps dans ses actes et ses œuvres pour qu'elle s'y attache, les admire et les suive. Les croyances individuelles, nationales, religieuses, toujours abstraites ou générales dans la pensée de l'homme, ne se réalisent avec tous leurs effets que dans l'âme de la femme et, par elle se reforment d'une manière plus concrète, plus vivante encore dans l'âme de l'enfant.

Ainsi, mais seulement ainsi, s'expliquent les progrès merveilleux de certains peuples à certaines époques. La femme et l'homme profondément unis dans leurs aspirations morales et intellectuelles s'élèvent mutuellement. Il en est comme de tout chef-d'œuvre, expression parfaite d'un idéal entrevu, aimé, réalisé. Les époques de splendeur des peuples sont les chefs-d'œuvre de leur histoire. Ils sont parvenus à les créer par l'accord intime de générations entières dans leurs croyances, leurs affections et leurs actes.

En revanche; lorsque cette harmonie profonde entre le père, la mère et les enfants s'arrête, et que l'homme, dans ses aspirations personnelles vers des vérités plus hautes, se jette dans une direction nouvelle sans y entraîner la femme par le caractère moral de ses efforts, l'abîme commence à se creuser entre eux. La femme reste attachée à ses croyances (car l'idéal il le lui faut, c'est son besoin et son soutien); leur union intellectuelle faiblit d'abord; insensiblement leur communauté morale disparaît, pour laisser subsister la seule union matérielle dans laquelle la femme réagit encore, à moins qu'elle ne tombe à son tour dans une dégradation qui est la fin de tout.

Ce qui achève de porter à l'extrême la commune déchéance, c'est quand l'homme, incapable d'enseigner à la femme un idéal meilleur, s'en prend à ses croyances mêmes et leur voue une haine d'autant plus implacable qu'il est plus impuissant à les remplacer. C'est la destruction systématique, non plus de l'éducation de l'enfant et de l'esprit de la famille, mais de l'État social et national tout entier. C'est l'effondrement de toutes les traditions par lesquelles cet état social s'est formé et continue à se maintenir.

De même que les hommes sont parvenus à s'entendre, à vivre en familles et à former des peuples, à mesure qu'ils ont appris à coordonner leurs besoins et leurs actes, de même ils continuent à se développer intellectuellement et moralement par l'échange de leurs aspirations et la concordance des sentiments qu'ils y attachent. Aucune tyrannie, aucune lutte, ne sauraient détruire l'effet de cette loi. C'est par leurs affections mutuelles que tous se communiquent leurs pensées; c'est par leur pensée que leurs affections grandissent et s'élèvent au-dessus des instincts de la

bête. Lorsque, arrêtée par son égoïsme, la pensée de l'homme ne s'élève plus, celle de la femme la suit, et l'enfant redevient un animal plus ou moins intelligent, mais toujours nuisible. C'est le trait distinctif de toutes les races déchues.

En envisageant à un point de vue aussi général le rôle de la pensée féminine dans le développement de l'humanité, nous ne pouvons tenir compte de ses variétés infinies. Combien de fois l'homme, par une délicatesse, une tendresse, toutes féminines, ne remplace-t-il point, auprès de ses enfants, une mère fantasque et brutale? Combien de fois la mère, douée d'une intelligence supérieure et d'une volonté ferme, ne supplée-t-elle aux faiblesses intellectuelles et morales du père? Ces exceptions ne font que confirmer la règle et prouver une fois de plus l'utilité et la nécessité des deux rôles différents.

Disons-nous donc bien que, quelle que soit la vérité intellectuelle que nous possédions, elle n'a de portée morale que pour autant que la femme, par ses affections, y peut participer. A cette condition seulement, elle constitue une vérité idéale entrant dans le patrimoine de l'humanité, contribuant à son bonheur et à sa prospérité.

L'homme n'est pas créé pour mesurer la distance des astres, étudier les combinaisons des corps et soumettre la nature à ses ambitions égoïstes, pas plus qu'il n'est fait pour imaginer des points sans dimensions et des signes algébriques. Mais il est créé pour vivre et pour parvenir, grâce à ses efforts et à l'entente avec ses semblables, à acquérir la science nécessaire pour leur subsistance à tous dans l'accomplissement de leurs devoirs mutuels. Et si, dans la recherche de cette science et dans ses efforts pour accomplir ces devoirs, l'homme croit devoir mesurer la distance des astres, découvrir les formes élémentaires des corps et concevoir des formules algébriques, ce n'est que pour autant qu'il saura accomplir ses devoirs envers ses semblables et envers lui-même, que cette science pourra lui être utile et bonne.

Toute morale qui, dans ses préceptes, ne tient pas compte de la pensée de la femme, comme l'ont si admirablement fait les dogmes chrétiens, n'est qu'un tissu de sophismes, une série de points sans dimensions prétendant à une existence de points réels ayant longueur, largeur et profondeur. Illusions froides comme la glace dans laquelle se mire l'homme et qui reflète ses traits grossis sous le nom d'une humanité chimérique, mais dont le mirage s'évanouit comme dans une glace sans tain dès qu'on en ôte les erreurs qu'elles recèlent.

Th. Funck-Brentano.

LES COMÉDIENS RÉVOLUTIONNAIRES

LA COMÉDIE-FRANÇAISE [1]

II. — MONVEL.

Jacques-Marie Boutet, dit Monvel, né à Lunéville en 1745, et élevé aux frais du roi de Pologne, dont son père était l'un des musiciens, fut, comme Grandménil, l'un des acteurs les plus instruits qu'ait jamais eus le Théâtre-Français. Il y débuta le 28 avril 1770, non sans succès, et fut reçu deux ans plus tard pour les seconds rôles tragique et de haut comique. Dans un genre tout différent, la nature ne l'avait pas mieux traité que Lekain. Petit, chétif, l'air souffreteux, le visage maigre, le nez long, sans force, presque sans voix, il était absolument dépourvu de moyens physiques, mais il y suppléait à force d'art, d'intelligence et aussi de chaleur; et, sans rien avoir ni du brillant de Molé, ni de la noblesse et de la dignité de Larive ou de Brizard, il arrivait à lutter avec eux et à n'être pas vaincu. Son jeu, tout différent de celui de Lekain, sans élans imprévus, sans inspirations subites, très étudié, très pénétrant, valait surtout par le soin des moindres détails, par la justesse extrême du débit, et par une diction parfaite qu'il conserva en partie jusque dans sa vieillesse, alors qu'il ne pouvait plus nettement articuler, faute de dents. Son aspect et sa physionomie même, tout entière dans ses yeux [2], juraient avec les personnages qu'il devait représenter. Lekain lui reprochait, non sans raison, un *pathétique bourgeois* et un *naturel affecté*, mais c'était précisément par cette manière, appropriée à ses moyens, et dont il savait tirer le plus grand parti, qu'il avait prise sur le public. Ne pouvant se hausser à la majesté tragique, il

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 mars 1894.

[2] Regnier, du Théâtre-Français, qui, tout enfant, vit Monvel devenu vieux et paralysé, resta longtemps sous l'impression de ses yeux étincelants et terribles. (*Souvenirs et études de théâtre.*)

accommodait la tragédie à sa taille, en compensant ce qu'il lui enlevait de grandeur par ce qu'il lui ajoutait de vie, de sentiment et de réalité. C'était comme une traduction en prose, quelquefois même en prose familière, mais colorée, souple, pathétique et savante, où il parvenait, à force d'habileté, à faire illusion sur ses défaillances naturelles.

Après la mort de Lekain, il conçut un moment l'idée de recueillir la plus large part de son héritage, mais il dut reconnaître qu'il y a des lacunes que toute l'intelligence du monde ne saurait combler. Il se cantonna donc dans un certain nombre de rôles choisis, « donnant la préférence à ceux où la savante économie des détails, l'art de faire valoir les mots, devaient racheter la force qui lui manquait [1] ». Suivant l'expression de Grimm, il ne lui eût fallu « qu'une figure, des poumons et des dents, pour être un excellent comédien [2] ».

On sait que Monvel fut le père des deux demoiselles Mars, dont l'aînée a été bien effacée par la seconde, la plus illustre comédienne du Théâtre-Français. Leur mère, dont elles portaient le nom, après avoir joué en province, avait fini, grâce à Monvel, par entrer au théâtre de la République : « Il avait recruté dans je ne sais quel lieu, peut-être dans la rue, dit assez crûment Brissot [3], qui l'avait beaucoup connu dans sa jeunesse, une fille à l'accent provincial, à la voix de taureau, plus longue que la Raucourt, et grosse à proportion. Au lieu de se contenter de la garder chez lui pour sa maîtresse, il voulut la donner au public pour tragédienne. Il lui manquait à peu près tout pour réussir : elle n'avait ni grâce, ni dignité, ni maintien; nuls moyens, nulle intelligence; une tête superbe, mais d'âme point. » Monvel fut également père de deux fils qui portèrent son nom, dont l'un devint secrétaire particulier de l'archichancelier Cambacérès, et qui, tous deux, ont écrit pour le théâtre.

Il ne se contentait pas de ses succès d'acteur, et, sans parler d'une sorte de roman historique sur *Frédégonde et Brunehaut*, il avait déjà, avant de disparaître, pour cinq à six ans, de la scène française en 1781, composé plusieurs pièces. Sa première fut l'*Erreur d'un moment, ou la Suite de Julie*, opéra-comique en un acte (1773), musique de Dezède, qui resta, tant qu'il vécut, son compositeur préféré, et auquel il donna pour successeur Dalayrac. La pièce inspira une jolie épigramme :

[1] E. de Manne, dans la *Nouvelle biographie générale*.
[2] *Correspondance*, par Grimm, Diderot, Raynal, etc. Édit. Tourneux, in-8°, XII, 517.
[3] *Mémoires*, ch. VI.

Monvel, las de nous faire rire,
Hélas! se livre au larmoyant.
Fasse le Ciel que ce délire
Ne soit que l'*erreur d'un moment!*

« Il a réparé cette *erreur*, nous dit encore Brissot dans ses *Mémoires*, en donnant les *Trois fermiers* (autre opéra-comique en collaboration avec Dezède, 1777), et j'avoue que rien ne m'a jamais fait plus de plaisir que le premier acte de cette comédie. La pièce entière, mais cet acte surtout, présente un tableau touchant de mœurs villageoises; tout, dans les peintures d'amour, respire le sentiment et la pureté de la vertu. Il y a de la gaieté sans bouffonnerie, de l'esprit sans bel esprit, de la naïveté sans fadeur. Personne, ce me semble, n'a jamais fait parler les paysans dans un langage plus ingénieux et plus vrai[1]. » C'est un mérite qu'on reconnaît généralement aux comédies de Monvel et qu'il ne faut pas borner aux paysans, mais étendre à tous les hommes du peuple. On le retrouve dans chacune de ses pièces populaires, dans *Blaise et Babet*, qui renouvela l'éclatant succès des *Trois fermiers*, dont elle est la suite; dans *Jérôme le porteur de chaises*, qui fut représenté à Versailles, devant Leurs Majestés, avant de l'être à Paris, et qui est une agréable bluette, malgré une donnée très frêle et peu vraisemblable; dans *Alexis et Justine*, dans *Jérôme et Fanchonnette*, dans *Ambroise ou Voilà ma journée*, un acte d'une invention faible, évidemment inspiré du *Bourru bienfaisant*, qui présentait aux vertueux sans-culottes de 1793 l'image de la philanthropie et de la sensibilité sous les traits abrupts d'un homme de la nature. Mais ce qui nous intéresse davantage, c'est qu'on discerne clairement dans les *Trois fermiers* ce que pensait alors le futur révolutionnaire. Cet opéra-comique, comme il l'explique lui-même en sa préface, est la mise en scène d'un beau trait raconté dans le *Journal encyclopédique :* des paysans qui se cotisent et, en ramassant entre eux 100 000 écus, rachètent aux créanciers le domaine de leur seigneur ruiné, afin d'avoir le bonheur de garder le maître qu'ils adorent, un maître si charitable, si bienfaisant, si serviable! Ils ne se lassent pas de le célébrer dans des couplets partis du cœur :

J'allons revoir
Le bon seigneur de not' village!
Quel doux espoir!
J'allons li porter notre hommage...

[1] Voir aussi la *Correspondance* de Grimm (juin 1777) : « Il y a longtemps, dit-il, qu'aucun opéra-comique n'avait eu le succès des *Trois fermiers*. La vingtième représentation n'a pas attiré moins de monde que la première. »

J'allons revoir ce bon seigneur,
Ce digne objet de not' tendresse.

Voilà qui n'est pas moins attendrissant que plat. Collot d'Herbois seul a dépassé cette note émue, et l'on voit que Monvel, lui non plus, n'était pas un révolutionnaire de la veille.

En cette même année 1777, il donna au théâtre de la cour, à Choisy, — car il travaillait alors sans scrupule pour la cour, — une farce portant le titre bizarre *A E I O U* (non imprimée), et au Théâtre-Français, une pièce en trois actes, en vers libres, *l'Amant bourru*, qui resta longtemps au répertoire et que l'on peut considérer comme son chef-d'œuvre. Malgré les négligences du style et la faiblesse de l'intrigue, cette œuvre, qui offre un heureux mélange de gaieté et de sentiment, et deux caractères, — celui de la rieuse marquise et celui de l'amant impétueux et brutal, mais droit et bon, — tracés d'une façon assez piquante, n'est point dépourvue d'intérêt. Elle valut à Monvel un double triomphe, d'auteur et d'interprète, qui s'exprima sous une forme très flatteuse quand, dans le rôle de Montalais, au moment où il disait à M. de Pienne : « On juge aujourd'hui mon procès [1] », une voix cria au parterre : « Il est gagné ! » ; toute la salle s'associa à cette ingénieuse application, applaudie, avec une bienveillance remarquée, par la reine elle-même, qui assistait à la représentation et à laquelle il a dédié son ouvrage dans les termes les plus respectueux et les plus reconnaissants [2]. Molé et Monvel étaient brouillés ; rappelés ensemble à la chute du rideau, ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre, associant le public à leur réconciliation plus ou moins sincère, avec ce besoin de mise en scène et d'ostentation qui caractérise les comédiens jusque dans les actes de leur vie privée.

Monvel ne fut pas moins heureux dans un tout autre genre avec son drame bourgeois de *Clémentine et Desormes*, où il a repris, en la poussant au noir, l'intrigue de l'*Avare* de Molière. C'est un vrai mélodrame, qui se rattache à l'école des pièces de Diderot et de l'*Eugénie* de Beaumarchais, et qui mit tous les mouchoirs en jeu par ses situations déchirantes, son pathétique intense et presque convulsif. Aujourd'hui encore, à la simple lecture, on comprend l'effet que ce drame au style fiévreux, déclamatoire et entrecoupé, dut produire sur les nerfs des spectatrices, surtout avec le con-

[1] Acte II, sc. x.

[2] « Protectrice déclarée des beaux-arts, vous les faites éclore, vous encouragez ceux qui les cultivent. L'espoir d'amuser vos loisirs est l'âme de leurs travaux ; le bonheur d'y avoir réussi en est la récompense. » Naturellement, à partir de la Révolution, Monvel supprima cette dédicace dans les réimpressions de sa pièce.

cours d'acteurs tels que Brizard, Fleury, Molé, sans parler de Dazincourt et de Dugazon pour les deux valets, et de Monvel lui-même.

Il venait de remporter l'un de ses plus grands succès de comédien, à la reprise de la *Veuve du Malabar*, dans le rôle du jeune bramine, lorsqu'on apprit qu'il avait quitté brusquement le Théâtre-Français et la France (1781), et s'était réfugié en Suède, où le roi l'avait attaché à sa personne en qualité de lecteur et de bibliothécaire, lui confiant, en outre, la direction de la troupe de Stockholm, avec 12 000 livres d'appointements, sans compter une pension de 6000 livres et le droit de porter l'habit de cour, « ce qui est une faveur très grande [1] ». Les bruits les plus divers coururent sur les motifs de cette fuite clandestine : on parla d'abord des tracasseries suscitées par ses camarades, du dérangement de ses affaires, des dettes énormes qu'il avait contractées; puis on sut, ou l'on crut savoir que cet exil lui avait été imposé par la police, à la suite d'une aventure honteuse, qui n'était même point la première de ce genre. Les chroniques scandaleuses du temps, en particulier les *Mémoires secrets* de Bachaumont, ont donné les explications infamantes qui circulèrent alors et auxquelles nous n'aurons garde de nous arrêter.

Monvel ne revint à Paris qu'en 1786, mais, durant son séjour en Suède, il resta en communication avec la France en y faisant jouer plusieurs ouvrages, de façon à ne point s'y laisser oublier. C'était aussi, peut-être, une manière de protester contre le bruit de sa mort, qui s'était répandu dix-huit mois environ après sa disparition, vers la fin de 1782 [2]. Il semble que la faveur et les bienfaits de Gustave III [3] eussent encore avivé ses sentiments royalistes. Dans l'une des pièces qu'il envoya de Suède à Paris et qu'il faisait problement jouer aussi sur le théâtre de Stockholm, — *Montrose et Amélie*, dont l'action se passe sous Cromwell, — les idées qu'il exprime, par la bouche des personnages sympathiques du drame, sont incontestablement les siennes : « Celui qui meurt pour son roi en montant sur l'échafaud est plus grand que celui qui l'y fait conduire. — Celui qui a fait conduire son roi sur un échafaud peut-il écouter un sentiment humain? » Le Protecteur,

[1] *Mémoires secrets*, 23 août 1786.

[2] On crut à sa mort, jusqu'à la publication, dans le *Journal de Paris*, de la lettre, datée du 7 janvier 1783, où il la démentait. Tous les journaux lui avaient consacré des notices nécrologiques. La *Correspondance* de Grimm (février 1783) donna à entendre qu'il pourrait bien avoir fait lui-même courir ce bruit pour prendre un avant-goût de l'immortalité.

[3] Geffroy, *Gustave III et la cour de France*, 1 vol. in-18, t. Ier, p. 327, 330.

« bourreau de son roi », y est toujours traité avec mépris, comme un usurpateur et un tyran capable de tout, puisqu'il a été capable de livrer à la mort son souverain légitime. Et à la fin ses partisans eux-mêmes l'abandonnent, pour porter leurs remords aux pieds de Charles II et consacrer toute leur vie à son service.

Le dernier ouvrage que Monvel fit jouer à Paris avant son retour fut le *Chevalier sans peur et sans reproche, ou les Amours de Bayard*, donné au Théâtre-Français (24 août 1786). Cette pièce, comme *Sargines, ou l'élève de l'amour*, comme *Raoul, sire de Créqui*, etc., appartient à une catégorie toute différente de celles dont nous avons parlé jusqu'à présent, ayant la prétention de peindre les mœurs chevaleresques dans un cadre plus ou moins historique et qui prête au spectacle. *Raoul* est presque une pantomime dramatique et pittoresque, toute en situations. *Sargines*, qui se passe sous Philippe-Auguste, met en scène, en les liant à l'action, un tournoi et la bataille de Bouvines. Le *Chevalier sans peur et sans reproche*, dont il a pris le sujet dans la *Bibliothèque des romans*, de même qu'il avait emprunté les autres à d'Arnaud Baculard, nous montre comme rivaux de Bayard auprès d'une veuve inconsolable qui ne s'en laisse pas moins consoler un peu vite, le brave et loyal La Palisse, Bonnivet, qui a toutes les allures d'un petit maître avantageux et fat, le farouche et perfide Espagnol Sotomayor, et même François I[er] en personne. Les invraisemblances et les défauts de tout genre de cette « comédie héroïque », qui tombe parfois de l'héroïsme à la trivialité, sont innombrables, mais elle est surtout un prétexte à musique, à danses, à grand spectacle. Il y a de la tragédie et de la comédie, du drame et du ballet, de la pantomime et de l'opéra. Au quatrième acte, Bayard combat dans toutes les formes, sous les yeux du roi, contre Sotomayor : on voit la lice, les chevaux, les écuyers, les hérauts; on entend les fanfares; la musique sonne les marches et salue le triomphateur. Malgré toute cette pompe et le talent de Molé, de Fleury, de M[lle] Contat, la première représentation trompa les espérances de la Comédie; mais le succès fut complet dès la seconde, après les corrections et les retranchements pratiqués par l'auteur. Il est à peine besoin d'ajouter que ce drame, comme *Sargines* et comme *Raoul*, est tout rempli des sentiments les plus généreux, les plus chevaleresques et les plus royalistes.

Le retour de Monvel à Paris est signalé dans les derniers mois de l'année 1786. Le public, informé de sa présence, le réclama, à l'une des représentations de son drame; il parut et fut applaudi [1].

[1] *Mémoires secrets de la république des lettres*, 3 décembre 1786.

Néanmoins il ne rentra pas à la Comédie-Française. Après avoir erré sur quelques théâtres de province, il fut engagé, en 1789, par Gaillard et Dorfeuille, sur leur scène des Variétés, au Palais-Royal [1], où la fraction dissidente de la Comédie devait le rejoindre en 1791. Il y retrouva ses succès d'autrefois et contribua beaucoup à en élever le genre. Il embrassa avec ardeur les principes de la Révolution. Non pas qu'il eût quelque injure à venger; si la police s'était mêlé de son départ en 1781, elle y avait mis beaucoup de douceur et de discrétion. Mais il avait été traité avec bienveillance à la cour de Versailles, comblé des faveurs d'un roi, et il avait à maintes reprises exprimé ses sentiments monarchiques dans ses pièces : il était donc, moins que Fabre et Collot sans doute, mais très suffisamment encore, dans les conditions propices.

Le premier gage donné par Monvel à la Révolution fut son petit opéra, le *Chêne patriotique ou la journée du 14 juillet*, joué au Théâtre-Italien, le 10 juillet, pour célébrer la Fédération. Dans le premier acte, les habitants du village vont choisir le plus beau chêne de la forêt; dans le second, ils le plantent sur la place devant l'église, et prêtent autour de lui le serment civique. C'est un tableau anticipé et en miniature de la grande cérémonie du Champ de Mars. Deux ou trois petites intrigues amoureuses égayent l'austérité du sujet sans en détourner l'esprit, et l'auteur en tire même une leçon contre le préjugé de la naissance, en faisant marier le fils du seigneur avec une bonne et naïve paysanne. Il n'a pas oublié non plus, comme on peut le croire, les tirades civiques et révolutionnaires, mais nous avons à peine besoin d'ajouter que la pièce est encore toute monarchique.

Quelques mois après, le 28 mars 1791, Monvel donnait au théâtre de la Nation et faisait jouer par ses anciens camarades, Fleury, Dazincourt, Naudet, Mlle Contat, *les Victimes cloîtrées*, drame en quatre actes, en prose. Il n'y a pas à se méprendre sur le caractère de cette pièce : le titre à lui seul est une enseigne suffisamment significative. On était au fort du mouvement suscité par les décrets de l'Assemblée nationale contre le clergé et les moines. Elle avait voté, l'année précédente, la constitution civile, la confiscation des biens ecclésiastiques et la suppression des ordres religieux. Naturellement le théâtre emboîtait le pas. Dès le 16 janvier 1790, le *Couvent* de Laujon, pièce d'ailleurs assez innocente, avait ouvert la marche, et dans le cours de la même année, le Théâtre-Italien avait représenté les *Rigueurs du cloître*, de Fiévée; le Théâtre-Français comique et lyrique, *le Couvent* ou *les Vœux*

[1] Note de Meister, dans la *Correspondance* de Grimm, éd. Tourneux, XV, 541.

forcés, d'Olympe de Gouges; le Délassement-Comique, *les Religieuses délivrées ou la Sortie du couvent*, par un « ancien Génovéfain [1] », sans oublier la *Dorothée* de l'Ambigu. Le 25 février 1791, l'ancien Théâtre-Français avait donné *le Mari directeur ou le Déménagement du couvent*, par Carbon Flins des Oliviers, l'homme qui avait plus de noms que de lauriers. On allait bientôt voir également sur la scène *la Mélanie* de La Harpe, *les Visitandines* de Picard, et tant d'autres. Mais tous ces ouvrages étaient bien dépassés par *les Victimes cloîtrées* de Monvel.

Le P. Laurent, supérieur des Dominicains, monstre de scélératesse et d'hypocrisie, est tombé amoureux de la jeune Eugénie de Saint-Alban, fiancée à Dorval; et, pour mieux réussir dans ses projets sur elle, il persuade à l'esprit faible de la mère, dont il est le confesseur, de la mettre, pendant un voyage, dans un couvent de femmes contigu au sien, dont l'abbesse est sa complice. Les deux couvents communiquent par un souterrain, au moyen duquel il se rend chaque jour auprès de la malheureuse, qu'il a fait ensevelir toute vivante dans un affreux cachot et passer pour morte, ne pouvant la séduire. En même temps il s'est emparé de l'âme de Dorval, dont le désespoir a affaibli la raison, et l'a amené à revêtir l'habit religieux afin de s'approprier ses biens, comme il le raconte lui-même à ses moines, car l'hypocrisie dont il se masque au dehors, il la juge superflue en famille, et lorsqu'ils sont entre eux, ils ne se gênent pas plus que des bandits de grand chemin.

Parmi ces moines odieux, il en est un, du moins, — un seul, — qui a gardé des sentiments honnêtes, et qui se rend compte que la robe dont il s'est laissé revêtir dans un moment d'erreur « ne convient qu'à la paresse, à la nullité des talents, au plus vil égoïsme ». Le P. Louis éclaire Dorval, en lui mettant entre les mains une lettre qui contient la preuve des crimes du supérieur. Ils vont fuir ensemble, mais ils sont surpris. Dans l'égarement de sa fureur, Dorval s'oublie jusqu'à menacer imprudemment le P. Laurent d'un châtiment mérité, en lui montrant la lettre, et alors il est saisi par ses ordres :

Cet arrêt dont tu me menaces a prononcé le tien. Meurs, et qu'avec toi s'ensevelisse à jamais le secret affreux que l'on t'a fait connaître... Saisissez-vous de lui.

DORVAL.

Monstres affreux! Quoi, barbares!...

LE P. LAURENT.

Entraînez-le.

[1] *Almanach* de Froullé pour 1791.

DORVAL, *qu'on entraîne.*

Dieu puissant, défends-moi!... Vils scélérats..., tremblez... Protége-moi, grand Dieu!

LE P. LAURENT.

Etouffez ses cris, étouffez ses cris!

Les moines l'entraînent et lui nouent un mouchoir sur la bouche; il se débat, lutte contre eux, jette des cris inarticulés et sort de la scène traîné par les quatre religieux.

LE P. LAURENT.

Point de pitié! périssons, s'il le faut, mais périssons vengés.

C'est à ce moment qu'un spectateur de l'orchestre se leva, l'air égaré, le bras tendu, en criant d'un ton furieux : « Exterminez ce coquin-là! » Tous les regards se tournèrent sur lui. Il parut reprendre ses sens avec effort, et alors : « Pardonnez-moi, Messieurs, dit-il, c'est que j'ai été moine comme Dorval et traîné comme lui dans un cachot. J'ai cru dans le P. Laurent reconnaître mon supérieur. » On juge si ce petit épisode ajouta à l'effet de la pièce; mais il se trouva des esprits assez mal faits pour y soupçonner une nouvelle et ingénieuse application de la claque traditionnelle.

Le dernier acte de cet abominable mélodrame dépasse de beaucoup tous les autres en horreur. La mise en scène réunit les éléments les plus lugubres. Le théâtre représente les deux cachots contigus des deux couvents : celui de droite, plongé dans une obscurité profonde, ne laisse discerner que deux tombes en pierre noire, garnies d'anneaux pour lever le lourd couvercle; celui de gauche, éclairé par une lampe de terre, n'a pour tous meubles qu'un vieux paillasson usé, une cruche de grès, un pain bis et une pierre servant de traversin à la captive, pâle, exténuée, mourante, la tête nue, les cheveux épars, vêtue d'une robe blanche qui tombe en lambeaux. Elle y prononce un lamentable et déchirant monologue en se livrant à une pantomime appropriée, en chancelant, en s'appuyant aux murailles, en se traînant vers la cruche et le pain noir. Cependant on voit arriver dans l'*in pace* voisin Dorval, bâillonné, porté par les religieux contre lesquels il n'a plus la force de se défendre, poussant des soupirs étouffés. Laissé seul après une nouvelle malédiction de l'infâme P. Laurent : « Objet de haine et de fureur..., vis pour mourir à chaque instant du jour..., du jour, que tu ne verras plus! » il parvient à arracher le mouchoir de sa bouche, et alors les gémissements, les plaintes, les imprécations des deux prisonniers alternent. Dorval cherche à

tâtons dans son cachot; il soulève un couvercle et aperçoit un cadavre. Puis il discerne des caractères tracés en lettres de sang qui lui apprennent qu'un malheureux, enfermé pendant vingt ans dans ces oubliettes, a caché au fond de l'autre tombe la barre de fer avec laquelle il avait commencé à percer la muraille. Une dalle de pierre dissimule son travail; il la reconnaîtra au sang dont elle est teinte : qu'il la lève, et il ne lui faudra que peu d'instants pour achever.

La prise de la Bastille avait mis à la mode ces dénouements où, à coups de pioches et de pics, on perçait des murs, on abattait des portes, on pénétrait dans l'horreur des cachots pour délivrer des prisonniers.

Les pierres se détachent sous ses coups répétés : à travers l'ouverture, Eugénie reconnaît Dorval et tombe évanouie; sa lampe roule à terre et s'éteint. Dorval se précipite par la brèche, s'agenouille, la soulève, écarte les cheveux qui lui recouvrent le visage et la reconnaît. Elle se ranime à ses cris. Pendant qu'ils se témoignent leur amour, on entend un grand bruit de pas et de voix confuses du côté de l'autre cachot; Dorval s'arme de la barre de fer et entraîne Eugénie, qui se saisit de deux pierres pour se défendre. Mais, en s'ouvrant, la tombe où il avait trouvé le cadavre livre passage à la famille de Saint-Alban, guidée par l'honnête P. Louis, à des gardes, à des officiers municipaux et à l'oncle d'Eugénie, maire de la ville et ceint de son écharpe, qui ne manque pas l'occasion de prononcer un petit discours en rapport avec la circonstance : « O mes concitoyens, vous voyez les bienfaits de la loi; vous jugez quels abus affreux elle a détruits... Il est enfin détruit ce pouvoir inique, cet empire odieux que, depuis si longtemps, a fondé l'imposture! » Et le P. Louis, que tout le monde félicite, conclut la pièce en répondant : « J'ai protégé l'innocence, j'ai défendu la cause de l'humanité, j'ai fait mon devoir; je suis récompensé. Sortons de ces funestes lieux... Vous allez vous unir par des nœuds éternels; et moi, je vais briser les chaînes que la violence m'imposa si longtemps. »

Si la pièce flatta les passions d'un public qu'il n'était pas très glorieux de captiver, elle ne laissa pas de choquer des juges peu suspects de tendresse pour les ordres monastiques, à qui il n'échappa point que Monvel n'avait cherché, dans la succession d'atrocités qui constitue son drame, qu'un facile et vulgaire moyen de succès. Ils trouvèrent le sujet des *Victimes cloîtrées* plus horrible encore que terrible, et, tout en reconnaissant l'habileté de l'auteur, lui reprochèrent de compromettre l'art dramatique en accoutumant le public à des émotions trop fortes, et d'avoir

prodigué ses coups à un ennemi à terre. A quoi bon tant d'efforts pour rendre odieux des gens qu'on a tués? « A quoi bon charger le théâtre d'une représentation encore plus oiseuse que révoltante [1]? »

A côté de ces pièces révolutionnaires, Monvel continua à faire représenter des ouvrages dans tous les genres, parmi lesquels il suffira de signaler, pour l'incident auquel il donna lieu, l'opéra-comique d'*Urgande et Merlin*, musique de Dalayrac, joué au théâtre Favart, en octobre 1793. Tout en reconnaissant que la pièce avait été applaudie, la *Feuille du Salut public* en prit occasion de tancer l'auteur. De pareils sujets étaient bons sous les Capets. « Mais pourquoi nous entretenir dans l'habitude des rêves et des colifichets quand la réalité nous environne, et nous faire chercher hors de nous le plaisir que le républicain trouve en lui-même et dans tout ce qu'il voit autour de lui? » On a refusé un certificat de civisme à Palissot pour avoir laissé moisir sa plume dans l'encrier : « N'est-on pas encore plus inexcusable de ne l'en tirer que pour abaisser son style à des sujets efféminés? » — surtout lorsqu'on a prouvé qu'on savait représenter si bien les vertus républicaines? — Monvel se justifia le lendemain, en rappelant qu'il n'avait pas laissé moisir sa plume et en répondant que cet opéra était reçu depuis 1788. Du reste, il reconnaissait la justesse de l'observation, en annonçant qu'il le retirait, de concert avec Dalayrac et les artistes de l'Opéra-Comique, et le journal voulut bien, en retour, se déclarer satisfait [2].

Monvel allait bientôt donner une preuve autrement convaincante de la solidité de ses principes révolutionnaires. Le culte de la Raison devait naturellement trouver un sectateur dans l'auteur des *Victimes cloîtrées*, qui n'avait osé aller jusqu'au bout de sa pensée sur le théâtre, car les temps n'étaient pas mûrs encore. L'ennemi furieux de tout culte qui se cachait à demi sous l'anticlérical se révéla avec éclat, le 10 frimaire, dans l'église ci-devant Saint-Roch, le jour de la fête de la Raison, inaugurée à Notre-Dame et à la Convention le 20 brumaire précédent. Il monta en chaire et prononça un long discours, où il semble avoir pris à tâche de dépasser en impiété et en violence les élucubrations des énergumènes les plus frénétiques. On assure qu'il s'en repentit amèrement par la suite et qu'il en fit rechercher les exemplaires pour les

[1] *Moniteur* du 1er avril 1791.

[2] *Feuille du Salut public*, nos 108 et 109. — D'après le *Journal des spectacles*, le succès de l'ouvrage avait été contesté, surtout au deuxième acte, et Dalayrac y était resté au-dessous de lui-même, ce qui peut aider à comprendre comment les auteurs et les artistes se firent si peu prier pour le retirer de l'affiche.

détruire, mais il n'y a guère réussi, et la brochure est loin d'être introuvable.

« C'est de la chaire de mensonge que j'oserai vous faire entendre le langage de la vérité, de la philosophie et de la liberté... Toi, l'un des héros de ce mystère extravagant où, dans trois nombres bien distincts, l'Église chrétienne nous ordonne de ne voir qu'une simple unité, Esprit saint, ou plutôt esprit de mensonge et d'erreur, conception bizarre d'une imagination en délire, ce n'est pas toi que j'appellerai à mon aide... Raison, liberté, philosophie, c'est vous que j'invoque... Je les cherche en vain, ces vases prétendus sacrés où le prêtre imposteur renfermait chaque jour le Dieu ridicule que son audace avait créé. »

Il ne se borne pas à ces blasphèmes : la plus grande partie du discours est dirigée contre la royauté en général, plus particulièrement contre la royauté française. Louis XVI y est couvert de tous les outrages qu'a pu inventer le délire de la haine et de la calomnie, grossis encore par toutes les hyperboles de la phraséologie révolutionnaire, que Monvel manie en expert. Il accable de ses imprécations « cette famille odieuse et cette altière Autrichienne qui jura *dès le berceau* (!) une haine immortelle aux Français, qui ne monta sur leur trône que pour consommer leur ruine. Je lis encore, ajoute-t-il, dans son œil dédaigneux un sentiment horrible qu'elle contraignait alors et qu'elle énonça depuis avec tant d'audace : « Que ne puis-je me baigner dans le sang de tous les Français ! » L'échafaud était encore rouge du sang de Marie-Antoinette, quand ce comédien qu'elle avait applaudi, plus vil que le bourreau, souffleta sa tête coupée de ses lâches insultes. Il nous montre, en un lieu commun forcené, les tyrans et leurs esclaves buvant le sang du pauvre dans des coupes d'or aux tables splendides de Versailles, où « tous les crimes ont fixé leur asile ». Et je n'ose ramasser, dans la suite du discours, des ordures sans nom.

Monvel n'admet en faveur du parjure, du fourbe et traître Louis XVI aucune circonstance atténuante. Il n'est pas vrai qu'il ait été plus faible et plus égaré que coupable. Il n'avait pas besoin d'être séduit par des conseils perfides :

« Monstre, elle était dans ton cœur cette séduction volontaire qui te faisait distribuer les poignards aux assassins encouragés par tes promesses, et payés de cet or que nous te prodiguions ! Elle était innée en toi cette séduction atroce qui prononçait au 10 août le signal où notre sang allait couler, où tu devais en rassasier tes yeux, en étanchant ta soif, où ta criminelle épouse devait, selon son vœu, s'y baigner à loisir. Non, tu ne fus point égaré, mais tu courus toi-même au-devant des forfaits. Non, tu ne fus point

faible : tu calculais le crime en scélérat profond, tu le méditais en silence et ne connus jamais ni pitié ni remords. Tu joignis à la dissimulation basse de ton aïeul, les religieux et stupides préjugés de ton père, l'incapacité de Louis XIII, le despotisme de Louis XIV, la cruauté de Louis XI, et tous les vices enfin répartis, pour le malheur de la France, sur tes funestes ancêtres [1]. »

Naturellement Monvel célèbre la sainte Montagne, la Montagne « à jamais sacrée » ; en finissant, il invoque les saints du jour, sans en excepter Marat, côte à côte avec « cette suprême intelligence, âme de la nature, qui peut-être est la nature elle-même ». Et il n'oublie pas d'insulter non seulement le *monstre* Barnave et le *fourbe* Pétion, mais ce malheureux Bailly, pour qui « la Providence équitable a prolongé l'attente de la mort, afin que ses forfaits plus douloureusement expiés satisfissent avec mesure aux mânes de nos frères égorgés par ses mains ». Il eut soin de recueillir précieusement et de faire publier à trois mille exemplaires ce beau discours, qu'il répéta le décadi suivant dans la ci-devant église des Petits-Pères, devant ses frères de la section de Guillaume-Tell. On en fit également, pour cette dernière section, un tirage spécial, suivi, parmi les notes, d'un Précis de la cérémonie, où l'on apprend que l'église était décorée des bustes intéressants de Brutus, Rousseau, Voltaire, Marat et Lepelletier, que l'orgue du temple, les acteurs, les actrices et les musiciens de la rue Feydeau exécutèrent des hymnes au début, et que d'autres furent chantés à la fin par les citoyens Gaveaux, Martin, Charlet [2], etc.

Quelques semaines plus tard (1er décadi pluviôse), Monvel prononçait encore dans le temple de la Raison, section de Guillaume-Tell, un autre discours, *sur le caractère et les devoirs du républi-*

[1] Discours fait et prononcé par le citoyen Monvel, dans la section de la Montagne, le jour de la fête de la Raison, célébrée dans la ci-devant église de Saint-Roch, le 10 frimaire an II.

[2] Discours fait et prononcé par le citoyen Monvel, le jour de la fête de la Raison, dans la ci-devant église des Petits-Pères. Ni dans l'un ni dans l'autre de ces tirages, on ne trouve le défi qu'il aurait adressé à Dieu de le foudroyer, tel qu'il a été rapporté si souvent, d'après les *Souvenirs de la Terreur*, de Georges Duval. S'il l'a réellement prononcé, ce fut une *inspiration* du moment, une improvisation, un incident, qu'il n'a pas jugé à propos de recueillir. On ne voit pas, d'ailleurs, où ce défi eût pu se placer dans le tissu du discours, et il serait même en contradiction avec plusieurs passages où il parle de la Providence et reconnaît plus ou moins explicitement l'existence de Dieu, fût-ce en le confondant avec la nature : « S'il existe, ce créateur de tout, dit-il quelque part — et l'opinion contraire serait trop désolante. » Suivant G. Duval (IV, 150), ce serait à la fin de son discours, et il prétend l'avoir entendu ; mais, à l'en croire, il aurait tout vu et tout entendu.

cain, qui, plus modéré d'abord que le précédent, tournait bientôt à une violente diatribe contre les deux espèces de brigands associés pour se partager l'empire du monde : les rois et les prêtres.

Pendant ce temps, le Théâtre de la république préparait une nouvelle pièce de lui : *l'Homme à la main de fer ou Evrard Rixleben*, drame héroïque en cinq actes, en prose, qui fut annoncée sur la scène dès le 15 ventôse. Le 10 et le 11 germinal, les journaux en indiquaient la première représentation pour le 12, mais, au dernier moment, le théâtre reçut un ordre d'interdiction [1]. Nous avons vainement recherché le manuscrit de cet ouvrage. Etait-ce une imitation de *Gœtz de Berlichingen*, ou une nouvelle mise en scène du héros choisi par Gœthe dans le premier et le plus fameux de ses drames? Mais qu'était-ce que Rixleben? un personnage historique ou de pure fantaisie? Comment s'explique cet acte de rigueur envers l'œuvre d'un aussi bon républicain? Sur tous ces points, nous en sommes réduits à des conjectures tellement vagues qu'il est inutile de nous y arrêter. Il n'y a pas trace, d'ailleurs, de la moindre réclamation de Monvel, ni du théâtre, et jamais interdiction ne fit moins de bruit.

Je ne sache pas que Monvel ait rempli d'autre emploi public sous la Révolution que celui de secrétaire du directoire du département en 1792. Nommé en brumaire an II, comme Talma, membre du jury des arts, il se présenta à la barre de la Convention, dans la séance du 20 pluviôse, à la tête d'une députation du jury, accompagnée de jeunes artistes couronnés et, en les présentant à l'Assemblée, prononça un discours patriotique où il unissait le génie de la liberté au génie des arts [2]. On dit que l'un de ses passe-temps favoris était d'aller voir tomber les têtes sur l'échafaud, sous prétexte de s'aguerrir contre la mort, et sans doute aussi d'étudier sur les victimes des effets qu'il pouvait avoir à rendre dans la tragédie [3].

Après thermidor, il fut désarmé comme anarchiste par délibération de sa section, qui était celle du Mail. On ne voit pas pourtant qu'il ait eu à subir sur la scène, pendant la réaction thermidorienne, une de ces avanies qu'on n'épargna pas même à Talma. A la fin de l'année 1795, Monvel, déjà professeur au Conservatoire, fut nommé membre de l'Institut, section de musique et de déclamation. Cependant il continuait à paraître sur la scène avec succès, mais à des intervalles plus rares. L'affaiblissement progressif de ses organes, des infirmités précoces, la perte de la mémoire, le forcè-

[1] *Journal des théâtres et des fêtes nationales* du 1er fructidor an II.
[2] Réimpression du *Moniteur*, t. XIX, 424.
[3] Lombard (de Langres), *Mémoires*, I, 143.

rent à prendre définitivement sa retraite en 1806, âgé à peine de soixante et un ans. Il mourut le 13 février 1812, et dans les discours prononcés sur sa tombe, au nom du Théâtre-Français et de l'Institut, aucune allusion à ses erreurs révolutionnaires ne vint troubler l'éloge d'un talent d'autant plus admirable qu'il était desservi par une organisation ingrate et qu'il représentait une victoire perpétuelle de la volonté et de l'intelligence sur la nature.

III. — MOLÉ

Nous nous contenterons de résumer sommairement l'histoire de Molé (François-René) avant la Révolution. Né à Paris le 24 novembre 1734, il avait débuté à la Comédie-Française à vingt ans, mais sans parvenir à se faire admettre, et ce ne fut qu'en 1761, après un noviciat assez prolongé en province et une nouvelle épreuve plus heureuse, qu'il fut reçu pour les troisièmes rôles tragiques et comiques. Suivant l'usage du temps, il jouait dans les deux genres, et il ne renonça à la tragédie qu'en 1781, après des demi-échecs qui lui furent d'autant plus sensibles qu'ils contrastaient avec les succès les plus éclatants dans la comédie et le drame. Quelques années après sa réception et longtemps avant que la mort de Bellecourt l'eût promu chef d'emploi, il était déjà devenu l'idole du parterre. L'expression n'a rien ici de métaphorique. Jamais peut-être nul autre comédien ne recueillit de pareilles marques de la faveur publique. Son nom revient à chaque instant dans les chroniques contemporaines. La maladie dont il fut frappé en 1766 produisit sur *tout Paris* l'effet d'une calamité nationale. On demandait chaque jour au théâtre le bulletin de sa santé. Grands seigneurs et grandes dames envoyaient prendre régulièrement de ses nouvelles chez lui, ou venaient les chercher eux-mêmes. De longues files d'équipages faisaient queue devant sa porte. En apprenant que son médecin lui avait ordonné des vins généreux pour rétablir sa santé délabrée, cent personnes de qualité se disputèrent l'honneur de garnir sa cave, et il reçut, dit-on, plus de deux mille bouteilles des plus grands crus. Pour réparer la brèche faite à sa fortune par les frais de sa maladie et l'interruption de sa carrière, on organisa à son bénéfice une représentation dont les billets, du prix d'un louis, furent aussitôt enlevés. Il faut lire dans

les *Mémoires* de Bachaumont les détails inouïs, invraisemblables, de cet épisode si profondément caractéristique des mœurs du temps.

Sans doute, quelques esprits rebelles aux engouements s'efforcèrent de lui faire expier une telle gloire par des épigrammes et des chansons; mais ces railleries impuissantes étaient étouffées par les acclamations, et Molé ne les entendait même pas. Comment de semblables triomphes n'auraient-ils pas gonflé son cœur d'un orgueil sans bornes? Même au milieu de l'infatuation pour ainsi dire professionnelle des comédiens, la fatuité de Molé était devenue proverbiale. On l'accusait particulièrement de traiter les auteurs de haut, en subordonnés trop heureux d'être admis à faire antichambre chez lui et à assister de loin en loin à son petit lever. Il les recevait comme des fournisseurs, gardait leurs pièces indéfiniment et ne les lisait jamais[1]. Il avait l'impertinence d'un Moncade (ce qui ne l'empêchait pas d'être bienfaisant), et il en avait aussi les bonnes fortunes. Les succès de cet homme irrésistible ne se bornaient pas à la scène. Non qu'il fût d'une beauté correcte : Alexandre Duval, — qui ne le vit point dans sa jeunesse, il est vrai, — dit qu'il avait le buste long, les membres courts et du ventre, mais il ajoute que, même après avoir perdu la plupart de ses avantages physiques, il plaisait encore par sa démarche, son attitude, son action, qu'il portait admirablement l'habit de cour, le chapeau et l'épée, que sa grâce et son aisance restaient inimitables. Le duc de Richelieu lui-même ne dépassait pas l'élégante distinction de ses manières, la souplesse et la vivacité de ses mouvements. Déjà plus que sexagénaire, il jouait encore, dans l'*Inconstant* de Collin d'Harleville, le rôle d'un jeune homme de vingt ans, avec tant de légèreté et même de pétulance; il en rendait les caprices et les impatiences d'une manière si brillante et si vraie à la fois, qu'il excita l'étonnement de ceux qui l'admiraient le plus : « Il a soixante-cinq ans, disait Mlle Contat, et il n'y a encore que lui pour savoir se jeter si bien aux genoux d'une femme. » La salle entière lui fit l'application flatteuse d'un vers de son rôle, qui semblait, d'ailleurs, venir tout exprès pour lui ménager une ovation, dans la dernière pièce qu'il joua, — *le Confident par hasard*, de Faure :

Mon acte de naissance est vieux — et non pas moi...

Aussi tint-il si longtemps à l'écart Fleury, dont il était le chef d'emploi, que l'âge des jeunes premiers était passé pour celui-ci

[1] Une mystification dont il fut dupe à ce propos, et dont Paris s'amusa, fournit le sujet d'un assez piquant petit proverbe anonyme joué chez Audinot : *la Matinée du comédien de Persépolis*.

lorsqu'il put enfin s'établir sans entraves dans le domaine où il devait aussi marquer si bien sa trace [1].

Ce serait faire tort à Molé, toutefois, que de restreindre aux amoureux, aux petits maîtres et autres personnages analogues un talent plein de ressources qui, avec l'âge et l'étude, mûrit, gagna en autorité, en puissance et en profondeur. Il ne brillait guère moins dans les rôles de caractère et de composition que dans ceux où il fallait seulement de la tenue, de l'éclat, de la verve : dans le Dubriage du *Vieux célibataire* et le Vanderk du *Philosophe sans le savoir*, que dans le marquis du *Cercle* et celui du *Séducteur*. Il se trouvait aussi à l'aise chez Molière que chez Collin d'Harleville, dans Marivaux que dans Fabre d'Eglantine. Personne, dit-on, pas même Fleury, n'a joué Alceste comme lui, — l'Alceste du *Misanthrope* et l'Alceste du *Philinte de Molière*. Même en renonçant à la tragédie, il n'abandonna pas entièrement le drame; les vieux amateurs gardèrent longtemps le souvenir de l'effet terrible qu'il produisait dans le *Béverley* de Saurin, et de son pathétique dans le Saint-Albin du *Père de famille*. Après une représentation de la pièce de Diderot à Versailles, Louis XVI, malgré son tempérament flegmatique, fut tellement ému qu'il ordonna au vieux maréchal de Richelieu, gentilhomme de la chambre, de lui envoyer le plus riche et le plus magnifique habit de théâtre qu'il lui serait possible de trouver [2].

Il semble, comme on voit, que tous les antécédents de Molé, ses relations et ses goûts aristocratiques, son genre de talent, son caractère et sa manière de vivre, tout enfin dût l'éloigner des idées

[1] Charles Maurice, *Histoire anecdotique du théâtre*, I, 77.

[2] Notice d'Etienne, en tête des *Mémoires* de Molé. Ces prétendus *Mémoires* ne comprennent guère que son *Eloge de Mlle Dangeville*, quelques discours de clôture et de réouverture, quelques lettres et vers de circonstance, enfin une notice sur Lekain. On a attribué aussi à Molé une petite comédie en un acte, en prose : *le Quiproquo*, joué le 26 septembre 1781, et qui n'eut que trois représentations, — marivaudage où se trouvent quelques scènes agréables, mais un peu long et vide. *Le Quiproquo* n'a jamais été imprimé; j'ai pu le lire, à la bibliothèque de la Comédie, dans la copie de Lemazurier provenant de la vente du baron Taylor, copie faite sur l'original, qui porte, dit Lemazurier, des corrections de la main de Molé. Mais les registres de la Comédie ont inscrit la pièce simplement comme *présentée* par Molé, et d'après ces divers indices, comme d'après Grimm (XIII, p. 33), Bachaumont (26 et 29 septembre 1781), l'*Almanach des spectacles*, etc., on peut croire que Molé y avait peut-être eu quelque part de collaboration, ne fût-ce que pour arranger à sa guise le rôle dont il s'y était chargé, et qu'il laissait courir volontiers ce bruit, ayant acquis sans doute du véritable auteur, qui pouvait avoir des raisons pour garder l'anonyme, le droit de se l'attribuer en cas d'un succès décisif.

révolutionnaires. Il se montra d'abord assez indécis : il ne savait trop, dit l'auteur des *Mémoires de Fleury*, s'il serait blanc ou noir, ou plutôt il était blanc et noir à la fois, et ses camarades lui avaient donné, en conséquence, le sobriquet d'*Aristopie* [1]. Mais cette indécision ne dura guère, et bientôt l'ancien favori des gentilshommes et des grandes dames, le comédien talon-rouge, céda sans résistance au courant. Peut-être son admiration pour Mirabeau, dont la voix, les gestes, l'attitude à la tribune, non moins que l'éloquence, lui arrachèrent un jour cette exclamation enthousiaste : « Ah! Monsieur le comte, vous avez manqué votre vocation! » ne fut-elle pas étrangère à une conversion si imprévue. Mais il est à croire que le calcul y eut une plus large part que l'entraînement. Ajoutons néanmoins que, même lorsqu'il eut pris son parti, il resta toujours comédien avant tout. Pendant les premières années de la Révolution, il continua d'aller jouer en province, car on faisait déjà des tournées dans ce temps-là, notamment à Bordeaux. Il avait même en 1789 la direction du théâtre de Rouen, et en 1790 celle du théâtre de Nantes, qui ne lui servirent qu'à accroître le chiffre de ses dettes [2]. Au milieu du mois d'août 1793, en pleine Terreur, il promenait son Eloge de Préville du Lycée des Arts, c'est-à-dire du Cirque national du palais Egalité, — où il ne jouait pas, — au théâtre de la Nation [3], où il ne jouait plus; et un peu plus tard (20 fructidor an II), il prononçait également au Lycée des Arts un Eloge de Mlle Dangeville, où il a trouvé moyen d'introduire quelques traits sur les vertus républicaines de Brutus, sur la mâle énergie du gouvernement libre qui a succédé aux lâches gouvernements d'autrefois, assez inattendus dans le panégyrique d'une soubrette, mais faits pour plaire à un auditoire patriote.

Dès le 13 juillet 1789, il était envoyé comme député à la ville par son district des Petits-Augustins, et, quelques jours après, le même district le nommait l'un des quatre juges de paix, dits tribuns, chargés de connaître de tous les objets de police, et de prononcer sur les personnes suspectes arrêtées par les patrouilles bourgeoises [4]. Mais, malgré ce début assez brillant, il ne figura jamais que parmi les comparses de la Révolution. Si, d'un côté, il était poussé par le désir de se mettre en avant, de se faire remarquer, de jouer un personnage comparable à celui des camarades

[1] T. II, ch. I.
[2] *Almanach des spectacles* de Froullé, pour 1791.
[3] *Journal des spectacles* des 21 et 27 août 1793.
[4] *Procès-verbaux des électeurs.*

dont il était le plus illustre et le doyen, de l'autre il était retenu par la crainte de se compromettre trop complètement, et peut-être aussi par un reste de ses vieilles habitudes aristocratiques. Il porta, d'ailleurs, dans ce nouveau rôle, ses façons avantageuses, pleines d'impertinence et de fatuité. Vaublanc raconte que, vers le milieu du mois de juin 1792, pendant qu'il parlait à la tribune contre le séquestre des biens des émigrés, Molé se présenta à la barre, en tête d'une députation des comédiens français, et y prononça un discours patriotique très applaudi; invité aux honneurs de la séance, il s'avança comme par mégarde du côté droit, et recula tout à coup, avec un geste de dédain, feignant d'être honteux de sa méprise. Vaublanc avait observé ce manège et brûlait de le punir. Interrompu par de violents murmures à la reprise de son discours : « Messieurs, s'écria-t-il, lorsque le département de Seine-et-Marne m'a fait l'honneur de m'élire député, il ne m'avait pas dit que je serais exposé à des huées et à des clameurs comme un vil histrion. » En même temps, son regard et sa main tendue désignaient Molé qui, debout à sa place, le lorgnait d'une façon insolente, et qui *plongea* rapidement, confus de cette apostrophe [1].

A en croire un correspondant officieux des *Révolutions de Paris*, si Laya ne confia aucun rôle à Molé dans l'*Ami des lois*, ce fut à cause de son patriotisme prononcé. Nul ne parle du peuple avec plus de respect, ajoute ce correspondant bénévole, en exhortant Prudhomme à l'excepter formellement de ses anathèmes contre les comédiens français, qui, dans leurs discussions amicales, finissent toujours, dit-il, par le traiter de sans-culotte. Et il nous apprend encore que, lorsque ceux-ci l'accusaient d'ingratitude envers la cour, Molé, en guise de réponse péremptoire, leur racontait comment un jour sa femme, appelée à jouer devant le roi et la reine à Fontainebleau, versa en route et ne put arriver qu'avec un quart d'heure de retard : malgré tous les efforts qu'elle avait faits et les certificats dont elle avait pris soin de se munir, elle n'en aurait pas moins reçu, de la part de la reine, l'ordre de se rendre en prison [2]. Et voilà pourquoi Molé était devenu républicain, mais non sans avoir attendu patiemment l'époque opportune. Mme Molé était morte en 1789 : le civisme tardif de son mari pouvait, avec

[1] Vaublanc, *Mémoires*, l. III, ch. III.

[2] *Révolutions de Paris*, XV, 308. — Etienne raconte cette histoire avec quelques variantes dans sa Notice sur Molé : il s'agit de Marly au lieu de Fontainebleau, et c'est le duc de Villequier qui punit le retard de Mme Molé en lui intimant de se rendre au For-l'Evêque. On dit que, n'ayant pu obtenir la grâce de sa femme, il voulut s'enfermer avec elle.

quelque bonne volonté, passer pour un hommage à ses mânes [1].

Sa réputation de patriote était si bien établie qu'elle lui valut l'injurieuse faveur d'être seul excepté de l'arrestation en masse des comédiens français, lui qui en était le doyen, après les représentations de *Paméla*. Pendant que la Comédie était expédiée aux Madelonnettes, Molé s'engageait gaillardement dans le Théâtre-National de la rue de la Loi, que la citoyenne Montansier venait d'ouvrir le 15 août précédent, en face de la Bibliothèque. Son début était annoncé dans *Alceste* pour le 19 brumaire (11 novembre), mais la pièce ne fut pas jouée à cette date, non plus que le *Philinte* de Molière, annoncé ensuite, et, le 14, le théâtre était fermé. Ce jour-là même, le *Journal de Paris national* publiait une lettre de Molé, priant les citoyens journalistes qui veulent bien annoncer son entrée au Théâtre de la rue de la Loi de supprimer, en parlant de lui, la qualification de « premier acteur de ce théâtre ».

Car on ne connaît pas chez nous de primauté,

comme il est dit dans la *Métromanie*, et cette maxime doit s'appliquer à tout le monde aujourd'hui, par la volonté du peuple français. Le 1er décembre suivant, il écrit à ses frères et camarades du même théâtre une lettre, qu'il eut soin de rendre publique, pour leur proposer un moyen de concilier leur délicatesse, qui ne lui permettait pas de se donner à eux pour rien, et la sienne, qui lui défendait de se faire payer : ce moyen était de partager fraternellement les 300 livres qu'il recevra par représentation; ils en remettront la moitié à la section du Théâtre-National et il en donnera l'autre moité à sa section de l'Unité [2].

C'est au théâtre de la rue de la Loi qu'il se ravala jusqu'à jouer, le 7 ventôse an II [3], le rôle de Marat dans une pièce de Féru fils : *les Catilinas modernes*, apologie, ou plutôt apothéose de l'*ami du peuple*. Tout en se montrant fier d'incarner un tel personnage, il éprouva pourtant un chagrin, un seul, et il est significatif : celui d'être obligé de s'enlaidir [4]. Il ne fallait rien moins que l'ardeur de

[1] Il avait épousé en 1769 Mlle Pinet, dite d'Epinay, et ne fut marié qu'une fois, ce qui ne l'empêchait pas en 1795, treize ans après la mort de son unique femme, de jouer avec une Mme Molé à Bruxelles. (Faber, *le Théâtre français en Belgique*, II, 174.)

[2] Porel et Monval, *l'Odéon*, I, 119-21.

[3] Et non en août, ni en novembre 93; ceux qui ont adopté la première date ont fait confusion avec la *Mort de Marat*, de Gassier-Saint-Amand (Variétés amusantes), et ceux qui donnent la seconde, avec *Marat dans le souterrain* (Opéra-Comique national).

[4] *Mémoires d'un pair de France*, II, 59.

son patriotisme pour décider cette vieille coquette à un pareil sacrifice. Ce qui n'est pas moins significatif à un autre point de vue, c'est l'inscription, en gros caractères, qu'il avait fait placer sur la porte de son logement, rue du Sépulcre (actuellement rue du Dragon), sans doute à la suite de l'arrêté exigeant que les noms de tous les locataires d'une maison fussent affichés au dehors. ICI DEMEURE LE RÉPUBLICAIN MOLÉ [1]. Les habitudes d'ostentation du comédien, l'amour de l'affiche et de l'étalage percent dans la puérilité de cette démonstration.

Molé paraît avoir été, avec Dorat-Cubières, l'un des reviseurs en titre du répertoire classique au point de vue des idées nouvelles. Dans le *Bourru bienfaisant*, ce fut lui qui s'avisa de dire pour la première fois : *Echec au tyran!* au lieu de *Echec au roi!* Il corrigea dans le même goût plusieurs pièces de Corneille, de Racine, de Molière; et après s'être signalé par son zèle à purger de toutes les expressions aristocratiques les chefs-d'œuvre de la scène, il était naturellement désigné pour dresser le répertoire civique. Le 23 messidor an II, il signa avec Saint-Prix, Saint-Fal, Desroziers, etc., le programme que le théâtre de l'Égalité, — l'ancien théâtre de la Nation régénéré et purifié, — soumettait à l'approbation supérieure. « Les sujets proposés pour le 14 juillet ne sont point puisés dans les annales de la république française, conclut ce programme. Mais les prêtres y sont démasqués et punis; les tyrans massacrés; leurs couronnes et sceptres brisés et foulés aux pieds des hommes libres, et l'amour de la liberté s'y manifeste d'une manière vigoureuse et propre à propager les idées révolutionnaires [2].

Molé avait consenti son engagement au théâtre de l'Égalité à 6000 livres par an : c'était peu pour lui, mais c'était tout ce que les circonstances permettaient de lui offrir dans un théâtre ruiné, et que les spectateurs auxquels il s'adressait désormais exclusivement ne pouvaient guère enrichir. La Révolution avait appauvri Molé sans refroidir son patriotisme, mais il voulait espérer qu'on lui tiendrait compte de ses sacrifices. Nous avons trouvé aux Archives une pétition adressée par lui, vers cette époque, au Comité de salut public. Il y expose ses dettes et ses charges. Il a soixante ans; il a servi le public français pendant quarante années, il a perdu ses places de professeur et ses pensions, c'est-à-dire un revenu de 11 400 livres. Il vient de signer pour le théâtre du faubourg Germain un traité à 6000 livres, et il aurait même

[1] Lombard (de Langres), *Mémoires*, I, 145.
[2] Archives Nationales, $F^{1}c$, 84^{2}.

accepté moins, tant il a confiance dans la justice du Comité, qui ne voudra ni qu'il se déshonore ni qu'il trahisse le devoir et la probité [1].

Lors de l'organisation de l'Institut, le 6 décembre 1795, Molé fut nommé membre de la troisième classe, avec Monvel et Grandménil. Il ne se crut pas obligé de quitter pour cela le théâtre, où il jouait encore activement l'année même de sa mort, en 1802.

Ce triomphant comédien avait deux frères et une sœur qui lui survécurent, et qui, entrés tous trois comme lui dans la carrière dramatique, furent loin d'y conquérir la même réputation. La sœur, Julie Molé, qui devint plus tard comtesse Albitte de Vallivon, arrangea en l'an VII, pour l'Odéon, dont elle était l'une des actrices, *Misanthropie et repentir*, de Kotzebue, d'après une traduction qu'elle avait achetée, et elle y remplit le rôle d'Eulalie [2]. L'un de ses frères, Calixte-Augustin, joua en province dans sa jeunesse, puis quitta le théâtre, où il avait mal réussi. Au moment de la mort de Molé, il était employé aux Invalides, à Versailles. Il faut croire qu'il ne réussit guère mieux dans cette carrière nouvelle, car la misère le poussa à se jeter à l'eau en 1818. L'autre frère, qui avait pris au théâtre le nom de d'Alainville, parut par deux fois, grâce au crédit de Molé, sur la scène du Théâtre-Français, où son succès fut si médiocre qu'il dut se retirer définitivement en 1770. Il entreprit ensuite des directions théâtrales en province, notamment à Toulouse et à Rouen, et ne réussit qu'à s'y ruiner; c'est pour le sauver de la banqueroute que son grand frère avait repris, en 1789, le privilège du théâtre de Rouen. Il avait une fille, également comédienne, qui, victime de la faillite d'un entrepreneur dramatique dont elle était l'associée, vint à Paris, tomba au rang d'ouvreuse de loges au théâtre de la Porte-Saint-Antoine et, réduite au dénuement après la fermeture de cette salle infime, malgré une petite pension que lui faisaient les comédiens français, se jeta de son quatrième étage dans la rue en 1841 [3]. Ainsi finirent les deux frères et la nièce de l'illustre Molé.

Victor Fournel.

[1] Archives Nationales, F[17], 1294.
[2] *Kotzebue*, par Ch. Rabany, 1893, in-8°, p. 457.
[3] Jal, *Dictionnaire critique*, art. Molé.

REVUE DES SCIENCES

Physique du globe. — Les orages. — Au parc Saint-Maur. — L'influence de la lune. — La statistique. — Erreurs des observateurs. — Les phases lunaires et les registres d'observation. — Pourquoi on trouve que la lune n'exerce aucune influence. — Les déclinaisons de notre satellite et l'itinéraire des mauvais temps. — Action des déclinaisons sur les orages. — Tonne-t-il aujourd'hui plus qu'autrefois? — Sous l'Equateur et en Europe. — Le pays le plus orageux. — Une découverte : comme quoi il tonne tous les jours en France. — Economie rurale : fabrication de la viande. — Bœufs et pommes de terre. — Moyen d'augmenter le poids net des animaux de boucherie. — Alimentation des bœufs et des moutons avec les pommes de terre cuite. — Influence de l'alimentation sur la production du lait. — Causes diverses qui influent sur la rapidité de la coagulation du lait par la pressure. — Espèce, vieux lait, jeune lait, nourriture. — Impossibilité de fabriquer en Normandie les fromages de Brie. — Agronomie : procédé pour accroître les récoltes en terre pauvre. — Expériences du parc des Princes. — Culture sans fumure. — Efficacité des labourages profonds. — Défonçage du sol. — Variétés : La cuirasse Dowe. — Un plastron à l'épreuve des balles. — Expériences anglaises. — Vaines espérances. — La lutte entre la balle et la cuirasse.

L'erreur est d'or et la vérité d'argent. Quelle peine on a pour faire prévaloir la vérité. On lit de temps en temps dans les recueils scientifiques français ou étrangers : « M. le professeur X., ou M. le docteur Z., ont cherché encore une fois à voir si la lune exerçait une influence quelconque sur la pluie ou le beau temps; ils ont groupé vingt ans d'observations, phases par phases et sont arrivés à un résultat négatif. » Il y a plus de vingt-cinq ans que nous avons expliqué qu'en groupant les phases lunaires, on ne trouverait rien. Arago a réuni toutes les nouvelles lunes, toutes les pleines lunes, tous les quartiers, et la conclusion a été négative. Naturellement. Si la lune exerce une action quelconque, il va de soi, que vraisemblablement, elle doit agir en sens contraire, quand elle est dans chaque hémisphère opposé. Elle peut, par exemple, déplacer les circulations atmosphériques vers le Sud, quand elle se trouve dans l'hémisphère austral, ou au contraire vers le nord lorsqu'elle se trouve dans l'hémisphère boréal. Or Arago, et après lui tant d'autres, n'ont pas pris garde

qu'en réunissant les statistiques relatives à toutes les nouvelles lunes, toutes les pleines lunes, etc., ils s'arrangeaient inconsciemment de façon à masquer tout résultat. En effet, pendant six mois, les pleines lunes d'été sont dans l'hémisphère austral, pendant six mois les pleines lunes d'hiver sont dans l'hémisphère boréal. Et ainsi pour toutes les phases. Donc pendant six mois une action dans un sens, pendant six mois une action en sens opposé; bref autant de résultats positifs que de résultats négatifs : donc zéro. C'est précisément parce qu'on avait trouvé zéro que nous avons été portés à examiner les choses de plus près; tout change quand on groupe les phases d'été et les phases d'hiver séparément. Ainsi avons-nous été conduit à formuler le premier l'influence vraisemblable, non plus des phases, mais bien des déclinaisons de la lune. C'était en 1861. Nous sommes en 1894, et enfin l'on veut bien reprendre le problème par le bon bout, tout en semblant ignorer qu'il y a un nombre respectable d'années que nous avons substitué aux phases l'examen des déclinaisons. Heureusement, *scripta manent, verba volant.* On y vient lentement, mais on y vient, à cette notion des déclinaisons [1]. M. Renou, directeur de l'observatoire du parc Saint-Maur, le météorologiste le plus autorisé que nous possédions a enfin laissé de côté les phases et examiné les déclinaisons pour juger de leur influence sur les orages. On avait bien essayé déjà de rechercher si le nombre de jours d'orage était en relation avec les taches solaires. Les statistiques restaient muettes. On avait recherché de même s'il n'y avait pas certain accord avec les phases. Comme nous l'avons déjà dit, on ne pouvait rien trouver et l'on n'a rien trouvé. C'est alors que M. Renou finit par songer aux déclinaisons. Les déclinaisons font varier en latitude l'itinéraire des bourrasques et du mauvais temps par suite des orages. Telle est la loi posée dès 1861. Les déclinaisons boréales tendant à faire remonter l'itinéraire des orages vers le Nord, le nombre des orages doit donc être plus grand à ces époques. M. Renou, le savant le plus impartial et le plus sincère que l'on puisse rêver, a bien voulu dans une note à l'Académie rappeler nos travaux sur la déclinaison avant d'indiquer les résultats auxquels il avait été conduit. Sur les 574 orages notés à Saint-Maur, en 21 ans, M. Renou trouve une petite différence en faveur des déclinaisons boréales, 302 contre 272, ou bien, en ne comprenant que les orages survenus entre les déclinaisons 10 degrés et 28 degrés, 227 jours contre 198 : résultat plus accentué.

M. Renou a extrait des registres de M. Bouvet qui observe très régu-

[1] Nous rappelons que la déclinaison d'un astre est simplement sa hauteur au-dessus de l'équateur céleste comptée sur le grand cercle qui passe par l'axe polaire et par l'astre lui-même.

lièrement les orages à Saint-Servan dans une situation meilleure que n'est Paris pour ce genre de recherches, les dates d'orage depuis seize ans. Or, de 1878 à 1893, il y a eu 188 jours orageux avec la déclinaison boréale, et 100 avec la déclinaison australe. Aussi M. Renou conclut : « Les orages sont plus fréquents avec la déclinaison boréale qu'avec la déclinaison australe. »

Cela devait être. Mais, comme nous nous y prendrions autrement pour mettre en relief l'influence des déclinaisons sur l'arrivée des orages! Il y a des mauvais temps, et par suite des orages aussi bien aux déclinaisons australes qu'aux déclinaisons boréales. Ce n'est pas seulemeut par son signe positif ou négatif que la déclinaison joue son rôle, c'est aussi par sa valeur propre. Telle déclinaison, tel itinéraire. L'Europe est sans cesse enfermée entre deux grands courants dont l'un passe au sud, vers la Méditerranée, et l'autre au nord, vers l'Irlande, etc. Ces deux courants se rapprochent ou s'éloignent suivant les déclinaisons et nous sommes envahis tantôt par l'un, tantôt par l'autre. Il y a généralement invasion à des déclinaisons caractéristiques, par exemple, quand les déclinaisons lunaires sont de même valeur que les déclinaisons solaires, au lunistice, à l'équilune, etc. Il faudrait donc, en été, grouper les orages à ces dates et l'on verrait alors se dessiner avec netteté l'influence lunaire. C'est un travail considérable, que le défaut de temps nous a empêché de poursuivre, mais qu'il serait bien intéressant d'entreprendre.

A propos d'orages, est-il vrai, comme on l'a dit, que ces phénomènes deviennent de plus en plus fréquents depuis un quart de siècle? Nous pensons qu'on se paie d'illusions. Les orages apparaissent de plus en plus nombreux tout simplement parce qu'on les observe mieux de nos jours qu'autrefois. Et cette manière de voir est singulièrement confirmée par des recherches de M. Fron, du Bureau central météorologique. M. Fron a étendu et complété le service des orages établi par Le Verrier, et depuis 1876, à mesure que le nombre des observations augmente, on s'aperçoit que le nombre des jours où il tonne grandit lui-même. Le nombre des jours d'orage était en 1876 de deux cent vingt-cinq, en 1892, il a été trouvé de trois cent huit, et il augmentera encore avec des observations plus complètes. Les recherches de M. Fron conduisent à un résultat inattendu : contrairement à ce que nous croyions, on peut dire qu'*il tonne à peu près tous les jours en France*. Si l'on ne s'en doutait pas, c'est que le bruit du tonnerre se perd pour l'observateur dans un rayon de 20 à 25 kilomètres. Et naturellement on ne tient compte que des orages qu'on entend. A l'observatoire de Paris, on admettait une moyenne de 13 jours d'orage par an. Or, d'après M. Renou, il y en a le double, 26. Voici, du reste, pour

les cinq dernières années, 1887 à 1892, le nombre total mensuel des orages en France, avec la moyenne annuelle :

Décembre.	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.
59	81	86	139	146	155
12	16	17	28	29	31

Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.
149	155	155	148	138	104
30	31	31	30	26	24

Soit au total 1515 pour 5 ans et 303 par an. Pendant 8 mois, de mars à octobre, l'orage gronde à peu près tous les jours. Ce résultat est curieux en lui-même et conduit à cette conséquence : il y a plus d'orages en France que dans les pays tropicaux réputés jusqu'ici les plus orageux, à superficie égale. A Sumatra, pendant la mousson sud-ouest, il y a un orage par jour, soit 185 environ; il n'y en a jamais pendant la mousson nord-est. Cela fait moins qu'en France. Au Pérou, le tonnerre est inconnu; on l'a entendu le 31 décembre 1877 pour la première fois depuis 1803. Il est donc certain que nous habitons un pays extrêmement orageux. Et nous n'en savions rien.

Sous l'Equateur, les orages atteignent une intensité exceptionnelle; il faut être à la montagne dans nos régions pour s'en faire une idée approchée. Nous avons entendu souvent, au Nicaragua, le tonnerre gronder avec un bruit assourdissant pendant des demi-journées entières; le bruit était continu; quels grondements et quels fracas! Sous nos latitudes, l'orage passe assez vite, et les jours où il persiste des heures entières sont assez rares. Si, en France, nous relevons tant d'orages, cela doit tenir à ce qu'ils ne restent pas en place et parcourent le pays suivant des bandes orientées du sud-ouest au nord-est; ils circulent discrètement, ignorés de ceux qui sont loin de leur parcours. Mais ces zones à orages se multiplient et embrassent de grandes étendues. C'est pourquoi, au total, on relève au bout de l'année plus d'orages que dans les contrées équatoriales. Il en est ici comme pour les pluies. Les pluies sont diluviennes dans la zone équatoriale, mais seulement pendant 5 ou 6 mois, et les orages d'une extrême énergie. En Europe, les pluies sont moins intenses, mais se répartissent sur toute l'année. Et, au total, il y a chez nous plus de pluies et d'orages que dans la zone équatoriale. C'est ainsi qu'il nous semble qu'il faille interpréter les conclusions des recherches de M. Fron. Dans tous les cas, Humboldt avait bien raison quand il disait : « L'orage ne cesse certainement pas un instant de gronder à la surface de la terre. »

L'exploitation rationnelle du sol accroît la fortune publique. On ne

saurait trop se préoccuper des méthodes qui sont susceptibles d'augmenter le rendement des terres et par suite la production des animaux de boucherie et la meilleure alimentation de l'homme. M. A. Girard, de l'Académie des sciences, a montré depuis plusieurs années que l'on pouvait obtenir, en choisissant bien l'espèce et par des cultures convenables, des récoltes considérables en pommes de terre. A tel point qu'il y aurait lieu, en dehors des applications à la distillerie, de rechercher de nouveaux débouchés. Pendant l'hiver dernier, il a étudié méthodiquement l'influence exercée sur la production de la viande par l'emploi de la pomme de terre cuite à l'alimentation des bœufs et des moutons. Les résultats méritent d'être signalés succinctement.

Les expériences ont porté sur une bande de neuf grands bœufs de 700 à 800 kilog. et sur un troupeau de trente-trois moutons. Répartis en trois lots égaux, le premier lot a reçu une ration normale de betteraves (50 kilog. par tête et par jour) et du foin; le second lot, une ration représentant des pommes de terre (25 kilog.) et du foin; le troisième une ration plus riche en pommes de terre. Ces bœufs ont, en 61 jours, gagné en poids vif par tête et par jour : 1er lot, 1 kilog.; 2e lot, 1 ^kil.^ 308; 3e lot, 1 ^kil.^ 520. Mis ensuite à l'engrais, recevant une ration enrichie par une petite quantité de tourteaux, ces bœufs ont chaque jour augmenté de 2 kilog. en moyenne. Le rendement en viande nette s'est élevé à 60 pour 100 alors que, pour les bœufs d'étable ordinaire, il ne dépasse pas 53 à 56 pour 100. La viande s'est montrée d'une qualité supérieure.

Pour les moutons, les résultats ont été plus remarquables encore. La substitution dans leur ration de la pomme de terre à la betterave a doublé le chiffre de leur augmentation. M. Aimé Girard a pu voir, à la suite de l'emploi d'une grande ration, des moutons de 35 kilog. atteindre en 116 jours le poids de 50 et même 54 kilog. Leur poids a augmenté de moitié. Le rendement de ces moutons en viande a été de 51 pour 100, et la viande, comme celle des bœufs, a été trouvée d'une finesse et d'une succulence caractéristiques.

Quant aux résultats économiques, ils peuvent se résumer au moyen de deux chiffres significatifs. Alors que l'entretien et l'engraissement des bœufs nourris à la betterave aboutissent à un modeste bénéfice net de 45 francs par tête, ce bénéfice pour les bœufs nourris à la ration normale de pommes de terre s'élève à 105 francs. Le bénéfice diminue quand on donne une ration riche; il faut en rester à la ration moyenne. Des expériences de M. Girard, il faut donc bien conclure que la pomme de terre doit être dorénavant considérée comme un fourrage normal et particulièrement rémunérateur au point de vue de la production de la viande.

Sur la demande de M. A. Girard, M. Cornevin, de Lyon, a bien voulu étudier de son côté l'influence de l'alimentation avec des pommes de terre sur les vaches laitières. M. Cornevin, entre autres faits intéressants, a constaté que l'emploi des tubercules crus augmente la quantité et la richesse du lait et détermine en même temps une diminution du poids vif de l'animal, l'emploi de la pomme de terre cuite amène, au contraire, une diminution de la production du lait, mais une augmentation du poids vif.

On avait récemment indiqué une méthode d'essai du lait, fondée sur les variations du temps nécessaire à la coagulation. Il ne faudrait pas trop se fier à ce signe un peu élastique et dépendant de causes complexes. M. Pagès vient de montrer, — et il nous paraît utile de rapporter ses conclusions, — que le temps qui s'écoule depuis la mise en présure jusqu'à la prise en masse du liquide est très variable et se rattache à des causes multiples, en dehors de toute falsification. Ainsi le lait d'une jeune femelle coagule plus vite que celui d'une femelle adulte; le jeune lait coagule plus vite que le vieux lait. Ces différences s'accentuent quand le lait a été bouilli. Les temps de coagulation peuvent varier de 1 à 6 ou même de 1 à 10. Les aliments exercent une action prépondérante. Les fourrages artificiels, la luzerne surtout, les betteraves, le son, produisent un lait très sensible à la présure; les fourrages frutescents ou arborescents, l'herbe, le foin, possèdent une action opposée. Entre les laits de deux vaches normandes de même âge, ayant vêlé à la même époque, dont l'une est nourrie, dans la Brie, de luzerne verte et de son, et dont l'autre, en Normandie, paît l'herbe fine des prairies naturelles, il existe une différence considérable dans les temps de coagulation. D'habiles fermiers normands, désireux de fabriquer dans leur pays le fromage dit *de Brie*, y ont transporté rapidement des présures de Brie qui avaient fait leurs preuves et les ont fait agir dans des conditions aussi favorables que possible, sans parvenir à cailler le lait assez vite, à la température relativement basse, qui est une des conditions essentielles de cette fabrication. Telle présure, qui, à Sucy, coagule facilement dans la soirée le lait de la deuxième traite, demande toute une nuit pour cailler, à Trouternemont (Manche), le lait de la même traite, si bien que ce liquide subit plus ou moins l'acidification spontanée avant la prise du fromage en une masse compacte. Cette longue durée de la période de coagulation est la cause principale de l'impossibilité de transporter en Normandie l'industrie si lucrative de Brie.

Le lait chaud sortant du pis de la vache coagule presque instantanément; il faut quelquefois plus de cinq minutes pour coaguler le lait rassis. L'addition d'eau retarde et empêche même la coagulation.

Cependant le colostrum qui, suivant le jour, est peu ou pas sensible à la présure, caille, au contraire, après dilution. Si l'on s'en rapportait à ce signe, on en concluerait que la dilution bonifie le lait de la période colostrale. On voit donc qu'on ne saurait se renseigner sur la valeur d'un lait par le temps qu'il met à se coaguler. Il était bon d'en prévenir les intéressés.

Revenons à l'exploitation du sol. Nous avonc encore beaucoup à apprendre, malgré un nombre si grand d'années de pratique. Peut-être, par exemple, ne s'est-on pas fait une idée suffisamment juste de l'influence des labours profonds. En général, on laboure superficiellement la terre avant de semer. On aurait grand avantage souvent à défoncer le sol sur une profondeur de plus de 50 centimètres. M. Grandeau vient de mettre le fait en relief au Parc des Princes à la station agronomique. Théoriquement, l'opération est logique. On permet ainsi aux racines de s'étendre, ce qui équivaut à une fumure, l'aération du sol, surtout d'un sol siliceux, accélère la nutrification; enfin le défonçage maintient l'humidité dans les couches profondes, ce qui est important dans les années de sécheresse. L'expérience confirme ces vues. M. Marey ayant mis à la disposition de M. Grandeau, à la station physiologique du Parc des Princes, un vaste terrain planté de genêts et autres plantes, on défricha et l'on fit un défonçage à la bêche sur 60 à 75 centimètres de profondeur. Le résultat fut d'ameubler la terre, de l'aérer et de maintenir l'humidité. Il n'y a pas de doute sur le dernier point qui, de prime abord, pourrait sembler contestable, car, après la grande pénurie d'eau du 11 avril au 14 juin 1893, M. Grandeau préleva des échantillons de terre à diverses profondeurs. A 15 centimètres, on dosa encore 5 pour 100 d'eau, à 35 centimètres, 9 pour 100. Dans une partie voisine non ameublie, la terre prise à 20 centimètres de profondeur ne contenait plus que 2 1/2 pour 100, et à 30 centimètres 4 pour 100. La différence est notable. Or, à 4 ou 5 pour 100 d'eau dans le sol, la plupart des végétaux meurent, surtout ceux qui sont pourvus d'un feuillage abondant. Le labourage profond assure généralement plus d'humidité au sol. Mais comment? La règle ne doit pas être générale. On peut penser que l'eau qui imbibe la terre provient de la nappe d'eau souterraine. Quand elle n'est pas trop éloignée — au Parc des Princes, elle est à 5 ou 6 mètres de la surface — la terre ameublie se comporte comme une mèche et amène l'eau du fond jusqu'aux régions superficielles.

Quant à l'action du défonçage sur la nitrification, elle est certaine. Les plantes autres que les légumineuses ne peuvent prospérer que si elles rencontrent, avec les éléments minéraux : potasse, acide phosphorique, etc., des nitrates en quantité suffisante. Or les nitrates se

forment exclusivement dans la terre par la transformation des matières organiques azotées sous l'influence d'un microbe spécial, le microbe nitrifiant découvert par MM. Schlœsing et Müntz. Or, pour que le microbe travaille bien, il faut de l'humidité et de l'air et aussi la présence de la chaux ou de la magnésie.

L'expérience entreprise au Parc a confirmé de tous points ces prévisions. M. Grandeau avait planté des pommes de terre sur le terrain profondément labouré, terrain sableux et très pauvre. Les rendements ont été, à l'hectare et sans aucune fumure :

1892 : Richter's Reney	10 740	kilogrammes.
1893 : Jannes de Hollande	9 044	—
1893 : Marjolin têtard	12 754	—

Or le rendement considérable, plus de 10 000 kilogrammes en deux récoltes successives, n'aurait jamais été obtenu sans le labourage profond. Il n'y avait pas de nitrate dans le sol; il a dû s'en former à mesure des besoins par une dose d'au moins 372 kilogrammes d'azote nitrique. La récolte au Parc des Princes surpasse la production moyenne annuelle du sol français du quart au moins. Donc, il n'y a pas de petits détails pour les opérations de la terre. Songeons aux labourages profonds.

Tous les journaux ont parlé des essais de la cuirasse Dowe à Berlin et à Londres. Nous croyons bon pour l'histoire des sciences de consigner ici les résultats obtenus, bien qu'ils soient sans importance pour l'histoire des sciences. Nous avions déjà eu une cuirasse protectrice en France, il y a plus de quarante ans; elle fut délaissée. Celle du tailleur allemand est évidemment très perfectionnée, mais on verra qu'elle ne remplirait pas le but cherché. En tout cas, elle est intéressante. Nous passons sur les premières expériences pour parler plus vite de celles qui eurent lieu à Londres et qui sont les plus décisives. A l'Alhambra, Dowe opéra devant des hommes très compétents, le duc de Cambridge, accompagné des principaux officiers de son état-major, lord Roberts, ancien commandant de l'armée des Indes, l'amiral sir E.-A. Inglefield, les généraux major lord Methuen, sir Baker Russel, sir H. Haveloch Allan, etc. On se servit alternativement pour le tir du fusil réglementaire allemand et d'un fusil d'ordonnance anglais. Quelques coups préliminaires furent tirés sur un bloc de bois d'orme et firent voir que les munitions étaient excellentes. Placée contre un autre bloc, la cuirasse résista à des balles tirées successivement à des distances de 10 et 28 mètres. Les balles se brisaient. Dowe attacha la cuirasse à un cheval et l'on tira. L'animal ne parut nullement impressionné par le choc. Enfin l'inventeur fut autorisé à se vêtir aussi de la fameuse cuirasse. Un léger mouvement

du corps en arrière fut le seul effet produit sur Dowe par deux balles tirées à 12 mètres de distance.

Quel est le secret de Dowe? Il va sans dire qu'il le conserve pour lui, puisqu'il demande pour le livrer 5 millions de francs. En apparence, il s'agit d'un rembourrage : étoupe interposée entre deux cuirs feutres et draps doublés de grosse toile. Le rembourrage est d'environ 4 centimètres. Les gens du métier pensent que cette garniture n'est là que pour mieux cacher une plaque protectrice dont on sent comme la trace du côté intérieur. L'inventeur ne prétend garantir qu'un rectangle de 25 centimètres de large sur 30 centimètres de haut, et, au toucher, on trouve une résistance particulière précisément correspondante à ces dimensions. Les balles s'aplatissent sur la cuirasse; il y a donc un corps dur. On a été jusqu'à avancer que le rectangle cible était constitué par un dispositif à lames qui découpait le plomb de la balle. Il faut bien dire cependant que la balle ne présente après le choc aucune découpure; le plomb est déchiqueté et plutôt fendu par le choc. Quand l'ingénieur Maxim se déclara fort de réaliser pour 12 fr. une cuirasse identique, Dowe affirma très haut qu'aucun métal n'entrait dans la confection de son plastron protecteur. C'est bien possible.

Il peut se faire que le plastron soit simplement constitué par des corps élastiques qui, faisant frein, amortissent rapidement la vitesse de la balle et l'empêchent d'agir comme un emporte-pièce; il est encore possible qu'au centre on ait ménagé un rectangle de sable ou de poudre comprimées qui augmentent encore l'action protectrice. Quoi qu'il en soit, le seul fait d'être parvenu à épuiser la force vive d'une balle lancée à 450 mètres de vitesse au moins, est très remarquable. Et en définitive, l'invention de Dowe est assurément fort ingénieuse.

Quant aux résultats pratiques, il n'y a pas lieu de s'y arrêter. La cuirasse est d'abord lourde; c'est un plastron qui ne pourrait convenir que dans des circonstances spéciales. Puis la cuirasse arrête les balles en plomb actuelles, celles du moins qui arriveraient en pleine poitrine. Mais on va partout substituer au plomb l'acier et la balle d'acier perce la cuirasse de fond en comble. Par conséquent, la cuirasse Dowe est morte en naissant; elle est sans avenir.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 juillet 1894.

Quels événements viennent de s'accomplir durant cette quinzaine, et quelles réflexions pourrions-nous formuler ici, quelles impressions traduire que n'aient déjà faites ou ressenties nos lecteurs !

L'attentat de Lyon a retenti dans tous les cœurs. Partout se sont produits les mêmes témoignages d'horreur pour le meurtrier, de regrets pour la victime, de sympathie pour une famille désolée, pour une veuve digne de tous les respects, qu'un crime abominable a plongée dans le deuil. Le sentiment de cette grande douleur et l'explosion de l'indignation publique ont refoulé bien loin toute appréciation de la politique suivie par M. Carnot. L'esprit ne se serait pas trouvé libre devant un tel forfait pour exprimer un jugement, et quand l'affliction était universelle, l'heure eût été mal choisie pour toucher un sujet sur lequel les opinions auraient pu se séparer. Mais des rangs les plus divers, sans distinction de partis, un commun hommage a été rendu à la dignité avec laquelle le dernier Président de la République avait rempli ses hautes fonctions, à son intégrité, à son désintéressement, à ses vertus domestiques, mérite louable en tout temps et dont les chefs d'État, de quelque nom qu'on les décore, doivent, aujourd'hui plus que jamais, donner l'exemple aux peuples.

La religion a béni et consolé les derniers moments de M. Carnot. Des circonstances récentes, que nul n'a oubliées, n'ont fait, nous en sommes convaincu, que rendre, au vénérable archevêque de Lyon plus doux et plus sacré le devoir de faire entendre au mourant les paroles de la réconciliation et de la paix. C'est la religion encore qui a présidé aux obsèques, ou du moins à leur première partie; elle a fait la vraie grandeur de ces funérailles. Le reste, nous voulons dire la cérémonie laïque du Panthéon, n'a pu, de l'aveu des témoins les moins suspects, que montrer, dans un saisissant contraste, le vide d'une solennité mortuaire, d'où est absente la pensée de Dieu. Quelque pompeux que fussent les dis-

cours prononcés dans le temple désaffecté, l'allocution élevée et simple qu'a fait entendre Mgr Richard sous les voûtes de Notre-Dame, avait sur eux la supériorité de la foi sur le doute et de l'immortalité sur le néant.

L'assassinat de M. Carnot n'a pas causé à l'étranger moins de stupeur qu'en France. Les souverains, les ministres, les parlements, les populations, ont adressé à notre pays et à la famille du Président de la République des témoignages qui montrent la place que la France tient dans les préoccupations du monde en même temps que l'estime que son premier magistrat avait su mériter. De ces manifestations si spontanées et si unanimes, aucune n'a emprunté une forme plus touchante que celle de l'empereur d'Allemagne, choisissant le jour de l'enterrement de M. Carnot pour faire grâce aux officiers français, prisonniers à Glatz, à la suite de la condamnation prononcée contre eux par le tribunal de Leipzig. Si ombrageux que puisse être le patriotisme, il n'est pas un cœur français que n'ait ému cette généreuse inspiration. Puissent ces démonstrations laisser leurs traces dans les rapports des puissances entre elles, et présager la fin de ces armements démesurés dont le poids les écrase! Le crime de Lyon, confirmé et continué par le crime de Livourne, leur met devant les yeux le danger qui menace tous les États, la trame infernale qui, dans tous les coins du monde, s'ourdit contre la société. C'est à déjouer ce complot permanent qu'elles devraient s'attacher. Tandis qu'elles se cantonnent dans leurs défiances mutuelles, préparant les unes contre les autres la guerre et la conquête, les sans-patrie cheminent, associés dans une haine commune contre les gouvernements divisés qui ne songent qu'à se combattre.

Ce qui est vrai des puissances l'est encore plus, dans chaque pays, des citoyens entre eux. Pour ne parler que de la France, il ne peut y avoir à cette heure qu'une pensée, la résistance contre l'anarchie. Malheur à l'opinion, quelle qu'elle soit, qui ne se pénétrerait pas de ce devoir et qui, dans cette crise sociale, songerait à faire prévaloir des intérêts ou des vues de parti! Le meilleur moyen, pour ceux qu'animent des convictions sincères, de les honorer et de les répandre, c'est de se placer eux-mêmes à la tête de la résistance commune, et, comme l'ont fait pendant la guerre tant de braves Français, de montrer que, sous quelque régime que ce soit, leur premier souci est la défense et le salut de la patrie.

L'élection du nouveau Président de la République est née de ce sentiment. On se préoccupait à l'avance des surprises du scrutin; on se demandait si, plusieurs tours devenant nécessaires, quelque nom ne surgirait pas tout à coup, sur lequel en raison de son insi-

gnifiance, se formerait une majorité. L'événement a dissipé ces craintes. Un seul vote a tout décidé. M. Casimir-Périer a été élu, dès le premier tour, président de la République.

Lorsque, à la suite d'un ordre du jour imprévu, M. Casimir-Périer se retira du ministère, ce fut sur les bancs de l'extrême gauche des hurlements de joie; les cris de *Vive la Commune* saluèrent sa chute. Lorsque son nom a été proclamé, l'autre jour, à Versailles, les hurlements ont recommencé, mais, cette fois, de colère. On n'a pas idée de ces convulsions de rage, dont le spectacle faisait penser à ce titre d'un des romans de M. Zola : *la Bête humaine*. Cette rage, d'ailleurs, ne s'est pas seulement traduite en cris et en gestes; elle s'épanche chaque matin dans les journaux de la faction; elle éclate journellement au Palais-Bourbon, lorsqu'a été lu le message du Président de la République aussi bien que dans les discussions sur l'amnistie ou sur la grève de Graissessac.

Avant le scrutin, ce n'étaient que menaces de la part des démagogues. « Ni Dupuy, ni Périer », disaient leurs organes; sinon, à les entendre, la guerre civile était à nos portes. La tactique leur avait réussi, il y a sept ans; les membres du congrès avaient tremblé devant l'émeute qu'on leur montrait toute prête. Mais les derniers incidents du Père-Lachaise ont fait voir que, lorsqu'on est décidé à leur tenir tête, les énergumènes savent se contenir; ils sont d'autant plus audacieux qu'on semble les craindre. L'assassinat de M. Carnot a donné aux votants la conscience du danger et par là même du devoir. M. Casimir-Périer a été nommé, et les émeutiers n'ont pas bougé. Ils se sont livrés seulement à des orgies d'articles et de manifestes, confirmant les mauvaises intentions de ceux qui les signaient en même temps que leur prudence.

Députés et journalistes ont tenu le même langage, et sous des formes peu variées, répété, dans vingt articles, la même idée. M. Casimir-Périer est un « Président de combat »; son élection est « un nouveau Seize-Mai ». Il est l'élu « des cléricaux, des ralliés et des capitalistes coalisés »; il représente « l'aristocratie cléricale et la ploutocratie financière »; avec lui, « la République reste sans président. Il est le roi de la monarchie ralliée. »

Ainsi parlent à l'envi les députés et les feuilles socialistes, la *Lanterne*, le *Radical*, la *Petite République française*, le *XIX*e *Siècle*, etc. Dans la *Justice*, M. Clémenceau, plus calme, mais avec une gravité qui ne fait que donner plus de poids à son appréciation, écrit à son tour : « C'est une belle victoire pour le parti conservateur, une défaite éclatante pour le parti républicain... Il serait vain de récriminer. Une coalition de monarchistes et de républicains a mis légalement la main sur la République. »

Telle est donc la signification que les radicaux attachent au vote du 27 juin. Ils tiennent tellement à la lui imprimer qu'ils la déclarent indélébile. C'est en vain, disent-ils, que M. Casimir-Périer essayera de réagir contre elle. « Tout ce qu'il dira, même tout ce qu'il fera, affirme le *XIXe Siècle*, n'empêchera pas qu'il n'ait été élu que grâce à l'appoint des voix de la droite. » — « Le nouveau Président, écrit M. Jaurès dans la *Petite République*, essayera, pendant quelque temps, j'en suis convaincu, de donner au pays l'illusion d'un certain républicanisme. Il essayera d'échapper à la signification première de sa candidature, de n'être pas, au moins tout de suite, un Président de combat. Efforts inutiles... Il est dès maintenant le prisonnier de ses actes ministériels, le prisonnier de son nom, de ses amis, de ses intérêts de classe, de ses relations mondaines, de sa fortune à base capitaliste, de ses origines présidentielles. » Et le *Radical* va jusqu'à dire : « Il gouvernerait tout à fait à gauche qu'on ne le croirait pas. »

Les feuilles qui s'expriment ainsi savent très bien qu'elles ne disent pas la vérité ; elles savent très bien que M. Casimir-Périer est acquis à la République, qu'il n'a personnellement jamais servi qu'elle et qu'il n'entend pas la trahir. Leur but est évident ; elles veulent le rendre suspect aux républicains, aidées dans cette besogne par d'autres journaux, naguère boulangistes, qui, dans des rangs opposés, s'efforçaient, avant le scrutin, de compromettre le candidat par leurs perfides éloges. Tout en faisant la part de ces exagérations calculées, il résulte clairement de ces appréciations unanimes, que le nouveau Président de la République n'est pas l'homme des radicaux et qu'ils considèrent son élection comme une défaite pour eux. Cela suffit pour que les conservateurs, sans crier victoire, n'aient pas lieu d'en être affligés. Etant données les circonstances présentes, nous regardons cette élection comme un fait heureux. Le nom qu'a choisi le congrès était désigné d'avance par les intérêts, par les hommes d'ordre, par cette masse flottante qui, sous tous les régimes, cherche l'autorité, et c'eût été pour l'Assemblée nationale une entreprise dangereuse que de se mettre en travers de ce mouvement incontestable. Comme l'a très bien dit un journal qui, sans manquer à sa foi, sait observer les tendances de l'opinion publique et en tenir compte, *le Soleil :* « Le nom de M. Casimir-Périer rassure ceux qui estiment que le premier devoir d'un gouvernement, qu'il soit monarchique ou républicain, est de défendre la société contre l'anarchie, de nous préserver du désordre moral comme du désordre matériel. »

La satisfaction qu'on peut concevoir de ce résultat n'exclut pas, sans doute, les préoccupations ou les réserves. Nous n'avons, sous

le ministère de M. Casimir-Périer, ni refusé l'hommage à ses qualités de gouvernement, ni épargné le blâme, tout en accusant la situation législative plus que les intentions de l'homme, aux fautes qu'il a pu commettre. C'est avec ce double souvenir que nous envisageons son élévation à cette magistrature suprême qu'il n'a point souhaitée. L'interprétation attachée à son nom tient assurément pour beaucoup aux grands exemples donnés par le ministre de Louis-Philippe ; mais il est juste de dire que le petit-fils l'a confirmée par son caractère personnel, et par quelques-uns de ses actes.

Et d'abord, comme président du conseil, M. Casimir-Périer a mis fin à la concentration. Par ce seul fait, il a imprimé à la politique une direction nouvelle et frustré les radicaux de l'instrument de règne que cette concentration leur avait jusque-là fourni. C'est là son crime à leurs yeux. Ce doit être son mérite aux yeux des conservateurs qui, même en gardant leurs griefs, ne sauraient l'oublier. Les fautes du grand Casimir-Périer, fautes que lui reprochèrent si violemment, de son vivant, ses amis politiques eux-mêmes, n'ont pas empêché la postérité de célébrer en lui le ministre de la résistance. L'étranger, « cette postérité contemporaine », comme on l'a dit, honore du même nom l'ancien président du conseil, devenu le président de la République.

Il y a là une sorte de légende historique contre laquelle on aurait de la peine à s'élever. On affecte de dire à M. Casimir-Périer qu'il est le prisonnier de la droite. Il n'est le prisonnier ni de la gauche ni de la droite; il n'est le prisonnier d'aucun parti, mais seulement de l'honneur de son nom, et, nous l'ajouterons, de la confiance que ce nom inspire aux braves gens; c'est un genre de captivité dont, à coup sûr, il n'éprouve pas l'envie de se libérer.

Il s'agit pour les conservateurs d'aider le nouveau Président de la République dans tout ce qui sera conforme à ce programme de résistance, sans en méconnaître les difficultés, ni les aggraver par des revendications trop impatientes. Nous sommes dans un temps où il n'est permis à personne de faire des fautes, et l'impossibilité pour les divers partis de n'en pas commettre doit leur commander quelque indulgence les uns envers les autres. La société traverse une crise telle qu'elle n'en a pas encore connu de pareille; les journées de Juin et les événements de la Commune ne seront rien auprès de la révolution qui nous attend, si nous ne réunissons pas toutes nos forces pour la conjurer. Chacun, au fond, quelle que soit l'habituelle frivolité des existences, en a le sentiment; cette appréhension est même à peu près la seule idée politique qui domine sur le naufrage trop général des croyances et des principes. Dans

ces conditions, les partis sont tenus de mesurer leur langage, de peser leurs actes, d'imprimer aux discussions publiques une gravité plus grande et de porter jusque dans la politique intérieure quelque chose de cette réserve et de cette réflexion qu'ils savent généralement s'imposer dans la politique extérieure. Ce qu'on leur pardonnerait le moins et ce qui nuirait le plus à leur cause, ce serait, comme on l'a vu en des jours plus calmes, de ne chercher contre le gouvernement que des prétextes d'opposition, et de dresser d'avance sur sa route des exigences impossibles, afin de se faire contre lui un argument de ce qu'il ne les aurait pas sur-le-champ réalisées. « Paris ne s'est pas fait en un jour », disait Henri IV aux gens pressés de son temps. Si l'on veut faciliter au gouvernement l'accomplissement de sa mission, il faut lui accorder des étapes, et si l'on est convaincu que, même encouragé par ces ménagements, il n'arrivera pas à la remplir, on sera d'autant plus fort pour l'interpeller devant le pays qu'on ne lui aura laissé aucun motif d'imputer l'inexécution de ses devoirs aux embarras suscités par une opposition systématique. C'est encore Henri IV qui disait : « L'impression que je crains le plus qui entre dans le cœur de mes sujets, c'est que je me gouverne par autre chose que par la raison. » La même crainte doit pénétrer les conservateurs et ceux qui parlent en leur nom; la France sera d'autant plus portée à les écouter et à les suivre qu'ils se seront plus appliqués à mettre toujours de leur côté le bon droit.

M. Casimir-Périer a débuté par un acte de courage et de convenance qui lui a fait honneur. Rompant avec l'étiquette officielle, il a voulu suivre à pied le convoi de son prédécesseur. Son message a été lu aux Chambres dans la séance du 3 juillet. La pensée de ce document perce dans quelques phrases. M. Casimir-Périer annonce qu'il ne sera pas l'homme d'un parti. C'est bien là ce que lui demande le pays. Il ajoute qu'il a le ferme dessein de « remettre dans sept ans en d'autres mains les destinées de la France ». C'est une satisfaction donnée aux jalousies ombrageuses qui, déjà, le voient se perpétuer au pouvoir; mais c'est, en même temps, la carrière ouverte aux ambitions et, si M. Casimir-Périer doit aller jusqu'au bout de son mandat, un principe de faiblesse pour les dernières années de sa présidence. Il déclare aimer trop ardemment son pays pour se réjouir le jour où il devient « son chef »; mais il fait sentir qu'il entend bien être « le chef », et qu'il ne laissera « méconnaître ni prescrire les droits que la constitution lui confère », voulant assurer au pays « les deux forces sociales sans lesquelles les peuples périssent : la liberté et un gouvernement ».

C'est donc un gouvernement que M. Casimir-Périer a l'ambition

de donner à la France. A vrai dire, tout le message est là, et nous en trouverions la portée plus haute si, dans ce document, où il est parlé du « mieux moral », que la République doit assurer au pays, nous ne regrettions de ne point voir le nom dont la mention eût été le premier symbole de ce « mieux moral » : le nom de Dieu, que le nonce apostolique, interprète de tous ses collègues du corps diplomatique, c'est-à-dire du monde entier, invoquait devant le nouveau Président, et que rappellent de toutes parts les pensées et les manifestations provoquées par la mort de son prédécesseur.

Cette promesse d'un gouvernement est, sans que M. Casimir-Périer le dise, la critique indirecte de ce qu'a été la présidence depuis quinze ans. Faite en commun par les républicains et par une fraction des monarchistes, la constitution de 1875 a institué une sorte de gouvernement constitutionnel où le président remplace le roi. Elle a donné au premier magistrat des droits qui ne pouvaient lui appartenir, tant que l'Assemblée nationale, dont il était le mandataire, avait seule le dépôt de la souveraineté, mais dont il est justement investi, aujourd'hui qu'il forme lui-même un des pouvoirs entre lesquels se partage l'exercice de cette souveraineté. Ces droits, les deux derniers prédécesseurs de M. Casimir-Périer n'en usaient pas. On les appelait des présidents-soliveaux. M. Casimir-Périer annonce qu'il les exercera. Ceux qui parlaient de soliveaux parlent aussitôt de césarisme. La vérité est que l'effacement continu du pouvoir amènerait, au contraire, la réaction d'où sortirait le césarisme, et que le moyen d'éviter ce fléau, c'est de montrer réunis « la liberté et un gouvernement ».

Si M. Casimir-Périer remplit ce programme, ce ne seront pas les conservateurs qui lui marchanderont leur appui.

Mais, du point où il est élevé, et après l'expérience que lui a déjà donnée son passage aux affaires, M. Casimir-Périer ne peut se le dissimuler : il a besoin, pour remplir sa tâche, du concours de tous, et comme l'anarchie menace toutes les forces sociales, c'est à toutes les forces sociales qu'il doit faire appel. La vie générale du pays se compose de l'ensemble des existences locales; les mêmes passions se remuent dans les villages et dans les cités, et dans les plus humbles communes, comme dans les plus grandes villes, les populations se partagent en deux catégories : les hommes d'ordre et les hommes de désordre, les révolutionnaires et les conservateurs. Vouloir combattre les premiers en excluant les seconds, ce serait prétendre ne garder qu'une poignée pour refouler une masse. Que M. le Président de la République se fasse présenter le tableau des élections; il constatera que, dans chaque

localité, les républicains modérés, en lutte avec les radicaux, n'ont triomphé qu'avec l'aide des conservateurs, et que dans la plupart des cas, ce ne sont pas les conservateurs qui ont fait l'appoint; ce sont eux, au contraire, qui ont formé contre l'armée du désordre la majorité des combattants, les républicains modérés ne venant qu'en petit nombre dans la mêlée. En vain, pour se passer des conservateurs, on essaierait de créer un troisième parti. On n'arriverait qu'à fortifier les radicaux, en disséminant ou en décourageant leurs adversaires. Il faut donc se pénétrer de cette vérité, au début de la lutte entreprise contre l'anarchie, et le gouvernement serait inexcusable qui, voulant en finir avec elle, s'aliénerait volontairement le concours des conservateurs par la manière dont il les traiterait ou les laisserait traiter par ses agents. On le disait déjà au régime de 1830, tiraillé entre les républicains et ceux qu'alors on appelerait les carlistes : « Vous avez le feu en haut et le feu en bas! C'est trop, vous y périrez! » C'est un bien autre incendie qui se développe aujourd'hui; si vous voulez l'éteindre, ne commencez point par écarter ceux qui constituent, après tout, vos meilleurs pompiers. Vous seriez impardonnables de repousser leur concours, comme eux de vous le refuser, si vous ne le leur rendez pas impossible.

Tandis que le génie du mal envahit les peuples de l'Europe, que des scènes de barbarie désolent les États-Unis et qu'épouvantés de voir se produire en pleine civilisation des crimes monstrueux, les hommes se demandent avec stupeur à quel avenir est réservée la société, une voix s'élève sur la colline sainte pour les exhorter à la concorde et leur prêcher l'espérance.

C'est quelques jours avant l'assassinat du président Carnot qu'a paru cette admirable Encyclique de Léon XIII, parole suprême du Pontife, adressée, non plus seulement aux évêques et aux fidèles, mais aux « princes et aux peuples de l'univers ». L'impression causée par l'attentat de Lyon a détourné pendant quelques jours les esprits de ce document qui, en d'autres temps, les eût tous occupés; mais plus la catastrophe leur faisait toucher les profondeurs du mal, plus venait à propos l'enseignement sacré qui leur indiquait le remède; quand ils cherchaient, désorientés, ce que deviendrait le monde, le Vicaire du Christ était là pour le leur dire.

Nos lecteurs trouveront dans ce recueil la lettre pontificale. Ils y puiseront, dans les tristesses de l'heure présente, la résolution et la confiance. Il n'y a que l'Église pour trouver de pareilles inspirations; il n'y a qu'elle pour avoir l'idée de faire entendre de tels accents et l'autorité de les faire écouter.

Chargé d'œuvres et de jours, le vénérable Pontife éprouve le

besoin de jeter un regard sur ce monde auquel, depuis son avènement au Siège de Pierre, il a consacré toutes ses pensées, et, comme le Christ, avant de monter au ciel, il veut lui donner un dernier enseignement. « Nous avons cru devoir imiter l'exemple de notre Sauveur et Maître Jésus-Christ, qui, près de retourner au ciel, demanda à Dieu son père, dans l'effusion d'une ardente prière, que ses disciples et ses fidèles fussent un d'esprit et de cœur : « Je « prie... qu'ils soient tous un, comme vous, mon Père, en moi, et « moi en vous, afin qu'eux aussi soient un en nous ! »

Qui ne serait touché, même en dehors des rangs de l'Église catholique, d'un tel langage, et qui ne sent qu'au vicaire du Christ seul il est permis de le tenir?

La prière du Sauveur n'embrassait pas seulement ceux qui professaient la foi de Jésus-Christ, mais « tous ceux qui devaient la professer dans la suite des temps ». A son exemple, Léon XIII s'adresse à tous les hommes, « sans distinction de nation ni de race », pour les convier « à l'unité de la foi divine »; aux peuples sauvages d'abord, à ceux qui n'ont jamais reçu le flambeau de l'Évangile, « nations malheureuses, entre toutes, qui ne connaissent pas Dieu », pour qui l'Église, depuis vingt siècles, a déployé tant d'efforts; puis aux peuples qui ont reçu la foi chrétienne, mais que de funestes événements ont séparés de Rome, aux schismatiques et aux protestants.

S'il était permis de rapprocher de ces exhortations évangéliques les affaires terrestres, comment ne pas faire ressortir les leçons de haute politique que donne ici le Pape aux gouvernements et aux partis? C'est l'habitude des hommes, gouvernements et partis, dans leurs luttes intestines, d'exagérer entre eux les dissidences, de procéder par exclusions, et de chercher avec une sorte d'âpre jouissance tout ce qui peut les diviser bien plus que ce qui les rapproche. Tout autre est la marche suivie par le Saint-Père. Soit qu'il parle aux Églises d'Orient, soit qu'il s'adresse aux États protestants, il se préoccupe avec un soin délicat des arguments qui peuvent le plus les toucher; il écarte tout ce qui risquerait d'éveiller leurs aigreurs ou leurs préventions; il est à la recherche de tous les traits d'union, et c'est en s'intéressant à leur propre cause qu'il appelle ces nations à l'unité de foi. Aux peuples de l'Orient, il remémore les gloires qui leur sont communes avec les catholiques, et les grands docteurs qu'ils ont donnés à la chaire de Saint-Pierre; sans rien sacrifier à l'union qu'il entend « parfaite et sans réserve », il leur montre que cette union n'entraînerait aucune « diminution de leurs droits, des privilèges de leurs patriarcats, des rites et des coutumes de leurs Églises respectives ».

S'adresse-t-il aux peuples protestants, avec quelle douceur, avec quels ménagements, Léon XIII les prend eux-mêmes à témoin des malheurs de la séparation! Il sent qu'ils ne peuvent le démentir, lorsqu'il leur montre comment « de ce patrimoine de vérité que les auteurs du nouvel état de choses avaient emporté avec eux lors de la sécession, il ne leur reste plus guère aucune formule certaine et de quelque autorité ». Dans le dénuement de ces âmes, ainsi dépouillées de toute certitude, le Pontife saisit le dernier refuge auquel elles se rattachent, « l'union dans la charité fraternelle », et, se demandant « comment une charité parfaite pourrait cimenter les cœurs, si la foi ne met l'unité dans les esprits », il les honore en quelque sorte elles-mêmes, en leur rappelant que c'est de leurs rangs que sont sortis tant d' « esprits judicieux et cœurs avides de vérité », qui, dévorés de ce désir d'union, sont venus en chercher la réalisation dans l'Église catholique; il s'entoure en quelque sorte de ces précurseurs de la réconciliation pour dire aux peuples encore séparés : « Souffrez que Nous vous tendions affectueusement la main, et que Nous vous convions à cette unité qui ne fit jamais défaut à l'Église catholique et que rien ne lui pourra ravir. »

Le Pape se retourne ensuite vers les catholiques; il leur rappelle l'obéissance qui est due « à tous les enseignements et à toutes les prescriptions de l'Église »; il leur montre l'Église « faisant la part des vicissitudes de chaque société » jusqu'à « relâcher l'usage de ses droits », reconnaissant à l'État ses droits et ses devoirs propres, comme elle réclame « les siens », et ne cherchant qu'à établir entre elle et les gouvernements « les liens d'une étroite concorde ».

Cette concorde est insupportable à une secte qui met tout en œuvre pour la détruire : la franc-maçonnerie, devenue depuis trop d'années une puissance dont l'influence se mesure aux maux qu'elle a faits. « Sous couleur de revendiquer les droits de l'homme et de réformer la société, dit le Saint-Père, elle bat en brèche les institutions chrétiennes : toute doctrine révélée, elle la répudie; au mariage, à la famille, à l'éducation de la jeunesse, à tout l'ensemble de la vie publique et de la vie privée, elle s'efforce d'enlever le caractère chrétien, comme aussi d'abolir dans l'âme du peuple tout respect pour le pouvoir divin et humain. Le culte qu'elle prescrit, c'est le culte de la nature; et ce sont encore les principes de la nature qu'elle propose comme seule mesure et seule règle de la vérité, de l'honnêteté et de la justice. Par là, on le voit, l'homme est poussé aux mœurs et aux habitudes d'une vie presque païenne, si tant *est que le surcroît et le raffinement des séductions ne le fassent pas descendre plus bas.* »

A tous ces traits, on peut reconnaître l'œuvre qui se poursuit en

France depuis quinze ans; le Pape, d'ailleurs, n'hésite pas à le dire : « Que le peuple chrétien comprenne qu'il faut en finir avec cette secte et secouer une bonne fois son joug déshonorant : *que ceux-là y mettent plus d'ardeur qui en sont plus durement opprimés, les Italiens et les Français.* »

Cependant, en regard de tant de malheurs et de tant de ruines, Léon XIII se laisse aller à l'espérance. Que les hommes se pénètrent des enseignements de l'Évangile, qu'ils se persuadent de cette vérité « que la justice élève les nations », et la question sociale sera résolue. Et alors, du fond de son oratoire, envisageant le monde transformé, quand la vie sauvage semble redescendre parmi les hommes, rendant hommage, au milieu des misères qui les voilent, aux progrès accomplis en ce siècle, à ses découvertes merveilleuses, au sentiment plus prononcé de la fraternité humaine, le Pape entrevoit un siècle nouveau, développant les gages de concorde et les espérances d'unité que lui aura légués notre âge expirant.

« Plus d'un pensera peut-être, dit-il, que Nous donnons trop à l'espérance et que Nous poursuivons un idéal qui est plus à souhaiter qu'à attendre. Mais Nous mettons tout Notre espoir et toute Notre confiance en Jésus-Christ sauveur du genre humain, Nous souvenant des grandes choses que put accomplir autrefois la folie de la Croix et de sa prédication, à la face de *la sagesse de ce monde* stupéfaite et confondue. »

Ainsi se révèle la jeunesse éternelle de cette Eglise encourageant à l'espérance ce siècle vieilli qui la croyait morte et qui, lui-même, se sent finir. Nul n'aura plus fait que le grand Pape pour autoriser cette espérance; les œuvres qu'il a accomplies, en moins de vingt ans, dans tout l'univers, sont le présage et comme l'aurore de celles qu'il promet à l'avenir, pour la gloire du Pontificat et le progrès du monde.

Louis JOUBERT.

LIVRES NOUVEAUX

La librairie Belin frères va mettre en vente, en un volume in-12, le **Prix de la vie**, par M. Léon Ollé-Laprune, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure. Par le titre et par le nom de l'auteur, nos lecteurs peuvent juger que l'œuvre ne sera pas vulgaire. Ils n'ont pas oublié le retentissement qu'obtinrent naguère, dans le public lettré et anxieux de la direction morale de l'avenir, ses *Sources de la paix intellectuelle*. L'ouvrage qui doit paraître demain et l'étude que nous publions aujourd'hui commandent également l'attention. C'est toujours la même force de conviction, la même rigueur de déduction, le même calme dans l'affirmation du devoir, et nul, parmi les hommes de pensée, ne pourra se désintéresser des conclusions données, sur le prix de la vie, par l'un des meilleurs guides de la philosophie contemporaine.

HISTOIRE

La Prise de Bone et Bougie, d'après des documents inédits (1832-1833), orné de gravures, par le général comte de Cornulier-Lucinière. 1 v. in-12. (Lethielleux.)

La Fondation de la France du quatrième au sixième siècle, par A. Lecoy de la Marche, orné de nombreuses gravures. 1 vol. grand in-8°. (Desclée, de Brouwer et Ce).

Jean-Gaspard Vence, corsaire et amiral (1747-1808), par Maurice Loir. 1 vol. grand in-8°. (Librairie militaire de Baudoin.)

Jeanne d'Arc sur les autels et la régénération de la France, par le P. Ayroles. 1 vol (Gaume.)

Un glorieux soldat : Mac-Mahon, duc de Magenta, par X. de Préville. 1 beau vol. in-8° illustré. (Tolra.)

MORALE. — PHILOSOPHIE. — RELIGION.

Au pied de l'échafaud. — Souvenirs de la Roquette, par l'abbé Faure, aumônier des condamnés, ouvrage illustré de portraits et d'autographes. 1 vol. in-12. (Dreyfous et Dalsace.)

Kant et la Science moderne, traduit de l'allemand par M. Lequien. 1 vol. in-12. (Lethielleux.)

L'Angleterre et la franc-maçonnerie, par Louis Martin. 1 vol. in-12. (Savine.)

ÉCONOMIE SOCIALE

Le marché monétaire et la clef des changes, par George Clare, traduit de l'anglais et annoté par M. Gérard Giraud. 1 vol. in-8°. (Lecène et Oudin.)

DROIT

Manuel juridique de la chasse, par Dumont, avocat. 1 petit in-18, 2 francs. (Pedone-Lauriel.)

VOYAGES

La Sicile sous la monarchie de Savoie, par le vicomte Combes de Lestrade. 1 vol. in-12. (Guillaumin.)

La Sicile. Notes et souvenirs, illustré de 17 gravures, par Roger Lambelin. 1 vol. grand in-8°. (Desclée, de Brouwer et Ce.)

BEAUX-ARTS

Claudius Popelin, peintre, émailleur et poète, 1 vol. in-8°, par Pierre de Bouchaud. (Lemerre.)

L'Art chrétien en France. — L'Abbaye du Mont-Saint-Michel, orné de dessins, par E. Dubouchet. 1 vol. in-12. (Lethielleux.)

POÉSIE

Idylles de chambre, par Ernest Prarond. 1 vol. in-12. (Lemerre.)

Guerres et Garnisons, par Macdonald, duc de Tarente. 1 petit in-12. (Lemerre.)

ROMANS

La Rançon, par Pierre Froment. 1 vol. in-12. (H. Gautier.) — Nos lecteurs se souviennent de ce roman qu'ils ont lu ici même, et que sa mise en volume va leur permettre de propager.

... Mais il l'aime, roman slave, par Janine. 1 vol. (Lemerre.)

Une jeune fille, par Damard. 1 vol. in-12. (Ollendorff.)

Ceux qui souffrent, par Maurice Leblanc. 1 vol. (Ollendorff.)

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LE CATHOLICISME EN AUSTRALIE

Nous sommes heureux de commencer aujourd'hui la publication d'un travail de M. l'abbé Lemire sur le *Catholicisme en Australie.* Il sera lu avec d'autant plus d'intérêt que la question traitée est fort peu connue; car si les informations sur les Eglises en général abondent, elles nous font complètement défaut sur celle d'Australie. Et pourtant celle-ci, quoique la plus jeune et absolument dépourvue de tout secours officiel, a déjà fait de bien grandes choses, comme on le verra plus loin.

L'auteur a terminé cette étude au milieu d'une bien grande douleur : il vient de recevoir, en effet, la nouvelle de la mort de son frère, le P. Achille Lemire, de la Congrégation du Saint-Esprit, ancien missionnaire en Australie et depuis supérieur provincial à la Trinidad, soudainement enlevé par un accès de fièvre jaune, à l'âge de trente-quatre ans.

Durant son séjour en ces lointains pays, ce zélé missionnaire s'était appliqué à réunir de précieux documents, et avait décidé son frère à les mettre en œuvre pour composer cet aperçu et faire ainsi bénéficier ses compatriotes de ses travaux apostoliques.

En remerciant M. l'abbé Lemire de ce remarquable travail, nous nous permettrons de lui offrir nos vives condoléances et d'y joindre un religieux hommage à la mémoire de son jeune frère, dont le nom mérite d'être inscrit parmi cette légion de vaillants apôtres qui ont généreusement sacrifié leur vie à la gloire de Dieu et de la France.

(*Note de la Rédaction.*)

CHAPITRE I[er]

HISTOIRE DU CATHOLICISME EN AUSTRALIE

Avant d'entrer en matière, j'invite le lecteur à jeter un coup d'œil sur une carte d'Australie, et à se souvenir que cette île, ou plutôt ce continent, dont la superficie est presque égale à celle de l'Europe entière, ne fut occupée par les Anglais qu'en 1788, et que leur idée première était d'en faire un lieu de déportation.

L'histoire du catholicisme, étroitement liée à celle des relations de l'Australie avec l'Europe, ne date donc que d'une centaine d'années. Ce laps de temps peut se diviser en trois périodes : la première, depuis la fondation de la colonie anglaise jusqu'à l'éta-

blissement de la hiérarchie catholique (1788-1835), est une période de difficultés et de persécutions; la deuxième, depuis l'établissement de la hiérarchie jusqu'à la réunion du concile national de Sydney (1835-1885), est une période d'organisation; la troisième, enfin, toute de prospérité et de progrès, est l'œuvre du concile de Sydney, qui a consolidé la situation des catholiques en donnant à leurs Églises, à leurs paroisses et à leurs diocèses, une forme régulière et définitive.

PREMIÈRE PÉRIODE

1788-1835

Les débuts du catholicisme en Australie sont modestes et tristes. On n'y rencontre point de thaumaturges comme saint Patrick en Irlande ou saint Martin en Gaule, ni d'apôtres fameux comme saint François-Xavier ou saint Pierre Claver au delà des mers, mais de pauvres êtres souffrants ou coupables cherchant, contre le désespoir ou le remords, un refuge dans la religion.

Sept cent cinquante *convicts* (condamnés à la déportation) débarquèrent les premiers à Port-Jackson, en 1788. Un certain nombre de catholiques se trouvaient parmi eux. Le P. Walsh, prêtre du diocèse d'Ossory (Kilkenny, Irlande), qui s'était offert pour accompagner ces malheureux, en qualité de chapelain, eut le chagrin de voir repousser sa demande par les autorités anglaises; sa présence eût gêné l'*expérience* que voulaient tenter les geôliers sur les *convicts*, en les arrachant le plus possible à toute influence européenne. Le premier convoi fut suivi de plusieurs autres; chacun apportait son contingent de condamnés; quelques catholiques en faisaient toujours partie, mais jamais un prêtre ne les accompagnait pour leur donner les secours spirituels indispensables dans leur cruel exil. Cet état de choses dura onze ans.

En 1799, les transports amenèrent les *rebels* faits prisonniers pendant l'insurrection irlandaise de 1798. Cette insurrection, mal secondée par le gouvernement français, avait été la lutte suprême et héroïque de l'Irlande contre la tyrannie de l'Angleterre. Impitoyablement opprimée depuis plus d'un siècle, l'Ile-Sœur s'était soulevée pour reconquérir sa liberté et son autonomie; mais plus ses efforts tendaient à la réalisation de son rêve éternel, plus il semblait la fuir. L'or anglais sema la trahison dans son sein, et l'Irlande fut vaincue.

Les nouveaux *convicts* politiques ne ressemblaient déjà plus aux premiers. N'ayant commis d'autre crime que celui d'avoir trop

aimé leur pays, leur conscience restait pure, et leur cœur gardait dans ses profondeurs intimes l'ardente foi des ancêtres.

Trois prêtres catholiques, condamnés avec eux, les consolèrent et soutinrent leur courage pendant tout le temps de la traversée, qui fut très longue. Au milieu d'une tempête épouvantable qui éclata dans les eaux australiennes et faillit engloutir un des bâtiments du convoi, le P. O'Neill, l'un des prêtres, invita ses compagnons épouvantés à réciter le Rosaire. D'abord les *Ave Maria* se succédèrent, emportés par le vent et noyés dans les flots; puis le calme survint et la tempête cessa tout à coup. Invoquée pour la première fois peut-être dans ces parages depuis la création du monde, la Vierge s'était laissé toucher par la prière des proscrits.

Bien que la condamnation des trois prêtres fût absolument injuste, elle les mettait, quant aux Anglais, au rang des criminels vulgaires. Le premier, le P. Dixon, du comté de Vexford, avait été rendu responsable de la conduite de son frère trouvé parmi les insurgés; quoique étranger à la rébellion, il fut puni en conséquence. Le second, le P. Harold, qui exerçait le saint ministère à Dublin, fut puni pour quelques-uns de ses paroissiens révoltés. Un assassinat avait été commis dans la paroisse du troisième, le P. O'Neill; c'est lui qui fut accusé, jugé et condamné. Un mois à peine après son départ, l'auteur du crime, le propre accusateur du Père, fut découvert; et le P. O'Neill, immédiatement rappelé de Jackson, fut réinstallé dans sa cure.

Pendant près de quatre années, les deux prêtres restés seuls furent traités comme des forçats. Malgré leur caractère sacerdotal, l'exercice de leurs fonctions leur était interdit. Ce ne fut qu'au mois d'avril 1803 que le gouverneur King, prenant en considération leur conduite exemplaire, les émancipa conditionnellement et les autorisa à conférer les sacrements aux déportés, en se partageant la besogne. Le P. Harold se rendit aux pénitenciers de l'île de Norfolk, et le P. Dixon se réserva le district de la Nouvelle-Galles du Sud. Tels furent les débuts des deux apôtres qui, les premiers, plantèrent la vigne du Seigneur en Australie. Malheureusement, la haine anglaise et l'intransigeance du protestantisme ne leur permirent pas de poursuivre longtemps cette œuvre de zèle. Une insurrection de *convicts* servit de prétexte pour interdire au P. Dixon, accusé de complicité, la célébration de la messe et l'administration des sacrements. Dès lors, réduit à l'inaction, il insista pour quitter un pays où il devenait inutile et fut embarqué pour l'Irlande. Le P. Harold, son compagnon, eut le même sort; et, de 1808 à 1817, le continent australien demeura de nouveau sans prêtre.

Pendant ces neuf années, les catholiques, abandonnés, restèrent à la merci de leurs geôliers qui intimèrent l'ordre à toute la population déportée, d'assister aux offices de l'Eglise anglicane. Vingt-cinq coups de fouet punissaient le premier refus, cinquante le second, un nombre plus grand encore le troisième. Beaucoup de catholiques irlandais avaient conservé, dans toute sa vigueur, la foi de leurs pères; aussi les coups de fouet furent-ils distribués à profusion, et la scène de flagellation cruelle que l'un des patients nous a décrite dut se renouveler souvent : le malheureux, attaché à un arbre, la poitrine violemment serrée contre l'écorce, les bras enlaçant le tronc, les épaules nues, dans l'impossibilité de faire un mouvement, était livré au supplice. Deux *convicts*, un de chaque côté, le frappaient tour à tour, et les fouets s'abattaient réguliers comme les fléaux des batteurs. Chaque fois, le sang jaillissait, les chairs volaient en lambeaux, et le malheureux, sa peine subie, était ramené dans la prison, où il guérissait... s'il en avait la force.

Cet état de choses émut l'Europe. Le Pape en fut instruit et délégua aussitôt le P. O'Flynn pour aller porter aux condamnés les secours de la religion. Bien que les lois ne rendissent pas obligatoire la demande d'autorisation pour exercer le saint ministère à Sydney, le gouverneur Macquarie interdit au missionnaire l'exercice de toute fonction religieuse pour avoir omis involontairement ou à dessein de remplir cette formalité auprès des autorités anglaises. Dès lors, le généreux apôtre se cacha comme en pays ennemi, et les catholiques, par petits groupes, vinrent mystérieusement assister à la messe et recevoir les sacrements. Le Père baptisa aussi tous les enfants nés depuis le départ des deux premiers prêtres. La vigilance des officiers anglais, bientôt mise en éveil, amena l'arrestation du Père, qui fut incarcéré jusqu'au jour où passa un navire retournant en Europe.

Une consolation restait cependant aux catholiques privés encore une fois de la présence d'un prêtre. Le P. O'Flynn avait laissé le saint Sacrement sous le toit d'un brave Irlandais, dont la demeure devint comme celle d'Obédédom chez les Juifs; mais la sainte hostie, gage de la protection divine, était un trésor plus précieux que l'arche d'alliance. Une petite lumière, symbole de la foi qui continuait de briller dans les cœurs, brûlait nuit et jour devant l'humble tabernacle, entretenue par des mains pieuses; la maison bénie devint le rendez-vous de tous les catholiques, qui s'y réunissaient, comme jadis dans les Catacombes à Rome et, plus récemment, dans les cavernes en Irlande, les chrétiens persécutés. La présence réelle du Sauveur soutenait l'espérance.

De retour en Europe, le P. O'Flynn fit part des abus commis en

Australie au docteur England, son ami, évêque américain, d'origine irlandaise. Celui-ci rapporta les faits au député représentant la ville de Cork au Parlement anglais, qui monta à la tribune et dénonça à l'opinion publique les agissements du gouvernement australien. Cette agitation eut pour résultat de décider le ministre des colonies à envoyer deux prêtres catholiques à Sydney, avec l'autorisation d'y exercer leur ministère. Le P. Therry et le P. Conolly furent désignés. A leur arrivée en Australie, au mois de mai 1820, le gouverneur Macquarie, malgré son esprit sectaire, dut s'incliner devant un ordre émanant d'un pouvoir supérieur, tout en suscitant mille obstacles sous les pas libres des nouveaux venus. L'Eglise anglicane, à Sydney comme à Londres, devait être la seule officiellement reconnue; car le catholicisme, toléré il est vrai, mais dans la plus étroite mesure possible, n'était à ses yeux qu'un mal à circonscrire, ne pouvant l'éviter. De telles intrigues eussent lassé le courage d'apôtres moins vaillants. Ceux-ci, sans se soucier des barrières opposées à leur zèle, se partagèrent le vaste champ qu'ils devaient cultiver. Le P. Conolly se rendit à Hobart, dans la Tasmanie, le P. Therry demeura à Sydney.

L'action de ce dernier, s'exerçant au centre même de la colonie, sur une population de dix mille catholiques environ, fut beaucoup plus efficace. Son premier devoir fut de construire une église. L'année qui suivit son arrivée (1821), il posait déjà la première pierre d'un modeste sanctuaire dédié à la sainte Vierge. Ce sanctuaire a été remplacé depuis par la cathédrale Sainte-Marie de Sydney, mère et maîtresse de toutes les églises d'Australie.

Le P. Therry resta seul pendant cinq ans, ayant à s'occuper des *convicts* et des colons libres, dispersés sur une étendue immense de territoire, qu'il devait continuellement parcourir afin de porter partout les secours de la religion.

En 1826, il fut secondé par le P. Moenroe, venu d'Irlande, qui fonda à Sydney le *Sydney Freeman*, journal catholique demeuré jusqu'à nos jours le fidèle champion de l'Eglise et de l'Irlande. L'île Maurice lui envoya un secours plus précieux encore. L'évêque catholique de cette colonie, ayant sous sa juridiction toutes les possessions anglaises de l'océan Indien et de l'océan Pacifique, se préoccupait du sort des millions de colons libres catholiques dont il était le pasteur, et qui débarquaient en Australie toujours en plus grand nombre.

Cet évêque, bénédictin, sortait, ainsi que plusieurs de ses prêtres, du collège des Bénédictins anglais de Douai où, pendant les persécutions et jusqu'au rétablissement de la hiérarchie catholique, la plupart des évêques et des prêtres de l'Angleterre avaient été

formés. C'est au P. Ullathorne, bénédictin comme lui, à peine âgé de vingt-six ans, qu'il confia tous les catholiques de cette vaste région, avec le titre de vicaire général. Le P. Ullathorne, homme remarquable par son talent et son génie d'organisateur, accepta volontiers cette tâche importante. Premier religieux débarqué sur la terre australienne, il marchait à la tête de cette phalange d'élite de Bénédictins, dont le rôle devait être prépondérant dans l'évangélisation du pays. Tout en se livrant, comme le plus humble des prêtres, aux obscurs labeurs du ministère quotidien, le P. Ullathorne avait les yeux ouverts sur l'avenir. Il disait en effet : « Le catholicisme est ici dans un triste état d'infériorité. L'Église anglicane, Eglise officielle, est, au contraire, largement dotée de subsides et pourvue de toutes les faveurs. Cet état de choses doit-il se perpétuer? La colonie australienne, dont les destinées paraissent si brillantes, supportera-t-elle indéfiniment cette anomalie d'une religion d'État? Dans ce monde largement ouvert à toutes les tentatives, à tous les efforts, à toutes les idées, les catholiques seront-ils traités toujours, sinon en parias, du moins en inférieurs, en gens de rebut? »

L'arrivée d'un nouveau gouverneur, sir Richard Bourke, fut, à toutes ces questions, la réponse de la Providence. Quoique protestant, sir Richard avait l'esprit judicieux et les vues larges; Irlandais et patriote ardent, il eut naturellement à cœur de doter la colonie des libertés dont la privation faisait tant souffrir ses compatriotes. Ennemi déclaré de la bureaucratie, de la centralisation et du monopole, il savait qu'un pays ouvert depuis peu au commerce et à l'industrie ne pouvait devenir prospère qu'à la condition unique de laisser à ses concitoyens leur pleine initiative et leurs droits naturels entiers. Il s'appliqua donc à donner à ses administrés la liberté de la presse, l'autonomie parlementaire, des lois agraires justes et, surtout, la liberté de conscience. Il trouvait injuste que, dans un pays où vivent mêlés des gens de toutes les religions, l'État favorisât une confession religieuse à l'exclusion de toutes les autres, et il refusa catégoriquement de reconnaître une Eglise officielle établie. Un magistrat catholique, l'un des meilleurs amis du gouverneur, M. Roger Therry, frère du prêtre du même nom, dont nous venons de parler, l'encourageait dans cette voie.

Ce fut le 29 juillet 1836 que la nouvelle loi ecclésiastique (*church-act*), élaborée par lui et sanctionnée par le pouvoir central à Londres, fut mise en vigueur. Cette date inoubliable mérite d'être inscrite en lettres d'or dans l'histoire religieuse de la colonie. L'Eglise anglicane cessait, à cette époque, de jouir du monopole de religion officielle; les divers cultes étaient mis sur un pied d'égalité,

et la subvention annuelle, votée jusque-là par le Parlement pour la seule Eglise anglicane, était répartie proportionnellement au nombre des adhérents et à l'étendue de leurs besoins, entre toutes les confessions religieuses de l'Australie. Les anglicans, blessés par le rude coup qui les frappait, murmurèrent et firent entendre des réclamations fort vives. Ils crièrent au papisme, comme à Londres, lors du rétablissement de la hiérarchie catholique.

A la nouvelle de la nomination du premier évêque catholique de Sydney, l'évêque anglican de cette ville assembla son clergé et son peuple, monta sur les degrés de l'autel et dénonça les empiètements des catholiques. Il affirma que le droit d'instituer des sièges épiscopaux dans les diocèses d'Australie ne relevait que de la métropole de Cantorbéry, et que l'évêque de Rome n'avait, de par la loi de Dieu et les canons de l'Eglise, aucun pouvoir dans la matière. On le laissa dire, et sa protestation tomba d'elle-même, impuissante.

En même temps que la liberté des cultes était proclamée loi fondamentale de la colonie, un siège épiscopal était donc établi à Sydney. Son premier titulaire fut un Bénédictin de Douai, le P. John-Bède Polding. Sa nomination, due aux efforts du P. Ullathorne, ouvrit une ère nouvelle au catholicisme en Australie.

DEUXIÈME PÉRIODE

1834-1885

L'Australie comprend diverses provinces ecclésiastiques qui ont été successivement détachées de l'immense vicariat apostolique confié à Mgr Polding et désigné dans le bref d'institution de Grégoire XVI (3 juin 1834), sous le nom de « Vicariat apostolique de la Nouvelle-Hollande et de la terre de Van Diémen ». L'histoire de la séparation de ces provinces et de leur érection en diocèses remplit la période que nous avons dénommée : *d'organisation*. L'autorité ecclésiastique, suivant le mouvement croissant de la population et la constitution des colonies en une sorte d'autonomie, subdivisait la circonscription religieuse primitive en des circonscriptions nouvelles moins étendues.

Le premier évêque d'Australie fut donc Mgr Polding, qui débarqua à Port-Jackson, le 13 septembre 1835. Né en 1794, ordonné prêtre en 1819, il avait reçu la consécration épiscopale à Londres, le 29 juin 1834, dans la chapelle privée du vicaire apostolique de cette ville. Il choisit pour vicaire général son frère en religion, le P. Ullathorne, qui devint son bras droit jusqu'au

jour où, nommé au siège épiscopal de Birmingham, il dut quitter l'Australie

Mgr Polding, déployant, dans la tâche difficile qui lui incombait, le zèle et l'activité d'un apôtre, gagna immédiatement la confiance de son peuple, et protestants et catholiques le chérirent à l'envi. Bâtir des églises et des écoles, former de nouvelles paroisses, organiser partout le service religieux, tel fut, pendant quarante-deux années, son labeur quotidien. Quand il mourut, en 1877, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, il avait le droit de dire, avec le saint vieillard Siméon, « que ses yeux, avant de se fermer, avaient eu la douce et consolante vision de la vérité rayonnant sur un monde nouveau ».

A Mgr Polding succéda Mgr Vaughan, l'oncle de l'archevêque actuel de Westminster, bénédictin et orateur remarquable, qui n'occupa le siège de Sydney que pendant six années (1877-1883). A sa mort fut élu le titulaire actuel, Mgr Moran, cardinal depuis 1885.

Il convient de signaler ici la formation de quelques autres sièges épiscopaux et de rappeler les particularités qui s'y rattachent.

La Tasmanie, ou terre de Van Diémen, grande île au sud de l'Australie, se sépara la première du vicariat apostolique de Sydney, en 1842. Mgr Wilson, son premier évêque, s'établit à Hobart en 1844, et présida pendant vingt-deux ans aux destinées de cette Eglise. Un jour, à Rome, le pape Pie IX lui dit : « Mon fils, soyez bon pour tous les membres de votre troupeau, mais soyez-le surtout pour les condamnés. » Grâce à ces paroles qui avaient pénétré jusqu'au fond de son cœur, jamais les condamnés n'eurent un défenseur ni un ami plus dévoué que lui. Il dénonçait les abus de la déportation avec une impitoyable sévérité et travaillait avec le plus grand zèle à réformer l'existence des forçats. Sous ses efforts, l'île se modifia complètement.

Mgr Daniel Murphy, qui succéda à Mgr Wilson, avait vécu vingt ans sous le climat tropical des Indes, avant de venir consacrer à la Tasmanie les belles et fructueuses années de son âge mûr et de sa vieillesse. C'est à lui que revint l'insigne honneur de remettre à Pie IX le cœur d'O'Connell. O'Connell, en effet, avait écrit dans son testament : « Je confie mon âme à Dieu, mon cœur à Rome et mon corps à l'Irlande. » Ses dernières volontés furent exécutées. Son corps fut ramené à Dublin et c'est avec une profonde émotion que le Souverain Pontife reçut son cœur. Il ordonna qu'il fût déposé dans la chapelle des Irlandais.

En dépit de ses quarante-six années d'épiscopat, Mgr Murphy est encore aujourd'hui plein de force et de vigueur. Son église vient

d'être élevée au rang d'église indépendante, et lui-même au titre d'archevêque. La Tasmanie forme donc à elle seule une province ecclésiastique (1887).

Adélaïde, capitale de l'Australie du Sud, centre d'un nouveau diocèse en 1843, eut pour premier évêque Mgr Francis Murphy. Les débuts de son épiscopat furent pénibles et laborieux. Deux prêtres formaient tout son clergé; une cabane lui tenait lieu de palais; une boutique, de cathédrale. Il mourut en 1858.

Son successeur, le P. Geoghegan, de l'ordre de Saint-François, mourut à son tour en 1864.

Un autre Franciscain, le P. Striel, le remplaça et mourut en 1872.

Le titulaire actuel, Mgr Reynolds, a vu son siège érigé en métropole (1887).

Le diocèse de Perth, érigé en 1845, dans l'Australie occidentale, eut successivement pour évêques : Mgr Brady, mort en France, au mois de décembre 1871; Mgr Griver, de 1871 à 1886; actuellement, c'est Mgr Gibney.

Le diocèse de Melbourne, érigé en 1848, dans la colonie de Victoria, eut pour premier évêque Mgr Gould, de l'ordre des Augustins. Cet ordre a fourni nombre de prêtres à l'Australie, et trois de ses évêques actuels lui appartiennent.

Mgr Gould, d'origine irlandaise, élevé en France, rencontra, un jour, à Rome, dans l'église de son monastère (*piazza del Popolo*), le P. Ullathorne, récemment arrivé de Sydney. Les récits du vicaire général sur les besoins religieux de la colonie nouvelle touchèrent le cœur du jeune prêtre, qui partit comme missionnaire pour Port-Jackson, avec l'autorisation de ses supérieurs. Après un assez court séjour à Sydney, il y reçut la consécration épiscopale le 6 août 1848 et fut désigné comme évêque de Melbourne, dont l'importance croissante exigeait à l'avenir une administration ecclésiastique spéciale. Afin de se rendre compte du pays, il gagna sa nouvelle résidence par la voie de terre.

La distance qui sépare Sydney de Melbourne est de 500 milles. A cette époque, jamais un blanc ne l'avait encore parcourue. Montant à cheval, s'enfonçant dans le *bush* [1], aucun obstacle n'arrêta l'intrépide misssionnaire, qui arrivait à Melbourne après dix-neuf jours de marche.

Mgr Gould n'avait, pour le seconder, que quelques prêtres, et les églises où se rassemblaient ses fidèles n'étaient que des hangars. La découverte des mines d'or amena dans son diocèse un immense accroissement de population; mais le dévouement de l'évêque fut à

[1] La brousse.

la hauteur de sa tâche, qu'on peut qualifier de prodigieuse. Courir sans cesse à cheval, dormir au pied d'un arbre, officier sous une tente de mineur ou dans la hutte d'un fermier, baptiser, confirmer, établir des paroisses, choisir l'emplacement d'une église ou d'une chapelle, revenir sur ses pas pour la bénir, une fois construite; prêcher, rédiger des mandements, se faire le conseiller des uns, le protecteur des autres, tenir dans sa main un diocèse presque aussi vaste que la France, sans routes, sans rivières, tel est le résumé de l'œuvre à laquelle ce pasteur se dévoua tout entier pendant les trente-huit années de son épiscopat.

A sa mort (11 juin 1886), cet homme, qui aurait pu être le plus riche prélat du monde, ne laissa qu'un modeste avoir légué d'avance, par lui, aux bonnes œuvres de son diocèse. Son contemporain, au contraire, le Rév. Perry, premier évêque anglican de Melbourne, avait amassé une fortune de 30 000 livres sterling (750 000 francs).

Mgr Gould était archevêque depuis 1874; cette année est celle de l'érection de Melbourne en métropole, avec Ballarat et Sandhurst comme suffragants.

Ballarat eut pour premier évêque Mgr O'Connor, de vénérée mémoire. Le titulaire actuel est Mgr Moore, consacré en 1884.

Sandhurst ou Bendigo (c'est à Bendigo que réside l'évêque) est encore gouverné par son premier titulaire, de l'ordre des Augustins, Mgr Crane, vieillard doux, ferme et droit, l'idole de son clergé. Devenu complètement aveugle, il a dû, pour obvier à la cruelle épreuve que la Providence lui a envoyée, s'adjoindre un coadjuteur, Mgr Réville.

La Nouvelle-Galles du Sud, subdivisée pour les besoins de la colonie, comprend aujourd'hui, outre la métropole de Sydney, les diocèses d'Armidale, de Bathurst, de Goulburn, de Grafton, de Maitlaud, de Wilcannia et l'archidiocèse de Brisbane, avec Rockhampton comme suffragant.

Ces développements extraordinaires nécessitaient une législation uniforme pour les Églises australiennes. Deux synodes réunis, l'un à Sydney, en 1844, l'autre à Melbourne, en 1869, s'en étaient occupés. Ces premiers essais demeurés insuffisants, le pape Léon XIII, en 1885, jugea le moment propice pour consacrer solennellement, dans une forme définitive, tout ce qui avait été fait dans ces régions lointaines. C'est pourquoi il éleva Mgr Moran, archevêque de Sydney, à la dignité de cardinal, et le chargea de convoquer et de présider, dans sa ville métropolitaine, un concile plénier des évêques d'Australie.

TROISIÈME PÉRIODE

DE 1886 A NOS JOURS

Les grandes assises du concile de Sydney s'ouvrirent le 14 novembre 1885. Mgr Gould, gravement malade, dut se faire représenter par son vicaire général; l'évêque aveugle de Bendigo délégua son coadjuteur à sa place. L'assemblée se composait du cardinal président, du procureur de l'archevêque de Melbourne, de dix-sept évêques, d'un vicaire apostolique et de cinquante-deux théologiens prêtres.

Le concile, tenu et célébré dans toutes les formes et avec les solennités que prescrivent les canons, dura du 14 au 29 novembre. Après treize sessions privées et cinq séances publiques, le *definiens subscripsi* fut donné par tous les prélats, et le concile clos au milieu des acclamations.

Le Saint-Siège en approuva les actes.

La création de quatre archevêchés, de cinq évêchés et de deux vicariats apostoliques, fournit un premier résultat. La hiérarchie de l'Australie ou, pour parler plus clairement, de l'*Australasie*, se compose actuellement de six archevêchés, de seize évêchés et de deux vicariats apostoliques. En se donnant le titre de concile de l'Australasie, le concile plénier de Sydney avait adopté, au point de vue religieux, un terme dont on se sert couramment en Angleterre pour désigner *in globo* l'ensemble des possessions anglaises de la cinquième partie du monde. L'Australasie comprend donc : l'Australie proprement dite, la Tasmanie, la Nouvelle-Zélande, les îles Fidji et la Nouvelle-Guinée britannique.

L'*Ordo divini officii* est publié, pour tout le clergé de l'Australasie, avec l'approbation de chacun des évêques, sous le titre de : *Australasian Catholic Directory*. Les divisions ecclésiastiques de l'Australasie y sont indiquées par les titulaires de chaque évêché. Ce document plein d'intérêt et qu'on ne rencontre dans aucune géographie, même la plus complète, publiée en Europe, trouve sa place ici.

PROVINCE DE SYDNEY :

Archevêché de Sydney : Cardinal Moran.

Évêchés suffragants.
- *Maitland* : Mgr Murray.
- *Goulburn* : Mgr Lanigan.
- *Armidale* : Mgr Torreggiani.
- *Bathurst* : Mgr J. Byrne.
- *Wilcannia* : Mgr Dunne.
- *Grafton* : Mgr Doyle.

PROVINCE DE MELBOURNE :

Archevêché de Melbourne : Mgr Carr.

Évêchés suffragants.
- *Sandhurst* : Mgr Crane.
- *Ballarat* : Mgr Moore.
- *Sale* : Mgr Corbett.

PROVINCE DE TASMANIE :

Archevêché de Hobart : Mgr Murphy.

PROVINCE D'ADÉLAIDE :

Archevêché d'Adélaïde : Mgr Reynolds.

Évêchés suffragants.
- *Perth* : Mgr Gibney.
- *Port-Augusta* : Mgr O'Reilly.
- *Port-Victoria* : Ce siège est vacant. — Il a pour administrateur le R. P. Strele, jésuite. L'évêque titulaire de Port-Victoria a donné sa démission pour devenir abbé *nullius* de l'abbaye bénédictine de la Nouvelle-Nurcie.

PROVINCE DE BRISBANE :

Archevêché de Brisbane : Mgr R. Dunne.
Evêché de Rockhampton : Mgr Cani.
Vicariat apostolique de Cooktown : Mgr Hutchinson.

PROVINCE DE NOUVELLE-ZÉLANDE :

Archevêché de Wellington : Mgr Redwood.

Évêchés suffragants.
- *Dunedin* : Mgr Moran.
- *Auckland* : Mgr Luck.
- *Christchurch* : Mgr Grimes.

VICARIATS APOSTOLIQUES IMMÉDIATEMENT SOUMIS AU SAINT-SIÈGE :

Vicariat de l'Océanie centrale : Mgr Lamaze.
Vicariat des îles de Navigation et Samoa : Lamaze, administrateur.
Vicariat de la Nouvelle-Calédonie et des îles voisines : Mgr Fraysse.
Vicariat des îles Fiji : Mgr Vidal.
Vicariat de la Nouvelle-Guinée : Mgr Navarre.
Vicariat de la Nouvelle-Bretagne et des îles Salomon : Mgr Couppé.
Vicariat de la Micronésie : Mgr Couppé, administrateur.

Nous ajoutons à ce document le recensement religieux de l'Australasie, tiré de la *Revue des Revues*, publiée à Melbourne.

La population de l'Australasie (Australie, Tasmanie, Nouvelle-Zélande, non compris les Maoris de Nouvelle-Zélande, ni les îles Fiji et la Nouvelle-Guinée) est estimée à 3 801 605 habitants.

Les chiffres suivants indiquent le nombre des membres des principales confessions religieuses :

Église anglicane	1 448 306
Romains-catholiques	799 824
Presbytériens	493 483
Méthodistes	463 097
Indépendants	79 434
Baptistes	87 185
Luthériens	76 432
Armée du Salut	42 813
Juifs	12 818

Le nombre de protestants des diverses sectes forme un total de 2 797 222; le nombre des catholiques est donc de 2 millions environ au-dessous de celui des protestants.

Outre les circonscriptions diocésaines, le concile de Sydney régla quelques points disciplinaires, déterminant le mode d'élection des évêques et l'établissement des paroisses, introduisant l'uniformité dans l'office divin, fixant les fêtes d'obligation, s'occupant de la loi du jeûne, des cas réservés, de l'administration des sacrements, de la gestion des biens ecclésiastiques, de la fondation des séminaires, etc...

La célébration de ce concile peut être considérée comme une preuve de la vitalité de l'Église catholique au dix-neuvième siècle, car si elle a lutté pour conserver son influence sur les vieilles nations européennes, nations du passé, elle a tourné également ses efforts vers les pays nouveaux, qui seront les pays de l'avenir, vers l'Amérique et l'Australie.

L'influence qu'elle a conquise en Amérique a été hautement constatée à Baltimore, lors du centenaire de l'établissement de la hiérarchie catholique aux États-Unis. Le concile de Sydney a démontré qu'en Australie, l'Église peut envisager aussi l'avenir avec confiance. Dans ces deux contrées, le catholicisme a la même jeunesse et la même vigueur; il marche d'un pas sûr vers toutes les conquêtes de la société moderne et offre les caractères identiques de vie, de souplesse et de joyeuse et entraînante audace. Les Pères du concile de Sydney, dans une lettre à leurs frères d'Amérique, ont officiellement reconnu et proclamé la ressemblance de leur Eglise avec celle des États-Unis. Cette lettre, aussi bien que la réponse qui y fut faite, est d'une importance capitale, car elle atteste devant la postérité l'affection mutuelle des deux Églises. Quelques extraits de ces lettres succéderont agréablement à l'aride nomenclature qui précède :

« Les archevêques et évêques de l'Eglise d'Australasie sont heureux de profiter de l'occasion que leur offre la célébration de leur premier concile plénier, pour adresser leurs félicitations à l'illustre épiscopat des Etats-Unis...

« La plus jeune des filles de l'Eglise a le devoir de faire part de son bonheur à sa sœur aînée...

« De toutes les Eglises nationales unies au Saint-Siège, il n'en est aucune qui offre avec l'Eglise d'Australasie une ressemblance aussi frappante que l'Eglise des Etats-Unis. Les enfants de ces deux Eglises sont les descendants des mêmes races; ils parlent la même langue; ils ont des lois, des coutumes et des manières presque identiques. Ils habitent des régions d'une étendue immense, abondantes en toutes sortes de ressources matérielles. L'exploitation de ces ressources illimitées doit élever les deux peuples au premier rang parmi les nations de la terre. La densité de la population diffère grandement, mais l'extension territoriale est à peu près la même...

« Un siècle entier ne s'est pas encore écoulé depuis que le premier évêque, Mgr Carroll, fut député par le Saint-Siège pour prendre soin de la jeune Eglise d'Amérique. Un demi-siècle à peine nous sépare de l'arrivée sur les plages australiennes du premier vicaire apostolique qui les ait évangélisées, Mgr John-Bède Polding (1835-1885).

« Dans les deux pays, les fondements de la foi furent posés parmi des difficultés graves et nombreuses; dans les deux pays, cette foi eut à subir les mêmes épreuves, et elle continue de courir les mêmes dangers. Les fidèles des deux nations devaient lutter contre les mêmes obstacles : contre une tradition anticatholique, qui avait envahi la vie politique, littéraire et sociale; contre des préjugés fortement enracinés et qui se manifestaient même par la violence ouverte; contre le système d'éducation; contre des gouvernements qui, sans être toujours hostiles, ne donnaient jamais d'encouragements à la propagation de leur sainte foi! Et cependant les bases sur lesquelles on a construit l'édifice sont profondes et solides. Et cependant le grain de sénevé jeté dans la terre australienne est devenu un grand arbre, tout comme le grain de sénevé jeté dans le sol généreux de l'Amérique. Dans les desseins de la Providence, un bel avenir semble réservé aux deux Eglises. »

Ainsi pensaient les Pères du concile de Sydney. Les évêques des États-Unis répondirent :

« La lettre que vous nous avez adressée, Vénérables Frères, rappelle les témoignages d'affection qu'échangeaient par écrit les Églises des premiers siècles, et offre une preuve vivante de cette

unité de foi qui relie les enfants des diocèses d'Australie à leurs frères d'Amérique...

« Quoique, entre nous, s'étende un immense Océan, nous avons les mêmes croyances, nous attendons le même héritage; quoique vivant éloignés les uns des autres, nous sommes les membres d'un même corps.

« Grande est notre joie d'apprendre les progrès incessants que notre sainte religion a faits chez vous depuis que, en 1835, le premier vicaire apostolique mit le pied sur vos rivages. Le spectacle des nombreux et zélés prélats qui constituent votre hiérarchie, montre le succès qui a couronné les travaux apostoliques dans le passé et fait espérer un avenir plus glorieux encore.

« Nous pouvons enregistrer avec un noble orgueil les progrès considérables que le catholicisme a faits durant les trois derniers siècles, dans tous les pays où se parle la langue anglaise. Au concile de Trente, il n'y avait que quatre évêques s'exprimant en cette langue; il y en eut cent vingt au concile du Vatican; il y en a aujourd'hui cent soixante, et nous pouvons prédire sans aucune témérité que leur nombre dépassera deux cents avant la fin du siècle.

« Ecrite ou parlée, que d'erreurs elle a servi à répandre, pendant trois siècles, cette chère et noble langue anglaise! Et c'est elle aujourd'hui, Dieu soit loué! qui transporte la vérité à travers les nations. Elle est assurément le principal moyen de communication de l'industrie et du commerce : puisse-t-elle être le canal qui mène aux cœurs des hommes les bénédictions et les consolations de l'Évangile!

« Puissent l'Australie et l'Amérique, poussées par une sainte émulation, ne cesser jamais d'agrandir le champ du père de famille et d'étendre le royaume de Dieu! Que le développement de la vraie foi y marche de pair avec le progrès matériel! N'avons-nous pas mille fois raison de prendre courage et d'espérer en nous souvenant des luttes héroïques et fécondes que soutinrent nos premiers évêques, ces pionniers de nos deux Églises, ces intrépides semeurs qui plantèrent dans les larmes ce que nous récoltons dans la joie?

« Après Dieu, nous devons principalement cette merveilleuse extension de la religion dans nos chers pays à la liberté qui forme le caractère de nos gouvernements respectifs. Ils tiennent au-dessus de nos têtes l'égide de la protection commune, sans jamais s'introduire dans le sanctuaire. Ils reconnaissent nos prérogatives spirituelles inviolables et nous permettent de remplir nos fonctions sublimes sans imposer d'entraves à notre liberté apostolique! »

CHAPITRE II

LE PEUPLE CATHOLIQUE

Après avoir jeté un coup d'œil sommaire sur l'histoire du catholicisme en Australie, il est bon d'étudier séparément le clergé et les fidèles, afin de mieux apprécier ce que l'on peut appeler leur *situation*. Ce mot *situation*, employé dans le sens très large qu'il comporte en anglais, embrasse les renseignements divers qui ont rapport au nombre, aux qualités, aux ressources, à la nationalité, à l'organisation actuelle et à l'avenir probable des adhérents du catholicisme. C'est un état à dresser au point de vue moral et matériel. Nous commencerons par le peuple catholique.

Et d'abord, comment ce peuple se recrute-t-il? La statistique accuse-t-elle des augmentations ou des diminutions? D'où proviennent les fluctuations qu'il subit?

Nous avons expliqué comment le catholicisme fut introduit en Australie par des condamnés politiques irlandais et par des colons libres. Le chiffre de 800 000 fidèles qu'il atteint aujourd'hui s'accroît encore chaque année; mais les raisons de cet accroissement ne sont plus les mêmes qu'au début. L'immigration, qui avait été la ressource primitive de l'Église australienne et la principale cause de son développement, a diminué dans de considérables proportions. Aussi l'espoir d'un progrès numérique réside-t-il uniquement désormais dans la multiplication des naissances au sein des familles établies. Les conversions des protestants, relativement peu nombreuses, peuvent, néanmoins, venir s'y ajouter encore.

Des villages entiers revenant au giron de l'Eglise, comme dans les pays schismatiques de l'Orient, ne se trouvent point en Australie. Les conversions, presque toujours individuelles, s'étendent rarement à toute une famille et n'ont lieu, en général, qu'à l'occasion des mariages ou des missions. Tantôt, un protestant, désireux de s'unir à une catholique, demande des renseignements sur ses croyances et, les trouvant raisonnables, se décide à les adopter et obtient ainsi la grâce de la vraie foi; tantôt, entraîné par la curiosité ou par un ami, il se rend au sermon des PP. Rédemptoristes et, touché par leurs paroles, se fait admettre au sein de l'Eglise catholique. Nous citons ces missionnaires, parce que plusieurs témoins oculaires nous ont surtout parlé d'eux et que, en 1892, leur mission, prêchée à Ballarat, amena l'abjuration de plus de cinquante protestants.

Nous devons ajouter qu'il n'est pas rare, à chaque tournée pas-

torale, de rencontrer, parmi les candidats présentés au sacrement de confirmation, quelques adultes ou protestants convertis. Si belles et si sincères que ces conversions puissent être, elles ne constituent pas, toutefois, un mouvement de retour prononcé vers la religion catholique. Cela s'explique par l'accroissement trop rapide de la population australienne, qui n'a pas permis au clergé catholique de s'occuper des protestants. Tenu de courir au plus pressé, il a organisé d'abord sa propre hiérarchie, fait face aux besoins les plus impérieux des fidèles et empêché leur défection.

Les défections dans les rangs des catholiques venus d'Europe furent assez importantes, en effet, pour que les conversions actuelles des protestants, si consolantes qu'elles soient, ne suffisent pas à les compenser.

Malgré cela, les pertes subies par l'Eglise en Australie, quoique sérieuses, ont été moins graves et moins désastreuses que celles des Etats-Unis. Le manque de prêtres, dans ces deux régions, a été la cause principale de ce *leakage*, de ce *coulage*, pour nous servir des termes courants.

Les malheureux Irlandais, presque tous venus d'un petit village où ils vivaient entre les bons exemples d'une famille chrétienne et les saintes exhortations d'un prêtre dévoué, se trouvaient jetés tout à coup au milieu des plaines immenses de l'Australie, sans prêtre, sans église, sans ami, privés pendant des années entières, — cela s'est vu fréquemment, — d'assister à toute cérémonie religieuse. L'épreuve n'était-elle pas terrible et faut-il s'étonner qu'elle ait occasionné des défections? A l'isolement, se joignaient la fréquentation dangereuse d'un voisinage hétérodoxe, incrédule et impie, la puissance des relations obligatoires et constantes avec une population cosmopolite, et la tentation insurmontable de la fortune subitement acquise. En fallait-il davantage pour nuire à l'œuvre catholique? Pauvre, il est plus facile de rester chrétien, l'absence des biens de la terre faisant mieux sentir le besoin de compter sur le ciel. Mais la transition brusque de la misère à la richesse favorise trop l'amour du plaisir, le plus grand ennemi de la religion. S'imagine-t-on ces humbles tenanciers d'Irlande, pressurés la veille par un *landlord*, vivant de pain noir et de pommes de terre, sous une hutte d'argile, et tombant tout à coup au milieu des mines d'or où s'amassaient des fortunes prodigieuses? Grisés par l'excès de la richesse, mis à la portée de toutes les jouissances, ils s'y ruaient avec l'ardeur qui résulte des longues privations : comment leur parler de l'Evangile et de ses austérités? La morale croulait, entraînant sous ses ruines la pratique religieuse. Il faut avouer, cependant, pour être juste, que la foi n'était pas totalement perdue

chez ces victimes de l'isolement ou de la richesse, quand elles étaient de l'Irlande même. Car il est inadmissible, pour ne pas dire impossible, qu'un Irlandais d'Irlande devienne impie ou voltairien. Il s'adonnera à la boisson, commettra des crimes passionnels, ira jusqu'à l'homicide, mais il ne renoncera pas froidement, délibérément, à la foi de son baptême. Jamais, sur son lit de mort, s'il n'est idiot ou bien fou, il ne refusera de se confesser et de se réconcilier avec Dieu. Le fait d'être né en Irlande, de parents catholiques irlandais, est pour lui comme un *huitième sacrement* dont l'effet spécial et la grâce particulière sont la conservation de la foi.

Nous disons Irlandais né de parents catholiques; la remarque ne s'applique pas à l'Irlandais issu d'un mariage mixte. La disparité de culte, au contraire, est la cause directe de l'affaiblissement religieux et de déplorables défections.

Le père étant protestant et la mère catholique, chacun évite de parler religion en famille, afin de sauvegarder la paix et l'union dans le ménage; s'ils pratiquent, chacun de leur côté, la religion à laquelle ils appartiennent, c'est timidement, à l'écart, en cachette, pour n'avoir pas à s'expliquer devant leurs enfants sur les motifs de cette différence de vie. Si les enfants ont été baptisés, c'est qu'il a fallu obéir aux lois de la religion la plus exigeante; mais la grâce du baptême reste enfouie dans leurs âmes comme une semence que l'on ne cultive pas.

N'entendant jamais parler de religion, les enfants grandissent dans le vide, s'habituent à regarder les pratiques du culte avec indifférence, et demeurent convaincus, — erreur commune aux pays protestants, — que toutes les religions se valent et qu'il suffit d'être honnête pour remplir tout son devoir. A l'âge d'hommes, ces fils de parents de religion diverses ne se font aucun scrupule de s'allier à des protestantes, et leurs enfants sont protestants, pourvu que la mère le demande. C'est pour cette raison qu'en Australie, nombre de protestants portent des noms irlandais qui appartiennent exclusivement, sur la terre d'Irlande, à des familles catholiques. Les évêques ont donc mille fois raison de limiter autant que possible les mariages mixtes et d'accorder difficilement et rarement les dispenses. Il y a quelques exceptions, et, dans certains cas, les enfants issus de mariages mixtes sont devenus de fervents catholiques. Cela se produit quand le père, convaincu, impose sa manière de voir et fait élever ses enfants, avec une stricte et scrupuleuse fermeté, dans sa religion personnelle. Encore une fois, c'est l'exception; or les lois doivent être faites pour la généralité et non pour l'exception.

Il serait difficile de fixer le nombre exact des pertes subies chez les catholiques; car s'il est plus élevé dans les grandes villes où

l'action du clergé est moins efficace, il a été inférieur dans les petites agglomérations et partout où se sont dévoués des prêtres zélés et courageux. Toute prédication fervente porte ses fruits et ramène au bercail quelques-unes de ces brebis égarées qui reconnaissaient la voix de leur pasteur.

Dans tous les cas, en Australie comme en Amérique, il est indispensable, pour établir la situation du catholicisme, de faire abstraction des *Nominal Catholics*, c'est-à-dire de ces individus, hommes ou femmes, qui ont reçu par hasard le baptême catholique, mais n'ont pratiqué aucune religion, étudié aucun dogme et pris part à aucun culte. Ils n'ont rien fait pour se rendre personnellement dignes du nom d'Irlandais catholique qu'ils portent. Cela ne les empêche pas, quand ils sont incarcérés pour une raison quelconque, de se faire toujours inscrire sur le registre d'écrou, sous la qualification de *Roman Catholics*, catholiques romains. Les curés de paroisses ne les comptent plus dans leurs statistiques. Il est de mode même, dans certaines prisons australiennes, de désigner indistinctement tous les criminels comme catholiques. Les conclusions que tirent de là les journalistes malveillants et les protestants de mauvaise foi sont faciles à comprendre : « Voyez! disent-ils; le nombre des catholiques mis en prison est relativement bien supérieur à celui des protestants; donc la morale catholique vaut moins que la morale protestante! » Il convient de se défier des brutalités de la statistique. On fait dire aux chiffres ce que l'on veut.

Pour bien connaître les catholiques d'Australie, il ne faut pas les juger à leur nombre, mais à leurs qualités morales. Hâtons-nous de dire qu'elles sont excellentes. Quiconque a vécu parmi eux, quiconque a pu les suivre de près, comme un prêtre, leur rendra ce même témoignage.

Les vrais catholiques d'Australie, c'est-à-dire cette classe d'habitants qui fait profession ouverte d'appartenir à l'Église et qui compose l'assemblée ordinaire des fidèles, les dimanches et les jours de fêtes, sont, comme on dit en pays anglais, de *qualité supérieure.* Une foi forte et agissante les caractérise. Ils assistent régulièrement, hommes et femmes, aux offices, et fréquentent les sacrements non seulement à Pâques et à Noël, mais encore régulièrement chaque mois. Cette fréquentation assidue des sacrements est réglée par des confréries. Le samedi, à l'église, les confessionnaux sont littéralement assiégés; dans la cathédrale de Saint-Patrick, à Melbourne, ville de l'or et du plaisir, l'archevêque et tout son clergé confessent souvent jusqu'à onze heures du soir. Ce qui se passe dans quelques paroisses de Flandre ou de Belgique peut seul donner une idée de la ferveur que le peuple catholique a conservée en Australie.

Que de fois, me racontait un missionnaire, les larmes me sont montées aux yeux, quand j'arrivais le dimanche, pour un binage, dans une chapelle de campagne. Vers huit ou neuf heures, j'avais dit, le matin, une première messe dans une autre église, et je venais de parcourir 15 ou 20 kilomètres pour me rendre à la chapelle rurale. Il était le plus souvent onze heures et demie quand j'atteignais enfin le terme de mon voyage, auprès de ces braves gens. Tout autour de l'église, une rangée de voitures et de chevaux attachés aux arbres indiquait que les fidèles m'attendaient. Quelques-uns avaient dû faire, à cheval ou en voiture, par la chaleur, des douzaines de kilomètres et, néanmoins, tous, hommes et femmes, étaient exacts au rendez-vous chrétien. A s'en tenir strictement au principe de théologie, *lex non obligat cum tanto incommodo*, beaucoup d'entre eux auraient pu se dispenser de parcourir une si grande distance, et se regarder comme exempts de l'obligation d'assister à la messe. Mais un Irlandais ne raisonne pas ainsi. L'attrait des offices divins est pour son cœur un aimant irrésistible, et négliger la messe ou les sacrements est considéré par lui comme un premier pas vers cet état d'indifférence où l'on n'est plus catholique que de nom, où l'on devient membre mort de l'Eglise, branche desséchée de l'arbre de vie!

Nous avons employé à dessein le mot d'Irlandais comme synonyme de catholique. Aux États-Unis, deux races, la race celte et la race teutonne ont pris part à la formation de l'Eglise. On y parle l'anglais et l'allemand dans les chaires de vérité; en Australie, la race celte est la seule qui soit catholique; les émigrés et leurs enfants forment la presque totalité des fidèles, et une infime minorité vient d'Allemagne, d'Italie et de France. Le nombre des Italiens semble augmenter depuis quelques années; mais, à de rares exceptions près, l'Italien n'est pas fervent et ne fait pas honneur à son pays. Les protestants le remarquent avec malice et attribuent à la doctrine ce qui est l'effet de la race. Le même fait se passe à l'égard des Français catholiques, qui sont loin, en général, d'être de parfaits modèles. Les familles françaises venues de Maurice, de Bourbon ou du Canada, et dont plusieurs habitent Melbourne, ne sont point dans ce cas.

Au résumé, les destinées de l'Église en Australie sont intimement liées à celles de l'Irlande, et c'est en Irlande qu'il faut aller chercher, pour bien les connaître, les origines et les mœurs des catholiques australiens.

Depuis 1845, un double courant part des rivages de l'Irlande et porte vers les pays d'outre-mer sa population pauvre, affamée de liberté. Les uns se rendent en Amérique : le voyage est plus court

et moins coûteux; les autres vont en Australie : l'espoir de faire fortune est plus grand; mais, pour y arriver, que la route était primitivement pénible! Quel douloureux exode que celui de ces Irlandais s'embarquant seuls et sans ressources, pour aller contempler les séduisants mirages de la Croix du Sud! Après trois ou quatre mois passés en mer, exposés à la rudesse des matelots et à la risée des passagers, ils débarquaient à Melbourne, où nul ami n'était à les attendre. Là, ils entraient dans l'immense plaine buissonneuse, cherchaient une mine et tentaient tout pour se tirer d'embarras.

Plus triste et plus lamentable mille fois était le sort des jeunes filles que la misère avait poussées sur ces plages! Si leur vertu avait échappé aux dangers auxquels elles se trouvaient exposées sur le bateau, elles rencontraient, au port, des spéculateurs infâmes qui, sous prétexte de leur procurer des situations convenables, les jetaient en proie au vice. Pour avoir été moindres qu'à New-York, ces abus ont existé et existent encore, malgré tous les efforts de la charité. Une généreuse chrétienne de Sydney, Mme Chisholm, a formé une association, dans le double but de protéger les émigrantes pendant la traversée et de leur procurer, à leur débarquement, une place où leur honneur soit protégé.

L'œuvre prospère et produit de bons résultats, grâce à l'énergie et à la douceur que Mme Chisholm a déployées dans l'accomplissement de sa mission charitable. Elle n'a pas craint de citer devant les tribunaux les officiers de marine qui, pendant la traversée, n'avaient pas fait tout leur devoir pour préserver la vertu des émigrantes, et c'est ainsi qu'elle a sauvé des milliers de jeunes filles d'une vie de pauvreté et de désordre.

On peut se demander maintenant quelles sont les occupations des catholiques australiens, de quelle façon ils gagnent leur vie, ou plutôt sous quelle forme se présente pour eux cette lutte pour la vie, ce *struggle for life*, souvent si âpre et si rude dans les pays nouveaux.

N'ayant pas d'instruction ni de moyens d'apprendre un état, les femmes, émigrées d'Irlande en Australie, devenaient presque toutes servantes, s'estimant très heureuses de trouver des maisons où, moyennant salaire, elles exécutaient les travaux les plus pénibles. La domesticité a développé chez elles les qualités et les défauts qui caractérisent l'*Irish girl;* mais, âpres à la besogne, elles savent se sacrifier avec un dévouement que rien ne rebute. L'écrivain anglais Auguste Sale dit que l'Irlandaise est la meilleure servante du monde. Malheureusement, en Australie, elle devient souvent dépensière, aimant la toilette et employant à suivre la mode tout l'argent qu'elle a gagné à la sueur de son front.

Les émigrés hommes se faisaient mineurs et eurent leur part, un instant, de l'or qu'ils découvraient. Quand la surexcitation de la première heure fut passée et que le précieux métal devint plus rare, quelques-uns restèrent dans les mines (ce qui explique la présence de l'élément irlandais parmi la population minière actuelle); d'autres se firent *settlers*, c'est-à-dire colons établis sur la terre pour la culture comme fermiers, *free selectors*, ou pour l'exploiter comme éleveurs, *squatters*. Il est très heureux pour l'Église que bon nombre d'Irlandais soient devenus fermiers. Cette vie régulière et calme favorise la bonne éducation et la pratique des devoirs religieux. Dans certains districts agricoles, on se croirait au cœur de la vieille Irlande. Ces paroisses, dans tous les diocèses, sont considérées comme les meilleures; aussi dit-on du prêtre nommé curé dans l'une d'elles, qu'il a trouvé *le bon morceau*. La tendance actuelle porte les Irlandais vers l'agriculture, et c'est une chose excellente. Dans la colonie de Victoria, il est un district appelé le *Gippsland*, où la terre est bonne et où sont venus s'établir un certain nombre de catholiques. Que n'ont-ils rencontré là un évêque colonisateur comme Mgr Ireland! Un prélat de cette trempe eût implanté des centaines de familles dans ce district et, au bout de vingt ans, on y eût retrouvé une autre Irlande.

Dans l'industrie et les métiers, si l'on rencontre moins d'Irlandais et, par conséquent, moins de catholiques, c'est que les émigrants n'ayant, avant de quitter leur pays, ni initiative ni liberté, n'avaient fait aucun apprentissage et ne possédaient aucune sorte d'expérience.

La conséquence directe de ce manque d'éducation professionnelle est que beaucoup d'entre eux doivent se résigner à accepter les travaux durs et pénibles qui demandent plus de force musculaire que d'habileté technique. Ils sont journaliers dans les fermes, terrassiers sur les grandes routes, ouvriers d'exploitation dans les chemins de fer, hommes de peine partout où le besoin s'en fait sentir. C'est pourquoi, lorsqu'une grève éclate, lorsqu'une bagarre ou une bataille se produit dans la rue, l'Irlandais s'y trouve généralement mêlé, car sa nature est demeurée, en Australie, excitable, bruyante et tapageuse.

Tout ce qui touche à la question sociale l'intéresse, et il s'en préoccupe d'une façon active. Il y a des noms irlandais parmi les organisateurs et les directeurs des *Trades-Unions*, et jamais un mouvement sérieux ne s'opère dans les rangs ouvriers sans qu'il ne s'y associe. Lors de la grève des travailleurs d'Australie, en 1889, la hiérarchie catholique se montra ostensiblement favorable aux grévistes; le cardinal de Sydney et l'archevêque de Melbourne furent

des premiers à leur témoigner de la sympathie. Plus récemment encore, quand une grève éclata dans les mines d'argent de Broken-Hill, l'évêque catholique du lieu protesta contre les exactions des capitalistes et leur rappela que si l'ouvrier a des devoirs à remplir, il a aussi des droits à faire valoir.

Cette attitude du clergé, conforme en principe à la règle de l'Evangile, *evangelizare pauperibus misit me*, s'explique d'autant mieux que les catholiques australiens sont généralement hommes de peine. Les grosses fortunes sont rares parmi eux et c'est à peine si quelques-uns peuvent être regardés comme gens à leur aise. Le sort du catholicisme est donc lié à celui des travailleurs. Les classes dirigeantes appartiennent à l'Église anglicane ; les parvenus et les spéculateurs sont presbytériens ; les autres, les parias de ces deux catégories hautaines, petites gens que le pharisaïsme officiel dédaigne, sont abandonnés au catholicisme. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter de cette humiliation : elle rappelle la primitive Église. Les premiers clients des apôtres n'étaient-ils pas des pauvres pour qui la terre était ingrate et qui avaient besoin de regarder le ciel ?

Ce n'est pas ici comme en France, où beaucoup s'imaginent que le catholicisme doit descendre des hauteurs des classes dirigeantes vers les bas-fonds populaires. Il se trouverait ici bien des voix pour leur répondre : Votre raisonnement prouve que vous êtes en retard, que vous n'êtes pas démocrates. En Australie, en Amérique, nous sommes nettement démocrates, sans arrière-pensée, là est notre force. Le protestantisme est une religion de privilégiés. Il tremble devant notre audace, devant nos conquêtes, devant notre influence sociale, très grande, tandis que la sienne est nulle, absolument nulle. Et pourquoi ne le serait-elle pas ? Qu'a-t-il donc fait pour le peuple ? En créant la loi de l'enseignement neutre, il croyait avoir trouvé le moyen d'anéantir le catholicisme, et cet espoir s'est tourné contre le protestantisme lui-même. Les catholiques, soucieux de l'éducation chrétienne, ont fondé des écoles libres d'où sont sorties des générations nouvelles, saines, fortes et trempées dans la bonne doctrine. Moins délicats sous le rapport du dogme, les protestants ont respiré l'air pestilentiel de l'école neutre et l'ont quittée, empoisonnés, débilités, indifférents à la vérité et à l'erreur, au bien et au mal. Et Paddy tourné en ridicule, parce qu'il ne mangeait que du pain sec afin de faire élever son enfant dans l'école du curé ; Paddy, ouvrier et croyant, se dresse devant eux comme le spectre d'un ennemi invincible qui trouble leur repos égoïste et les menace du triomphe que les convictions remportent tôt ou tard ; car ce sont les doctrines qui gouvernent le monde.

Que des sympathies trop personnelles ne nous fassent pas sortir, cependant, d'une limite raisonnable; et, déclarons-le bien haut, en faisant cause commune avec les Irlandais, tout n'est pas gagné pour l'Église.

Ces braves gens lui apportent, il est vrai, l'appoint de leurs qualités. Ici, comme partout, ils sont bons, généreux, expansifs; ils aiment leur famille, respectent leurs vieux parents à qui ils envoient régulièrement, en Irlande, une partie de leur salaire; ils chérissent leur patrie, leur douce Erin, dont ils suivent toutes les destinées avec la même anxiété poignante; ils vénèrent l'Église catholique et le représentant de l'Église, le prêtre, en qui s'incarne pour eux la religion tout entière, et qu'ils considèrent comme la personnalité la plus haute et la plus respectable de ce monde. C'est pourquoi ils veulent que le prêtre mène le train de vie d'un notable, d'un *gentleman*, et ne reculent devant aucun sacrifice pécuniaire pour lui procurer cette aisance noble, cette distinction, ce confort, qui caractérisent l'aristocratie religieuse ou civile. Enfin, ils aiment leur Église, leur temple matériel, la maison de Dieu et du peuple, seul véritable palais de la démocratie.

De tels fidèles, animés de semblables dispositions, offrent, cela se conçoit, un spectacle magnifique digne du regard des anges. Le beau côté des Irlandais catholiques, leur incontestable mérite, leur gloire, sont là. Mais cette médaille a aussi son revers : ces braves gens ont des défauts compromettants pour la religion qu'ils professent, et ces défauts en retardent ou en paralysent le progrès. Ils sont buveurs. Boivent-ils plus que les Anglais et les Ecossais? J'en doute; mais leur ivresse est différente : elle s'étale bruyante et publique, tandis que celle de l'Ecossais ou de l'Anglais se cache discrète, renfermée. Paddy chante, crie, offre à boire à tous et se fait happer par la police, devenant ainsi le bouc émissaire de l'ivrognerie générale des Iles-Britanniques. C'est sur lui que frappent sans relâche les orateurs de tempérance et les... *oratrices* (beaucoup de femmes, les Wesleyennes surtout, font campagne de propagande en faveur de la tempérance); c'est Paddy qu'on donne en spectacle et qu'on met en scène dans les prosopopées à grand orchestre. Tant pis si le catholicisme en souffre!

Les Irlandais ont un autre défaut, plus grave encore, parce que ses conséquences au point de vue du bien sont, chaque jour, plus funestes. Ils manquent de sens pratique, de persévérance, de ténacité. Hommes de sentiment et d'imagination, ils feront, sans hésiter, les plus héroïques sacrifices, vidant leur bourse, prêts à verser la dernière goutte de leur sang pour la cause qu'ils défendent; mais, dans les détails ordinaires de la vie, dans les affaires, dans les rela-

tions, la moindre difficulté les égare; ils passent d'un extrême à l'autre, pardonnent difficilement une injure, — une piqûre d'épingle les exaspère, — et, avec cela, ils sont imprévoyants, dépensiers, mobiles. Sans prétendre que les défauts des Anglais soient plus supportables, ils compromettent beaucoup moins le succès des entreprises sérieuses et, dans bien des cas, et, surtout, en matière de religion, ils pourraient encore servir de correctifs aux Irlandais.

Car il ne faut pas se dissimuler que l'Eglise d'Australie étant une Eglise d'Irlandais, reste isolée et sympathise à peine avec le sixième de la population totale. C'est là une cause d'infériorité dans un pays d'avenir, et cette infériorité se fera d'autant plus sentir que la population deviendra plus grande.

L'Eglise doit donc, pour accomplir sa mission obligatoire de propagande et de salut, sortir du cercle irlandais qui l'enserre, s'adresser aux Anglais et aux Ecossais et recruter parmi eux des partisans qui, à leur tour, deviendront sa recommandation la meilleure.

Bien que les débuts semblent devoir être pénibles, et les premières conquêtes laborieuses, il ne faut pas désespérer du succès, car deux causes favoriseront certainement le triomphe de la saine doctrine : la première réside dans l'esprit d'indifférence qui envahit le protestantisme et qui répugne aux âmes vraiment religieuses; la seconde se trouve, toute, dans l'absence du culte officiel. En Australie, l'Etat ne subventionne aucune secte protestante. Les *dénominations* religieuses n'ont de valeur que par elles-mêmes et n'ont d'autres ressources que celles que leurs membres veulent bien leur procurer. Mais ce qui a fait jusqu'ici la force des sectes protestantes, c'est l'appui efficace que leur prêtent les gouvernements. En effet, abandonnées à elles-mêmes, elles se subdivisent et disparaissent et n'ont que peu de chances de réussite dans un pays où le peuple est souverain. Le peuple est pour la logique à outrance; il lui faut tout ou rien : la vérité totale dans le catholicisme ou l'erreur totale, l'universelle affirmation ou l'indifférence religieuse absolue. Le protestantisme, n'offrant ni l'un ni l'autre, devient un moyen terme, et c'est pour cette raison qu'il ne convient pas aux démocraties. La jeune Eglise d'Australie, toute démocratique précisément, a donc là, pour l'avenir, une source d'espérances et un moyen de triomphe. Mais il faut que le clergé soit à la hauteur de sa tâche. Faire ce qu'il faisait en Irlande, garder les manières et suivre les coutumes de l'Irlande, c'est trop peu. Après avoir été le *soggarth-aroon* des émigrés de la première heure et des pionniers de la civilisation, il convient que le prêtre devienne le pasteur plein de courtoisie et de distinction à qui les races anglaises et écossaises accordent volontiers leur confiance.

La suite prochainement. Abbé Lemire.

L'ACTION

LE CARACTÈRE ET LA VOLONTÉ

Il était visible depuis quelque temps qu'une réaction s'essayait contre l'orgueil de la science et contre la primauté réclamée par l'érudition. A ceux qui souhaitaient que cette réaction, timide encore, fût soutenue par une manifestation plus hardie et plus décisive, le discours prononcé il y a quelques mois par M. Challemel-Lacour à l'Académie française pourrait bien avoir donné plus qu'un commencement de satisfaction. Il n'appartenait pas à tout le monde de dire, avec autant d'éloquence, à l'encontre de Renan, que le jour où l'humanité, heureuse de regarder le monde et de se figurer qu'elle l'explique, se contenterait de la science pure, ce serait là « non pas un progrès, mais la fin de tout progrès et le premier pas sur une pente aboutissant à l'abaissement définitif ». Il n'était point aisé, même à l'Académie, de condamner cette opposition factice que l'auteur de la *Vie de Jésus* s'est efforcé d'établir entre l'action et la sainteté, se réservant sans doute pour lui la sainteté, traitant les hommes d'action de gens grossiers, qui dupent l'humanité, quand (ce qui est plus grave) ils ne sont pas dupés par elle; enfin, ne consentant à voir dans le plus divin et en un sens le plus humain d'entre eux qu'un « idéaliste déchu ».

M. Challemel-Lacour a donné là du courage à plus d'un; et j'imagine que son discours a soulagé quelques-uns des jeunes philosophes dont je me propose de raconter tout à l'heure les louables efforts. Dans les ouvrages dont je vais parler, il ne s'agit pas de constructions métaphysiques à démolir ou à reconstruire; il ne s'agit pas de chercher la « genèse » de nos concepts dans les maladies du système nerveux, ou dans les évolutions de l'animalité, ou dans les nécessités d'une logique tout abstraite, ou dans les créations sans lien d'une volonté tout arbitraire. Il s'agit de trouver les moyens de redresser nos caractères, d'affranchir et de

fortifier nos volontés, d'éclairer et de guider l'ensemble vivant de nos actes. Quelques parties de ces écrits se ressentent encore d'une éducation très « intellectualiste »; mais l'effort pour s'en dégager ou pour la compléter est visible; et, sur plus d'un point, il est heureux.

*
* *

Aux yeux d'une personne de simple bon sens, il n'y a rien de plus étroitement uni que ces trois choses : le caractère, la volonté, l'action. C'est à la volonté qu'on reconnaît le caractère, et c'est à l'action exécutée ou virilement tentée que se mesure la volonté.

Des hommes fort laborieux ne s'en sont pas moins appliqués à embrouiller la matière. Ils ont entrepris de nous démontrer que le caractère est le produit accidentel d'une multitude de circonstances où nos efforts n'ont pas plus à faire que nos réflexions. Ils ont pris le caractère comme un ensemble de rouages à monter et à démonter pour la plus grande satisfaction de l'homme de science, curieux, non de réformer, mais d'analyser et de contempler. Ce point de vue est-il exact? Presque exact, en fait, chez un assez grand nombre d'individus. Cela pourrait devenir de plus en plus exact si le monde se mettait à l'école de ces dilettanti et si, à force de nier l'effort, on finissait par le supprimer, d'abord en soi, puis chez les autres. Mais rien ne sera moins vrai, si nous le voulons; car (ainsi que je l'ai rappelé dans une précédente revue du mouvement philosophique) les vérités morales ne sont pas des vérités qui, comme les lois physiques, existent toutes au complet partout et toujours. A côté de ce que l'homme trouve de tout fait, il y a ce qu'il fait lui-même; à côté de ce qui s'impose ou résiste à ses fantaisies, il y a ce qu'il réussit à créer ou à supprimer. Est-il bon, est-il mauvais? Est-il libre, est-il esclave? Il est capable de devenir l'un et l'autre, et le choix dépend de lui.

Cette nature flexible, perfectible de beaucoup de vérités morales, est ce qui empêche si souvent de donner de tel ou tel fait psychologique une définition simple et rigoureuse. Nous savons vite ce qu'il y a dans l'essence d'une figure géométrique; nous pouvons savoir sûrement ce qu'il y a dans un composé chimique. Nous savons moins vite et moins complètement ce qu'il y a dans telle ou telle de nos puissances, parce qu'il y a toujours à faire la part de ce que nous pouvons y ajouter ou en retrancher. Pourquoi la définition du génie est-elle difficile? Parce qu'il appartient aux hommes de génie de nous montrer, par leurs créations renouvelées, ce qui peut entrer dans le génie. Pourquoi est-il malaisé de définir même l'imagination, et pourquoi ceux qui s'y essayent semblent-ils se con-

tredire les uns les autres? Parce qu'il y a plusieurs espèces d'imagination, suivant que l'esprit se laisse conduire par les images ou réussit à les organiser. Pourquoi, enfin, est-il difficile de s'entendre sur la définition du caractère? Parce que le caractère est le résultat, soit du conflit, soit de l'accord entre les éléments de la personne et la personne même, et que l'on se demande toujours qu'est-ce qui domine dans le caractère, ou la nature toute faite des éléments ou la transformation que la personne a réussi à leur imprimer.

De cette difficulté cependant il faut savoir, — comme de toute autre, — tirer parti. La difficulté même, bien examinée, nous aide à trouver la solution du problème, puisqu'elle nous en fournit les données. Ce qui est inerte se définit par ses éléments actuels qui demeurent toujours les mêmes : ce qui se développe ou s'affaiblit se définit par son évolution. Mais l'évolution à son tour par quoi se définit-elle? Par ses premiers matériaux et par les causes mécaniques qui y sont liées? C'est bien ce que persistent à croire les positivistes et les intellectualistes. En réalité, elle se définit surtout par son but et par sa fin : car la poursuite ordonnée de la fin, voilà la loi, voilà l'essence de toute réalité vivante. Si la fin recule ou plutôt s'élève, la définition devra s'épurer ou se compléter. C'est ainsi qu'on a dû remanier, par exemple, la définition du mariage, la définition de l'éducation, la définition de la peine. C'est ainsi encore que, même quand on veut définir une de nos facultés les plus semblables à elles-mêmes dans tous les temps, il faut tenir compte de ce que l'homme de tous les temps recherche ou désire dans le cours de son expérience personnelle. L'imagination n'est donc pas seulement la faculté de se représenter des images des choses : elle est la faculté de grouper ces images et d'en fournir des ensembles aussi originaux, aussi expressifs que possible... Appliquons cette méthode à la définition du caractère, et peut-être plus d'une obscurité se dissipera-t-elle.

Si vous ouvrez un dictionnaire bien complet, comme celui de Littré, vous y trouverez pour chaque mot un grand nombre d'acceptions. Mettez-les simplement les unes à côté des autres, tout sera confus; rangez-les dans un ordre méthodique et ascendant, tout s'éclairera.

La première acception du mot caractère est celle-ci : signe matériel d'un sentiment ou d'une idée. C'est la définition du caractère d'imprimerie, de quelque chose qui, en soi, est tout physique et inerte. Une seconde acception nous donnera : signe d'une qualité, d'un privilège, comme le caractère royal ou le caractère épiscopal. Ici apparaît déjà quelque chose de plus immatériel,

de plus personnel aussi; et cependant ce caractère, ainsi compris, peut se retrouver identique à lui-même dans une collection ou dans une série d'individus. Il s'agit encore de groupes, mais de groupes plus distincts, quand vous prenez le mot dans un troisième sens qui désigne « le propre d'un certain état, le signe de son essence et la marque de sa vertu ». On cherche, par exemple, le caractère du génie, le caractère de la folie, le caractère de la réprobation, le caractère de la sainteté, etc.

On arrive à l'individu même quand on entend par caractère ce qui distingue une personne d'une autre; car ici on cherche le caractère moins dans l'ensemble apparent des qualités de cette personne que dans la tendance dominante d'où résultent ses qualités et ses habitudes. En effet, l'individu n'est pas une juxtaposition ou un fouillis de qualités et de défauts. C'est à peine si l'enfant non encore élevé et abandonné au hasard, si l'homme désemparé par le malheur ou l'inconduite, si l'idiot ou l'aliéné peuvent répondre de quelque manière à cet étrange signalement. Mais alors on s'accorde à dire que ces êtres ou n'ont pas encore le caractère formé ou qu'ils ont perdu tout caractère.

On arrive ainsi par un progrès naturel et logique à cette dernière acception qui voit dans le caractère la fermeté plus ou moins grande avec laquelle une personne maintient ce qui domine en elle, le défend et même, au besoin, l'impose. Là est le véritable caractère, celui dont tous les autres « caractères », pris dans un sens plus ou moins restreint, ne sont que des fragments, des ébauches ou des diminutions.

Pour mieux comprendre que c'est bien là, dans l'homme normal et moyen, ce qu'il faut entendre par caractère, voyons les êtres qui sont au-dessus et ceux qui sont au-dessous de lui. Un être qui ne change pas et un être qui change trop n'auront de caractère ni l'un ni l'autre. On ne peut dire que la perfection ait un caractère : et cela n'est pas seulement vrai de la nature divine; cela peut se dire aussi dans le domaine de l'art et pour certaines espèces de génie. Voyez les sculptures faites d'après une règle ou un *canon* hiératiques. Voyez encore celles qui sont en quelque sorte trop belles pour nous donner une autre idée que celle de la vie sans effort comme sans défaillance. « Winckelmann, écrit Charles Blanc [1], a dit ce mot profond, que la beauté parfaite est comme l'eau pure qui n'a aucune saveur particulière. Ainsi, dans les sculptures du Parthénon, la personnalité du statuaire s'est effacée, si bien qu'elles sont moins l'œuvre d'un artiste que la création de

[1] Ch. Blanc, *Grammaire des arts du dessin*, p. 22.

l'art lui-même; parce que Phidias, au lieu de les animer au souffle de son âme, y a fait passer le souffle de l'âme universelle[1]. »

Il est également difficile de comprendre ceux qui voient dans tout caractère un ensemble fixé dès la naissance et pour la vie, et ceux qui n'y trouvent qu'une réussite longue à obtenir, toujours instable et fragile. Dans tout caractère il y a lutte : il y a donc quelque chose qui change et quelque chose qui ne change pas, ou qui change lentement, méthodiquement. C'est là le résultat du conflit entre le dedans et le dehors, mais avec prédominance et finalement suprématie du dedans. Un être qui ne reçoit sa forme, sa détermination, ses qualités que des actions extérieures, est un être toujours mobile, à moins qu'un ajustement préparé par l'action des siècles ne lui ait imprimé une physionomie, donné des propriétés qui semblent immuables et qui, de plus, lui sont communes avec tous les individus du même groupe. Or se laisser aller aux mille influences changeantes de son milieu, c'est une condition pour refléter la nature des forces étrangères, ce n'est pas le moyen d'avoir un caractère à soi. Rester éternellement le même et ne plus lutter ni faire effort pour changer, c'est encore ne pas en avoir. L'être qui a un caractère à lui est donc un être qui n'est ni si malléable ni si raide, et qui, au lieu de se laisser modeler et mouler soit à tout moment, soit une fois pour toutes et à jamais par son milieu, marque son milieu de son empreinte propre. Il a donc bien une énergie qui est vraiment sienne et qui peut laisser sur les matériaux qu'elle élabore le signe visible de son action. Il aura pu et dû recevoir des éléments tout faits; ces éléments ont pu être nombreux, ils ont pu former la majorité des qualités et des moyens d'action dont il dispose; mais il aura réagi pour les modifier, pour les fondre, pour les mettre en état de le servir dans ses efforts en vue d'être heureux, de réussir et de devenir un honnête homme.

Où chercher le caractère de l'enfant? Est-ce dans l'assemblage de ses petites qualités et de ses petits défauts? Ils changent bien souvent du jour au lendemain, suivant les exemples qu'il reçoit, suivant la faiblesse ou la fermeté avec laquelle on lui résiste ou on lui cède. Ainsi changent également ses goûts, ses habitudes, ses antipathies et ses sympathies. Mais ce qu'on peut démêler de vraiment caractéristique chez un enfant, c'est sa façon de se plier plus ou moins volontiers aux ordres et aux désirs de ses parents et de ses maîtres; c'est sa tendance à heurter de front ou à tourner les

[1] Le même écrivain fait observer, dans cet ordre d'idées, qu'à l'inverse des Italiens et surtout des Grecs, les Hollandais ont plus de *caractère* que de *style*.

difficultés, c'est son art de se comporter avec ses camarades pour les grouper, les égaler, les dominer ou se les concilier; c'est son attitude à l'égard des grandes personnes, c'est sa façon à lui de les regarder, de les écouter, de les respecter ou de s'en moquer, de les imiter ou de s'en défier. Le caractère de l'enfant, le voilà. C'est par ce caractère qu'il travaille lui-même, de bonne heure, à se faire aimer, à développer les ressources naissantes de ses facultés intellectuelles, à améliorer ses qualités sociales.

Suivons cet enfant devenu jeune homme. Son caractère a pu se modifier, le fait arrive très souvent. Mais, modifié ou non, où le découvrirons-nous? Dans ses goûts littéraires ou scientifiques? Il peut les satisfaire de trop de manières différentes. J'en dirai autant de la plupart des plaisirs qu'en somme tous les jeunes gens désirent et qui, pour un si grand nombre d'entre eux, ne sont retardés que par la lenteur d'une occasion moins éloignée du mode d'éducation qu'ils ont reçue. Faut-il chercher son caractère dans ses affections? Peut-être! Mais encore ne faudra-t-il point s'arrêter à ce que ses affections ont de trop universel ou, d'autre part, à ce qu'elles ont reçu de trop particulier d'un échange de sympathies ou d'illusions trop éphémères. Où il faut chercher le caractère du jeune homme, c'est dans sa pente personnelle à correspondre à ces affections plus ou moins qu'un autre, à se retirer en lui-même ou à tout chercher hors de lui, à se laisser imposer sa carrière ou à se la choisir, et, une fois choisie, à la laisser se développer au jour le jour ou à l'organiser selon son gré.

Enfin, dans l'homme devenu adulte, le caractère ne sera pas le talent, mais l'usage et le gouvernement voulu de ce talent, quel qu'il soit. Il ne sera pas l'affection, mais l'aptitude à la concilier plus ou moins bien avec la dignité et avec le devoir : il ne sera pas l'ambition, mais la préférence donnée ou refusée à tels ou tels moyens de la satisfaire et le don, acquis ou cultivé, de préparer soi-même les moyens dont on s'accommode ou ceux qu'on a résolu d'employer à l'exclusion de tous les autres.

Cette idée du caractère semble bien être celle que tout le monde s'en forme dans la société, dans les familles, dans les maisons d'éducation, partout enfin où l'on a besoin, non pas de raffiner ou de déraisonner sur le caractère, mais de lutter ou de composer avec lui. C'est l'idée que s'en formait aussi l'antiquité dans le plus ingénieux de ses moralistes; car Salluste [1] définissait le caractère

[1] Et avec lui les stoïciens. J'ai trouvé cette indication dans le très savant ouvrage de M. Chaignet, *la Psychologie des Grecs,* 5 vol. in-8°. Paris, Hachette, 1888-1894.

la constance à toujours vouloir ou à ne pas vouloir la même chose (*semper idem velle atque idem nolle*).

Objectera-t-on qu'on connaît des caractères mous, indécis, chancelants, sans volonté? Mais ces dénominations prouvent bien, ce me semble, que c'est dans la volonté qu'on va chercher l'unité du caractère : car n'est-ce pas la même chose de dire qu'un homme a le caractère faible et chancelant ou qu'il a peu, peut-être même pas du tout de caractère? Et n'est-ce pas encore là la pensée de ce vers si connu, qu'on ne peut, en vérité, se dispenser de rappeler ici :

Le commun caractère est de n'en point avoir.

*
* *

Pour qui veut abaisser dans l'homme l'importance de la volonté, n'y plus voir qu'un effet, non une cause, et nier la liberté morale, qu'y a-t-il à montrer dans le caractère? Un état de fait, une accumulation de qualités et de défauts nés des hasards de la naissance et de la combinaison d'états psychiques imposés par les circonstances extérieures. C'est là le point de vue où s'est placé M. Paulhan, dans son livre intitulé : *les Caractères*[1]. Le caractère est d'abord pour lui « la nature propre de l'esprit d'un individu, la forme particulière de son activité mentale ». Mais dans la suite de son livre, il étend de plus en plus cette acception déjà bien large. Il y fait du caractère la nature complète, physique et morale, d'un homme. Il explique la formation de cette nature par la prédominance d'un type spécial d'imagination ou de mémoire, par la prédominance d'un appétit, appétit du boire et du manger ou appétit de la chair : il l'explique par les influences de l'hérédité, de l'éducation, du milieu et des relations sociales qui créent ce qu'on appelle les vocations. Bref, il fait tout intervenir, excepté précisément la lutte de la volonté.

Qui ne voit ici l'abus du mot et l'effacement qu'on fait subir à son acception la mieux établie? C'est tout brouiller, — bien loin de tout expliquer, — que de confondre les caractères avec les goûts, avec les aptitudes, avec les talents. Qu'est-ce que le caractère a à faire avec le « type visuel » ou le « type auditif »? Dix musiciens, qui seront musiciens parce qu'ils sont construits selon le type auditif, auront dix caractères différents. Dix hommes construits selon le type visuel, c'est-à-dire dix peintres, ne différeront pas moins. J'en dirai autant de dix religieuses ou de dix prêtres ayant à un égal degré la vocation ecclésiastique; autant de dix officiers

[1] Paris, Alcan, 1893.

ayant eu même vocation militaire, autant de dix professeurs ou de dix savants, et ainsi de suite.

M. Paulhan a pourtant dû voir la difficulté d'expliquer les caractères, en restant dans sa définition et dans sa méthode; car déjà, dans un précédent ouvrage, il avait dit[1] : « La psychologie des caractères serait faite le jour où l'on aurait déterminé toutes les tendances et toutes leurs associations possibles en vue de fins différentes. » Il est donc des tendances qui peuvent s'accorder, d'autres qui s'appellent presque nécessairement, d'autres enfin qui s'excluent. C'est en cherchant la loi de ces accords ou de ces répugnances que l'auteur espère simplifier les difficultés qu'il a grossies comme à plaisir. Tout peut entrer dans la formation du caractère, mais tout n'y entre pas en effet, ou tout n'y entre pas pour jouer constamment un rôle égal. La fin poursuivie de préférence ou à l'exclusion de toute autre commande une sorte de triage : les éléments discordants ou inharmoniques s'éliminent d'eux-mêmes : puis dans ce qui reste il s'opère des subordinations qui, à leur tour, découragent et finissent par annihiler telle ou telle tendance, parce que celle-ci ne trouve plus à s'alimenter aux mêmes satisfactions qu'autrefois.

Tel est du moins le cas qui se présente souvent. Mais souvent aussi l'homme veut poursuivre à la fois plus d'une fin et se flatter de ne compromettre aucune des deux par les sacrifices qu'il fait à l'autre. Malebranche l'avait finement observé[2] : « L'âme ne produit pas toujours les actes de l'habitude qui domine en elle. Un avare, par exemple, peut même faire une action contraire à l'avarice qui le domine; car un avare peut aussi être ambitieux. Cela suppose, si la passion pour la richesse n'est pas excitée, que son ambition le soit; ou, si son avarice est moins excitée que son ambition dans une proportion réciproque de la force des deux passions, il est certain que l'avare fera une action de libéralité, si dans ce moment il se détermine à agir... » On peut en dire autant de l'avarice et de l'orgueil, de l'avarice et de l'amour, de l'amour et de l'ambition. Ces luttes se voient tous les jours, et elles rendent un homme très malheureux, tout en le mettant dans des embarras comiques. Tel est Harpagon, tel est Tartufe, tel est Alceste. Aujourd'hui l'amour ou l'ambition ou l'orgueil l'a emporté : l'homme a été libéral, il a été entreprenant, il a été courageux, parce que sa passion du moment l'exigeait. Le lendemain, cette passion étant satisfaite, l'autre qui s'était tue un instant, parle de nouveau; elle gémit du

[1] Paulhan, *l'Activité mentale et les éléments de l'esprit,* 1 vol. in-8°. Paris, Alcan.

[2] Malebranche, *Traité de morale,* IV, 4, édit. H. Joly. Paris, Thorin, 1882.

tort que lui a fait sa voisine; le surlendemain, ce sera le tour de la précédente, et ainsi de suite. Les spectateurs en rient, quand ils n'ont pas à en souffrir : les contradictions des hommes et leurs ridicules n'ont souvent pas d'autre origine.

Cependant, comme les actes (ainsi que l'explique encore Malebranche à ce propos) créent les habitudes, le caractère total d'un homme tend la plupart du temps à faire prédominer en lui un état particulier qui modifie tous les autres. Suivant qu'il y réussit plus ou moins, on a un de ces caractères que M. Paulhan qualifie de purs ou d'unifiés, ou de complexes et d'instables. Le volume dont je parle est consacré presque en entier à ces subdivisions indéfinies, et il contient sur chacune d'elles un certain nombre d'exemples intéressants. Mais je lui reprocherai deux choses. La première est de constater simplement des faits bien connus et de croire les expliquer par des mots qui, malgré leur apparence savante, n'expriment eux aussi que des faits. Est-ce bien nous éclairer, par exemple, que de nous dire que l'amour de la volupté est « inhibitoire » de la justice ou du respect. Cela veut dire qu'elle les affaiblit parce qu'elle leur oppose une contradiction et des obstacles. Il y a longtemps qu'on s'en doutait.

Le second reproche sera plus grave, et le voici. Dans ces éléments psychologiques qui s'accordent ou se contrarient, qu'est-ce qu'on nous montre? Des tendances fortes ou faibles vers une fin matérielle, vers une fin sociale, vers une fin morale : mais il semble vraiment que ces tendances soient données, avec leur énergie ou leur faiblesse propres, comme des forces indépendantes, venant on ne sait d'où, se rencontrant dans notre personne comme des inconnus sur une place publique, y formant dès lors des « sociétés » durables ou passagères. Condillac expliquait l'intelligence par des sensations toutes venues, s'imposant du dehors à un être inerte, et se transformant en lui, sans lui, par leur vertu propre. Ainsi on nous explique les caractères des gens par des multitudes de tendances qui tantôt « s'inhibent », tantôt s'organisent pour une fin commune. Ce qu'on oublie de nous dire, c'est qui pose cette fin, qui l'aime, qui la préfère, qui la ramène à l'imagination, à la mémoire, à la vue, qui souffre des conflits, qui s'efforce de les apaiser, qui enfin, quand il a su faire à temps des sacrifices, renouvelle ces sacrifices récompensés par le sentiment d'une unité et d'une paix croissantes.

A ces questions, on a répondu depuis quelques années en disant, tantôt : c'est la sensibilité toute seule; tantôt : c'est l'intelligence; tantôt : c'est l'intelligence et la sensibilité réunies. Généralement, la volonté était oubliée.

« Avant tout, disait M. Ribot, dans la préface d'un opuscule du docteur Azam, le fond du caractère doit être cherché dans la vie affective : il dérive des appétits, tendances, sentiments, émotions, passions de chaque homme, bien plus que de son intelligence. Dans la vie réelle, la vie affective est toujours au premier rang, parce qu'elle est l'expression directe et immédiate de l'organisme tout entier, du tempérament. » Oui, c'est là, si l'on veut, le premier fond; mais précisément parce qu'il est le premier, il ne peut pas être le seul, ni surtout le dernier, celui qui achève l'homme et nous livre définitivement le caractère de l'individu. Est-ce que l'homme qui a un caractère s'abandonne, je dirai innocemment, aux impulsions de son organisme? Les appétits demeurent-ils en nous ceux d'une brute? Les sentiments ne sont-ils pas encore plus mélangés d'éléments empruntés à nos croyances? Nos émotions ne se ressentent-elles pas à tout instant des habitudes d'une vie plus ou moins civilisée? Nos passions enfin ne sont-elles pas d'une complexité plus grande encore, et ce que chacune d'elles reçoit du tempérament n'est-il pas souvent métamorphosé par des mouvements factices, par des joies ou par des souffrances dépendant de toutes sortes de façons d'envisager le monde et ses relations de toute nature?

Le docteur Azam écrivait dans son opuscule : « On ne dit pas d'un homme qu'il a le caractère intelligent. » Non, en effet, on ne le dit pas, tandis qu'on dit très bien qu'il a le caractère bas et grossier, ou délicat et généreux. Mais, outre qu'on dit plus encore un caractère mou, un caractère faible, un caractère souple, un caractère tout d'une pièce, un caractère dominateur, comment comprend-on les dénominations empruntées à la sensibilité?

Un homme n'est ni délicat, ni généreux de caractère, si l'éducation ne l'a pas formé ou réformé. Cette éducation lui a peut-être donné peu de connaissances scientifiques ou littéraires; mais dans une bonne famille et dans un milieu sain, elle lui aura donné la réflexion, la docilité, la rectitude, peu de goût pour l'impossible et une juste compréhension du sens de la vie. Supposons un individu qui ne vivrait absolument que pour la pensée contemplative : son caractère risquerait d'être fort incohérent : mais unie aux sentiments par l'observation de la vie, par la mémoire et le jugement, par le raisonnement, par l'imagination, l'intelligence modifie singulièrement leurs allures; elle les avive ou les tempère, elle les pénètre de chimère ou de raison, elle les rétrécit ou les élargit, et suivant que l'imagination est éprise ou non de convenance et d'harmonie, elle en règle ou en exalte l'expression; par là elle réagit peu à peu sur le rythme même de leurs mouvements les

plus intimes pour leur communiquer plus d'abandon et plus de violence, ou une maîtrise de soi qui les ennoblit.

Tout cela se fait-il aisément, par la seule vertu d'une expérimentation bien dirigée, d'un raisonnement exact, d'une mémoire fidèle? Personne ne le croira. Nous savons tous que l'intelligence peut recevoir le contre-coup d'appétits voulant à tout prix se satisfaire, et nous avons appris quels sont les sophismes de vanité, d'intérêt ou d'amour-propre. Mais l'intérêt même et la vanité ne vont pas sans un certain état de l'intelligence, et ainsi tout se pénètre incessamment dans un ensemble de réactions où aucune force de l'esprit ne reste sans influence. Un être inintelligent, obtus, rebelle à la compréhension, aura toujours un caractère malaisé [1]; un individu qui aura beaucoup vu, beaucoup comparé, aura le caractère plus accommodant et plus facile. Celui qui a peu de mémoire oublie tout aussi bien ses sujets de reconnaissance que ses motifs de ressentiment. Chez celui dont la tête n'oublie rien le cœur a toujours plus de peine à tout pardonner. La promptitude à la riposte et la facilité à trouver le mot portent à plus d'indulgence, — peut-être aussi de dédain, — que le sentiment de cette lenteur d'esprit qui condamne à recevoir des coups d'épingle sans les rendre. Bref, il n'y a pas de sentiment humain qui ne soit fait de la transformation de nos états affectifs en idées, en images, en croyances, en habitudes. Or cette transformation ne se fait pas par la seule vertu des éléments premiers; toute influence qui intervient intervient avec les ressources propres dont elle dispose et avec les lois qui la régissent.

M. A. Fouillée n'a donc pas eu de peine à rétablir dans le caractère le rôle de l'intelligence que d'autres avaient tenté de supprimer. Mais les travaux précédents du subtil philosophe l'entraînaient à vouloir prouver davantage. Pour lui, la constitution du caractère est une évolution individuelle, mais qui dure chez l'individu autant que la vie. Or il se flatte d'avoir établi [2] que toute évolution, quels qu'en soient le théâtre et l'étendue, est mue par l'idée. Entendons-nous; ce n'est point l'idée qui commence; mais dès que cette tension continue de la vie, qui travaille sourdement à dépenser ses forces emmagasinées, s'éclaire au jour de la conscience, alors se dessine la véritable évolution, et c'est la conscience qui la dirige. La volonté subit bien l'influence des états affectifs; mais les états affectifs eux-mêmes dépendent des idées. Sous l'action de cette lumière et de la

[1] Toutes choses égales d'ailleurs, c'est une restriction qu'il faut toujours faire.

[2] Voy. le *Mouvement philosophique,* dans le *Correspondant* du 10 janvier 1891.

réflexion qu'elle provoque, les premiers motifs se subdivisent. Les comparer n'est pas seulement pour l'esprit constater ce que chacun d'eux est en vertu de sa force initiale ou intrinsèque; c'est donner à l'un ou à l'autre d'entre eux le surcroît d'intensité qui lui est nécessaire pour déterminer la résolution; car « la force du motif a été acquise pendant la délibération et par la délibération même[1] », et encore une fois la conscience n'est pas seulement éclairante et illuminatrice, elle est vivificatrice.

Partant de là, M. Fouillée croit que si la volonté est faite par les idées, le caractère lui aussi est fait par elles. Lui objecte-t-on que certains esprits très éclairés manquent de caractère; il répond que, si éclairés qu'ils paraissent, ils ne le sont pas encore assez. S'il y a un désaccord entre leur idée et leur acte moral, c'est que l'idée qui agit en eux n'est pas assez complète. Voilà pourquoi elle les sollicite imparfaitement. Pour être riches en idées, ils peuvent très bien n'être riches qu'en idées pauvres; et de là la pauvreté de leur caractère. « Élever toujours plus haut ses pensées », voilà donc le dernier mot de la morale, comme de la science de la formation et de la direction des caractères[1].

On voit là en abrégé ce que l'auteur appelle la psychologie des idées-forces. L'activité personnelle y est restaurée, la liberté aussi, semble-t-il; mais en revenant à la suite de l'intelligence et par la grâce de l'intelligence, elles lui restent trop subordonnées. On ne voit pas assez l'action libre réagissant sur les idées, les appelant, les examinant, les complétant, les consacrant par son choix, y adhérant fermement ou mollement. De l'idée seule vient la force, et à la puissance de l'idée se proportionne exactement la puissance de la volonté.

*
* *

La volonté n'aura-t-elle donc pas de force originale? Le mot ne représente-t-il aucun principe psychologique qui mérite d'être distingué de la pure intelligence et de la pure sensibilité ou de toutes les deux réunies? Il me semble que ce problème a vivement préoccupé les deux jeunes philosophes dont il me reste à parler.

Dans son livre sur *l'Education de la volonté*[2], M. Payot a voulu réhabiliter l'effort, l'effort persévérant, l'effort suivi, l'effort ennemi de la légèreté, de la sensualité, de la paresse, l'effort, instrument nécessaire et seul efficace de la maîtrise de soi.

L'entreprise était belle et M. Payot s'y est donné de tout cœur. Il la reprendra, nous dit-il, et il la continuera. Je l'espère pour

[1] A. Fouillée, *Psychologie des idées-forces,* t. I, p. 270.
[2] Paris. Alcan, 1893.

lui et pour ses lecteurs : et je m'assure qu'alors il saura se dégager plus nettement de certaines influences contradictoires qui se heurtent souvent d'une page à l'autre, d'une phrase à l'autre de son livre. Si je relève ces contradictions, c'est d'abord pour provoquer l'attention d'un homme sincère et dont l'avenir m'intéresse, c'est aussi pour faire connaître la confusion assez instructive de la présente époque philosophique.

Envers celui qu'on a tant adulé, comme le roi des idéalistes de notre fin de siècle, M. Payot est dur. A propos d'une opinion qu'il qualifie juvénilement de « sotte et d'ignoble », il écrit : « Que Renan lui-même ait prononcé des paroles analogues, nous le comprenons, parce que jamais ce grand styliste n'a dans ses études apporté de préoccupations humaines. Son optimisme béat, signe extérieur d'une âme en somme médiocre, n'a rien qui répugne à de telles conceptions. » M. Payot se dit cependant fort hostile à la métaphysique. Lui qui combat pour la maîtrise de soi, donc pour la liberté morale, se croit obligé de traiter d'absurde, de dangereuse, de désastreuse, la conception du libre arbitre. Le prétexte qu'il invoque est que les spiritualistes, défenseurs du libre arbitre, le présentent comme une puissance absolue, se donnant ou se refusant, mais, quand elle se donne, se donnant tout entière et d'un seul coup, n'ayant qu'à prononcer son *fiat* pour que tout lui devienne aisé, prompt et naturel. On s'est déjà demandé (en dehors des philosophes de profession) où M. Payot avait trouvé semblable enseignement. Ceux qui ont eu l'honneur de contribuer, si peu que ce soit, au premier essai de sa carrière, n'en sont pas moins étonnés [1]. Mais je laisse de côté ces souvenirs personnels. Comment M. Payot peut-il comprendre ainsi la doctrine traditionnelle, lui qui a le courage de dire que jusqu'ici l'Église catholique a seule compris l'importance du problème et que « cette incomparable éducatrice des caractères », — c'est ainsi qu'il la qualifie, — a

[1] M. Payot attribuerait-il cette idée à M. Caro? J'ai quelque lieu de le penser; mais je ne vois guère comment cette attribution serait justifiée. Avant d'être le suppléant de M. Caro, j'ai été son élève, et je ne lui ai jamais entendu rien professer de pareil. J'ouvre le livre où il a abordé les questions les plus voisines de celle que nous discutons ici, les *Problèmes de morale sociale*. Bien qu'il n'y ait point traité plus explicitement qu'ailleurs du libre arbitre et de sa nature, voici ce que j'y découvre... Il vient d'établir que si l'homme n'est point libre, il n'est qu'une chose et n'a point de droit, et il ajoute : « Mais si l'homme s'est *conquis* lui-même, par un don de sa nature et par un *libre effort*, sur le mécanisme universel, s'il *remonte* par le *développement* de sa volonté du rang des choses au rang des personnes, dès lors son droit existe par le fait de la liberté », etc. (page 218). La liberté ne me paraît point donnée là comme une puissance si arbitraire et si capable de trancher instantanément les difficultés.

seule réussi à orienter dans ses grandes lignes la vie de ses fidèles? Prétendra-t-il que l'idée du libre arbitre ait été aussi défigurée dans ses pratiques et dans ses dogmes?

Si sévère (c'est le moins qu'on puisse dire) à l'endroit de M. Renan, M. Payot a cependant dédié son livre à M. Ribot. S'est-il bien rendu compte qu'il allait le combattre? En tous cas, il n'est pas tendre non plus pour une théorie qui ressemble de bien près à celle de l'honorable directeur de la *Revue philosophique*. « Une théorie[1], dit-il, consiste à regarder le caractère comme un bloc immuable sur lequel nous n'avons aucune prise; nous examinerons plus tard cette théorie *enfantine*. » Or, chez M. Ribot, le caractère dépend des états affectifs, et ceux-ci sont l'expression directe, immédiate du tempérament, résultat de notre constitution organique. Celle-ci peut être altérée par les maladies qui modifient nos affections et par là réagissent sur notre caractère; mais celui-ci n'en est pas moins, tant qu'il demeure à l'abri de ces coups imprévus des maladies, un tout permanent, né avec notre corps, sur lequel ni notre volonté ni nos idées n'ont aucune prise. La conscience qui s'y ajoute les éclaire tant bien que mal, mais ne les modifie pas. C'est pourquoi M. Ribot a écrit (M. Payot l'a oublié sans doute) que tout vrai caractère est « fermé », que « les vrais caractères ne changent pas ».

Au fond pourtant, et malgré ce mélange inexpérimenté d'indulgence et de sévérité, l'idée même que M. Payot veut faire triompher est très juste : cette idée est que le caractère n'est pas immuable et que, d'autre part, il ne nous appartient pas de nous faire indifféremment tel ou tel caractère « à volonté », sans peine et sans efforts; ajoutons : sans efforts bien dirigés, et nous aurons rendu fidèlement l'esprit de ce travail.

Voyons maintenant comment l'auteur comprend ces efforts et la nature de leur action. Ici encore, pour retrouver la suite de ses idées, il aura besoin d'écarter plus d'une contradiction (il n'y réussira pas facilement sans refondre au moins sa rédaction).

Avec M. Ribot, il déclare que « la volonté est une puissance sentimentale », que « l'on commence à voir nettement l'insignifiance de l'idée dans le caractère et son incurable infériorité dans la mêlée des penchants ». Bientôt, cependant, vous lisez qu'il faut à tout prix choisir un sentiment *supérieur* et le rendre assez puissant *en la conscience*, pour qu'il prenne la direction de la vie. Soit! Mais à quoi reconnaîtra-t-on la supériorité d'un sentiment? et de quoi sera faite cette conscience dans laquelle un trône lui est préparé?

[1] M. Payot oppose cette théorie à celle du libre arbitre souverain et tout-puissant : ce sont pour lui deux extrêmes, faux l'un et l'autre.

Ici force est bien de faire intervenir l'idée. On dira d'elle d'abord qu'elle donne aux sentiments, « non la vigueur, mais l'orientation »; puis à la phrase suivante on écrira [1] que d'un amas incohérent de sentiments en conflit les uns avec les autres « elle forme un courant discipliné, d'une force centuplée ». Sautons enfin deux chapitres; nous arrivons à un développement où l'auteur démontre « la possibilité d'une royauté de l'intelligence ». — « En face de l'instabilité des états affectifs, une idée s'oppose nettement par sa durée, par sa persistance. Elle demeure présente pendant le flot du sentiment, pour en utiliser le mouvement; pendant le reflux, elle peut activement profiter de sa dictature provisoire pour préparer les travaux de défense contre l'ennemi et pour renforcer ses propres alliés [2]. » Nous voilà loin, et en quelques pages, de l'insignifiance de l'idée dans le caractère et de son incurable infériorité dans la mêlée des penchants.

Mais comment l'intelligence peut-elle arriver à former ainsi le caractère en affranchissant la volonté? Je suis encore obligé de signaler ici une singulière inconséquence que je reprocherai moins à M. Payot qu'à quelques-unes des doctrines dont il n'a point su se libérer. Il a rougi, je le crains, de passer pour un partisan attardé du libre arbitre : il veut aussi être de son temps, en répudiant tout système de philosophie dogmatique et en renonçant à toute croyance objective. « Avant tout, s'écrie-t-il, il s'agit d'être maître de son vouloir et maître de son effort. » Je lui concéderai volontiers qu'une croyance arrêtée sur l'au-delà ne suffit pas pour donner à la volonté toute la plénitude de cette maîtrise. Mais, d'autre part, quelle bizarrerie d'attribuer à l'intelligence « la royauté », — possible au moins et désirable, — sans se soucier de ce que croira l'intelligence! Et de vouloir régler l'action sans se préoccuper de savoir en quel sens et pour quelle cause il faut agir! On peut s'abriter, je le sais, sous l'autorité de Kant, chez qui la bonne volonté est à elle-même sa propre fin, sa propre loi, sa propre mesure. Mais il me semblait que cet abri pouvait recouvrir tant de préventions et tant d'abus, qu'il y aurait quelque clairvoyance à y renoncer. Car, enfin, sans parler des autres objections, si la volonté de chacun est seule juge de la sincérité de ses intentions, si cette sincérité est la seule chose qui dépende de nous, si tout le reste est abandonné à la nécessité phénoménale, qui réglera les conflits entre les hommes, si ce n'est la force? Et c'est bien là, comme je l'ai rappelé ici même plus d'une fois, le dernier mot de la philosophie des Allemands.

[1] Page 40.
[2] Page 78.

M. Payot veut bien du concours de la religion tout autant que de celui de la philosophie, mais c'est à la condition, — qu'on me pardonne l'expression, — de les vider l'une et l'autre de tout contenu dogmatique ou de les réduire à un minimum qu'il juge capable de guider, avec l'aide du temps, la volonté. « On objecte, dit-il, que nulle œuvre d'amélioration morale profonde n'est possible si elle n'a pour fondement des motifs d'ordre religieux. Ceci encore nous le croyons; mais nous croyons aussi que la seule vérité religieuse nécessaire et suffisante, c'est d'admettre que l'univers et la vie humaine ne sont pas sans un but moral et que nul effort pour le bien n'est perdu. » Un but moral; mais lequel? Le bien; mais lequel? Le bien de l'individu ou celui de l'espèce? L'Église chrétienne, dont l'auteur admire tant la science éducatrice, aurait-elle « pétri » les caractères, aurait-elle arrêté leurs écarts par le poids d'une « opinion » puissante, les aurait-elle soumis efficacement à « la discipline d'une autorité respectée » (tout cela, M. Payot l'admire et l'envie), si elle les avait ainsi abandonnés à des doctrines flottantes et à de vagues aspirations vers un but indéfini? C'est au christianisme que vous voulez emprunter ses moyens d'action sur le caractère? A merveille! Mais vous voulez vous les approprier sans lui demander ce qui en fait précisément toute la force, c'est-à-dire l'unité et la sûreté de sa doctrine. Ces tentatives sont, il est vrai, assez à la mode à l'heure actuelle; mais de bons juges en ont démontré avant moi le péril ou l'inanité.

Ce curieux état d'esprit, je le retrouve dans un chapitre très intéressant sur la réflexion méditative. On y lit des pages pleines de bon sens et de fermeté sur l'action exercée par les méditatifs, action bien plus efficace que celle des hommes politiques, des tapageurs et des agités. « Ils ont si souvent entendu répéter qu'il y a antinomie entre l'activité et la méditation prolongée et que les penseurs sont d'ordinaire peu propres à la vie pratique, que l'utilité pour l'action de la réflexion méditative prolongée ne leur paraît point certaine. C'est qu'ils confondent les agités et les hommes d'action vraiment dignes de ce nom. L'agité est le contraire de l'homme d'action. L'activité orientée, sûre d'elle-même, implique la méditation approfondie. Et tous les grands actifs, comme Henri IV et Napoléon, ont, avant d'agir, longuement réfléchi[1]... »

Quand on parle si bien d'un état d'âme, on doit s'appliquer soigneusement à le régler. L'auteur a voulu d'abord en donner

[1] L'auteur aurait pu parler ici de l'union si habituelle et si féconde de la méditation et de l'action chez les saints. Mais c'est là une partie considérable d'un grand sujet, la *psychologie des saints*. Je me propose d'en entretenir l'année prochaine, si je le puis, les lecteurs du *Correspondant*.

une définition. Il a emprunté[1] celle de saint François de Sales dans son *Introduction à la vie dévote ;* ou du moins il en a recueilli cette distinction fort importante, bien expliquée par l'évêque de Genève, que « la méditation n'est pas, comme l'étude, un effort en vue de devenir savant, d'écrire ou de disputer : elle consiste en une ou plusieurs considérations faites pour émouvoir nos affections... » Mais à ces derniers mots saint François de Sales ajoutait : « En Dieu et aux choses divines. » Or, non seulement le philosophe supprime ces mots (il peut nous dire que c'était son droit de recommander la méditation appliquée aux intérêts ou aux devoirs de tous les jours), mais il ajoute : « Dans l'étude, nous sommes dominés par la préoccupation de la vérité ; dans la réflexion méditative, la vérité ne nous importe guère. Nous préférons un mensonge utile à une vérité nuisible, notre intelligence entière est dominée exclusivement par un motif d'utilité. » Si saint François de Sales estime que la méditation ne cherche pas « des vérités », il entend surtout qu'elle ne cherche pas à en démontrer ni même à en acquérir de nouvelles ; mais il entend bien qu'elle se nourrit de ce qu'elle a trouvé de plus solide et de plus clair pour s'en émouvoir et pour en tirer des résolutions pratiques. Ici, M. Payot fait une application des moins heureuses de la méthode que j'ai signalée et qui consiste à emprunter aux maîtres de la vie intérieure leurs procédés plutôt que leur esprit. Je le trouve mieux inspiré quand il écrit : « Si, dans l'éducation de soi, on n'a pas de règles nettes, on perd toute vue d'ensemble contre le milieu et les passions. Sans elles, on combat dans l'ombre, et les plus belles victoires demeurent inféconds. »

Mais c'est assez insister sur des contradictions qui s'expliquent par la diversité des influences subies dans un milieu hétérogène. M. Payot, qui met au-dessus de tout l'indépendance et la maîtrise de soi, saura, je n'en doute pas, affermir sa propre pensée. En attendant, je reconnais que son idéal, s'il est insuffisant, n'en est pas moins fort au-dessus de ce qu'il a rencontré si souvent autour de lui. Je dirai même que s'il le donnait plus clairement comme un simple point de départ et comme un minimum sans lequel il n'y a pas de volonté possible, il serait aisé de s'entendre avec lui. Tout son ouvrage respire d'ailleurs une confiance robuste dans la suprême dignité d'une existence simple, modeste, active et affranchie du joug des plaisirs vulgaires. Sur les moyens pratiques empruntés à l'hygiène physique, sur la nécessité d'un exercice corporel, régulier, raisonnable et sans prétention à un athlétisme ridicule,

[1] Voy. p. 92-93. Cf. *Introduction à la vie dévote*, 2e partie, chap. I, v. 2.

sur la sobriété, sur les moyens d'échapper à la sensualité, à la paresse, aux entraînements des compagnies banales, sur tous ces points et sur bien d'autres, M. Payot a des observations sensées, souvent aussi très pénétrantes : elles valent la peine d'être lues.

Sur l'action proprement dite, on le souhaiterait plus abondant. Mais son intention était de s'adresser surtout aux étudiants, aux jeunes débutants dans la carrière, à ceux enfin qui aspirent à se faire une place dans la vie. Pour ceux-là, qu'est-ce que l'action, sinon le travail assidu et la résistance à tout ce qui peut en briser ou en relâcher les habitudes? Dans son chapitre consacré spécialement à l'action, M. Payot n'en a pas moins tout subordonné à une vérité simple et très féconde : c'est que l'homme courageux n'est pas celui qui accomplit quelque grand acte de courage, mais bien celui qui accomplit courageusement tous les actes de la vie...; que peu suffit à chaque jour, si chaque jour amène ce peu; que travailler, c'est faire chaque chose au moment où il faut la faire, et alors la faire à fond. Avec une semblable méthode, il n'y a nul danger de surmenage; car « la fatigue qu'on attribue au travail provient presque toujours des excès de la sensualité, des inquiétudes, des émotions égoïstes, d'une mauvaise méthode; le travail bien compris, l'habitude des pensées nobles et élevées, ne peuvent que fortifier la santé, s'il est vrai que ce soit une condition physiologique excellente que d'être calme, tranquille et heureux ».

En résumé, M. Payot conclut, contre M. Ribot, que le caractère n'est pas inné, qu'il est modifiable. Contre M. Paulhan, il se refuse à admettre que l'homme individuel soit un composé d'éléments multiples qui d'eux-mêmes et en vertu d'affinités ou de répulsions mécaniques, fassent ou défassent les caractères. Contre M. Fouillée — et même avec un excès que j'ai essayé d'expliquer, — il réduit la part de l'intelligence; ou du moins il est loin d'attacher autant d'importance aux pensées qu'à l'art de les chercher, de les méditer et de les appliquer. Malgré l'opposition de plusieurs formules trop tranchantes, il nous laisse donc sur cette impression salutaire : « Ma conclusion, c'est que nous pouvons réformer nos caractères, c'est que nous pouvons faire nous-mêmes l'éducation de notre volonté. »

*
* *

Ce qui manque dans M. Payot abonde et surabonde dans la thèse de doctorat de M. Maurice Blondel : *l'Action, essai d'une critique de la vie et d'une science de la pratique*[1].

Est-ce une téméraire ambition métaphysique, est-ce un penchant

[1] Un vol. in-8°. Alcan, 1893.

naturel à la prolixité qui a amené M. Maurice Blondel à écrire sur la primauté de l'action et de la pratique un volume de 500 pages serrées? C'est plutôt la sincérité et la conscience; c'est surtout la foi dans cette idée maîtresse que le centre de la vie est dans l'action, et que dans l'action par conséquent se trouve le centre de la philosophie tout entière.

A la rigueur, on peut se dispenser d'être savant; beaucoup, en apparence ou en fait, se dispensent de croire à quoi que ce soit. Nul ne soutiendra jamais qu'il peut se dispenser d'agir. Mais, d'autre part, quand on agit, c'est pour quelque chose; et si un homme peut se laisser dire patiemment qu'il ignore ce qu'ont enseigné Platon, Aristote, Descartes, nul ne se laissera dire volontiers : « Vous ne savez pas ce que vous voulez. » L'homme le plus sceptique, — ou censé tel, — a la prétention de savoir ce qu'il veut quand il agit. Mais les actions de la vie souffrent-elles souvent du délai? comme dit Descartes. De plus, sont-elles indépendantes les unes des autres? Peut-on changer de conduite impunément, comme on change de goûts et de préférences? Une fois, oui, si c'est pour mieux faire! Plus souvent, non! Tout le monde a ce sentiment que les actes, — même faits à la légère, — engagent plus que les paroles, plus que les discours ou que les écrits dans lesquels on a exprimé une opinion. Il n'est point d'action qui ne suppose ou n'entraîne d'autres actions, et ainsi se décide l'existence entière. Puis donc qu'il faut agir et que nulle action n'est indifférente, puisqu'il y a un lien nécessaire entre chacune de nos actions et l'ensemble de notre vie, peut-on échapper à la question de savoir ce qu'il faut faire, donc ce qu'il faut vouloir? Et la volonté qu'on met dans chaque acte pris à part n'enveloppe-t-elle pas une suite indéfinie de volontés solidaires, se résumant toutes finalement en une volonté capitale? Cette volonté qui ne peut se limiter à l'acte d'un jour peut-elle se limiter à une période de la vie? Mais qui ne sait, comme dit Pascal, que nous anticipons toujours, si bien que nous ne vivons pas, mais que nous désirons de vivre? Et cela se comprend : qu'est-ce que l'adolescence, si elle ne prépare pas le travail de la jeunesse? Qu'est-ce que la jeunesse, si elle ne prépare pas l'activité de l'âge mûr? Qu'est-ce que l'âge mûr, s'il ne ménage pas une vieillesse digne et encore féconde? Qu'est-ce enfin que la vieillesse si, — car il faut bien en arriver là, — elle ne prépare pas la mort? La volonté peut-elle donc se limiter à la vie proprement dite? C'est là tout d'abord une grande question; il faut même dire : c'est là la question. M. Blondel a voulu établir scientifiquement que cette limitation n'est pas possible, pas possible non seulement en droit, mais en fait.

« Notre entreprise, dit-il, exige de tout remettre en question, même de savoir s'il y a une question. » Aussi, à l'inverse de M. Payot, qui, pour élever la volonté, se contente d'une ou deux hypothèses, affirme-t-il que la pratique ne peut être gouvernée par des idées incomplètes; que « l'action ne saurait être partielle ou provisoire comme la connaissance »; que « pour régler les actions, il faut quelque chose de principal, de central, de total; qu'il faut pousser l'examen jusqu'au terme ».

On voit d'un coup d'œil ce qu'un tel plan demande ou peut suggérer de développements. C'est la philosophie entière reprise depuis ses fondements jusqu'à son faîte et surtout jusqu'à son couronnement par la foi et par la pratique religieuse. Telle est la principale nouveauté du travail de M. Maurice Blondel. Il était déjà original et courageux d'apporter à la Sorbonne une thèse de philosophie où la métaphysique reçoit pour complément — et pour complément nécessaire, — l'ensemble entier du dogme pris, non seulement dans son esprit, mais dans sa lettre. La méthode qui conduit l'auteur à cette conclusion n'est pas non plus sans valeur.

Avant tout, il faut établir qu'on ne peut se dérober à la question. Les « esthètes » voudraient la fuir; et qu'est-ce qu'un esthète? M. Blondel ne nous donne pas de noms propres; mais sans frapper aussi net et aussi fort que M. Payot, il décrit bien l'état d'esprit fort connu de ces virtuoses qui s'enchantent eux-mêmes de leurs rêves et de l'ombre des ombres, aimant l'illusion et se disant que tout est illusion, se résignant à ce qui est, pourvu qu'ils en jouissent à leur manière et qu'on ne leur demande pas d'en être dupes; sacrifiant l'action, ceux-ci à la science, ceux-là à l'art, mais enlevant eux-mêmes toute valeur à l'art et à la science par ce qu'ils pensent de l'incertitude ou du néant de la fin de l'un et de l'autre[1]. Ces hommes-là, cependant, veulent le *bien-être;* donc, en définitive, ils veulent l'*être.* Par là ils posent le problème,

[1] On a publié tout récemment (Paris, Alcan, 2 vol. in-8°) la traduction d'un curieux ouvrage venu de l'Allemagne : *Dégénérescence*, par M. A. Nordau. M. Nordau ne « mâche » pas les vérités à notre fin de siècle : les mystiques de l'art ou de la poésie, c'est-à-dire les Tolstoï et les Wagner et leurs disciples, les parnassiens, les égotistes, les « diaboliques », les réalistes, à plus forte raison ceux qui se parent du titre de décadents, sont pour lui autant de témoignages authentiques de la folie ou de l'abaissement, finalement de la dégénérescence de notre époque. Lui aussi consacre de longs chapitres aux « esthètes », et voici comment il les juge :

« ... Exagération de la valeur de l'activité artistique en soi, sans égard à la valeur des résultats...; plèbe qui revendique pour soi, comme son privilège de haute noblesse, une place suprême dans la hiérarchie intellectuelle et l'affranchissement de toutes les lois morales... Ce sont des débiles de

et dès lors il ne suffit plus, pour le supprimer, qu'ils l'enveloppent de nuages aux reflets changeants ou qu'ils refusent de le regarder.

Pour le résoudre, M. Maurice Blondel s'est heureusement servi d'une méthode par laquelle Littré avait parfaitement expliqué l'enchaînement et la hiérarchie des sciences. Chaque science, disait-il, laisse après elle un « résidu » de questions qui tiennent étroitement à elle, mais qui la dépassent : c'est avec ces questions nouvelles et à cause d'elles qu'une science nouvelle intervient. M. Littré s'était borné à exposer comment la physique était complétée par la chimie, la chimie par la biologie, la biologie par la sociologie. Après lui, on avait déjà montré comment cette même méthode contraint l'esprit à livrer à la psychologie le « résidu » de la sociologie, à la métaphysique le résidu de la psychologie. M. Blondel, qui n'ignore rien et qui avec un noble excès ne laisse rien sans y toucher de nouveau d'une main expérimentée, reprend à son tour cette recherche des résidus. Allant de science en science et déterminant le résidu de chacune d'elles, il arrive enfin au résidu final de la science universelle : et il trouve que le résidu n'est autre que l'action.

D'autres pourraient demander si ce n'est pas l'action qui, pour être comprise et éclairée, livre à la science un résidu dont la science devient responsable. C'est l'inverse que soutient M. Blondel, et c'est bien là, en effet, dans sa thèse, un point capital. Je dirai même que s'il avait abrégé d'autres développements pour mettre celui-là plus en relief et pour expliquer sa pensée par un plus grand nombre d'exemples concrets, accessibles à tous, il eût amélioré son ouvrage. Mais, enfin, on ne peut nier qu'il ait assis assez solidement cette base fondamentale de son travail : l'action peut, à la rigueur, se passer de la science, la science ne peut pas se passer de l'action. Et pourquoi? Parce que les sciences positives ne sont que l'expression partielle d'une activité qui les enveloppe, les soutient et les déborde. Voilà comment la science de la vie reste

volonté, impropres à une activité qui exige des efforts réguliers, uniformes, ou des victimes de la vanité. »

Malheureusement, on ne voit guère les remèdes que M. Nordau propose. Il recommande l'attention, l'observation, le travail . il prescrit de ne pas confondre la modernité avec le progrès et surtout avec la vérité. C'est excellent, mais comment restaurer ces habitudes? M. Nordau veut répandre largement les enseignements de la « psychiâtrie ». C'est prendre bien à la lettre les accusations « de folie » qu'il prodigue à la plupart de ses contemporains; car parmi les modes de dégénérescence, il a oublié le « lombrosisme au point de dédier son livre à Lombroso ». Qu'il tienne cependant pour certain que le lombrosisme est un symptôme moins bénin que le wagnérisme.

accessible à qui n'en a pas d'autre, et la réciproque n'est pas vraie L'oubli qu'on en voudrait faire frapperait toutes les autres sciences de stérilité, non seulement dans leurs applications (qui, par hypothèse, seraient supprimées), mais dans leur partie même en apparence tout intellectuelle et toute contemplative. Si, en effet, tout phénomène naît du mouvement, tout mouvement vient de l'action; mais l'action, où en chercher le type révélateur et explicatif, sinon dans la conscience? Est-ce que ce n'est pas là que sont concentrées, mais aussi dominées par la recherche d'une fin morale, toutes les forces de la nature? Allons donc à cette conscience et à ce qu'elle renferme de plus évidemment réel, c'est-à-dire à l'acte, puisque l'acte forme « une synthèse originale de toutes les forces subalternes ».

Cette synthèse vivante, il faudra sans doute la soumettre à une analyse minutieuse; mais cette analyse nous montrera toujours des efforts concrets qui tendent à se répandre et à se continuer, à réunir en un faisceau les forces éparses de la vie, à chercher les aides nécessaires et à sacrifier ce qui fait obstacle à la plénitude de l'existence voulue.

J'omets ici des analyses un peu longues sur le passage de l'action ébauchée à l'action complétée, complétée par le langage, par l'imitation, par la solidarité sociale, par la solidarité universelle de tous les êtres de la nature, — car, « agir, dit l'auteur, c'est se confier à l'univers ». A la suite de tous ces développements, nous sommes ramenés à la thèse très féconde des résidus. Tout acte, quel qu'il soit, laisse aussi après lui, — comme les théories, — quelque chose d'incomplet. L'homme a toujours un reliquat de son activité qui l'inquiète. Comment l'employer? Voilà encore une question dont l'importance est grande, et ici M. Blondel entend élever comme une nouvelle assise de son édifice.

Ce vide que lui laisse sa propre action, l'homme s'est efforcé de tout temps de le combler. Mais essayer de trouver dans la nature même le complément suffisant de l'action, c'est là ce que M. Blondel appelle la superstition ou plus clairement l'idolâtrie : idolâtrie de l'amant, idolâtrie de l'artiste, idolâtrie du citoyen, qui croit que l'État suffit à tout et que ses hétacombes ou que ses fêtes ont de quoi combler tous les vides..., idolâtrie de la solidarité. Toutes ces idoles, l'homme, après les avoir adorées, les brise, parce qu'il n'en a pas obtenu ce qu'il voulait. La métaphysique rend ici à l'homme un grand service; elle prépare son action à chercher son véritable motif en dehors de tout ce qui est déjà réalisé dans l'agent lui-même ou dans la nature qui l'entoure. La métaphysique ne réussirait cependant qu'à créer une superstition de plus, si elle prétendait nous immobiliser dans l'idolâtrie de l'inconnaissable ou si,

avec les kantistes, elle voulait que l'action humaine vît en elle-même l'absolu cherché vainement dans la science.

Mais toutes ces idoles évanouies, il est impossible que l'action humaine ne cherche point encore à s'achever et à se suffire. C'est là ce que le jeune philosophe appelle « l'attente religieuse », mot heureux, et dont il a su tirer bon parti. Si l'homme, en effet, réfléchit sur cette attente, qu'est-il obligé de constater? Que sa volonté ne peut plus reculer, que, d'autre part, livrée à elle-même, elle ne peut pas avancer, donc qu'il lui est impossible de marcher seule. Et alors intervient « l'inévitable transcendance de l'action allant chercher l'unique nécessaire » ou l'être complet.

Cette conclusion, dira-t-on, la philosophie spiritualiste a pu déjà la donner et plus d'une fois, puisqu'au fond c'est à elle qu'aboutissent la preuve ontologique, la preuve téléologique. Soit! Mais je répondrai que M. Blondel a transporté cette dialectique de la pensée à l'action, ce que les philosophes n'avaient pas trop la coutume de faire. Puis ses efforts ont porté sur deux points, qui sont les suivants : Il a entrepris de raisonner sur l'homme réel, sans rien nier, sans rien omettre du déterminisme qui l'enlace et qui le lie à l'universalité des choses, soit qu'il agisse, au sens propre du mot, soit qu'il n'agisse pas. « Car, dit-il très bien, si je tente de me dérober aux initiatives décisives, je suis asservi pour n'avoir pas agi; si je vais de l'avant, je suis assujetti à ce que j'ai fait. » Il a enfin voulu montrer que ce Dieu, définitif reliquat de la volonté, l'homme ne le combat pas seulement, il le veut, non en dehors de lui et au delà de la série des choses, mais en lui, pour lui et avec lui.

En effet, en face d'un être qui est l'être souverain et infini, point de milieu : il faut être avec lui ou contre lui. Ah! sans doute beaucoup aimeraient à résoudre le problème et à prendre ce qui leur plaît. « On voudrait tout de Dieu, excepté Dieu même. » Mais s'il est un être auquel on ne fasse point sa part, n'est-ce point celui qui est tout ou auquel tout est suspendu? S'il faut aller à lui pour trouver la totalité de ce que l'on veut, force est bien de briser les liens qui retardent la marche, de renoncer à ce qui détourne de lui, de mortifier tout ce qui est rebelle à son contact. L'action véritable la voilà : c'est cette action, non la croyance, non la foi toute seule qui est « le réceptacle du don convoité », la seule démarche qui puisse « égaler le terme voulu au principe même de l'aspiration volontaire ». Cette synthèse de l'homme et Dieu, un médiateur l'a garantie en la réalisant, et, à l'épreuve de la pratique, cette garantie se renouvelle tous les jours à qui la veut. On voit jusqu'où va cette thèse de Sorbonne : aux philosophes qui devaient le lire ou l'écouter, M. Blondel a demandé la pratique, la pratique complète,

littérale, consacrée par l'union de la foi et des œuvres, consacrée surtout par l'obéissance libre à la tradition, à la discipline, à la lettre de tout ce qui consomme l'union véritable de l'homme et de Dieu.

Je voudrais citer ici de fort belles pages qui ont été déjà remarquées justement; car sous un esprit plein d'érudition et de travail, aussi au courant de la théologie que de la métaphysique, on y sent l'élan d'une âme tendre, habituée sans doute à ce que la méditation intérieure a de plus émouvant, mais aussi de plus réconfortant.

« Croire qu'adorer en esprit et en vérité, c'est s'abstenir de toute pratique déterminée, c'est l'erreur où l'on tombe en imaginant que l'exécution réelle n'est qu'un appendice accessoire et presque une détérioration de la résolution idéale. Sans doute l'action paraît restreindre la belle expansion de la vie intérieure et appauvrir la richesse du sentiment; mais ce n'est qu'une apparence. La nécessité d'une détermination pratique, loin de tarir la libéralité de l'effusion intime, en remplit la source. Comme le philosophe ou l'artiste que la servitude des signes et des formes empêche de se complaire en des intuitions confuses, l'âme religieuse trouve, dans la rigueur assujettissante de la lettre, un secours contre elle-même; sous cette contrainte, elle se renouvelle, et, loin de se perdre en une vague et flottante aspiration d'infini, elle approfondit et vivifie ces sentiments qu'elle craignait de profaner ou de tuer, en les jetant au dehors dans le corps d'un acte. »

« Voilà pourquoi, dit encore ailleurs M. Blondel, il n'y a d'unité doctrinale qu'en suite d'une discipline commune et d'une conformité de vie. Et voilà pourquoi les dogmes et les croyances ne sont des enseignements pour la pensée qu'en vue de devenir des principes d'action. C'est jusque-là qu'il faut aller pour comprendre que l'union intellectuelle demeure impossible parmi les hommes, qui pourtant ont besoin d'elle, et qui ont besoin qu'elle soit libre et totale, impossible aussi longtemps qu'elle prétend rester indépendante de la discipline et de la tradition; car la discipline et la tradition représentent l'interprétation constante de la pensée par les actes, offrant à chacun, dans l'expérience consacrée, comme un contrôle anticipé, un commentaire autorisé, une vérification impersonnelle de la vérité, que c'est à chacun à ressusciter en soi pour prendre place dans l'assemblée des intelligences. »

Ainsi, comme dit encore M. Blondel, l'homme pleinement homme pourra être entraîné plus loin, « non qu'il ne voulait, mais qu'il ne s'imaginait vouloir »; mais, en réalité, c'est là seulement qu'il sera conséquent avec son propre vouloir; car là il verra que « si connaître ne dispense pas de faire, faire peut dispenser de connaître ».

*
* *

J'adhère à cette conclusion, et avec la réserve que sous-entend certainement M. Blondel, à savoir, que si l'action seule vaut mieux que la science seule, l'action avec la science vaut encore mieux que l'une ou que l'autre, séparées.

Depuis Bacon, c'est devenu un lieu commun de dire que la puissance de l'homme est en raison de sa connaissance de la nature, que par conséquent l'action humaine n'est qu'une application, une suite, un bienfait de la science. Cela est vrai, si l'on veut, de l'action physique, de l'action à exercer sur l'univers matériel et sur les forces qu'il enveloppe. Mais quand cette action extérieure a été captée, aménagée, rendue docile, mesurable, facile à mettre à tout moment à la disposition de nos désirs, reste à savoir comment et à quelles fins nous l'emploierons, comment nous la maintiendrons utilement au service de la nôtre. Que la science accumule ses découvertes et que l'industrie en multiplie les applications, nous n'en risquons pas moins de voir la force humaine impuissante à tirer bon parti d'un « matériel » incomparable. N'est-ce pas ce que l'on craindrait dans l'armée la plus savante et munie des engins les plus monstrueux, si l'aptitude à l'action venait à défaillir chez les hommes appelés à diriger ou à mouvoir ce terrible mécanisme? « Préférez-vous, dira-t-on, l'action ignorante? » Non; mais, au sens plein et réel des mots, il n'y a pas d'action ignorante. Celui qui veut agir s'éclaire, et celui qui agit véritablement est celui qui a réussi à s'éclairer. Mais, tandis que la science, si elle devient trop curieuse et trop satisfaite d'elle-même, peut arriver à épuiser l'action, l'action provoquera toujours à la réflexion, puis à la science; elle y provoquera en exigeant que les obstacles soient étudiés pour être vaincus avec les aides nécessaires : elle y provoquera en faisant jaillir de ses résultats mêmes des révélations imprévues.

Soyons donc heureux de voir ainsi acclamer par de plus jeunes la royauté de l'action; souhaitons que cette restauration s'affermisse et devienne populaire. Mais n'oublions pas que nulle force n'agit seule et ne se constitue seule. Soit pour améliorer le caractère, soit pour affermir la volonté (ce qui est la même chose), ce n'est pas trop de l'union de l'amour, de l'intelligence et de l'action. M. Fouillée dit : « Elever toujours plus haut ses pensées. » Cela est vrai. Le vieux cri : « Elevez plus haut les cœurs » était peut-être encore plus vrai. « Trempez, fortifiez de plus en plus vos volontés » ne l'est pas moins. En réalité, les trois ne font qu'un.

Henri Joly.

LE MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE

EN ITALIE [1]

VII

Au point de vue agricole, la Sicile se divise en deux zones bien distinctes : la zone des « jardins », où l'on cultive l'oranger, la vigne et l'olivier; et la zone des terres à blé.

La seule partie de la Sicile qui avait énormément gagné depuis l'annexion de l'île à l'Italie, c'était la zone des « jardins », où la culture intensive a été largement appliquée, et où l'agriculture a fait des progrès très considérables. Cette zone comprend le littoral au nord et à l'est de Messine et toute la côte entre cette ville et Catane. Les vallées qui entourent l'Etna et les flancs mêmes de cette montagne jusqu'aux points que les laves ont envahis, sont les pays les plus populeux et les plus fertiles de la zone des « jardins ». On rencontre dans la province de Syracuse de nombreux endroits où la culture de la vigne et de l'oranger est très prospère. On la revoit plus loin, sur la côte occidentale de la Sicile, entre Mazzara et Trapani. C'est le pays que le vin de Marsala a rendu célèbre. Au nord, les montagnes descendant à pic sur la mer ne laissent pas beaucoup de place pour la culture des orangers et des vignes. Cependant on en trouve à Castellamare del Golfo, le long du chemin de fer Palerme-Alcamo, dans plusieurs des vallées qui débouchent sur la Méditerranée. Enfin, le golfe de Palerme, la célèbre Conca d'Oro, est un des plus beaux modèles de cette zone des « jardins », qui forme, à juste titre, l'orgueil de la Sicile.

« Dans cette zone, dit M. le marquis de San Giuliano, la propriété est très divisée; la majorité des propriétaires exploitent directement leurs terres; les contrats agricoles sont ordinairement équitables; l'agriculture est variée et intensive; les oranges, les citrons et le vin sont les sources principales de la richesse; la

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 avril, 10 mai et 10 juillet 1894.

culture du blé a une importance secondaire; les jachères et les pâturages sont extrêmement rares [1]. »

Malgré cette situation favorable, c'est dans la zone des « jardins » qu'a débuté le mouvement socialiste. Catane a été le centre des premières associations connues sous le nom de *fasci*. Cette région n'a pas été troublée par des émeutes, mais elle a donné aux autres parties de l'île l'exemple de la constitution du parti du désordre. Quelle est la cause d'un fait qui, à première vue, semble étrange et inexplicable? M. le marquis de San Giuliano, dans son étude sur les conditions présentes de la Sicile, nous donne le mot de l'énigme. Il vaut la peine de traduire ses considérations :

« Celui qui parcourt le chemin de fer de Taormina à Catane, dit-il, ou l'une des nombreuses routes des vallées qui entourent l'Etna, est pris d'admiration en voyant que chaque rocher y a été fécondé par le travail et par le capital; qu'on y a tiré profit de chaque motte de terre; que l'on a vaincu toutes sortes de difficultés et dompté les forces hostiles de la nature. Dans un pays où il n'y a pas un seul ruisseau et où il ne pleut presque jamais, l'eau est abondante. Elle coule dans une foule de tuyaux et on l'a tirée à grands frais des entrailles de la terre. La lave, brisée par la pioche et par les mines, est couverte d'une végétation luxuriante, formée d'amandiers, de vignes, de citronniers et d'orangers. Dans les courts intervalles qui séparent les nombreux villages, les jolies bourgades d'une propreté irréprochable, autour d'une foule de villes florissantes, s'élèvent à chaque pas des villas entourées de fleurs et dont les vives couleurs ajoutent à la gaieté du paysage. Là, on rencontre par centaines, à l'ombre d'arbres séculaires, des maisons de paysans blanchies à la chaux... C'est un paysage agréable, riant, animé. Celui qui le voit, en y trouvant tous les signes extérieurs d'une grande prospérité équitablement répandue, estime qu'il se trouve en présence d'une terre bénie où la paix et le bonheur règnent sans contraste. Et cependant c'est tout le contraire! Cette apparente richesse est précisément la cause de la misère réelle; parce que ces admirables améliorations agricoles se sont accomplies en peu d'années, au prix de dépenses supérieures aux forces de ceux qui les soutenaient, avec de l'argent emprunté à un taux usuraire et d'après des calculs fondés sur la vaine illusion que les prix des produits agricoles pourraient se maintenir à la hauteur qu'ils avaient atteinte dans le passé.

[1] *Le condizioni presenti della Sicilia*, par M. de San Giuliano, 1re partie, ch. II, p. 6 et 7. — M. le marquis de San Giuliano est un grand seigneur sicilien. Il est député au Parlement italien. Il a été sous-secrétaire d'Etat à l'Agriculture, dans le cabinet Giolitti.

« La grande division de la propriété qui permet à tous ceux qui exercent des professions libérales, à la plupart des paysans et à un grand nombre d'artisans de posséder un petit morceau de terre, a eu pour effet que la ruine a frappé proportionnellement et directement toutes les classes de la population, et qu'il n'y a pas, à Catane et dans son arrondissement, une seule personne, depuis la plus riche jusqu'à la plus pauvre, qui, depuis quelques années, ne soit descendue de plusieurs degrés dans l'échelle du bien-être, ou, en d'autres termes, qui n'ait pas été contrainte de réduire son train de vie et de lutter contre des difficultés financières qu'elle n'avait jamais éprouvées auparavant.

« Des causes générales et des causes locales ont contribué à produire cet état de choses : d'abord la débâcle des prix des principaux produits agricoles, et en particulier des oranges, des citrons et du vin. Les prix du soufre subirent le même sort. Les banques locales furent mises en liquidation, et le crédit se restreignit tout à coup. L'argent, que depuis quelque temps on prêtait sans discernement et avec une aveugle prodigalité, avait poussé les gens à des dépenses insensées. Il avait alimenté de dangereuses illusions et contribué à faire croire réelle et durable une prospérité factice et éphémère. Cette situation amena, comme conséquence, l'élévation du taux de l'argent. Une partie des capitaux engagés dans ces prêts tombèrent comme dans un gouffre et furent détruits par la catastrophe. Les capitalistes qui échappèrent en tout ou en partie au désastre général devinrent timides et défiants. Les impôts augmentèrent, les économies que l'État, la province, les communes et les particuliers ont été et sont encore obligés de faire, ont diminué, dans les villes et à la campagne, et diminuent chaque jour davantage, la demande de travail. De là l'accroissement continuel du nombre des ouvriers urbains et ruraux qui en manquent, la réduction toujours plus sensible des salaires, la diminution de la consommation qui porte également dommage à tous les producteurs et à tous les intermédiaires.

« Dans cette ruine générale, l'expérience restreinte des affaires, l'éducation politique et économique insuffisante, la connaissance imparfaite du mécanisme et des pouvoirs de l'État, devaient nécessairement empêcher la majorité des habitants de démêler et de peser les véritables causes du mal et les pousser à en rendre responsable le gouvernement. On s'en prit donc non pas aux ministères Crispi, di Rudini ou Giolitti, mais à cette institution durable qui s'appelle gouvernement italien. Ceux-là étaient peu nombreux qui pouvaient avoir la vertu de reconnaître que cet état de choses procédait seulement en partie des fautes du gouvernement, d'une

politique financière et douanière erronée; mais dans une plus large mesure des erreurs des victimes elles-mêmes, des coûteuses spéculations, fondées sur des calculs fantaisistes, et surtout des conditions générales du marché dans le monde entier, de la concurrence intérieure et internationale, du protectionnisme triomphant dans presque tous les pays civilisés, et, en général, d'un ensemble de causes générales complexes, profondes et au-dessus de toute volonté et de tout pouvoir humain.

« De là, un mécontentement contre le gouvernement, alimenté et fortifié par les fautes de celui-ci et de ses amis et représentants dans la province de Catane et par une propagande subversive, dirigée avec une activité et une persévérance infatigables et une habileté rare. C'est ainsi qu'on vit s'accomplir un fait qui doit sembler étrange à tout observateur superficiel : les tendances extrêmes naquirent et devinrent fortes, plus que partout ailleurs, dans cette partie de l'île où l'on rencontre ensemble réunies toutes les conditions que la science et l'expérience considèrent comme les moins favorables à leur développement, c'est-à-dire la propriété divisée, l'agriculture intensive, la petite industrie.

« Si, en d'autres provinces de la Sicile, grâce au caractère plus ardent des habitants et aux ressentiments plus justifiés des paysans, le mécontentement peut plus facilement produire des violences et des désordres, à Catane, il est de beaucoup plus répandu et plus général. On peut même dire que, dans les classes aisées, ce mécontentement est plus profond et plus vif que dans le reste de l'île [1]. »

Ce que M. le marquis de San Giuliano dit de la crise économique que traverse la province de Catane peut s'appliquer, en général, sauf de légères différences, à toute la zone des « jardins ». L'exposé des maux qui affligent ces beaux pays dont la richesse et la végétation excitent l'admiration de l'étranger et ont si souvent inspiré les poètes, est très fidèle. Seulement M. de San Giuliano semble un peu trop indulgent à l'endroit du gouvernement. Il en a fait partie pendant dix-huit mois, alors qu'il était sous-secrétaire d'État à l'agriculture dans le ministère de M. Giolitti (1892-93), et, de temps en temps, tout en avouant les fautes du gouvernement, il éprouve un peu trop le besoin de les atténuer. Sans doute, la spéculation aveugle et sans frein, l'abus du crédit et la crise agricole ont fait plus de mal à la Sicile que les bévues du gouvernement. Mais il est incontestable que la politique économique et l'anticléricalisme ont

[1] Voy. A. de San Giuliano, *le Condizioni presenti della Sicilia*, 1re partie, ch. III, p. 7-11.

leur part, et une part considérable, dans la responsabilité des désastres dont M. de San Giuliano nous donne une description si exacte. Qui a provoqué les spéculations fantaisistes, en Sicile comme partout en Italie? Le gouvernement, par les encouragements qu'il a prodigués aux banques et par le peu de surveillance qu'il a exercée sur les opérations des établissements de crédit et sur la stricte observance de leurs règlements; par la vente des propriétés ecclésiastiques qui, dans la zone des « jardins », a poussé une foule de gens à les acheter à crédit et à y dépenser des sommes folles dans l'espoir de bénéfices chimériques; enfin, par l'augmentation continuelle des impôts qui absorbent de plus en plus les ressources des agriculteurs. Une telle conduite justifie la colère des Catanais contre le gouvernement et explique le progrès des idées subversives dans ce pays.

Il serait injuste cependant d'attribuer uniquement cette crise aux fautes du gouvernement. Celles-ci l'ont aggravée, mais elle devait fatalement se produire, même sous un régime plus sage. Seulement elle aurait pris en ce cas une tournure moins désastreuse. A part l'abus du crédit, auquel la zone des « jardins » doit une partie de ses malheurs, la détresse générale est aussi, en général, la conséquence de la baisse énorme du prix des oranges et des vins et du phylloxéra. Un des pays de l'Italie qui ont été les plus atteints par ce dernier fléau est assurément la Sicile et en particulier la province de Syracuse. Commencés il y a quelques années, aux environs de Ricsi, les ravages du phylloxéra s'étendirent bientôt aux communes environnantes. Puis, peu à peu, le fléau prit des proportions considérables et amena la ruine d'une foule de propriétaires et de paysans. Le manque de capitaux empêcha la plupart des propriétaires de reconstituer leurs vignes. La nature du sol rendait inefficace tout traitement curatif. C'est pourquoi, lorsque le phylloxéra faisait son apparition dans une commune, on ne pouvait ni arrêter ses ravages ni les réparer. Or, comme la plupart des vignes étaient plantées sur un sol rocailleux, les malheureux propriétaires ne pouvaient les remplacer par une autre culture. De là la détresse d'une foule de familles, habituées à vivre dans l'aisance, et des paysans et ouvriers que la destruction des vignes privait de travail[1].

[1] Les vignes dans lesquelles on a abandonné la lutte contre le phylloxéra, occupaient, en Italie, à la fin de l'année 1891, une surface de 141 000 hectares en chiffres ronds. Le plus fort contingent était donné par la Sicile qui figure dans les statistiques officielles pour 123 000 hectares. « En beaucoup d'endroits, dit M. de San Giuliano, les paysans sont redevenus de simples prolétaires, tandis que les propriétaires dont les vignes ont été

Les provinces les plus endommagées par le phylloxéra sont jusqu'à présent celles de Catane et de Syracuse. La Chambre de commerce de Syracuse et les comices agricoles de Syracuse et de Noto estiment que le phylloxéra est la cause principale de la crise économique dans cette partie de la Sicile. De même, quant aux conditions des ouvriers, le comice agricole de Noto écrivait, le 30 octobre 1893, à M. Lacava, ministre de l'agriculture, que ceux-ci ne se plaignaient point des mauvais traitements qu'on leur faisait subir, mais de la disette du travail. Le document officiel ajoute que les pauvres paysans comprenaient si bien la détresse des propriétaires et les causes de la crise, qu'ils avaient refusé d'adhérer au mouvement révolutionnaire. Malheureusement, soit dit en passant, ils ne persévérèrent pas dans ces bonnes dispositions et, peu de temps après, ils se laissèrent séduire par les agitateurs de Catane, envoyés par M. De Felice pour les embaucher.

Quant au prix des vins, pour montrer toute la gravité de la crise que traverse l'industrie vinicole même dans les pays que le phylloxéra n'a pas envahis, il me suffira de citer quelques chiffres. En 1882, le vin ordinaire (tout le vin de Sicile, à l'exception des célèbres crus de Marsala et de Zucco) se vendait de 50 fr. 95 à 18 fr. 90 l'hectolitre. Le maximum représente les prix des meilleures qualités, le minimum celui des vins médiocres. Dès 1883, les prix tombèrent à 32 fr. 02 et à 18 fr. 75. En 1892, avant le traité de commerce avec l'Allemagne et l'Autriche, ils étaient à 24 francs pour les meilleures qualités et à 8 pour les qualités inférieures. Enfin, en 1893, malgré la grande exportation de vins en Autriche, les prix n'atteignirent que 27 francs l'hectolitre au maximum, tandis que le minimum demeura toujours à 9 et 10 francs.

Sans doute, la rupture du traité de commerce avec la France a eu pendant quelques années une grande influence sur la baisse du

détruites, obérés par les dettes qu'ils ont contractées pour les planter et par les impôts et les centimes additionnels, ne trouvant aucune compensation dans les prix des vins, ont réduit et réduisent sans cesse davantage toutes les dépenses de culture et toutes les consommations. C'est pourquoi le salaire des ouvriers des villes a diminué et celui des ouvriers ruraux qui, en certains endroits, avait atteint 2 francs par jour, outre le vin et la soupe, est aujourd'hui de 0 fr. 70 à 0 fr. 90 pour chaque journée de travail, et on n'y ajoute pas toujours le vin et la soupe. Les périodes de repos forcé (puisque le travail non interrompu, qui était celui des vignobles, fait défaut) sont très fréquentes, et alors il ne reste au pauvre paysan que le choix entre la mendicité et le vol. Si pendant un ou deux jours de la semaine il manque de travail, il n'est pas en mesure, le dimanche, de payer la farine que le boulanger lui a vendue à crédit. (Voy. San Giuliano, *op. cit.*, 1re partie, chap. x, p. 35.)

prix des vins. Mais aujourd'hui, grâce aux traités avec l'Autriche et l'Allemagne, l'exportation des vins italiens a de nouveau repris de grandes proportions [1]. C'est pourquoi il faut attribuer à d'autres causes cette détresse de la viticulture. Malheureusement, ces causes prennent de plus en plus un caractère permanent, de telle sorte que l'on ne peut guère espérer une sérieuse reprise des prix, qui pourrait seule soulager la triste situation de tant d'agriculteurs siciliens.

Mais ce n'est pas seulement la « mévente » des vins qui a appauvri la zone des « jardins ». Les oranges ont subi le même sort. Le prix moyen de 100 kilos d'oranges qui était de 27 francs en 1879, est descendu à 18 francs pendant les six dernières années.

« La baisse des prix des oranges, citrons et cédrats, dit M. de San Giuliano, dépend en partie des maladies qui les détériorent, en partie de la concurrence des équivalents; mais surtout de l'énorme accroissement de la production, hors de proportion avec la consommation, en Italie, et particulièrement en Sicile, et à l'étranger, et particulièrement en Amérique. L'abolition du droit d'entrée autrichien... a été fort utile, parce que l'importation des oranges et citrons italiens à Trieste qui, de 1878 à 1887, n'était que de 557 177 caisses par an, est monté à 918 026 caisses par an, dans la période de cinq années qui va de 1888 à 1892 [2]... Mais ce progrès n'a pas compensé les effets de l'accroissement de la production, surtout en Sicile et en Amérique. Il y a en Sicile 10 714 342 plants d'orangers, citronniers, etc., qui produisent en moyenne environ 2 milliards et demi de fruits, dont 933 306 525 oranges, 1 362 975 888 citrons, plus des cédrats, des mandarines, des bergamotes, etc. [3].

[1] L'exportation des vins italiens en France, en 1887, l'année où elle fut plus considérable, atteignit le chiffre de 2 723 606 hectolitres. Au cours de cette même année, l'ensemble de l'exportation italienne fut de 3 603 084 hectolitres, sur une production de 34 532 276 hectolitres. En 1892, sur une production de 33 971 768 hectolitres, l'Italie en exporta 2 449 120. Dans les premiers neuf mois de l'année dernière, l'exportation fut de 1 738 817 hectolitres, sur une production de 29 971 000 hectolitres. Ces chiffres prouvent que la baisse persistante des prix des vins doit être attribuée aujourd'hui à des causes indépendantes des rapports commerciaux entre la France et l'Italie, c'est-à-dire à la concurrence de la bière sur les marchés du Nord, à l'augmentation énorme des vignobles en France, en Espagne et dans le nord de l'Afrique qui ne permettent aux viticulteurs d'exporter leurs produits qu'à des prix qui répondent mal à leurs efforts et aux besoins de l'agriculture. (Voy. San Guiliano, *op. cit.*, 1re partie, ch. XI, p. 36-40, *passim.*)

[2] *Bulletin du ministère des affaires étrangères*, vol. II, septembre 1893, p. 328.

[3] *Bulletin de nouvelles agricoles*, décembre 1892, p. 812.

« Les États-Unis d'Amérique ont toujours été le principal débouché des oranges et citrons siciliens. Mais aujourd'hui, c'est en Amérique qu'ils rencontrent la plus terrible concurrence. Celle-ci a déjà fait baisser énormément les prix, et il ne se passera pas beaucoup de temps qu'elle nous fera perdre complètement cet important marché. Un tel fait consommera la ruine des producteurs siciliens et donnera un nouveau coup à la prospérité de l'île tout entière [1]. »

Ces paroles de M. le marquis de San Giuliano n'indiquent que trop la gravité de la crise que traverse la plus belle et la plus riche partie de la Sicile. Si l'on ajoute à la baisse énorme des prix des vins et des oranges celle qui a frappé les huiles et si l'on tient compte que la concurrence américaine a détruit dans cette région la culture du coton, autrefois très prospère, et que la fiscalité du gouvernement y a à peu près supprimé celle du tabac, on aura un tableau exact de la détresse de l'agriculture et de la gravité de la situation économique dans la zone des « jardins ». Malgré toute la bonne volonté que le gouvernement pourra mettre en œuvre, il ne pourra améliorer qu'en partie les conditions de la zone des « jardins. » Les maux qui l'affligent ont malheureusement un caractère durable qui ne permet pas d'espérer le retour à la prospérité d'autrefois. Le gouvernement ne pourrait qu'atténuer les effets de la crise en diminuant les impôts et en favorisant la culture du tabac au lieu de l'entraver. Mais s'il semble disposé à adopter la seconde de ces mesures, il se refuse absolument à entrer dans la voie des dégrèvements.

J'ai donné une idée exacte et à peu près complète de la situation politique et économique de la zone des « jardins ». J'ajouterai, en terminant, que ce qui rend cette situation plus grave et plus douloureuse, c'est la comparaison de la misère actuelle avec la richesse dont cette zone jouissait hier encore. Après la formation du royaume d'Italie et jusqu'en 1888, cette partie de la Sicile a joui d'une prospérité qu'elle n'avait jamais connue auparavant. On s'était habitué aux années grasses, et quand les années maigres, très maigres sont venues, on n'a pas pu s'y accoutumer. De là cette perturbation profonde des esprits dont j'ai parlé plus haut, perturbation qui a frayé le chemin aux prédicateurs de la révolution sociale.

[1] Voy. San Giuliano, *op. cit.*, 1re partie, ch. XII, p. 44. — L'exportation des oranges et citrons de Sicile aux États-Unis, qui n'était, en 1873, que de 1 100 000 caisses environ, a atteint, l'année dernière, 3 657 525 caisses. Mais la production des oranges et des citrons de la Floride et de la Californie est si considérable et s'accroît tellement d'année en année, que les tristes prévisions de M. le marquis de San Giuliano n'ont que trop de chances de se vérifier.

VIII

La zone des blés subit à son tour le contre-coup de la crise agricole qui pèse sur l'Italie et sur l'Europe tout entière. Mais dans cette région, il y a aussi d'autres causes de mécontentement qui ont provoqué l'insurrection dont elle a été le théâtre.

D'abord, il y a la crise du soufre. La Sicile est le pays qui produit la plus grande quantité de soufre qui se consomme en Europe et en Amérique[1]. Le prix du soufre augmenta constamment jusqu'en 1874, où il atteignit 142 francs la tonne. Cet accroissement de prix encouragea naturellement la production. De 1870 à 1880, elle doubla. Les propriétaires des mines estimaient que la Sicile pouvait tirer profit de sa situation prépondérante dans l'industrie du soufre pour imposer aux consommateurs des prix très élevés. C'était une pure illusion. La production une fois accrue dans des proportions exagérées par rapport à la demande, les prix baissèrent rapidement, malgré tous les artifices mis en œuvre pour les soutenir. De 142 francs la tonne, on passa à 100 francs d'abord, puis à 80, à 70, et on descendit jusqu'à 65 francs. En 1891, il y eut une reprise passagère (112 fr. 57), mais, dès 1892, le mouvement s'arrêta, les prix baissèrent de nouveau et, en 1893, ils étaient revenus à 70 francs la tonne.

Ce qui aggrave cette situation, c'est qu'elle n'est pas seulement le résultat d'une production trop abondante, qu'il serait possible de modérer, mais qu'elle est due en grande partie à la concurrence des pyrites. Le haut prix du soufre, de 1870 à 1880, a encouragé ceux qui cherchaient à l'extraire des pyrites. Les progrès de l'industrie leur ont permis de le faire à bon compte. De là, une concurrence terrible qui menace sérieusement l'avenir des soufres siciliens. A ces maux il n'y a pas plus de remèdes qu'à ceux qui affligent l'agriculture dans la zone des « jardins ». Le gouvernement pourrait cependant renoncer au droit d'exportation de 2 fr. 50 par tonne, qui constitue une protection à rebours et une absurdité. Mais cet expédient ne soulagera guère les producteurs, dont l'avenir n'est pas gai et qui peuvent s'attendre à une aggravation de leur détresse actuelle[2].

[1] En 1892, la production du soufre dans le monde entier a été de 460 785 tonnes, dont 378 359 en Sicile, 44 196 sur le continent italien, 26 353 au Japon, 10 314 en Espagne, 5563 dans les autres pays. La Sicile a donc produit, en 1892, 291 933 tonnes de soufre de plus que tous les autres pays du monde ensemble.

[2] On pourrait aussi adopter des systèmes plus perfectionnés dans l'extraction du soufre. Mais les capitaux manquent aux petits producteurs, et la

L'industrie du soufre emploie un grand nombre d'ouvriers et d'ouvrières et beaucoup d'enfants, connus sous le nom de *carusi*[1]. La vie des ouvriers, et surtout celle des malheureux *carusi*, est très dure. En 1892, il y avait 7613 garçons et 57 filles, au-dessous de quinze ans, qui travaillaient dans les soufrières. Les deux tiers étaient employés à transporter le soufre du fond des longues galeries où travaillent les mineurs aux magasins où on le dépose en attendant son exportation. Ces malheureux *carusi* passent de la température torride des galeries à celle du dehors qui, en hiver surtout, est relativement froide. Ils courent à demi nus à travers ces chemins souterrains, couverts de sueur, portant, dans des hottes, sur leurs épaules ou sur leur tête, environ 35 kilos de soufre brut[2], exposés sans cesse aux mauvais traitements des chefs qui les surveillent. Ce pénible travail qui n'arrache que trop souvent des larmes à tant de pauvres enfants et épuise leurs forces, déforme leur corps et détruit leur santé, ne leur procure qu'un salaire dérisoire : de 0 fr. 40 à 0 fr. 60 pour dix ou douze heures de travail à l'extérieur ou sept à huit heures à l'intérieur des mines. Il arrive fréquemment que les parents des *carusi*, pressés par la misère, signent un engagement avec un entrepreneur qui oblige leurs enfants à travailler pendant deux ou trois ans. Les parents reçoivent une somme dérisoire[3], et les entrepreneurs exploitent sans vergogne les pauvres *carusi*.

La crise qui frappe l'industrie des soufres empêche sans doute les patrons de mieux payer leurs ouvriers. A part les *carusi*, les autres mineurs auraient un salaire suffisant, surtout si l'on tient compte que la vie est à très bon marché en Sicile[4]; mais les abus sont si grands, l'usure est si effrontée, que le plus souvent le patron s'approprie les deux tiers de l'argent qu'il devrait donner à l'ouvrier. D'abord, au lieu de payer les salaires à la fin de chaque semaine, les patrons ne procèdent à la liquidation des comptes que de

baisse du prix n'encourage pas même les grands à courir l'aléa de nouvelles et coûteuses installations.

[1] Le nombre des ouvriers employés dans les soufrières s'est accru depuis quelques années. En 1880, ils étaient 21 556; en 1889, 26 044; en 1890, 27 787; en 1891, 32 269; en 1892, 33 171. Cet accroissement a atténué un peu, — surtout pour les paysans des provinces de Girgenti et de Caltanissetta, — les effets de la crise agricole et de la diminution du travail dans les fiefs.

[2] C'est-à-dire 10 kilos de plus que le maximum du poids dont on charge un *porteur* abyssinien à Massaouah.

[3] 100 ou 150 francs au plus.

[4] Le salaire moyen d'un ouvrier des soufrières de Sicile était de 1 fr. 78, en 1890; de 1 fr. 99, en 1891; de 1 fr. 96, en 1892.

trois en trois mois. Quelquefois, ils laissent les ouvriers quatre longs mois sans leur donner d'argent. Pendant ce temps, l'ouvrier est contraint d'emprunter de l'argent et de recevoir à crédit des comestibles de mauvaise qualité qui lui sont livrés à un prix exorbitant soit par le patron lui-même, soit par des fournisseurs qui sont d'accord avec lui. Dans les soufrières de la province de Caltanissetta, l'abus est réglé de telle façon, que les pionniers qui en sont les premières victimes, de la part des patrons, exercent à leur tour l'usure la plus éhontée aux dépens des malheureux *carusi*, et cherchent à compenser leurs pertes et à augmenter leurs bénéfices en vendant à ces derniers des comestibles d'une qualité encore plus mauvaise, à des prix encore plus iniques [1].

Outre cet abus, les patrons en commettent bien d'autres. Ils prêtent l'argent à 30 et 40 pour 100; ils profitent de la moindre faute ou de la plus petite occasion pour frapper leurs ouvriers d'amendes exorbitantes. Bref, ils ont toujours d'excellents prétextes, pour se dérober à leurs engagements et pour voler les mineurs.

Il ne faut donc pas s'étonner si, en présence d'une situation si triste, causée par l'avidité et l'injustice des patrons, la colère des ouvriers contre eux atteint des proportions très graves, et si les mineurs de Sicile ont répondu avec enthousiasme à l'appel de M. De Felice et des chefs du mouvement socialiste, anarchiste et révolutionnaire. Pour résister à cet entraînement, il leur aurait fallu l'héroïque vertu des saints, qui n'est que le privilège des âmes d'élite.

Le gouvernement, qui a fermé si longtemps les yeux sur cette cruelle exploitation des pauvres, qui abaisse la Sicile au niveau des pays barbares, a été réveillé de son sommeil par l'agitation socialiste. Le ministère Giolitti était résolu à mettre un terme aux abus par un projet de loi spécial. Le cabinet actuel suivra vraisemblablement la même voie. Mais, si on peut faire cesser les procédés malhonnêtes que je viens de signaler, il est impossible d'augmenter le prix de certains salaires (ceux des *carusi*, par exemple), parce que la baisse du prix des soufres ne le permet point, et qu'une mesure de ce genre entraînerait la fermeture de beaucoup de soufrières, ce qui serait le pire des désastres. Il faut donc concilier l'intérêt légitime des patrons avec les droits non moins légitimes des ouvriers, faire respecter les contrats, punir l'usure et le vol sous quelque forme qu'ils se présentent; mais ne pas faire un pas de plus pour ne pas provoquer une crise qui anéantirait les ressources de trente mille mineurs. L'avenir de cette industrie est

[1] Voy. San Giuliano, *op. cit.*, 1re partie, ch. XIX, p. 67.

déjà si sombre, qu'il faut bien se garder d'en précipiter la ruine.

A côté des mineurs, ce sont les paysans et les ouvriers ruraux de la zone des blés, du pays des fiefs qui ont le plus contribué à rendre la situation de la Sicile si menaçante au point de vue politique et social. En général, le fief est une propriété à peu près indivisible. Le manque de maisons et de magasins, sauf au centre du fief et dans les bourgs, ne permet pas de diviser la terre par petites fermes. La *malaria*, qui sévit au fond de beaucoup de vallées, à l'intérieur de l'île, rend une bonne partie de la campagne inhabitable. Le manque du moindre capital chez le paysan de la zone des blés est aussi un grand obstacle à une réforme radicale du contrat agricole et à l'introduction de la culture intensive. C'est la culture extensive qui règne partout dans cette zone. Les jachères y alternent avec les champs de blé et les pâturages. Le déboisement des montagnes, en tarissant les sources, et en rendant le climat plus sec, a eu une influence défavorable sur l'agriculture sicilienne. La terre est d'une fertilité prodigieuse. Il suffit de la gratter avec une charrue quelconque pour qu'elle se couvre de riches moissons; mais souvent le manque de pluie détruit ou réduit considérablement les récoltes. Quant aux méthodes de culture, elles sont aussi arriérées que celles des Arabes.

L'absence des grands propriétaires qui demeurent tous à Palerme, à Catane, à Messine ou sur le continent, a livré les paysans aux *gabelloti*[1]. Le *gabelloto* est le grand fermier, l'intermédiaire inévitable entre le propriétaire et le paysan. En général, les *gabelloti* sont avares, usuriers, durs jusqu'à la cruauté avec les paysans et les ouvriers, incapables de sacrifier la moindre parcelle de leurs intérêts aux besoins des prolétaires et au bien général. Toute la classe bourgeoise, dans les petites villes et les bourgs de la zone des blés, est exclusivement composée de *gabelloti*. Souvent les plus riches parmi eux n'afferment des fiefs que pour les céder à d'autres *gabelloti*, non sans un bénéfice considérable. Il arrive même parfois qu'on ne s'arrête pas là. Celui qui a sous-loué un fief le divise à son tour en plusieurs lots pour le passer à de petits entrepreneurs qui, pour réaliser quelque bénéfice, après avoir prélevé sur la récolte la portion du propriétaire, du grand fermier et du sous-locataire, sont pour ainsi contraints de pressurer horriblement le paysan et de l'écraser à force d'usure et de vols plus ou moins déguisés[2]. Les conditions de ces malheureux travail-

[1] *Gabelloto* vient de *gabella*, qui, en dialecte sicilien, signifie fermage. Le *gabelloto* n'est donc qu'un fermier. En italien, *gabella* veut dire, au contraire, droit de douane ou impôt.

[2] Presque tous les petits fermiers et les petits entrepreneurs sont empê-

leurs des campagnes du centre de la Sicile sont vraiment lamentables. Elles expliquent, sans les justifier, les excès auxquels ces foules opprimées et spoliées par d'abominables exploiteurs se sont livrées.

J'ai dit que cette situation existait même du temps des Bourbons. Il est juste d'ajouter qu'elle a empiré sous le gouvernement de l'Italie unie. Les paysans ont été frustrés dans leurs espérances. Comme je l'ai indiqué plus haut, ils eurent un moment l'illusion que la chute de l'ancien gouvernement entraînerait celle des *gabelloti*, ou, du moins, que le nouveau régime les obligerait à se montrer équitables envers les pauvres. Au contraire, jamais les *gabelloti* n'ont été aussi puissants que depuis la révolution de 1860, et jamais les prolétaires n'ont été plus exploités que sous l'égide des « grandes libertés » et des « grands principes » que Garibaldi leur apporta en débarquant à Marsala.

En Sicile, comme dans le midi de l'Italie, la manie de tout niveler a été fatale aux pauvres et aux paysans. Le gouvernement italien, par son absurde législation sur les contrats emphytéotiques, a porté un coup très rude à la métairie et au morcellement des fiefs. M. le duc de Gualtieri, dans la remarquable étude qu'il a publiée, dans la *Rassegna nazionale*, sur *le prolétariat rural en Sicile*, étude que j'ai déjà citée plus haut, démontre d'une manière péremptoire que le rétablissement de l'emphytéose ou, ce qui revient au même, de la *colonie perpétuelle* serait le seul moyen d'améliorer les conditions des paysans et de favoriser, là où le climat le permet, la division des grandes propriétés, l'introduction de la culture intensive et le retour à cette richesse agricole, même dans la zone des blés, qui, au temps des Romains, faisait de la Sicile le grenier de Rome [1]. Le gouvernement italien a, au contraire, empêché cette division des fiefs et ce progrès de l'agriculture non seulement par sa législation qui traite l'emphytéose comme une forme surannée de contrat, mais par l'accroissement de l'impôt foncier qui frappe plus durement le petit propriétaire, dont les ressources sont très bornées, que le riche qui ne connaît pas la gêne et peut, en réduisant son train de maison et ses dé-

trés dans les filets de l'usure. Dans les années de récolte moyenne, ils ne retirent presque aucun bénéfice. Ils ne gagnent quelque chose que dans les années très bonnes. Quand la pluie manque ou que la récolte est mauvaise, ils sont obligés de recourir à l'usurier, qui ne leur prête qu'à 30, 40 et même 50 pour 100 d'intérêt. Pour se débarrasser des usuriers, les malheureux jouent d'astuce, et, pour ne pas être étranglés, ils volent et étranglent à leur tour les pauvres paysans.

[1] Voy. dans la *Rassegna nazionale* du 16 février 1894 les paragraphes 3, 4, 5, 6 et 7 de l'étude de M. le duc de Gualtieri, p. 501-525.

penses personnelles, subir ces nouvelles charges sans s'endetter et se ruiner. Mais, outre cette augmentation excessive de l'impôt foncier dont les conséquences se font sentir partout, en Italie, la petite propriété est écrasée, en Sicile, par les impôts municipaux qui y sont portés à des limites invraisemblables et qui, comme je le démontrerai tout à l'heure, pèsent surtout sur les pauvres et sur les petits fermiers. L'usure s'est chargée de consommer la ruine de ceux qui résistaient davantage aux atteintes du fisc.

Pour justifier la spoliation des ordres religieux, le gouvernement a fait dire maintes fois par ses journaux que cette mesure était absolument nécessaire pour favoriser l'accroissement de la petite propriété. Or, non seulement les faits ont démenti ces prévisions intéressées, mais l'usurpation des biens de l'Église a, au contraire, accru la richesse et la puissance de cette classe de bourgeois et de *gabelloti* qui est le principal obstacle à une réforme honnête et utile des contrats agricoles et des administrations communales, réforme sans laquelle il serait vain d'espérer le relèvement de la petite propriété en Sicile.

Outre les maux qu'elle a produits partout en Italie, la spoliation des évêchés et des ordres religieux a été particulièrement funeste aux pauvres, en Sicile. On accusait les moines d'être relâchés, de ne pas soigner leurs terres et on faisait à l'Eglise un grief de ses richesses. Que les moines fussent non seulement relâchés, mais même souvent peu exemplaires, en Sicile, je ne le contesterai point. Il y avait sans doute des exceptions, mais l'ensemble des couvents était peu édifiant. Cela tenait un peu au climat et beaucoup au fait que les ordres religieux étaient trop riches, qu'ils avaient échappé dans l'île à la suppression et à la spoliation que leurs confrères du continent italien avaient subies lors de l'invasion française, à la fin du siècle dernier. Cette suppression, si injuste qu'elle fût, eut l'avantage de détruire bien des abus. La confiscation, en privant les religieux de leurs richesses, les ramena à une plus stricte observation de leurs règles [1]. En Sicile, les choses restèrent telles que le dix-huitième siècle les avait laissées, si elles ne devinrent pires, par la pratique constante et prolongée d'une méthode de vie si peu conforme à l'esprit de saint Benoît, de saint Dominique, de saint François et des autres fondateurs des ordres religieux [2]. Mais, malgré une situation aussi déplorable, les

[1] Ces bons résultats ne peuvent justifier en aucune façon le vol des propriétés ecclésiastiques et la suppression des couvents. Ils prouvent seulement que Dieu sait tirer le bien du mal, et que l'Eglise se retrempe dans la persécution, au lieu de déchoir comme il arrive aux institutions humaines.

[2] Le relâchement des ordres religieux et d'une partie du clergé produisit

couvents faisaient beaucoup d'aumônes et soulageaient bien des misères. Si donc il était légitime de réclamer une réforme que l'Eglise seule avait le droit d'accomplir, on ne devait pas refuser aux moines de reconnaître le bien qu'ils faisaient à toute une population, dont leur charité était la principale ressource. Quant aux évêques, très riches aussi en Sicile, on ne pouvait pas leur faire le reproche d'être relâchés, et on n'ignorait pas leurs largesses en faveur des pauvres qui ne s'adressaient jamais en vain à leurs pasteurs pour implorer un secours.

Mais l'anticléricalisme voulait accomplir son programme. La destruction de l'influence du clergé en était le point capital, et les révolutionnaires estimaient que rien ne serait plus propre à atteindre un tel but que la spoliation des évêques et des moines. C'est pourquoi ils s'agitèrent pour imposer aux faibles ministres de la droite l'exécution de leur plan. Selon leur habitude, les hommes politiques du parti modéré ne voulurent point froisser la gauche et les garibaldiens. Fermant volontairement l'oreille aux avertissements qui leur venaient de toutes parts, et dont quelques-uns des membres les plus intègres de leur parti s'étaient fait l'écho, ils capitulèrent et ne craignirent point de se faire les complices d'une iniquité dont les conséquences, fatales pour l'Italie continentale, devaient être désastreuses pour la Sicile.

Les évêques et les moines avaient entre leurs mains un tiers à peu près de la propriété foncière de l'île. La mise en vente d'une quantité aussi considérable de terres provoqua une baisse énorme dans la valeur des propriétés immobilières. Tous les essais que l'on fit pour diviser et subdiviser les biens du clergé n'aboutirent à rien. Les paysans ne pouvant, faute de ressources, se rendre acquéreurs de biens domaniaux, ce furent les *gabelloti* qui les achetèrent, car ils étaient les seuls qui avaient des capitaux à placer, les nobles étant en général endettés ou peu portés à agrandir encore une fortune immobilière déjà très vaste [1]. Il y

de déplorables scandales en Sicile, lors de la révolution de 1860. On vit un certain nombre de prêtres et de moines jeter le froc aux orties et se marier. D'autres s'enrôlèrent dans les bandes garibaldiennes, entre autres le triste frà Pantaleo, capucin marié, qui, devenu secrétaire de Garibaldi, écrivait ces fameuses lettres dont presque chaque mot était un horrible blasphème. Le monastère de la Gancia, à Palerme, fut, le 25 mai 1860, un des centres de l'insurrection contre les Bourbons. Il y eut là des moines qui ne dédaignèrent point de prendre un fusil pour aider les garibaldiens.

[1] Un certain nombre d'entre eux se refusaient aussi à acheter les biens de l'Eglise, parce qu'ils considéraient avec raison que l'Etat n'avait pas le droit de les vendre, et qu'en les achetant ils se feraient les complices des spoliateurs.

eut cependant quelques essais de vente en détail de fiefs ayant appartenu aux moines ou aux évêques. Mais les petits capitalistes qui en achetèrent les lots furent bientôt contraints de les revendre. Ils allèrent arrondir les fiefs du voisinage. Il était facile de prévoir l'issue d'une telle tentative, et je ne suppose pas que les spoliateurs fussent assez naïfs pour ne pas comprendre d'avance que la vente des propriétés ecclésiastiques aboutirait à l'agrandissement des fiefs anciens et nouveaux. Mais il fallait un prétexte pour s'emparer du bien d'autrui et pour rendre la spoliation populaire, et voilà pourquoi on la présenta comme le meilleur moyen de favoriser la petite propriété.

Le pauvre peuple, les malheureux paysans ne tardèrent pas à s'apercevoir des tristes conséquences de la vente des biens de l'Église. Les *gabelloti* et les autres bourgeois qui remplaçaient les moines et les évêques non seulement n'imitèrent point les largesses de leurs prédécesseurs, mais ils s'empressèrent de soumettre leurs nouveaux paysans aux plus dures exactions. Le joug des évêques et des moines était léger, celui des bourgeois devint dès le début intolérable. De là une cause nouvelle de mécontentement pour le paysan et l'ouvrier, et un accroissement de cette haine de classe qui trouble si profondément la Sicile.

Outre les maux qui procèdent de la législation absurde qui a à peu près aboli l'emphytéose et de la spoliation du clergé, les révolutionnaires ont sérieusement aggravé par d'autres mesures insensées les conditions des pauvres et des paysans. Les œuvres pies furent bouleversées par des lois qui ne respectèrent ni les testaments ni les intentions de leurs fondateurs. Leur patrimoine devint la proie des administrations locales qui en employèrent les revenus au gré de leurs fantaisies ou des convoitises des bourgeois. Bien plus, au lieu de combattre l'usure qui pèse si lourdement sur les ouvriers et les paysans, on la favorisa indirectement par la suppression de vieilles institutions de bienfaisance, destinées précisément à mettre le pauvre et surtout le paysan à l'abri des usuriers.

Il y avait, en Sicile, comme, du reste, dans bon nombre de communes de l'ancien royaume de Naples, une vieille institution, connue sous le nom de *Monte frumentario* « Mont de froment. » Elle avait pour but de prêter au paysan la quantité de blé nécessaire pour ensemencer son champ et pour se nourrir en cas de disette. Le paysan était obligé de rendre, au moment de la récolte, une quantité de froment égale à celle qu'il avait reçue, augmentée d'un intérêt très faible qu'il payait également en nature. Les doctrinaires de la liberté économique à outrance trouvèrent que les

Monti frumentarii ne répondaient plus aux progrès de la civilisation contemporaine, que c'étaient des choses indignes de l'Italie nouvelle et qu'il fallait en finir avec ces restes d'une époque dont on voulait effacer même le souvenir. Bref, on se mit en campagne pour supprimer les *Monti frumentarii*, et on s'y prit si bien que la plupart de ces institutions disparurent à la grande joie des usuriers qui calculaient d'avance les profits qu'ils tireraient de l'abolition d'œuvres destinées précisément à les combattre.

Les résultats de cette politique ne se firent pas attendre. Si le paysan subissait les extorsions des usuriers, même alors qu'il pouvait compter sur le secours du *Monte frumentario* de sa commune, il en souffrit bien davantage lorsque ce secours lui manqua. Pour justifier la suppression de ces vieilles institutions, on a prétendu qu'elles étaient très mal administrées. La chose est possible. J'admets même qu'elle soit vraie. Mais cela peut-il justifier la mesure radicale adoptée par le gouvernement? Si on admettait ce principe, autant vaudrait dire que l'on doit supprimer toute municipalité dont les affaires sont mal gérées. Le devoir du gouvernement était de rétablir l'ordre dans les *Monti frumentarii*, et non de les abolir. Il le pouvait d'autant plus facilement que les œuvres pies sont sous la tutelle de l'État, qui a le devoir de les surveiller. Si les ministres se fussent donné la peine de faire une enquête sur la gestion des *Monti frumentarii*, ils n'eussent pas tardé à se convaincre que ceux qui les administraient d'une manière si déplorable étaient justement ces bourgeois qui leur conseillaient de les supprimer et qui avaient tout intérêt à les voir disparaître. De toutes manières, ce que l'on ne pourra pas contester, c'est que, depuis leur abolition, tout paysan ayant besoin de blé pour ensemencer son champ ou pour se nourrir en attendant la récolte a été contraint de recourir aux *gabelloti*, qui le lui prêtent généralement à un intérêt exorbitant qui arrive quelquefois à 100 et à 200 pour 100!

Mais si les paysans et les ouvriers ont le droit de se plaindre de la conduite des *gabelloti* dans les rapports directs qu'ils ont avec eux pour la culture des terres, ils ont bien d'autres griefs contre eux et, en général, contre la bourgeoisie pour sa conduite dans les administrations municipales. L'absence des nobles fait qu'il n'y a dans les villes et communes de l'intérieur de la Sicile que deux classes, dont l'une opprime l'autre.

Le régime constitutionnel, introduit en Sicile en 1860, a fait un très grand mal au peuple de l'île. L'ignorance et les idées très arriérées des paysans et, en général, du prolétariat sicilien, les rendait incapables de se servir des franchises qu'on venait de leur

accorder pour faire valoir leurs droits légitimes et pour se défendre contre les injustices dont ils étaient les victimes de la part des bourgeois. On ne supprime pas par un trait de plume une situation qui est le résultat d'un état social qui dure depuis des siècles. Le paysan et le prolétaire sicilien sont tellement convaincus de la très grande distance qui les sépare des bourgeois, qu'ils les appellent *civili*, *galantuomini*, *cappelli* [1]. Dans ces conditions, il était clair que la liberté ne profiterait qu'aux exploiteurs du peuple. C'est, en effet, ce qui se vérifia dès le lendemain de la proclamation des nouvelles lois.

J'ai dit précédemment ce qui se passe dans les Pouilles et les autres provinces du midi de l'Italie. Les abus sont bien plus grands encore en Sicile. Les bourgeois des petites villes et surtout ceux des bourgades transforment les administrations communales en arènes où l'on ne lutte jamais pour le bien du peuple, mais où les familles principales se disputent le pouvoir. Dès qu'un parti arrive aux affaires, il a soin de combattre à outrance le parti contraire et de se maintenir en place par tous les moyens, y compris la fraude, l'escamotage des bulletins de vote et mille autres délits prévus par le Code pénal, mais que personne ne songe à punir, en Sicile.

Ainsi, par exemple, les listes électorales sont formées au gré du parti qui détient le pouvoir. On en exclut impitoyablement les paysans et les ouvriers qui montrent des velléités d'opposition. Par contre, malgré l'article de la loi de 1882 qui prive les illettrés du droit de suffrage, on en introduit par centaines et par milliers dans les listes, sauf à ne pas leur envoyer leurs bulletins respectifs et à les faire figurer comme ayant voté, même lorsqu'il serait facile de prouver qu'ils n'ont pas paru à la section électorale [2]. Plusieurs fois, à Montecitorio, on a vu les députés napolitains et siciliens, qui se chamaillaient pour ou contre une élection contestée, se lancer des accusations qui, en tout autre pays et même dans les autres régions de l'Italie, seraient invraisemblables. Je me rappelle qu'en 1891, sous le ministère du marquis de Rudini, à un député

[1] Civils, gens bien élevés, chapeaux. Ce dernier nom tire son origine du fait que les bourgeois seuls portent des chapeaux en Sicile. Le paysan est coiffé d'un bonnet.

[2] Ces monstrueux abus sont fréquents, même dans le midi de l'Italie et à Naples, quoique dans des proportions moindres qu'en Sicile. C'est pour combattre les tripotages que l'on faisait à Naples et en Sicile, dans les urnes électorales, au cours du vote et du scrutin, que la loi italienne a introduit dans les votations les urnes en verre. Malgré cela, si l'on ne surveille pas le bureau, on peut être sûr que le parti qui s'en est emparé se livrera aux fraudes les plus éhontées.

qui se plaignait de l'attitude du gouvernement lors de l'élection de Castellamare di Stabia, M. Nicotera, ministre de l'intérieur, répondit à brûle-pourpoint : « Vous, monsieur, vous avez fait voter même les morts! » Cette accusation n'a rien d'étrange pour quiconque connaît les mœurs électorales en honneur à Naples et en Sicile. Dernièrement encore, on a entendu ces mêmes griefs, articulés cette fois par un député sicilien. Le 5 avril 1894, on discutait, à la Chambre, l'élection de M. Omodei dans le collège d'Augusta, ville considérable de la province de Syracuse. La commission parlementaire, tout en avouant qu'il y avait eu des tripotages de la part des deux partis qui se disputaient la victoire, concluait à la validation de M. Omodei, parce que, disait le rapporteur, ces tripotages n'avaient pas d'influence sur le résultat général et que, même en retranchant un bon nombre de voix au candidat victorieux, il lui restait encore une majorité considérable. Ce fut pour combattre ces conclusions que M. Aprile prit la parole. Il déclara qu'il ne comprenait pas pourquoi la commission proposait la validation, alors qu'elle avouait les tripotages des deux partis et que les membres des bureaux, partisans de M. Omodei, étaient déférés à la cour d'assises, à Catane, parce qu'il était prouvé qu'à Augusta, parmi les personnes que l'on disait avoir voté pour M. Omodei, il y avait des morts et des détenus!

En voilà assez pour édifier mes lecteurs sur le fonctionnement du régime électoral en Sicile. Mais, comme je l'ai dit, de plus grands abus encore se vérifient dans la composition des listes électorales, malgré la surveillance que devrait exercer la commission provinciale administrative[1], chargée de la tutelle des administrations communales. La magistrature elle-même est impuissante à faire droit aux réclamations :

« Les listes électorales, dit M. le marquis de San Giuliano[2], sont le plus souvent manipulées par le parti qui domine dans la com-

[1] *Giunta provinciale amministrativa*. Elle est composée de membres élus par le conseil provincial et de membres nommés par le gouvernement. Naturellement, les représentants du conseil provincial appartiennent au parti bourgeois, qui altère les listes électorales. Quant au préfet, qui préside la commission, et aux membres nommés par le gouvernement, ils ont toujours cédé aux prétentions des conseillers provinciaux, parce que le gouvernement craignait, en les froissant, de les pousser à voter pour l'opposition aux élections générales plus ou moins prochaines, et parce que les *camarillas* étaient protégées par les députés qui leur devaient leurs siéges à Montecitorio, et menaçaient de voter contre le ministère si on réprimait leurs abus. Les ministres, pour ne pas perdre des partisans, ont toujours prescrit aux préfets de fermer les yeux et de laisser faire.

[2] San Giuliano, *le Condizioni presenti della Sicilia*, 2e partie, ch. III, p. 115.

mune, et au gré de ses caprices... Quant aux réclamations, on ne les fait pas par peur, par apathie, ou par crainte d'encourir des dépenses. Quand on les fait, elles ne rencontrent un juge impartial qu'au moment où, après avoir passé à travers les différentes commissions, elles arrivent en cour d'appel ce qui ne se produit quelquefois qu'après les élections. Les commissions provinciales administratives et les membres électifs des commissions pour les appels électoraux sont nommés par un parti, et trop souvent ils foulent aux pieds la loi pour lui obéir. »

Cette question a été de nouveau traitée à la Chambre dans la séance du 25 avril 1894. Au cours de la discussion du budget de l'intérieur, M. Aprile a déploré les empiètements du gouvernement dans les administrations communales. Il a fait remarquer qu'ils sont la cause véritable de la corruption de la vie administrative et politique en Sicile; que les députés perdent leur indépendance pour soutenir leurs amis qui sont à la tête des administrations locales, et que souvent celles-ci, pour se procurer l'amitié des autorités politiques, votent pour le candidat du gouvernement. « Il n'est pas rare, dit M. Aprile, qu'en Sicile, les partis administratifs se transforment en partis politiques; et, dans la récente agitation des *fasci*, souvent le *fascio* était composé des adversaires de l'administration communale. »

A son tour, un autre député sicilien, M. Lavaccara, parlant du même argument, a remarqué que, pour ce qui a trait aux conseils provinciaux et aux *giunte provinciali amministrative*, le défaut n'est pas dans la loi, mais dans les personnes qui sont appelées à l'appliquer. M. Lavaccara a déclaré formellement que dans les *giunte* on procède souvent par transactions, c'est-à-dire, en langage clair, qu'on viole la loi. Il a appelé l'attention de la Chambre et du gouvernement sur quelques graves abus commis dans la formation des listes électorales, et il a cité comme exemple une commune de la Sicile où, sur 6000 habitants, il y a le 75 pour 100 d'illettrés (qui n'ont pas le droit de suffrage), et où il y a néanmoins deux mille électeurs!

J'ai cité tous ces détails parce qu'ils prouvent que le régime électoral et constitutionnel, tel qu'il fonctionne en Sicile, est non seulement une pure illusion et un mensonge, mais la source de toutes sortes d'abus n'assurant que mieux le despotisme du bourgeois et l'oppression du peuple. On dit M. Crispi fort préoccupé de mettre un terme à ce débordement d'arbitraire qui dure depuis trente-quatre ans. S'il réussit, il rendra un grand service à son île natale; mais je crains que tous ses efforts ne se heurtent à des obstacles insurmontables : à l'ignorance du peuple qui le rend

incapable de lutter avec les armes de la liberté et de la légalité contre ses ennemis; à la résistance opiniâtre de la bourgeoisie, qui serrera ses rangs et oubliera ses divisions pour maintenir sa toute-puissance.

Ce qui irrite le peuple contre l'administration des communes et contre les maires, adjoints et conseillers municipaux, ce ne sont pas les tripotages auxquels ils se livrent dans la formation des listes électorales et au moment du scrutin, c'est la manière vraiment inique dont ils gèrent les affaires communales. Pour ne pas trop allonger cette étude, je me bornerai à citer quelques faits à l'appui de mon affirmation. Ils prouveront que les griefs des ouvriers et des paysans ne sont que trop fondés.

Résumant les causes de l'irritation des paysans et ouvriers siciliens, M. le duc de Gualtieri s'écrie : « Une des causes principales des souffrances, du mécontentement et de l'irritation des paysans siciliens est cette terrible crise économique; l'autre est la rapacité et la violence (*prepotenza*) de la bourgeoisie provinciale qui est en contact direct et continuel avec ces populations, qui les exploite, les traite avec hauteur et injustice dans les rapports entre propriétaire et cultivateur, aussi bien que dans ceux que les administrateurs des communes ont avec leurs administrés[1]. »

M. le marquis de San Giuliano exprime la même opinion quand il dit :

« La haine de classe, dans l'esprit des prolétaires de presque toutes les parties de l'île, n'est point le résultat de doctrines ou de tendances socialistes, mais des torts fréquents, des abus et des vexations dont la classe bourgeoise des communes rurales se rend coupable. En effet, la haine ne se manifeste pas contre les grands propriétaires qui vivent d'ordinaire dans les grandes villes, mais contre la bourgeoisie moyenne et petite, contre les *civili*, *galantuomini* ou *cappelli* des communes rurales. Après de longues périodes de calme extérieur, cette haine éclate de temps en temps avec une férocité terrible, et, en une heure de sang et de pillage, elle fait payer aux innocents et aux coupables les fautes et les abus de toute une classe[2]. »

« Cette classe, ajoute M. le duc de Gualtieri dans sa remarquable étude, cette classe de moyens propriétaires, connus en Sicile sous le nom de *cappelli*, à laquelle appartiennent tous les maires et les conseillers municipaux, et qui ressentait peut-être plus que toutes les autres les maux de la féodalité, a tyrannisé les populations

[1] Duc de Gualtieri, *le Prolétariat rural en Sicile* (*Rassegna nazionale*, 16 février 1894, p. 484, 485.)

[2] San Giuliano, *op. cit.*, 1re partie, ch. VII, p. 22.

rurales bien plus cruellement que les barons ne l'avaient jamais fait. Elle les a écrasées, ainsi que les grands propriétaires absents (quand elle a pu le faire sans s'endommager elle-même), sous le poids d'intolérables impôts. Elle a, en même temps, ruiné presque toutes les administrations communales qui, depuis trente-trois ans, sont en son pouvoir. Et elle a pu faire cela impunément et toujours grâce bien plus à la connivence qu'à la négligence des autorités provinciales et des préfets (je m'abstiens de dire par quels moyens elle l'a obtenu), et assez fréquemment grâce à la protection intéressée et ouverte des députés. Car les maires et les conseillers municipaux prennent, en Sicile comme partout, une très grande part, une part décisive à l'élection de ceux-ci.

« Il faut cependant reconnaître que les dépenses obligatoires si nombreuses, dont une très mauvaise loi charge les communes, sans la moindre discrétion ni la moindre prévoyance politique, ont aussi contribué à l'augmentation des impôts communaux. L'obligation de dépenser 38 millions par an, — c'est en chiffres ronds la somme des dépenses obligatoires des communes de Sicile, — est un poids trop supérieur aux forces de ces populations si misérables. On a énormément accru les impôts et, en particulier, les droits d'octroi, pour faire face à ces dépenses non moins qu'à d'autres qui étaient le résultat des caprices des administrateurs des communes, et qui sont absolument inutiles dans de très petites villes ou dans les communes rurales, comme, par exemple, la construction de théâtres, le corps de musique, l'éclairage au gaz.

« Or, comme, en Sicile, les paysans ne vivent pas, comme ailleurs, dans des fermes à la campagne, mais habitent tous dans les villes et les grosses bourgades..., ils sont tous soumis à ces incroyables impôts auxquels échappent les paysans des autres parties de l'Italie qui demeurent dans des villages ou dans leurs fermes. En Sicile, ils sont soumis, dis-je, aux effets d'une loi qui n'est pas faite pour eux et qu'on ne supposait pas devoir leur être appliquée. Ils contribuent ainsi à des dépenses qui sont peut-être du goût de la bourgeoisie qui les opprime et flattent sa vanité, mais dont ils ne tirent aucun profit [1]. »

Pour qu'on ne dise pas que tous ces abus sont la conséquence de la loi communale en vigueur au delà des Alpes, je citerai ici un exemple qui prouve que, même sous l'empire de cette loi, on peut éviter en partie les abus énormes dont se plaignent les prolétaires siciliens. La loi est détestable, et j'accepte parfaitement l'appréciation de M. le duc de Gualtieri. Mais, en Sicile, elle n'est respectée

[1] Duc de Gualtieri, *op. cit.*, *Rassegna nazionale*, 16 février 1894, p. 485-86.

que dans ce qu'elle a de plus mauvais. En Sardaigne, où les paysans habitent également les villes et les grosses bourgades, les municipalités tiennent compte de leur condition spéciale, de leur présence purement accidentelle dans les villes. Elles ne leur imposent pas les mêmes charges qu'aux citadins. Même à Sassari, la seconde ville de la Sardaigne, il y a deux catégories de contribuables, et les ruraux que la *malaria* ou le manque d'habitations dans les fermes, obligent à demeurer en ville, ne sont pas assujettis dans la même mesure que les bourgeois aux impôts municipaux.

En Sicile, au contraire, les tyranneaux des petites communes et des villes de troisième et quatrième ordre, ont toujours considéré le paysan et l'ouvrier comme les Romains regardaient leurs esclaves. Ils les ont traités comme des troupeaux que l'on tond sans scrupule. Si les dépenses obligatoires sont excessives, il n'en est pas moins vrai cependant que les conseils municipaux de la Sicile ont souvent inscrit dans leurs budgets comme obligatoires des dépenses qu'aucune loi ne les contraignait à faire et qui étaient simplement destinées à mettre à la charge des contribuables des frais dont le maire, les adjoints, les conseillers municipaux, leurs parents ou leurs amis voulaient se débarrasser.

Outre la construction des théâtres et autres fantaisies dont M. le duc de Gualtieri parle dans son étude, les conseils municipaux ont souvent créé des institutions nouvelles dont le besoin ne se faisait nullement sentir et qui n'avaient d'autre raison d'être que celle que je viens d'indiquer. C'est ainsi que beaucoup de communes ont un nombre exorbitant de gardes champêtres. Frappé par ce luxe inutile, un étranger demanda un jour à un Sicilien : « A quoi servent ces gardes? » — « C'est fort simple, répondit l'indigène, ils servent à surveiller les propriétés du maire et des conseillers municipaux qui les ont établis pour s'épargner la peine d'entretenir des gardes particuliers! » Voilà l'esprit qui règne dans les administrations communales de la Sicile depuis trente-quatre ans, et les abus qui en sont le résultat. La loi est violée d'une manière éhontée, mais personne ne songe, du moins jusqu'à présent, à rappeler à l'ordre cette bourgeoisie cruelle et cupide. Ce qui augmente encore le caractère odieux de ce régime, c'est qu'en général, surtout dans les bourgades et les plus petites villes, les partis sont composés de groupes de familles ordinairement unies entre elles par des liens de parenté plus ou moins proches. La lutte est souvent ardente entre ces familles bourgeoises. Elle rappelle ce qui se passe en Corse dans quelques localités. Seulement ce qui est particulier à la Sicile, c'est que chaque parti, une fois victorieux, installe à la mairie et au conseil municipal ses représentants, qui

transforment l'administration des deniers publics en une succursale de la gestion de leurs affaires privées, et cherchent à profiter du pouvoir pour accroître les richesses de leur clan au dommage du parti ou plutôt du groupe de familles qui a succombé lors des dernières élections.

Ceux qui sont au pouvoir commencent par s'octroyer les avantages dont j'ai parlé tout à l'heure. Ils ont soin aussi de distribuer les impôts communaux de manière à en être à peu près exemptés, eux et leurs parents [1]. Le parti vaincu doit payer en partie ce que ne payent pas les vainqueurs. Mais la plus grosse part, quelle que soit la faction dominante, est toujours celle du pauvre, du paysan et de l'ouvrier. Là-dessus, les partis bourgeois, si ardents dans leurs luttes intestines, sont parfaitement d'accord. Ils ont augmenté les droits d'octroi sur les farines et sur tout ce qui sert à l'alimentation du peuple dans des proportions si exorbitantes, qu'on hésiterait à croire aux plaintes du peuple si elles n'étaient appuyées sur des chiffres irréfutables [2]. Tandis que les bourgeois, et surtout ceux qui détiennent le pouvoir, ont soin d'exempter de l'impôt leurs chevaux et leurs voitures, ils frappent sans pitié l'âne et le mulet du pauvre paysan.

« Aux droits d'octroi vraiment insupportables, dit M. le duc de

[1] Ils se dispensent même de payer les droits d'octroi. Car les employés communaux, qui font payer au paysan jusqu'au dernier centime, ont l'ordre de laisser passer en franchise les provisions des bourgeois.

[2] En 1889, d'après les documents officiels, les recettes de l'octroi communal ont été, en Italie, de 141 millions, en chiffres ronds. En Sicile, l'octroi rapporte un peu plus de 22 millions. Or, en supposant que la situation économique de l'île fût égale à celle de l'Italie continentale, ce qui est très loin de la vérité, et en calculant d'après le nombre des habitants, la Sicile ne devrait payer que 15 500 000 francs pour être au niveau des autres régions du royaume d'Italie. Si l'on tient compte de tous les éléments qui servent à faire une statistique sérieuse et fidèle, on est obligé d'avouer que dans les communes de Sicile, on paye 50 pour 100 de plus que dans celles du continent. Mais ce n'est là qu'un côté de la question. Car il faut tenir compte du fait que les choses les plus indispensables à la vie sont précisément celles que les gros bonnets des communes siciliennes ont le plus frappées. Ainsi, par exemple, dans les communes de la Conca d'Oro (banlieue de Palerme), il y a un droit d'octroi de 0 fr. 12 par kilo sur les farines. Outre donc l'accroissement général de l'impôt, malgré la détresse économique de l'île, on est contraint de constater que c'est sur les pauvres que cet accroissement absurde pèse presque exclusivement. C'est une monstruosité, mais elle a l'avantage de montrer clairement l'esprit et les tendances des municipalités siciliennes. — M. Crispi a mis un terme à l'abus que les communes siciliennes faisaient de l'impôt sur les farines. Il a supprimé la partie du droit sur les farines qui appartenait à l'État, et il a considérablement réduit l'impôt communal.

Gualtieri, s'ajoute le *focatico* [1], si injustement appliqué dans certaines communes que les paysans en sont accablés, tandis que les conseillers et leurs protégés en sont exemptés. Dans d'autres communes, on pousse la cruauté jusqu'à imposer le *focatico* même à des familles si pauvres qu'elles ne peuvent pas payer leur loyer et qu'elles sont logées gratuitement par quelques charitables propriétaires. Et ces cruautés, ces injustices, on les accompagne de la hauteur et de l'insolence avec lesquelles on répond à toute réclamation ou plainte des opprimés, et d'une sévérité si vexatoire et si impitoyable dans la perception du *focatico* qu'elle pousserait même le très patient Job à la révolte [2]. »

Je terminerai par dire un mot des habitations et de la nourriture du paysan et de l'ouvrier rural, en Sicile. Je prends mes renseignements dans le rapport de M. Abele Damiani, député de Trapani au Parlement italien [3], rapport qu'on peut lire dans le dernier volume des *Actes de la commission pour l'enquête agraire et sur les conditions de la classe agricole.* Les informations que j'emprunte à ce document officiel montreront, mieux encore que tout ce que je viens de dire, la cruauté et l'injustice des municipalités vis-à-vis des paysans.

Selon M. Damiani, les *gabelloti* gagnent seuls de l'argent, mais leurs bénéfices sont très considérables. La plupart des paysans sont de vrais prolétaires. Le préfet de Messine écrivait, en 1883, à M. Damiani :

« Les maisons des paysans, dans les fermes où il y en a, sont des taudis très petits, horribles, mal défendus contre le vent et la pluie, malsains et entourés de fumier. Ces paysans se nourrissent très frugalement de pain, d'un peu de soupe d'herbes ou de légumes avec peu ou point d'assaisonnement. Ils ne boivent que quelquefois un peu de vin. Ils ne mangent de la viande que lorsqu'ils peuvent s'en procurer par contrebande : c'est toujours de la viande d'animaux morts de quelque maladie... Lorsqu'ils tombent malades, ne pouvant plus travailler, ils ne gagnent rien, n'ont point d'argent pour acheter des médecines et de la viande, et finissent par succomber après une longue lutte physique et morale. Et cependant les pauvres agriculteurs de Messine, malgré leur ignorance, sont sobres, laborieux, dociles par caractère, très respectueux pour la

[1] Taxe du foyer, impôt direct, personnel, progressif, basé sur l'avoir du chef de famille.

[2] Duc de Gualtieri, *op. cit., Rassegna nazionale,* 16 février 1894, p. 486-87.

[3] M. Damiani est le compatriote et l'intime ami de M. Crispi. Il a été sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères de 1887 à 1891, pendant le premier ministère Crispi.

bourgeoisie. Ils ne s'adonnent ni au jeu, ni au vin, ni aux liqueurs. Ils seraient peut-être incapables de commettre des actions criminelles, s'ils ne devaient servir les ténébreuses intrigues, les vengeances privées et les jalousies basses de quelque privilégié, surtout dans les communes sises dans la région des collines. »

M. Damiani ajoute à ces détails une foule d'informations qu'il serait trop long de reproduire, et il conclut en affirmant que, dans toute la Sicile, la maison du paysan consiste en une pièce de la surface de 25 mètres carrés. Il n'y a point de plancher; souvent une seule ouverture sert en même temps de porte, de fenêtre et de cheminée [1]. Si l'on réfléchit que dans une telle chambre vivent pêle-mêle le paysan, sa femme, ses enfants, l'âne et le mulet, les pourceaux et autres animaux domestiques, on s'étonne que de terribles épidémies ne ravagent pas plus souvent les villes et les villages de la Sicile, où des milliers de paysans sont ainsi entassés. On s'étonne aussi que la race ne se détériore point au contact de tant de misères dont elle souffre depuis des siècles. C'est sans doute à la salubrité du climat et à la longueur des étés que le paysan sicilien doit de ne pas subir toutes les conséquences d'un régime si contraire aux principes les plus élémentaires de l'hygiène.

Ce que je viens de dire de la situation des paysans et des prolétaires siciliens, et de la conduite de la bourgeoisie, explique la haine profonde qui sépare les premiers de la seconde et qui est la vraie cause des scènes sauvages dont une vingtaine de villes et de communes siciliennes ont été le théâtre lors de la dernière insurrection. Cette haine ne s'étend point aux grands propriétaires, et nous en avons eu la preuve évidente dans ce qui s'est passé au mois de janvier dernier. Tandis qu'en effet les paysans ameutés ont brûlé les hôtels de ville, les maisons des *gabelloti* et des *cappelli*, les cercles où les bourgeois se réunissaient pour causer et se délasser, les palais des seigneurs et leurs propriétés n'ont pas subi de dégâts. C'est que le peuple connaissait bien ses ennemis et savait que la plupart des seigneurs, endettés et écrasés par les impôts, étaient impuissants à soulager leurs souffrances.

Mais, en présence de la situation que je viens de décrire, le gouvernement et les seigneurs siciliens ont de grands devoirs à remplir. Le gouvernement doit prendre des mesures pour améliorer les conditions du paysan sans commettre l'injustice qu'on lui conseille et qui consisterait purement et simplement à exproprier les fiefs [2] ou à imposer à leurs propriétaires des charges intolérables.

[1] Dans l'arrondissement de Modica, les paysans habitent dans des grottes humides.

[2] C'est le projet de M. le marquis de San Giuliano (*op. cit.*, IIe partie,

On peut parfaitement concilier les droits des propriétaires avec la justice que réclament les paysans. Il faut favoriser les contrats emphytéotiques, la construction de maisons à la campagne pour éloigner les paysans des villes, où ils sont si mal logés. Mais pour que ce projet ne soit pas chimérique, il faut aussi assainir les vallées moyennant des travaux hydrauliques, et détruire ce qui reste encore du brigandage d'autrefois, afin que les fermiers et les paysans puissent habiter en toute sécurité loin des bourgs et des villes. Si le gouvernement le veut, il peut débarrasser l'île de tout vestige de brigandage, d'autant que cette vieille plaie de la Sicile n'est plus que le triste privilège de quelques communes isolées, et qu'avec un peu d'énergie on pourra en avoir raison.

Jusqu'à présent le gouvernement s'est borné à rétablir l'ordre et à punir les auteurs des incendies, des pillages et des meurtres de décembre 1893 et janvier 1894. C'était sans doute son devoir le plus pressé. Mais il aurait bien tort si, après avoir frappé les coupables, il ne cherchait point à supprimer les causes des désordres qu'il a dû réprimer les armes à la main. Il est temps que la loi ne soit plus violée en Sicile par une bourgeoisie qui opprime le peuple et fonde sa richesse sur l'usure et sur l'exploitation des misères dont je n'ai donné dans ce travail qu'une idée faible et sommaire. Si la justice prévaut, dans les conseils du gouvernement, sur les intérêts électoraux et sur les vieilles compromissions avec les clientèles qui dominent dans les communes siciliennes, on peut s'attendre à une lente, mais sérieuse amélioration des conditions de l'île [1]. S'il en était autrement, la répression des dernières émeutes ne servirait qu'à accroître la haine des paysans contre la bourgeoisie et à préparer de nouvelles insurrections. Le gouvernement ne peut pas détruire les conséquences de la crise agricole qui échappe, en grande partie, à son action ; mais il doit du moins en atténuer les effets en protégeant les pauvres contre les violences et les exactions dont ils sont les victimes. Et s'il m'était permis de donner un conseil aux grands propriétaires siciliens, je leur dirais volontiers que leur devoir est de s'occuper un peu plus de leurs paysans, de visiter leurs terres et de ne pas laisser ceux qui les labourent à la merci des *gabelloti* et de leurs complices, car le jour où la lutte entre les différentes classes sociales tournerait à

ch. VI, p. 135-138). Ce serait très simple, mais c'est la violation la plus manifeste du droit de propriété, que l'Etat doit respecter.

[1] De la zone des terres à blé qui occupe les 4/5 de la surface de la Sicile. Quant à la zone des « jardins », j'ai dit plus haut qu'il est difficile d'améliorer sa situation. Elle ne dépend pas de la bonne ou mauvaise volonté du gouvernement.

l'avantage du paysan, celui-ci, après avoir puni le *gabelloto*, finirait par exproprier le seigneur absent. La cause de la justice et leur intérêt sont d'accord pour leur rappeler leurs devoirs et les exciter à changer d'habitudes. Le luxe et la négligence dans la gestion de leurs fiefs ont endetté bien des seigneurs siciliens. Le retour à des habitudes plus simples, le séjour fréquent dans leurs terres, leur rendraient, malgré les impôts qui les accablent, une bonne situation financière.

IX

Cette étude ne serait pas complète si je m'abstenais de parler des *fasci* et de la dernière insurrection. Je le ferai en peu de pages, d'autant que j'ai indiqué dans les paragraphes précédents les vraies causes de la rébellion, et que j'ai démontré qu'il n'y a pas, en Sicile, un parti révolutionnaire fortement organisé, mais des gens exploités irrités contre leurs exploiteurs.

En 1867, après que Bakounine eut fondé une section de l'*Internationale* à Naples, quelques-uns de ses prosélytes établirent un groupe de la secte à Sciacca, petite ville de la côte méridionale de la Sicile. En 1868, une petite secte de Catane, celle des *Fils du travail*[1], adhéra à l'*Internationale*. Plusieurs sociétés ouvrières de différentes villes de l'île acceptèrent à leur tour le programme de Bakounine. Mais c'était un mouvement confus, exprimant le mécontentement du peuple contre les abus dont j'ai parlé plus haut. La Sicile, à cette époque, était très prospère, et sauf les paysans de la zone des blés, personne ne se plaignait de la situation.

Cependant, grâce à l'aveuglement du gouvernement, les doctrines socialistes étaient enseignées à l'université de Palerme par des professeurs de l'État. Elles ne tardèrent pas à séduire des jeunes gens qui, sortis des bancs de l'école et ne pouvant pas se faire dans la société la situation qu'ils avaient rêvée, se lancèrent avec ardeur dans la propagande socialiste. Ces premiers apôtres de la liquidation sociale fondèrent de petits journaux pour la propagation de leurs idées, tels que le *Scarafaggio* de Trapani et le *Povero* de Palerme. Ce dernier publiait de temps en temps les manifestes de « l'Union générale du parti socialiste » ; mais, malgré le titre pompeux dont la camarilla palermitaine aimait à se parer, l'organisation du parti du désordre était très faible.

[1] *I Figlj del lavoro.*

Néanmoins, les chefs des *fasci* devaient avouer plus tard que l'œuvre des premiers chefs du socialisme sicilien n'avait pas été stérile, et qu'ils avaient eu le singulier mérite « d'avoir posé les questions et d'avoir fait résonner à toutes les oreilles la grande cloche de la misère rebelle ! »

Le mouvement socialiste ne prit des proportions alarmantes qu'après la publication du volume de M. Napoleone Colajanni sur le *Socialisme*. M. Colajanni appartient à une bonne famille bourgeoise de Castrogiovanni, ville du centre de la Sicile, dans la province de Caltanissetta. C'est un homme encore jeune, qui a embrassé les idées socialistes en fréquentant l'Université. Esprit droit, mais nourri des utopies de l'école allemande, M. Colajanni n'a point trempé dans les conjurations révolutionnaires qui ont ensanglanté la Sicile. Il est, au contraire, l'ennemi des solutions violentes, et il caresse l'utopie d'une évolution qui amènerait par degrés le triomphe du collectivisme. Au fond, M. Colajanni est un doctrinaire. Son intégrité l'a rendu populaire, mais son système évolutionniste n'a eu aucun succès. Les masses, et surtout les foules ignorantes, ne comprennent rien aux théories abstraites. Les solutions promptes, pratiques et violentes ont seules le pouvoir de les séduire. Tant que M. Colajanni n'a pas eu de rivaux dans son parti, et qu'il a, pour ainsi dire, personnifié les revendications des prolétaires siciliens, il a eu une influence réelle sur le peuple. Mais cette influence, ce n'est pas par son ouvrage sur le *Socialisme* qu'il l'a exercée, mais par la publication du journal *l'Isola* de Palerme, dont il était le directeur politique.

Le *Socialisme* de M. Colajanni attira dans son parti un certain nombre de bourgeois plus ou moins instruits ; l'*Isola* lui procura des amis fidèles dans les villes parmi les gens du peuple qui n'étaient point illettrés.

« Ces camarillas de novateurs, dit M. Cavalieri, qui avaient certainement pris leurs inspirations soit dans les études, soit dans les agitations hors de l'île, trouvaient cependant autour d'elles un terrain très favorable... A Villalba et à Valledolmo, dès les mois de septembre et d'octobre 1875, des associations de paysans s'étaient formées dont le but était d'empêcher tous leurs membres d'accepter les conventions onéreuses des propriétaires. Elles ne furent combattues qu'en provoquant la discorde dans leur sein [1]. »

Fidèle à son programme d'agitation légale, M. Colajanni posa sa candidature aux élections générales de 1890. Il sortit victorieux

[1] Voy., dans la *Nuova Antologia*, livraison du 1er janvier 1894, l'article de M. Cavalieri : *I Fasci dei lavoratori e le condizioni della Sicilia*, p. 124.

de la lutte, malgré l'opposition du gouvernement et de la bourgeoisie, et ses concitoyens de Castrogiovanni lui renouvelèrent son mandat lors des élections de 1892. Ce furent les seuls succès du tribun doctrinaire. Un homme obscur s'est rencontré qui devait éclipser la renommée du directeur de l'*Isola* et introduire en Sicile de nouvelles méthodes de propagande. Fils d'un brigand bien connu dans son pays, M. Giuseppe De Felice-Giuffrida naquit à Catane vers 1848. Il ne fit point d'études littéraires, mais son talent naturel suppléa en partie à ce défaut de culture. Il obtint un petit emploi à la préfecture de Catane, où il était copiste (*diurnista*) à 60 francs par mois. Il ne tarda pas à trouver que la vie laborieuse de l'employé de l'État était peu agréable, et, comprenant que, dans les conditions présentes de la société, il ne pourrait jamais sortir d'une situation modeste en rapport avec son faible bagage scientifique, il rêva un nouvel ordre de choses où il ne serait pas nécessaire d'avoir de la culture pour arriver aux premières places et où l'audace suffirait. La lecture des journaux radicaux et socialistes l'exalta. Il voulut faire de la propagande dans les bureaux de la préfecture, mais il ne tarda pas à être destitué. Alors il s'improvisa tribun, ameutant le peuple contre la municipalité de Catane dont il dénonça les abus. Malheureusement les accusations lancées par De Felice-Giuffrida n'étaient que trop fondées. Une enquête les mit au jour. Dès lors l'agitateur devint très populaire dans sa ville natale et ses concitoyens le nommèrent conseiller municipal. Grisé par ce premier succès, De Felice devint plus audacieux que jamais. Il attaqua le gouvernement dans les journaux; d'autres affirment qu'il prit part à des actions criminelles. Un mandat d'amener fut lancé contre lui. Il se réfugia à Malte pour échapper à la prison, et le tribunal de Catane le condamna par coutumace, en 1892.

La destitution, la fuite et la condamnation de De Felice-Giuffrida firent de ce meneur vulgaire un héros de roman. L'ardente imagination des Siciliens le compara aux hommes les plus célèbres de l'histoire, persécutés pour avoir poursuivi l'affranchissement du peuple et la répression des abus. De Felice-Giuffrida laissait d'ailleurs derrière lui une organisation assez forte pour préparer sa revanche. Au lendemain de son expulsion de la préfecture de Catane, il avait travaillé à fusionner ensemble deux associations socialistes jusqu'alors peu nombreuses et que des rivalités tenaient séparées. En formant une seule association des *Fils du travail* et des *Fils de l'Etna*, De Felice leur donna le nom de *Fascio dei lavoratori* « Faisceau des travailleurs ». Ce fut le premier anneau de la chaîne qui devait, de ville en ville, de commune en commune, lier

ensemble, en une seule et puissante association, tous les paysans et prolétaires de l'île.

Les mauvaises conditions économiques de la province de Catane favorisèrent énormément les agissements de De Felice-Giuffrida. Bientôt d'autres villes imitèrent l'exemple de Catane. De Felice encourageait ses amis, les aidait de ses conseils et leur prêchait d'exemple. Messine, Trapani, Palerme, Girgenti et beaucoup d'autres centres de l'île eurent tour à tour leurs *fasci*. Sur ces entrefaites, on inaugura l'exposition de Palerme. Elle servit de prétexte aux factieux pour s'agiter de plus en plus. Une nombreuse députation de la *Fédération ouvrière milanaise* (association socialiste) se rendit à Palerme [1]. Les associations ouvrières de la capitale de la Sicile, qui s'occupaient purement et simplement de secours mutuel, ne firent aucun accueil aux révolutionnaires milanais. Les *fasci*, au contraire, voulurent les fêter. *Inter pocula*, on parla politique. Les Milanais dirent aux Siciliens qu'ils n'entendaient rien à la grande organisation du parti des travailleurs; qu'il fallait faire une propagande encore plus active, former un centre de direction fortement assis et se mettre en étroits rapports avec leurs confrères d'Italie et de l'étranger.

Tout d'abord, malgré leur ardeur de néophytes, les membres des *fasci* n'accueillirent pas avec enthousiasme cette idée d'une action commune avec des gens étrangers à la Sicile. Le caractère des insulaires, toujours défiant vis-à-vis de ce qui vient du dehors, les rendit récalcitrants à ce conseil. « On lia alors des rapports, dit

[1] Les nombreuses expositions que l'on a faites en Italie depuis vingt ans ont été autant d'occasions pour propager les doctrines socialistes. Les conseils provinciaux et les conseils municipaux des grandes villes, composés pourtant en très grande majorité de conservateurs, ont contribué à cette propagande par leur inconcevable naïveté. Dès qu'une exposition était ouverte, les chefs des sociétés ouvrières les plus radicales demandaient aux administrations provinciales et aux maires des grandes villes de mettre une somme assez ronde à leur disposition pour leur permettre de conduire un bon nombre d'ouvriers dans la ville où il y avait l'exposition, afin de leur donner les moyens de se perfectionner dans leurs métiers. Les conseillers provinciaux et municipaux, bien que peu persuadés de l'utilité pratique de ces voyages, s'empressaient de voter des subsides, parce qu'il est d'usage, chez les naïfs du libéralisme italien et même chez bon nombre de conservateurs, de ne jamais refuser une faveur à un gros bonnet radical qui la demande poliment, et aussi parce que tous ces braves gens estiment qu'il suffit de flatter le peuple pour l'éloigner des meneurs. — Une fois l'argent obtenu, les chefs radicaux et socialistes enrôlaient les ouvriers pour les conduire à l'exposition. Mais le voyage servait uniquement à établir des liens étroits entre les révolutionnaires de toutes les régions de l'Italie, en vue d'une action commune contre l'ordre social. Ce jeu s'est répété quatre et cinq fois depuis vingt ans sans que les naïfs s'en soient émus.

M. Cavalieri, plutôt entre les personnes qu'entre les associations. Mais la fondation, en Lombardie, du *Parti des travailleurs italiens*, eut un contre-coup aussi en Sicile. Si, en effet, aucune délégation de l'île ne prit part au premier congrès que le parti tint à Milan, au mois d'août 1891, une année après, au congrès de Gênes, De Felice-Giuffrida et ses collègues de Palerme parlèrent au nom des *fasci*. Bien plus, le rapport présenté par le *Parti des travailleurs italiens* au congrès de Zurich cita avec orgueil ces associations[1]. »

En attendant, l'exposition de Palerme servait de prétexte à de nouvelles manifestations qui devaient avoir une influence considérable sur les progrès de l'agitation socialiste en Sicile. Le gouvernement fit preuve, dans cette circonstance, d'une incapacité et d'une imprévoyance incroyables.

Connaissant à fond le caractère impressionnable de ses concitoyens, De Felice-Giuffrida et ses amis estimèrent que rien ne serait plus propre à augmenter leur crédit et à accroître le nombre des *fasci* et de leurs adhérents que d'organiser une grande et théâtrale manifestation, sous prétexte d'une visite des associés de Catane à l'exposition de Palerme. Le but d'une telle mise en scène était évident, et le gouvernement ne pouvait se méprendre sur les intentions de ses auteurs. Il avait donc, non seulement le droit, mais le devoir, de l'interdire, et la loi l'autorisait à prendre cette mesure. Mais les ministères eurent le double tort de se préoccuper avant tout de faire montre d'un libéralisme absurde qui sacrifiait les intérêts de l'ordre social à des théories abstraites et de ne pas se préoccuper d'une agitation qui prenait pourtant de jour en jour des allures plus menaçantes pour la paix publique. Loin de défendre la manifestation des *fasci*, ils l'autorisèrent. Profitant de la naïveté du président du conseil, De Felice-Giuffrida partit de Catane avec deux mille membres du *fascio* de cette ville. Il fit une entrée solennelle à Palerme, à la tête de ses partisans. Rien ne manquait pour frapper l'imagination du peuple palermitain. Les socialistes catanais marchaient en rangs serrés derrière leurs drapeaux rouges et leurs fanfares. On eût dit qu'ils venaient en maîtres prendre possession de la capitale de l'île. Ce spectacle produisit sur les Palermitains et sur les Siciliens, accourus de toutes parts pour la circonstance, l'impression que De Felice en attendait. Il fut le point de départ du développement énorme et très rapide des *fasci*.

Averti par ce qui venait de se passer à Palerme, le gouvernement intenta à M. De Felice le procès dont j'ai parlé plus haut. Les amis

[1] Voy. la *Nuova Antologia* de Rome, livraison du 1er janvier 1894, p. 125.

du fondateur des *fasci* répondirent à cet acte de rigueur en posant la candidature de leur chef dans deux collèges de la province de Catane. C'était à la veille des élections générales de l'automne 1892, M. De Felice ne pouvant pas défendre lui-même sa candidature, parce qu'il s'était réfugié à Malte pour échapper à la prison, ses amis se transformèrent en agents électoraux. Ils emmenèrent avec eux la fille de l'exilé, âgée environ de seize ans. Mlle De Felice-Giuffrida a la parole facile et le caractère ardent comme son père. Elle parcourut les bourgs et les villages, vêtue d'un costume rouge, demandant aux paysans la délivrance de son père. Elle fit de même à Catane. Le résultat fut conforme à ses espérances. Les deux collèges choisirent De Felice pour les représenter à Montecitorio. L'agitateur, devenu inviolable par le fait de son élection, fit une entrée triomphale à Catane et put dès lors s'occuper avec plus d'ardeur que jamais des *fasci* et de leur développement.

A la Chambre, De Felice, à l'instar de Costa et d'autres chefs socialistes, n'a joué qu'un rôle très effacé. Tirés de leur milieu, ces sectaires ont donné la mesure de leur talent plus que médiocre. Mais, dans son pays, grâce à sa parfaite connaissance des tendances des paysans et à son activité vraiment étonnante, De Felice était un homme extrêmement dangereux. Il ne faut pas croire cependant qu'il ait le mérite d'avoir donné à son parti la forte organisation qu'il avait avant la dissolution des *fasci*. Ce mérite appartient à Garibaldi-Rosario Bosco[1], la cheville ouvrière de l'association socialiste sicilienne. Bosco fonda à Palerme, au mois de février 1893, un journal destiné à propager les idées collectivistes de Charles Marx. Dans la *Giustizia sociale* (c'était le titre du journal), il donnait en même temps le mot d'ordre aux *fasci*. Jusqu'alors ces associations n'étaient pas toutes absolument socialistes. Quelques-unes ne s'occupaient que de secours mutuel; d'autres servaient les intérêts électoraux de quelque député ou de quelque camarilla locale. Il y avait même des pays où l'on rencontrait deux *fasci*, l'un défendant les intérêts du parti qui était en majorité au conseil municipal, l'autre soutenant la cause de l'opposition. Souvent, ils étaient l'œuvre de quelque avocat beau parleur qui aspirait à un siège à Montecitorio ou à la maison de ville de sa commune. Seul, le *fascio* de Catane avait un caractère résolument socialiste. De Felice n'étant pas en mesure de dominer la situation, Bosco vint à son secours. Il avait fait de pauvres

[1] Bosco est le fils d'un ouvrier de Palerme, qui, admirateur de Garibaldi et en même temps plein de respect pour la Vierge du Rosaire, donna au petit Bosco les deux noms de baptême que je viens d'indiquer. Cette bizarre contradiction est assez fréquente en Sicile et dans le midi de l'Italie.

études et vivait des petites ressources que lui procurait une place de comptable dans une maison de commerce de Palerme. Mais il avait l'imagination ardente et une certaine facilité d'écrire. Dans la *Giustizia sociale*, il condamna l'action isolée et stérile des *fasci* et prêcha leur union. Il déclara que « tous les affamés, tous les nus, tous les foulés aux pieds » devaient s'unir en un seul et même effort pour abattre leurs oppresseurs, conquérir une amélioration économique et en jouir. Bosco fut l'ardent promoteur et l'organisateur du congrès des *fasci*, qui eut lieu à Palerme au mois de mai 1893. C'est de cette époque que date la puissance de cette grande union de sociétés ouvrières et leur adhésion complète au socialisme. Son programme était très simple. Il forme le premier article du statut de l'association, déclarant qu'elle avait pour but la lutte de classe et la nationalisation de la terre et des instruments de travail. Le même statut ordonnait que chaque commune eût son *fascio;* que dans chaque province les *fasci* des petites villes, bourgs et villages dépendissent du *fascio* du chef-lieu; que les présidents des *fasci* des chefs-lieux constituassent le comité central de l'association, siégeant à Palerme.

Mais ce n'était pas assez que d'organiser les *fasci* sur le papier; il fallait les répandre partout et leur donner une activité conforme aux projets de leurs chefs. A cela, il y avait un obstacle. Le peuple sicilien est très attaché à sa foi. Les évêques étaient hostiles à un mouvement dont ils ne prévoyaient que trop les tristes conséquences; les curés le combattaient du haut de la chaire, mettant en garde leurs paroissiens contre les séductions des nouvelles doctrines. Mais Bosco n'était pas homme à reculer devant ces difficultés. Il avait déjà commencé, en 1892, à imiter Costa, en soutenant que Jésus-Christ avait prêché le socialisme et qu'il avait été mis à mort par les seigneurs et le gouvernement de son pays, précisément à cause de ses idées socialistes. Bosco profitait de tout pour augmenter le nombre des *fasci* et de leurs adhérents. Il commença par exciter la haine entre les citoyens et entre les classes sociales. Y avait-il dans une bourgade un médecin ou un secrétaire communal impopulaires, il faisait dire aux villageois que le seul but du *fascio* qu'on voulait fonder était la révocation du médecin [1] ou du secrétaire. On ne craignit point, afin d'ôter tout scrupule aux gens qui craignaient Dieu ou qui redoutaient d'encourir les rigueurs de la gendarmerie, on ne craignit point de dire que le Pape avait secrètement béni les *fasci* et les encourageait, et

[1] En Italie, chaque commune paye un ou plusieurs médecins pour le service gratuit des pauvres.

que le prince de Naples, héritier de la couronne d'Italie, était le président général de l'association [1]. Dans plus d'un village, et même dans des bourgades assez considérables, on affirma audacieusement que le but du *fascio* était de rendre plus solennelle que jamais la fête de la sainte Vierge, et, en effet, la première année la fête fut magnifique et le *fascio* prit part à la procession.

Frappés par ce spectacle, les paysans se laissèrent persuader que les curés avaient tort et que les *fasci* étaient sincèrement religieux. En 1893, Bosco continua sa propagande. Il parcourut les villes et les bourgs de Sicile, haranguant la foule et disant qu'il était faux que les *fasci* fussent les ennemis de la religion de Jésus-Christ; mais que, puisque les prêtres oubliaient leurs devoirs et reniaient les doctrines du Sauveur, il fallait bien que quelqu'un les leur rappelât. Puis il ajoutait que personne n'empêchait les membres des *fasci* de remplir leurs devoirs religieux; mais qu'ils devaient se défier du clergé : « Le verbe socialiste, s'écriait Bosco, a sa source dans l'Evangile. Ce sont les riches et les prêtres qui ont accommodé les paroles du Christ au service de leurs intérêts et de leurs convoitises. Les prêtres ne sont-ils pas les amis des riches? Ne voyez-vous pas toujours les curés protéger les intérêts des bourgeois et prendre parti contre les pauvres gens [2]? »

Bosco ne se contentait pas de prononcer des discours. Pour mieux tromper les malheureux paysans et ouvriers siciliens, et leur faire accroire qu'il était profondément attaché à la foi de leurs pères, aussitôt après la harangue, il prenait deux cierges et les allumait devant le crucifix. Cette mise en scène produisait toujours un effet considérable. La parole enflammée du tribun enthousiasmait la foule, et la vue des cierges qu'il allumait devant l'image du Christ tranquillisait les consciences troublées par les avertissements du curé. Le *fascio* était immédiatement formé, et Bosco en confiait la présidence à quelque avocat ou médecin sans clients, auquel il donnait pour collègues d'autres déclassés et quelques paysans parmi les moins ignorants de la localité. Le *fascio* une fois fondé, on commençait à catéchiser les affiliés. Peu à peu, on désertait les

[1] L'ignorance extraordinaire du peuple, en Sicile, explique le succès de ces manœuvres.

[2] Rien n'est plus injuste que cette accusation. Les évêques et les curés n'ont jamais condamné les revendications légitimes des paysans et des ouvriers. Ils ont plus d'une fois rappelé aux bourgeois et aux riches leurs devoirs envers les pauvres. Ce qu'ils ont condamné, c'est le vol, même sous la forme des idées collectivistes, chères aux meneurs des *fasci*. Et comment auraient-ils pu approuver ces nouveautés et demeurer indifférents en présence d'une propagande qui menaçait à la fois et l'ordre social et les sentiments religieux de leurs diocésains et paroissiens?

églises et les processions; il n'était plus question de fêter la sainte Vierge ou le saint patron de la paroisse : on blasphémait, et ce peuple, si religieux, disait hautement qu'il aimait De Felice-Giuffrida, Bosco et les autres meneurs plus que Dieu. Interrogés sur le motif du peu de foi qu'ils avaient en Dieu, les paysans de Piano dé Greci, province de Palerme, répondaient : « Parce que Dieu est avec ceux qui ont les poches pleines, tandis que nous, pauvres diables, nous sommes abandonnés, et Dieu se moque de nous. » Tel était le résultat final de la propagande socialiste. Elle ne tendait à rien moins qu'à détruire la religion après l'avoir hypocritement honorée. Plus le temps passait, et plus le *fascio* devenait, pour ainsi dire, le centre religieux de ces masses ignorantes, exploitées par des meneurs fourbes et habiles. On se rendait au *fascio*, même pour faire baptiser les enfants. Le dimanche, au lieu d'aller à la messe, on faisait des processions, précédées par la fanfare et le drapeau rouge et on se réunissait au *fascio* pour entendre le discours d'un avocat ou d'un médecin sans clients, qui débitaient à cette foule de naïfs les lieux communs du socialisme le plus pratique, les excitant au vol et à la révolte. Quand on ne trouvait pas une salle pour y installer le *fascio*, on se réunissait sous un hangar. Les murs étaient décorés des portraits de Marx et de Garibaldi, entre lesquels on plaçait le crucifix. Au-dessous, on pouvait lire des inscriptions excitant les pauvres à la haine contre les bourgeois et les riches.

En peu de temps, le fanatisme devint général. Les pauvres prolétaires siciliens prenaient les portraits de De Felice, de Bosco, de Verro et des autres chefs des *fasci*, qu'on leur distribuait gratuitement, les portaient chez eux et, les plaçant sur une table ou sur une commode, les ornaient de verdure et allumaient un cierge comme devant un Christ ou une Madone. Quand un des gros bonnets du comité central ou du *fascio* provincial allaient visiter le *fascio* d'une petite ville ou d'un village, les jeunes filles couvraient de fleurs les rues qu'il devait traverser et les hommes tiraient des coups de fusil en l'air. La haine de classe grandissait d'une manière effrayante, et les femmes étaient plus violentes que les hommes. Les *fasci* se multipliaient de jour en jour.

A la fin de 1892, il n'y en avait qu'une dizaine, avec 8 ou 10 000 membres. Au moment de l'explosion de la révolte, au mois de décembre 1893, ils atteignaient le chiffre de 198 et comptaient plus de 300 000 affiliés [1].

[1] Il y avait des pays où tous les adultes, hommes et femmes, faisaient partie du *fascio*. Sans la dissolution, survenue après les émeutes, les *fasci* compteraient aujourd'hui au moins 500 000 membres.

Quant aux idées qui dominaient parmi ces masses ignorantes et exaspérées, elles répondaient mal aux rêves de M. Colajanni et des théoriciens du socialisme qui, en Sicile, étaient tous des déclassés ou des jeunes gens que les professeurs socialistes des universités avaient initiés aux principes de l'école allemande. Le prolétaire sicilien ne comprenait rien aux systèmes compliqués venus de Berlin et de Francfort. Il ne savait que faire du collectivisme. Pour lui, la solution la plus simple consistait à tuer les *gabelloti* et les autres bourgeois et à s'emparer de leurs biens. Le partage des terres et de l'argent, partage immédiat, était le but qu'il poursuivait. On avait beau lui prêcher la patience et lui démontrer, chiffres en mains, les progrès du parti socialiste, lui disant que les *fasci*, qui n'étaient que 119 au mois d'août 1893, augmentaient de jour en jour; qu'au mois de novembre on en comptait déjà 163, et 198 au commencement du mois de décembre, et qu'avant d'agir, il fallait permettre à ces associations de se multiplier encore, de doubler et de tripler leurs forces, sauf à se révolter si le gouvernement décrétait leur dissolution, le paysan ne comprenait point ce langage et l'esprit d'individualisme prenait de plus en plus le dessus. Le collectivisme et la solidarité entre les prolétaires ne préoccupaient point ces malheureux, que l'ardent désir de posséder quelque chose poussait aux résolutions les plus désespérées.

M. de San Giuliano juge fort bien les tendances des paysans siciliens, quand il dit : « Le mouvement actuel est regardé comme une manifestation socialiste. Tel il est peut-être dans l'esprit des chefs, mais non dans l'esprit des travailleurs. Ceux-ci, mais surtout les paysans, à cause de leurs idées et de leurs tendances extrêmement attachées à l'individualisme, ont une répugnance absolue pour le socialisme [1]. »

M. Colajanni avouait, à son tour, dans une lettre qu'il adressait l'année dernière à un de ses amis, que les paysans qui s'affiliaient aux *fasci* comprenaient si peu le collectivisme, qu'ils faisaient inscrire sur les listes des adhérents leurs fils et leurs filles, y compris les nourrissons, croyant que, dans le prochain partage des terres, tous les membres des *fasci* auraient leur lot et que, par conséquent, leurs enfants deviendraient aussi propriétaires.

Cette tendance à l'individualisme se manifestait de plus en plus au fur et à mesure que les *fasci* devenaient plus nombreux et qu'ils avaient plus de membres.

Le comité central de Palerme se voyait entraîné par le courant qu'il avait provoqué et qu'il ne pouvait plus maîtriser. Ce fut alors

[1] San Giuliano, *le Condizioni presenti della Sicilia*, 1re partie, ch. VII, p. 24.

que De Felice-Giuffrida, repoussant les conseils de M. Colajanni et des socialistes doctrinaires qu'il avait pour collègues dans le comité central, songea à préparer la révolution. Il fit plusieurs voyages sur le continent dans l'espoir d'engager ses amis à préparer une levée générale de boucliers des socialistes et des anarchistes italiens qui eût empêché le gouvernement d'envoyer des forces considérables en Sicile. Il entretint une correspondance suivie avec Cipriani et s'aboucha avec lui à Marseille. Cipriani lui procura des secours en argent que lui fournirent les sectes anarchistes et socialistes des différents pays de l'Europe. Alors De Felice parcourut la Sicile, prononçant des discours incendiaires et excitant le peuple à la révolte. Les émeutes commencèrent à la moitié de décembre 1893 et durèrent pendant vingt jours. Partinico, Monreale, Valguarnera, Pietraperzia, Giardinello et vingt autres petites villes ou communes furent le théâtre de scènes sauvages. On assomma des bourgeois, on brûla les maisons de ville et les bureaux de l'octroi, on saccagea les demeures des *gabelloti* et de leurs amis. L'île allait prendre feu, selon les instructions de De Felice et du comité central des *fasci*, lorsque M. Crispi, revenu au pouvoir, fit signer un décret royal établissant l'état de siège et nommant gouverneur civil et militaire de la Sicile le général comte Morra di Lavriano (4 janvier 1894). En même temps une armée de 50 000 hommes fut envoyée en Sicile ; les *fasci* furent dissous, De Felice et ses complices du comité central furent arrêtés.

En quelques jours, la Sicile fut pacifiée. Les paysans n'attendirent même pas la dissolution des *fasci* pour les quitter en toute hâte. Ces associations se dissipèrent comme un brouillard à un coup de vent. Les meneurs et les auteurs des crimes et des vandalismes dans les pays insurgés furent traînés devant les tribunaux militaires et condamnés à des peines très sévères.

Ainsi se termina la révolte des communes siciliennes. Sans l'incroyable et coupable négligence de M. Giolitti qui, étant président du conseil et ministre de l'intérieur en 1893, non seulement ne prit aucune mesure pour le maintien de l'ordre, mais demeura perpétuellement sourd aux avertissements et aux dépêches alarmantes des préfets des provinces siciliennes, les honteuses scènes de jacquerie du mois de décembre 1893 et du mois de janvier 1894 ne se seraient point produites. M. Crispi a agi sagement en prenant les mesures énergiques que j'ai indiquées plus haut. Car, quand la maison brûle, on songe avant tout à éteindre l'incendie. Mais la répression ne suffit point. Il est temps que l'ère de la justice commence pour ces malheureux que la misère, l'usure et l'oppression ont poussés à des excès déplorables.

On peut appliquer à la Sicile ce que Gibbon a dit de l'empire d'Occident au cinquième siècle : « Les impôts s'étaient accrus en même temps que les calamités publiques; on négligeait l'économie à mesure qu'elle devenait plus nécessaire, l'injustice des riches chargeait les plèbes d'un fardeau au-dessus de leurs forces, et les ministres impériaux persécutaient avec des lois de proscription les rebelles qu'ils avaient créés de leurs propres mains. »

Si l'on veut pacifier sérieusement la Sicile, il faut supprimer les injustices dont se plaignent les prolétaires. Le socialisme n'est là-bas qu'une forme extérieure du mécontentement profond qui agite le pauvre contre le riche. L'esprit révolutionnaire n'aurait jamais prévalu, en Sicile, si ce peuple infortuné n'avait vu dans l'émeute le seul moyen pratique de sortir d'une situation intolérable. Les prolétaires siciliens sont si peu révolutionnaires qu'ils s'insurgeaient et massacraient les bourgeois en criant : *Vive le roi! Vive la reine!* et en portant en procession les portraits de leurs souverains[1] ! Le développement des *fasci* a été trop rapide pour qu'on puisse l'attribuer à un changement sérieux des sentiments très monarchiques des Siciliens. Il serait temps encore d'empêcher l'esprit de révolte de prendre racine parmi les paysans et les ouvriers de l'île. Les évêques ont fait noblement leur devoir en prêchant aux uns le respect de la propriété et de la religion, aux autres la justice et la charité envers les pauvres et les paysans. Il appartient maintenant au gouvernement de réparer les injustices du passé et de soulager les misères si réelles et si poignantes du prolétariat sicilien.

X

Avant de terminer cette longue étude[2], qu'il me soit permis de résumer en deux mots ma pensée touchant le mouvement révolutionnaire en Italie.

La situation de la Péninsule n'est pas, en réalité, aussi mauvaise que celle de bien d'autres pays de l'Europe. Il y a, au fond, moins de socialistes et d'anarchistes en Italie qu'en Angleterre, en Allemagne et en France. Mais les éléments pour grossir l'armée du désordre ne manquent pas, et la politique du gouvernement dans ses rapports avec l'Église, son hostilité contre la papauté, la guerre qu'on fait à la religion dans les universités et les écoles

[1] Les paysans disaient : « Nous n'en voulons pas au roi et à la reine. Nous voulons du travail et du pain. »

[2] Je ne prétends pas avoir fait un travail complet. Surtout pour ce qui concerne la Sicile, je n'ai donné qu'une idée générale de la situation économique et sociale de l'île. Pour traiter à fond un tel sujet, il faudrait un volume.

secondaires, quelquefois même dans les écoles primaires, la tolérance que le gouvernement montre à l'égard des professeurs qui prêchent des doctrines subversives, tout cet ensemble de choses compromet sérieusement la tranquillité et l'avenir de la Péninsule.

Ce qui a empêché le socialisme de faire de grands et durables progrès, en Italie, c'est qu'il n'a jamais eu un chef ou des chefs ayant une réelle valeur et capables d'organiser, d'une manière stable, les forces révolutionnaires. Ces forces se sont généralement épuisées dans des luttes intestines, dans les divisions et subdivisions, provoquées par les rivalités des chefs et l'indiscipline des sectaires. Costa a perdu en quelques années son prestige en Romagne. Bientôt il en eût été de même de De Felice-Giuffrida, malgré le succès de ses menées. Car les *fasci* ne devaient leur progrès qu'à la négligence et à l'insouciance du gouvernement. Costa et De Felice, comme Prampolini et Agnini, ne sont que des tribuns de second ordre, capables d'ourdir un complot, de préparer une émeute, mais incapables de jouer le rôle d'un Lassalle, d'un Marx ou d'un Bebel. Mais le gouvernement italien serait bien imprudent, s'il comptait toujours sur l'incapacité de ses ennemis et s'il laissait grossir d'année en année, comme il l'a fait pendant trente ans, le nombre des partisans du désordre.

La détresse économique dont souffre une partie du royaume, la crise agricole qui appauvrit l'Italie tout entière, peuvent arriver à leur terme. Ce qui ne disparaîtra pas, c'est le résultat de la propagande antireligieuse. Elle a déjà engendré l'amour effréné des jouissances, l'accroissement de l'immoralité publique et privée, le désordre dans beaucoup de familles, l'abaissement des caractères, l'égoïsme et le mépris de tout idéal tant soit peu élevé. Qu'on fasse encore un pas dans cette voie, et même sans les crises agraires et économiques, l'Italie sera prête à devenir la proie du premier révolutionnaire de talent qui saura discipliner et conduire à la lutte la masse sans cesse grandissante de ceux qui, étant sans fortune, attendent d'une révolution les jouissances qu'ils convoitent et que la société, telle qu'elle est constituée dans tout pays civilisé, ne pourra jamais leur donner, à moins qu'ils ne se les procurent par une vie de travail et d'épargne.

En un mot, le présent n'a rien d'alarmant, mais l'avenir pourrait devenir sombre si ceux qui dirigent les destinées de l'Italie, tout en améliorant le sort du peuple et la législation et en réparant les injustices que j'ai signalées au cours de ce travail, ne cherchent pas dans le respect des lois de Dieu et de son Eglise la seule et vraie sauvegarde de l'ordre social.

Comte Joseph Grabinski.

LE COLONEL[1]

VI

La vie est un spectacle à la fois amusant et triste, intéressant toujours : et le colonel m'avait intéressé. Sa haute figure, raide et martiale, me hantait, le lendemain du dîner dont j'ai raconté les détails principaux. Je revoyais ses yeux clairs, à reflets d'acier, ses yeux durs qui s'attendrissaient si facilement, ses yeux qui s'étonnaient à errer sur les convives réunis autour de la table, laquelle, après tout, était sienne. Quels pouvaient être ses projets, ses pensées? Maintenant, à coup sûr, jaloux peut-être, il allait intervenir de toute son autorité, et mettre fin, par un arrêt sans appel, à la longue flânerie européenne de Mme Oldjoë... Pourtant, comme il avait pour elle de bons regards soumis, dévoués, admiratifs!... Oui, admiratifs... Hé quoi! ce vétéran, ce planteur qui s'était battu pour la cause de l'esclavage, serait-il esclave à son tour? esclave de cette écervelée, — gentille femme, soit, et honnête femme aussi, malgré les apparences, — mais si folâtre, caillette légère qui ne pensait qu'à s'amuser, comme un jeune oiseau sautillant? Etranges caprices de la destinée, qui attelle ensemble deux êtres aussi différents, l'un impatient du joug, l'autre heureuse de le porter, et fait de celui-ci la chose de l'autre, une pauvre chose, passive sous des dehors robustes, toujours prête à souffrir sans le montrer jamais. Hercule et Omphale, Samson et Dalila, l'histoire nous offre quelques exemples illustres de ce couple éternel, parfois tragique, parfois grotesque, dont les variables aventures font tantôt rire, quand le héros prend la quenouille, tantôt pleurer, quand la compagne est perfide et le livre aux Philistins, et qu'on reconnaît, avec des traits atténués, dans notre petit monde paisible, dont il égaye ou trouble le fonctionnement régulier.

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 juillet 1894.

« Qu'arrivera-t-il? » me demandais-je en poursuivant le cours de mes réflexions. Et je voyais surgir toutes sortes d'éventualités possibles : le colonel voulant à toute force emmener sa femme de l'autre côté de l'Atlantique; celle-ci se cramponnant à l'Europe; des luttes, des combats, des larmes; puis, à la fin, le vainqueur meurtri par sa victoire, comme c'est presque toujours le cas, le ménage restant désuni des suites de la bataille; puis... l'inconnu des existences dont nous avons surpris, en passant, quelques mystères, et qui vont achever ailleurs, loin de nos yeux, leur cours ballotté et incertain.

Or, trois ou quatre jours plus tard, j'eus la surprise de voir arriver chez moi le colonel Oldjoë, serré dans un long pardessus-redingote, d'une correction méticuleuse et tout à fait militaire d'aspect. Je lui fis le meilleur accueil, en dissimulant mon étonnement, et j'attendis ce qu'il allait me dire.

Je n'attendis pas longtemps, d'ailleurs : cela vint tout droit, brusquement, sans tergiversations. Avec une franchise touchante, il m'avoua qu'il se sentait perdu dans ce monde étranger, dont il n'entendait pas la langue, dont il ignorait les mœurs, entouré de personnages qu'il ne savait dans quelle catégorie classer, stupéfait des allures nouvelles de sa femme et de ses filles, de leurs conversations, de leur activité, de leurs compagnies, et se demandant avec bonne foi qui se trompait, d'elles ou de lui. Il fallait que son inquiétude fût bien aiguë, son émotion bien profonde : car, en parlant, il s'animait d'étrange façon; son impénétrabilité tomba comme un masque d'emprunt; il ne conserva bientôt plus rien de sa dureté apparente : il avait presque des larmes dans la voix et dans les yeux, il trahissait sa faiblesse comme un homme fort à bout de forces, vaincu par la douleur ou par l'angoisse, qui s'abandonne :

— J'ai cru reconnaître que vous êtes un *gentleman*, me dit-il, et je m'adresse à vous en *gentleman*. Dites-moi ce que sont les gens que vous avez rencontrés chez ma femme, dites-moi quels milieux elle fréquente, dites-moi...

Il s'interrompit, et la voix étranglée, comme par un effort contradictoire pour lâcher et retenir ses paroles, il acheva :

— Ce que vous savez d'elle!...

On comprend quel fut mon embarras. Je lui racontai comment j'avais rencontré Mme Oldjoë et ses deux filles en train de découvrir l'Italie inconnue. Je lui dis que je dînais chez elle, le jour où je l'y rencontrai, pour la première fois. J'ajoutai que je connaissais plusieurs des personnes qui s'y trouvaient en même temps, et qui étaient des hommes assez recherchés et fort répandus, de médiocre éducation peut-être, mais qu'on pouvait néanmoins recevoir sans se

compromettre. Il m'écoutait avidement, en secouant sa bonne tête; et il conclut :

— Il faut que je l'emmène!... Il le faut!... Il le faut!...

Mais son ton manquait d'énergie; et en même temps qu'il annonçait cette décision, peut-être pour se donner le courage de la prendre, il apercevait les difficultés qu'en rencontrerait la réalisation.

— Seulement, elle ne veut pas revenir en Amérique! reprit-il... Elle me l'a déclaré, elle me l'a répété... Oui, elle m'a dit : « Restez, si vous voulez! Je suis enchantée de vous voir ici; mais je n'ai pas fini de voir l'Europe, je m'y plais, j'y veux rester!... »

Il se leva, fit deux ou trois fois le tour de la chambre, s'arrêta devant moi :

— Comprenez-vous cela, monsieur, comprenez-vous... Si vous voyiez notre installation, là-bas!... Eh bien, elle préfère ce misérable appartement, dans une maison qui ressemble à une maison d'ouvriers, où il n'y a pas même la lumière électrique!... Et songez donc : nous avons un fils, et deux autres filles plus jeunes... Comment voulez-vous que je les élève, moi tout seul?... Ils ont besoin de leur mère!... Et moi-même, monsieur, je m'ennuie... Je vous assure que je m'ennuie!... Pendant quinze ans, elle a vécu à mes côtés... Puis, voilà qu'un jour elle me déclare qu'elle veut faire un petit voyage en Europe... Je la laisse partir... Et c'est comme si elle était morte!... Il y a dix-huit mois que cela dure... Que voulez-vous que je devienne?...

Je ne pouvais qu'écouter, approuver du geste, dire « oui » de temps en temps comme l'exige ce rôle désagréable de confident fortuit que le hasard nous impose quelquefois. Arrivé au bout de sa tirade, le colonel s'interrompit un instant, se remit à marcher de long en large, et reprit :

— Mais enfin, qu'est-ce qui la retient en Europe, je vous en prie?... Elle est Américaine, elle a d'autres goûts, d'autres habitudes... Elle a des enfants qu'elle oublie... Je ne comprends pas!... Je ne peux pas comprendre!... Votre Europe est un vilain continent, très inconfortable, à demi sauvage... Il y a huit jours que j'ai mis le pied sur le sol européen, et j'en suis fatigué, j'en suis excédé, monsieur!... Et elle me propose d'y rester!... Comment voulez-vous que je reste?... J'ai mes affaires. D'ailleurs, je ne pourrais pas, je n'aime pas votre monde, je n'y saurais pas vivre!... Il faut qu'une femme reste à son foyer, n'est-ce pas?...

Il continua un moment encore sur le même ton, frisant parfois le ridicule, mais n'y tombant pas et restant touchant, à cause de sa sincérité, de son chagrin, de son émotion : elle devait être bien forte pour le tirer de sa correction et le pousser à s'ouvrir ainsi à

un étranger, sans réserves, sans retenue, avec l'abandon d'un pauvre être faible dont la volonté est détendue, qui, n'ayant plus l'énergie de cacher son mal, l'étale pour le soulager. Sa visite dura une bonne demi-heure. Il s'excusa de l'avoir prolongée. Je lui demandai quand j'avais chance de le rencontrer rue Washington :

— Oh! jamais! me répondit-il... Je ne resterais pas une heure dans cet affreux appartement... D'ailleurs, il faut sortir toute la journée, dès le matin jusqu'au soir... Aller ici, là, ailleurs, que sais-je?... Et finir au théâtre, monsieur, au théâtre!...

Il mettait dans ce mot tout l'ennui des longues soirées passées au fond de la loge, sans trop oser sommeiller, tandis que sur la scène s'agitent des acteurs qu'on ne comprend pas.

— Mais si vous le permettez, conclut-il, je reviendrai vous voir.

Je l'y engageai de bon cœur. Il me quitta avec une poignée de main presque affectueuse.

VII

Comme il me l'avait annoncé, le colonel ne tarda pas à revenir; et il revint souvent.

Il arrivait, l'air préoccupé, tout à son idée fixe. Il me racontait les combinaisons, chaque jour nouvelles, mais qui échouaient toutes, qu'il imaginait pour emmener sa femme; il m'initiait à leurs discussions, qui dégénéraient en querelles de ménage. Cet homme fort, qui, dans le cours d'une existence active et agitée, avait donné bien des preuves d'énergie, était comme effondré : il s'en allait à vau-l'eau, comme il arrive souvent à ceux que tourmente un chagrin, qui le compriment longtemps en le gardant pour eux seuls et le laissent un jour éclater. Rien n'est plus dangereux que les confidences : elles détendent les ressorts de la volonté, elles livrent à ses soucis l'âme déchargée du lest qui est sa sauvegarde, en sorte qu'il faut expier par une douleur plus vive et moins noble le soulagement passager qu'elles procurent. M. Oldjoë en était une preuve vivante : désemparé, il semblait une pauvre épave, que battent des flots contraires et qui leur appartient. Tantôt il paraissait résolu; les lèvres serrées, irrité, violent, il proclamait sa décision prise.

— Je le lui ai dit hier : nous partons la semaine prochaine... Oui, oui, qu'elle le veuille ou non, je l'emmène... Il faudra bien qu'elle me suive, n'est-ce pas?... Que voulez-vous qu'elle fasse?... Je suis le maître, après tout!... Je ne lui donnerai plus d'argent, c'est le meilleur moyen d'en finir... Tout à l'heure, je vais le lui signifier... Je lui laisserai tout juste le temps de faire ses malles, et

puis, bonjour à votre vieille Europe!... Voilà un continent où je ne reviendrai jamais!... Ni elle non plus, vous pouvez en être sûr!... Ni mes filles, ni aucun des miens!...

Quelquefois, il riait, en parlant ainsi, d'un rire ironique, où j'entendais vibrer sa haine pour notre monde, ce monde dont les paillettes et le cliquetis lui volaient son bonheur. Mais, d'autres fois, il était abattu, ayant cédé dans les discussions.

— Elle m'a demandé quinze jours encore... Je ne pouvais guère les lui refuser, n'est-ce pas? Elle a des amis à voir, des emplettes à faire, que sais-je?... Mais elle m'a promis que c'était le dernier délai... Elle me l'a juré solennellement.

Il tâchait de se donner confiance; je l'encourageais de mon mieux.

— Mme Oldjoë, lui disais-je, sent bien qu'une fois qu'elle aura quitté l'Europe, elle ne la reverra plus. Quoi de plus naturel qu'elle retarde un peu un départ définitif?

— Mais, s'écriait-il, elle devrait au contraire avoir hâte de retrouver son *home*, nos enfants, notre vraie vie, enfin! Elle devrait compter les jours, avancer les heures, au lieu de les reculer!

Cette réflexion l'assombrissait, le replongeait dans son découragement.

— Du reste, ses promesses... Non, non, je n'y crois pas, à ses promesses! Dans quinze jours, il y aura un nouveau prétexte. Dieu sait lequel... Et cela recommencera sans cesse... Et nous ne partirons jamais... Et je resterai en Europe, moi aussi, malgré moi. J'y laisserai mes os, vous verrez, vous verrez!

Un jour, Mme Oldjoë l'accompagna. Auprès d'elle, il était un autre homme, respectueux, attentif, filant doux. Il parla de leurs projets de départ, comme d'habitude, mais sans insister sur la date fixée, avec une légèreté affectée qui ne rappelait en rien son ton coutumier. Evidemment, il craignait au-dessus de tout de lui déplaire. Je crois même qu'il la redoutait, car ses yeux se faisaient plus soumis que jamais. A le voir assis à côté d'elle, les mains sur ses genoux, comme un écolier qu'on mène en visite, je pensai de nouveau à ce vieux mythe profond d'Hercule et d'Omphale, que le couple répétait; et je comparai aussi, le colonel, à un de ces grands dogues dont tout le monde a peur, mais qu'un regard de leur maître aplatit sur le sol, humbles et tendres. Elle, cependant, babillait, se levait, se rasseyait, examinait mes bibelots.

— Avez-vous rapporté quelque chose de *notre* voyage, cher monsieur? Moi, j'ai rapporté beaucoup d'objets. Oh! beaucoup!... Mais je crois que les antiquaires m'ont volée... J'ai tout payé très cher, et mon ami Norbert Figeac, qui est un fin connaisseur, n'est-ce pas? prétend que cela ne vaut rien du tout...

— En Europe, on nous exploite toujours, insinua le colonel.

Mme Oldjoë éclata de rire.

— Qu'est-ce que ça fait! s'écria-t-elle... Nous avons assez d'argent pour *leur* en donner!... Et chez nous, nous ne voyons rien, nous n'achetons rien, nous ne nous amusons pas... Oh! je ne regrette pas du tout d'avoir acheté ces bibelots... Ils m'ont fait grand plaisir... Nous les emporterons tous en Amérique, quand nous partirons... Car nous partirons bientôt, cher monsieur, mon mari veut absolument partir!...

A cette allusion au départ prochain, le visage du colonel s'éclaira.

—... Moi, continua-t-elle, j'aimerais rester encore quelque temps... Mais les pauvres femmes n'ont pas de volonté : nous cédons toujours!... Grace et Jenny disent que c'est injuste... Enfin, c'est l'habitude, on ne peut rien changer à ce point... *A propos*, cher monsieur, je suis venue pour vous prier de dîner encore une fois avant notre départ... Le colonel vous aime beaucoup..., moi aussi, mes filles aussi... Nous voulons vous avoir encore une fois... Vous viendrez, n'est-ce pas?...

J'acceptai.

— C'est gentil! s'écria-t-elle... Et quel jour, dites, quel jour?... Fixons le jour tout de suite!...

— Le plus tôt possible, commença le colonel, parce que...

Elle lui coupa la parole :

— Attendez, nous allons chercher!... Pas demain, nous ne sommes pas libres... ni après-demain, nous allons au théâtre..., à l'Opéra, à l'Opéra encore une fois... Et ensuite...

Des jours défilèrent, abondamment remplis : il y avait des dîners, une visite au *Chat Noir :*

— Car nous n'avons pas encore été au *Chat Noir*, croiriez-vous cela, cher monsieur?...

Une excursion à Versailles, pour Grace, que cela intéressait :

—... Alors, le soir, nous serons fatiguées...

Une autre à Amiens, dont Jenny tenait à voir la cathédrale, que sais-je encore? Enfin, on trouva une date libre, à dix jours de distance. La figure du colonel s'assombrit :

— Mais, commença-t-il, je croyais...

— Oh! vous croyiez!... Vous croyez toujours!... Une semaine ou deux de plus ou de moins, qu'importe!... C'est si vite passé, une semaine!... Oui, cher monsieur, en Europe, les journées devraient avoir quarante-huit heures, et douze en Amérique!... Ainsi, c'est entendu, nous comptons sur vous... Venez, mon ami, j'ai encore tant affaire aujourd'hui!...

Il me serra la main, avec un regard désolé, et la suivit, la tête basse.

VIII

Ce deuxième dîner que je fis chez Mme Oldjoë ne différa pas sensiblement du premier; les convives étaient changés, mais les propos restaient les mêmes. Comme la fois précédente, le colonel en était réduit à ma seule conversation, et nous échangions quelques paroles à chaque service. Il paraissait abattu et résigné. Je n'osai pas lui demander la date du prochain départ; mais, aux projets que sa femme développa complaisamment, je compris qu'il était encore ajourné. Il ne s'agissait rien moins maintenant que d'une tournée en Provence, pour voir Avignon, Arles, Marseille, Toulon, après laquelle on reviendrait à Paris, pour assister à je ne sais quel raout auquel on tenait extrêmement.

— Oh! deux ou trois jours, tout au plus, dit Mme Oldjoë, en regardant son mari... Vous comprenez, l'heure du départ approche, l'Amérique nous appelle...

— Cependant, fit un convive en regardant le colonel, M. Oldjoë a l'air de se plaire beaucoup ici... Il s'acclimate : dans quelque temps, il sera tout à fait européanisé...

Mme Oldjoë secoua la tête :

— Oh! non, monsieur, mon mari ne s'acclimate pas!... Il ne comprend pas l'Europe, pas du tout! Il ne la comprendra jamais!... Et puis, figurez-vous qu'il n'est plus seul à plaider pour le retour, à présent... Grace a trahi la bonne cause!... Oui, Grace veut aussi retourner en Amérique... Mais pas Jenny... Jenny est une fille intelligente qui tient à s'instruire... Et chez nous...

— J'ai encore tant de choses à voir, tant de choses à apprendre! exclama Jenny, en promenant autour d'elle ses yeux à lunettes; il y a des cours que je voudrais tant suivre jusqu'à la fin!...

En ce moment, je remarquai que Grace posait sur son père un regard affectueux et compatissant. Je lui en sus gré. Je m'imaginai qu'elle avait compris, qu'elle était bonne, qu'elle avait pitié de ce pauvre homme, qu'elle sacrifiait un peu de son plaisir; et je crois, vraiment, que je ne me trompais pas. Les convives, cependant, clamèrent leurs regrets, avec cette insincérité que trahissent le ton, la voix, les gestes. Chacun suggérait une raison nouvelle de retarder le départ : il fallait attendre la fin de la saison; un peintre dit :

— Le Salon, qui sera très intéressant, cette année!

Et un sportsman :

— Le Grand-Prix!... On ne peut pas partir avant le Grand-Prix.

Mme Oldjoë approuvait toujours.

— N'est-ce pas, cher monsieur? on ne peut pas partir avant le

vernissage, c'est impossible!... ni avant le Grand-Prix, ce serait absurde!... C'est bien ce que je répète à mon mari..., mais il ne comprend pas, il ne veut pas comprendre! Oh! il est très entêté, je vous assure!.... Et il faut bien céder à la fin, n'est-ce pas? Les hommes sont toujours les plus forts!

En parlant ainsi, elle fixait son regard tendre et cruel sur le colonel, qui l'écoutait sans comprendre, en devinant pourtant qu'on débattait la question qui lui tenait tant à cœur.

— Que disent-ils? me demandait-il à voix basse de temps en temps.

Je lui répétais :

— Le Salon..., le vernissage..., le Grand-Prix...

Alors ses sourcils se fronçaient et il murmurait :

— Tout cela n'est rien!...

Hélas! « cela » devait être plus fort que lui!

Pendant trois ou quatre jours, le colonel ne revint pas chez moi.

« Bon! pensai-je, il a gagné sa cause, et l'on fait les derniers préparatifs... »

Mais, un matin, il arriva désespéré, presque hagard, avec les allures d'un homme que le malheur vient d'abattre. Je n'aurais pas cru que sa figure eût tant de rides, que sa taille commençât à plier autant, que ses yeux, ses yeux clairs qui m'avaient semblé durs, pussent exprimer une telle tristesse. Il se laissa tomber dans un fauteuil et s'écria :

— Elle ne veut plus partir!...

Il y avait dans sa voix un désespoir si profond, que je me sentis pris d'une grande pitié.

— Que s'est-il donc passé? lui demandai-je affectueusement.

Il eut un geste désolé.

— Hé! que sais-je?... Sait-on jamais ce qui se passe dans ces cervelles d'oiseau?... Un coup de vent, et tout change!... Elle semblait bien décidée, elle avait compris..., fixé le jour..., commencé ses malles..., acheté, acheté des montagnes d'objets, des présents pour ceux qui nous attendent, des souvenirs, que sais-je?... Et puis, tout à coup, hier soir, on change d'avis!... On veut remettre encore... Je demande : à quand?... On s'impatiente, on s'irrite, on se fâche... Tout à recommencer!...

Il regarda un moment en lui-même et continua :

— Cette fois, c'est trop... Je pars, moi!... Oui, avec Grace... Bonne fille, Grace!... Elle m'a soutenu... Elle sait... ce qui se passe en moi!... Elle ne veut pas me laisser partir seul... Et demain soir..., oui, demain... Enfin!... plus de Paris, plus d'Europe... Ah! ah!...

Il s'arrêta un instant, pour reprendre d'un ton plus calme :

— J'ai voulu vous dire adieu... Vous avez été très sympathique... Maintenant, je voudrais vous demander... un service..., un grand service!...

Je l'assurai que je serais heureux de pouvoir l'obliger en quelque chose :

— Eh bien, allez les voir quelquefois!... Elles ne reçoivent que des gens qui les retiennent... Si elles vous consultent, vous leur parlerez... autrement... Je saurai que j'ai un ami auprès d'elles... N'est-ce pas?...

Je lui promis ce qu'il me demandait, sans toutefois m'engager d'une façon précise à jouer le rôle qu'il aurait voulu me confier. Il ne m'en remercia pas moins avec effusion, et prit congé affectueusement, comme d'un ami. De mon côté, je n'étais pas sans quelque émotion : l'on rencontre parfois, à travers la vie, des êtres dont la souffrance nous intéresse ou nous touche; et, pour peu qu'on ait tenté de les soulager, par sympathie ou par pitié, on leur voue de ce chef une espèce d'amitié, on leur reste attaché par de vagues liens. D'ailleurs, je n'étais point assuré de ne plus le revoir. Depuis deux mois environ que durait l'aventure, j'avais déjà vu tant de revirements! Un mot affectueux de sa femme, une demi-promesse, moins que cela, peut-être, et il attendrait encore, avec cette ténacité impatiente qui rendait son cas si touchant, — esclave maudissant sa chaîne et la gardant sans oser esquisser le geste qui l'eût fait libre.

J'ignore ce qui se passa, si Mme Oldjoë, lassée de la comédie qu'elle recommençait sans cesse, dédaigna d'user de sa force pour retenir son mari, ou si celui-ci, dans un accès d'énergie, secoua son joug. Le fait est qu'il partit, comme il l'avait annoncé, avec Grace. J'imagine que son départ amusa fort les habitués de la rue Washington, qui ne demandaient qu'à rire de lui, se contenaient à peine en sa présence, et ne furent certainement arrêtés ni par l'indifférence détachée de sa femme, ni par l'ahurissement distrait de sa fille aînée; et j'imagine aussi que la traversée lui fut bien douloureuse, au pauvre vétéran vaincu, au malheureux Hercule à qui son Omphale ne permettait pas même de filer à côté d'elle...

IX

Mme Oldjoë et Jenny, restées seules, poursuivirent le cours de leur vie « européenne » : la mère toujours agitée, la fille travaillant sans cesse. La beauté de Grace manquait à leurs réceptions, où

passait un défilé de figures changeantes, quoique peu variées : mais la folâtrerie de l'une et la naïveté avide de l'autre y suppléaient. Certains hommes aiment les femmes folles qui ne s'étonnent de rien et les jeunes filles candides qui s'étonnent de tout : aussi Mme Oldjoë passait-elle, auprès de quelques-uns, pour avoir « de l'esprit », — ce qui était la plus flagrante des contre-vérités; — et Jenny pour être « amusante », — ce qui n'était certainement pas plus juste. — Elles achevèrent leur saison avec l'espèce d'inconscience qui les caractérisait : l'une, ne manquant pas une conférence et tenant au clair, méticuleusement, ses notes illisibles ; l'autre, courant partout où l'on peut courir; séparées le plus souvent, et Jenny livrée à elle-même, selon l'usage anglo-saxon, n'usant d'ailleurs de sa liberté que pour se pâmer dans les musées ou pour achever de se gâter la vue dans les bibliothèques. Ensemble ou chacune pour soi, elles virent tout ce qu'on peut voir, tous les spectacles divers qui remplissent les journées et dévorent les semaines : depuis les derniers sauvages arrivés au Jardin d'acclimatation jusqu'au concours hippique, sans parler des théâtres, des bals, des expositions et du reste. Leur curiosité ne s'apaisait jamais : tout ce qu'on peut regarder ou entendre les remplissait de joie; et elles semblaient croire que cela durerait toujours. Mme Oldjoë me disait de temps en temps :

— J'ai reçu une lettre du colonel, qui me charge de vous saluer.

Elle ajoutait :

— Il nous attend... Oh ! il me tarde de le revoir !...

Pour tenir un peu ma promesse, je demandais :

— Vous comptez partir bientôt, mesdames?...

Jusqu'au commencement de juin, la réponse fut toujours :

— Oh ! nous partons tout de suite après le Grand-Prix, c'est convenu avec le colonel !

Mais quand approcha la date du Grand-Prix, la phrase devint moins précise. Ce fut :

— ... Nous partons quelques jours après le Grand-Prix !...

Et, dans l'enceinte même du pesage, pendant qu'on acclamait le cheval vainqueur, j'entendis Mme Oldjoë dire à quelqu'un :

— Nous voulions partir prochainement, mais nous retardons, nous avons de nouveaux projets. Oh ! je ne sais plus du tout quand nous partirons !...

En effet, Jenny voulait absolument aller à Bayreuth, et sa mère entendait profiter de l'occasion pour faire un tour d'Allemagne.

— Comment voulez-vous que nous retournions chez nous, me dit-elle, sans avoir entendu Wagner dans son théâtre, sans avoir vu Nürenberg, Dresde, Berlin?... Oh ! je n'oserais pas avouer à nos

amis d'Amérique que nous n'avons rien vu de tout cela!... Ils se moqueraient de nous!... Quand on vient en Europe, il faut tout voir, oh! oui, tout!...

Je hasardai :

— Mais M. Oldjoë qui vous attend?...

— Oh! répondit-elle, il attendra un peu plus longtemps... Il a beaucoup de patience!... Du reste, cela ne sera pas très long. Nous serons à Bayreuth pour les premières représentations du Cycle... Et puis, trois ou quatre semaines pour notre voyage... Et puis, nous irons nous embarquer au Havre... N'est-ce pas, Jenny?...

Comme je partais moi-même pour plusieurs mois, nous nous fîmes nos adieux :

— Vous viendrez nous voir en Amérique, cher monsieur, n'est-ce pas?... Cela nous fera tant de plaisir à tous... Et ce n'est pas loin. Oh! non, pas loin du tout!... Nous y serons au commencement de septembre, pas plus tard, non!...

Or, vers le milieu de septembre, comme je me trouvais à Scheveningue, j'aperçus M[me] Oldjoë et sa fille, parmi la foule qui se pressait sur la plage, devant la mer laiteuse que voilaient de délicates vapeurs automnales. Elles me virent aussi. La mère m'appela en agitant son ombrelle et se félicita de la rencontre avec son exubérante cordialité :

— Quelle bonne chance de vous voir ici, cher monsieur! Que nous sommes heureuses!... Nous avons vu tant de belles choses cet été... Oh! Wagner!...

Jenny interrompit :

— Surtout les *Maîtres chanteurs*... Oh! quelle œuvre!...

M[me] Oldjoë continua :

— Et Berlin!... Et Munich!... Et Nürenberg!... Et puis, cher monsieur, nous avons vu une délicieuse petite ville qu'on ne visite jamais, qui s'appelle...

Elle s'arrêta pour chercher le mot oublié.

— ... Eichstædt, compléta Jenny.

— ... Oui, oui, c'est cela, Eichstædt!... Oh! c'est joli, c'est joli!...

— Un vrai bijou de la Renaissance, dit Jenny.

— ... Avec un beau saint sur une place... Oh! Jenny, comment donc se nomme ce saint?...

— Saint Willibald, maman!...

— Oui, oui, c'est cela, saint Willibald!... Et une cathédrale; oh! une magnifique cathédrale!... Mais nous avons été ailleurs encore, cher monsieur!... Devinez où?... Devinez?...

— Comment puis-je savoir?...

— Oh ! jamais vous ne devineriez !... Nous avons été en Norwège, jusqu'en Norwège !... Un tout petit voyage, vite, vite, comme si nous étions bien pressées !... Oh ! le fjords, le fjords !...

— Et Ibsen ! s'écria Jenny.

— Oui, Ibsen !... Pensez que nous avons vu Ibsen, cher monsieur ! Il a une grosse figure toute rouge, comme une tomate, avec des cheveux tout blancs en broussailles...

— Oh ! maman ! on devine pourtant qu'il a du génie !...

— Oh ! oui, une tête à caractère !... Il faudrait que Bonnat fît son portrait, ne trouvez-vous pas ?... A présent, nous allons visiter Amsterdam, toujours très vite ; puis, nous rentrerons à Paris...

— Et le départ ?

— Oh ! nous avons beaucoup affaire avant de partir... Tous nos amis seront rentrés, nous voulons leur dire adieu, n'est-ce pas ? Et puis, nous sommes en difficultés avec notre propriétaire... Oui, nous avons eu un incendie qui a brûlé une partie du mobilier... Alors on nous réclame des sommes, oh ! des sommes !... Et avec les hommes de loi on n'a jamais fini, jamais ! *A propos*, dans quel hôtel êtes-vous, ici ?...

— A l'*hôtel de la Plage*, jusqu'à demain.

Mme Oldjoë battit des mains du mouvement joyeux d'enfant gâté qui lui était habituel.

— Oh ! nous aussi !... c'est charmant !... Ne trouvez-vous pas ?... On danse ce soir, le saviez-vous ? Vous nous ferez valser, dites ?... Je sais que vous n'aimez pas énormément la danse ; mais un tour de valse, rien qu'un petit tour de valse, pour nous amuser !...

Il fallut promettre, quoique j'eusse préféré passer ma soirée sur la plage, à respirer le bon air frais de la mer, en écoutant de vagues et lointaines musiques. J'étais d'ailleurs déconcerté : il m'avait paru impossible qu'après tant d'atermoiements, Mme Oldjoë ne partît pas à peu près à la date indiquée : et voici qu'elle allait commencer à Paris un nouvel hiver, que sans doute elle y voudrait finir, sans plus se soucier de son foyer, de son mari, de ses enfants, que s'ils n'eussent pas existé, traînant seulement après elle la passive Jenny dont les lunettes n'auraient jamais fini de découvrir l'Europe.

Le soir, elles arrivèrent assez tard au salon où je les attendais. Le mobile visage de Mme Oldjoë, si gai tout à l'heure, s'était rembruni : très excitée, elle vint prendre mon bras, et, sans me parler de la valse promise, s'écria :

— Vous ne savez pas ce qui nous arrive, cher monsieur ?... Le colonel nous menace de revenir !... Oui, j'ai reçu une lettre à l'instant, au moment de nous mettre à table... Il me dit qu'il va nous attendre à New-York, et que si nous n'y sommes pas le 1er octobre,

il part le 2 pour venir nous chercher..., nous *re*-chercher ! Comprenez-vous une pareille impatience?... Je ne veux pas qu'il vienne, moi!... Je vais lui télégraphier de ne pas venir!... Ici, il s'ennuie partout où il est!... Non, non, je ne veux pas qu'il vienne! Avec sa longue figure et son air toujours mécontent, il nous gâterait la fin de notre voyage!... *A propos*, et la valse que vous m'aviez promise?

Je m'exécutai tant bien que mal.

— J'adore la valse, disait-elle... Mais bientôt, cela ne sera plus de mon âge...

Je lui répondis quelque fadeur; elle me fit son beau sourire, puis revint à l'idée qui la préoccupait :

— Être à New-York le 1er octobre, c'est impossible, cher monsieur, n'est-ce pas?... Vous qui êtes en bons termes avec le colonel, vous devriez le lui écrire... Je vous donnerai son adresse... Nous ne pouvons pas quitter l'Europe du jour au lendemain... Et puis, il y a ce procès... Mon Dieu! mon Dieu! qu'est-ce que nous allons faire?...

Miss Jenny, que je fis consciencieusement valser à son tour, me dit avec mélancolie :

— Il faudra bien que nous finissions par retourner en Amérique, une fois ou l'autre... Je voudrais seulement que ce fût le plus tard possible, car l'Europe, c'est si beau!...

Ses yeux s'extasiaient derrière ses lunettes :

— Oh! monsieur, continua-t-elle, je n'aurai jamais fini d'apprendre tout ce que je voudrais, il me faudrait toute la vie! Et là-bas, il n'y a pas de livres, pas de collections, personne qui s'intéresse aux belles choses!... Rien que des nègres et des cannes à sucre!...

Elle ne valsait pas aussi bien que sa mère, à beaucoup près; du reste, elle s'arrêta bientôt. Un moment encore, je leur fis compagnie parmi la foule qui remplissait les salons de l'hôtel. Elles restaient préoccupées, s'amusant peu. Quand je les quittai, Mme Oldjoë me demanda :

— Quand comptez-vous rentrer à Paris, cher monsieur?

Je répondis que ce serait sans doute vers la fin d'octobre :

— Oh! s'écria-t-elle, nous y serons encore!... Ne manquez pas de venir nous voir, je vous en prie!...

D'un ton de bravade, elle ajouta, avec son beau sourire qui semblait toujours exprimer des sentiments meilleurs que ses paroles :

— Et le colonel n'y sera pas, vous verrez!...

X

A mon retour à Paris, au commencement de novembre, une de mes premières visites fut pour la rue Washington. Je la trouvai fort agitée. Avec la volonté tenace que cachaient ses airs d'évaporée, avec la diplomatie adroite qu'elle dissimulait, peut-être sans elle-même s'en douter, sous ses apparences de laisser-aller et d'abandon, Mme Oldjoë avait réussi à retarder jusqu'à ce moment son départ sans permettre que son mari vînt les rejoindre. Cela n'était point ordinaire et m'inspira quelque admiration : d'autres femmes, qui auraient eu à voiler une faute ou à poursuivre une passion, n'auraient pas déployé plus d'habileté — ni plus de cruauté, du reste, — que n'en déployait celle-là, pour le seul plaisir de s'amuser de choses nouvelles et sans mériter, j'en avais la certitude, aucun reproche grave. Etranges créatures que ces êtres dont les petites mains légères tiennent le fil de notre destinée ! Il est si bien dans leur nature de nous tourmenter, qu'elles s'acquittent de cette fonction sans y mettre aucune importance, avec une tranquille et insouciante allégresse, et souvent sans s'apercevoir du mal qu'elles font, gentils félins dont les prunelles d'or, amicales, attendries, dédaignent de regarder le sang que leurs jeux laissent à leurs griffes.

Evidemment, Mme Oldjoë ne supposait pas qu'aucun hasard pût contrarier ses combinaisons : et voilà que, l'avant-veille, un télégramme lui annonçait que son mari prenait la mer et arrivait au Havre par le prochain paquebot ! Elle fut outrée d'une telle audace : quand elle me vit, son irritation, que deux jours auraient dû calmer, se réveilla ; et, après m'avoir annoncé la nouvelle, toute frémissante comme si elle eût subi une injure, elle continua :

— Ah ! il revient !... Il va revenir !... Pour nous chercher !... Pour nous emmener là-bas !... Eh bien ! il en sera quitte pour les frais de son voyage !... Car nous ne partirons pas !... Non, non, nous ne partirons pas !... Je vais acheter un hôtel... Oui, j'en ai vu un, aux Champs-Élysées, rue de Théry : une belle affaire, d'ailleurs... Très bon marché... Il y a une vérandah superbe..., un atelier magnifique, avec un adorable plafond en boiseries... Eh bien, j'achète !... Je meuble aussi !... Et j'annonce à tout le monde que nous nous fixons ici pour deux ans, pour cinq ans, pour dix ans, pour la vie !... Qu'est-ce qu'il pourra dire ?... Rien !... Je ne veux plus de ses plantations, plus de ses nègres, plus de son Amérique !... Nous sommes bien ici, nous y restons !... Voilà !...

Son petit pied remuait avec frénésie, ses yeux durs menaçaient,

sa voix vibrait, ironique et mordante. Jamais je n'aurais soupçonné, en elle, une telle férocité : mon admiration de tout à l'heure, un peu hâtive et incongrue, se changeait en un vague effroi :

— Tout le mal, lui dis-je doucement, vient de ce que M. Oldjoë vous aime trop, et ne peut se passer de vous?...

Elle me regarda bien en face :

— Qu'est-ce que cela me fait? dit-elle... Je me passe bien de lui, moi... Il a ses affaires, que lui faut-il de plus?...

— Sa femme, la mère de ses enfants, son foyer...

Elle haussa les épaules, et changea de conversation.

— *A propos*, étiez-vous hier à la première du Vaudeville?... Un grand succès, oh! un très grand succès!... Réjane est une actrice délicieuse!...

... Vraiment, elle semblait avoir perdu toute notion du devoir, presque tout sentiment humain. Aussi, en rentrant chez moi, je me demandais s'il n'y avait pas, à cette espèce de démoralisation, une cause plus grave que celle que je connaissais : car, seule, me semblait-il, une passion folle pouvait expliquer un tel aveuglement. Je ne devais pas tarder à reconnaître que c'étaient là des soupçons injurieux : légère, folâtre, capricieuse, Mme Oldjoë était cependant une honnête femme, et ce qui est plus étrange encore, c'est que son cœur valait beaucoup mieux que ses actes et que ses paroles. Il y a, ainsi, des êtres spontanés, sur lesquels on se trompe chaque fois qu'on les juge, et qu'on ne connaît à peu près que lorsqu'on les a vus dans des situations très diverses.

Je comptais retourner rue Washington le lendemain ou le surlendemain du jour fixé pour l'arrivée du colonel. Mon intention fut prévenue par ce télégramme, écrit d'une écriture troublée sur le papier lisse et bleu :

« Cher, cher monsieur,

« Venez vite, je vous en prie. Le colonel est de retour, malade, très malade. Je le soigne avec Jenny. Grace l'accompagnait. Il veut vous voir. Oh! que je suis inquiète! Vous le reconnaîtrez à peine. Ne tardez pas, je vous en supplie, nous comptons sur vous!

« Votre dévouée. »

Je m'empressai de me rendre à cette invitation, et les inquiétudes que j'avais pu concevoir se trouvèrent dépassées. Le colonel était méconnaissable. Hâve, amaigri, voûté, il avait cette apparence désolée de ceux qu'une grave maladie a touchés. Lorsque j'entrai, il était à demi étendu dans le meilleur des *rocking-chairs* du salon : il me regarda, de cet œil indifférent et fatigué qu'ont certains malades

déjà détachés de la vie, me sourit faiblement, me serra la main, mais à peine, entre des doigts veules, dont l'attouchement n'avait plus de force. Comme s'il m'avait vu la veille, il me demanda simplement :

— *How do you do?*

Je n'osai pas lui adresser la même question. Il y répondit cependant :

— Je suis bien malade... J'étais souffrant depuis quelques mois... Je m'affaiblissais beaucoup... L'âge, n'est-ce pas?... Et j'ai pris froid pendant la traversée!...

Grace se tenait derrière lui, plus belle que jamais, avec, dans les yeux, je ne sais quelle flamme nouvelle de tristesse et de bonté qui éclairait le fond mystérieux de son âme. Mme Oldjoë s'empressait autour de son mari, agitée, sans doute, mais réussissant en partie à conserver son calme. Elle me dit à voix basse, avec une émotion dont la sincérité me toucha :

— Oh! cher monsieur!... cher monsieur!... Si j'avais su!...

Seule, Jenny restait exactement pareille à elle-même, et lisait dans un coin un livre d'art illustré de figures compliquées.

— Vous me trouvez bien changé, n'est-ce pas? me demanda le colonel.

Comme j'essayais de le tromper, Grace s'approcha de lui, le baisa au front, lui caressa les cheveux comme à un enfant, en disant, de sa belle voix grave :

— Non, vous n'êtes pas changé... Vous êtes toujours notre bon, notre cher père!...

Alors, il regarda sa fille et me regarda :

— Grace a été si bonne pour moi, fit-il, si bonne!...

Mme Oldjoë, cependant, m'entraîna dans la chambre voisine, et, me prenant les mains, des larmes dans les yeux :

— Oh! cher monsieur, pouvais-je prévoir cela, dites?... Il est très, très malade... Le médecin donne peu d'espoir... Oh! mon Dieu! Je suis sûre qu'il va mourir!...

Je lui répondis par quelques-unes de ces paroles d'espérance qui viennent aux lèvres dans des cas pareils, et lui demandai quelle était la maladie du colonel. Elle s'embrouilla dans des explications confuses, à travers lesquelles je démêlai qu'il s'agissait d'une consomption, que le cœur était atteint, que les jambes enflaient. Elle répétait :

— Lui qui était si fort, l'année dernière, si bien portant!... Mon Dieu! qu'est-ce qu'on pourrait faire pour le sauver?... Connaissez-vous un médecin, un vrai bon médecin, célèbre?... Il faut nous en amener un, cher monsieur, je vous en prie!...

J'acceptai la commission. Elle me témoigna, d'avance, beaucoup plus de reconnaissance que n'en comportait ce léger service. Puis, tout à coup, changeant de ton, elle laissa éclater sa grosse préoccupation, le souci qui la hantait :

— Vous qui l'avez bien connu, cher monsieur, croyez-vous... croyez-vous que le chagrin... de notre absence... ait pu... lui faire beaucoup de mal?...

Que répondre? Je la rassurai comme je pus. Je lui dis qu'à l'âge du colonel il n'était pas nécessaire de chercher bien loin les causes d'une maladie, que, du reste, il ne se portait pas mal en Amérique, puisqu'on parlait d'un coup de froid pendant la traversée :

— Oh! je ne crois pas cela! dit-elle... C'est pour me tranquilliser qu'il a inventé cette histoire... Car il est si bon! si bon!... Jamais il ne m'a fait de peine!... J'ai interrogé Grace; elle m'a dit que depuis bien des mois, il se plaignait de sa santé... Oui! c'est ma faute, je sais que c'est ma faute!...

Et elle revint à son idée :

— Ainsi, cher monsieur, je compte sur vous : vous allez nous amener un vrai grand médecin, le plus tôt possible, n'est-ce pas?...

Le lendemain, je revins avec le docteur B. Il examina le malade, et crayonna une de ces ordonnances banales, dont l'eau distillée est le principe le plus actif, qui servent à bercer l'inquiétude des familles. Aux questions de Mme Oldjoë, qui voulait absolument être rassurée, il répondit évasivement, avec la pitié émoussée qu'ont les vieux praticiens pour les douleurs humaines. Mais, comme nous restions ensemble, il me dit :

— C'est une affaire de quelques jours.

Alors je me sentis rempli de tristesse et de pitié. Que de mal nous nous faisons ainsi, les uns aux autres, sans méchanceté, mon Dieu! par inconscience ou par égoïsme, parce que nous ne savons pas deviner dans les cœurs les fibres sensibles que nous blessons, et parce que, dans le bilan difficile de nos petits plaisirs et des grandes souffrances de ceux même que nous aimons, ceux-là l'emportent toujours! Le mot de Mme Oldjoë me revenait sans cesse :

— ... Si j'avais su!...

Oui, sans doute, si elle avait su, elle aurait laissé là les courses, les raouts, les amis de hasard, les paysages inconnus, toute cette Europe qui coûtait la vie au pauvre moribond, elle aurait pris le plus prochain steamer, et l'Amérique lui aurait semblée belle. Mais on ne sait jamais : on va, on parle, on s'agite, au milieu d'un imprévu redoutable dont on ne pressent pas les menaces.

J'allai chaque jour rue Washington; j'assistai à la fin rapide de

cette vie robuste et saine que des riens avaient brisée. Et c'était émouvant, je vous jure, de voir s'en aller ainsi ce vieux vétéran, ce *struggle for lifer*, qui avait traversé tant de dangers, vaincu tant d'obstacles, et qui se regardait mourir. Il m'accueillait avec un sourire amical, et son immuable :

— *How do you do?*

Nous échangions quelques paroles, et, crainte de le fatiguer, j'abrégeais l'entretien.

Du moins avait-il une consolation : l'affection chère, qui lui avait si longtemps, si cruellement manqué, entourait ses derniers jours, prévenante, dévouée et tendre. Merveilleuse souplesse des femmes! Infini de leur âme, où se trouvent mêlés tous les éléments, les meilleurs avec les pires, d'où jaillissent, selon les pressions du hasard, la tendresse ou la cruauté, l'abnégation ou la perfidie!

Mme Oldjoë ne ressemblait plus à la femme que j'avais connue : à travers ces heures graves, sa frivolité tombait comme un masque d'emprunt, de sorte que je ne savais plus qu'elle était sa vraie nature. Elle se révélait, tout à coup, garde-malade exquise, aux pas silencieux, aux mains douces, avec des sourires héroïques qui dissimulaient ses angoisses, avec des compassions savantes à soulager. D'ailleurs, elle ne désespérait pas de la lutte : sans tenir compte de l'affaiblissement progressif et régulier, elle parlait sans cesse, avec foi, de la guérison prochaine; et assise à côté du fauteuil où se ralentissait la respiration du malade, elle l'entretenait de projets qui allumaient, au fond de ses yeux mourants, une dernière joie :

— Dès que vous serez un peu mieux, nous partirons... Le médecin croit que, dans une huitaine de jours, cela sera possible... Nous retrouverons notre chère maison... Vous serez bien prudent, pendant le voyage... Et représentez-vous le retour, les enfants courant au-devant de nous, notre vie recommençant comme autrefois!...

Je crois qu'il connaissait bien son état; mais ces propos le rejouissaient quand même, comme s'ils eussent dû se réaliser; et il promenait ses regards affectueux sur les trois êtres reconquis, car Jenny elle-même, maintenant, commençait à retrouver son âme, une bonne petite âme trop longtemps égarée entre les feuillets des livres. Pour moi, en assistant à ces scènes de familles, je me demandais ce qui sortirait de tout cela, et si, quelques jours après la mort du colonel, quand la première douleur se serait apaisée, Mme Oldjoë ne serait pas reprise par sa fièvre d'Europe.

Peut-être le colonel avait-il la même idée, qui peut-être l'inquiétait, gênait sa confiance. Le fait est qu'un jour, que Grace était

auprès de lui, il prit la main de la jeune fille comme pour se donner du courage et appela :

— Ma chère amie!...

Mme Oldjoë, qui causait avec moi dans un angle, accourut. Il continua :

— Je me sens mieux, aujourd'hui, beaucoup mieux... Je crois que nous pourrons partir bientôt... Pourtant, je ne suis pas sûr..., non..., pas bien sûr de me guérir... Voulez-vous me faire une promesse?...

— Oh! mon ami, s'écria-t-elle, vous guérirez, il n'y a pas de doute possible...

Il hocha la tête :

— Oui, certainement, je guérirai... Je le crois... c'est probable... Mais promettez-moi, si... je ne guéris pas... de retourner *quand même* en Amérique..., tout de suite...

Je vis que la pauvre femme raidissait toute son énergie pour retenir ses larmes.

— Oh! mon ami, dit-elle, je vous le promets, je vous le jure... Mais à quoi bon me demander cela? Nous partirons ensemble, dans quelques jours...

Baissant la voix, elle ajouta :

— D'ailleurs, je déteste l'Europe, à présent, je la hais!... Elle vous a fait trop de mal!...

La figure du malade s'illumina, et, levant les yeux sur Grace, il lui dit :

— Vous direz à vos sœurs... et à votre frère... que votre mère... a été très bonne pour moi!...

Jenny, dans un coin, s'essuyait les yeux, derrière ses lunettes. Mme Oldjoë me jeta un regard désespéré, et, se rapprochant de moi, dans une reprise de son enfantillage d'antan :

— Oh! cher monsieur, je vous en prie, dites-lui que le médecin n'est pas inquiet du tout... Dites-lui cela, je vous en supplie, parce qu'il vous croira!...

Je fis le pieux mensonge avec le plus d'assurance que je pus; mais je vis bien qu'on ne me croyait pas.

Et, en effet, le colonel expira dans la nuit, dans une courte et douloureuse crise d'étouffements.

Les amis de Mme Oldjoë avaient disparu pendant la maladie. Je m'occupai pour elle de ces soins pénibles qui aggravent les premiers jours du deuil. Du reste, elle tint strictement sa parole : aussitôt qu'elle le put, elle partit avec ses deux filles. Que se passait-il alors dans sa cervelle mobile? Elle était grave, elle était triste, à côté de

Grace, plus triste et plus grave. Pourtant, sur le quai du départ, elle fut un instant reprise par sa folâtre pétulance.

— Ah! cher monsieur! me dit-elle, il y a pourtant de belles choses dans votre vieille Europe, que je ne reverrai jamais!... Pourquoi donc mon pauvre mari ne les appréciait-il pas?...

Grace lui jeta un regard de reproche, de ses yeux magnifiques que la douleur avait encore arrondis.

— *A propos*, reprit Mme Oldjoë, vous ne nous oublierez pas, quand vous viendrez en Amérique... Car vous y viendrez, cher monsieur, j'en suis sûre, vous y viendrez!...

Au moment où le train siffla, Grace mit la tête à la portière et me tendit la main :

— Merci! me dit-elle.

Son beau regard, plein de mystère, entra en moi, comme pour se graver dans ma mémoire, où je le retrouve chaque fois que j'évoque les détails de cette aventure. Et je m'éloignai, un peu mélancolique, en pensant à ce que j'avais vu, poursuivi toujours par la question que ma curiosité s'était déjà vainement posée : « Quelle est donc, quelle peut être la vraie nature de ces êtres capricieux, changeants, insaisissables, que les hasards de la vie transforment comme le vent les nuages, qui se métamorphosent sous nos yeux, nous attirent sans cesse, nous échappent toujours?... » Vaine question, insoluble comme presque toutes celles que pose le spectacle de la vie, dont nous ne saisissons jamais que quelques traits confus, que quelques manifestations passagères...

Edouard Rod.

LETTRES D'AMBASSADRICES

ET

SOUVENIRS DE GRANDES DAMES[1]

Le 5 septembre 1835, Charlotte Stuart, dans tout l'éclat et le charme de ses dix-huit ans, épousait Charles John Canning, le seul survivant des trois fils de l'illustre homme d'État.

C'était une union d'amour; le fiancé n'avait que vingt-deux ans, et il eût été bien difficile d'imaginer un couple plus beau et plus distingué sous tous les rapports. Cependant le ciel de lady Canning ne resta pas toujours serein; son mari lui en voulut longtemps de ne lui avoir pas donné d'héritier, et si lord Stuart de Rothesay eût pu lire dans le cœur de sa fille, il eût peut-être regretté de n'avoir pas persisté dans son opposition au mariage, opposition basée uniquement, du reste, sur celle qu'il avait faite aux idées politiques de Canning.

Mais lady Charlotte avait une de ces natures à la fois douces et fières, qui ont la pudeur de leurs souffrances et les cachent comme des fautes. Pour tous les siens, pour sa mère comme pour son mari, elle n'eut jamais que des sourires, et si, malgré elle, ces sourires trahirent un peu la résignation, si l'on devina certaines douleurs, on n'eut jamais le droit de le lui dire. Quant à lord Canning, il avait, en réalité, l'âme trop haute et trop loyale pour ne pas reconnaître l'injustice et la cruauté de ses froideurs; il fut vaincu par la vertu patiente, la tendresse inaltérable de son admirable compagne et ne put supporter la vie lorsqu'il l'eut perdue.

Le lendemain de son mariage, Charlotte Canning écrivait à sa mère : « Je suis très heureuse et je crois avoir toutes les chances de voir durer mon bonheur avec un mari si vraiment honorable, bon et aimant. » Et Charles Canning ajoutait en post-scriptum : « Elle est vraiment heureuse et le sera toujours si cela dépend de moi. » La femme ne changea jamais de langage, quelque droit qu'elle en pût avoir; le mari revint à ses premiers sentiments avec une intensité due peut-être au repentir.

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 juin 1894.

L'existence de Charlotte Canning fut, dans ses détails extérieurs, celle d'une très grande dame dont le mari occupe de hautes situations ; de partout, elle écrivait aux siens, surtout à sa mère et à sa sœur, avec la confiance entraînante d'un cœur aimant, avec le charme d'un esprit d'artiste qui jouit du beau sous tous ses aspects, avec reconnaissance et naïveté. Nommée dame d'honneur de la reine, à l'époque où son mari était secrétaire d'État au *Foreign Office*, elle accompagna la reine Victoria au château d'Eu. La jeune souveraine, encore dans sa lune de miel de reine et d'épouse, se réjouissait comme une enfant de cette excursion maritime qui lui fournissait l'occasion d'inaugurer son beau yacht *le Victoria-et-Albert*, et sa belle dame d'honneur n'était pas beaucoup moins charmée qu'elle. On sait en quels termes aimables et reconnaissants, Sa Majesté a raconté cette expédition dans son *Journal;* voici comment lady Canning fait écho à la satisfaction de sa royale maîtresse :

« Château d'Eu, 3 septembre 1843.

« Nous sommes venus ici de Falmouth. Le prince de Joinville est venu à notre rencontre à Cherbourg, et est monté à bord du yacht. Samedi à cinq heures, nous arrivions au Tréport. Louis-Philippe et ses fils vinrent à bord, et la reine gagna la terre avec eux dans la barque royale. Elle a été très bien reçue ici et elle est fort satisfaite de son séjour. Le château est absolument plein. Toute la famille royale est ici, excepté les Nemours qui sont à un camp en Bretagne. Il y a chaque jour soixante-huit convives au dîner. Les Cowley et plusieurs des ministres sont ici; le reste se compose de la suite. Le château n'est pas aussi ancien que je m'y attendais; il est dans le style des Tuileries et rempli de portraits de famille. La collection primitive fut continuée par la grande Mademoiselle, et le roi y a beaucoup ajouté, mais on y a introduit, pour la compléter, de mauvaises copies qui n'en augmentent pas la beauté. Comme mon père s'amuserait ici ! Nous sortons dans des chars-à-bancs. Cinq de ces véhicules viennent de nous conduire dans la forêt d'Eu, où l'on a goûté sous la tente. C'était la première fois que la pauvre duchesse d'Orléans se montrait en public.

« Elle conduisait son petit garçon par la main et semblait très émue. Ses deux enfants sont charmants : le plus jeune paraît délicat; l'aîné est très joli et plein d'ardeur. Le roi, la reine et Madame Adélaïde se sont informés de vous avec beaucoup d'empressement. Ils sont tous très bons et très aimables... Je me rappelle fort bien quelques-unes des personnes qui sont ici. La petite princesse de Joinville, que papa a pu voir enfant au Brésil, est

très aimée de tous. Elle s'amuse de tout, car tout lui est nouveau; à Rio, elle et sa sœur étaient enfermées dans un couvent; elle est étourdie et ardente comme une enfant... »

« Brighton, 11 septembre 1843.

« Nous sommes revenus d'Eu jeudi, après le séjour le plus agréable. Toute la famille royale nous a accompagnés à bord pour nous voir partir, et le prince de Joinville a fait la traversée avec nous et est resté pendant deux jours. Louis-Philippe m'a demandé bien des fois des nouvelles de papa et m'a chargée de toutes sortes de choses aimables pour vous. Un jour que nous étions dans le jardin à manger des pêches, je sentis qu'on me touchait l'épaule. C'était Louis-Philippe, qui me dit en anglais : « Quand vous écrirez à votre « père, dites-lui que le roi des Français n'oubliera jamais les bons « services que sir Charles Stuart rendit au duc d'Orléans, à Anvers, « en 1803. » (Le roi se souvenait-il des paroles d'un autre duc d'Orléans, devenu Louis XII, qui, lui, oubliait les offenses?)

« La reine a été ravie de sa visite et je crois qu'elle leur a plu beaucoup à tous. Ils l'ont accablée de cadeaux : porcelaines de Sèvres, tapisseries des Gobelins, etc. Deux des tapisseries avaient été commencées sous Napoléon pour la Malmaison; on y a travaillé pendant trente ans! La reine des Français nous a donné, à Georgy Liddel et à moi, un beau bracelet.

« Pendant les trois derniers jours, il y a eu des excursions dans la forêt d'Eu, avec de beaux goûters sous les arbres et, le soir, concerts de musique instrumentale et, une fois, la troupe du Vaudeville a joué deux comédies... Demain, nous retournons à bord, en route pour Ostende. »

« 2 octobre 1843.

« Notre voyage belge a été très agréable et amusant, mais je me demande comment nous avons eu la force de supporter une fatigue si continuelle. La reine s'en tire mieux que personne; vous pourrez juger de notre fatigue quand je vous aurai dit que nous en sommes venus à considérer le chemin de fer comme le repos parfait. Temps admirable, ciel sans nuages et soleil brûlant tout le temps. La traversée d'Ostende a été très mauvaise; tout le monde malade, excepté la reine et moi. Pendant cinq jours, Ostende a été notre quartier général, et comme il n'y a pas de palais, nous étions logés chez l'habitant! Nous avons fait des excursions par chemin de fer aux vieilles villes. A Gand et à Bruges, la population a reçu la reine avec un réel enthousiasme et décoré les rues et les maisons avec toutes sortes de draperies, de drapeaux, de verdures; tout le

long des rues, on avait planté des sapins reliés par des draperies et des guirlandes. Nous avons vu cela dans toutes les villes; Anvers et Bruxelles étaient particulièrement remarquables; partout de grandes foules et des musiques jouant le *God save the Queen* et *Rule Britannia*, qu'ils ont baptisé : *la Marche du prince Albert*. Nous avons vu les églises et les tableaux et, à Bruges, un couvent de religieuses anglaises, qui ne s'ouvre que pour les têtes couronnées. Le Béguinage de Gand a beaucoup amusé la reine; sept cents béguines en costumes à la Holbein. Papa doit s'en souvenir... Il y a eu des concerts en plein air, sans doute pour montrer la reine à la foule. Celui d'Anvers a eu lieu sur la place, la cathédrale devant nous et la musique excellente : des chœurs d'hommes. La reine a passé une nuit à Laeken; nous sommes restés au palais de Bruxelles, qui n'est pas beau du tout... Notre reine a été très heureuse de cette visite, car elle aime beaucoup le roi et la reine; elle s'est amusée de tout et de l'air étranger des choses. Je ne sais ce qu'elle a préféré de la tournée belge ou du château d'Eu, car ce dernier l'a ravie, et elle a été charmée de toute la famille de Louis-Philippe. Pour ma part, je n'hésite pas à déclarer qu'Eu m'a paru de beaucoup le plus amusant. La cour de Belgique est calme et monotone; il y a plus de pompe qu'en France, mais leur cour ne les entoure jamais, si ce n'est dans les occasions officielles. J'ai reçu deux beaux bracelets des deux reines et une bague de la nôtre, en souvenir du voyage. »

L'année suivante, en septembre 1844, le roi Louis-Philippe est reçu à Windsor, avec la magnificence que comporte ce palais splendide, le plus beau spécimen existant de l'architecture féodale, où l'on a accumulé, de siècle en siècle, des trésors artistiques de tous pays.

« Le roi est très satisfait, écrit lady Canning, le 10 septembre; il n'y a jamais rien eu de plus magnifique. Il a admiré les grands dîners et tout ce qu'on a fait pour lui. L'investiture de la Jarretière a été un beau spectacle; je crois que quinze chevaliers étaient présents...

« On a fait une excursion à Twickenham, dans le char-à-bancs que le roi a donné à la reine. Il a revu la maison où il demeurait avec ses deux frères, et aussi celle qu'on appelle la villa d'Orléans... — 16 *septembre*. — J'ai trouvé la dernière journée à Windsor très amusante; on est allé à Eton, et les acclamations valaient la peine d'être entendues. Les élèves ont failli enlever le duc de Wellington de son cheval. Les grands dîners dans la salle Saint-Georges ont été des plus splendides. Vous savez que Louis-Philippe est assez bon *maître d'hôtel* pour admirer la façon dont

tout a été fait et servi; le nombre des convives variait de quatre-vingts à cent. Cela m'a paru beaucoup plus beau que les dîners pour l'empereur de Russie; la raison en est que la galerie de Waterloo n'a pas joué un rôle aussi important; par crainte des journaux français, on n'a pas pu y dîner, et il y avait toujours un nombre énorme de gens dans la salle Saint-Georges. Le jour de l'investiture, tous les hommes ont dîné en uniforme, les « beef-eaters » étaient là, et le coup d'œil était vraiment magnifique. Le petit prince (de Galles) et la princesse royale ont été conduits autour de la table, tous deux très jolis dans leurs vêtements de satin blanc. » Hélas! quatre ans seulement après, la reine regardait tristement de sa fenêtre, le pauvre landau de louage qui amenait en visite les souverains chassés de France par la révolution de 1848. Et le jour vint où d'autres furent acclamés, fêtés comme eux; et, comme eux, revinrent dans le triste équipage de l'exil. En vérité, la France abuse de ces péripéties poignantes.

La variété des lettres de lady Canning est tout à fait séduisante; elle suit la reine un peu partout et l'on voit que, d'année en année, le sentiment qui unit la sujette et la souveraine devient de plus en plus affectueux. De Windsor, lady Canning nous transporte en Ecosse, pendant ces premières excursions dont la reine a donné dans son journal un si charmant tableau. Quelles chasses dans ces montagnes et ces forêts d'Ecosse, où l'on rencontre des troupeaux de *mille* cerfs que l'on parvient à faire passer devant la reine en un lieu où l'on en faisait voir autant à Marie Stuart! C'est alors que le projet de Balmoral est conçu, et que la jeune majesté s'éprend, pour son royaume du Nord, d'un amour enthousiaste que rien n'a pu éteindre.

C'est une existence enchantée que celle de la reine Victoria à cette époque; partout où sa fantaisie est charmée, elle trouve, ou fait sortir de terre, un palais pour l'abriter. C'est Claremont avec ses arbres verts si nombreux, qu'on y oublie l'hiver, et sa simplicité si tranquille, qu'on y oublie la royauté; puis, c'est Osborne, le Trianon de la délicieuse île de Wight, où la reine et le prince, avec leurs cinq bébés, sont les gens les plus heureux que lady Canning ait jamais vus. « Peut-être, écrit-elle, n'avez-vous jamais désiré être reine? Eh bien, je suis sûre que vous en aurez envie, quand je vous aurai dit le résultat de notre excursion à Guernesey. La semaine dernière, un homme est arrivé avec un présent de la Société d'agriculture de Guernesey : deux charmantes vaches. Deux jours après, un autre homme amena une vache lauréate encore plus belle, et toujours un cadeau; et hier, un troisième homme présenta la vache de Guernesey la plus parfaite qu'on ait

jamais vue... Elle était évidemment née pour être offerte à la reine, car elle a un V marqué distinctement sur le front. On dit que les îles rivales se jalousent ardemment, de sorte que si Jersey et Alderney en font autant que Guernesey, l'étable sera bien garnie.

Entre temps, on allait en Allemagne visiter le berceau du prince Albert, « les lieux témoins de son enfance », et ce sont des joies attendries que la royale veuve mettra plus tard au nombre des trésors de son cœur blessé.

Mais voici les jours sombres de 1848. Lady Normanby écrit de Paris que l'ambassade est encombrée d'Anglais qu'elle ne peut pas faire rester tranquilles, qui veulent aller tout voir dans les rues et s'exposer bien inutilement au danger. L'affolement de la famille royale de France est dépeint avec des détails navrants... « Notre reine fait préparer toutes les chambres du palais pour recevoir autant de fugitifs qu'il en viendra... La duchesse de Montpensier est à Eu ; on dit le roi à Dreux, ou quelque part sur la côte; notre gouvernement a envoyé des steamers tout du long, pour le chercher. »

Les deux sœurs si tendrement unies par le cœur étaient si souvent séparées par les circonstances, que leur active correspondance, celle de lady Canning surtout, est une sorte de résumé vivant de leur époque, un reflet de mille tableaux divers, un écho du sentiment public et dans bien des cas de l'opinion particulière de maints personnages historiques, sur les événements qui se succèdent non seulement en Angleterre, mais en Europe. Il y a dans ces pages charmantes, un nombre infini d'observations, d'indications sur les caractères, très précieuses pour l'historien. Si l'on voit la reine Victoria très occupée de ses maisons, de ses plantations et de sa famille, on la voit aussi très assidue au travail, très ardente en politique, bien que toujours fidèle à son rôle constitutionnel, très sincèrement attachée aux bons serviteurs du pays et de la couronne, et les pleurant amèrement lorsqu'elle les perd. Si nous assistons aux comédies que jouent si gentiment les enfants royaux, nous trouvons dans un mot, dans une phrase, dans un petit fait, de nombreuses indications sur le développement et la formation de leurs divers caractères, de leurs aptitudes. On s'explique la popularité conquise, dès sa première jeunesse, par le prince de Galles, quand on trouve un trait comme le suivant : « M. Birch (le précepteur du prince) est parti hier (21 juin 1852). Ça été un terrible chagrin pour le prince de Galles qui n'a cessé de faire les choses les plus touchantes depuis trois semaines, c'est-à-dire depuis qu'il a appris qu'il allait le perdre.

« C'est un enfant si bon et si affectueux! Les petits billets, les

petits cadeaux que M. Birch trouvait sous son oreiller, étaient vraiment émouvants. »

1852! L'année du coup d'État. Lady Canning écrit en janvier de Windsor : « ... Les Normanby sont ici et, d'une voix basse et discrète, me racontent des horreurs sans fin sur ce qui se passe à Paris, la manière dont on a tiré sur le peuple, dont on envoie secrètement les gens à Cayenne, etc., etc. » Mais rien ne réussit comme le succès. L'année suivante, il n'est question que du mariage de l'empereur, de la beauté de sa fiancée, et voici l'appréciation des deux sœurs : « L'impératrice Eugénie est vraiment belle, dit lady Louisa; je l'ai vue à Londres et j'ai été ravie. Elle a des yeux parfaits, bleu foncé comme ceux de Charlotte, et le teint le plus éblouissant... »

« On ne parle que du mariage de l'empereur, écrit lady Charlotte, de Windsor. Je me rappelle Mlle de Montijo distinctement, car elle était très remarquable et plus intéressante à voir que tout le reste au bal costumé de la reine, en blanc, avec beaucoup de nœuds et d'aiguillettes, les cheveux très blonds, le teint très blanc, des yeux foncés, de beaux traits, une belle taille, un peu hautaine. Elle a l'âge qui convient, elle est intelligente; je crois que l'empereur a agi sagement. Mme de Lieven approuve et dit qu'elle est très grande dame... Une alliance royale devient inutile dans l'adversité, et dans la prospérité l'empereur peut s'en passer. Elle pourra lui rendre bien plus de services qu'une jeune princesse allemande. »

Le moment approchait où lady Canning allait pouvoir donner des preuves de sa force de caractère et de sa générosité. La guerre de Crimée mit, on le sait, l'armée anglaise aux prises avec de grandes souffrances. Le service des ambulances était terriblement défectueux. Les femmes anglaises se jetèrent avec enthousiasme dans l'œuvre de secours qui s'incarna en la personne de miss Florence Nightingale; lady Canning devint une de ses plus actives et plus utiles collaboratrices. Dans une lettre du 8 mars 1855, on lit : « Je crois que je vais avoir toutes les nouvelles garde-malades sur les épaules et je pense avec terreur à la légèreté avec laquelle L. parle d'écrire huit cents lettres et de voir huit cents femmes; c'est plus dur que de soigner les malades, mais je veux espérer qu'elle aura préparé les voies, et la semaine prochaine je me mettrai à l'œuvre, si lord Panmure le désire. »

Lady Canning ne se doutait guère qu'elle faisait son apprentissage pour une lutte bien plus épouvantable encore, contre des angoisses et des douleurs inouïes. En 1855, lord Canning, depuis plusieurs années directeur général des postes, pendant les ministères de lord Palmerston et de lord Aberdeen, reçut de ce dernier

l'offre de succéder à lord Dalhousie comme gouverneur général des Indes. Son ami de jeunesse, lord Granville, lui conseilla aussitôt d'accepter; il avait, au physique et au moral, toutes les qualités voulues pour occuper cette haute situation. Grand, beau, très noble et distingué d'aspect, doué d'une intelligence au-dessus de la moyenne, excellent administrateur, travailleur infatigable, caractère énergique et ferme, orateur excellent, servi par une voix mélodieuse et pénétrante, il semblait né pour commander.

Quant à lady Canning, elle fut guidée, en cette circonstance comme toujours, par le sentiment du devoir; elle écrivit à sa sœur : « Je ne veux me mêler en rien de la décision; je veux seulement être prête à suivre comme un chien. Si ce n'était que pour une année, ce serait délicieux, mais cinq ans, c'est terriblement long! »

Hélas! ce devait être pour l'éternité! Lorsque lady Louisa vint d'Irlande faire ses adieux à cette sœur tant aimée, elle la vit pour la dernière fois!

Lord et lady Canning passèrent par Paris pour aller s'embarquer à Suez; alors commença cette correspondance-journal avec sa famille, dont une partie a été malheureusement détruite par un incendie, mais dont il reste assez pour faire bien connaître l'esprit distingué, les goûts artistiques et l'âme d'élite de lady Canning. Reçue aux Tuileries, elle rendait compte à sa mère de cette soirée : « Cela me semblait étrange, dit-elle, de dîner hier aux Tuileries avec cette nouvelle dynastie. Ils habitent le pavillon de Flore et l'impératrice a deux salons très brillamment garnis de tapisseries, bronzes et soieries modernes peu de mon goût et très fastueux. Les sièges et les canapés sont arrangés assez confortablement, comme dans des pièces où l'on se tient habituellement. Le dîner a eu lieu dans la galerie de Diane. J'étais près de l'empereur, Canning près de l'impératrice. J'avais pour cavalier l'amiral Tréhouart, un charmant vieux Breton, très enthousiaste de notre marine et de ce qu'on va faire en commun avec nous. Excepté l'empereur, il paraissait être le seul homme disposé à parler de la guerre. Le souverain est très attaché à l'alliance et plus *guerrier* que le pays. Après le dîner, la soirée se traîna lourdement, malgré beaucoup d'efforts pour la rendre agréable et sans cérémonie. On nous montra des photographies et la fameuse robe de point d'Alençon que l'impératrice portait à la clôture de l'Exposition, sur un dessous de velours cerise. Elle nous l'a montrée elle-même... Elle se porte bien maintenant et elle est toujours très jolie... Il n'y a pas beaucoup de vos anciennes connaissances ici maintenant; j'ai vu Mmes de Poix, Delmar et de Gontaut. Les maisons modernes sont magnifiques et merveilleuses, et j'ai trouvé la petite Walewska ins-

tallée dans son palais somptueux. Morny m'a invitée à voir sa nouvelle collection de tableaux et nous a offert un *lunch* à la Présidence, où il vit dans la splendeur. Il a un grand nombre de très beaux Meissonier. »

Nous ne pouvons suivre lady Canning d'étape en étape, ni rapporter ici les impressions si variées que firent naître en elle ses voyages et son nouveau royaume. Elle arrivait aux Indes précédée d'une réputation qui l'effrayait. On la représentait comme une beauté, une artiste, une botaniste émérite et bien d'autres choses encore et elle craignait de désappointer tout le monde. Il n'en fut rien, car son charme agit promptement sur son nouvel entourage, comme il avait agi sur l'ancien. Mais les nuages noirs ne tardèrent pas longtemps à assombrir le ciel d'Orient qui éblouissait les yeux d'artiste de la vice-reine. Un peu plus d'une année s'était écoulée depuis son arrivée, lorsque le ton de ses lettres changea subitement. Un danger mystérieux, intangible menaçait la poignée de blancs submergée dans l'Océan de flots bruns ou noirs qui couvrait le continent indien. Des signaux inexpliqués jetaient la terreur en tous lieux; c'étaient des feux qui s'allumaient spontanément partout où passaient les régiments indigènes soupçonnés de rébellion latente; des gâteaux distribués par la police indigène aussi, et dont la signification échappait aux autorités. On désarmait, on licenciait, et le mal s'étendait au lieu de diminuer. Lady Canning eut d'abord des illusions. Dans les premiers jours de mai 1857, elle écrivait : « Nos ennuis avec les cipayes sont terminés. Canning a été très ferme! » Mais dès le 11, elle signalait une révolte à Meerut et un *terrible télégramme* envoyé par le lieutenant-gouverneur d'Agra.

A partir de ce moment, le torrent insurrectionnel se répandit avec force. Ce que furent ces mois de terreur et d'horreur, tout le monde s'en souvient. L'énergie de lady Canning fut égale à celle de son mari, et c'est le plus bel éloge qu'on en puisse faire. Torturée par l'angoisse, par les récits des effroyables souffrances, du martyre de ses compatriotes, hommes, femmes et enfants, par l'attente perpétuelle de ces poignées de héros qui s'en allaient opposer leurs bras et leurs poitrines aux flots toujours grossissants d'un ennemi sauvage, lady Canning ne désespéra jamais, quel que fût le péril, quel que fût le découragement et, plus douloureuses que tout pour elle, quelles que fussent les attaques auxquelles son mari se vît en butte. Mais à quel prix se maintint ce courage que bien des hommes ne purent imiter !

La solitude presque complète à laquelle les événements avaient réduit la femme du gouverneur général, fut enfin adoucie par l'arrivée de ses parents : le colonel et Mme Charles Stuart; et les

premières paroles du colonel furent : « Comme Charlotte a maigri et vieilli ! » Pouvait-il en être autrement? En parlant de lord Canning, il ajoutait : « Rien de plus affectueux que notre réception par lord Canning, rien de plus franc, de plus ouvert que sa conversation sur les affaires publiques. Impossible de ne pas ressentir du respect et de l'admiration pour un homme qui a lutté avec des difficultés et des dangers si écrasants et avec un courage si serein, un tel dédain des accusations et des calomnies, un homme si froidement et *ineptement* soutenu par le gouvernement de la métropole et qui a résolu, dans la bonne et la mauvaise fortune, de faire son devoir fermement, loyalement avec autant d'humanité que la justice et la prudence pouvaient le permettre. »

Lorsque tout fut à peu près calmé, lady Canning écrivit : « Je crois qu'on n'aurait guère osé espérer que les choses seraient en aussi bonne voie aujourd'hui. Partout nos troupes ont battu le gros des rebelles. Tout ce qu'on a entrepris sur une grande échelle a réussi. Ce sont seulement les petites entreprises mal conçues, qui ont conduit aux désastres. »

L'admirable femme était trop modeste pour parler de son propre rôle dans l'épouvantable drame qui venait de se dérouler pendant tant de mois, de ses angoisses constantes pour son mari de qui elle était parfois longuement séparée, dont le courage excitait en même temps ses craintes et son enthousiasme, de sa solitude absolue jusqu'à l'arrivée de M[me] Stuart, de ses jours d'attente, de ses nuits sans repos. Ses forces physiques et l'animation de sa jeunesse avaient disparu pour toujours, mais sa beauté s'était spiritualisée de telle sorte, la générosité de son âme donnait un tel caractère à son visage, que le souvenir en est resté plus frappant, pour ceux qui la virent alors, que celui de son charme juvénile.

On aime à penser que cette horrible tempête eut du moins pour effet de chasser bien des nuages qui assombrissaient son horizon domestique. Lord Canning avait enfin rendu hommage à la beauté morale de la noble compagne qui l'avait aidé, sans faiblir un instant, à regarder en face des périls sans pareils et des attaques iniques ; dont l'énergie patiente, le jugement éclairé, l'abnégation absolue, l'affection fidèle et la sympathie sans bornes avaient été pour lui autant de rocs inébranlables sur lesquels il s'était appuyé. Jamais il ne l'avait tant aimée, jamais elle n'avait si bien joui de sa tendresse et de sa confiance. En ses longues absences, entourée d'hommes éminents qu'elle appelait « ses généraux » et de quelques femmes distinguées, elle avait été l'âme de Calcutta. On disait d'elle que son intelligence si remarquable semblait un don destiné à la conduire droit à la vérité en toutes choses. La noblesse de son

caractère et de son attitude, sa dignité, sa fermeté, avaient soutenu le courage de tous; sa confiance en son mari avait éveillé partout un sentiment analogue. Toujours bonne, charitable, active, ne changeant rien à ses habitudes, sortant sans escorte extraordinaire, elle rassurait les plus effrayés. Son seul délassement était l'art, ses admirables paysages et surtout ses peintures de fleurs, ces fleurs qu'elle aimait tant, qu'elle prodiguait partout, ce qui lui faisait dire : « Je crois que mes jardins seront appréciés par celle qui me succédera ! »

Elles furent, hélas! pour quelque chose dans sa fin prématurée. L'Inde pacifiée, le gouvernement anglais, reconnaissant enfin la valeur de lord Canning, l'avait prié de prolonger son exil d'une année, car lui seul pouvait mener à bien l'œuvre de réorganisation. Terrible épreuve pour lady Canning; elle comptait les jours qui la séparaient encore de sa chère famille, s'attristant des nombreux vides qu'elle trouverait dans son cercle de parents et d'amis, mais le cœur battant de joie à la pensée de revoir les survivants; toutefois elle ne songea pas un instant à se soustraire au nouveau sacrifice qu'on lui demandait.

Ce fut leur perte à tous deux.

Le 26 août 1861, lady Canning donna une grande fête en l'honneur du général sir Hugh Rose, qui venait de recevoir l'Etoile des Indes. « Jamais, dit-on, elle ne parut plus royalement gracieuse et charmante que ce soir-là, dans sa toilette de satin blanc et couronnée de lierre et de diamants. Personne ne soupçonnait qu'elle jetait son dernier éclat, que bientôt, ainsi que le dit le général Stuart, on cesserait de voir ces traits fins, délicats, d'une exquise beauté, cette physionomie si intelligente et charmante, parfois radieuse, plus souvent mélancolique, toujours remarquablement expressive. »

Peu après, lady Canning partait pour une expédition à Darjeeling, site merveilleux dans les plus hautes montagnes, qu'elle désirait voir depuis longtemps. Le gouverneur général était à Allahabad. « Je vais seule, disait-elle, je suis vieille maintenant et je peux aller n'importe où, sans personne. » Ce séjour la ravit; les orchidées y étaient splendides; elle avait emmené un jardinier et priait sa sœur de préparer une serre pour ses trésors; ce serait une de ses joies dans la vie plus étroite qu'elle trouverait en Angleterre, « où elle serait obligée de réapprendre l'économie, de ne plus dépenser et surtout de ne plus *donner* à volonté, ce qui était vraiment bien agréable ». Sa passion pour les fleurs lui devint funeste; un jour elle resta trop tard dans un lieu humide où s'épanouissaient des orchidées féeriques; la malaria la saisit et

bientôt eut raison de cette organisation épuisée par le climat et les épreuves.

Le voyage de retour fut pénible; les pluies avaient défoncé les routes; on avançait avec peine; les porteurs étaient parfois obligés de transporter le palanquin sur leurs têtes. La voyageuse arriva malade à Calcutta; mais, ainsi qu'elle l'écrivait à sa belle-sœur, la marquise de Clanricarde, elle attendait *Carlo* (son mari) le lendemain. Et cela, c'était le remède suprême! Le remède n'agit malheureusement pas! Quand lord Canning arriva, sa femme le reçut avec des sourires et, pour le rassurer, voulut lui montrer ses dessins de Darjeeling. Quatre jours après, la maladie s'aggrava, et les médecins furent contraints de déclarer au vice-roi qu'ils n'espéraient pas la sauver. En entendant la sentence, cet homme si énergique s'évanouit! Le jour suivant, lady Canning reconnut son mari pour la dernière fois, et mit sa main dans la sienne avec un sourire d'une tendresse inexprimable. Pendant quatre jours et quatre nuits, il ne la quitta pour ainsi dire pas; et enfin, sans souffrance, sans spasmes, elle exhala son dernier soupir dans les bras de celui qu'elle avait tant aimé. Elle n'avait que quarante-cinq ans.

Durant cette nuit, lord Canning voulut veiller seul; il sortit de la chambre mortuaire vieilli, brisé, et ne se releva jamais. Par un sentiment de pieux respect, l'état-major (ses généraux) s'opposa à ce qu'aucun ouvrier touchât le corps de la morte vénérée; ils la mirent eux-mêmes dans son cercueil qu'ils portèrent sur une prolonge d'artillerie, recouvert de l'étendard anglais. Par une de ces nuits d'Orient que l'imagination occidentale ne peut concevoir, aux rayons d'une lune inconnue sous nos cieux, ils accompagnèrent le char funèbre jusqu'à Barrackpore, la résidence rurale du vice-roi. Dans un jardin féerique, jonché des fleurs qu'elle chérissait, sous les arbres où elle aimait à passer ses heures les plus douces, ils la déposèrent dans la demeure de marbre blanc que son mari avait fait préparer pour elle. Les premières lueurs du soleil teintaient de rose ces lieux si beaux et la lune disparaissait de l'horizon quand lord Canning s'éloigna enfin de la tombe. « Il nous était difficile, a écrit un de ses aides de camp, de reconnaître en cet homme abattu et courbé, celui que nous avions vu et entendu si peu de temps avant, droit et ferme, parlant d'une voix claire, sévère et autoritaire aux chefs indiens assemblés. » La population entière prit spontanément le deuil, ce qui ne s'était jamais fait aux Indes.

Chaque nuit, aussi longtemps qu'il resta dans son gouvernement, lorsque tout dormait à la résidence, lord Canning venait prier et

pleurer près du mausolée. Le 5 mai 1862, il rentrait en Angleterre, où l'attendaient tous les honneurs et la reconnaissance tardive que méritaient ses services et ses épreuves exceptionnelles. Mais « rien ne lui était plus », et le 17 juin, neuf mois après la mort de sa femme, il s'éteignait à quarante-neuf ans, réconforté par cette parole qu'on lui répétait : « Vous allez vers Charlotte. » Tous deux avaient donné leur vie pour leur pays.

V

La vie de Louisa Stuart, marquise de Waterford, présente un contraste singulier avec celle de sa sœur. Autant l'une fut constamment mêlée aux agitations d'une existence officielle et chargée de lourds devoirs, de responsabilités écrasantes, autant l'autre resta confinée dans la vie du foyer, foyer vaste et brillant, il est vrai, mais en dehors de tout ce qui touche aux sphères politiques et gouvernementales. En une seule et terrible circonstance, lady Louisa eut l'occasion de prouver qu'il y avait dans son âme, la même force morale que dans celle de sa sœur. Comme elle aussi, elle témoigna dans toute sa conduite, des mêmes sentiments purs, élevés, tendres et dévoués, du même courage dans les épreuves; leur piété, leur générosité, étaient les mêmes; en tout, c'étaient deux âmes sœurs, et la parfaite harmonie qui ne cessa jamais de régner entre elles, le démontra; la situation seule différa. Douée de tous les nobles instincts qui font le grand artiste, Louisa Stuart vécut pour l'art et pour l'amour de l'époux qu'elle choisit. Quand elle le perdit, encore jeune et admirablement belle, elle garda son souvenir et ne lui donna que Dieu pour rival.

Elle était dans tout l'éclat de sa merveilleuse beauté, lorsque Henry, marquis de Waterford en Irlande, demanda sa main. La stupeur fut générale. Lord Waterford avait eu une jeunesse très orageuse, bien qu'on n'eût jamais pu lui reprocher aucun acte indigne d'un gentilhomme; il avait la passion de tous les sports et surtout de la chasse, poussée aux dernières limites, et une certaine rudesse qui ne semblait pas devoir éveiller la sympathie d'une nature spiritualiste et angélique comme celle de Louisa Stuart. Mais il l'avait vue, en 1839, au fameux tournoi moyen-âge d'Eglintoun en Écosse, où elle aurait certainement été proclamée reine de beauté s'il n'avait été convenu que les femmes mariées concourraient seules, et à partir de ce moment le beau chevalier rouge, dont le cœur avait battu violemment sous sa cuirasse d'or et d'acier, n'avait plus vécu que dans l'espoir d'obtenir la jeune merveille. « Louisa, dit un jour lady Stuart de Rothesay à sa fille, j'ai reçu

la lettre la plus extraordinaire de lady Ingestre; son frère vous demande en mariage; naturellement je vais me hâter de lui répondre pour refuser. » A sa profonde surprise, la jeune fille répliqua : « Oh! mais..., attendez un peu, je voudrais réfléchir. » Et le résultat des réflexions fut une acceptation formelle! On se récria et l'on eut tort, car le marquis de Waterford prouva qu'il avait l'âme belle comme le visage. Jamais son culte pour l'adorable femme de son choix ne se refroidit un instant. *Una* dompta complètement son lion. Elle était si belle! Miss Berry la dépeint ainsi, le jour de son mariage : « Par un hasard quelconque la mère de Louisa s'était écartée d'elle et seule, debout, semblable, à la radieuse vision d'une fiancée de poète, elle se tenait sous l'arc gothique de la porte qui encadrait la précieuse image. Elle était là, immobile dans sa robe blanche et sous son long voile qui l'enveloppait de la tête aux pieds. On ne distinguait pas ses traits, mais l'ensemble était celui d'une statue de la Beauté voilée. Très pâle, elle sembla un instant n'avoir plus conscience de ce qui l'entourait. Tout le monde murmura : « Regardez! Regardez! » L'orgue commença doucement un hymne de louange et nous retenions notre haleine, de peur que le moindre bruit terrestre fît évanouir la vision céleste. »

Lorsque le jeune couple arriva en Irlande, à Curraghmore, la terre principale de lord Waterford, une foule de tenanciers les attendait à la grille; l'époux orgueilleux leva fièrement le voile de sa compagne, afin que l'on pût contempler à l'aise sa beauté suprême. « Oui, disait-elle longtemps après, mon Waterford était vraiment fier de moi. »

Il le fut toujours, et peu à peu il subit, sans chercher à s'y soustraire, cette douce et noble influence. Ses manières s'adoucirent; ses goûts de Nemrod se modérèrent; il abandonna certains établissements de chasse qui le retenaient trop souvent loin du foyer, ou qui forçaient la jeune femme à s'enfermer dans des solitudes sauvages. Comme toutes les passions exclusives, la sienne fut d'abord égoïste; il ne voulait pas partager avec le monde la joie de contempler son idole. « Vous êtes trop belle, » lui disait-il. Mais la confiance aidant, il devint plus généreux. Il aima tout ce qu'elle aimait; jamais il ne se lassait de l'entendre lire ou chanter le soir; il admirait passionnément ses œuvres et s'associait de tout cœur aux nombreuses entreprises qu'elle imaginait pour améliorer le sort de ses pauvres tenanciers. Curraghmore était un domaine qui ressemblait à une principauté, mais beaucoup des terres étaient peu fertiles et beaucoup des habitants misérables et sauvages. L'activité de lady Waterford, illimitée, infatigable, se multipliait davantage, à mesure que son influence

s'affirmait. D'abord très timide, elle se rassura et prit graduellement un empire presque absolu. Deux ans après son mariage, pendant une des fréquentes visites qu'elle faisait à sa sœur, lady Canning écrivait à leur mère : « L'année dernière, Lou était à peine *chez elle* et maîtresse dans la place; tout est changé maintenant; elle n'est plus timide quand il s'agit de donner des ordres, et elle peut faire tout ce qui lui plaît. »

D'année en année, son autorité augmentait : — 9 septembre 1859. « Lou a fait des merveilles depuis notre dernière visite; son pouvoir a bien augmenté à l'intérieur et à l'extérieur. L'Église et l'État, le commerce et les manufactures, les bois et forêts, et le ministère de l'intérieur, tout est dans ses mains. » Quant à lord Waterford, sa belle-sœur signalait avec une douce malice le perfectionnement de ses manières, le développement de son goût et son adoption presque inconsciente des idées et même des expressions de sa femme. Non qu'il manquât d'intelligence et même de lumières, mais il se plaisait à cet hommage au génie supérieur de sa compagne.

Le labeur qu'elle s'imposait était prodigieux. Son idée fixe était de trouver ou de créer toujours du travail pour la population du domaine et, tâche presque sans espoir, d'en donner le goût, de faire aimer l'ordre, la propreté, la persévérance, à des paysans irlandais! Quand elle commença ses tournées de visites aux tenanciers et aux laboureurs, elle fut terrifiée à la vue des bouges étroits, sombres et sales au delà de toute imagination, où elle arrivait à travers des amas d'immondices pour trouver dix ou douze êtres sauvages et à demi nus, entassés dans un seul réduit de quelques pieds carrés, sur la terre battue et plus qu'humide. Elle ne donna pas seulement son or et des secours de toute sorte; elle se donna elle-même; pendant que son mari chassait, elle s'en allait de cabane en cabane, vêtue d'une petite robe blanche courte, ses beaux cheveux cachés sous un petit bonnet, soigner les malades, les laver de ses belles mains, leur faire du bouillon sur le feu de tourbe, habiller les enfants, leur conter des histoires et aussi remplir de leurs jolis minois les mignons albums qui ne manquaient jamais dans sa poche. Puis elle rentrait faire une grande toilette pour que son seigneur la trouvât belle au retour, et, le lendemain, une autre robe blanche et un autre petit bonnet remplaçaient ceux de la veille. Pendant ce temps les travaux marchaient. Eglises, chapelles, écoles, fermes, moulins, usines, sortaient de terre comme par enchantement. Les fourneaux pour les pauvres, les ouvroirs, se multipliaient. On plantait du lin, on enseignait aux habitants à le filer, à travailler la laine des moutons, et des industries indi-

gènes commençaient à répandre une certaine aisance, en même temps que les plantations et les divers travaux du château et des parcs assuraient un emploi à des centaines d'ouvriers, lorsque survint la famine de 1846-47. Avec cette calamité coïncidait l'agitation du pays, sous l'inspiration d'O'Connell. Lord et lady Waterford ne reculèrent devant aucun sacrifice et payèrent héroïquement de leur personne pour combattre la maladie qui accompagne toujours la famine. Ne recevant presque plus rien de leurs fermiers, ils hypothéquèrent leurs biens et recoururent sans hésiter à la bourse de tous leurs parents et amis.

Jusqu'au printemps de 1848, l'affection enthousiaste de leur entourage leur resta fidèle, mais les souffrances aigrissaient les âmes; les meneurs, cette plaie de tous les pays, firent le reste. Leur chef était M. Smith O'Brien. Peu à peu, la calomnie empoisonna les esprits, on exploita le sentiment religieux catholique contre les propriétaires protestants, et les châtelains si dévoués devinrent « les sanguinaires Waterford ». Enfin, la situation parut si menaçante, que lord Waterford mit le château en état de soutenir un siège; il fut barricadé et garni de canons, et le marquis insista pour conduire sa femme auprès de sa mère, en Angleterre.

C'est un triste chapitre d'histoire que contiennent à ce moment les lettres de lady Waterford et de sa femme de charge. Quelques extraits de la correspondance presque quotidienne de celle-ci avec sa maîtresse donneront une idée très exacte de la situation. — 26 et 27 juillet 1848 : « Beaucoup de gens quittent Carrick et Waterford. On élève des barricades à Conmel. Il y a des clubs partout, et la population qui ne se ressemble plus, y passe les nuits et fait des piques... Mylord dit qu'il va barricader le château et faire entrer des hommes. Je voudrais que tous ceux de l'écurie fussent protestants, notre chance serait meilleure, mais je crains bien que la plupart ne soient membres des clubs et s'ils se tournent contre nous, que deviendrons-nous?... Les travaux continuent... Je serais bien aise d'apprendre qu'on a coupé la tête à M. Smith O'Brien. Il décapiterait des millions de gens, s'il le pouvait, sans oublier la reine. Nous continuerons à nous barricader fortement et à moins qu'on ne mette le feu à la maison, on n'y entrera pas facilement... Je ne crois pas que les barricades disparaissent pour Noël, si nous vivons jusque-là... Je m'y habitue et je sens mon courage revenir; je me battrai comme un homme *s'ils viennent*... Les domestiques viennent de prêter serment comme constables spéciaux... » — 31 juillet : « Mylady, près de 200 des tenanciers de mylord viennent de quitter les chantiers. Mylord leur a parlé avec une grande fermeté; il ira au meeting à sept heures ce soir. » — 1er août :

« 140 tenanciers ont signé une promesse de rester fidèles à mylord... Mylord est à Portlaw en train de faire barricader la caserne de la police pour les constables. » — 2 août : « Mylady, rien de nouveau; nous continuons à barricader les fenêtres. Il y a maintenant un mot d'ordre pour chaque nuit; nous vivons militairement. J'arrive de la ferme; on travaille encore, mais le cœur n'y est plus et tout est sombre et menaçant... Il y a trois lits maintenant dans le boudoir aux tapisseries (des femmes se réfugiaient au château) et huit ou dix dans le billard, outre les deux canapés dont on a fait des lits; chaque lit est pour deux personnes. » — 8 août : « Mylady, les fenêtres de votre galerie et de la galerie supérieure sont condamnées. J'ouvre les volets de ma chambre pendant la journée et un volet dans celle de l'intendant; cela nous suffit très bien... J'espère bien que Votre Seigneurie ne reviendra pas tant que la maison sera pleine et dans son état actuel. Moi qui en étais si fière!... »

Pendant ces jours terribles, l'anxiété de lady Waterford allait toujours croissant et elle suppliait son mari de la laisser revenir. Enfin, le 21 août, elle obtint cette permission, et c'est à ses lettres que nous empruntons désormais les derniers détails de cette terrible lutte.

Le 19 septembre, elle écrit à son amie, lady Jane Ellice : « Merci de penser à nous en notre temps de tribulation, car c'est ainsi qu'il faut l'appeler. Nous vivons en état de siège; vingt-cinq soldats sont dans la maison, dix-huit constables font le guet nuit et jour sur le toit. Waterford sort armé jusqu'aux dents et il ne m'est pas permis de m'éloigner des fenêtres, car l'un des projets de Dobey et de Dillon était de s'emparer de W. comme otage et de lui faire tout ce qu'on ferait aux meneurs. W. pense que je peux être prise comme un pis-aller à sa place et il n'a nulle envie d'avoir à se mettre à ma poursuite comme à celle des rebelles. Le mauvais esprit de cette entreprise ne règne que dans trois comtés, mais il fait rage ici. Les insurgés parcourent le pays et forcent les fermiers à leur livrer fusils, bétail et provisions, en même temps qu'ils enrôlent, bon gré mal gré, les laboureurs dans leurs rangs. »

Pendant une courte absence de son mari, lady Waterford fut prévenue qu'on attaquerait le château et se prépara à le défendre; l'attitude résolue de la police arrêta la marche des insurgés. La courageuse jeune femme se réjouissait d'être sur les lieux; c'était, disait-elle, bien moins pénible que l'absence. Elle ne songerait pas à retourner en Angleterre « tant que le pauvre Waterford ne serait pas moins accablé d'inquiétudes qui le vieillissaient et lui creusaient les joues ». L'État du pays était désolant, surtout

quand on pensait à ce que serait l'hiver! Pour se distraire, lady Waterford illustrait des contes d'enfants. Après une longue et douloureuse période d'angoisse, le calme se rétablit enfin, avec quelques alternatives de menaces et de violences. La vie reprit à Curraghmore son cours normal, et la châtelaine ses occcupations multiples et bienfaisantes.

Par une étrange similitude de destinée, elle était, comme sa sœur, privée des joies de la maternité; ces deux splendides créatures, mariées à des hommes superbes, n'eurent jamais d'enfants. Lady Waterford se prit de grande tendresse pour les neveux et nièces du marquis et son art bien-aimé acheva de la consoler. Comme son amie lady Jane Ellice lui reprochait de se trop laisser absorber par cette passion, elle lui répondit : « L'amour de l'art ne doit pas être qualifié de péché. Tout ce qui est grand et beau vient de Dieu et doit retourner à lui. C'est le mauvais usage des grands dons qui est le péché, non les dons eux-mêmes... Oh! ne dites jamais que ce qu'il y a de meilleur dans l'humanité n'est pas donné par Dieu! C'est *cela* qui est mal... Oh! oui! j'aime mon art (osé-je l'appeler mien?) plus que jamais et il me tarde de produire quelque grande œuvre... Je ne saurais dire combien je suis heureuse tout le jour. Parfois je pense que c'est trop, que quelque épreuve viendra un jour et *alors* je saurai combien peu je suis en état de la supporter. J'ai peur que tant d'aise, de confort, d'amour et de joie ne m'endurcisse inconsciemment, mais je demande que l'ivraie me soit montrée. Il est difficile de la découvrir au milieu de tant de bonheur! »

Aux périodes de tête-à-tête avec lord Waterford, qui chassait pendant qu'elle dessinait, écrivait, lisait, chantait, visitait ses écoles, ses pauvres, ses malades, ses ouvriers et voyait sa nouvelle église s'élever pierre à pierre, succédaient les visites de parents et amis, quelques voyages, des séjours à son antique donjon de Ford, en Ecosse. Les joies succédaient aux joies, mais le pressentiment reparaissait de temps à autre; c'était la témérité de lord Waterford, les accidents de chasse et de chevaux que redoutait la jeune femme. Déjà une fois, en 1851, son mari avait failli être tué sous ses yeux, dans la cour du château. « J'avais tant de fois prévu un malheur, dit-elle, que je pensai : le voilà venu! Dieu soit béni! Il est sauvé! »

Elle eut un long répit; mais, le 28 mars 1859, le coup fatal fut frappé. Lord Waterford partit le matin pour un rendez-vous de chasse; en sautant une haie, son cheval favori tomba sur des pierres et jeta son cavalier sur la tête. Il poussa un seul soupir et tout fut fini. Jamais, disait son piqueur principal, il n'avait été

plus beau ni plus gai! Il y eut une explosion de désespoir dans cette population impressionnable qui s'était remise à adorer son bienfaisant châtelain. Lady Waterford rentrait joyeuse, conduisant ses deux poneys blancs, lorsqu'elle rencontra le médecin qui venait lui annoncer l'affreuse nouvelle.

Au premier mot, elle devina tout, courut s'enfermer chez elle; et personne, ont raconté ses serviteurs, n'a jamais su comment elle passa cette nuit.

Le cercueil fut exposé en chapelle ardente pendant une semaine: le pays tout entier défila devant lui. Le premier objet qui attirait les regards aux pieds du mort, était une grande Bible à fermoirs d'argent, ouverte au chapitre que, selon leur touchante et pieuse habitude, les deux époux avaient lu ensemble le matin. La malheureuse veuve l'avait posée là elle-même. Aussi longtemps que le visage resta découvert, elle vint chaque nuit, après être demeurée invisible tout le jour, peindre ces traits adorés qu'aucune blessure n'avait altérés.

La douleur de lady Waterford n'eut d'égale que sa soumission chrétienne à la volonté divine. Il est impossible de lire, les yeux secs, ce qu'elle écrivait, peu après l'horrible catastrophe, à sa sœur et à quelques intimes. La beauté de cette âme est vraiment divine.

Lord Waterford laissait à sa veuve une grande fortune et Ford, ce beau domaine de la frontière du Northumberland, le vieux castel féodal du treizième siècle qui avait séduit son imagination et ses yeux dès le premier regard. « Il vous plaît? lui avait dit aussitôt son mari; eh bien! je vous le laisserai. »

Du jour où elle se vit maîtresse à Ford, la châtelaine considéra comme un devoir de faire le bonheur du pays. Lord Waterford, qui aimait passionnément l'Irlande, avait négligé son domaine écossais. Sa veuve restaura magnifiquement le château historique où Jacques IV, roi d'Écosse, s'attarda auprès de la belle lady Heron, la veille de la bataille de Flodden Field, qui devait lui coûter la vie; des fermes furent rebâties, des chemins ouverts, des ponts construits, des bois plantés, des jardins créés, l'église restaurée ainsi que le prieuré, un village entier élevé aux portes du parc, avec une belle fontaine sur la grande place consacrée à la mémoire de Henry, troisième marquis de Waterford. Mais l'école fut l'œuvre préférée de la marquise, et les fresques qu'elle y a peintes resteront comme la manifestation la plus complète de son génie artistique.

Sa nature si pleine de ressort, sa riche imagination, sa piété vivante, son infatigable activité, combattirent victorieusement la douleur, et le sentiment du devoir imprima à toute sa conduite une utilité pratique trop souvent dédaignée par les esprits d'artistes.

« On m'a laissé deux domaines, disait-elle (sa mère lui en avait légué un) »; c'est pour que j'y fasse tout le bien qui sera en mon pouvoir et, en effet, jusqu'à la fin de sa vie de soixante-seize années, elle se partagea entre Ford, sur la frontière d'Écosse, et Highcliffe sur la côte méridionale de l'Angleterre, en vue de l'île de Wight. On ne saurait dire où elle fut le plus aimée, admirée, regrettée. Londres la voyait peu; elle ne s'y plut jamais. En revanche ses nombreux parents, alliés et amis, parmi lesquels se trouvaient des personnalités éminentes, considérèrent toujours, comme un privilège enviable, le droit qu'elle leur accordait d'aller tour à tour peupler sa solitude. Jusqu'à la fin, elle conserva une beauté majestueuse et douce qui redevint extraordinaire pendant ses derniers jours, une pureté, une naïveté de cœur, une élévation d'âme, un enjouement, une joie de vivre, une faculté de sympathie et de croyance au bien, qui lui donnaient un charme toujours nouveau. Ses dernières paroles à la dernière amie qu'elle reçut furent celles-ci : « Vertu et beauté, beauté et vertu, voilà ce qu'il y a de plus grand. » — « Etre avec elle, disait cette amie, donne l'impression d'être dans une belle église, si pénétrante est la sensation de sainteté qui émane d'elle. Cette nature privilégiée ne connut pas la décrépitude; à peine la maladie l'effleura-t-elle; elle exhala doucement son dernier souffle au milieu des fleurs, en vue des monts Cheviots qu'elle admirait sans se blaser sur leur beauté, enveloppée déjà dans une sorte de légende qui a fait de « Notre-Dame de Waterford », une *border queen*, une « reine des frontières », chérie, vénérée, glorifiée par les populations dont elle fut la bienfaitrice et le bon génie.

VI

LADY GRANVILLE [1].

Avec lady Granville, nous restons dans le même monde, dans le même cercle, car les Canning, les Granville et les Stuart de Rothesay étaient intimement liés; mais tout en ayant affaire à une personnalité aussi parfaitement honorable, nous changeons un peu d'atmosphère intellectuelle. La poésie qui enveloppe et caractérise les deux admirables femmes dont nous venons de retracer la vie, cède la place à l'esprit brillant et parfois quelque peu incisif de l'ambassadrice qui succède à leur mère.

Ses lettres, écrites pour la stricte intimité de la famille, ont une délicieuse franchise d'allure, c'est un tableau varié, vivant, de la

[1] *Letters of Harriet Countess Granville*, 1810-1845, 2 vol. Longmans, Green and C°. London.

société en Angleterre et en France, pendant de longues années; les deux pays y peuvent faire leur choix, y retrouver maintes figures historiques, maints souvenirs qui, pour un certain nombre, sont des annales de famille; et si le sens du ridicule, très développé chez la spirituelle épistolière, égratigne encore légèrement certains épidermes, l'éloignement leur apporte le remède avec le mal. De méchanceté lady Granville n'en a aucune, seulement elle y voit très clair et elle a besoin de s'épancher pour ne pas étouffer dans cet air factice, surchargé de miasmes délétères, qu'il lui faut respirer, bon gré mal gré; « écrire ses pensées telles quelles, pêle-mêle, avec franchise et confiance, lui fait autant de bien qu'une saignée pour une grosse fièvre! » — « On verra d'après la correspondance de ma mère, a dit son fils, que son idéal de ce qu'elle considérait comme le bien et le devoir, était élevé, et que si elle admirait grandement ceux qui agissaient d'après cet idéal, elle était pleine d'indulgence pour ceux qui n'y atteignaient pas. »

« Son opinion des gens variait souvent, car elle était fondée sur les impressions du moment, et la dernière était généralement la plus favorable. » La piété filiale n'a-t-elle pas aveuglé quelque peu l'honorable F. Leveson Gower? Ce n'était vraiment pas par l'indulgence que se distinguait sa spirituelle mère. Une fois seulement elle la poussa peut-être un peu loin et ce fut en faveur de lady Conyngham, la favorite de Georges IV. Voilà qui surprend de la part d'une femme irréprochable, mais la cour d'Angleterre en était encore un peu au siècle de Louis XIV. Les temps sont bien changés!

Lord Ronald Gower, neveu de lady Granville, a donné dans ses charmants *Souvenirs*, une généalogie de sa double famille paternelle et maternelle qui est un véritable « embarras » de ducs, marquis, comtes, hommes d'État, portant les plus grands noms et possédant les plus colossales fortunes du Royaume-Uni; et pour qu'il ne manquât rien à l'éclat de ces dynasties, les femmes les ornèrent de leur beauté, de leur esprit et la plupart de vertus reconnues.

Georges Granville, fils aîné du comte Gower, marquis de Stafford, épousa celle qu'on appelait « la comtesse-duchesse » Elisabeth, descendante des Bruce, héritière du comté de Sutherland en Ecosse, véritable petit royaume par son étendue. Fait duc de Sutherland et nommé ambassadeur près la cour de Louis XVI, Georges Gower, homme fort ordinaire, dut beaucoup à la beauté et à l'esprit de sa femme qui s'attacha sincèrement à l'infortunée Marie-Antoinette. Byron, qui s'y connaissait, disait d'elle en 1813 : « Elle est belle et a dû être ravissante; ses manières sont princières ».

Le frère cadet de ce premier duc de Sutherland, lord Granville Gower, naquit en 1773 et choisit pour femme Harriet Cavendish,

seconde fille du cinquième duc de Devonshire et de cette adorable Georgiana Spencer, dont le charme et la beauté furent célébrés par toute l'Europe. Lady Harriet l'aimait avec idolâtrie. Lors de leur première séparation, elle lui écrivait : « Je n'ai jamais su complètement ce que je ressentais pour vous, jusqu'au moment où je vous ai quittée, et quand je pense au bonheur de revoir votre cher visage, d'entendre votre voix bien-aimée, je suis presque folle de joie. Je suis sûre, que vous seule pouvez inspirer ce que j'éprouve pour vous; c'est un enthousiasme, une admiration qui pour tout autre serait ridicule, mais qu'il serait contre nature de vous refuser. »

Dans une autre lettre écrite peu avant la mort de cette mère tant chérie, la jeune fille lui disait : « Vous seriez fatiguée de mes répétitions sans fin si je vous disais combien je souhaite constamment d'être près de vous. Il faudrait que je devinsse bien différente de ce que je suis, pour pouvoir me sentir digne de vous appartenir; mais si vous aimer et vous admirer, non seulement comme la plus indulgente des mères, mais comme supérieure à tout être humain que j'aie jamais rencontré, suffit pour mériter ce bonheur, vous ne pourriez guère trouver quelqu'un qui en fût aussi digne. »

Cette affection si profonde fut brisée par la mort en 1800, avant la majorité de lady Harriet. La maison de son père ne pouvait être pour celle-ci le refuge le plus désirable; le duc n'avait pas toujours respecté le foyer conjugal du vivant de sa femme, et la jeune fille devait redouter certaines influences; son frère, qui fut ce sixième duc de Devonshire si magnifique, si brillant et si sympathique, n'avait alors que seize ans; sa grand'mère maternelle, la duchesse douairière Spencer, lui inspirait plus de respect que d'affection; dans sa détresse de cœur, lady Harriet trouva un doux refuge auprès de sa sœur aînée Charlotte, mariée à lord Morpeth, plus tard comte de Carlisle. Cette aimable femme fut une jeune mère pour sa sœur, jusqu'au jour où celle-ci épousa, en 1809, lord Granville Leveson Gower.

La tendresse réciproque des deux sœurs, mêlée, chez lady Granville, d'une reconnaissance presque filiale, fut une des grandes douceurs de leur vie et ajoute beaucoup à l'intérêt avec lequel le lecteur les suit toutes deux aujourd'hui, dans les lettres de lady Granville. Elle ne sait comment exprimer les sentiments dont son cœur est plein pour cette amie des années difficiles, pour cette « plus chère des chères sœurs »; sans cesse elle y revient et sans cesse elle trouve des mots charmants pour lui faire bien comprendre la place qu'elle tient dans sa vie; elle va jusqu'à la mettre sur le même rang que son mari, et c'est tout dire, car jamais tendresse conjugale ne fut plus profonde et plus naïve : « Je vous

aime, vous et Granville, de tout mon cœur, mais en égoïste, parce que je sens que vous êtes indispensables à mon bonheur, et que sans vous deux ma vie serait vide. »

La belle duchesse Georgiana avait oublié de transmettre sa beauté à ses filles (elle reparut dans leurs enfants), mais toutes deux étaient gracieuses, spirituelles, distinguées, et possédaient ce charme si apprécié en France et qui fit le succès de lady Granville ambassadrice. Charles Greville, son parent, a dit d'elle, dans ses *Mémoires :* « Lady Granville a beaucoup d'humour naturel, des sentiments profonds, de l'enthousiasme, de la délicatesse, de l'élégance, du bon goût, une naïveté qui évite l'affectation et une bonhomie qui s'étend à tous ceux qui l'entourent. »

De cette heureuse union, le même a dit (et l'on en peut croire son esprit assez volontiers sceptique) : « Ce fut une union dont la félicité dépassa la mesure ordinaire du bonheur humain; toujours harmonieuse, elle conserva une fraîcheur, une vivacité de sentiment et d'affection qui fut le plus grand des bonheurs accordés à lord Granville pendant sa carrière prospère. »

De leur résidence à la campagne, il écrivait : « Rien ne peut dépasser l'agrément de la vie que nous avons menée à Tixall. Tout le monde était content parce que chacun faisait ce qui lui plaisait et parce que le ton de la société était gai, simple et très intelligent. » Le cercle était en effet très choisi, comprenait les hommes politiques les plus éminents, les beaux esprits du jour et des femmes charmantes, au premier rang desquelles brillait lady Harrowby, la sœur de lord Granville, que Greville déclarait supérieure à toute autre, réunissant à l'esprit le plus masculin la tendresse la plus féminine. »

C'est faire l'éloge des deux belles-sœurs de dire qu'une estime et une affection réciproques les unirent étroitement.

Parmi les convives qu'elle reçoit, on rencontre, en 1814, chez elle et chez ses amis, *Monsieur*, le duc de Berri, M. de Puységur, le baron de Rolle et divers autres Français. « Nous sommes au sein des Monseigneurs; *Monsieur* oublie que nous avons franchi la vingtième année et joue à cache-cache, etc., avec lady Stafford et moi. Le laid petit duc de Berri nous attaque tous. Ah! que c'est vilain! Mais, fi donc! C'est abominable! Veut-on que je mange cela? Veut-on que je fasse ceci? Puységur est très agréable, et le baron, débarrassé de la baronne, absolument scandaleux d'animation et de liberté...

« En revanche, le duc de Berri est intelligent et chante bien, mais il est difficile à vivre et éprouve lady Stafford par ses plaintes. Ce matin, au déjeuner, les œufs étaient abominables : « Ma foi,

« madame, mesdames, vos poules ne s'acquittent pas bien de leur « devoir... » Je voudrais que vous nous vissiez en ce moment : lady Stafford travaille, Puységur est un peu trop dévoué aux dames, M. Vernon s'est placé commodément pour voir tout ce que j'écris. Mon mari est à Stone. Ils trouvent tous que mon affection pour lui est une bonne plaisanterie, juste comme si j'étais amourachée de quelque vieux Français priseur de tabac; ils crient s'ils nous voient ensemble et prétendent que je bats les buissons pour lui quand il chasse! Que le bon Dieu les bénisse! Leurs seuls héros de romans sont des barons de Rolle et des ducs de Castries! » D'un autre château, lady Granville écrit : « *Monsieur* et le duc de Berri ont dû subir une contrainte mortelle à Trentham. Ils ressemblent maintenant à des oiseaux hors de la cage... *Monsieur*, le cher, l'excellent homme, n'aime pas qu'on l'embarrasse avec du persiflage, et ici il peut crier à pleins poumons, si bon lui semble. Le duc de Berri chante délicieusement des duos et des trios d'opéra avec lady Harrowby et la jolie Suzanne... Le baron vient de me suivre dans toute la maison pour me prouver que la baronne et lui ne sont pas amoureux l'un de l'autre : « Nous nous convenons, voyez-« vous. Je vais de mon côté, elle va du sien; je reste avec mes « anciennes amies; elle demeure avec les siennes. C'est ce qu'il y a « de raisonnable; voilà ce que c'est de se comprendre! » Moi, je ne comprends pas pourquoi avec cette sympathie dans les goûts, l'idée leur est jamais venue de changer les deux en un. »

On voit que les premières impressions produites sur lady Granville par des Français, ne furent pas des plus favorables. Au reste, elle juge aussi sévèrement ses compatriotes et comme elle a le don d'esquisser en quelques traits une figure ou un caractère, la galerie de portraits que contiennent ses lettres est aussi précieuse que variée. Citons au hasard celui de Byron, en 1812 : « Lord Byron est toujours sur un piédestal, et Caroline William lui rend hommage... Il est agréable, mais je n'éprouve aucun désir d'augmenter l'intimité. Sa physionomie est belle au repos, mais dès qu'elle s'anime, elle devient soupçonneuse, méchante et par conséquent antipathique. Ses manières sont ou remarquablement gracieuses et conciliatrices, avec une nuance d'affectation, ou irritables et impérieuses, et alors, je le crains, parfaitement naturelles. »

En même temps qu'elle juge son prochain, lady Granville se juge elle-même, et cette étude de son *moi*, en révélant une conscience scrupuleuse, une âme préoccupée de son perfectionnement moral, inspire une estime sincère pour son caractère. Dès 1812, elle écrit à sa sœur : « Je désire vous voir plus que je ne saurais le dire. Je vous aime certainement *mieux;* peut-être ayant

secoué la léthargie d'une vie absolument indolente et inactive, tous mes sentiments et toutes mes jouissances sont devenues plus énergiques... » Un peu plus tard, en 1815 : « Je progresse, sœur chérie, du moins je l'espère. Je crois que le temps et le bonheur doivent adoucir les angles, enseigner l'indulgence et faire honte de l'égoïsme. »

Plus l'existence de lady Granville devint remplie et surchargée de devoirs, et plus ce travail sur elle-même prit d'importance à ses yeux.

Pendant les quinze années qui suivirent son mariage, elle ne fit que trois courts voyages sur le continent, en 1814, 1815 et 1817.

En 1817, Paris est encore déserté par beaucoup de Français; ceux qui se montrent déconcertent absolument les étrangers qui ont connu l'ancien régime. Nous retrouvons « Mme de Staël mourante, mais toujours agissante et donnant à dîner. Elle a près d'elle sa fille, la duchesse de Broglie, très maigre et très jolie, et une immense Anglaise à l'air terrible. Mme de Staël est très éloquente en parlant de la maladie et de la mort, très absurde en parlant de l'amitié à propos de miss..., qui la porte comme un enfant. C'est une preuve de dévouement facile, car miss... est un grenadier en jupons, et Mme de Staël ne pèse plus rien. »

La plume de la future ambassadrice est, à ce moment, trempée dans un petit filet de vinaigre. Paris lui paraît « déplorablement inférieur à l'Angleterre, et il lui serait très indifférent de n'y jamais revenir »; la société lui déplaît, tout le monde lui semble ridicule, depuis le roi et la duchesse de Berri jusqu'au dernier de leurs courtisans. Les *ultras* sont violents et maladroits. Mme de Broglie, qu'elle aimera tant un jour, « est belle, mais elle fait des tirades dans le genre de sa mère, et sa tête n'est pas assez forte pour tant de besogne ». Marmont a la figure d'un traître; Mmes de Broglie, de Greffulhe et de Girardin passent leur soirée à se complimenter et à rire de leurs petits bons mots, les hommes discutent pendant ce temps-là si une couronne de bluets naturels va bien à la duchesse de Broglie.

Sir Charles Stuart, l'ambassadeur, ne joue que le second rôle sous Wellington et fréquente beaucoup les foyers; mais si sa femme le trouve bon, personne n'a rien à y voir, et, d'ailleurs, il est peut-être mauvais sujet *par air;* Mme la maréchale Moreau, la nouvelle passion de Pozzo di Borgo, porte les demi-toilettes les plus recherchées et parle à l'*heure*, sans s'arrêter une seconde; la princesse Pauline Borghèse, que tout le monde admire, la fatigue et l'ennuie; la vanité du prince de Rohan est une vraie comédie; il chante presque aussi bien qu'il le croit, et c'est tout dire! Enfin, chacun a

son mot à l'emporte-pièce; mais bien que lady Granville ne nous ait jamais beaucoup aimés en *bloc*, elle revint en détail sur beaucoup de ses jugements et, avec le temps, se montra plus juste et plus bienveillante.

En 1824, lord Granville fut nommé ambassadeur à la Haye; c'était un acheminement vers Paris. Il emmenait ses deux filles, dont l'aînée fut la jolie et vertueuse comtesse Rivers, et la cadette, cette sainte lady Georgiana Fullerton, dont Mme Craven a écrit la biographie et dont les jolis romans sont restés célèbres. Sa mère disait d'elle, en 1814 : « Georgy est une absurde enfant, mais je l'adore. Elle m'aime passionnément, est très caressante et si jolie et si bonne *que je ne m'inquiète pas du manque d'intelligence!* »

Ce jugement a dû faire sourire plus d'une fois lady Granville. De ses trois fils, l'aîné fut l'homme d'Etat qui a joué un rôle important en Angleterre; le second mourut d'un accident à dix-sept ans; le troisième, l'honorable F. Leveson Gower, survit seul, et vient de publier la correspondance que nous analysons.

Lady Granville se rendit en Hollande par le nord de la France et la Belgique. Elle fut frappée de la prospérité nouvelle de la France, du contraste avec les années d'invasion. La Hollande lui plut avec sa vie simple, sa bonhomie, ses habitudes patriarcales et tranquilles en dehors des grandes occasions officielles, ce qui lui permettait de se consacrer bien davantage à sa jeune famille et lui faisait préférer de beaucoup la vie de la Haye à celle de Londres. Elle a esquissé dans ses lettres, sur son séjour dans ce bon pays, une série de jolis tableaux de genre qui font penser à ses *maîtres* peintres et les expliquent; c'est bien la même inspiration, et ce qu'il y a de germanique dans la nature anglo-saxonne devait aider lady Granville à bien apprécier son nouveau milieu. Elle eut donc quelques regrets en le quittant, mais cette fois Paris l'attirait et elle eût été bien désolée « de ne pas le revoir ».

Aussitôt arrivée dans la belle résidence du faubourg Saint-Honoré qui la ravit, elle fut saisie dans l'engrenage de mille obligations souvent agréables, souvent aussi le contraire et toujours fatigantes. D'abord la toilette! « Un trousseau complet. Dieu sauve ma poche! Mme Herbault dans une chambre, Mme Guerise dans l'autre. Il en résulte que je suis déjà une demi-élégante. » Quelques-uns de ses devoirs lui semblent difficiles avec sa nature : éviter trop d'intimité, ne pas montrer ses préférences, témoigner à tous une politesse qui éloigne plus qu'elle n'attire, voilà qui ne lui sourit guère. Mais elle a toute la bonne volonté de bien faire. Elle avoue de bonne grâce qu'elle a beaucoup à apprendre de sa devancière. « On ne lui a peut-être pas dit en dix ans aussi souvent

qu'on me l'a déjà déclaré : Vous êtes charmante, remplie de grâce et d'esprit (je n'ai pas le temps d'être modeste), mais aurai-je, au bout d'autant d'années, la bonne opinion de chacun au même degré? Nous verrons. » La réputation de lady Granville ne perdit rien avec le temps, mais nous ne croyons pas qu'elle passa jamais pour aimer la France et les Français.

La première impression qu'elle fit voir à sa sœur n'eut certes rien de flatteur pour nous. « Ma chère, les Français sont..., comment dirai-je?... ce que je n'aime pas. C'est le terme le plus compréhensif. Ils se montrent maintenant à moi sous leur meilleur jour; ils sont extrêmement polis et prévenants, mais il y a un fonds de mauvaise éducation, d'insolence et de prétention qui se fait jour à travers toutes leurs physionomies, leurs manières et leurs attentions. Ils sont tous factices, et si j'étais jeune, désœuvrée, si je cherchais parmi eux l'intimité et le plaisir, je me perdrais. Heureusement je n'en ferai rien... Je m'enveloppe de politesse, mais je vous assure que j'aspire à une bouffée d'air frais. J'ajoute que je crois le cercle exquis dans lequel ma bonne fortune me fait admettre le pire spécimen de l'espèce. C'est le pendant de... (Ici lady Granville cite une série de noms anglais du très grand monde, ce qui nous semble prouver que Londres ne vaut pas mieux que Paris.) Ils commencent par se croire ce qu'il y a de mieux au monde; il n'y a pas dans leur conversation ce qu'il tiendrait de réflexion dans une coquille de noisette. On me dit que je les charme. Ils m'invitent dans leurs coteries les plus intimes. En un mot, ils me *protègent*, et je m'éloigne de leurs égards, humiliée par leur bonté, oppressée par leur bienveillance. » Cela continue longuement sur ce ton, quoique ce juge peu indulgent admette qu'on peut trouver mieux, même à Paris, cite quelques exceptions honorables, et enfin laisse échapper cet aveu : « Il est étrange que leur effet sur moi soit de m'écraser sous la sensation de mon infériorité, quand j'étouffe littéralement du sens de ma supériorité. Quel aveu! Mais ce n'est que pour vous. Le fait est que ces femmes ont un aplomb, un langage, une enveloppe de convenances à laquelle il m'est aussi impossible d'atteindre, qu'il le serait à aucune d'elles de penser pendant cinq minutes comme une Anglaise qui pense et sent profondément. » Lady Granville part d'un principe faux et ne peut arriver qu'à une conclusion également fausse. Elle s'obstine à comparer deux catégories d'êtres différents qui existent partout et qu'elle-même vient de nommer en Angleterre.

Si elle est sévère pour autrui, elle n'est pas indulgente envers elle-même; elle trouve « que son bon sens est dans un état alarmant, qu'elle est trop souvent influencée par de petites causes,

préoccupée de futilités, que son activité et son énergie, sa perte de temps continuelle, ne laissent aucune trace d'utilité ou de bien réel. Et cependant elle n'est pas tout à fait mécontente d'elle-même; jamais elle ne s'est tant et si régulièrement occupée de ses enfants et elle se dit que sa vie mondaine est un devoir et sa toilette une nécessité. Elle lit la Bible et l'annote chaque jour, elle s'efforce d'en saisir l'esprit et y puise un grand réconfort, enfin elle espère avoir gagné beaucoup *en intention*, un peu dans la pratique. Elle explique à sa sœur combien sont lourds les devoirs des ambassadrices, « ces pauvres esclaves de la société », puis, avec une franchise aimable, elle avoue que par moments les avantages dont elle jouit se présentent en foule à son esprit et qu'elle a envie de faire une belle révérence à sa situation en lui disant : « Je vous demande mille pardons, je suis aussi heureuse que possible. » Chaque jour, elle la comprend mieux cette situation », — « elle travaille comme un cheval de labour » et en est récompensée par l'accueil enthousiaste que lui font des visages polis et réconciliés. Tout à coup elle prend la résolution de ne pas laisser passer un jour sans faire quelque chose de particulièrement désagréable et elle n'a que l'embarras du choix. La position d'une ambassadrice d'Angleterre était encore fort délicate, malgré la faveur personnelle que lady Stuart de Rothesay avait su conquérir. On peut juger du sentiment hostile qui subsistait par ce passage d'une lettre écrite en 1825. « J'ai appris qu'à mon bal, quand les Français s'avançaient pour danser un quadrille, ils s'en détournaient avec dégoût, s'il y avait des Anglais. Ah! mon Dieu! il y a des Anglaises! Le fait est que le beurre est étalé sur un fonds de haine et de jalousie envers *nous autres* et que nous y répondons par un degré inutile de hauteur et de froideur. Je ne parle pas pour moi; ils sont vraiment polis en général et je le suis aussi, mais nous faisons contre fortune bon cœur. »

Peu à peu elle se laisse toucher par la bienveillance réelle qu'elle rencontre et recommande à sa sœur de ne pas répandre ses critiques. Elle a quelques amies charmantes : Mmes de Gontaut, Juste de Noailles, de Duras, d'Escars, de Broglie. Cette dernière, « la meilleure personne qu'elle connaisse et ne ressemblant pas du tout à une Française (toujours le coup de patte!), parfaitement sincère d'esprit et de manière d'être et dont la beauté et la séduction donnent un charme particulier à sa simplicité si peu mondaine. » La louange est d'autant plus flatteuse, que la duchesse de Broglie est parmi les jeunes, qui lui plaisent bien moins que leurs aînées. « Elles manquent de naturel, elles font des phrases, se font pour rire une petite guerre de mots, se querellent et se complimentent amicale-

ment. On se sent persuadé qu'elles préparent un jour ce qu'elles diront le lendemain; bref « quand elles veulent être supérieures, je mets une sorte d'orgueil à être stupide ». Ceci devait lui être difficile.

On n'a pas plus d'esprit et un esprit plus pénétrant ni mieux servi par une langue exquise. Les *mots* abondent fins, brillants, inattendus, et après les plus jolis : « Je vous jette cela en passant, dit-elle, ne le ramassez pas si cela ne vous plaît pas. » En vérité, elle mérite ce que lui écrivait une amie française : « Que de grâce ne mettez-vous pas à tout ce que vous faites, à tout ce que vous pensez, à tout ce que vous devinez même! » Et ses épanchements sans restriction dans le cœur et dans l'oreille de cette sœur qui est son guide et sa conscience, révèlent une nature féminine des plus intéressantes. Que de jolies anecdotes et de charmants croquis! Comment choisir? Voici Mme Augereau qui va épouser M. de Saint-Aldegonde; c'est un délicieux pastel à la plume. Voici Mme Apponyi « pleurant de vraies larmes brûlantes, parce qu'elle ne peut pas ouvrir son cœur comme à Rome, et dont la manie est d'adorer et d'être adorée; ceci vient de sa nature vraiment douce et aimante; elle a le cœur vraiment brisé parce que les Français ne l'aiment pas et qu'elle ne peut pas les aimer. Son erreur est de confondre la diplomatie avec le sentiment, et de croire qu'on va se précipiter dans ses bras pour ses beaux yeux ». Quelqu'un la compare à la princesse de Lieven et prétend que ce sont deux animaux de la même espèce. « Du tout, répond Mme Alfred de Noailles; ce n'est pas la même classe; l'une mangera l'autre et fera un mauvais repas. » On voit Lieven broyant les os de la douce Apponyi. »

A côté de toute cette chronique mondaine se trouvent des pages qui témoignent d'une parfaite intelligence des affaires et des événements politiques. Entre deux comptes rendus d'opéra, on rencontre ces lignes datées de novembre 1827 : « Les choses sont dans un état étrange ici. Reste à voir si Villèle aura le courage de faire face à l'orage et si les ministres s'assureront une majorité dans la Chambre; s'il y avait quelqu'un de prêt pour le remplacer, quelqu'un à qui la France pût dire : quand il sortira, entrez, tout serait dit pour lui; mais il n'en est rien, et il sera sauvé parce qu'il n'y a pas de remplaçant! »

Les sentiments exprimés par lady Granville à la mort de Canning et le jugement qu'elle porte sur l'illustre homme d'État, sont une belle page d'histoire honorable pour celle qui l'a écrite comme pour celui qui l'a méritée. On sait que le duc de Wellington succéda comme premier ministre à Canning; lorsque, l'année suivante, les partisans des idées de ce dernier se retirèrent sous la

conduite de M. Huskisson, lord Granville donna sa démission d'ambassadeur, et lord Stuart de Rothesay revint à Paris. A son tour, il céda de nouveau la place à son prédécesseur en 1830, quand lord Grey devint premier ministre, et jusqu'en 1840, à l'exception de quelques semaines pendant la première administration de sir Robert Peel, lord Granville garda sa haute situation à Paris.

VII

La correspondance de lady Granville ne renferme aucun détail sur la révolution de 1830. A son retour, elle trouve la nouvelle dynastie établie et la nouvelle société très divisée, mais Paris, malgré les retraites, les absences, les bouderies et les résistances, est toujours Paris; les Anglais affluent et les Français renaissent chaque jour de leurs cendres. Les uns restent, les autres s'en vont, le bon peuple de Paris pille l'archevêché en février 1831, et beaucoup d'esprits sont au noir. Mme Apponyi est désespérée de la profanation et du scandale.

Lady Granville assiste à une séance de la Chambre des députés. « Odilon Barrot parle remarquablement bien ; il a une belle physionomie déterminée, une belle voix, une attitude autoritaire sous une enveloppe vulgaire. Benjamin Delessert a l'air d'un fermier anglais très grand et très gros. La Fayette a, par excellence, les façons, le ton, la voix de la bonne compagnie, s'appuie sur le bord de la tribune et parle aux députés comme nous dirions : « Etiez-vous à l'Opéra hier soir, monsieur un tel? » Sébastiani a très bien parlé, sa voix est claire comme un son de cloche et la solennité de ses manières ne fait pas mal pour une attitude ministérielle. Les compliments à l'Angleterre ont été exprimés avec force et chaleur. On a discuté la loi électorale avec la véhémence et la pétulance enfantine qui préside encore à leurs débats. Ils courent, ils sonnent, ils se chamaillent, ils s'injurient, et s'il vous plaît d'assister à cette scène, venez vous asseoir dans une charmante tribune où l'on est aussi parfaitement confortable que dans une loge à l'Opéra. »

« Quelle résurrection de toute une époque! Quel défilé de tous les noms dont la jeunesse de ceux d'aujourd'hui a été bercée! Auguste de Morny, *né Hortense*, un charmant dandy, domestiqué chez les Flahaut; Walewski, sans éclat, poli, ayant l'air d'étudier ses lauriers sans en être le moins du monde enivré. Vous croyez peut-être qu'il est très beau? Non, ma chère; c'est un grand garçon pâle, sans animation, mais il est à la mode, et l'étoile de Cradock pâlit devant la sienne. » Un passage entre mille : « Je reviens de la réception de Casimir Périer. Le salon était encombré. Beaucoup d'ultras; ils

considèrent son élévation au ministère comme un triomphe sur l'extrême gauche, dont La Fayette et Odilon Barrot sont les chefs. » Supprimons ces deux noms (qui, par parenthèse, seraient bien réactionnaires aujourd'hui), et nous pouvons nous croire en juillet 1894!

Les sentiments de lady Granville pour la famille d'Orléans sont sympathiques; pour la reine Marie-Amélie, elle a un culte; « elle est adorable et adorée; elle a plus de calme et de dignité que tous les autres, et je n'ai jamais vu personne, déclare l'ambassadrice, qui inspire à ce point la conviction que son secours vient d'en Haut. Elle est parfaite en tout, et le roi est beaucoup plus sage que Salomon. »

Les émotions qui précédèrent l'arrivée de Mme la duchesse d'Orléans sont photographiées avec exactitude et finesse. Elle avait voulu qu'on envoyât son portrait aussi peu flatté que possible; le duc d'Orléans l'avait mis sous clef sans le montrer à personne. La reine avait essayé une des robes de la jeune princesse, et quoique Sa Majesté fût « une véritable asperge », la robe lui était trop longue et trop large.

Enfin la princesse parut et l'on fut charmé, son fiancé surtout. « Pas jolie, peut-être, mais tout le reste et l'équivalent. Quelles manières! quelle tournure! quelle dignité! quelle grâce! Aucune prétention, de la modestie, une parfaite obligeance, une éducation accomplie. Le prince paraît le plus heureux des hommes et le plus bel exemple d'amour vrai que l'on ait jamais vu! » Les années consacrent ce bonheur; le comte de Paris et le duc de Chartres viennent le compléter. Et tout à coup, la foudre tombe! Le duc d'Orléans meurt. Plus rien que « la consternation, la désolation, le gouffre à côté du trône, une dynastie qui commence et qui se trouve à la veille d'une régence. » Et combien menacée est cette dynastie! Les pages de lady Granville sont assombries du récit des attentats qui se succèdent. La politique s'embrouille; l'opposition est violente; nous assistons aux luttes de Molé, Thiers, Guizot, Pasquier, Berryer, etc. Tous passent par le salon de la princesse de Lieven; Guizot y reste.

La princesse et Talleyrand tiennent une très grande place dans la correspondance de lady Granville. Le vieux diplomate la séduit : « Vous ai-je dit que Talleyrand m'avait fait une longue visite? Je ne connaissais pas du tout le pouvoir de ses charmes, comme dit M. Foster. Tout d'abord, il est difficile et pénible de croire qu'il n'est pas le meilleur des hommes, si doux, si bon, si simple et si grand seigneur! On oublie sa vie passée, on ne voit que le présent. J'aurais pu passer des heures à l'écouter. Il est fou de la reine, qui est vraiment admirable. »

Quant à Mme de Lieven, elle est sans cesse en scène, toujours remuante, agissante, mêlée à tout, attirant et gardant autour d'elle

les plus beaux esprits, les plus charmantes femmes, répétant à tous : « Causez! distrayez-moi. »

« Elle sait tenir les ennuyeux à distance parce qu'elle a le courage de les écraser. S'il y a des chocs entre ses habitués les plus marquants, ce n'est pas pour lui déplaire, elle sait nager et se tire de toutes les difficultés. » On sent que lady Granville la juge plus intéressante qu'attachante, et qu'elle lui reste fidèle parce qu'elle est bien décidée à ne pas trop céder à ses exigences. Les épreuves viennent, elle perd un fils très aimé, elle résiste à tout, elle réagit contre tout et, en 1839, lady Granville écrit : « N'est-ce pas la chose la plus extraordinaire qu'elle puisse encore s'attacher à cette existence si éprouvée, si désolée, à cette terre si misérable pour elle? »

Il faut nous borner à indiquer les pages toutes charmantes sur les premières années du règne de la reine Victoria, « de cet amour de petite reine », sur sa cour où l'adorable nièce de lady Granville, la duchesse de Sutherland brille comme grande maîtresse, si belle, si tranquille, si noble, dit Mme de Lieven ; sur le ministère paternel de lord Melbourne, sur le mariage de la reine et la naissance de ses premiers enfants. C'est de l'histoire et c'est du roman, selon l'expression de notre correspondante, et personne ne l'a mieux conté qu'elle.

La paix qui avait régné entre la France et l'Angleterre, depuis bien des années, faillit être troublée, en 1840, par la question d'Égypte et de Syrie. Lady Granville ne s'est pas étendue sur ces événements autant qu'on aurait pu s'y attendre, car son mari joua le rôle le plus actif pendant ces jours difficiles et contribua, par ses efforts et son habileté, à éviter une guerre que tout le monde redoutait. Les inquiétudes et le travail incessant de cette période troublée amenèrent, quelques mois après, une crise de santé qui faillit être fatale. Il ne se remit que partiellement et quitta son ambassade à l'automne de 1841, lorsque les élections générales ramenèrent les tories au pouvoir. Des séjours dans notre Midi, en Italie et à Brighton, l'aidèrent à vivre jusqu'en 1846. Lady Granville le perdit au moment où elle reprenait espoir. Elle lui survécut pendant quinze années qu'elle passa dans la retraite, ne voyant guère que sa nombreuse famille. Son frère, le duc de Devonshire, lui avait laissé sa délicieuse résidence de Chiswick, près Londres; c'est là qu'elle s'éteignit en 1862, laissant derrière elle, aux riches, un brillant, aimable et sympathique souvenir et, aux pauvres, le regret d'avoir perdu la plus généreuse bienfaitrice. La publication de ses lettres confirme sa réputation d'esprit et ajoute à tant d'autres un précieux chapitre d'histoire intime.

Marie DRONSART.

LOUIS XIV ET LES PAPES [1]

X. Doudan écrivait, il y a trente ans, à M. de Bacourt, à propos du *Louvois* de M. Camille Rousset : « Il est difficile de lire quelque chose qui fasse plus de tort au dix-septième siècle et à la plupart des hommes que nous sommes accoutumés à honorer [2]. » Cette appréciation du maître épistolier nous revenait à la mémoire en fermant le livre posthume et inachevé de M. Charles Gérin.

L'auteur, on le sait, était un magistrat érudit qui, pour avoir médit de Louis XIV, vit sa carrière entravée sous le second Empire et brisée sous la troisième République : tant il est vrai que nous nous calomnions nous-mêmes en prétendant que le culte de la tradition est perdu dans notre pays. Tous les contradicteurs de M. Gérin ont rendu hommage à son talent et à sa sincérité. Mais comme il portait partout la passion de la vérité et l'indépendance de jugement qui étaient ses premières qualités d'historien, ceux dont il choquait les préjugés ou dont il faisait ressortir les inconséquences se sont plu à le représenter comme un censeur morose ou un sectaire obstiné dans son étroite intransigeance. La réalité est que l'érudit chez lui était très renseigné, substituant les documents originaux aux opinions toutes faites, et que l'homme, s'il ne se livrait pas au premier venu, était pour ses amis d'un commerce particulièrement sûr et affectueux. Quant au fonctionnaire, très jaloux, dans ses rapports avec ses chefs hiérarchiques, de faire respecter sa dignité, ses susceptibilités même, nous avons souvent entendu vanter sa bonne grâce et ses délicates prévenances à l'égard de ses subordonnés. Nous pourrions enfin attester personnellement la bienveillance de son accueil aux jeunes gens et la complaisance qu'il mettait, sans se départir de ses idées, à examiner et à discuter celles d'autrui.

[1] *Louis XIV et le Saint-Siège*, par Charles Gérin. Paris, Lecoffre, 1894, 2 vol. in-8° de IX-578 et 648 pages. — *L'Ambassade du duc de Créquy*, par le comte Charles de Moüy. Paris, Hachette, 1893, 2 vol. in-8° de x-484 et 432 pages.

[2] Lettre du 6 février 1864, publiée pour la première fois dans le *Correspondant* du 10 février 1893.

Le succès de sa monographie sur l'assemblée de 1682 l'avait conduit à entreprendre, d'après nos archives diplomatiques, un exposé d'ensemble des rapports de Louis XIV avec la cour de Rome. Une mort prématurée l'a frappé au moment où il allait aborder le pontificat d'Innocent XI, c'est-à-dire la période la plus importante et la plus orageuse de ces rapports. Les deux volumes qu'il avait eu le temps d'achever comprennent la première partie du règne, et sont déjà d'un puissant intérêt. Le premier est rempli presque en entier par la déplorable affaire dite *des Corses*, qui éclata sous le pontificat d'Alexandre VII.

Cette affaire fait précisément le fond du livre que M. le comte de Moüy vient de consacrer à l'ambassade du duc de Créquy. Lui-même ancien représentant de la France à Rome, M. de Moüy a rapporté d'Italie, avec un charmant recueil d'impressions et de souvenirs, les premiers éléments d'une étude historique sur l'attentat dont le palais Farnèse fut l'objet il y a deux siècles. Aux documents italiens il a joint, à son retour en France, ceux que lui offrait le quai d'Orsay. Son livre se distingue de celui de M. Gérin par la composition littéraire plus travaillée, par le nombre et le fini des portraits, par l'abondance des détails, par l'usage beaucoup plus fréquent des sources italiennes. Quant aux conclusions, analogues en ce qui touche les exigences et la brutalité de Louis XIV, elles diffèrent quelque peu sur la responsabilité du gouvernement pontifical.

De l'ambassade de Créquy à Rome, beaucoup d'honnêtes gens ne se rappellent guère que la maligne épigramme de Racine. Nous leur conseillons fort de recourir aux ouvrages de MM. Gérin et de Moüy pour rafraîchir et rectifier leurs souvenirs. Cet épisode est caractéristique de la politique de Louis XIV et de ses ministres, dans la première période d'enivrement et d'infatuation qui suivit la mort de Mazarin. Le trait distinctif, en dépit de la tradition, en est le manque absolu de magnanimité : c'est la raison du plus fort que finit toujours par invoquer la cour de Versailles, et ses exigences sont en mesure de la faiblesse ou de la patience de ses adversaires.

Après avoir laissé longtemps vacante l'ambassade auprès du Saint-Siège, on envoie à Rome un soldat, le duc de Créquy, connu pour l'âpreté de son humeur. Il débarque avec une escorte moitié diplomatique et moitié militaire, comme les résidents européens ont coutume encore aujourd'hui d'en emmener en pays barbare, à Fez, par exemple, ou à Abomey. Pendant que l'ambassadeur multiplie les querelles de préséance et les difficultés d'étiquette, ses gens, par manière de passe-temps, insultent et rossent dans les rues les soldats du Pape, les miliciens corses en particulier. Un beau jour,

ceux-ci perdent patience, enfreignent la consigne qui les retient dans leur caserne, marchent tumultueusement sur le palais Farnèse, tiraillent dans les fenêtres et reçoivent à coups de fusil le carrosse de la duchesse qui rentrait paisiblement chez elle.

L'outrage était flagrant, et quelques Français d'ailleurs étaient demeurés sur le carreau. Après s'être donné le tort de tarder et d'hésiter un peu, le gouvernement pontifical offrit des excuses et des poursuites contre les coupables. Cela ne faisait pas le compte du cabinet de Versailles, qui trouva l'occasion bonne pour s'assurer, en même temps qu'un triomphe d'amour-propre, des alliances profitables en Italie. Il commença par rappeler son ambassadeur, fomenter une insurrection à Avignon dont les troupes françaises prirent possession, expulser ignominieusement le nonce après l'avoir retenu prisonnier à Vincennes. Les demandes qu'il se décida ensuite à formuler étaient exorbitantes : il voulait que des excuses fussent apportées à Louis XIV par un cardinal-légat, que les parents du Pape fussent disgraciés et exilés, que le cardinal Imperiale, gouverneur de Rome, perdît la pourpre et fût mis en jugement [1], que la garde corse fût dissoute, surtout qu'une pyramide fût élevée à Rome comme monument expiatoire de l'attentat. Outre ces conditions iniques et humiliantes, le gouvernement royal exigeait encore, et ceci n'avait plus aucun rapport avec l'incartade des Corses, que l'État pontifical fît cession de deux territoires aux ducs de Parme et de Modène, alors protégés de la France. Une armée, commandée par le maréchal du Plessis-Praslin, s'achemina à travers la haute Italie vers les États de l'Église. Après avoir vainement essayé d'intéresser à son sort les puissances catholiques, Alexandre VII céda à la force. Le roi ne se désista de ses prétentions qu'en ce qui concernait les Chigi et Imperiale : le Pape dut subir les cessions territoriales, l'envoi de son neveu à Paris comme cardinal-légat, la suppression de sa garde, la pyramide enfin, l'ignominieuse pyramide, si dure à accepter dans une ville et dans un temps où les pontifes avaient coutume de prodiguer des inscriptions moins pénibles à leur amour-propre. Mais le roi y tenait pardessus tout, ne dédaignant pas de recommander lui-même « que les caractères de l'inscription soient si gros et si bien gravés qu'ils soient facilement lisibles par toute personne qui voudra s'arrêter à les voir ». Louis XIV tirait vanité de cette pyramide comme d'une

[1] Ce cardinal, menacé de voir sa tête mise à prix par un édit royal, se cacha quelque temps près de Gênes, son pays natal, puis insista pour venir lui-même présenter sa justification au roi, et s'en acquitta avec tant de dignité et de présence d'esprit que le gouvernement français s'employa à lui faire rendre un emploi important.

conquête : il la fit représenter sur une médaille, sur un des bas-reliefs du monument de la place des Victoires. La visite d'excuses du légat fit le sujet d'une admirable tapisserie des Gobelins, qui décore depuis plusieurs années le salon de repos du palais de l'Industrie.

Louis XIV avait pris un intérêt passionné à une affaire qui intéressait directement son orgueil ou son « honneur », comme il affectait de le répéter. Mais M. Gérin est le premier à reconnaître que, livré à ses seules inspirations, il eût sans doute hésité à traiter si injurieusement le chef de l'Eglise. Il fut conseillé, encouragé, souvent stimulé par celui qui, sans avoir encore le titre de secrétaire d'État des affaires étrangères, en exerçait effectivement les fonctions et qui a pris la peine d'écrire de sa main les longues et nombreuses pièces relatives à cette négociation.

Le nom d'Hugues de Lionne est un des plus célèbres de notre histoire diplomatique. Connu de longue date comme un négociateur remarquable, les travaux de Mignet et de ses successeurs ont révélé en lui le modèle des ministres des affaires étrangères. Vives, précises, détaillées, prévoyant les objections et coupant court aux échappatoires, ses dépêches et ses instructions, un peu prolixes parfois, sont rédigées en une langue merveilleusement française. M. Gérin avoue qu'il a dû par moment faire effort pour se soustraire à la séduction de cette argumentation vieille de deux cents ans : disons tout de suite qu'il y a réussi.

Saint-Simon nous avait déjà édifiés sur les mœurs privées de Lionne, sur sa vie prématurément usée par les excès de la débauche autant que par ceux du travail. M. Gérin nous apprend qu'il n'épargnait pas les mots crus dans ses missives confidentielles et que ses correspondants même ecclésiastiques en usaient pareillement quand ils voulaient lui faire leur cour ; ils employaient alors l'italien, qui, comme le latin dont il est directement dérivé, brave en ses mots l'honnêteté, et tout fils que nous sommes d'un siècle de perdition, nous rougirions de donner ici un échantillon de ces gentillesses italo-gauloises. Lionne possédait aussi ce fonds de machiavélisme et de fourberie transcendante sans lequel on paraît s'accorder à reconnaître qu'il ne saurait y avoir de grand politique dans les temps modernes : en même temps que l'élève de Mazarin, il était à cet égard le précurseur du grand Frédéric et de M. de Bismarck. Surpris par la mort de Clément IX au moment où il sollicitait une faveur, il demandait très naturellement au cardinal Rospigliosi, neveu du défunt, de témoigner par lettre antidatée de l'acquiescement de son oncle. La condamnation d'un casuiste à Rome l'affligeait parce qu'elle lui ôtait un prétexte pour déblatérer

contre la condescendance des « gens de delà ». Il s'opposait à l'élection d'un pape ennemi du népotisme, comme devant offrir moins de prise à l'intervention des puissances étrangères.

Ce qui est plus remarquable encore, c'est que ce personnage du dix-septième siècle, qui avait vécu enfant dans la familiarité de saint François de Sales, sans s'en tenir aux maximes gallicanes, nourrissait envers l'Église catholique, ses doctrines et ses fidèles cet ensemble de préventions méprisantes et de desseins hostiles qui a successivement été l'apanage des ministres « éclairés » du dix-huitième siècle, et des politiciens « anti-cléricaux » d'aujourd'hui. La licence de sa vie y était sans doute pour quelque chose, et surtout le souvenir de missions à Rome, où, débutant dans la carrière diplomatique, il avait essuyé des dégoûts et des rebuffades : dans certains traits cités par M. Gérin, il y a plus que le scepticisme railleur d'un débauché. Passe encore quand il écrit au pointilleux Créquy : « Si vous en croyez notre sentiment, vous aurez les genoux souples et ne laisserez rien à désirer à Sa Sainteté de la profondeur sans chicane de vos génuflexions. » Mais il entreprit, comme devaient le faire les ministres philosophes du siècle suivant, les Aranda et les Tanucci, de dépeupler les couvents, voulant empêcher, comme il le confiait secrètement au duc de Chaulnes, « que les sujets du roi, qui le peuvent si bien servir ailleurs, ne s'affublent d'un froc. » D'ailleurs, en philosophe positif que les préjugés n'ont jamais embarrassé dans la vie pratique, et en père de famille soigneux de « caser » sa progéniture, il mit « d'Eglise », comme on disait, quatre de ses six enfants, et déploya une ardeur sans pareille à leur procurer des bénéfices. Voici en quels termes il exposait ses projets sur l'un de ses fils : « Comme il manque d'application pour l'étude et qu'il a grande inclination pour les armes, paraissant même intrépide et rien ne lui ayant pu jamais faire peur, je le veux faire chevalier de Malte et abbé; cette dernière qualité lui donnera moyen de soutenir l'autre sans incommodité. »

Les très grands seigneurs qui représentaient alors la France à Rome, un Créquy, un Chaulnes, un d'Estrées, sans partager cette « rage » [1] antireligieuse, témoignaient à l'égard de la cour pontificale et de son chef d'un dédain qui est fait pour surprendre les âmes simples. M. Albert Sorel a spirituellement indiqué dans son dernier livre que les impertinences dont le duc de Gramont émaillait, sous Napoléon III, sa correspondance diplomatique, étaient dans la pure tradition aristocratique : « La prosternation dans la poussière du Vatican est le fait du pèlerin bourgeois ou du curé de village.

[1] Le mot est de Lionne lui-même.

L'homme de qualité ne s'éblouit d'aucune lumière, il se sent avec ses proches chez tous les grands de la terre et en familiarité dans toutes les cours, même celle du ciel. » Sous l'empire de ce sentiment, le duc d'Estrées emploie la violence matérielle pour forcer Clément X à l'écouter, et le duc de Chaulnes, dans une prose dont M. Gérin conteste à tort la saveur, se plaît à faire la satire du Pape, de ses ministres et du sacré collège.

Au cours de sa mission, Chaulnes assista par deux fois à une élection pontificale. A l'en croire, c'est lui qui guida le choix du conclave : « Le roi, écrivait-il après l'exaltation de Clément IX, ne fait pas plus absolument, à Paris, le prévôt des marchands qu'il a fait le Pape ». Ce fut toujours, on le sait, la prétention des ambassadeurs à Rome d'avoir présidé à la détermination des cardinaux; dans ce siècle encore, Chateaubriand s'est vanté d'avoir donné la tiare à Pie VIII. En réalité, les succès de Chaulnes se bornèrent à adhérer en 1667 à la candidature indiquée par l'opinion générale et à retarder en 1670 l'issue du conclave en donnant l'exclusion à Odescalchi, qui, sans être désagréable à la France, avait le tort d'être le candidat de l'Espagne : « J'aurais peut-être pu, écrivait-il à Louis XIV, me vanter de l'exaltation d'un sujet dans le nombre de ceux qui sont agréables à Votre Majesté; mais, les formes étant contraires à sa gloire, j'ai cru qu'un sujet ne devait pas être exalté sans en avoir au moins une partie de l'obligation à Votre Majesté. »

Il est triste à dire que les prétentions et les procédés du gouvernement royal obtenaient les suffrages d'un certain nombre d'ecclésiastiques ambitieux. Pendant que la majorité du clergé se tenait dans une réserve significative et protestait dans ses assemblées contre les empiètements du parlement en matière dogmatique, ceux d'entre les évêques qui exerçaient des fonctions diplomatiques ne songeaient qu'à flatter l'orgueil du roi et les ressentiments de Lionne. Bonzi, évêque de Béziers et ambassadeur à Venise, écrivait au ministre au plus fort de la querelle avec Alexandre VII : « Pourvu que le roi soit satisfait de ma conduite, je vous assure que je me consolerai facilement de n'être pas dans les bonnes grâces du Pape. » La Feuillade, archevêque d'Embrun et ambassadeur à Madrid, félicitait Louis XIV d'avoir montré dans l'affaire des Corses « toutes les vertus, la sagesse, la justice, la piété et le courage ». César d'Estrées, évêque de Laon [1], adjoint à l'ambassade de son frère, suggérait une série de mesures comminatoires qui devaient déterminer la cour de Rome à lui donner le chapeau de

[1] Il tenait peu à son caractère épiscopal et se faisait appeler : « M. le duc de Laon ». Il est vrai qu'à la même époque François de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon, affectait d'appeler le Pape : « M. de Rome ».

cardinal; plus tard, il offrait de susciter une intrigue pour faire déposer Clément X sous prétexte de sénilité.

A Rome même, outre quelques cardinaux d'assez mauvaise réputation, comme ce Maidalchini que Chaulnes s'étonnait de voir aller à confesse, la France avait dans le clergé bon nombre d'agents ou de pensionnés. L'auditeur de rote Bourlemont, qui devint plus tard archevêque de Bordeaux, savant théologien, prêtre de mœurs irréprochables, soutenait la politique royale avec une passion qu'il ne cherchait pas à déguiser. Après avoir négocié le traité de Pise, qui consacrait l'humiliation d'Alexandre VII, il disait à propos des plaintes du Saint-Siège : « La médecine a un peu d'amertume, mais l'effet sera bien salutaire à ceux qui l'ont prise », et au sortir d'une audience où le Pape l'avait bien traité, il rappelait cette maxime d'un ancien : *Vexatio dat intellectum*. Au-dessous de lui, on voit s'agiter dans le livre de M. Gérin une tourbe d'intrigants italiens et français, ecclésiastiques d'habit, ruffians ou bravis de caractère, abbés vaguement tonsurés, moines vagabonds en délicatesse avec leurs supérieurs : l'un conte à Lionne des histoires grivoises, l'autre propose d'organiser des insurrections de brigands dans les États romains, tous mendient des subsides et se déchirent mutuellement à belles dents.

A part quelques individualités peu recommandables, les ordres religieux, en France comme en Italie, demeurèrent fidèles à la cause pontificale. Un seul eut une attitude indécise, et par une rencontre inattendue, ce fut celui qui avait été fondé en vue de défendre spécialement les droits du Pape. Non seulement M. Gérin montre les PP. Ferrier et de La Chaise, confesseurs de Louis XIV, « prenant toujours le parti du roi contre les représentations et la résistance du Souverain Pontife », mais il nous révèle des lettres étranges du général des Jésuites, le P. Oliva. Ce religieux, qui n'était pas Français, parlait à Lionne de « l'applaudissement universel » soulevé par le traité de Pise, et lui écrivait plus tard : « Je crie plus haut que jamais qu'il n'y a pas en Europe un homme supérieur au marquis de Lionne pour l'étendue de l'intelligence, pour la bonté du cœur et pour la noblesse du style. » A quoi le ministre répliquait en l'appelant « le plus digne général qui ait jamais régi un grand ordre ».

A la suite de Tocqueville, les récents historiens de la Révolution française ont établi que, dans l'ordre diplomatique, administratif, législatif même, elle avait au fond suivi les traditions et parfait l'œuvre de l'ancienne monarchie. Nous croyons que s'il avait été donné à M. Gérin d'achever son livre, la même conclusion s'en serait dégagée en ce qui touche la politique religieuse : le lecteur

aurait vu se dessiner les théories et s'ébaucher les pratiques qui triomphèrent sous la Révolution. Ces deux premiers volumes suffisent à fournir de curieux rapprochements, et qui seraient plus frappants encore, si la piété personnelle de Louis XIV ne l'avait souvent empêché de suivre jusqu'au bout ses conseillers et ses flatteurs.

Lors de la réception du légat Chigi en France, on avait attaché à sa personne Montausier, le mari de Julie d'Angennes, l'original de l'Alceste de Molière. En conversant avec le cardinal, il ne put s'empêcher de lui dire que s'il ne dépendait que de lui, le roi ne recevrait jamais de légats, à cause des honneurs démesurés qu'il fallait leur rendre; comme Chigi répliquait adroitement « que c'était à la religion qu'on faisait tout cet honneur », le véridique gentilhomme repartit « que de prier bien Dieu et faire beaucoup de bonnes œuvres était aussi bon pour aller en paradis que tous ces respects[1]. » Le premier président Lamoignon, discutant si le légat saluerait le parlement une ou deux fois, écrivait à Lionne que le mieux serait « de délivrer pour toujours la France de ces sortes d'entrées, qui, assurément, sont des marques très puissantes des usurpations de Rome et qui laissent même dans les esprits des peuples des pensées trop fortes de la puissance de ce pays-là. » Camus et Lanjuinais ne raisonneront pas autrement à la tribune de la Constituante, comme ils reprendront le langage de Lionne, un jour où ce ministre, voulant faire hâter des institutions épiscopales, menaça le Saint-Siège « de suivre l'exemple de la primitive Église, où les évêques s'élisaient par le peuple et étaient sacrés par d'autres évêques, sans avoir besoin des bulles de Rome. »

Les points de ressemblance sont encore plus nombreux avec les maximes et les manières de faire de Napoléon. Comme lui, Louis XIV somme le pape de ne pas s'en tenir à la neutralité, et lui déclare qu'il le traitera en ennemi s'il ne se range pas de son côté; comme lui, Lionne pense et écrit qu'à Rome « la meilleure voie pour obtenir toutes choses n'est pas celle de l'honnêteté des grâces et des obligations, mais celle de la hauteur, de la dureté et de la crainte »; comme lui encore, le roi menacé d'excommunication s'écrie : « Ces sortes de foudres ne sauraient tomber sur une tête comme la mienne. » Napoléonienne, la politique qui, tout en dénonçant les usurpations de la cour de Rome et de ses légats, leur

[1] Ce qu'il y a de plus fort, c'est que Fléchier, en prononçant l'oraison funèbre de Montausier, le loua *en chaire* de cette attitude et le représenta « montrant les vertus de l'ancienne Rome aux prélats de la nouvelle, et faisant admirer à cette nation une judicieuse sincérité qui valait mieux que ses subtilités et que ses adresses. »

attribue pour l'intérêt d'un moment des pouvoirs exorbitants; napoléonien, le procédé qui fait séquestrer à Marseille un nonce dont la nomination n'a point été agréée par le gouvernement, tandis que l'on écrit au sujet des envoyés français : « La dignité du roi ne souffre pas que la cour de Rome puisse avoir d'autre part dans le choix ou la réception des ambassadeurs que d'accepter avec reconnaissance l'honneur qu'elle reçoit du plus grand prince de la chrétienté. » Nous ne pouvons citer toutes les autres comparaisons qui se présentent d'elles-mêmes à l'esprit : l'abbé du Colombier jeté à la Bastille pour avoir invoqué l'autorité du Pape, comme l'abbé d'Astros à Vincennes, le clergé et les catholiques zélés de France systématiquement tenus dans l'ignorance de la vérité. Après l'affaire des Corses, les évêques du Puy et de Soissons, qui avaient été solliciter à Rome la canonisation de François de Sales, songèrent à regagner la France; Lionne prescrivit à Créquy de les retenir en Toscane : « Il ne serait peut-être pas bon qu'ils vinssent de deçà débiter ce que Sa Sainteté peut leur avoir dit; car tous ces messieurs les prêtres ont toujours grande propension, pour leurs intérêts particuliers, de complaire à la cour de Rome. »

Nous n'avons pas cherché à atténuer le rôle peu avantageux que joue la monarchie française dans les événements retracés par M. Gérin; mais nous manquerions à l'équité si nous ne rappelions en terminant que son livre est doublement incomplet.

Il est incomplet d'abord parce qu'il est inachevé. Si la plume n'était pas tombée des mains de l'historien, après avoir raconté la querelle de la Régale, il nous aurait montré Louis XIV résistant aux conseils qui l'engageaient dans la voie du schisme, puis, éclairé par l'âge et les revers, revenant sur plusieurs des mesures dictées par la fougue de la jeunesse ou l'enivrement de la gloire. C'est ici que la conduite du roi chrétien se différencie de celle de l'empereur déiste, poussant le concile de 1811 aux plus graves déterminations, et extorquant au Pape le Concordat de Fontainebleau au retour de la Bérésina.

En second lieu, l'auteur, porté par attachement à l'Église et par générosité naturelle à prendre parti pour la papauté victime des abus de force du gouvernement royal, a peut-être vu sous un jour trop favorable les hommes et les choses de la Rome du dix-septième siècle. De saints papes, des ministres éminents, un sacré collège irréprochable en majorité, et compromis seulement par les candidats ou les partisans des couronnes, voilà l'opinion qu'il semble s'être faite, et certainement l'impression que son livre laisse au lecteur. Celui de M. de Moüy nous aide à corriger l'uniformité de cet optimisme. Au fond, parmi les papes contemporains de

Louis XIV, un seul fit preuve d'un grand caractère, Innocent XI, dont M. Gérin n'a pas eu le temps d'exposer le pontificat. Quant aux autres... qui ne s'est arrêté, au palais Doria-Pamfili devant la toile expressive où Velazquez a reproduit les traits d'Innocent X? Bons prêtres, princes débonnaires, parfois humanistes délicats, soigneux observateurs des convenances, très préoccupés de la politique italienne, s'ils se gardaient des erreurs des papes de la Renaissance, rien en eux non plus ne rappelait les grands papes du moyen âge. Le meilleur d'entre eux, Alexandre VII, après s'être promis de mettre fin aux pratiques du népotisme, finit par succomber à la tentation et par combler les Chigi d'honneurs et de faveurs, au grand mécontentement des Romains; les prétentions et la gaucherie de son frère contribuèrent fort à envenimer la querelle des Corses; son neveu, le jeune cardinal Flavio, envoyé comme légat en France, y fit preuve de tact et de dignité, mais des épigrammes coururent sur la liberté de ses mœurs; un autre Chigi, Sigismond, fut fait cardinal à *dix-neuf* ans. Parmi les ministres, le seul Imperiale donne l'idée d'un homme supérieur; Rospigliosi, qui sera pape à son tour, entretient avec la cour de France des relations suspectes; Azzolino, avant de devenir secrétaire d'État, a joué dans la maison de cette folle de Christine de Suède un rôle difficile à définir et peu digne en tout cas d'un cardinal, moitié intendant et moitié confident.

Tout cela ne justifie pas Louis XIV d'avoir usé de violence à l'égard du gouvernement pontifical, réclamé des bénéfices et des dignités ecclésiastiques pour des sujets indignes, usurpé sur le domaine du pouvoir spirituel; mais tout cela peut servir à expliquer bien des préventions et des traits de satire. Le bon droit dans cette lutte fut presque toujours du côté de la papauté, mais il lui manqua le prestige du génie d'un Innocent III ou de la sainteté d'un Pie VII; le grand tort du gouvernement royal fut de ne point assez respecter le caractère sacré de l'institution à travers les imperfections ou la médiocrité des hommes.

L. de Lanzac de Laborie.

L'AGRICULTURE AUX ÉTATS-UNIS [1]

LA COLONISATION, LA VENTE DES TERRES ET LES HYPOTHÈQUES

Un des plus puissants stimulants de la colonisation et de la culture aux Etats-Unis a été la vente des terres publiques. Grâce à la cession des territoires situés à l'ouest des Appalaches par les treize États (1782-83), plus tard celle de la région à l'ouest du Mississippi par la France (1803), de la Floride au sud par l'Espagne (1819), de l'extrême ouest par le Mexique (1848-1853), de l'Alaska (1867) par la Russie, d'immenses étendues devinrent des terres publiques dont le gouvernement fédéral eut la disposition. Le total de ces terres était de 407 000 milles carrés pour les cessions faites par les treize premiers Etats de l'Union et de 2 198 000 milles carrés pour les cessions faites ultérieurement par des Etats étrangers, soit en tout 1667 millions d'acres (6 740 000 kil. c.) ou, suivant un autre calcul, 1815 millions d'acres (7 349 000 kil. c.). Le gouvernement fédéral n'a jamais possédé en même temps la totalité de ces terres, parce qu'il avait déjà aliéné les premières quand il est devenu propriétaire des dernières.

Dans l'espace d'un siècle, les immenses territoires du Centre et de l'Ouest ont été peu à peu envahis et couverts par le flot montant de la colonisation qui, à la sauvagerie indienne, a substitué la civilisation américaine. Ce flot a été très divers, violent, tantôt pacifique, tantôt impétueux, parfois impur, toujours mobile. La mobilité, qui est dans le caractère américain, a été un des traits essentiels du pionnier. Michel Chevalier écrivait en 1835 dans ses *Lettres sur l'Amérique du Nord* : « Le Yankee n'a pas de racine dans le sol; il est étranger au culte de la terre natale et de la maison paternelle; il est toujours en humeur d'émigrer... Il vendra la maison de son père comme de vieux habits, de vieux galons. Il est dans sa

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 juin et 10 juillet 1894.

destinée de pionnier de ne s'attacher à aucun lien, à aucun édifice, à aucun objet. »

A la même époque, Grund parlait du pouvoir d'expansion inhérent au caractère américain qui tient toutes les classes de la société dans une agitation continuelle et pousse une grande partie de la population aux extrêmes confins de l'Etat. Dès la période coloniale, cette tendance était nettement accusée. En vain, en 1763, le roi d'Angleterre avait interdit tout établissement par-delà les sources des rivières coulant vers l'Atlantique. « Si vous chassez les colons d'un lieu, disait Burke dans le Parlement britannique, ils iront labourer et faire paître leurs troupeaux dans un autre. Vous ne pouvez pas mettre garnison en chaque point de ces déserts. »

Plus tard, Washington, Jefferson, John Quincy Adams ont essayé aussi, mais sans succès, de parquer la colonisation pour la rendre plus intense ou pour faire de la vente des terres une source de revenu. L'expansion a débordé. En 1832, le président Jackson recommandait que les terres publiques fussent données gratuitement en vue de la colonisation et sans idée de spéculation par la vente et, quelques années après, un sénateur de l'Indiana considérait la loi de préemption comme une simple déclaration du droit naturel des colons à l'occupation du sol.

Le sénateur du Missouri, Benton, que ses concitoyens ont surnommé « The Great Missourian », a réclamé énergiquement, dans le double intérêt du défrichement et de la démocratie, l'occupation gratuite par les colons, et, dès 1844, le parti des « Free Soilers » portait dans son programme la concession gratuite, en quantité limitée, des terres publiques à ceux qui s'y étaient établis, l'interdiction aux étrangers d'en acheter et l'exemption de saisie du homestead.

La frontière du peuplement, « the frontier of settlement », qui se trouvait sur les Alleghanies à l'époque de la guerre d'Indépendance, et qui a été reportée au Mississippi dans le premier quart du dix-neuvième siècle, au Missouri au milieu de ce siècle, n'existe pour ainsi dire plus aujourd'hui que les colons ont pris à revers le continent par la Californie.

En 1848, Peck, l'auteur du *New Guide to the West*, distinguait trois flots successifs de colons dans les pays en pleine exploitation : le premier, composé de pionniers qui chassaient, élevaient un cheval, une vache et deux cochons, cultivaient avec quelques outils un coin de jardin, habitaient une cabane en bois, et vivaient indépendants dans la forêt ou la prairie solitaire; le second flot formé d'émigrants, qui remplaçaient par achat le premier, mettaient des cheminées de pierre aux maisons de bois, ébauchaient des routes

à travers les forêts, érigeaient des églises ou des écoles; le troisième, qui achetait à son tour, apportait un capital et entreprenait une culture plus savante, construisait des villages et introduisait les raffinements de la vie civilisée. Ces flots parfois se superposaient; on voyait des pionniers pasteurs à côté des fermes bien outillées. Peck disait qu'on pouvait rencontrer des centaines d'hommes, n'ayant pas plus de cinquante ans, qui s'étaient ainsi créé cinq et six fois un nouveau foyer; les uns, parce qu'ils avaient le goût des aventures, les autres, parce qu'ils savaient mieux tirer parti d'un sol vierge que d'un autre.

M. Frédérick-J. Turner fait comprendre comment ces flots, toujours changeant, mais toujours avançant, ont contribué à former l'esprit américain. Dans ceux qui ont envahi peu à peu le Far-West, il n'y avait pas seulement des Anglais; c'était surtout une population mélangée, que la lutte contre la nature et contre les Indiens trempait peu à peu, et qui devenait rude dans ses mœurs, mais indépendante par sa situation même, moins particulariste que les puritains et les Yankees de la Nouvelle-Angleterre ou que les Virginiens du Sud, et profondément démocratique. « La mobilité de la population, ajoute Turner, est mortelle au provincialisme, et la frontière de l'Ouest n'a cessé d'avoir une population mobile. »

Il n'y a plus d'Indiens à redouter, mais la vie du pionnier continue à être rude, et sa mobilité n'est guère moindre que dans le passé.

Le gouvernement des États-Unis n'a pas conçu en un jour le système de colonisation qui est aujourd'hui en vigueur. Des concessions très étendues ont été faites d'abord à des spéculateurs contre des payements à peu près fictifs. Le président Jackson essaya le premier de barrer la route à cet abus. Comme il était en désaccord sur ce point avec le Congrès, il profita du soir où celui-ci venait de clore sa session, et où sa propre présidence n'expirait qu'à minuit, pour rendre à onze heures et demie un décret (3 mars 1837) ayant force de loi, qui interdisait la vente des terres publiques autrement que contre espèces. C'est le même président qui, en 1836, avait institué un Bureau général des terres chargé de l'arpentage et des ventes, et depuis ce temps ce double service est devenu régulier.

Le Congrès étant devenu plus favorable à la politique qui avait pour objet de réserver la terre à de petits propriétaires et de s'en servir comme d'un moyen de peuplement, la loi de 1841, dite « Preemption act », fut rendue, autorisant tout Américain qui aurait défriché ou amélioré une terre de 160 acres au plus à l'acquérir, de préférence à toute autre personne, au prix de

1,25 dollar l'acre, lorsqu'elle serait mise en vente; puis, la loi sur les « military warrants » accordant aux soldats et marins, après leur service accompli, le privilège d'occuper gratuitement une étendue de 160 acres. Malgré certaines précautions du législateur, ces lois n'écartèrent pas la spéculation. On vit, particulièrement à la suite de la guerre du Mexique, des capitalistes faire occuper par des hommes de paille des terrains qu'ils se faisaient ensuite rétrocéder, ou acheter des warrants que des soldats, n'ayant aucun goût pour devenir laboureurs, cédaient à des prix dérisoires. A une proposition d'autoriser l'occupation gratuite de 160 acres par tout citoyen américain ou personne résolue à le devenir par « homestead », les représentants du Sud, sénateurs ou députés, avaient, en 1859 et 1860, opposé une résistance victorieuse, et lorsque le bill avait enfin été voté par les deux Chambres, le président Buchanan avait opposé son véto (23 juin 1860). A la législature suivante, sous la présidence d'Abraham Lincoln, une proposition nouvelle fut introduite qui aboutit à la loi du 20 mai 1862. Rendue pendant la guerre de rébellion, le « Homestead law » donnait à tout Américain majeur le droit d'acquérir, moyennant certaines conditions de culture et de résidence, 160 ou 80 acres, suivant les cas; elle se proposait d'écarter les colons fictifs et de former une forte colonisation de propriétaires libres, qui assurerait bientôt au Nord la prépondérance sur le Sud. Dans la suite, on a permis au propriétaire d'un homestead d'acquérir à titre de préemption 160 acres contigus à sa terre. On a autorisé, en 1877, le colon qui se trouvait dans les conditions de préemption, et, en 1888, le marin ou le soldat pourvu d'un warrant, à convertir leur titre en celui de homestead. On a réformé en 1890 et supprimé en 1891 la loi de préemption; on a rendu en 1873, en 1878 et en 1891 les lois de « Timber culture » par lesquelles on peut obtenir 160 acres en boisant une certaine portion du terrain, et l'on peut dire que l'ensemble de la législation relative à l'aliénation des terres publiques a été remanié de 1887 à 1891.

Depuis que le Bureau général des terres, « General land office », a été institué, l'arpentage s'est fait d'une manière suivie. On a commencé par mesurer avec précision des parallèles et des méridiennes, ou, pour parler plus exactement, des lignes de guide suivant à peu près un méridien, qui ont servi de bases pour déterminer les côtés des townships. Le « township », en effet, est un carré dont les côtés ont 6 milles de long et sont orientés nord-sud et est-ouest et qui est désigné par deux numéros correspondant à l'échelle de latitude et de longitude. Il est divisé en 36 sections dont chacune a 1 mille de côté et par conséquent 1 mille carré ou

640 acres. La section est subdivisée en quatre quarts de 160 acres chaque; ce qui est précisément l'étendue d'un homestead. Les angles de ces divisions sont marqués par un abornement qui fait foi.

Une loi de 1785 qui a constitué le Territoire nord-ouest a décidé que, dans chaque township, la 16e section serait consacrée à l'entretien des écoles publiques. Une autre de 1787 a affecté deux townships par État à l'entretien d'une université. En 1848, on a décidé que la 36e section serait, outre la 16e, affectée aux écoles publiques. En 1862, une quantité de terres, égale à autant de fois 30 000 acres qu'il y avait de sénateurs et de députés, a été concédée à chaque État pour la création d'universités dans lesquelles on enseignerait entre autres matières l'agriculture et les arts mécaniques.

Après la guerre de la rébellion, en juin 1866, le gouvernement fédéral possédait encore 1456 millions d'acres (582 400 000 hect.), dont 474 millions (189 600 000 hect.) étaient arpentés. L'arpentage était achevé dans l'Ohio, l'Indiana, l'Illinois, le Michigan, le Wisconsin, l'Iowa, le Missouri, l'Arkansas, et, sur la côte du golfe, dans le Mississippi et l'Alabama; il l'était presque dans la Louisiane et la Floride. Il était commencé dans le Minnesota, le Nebraska, le Kansas, la région du Pacifique.

On peut, ou du moins, on pouvait, jusqu'en 1891, devenir propriétaire de terres publiques de diverses manières; voici les principales :

1° Les terres étaient jusqu'en 1891 mises aux enchères, « Public sale », sous l'autorité du Président, par le General land office. La mise à prix était de 1,25 dollar pour les terres ordinaires, et de 2,50 dollars pour les lots intercalés dans les townships concédés aux chemins de fer. La loi du 3 mars 1891 a supprimé la vente des terres publiques aux enchères, excepté dans quelques cas spéciaux.

2° Les terres qui, ayant été mises aux enchères, n'ont pas trouvé d'acheteurs peuvent être vendues à l'amiable et au comptant.

3° Ces terres peuvent être acquises aussi partie en argent comptant, partie avec des garanties, « by private entry ».

4° Les terres arpentées ou non arpentées pouvaient jusqu'en 1891 être acquises par droit de préemption, c'est-à-dire qu'un particulier pouvait occuper, avant la mise en vente, une terre jusqu'à concurrence de 160 acres; lorsque, plus tard, l'arpentage avait lieu, l'occupant n'avait qu'à faire régulariser sa situation en payant en argent 1,25 dollar par acre ou en présentant une valeur analogue; une personne possédant déjà une terre par homestead pouvait acquérir, en se conformant aux règles de la préemption,

une terre contiguë à sa propriété jusqu'à concurrence de 160 acres. Ce droit de préemption, dont on trouve des traces dans les anciennes colonies, avait été établi par une loi de 1801, réglé par une loi de 1841 et conforme par les sections 2257 à 2286 des statuts revisés des États-Unis (1873-1875). Les abus auxquels il a donné lieu l'ont fait supprimer en 1889 et 1891 (loi du 3 mars 1891).

5° Les terres peuvent être acquises par homestead. Le droit au homestead, créé par la loi de 1862 et modifié par d'autres lois (la dernière est du 3 mars 1891) [1] consiste à pouvoir occuper gratuitement 160 acres de terre arpentée, soit un quart de section dans les lots à 1,25 dollar l'acre, et 80 acres de terre arpentée dans les lots à 2,50. Il ne peut être exercé qu'une fois et par un citoyen des États-Unis, agé de vingt et un ans au moins, ou par une personne ayant déclaré, conformément à la loi, avoir l'intention de devenir citoyen. Le concessionnaire doit résider et cultiver; il ne reçoit le titre définitif qu'après cinq ans de séjour et de culture; d'ailleurs l'administration se contente, en général, de peu à cet égard. Les frais d'arpentage et d'enregistrement qu'il doit payer pour la délivrance du titre varient de 7 à 34 dollars (35 à 170 fr.). Après quatorze mois de séjour, il peut obtenir le titre définitif en payant au moins 1,25 dollar par acre tant que le concessionnaire n'a pas obtenu le titre définitif, il ne peut ni aliéner ni hypothéquer la terre. Quand il l'a obtenu, elle ne peut pas être saisie pour payement de dettes antérieures [2].

[1] Parmi ces lois, celle du 20 juin 1866, portant qu'il ne sera fait aucune distinction quant à la couleur et à la race au sujet des demandes en concession, a été surtout désagréable aux planteurs du Sud. Le code revisé en 1873-75 a supprimé la clause qui excluait du droit des homestead les personnes ayant pris les armes contre les États-Unis.

[2] Il ne faut pas confondre la loi fédérale de 1862 sur le homestead et les lois particulières des États sur le homestead exemption.

La loi fédérale est celle qui autorise les citoyens américains et les personnes ayant déclaré leur intention de devenir citoyens à occuper un terrain de 160 acres dans certains cas et de 80 dans d'autres; l'occupant n'étant, en règle générale, propriétaire définitif qu'après cinq années, la terre qu'il occupe ne peut être ni vendue ni hypothéquée par lui tant qu'il n'a pas cette qualité, et lorsqu'il l'acquiert, la terre ne peut pas être saisie pour payement de dettes antérieures. Si le père et la mère viennent à mourir, les droits passent aux enfants. La jurisprudence a à peu près établi aujourd'hui que le colon peut hypothéquer son homestead avec la cinquième année.

La première loi d'État sur le homestead, celle du Texas, date de 1839, et est antérieure à l'annexion de cette province aux États-Unis. Sept États ont adopté des lois de ce genre de 1849 à 1851. La plupart des États du Sud ont fait de même après la guerre de rébellion. En 1893, quarante-trois États ou territoires, c'est-à-dire tous, à l'exception de la Pennsylvanie, du

6° Les anciens soldats et marins de la guerre de rébellion, leurs veuves et leurs orphelins peuvent obtenir un homestead de 160 acres dans des conditions particulières à titre de « military warrant[1] ».

7° Les lois de « timber culture net », votées (1873, 1878 et 1891) en vue du reboisement, donnent le droit à tout homme qui, dans l'espace de trois ans, a planté 10 acres ou, dans d'autres cas, 5 acres en bois, d'en prendre 60 en homestead. On peut cumuler un homestead forestier avec un homestead ordinaire.

8° Les lois de « desert lands act » permettent d'acquérir au prix de 25 cents l'acre des étendues plus considérables (640 acres) en irriguant des terres arides.

9° Le gouvernement fédéral a donné à plusieurs Etats et territoires, par la loi du 2 juillet 1862, des terres publiques (30 000 acres par sénateur ou député envoyé au Congrès par chaque Etat) pour établir et entretenir des collèges d'agriculture et d'arts mécaniques. Ces terres sont vendues dans les mêmes conditions que les terres fédérales analogues par les Etats qui en sont dotés.

10° Il a attribué au fonds des écoles deux sections, la 16e et

Rhode-Island, du Delaware, de l'Orégon et du district de Columbia, possèdent une loi de ce genre. Ces lois ont pour objet d'exempter de la saisie et de la vente judiciaire, soit d'une manière générale pour tous les propriétaires qui se trouvent dans les conditions requises, soit d'une manière spéciale par déclaration du propriétaire, un certain domaine variant en étendue de 40 à 240 acres de terre rurale ou en valeur de 500 à 5000 dollars. Cette exemption peut s'appliquer aussi à certaines valeurs mobilières. Pour que la propriété jouisse de l'exemption, il faut que le chef de famille habite l'immeuble, qu'il ait une femme ou des enfants mineurs ou qu'après sa mort la femme ou les mineurs y résident. Il ne peut hypothéquer ou aliéner le bien ainsi couvert qu'avec le consentement de sa femme; mais il peut toujours hypothéquer — ce qui implique la saisie — ou vendre avec le consentement de sa femme. Dans l'Est, où la déclaration est nécessaire, les propriétaires recourent très rarement à ce privilège; dans l'Ouest, où ils le possèdent en droit, ils en usent, et l'exercice du droit donne lieu à un grand nombre de procès; mais ils y renoncent quand ils doivent emprunter, parce que le privilège leur ôterait leur moyen le plus efficace de crédit.

[1] Les « military warrants » remontent à la loi du 4 août 1842 (Donation act) en vertu de laquelle tout citoyen capable de porter les armes pouvait obtenir une concession de 160 acres dans les contrées réputées dangereuses à cause du voisinage des Indiens. Le Code revisé de 1873-75 a décidé que tout soldat, marin, officier ayant servi au moins pendant quatre-vingt dix jours dans l'armée fédérale pourrait avoir 160 acres en rendant au moins un an; en cas de décès, le domaine tout entier passe à la veuve ou aux enfants.

la 36e dans chaque « township ». Ces terres sont vendues ou louées par les administrations locales.

11° Il a attribué à certains États des terres pour payer des travaux d'utilité publique dit « Internal improvements ».

12° Il a donné à diverses corporations, surtout à des chemins de fer[1], des terres publiques à titre de subvention, « grants ». Ces terres sont vendues par ces corporations et à leur profit.

Il y a ainsi trois vendeurs de première main des terres non appropriées : le gouvernement fédéral, lequel a institué quatre-vingt-six bureaux, « Land offices », pour la vente et l'enregistrement; l'Etat, c'est-à-dire chaque Etat en particulier[2]; les corporations et surtout les chemins de fer, qui sont de beaucoup la corporation la plus dotée.

Les dispositions adoptées aujourd'hui pour l'aliénation des terres publiques n'ont pas fait disparaître tous les abus, mais elles ont considérablement hâté la colonisation.

Quelques exemples feront comprendre la manière dont fonctionne le système. Dans le Minnesota, il y a, en premier lieu, les terres du gouvernement fédéral; elles avaient, en 1893, une superficie d'environ 7 millions d'acres (2 800 000 hectares) éparses sur le territoire de l'Etat, et situées principalement dans le Nord; les terres fédérales sont appropriées le plus souvent sous forme de homestead; leur superficie est susceptible de s'accroître par la réduction des réserves indiennes. En second lieu, les terres d'Etat, c'est-à-dire appartenant à l'Etat du Minnesota, comprennent, dans chaque « township », les deux sections destinées à l'entretien des écoles, et non aliénées jusqu'ici, et les terres non encore vendues du fonds des universités et de celui des améliorations intérieures; elles se vendent au moins 5 dollars l'acre et ne montent guère au delà; il y a environ 400 000 acres (160 000 hectares) de cette

[1] Les chemins de fer en 1891 avaient reçu 46 millions d'acres (18 400 000 hectares) depuis le commencement des subventions de ce genre. La première concession pour construction de chemin de fer a été faite en 1850 à l'Etat d'Illinois qui a doté ainsi l' « Illinois central Mobile and Chicago railroad ». La première subvention directe a été celle du 1er juillet 1862 au « Central Pacific », auquel le Congrès a donné 200 pieds (66 mètres) de large sur toute la longueur de la ligne (3322 kil.). En 1864, le « Northern Pacific railroad » a obtenu 47 millions d'acres. De 1862 à 1890, environ 200 millions d'acres ont été concédées à des chemins de fer; il y a eu des abus : des compagnies n'ont pas exécuté le contrat, et une loi du 22 septembre 1891 en a frappé plusieurs de déchéance.

[2] Le prix des terres d'Etat varie suivant les lieux. Ordinairement il est fixé dans chaque comté par un comité de propriétaires; il est en général, surtout pour les terres d'école, d'un peu plus de 3 dollars l'acre.

espèce. En troisième lieu, il y a les terres des chemins de fer qui ont l'avantage d'être à proximité d'une voie ferrée ; aussi se vendent-elles en général un peu plus cher que les autres; les chemins de fer accordent ordinairement des facilités de payement, et souvent l'acheteur n'a à payer au début qu'un intérêt; il y avait en 1890 plus de 3 millions d'acres (1 200 000 hectares) de terres de ce genre en vente, sans compter celles qui n'avaient pas encore été arpentées.

Autre exemple. Le district d'Aberdeen, « Aberdeen land district », comprend cinq comtés du South Dakota dans la vallée du Jim et du Missouri. La terre y est généralement bonne. En 1893, il y avait, dans ce district, d'après le rapport du département de l'intérieur, 311 450 acres ouvertes à la colonisation aux conditions de la loi du homestead, et, environ 189 880 acres provenant de « timber culture » ; ces dernières avaient été occupées, vers 1883, en vertu de la loi de « timber culture », par des spéculateurs qui, n'ayant pas rempli les conditions légales, avaient été évincés. Les actes relatifs à la colonisation devaient être faits au « Government land office » d'Aberdeen ou devant le clerc des juges du comté. J'ai eu en main un prospectus de la société d'immigration du district rappelant que tout citoyen qui n'avait pas encore usé de son droit de homestead pouvait acquérir 160 acres de ces terres, à condition de résider soit cinq ans en payant 14 dollars de droit, soit quatorze mois en payant 1,25 l'acre, soit sept ans en ne payant rien. Il rappelait aussi qu'il y avait des écoles, des églises, un chemin de fer à proximité, que la 16ᵉ et la 36ᵉ section du fonds des écoles produiraient, au prix moyen de 10 dollars l'acre (les terres d'école se vendent en général plus cher que les autres), 27 millions de dollars dont le revenu, à 6 pour 100, serait de 1 600 000 dollars. Il y avait, en outre, à vendre dans le district des terres de chemins de fer et des fermes déjà organisées à un prix variant de 4 à 15 dollars l'acre, suivant l'état de culture et la nature du sol.

En juin 1893, le total des terres qui avaient été ou qui étaient encore en la possession du gouvernement fédéral sur tout le territoire des États-Unis, depuis l'organisation du service, s'élevait, d'après le « General land office », à 1 815 millions d'acres[1] (726 millions d'hectares), dont plus de la moitié était arpentée

[1] Sur ce total, 369 millions se trouvaient dans l'Alaska, où il n'y a pas eu encore d'arpentage. Au second rang, la Californie figurait avec 101 millions d'acres, puis le Dakota (96 millions), le Montana (92), le Colorado (86), le New-Mexico (77), l'Arizona (73). Il en restait encore dans les États les plus cultivés : 21 millions dans l'Indiana, qui venait au dernier rang parmi les 24 États ou territoires contenant des terres publiques.

(1004 millions d'acres). Il restait, sans compter l'Alaska, encore 571 millions d'acres (228 millions d'hectares) non aliénée[1], soit environ le tiers; dans ce reliquat ne sont pas comptés les parcs nationaux, les réserves indiennes et les réserves militaires. Il paraît que la majeure partie des terres qui restent aujourd'hui au gouvernement fédéral est impropre à la culture[2].

En entrant dans l'Union, l'État du Texas a stipulé qu'il conserverait la disposition de ses terres publiques. Indépendamment de 65 millions d'acres qu'il a cédées au gouvernement fédéral en 1850, il a disposé de ce chef d'environ 100 millions d'acres qui ne figurent pas dans les chiffres de la statistique générale. De ce domaine, il a aliéné environ 40 millions d'acres en faveur de compagnies de chemins de fer et, tous les ans, il donne en homestead[3] ou vend à bas prix 3 millions d'acres à des colons.

C'est vers 1886 que le système du homestead a commencé à fonctionner. De 1870 à 1880, le nombre d'acres occupées ainsi chaque année en vertu de cette loi a varié de 2 à 6 millions; de 1881 et 1893, il a varié de 5 à 9 millions; c'est en 1886 que ce dernier chiffre (9 145 155 acres), le plus fort qui ait été atteint jusqu'ici, a été enregistré. La crise des bas prix a fait descendre rapidement le chiffre à 5 millions en 1891; il était remonté à 7,7 millions en 1892 et il est descendu à 6,8 en 1893. Le total des terres ainsi aliénées dans l'espace de vingt-cinq années a été de 135 millions d'acres (54 millions d'hectares) et le nombre des « homestead » formés s'est élevé à 1 100 000, dont une grande partie, il est vrai, a été abandonnée ou cédée pour diverses causes d'insuccès, par les premiers occupants. C'est dans l'Ouest qu'il s'en est formé le plus : 90 485 sur 12,2 millions d'acres (de 1861 à 1891) dans le Kansas, 74 794 sur 11 millions et demi dans le Dakota, 73 762 sur environ 9 millions d'acres dans le Minnesota, etc.

Le total des aliénations annuelles du gouvernement fédéral, comprenant les terres vendues, les terres occupées en vertu des lois du « homestead » ou du « timber culture », les terres données à d'autres titres ou réservées aux chemins de fer, varie suivant les

[1] Ces terres (269 millions d'acres arpentées et 274 millions et demi non arpentées) se trouvaient dans 25 États ou territoires qui sont situés presque tous à l'ouest du Mississippi. Il n'y en avait plus dans l'Indiana, l'Ohio, l'Illinois, etc. Le Montana (74 millions), le New-Mexico (54), l'Arizona (49), le Wyoming (53), la Californie (48), le Colorado (41) étaient au premier rang.

[2] L'arpentage est terminé sur 269 millions d'acres; il ne restait en 1893 de grands espaces non arpentés que dans l'Idaho, l'Arizona, l'Utah, le Nevada, le North Dakota; ces espaces sont presque tous des déserts.

[3] La limite du homestead texien est de 200 acres.

circonstances. Depuis 1870, le minimum a été de 3,5 millions en 1877, année de crises, le maximum a été de 26,8 millions d'acres (10,7 millions d'hectares) en 1884. Sur ce dernier chiffre, 7,8 millions avaient été occupés en « homestead » et 8,3 avaient été données à titre de subvention à des chemins de fer. Le total des aliénations pour la période 1870-1893 a été de 295 millions d'acres (118 millions d'hectares qui ont produit au Trésor fédéral une recette annuelle variant de 924 000 dollars (4 620 000 fr.) (1879) à 11 202 017 dollars (56 millions de fr.) (en 1888 [1]).

La loi du homestead, qui a été promulguée l'année de la création du département de l'agriculture et la dotation des collèges de l'agriculture, est un des grands événements de l'histoire agricole des États-Unis. Elle a déterminé le grand mouvement d'immigration qui a peuplé le Far-West, et elle fait comprendre l'accroissement des récoltes et l'augmentation du bétail si rapides de 1867 à 1880. Un écrivain américain en fait l'éloge en ces termes : « Le homestead couvre d'habitations le sol des États, il fait sortir de terre les communes et les cités; il atténue les chances et la gravité des désordres politiques et des bouleversements sociaux, en appelant à la propriété les colons indigènes ou étrangers qui viennent s'y établir. Ce homestead, nous ne l'avons emprunté à aucune autre nation; il porte la puissante et originale empreinte du génie de notre race et subsiste comme le témoignage vivant et vivace de la sagesse et de l'esprit politique qui l'ont établi. »

Le « Census » a relevé le nombre des contrats de vente à crédit de terres qu'ont passés les États et les compagnies de chemins de fer de 1880 à 1889. Il a trouvé que, par 200 621 contrats, 43 402 000 acres (17 360 000 hectares) avaient été vendues pour la somme de 112 millions de dollars (560 millions de francs) : 30 millions et demi pour les terres d'Etat et 81 millions et demi pour les terres de chemins de fer.

Les terres que les chemins de fer ont reçues à titre de subvention, « grants », sont en général situées des deux côtés de la voie, ce qui leur assure l'avantâge d'un débouché facile; mais, pour éviter l'accaparement, l'État ne donne aux compagnies que des sections de « township », alternant avec d'autres sections dont il se réserve la disposition [2].

[1] Depuis l'origine des ventes en 1787 jusqu'en 1891, la vente des terres a procuré au Trésor fédéral une somme d'environ 1 milliard 1/3 de francs. Dans la seule année de 1837, la recette a été de 124 millions de francs qui ont servi à rembourser en partie la dette des Etats-Unis.

[2] Les compagnies donnent souvent de grandes facilités de payement et prêtent aux acheteurs de l'argent pour cultiver. Voici quelques chiffres

La question des terres publiques passionne depuis longtemps les esprits en Amérique. Un homme habile pouvait, grâce aux lois fédérales, s'approprier jusqu'à 1120 acres [1]. Des sociétés de spéculateurs en profitèrent, payèrent des hommes de paille qui occupaient ainsi toute une contrée, posant des barrières en fil de fer et faisant paître pour la montre quelques animaux. Ces « lands schwindlers », écumeurs de terre, chassaient le plus souvent par intimidation les vrais colons quand il s'en trouvait, brisaient même leur clôture, et la société restait maîtresse du terrain, quelquefois de plus de 100 000 acres qu'elle laissait à peu près incultes en attendant la plus-value. En Californie des banquiers s'approprièrent ainsi les forêts du comte de Humboldt, et pendant qu'ils plantaient pour satisfaire à la loi quelques jeunes arbres, ils abattaient les autres et faisaient un gain de 11 millions de dollars. D'autres dans le New-Mexico accaparaient 7 200 000 acres à l'aide de plusieurs bandes d'individus qui, habitant dans des maisons roulantes, faisaient paître leurs troupeaux de pâturages en pâturages, obtenant, sous des noms empruntés, une concession dans chacun d'eux; les tribunaux firent rendre gorge à ces brigands. M. Grover Cleveland, pendant sa première présidence, combattit cet abus. « J'ordonne, écrivait-il en 1885, que toute clôture illégalement établie sur des terres publiques par des individus isolés, des associations ou des corporations, soient immédiatement enlevées, défense est faite aux particuliers ou corporations d'établir de pareilles clôtures ou d'empêcher par ce moyen ou par des menaces les colons déjà établis sur le domaine public conformément aux lois de poursuivre leur œuvre et de vaquer à leurs travaux. » Le 3 mars 1887 a été promulguée une loi qui interdit à tout étranger et à toute corporation (excepté chemins de fer et canaux), dont plus du cinquième du capital appartiendrait à des étrangers, d'acquérir désormais, de tenir ou posséder aucune propriété foncière dans un territoire. Mais cette loi, dont des lois particulières d'État ont aggravé les dispositions, ne peut être appliquée complètement à cause du droit de réciprocité dont jouissent plusieurs États européens.

A l'époque de l'élection du président, en 1892, les républicains demandaient que le gouvernement cédât les « terres arides » aux États ou territoires où elles se trouvent situées pour qu'ils pussent

qui donnent une idée de l'importance de ces concessions; « le Northern Pacific » a reçu 46 millions d'acres, le « Southern Pacific » 13 millions, le « Central Pacific » 12 millions, l' « Union Pacific » 12 millions, le « Kansas Pacific » 6 millions.

[1] 160 par préemption, 160 par homestead, 160 en vertu du « timber culture act », 640 en vertu du « desert land act ».

en faire le meilleur emploi possible; les démocrates accusaient les républicains d'avoir aliéné l'héritage du peuple américain en donnant de très grandes étendues à des associations puissantes, à des chemins de fer, à des étrangers et se vantaient d'avoir, durant la première présidence de M. Cleveland, fait rendre près d'un million d'acres indûment concédées. Quant au « people's party » qui, radicalement socialiste, admet comme principe que le sol, héritage du peuple, ne peut être monopolisé, il voulait que toute terre occupée par des étrangers ou possédée par des Compagnies de chemins de fer ou autres sociétés qui ne l'aurait pas utilisée directement leur fût reprise.

Les aliénations faites par le gouvernement fédéral, par les Etats ou les corporations, créent aux Etats-Unis un énorme marché de terre à bas prix. Elles ne sont d'ailleurs pas les seules à l'alimenter. Les ventes des particuliers, dont on ne connaît pas le chiffre, y ajoutent peut-être autant et même plus; car les mutations sont très fréquentes. L'Américain en général n'est pas aussi attaché que l'Européen au sol qu'il cultive; on ne voit guère, surtout dans le Centre et l'Ouest, des générations de paysans se succéder sur la même ferme. La terre est pour le cultivateur un instrument de production qu'il abandonne volontiers quand il en trouve un meilleur. Beaucoup de propriétaires de homestead ou d'acquéreurs de terres, publiques ou privées, vendent parce qu'ils n'ont pas réussi, parce qu'ils ont tiré de leur domaine ce qu'ils en attendaient, — ce qui arrive surtout pour les forêts, — parce qu'après avoir amélioré la ferme, ils trouvent avantage à la céder à un prix rémunérateur pour aller en défricher une autre. Cette mobilité, si contraire aux mœurs des fermiers du siècle passé, se produit surtout dans les régions neuves sous l'influence de l'esprit de spéculation. Sur sa ferme, le cultivateur n'est pas plus stable que l'ouvrier dans sa fabrique ou le domestique chez son maître.

Outre les cultivateurs, il y a les spéculateurs qui achètent beaucoup de terre et qui attendent pour les revendre que le peuplement leur ait assuré une plus-value suffisante. Il y a aussi les marchands de terre et les courtiers qui tiennent boutique ouverte, revendant en détail les terres qu'ils ont achetées de diverse provenance ou qu'ils sont chargés de vendre par les propriétaires.

DIVISION DE LA PROPRIÉTÉ

Les divers modes d'aliénation des terres publiques ont été inspirées principalement par la double pensée de peupler et féconder

le sol en lui donnant un propriétaire et de constituer une société démocratique sur la base de la petite propriété. Il y a longtemps que le gouvernement pratique cette politique qu'avait entrevue Jefferson dès la fin du dix-huitième siècle et que recommandait le président Jackson. Elle lui a réussi. L'Amérique s'est peuplée et la petite propriété y domine; car les 160 acres du homestead peuvent être regardés, dans un pays neuf et de culture extensive, comme étant encore dans la catégorie des petites propriétés. Or la plupart des ventes de terre faites par des marchands de Chicago ne dépassent guère les 160 acres [1]. D'une enquête faite par le Bureau de la statistique du travail, il résulte que l'étendue moyenne des terres vendues dans le Minnesota a été de 110 acres (44 hectares) en 1881 et de 113 (45 hectares) en 1891.

La moyenne des exploitations du Minnesota est de 160 à 200 acres et on en trouve même beaucoup de 40 acres dans le Sud. Sur une propriété de ce genre qu'il cultive avec sa famille et qui le nourrit, le petit fermier est en Amérique comme en Europe plus que le grand à l'abri des crises causés par les prix.

Il existe, il est vrai, de grandes et même de très grandes propriétés, les unes antérieures à l'annexion aux Etats-Unis, mais reconnues par le gouvernement, comme dans le Texas, la Californie, la Floride, et qui, pour la plupart, sont des « cattle ranches »; les autres achetées dans les territoires nouveaux par des compagnies de spéculateurs et désignées souvent sous le nom de « bonanza farms ». Ainsi on cite des domaines au Texas provenant d'anciennes propriétés mexicaines ou acquis par des spéculateurs anglais et autres dont un mesurait, dit-on, plus de 2 millions d'acres (800 000 hectares), un marchand de scies de Philadelphie qui aurait acquis 4 millions d'acres. On connaît quelques exploitations gigantesques dans le Minnesota et le Dakota, telles que la ferme de Darlymple, la plus grande des Etats-Unis, une terre de 400 000 acres (160 000 hectares) dans la Floride, acquise par une compagnie de banquiers pour faire des plantations de tabac et de canne à sucre, etc.

La ferme exploitée par M. Darlymple est située à Casselton, à l'ouest de Fargo. Elle a une superficie de 75 000 acres (30 000 hec-

[1] C'est du moins ce que j'ai constaté à Chicago en prenant des informations auprès du « Loan and real estate offices ». Dans l'un d'eux, par exemple, les achats portaient en général sur 130 à 160 acres, quelques-uns seulement sur 200; le plus fort était de 633. Le prix moyen des terres vendues par cette agence était 14 dollars l'acre (175 francs l'hectare); la clientèle était principalement américaine, allemande ou scandinave; les Allemands étaient ceux qui achetaient les meilleurs lots.

tares), divisée en sections de 5000 acres dont chacune est administrée par un intendant; les pièces sont en général de 100 acres (40 hectares) et sont entourées de clôtures. Le travail est entièrement fait par des machines : charrues doubles à disque tranchant labourant un hectare par jour, semoirs (un par 200 acres), herses, moissonneuses-lieuses, batteuses (au nombre de 21 en 1875). Il ne faut pas moins de cent quinze moissonneuses travaillant pendant douze jours pour faire la récolté du blé; tout le reste est dans les mêmes proportions.

Dans la même région il y a d'autres grandes fermes, de 12 500 acres (5000 hectares), comme la ferme Donalson dans le comté de Kennedy, 5000 acres (2000 hectares), comme la ferme W. Stephen dans le comté de Marshall.

Quoique les chemins de fer vendent souvent des terres à des sociétés de colonisation, les énormes exploitations sont loin d'être la règle générale : on se trompe quand on affirme que l'Amérique tend à devenir une aristocratie agraire. Elle est encore loin d'un tel résultat. La loi du 3 mars 1887 y a même mis obstacle. A mesure que la population devient plus dense et que les terres prennent plus de valeur, les très vastes domaines tendent à se morceler, parce que les spéculateurs trouvent plus d'avantages à vendre la terre en détail qu'à en continuer l'exploitation : c'est du moins ce qu'on constate dans le Nord-Ouest. Aux environs de Chicago, où la terre vaut 125 à 200 dollars l'acre, l'étendue moyenne des fermes est de 80 acres (32 hectares), et il n'est pas rare d'en voir de 40 acres (16 hectares).

Entre les petites et les très grandes propriétés, il y a des domaines d'une certaine étendue qui se sont formés par les agrandissements successifs de cultivateurs intelligents et économes. Je puis citer en ce genre le domaine du gouverneur actuel du Minnesota, Norwégien de naissance, venu en Amérique il y a une quarantaine d'années, qui exploite, à Alexandria, 14 quarts de section, soit 2240 acres (896 hectares).

Dans certaines contrées, la plus-value s'est produite rapidement. Au Minnesota, les terres à vendre, qui valaient communément, il y a dix ans, 3 dollars l'acre (37 francs) en valent aujourd'hui 15 (187 francs l'hectare); les chemins de fer ont vendu en général les leurs près de 5 dollars en moyenne.

Ces prix varient considérablement suivant les cas. Ainsi, dans la cité de Saint-Paul, en 1891, une acre a été payée 10 000 dollars (50 000 francs), c'était, il est vrai, un terrain urbain; mais un terrain non urbain, à Minneapolis, a été payé 5423 dollars (27 115 francs). A l'autre extrémité de l'échelle, une terre de

160 acres dans le comté de Marshall, au nord-ouest du Minnesota, a été payée la même année 25 cents l'acre (3 fr. 15 l'hectare); c'était une terre plus que médiocre. Une enquête du bureau de statistique du travail donne comme prix moyen 9,96 dollars (122 francs l'hectare) en 1881 et 13,13 (164 fr. 12 l'hectare) en 1891 : augmentation d'environ 32 pour 100. Les ventes privées donnent la plus forte moyenne (13,40 dollars, 167 francs l'hectare); les terres expropriées pour non payement de dette hypothécaire 7,18 dollars (89 fr. 70), et les terres de chemins de fer, 4,83 dollars (60 fr. 35 l'hectare), restent bien au dessous[1].

Les assesseurs chargés de l'établissement des taxes ont adopté comme valeur moyenne de l'acre 7,68 dollars (96 francs l'hectare) en 1881, et 7,28 (91 francs) en 1891. Il n'est pas étonnant que leurs évaluations soient au-dessous de la réalité, parce que les estimations de la valeur imposable le sont d'ordinaire, mais il est étonnant qu'ils donnent une valeur inférieure en 1891, quoique le prix moyen des ventes ait augmenté. Ils ont probablement subi l'influence des agriculteurs qui se plaignaient du bas prix des céréales. Cet exemple montre avec quelle réserve il faut accepter les chiffres des parties intéressées.

Dans le Nebraska où les terres sont en général fertiles, les meilleures ne valaient que 2,25 dollars l'acre (28 francs l'hectare), il y a dix ans; on les vend aujourd'hui 20 dollars (250 francs l'hectare). Dans la partie orientale des deux Dakota on vend l'acre 10 dollars et plus; on la vend 3,50 seulement dans la partie occidentale. Le prix naturellement s'élève avec le chiffre de la population; le marchand qui peut en offrir à 5 dollars dans le North Dakota, fait payer celles de l'Illinois 50 à 100 dollars l'acre.

Le commerce des terres est un des plus florissants aux États-Unis. Dans toutes les villes, surtout dans les villes de l'Ouest, on voit sur mainte boutique : « Loan and real estate ». Les prêteurs d'argent et vendeurs de terres tiennent assortiment de terres qu'ils ont acquises ou dont ils représentent les propriétaires et qui proviennent presque toutes soit des terres de chemins de fer, « railroad grants », soit de homesteads aliénés par les propriétaires primitifs, soit des terres d'État assignées aux écoles, aux universités ou aux travaux publics.

J'ai sous les yeux la carte des terres qui composent l'assortiment d'un des marchands de Chicago, et qui sont situées au sud-ouest

[1] Dans le South Dakota, la terre non cultivée vaut en moyenne 10 à 15 dollars (125 à 187 francs l'hectare); la terre cultivée 20 à 30 (250 à 375 francs l'hectare). Dans le North Dakota la terre non cultivée vaut 5 à 10 dollars : cultivée, 10 à 20.

de Minneapolis, disséminées par lots d'une ou plusieurs sections dans divers comtés du Minnesota et à peu près disposées en échiquier. Ce sont sans doute des terres de chemins de fer, puisque dans les « townships » concédés aux chemins de fer, il y a toujours, ainsi que je l'ai dit, alternance de sections qui leur sont attribuées avec des sections affectées à d'autres modes d'appropriation. L'acheteur peut faire son choix; le marchand lui donne un plan de « township » portant la division en 36 sections numérotées et en quarts de section et quarts de quart. Il désigne les carrés ou les parcelles qu'il veut acheter et qu'il connaît probablement, soit pour avoir visité les lieux, soit pour avoir été renseigné par des amis. Le vendeur lui remet, avec le titre, le plan sur lequel il marque l'emplacement de la terre achetée. Soit l'acquéreur d'un quart de section (160 acres) à 18 dollars l'acre. Cet acheteur paye comptant 1000 dollars (5000 francs); il s'engage à payer 315 dollars (1575 francs), la première année; 313 (1565 francs) les cinq années suivantes et les intérêts à 7 pour 100, dont le total, en six ans, s'élèvera a 460 dollars (2301 fr. 25). Le vendeur prend hypothèque sur la terre et l'acheteur entre en possession.

L'acheteur s'acquittera-t-il? D'après les informations que j'ai prises à Chicago, il paraît que la plupart s'acquittent. Ce ne sont pas, sauf exception, des émigrants fraîchement débarqués qui font d'ordinaire des contrats de ce genre. Beaucoup sont des ouvriers allemands, scandinaves, qui ont économisé sur leurs salaires de quoi faire les premiers payements. Il y en a qui, après avoir acheté, restent ouvriers; mais le chômage ou la maladie supprime parfois le salaire et il n'est pas rare d'en rencontrer de cette catégorie qui, ayant été dans l'incapacité de continuer leurs payements ont été évincés. Ceux qui se font immédiatement cultivateurs ont plus de chance de réussir, surtout s'ils se sont réservé assez d'argent pour acheter leur cheptel et pour vivre pendant la première année; s'ils ont commencé sans capital, se fiant à leur bonne étoile, et que la première récolte manque, ce sont souvent des gens ruinés : leur terre passe en d'autres mains. Les Scandinaves et les Allemands ont la réputation d'être prudents à cet égard. Il se rencontre souvent aussi des fermiers de l'Est ou du Centre qui, découragés par les bas prix, sont venus dans l'Ouest chercher une fortune meilleure et plus souvent encore qui y achètent des terres pour établir leurs enfants : ce sont aussi, en général, des acquéreurs intelligents.

En somme, quelle que soit son origine, le colon qui a de l'énergie, de la persévérance et qui n'a pas trop de mauvaises chances, peut réussir dans les nouveaux défrichements; il le pouvait surtout quand les prix étaient moins bas. C'est grâce à ces qualités

que s'est formée la population de l'Ouest et que la terre s'y est couverte de moissons et de bétail. Un fermier du Kansas, Français d'origine, disait à M. de Rousiers : « Vous voyez, Monsieur, tout ce que j'ai fait ici; j'ai commencé avec mes deux bras du temps des Indiens, défendant mon bétail et mes récoltes contre eux, vendant parfois mes bœufs de travail pour obtenir quelques mesures de farine et ne pas mourir de faim; eh bien, je n'avais jamais appris qu'un métier, dans mon pays de Bourgogne, celui d'ébéniste. » Comme M. de Rousiers lui demandait si, parmi ses voisins, beaucoup avaient ainsi fait leurs premiers débuts dans la culture sur leur homestead : « Tenez, dit-il, dans la vallée que vous avez suivie pour venir me voir, il y a un colon qui a été garçon de café, un autre commis de magasin à *Pygmalion* à Paris, un troisième, ouvrier imprimeur à New-York, un autre est un ancien matelot norvégien qui a déserté, enfin je vous citerai un avocat, d'anciens militaires, des marchands, etc. La grande affaire c'est d'être énergique, de ne pas se décourager, d'avoir une bonne santé; autrement, tout le monde peut se mettre à cultiver, comme nous le faisons, avec des machines qui font l'ouvrage toutes seules. »

Sans cultiver directement lui-même, un capitaliste intelligent peut faire une bonne opération en achetant des terres pour les louer. En voici un exemple : M. Close, capitaliste anglais, exploite par l'intermédiaire de métayers une quarantaine de fermes dans l'Iowa et le Minnesota. Une de ces fermes (160 acres), représentant à peu près la moyenne et achetée à 3 dollars et demi l'acre (43 fr. 75 l'hectare) lui a coûté, y compris le défrichement, la construction des bâtiments, les semences et les impôts, 5944 francs. La première année (c'était, il est vrai, une année de haut prix, 1879), il a eu pour sa part la moitié du blé récolté, c'est-à-dire une somme de 3211 francs. Il a pu payer et au delà sa propriété avec deux années de revenu. Avec les prix actuels, les chances de bénéfices pareils ne se rencontrent plus guère.

DETTE HYPOTHÉCAIRE

L'hypothèque est une ombre qui se projette sur le tableau de la prospérité agricole des Etats-Unis. Il est nécessaire d'y insister. Dans l'assemblée générale des « Knights of Labor », tenue en novembre 1889, un comité déclarait que, « quoiqu'on n'en connût pas exactement le chiffre, il était de notoriété hors de doute qu'elle était effroyablement étendue et dangereusement onéreuse », que dans trente-trois Etats, elle s'élevait au quart de la valeur de la

propriété et qu'une grande partie du peuple était dans une situation financière dont il lui était impossible de sortir.

Les partis politiques se sont emparés de la question. Les démocrates, qui comptent un grand nombre de leurs adhérents parmi les petits fermiers, n'ont pas manqué de dénoncer dans leur programme de 1892, à l'époque de la dernière élection présidentielle, la dette hypothécaire comme un fléau que le tarif douanier voté par le parti républicain avait aggravé. « Nous appelons l'attention des Américains intelligents sur ce fait qu'après trente années de taxes qui ont restreint l'échange des marchandises étrangères contre l'excédent de notre production agricole, les maisons et les fermes de ce pays se sont trouvées chargées d'une dette hypothécaire de plus de 2 500 000 000 de dollars, sans compter les autres espèces de dettes; que, dans un des principaux Etats agricoles de l'Est, la dette hypothécaire s'élève en moyenne à 165 dollars par tête d'habitant, qu'il est certain que des conditions ou des tendances analogues existent dans d'autres Etats agricoles exportateurs. Nous dénonçons une politique qui n'encourage aucune industrie autant que celle du shérif. » Dans ces assertions, il y a une part de vérité et le chiffre de 2 milliards et demi est bien au-dessous de la réalité. Mais il y aussi un sentiment pessimiste qui est exagéré et qu'une partie de la presse propage.

Le colon qui a acheté une terre sans avoir l'argent en poche donne hypothèque sur cette terre pour la portion de la valeur qu'il ne paye pas comptant. Ce même colon, entreprenant la culture de sa ferme, achète à crédit son bétail, ses machines, ses outils, les matériaux pour bâtir sa maison et donne encore hypothèque sur cette terre,

Le fermier américain, comme le manufacturier et l'ouvrier, est d'ordinaire plus entreprenant qu'économe. Il ne craint pas les nouveautés et, désireux de gagner beaucoup, il sait qu'un bon outillage est une condition de succès. Il se laisse donc facilement convaincre par les commis-voyageurs qui vantent leurs machines et leur bétail, et lui proposent de les lui vendre à crédit. Au besoin, il emprunte à un des banquiers qui, de l'Est, où le capital est relativement abondant, sont venus dresser des comptoirs dans l'Ouest, où l'intérêt est élevé et où la plus-value croissante des terres donne ordinairement confiance dans le gage.

La facilité d'emprunter pousse non seulement aux dépenses réputées utiles, mais aussi aux dépenses de luxe. Plus d'un succombe à la tentation. Voici comment un Américain dépeint la crise morale d'un fermier du nord-ouest du Nebraska. « C'était un homme sobre, actif, qui avait une bonne ferme et un peu de bétail.

Le malheur voulut qu'un agent à la langue emmiellée lui persuadât d'emprunter sur hypothèque 800 dollars pour bâtir une maison au lieu de la cabane dont sa famille s'était contentée. Ayant de l'argent en poche, il a acheté une montre et conduit sa femme voir ses parents dans l'Illinois. La maison construite, il a fallu la meubler et il se trouve qu'il a fini par dépenser 400 dollars de plus qu'il n'en avait d'abord emprunté. Il a dû recourir à un banquier de la localité qui lui a prêté au taux de 2 pour 100 par mois. L'année suivante, des intempéries font perdre la récolte : voilà un homme incapable de payer; sa propriété est saisie et il est ruiné. »

Il y a une dizaine d'années, le secrétaire du bureau d'agriculture du Kansas n'était pas moins affirmatif. « Dans les premiers temps de la colonisation de l'État, quand l'immigration s'y précipitait, le sol rendait si abondamment que chaque fermier se flattait de se trouver, dans peu d'années, entouré de tout le bien-être que peut donner l'affluence. Ce mirage engendra une spéculation folle à laquelle se laissèrent entraîner même les vieux routiers qui avaient passé la crise de 1836-1840 dans l'Ouest. Des dépenses extravagantes furent faites en travaux publics... Les fermiers subirent plus que tous les autres la manie de la terre qu'ils achetèrent à des prix excessifs, payant une petite partie comptant, faisant des billets à ordre pour le reste, avec garantie hypothécaire sur les propriétés réelles. Cela alla bien tant que l'argent suffit aux payements, mais la désillusion arriva. Les valeurs tombèrent, les améliorations cessèrent... Tout diminua, excepté les hypothèques, lesquelles dévorèrent bientôt non seulement les produits, mais les fermes. »

On ne sait pas encore exactement quel est le montant total de la dette hypothécaire aux États-Unis. Le travail qu'a entrepris, sur l'ordre du Congrès, le surintendant du Census n'est pas achevé [1].

Mais on connaît déjà pour 33 États ou territoires les résultats de cette enquête, la plus importante et la plus instructive peut-être qui ait été entreprise en ce genre et on savait, en décembre 1893, que ces États et territoires ont emprunté sur hypothèque, en 1889,

[1] L'enquête sur la dette hypothécaire a été dirigée par MM. Georges K. Holmes et John S. Lord, « special census experts ». 2500 agents spéciaux ont été employés à recueillir, comté par comté, les documents et ont rassemblé des renseignements sur 9 millions d'hypothèques. Le surintendant, dont l'enquête a soulevé de vives polémiques dans les journaux, reconnaît que le résultat ne sera pas parfait, mais déclare qu'il n'y avait pas de meilleur moyen pratique d'arriver au but. Dans certains comtés, ajoute-t-il, les agents ont dû examiner jusqu'à 3400 pages de registres d'actes manuscrits, « records », pour trouver une cinquantaine d'hypothèques.

1381 millions et demi de dollars (6907 millions et demi de francs) une fois et demie de plus (156 pour 100) qu'ils n'avaient emprunté en 1880. Les deux tiers environ portent sur la propriété urbaine; la propriété rurale n'a emprunté que 419 millions hypothéqués sur 42 556 000 acres : ce qui, comparativement aux emprunts de 1880, constitue seulement un accroissement de 65,4 pour 100.

Il faut ajouter, comme le surintendant du Census le fait remarquer, qu'une partie notable des propriétés dites rurales qui sont hypothéquées se trouve dans la banlieue des villes et pourrait être justement classée dans les emprunts de nature urbaine.

Le montant total de la dette hypothécaire (sans déduction des remboursements partiels) existant le 1er janvier 1890, dans ces 36 États ou territoires, s'élevait à 4935 millions de dollars (24 675 millions de francs); soit 112 dollars (560 francs) par habitant. La part de la propriété rurale, qui est l'objet spécial de cette étude, était de 1693 millions de dollars, soit 37,7 pour 100 du total général [1]; le nombre des hypothèques sur la propriété rurale étant de 1 683 000, le montant moyen d'une dette était d'environ 1000 dollars; comme les remboursements effectués sur la dette rurale s'élèvent à environ 10 pour 100, la moyenne de la dette

[1] La totalité des emprunts hypothécaires faits de 1880 à 1889, s'élève pour les 36 États ou territoires à 9469 millions de dollars (47 345 millions de francs). Le surintendant estime que les 4935 millions représentent les 5/6 de la dette hypothécaire totale des États-Unis, qui serait ainsi de près de 6 milliards de dollars (soit 30 milliards de francs), somme énorme assurément.

En France, la dette hypothécaire inscrite était, d'après deux statistiques dressées par le ministère des finances, de 12 milliards et demi de francs, en 1840, et de 19 278 millions, en 1876. Sur ces 19 278 millions, on a constaté que 5742 millions avaient été remboursés, mais n'avaient pas été rayés des registres; d'autre part, il y avait à ajouter 832 millions d'inscriptions prises à la requête du Crédit foncier. Le montant total de la dette actuelle dont une forte portion avait, comme aux États-Unis, pour objet la garantie de prix de vente d'immeubles non payés comptant, s'élevait à 14 369 millions de francs. (Voy. *Bulletin de statistique et de législation comparée*, avril 1878.)

En Angleterre, on évalue la dette hypothécaire à peu près à 58 pour 100 de la valeur de la propriété foncière. En Autriche, un relevé fait à propos de la loi de 1888 sur le Höferetch évalue la valeur de la propriété foncière bâtie et non bâtie à 9713 millions de florins, et celle de la dette hypothécaire à 3580 millions de florins.

En Italie, la dette hypothécaire inscrite au 31 décembre 1892 s'élevait. d'après le calcul de la statistique générale du royaume, à 15,9 milliards (dont 9,7 pour dettes portant intérêt et rentes capitalisées, et 6,2 pour dettes certaines ou éventuelles ne portant pas intérêt. Le tiers environ de cette dette porte soit sur des produits, soit à la fois sur la terre et les produits. Voy. *Annuaire statistico-italien*, 1892, p. 744 et 775.)

actuelle, en 1890, était de 900 dollars par emprunt, et le montant total des sommes encore dues sur les propriétés dites rurales était de 1 milliard et demi de dollars (7500 millions de francs); le taux moyen de l'intérêt des dettes rurales était de 7,3 pour 100.

Une étude spéciale de la dette dans 102 comtés répartis dans les 36 États ou territoires a montré que 82,5 pour 100 de cette dette avait exclusivement pour cause l'achat de la terre ou du matériel d'exploitation et que, dans 12 autres cas sur 100, ces deux causes se trouvaient encore, mais mêlées à d'autres. Les années de dépression commerciale (1883, 1884, 1885, 1888) sont celles où il y a eu le moins d'emprunts sur hypothèque.

En général, les emprunts sur hypothèque sont beaucoup plus nombreux dans le Nord que dans le Sud et dans la région de la Cordillère.

Dans plusieurs comtés on a pu établir la résidence des prêteurs, dont un tiers, souvent la moitié, quelquefois même les trois quarts, habitent le même lieu que les emprunteurs.

De cette enquête partielle on peut tirer par supposition le montant de la dette hypothécaire sur tout le territoire des États-Unis; il est d'environ 6 milliards de dollars. D'après les uns, de 7 milliards de dollars; d'après d'autres, la propriété rurale supporterait environ 2 milliards 1/4, mais la propriété véritablement exploitée en fermes n'en supporterait guère que la moitié.

Les experts du Census pensent que les fermiers-propriétaires ne sont, en réalité, endettés que de 1055 millions de dollars (environ 5 milliards de francs) et que la dette des fermiers-locataires ne saurait être très considérable. La dette ne s'élève donc guère qu'au dixième de la valeur de la propriété agricole. M. Frederiksen, qui admet l'hypothèse de 7 milliards, estime que, sur cette somme, près de 4 milliards ont été fournis par des banquiers et autres capitalistes de la localité, 1 milliard 3/4 par les Caisses d'épargne, les associations de construction et de prêt « Building and loan associations », les compagnies d'assurances, plus d'un milliard par des prêteurs étrangers à la localité, un peu plus de 100 millions par des établissements de prêt hypothécaire, lesquels sont peu nombreux en Amérique. La première ou une des premières compagnies organisées en vue d'émettre des bons garantis par des prêts hypothécaires est la « Iowa loan and trust company » de Des Moines qui, fondée en 1872, en a émis depuis 1881 seulement. Quelques autres compagnies de la Nouvelle-Angleterre et de New-York en ont émis aussi depuis 1885; en 1893 on comptait 65 compagnies de prêts hypothécaires dans les trois États du Massachusetts, du Connecticut et de New-York qui avaient 72 millions de dollars de

créances hypothécaires, placées surtout dans l'Ouest et formant les 7/10 de leur actif. Une centaine de banques moins importantes, établies dans le Kansas, le Nebraska, l'Iowa, les Dakota, le Minnesota, possédaient environ 23 millions de dollars de créances hypothécaires. La très grande majorité des bons hypothécaires émis par les banques du Massachusetts ont une durée de cinq ou de dix ans; l'intérêt payé aux obligataires est quelquefois de 5, plus souvent de 6 pour 100, ce qui laisse une marge de 1 1/2 à la banque qui prête à 7 1/2 dans l'Ouest. Ce qui ressort certainement de l'enquête du Census, c'est qu'une grande partie des fonds sont fournis par des capitalistes habitant la région, et que, par conséquent, il y a déjà de fortes épargnes accumulées sur place dans la grande région centrale où se trouvent à la fois beaucoup d'emprunteurs et de prêteurs. Ces prêteurs sont pour la plupart des fermiers enrichis qui cultivent encore ou qui ont affermé leur terre pour venir vivre plus commodément dans les villes.

On n'exagère pas en disant que la dette hypothécaire est très forte aux Etats-Unis et qu'elle pèse lourdement sur un grand nombre de propriétaires. Mais on doit, d'une part, reconnaître qu'en général elle porte proportionnellement plus sur la propriété urbaine que sur la propriété rurale, et que, dans la propriété dite rurale, une forte partie de la charge porte sur des terrains de spéculation voisins des villes, parce qu'il y a plus d'espérance de plus-value rapide et plus de spéculateurs dans les villes; par conséquent aussi il s'y rencontre plus de gens qui achètent témérairement à crédit, et qui, ne pouvant pas acquitter leurs annuités, sont dépossédés; les ventes qui résultent de ces expropriations facilitent la concentration des terrains entre les mains de gros capitalistes. On doit reconnaître, d'autre part, qu'on exagère en Amérique, comme en Europe, quand on déclare que l'agriculture est écrasée sous le fardeau. En réalité, elle ne l'est pas. Parmi les emprunteurs, il convient de distinguer deux catégories.

La première comprend ceux qui considèrent la terre comme une matière à spéculation et font de sa possession passagère un instrument de crédit. Empruntant d'abord pour acquérir, empruntant encore, s'ils trouvent prêteur, quand ils n'ont pas pu vendre avec bénéfice, ils ne payent pas leurs dettes hypothécaires et sont réduits à livrer le gage. Elle comprend aussi ceux qui, possédant la terre et la cultivant, empruntent pour des besoins personnels étrangers à la culture ou même pour des améliorations culturales au delà de leurs moyens, et qui languissent dans l'impuissance de se libérer ou finissent par être évincés.

La seconde comprend ceux qui, ayant emprunté pour acquérir

le fonds même et le cheptel, s'emploient avec intelligence et économie à faire valoir l'un et l'autre. Ceux-ci se tirent généralement d'affaire quand les circonstances ne leur sont pas trop défavorables; ils deviennent peu à peu des propriétaires libres d'engagements onéreux. Ceux qui, déjà possesseurs de la terre, empruntent pour augmenter ou améliorer leur matériel d'exploitation et le font avec mesure, sont dans la même catégorie; ils trouvent dans le rendement de leur ferme les moyens de s'acquitter peu à peu et ils prospèrent.

La première catégorie contribue à la mobilité de la propriété foncière, laquelle est beaucoup plus grande aux Etats-Unis que dans les pays européens; elle gaspille la richesse. Si elle augmentait, il y aurait péril pour la fortune des Etats-Unis; mais des publicistes autorisés pensent que les emprunts de cette catégorie ont une certaine tendance à diminuer, — ce qui ne ressort pourtant pas avec évidence de la statistique du Census, — et qu'après tout, l'agriculture enregistre beaucoup moins d'expropriations que l'industrie de faillites : ce qui nous paraît certain. Ce dernier argument, qui ne satisferait peut-être pas des agronomes européens, a sa valeur pour un économiste américain.

La seconde catégorie augmente par ses opérations la richesse nationale et prouve que l'hypothèque n'est pas nécessairement redoutable. Le mal est d'en faire un mauvais usage. Par elle-même, elle n'est qu'un instrument de crédit, qui, comme toutes les formes du crédit, aide à faire passer le capital des mains de celui qui cherche à le prêter dans les mains de celui qui désire l'employer. Dans un pays où la terre est en beaucoup plus grande abondance que le capital argent, il est avantageux, pour la nation comme pour les individus, de faciliter à l'homme laborieux le moyen d'acheter la terre et de la faire valoir. L'hypothèque étant la seule ou la meilleure garantie qu'il puisse fournir, il l'emploie à cette double fin. Par là, il devient propriétaire; sa condition personnelle s'améliore en même temps que la terre défrichée prend plus de valeur et fournit annuellement des produits qui augmentent la richesse nationale.

L'hypothèque a été et sera longtemps encore une des conditions indispensables du progrès de la colonisation et de la culture en Amérique, l'instrument de crédit par excellence, je dirais volontiers le pont par lequel le colon a passé du prolétariat à la propriété. Les Etats-Unis lui doivent, ainsi qu'à la loi du homestead, le rapide peuplement et le progrès de la culture du Far-West; sans elle, il aurait fallu sans doute des siècles au lieu d'années pour le convertir en fermes. Je me permets, afin de caractériser son action,

d'employer encore une figure en disant qu'elle a été la fée dont la baguette a couvert le désert de moissons et de cités. Les abus, qui sont sans doute nombreux et les dangers, que la baisse actuelle des prix aggrave, ne doivent pas faire condamner l'usage qui est légitime et bienfaisant.

PRINCIPAUX CLIENTS DE L'AMÉRIQUE.

L'Angleterre est pour tous les produits agricoles le meilleur client des États-Unis. Elle a acheté jusqu'à 120 millions de dollars (600 millions de francs) de froment ou de farine de froment (année 1880). Il est vrai que depuis 1880 la valeur de son importation a décliné et qu'elle n'était plus que de 68 millions (340 millions de francs) en 1890[1]. Néanmoins, cette somme, malgré la diminution du prix de la marchandise, était supérieure à la moyenne des années 1871-1877. La France n'a reçu de très grandes quantités de blé américain qu'en 1879 et en 1880, année où la valeur vendue par les États-Unis s'est élevée à 55 millions de dollars (275 millions de francs). Depuis ce temps, grâce à de meilleures récoltes et sous l'influence restrictive du tarif protecteur l'importation en France a beaucoup diminué; elle n'est pas aujourd'hui plus forte que celle de la Belgique, qui a une population bien moindre. Les Pays-Bas et le Portugal sont aussi des clients des États-Unis pour le froment et la farine.

Le maïs est expédié en grande quantité en Angleterre (66 millions de boisseaux valant 37,7 millions de dollars en 1878, l'année de la plus forte exportation : 54 millions de boisseaux valant 23 millions en 1890; 17 millions de boisseaux seulement en 1893). Il l'est aussi en Allemagne, en France, en Danemark, en Belgique, etc.; mais la valeur des envois faits dans ces pays a très rarement dépassé 4 millions de dollars.

La valeur des envois de coton en Angleterre a varié depuis vingt ans entre 166 et 97 millions de dollars; elle était de 148 en 1890; Cependant la quantité est en augmentation; toutefois elle est tombée de 2872 millions de livres, le maximum allant jusqu'ici à 2159 en 1893. Au second rang, mais bien loin derrière l'Angleterre, viennent l'empire allemand, pour lequel la valeur de l'exportation a passé de 15 (en 1871) à 43 millions de dollars (en 1892), et la France, où cette valeur reste à peu près stationnaire (24 mil-

[1] En 1890 l'exportation des États-Unis pour l'Angleterre a été de 38 millions de boisseaux de blé et de 7 millions 1/2 de barils de farine; en 1892, de 72 millions 1/2 de boisseaux et de 10,3 millions de barils.

lions de dollars en 1890). La Russie, l'Espagne, l'Italie, la Belgique, se placent au troisième rang.

C'est aussi à l'Angleterre que l'Amérique vend le plus de bois; 4,6 millions de dollars en 1890. A l'Allemagne au Pays-Bas et à la France, elle en envoyait la même année pour une somme de 800 000 à 450 000 dollars.

L'Angleterre achète beaucoup de viande américaine. Sa consommation a considérablement augmenté depuis vingt ans; elle consiste aujourd'hui en conserves, viande fraîche et bétail sur pied. L'exportation était pour le bœuf de 4,4 millions de dollars en 1871 et de 18,7 en 1890; pour le porc, de 11,3 en 1871 et de 52 en 1890. A côté d'elle, l'empire allemand, la Belgique, les Pays-Bas, la France, qui n'ont dépassé qu'une fois 10 millions de dollars pour le porc et n'ont jamais atteint 2 millions pour le bœuf, ne sont que de médiocres clients.

Il en est de même pour le cuir et pour la plupart des matières premières et des substances alimentaires.

D'une part, l'augmentation de la population dans les pays les plus denses de l'Europe et celui de la consommation par tête dans plusieurs de ces pays, ont déterminé l'accroissement de la demande. D'autre part, la production croissante aux États-Unis, les bas prix des denrées et des transports dans ce pays ont rendu l'offre plus abondante.

AVENIR DE LA CULTURE ET DE L'EXPORTATION AUX ÉTATS-UNIS

L'exportation est incontestablement avantageuse aux pays qui la fournissent. Les 615 millions de dollars (3075 millions de francs) vendus aux pays étrangers par les États-Unis en 1893 procurent du travail à leur population, des salaires à leurs ouvriers, des profits à leurs fermiers, agents de transports, fabricants de substances alimentaires et négociants. Elle a été et elle est encore un stimulant très efficace du défrichement et du peuplement de l'Ouest. Elle a fait des progrès très rapides depuis la fin de la guerre de la rébellion jusqu'en 1882; mais ce progrès est en grande partie enrayé depuis 1883 par la suite des récoltes meilleures et des restrictions douanières de l'Europe, ainsi que par la concurrence d'autres pays exportateurs. Elle tend à se modifier sous l'influence de l'industrie : c'est ainsi que les États-Unis expédient plus de farine et moins de blé, plus de bétail vivant, tout en n'expédiant pas moins de viandes préparées.

La production américaine a deux débouchés : la consommation en Amérique et le placement à l'étrauger.

Le perfectionnement de l'agriculture en Europe, l'extension de la culture du blé et de l'élevage dans les autres pays d'exportation et l'obstacle des tarifs dans les pays d'importation peuvent gêner le commerce des Etats-Unis, mais ne l'expulseront pas des marchés étrangers. L'Amérique continuera à exporter. Dans quelle proportion relativement à la quantité qu'elle produira? L'avenir le dira. Ce qui est certain, c'est qu'il lui faudra plus d'efforts pour conserver ses positions ou pour en conquérir de nouvelles, parce qu'il y aura plus de contrées offrant des denrées agricoles, plus de facilités pour les transporter, partant une concurrence plus vive. Mais, d'autre part, il n'est pas douteux que son industrie, en transformant de diverses manières la matière agricole, ne l'aide à ouvrir des débouchés à ses produits.

La consommation en Amérique augmentera. Elle absorbe aujourd'hui les 3/5 de la récolte du blé, environ les 9/10 des autres récoltes et la plus grande partie de la production de la viande. Depuis 1790, la population des Etats-Unis a doublé et au delà tous les trente ans, toutefois, dans une progression ralentie à chaque période. Quoique je pense que ce ralentissement sera plus prononcé dans la période trentenaire actuelle qu'il n'a été dans la précédente, j'estime néanmoins que l'augmentation du nombre des consommateurs sera encore considérable. Il y a des auteurs qui s'imaginent entrevoir de loin le jour où l'Amérique renfermera une population assez dense pour absorber toute sa production agricole. Ce jour, s'il doit arriver, est trop éloigné pour qu'on s'en préoccupe aujourd'hui : l'arithmétique politique ne doit pas hasarder ses conjectures à trop grande distance. Pour la génération présente, il n'est pas à supposer que la consommation intérieure puisse absorber la totalité de la production et enlever ainsi à l'exportation sa raison d'être.

Quel que soit le nombre des habitants des Etats-Unis dans vingt ans, il est probable que le rapport entre la population agricole et le reste de la population aura changé, et que, par suite du progrès de l'industrie et des villes, le nombre des consommateurs aura augmenté plus que celui des producteurs de denrées. Cette probabilité est d'autant plus grande que les Américains sont très ingénieux à inventer des moyens propres à économiser la main-d'œuvre.

Ce ne sont donc pas les débouchés à l'intérieur ou à l'extérieur qui feront défaut.

La question des prix est plus difficile à trancher. Les prix reste-

ront bas; s'ils ne s'élargissent, pas comme on l'a vu après la guerre de la rébellion, ils se maintiendront et au delà, toute compensation faite. Les difficultés d'importation en Europe ont sans doute exercé une influence sur la baisse, mais bien moindre que l'abondance de la production. Si cette abondance doit être désormais, comme je le crois, l'état régulier du marché, il est permis d'admettre qu'ils baisseront encore au-dessous du niveau actuel, jusqu'à un certain point qu'il serait téméraire de prétendre fixer. J'ajoute que, s'ils baissent en Amérique, la diminution probable du fret résultant de perfectionnements dans la navigation est une raison de plus pour qu'ils baissent en Europe. Ce sont ces bas prix qui ont ralenti depuis 1882 l'essor de la production américaine; ils pèseront encore sur lui dans la présente décade. « Il n'est pas douteux, dit M. Veblen, que le prix du blé dépend de la quantité produite, mais il n'est pas moins certain que, toutes choses égales d'ailleurs, la production moyenne du blé dépend du prix. L'influence de la production sur le prix est directe et momentanée; celle du prix sur la production est lente, mais permanente. »

Une des conséquences des bas prix sera très vraisemblablement la diminution de la valeur des fermes qui produiront exclusivement ou principalement des denrées avilies : diminution définitive pour les unes, temporaire pour les autres jusqu'à ce qu'elles aient adopté une culture plus intensive ou plus variée; nous savons que le Massachusetts avait constaté en 1890 une certaine augmentation de la valeur totale de ses terres, quoiqu'un grand nombre de fermes eussent été abandonnées. Ce sont surtout les régions de la Nouvelle-Angleterre, du Centre-Atlantique et de la plaine centrale, où le territoire agricole a en moyenne plus de valeur qu'ailleurs, qui sont menacés de cette diminution.

Dans les régions du Nord-Ouest et du Pacifique, où la terre vaut beaucoup moins, le danger est moindre aussi. Toutefois, les cultivateurs de l'Ouest, comme ceux de l'Est, devront, tout en continuant à regretter la cherté, accommoder le ménage de leur ferme à la situation, de manière à se contenter du bon marché. Il est probable que cette situation pénible pour ceux qui ont contracté des habitudes de vie trop large, les rendra plus réservés dans leurs emprunts hypothécaires, et il faut espérer que le sens pratique des Américains les préservera des projets « d'inflation » et de garantie par l'État qui ont séduit une partie de la démocratie agricole.

Quand on sait qu'il n'y a que le tiers du territoire des États-Unis qui soit approprié en fermes et que la moitié des fermes, par conséquent 22 pour 100 du territoire des États-Unis, qui soit en culture,

on ne doute pas qu'il y ait encore place pour une longue suite de défrichements, non seulement dans le Far-West, mais aussi et même dans les autres régions. Quelque obstacle que l'aridité de la terre ou l'absence de pluie mette à la colonisation de certaines contrées, on pourra créer, par homestead ou autrement, beaucoup de fermes nouvelles; on pourra défoncer beaucoup de vaines pâtures dans les fermes déjà existantes avant d'être obligé d'introduire d'une manière générale la culture intensive sur les labours actuels.

Le Sud (régions du Sud-Atlantique et du Golfe) restera longtemps encore obéré; la situation actuelle, malgré certains faits de bon augure, et les mœurs générales des deux populations, ne permettent pas d'augurer un complet relèvement dans un prochain avenir.

Les Américains étant, en général, alertes, les fermiers de toutes les régions ne tarderont peut-être pas, à l'exemple de quelques-uns de leurs [confrères de l'Est, à larguer leurs voiles et à virer de bord devant la tourmente, je veux dire à abandonner en partie les cultures peu rémunératives, surtout celles du blé, pour en tenter d'autres plus lucratives. En tout cas, pour les raisons que j'ai données, s'il y avait une réduction dans la production du blé, elle ne serait que momentanée et le niveau remonterait avec le nombre des habitants. Les autres cultures à développer ne manquent pas : fourrages, légumes frais et secs, fruits, betteraves à sucre. Le développement du *Truck forming* a déjà montré une des directions dans lesquelles pourra se faire cette transformation.

Elle n'est pas entièrement rassurante pour les agriculteurs. S'ils renoncent au blé parce qu'il y en a trop à leur gré, il y aura bientôt aussi trop de légumes et de fruits, et le prix de ces denrées baissera : la Californie le sait. Qu'y faire? S'appliquer à produire avec économie en même temps qu'en abondance : voilà un conseil pratique. Se persuader que l'abondance ne saurait être en définitive un mal pour l'humanité, qu'il n'est pas raisonnable de penser que des millions d'hommes continueraient à produire pendant une longue suite d'années en perdant sur chaque produit : voilà ce qu'enseigne la vue générale des phénomènes à ceux qui sont capables de l'envisager.

Dans l'ensemble, l'agriculture des États-Unis, qui a fait, en étendue et en puissance, de si remarquables progrès dans le cours du dix-neuvième siècle, en fera encore avant la fin de ce siècle et au commencement du siècle prochain; ce serait une erreur de croire qu'elle ait atteint aujourd'hui les bornes immuables que la nature lui aurait fixées. Mais elle n'a pas donné au sol une fertilité illimitée. Les fermiers n'ont pas cessé de demander à la terre tout

ce qu'elle pouvait leur donner sans lui rendre ce qu'ils lui prenaient. Dans plusieurs contrées, la terre est fatiguée par une production monotone; non pas qu'elle ne puisse donner indéfiniment des récoltes; mais elle ne les donnera dans l'avenir que par un assolement varié dans lequel figureront la fumure et les légumineuses. Les Américains s'en préoccupent déjà, soucieux d'obtenir promptement le plus de produits au prix du moindre travail possible.

Elle est dans une période de difficultés dont on n'aperçoit pas encore le terme. Mais il s'en faut que tous les agronomes et économistes des États-Unis désespèrent de son avenir. M. Bemis termine une étude sur les causes du mécontentement des fermiers en disant : « En résumé, je conclus que la plus grande partie de la diminution relative de la richesse agricole est une conséquence incontestable du progrès de l'industrie et du bien-être social. » — « L'agriculture, dit de son côté M. Veblen, prend promptement le caractère d'une industrie dans l'acception moderne du mot, et son développement dans les décades prochaines nous montrera probablement, dans la culture comme dans les autres genres de travaux, un perfectionnement continuel des méthodes et une rapide diminution du coût de production, même en face d'une demande considérablement accrue. » — « Aussi longtemps que la terre vierge s'est ouverte devant la colonisation, écrivait récemment M. Atkinson, nous avons fait, en grande partie, nos récoltes en traitant le sol comme une mine et en lui enlevant ses éléments de fertilité. Une telle pratique ne profite pas aux vraies méthodes de culture. L'intelligence doit maintenant prendre la place de l'énergie purement mécanique et le sol doit être traité comme un instrument de production qui rapportera abondamment dans la mesure de l'habileté avec laquelle il sera manié. »

Je partage l'opinion de ces auteurs, et, malgré la stagnation présente du blé, je suis convaincu qu'il faudra en produire un jour ou l'autre plus qu'aujourd'hui ; qu'il faudra aussi pour la consommation intérieure et pour le commerce extérieur plus de viande, de légumes, de fruits, de denrées diverses au vingtième siècle que dans la dernière décade du dix-neuvième.

Sur quelles terres ce supplément se produira-t-il? Peut-être de moins en moins, jusqu'à une certaine limite toutefois, sur celles de l'Est et, dans ce cas, de plus en plus sur celles de l'Ouest; ce serait un déplacement de richesse au préjudice des uns et au bénéfice des autres, comme il arrive dans la plupart des révolutions économiques; mais ce ne serait pas une déchéance pour les États-Unis qui jouissent d'une variété de richesse au préjudice des uns et au bénéfice des autres, comme il arrive dans la plupart des

révolutions économiques; mais ce ne serait pas une déchéance pour les États-Unis qui jouissent d'une variété de richesses agricoles en rapport avec l'étendue d'une contrée grande comme les quatre cinquièmes de l'Europe et dont les parties ne peuvent s'isoler par des barrières de douanes.

Outre ce changement de place, il y aura un changement sur place. A mesure que l'agriculture pourra moins gagner en étendue, elle gagnera plus en profondeur et aura plus de tendance à devenir intensive; elle y sera poussée par l'accroissement du nombre des consommateurs. Les États-Unis ont beaucoup à faire dans cette direction. Des agriculteurs ont commencé à s'y engager, et plusieurs cantons ont réussi à tirer plus de produits de leurs terres en diversifiant leurs cultures. L'esprit d'entreprise ne manquera pas aux Américains du vingtième siècle, et la génération de ce temps, formée par l'enseignement des écoles d'agriculture et de la presse scientifique, sera plus instruite. « Chaque année, dit un agronome américain, nous nous approchons du mode de culture qui domine depuis longtemps en Europe. » — « Que sera l'agriculture américaine dans la première moitié du vingtième siècle? demande de son côté M. Dodge, qui est d'accord sur ce point avec MM. Deblen et Altkinson. Elle ne saurait conserver plus longtemps le caractère de culture superficielle et de rendement faible. Il est stupide de se contenter d'un rendement de douze boisseaux. Il y a déjà quelques hommes intelligents qui savent obtenir le double. Que sera-ce dans cinquante ans? »

Toutefois la transformation ne s'accomplira qu'avec le temps et à travers des mécontentements individuels et des difficultés sociales. On avance plus vite en filant vent arrière qu'en louvoyant par une brise variable. L'agriculture américaine a eu pendant quinze ans le vent et la fortune pour elle; il lui faut maintenant plus d'efforts, pour moins de résultats peut-être; mais elle est capable de les faire. Elle est en ce moment, ainsi que l'industrie, au milieu d'une tourmente, en pleine crise, et on ne saurait dire exactement quand l'une et l'autre en sortiront, parce que cela dépend de causes diverses, particulièrement de réformes dans le régime douanier et monétaire; mais on peut affirmer que le pays possède assez de ressources et la nature assez d'énergie pour en sortir.

Emile Levasseur.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Victor Fournel. — L'assassinat de M. Carnot. — Les obsèques. — Les Veuves. — Les Présidentes. — Le père de Mme Carnot. — La grâce des officiers français en Allemagne. — La fête du 14 juillet. — La statue de Condorcet. — L'anarchisme et le procès de Caserio. — Salvador. — La loi contre les anarchistes. — Le départ de M. Édouard Drumont. — Le Congrès de la Presse. — Les femmes journalistes. — Un Musée de journaux. — Statistique de la Presse périodique. — Le tremblement de terre de Constantinople. — La grève-monstre des Etats-Unis. — Les morts du mois : Carriès, le général Barry, l'abbé Fortin, le comte de Madre, Leconte de Lisle. — Le cinquantenaire de M. Got. — Les concours du Conservatoire. — Le grand-prix de Rome à l'École des Beaux-Arts. — Le concours Chenavard. — 68 000 francs de rente aux artistes. — Les théâtres. — Le Patriotisme.

VICTOR FOURNEL

Pour la première fois, depuis vingt-trois ans, le nom de M. Victor Fournel, si justement aimé de nos lecteurs, manque à la fin de cette Chronique. Jamais, même souffrant, en villégiature ou en voyage, il ne s'était dérobé à la tâche mensuelle qu'il portait avec tant d'aisance, de belle humeur, de bon sens et de savoir. De loin comme de près, il suivait, en observateur curieux et attentif, le mouvement des choses, et c'est parfois de Belgique ou de Hollande, de Suisse ou d'Espagne, voire d'Algérie ou d'Egypte, qu'il nous envoyait ses impressions. Il aimait sa besogne, il y avait attaché son esprit et son cœur, et lui-même ne se serait plus compris séparé de ce *Correspondant*, dont il était devenu l'un des meilleurs et des plus intimes auxiliaires. Il y avait publié des articles d'art et de critique littéraire, des chapitres d'histoire et des romans; mais son œuvre préférée, celle qui occupait avec le plus d'ardeur sa pensée et sa plume, c'était ce Courrier mensuel où il racontait avec tant de charme et jugeait avec tant de sûreté les événements et les hommes.

Chaque année, durant la belle saison, il avait coutume d'aller en famille se détendre un peu sur quelque plage tranquille ou dans quelque campagne verdoyante et silencieuse. C'est à Bagnols, sous les frais ombrages normands, qu'il avait cette fois choisi le lieu de son repos, et avant de quitter Paris, il y a trois semaines à peine, il était venu s'entendre avec sa chère Revue sur l'ensemble de la prochaine chronique. Il était aimable et gai, comme d'ordinaire. Qui nous eût dit alors que nous étions si près de le perdre et que cette intelligence si vive était à la veille de s'éteindre...

A peine installé dans sa petite maison, il était frappé de pneumonie et, en peu d'heures, emporté par des accidents foudroyants que la science des médecins appelés en hâte et les soins éclairés d'un fils demeurèrent impuissants à conjurer. Est-il besoin d'ajouter que, selon l'inspiration de toute sa vie, il reçut la mort en chrétien et rendit à Dieu une âme qui, dans sa droiture, n'avait jamais servi que la cause de l'honneur et de la vérité.

Victor Fournel était né en 1829, à Cheppy, près de Varennes-en-Argonne, où fut arrêté Louis XVI, et tout de suite on voit là l'origine d'un des principaux ouvrages de l'historien, épris de patriotisme local et jaloux de mettre en œuvre les lieux de son enfance et les souvenirs particuliers de son berceau. Son livre sur l'Evénement de Varennes, dépassant celui déjà si complet de M. Bimbenet, est le livre définitif sur la fuite et l'arrestation du malheureux roi; dans une longue enquête, poursuivie durant des années sur place et dans nos archives, l'érudit avait tout fouillé, tout recueilli à ce sujet, et l'écrivain avait mis son orgueil à en faire une œuvre digne tout au moins d'assurer son nom parmi ses compatriotes. Il a fait plus : il a laissé à notre histoire nationale un document qui est, nous le répétons, le dernier mot sur la question.

Issu d'une très honorable famille, et le quatrième de six enfants, dont deux seulement survivent aujourd'hui, Victor Fournel donna de bonne heure les marques d'un esprit ingénieux et original, et après des études faites avec distinction au séminaire de Verdun, il essaya quelque temps du professorat, puis, venu à Paris pour y perfectionner ses études en suivant les cours du collège Louis-le-Grand, il passa brillamment ses examens de baccalauréat et de licence ès lettres. Il se destinait alors à l'enseignement, selon le désir de sa famille, et il se préparait à la fois à l'Ecole normale et au doctorat quand la vocation littéraire, qui s'agitait vaguement en lui finit par l'emporter. Ce fut le succès obtenu par quelques articles anonymes publiés dans l'*Illustration* qui le décida.

A partir de ce moment (1854), il écrit sous son nom à la *Revue*

de Paris, au *Musée des Familles*, à l'*Athenæum*, dans plusieurs journaux, et pendant quarante ans, sa plume infatigable, menant de front les tâches les plus diverses, n'a cessé de produire, semant partout des articles substantiels, des œuvres d'imagination ou de critique, des études d'art ou des récits de voyages, des chroniques volantes ou des volumes d'histoire, tantôt sous son nom, tantôt sous les pseudonymes de Bernadille, d'Argus, d'Edmond Guérard, de Gaston de Varennes, auxquels son talent souple et ingénieux sut acquérir une notoriété rapide. Riche d'anecdotes (il en a publié un Dictionnaire qui sera pillé longtemps!), il avait toujours un trait piquant, un mot spirituel à rappeler à propos des choses du présent, et personne n'excellait comme lui à rajeunir les vieilles histoires, à conter avec agrément les mœurs et les curiosités du passé. Abondant, l'esprit meublé des connaissances les plus variées comme les plus solides, il était constamment prêt sur tous les sujets, et surtout il savait où trouver ce qui pouvait parfois manquer à sa vaste érudition. Il avait sous la main la clé des compartiments vides.

C'est ainsi qu'il put collaborer, successivement ou simultanément, au *Journal pour tous*, à la *Semaine des Familles*, à la *Revue des questions historiques*, à l'*Ami de la Religion*, au *Monde*, à la *Gazette de France*, au *Journal de Bruxelles*, au *Français*, au *Moniteur universel*, au *Correspondant*, tout en publiant une série d'ouvrages dont le nombre et la diversité eussent suffi à remplir plusieurs vies [1]. Laborieux jusqu'à l'imprudence, il restait parfois des semaines entières sans sortir de son cabinet, entouré de notes et de dossiers, parmi des milliers de volumes classés avec beaucoup

[1] *Ecrivains oubliés du dix-septième siècle.* — *De Malherbe à Bossuet.* — *De J.-B. Rousseau à André Chénier.* — *Les Contemporains de Molière.* — *Le Théâtre au dix-septième siècle.* — *L'Evénement de Varennes.* — *Les Hommes du 14 juillet.* — *Le Vieux Paris :* fêtes, jeux et spectacles. — *Les Cris de Paris.* — *Les Rues du vieux Paris.* — *Types et caractères.* — *Curiosités théâtrales.* — *Dictionnaire encyclopédique d'anecdotes,* sous le pseudonyme d'Edmond Guérard. — *Figures d'hier et d'aujourd'hui.* — *Ce que l'on voit dans les rues de Paris.* — *Esquisses et croquis parisiens.* — *Du rôle des coups de bâton dans l'histoire littéraire.* — *Les Artistes français contemporains.* — *Théâtre choisi de Boursault,* avec notes et notice. — *Théâtre choisi de Quinault,* avec notes et notice. — *Petites comédies rares et curieuses du dix-septième siècle,* avec notes et notices. — *Theâtre de Racine,* avec préface. — *Théâtre de Corneille,* avec préface.

Puis, dans le domaine du roman : *Marcelle de Sazerac.* — *Maman Capitaine.* — *L'Ancêtre.* — *La Confession d'un père.* — *La Victoire du mari.* — *Une Idylle au Tyrol.* — *L'Oncle Antoine.* — Tous honnêtes, quoique dramatiques, et pouvant être mis dans toutes les mains.

Enfin : *Voyages hors de ma chambre.* — *Les Vacances d'un journaliste.* — *Promenades d'un touriste.* — *Aux Pays du Soleil.*

Et nous en oublions!

d'ordre, et prolongeant même assez tard dans la nuit ce travail, non pas seulement de bénédictin, mais d'hercule. Nisard a écrit je ne sais où : « Le travail est la débauche des hommes rangés. » Ce fut la sienne, et nous lui en faisions souvent le reproche, dans notre propre intérêt comme dans le sien.

Quand il se décidait à sortir, c'était pour aller moissonner quelques nouveaux éléments d'études, à une exposition, à un concours, à un théâtre, ou bien avec un portefeuille gonflé de papiers sous le bras, aux Archives ou à la Bibliothèque.

Il fit longtemps la Critique littéraire à la *Gazette de France* à côté d'Armand de Pontmartin, qui en était quelquefois jaloux, malgré tout son esprit étincelant et sa verve inépuisable. Pontmartin — *quia nominor Leo* — se réservait le feuilleton en laissant à son confrère le traditionnel article *Variétés* de la troisième page, mais il arrivait que beaucoup de lecteurs, après avoir admiré les fusées merveilleuses et l'éblouissant feu d'artifice du feuilleton, allaient chercher de la substance et du jugement à la troisième page.

M. Guizot m'a dit un jour — et dans une telle bouche, le mot a de la valeur : « J'estime que M. Fournel est le premier critique littéraire du temps. »

Comment M. Guizot lisait-il d'une façon aussi attentive et assidue les articles du collaborateur de la *Gazette?* Le fait vaut la peine d'être indiqué. L'éminent directeur du journal, M. Gustave Janicot, dont l'esprit fin et l'œil fureteur sont en éveil sur toutes choses, voulant un jour se rendre compte des moindres détails administratifs de sa maison, découvrit que M. Guizot recevait gratuitement la *Gazette de France* depuis... 1822 !

Qui sait? Ses héritiers la reçoivent peut-être encore... Je la reçois bien, au même titre, moi qui écris ces lignes, depuis trente-cinq ans...

Quand l'étonnant Pontmartin s'éteignit presque octogénaire, M. Janicot chercha quel successeur pouvait lui être donné sans déchéance d'aucune sorte, et il n'en trouva pas d'autre que Fournel. Mais déjà le *Correspondant* l'absorbait de plus en plus, et après un règne assez court au feuilleton de la *Gazette*, il passa le sceptre à un autre de nos collaborateurs, M. Edmond Biré, pour se consacrer désormais tout entier à notre Revue.

Son premier article ici date du printemps de 1857, son dernier, du 10 juillet 1894, et dans ce long espace, à travers tant d'événements, où parfois les meilleurs esprits avaient peine à démêler la voie à suivre, Victor Fournel, touchant à tout, aux personnes comme aux choses, sut les mentionner et les juger avec le sens droit de sa nature, en des pages où l'ironie glisse sans amertume, où le trait

pique sans blesser. Plein d'humour, il n'avait pas moins de bonhomie. Il était simple, naturel, enjoué, sans fiel ni pédanterie, bon enfant. Par dessus tout, loyal et honnête. Les vilenies du temps l'indignaient, et il est des turpitudes qu'il ne parvenait même pas à comprendre.

C'était, en outre, un modeste, et je ne lui ai jamais connu qu'une ambition — très discrète, à peine avouée : celle du ruban rouge. — Qui l'eût mieux justifié et plus dignement porté que ce rare écrivain et ce galant homme, dont le talent et la vie ont si hautement honoré la profession ?

Il avait épousé la fille d'un peintre distingué de la Restauration, M. Duchesne (de Gisors), renommé pour ses miniatures et ses émaux, peintre attitré de la cour de Charles X, puis de celle de Louis-Philippe, et qui fut chargé par le gouvernement de continuer la Galerie des Rois, dans la collection célèbre des émaux de Petitot, au Louvre.

C'est un devoir affectueux pour nous d'offrir ici à sa respectable veuve et à ses dignes enfants l'hommage ému de nos sympathies et de nos regrets, en nous associant du fond du cœur aux paroles éloquentes prononcées par M. Chesnelong sur la tombe de notre ami, au milieu d'un cortège attestant, par le nombre et la qualité, l'estime particulière et la profondeur des attachements qu'il s'était acquis parmi tous ceux qui pensent, qui écrivent et qui croient.

C'est juste à l'heure où paraissait ici la dernière Chronique de Victor Fournel, qu'au milieu d'une fête tombait à Lyon M. Carnot sous le poignard d'un assassin. Tous les détails du drame sont connus ; les journaux les ont ressassés depuis des semaines et nous n'avons pas à y revenir, non plus que sur la pompe des obsèques faites à la victime. Mais comment ne pas consigner dans ces pages la saisissante remarque dont l'esprit public a été frappé sur la façon quasi mystérieuse dont la religion a été mêlée à la mort d'un homme qui lui avait accordé si peu de part dans sa vie? Consolé et béni à ses derniers moments par le prélat même qu'il avait frappé de mesures arbitraires, M. Carnot, qui avait affecté de ne jamais prononcer le nom de Dieu, l'a murmuré doucement à son heure suprême, et lui, qui n'avait jamais voulu mettre le pied dans une église, a été porté en grande solennité à Notre-Dame, au bruit des chants sacrés, à l'ombre de la croix et sous les bénédictions d'un cardinal! Dans un temps où l'on a mis à la mode les « leçons de choses », n'y a-t-il pas là une leçon qui parle d'elle-même et dont

les esprits les plus rétifs pourraient difficilement n'être pas troublés?

Oui, quoi qu'on en ait, le dernier acte de l'ancien Président de la République a été un acte religieux, tout comme le premier acte de son successeur, escortant son cercueil jusqu'au pied de l'autel. L'un a fini, l'autre a commencé par un acte de foi; tous deux ont ainsi rendu hommage à l'idée supérieure et nécessaire qui, après avoir été trop absente de la politique du premier, apparaîtra davantage, nous en avons l'espoir, dans la politique du second.

Quant aux funérailles magnifiques qui, durant cinq heures, se sont déroulées à travers Paris, sous un soleil de feu, entre des centaines de milliers de spectateurs, si elles n'ont pas manqué d'un certain recueillement imposé par le caractère même de la cérémonie et par l'ombre tragique qui planait sur elle, elles ont cependant, il faut bien le dire, été avant tout un spectacle. La foule, toujours avide de distractions et de pompes, s'y était portée avec une curiosité excitée par l'appareil même de ce défilé grandiose où, à la suite des chars empanachés, des tentures lamées d'argent, des ambassadeurs en étincelant uniforme et de tous les hauts dignitaires de l'Etat, on voyait des députations sans nombre accompagner de merveilleuses couronnes pour la confection desquelles avaient été épuisés tous les jardins de France! Les roses, les orchidées, les fleurs les plus belles et les plus rares, avaient, dit-on, fini par manquer, et les journaux n'évaluaient pas à moins de 2 à 3 millions de francs l'argent prodigué dans cet hommage éphémère à l'idole d'un jour.

Il ne faut pas s'en plaindre, après tout. L'entraînement qui avait inspiré ces manifestations avait quelque chose de touchant. Il avait sa source à la fois dans un sentiment de compassion pour le défunt et de sympathie respectueuse pour la veuve et les enfants foudroyés d'un tel deuil. Aussi, la cérémonie passée et les couronnes flétries sur les marches du Panthéon, a-t-on songé à un hommage meilleur et plus capable de consoler des cœurs brisés. On a eu la pensée de substituer à des fleurs passagères une œuvre durable en souvenir du président Carnot, et une souscription a été ouverte par un certain nombre de femmes françaises en vue d'une fondation philanthropique qui perpétuât son nom, souscription très noble en tête de laquelle Mme Casimir-Périer s'est généreusement inscrite pour 10 000 francs.

En même temps, la ville de Lyon décidait l'érection d'un monument au Président frappé dans ses murs, et les cotisations volontaires recueillies dans ce but dépassent déjà 150 000 francs.

Ce n'est pas tout. De nombreuses villes, débaptisant leurs rues, donnent avec empressement le nom de Carnot à leurs plus belles

cultivé s'était associé de bonne heure à tous les travaux de son éminent père, publiait elle-même, sous le couvert de son nom, une traduction de Stuart Mill, précédée d'une introduction élevée où nul lecteur ne soupçonna le talent d'une femme.

C'est un souvenir que nous n'avons pas rappelé quand la fille de notre ancien collaborateur trônait au sommet des honneurs, mais qu'on nous pardonnera plus aisément d'avoir évoqué devant le deuil et l'adversité.

A l'heure même où la dépouille du dernier Président s'acheminait vers le lieu du repos, l'empereur d'Allemagne, mû d'une pensée délicate et cédant peut-être aussi au goût d'imprévu qui caractérise sa nature, faisait mettre en liberté les deux officiers français, les lieutenants de vaisseau Degouy et Delguey-Malavas, condamnés naguère, sous l'accusation d'espionnage, à six ans de forteresse et détenus dans la citadelle de Glatz. Le sentiment national a été touché de cet acte de courtoisie, accompli avec tant de grâce chevaleresque, et l'Allemagne a pu voir, en cette occasion, par le langage unanime de nos journaux, combien elle gagnerait notre cœur si elle avait ainsi le courage de mettre partout la générosité et la justice.

Dès que la captivité des deux officiers français nous avait été connue, le *Correspondant* s'était empressé de leur adresser là-bas ses livraisons, comme un souvenir de la patrie, pour les aider à distraire les longues heures de l'exil; et ils avaient bien voulu nous faire savoir que cette voix venue de Paris qui les entretenait, chaque quinzaine, des questions débattues dans le monde leur était très douce dans l'isolement de leur prison. Nous sera-t-il permis d'ajouter qu'une de leurs premières visites, après le retour, a été pour les bureaux du *Correspondant*, où ils venaient nous remercier du témoignage fraternel que nous avions été si heureux de leur envoyer chez les Scythes.

C'est au milieu de ces incidents que s'est lugubrement passée la date officielle du 14 juillet. Le gouvernement a compris qu'il ne pouvait à la fois arborer un deuil national et organiser des réjouissances publiques, et il s'est résigné, malgré les protestations radicales, à supprimer la revue, le pavoisement, les illuminations, tout l'appareil extérieur de la fête, en invitant les municipalités à distribuer aux indigents les sommes habituellement dépensées en orchestres, en fusées et en lampions. Les pauvres y ont gagné, la paix publique n'y a pas perdu, et il y a là un précédent dont on pourra s'inspirer utilement à l'avenir.

Il est vrai que le pseudo-parlement de l'Hôtel de Ville, je veux dire le Conseil municipal, n'a pu en prendre son parti, et qu'après avoir voulu, l'année dernière, supprimer la « fête nationale » à

cause de l'accident qui avait coûté la vie à Nuger, il a tenté, cette année, par une contradiction singulière, d'organiser des réjouissances malgré l'assassinat du Président. C'est à peu près comme s'il eût ainsi libellé ses invitations : « On dansera après l'enterrement. » Et, de fait, on a dansé dans certains quartiers, en face des drapeaux cravatés de noir, et peut-être sous les fenêtres même de Mme Carnot.

Mais, à part ces exceptions foraines, noyées d'ailleurs d'une pluie salutaire qu'ont dû recueillir précieusement les marchands de vin, le 14 juillet a eu la physionomie funèbre qui convenait aux circonstances. Les républicains eux-mêmes l'ont constaté, non sans quelque tristesse. « Pas d'entrain, pas de gaieté, gémissait le lendemain l'un de leurs principaux organes. Il faisait une journée maussade, coupée d'averses... Jamais, depuis seize ans que la fête nationale existe, on ne vit moins d'enthousiasme et moins d'élan. »

C'est peut-être un commencement. — On prête ce mot à un député : « Le 14 juillet s'en va ; Jeanne d'Arc arrive... »

Et la pauvre fête nationale a eu le même sort dans toutes nos grandes villes : elle a été complètement supprimée à Lyon, à Toulouse, à Lille, à Bordeaux, à Marseille, même à Perpignan, patrie des Aragos et fief électoral de M. Floquet !

Le seul incident qui l'ait marquée à Paris est l'inauguration d'une statue à Condorcet. — Il est bien rare que l'anniversaire de la prise de la Bastille se passe sans l'érection d'un buste ou d'un monument quelconque en l'honneur « des grands ancêtres de la Révolution ». Cette fois, c'est le philosophe réduit à s'empoisonner pour échapper à la guillotine où voulaient l'envoyer ses confrères qui a eu les honneurs du bronze. La statue se dresse sur le quai Conti, entre le palais de l'Institut et l'hôtel de la Monnaie ; et la cérémonie, trempée par toutes les cataractes du ciel, a essuyé en outre une telle averse de discours que M. Poubelle, ne parvenant plus à tourner ses feuillets ruisselants, a fini par en prendre spirituellement son parti. — « Quand la séance devient orageuse, a-t-il dit, le président se couvre... » Et passant son pardessus, le préfet de la Seine s'est prosaïquement abrité sous un parapluie.

Mais les femmes se résignent plus difficilement à se taire, et bravant la bourrasque, une déléguée de la *Ligue pour l'émancipation féminine*, à laquelle le président du Conseil municipal, oublieux de toute galanterie, avait d'abord refusé la parole, s'est hardiment avancée pour rappeler à l'assistance que Condorcet, plus aimable que M. Champoudry, avait réclamé de son temps l'égalité des sexes. — Et, comme témoignage de reconnaissance, la déléguée déposa une couronne au pied du monument.

Il y a déjà un certain temps qu'avait été décidée cette statue, mais le socle de granit, érigé sur le terre-plein du quai, attendait le bronze depuis plus de deux années. Il paraît qu'il y aurait eu des tiraillements dans le sein des commissions officielles où Condorcet n'était pas jugé assez pur par quelques sectaires du Conseil municipal. Avait-il été bien détaché des institutions monarchiques, et sa conception du progrès humanitaire n'avait-elle pas été entachée de quelque résidu d'ancien régime? Enfin, il finit par l'emporter, et l'œuvre fut commandée au sculpteur Jacques Perrin, à qui elle valut une deuxième médaille au Salon de 1892.

Nous avons donc une statue de plus, sans parvenir à démêler la logique des décisions qui en peuplent nos squares et nos boulevards. Tantôt, en effet, c'est aux proscripteurs et aux bourreaux qu'on décerne le bronze, tantôt c'est à leurs victimes qu'on l'accorde. Il faudrait cependant choisir. Ainsi qu'on l'a spirituellement remarqué, les révolutionnaires de ce temps-là ne pratiquaient pas la théorie du bloc ; ils se triaient en s'envoyant réciproquement à l'échafaud, et peut-être conviendrait-il de les trier aussi dans les honneurs qu'on leur rend.

Un scélérat qui pourrait bien aussi, un jour, avoir sa statue, si l'on n'y prend sérieusement garde, c'est l'assassin de M. Carnot, c'est l'anarchiste italien dont l'attentat rencontre des apologistes dans les bas-fonds où fermentent les plus détestables doctrines et où se recrutent par milliers les partisans internationaux de la destruction sociale. N'arrête-t-on pas encore chaque jour, à Paris, en province, dans les cafés, sur la voie publique, des fanatiques qui glorifient hautement Caserio de son coup de poignard, et qui osent le saluer comme un héros?

Voilà le résultat des prédications subversives auxquelles on a laissé toute licence, et qui, en faussant les idées, en étouffant tout principe dans les âmes, ont anéanti les freins moraux sans lesquels aucune société ne saurait vivre. Vienne une nouvelle Commune, et l'image de Caserio se dressera peut-être dans l'apothéose sur un de nos boulevards. Danton, l'égorgeur de Septembre, y trône bien! Et n'a-t-on pas essayé déjà d'y ériger la hideuse figure de Marat?

Voilà où nous en sommes, et il est permis de se demander si la loi de répression que vient de voter le Parlement, loi juste et nécessaire, suffira à conjurer le péril. C'est avant tout dans le domaine des idées que le mal a été fait, c'est là qu'il faudrait aller courageusement l'attaquer à sa racine.

On a publié l'autre semaine, et l'on va rappeler sans doute devant la Cour d'assises de Lyon, des lettres singulièrement expressives de Caserio à ce sujet, lettres effrayantes qui mettent à nu le fond de

ces natures d'où toute croyance a été extirpée, où tout frein moral a été anéanti. C'est à la lueur de ces lettres qu'il faut juger les fruits de la nouvelle éducation imposée par les sectaires et qui, si on ne se met résolument en travers, fera des générations futures un ramas de déclassés sauvages et de bandits.

Dans le cours de l'année 1893, Caserio a beaucoup voyagé. Il a visité Genève, Lausanne, Lugano, Lyon, Montpellier, Cette, à pied comme un touriste, et dans toutes ces villes rencontrant des « compagnons » qui l'hébergeaient et lui venaient en aide.

Dans une de ces lettres, datée de Lyon, il dépeint l'hospitalité anarchique en termes qui dénotent un esprit vif, clair, pénétrant. Dans une autre, il expose les raisons qui, au risque de chagriner sa mère, l'empêchent de rentrer en Italie. La conscription l'avait atteint, et au point de vue militaire, il était insoumis.

« Tu connais mon caractère, écrit-il; je ne serais pas capable de tolérer toutes les tracasseries que les officiers font aux pauvres soldats et tu comprends très bien que, lorsqu'on a en main un fusil chargé, on fait vite à tirer sur un officier! Qui me sauverait alors de la mort ou de la prison à vie? »

Peu après, il écrit au même correspondant :

« Je ne peux pas tolérer toutes les injustices de la société moderne; je dois protester coûte que coûte; on finira sans doute par me mettre en prison de nouveau, et ma pauvre mère devra souffrir de nouveau à cause de moi : souvent le soir, lorsque je me couche, je pense à ma mère, à mes frères, aux chagrins que je leur cause, et je pleure, je pleure... Mais ensuite, une idée plus forte arrive dans mon esprit qui me dit : Ce n'est pas toi qui es la cause des chagrins de ta mère; c'est la société actuelle tout entière, ce sont les bourgeois qui sont la cause de ses chagrins; il faut donc lutter contre la société sans penser aux larmes de sa mère et de ses frères.

« Est-ce que, lorsqu'une guerre éclate, tout le monde n'abandonne pas sa mère, sa femme, ses fils, pour aller se faire massacrer, pour chasser un maître et en avoir après un autre plus exploiteur que le premier? Et si la guerre éclatait aujourd'hui, ne verrait-on de même tout le monde abandonner leurs familles, parce qu'ils reçoivent l'ordre d'un roi ou d'un président quelconque?

« Non, non, il ne faut pas penser aux larmes de la mère; il faut penser à son propre devoir et lutter contre la société actuelle, pour détruire ces insectes nuisibles qui sont les exploiteurs. Pour moi, je crierai toujours : Guerre, guerre aux exploiteurs!

« Vive l'anarchie! Vive la Révolution sociale! »

Voilà bien le fanatique qui, à vingt ans, et dans une condition

sociale abaissée, n'a pu s'élever de lui-même à ces théories et à ces sophismes. D'autres lui ont soufflé au cœur la haine qui l'emporte et sous l'action de laquelle il répudie jusqu'aux sentiments les plus sacrés de la nature humaine. Pour lui, il n'y a plus de famille, plus de mère, plus de foyer, plus de patrie ; il n'y a que la rage aveugle de la destruction par tous les moyens ! Guerre, guerre implacable à cette société qui, d'ailleurs, ne lui a fait aucun mal personnel et où il pourrait, comme tant d'autres, se faire une place par le travail. Non, il ne veut, il ne rêve que le bouleversement dans les ruines et dans le sang !

A-t-on tort de prendre des précautions contre de pareils fauves et contre ceux qui les excitent?

Dans la cellule où il est étroitement gardé en attendant la Cour d'assises, Caserio ne manifeste aucun remords. Il persiste à se draper dans son crime comme le comédien dans son rôle, et il nie énergiquement avoir eu aucun complice. — La vérité matérielle semble bien être, en effet, d'après l'instruction, qu'il est un « isolé », un « solitaire » ; mais il ne l'est qu'autant que peut l'être un anarchiste de sa nature, endoctriné par les journaux et les publications de la secte, encouragé et poussé au crime par les excitations incessantes des compagnons et des groupes révolutionnaires. En réalité, les complices pullulent autour de lui ; ils sont légion, et la société ne dormira pas tranquille tant que, suivant le mot de Gambetta lui-même, on ne les aura pas atteints dans leurs tanières !

Le procès de Caserio a eu pour préface le procès de l'anarchiste espagnol Salvador (ironie des noms !) l'auteur de l'horrible attentat du Lyceo de Barcelone, et les deux causes se ressemblent par tant de points que les jurés et les magistrats français pourront s'inspirer utilement de l'attitude de leurs confrères d'au delà des Pyrénées.

Comme Caserio, Salvador se glorifiait d'avoir voulu atteindre le bloc social tout entier, et, tirant de sa poche un discours, il se disposait à le lire, comme on a eu la faiblesse de le laisser faire chez nous à Emile Henry, quand le président a nettement coupé court à ce scandale. — Nous ne sommes pas ici au théâtre ! a-t-il dit avec autorité au criminel. Puis, après les plaidoiries et le résumé des débats, le président ayant, suivant l'obligation légale, demandé à Salvador s'il avait quelque chose à ajouter pour sa défense, l'anarchiste, prenant des airs d'orateur, commença avec emphase : « Le spectacle des misères qui affligent le monde... — Assez ! interrompit le magistrat ; on ne vous demande pas des déclamations... »

Et le verdict du jury prononça la mort. Salvador a écouté sa

condamnation en haussant les épaules, tandis que sa femme, présente à l'audience, se trouvait mal.

N'est-ce pas l'exact pendant de Caserio déclarant « intolérables les injustices de la société moderne », et ne tenant compte ni des larmes de sa mère ni du désespoir de ses frères?

Le premier effet, — assez inattendu, — de la nouvelle loi contre les anarchistes a été le départ préventif de M. Edouard Drumont pour Bruxelles, où, d'après ses propres déclarations, il a voulu se mettre à l'abri des vengeances de ceux qu'il a malmenés dans son journal. Le fougueux polémiste de la *Libre Parole* s'exagère peut-être la portée des rancunes qu'il a pu provoquer dans le monde israélite et parlementaire. Comme ce député anticlérical de la monarchie de Juillet, M. Isambert, je crois, qui voyait partout des Jésuites et qui leur supposait les plus noirs desseins contre sa personne, M. Drumont n'aperçoit partout que des Juifs préoccupés d'avoir sa tête, et il s'imagine, en particulier, que M. de Rothschild aurait fait de son arrestation immédiate une condition formelle de concours au nouveau gouvernement.

Certes, l'écrivain de la *Libre Parole* a une verve superbe et une passion très souvent éloquente, mais c'est peut-être se grandir beaucoup soi-même que de se croire l'objectif de lois spéciales, de mesures d'État exceptionnelles et des rancunes coalisées d'une tribu puissante. Chateaubriand ne s'accordait pas cette taille sous le premier Empire; et, sous le second, Prévost-Paradol, dont les flèches faisaient pourtant au régime de cuisantes blessures, n'eut jamais l'idée de fuir la loi de sûreté générale jusque par-delà les frontières. Il réclamait bien la liberté comme en Belgique, mais sans renoncer à la servitude de Paris.

Fugit ad salices... — M. Drumont nous reviendra, un peu calmé sans doute, quand il aura constaté, chez nos voisins, des impressions plus justes sur la réalité des choses. Il est de ceux dont on fait des députés ou des académiciens, mais non des martyrs.

Précisément à l'heure où se discutait dans nos Chambres la nouvelle loi sur la presse, un Congrès international de la Presse, le premier qui ait encore été réuni, se tenait à Anvers, et le directeur de la *Libre Parole* a pu arriver à temps pour en recueillir les derniers échos. Il était vraiment bien placé, ce Congrès, dans la cité des Plantin, à quelques pas du merveilleux musée qui garde les chefs-d'œuvre de l'art de Gutenberg depuis trois siècles. Plusieurs centaines de délégués y représentaient les principaux journaux de France, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Autriche, de Russie, de Suède et Norwège, d'Espagne, d'Italie, de Suisse, de Portugal, de Hollande, des États-Unis. La délégation la plus nombreuse était

sociale abaissée, n'a pu s'élever de lui-même à ces théories et à ces sophismes. D'autres lui ont soufflé au cœur la haine qui l'emporte et sous l'action de laquelle il répudie jusqu'aux sentiments les plus sacrés de la nature humaine. Pour lui, il n'y a plus de famille, plus de mère, plus de foyer, plus de patrie; il n'y a que la rage aveugle de la destruction par tous les moyens! Guerre, guerre implacable à cette société qui, d'ailleurs, ne lui a fait aucun mal personnel et où il pourrait, comme tant d'autres, se faire une place par le travail. Non, il ne veut, il ne rêve que le bouleversement dans les ruines et dans le sang!

A-t-on tort de prendre des précautions contre de pareils fauves et contre ceux qui les excitent?

Dans la cellule où il est étroitement gardé en attendant la Cour d'assises, Caserio ne manifeste aucun remords. Il persiste à se draper dans son crime comme le comédien dans son rôle, et il nie énergiquement avoir eu aucun complice. — La vérité matérielle semble bien être, en effet, d'après l'instruction, qu'il est un « isolé », un « solitaire »; mais il ne l'est qu'autant que peut l'être un anarchiste de sa nature, endoctriné par les journaux et les publications de la secte, encouragé et poussé au crime par les excitations incessantes des compagnons et des groupes révolutionnaires. En réalité, les complices pullulent autour de lui; ils sont légion, et la société ne dormira pas tranquille tant que, suivant le mot de Gambetta lui-même, on ne les aura pas atteints dans leurs tanières!

Le procès de Caserio a eu pour préface le procès de l'anarchiste espagnol Salvador (ironie des noms!) l'auteur de l'horrible attentat du Lyceo de Barcelone, et les deux causes se ressemblent par tant de points que les jurés et les magistrats français pourront s'inspirer utilement de l'attitude de leurs confrères d'au delà des Pyrénées.

Comme Caserio, Salvador se glorifiait d'avoir voulu atteindre le bloc social tout entier, et, tirant de sa poche un discours, il se disposait à le lire, comme on a eu la faiblesse de le laisser faire chez nous à Emile Henry, quand le président a nettement coupé court à ce scandale. — Nous ne sommes pas ici au théâtre! a-t-il dit avec autorité au criminel. Puis, après les plaidoiries et le résumé des débats, le président ayant, suivant l'obligation légale, demandé à Salvador s'il avait quelque chose à ajouter pour sa défense, l'anarchiste, prenant des airs d'orateur, commença avec emphase : « Le spectacle des misères qui affligent le monde... — Assez! interrompit le magistrat; on ne vous demande pas des déclamations... »

Et le verdict du jury prononça la mort. Salvador a écouté sa

condamnation en haussant les épaules, tandis que sa femme, présente à l'audience, se trouvait mal.

N'est-ce pas l'exact pendant de Caserio déclarant « intolérables les injustices de la société moderne », et ne tenant compte ni des larmes de sa mère ni du désespoir de ses frères?

Le premier effet, — assez inattendu, — de la nouvelle loi contre les anarchistes a été le départ préventif de M. Edouard Drumont pour Bruxelles, où, d'après ses propres déclarations, il a voulu se mettre à l'abri des vengeances de ceux qu'il a malmenés dans son journal. Le fougueux polémiste de la *Libre Parole* s'exagère peut-être la portée des rancunes qu'il a pu provoquer dans le monde israélite et parlementaire. Comme ce député anticlérical de la monarchie de Juillet, M. Isambert, je crois, qui voyait partout des Jésuites et qui leur supposait les plus noirs desseins contre sa personne, M. Drumont n'aperçoit partout que des Juifs préoccupés d'avoir sa tête, et il s'imagine, en particulier, que M. de Rothschild aurait fait de son arrestation immédiate une condition formelle de concours au nouveau gouvernement.

Certes, l'écrivain de la *Libre Parole* a une verve superbe et une passion très souvent éloquente, mais c'est peut-être se grandir beaucoup soi-même que de se croire l'objectif de lois spéciales, de mesures d'État exceptionnelles et des rancunes coalisées d'une tribu puissante. Chateaubriand ne s'accordait pas cette taille sous le premier Empire; et, sous le second, Prévost-Paradol, dont les flèches faisaient pourtant au régime de cuisantes blessures, n'eut jamais l'idée de fuir la loi de sûreté générale jusque par-delà les frontières. Il réclamait bien la liberté comme en Belgique, mais sans renoncer à la servitude de Paris.

Fugit ad salices... — M. Drumont nous reviendra, un peu calmé sans doute, quand il aura constaté, chez nos voisins, des impressions plus justes sur la réalité des choses. Il est de ceux dont on fait des députés ou des académiciens, mais non des martyrs.

Précisément à l'heure où se discutait dans nos Chambres la nouvelle loi sur la presse, un Congrès international de la Presse, le premier qui ait encore été réuni, se tenait à Anvers, et le directeur de la *Libre Parole* a pu arriver à temps pour en recueillir les derniers échos. Il était vraiment bien placé, ce Congrès, dans la cité des Plantin, à quelques pas du merveilleux musée qui garde les chefs-d'œuvre de l'art de Gutenberg depuis trois siècles. Plusieurs centaines de délégués y représentaient les principaux journaux de France, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Autriche, de Russie, de Suède et Norwège, d'Espagne, d'Italie, de Suisse, de Portugal, de Hollande, des États-Unis. La délégation la plus nombreuse était

Enfin, un délégué de Londres, sympathique aussi aux revendications de Miss Benedicta Stuart, a fait connaître que, depuis cinquante ans, le nombre des femmes journalistes, en Angleterre, s'est élevé, de 15 au début, à plus de 800 à l'heure actuelle; et un délégué moscovite a déclaré qu'il n'est pas, en Russie, de journal qui ne compte plusieurs collaborateurs féminins. Il y a même, à Pétersbourg, un journal exclusivement rédigé par des femmes.

Le congrès eût manqué à toutes les obligations de la galanterie s'il n'avait fait un très aimable accueil à ces communications, et accompagné d'une ovation Miss Benedicta Stuart à son fauteuil.

Tous les congressistes ont été ensuite invités à se rendre à Bruxelles, où le roi Léopold désirait les recevoir, et, le soir, la capitale leur a offert un magnifique banquet où M. Hébrard, directeur du *Temps*, a remercié avec beaucoup de grâce la presse belge de sa luxueuse hospitalité, où l'on a porté la santé du souverain aux cris unanimes de : *Vive le Roi!* et qu'a couronné le toast plein de délicatesse et d'esprit du ministre d'Etat, M. Guillery, aux plumes féminines : « Que la femme soit la compagne de l'homme, l'honneur de son sexe et la consolation du nôtre! » — Pouvait-on mieux dire en quelques mots?

Le prochain congrès aura lieu à Genève. Souhaitons, sans l'espérer, qu'il aboutisse à des résolutions un peu plus pratiques que celui d'Anvers.

A ce propos, sait-on qu'il existe un musée de journaux, probablement unique en son genre, qui contient plus de 500 000 organes dans toutes les langues? Ce curieux musée se trouve à Aix-la-Chapelle, où il a été fondé par un amateur passionné qui, pendant quarante ans, a consacré toute sa fortune à faire l'acquisition de gazettes de toutes les contrées du globe et des spécimens les plus rares ou les plus anciens. Si l'on regardait, dans cette collection, celles de nos feuilles qui remontent à cinquante ou soixante ans seulement, on serait stupéfait de la transformation qu'elles ont subie et du chemin qu'elles ont parcouru en ce demi-siècle! Qu'il y a loin, par exemple, du *Journal des Débats* de la Restauration avec son petit format in-quarto, d'où les annonces sont absentes et où le bulletin de la Bourse ne comprend que la rente et les quatre-canaux, à la double édition blanche et rose des *Débats* de 1894, jetant deux fois par jour son grand format sur le marché!

Heureux temps, après tout, que celui où le journal ne connaissait ni les annonces, ni le roman-feuilleton, ni les tripotages du bulletin financier, ni les réclames du Panama!

Sait-on combien, à l'heure actuelle, il existe de journaux en

France? — 6263! dont 2385 à Paris et 3878 en province; soit environ 200 de plus que l'année dernière.

Au point de vue du classement des opinions, on peut compter, à Paris 136 organes républicains sur 174 journaux politiques; en province, 1251 organes républicains contre 450 conservateurs et 2179 publications périodiques diverses, agricoles, commerciales, savantes, littéraires ou scientifiques.

Quelle effroyable consommation de papier! Et comment s'étonner du trouble jeté dans les esprits par tant de voix passionnées et discordantes!

Le tremblement de terre de Constantinople n'est rien à côté du bouleversement produit dans les intelligences par ces bombes imprimées qui explosionnent dans la masse du peuple chaque soir et chaque matin. Et pourtant les récits venus du Bosphore nous ont tracé de bien lamentables tableaux des désastres causés par la convulsion sismique. La plus forte des secousses n'a duré que 12 secondes, qui ont paru d'une longueur mortelle. Elle s'est fait sentir sur un espace de 450 kilomètres, entassant partout les ruines et les victimes. Des milliers de maisons, des mosquées, des églises, des casernes se sont effondrées; d'autres maisons, par milliers, restent lézardées, branlantes, inhabitables. Des centaines de cadavres ont été retirés déjà des décombres et l'on craint qu'une épidémie, fomentée par toutes ces décompositions, ne vienne ajouter ses ravages à la catastrophe.

Détail à la fois typique et comique dans cette tragédie : en déblayant le Grand-Bazar, on a découvert, sous des amas enchevêtrés, un marchand juif qui, pour se garantir du cataclysme, s'était enfermé dans son coffre-fort! Quel épisode pour M. Drumont!

Les correspondances ont raconté des scènes saisissantes. Au moment de la secousse, les fous de l'hôpital des aliénés, se rendant vaguement compte du danger et emportés par une invincible terreur, voulurent se précipiter hors des bâtiments pour se réfugier dans les jardins. Les gardiens leur opposèrent une énergique résistance, mais, à la fin, débordés par la masse des égarés dont la frayeur décuplait la force, ils durent laisser passer le torrent, et la vaste cour de l'hôpital se trouva en un instant envahie par les aliénés qui, éperdus, se jetaient à genoux, dans l'attitude de la prière, imploraient Dieu avec angoisse!

Toute la population reste dehors, dans les jardins et jusque dans les cimetières, sous des tentes improvisées à l'aide de tapis accrochés aux arbres, et le Sultan lui-même est ainsi campé dans le parc de son palais, avec tout son harem à la belle étoile... Le jeune khédive d'Egypte, plus confortablement installé dans son yacht, a

Enfin, un délégué de Londres, sympathique aussi aux revendications de Miss Benedicta Stuart, a fait connaître que, depuis cinquante ans, le nombre des femmes journalistes, en Angleterre, s'est élevé, de 15 au début, à plus de 800 à l'heure actuelle; et un délégué moscovite a déclaré qu'il n'est pas, en Russie, de journal qui ne compte plusieurs collaborateurs féminins. Il y a même, à Pétersbourg, un journal exclusivement rédigé par des femmes.

Le congrès eût manqué à toutes les obligations de la galanterie s'il n'avait fait un très aimable accueil à ces communications, et accompagné d'une ovation Miss Benedicta Stuart à son fauteuil.

Tous les congressistes ont été ensuite invités à se rendre à Bruxelles, où le roi Léopold désirait les recevoir, et, le soir, la capitale leur a offert un magnifique banquet où M. Hébrard, directeur du *Temps*, a remercié avec beaucoup de grâce la presse belge de sa luxueuse hospitalité, où l'on a porté la santé du souverain aux cris unanimes de : *Vive le Roi!* et qu'a couronné le toast plein de délicatesse et d'esprit du ministre d'Etat, M. Guillery, aux plumes féminines : « Que la femme soit la compagne de l'homme, l'honneur de son sexe et la consolation du nôtre! » — Pouvait-on mieux dire en quelques mots?

Le prochain congrès aura lieu à Genève. Souhaitons, sans l'espérer, qu'il aboutisse à des résolutions un peu plus pratiques que celui d'Anvers.

A ce propos, sait-on qu'il existe un musée de journaux, probablement unique en son genre, qui contient plus de 500 000 organes dans toutes les langues? Ce curieux musée se trouve à Aix-la-Chapelle, où il a été fondé par un amateur passionné qui, pendant quarante ans, a consacré toute sa fortune à faire l'acquisition de gazettes de toutes les contrées du globe et des spécimens les plus rares ou les plus anciens. Si l'on regardait, dans cette collection, celles de nos feuilles qui remontent à cinquante ou soixante ans seulement, on serait stupéfait de la transformation qu'elles ont subie et du chemin qu'elles ont parcouru en ce demi-siècle! Qu'il y a loin, par exemple, du *Journal des Débats* de la Restauration avec son petit format in-quarto, d'où les annonces sont absentes et où le bulletin de la Bourse ne comprend que la rente et les quatre-canaux, à la double édition blanche et rose des *Débats* de 1894, jetant deux fois par jour son grand format sur le marché!

Heureux temps, après tout, que celui où le journal ne connaissait ni les annonces, ni le roman-feuilleton, ni les tripotages du bulletin financier, ni les réclames du Panama!

Sait-on combien, à l'heure actuelle, il existe de journaux en

France? — 6263! dont 2385 à Paris et 3878 en province; soit environ 200 de plus que l'année dernière.

Au point de vue du classement des opinions, on peut compter, à Paris 136 organes républicains sur 174 journaux politiques; en province, 1251 organes républicains contre 450 conservateurs et 2179 publications périodiques diverses, agricoles, commerciales, savantes, littéraires ou scientifiques.

Quelle effroyable consommation de papier! Et comment s'étonner du trouble jeté dans les esprits par tant de voix passionnées et discordantes!

Le tremblement de terre de Constantinople n'est rien à côté du bouleversement produit dans les intelligences par ces bombes imprimées qui explosionnent dans la masse du peuple chaque soir et chaque matin. Et pourtant les récits venus du Bosphore nous ont tracé de bien lamentables tableaux des désastres causés par la convulsion sismique. La plus forte des secousses n'a duré que 12 secondes, qui ont paru d'une longueur mortelle. Elle s'est fait sentir sur un espace de 450 kilomètres, entassant partout les ruines et les victimes. Des milliers de maisons, des mosquées, des églises, des casernes se sont effondrées; d'autres maisons, par milliers, restent lézardées, branlantes, inhabitables. Des centaines de cadavres ont été retirés déjà des décombres et l'on craint qu'une épidémie, fomentée par toutes ces décompositions, ne vienne ajouter ses ravages à la catastrophe.

Détail à la fois typique et comique dans cette tragédie : en déblayant le Grand-Bazar, on a découvert, sous des amas enchevêtrés, un marchand juif qui, pour se garantir du cataclysme, s'était enfermé dans son coffre-fort! Quel épisode pour M. Drumont!

Les correspondances ont raconté des scènes saisissantes. Au moment de la secousse, les fous de l'hôpital des aliénés, se rendant vaguement compte du danger et emportés par une invincible terreur, voulurent se précipiter hors des bâtiments pour se réfugier dans les jardins. Les gardiens leur opposèrent une énergique résistance, mais, à la fin, débordés par la masse des égarés dont la frayeur décuplait la force, ils durent laisser passer le torrent, et la vaste cour de l'hôpital se trouva en un instant envahie par les aliénés qui, éperdus, se jetaient à genoux, dans l'attitude de la prière, imploraient Dieu avec angoisse!

Toute la population reste dehors, dans les jardins et jusque dans les cimetières, sous des tentes improvisées à l'aide de tapis accrochés aux arbres, et le Sultan lui-même est ainsi campé dans le parc de son palais, avec tout son harem à la belle étoile... Le jeune khédive d'Egypte, plus confortablement installé dans son yacht, a

rêvait, ayant saisi de nouveaux procédés pour l'émail, de les appliquer non plus seulement à des pots, à des bustes, mais à des statues de grandeur naturelle, quand la mort vint cruellement glacer sa main.

Ceux qui n'ont rien vu de lui peuvent aller au musée du Luxembourg. Ils trouveront dans la salle de sculpture une tête en bronze morte et renversée qui leur donnera une idée pénétrante de ce talent à la fois puissant et fin, original et saisissant, qui promettait plus d'un chef-d'œuvre à l'art contemporain.

Si le sculpteur annonçait de nobles statues, le général Barry était bien de ceux qui les justifient. Sans avoir paru au premier rang pendant l'année terrible, il y avait cependant illustré son nom en jetant sur nos deuils d'alors le rayon consolateur de la victoire de Coulmiers. C'est lui qui, entraînant nos mobiles contre les batteries allemandes, marcha au feu en montrant avec sa canne, à ses soldats improvisés, les canons à conquérir; et le soir de la bataille, quand il entra avec sa troupe héroïque dans Orléans délivré, il donna à la France entière, émue d'espérance et de fierté, l'illusion de croire que la jeune armée de la Loire allait peut-être débloquer Paris!

C'est un glorieux souvenir, qui suffit à conserver le nom d'un homme à la postérité.

Depuis, le général Barry s'était retiré en Touraine, au village de Noizay d'abord, puis à Amboise, au bord de ce fleuve national où il avait si bien défendu son pays. Il y est mort octogénaire, mais plein de verdeur jusqu'à la fin, et jusqu'à la fin aussi fidèle aux croyances et aux convictions qui avaient dirigé sa vie. Il avait été en correspondance intime avec le comte de Chambord, et les Mémoires qu'il laisse, dit-on, nous apporteront peut-être des révélations sur les vues et les projets du prince au service duquel il avait toujours tenu son épée.

Plus modeste a été le rôle de cet abbé Fortin, qui s'était acquis une certaine notoriété par ses prédictions météorologiques que ne justifiaient pas toujours les événements. Curé de Châlette, aux environs de Montargis, dans les plaines verdoyantes qu'arrose pittoresquement le Loing, il y occupait, depuis dix-sept ans, la meilleure partie de ses jours et de ses nuits à l'étude des astres, prétendant en particulier découvrir le sûr indice des mouvements de l'atmosphère dans la constatation des taches du soleil. Notre éminent collaborateur, M. de Lapparent, a démontré ici même, avec une lumière irrésistible, toute l'inanité de ce système; mais le bon abbé Fortin, convaincu de la justesse de sa théorie, n'en a pas moins persisté à distribuer ses prévisions aux badauds, et je ne serais pas surpris, — tant l'ignorance est crédule! — que l'almanach Fortin

survécût avec succès à son honnête fondateur, tout comme l'almanach légendaire de Mathieu de la Drôme, continue de se répandre à 7 ou 800 000 exemplaires sous la direction de ses héritiers...

L'abbé Fortin, d'ailleurs, était un prêtre excellent, plein de bonté et de charité, fort aimé de ses paroissiens, et vivant au milieu d'eux dans la pauvreté la plus évangélique. Son presbytère ressemblait à un logis d'indigent, sans meubles ni tentures. Son unique chambre, garnie de deux ou trois chaises, n'avait d'autre ornement qu'une lithographie religieuse au-dessus de son lit et les appareils scientifiques employés pour ses observations, notamment ce fameux *magnétomètre* de son invention, avec lequel il prétendait déterminer les vibrations magnétiques de la terre et auquel les savants du Bureau des Longitudes n'ont jamais rien compris...

A supposer que le digne abbé Fortin n'ait pas été quelque peu la dupe de son imagination, ce qui se passe aujourd'hui dans le petit coin de terre où il a vécu tendrait bien à prouver une fois de plus que nul n'est prophète en son pays, car c'est dans un journal même d'Orléans que je cueille l'épigramme suivante, irrévérencieusement proposée comme épitaphe à graver sur l'humble tombe du curé de Châlette :

Ci-gît qui fut prophète — et trop faillible, hélas!
Prédisait-il beau temps, il tombait de la pluie.
S'il eût pour cette époque annoncé son trépas,
Nous le verrions encore en vie!

C'est une tout autre épitaphe, imitée du *Transiit benefaciendo*, qu'il faudra placer sur la tombe du comte de Madre, connu de longue date par son active et généreuse participation aux œuvres de charité. C'est lui qui a créé et organisé les Sociétés civiles pour les établissements religieux en France, fondé l'œuvre de Saint-Nicolas pour l'éducation des jeunes gens de la classe ouvrière, et celle du Cœur de Marie pour les jeunes filles de la même condition. Il fut un des apôtres de la Convention de Genève, et dès l'origine, se montra l'un des membres les plus zélés de la Société de la Croix-Rouge. Dans ces dernières années, frappé de l'isolement intellectuel où se trouvaient nos milliers de sous-officiers dans leurs casernes, sans livres pour s'instruire ou se distraire, il avait conçu l'idée ingénieuse de Bibliothèques spéciales d'où toute préoccupation politique devait être exclue et pour lesquelles il reçut à la fois les souscriptions des princes d'Orléans, des catholiques les plus notoires et des républicains les plus éprouvés.

Mais sa création la plus considérable, de date déjà ancienne, est celle de ces fameuses cités ouvrières, qui ont servi de modèle à

tout ce qui s'est fait depuis en France dans cet ordre économique, et qui ont si utilement servi le bien-être et la moralité de l'ouvrier. A l'heure actuelle, ces cités, où le confortable s'unit d'une façon si pratique au nécessaire, ne comptent pas moins de 9000 habitants dans Paris !

Je n'ai vu le comte de Madre qu'une fois, vers la fin de sa vie, sous les ombrages du château historique d'Augerville qu'il venait d'acquérir des héritiers de Berryer. C'était un vieillard très courtois, dont le visage, encadré de cheveux blancs, respirait une sérénité douce, et qui, tout en jouissant du charme de ces lieux consacrés par tant de souvenirs, ne pouvait se défendre d'y penser aux œuvres dont la prospérité faisait tout son bonheur et son orgueil.

Il s'est éteint plus qu'octogénaire, entouré d'universelle estime, et laissant à de dignes héritiers l'enviable réputation d'un grand homme de bien.

Après le soldat, après l'artiste, après le prêtre et le chrétien, c'est un poète qui est venu, ces jours derniers, allonger la liste funèbre du mois. On a brusquement appris, un soir, que M. Leconte de Lisle, successeur de Victor Hugo à l'Académie française, venait de le rejoindre dans la mort.

Bien qu'il eût produit pendant plus de quarante ans des œuvres d'une beauté forte et étincelante, son nom était resté inconnu de la foule, dont il n'avait, d'ailleurs, jamais recherché l'applaudissement. C'était un Stylite, un solitaire, professant le mépris de la multitude, et marchant toujours le front dans le nuage. Non seulement il n'a pas raconté à ses contemporains, comme Lamartine et Musset, ses joies et ses souffrances, ses émotions et ses larmes, mais il ne leur a jamais rien laissé voir de sa nature intime et de son cœur. C'était une âme fermée, hautaine, dédaigneuse ; un esprit fier dont la causticité mordante trahissait un fond d'amertume et d'envie. Il souffrait de n'avoir pas la gloire ou, tout au moins, cette popularité qui en est, dit-on, la monnaie, et il s'en vengeait en mots cruels contre ceux qui la distribuent.

Il n'en a pas moins ciselé de beaux vers, les uns riches comme la pourpre, les autres sonores comme l'airain, vers admirables qui éblouissent les yeux et emplissent l'oreille d'harmonie, mais sans jamais aller au cœur parce que toute sensibilité en est absente. Or, n'est-ce pas du cœur, de la sensibilité, de la tendresse que jaillit toute émotion, toute éloquence, toute poésie? La richesse du coloris, la pureté sculpturale des formes, la vibration musicale des mots ne sont pas tout, pas plus que les étoffes et les vêtements les plus splendides ne sont l'homme. C'est l'âme seule qui fait la vraie beauté, la vraie attraction, la vraie grandeur; et l'âme, on la

cherche vainement dans les poèmes de M. Leconte de Lisle : on n'y trouve que la forme. Son vers est du marbre admirablement taillé, mais avec la froideur glaçante du marbre.

Dédaigneux du présent, il s'était réfugié dans le passé, évoquant les civilisations disparues, remontant jusqu'aux âges préhistoriques, et se plaisant à peindre des tableaux grandioses qu'entrevoyait dans cette nuit des temps son imagination puissante. De là, les *Poèmes barbares*, les *Poèmes antiques*, les *Poèmes tragiques*, qui sont ses œuvres les plus remarquables.

Faut-il ajouter avec tristesse qu'il n'eut aucune croyance religieuse, et que ni l'idée de Dieu, ni celle de l'immortalité de l'âme n'illuminent un seul de ses vers? Pour lui, la mort termine tout; c'est l'oubli, c'est le sommeil sans fin, c'est l'anéantissement dans « le grand tout », dans « la grande nuit ».

Oui, le mal éternel est dans sa plénitude!
L'air du siècle est mauvais aux esprits ulcérés.
Salut, oubli du monde et de la multitude!
Reprends-nous, ô nature, entre tes bras sacrés!

Et encore :

O lugubres troupeaux des morts, je vous envie,
Si, quand l'immense espace est en proie à la vie,
Léguant votre misère à de vils héritiers,

Vous goûtez à jamais, hôtes d'un noir mystère,
L'irrévocable paix inconnue à la terre,
Et si la grande nuit vous garde tout entiers!

C'est dans ces sentiments que la mort l'a surpris à Louveciennes, dans la maison d'un ami, à l'âge de soixante-quinze ans. Il était né à l'île Bourbon où son père exerçait la médecine. Venu jeune en France, il y avait eu des débuts difficiles, traduisant Homère et Théocrite pour vivre, et, après un long stage littéraire, il s'était enfin classé parmi ceux qu'une élite seule de délicats et de raffinés apprécie. Un instant la politique l'avait attiré, mais il en avait bien vite senti les épines et, depuis, s'était rigoureusement enfermé dans sa paisible fonction de bibliothécaire du Sénat, qu'il avait obtenue sous l'Empire, et qui lui valait, avec un traitement modeste de 3600 francs, la jouissance d'un petit logis ouvrant sur les jardins du Luxembourg. Il aimait la verdure et les fleurs; il en rassasiait ses yeux, en laissant son imagination rêver de longues heures sous les ombrages mélancoliques du vieux palais.

Malgré ses lacunes et ses défauts, Leconte de Lisle occupera une

place distinguée dans la pléiade poétique de ce siècle, le siècle où, malgré tant de révolutions, de drames et de catastrophes, aura le plus brillé la poésie lyrique de notre histoire.

A l'heure où s'éteignait l'auteur dramatique des *Erynnies*, M. Got fêtait le cinquantième anniversaire de son entrée à la Comédie-Française, prélude fatal d'une retraite prochaine. C'est la plus longue carrière qui ait jamais été fournie dans la maison de Molière, et ce n'est pas le seul titre qu'emportera avec lui le digne successeur d'une grande lignée de comédiens. M. Got s'est créé un talent très personnel, à la fois pittoresque et savant, fait de tradition et d'originalité, dont le naturel cache la profondeur. Il faudrait une page entière pour énumérer seulement les types qu'il a incarnés, dans l'ancien comme dans le nouveau répertoire, tous les personnages qu'il a animés de sa verve robuste, tous les caractères auxquels il a donné un relief puissant. Qu'il interprétât les classiques ou les modernes, Molière ou Dumas, Corneille ou Augier, Racine ou Musset, ce qui le préoccupait par-dessus tout, c'était la vérité humaine; et c'est pour l'avoir saisie et rendue dans son expression la plus simple et la plus communicative qu'il a été un grand artiste.

Chose curieuse! Comme tant d'autres, Got, par ses origines et son éducation première, ne semblait pas du tout destiné au théâtre. Elève brillant du lycée Charlemagne, il était destiné à la carrière administrative, et après avoir cueilli, s'il vous plaît, des lauriers au concours général, il entra à la préfecture de la Seine, cette pépinière de romanciers et de vaudevillistes qui se découvrent la vocation littéraire sur le rond-de-cuir du bureaucrate. Henri Rochefort a aussi commencé par là, et M. Constans, à la suite de beaucoup d'autres, doit amèrement regretter qu'il ait changé sa plume d'expéditionnaire pour celle de pamphlétaire.

Pour le jeune Got, le métier parut bien vite odieux, et rejetant les paperasses, il déclara résolûment à sa famille qu'il voulait être comédien ou écrivain. Ce fut le théâtre qui l'emporta, et après avoir repassé soigneusement tous ses classiques, il dit définitivement adieu à l'administration pour entrer au Conservatoire. Deux ans plus tard, il en sortait avec un premier prix de comédie, et le 17 juillet 1844, il débutait sur les planches de la rue de Richelieu où l'attendaient tant de retentissants succès.

C'est pour célébrer ce souvenir que tout le personnel du théâtre a voulu offrir à son doyen, dans une fête de famille, une médaille commémorative destinée à rester comme un titre d'honneur exceptionnel à son foyer. Cette médaille est en or, avec un profil de

Molière entouré d'une couronne de chêne et de laurier. En la lui remettant, l'Administrateur de la Comédie, M. Jules Claretie, a prononcé un aimable discours où il a retracé toute la vie du glorieux sociétaire, invariablement dévouée à l'art et aux intérêts supérieurs de la maison. Il a rappelé notamment les éminents services qu'il a rendus au théâtre pendant les jours sombres de la guerre et de la Commune, en sauvegardant à la fois sa haute réputation et sa prospérité, et il l'a honoré, par allusion sans doute à certains autres qui n'en ont pas fait autant, d'être resté jusqu'au bout et sans relâche, le serviteur jaloux, fidèle et discipliné de l'institution. — Attrape, Coquelin!

Ce qu'il y a eu de particulièrement touchant dans le banquet intime offert à M. Got, c'est que, par une pensée délicate, les organisateurs de la fête y avaient associé tous les collaborateurs du grand comédien, même les plus obscurs, « ces collaborateurs anonymes, habilleurs, tapissiers, machinistes, qui, selon l'heureuse expression de M. Claretie, sont les ouvriers du succès, comme les soldats sont les artisans de la victoire ».

Cette fête toute cordiale aura dans quelques mois un épilogue teinté de mélancolie : la représentation de retraite de M. Got, vers la fin de l'année courante; puis il passera le sceptre du décanat à M. Mounet-Sully, qui porte depuis vingt-trois ans la couronne tragique à la rue de Richelieu.

L'un, avant de quitter la scène, l'autre, avant d'y paraître en doyen, ont assisté aux épreuves de leurs élèves dans ces concours annuels du Conservatoire qui attirent avec passion, faute de mieux sans doute, le Tout-Paris élégant et mondain des premières représentations. Le jury est de qualité : Ambroise Thomas, président, Alexandre Dumas, Jules Lemaître, Ludovic Halévy, Jules Barbier, Mounet-Sully, etc. Il semblerait que les décisions d'un tel aréopage dussent être acceptées avec déférence et comme des arrêts sans appel. Mais il n'en a pas été tout à fait ainsi. Il a paru au public que le concours était médiocre, que la faveur ou l'indulgence avait eu plus de part que la stricte justice dans la distribution de certaines récompenses, et l'envie, le dépit, la colère des déshérités de couronnes se joignant à la déception d'une portion de public, la solennité de la cérémonie a subi le trouble de protestations tapageuses et de sifflets. On a même dû emporter évanouie une pauvre fille huée bruyamment pour un second accessit, un simple second accessit! que ses concurrentes jugeaient immérité. Toujours le *genus irritabile vatum*, et si M. Pailleron eût été là, il n'eût pas manqué d'y recueillir quelques traits nouveaux pour ses *Cabotins*.

La seule, la vraie triomphatrice du concours, a été une Polonaise de naissance, Parisienne d'éducation, de goûts et de toilettes, Mlle Wanda de Boncza, éclatante de beauté, qui a révélé un tempérament de comédienne et une science de déclamation remarquables; aussi a t-elle reçu, au bruit d'applaudissements enthousiastes, le premier prix de comédie.

Voilà donc l'avenir sauvé, de ce côté du moins.

Un autre concours, qui n'a pas révélé non plus de nombreux et puissants talents, c'est celui de peinture pour le grand prix de Rome. Comme de coutume, dix élèves de l'École des Beaux-Arts y ont pris part. Ils avaient à traiter un sujet biblique : *Judith présentant la tête d'Holopherne aux habitants de Béthulie*.. Et pour leur faciliter la tâche, on avait dicté aux concurrents ce texte de l'Ecriture :

« Alors Judith étant arrivée au petit jour, dit de loin à ceux qui gardaient les murailles de la ville : « Ouvrez les portes, parce que « Dieu est avec nous. »

« Les gardes ayant entendu sa voix, appelèrent les anciens de la ville, et tous coururent à elle, depuis le plus grand jusqu'au plus petit. Ils s'assemblèrent tous autour d'elle.

« Or Judith, montant sur un lieu plus élevé, commanda qu'on fît silence et, tous s'étant tus, elle dit : « Louez le Seigneur votre Dieu. » Puis, tirant du sac que portait la servante la tête d'Holopherne, elle la leur montra. »

Nos sectaires du Conseil municipal et de la Chambre ne vont-ils pas trouver que c'est là un texte bien clérical? Quoi! On y parle de Dieu et on y invoque le Seigneur! On n'a donc pas encore laïcisé l'Ecole des Beaux-Arts?

Quoi qu'il en soit, les dix logistes ont traité le sujet en s'inspirant de leur mieux du texte sacré, et le public a été à peu près unanime à juger qu'en dépit de certaines qualités de composition et de métier, l'ensemble du concours était médiocre, l'un péchant par le dessin, l'autre par la couleur, celui-ci faisant de Judith une virago mélodramatique qui n'aurait certainement pu séduire Holopherne, celui-là la représentant sous les traits d'une piquante grisette du quartier Breda. Deux pourtant ont mieux rendu la forte et tragique émotion qui se dégage du texte biblique : M. Leroux, élève de Bonnat, et M. Dènechaud, élève de MM. Lefebvre et Benjamin Constant, qui avait déjà obtenu le second grand-prix en 1891.

Après eux ont été classés, comme premier et second grand-prix, MM. Lappara et Benner, tous deux âgés de vingt et un ans, et donnant d'égales promesses d'avenir.

Au moins, tous ces jeunes gens travaillent et font effort pour

arriver. Jadis, il y avait parmi les rapins moins d'études et d'application; leur genre de vie sentait plus la bohème, et, suivant un vieux refrain d'atelier :

L'un était pris de rhum,
L'autre était pris de vin...

Aujourd'hui, au contraire, l'ambition les a saisis et on les voit lutter vaillamment pour la fortune et l'honneur. Puissent-ils nous donner bientôt l'équivalent de l'Henri Regnault enseveli dans la gloire !

Le concours de sculpture s'ouvre seulement à l'heure où se ferme cette chronique. Nous aurons à y revenir.

Un autre concours, très intéressant et constitué par une donation particulière, vient d'être tenu cette année pour la première fois. C'est le concours Chenavard, inspiré par la plus généreuse pensée et de nature à favoriser peut-être plus que le grand-prix de Rome l'éclosion des grands talents.

Il y a quelques années, Mme Chenavard, veuve d'un riche amateur, laissait, en mourant, toute sa fortune, — environ 68 000 francs de rentes, — à l'Ecole des Beaux-Arts, réalisant ainsi un vœu exprimé par son mari. Le testament de Mme Chenavard indiquait à quels encouragements devait être destiné cet important legs, mais il laissait au Conseil supérieur des Beaux-Arts le soin et la liberté de répartir la rente comme il l'entendrait, en différentes créations de bourses, de concours, etc... Le Conseil se rendit à ce désir; il institua un concours principal, annuel, beaucoup plus important que tous les autres concours de l'Ecole, entre les élèves peintres, sculpteurs, graveurs, architectes.

Tous les élèves de l'Ecole peuvent s'y présenter. Ils choisissent le sujet ou les sujets qu'il leur convient de traiter et présentent au jury spécial une ou plusieurs esquisses. Le jury désigne alors entre tous les concurrents : 6 peintres, 6 sculpteurs, 4 architectes et 2 graveurs, et charge chacun d'eux d'exécuter le sujet qu'indique son esquisse, ou l'un des sujets qu'il aura esquissés, — puisqu'on autorise la présentation de trois esquisses.

L'élève, pourvu qu'il se conforme à l'esprit du sujet qui lui a été ainsi imposé, n'est nullement obligé pourtant, — et c'est ce qui différencie surtout le concours Chenavard du concours de Rome, — de suivre avec exactitude son esquisse. Il peut transformer complètement, si bon lui semble, sa « composition » première, réduire ou augmenter le nombre des personnages, etc...

Les dix-huit concurrents reçoivent pendant tout le temps qu'exige leur travail, c'est-à-dire pendant toute l'année scolaire, une indemnité mensuelle.

En juillet, on expose toutes les compositions, et une prime de 2000 francs est alors accordée, dans chaque section, au peintre, au graveur, au sculpteur, à l'architecte, dont l'œuvre est classée première.

Le concours Chenavard vient de recevoir sa première application dans les conditions les plus satisfaisantes. — Trois prix ont été décernés dans la peinture : premier, M. Rouault, élève de Gustave Moreau, pour un *Christ parmi les docteurs;* — second, M. Roger, élève de Jean-Paul Laurens et Benjamin Constant, pour une *Annonciation;* — troisième, M. Etcheverry, élève de Bonnat, pour sa *Mise au tombeau.*

Encore et toujours des sujets religieux! Décidément, nos jacobins vont se voiler la tête!

Trois prix ont été également décernés dans la sculpture à MM. Legrand, Guillaume et Boucher, pour un *Orphelin*, un *Amour endormi* et un *Enfant prodigue.*

Quant aux théâtres, nous ne sommes pas dans leur saison prospère, et ce n'est pas au moment où leurs étoiles, dispersées dans toutes les directions, laissent les vieux rôles à des doublures, qu'ils nous offrent des nouveautés. Ceux qui n'ont pas fermé leurs portes vivent — ou végètent — comme ils peuvent, et il faut remonter aux représentations gratuites du 14 Juillet pour y trouver la foule et le bruit des applaudissements.

Ce jour-là, ce sont les pièces vibrantes et les spectacles militaires qui ont le plus attiré et enthousiasmé l'âme populaire. Tout ce qui avait un côté national la transportait, et on peut dire que la *Casquette du père Bugeaud*, à la Porte-Saint-Martin, a eu les honneurs de la journée. — Au milieu de nos abaissements et de notre décomposition sociale, il nous reste encore ça : le patriotisme. — Cuvier, avec un débris d'os, arrivait à reconstituer tout un animal gigantesque. Avec ce sentiment supérieur, on pourrait encore, si on le voulait, reconstituer un grand peuple.

LA LETTRE ENCYCLIQUE

AUX PRINCES ET AUX PEUPLES DE L'UNIVERS

La lettre apostolique du Saint-Père, du 20 juin dernier, est, on peut le dire, le résumé des actes principaux de son pontificat. Léon XIII y a mis toute son âme et condensé tous ses enseignements. Elle n'est pas, comme ses Encycliques habituelles, adressée spécialement aux patriarches ou évêques du monde catholique. Elle porte cette suscription d'une hardiesse et d'une nouveauté splendides : *Aux princes et aux peuples de l'Univers.* La lettre, parue il y a un mois, est allée à son adresse. Personne n'a protesté ; le plus grand nombre, ce n'est pas assez dire, la presque unanimité s'est inclinée avec vénération devant cette grande figure. Tous ont respecté l'homme qui venait leur apporter « le salut et la paix dans le Seigneur ».

La pensée jetée aujourd'hui à travers le monde se retrouve en détails dans tous les actes de Léon XIII, depuis le début de son pontificat. Chaque nation a reçu jusqu'ici les directions et les enseignements que sa situation particulière comportait. Pour ne parler que des principales : la France, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Pologne, l'Espagne, l'Irlande, les Etats-Unis d'Amérique, avaient été tour à tour visités par la parole apostolique. Et avec quelle connaissance intime des besoins de chacun, quelle recherche attentive et minutieuse, quelle investigation patiente des besoins et des difficultés particulières de chaque Etat ! Tous en ont été frappés, même ceux qui n'ont accepté qu'avec une certaine appréhension ses directions suprêmes. Il semble qu'en haut du Vatican un phare, toujours en observation, versait alternativement sur chacune des parties de l'univers les flots de sa lumière. Aujourd'hui, c'est sur le monde entier qu'il la répand par un effort de concentration suprême que résument ces deux grands objectifs : *l'unité et la paix dans la charité.*

Jamais parole n'est arrivée plus à propos et ne serait plus secourable si on voulait la méditer et en poursuivre l'application. L'humanité est aujourd'hui au milieu de cette forêt obscure dont nous parle Dante dans sa *Divine Comédie.* Elle cherche sa route et, ne la trouvant point, elle a besoin, avant tout, de lumière et de direction. Elle a rejeté ses anciens guides. La science, à laquelle elle s'est adressée pour les remplacer, lui a donné ce dont elle

pouvait disposer : d'admirables découvertes pour l'éclairer et la conduire, mais en même temps de redoutables engins pour sa destruction. En dehors de ces immenses résultats, elle n'a reçu sur le fond des doctrines qui intéressaient sa vie future que le doute ou la négation, et, finalement, comme conclusion pratique, la neutralité obligatoire de ses croyances, puisque la science ne pouvait rien affirmer sur ces points. C'était manifestement insuffisant, et le secours espéré devait venir d'ailleurs.

Rome ne nous l'a pas fait attendre, et, en ce qui concerne la France, il est difficile de ne pas remarquer que, le jour où l'attentat de Lyon était connu à Paris, la lettre apostolique du Saint-Père y arrivait. Il semble qu'au moment où les doctrines anarchiques mettaient le poignard à la main d'un misérable assassin, une voix inspirée s'élevait pour indiquer aux hommes les seuls moyens vraiment efficaces pour prévenir le retour de pareils crimes.

Arrêtons-nous donc encore sur cette lettre que le *Correspondant* a envoyée à tous ses abonnés et dont il a déjà donné le résumé avec une exactitude qui nous dispense de l'analyser dans ses détails. Prenons-en les pensées générales. Elles ne peuvent que satisfaire à un degré égal la raison du penseur et la foi du chrétien.

I

Du jour de son avènement au pontificat, la principale pensée de Léon XIII a été de ramener à l'unité les peuples qui s'en étaient écartés. Il fallait commencer par l'entente politique avec les gouvernements, pour arriver ensuite, s'il était possible, au grand objectif de l'unité religieuse. L'Allemagne, la Suisse et la Russie étaient en hostilité manifeste avec le Saint-Siège. La Belgique allait y entrer elle-même à son tour avec son nouveau ministère libéral. La catholique Bavière, avec le ministère de M. de Lutz, fourbissait aussi des armes qui furent bientôt démodées, sous des inspirations meilleures. La lutte était partout, et comme en France, il faut toujours, pour caractériser un ordre de choses, un mot ou une chanson, notre école libre penseuse était toute à la joie en répétant le mot célèbre de Gambetta : « Le cléricalisme, c'est l'ennemi. » Plus tard, à la vérité, son auteur en limitait l'application à l'intérieur du pays même, en attendant qu'un de ses lieutenants, encore mieux inspiré, le changeât *en esprit nouveau* à la tribune de notre parlement.

Mais à Rome la situation était bien difficile et les débuts du pontificat furent ardus. C'est par l'Allemagne que commença Léon XIII et, sans entrer dans des détails que de hautes convenances m'obligent à respecter, il me sera permis de dire qu'ayant eu l'honneur de représenter alors la France comme ambassadeur auprès de Sa

Sainteté, je n'ai jamais trouvé en elle un seul jour de découragement dans l'espoir de voir cesser la lutte religieuse entre les deux puissances. Les cardinaux Franchi et Nina, ses premiers secrétaires d'Etat, partageaient les mêmes sentiments. Les dépêches de Kissingen, où le nonce en Bavière, actuellement cardinal Aloïsi Masella, avait été invité par le prince de Bismarck à se rendre, les comblèrent de joie, et dès lors le Saint-Père, comme les personnes de son entourage, manifesta une confiance entière dans le résultat final, quelque longue que pût être l'attente. M. Windthorst et le parti du Centre furent assurément les grands auxiliaires de la pensée pontificale; mais la pacification heureusement intervenue eût été impossible si le prince de Bismarck n'avait pas trouvé devant lui un pontife comme Léon XIII.

Quant aux autres pays qui ont successivement repris des relations officielles et plus ou moins intimes avec le Saint-Siège, le plus grand succès est celui que vient d'obtenir, il y a quelques semaines, le Saint-Père avec la Russie. Il ne convient pas d'insister outre mesure sur un avantage obtenu : le résultat vous récompense amplement de vos peines; mais, pour qui a connu la Russie et les exigences hétérodoxes dont l'empereur Alexandre III s'était personnellement constitué l'interprète, on peut dire que le dernier accord dépasse toute espérance.

Ces rapprochements de deux grandes nations en majorité dissidentes du Saint-Siège ne sont pas un simple succès diplomatique, quelque grand qu'il soit. Il est certain que pour l'Allemagne les concessions attendues des catholiques et l'espérance d'obtenir leurs voix pour le vote de certains impôts ont pesé d'un grand poids dans les décisions de la chancellerie fédérale; mais, à côté de ce résultat pratique, il y avait une idée générale plus profonde et plus haute, ce que j'appellerai l'idée du *souverain* dont, à certains jours, le prince de Bismarck n'était que l'écho ou l'interprète autorisé.

Or, cette idée, la voici. La souveraineté ne peut plus s'exercer aujourd'hui vis-à-vis des peuples devenus majeurs dans les mêmes conditions qu'autrefois. Les tempéraments les plus autoritaires sont forcés d'admettre qu'à présent le respect envers le pouvoir correspond à celui que l'on a pour la personne de celui qui l'exerce. Même dans ces conditions, il est souvent discuté et contredit et serait quelquefois difficile à exercer s'il ne s'appuyait, dans l'esprit des populations, sur une base religieuse. Les souverains ne font donc preuve que d'intelligence lorsqu'ils cherchent à appuyer leur autorité sur ce principe qui permet de supporter leurs faiblesses ou celles des hommes qui parlent en leur nom. C'est cette idée qu'avait

pouvait disposer : d'admirables découvertes pour l'éclairer et la conduire, mais en même temps de redoutables engins pour sa destruction. En dehors de ces immenses résultats, elle n'a reçu sur le fond des doctrines qui intéressaient sa vie future que le doute ou la négation, et, finalement, comme conclusion pratique, la neutralité obligatoire de ses croyances, puisque la science ne pouvait rien affirmer sur ces points. C'était manifestement insuffisant, et le secours espéré devait venir d'ailleurs.

Rome ne nous l'a pas fait attendre, et, en ce qui concerne la France, il est difficile de ne pas remarquer que, le jour où l'attentat de Lyon était connu à Paris, la lettre apostolique du Saint-Père y arrivait. Il semble qu'au moment où les doctrines anarchiques mettaient le poignard à la main d'un misérable assassin, une voix inspirée s'élevait pour indiquer aux hommes les seuls moyens vraiment efficaces pour prévenir le retour de pareils crimes.

Arrêtons-nous donc encore sur cette lettre que le *Correspondant* a envoyée à tous ses abonnés et dont il a déjà donné le résumé avec une exactitude qui nous dispense de l'analyser dans ses détails. Prenons-en les pensées générales. Elles ne peuvent que satisfaire à un degré égal la raison du penseur et la foi du chrétien.

I

Du jour de son avènement au pontificat, la principale pensée de Léon XIII a été de ramener à l'unité les peuples qui s'en étaient écartés. Il fallait commencer par l'entente politique avec les gouvernements, pour arriver ensuite, s'il était possible, au grand objectif de l'unité religieuse. L'Allemagne, la Suisse et la Russie étaient en hostilité manifeste avec le Saint-Siège. La Belgique allait y entrer elle-même à son tour avec son nouveau ministère libéral. La catholique Bavière, avec le ministère de M. de Lutz, fourbissait aussi des armes qui furent bientôt démodées, sous des inspirations meilleures. La lutte était partout, et comme en France, il faut toujours, pour caractériser un ordre de choses, un mot ou une chanson, notre école libre penseuse était toute à la joie en répétant le mot célèbre de Gambetta : « Le cléricalisme, c'est l'ennemi. » Plus tard, à la vérité, son auteur en limitait l'application à l'intérieur du pays même, en attendant qu'un de ses lieutenants, encore mieux inspiré, le changeât *en esprit nouveau* à la tribune de notre parlement.

Mais à Rome la situation était bien difficile et les débuts du pontificat furent ardus. C'est par l'Allemagne que commença Léon XIII et, sans entrer dans des détails que de hautes convenances m'obligent à respecter, il me sera permis de dire qu'ayant eu l'honneur de représenter alors la France comme ambassadeur auprès de Sa

Sainteté, je n'ai jamais trouvé en elle un seul jour de découragement dans l'espoir de voir cesser la lutte religieuse entre les deux puissances. Les cardinaux Franchi et Nina, ses premiers secrétaires d'Etat, partageaient les mêmes sentiments. Les dépêches de Kissingen, où le nonce en Bavière, actuellement cardinal Aloïsi Masella, avait été invité par le prince de Bismarck à se rendre, les comblèrent de joie, et dès lors le Saint-Père, comme les personnes de son entourage, manifesta une confiance entière dans le résultat final, quelque longue que pût être l'attente. M. Windthorst et le parti du Centre furent assurément les grands auxiliaires de la pensée pontificale; mais la pacification heureusement intervenue eût été impossible si le prince de Bismarck n'avait pas trouvé devant lui un pontife comme Léon XIII.

Quant aux autres pays qui ont successivement repris des relations officielles et plus ou moins intimes avec le Saint-Siège, le plus grand succès est celui que vient d'obtenir, il y a quelques semaines, le Saint-Père avec la Russie. Il ne convient pas d'insister outre mesure sur un avantage obtenu : le résultat vous récompense amplement de vos peines; mais, pour qui a connu la Russie et les exigences hétérodoxes dont l'empereur Alexandre III s'était personnellement constitué l'interprète, on peut dire que le dernier accord dépasse toute espérance.

Ces rapprochements de deux grandes nations en majorité dissidentes du Saint-Siège ne sont pas un simple succès diplomatique, quelque grand qu'il soit. Il est certain que pour l'Allemagne les concessions attendues des catholiques et l'espérance d'obtenir leurs voix pour le vote de certains impôts ont pesé d'un grand poids dans les décisions de la chancellerie fédérale; mais, à côté de ce résultat pratique, il y avait une idée générale plus profonde et plus haute, ce que j'appellerai l'idée du *souverain* dont, à certains jours, le prince de Bismarck n'était que l'écho ou l'interprète autorisé.

Or, cette idée, la voici. La souveraineté ne peut plus s'exercer aujourd'hui vis-à-vis des peuples devenus majeurs dans les mêmes conditions qu'autrefois. Les tempéraments les plus autoritaires sont forcés d'admettre qu'à présent le respect envers le pouvoir correspond à celui que l'on a pour la personne de celui qui l'exerce. Même dans ces conditions, il est souvent discuté et contredit et serait quelquefois difficile à exercer s'il ne s'appuyait, dans l'esprit des populations, sur une base religieuse. Les souverains ne font donc preuve que d'intelligence lorsqu'ils cherchent à appuyer leur autorité sur ce principe qui permet de supporter leurs faiblesses ou celles des hommes qui parlent en leur nom. C'est cette idée qu'avait

Il faut donc, si la société veut vivre d'une vie moins agitée, que de toute nécessité elle retourne à ces principes chrétiens que Léon XIII met en évidence dans son admirable lettre. Il faut revenir à l'unité dans la foi. C'est le moyen le plus efficace et, à vrai dire, le seul de dissiper les préjugés et les haines internationales qui ont fait aujourd'hui de l'Europe un vaste camp retranché et d'un trop grand nombre de cités le théâtre de luttes intestines où les criminels se croient des justiciers.

« L'Eglise, au contraire, nous dit le Saint-Père, de par la volonté et l'ordre de son fondateur est une société parfaite en son genre, société dont la mission et le rôle sont de pénétrer le genre humain des préceptes et des institutions évangéliques, de sauvegarder l'intégrité des mœurs et l'exercice des vertus chrétiennes et par là de conduire tous les hommes à cette félicité céleste qui leur est proposée.

« Et, parce qu'elle est une société parfaite, ainsi que nous l'avons dit, elle est douée d'un principe de vie qui ne lui vient pas du dehors et qui a été déposé en elle par le même acte de volonté qui lui donnait sa nature. Pour la même raison, elle est investie du pouvoir de faire des lois et, dans l'exercice de ce pouvoir, il est juste qu'elle soit libre. Cette liberté, toutefois, n'est pas de nature à susciter les rivalités et l'antagonisme : car l'Eglise ne brigue pas la puissance, n'obéit à aucune ambition; mais ce qu'elle veut, ce qu'elle poursuit uniquement, c'est de sauvegarder parmi les hommes l'exercice de la vertu et par ce moyen d'assurer leur salut éternel. »

Et plus loin, continuant ce magnifique exposé des remèdes que propose l'Eglise aux maux dont souffre la société, le Saint-Père ajoute : « Nous avons devant nous sous les yeux la situation de l'Europe. Depuis nombre d'années déjà, elle vit dans une paix plus apparente que réelle. Obsédée de mutuelles suspicions, presque tous les peuples poussent à l'envi leurs préparatifs de guerre. L'adolescence, cet âge inconsidéré, est jetée loin des conseils et de la direction paternelle au milieu des dangers de la vie militaire. La robuste jeunesse est ravie aux travaux des champs, aux nobles études, au commerce, aux arts et vouée pour de longues années au métier des armes. De là d'énormes dépenses et l'épuisement du trésor public; de là une atteinte fatale portée aux richesses des nations comme à la fortune privée, et on en est au point que l'on ne peut plus porter plus longtemps les charges de cette paix armée. Serait-ce donc l'état naturel de la société? Or il est impossible de sortir de cette crise et d'entrer dans une ère de paix véritable, si ce n'est par l'intervention bienfaisante de Jésus-Christ. Car, à réprimer

l'ambition, la convoitise, l'esprit de rivalité, ce triple foyer où s'allume d'ordinaire la guerre, rien ne sert mieux que les vertus chrétiennes et surtout la justice. Veut-on que le droit des gens soit respecté et la religion des traités inviolablement gardée; veut-on que les liens de la fraternité humaine soient resserrés et raffermis : que tout le monde se persuade de cette vérité que la *justice élève les nations.* »

Voilà un grand et bien noble langage. Oserions-nous ajouter, bien nécessaire à entendre de tous ceux qui cherchent leur voie en dehors de ces préceptes. Une partie de l'humanité s'est donné et se donne encore les apparences du scepticisme. Un nombre plus ou moins grand d'hommes se disent libres penseurs. Etrange liberté, en vérité, que celle qui abandonne la créature au joug de ses passions déréglées et, sous prétexte de l'affranchir, la rend en réalité leur esclave. Mais cette prétention même n'est pas sincère, car la passion religieuse est, suivant l'expression du P. Lacordaire, la passion la plus vive du cœur de l'homme. Ceux qui s'imaginent ne plus croire en Dieu se fabriquent des idoles et les encensent. Nous avons pu constater nous-mêmes, il y a deux ans, la vérité de cette parole lorsque des prêtres de Bouddha ont réuni pendant deux heures, à Paris, les coryphées de la libre pensée et les ont vus s'incliner devant de grossiers simulacres dans une attitude recueillie dont ils auraient rougi dans nos temples. C'est que l'homme a besoin de croire autant qu'il a besoin d'aimer. Sa vie même ici-bas ne jouit de la considération publique qu'à ce prix. On le respecte en raison de la fermeté de ses croyances. Il prend une formule politique : il s'y attache. C'est sa foi envers le gouvernement de son pays. On l'honore d'y rester fidèle. Il incarne dans un symbole patriotique qui résume toutes nos gloires ses espérances invincibles dans son avenir : c'est la foi au drapeau, et on meurt pour le défendre. Dans les relations ordinaires de la vie, on respecte celui qui tient ses engagements, qui est fidèle à la parole donnée, qui n'a jamais altéré la vérité. C'est la foi dans la personne de nos concitoyens et cette foi est tellement honorée qu'à certain jour elle représente aux yeux d'un vainqueur, comme nous l'avons vu après le siège de Paris, sur le vu d'une simple signature, le prix de la rançon d'une grande cité.

Et nous voudrions que, dans les questions qui touchent à nos âmes, à nos destinées immortelles, nous puissions rester dans le doute, neutres, sceptiques ou indifférents. L'homme aurait été jeté dans le monde avec l'impérieux besoin de satisfaire aux nécessités de sa vie matérielle, et il ne saurait à qui s'adresser pour apaiser les désirs de son âme qui le tourmentent et l'obsèdent. Nous serions ici-bas sans un guide attitré, sans un chef nécessaire et autorisé de

nos croyances. Non, cela est impossible; il nous faut un enseignement révélé; un chef de nos croyances, et ce chef ne peut pas être multiple ni local. Il doit être un et universel et, au point de vue même de la simple logique humaine, il ne peut y avoir qu'un troupeau et qu'un pasteur.

III

Nous ne pouvons donc écouter qu'avec la plus respectueuse et ardente sympathie les paroles du Souverain Pontife conviant tous les peuples à l'unité religieuse, car elles répondent aux sentiments les plus profonds et aux besoins les plus intimes du cœur de l'homme. Léon XIII s'adresse à tous, aussi bien à ceux qui sont séparés sur un certain nombre de points de l'Église catholique, les protestants et les schismatiques, qu'aux infidèles ou aux libres penseurs. En ce qui concerne les populations slaves et orientales, le langage du Saint-Père est empreint d'une tendresse particulière. Il semble qu'il veuille voir surtout dans leur séparation du Saint-Siège de douloureux malentendus plutôt qu'une dissidence formelle et doctrinale. Il retrace dans le passé les circonstances qui ont créé cette fatale discorde et rappelle que dans deux grands conciles, celui de Lyon et celui de Florence, Latins et Grecs, d'un accord spontané et d'une commune voix, proclamèrent comme dogme la suprématie du Pontificat romain. Enfin l'on assure que dans ce moment même, Léon XIII prépare, sur la question orientale, une encyclique qui serait le développement des pensées contenues sur le même sujet dans sa lettre apostolique du 20 juin.

Reconnaissons-le avec bonheur. Les vastes horizons et les pensées d'un avenir d'union et de paix sont bien autorisés de la part d'un Pape qui a vu, sous son Pontificat, les Etats-Unis, de 600 000 catholiques, qu'ils comptaient au commencement de ce siècle, arriver aujourd'hui à 10 millions, posséder 6000 églises, 70 archevêques ou évêques, et ses cardinaux ou ses envoyés reçus avec les plus grands honneurs par la population et le gouvernement même de ce pays. Mais surtout le grand espoir du Saint-Père doit être aujourd'hui dans l'ouverture de ce vaste continent africain, où la race de Cham avait personnifié jusqu'à présent les pires instincts de l'humanité déchue. Qu'on le veuille ou non, qu'il s'agisse principalement dans la pensée de la plupart des gouvernements européens d'une sorte de surenchère mutuelle d'avantages politiques ou commerciaux à recueillir, conscients ou inconscients, ils n'en sont pas moins les hardis pionniers de la civilisation chrétienne. La croix les précède ou les suit, mais elle marche avec eux pour les éclairer, les fortifier et les bénir. C'est un nouveau monde ouvert au chris-

tianisme sous l'inspiration du Pontificat actuel. Le Pape l'avait compris avant tous les gouvernements, et de là est venue la sympathie qu'il a toujours témoignée au cardinal Lavigerie, dans lequel il voyait, pour ainsi dire, son éminent porte-croix au milieu de ces contrées demeurées jusqu'alors inaccessibles aux influences du christianisme.

Si de l'Afrique nous passons à l'Asie, la dernière des nations infidèles, nous voyons également que, malgré le défaut d'entente dont trop souvent les gouvernements ont fait preuve, particulièrement en Chine, l'influence de la civilisation chrétienne, sous l'action directe du Pontificat, tend à s'y faire sentir chaque jour davantage. L'Angleterre, la Russie et la France en sont les instruments, même quand leurs intérêts politiques peuvent se trouver en antagonisme. Mais l'intérêt de la civilisation chrétienne finira par les réunir. Déjà chaque année des caravanes de voyageurs, et nous en avons vu de très illustres, parcourent ces pays que les chemins de fer sillonnent dans tous les sens. Le vingtième siècle réservera certainement, de ce côté, d'heureuses surprises et verra le retour à l'unité chrétienne d'une partie des populations jusqu'à présent immobiles dans le fanatisme muet de leurs idoles.

On peut donc envisager avec espoir et confiance l'avenir que nous révèle la lettre apostolique du Saint-Père. Elle relève, avec preuves à l'appui, les faits accomplis et les tendances qui permettent et autorisent tous les espoirs chrétiens. Elle reflète surtout, dans son admirable langage, un amour ardent de l'humanité. Inspirée par un des esprits les plus éclairés qui aient honoré le Pontificat romain, elle est surtout écrite avec son cœur, et c'est du cœur, comme le disait un de nos moralistes, que viennent les grandes pensées. Plus rapproché du terme de sa vie, bien qu'on ne puisse pas s'en souvenir en le lisant, Léon XIII jette un regard d'ensemble sur le monde. Il semble qu'il veuille l'appeler à lui et le presser sur son cœur. On croit entendre l'apôtre saint Jean disant à ses disciples : « Mes enfants, aimez-vous les uns les autres! »

Cet appel mérite d'être entendu des princes et des nations auxquels il est adressé. Pendant que les uns et les autres se consument en luttes intérieures, trop souvent stériles et funestes, ou en armements dispendieux et menaçants, il est doux de penser qu'un homme veille sur eux tous, prie pour eux tous, et qu'il est prêt à leur donner en lumières, en conseils dévoués et, au besoin, en sacrifices héroïques, tout ce que sa grande âme renferme d'abnégation et de dévouement.

Marquis de Gabriac.

---

nos croyances. Non, cela est impossible; il nous faut un enseignement révélé; un chef de nos croyances, et ce chef ne peut pas être multiple ni local. Il doit être un et universel et, au point de vue même de la simple logique humaine, il ne peut y avoir qu'un troupeau et qu'un pasteur.

III

Nous ne pouvons donc écouter qu'avec la plus respectueuse et ardente sympathie les paroles du Souverain Pontife conviant tous les peuples à l'unité religieuse, car elles répondent aux sentiments les plus profonds et aux besoins les plus intimes du cœur de l'homme. Léon XIII s'adresse à tous, aussi bien à ceux qui sont séparés sur un certain nombre de points de l'Église catholique, les protestants et les schismatiques, qu'aux infidèles ou aux libres penseurs. En ce qui concerne les populations slaves et orientales, le langage du Saint-Père est empreint d'une tendresse particulière. Il semble qu'il veuille voir surtout dans leur séparation du Saint-Siège de douloureux malentendus plutôt qu'une dissidence formelle et doctrinale. Il retrace dans le passé les circonstances qui ont créé cette fatale discorde et rappelle que dans deux grands conciles, celui de Lyon et celui de Florence, Latins et Grecs, d'un accord spontané et d'une commune voix, proclamèrent comme dogme la suprématie du Pontificat romain. Enfin l'on assure que dans ce moment même, Léon XIII prépare, sur la question orientale, une encyclique qui serait le développement des pensées contenues sur le même sujet dans sa lettre apostolique du 20 juin.

Reconnaissons-le avec bonheur. Les vastes horizons et les pensées d'un avenir d'union et de paix sont bien autorisés de la part d'un Pape qui a vu, sous son Pontificat, les Etats-Unis, de 600 000 catholiques, qu'ils comptaient au commencement de ce siècle, arriver aujourd'hui à 10 millions, posséder 6000 églises, 70 archevêques ou évêques, et ses cardinaux ou ses envoyés reçus avec les plus grands honneurs par la population et le gouvernement même de ce pays. Mais surtout le grand espoir du Saint-Père doit être aujourd'hui dans l'ouverture de ce vaste continent africain, où la race de Cham avait personnifié jusqu'à présent les pires instincts de l'humanité déchue. Qu'on le veuille ou non, qu'il s'agisse principalement dans la pensée de la plupart des gouvernements européens d'une sorte de surenchère mutuelle d'avantages politiques ou commerciaux à recueillir, conscients ou inconscients, ils n'en sont pas moins les hardis pionniers de la civilisation chrétienne. La croix les précède ou les suit, mais elle marche avec eux pour les éclairer, les fortifier et les bénir. C'est un nouveau monde ouvert au chris-

tianisme sous l'inspiration du Pontificat actuel. Le Pape l'avait compris avant tous les gouvernements, et de là est venue la sympathie qu'il a toujours témoignée au cardinal Lavigerie, dans lequel il voyait, pour ainsi dire, son éminent porte-croix au milieu de ces contrées demeurées jusqu'alors inaccessibles aux influences du christianisme.

Si de l'Afrique nous passons à l'Asie, la dernière des nations infidèles, nous voyons également que, malgré le défaut d'entente dont trop souvent les gouvernements ont fait preuve, particulièrement en Chine, l'influence de la civilisation chrétienne, sous l'action directe du Pontificat, tend à s'y faire sentir chaque jour davantage. L'Angleterre, la Russie et la France en sont les instruments, même quand leurs intérêts politiques peuvent se trouver en antagonisme. Mais l'intérêt de la civilisation chrétienne finira par les réunir. Déjà chaque année des caravanes de voyageurs, et nous en avons vu de très illustres, parcourent ces pays que les chemins de fer sillonnent dans tous les sens. Le vingtième siècle réservera certainement, de ce côté, d'heureuses surprises et verra le retour à l'unité chrétienne d'une partie des populations jusqu'à présent immobiles dans le fanatisme muet de leurs idoles.

On peut donc envisager avec espoir et confiance l'avenir que nous révèle la lettre apostolique du Saint-Père. Elle relève, avec preuves à l'appui, les faits accomplis et les tendances qui permettent et autorisent tous les espoirs chrétiens. Elle reflète surtout, dans son admirable langage, un amour ardent de l'humanité. Inspirée par un des esprits les plus éclairés qui aient honoré le Pontificat romain, elle est surtout écrite avec son cœur, et c'est du cœur, comme le disait un de nos moralistes, que viennent les grandes pensées. Plus rapproché du terme de sa vie, bien qu'on ne puisse pas s'en souvenir en le lisant, Léon XIII jette un regard d'ensemble sur le monde. Il semble qu'il veuille l'appeler à lui et le presser sur son cœur. On croit entendre l'apôtre saint Jean disant à ses disciples : « Mes enfants, aimez-vous les uns les autres! »

Cet appel mérite d'être entendu des princes et des nations auxquels il est adressé. Pendant que les uns et les autres se consument en luttes intérieures, trop souvent stériles et funestes, ou en armements dispendieux et menaçants, il est doux de penser qu'un homme veille sur eux tous, prie pour eux tous, et qu'il est prêt à leur donner en lumières, en conseils dévoués et, au besoin, en sacrifices héroïques, tout ce que sa grande âme renferme d'abnégation et de dévouement.

Marquis de Gabriac.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 juillet 1894.

Les événements parlementaires dominent l'histoire politique de cette quinzaine, et pourtant, à la manière dont se comportent la Chambre et le gouvernement, il est difficile de les apprécier. Ce n'est pas une revue d'ensemble qu'il faudrait écrire, c'est un journal quotidien, se bornant à relater, de minute en minute, les contradictions du Parlement et du cabinet qui est censé le diriger. La Chambre détruit le soir ce qu'elle a fait le matin, et souvent, dans la même séance, vote des dispositions dont l'une dément l'autre, encore bien qu'elles doivent figurer sur le même texte; le cabinet retire ce qu'il a avancé, admet ce qu'il a combattu, pour déclarer finalement, en face des impossibilités juridiques qu'a accumulées sa faiblesse, que désormais il ne changera plus rien aux termes de son projet.

Qu'en sera-t-il de ce projet? Comment le juger? Ce que nous en disons aujourd'hui sera-t-il encore vrai demain? Ce projet sera-t-il voté tel qu'il est, ou encore remanié, ou rejeté par la Chambre ou retiré par ses auteurs? C'est l'inconnu, et de tous les dangers de la crise présente, cette incertitude, avec les causes qui la provoquent, n'est pas le moins grand.

Les crimes des anarchistes ont déterminé dans le pays, ou pour mieux dire, dans le monde entier, un mouvement d'horreur et d'effroi, qu'on essaierait en vain de méconnaître. Il est impossible qu'un gouvernement reste insensible à cette émotion, et qu'il ne cherche pas à y répondre par ses actes. Même sans bien discerner quelles mesures seraient à prendre, il y a dans les esprits cette impression générale : « Il faut faire quelque chose! »

N'eussent-ils pas grande confiance dans les lois qu'ils apportent, il est rare qu'en pareil cas les gouvernements ne se décident point à en proposer, et il ne l'est pas moins qu'à ces propositions les assemblées opposent un refus. Quand un gouvernement vient dire à une Chambre : « Voilà dans quelles conditions je puis remplir la

tâche que vous attendez de moi; j'ai la responsabilité de l'exécution, je la garde; mais si par votre vote vous me rendez l'exécution impossible, c'est sur vous que cette responsabilité pèsera », comment des hommes, qui ont à cœur de remettre l'ordre dans le pays et de rassurer les gens d'ordre, pourraient-ils se résoudre à un rejet, dont l'effet moral serait inévitablement d'enhardir les factieux et de décourager les honnêtes gens!

Nous ne sommes donc pas étonnés que les conservateurs, quelle que fût au fond leur pensée, se soient montrés disposés à admettre en principe le projet contre les anarchistes, et nous nous serions fait scrupule de les en détourner. Le rapporteur de ce projet, M. Lasserre, a, du reste, fait une constatation qui donne à chacun son rôle. Dans son rapport, comme à la tribune, il a tenu à dire qu'il parlait au nom « d'une commission exclusivement composée de républicains ». La déclaration, pour être assez étroite, ne saurait déplaire aux conservateurs; elle les met dans leur situation vraie. N'étant pas au pouvoir, ne formant pas la majorité, ils ne peuvent que donner au gouvernement les armes qu'il demande, et dont les républicains seuls entendent prendre l'initiative et garantir l'efficacité.

On connaît la loi nouvelle, du moins dans sa rédaction primitive, puisqu'on ne sait dans quel état elle sortira du débat. Cette loi, quoi qu'on en ait pu dire, est une loi d'exception. Permettre d'incriminer des conversations ou des correspondances privées, d'interdire en tout ou partie la publication des débats judiciaires, soustraire au jury des délits qui rentraient dans sa compétence et laisser à des juges correctionnels le droit d'appliquer, en sus de la peine, la relégation, ce sont là des mesures qui sortent de l'ordre régulier, et qui ne peuvent être que transitoires, comme la crise d'où elles sont nées. Le tort n'est pas de les proposer, si on les juge nécessaires, c'est de ne point avouer leur caractère, et de ne pas dire hautement que faites contre un mal exceptionnel, elles sont elles-mêmes exceptionnelles. Nous n'irons pas cependant jusqu'à prétendre qu'on n'a jamais rien vu de pareil, et nous ne suivrons pas ces anciens adversaires de l'Empire qui, par je ne sais quel inexplicable et imprévoyant besoin de réhabiliter ce régime, s'en vont répétant que l'Empire est dépassé. C'est aller bien vite. Nous n'en sommes pas encore aux décrets qui bannissaient de France nos généraux les plus illustres, qui mettaient à la discrétion des commissions mixtes le sort des citoyens, qui d'un trait supprimaient le *Courrier du dimanche* et confisquaient la propriété privée, qui, pour une condamnation de quinze jours de prison, permettaient à un fonctionnaire administratif d'écrire sur le dossier du condamné : *dix ans de Lambessa.*

Nous avons la mémoire de ces temps, et, n'en souhaitant pas le retour, nous ne chercherons pas, pour notre part, à les embellir après coup.

Ce qui est vrai, c'est que ces mesures sont un démenti à tout ce qu'a professé, réclamé, promis le parti républicain ; c'est qu'elles relèvent par un contraste, dont sont frappés les observateurs les moins suspects, le caractère bienveillant et libéral de ces pouvoirs qu'il était de mode parmi les républicains de traiter de tyranniques, et, comme M. Denys Cochin l'a déjà fait dans un brillant discours, nous ne nous refuserons pas ici le plaisir de citer l'hommage rendu par un député de la gauche, M. Pourquery de Boisserin, à la Restauration et à l'assemblée de 1871.

Rappelant l'admirable loi de 1819 sur la presse : « Ainsi, a dit l'orateur, en 1819, au lendemain de cette période si troublée de la Révolution française, alors que survivaient encore toutes les haines de 1793, toutes les animosités des Cent-jours, toutes les rages, toutes les désespérances des émigrés contre ceux qui avaient été leurs vainqueurs, qui les avaient terrorisés, la monarchie a la grandeur de donner au peuple la liberté de la presse pour lui demander à être un peuple pensant, discutant, digne et maître de la liberté. »

Et parlant de l'Assemblée nationale, le même orateur la montrait, « en pleine Commune, à cette époque terrible », rendant la presse à la juridiction du jury, et s'associant par ses applaudissements à ces paroles de son rapporteur, le duc de Broglie : « Il y a quelque mérite à cette Assemblée qu'on appelle si faussement réactionnaire, peut-être parce qu'elle déteste les dictateurs de tout genre, il y a quelque mérite à elle de répondre par une loi de liberté aux violentes passions qui s'agitent à ses portes... Ce sera votre honneur d'être restés fidèles à la liberté, même dans des jours où l'anarchie menace et où des esprits moins fermes pourraient s'abandonner aux conseils de la crainte ou de la colère. »

On a essayé d'infirmer la portée de ce langage et des votes qui le confirmèrent, en rappelant qu'à cette époque était établi l'état de siège. L'observation n'ôte rien au mérite de l'Assemblée et de ses résolutions. Résignée à l'état de siège que réclamait le pouvoir exécutif et que ne justifiaient que trop les horreurs de la guerre civile, l'Assemblée tenait à montrer que ses principes ne variaient pas, et à préparer immédiatement, pour le jour où ces cruelles, mais passagères nécessités seraient tombées, l'édifice de la liberté.

Ainsi ont toujours procédé les gouvernements libres. Le président Cleveland proclamait hier la loi martiale contre les grévistes de Chicago, sans changer pour cela les institutions des États-Unis.

L'Angleterre, dans les grandes crises de la fin du siècle dernier, a suspendu l'*habeas corpus*, et Pitt n'a pas craint de demander au Parlement de « voiler la statue de la liberté ». La statue demeurait, et le voile n'était que pour un temps. Qui sait si ceux qui se récrient aujourd'hui contre l'état de siège maintenu par l'Assemblée nationale n'en viendront pas bientôt, pour peu que les dangers s'aggravent, à le réclamer eux-mêmes?

Les dispositions nouvelles seront-elles efficaces? Beaucoup en doutent, même parmi ceux qui les défendent. Elles ne peuvent l'être, en tout cas, que si les changements dans la conduite accompagnent les changements dans la législation. Si les pouvoirs publics ne se résolvent pas à cette indispensable évolution, ils seront comme un malade qui, persistant, en dépit des objurgations des médecins, dans un régime funeste, croirait triompher du mal en accumulant fioles sur fioles et médicaments sur médicaments. A supposer qu'il s'en serve et ne les laisse pas dans ses armoires, tous ces remèdes seraient vains, parce que le malade aurait négligé la condition préliminaire, le changement d'hygiène. Il en sera de même de toutes les lois que Chambres et ministres pourront élaborer. Elles seront inutiles, si la politique générale subsiste.

Les faits, à cet égard, ont déjà parlé. La loi du 17 décembre 1893, votée après l'attentat de Vaillant, contenait de bien graves dispositions; le gouvernement faisait de son vote la condition de son action; mais, avec elle, il se déclarait suffisamment armé; il répondait de tout. Quelque temps après, les attentats se renouvelaient, et la police, pour le service de laquelle on venait d'allouer un nouveau crédit de 800 000 francs, ne songeait pas à surveiller celui qui allait assassiner le président Carnot, Caserio, signalé comme anarchiste et comme dangereux. D'où venait cette impuissance? Etait-ce de l'insuffisance des lois? Non, mais de l'anarchie gouvernementale; ce ne sont pas des feuilles d'opposition qui l'inventent, ce sont des feuilles favorables au ministère qui l'avouent. C'est le *Temps* qui déclare qu'entre la police et la Sûreté générale il n'y a pas plus d'accord qu'entre la police et la magistrature; c'est encore le *Temps* qui écrit ces lignes : « Relâchement, incohérence, une sorte de défiance réciproque au lieu de la collaboration nécessaire, voilà quelques-uns des griefs que l'on peut diriger contre ceux qui ont mission d'assurer l'ordre et la sécurité publique. » C'est le *Journal des Débats*, qui, soutenant la nécessité de rattacher la Sûreté générale à la Préfecture de police, ajoute : « Mais la meilleure et la plus efficace de toutes les mesures serait encore de rétablir un esprit de gouvernement et de discipline qui s'est affaibli là comme ailleurs. »

Qu'avons-nous vu, en effet, dans ces derniers temps? Dans l'enseignement, des professeurs qui font cause commune avec les socialistes, et qu'on punit, c'est le ministre lui-même qui nous l'apprend, en leur donnant de l'avancement ou en leur accordant un congé, avec traitement intégral. Dans les ministères, des employés qui peuvent hautement professer l'anarchie, qui sont en relations avec les futurs assassins, comme Henry, et qui dans leurs bureaux ont en dépôt des explosifs; dans l'armée territoriale ou dans la réserve, des officiers qui écrivent contre l'armée. Ne racontait-on pas encore, ces jours derniers, sans que le fait ait été jusqu'ici démenti, que des députés socialistes, les citoyens Toussaint et Groussier, qui faisaient campagne dans la Côte-d'Or contre nos institutions militaires, avaient pour les accompagner des officiers, l'un de la réserve, l'autre de l'armée territoriale?

Les lois manquent-elles pour arrêter ces scandales? Et si l'on n'en use pas, à quoi serviront des lois nouvelles?

Faut-il citer encore ce congrès ouvrier de Dijon où l'on vient de mettre en délibération les moyens de supprimer les armées permanentes et de changer l'organisation sociale? De qui se composait ce congrès? Des délégués des syndicats. Est-ce donc pour cette besogne que les syndicats sont constitués, et n'y a-t-il point une loi qui leur interdit de sortir de leurs attributions professionnelles? « C'est un fait désormais avéré, disait M. Bérenger au Sénat, que beaucoup de syndicats sont de véritables organisations politiques où se se préparent ouvertement et librement la lutte des classes, l'assaut par la violence et la sédition de l'ordre social et, pour tout dire en un mot, la guerre civile. »

On demande des lois contre les conversations et les correspondances privées, et on respecte les syndicats qui organisent ces officines publiques de révolutions!

Le mal tient aux vieilles affinités qui existent entre le parti républicain et les factions révolutionnaires. C'est dans leurs rangs que ce parti a trouvé ses électeurs; la concentration l'a mis sous leur joug, et soit parce que leurs convictions personnelles les rapprochaient du radicalisme, soit parce qu'ils craignaient de le voir triompher demain, les fonctionnaires se sont accoutumés à le servir ou à trembler devant lui. On s'aperçoit aujourd'hui des conséquences terribles que les doctrines peuvent entraîner, et les disciples de Gambetta en viennent à professer que les idées sont coupables aussi bien que les actes dont elles ont provoqué l'accomplissement. Ils n'ont jamais rien dit de plus vrai. Mais n'est-ce pas leur maître, n'est-ce pas Gambetta, qui, de sa voix retentissante, a tenu le premier ces propos meurtriers? Quand, six mois après le

massacre des otages, il parlait aux foules « de la lèpre dévorante du clergé », quand son lieutenant Paul Bert, dans un banquet d'instituteurs, comparait les congrégations religieuses au phylloxéra, et ajoutait : « Si l'article 7 ne répond pas à notre attente, nous n'hésiterons pas à rechercher un autre insecticide plus énergique pour sauver la France », imitant ainsi le boucher Legendre qui, réclamant la peine de mort contre les prêtres au club des Jacobins, avait dit : « Lorsque le cultivateur trouve une chenille, il la met sous ses pieds », quand de telles paroles ont été prononcées par les chefs du parti dominant, n'étaient-elles pas de nature à engendrer, chez quelques-uns, de ceux qui les recueillaient, la pensée du crime? On ne les relevait pas alors, parce qu'elles ne visaient que les prêtres ou les Frères des écoles chrétiennes; aujourd'hui, la menace s'est étendue, on se sent atteint soi-même, et l'on commence à se rendre compte de l'effet que le langage et les écrits peuvent avoir sur la conduite.

Quand les premières tentatives de la *propagande par le fait* se sont manifestées, lors des attentats du boulevard Saint-Germain et de la caserne Lobau, un homme qu'il faut bien citer, puisque, ces jours derniers encore, M. Goblet le déclarait une autorité dans le parti républicain, M. Ranc, écrivait dans le *Matin* du 17 mars 1892 : « Je croirai, jusqu'à preuve du contraire, que nous sommes en présence de crimes individuels commis par une ou deux canailles isolées. » Mais comme s'il avait déjà senti qu'un tel paradoxe n'était plus de saison, il ajoutait : « On ne parle encore que des anarchistes. Demain, c'est le parti socialiste qu'on cherchera à englober dans la réprobation qui s'attache à ces crimes odieux; après demain, c'est le parti républicain tout entier, c'est la République qu'on rendra responsable en l'accusant d'être impuissante à assurer l'ordre moral et matériel. »

Cela dit, comme M. Brisson l'autre jour à la tribune, M. Ranc recommençait la campagne contre le véritable danger du temps présent, contre la conspiration cléricale.

Il était pourtant prophète, en exprimant la crainte des accusations qui attendaient son parti. Oui, le parti socialiste, oui, le parti républicain, par connivence ou par faiblesse, ont leur part dans les crimes de l'anarchie, et le malheur de la République serait d'hésiter à reconnaître cette solidarité et à la flétrir. Est-ce que, par exemple, en dépit de vaines protestations, la conduite du Conseil municipal de Paris peut inspirer quelques doutes sur ses sentiments? L'année dernière, parce qu'une émeute a été réprimée au Quartier latin, le Conseil municipal prend une délibération pour que la fête du 14 Juillet ne soit pas célébrée : « Paris est en deuil, dit-il; la

République a les mains rouges de sang..., le seul emblème qui puisse orner nos fenêtres, c'est le drapeau noir. » Cette année, le chef de la République, le président Carnot, est assassiné; l'attentat émeut le monde entier; le deuil est partout. Seul, le Conseil municipal qui, déjà lors de l'attentat de Vaillant, n'avait cru devoir envoyer aucune adresse au Parlement, le Conseil municipal, sur la proposition d'un revenant de la Commune, décide « que rien ne justifierait les mesures prohibitives prises contre la fête nationale » et demande « qu'elle soit célébrée comme les années précédentes. »

Sera-t-on injuste, après cela, en englobant ces élus du parti républicain dans la réprobation portée contre les anarchistes? Et d'ailleurs le Conseil municipal ne s'est-il pas jugé lui-même en adoptant une proposition d'amnistie, dont il a refusé d'excepter les anarchistes?

C'est le bloc dont parlait M. Clémenceau. Tous ces hommes se tiennent. Qui hésite à condamner les monstres de 1793, qui leur élève des statues, est bien faible pour condamner les anarchistes. Supposez qu'Henry, Vaillant, Ravachol aient vécu au temps de la Terreur, ils auraient figuré dans les comités et les tribunaux qui envoyaient chaque jour des innocents à l'échafaud. Supposons que Marat et ses pareils vivent de nos jours; vous les rencontreriez parmi les anarchistes. Le Conseil municipal, en ne se séparant ni des uns ni des autres, fait preuve de logique et d'un certain sens historique. Mais, il ne faut pas l'oublier, c'est le même Conseil qui soutenait la Bourse du travail où l'on prêchait le renversement de la société, et qui, dans les hôpitaux, dans les écoles, dans les maisons d'assistance, partout, fait la guerre à la religion.

« Ni Dieu ni maître », il met en pratique la maxime anarchiste. Si le gouvernement veut réagir contre elle, il faut, pour avoir lui-même quelque autorité, qu'il commence par reconnaître Dieu.

C'est ainsi qu'on est ramené à la réforme fondamentale, celle de l'enseignement des jeunes générations. « La réforme judiciaire, écrivait récemment M. Jules Simon, est d'abord la réforme scolaire. » La réforme scolaire, peut-on dire, est le principe de toutes les autres, et l'on ne sauvera l'avenir qu'à la condition de la faire. Les radicaux ne parlent plus des lois contre les anarchistes qu'en les appelant les « lois scélérates », s'emparant ainsi d'une épithète dont ils ne trouvaient qu'à se divertir lorsque d'autres l'appliquaient aux lois qui ont chassé des écoles publiques l'image du Christ et l'enseignement du prêtre. Il se pourrait qu'il y eût entre les deux ordres de législation le rapport de la cause à l'effet, et que des pénalités nouvelles fussent devenues moins nécessaires si l'on

n'avait soustrait l'âme des jeunes générations aux préceptes et aux sanctions de la foi chrétienne. M. Guizot disait autrefois qu'il fallait créer autour de la jeunesse une sorte d'atmosphère religieuse. C'est le contraire qu'on a fait : on a créé dans les écoles, aussi bien que dans les services publics, une sorte d'atmosphère athée, dans laquelle ne se rencontrent plus pour diriger les hommes, toute idée du devoir étant évanouie, que des intérêts et des passions, des convoitises et des haines.

« Les indécisions d'en haut font les inquiétudes d'en bas », disait Casimir-Périer à la Chambre de 1831. Ce n'est pas seulement dans l'ordre politique que nous vérifions la justesse de ces réflexions; c'est aussi dans l'ordre financier. La Chambre a voté les quatre contributions directes; mais elle a laissé entrevoir qu'elle était prête à en changer les bases, et si elle n'a encore rien mis à la place de ce qui est, elle a du moins donné à conclure que ce qui est ne valait rien. Les contribuables se trouvent ainsi placés entre des taxes qu'on leur ordonne de payer, tout en les avertissant qu'elles sont mal réparties, et des impôts nouveaux qu'on leur promet, tout en reconnaissant, par la difficulté qu'on éprouve à les voter, les dangers et les troubles qu'ils peuvent entraîner. Il restera de ce débat deux choses : d'abord un très beau discours de M. Jules Roche, discours qu'il faudra toujours relire et citer pour arrêter les bouleversements qui s'annoncent; ensuite la faiblesse de la Chambre et du gouvernement, du gouvernement surtout qui avait, ici comme ailleurs, le devoir d'apporter des solutions nettes, de les soutenir avec fermeté, et qui, tout au contraire, consultant les mouvements de l'Assemblée plus que ses propres idées, s'est déclaré vaincu d'avance, a fait lui-même la critique des impôts dont il réclamait le vote, et terminé par une capitulation pour laquelle l'orateur du parti socialiste, M. Jaurès, lui a infligé ses félicitations.

M. Poincaré admet l'impôt sur les revenus, comme si, en fait, ainsi que l'a prouvé M. Jules Roche, les contribuables n'y étaient pas soumis déjà sous des formes multiples; il admet l'impôt progressif en matière de succession, suivant l'importance des héritages, comme si, une fois introduit dans ce domaine, il ne devait pas inévitablement, suivant la demande des socialistes, envahir tous les autres. Il jette dans nos lois de finances ce principe de l'inquisition personnelle qui, dans l'état des partis et des mœurs, ne peut que mettre le feu dans les communes; il tient en suspens, sous la menace de changements dont il ignore lui-même la portée, tous les intérêts, toutes les entreprises, toutes les affaires, et dans quelle vue? Notre budget s'en trouvera-t-il mieux, l'équilibre plus assuré? Non; car, dans cette matière comme dans l'ordre politique,

c'est, avant tout, le régime, c'est l'hygiène qu'il faut changer. Ramenez dans les lois les principes de tout ordre moral, dans l'administration l'esprit de gouvernement : voilà la première réforme politique. Faites des économies : voilà la première réforme financière, sans laquelle seront vaines et mensongères toutes les autres promesses d'amélioration.

La Chambre italienne a mis moins d'hésitation que notre Chambre des députés à voter les mesures proposées par M. Crispi contre les anarchistes. Il faut dire qu'avec l'expérience que lui donne son passé révolutionnaire, le président du conseil, sachant comment les conspirateurs s'y prennent pour faire tomber les gouvernements, a défendu avec énergie les mesures qu'il jugeait nécessaires pour préserver l'autorité dont il est, après le roi, le premier représentant. C'est en demandant encore une fois « la trêve de Dieu » qu'il a adjuré les partis de s'unir contre les ennemis de l'ordre social. Trois lois ont été votées : l'une contre ceux qui auront transporté ou détenu des engins explosifs dans le but de commettre des attentats contre les propriétés ou les personnes; l'autre contre ceux qui auront poussé au crime par la voie de la presse ou « par tout autre signe figuratif »; la troisième, la plus grave peut-être, astreignant à un domicile désigné par le pouvoir quiconque, « aura encouru une condamnation ou aura été poursuivi en justice, alors même que ces poursuites auraient abouti à un acquittement ou à une ordonnance de non-lieu pour insuffisance de preuves, quand il s'agira de délits contre l'ordre public, contre la sécurité publique, ou de délits prévus par la loi sur les explosifs »; quiconque, enfin, aura été reconnu comme faisant partie d'une société ayant pour but le renversement par la force de l'ordre des choses établi. Une énorme majorité a ratifié ces propositions, et le Sénat, après avoir voté le budget, y a ajouté des félicitations personnelles et des vœux de longue vie au premier ministre.

En même temps, l'auteur de l'attentat contre M. Crispi, Lega, a été jugé par la Cour de Rome et condamné à vingt ans et dix-sept jours de réclusion. Le peine de mort, on le sait, a disparu du code italien.

Au milieu de ces sombres préoccupations, l'Italie, dans sa détresse, a eu une lueur de victoire. Le télégraphe lui a appris que le général Baratiieri, gouverneur de l'Erythrée, venait de s'emparer de Kassala, ville située entre le Nil et la mer Rouge, sur la route de Karthoum à la mer. Kassala, devenue possession italienne, prolonge jusqu'à la vallée du Nil le royaume de l'Erythrée.

Les Anglais, à qui l'on n'ôte pas de l'idée que tous ces territoires

sont sous leur dépendance, s'étaient d'abord opposés, en admettant l'installation de l'Italie à Massaouah, à ce qu'elle portât ses vues sur Kassala. Des arrangements diplomatiques, survenus en 1891, avaient levé la difficulté, et il ne restait plus aux Italiens qu'à conquérir sur les Derviches cette importante position. C'est ce que vient d'opérer l'heureux coup de main du général Barattieri.

La presse de Londres a tout d'abord félicité l'Italie de sa victoire; elle paraît cependant partagée sur les résultats. Le *Times* rappelle les droits de l'Égypte sur Kassala, droits que l'occupation des Derviches avait simplement suspendus, et qui survivent à la prise de cette ville par les Italiens; d'autres journaux semblent voir dans la présence des Italiens à Kassala une sorte de sanction donnée à la permanence des troupes britanniques en Égypte, et quand on réfléchit aux vues de l'Angleterre sur cette région, on est toujours porté à se demander si, lorsque l'Angleterre réserve les droits de l'Égypte, ce n'est pas d'un prête-nom qu'elle se sert pour faire passer ses propres usurpations.

La Chambre des lords a infligé deux échecs au cabinet, en votant en première et en deuxième lecture, malgré l'opposition de lord Rosebery, le bill proposé par lord Salisbury pour permettre l'expulsion d'une classe d'étrangers « qui se donnent rendez-vous en Angleterre, a dit l'ancien chef du cabinet tory, pour préparer des crimes odieux contre la société ». Lord Rosebery a repoussé avec véhémence cette proposition; il a osé soutenir que « rien ne serait plus désastreux qu'une telle loi pour les relations de l'Angleterre avec l'étranger », et qu'il était faux que les anarchistes eussent établi en Angleterre leur base d'opérations. Son langage n'a pas été écouté de la Chambre des lords; il est à craindre qu'il soit mieux accueilli à la Chambre des communes, et que l'Angleterre tienne à honneur de rester fidèle au principe du « droit d'asile », au risque de le diffamer par l'abus qu'elle en aura fait et les crimes dont cet abus aura facilité l'accomplissement.

A la Chambre des communes, le budget a été voté avec toutes les innovations dangereuses qu'y avait introduites sir William Harcourt, impôt progressif, gradation dans les droits de succession suivant l'importance des héritages. On s'armera sans doute de ces exemples dans les prochaines discussions de nos Chambres, sans considérer les différences entre les institutions et le caractère des deux pays, différences telles pourtant qu'à supposer que ces nouveautés ne justifient pas les appréhensions qu'elles inspirent en Angleterre, elles n'en garderaient pas moins en France leurs effets dangereux pour la paix sociale.

Le Conseil fédéral de l'empire allemand vient de rejeter, à l'una-

nimité, la loi votée le 16 avril dernier, par le Reichstag, pour le rappel des Jésuites et des autres ordres religieux bannis du territoire. Il a cependant cédé aux réclamations de la Bavière, en levant l'interdiction pour les Rédemptoristes et les Pères du Saint-Esprit. On assure que cette satisfaction partielle serait le résultat de négociations entamées entre le chancelier de Caprivi et le chef du Centre, M. Lieber, pour assurer au gouvernement le vote des impôts qu'exige la mise en pratique de la nouvelle loi militaire. C'était la tactique de Windthorst de ne rien accorder au pouvoir qu'en échange de ce que le pouvoir lui-même lui aurait concédé. Elle lui a trop bien réussi pour que les catholiques allemands, si fortement organisés pour la lutte, ne la continuent pas.

Louis JOUBERT.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

UNE VISITE A PULLMANN-CITY

Il y a quelques années à peine, un anarchiste assez connu prononçait dans la « ville de Pullmann », devant un immense auditoire ouvrier, une harangue dont le sens pouvait se résumer ainsi : « Qui est-ce qui a fondé cette cité et les ateliers qu'elle renferme? C'est vous. Vous voyez maintenant sous la direction d'autrui l'œuvre de vos mains, et si les prétendus propriétaires de ces biens ne vous cèdent pas ce que vous leur demandez, vous n'avez qu'une chose à faire : vous emparer des ateliers par la force et les faire marcher vous-mêmes. » Bien qu'il soit difficile d'enfermer plus de niaiserie dans moins de mots, ces beaux conseils ont failli, il y a quelques semaines, être suivis à la lettre. MM. Pullmann n'ont pas été mieux traités que M. Chagot ou M. Schneider, et la plus célèbre des usines américaines a connu les épreuves de la Compagnie de Carmaux ou de la maison Cosserat. Tant il est vrai que le « progrès », qui doit rendre désormais les ouvriers capables de gérer leurs intérêts avec lumière et sagesse, n'est guère plus assuré dans le nouveau monde que sur le vieux continent. Il demeure à peu près aussi chimérique que « l'adoucissement des mœurs », qui, par l'instruction, devait supprimer le crime, tandis que, malheureusement, depuis quinze ans la statistique même optimiste constate, chez nous, à la fois l'accroissement de la criminalité et son caractère de plus en plus précoce, en même temps que la justice est appelée à protéger la société épouvantée contre des attentats sauvages qui n'ont pour excuse ni la misère ni l'ignorance.

Ayant pu, assez récemment, visiter Pullmann-City, nous nous permettons de convier les lecteurs de cette Revue à renouveler ensemble une excursion à laquelle les événements d'hier donnent peut-être un intérêt plus vif. Comment a été créé et fonctionne, à quelques milles de la « Reine de l'Ouest », ce puissant organisme industriel qui produit un wagon à coke tous les quarts d'heure? Quelle est la condition des ouvriers autour de ce patron qui, plus

qu'un autre en Amérique, s'est préoccupé de l'amélioration matérielle et de l'ascension intellectuelle de ceux qui travaillent dans ses ateliers? Que doit-on penser des origines et des conséquences de cette guerre sociale qui a éclaté tout à coup dans l'usine modèle pour s'étendre au loin à travers les États de l'Union?

I

Tout a été dit sur la croissance rapide des villes américaines, et il serait superflu d'y insister. Aucune pourtant n'a été mieux partagée que cette bourgade d'une vingtaine de cahutes, où les trappeurs canadiens et les Peaux-Rouges venaient, au début du siècle, échanger quelques fourrures contre de l'eau-de-vie, et qui aujourd'hui, cité de 1 500 000 âmes[1], élève ses nombreux *exchanges* et ses innombrables *offices* dans des palais et des *buildings* de vingt étages. C'est que ce point du monde, reconnu déjà par Cavalier de la Salle, cet ancien « portage » des tribus indiennes, avait été merveilleusement préparé par la nature pour devenir le plus vaste entrepôt du nouveau monde. Vauban ne s'y était pas trompé, et c'est en pressentant ce que pourrait être un jour un port placé entre la mer intérieure des grands lacs et le bassin du Mississippi, qu'il avait osé prédire qu'en l'an 2000 ce continent pourrait avoir 50 millions d'habitants. Cette prévision de génie est dépassée par la réalité avant même le commencement du vingtième siècle. Il a suffi d'un canal de 61 kilomètres, l'*Illinois and Chicago canal*, pour unir la rivière de Chicago à la rivière des Plaines, le lac Michigan et, par l'Hudson ou le Saint-Laurent, l'Atlantique même avec le réseau fluvial qui porte ses eaux au golfe du Mexique. Sur ce nouveau Bosphore, qu'elle a l'ambition de rendre accessible à la navigation maritime, fière comme sa devise, *I will*, la ville du blé et de la viande, rivalise avec la cité-empire et rêve de l'éclipser à jamais.

A travers de vastes plaines que les glaciers quaternaires ont nivelées, les voies ferrées s'établissent à peu de frais (en moyenne 185 000 francs le kilomètre). Aussi vingt-huit compagnies, plus ou moins en concurrence, ont-elles poussé leurs lignes jusqu'à ce rivage de la mer intérieure, où les principales artères viennent converger toutes au cœur même de la cité. Placée sous la latitude

[1] En 1871, lors du grand incendie qui rasa 672 hectares bâtis et anéantit 950 millions de biens, la ville ne comptait encore que 330 000 habitants. Aujourd'hui, les Allemands y forment la nationalité la plus nombreuse (400 000 contre 300 000 Américains).

de Rome, mais soumise à un climat continental brusquement changeant et toujours excessif, reconstruite après le terrible incendie de 1871, dont la fumée passa comme un nuage sur les Açores, la ville nouvelle aligne, dans les grandes rues du centre, ses blocs géants, à l'ossature d'acier, dont les dix, quinze ou vingt étages sont occupés par des bureaux ou des agences. Plus loin à l'entour, c'est la foule des habitations, car chacun aime avoir son *home;* puis viennent les bras de rivières ou de canaux, sillonnés de bâtiments, les ateliers et les faubourgs de cette agglomération industrielle, tandis que, plus près du Michigan, s'étendent les parcs gracieux, Jackson Park et Lincoln Park, et que les plus charmantes « résidences » profilent leurs silhouettes variées au milieu de la verdure des avenues, surtout sur la rive du lac. Le prix du terrain s'est élevé à un taux surprenant : on vend couramment 10 à 12 000 francs le mètre carré au centre, dans *Madison Street*, et le territoire entier de la ville, qui ne valait pas 12 000 francs en 1823, est évalué aujourd'hui à plus de 46 milliards. On conçoit sans peine ce que peuvent être le mouvement, le commerce, la spéculation dans une pareille métropole, où l'oisiveté est inconnue, où le travail est intense à tout âge. Quelques chiffres en donneront l'idée : les 32 gares reçoivent ou envoient 1360 trains par jour; le trafic du port, en 1892, a été à peu près celui de New-York avec l'étranger; 22 banques d'émission et 7 ou 8 bourses de commerce suffisent à peine aux affaires, dont le chiffre, avant l'Exposition, atteignait déjà 7 milliards et demi par an, et le total des compensations au *Clearing House* a dépassé 25 milliards en 1892. Rien n'égale l'activité de la presse, la multiplicité, la richesse, la promptitude des informations répandues par le journal. La moindre feuille de 2 sous a dix fois plus de matières que ses pareilles de Paris; un grand organe, comme la *Tribune* ou le *Herald*, emploie 200 compositeurs (le *Figaro* n'en a pas 30), et nécessite un capital de 5 millions. Et la presse, dit-on, fait des affaires d'or! Il est vrai que la « réclame », qui recourt aux journaux plus encore qu'aux affiches, tient une place énorme dans la vie américaine, surtout à Chicago, qui a la réputation d'être le plus célèbre des Tarascons, après celui de Tartarin.

A côté des « grands magasins », qui ont développé bien plus encore que chez nous l'expédition d'innombrables petits colis dans toutes les directions, se sont créées, à mesure que grandissaient les besoins de cette fourmilière humaine, les fabriques, les manufactures, les usines aptes à produire sur place ce qu'il fallait autrefois aller chercher au loin. En outre, là ont convergé les produits agricoles de l'Ouest peu à peu défriché. De tous les Etats, d'immenses

troupeaux viennent sans cesse dans les *Union Stock yards.* 13 à 14 millions de bœufs, porcs et moutons y sont entrés en 1892. Au dire de M. Levasseur, si compétent pour ces relevés statistiques, une maison, *Armour Packing House*, — il est vrai que c'est la plus importante, — a mis en œuvre à elle seule, pour la préparation des conserves de viande, à peu près le double de ce qui a passé en 1891 par les quatre abattoirs de Paris. Sans cesse aussi wagons et bateaux apportent au pied des gigantesques *elevators* des monceaux de grains; 255 millions de boisseaux ont ainsi traversé l'an dernier ces immenses magasins dont l'ingénieux fonctionnement permet aux cultivateurs, soit de réaliser de suite leur récolte en argent, soit d'attendre de meilleurs cours moyennant un faible droit de garde et en jouissant d'un titre de dépôt qui leur donne du crédit. Quelque importants que semblent ces résultats, ce n'est pas là le dernier mot. Ce peuple de travailleurs, épris de mouvement, enfiévré de progrès, ne voit là qu'un commencement. La ville a été récemment étendue jusqu'à 38 kilomètres de longueur sur 16 kilomètres de largeur, presque la superficie du département de la Seine. La plus longue rue, *State Street*, atteint 33 kilomètres, mais la plus grande partie est en pleine campagne. Seulement le réseau quadrangulaire des rues de l'avenir est dessiné et numéroté; elles ont leurs poteaux télégraphiques et téléphoniques; plusieurs ont des trottoirs en planches, quelques-unes des tramways. Les moyens de transports et de relation sont établis : les habitants peuvent venir, et ils viendront.

Il faut bien marquer quelques ombres, ne serait-ce que pour rendre les reliefs plus brillants. D'abord la salubrité : c'est la contamination progressive des eaux du lac qui contraint à aller chercher de plus en plus loin au large l'approvisionnement quotidien d'eau potable; c'est l'évacuation difficile des eaux de vidange qui oblige à projeter l'agrandissement de l'*Illinois and Chicago canal*, lequel, traversé par une puissante chasse, emporterait tous les *sewages*, pour les répandre dans la vallée du Mississippi. Ensuite la misère : c'est surtout le logement de l'ouvrier nomade, du pauvre, antres fétides où l'on vient louer une sorte d'alvéole de 0^{m},50 de côté, dans laquelle on pénètre par un bout pour y « goûter » le sommeil dans la plus malsaine promiscuité. Enfin, l'immoralité : ce sont les « dessous de Chicago »; à la vérité, ici comme dans les autres villes américaines, la décence extérieure est frappante; on ne voit ni intempérance ni débauche; on ne connaît ni ces exhibitions aux vitrines, ni ces distributions aux enfants contre l'obscénité desquelles il faut lutter chez nous; mais l'immoralité a son domaine inférieur et caché comme dans toutes les grandes agglomérations.

C'est dans le quartier de la ville où se pressent les magasins et les offices, mais dans la partie la plus luxueuse, que s'élève au coin d'*Adams Street* et de *Michigan Avenue*, l'imposante construction consacrée aux bureaux de la *Pullmann Palace Car Company*. Suivant le style architectural toujours usité pour les banques, les assurances et autres établissements financiers qui veulent inspirer l'idée d'une inébranlable solidité, celui-ci a des assises cyclopéennes en blocs de granit, avec des pilastres écrasés, des voûtes basses et des formes massives. Là, comme dans toutes les hautes maisons, de rapides ascenseurs, tantôt omnibus, tantôt express, desservent soit tous les étages, soit les principaux paliers. Après une réception gracieuse, qui nous a fourni déjà bien des renseignements, munis des autorisations nécessaires, nous pouvons prendre l'*Illinois Central Railroad*, qui va nous transporter à Pullmann-City.

L'activité laborieuse et la croissance rapide dont les centres urbains en Amérique donnent le spectacle, — au point qu'aujourd'hui près du tiers de la population totale est agglomérée dans les villes de 8000 âmes et au dessus, — sont aussi la caractéristique des entreprises industrielles. Le premier citoyen qui se fixa à Pullmann-City a été M. E. A. Benson, qui actuellement a passé à l'établissement rival, celui de M. Wagner, à Buffalo, New-York. Il vint y résider avec sa femme, un enfant et une domestique, le 1er janvier 1881; en tout, 4 habitants pour la ville nouvelle; dix ans plus tard, elle en comptait 10 680, et elle ne cesse de grandir. Elle a été créée par la volonté intelligente d'un homme. D'une part, M. Pullmann a compris quelle demande de matériel roulant amènerait fatalement l'extension des voies ferrées et la multiplication des trains sur un réseau déjà plus grand que celui de l'Europe entière [1]; en outre, par suite des longs trajets imposés à des gens occupés, dont le temps est de l'argent, il a pressenti quelle vogue auraient des wagons offrant, pour le coucher, les repas, le fumoir, la toilette, les bains, tout le confort d'un hôtel. De là l'extension des ateliers de Détroit et la création d'une usine immense où se fabriquent de toutes pièces des wagons de marchandises, des voitures de voyageurs et des *palaces*. Mais ce n'était pas tout. D'autre part, en effet, M. Pullmann, confiant, comme

[1] « L'Europe avait environ 210 000 kilom. en 1893, mais qui ont coûté plus (76,5 milliards) que les 281 000 kilom. des États-Unis (58,5 milliards); les chemins de fer américains dépensent plus (environ 5 millions) que les chemins de fer européens et ont une recette moindre (près de 1 milliard de francs). » (Levasseur, *Communication à la Société de géographie commerciale de Paris.*)

tout Américain, dans la valeur personnelle des hommes, était convaincu qu'en fournissant aux ouvriers des moyens de bien-être matériel et de culture intellectuelle, on les verrait sûrement s'élever par le respect d'eux-mêmes à une moralité supérieure. De là, la convenance de soustraire ses ateliers à l'influence déprimante des faubourgs urbains en les plaçant en pleine campagne et en faisant surgir ainsi une ville spéciale au milieu des champs. En 1880, il achète environ 2000 hectares de prairies, à 12 milles de Chicago, sur le parcours d'un chemin de fer et au voisinage du lac Calumet. On saisit là encore un des traits habituels des fondations américaines : l'extrême plus-value que prend toujours le sol à proximité des nouveaux centres de population constitue spontanément pour l'avenir la plus riche des réserves, le plus rapide des amortissements, et fait sortir de l'œuvre même des ressources sans cesse accrues par le temps. La sagacité de M. Pullmann l'avait d'ailleurs bien dirigé; depuis longtemps Pullmann-City est englobée dans le périmètre agrandi de Chicago, et tout fait prévoir que, dans un avenir peu éloigné, le lac Calumet deviendra le véritable port de la capitale de l'Illinois. On devine quelle colossale valeur représenteront alors les terrains de la ville ouvrière. En attendant, on ne lui a pas marchandé l'espace. Les halls des ateliers, les magasins d'approvisionnement, les hangars des machines, le bâtiment des eaux..., sont dispersés, comme au hasard, au milieu des taillis ou des prés, entourés de bouquets de bois qui donnent à l'ensemble l'aspect d'un parc. Dès l'abord, un service perfectionné pour les eaux, les égouts et les vidanges, a garanti le maintien de la salubrité et l'utilisation agricole des *sewages* fertilisants. Les voies qui relient les ateliers, les rues, que bordent d'élégantes maisons ouvrières, sont larges de 30 mètres au moins, généralement ombragées d'arbres, avec des gazons irréprochables et des corbeilles de fleurs.

Dès l'entrée des ateliers, on reconnaît qu'une pensée puissante a présidé à l'organisation mécanique du travail. De toutes parts des voies ferrées permettent à de petites locomotives de desservir les halls. D'un côté, les bois sortent du magasin d'approvisionnement, arrivent aux machines qui les scient, les découpent, les façonnent; puis ils sont assemblés, montés, ferrés, peints; et à l'autre extrémité tous les jours sortent quarante wagons terminés, prêts à aller servir au loin sur les lignes des compagnies dont ils portent les marques. Rien n'a été négligé pour amener l'outillage mécanique au plus haut degré de perfection. Tandis qu'il n'est pas rare, hélas! de voir encore en Europe des femmes pousser les wagonnets et des jeunes filles renverser les bennes, il est presque sans exemple, dans les

usines du nouveau monde, qu'un homme même agisse par sa force seule. Ce n'est pas qu'il demeure indolent, bien au contraire son labeur est intensif; mais, par une culture intellectuelle meilleure, il est capable d'accomplir une tâche plus relevée; apte, par exemple, à conduire trois métiers quand l'ouvrier anglais n'en mène que deux, et l'ouvrier français un seul. Il est naturel, d'ailleurs, qu'il en soit ainsi dans le plein essor de cette mise en valeur d'un continent nouveau, lorsque la main-d'œuvre est toujours rare et chère, lorsque le chef d'industrie doit s'ingénier sans cesse à en restreindre la part pour accroître celle de la machine. A chaque pas, en parcourant les ateliers, on rencontre la confirmation de ces premières remarques. Aussi bien pour les ouvriers qui, grâce à une extrême division du travail, fabriquent si rapidement les wagons de marchandises; aussi bien chez les ébénistes et les sculpteurs qui façonnent l'ornementation luxueuse des *palaces :* encadrements des panneaux de velours qui tapissent les parois, cadres des glaces biseautées, caissons des voûtes surbaissées qui remplacent les plafonds, etc. Ces voûtes, qui présentent une grande résistance, sont obtenues à l'aide de feuilles de bois, minces et faciles à courber, collées ensemble comme des feuilles de carton. Bien curieux aussi est l'atelier où se font les énormes roues en papier comprimé, munies de jantes d'acier que les usines de l'Est ont fournies, et destinées aux *palace cars*, mieux propres, en effet, que les roues métalliques à éteindre la trépidation des voitures, si fatigante pendant les parcours prolongés.

Bien que les Américains usent aisément des superlatifs les plus enflés, — les grands wagons à claire-voie qui amènent les porcs à Chicago sont aussi des « palais », *stock palace*, — il faut bien reconnaître que les voitures de luxe qui ont fait la réputation des ateliers Pullmann méritent leur renommée. Elles sont le produit achevé de l'art élégant et de la perfection mécanique. Chacune vaut environ 90 000 francs et pèse 42 tonnes. Le centre est occupé par deux rangées de six compartiments formés de deux places en vis-à-vis. Le soir, le toit incliné de chacun de ces compartiments s'abaisse : de l'armoire supérieure ainsi ouverte sortent les cloisons légères qui, placées à la tête et aux pieds, vont vous séparer des voisins; puis la literie d'une propreté irréprochable, et en un instant le compartiment est transformé en deux lits, superposés comme dans un navire, mais larges et commodes, que d'épais rideaux ferment sur le devant. Rien n'est oublié : la lumière est adoucie en veilleuse; une petite échelle mobile d'une extrémité à l'autre de ce dortoir de 24 lits permet aux moins ingambes l'ascension des couchettes supérieures. A chaque bout du wagon, une

large chambre à deux lits, avec tables et divans; puis les accessoires nécessaires, le fumoir et les cabinets de toilette où abondent le linge et l'eau glacée ou l'eau chaude suivant la saison. Privilège bien rare et d'autant plus apprécié, il y a pour chaque *car* un domestique nègre qui « sert », réellement, avec intelligence et ponctualité. Dans les meilleurs hôtels et chez les familles riches, on le sait, les domestiques en Amérique sont en réalité des employés qui consentent à remplir pour un haut prix des fonctions strictement définies, mais qui ne voudraient pas répondre à un coup de sonnette ou faire quoi que ce soit en dehors de leurs attributions prévues et consenties. Ici, au contraire, le service est fait lestement, sans bruit et avec complaisance. Ce n'est pas que l'égalité perde ses droits, et fussiez-vous millionnaire, général ou sénateur, le nègre de votre *car*, si vous le rencontrez à Jackson Park ou dans Broadway, viendra, — sans morgue, — vous serrer la main comme si vous étiez l'habitué de son cercle. Dans un voyage géologique de Washington au Yellowstone National Park, à Salt Lake City et à Niagara Falls, nous avons vécu plus de trois semaines dans un de ces hôtels roulants, l'*Albania* (car chacun a son nom), faisant partie d'un train spécial, et dans les « mauvaises terres » du Dakota comme dans les déserts du Colorado, malgré une chaleur parfois intense, la glace n'a pas manqué aux fontaines, ni l'*ice cream* au menu.

Le Yankee, dans les affaires, — et qui donc y demeure étranger, — passe au moins le tiers de l'année en route; de tels voyages, généralement fort longs, seraient un pénible supplice si l'on ne pouvait circuler d'un bout à l'autre du train pour se visiter; aller écrire ou lire dans le salon dont la terrasse est ouverte à l'arrière; avoir, à des heures régulières, des repas complets, dont la carte n'est pas trop monotone et que peuvent arroser les vins de France et de Californie, ou la bière de Milwaukee; trouver, enfin, un service de bains, et même un Figaro à la main sûre auquel vous pouvez sans imprudence confier votre tête. Aussi comprend-on la vogue croissante des *Pullmann palaces* sur les lignes américaines. Ce sont les ateliers que nous venons de visiter qui construisent et aussi qui exploitent ces voitures de luxe sur tout le réseau de l'Union. Il n'y a d'exception que pour les lignes appartenant aux Vanderbilt, qui exploitent eux-mêmes des voitures analogues fabriquées par Wagner, de Buffalo.

C'est ainsi que M. Pullmann a conquis un monopole de fait par la perfection d'une fabrication coûteuse et compliquée, par le mérite d'une organisation supérieure du travail dans ses ateliers, par la puissance des capitaux (plus de 80 millions) engagés dans la Société dont il est de beaucoup le principal actionnaire.

II

Après l'industriel et l'usine, voyons le patron et l'ouvrier.

Le patronage, tel qu'on le comprend en Europe, est ce devoir imposé par la Providence à tous ceux qu'elle a favorisés par la fortune, la naissance, l'éducation, le succès. C'est la contre-partie de ces faveurs souvent gratuites, c'est une tutelle quasi paternelle qui s'exerce au profit des moins bien partagés. En particulier, il entoure l'ouvrier d'une protection prévoyante, voulant, avant tout, maintenir avec lui la permanence des rapports, c'est-à-dire la continuité du travail; se préoccupant ensuite de lui créer des ressources pour les crises inévitables de la vie, de réparer les accidents qui l'atteignent; de l'aider à s'instruire, à se diriger, à s'élever et à préparer la retraite de ses vieux jours[1]. Rien de pareil n'a encore sa place marquée dans le nouveau monde; d'une part, peut-être, par suite du caractère de *self help*, propre à la race anglo-saxonne qui a encadré et façonné à son image l'immense apport de l'émigration des vieux pays; d'autre part, surtout à cause de la facilité avec laquelle quiconque veut travailler trouve de suite le gain quotidien, et bien vite la propriété même. Il faut tenir compte, en outre, de la mobilité des carrières et des chances de fortune que comporte, en grand nombre, la rapide mise en valeur d'un vaste continent avec les procédés perfectionnés de la civilisation moderne. Qu'on échoue ou qu'on réussisse, on ne reste jamais longtemps dans la même position : on recommence ou l'on monte. Tel, qui a débuté dans la vie comme ouvrier tailleur, s'est ensuite établi bonnetier, puis banquier, et, lancé alors dans

[1] Il faut, sur ce point, relire les belles pages de notre éminent collaborateur, M. Claudio Jannet, ici même ou dans d'autres recueils, entre autres, dans *la Réforme sociale, l'Organisation du travail d'après Le Play* (décembre 1889). Ce n'est pas aux lecteurs du *Correspondant* qu'il y aurait lieu de redire les jugements que Montalembert et Cochin ont portés sur la méthode et la doctrine de Le Play. « Il faut, écrivait Montalembert en 1864, il faut que nous prenions son livre (*la Réforme sociale en France*) pour notre programme sans nous arrêter aux dissentiments de détail. » Peu à peu, les esprits éclairés ont suivi ce conseil, et le mouvement est sensible en ce qui touche le patronage. Le Play avait fait créer avec éclat, à l'Exposition de 1867, un nouvel ordre de récompenses pour les ateliers qui conservent le mieux la paix sociale. A l'Exposition de 1889, il put y avoir aussi une section d'économie sociale qui s'attacha surtout au caractère économique des institutions patronales, en laissant quelque peu dans l'ombre leur partie morale. A Chicago, la France eut, sans contredit, le premier rang dans l'exposition sociale, et, en ce moment, à Lyon, la section d'économie sociale fait l'admiration des visiteurs compétents.

les grandes affaires, il est devenu l'honneur de son pays aux premiers rangs des hautes fonctions politiques. Tout jeune et à tous les échelons sociaux, chacun travaille et gagne; on s'assure, et pour de grosses sommes, pendant cette période de la vie où la mort prématurée laisserait dans la misère la femme et les jeunes enfants; mais on n'épargne guère, car, dans de telles conditions, l'argent doit avant tout fructifier, et, d'ailleurs, personne n'a l'idée de « se retirer ». Employeurs et employés vivent ainsi côte à côte, dans une indépendance mutuelle qui ne comporte pas de rapports familiers, qui s'arrange à merveille des habitudes égalitaires, mais qui, au lieu d'unir les intérêts, prépare les hostilités. Dans ces conditions d'antagonisme latent, les revendications ouvrières fermentent peu à peu, et, çà et là, dans l'Est surtout, éclatent de formidables crises. Telle a été récemment la grève d'Homestead avec ses combats sauvages; telle surtout, dès 1877, cette terrible grève des chemins de fer qui ensanglanta Baltimore, incendia Pittsburgh, ravagea l'Ohio, la Virginie, le Maryland, et nécessita aussi la proclamation de la loi martiale. Déjà alors, les hommes les plus autorisés : M. Vanderbilt, M. Adams du *Boord of Railroad*, disaient hautement que les compagnies devaient s'attacher leur personnel, en faire une partie d'elles-mêmes, *a part of itself.* Et, pour atteindre ce but, ils proposaient à leurs concitoyens de prendre exemple sur les institutions créées, en faveur de leur personnel, par nos grandes compagnies françaises : chemins de fer et charbonnages [1].

Sans aller jusque-là, M. Pullmann était loin de s'envelopper d'indifférence : réunissant en général six mille ouvriers dans ses ateliers, il ne se contentait pas de leur payer un haut salaire, 11 francs par jour en moyenne, il voulait surtout leur fournir des moyens d'amélioration matérielle et morale, en leur laissant d'ailleurs la liberté la plus complète pour y recourir ou les délaisser, et se bornant à relever la dignité de leur vie (*respectability*). A cet effet, ses premières préoccupations ont eu pour but d'écarter le fléau de l'alcool, de rendre agréable le foyer familial et d'assurer à la fois le culte religieux et le développement intellectuel.

Pullmann-City est un district de tempérance absolue, d'abstinence totale; aucun cabaret (*saloon*) n'est toléré dans le périmètre de la ville, et le fondateur, jusqu'ici propriétaire des immeubles, congédierait immédiatement quiconque vendrait des spiritueux. Cette règle, sans exception, a suffi déjà à exercer une vraie sélec-

[1] *The Nation* a reproduit (6 septembre 1877) ces documents et la correspondance de M. Adams avec M. Jacqmin, directeur de la Compagnie de l'Est. (Voy. aussi *Annuaire d'économie sociale,* 1877-1878.)

tion, en repoussant la clientèle des « assommoirs » en dehors de ce milieu ouvrier honnête et sain.

Empêcher la contagion du whisky, c'était le premier point, ensuite il fallait viser le logement, le *home*, cher à tout Américain, qui le veut indépendant et, sinon coquet, du moins décent. Plus de deux mille maisons ont été construites sur des types différents, toutes confortables, sur les avenues du parc, avec la vue du lac ou des pièces d'eau, et présentant souvent une sorte de recherche élégante. Le loyer, adapté aux besoins d'hommes qui gagnent de 2 dollars par jour à 5000 dollars par an, varie de 10 à 50 dollars par mois, et la moyenne est de 14, soit 70 francs. Plusieurs habitations sont chauffées à la vapeur; l'eau et le gaz sont partout, mais comptés à part; et les habitudes de propreté sont assez exigeantes pour que beaucoup de maisons, même modestes, aient une salle de bains qui, à la vérité, n'est guère plus spacieuse parfois qu'une armoire Chouberski. Le mobilier, les tapis, les rideaux, souvent le piano, toujours les fleurs, témoignent de l'aisance de ces petits intérieurs, comme aussi la tenue de la femme et des enfants. Ce dernier trait est important, car c'est la manifestation d'un état social élevé et général. On sait, en effet, qu'après la grande enquête sur les budgets ouvriers, poursuivie dans les deux mondes par le *Department of Labour* de Washington, un des résultats dont les Américains se sont le plus justement enorgueillis, c'est qu'ordinairement aux États-Unis le père de famille suffit seul à la dépense du ménage, tandis qu'en Europe la femme et souvent les enfants doivent contribuer aux recettes par un travail à l'atelier. Indépendamment des habitations isolées, divers grands bâtiments offrent des appartements de plain-pied (*flats*), séparés, mais juxtaposés par 12, 24, 36 ou même 48. Chacun comprend de deux à quatre chambres et se loue de 6 à 9 dollars par mois. D'autres qui réservent à chaque famille une entrée séparée et comprennent cinq chambres sont d'un prix plus élevé. On constate une préférence pour ce genre de logements qui permettent d'avoir plus d'espace pour un moindre prix, de jouir des mêmes avantages de confortable plus près des ateliers, et de trouver plus aisément dans les accidents de la vie journalière l'aide amicale des voisins. Enfin, maintenant que les habitudes sont établies, un certain nombre de maisons plus éloignées du centre ont été construites au goût des ouvriers, avec les combinaisons d'amortissement qui leur en facilitent l'acquisition. Plus de 700, dit-on, sont ainsi en cours d'achat. Ajoutons, d'ailleurs, que rien là ne ressemble aux phalanstères comme celui de Guise : le personnel n'est nullement obligé d'occuper les logements construits à son intention : ceux-ci sont loués à un prix

rémunérateur; c'est une entreprise qui fait ses frais et non une subvention qui fait l'aumône. Du reste, beaucoup d'ouvriers préfèrent habiter plus loin pour avoir plus d'indépendance, être tenus à moins de *respectability*, et surtout ne plus être astreints à l'abstinence d'alcool.

Le repos du dimanche est assuré par l'arrêt du travail dès le samedi à une heure, et l'assistance au service divin est aisée. Nombreuses, en effet, sont les églises dont les tours ou les flèches se dressent, çà et là, au-dessus des massifs; elles ont à desservir une douzaine de « dénominations » religieuses qui se partagent la population. Un tiers toutefois suit le culte catholique, dont l'église est naturellement la plus importante. Les nationalités, du reste, sont encore plus variées que les communions, et on comptait même, lors de notre visite, quelques Australiens et des natifs d'Honolulu. Mais, après les Américains (2086), les plus nombreux étaient les Scandinaves (1375), les Allemands (723), les Hollandais (625), puis les Anglais, les Irlandais, les Canadiens, etc.; 21 Français seulement. Pour cette population si mélangée, à côté des temples, les autres moyens de culture. Sur le square principal, près de la station, non loin de l'hôtel, confortable et gracieux, — le seul endroit de Pullmann-City où l'étranger puisse, sous certaines conditions, boire de la bière, — s'élève le vaste bâtiment des écoles, clair, gai, spacieux; puis c'est la galerie dont le rez-de-chaussée est occupé par de brillants magasins et par les bureaux de la caisse d'épargne dont les dépôts dépassaient 3 millions avant la crise. Au premier étage est, d'un côté, la bibliothèque; de l'autre, la salle de théâtre. Celle-ci, d'un style oriental qui serait partout remarqué, comprend un millier de places à partir de 75 cents (3 fr. 75). Mais la bibliothèque attire encore plus l'attention; par l'ameublement, les tapis, les fleurs qui la décorent, elle ressemble à un salon. Deux dames remplissent les fonctions de bibliothécaires, et ce n'est pas une sinécure, car 2000 volumes circulent par mois. Pour y venir lire ou étudier, les ouvriers doivent être en tenue décente; mais, aux heures d'atelier, ils peuvent aussi consulter les livres et journaux dans une salle claire et simple où leurs vêtements de travail ne sont pas déplacés. De petites pièces sont réservées pour ceux qui veulent peindre ou dessiner. Les ouvrages instructifs paraissent les plus recherchés, et les tables de lecture sont couvertes des innombrables *Reviews* et *Magazines* qui vulgarisent les notions des sciences naturelles ou physiques et les inventions de l'industrie ou de la mécanique. Il y a là un moyen d'instruction puissant et dont il est fait grand usage. En outre, une revue spéciale, *Pullmann Review*, est éditée

par les soins de l'un des principaux collaborateurs de la maison, M. l'ingénieur Duane Doty, et ses articles de tête sont remarquables par leur sens pratique, par les notions économiques ou scientifiques qu'ils exposent habilement, et aussi par les conclusions morales que l'auteur excelle à dégager des faits d'expérience.

Telle était naguère l'usine Pullmann, avec ses 6000 ouvriers, actifs et laborieux, jouissant de salaires exceptionnels, et pourtant réguliers, sans exagération du coût de la vie, à portée d'acquérir le bien-être matériel, la santé morale et la culture intellectuelle, groupés autour d'un patron éminent par ses talents, généreux dans ses intentions; tous répétant fièrement le *go ahead* américain. Il semblait que jamais ne pourraient naître et grandir dans un pareil milieu le trouble d'abord, la violence ensuite, enfin la guerre sociale. Ne devait-on pas redouter cependant qu'une usine montée pour une production si considérable et si rapide ne pût avoir qu'une activité éphémère? Fallait-il espérer que la création ou l'entretien du matériel des chemins de fer suffiraient longtemps à maintenir les demandes à un chiffre si élevé? Le moindre accident n'est-il pas gros de désastres quand on marche à toute vapeur, les soupapes surchargées? Survienne un arrêt brusque dans le travail, quelles ruines et quelles souffrances pour un industriel qui a engagé d'immenses capitaux dans une fabrication unique; pour des ouvriers qui, confiants dans l'ascension continue des affaires, ont suivi les théories américaines qui déconseillent l'épargne et incitent surtout à développer « l'état de vie » *standard of life*, toujours redevables d'ailleurs de leurs loyers au patron propriétaire; pour une ville, enfin, créée d'hier, artificiellement, et tout entière pour et par l'usine! Si le chômage est le plus grand danger qui menace la vie ouvrière, le premier des devoirs du patron, celui qui est le but réel et au prix duquel les autres ne sont qu'accessoires, n'est-il pas, comme le rappelait éloquemment M. Aynard dans un discours récent [1], de conjurer ce péril par sa prudence et sa sagesse? Et comment y arriver s'il ne l'applique pas, autant que le permettent les difficiles conditions de l'industrie moderne, à ne point exagérer sa production dans les temps de prospérité, afin de pouvoir ne pas la trop restreindre dans les périodes de crise?

Les causes les plus diverses se trouvèrent réunies en 1893 pour amener une perturbation rapide et profonde dans l'industrie américaine et surtout dans l'exploitation des chemins de fer sur laquelle

[1] Congrès d'économie sociale (*Réforme sociale* du 1er juillet 1894).

s'accumulent toutes les conséquences des crises particulières. La protection à outrance avait, pour un temps, surexcité au delà de toute proportion les entreprises nationales; les achats d'argent pour le Trésor exaltaient artificiellement la production des mines et rendaient imminente la dépréciation monétaire et le resserrement du crédit; les gaspillages financiers, sous la présidence Harrison, faisaient succéder d'énormes déficits aux anciens excédents du budget fédéral. Aussi, quand, avec l'avènement du président Cleveland, il fut possible de revenir à une meilleure politique financière, les stocks de produits invendus écrasaient l'industrie en détresse, les banques sombraient dans l'Est comme dans l'Ouest, les actions des grandes lignes étaient tombées de moitié, les salaires s'abaissaient de toutes parts et les « sans-travail », devenus de plus en plus nombreux, marchaient bientôt en foule de San Francisco sur Washington. Même dans des circonstances moins graves, les usines américaines, toujours outillées pour une production considérable, voient disparaître leurs bénéfices par le seul ralentissement des affaires et n'hésitent point à fermer pour un temps en congédiant brusquement tout leur personnel. M. Pullmann ne suivit pas cet exemple : luttant avec une infatigable énergie, il s'efforça de maintenir au moins un travail diminué et des salaires abaissés. En juin 1893, il y avait encore 5810 ouvriers, mais en novembre, les compagnies ayant retiré leurs commandes et résilié leurs marchés, il fallut se réduire à 2000, le tiers du personnel moyen depuis la fondation. Bien que le prix des wagons (sauf les *palaces*) fût déjà tombé d'environ 24 pour 100, M. Pullmann n'hésita pas à prendre à tout prix les rares fournitures des compagnies, consentant à subir des pertes considérables, de 60 francs par wagon à bestiaux, de 400 et parfois de 1500 francs par wagon de voyageurs. Grâce à ces sacrifices, les ateliers pouvaient occuper dans les premiers mois de l'année 4200 ouvriers et au mois de mai encore 3100, avec des salaires réduits, il est vrai (en moyenne de 9 francs, au lieu de 11 francs). C'est alors que le syndicat ouvrier réclama une augmentation de salaires et le retour au taux de 1893. Et l'on n'avait plus que six semaines de commandes, et il avait déjà fallu fermer l'usine succursale de Détroit! Rien n'y fit : aucune explication ne put être admise, aucun arbitrage non plus ne fut tenté. Le 10 mai, la grève générale fut votée : un cinquième environ des ouvriers voulaient continuer le travail, mais ce nombre était insuffisant. Le lendemain, les Pullmann Works ont été fermés.

Les grévistes tentèrent d'intéresser à leur cause les grandes associations ouvrières; seule, « l'Union des ouvriers des chemins de fer américains », que préside M. Debs, répondit à leur appel. Bien

qu'elle corresponde à peine au tiers du réseau des Etats-Unis, elle dispose de beaucoup de lignes, allant au Pacifique, à la Nouvelle-Orléans et au Canada; aussi la grève qu'elle prescrivit provoqua de suite de grands troubles. New-York fut privée de viande pendant plusieurs jours; les vivres et la glace manquèrent à Chicago; des trains furent arrêtés, abandonnés, et les troupes ou les voyageurs débarqués en plein champ, sans abri et sans nourriture. Les « sans-travail » (*tramps*, *coxeyistes*) ne se contentèrent pas d'affamer les villes, ils incendièrent les gares et les magasins. Heureusement, les autres syndicats, — et cela fait honneur à leur bon sens, — refusèrent de se mêler à ce mouvement anarchiste, même les Chevaliers du travail, malgré les efforts de leur chef, M. Sovereign. Et M. Debs lui-même parait avoir été fort gêné par l'opinion car en même temps que par dépêches il fomentait partout le « boycottage » des wagons Pullmann, il adressait des proclamations de pacification. D'autre part, sauf des défaillances ou des complaisances locales, le pouvoir exécutif n'est pas resté complice sournois ou spectateur impuissant. Le président Cleveland, sans faire voter de lois nouvelles, sans s'inquiéter des harangues des politiciens, a su se servir avec énergie et promptitude des lois existantes : l'armée fédérale a occupé Chicago et, de tous côtés, l'agitation révolutionnaire, si effrayante aux premiers jours, semble pour cette fois vaincue. Déjà les ouvriers de Pullmann-City, qui ont méconnu les efforts désespérés de leur patron et qui, du fait de la grève, perdent un million et demi de salaires, comprennent sans doute combien étaient vaines et les revendications des meneurs qui les ont entraînés par leurs excitations, et les promesses de M. Debs qui les a soutenus de sa puissante association. Les dernières nouvelles annoncent en effet qu'un certain nombre d'entre eux, bravant les huées et les menaces des grévistes, reprennent le travail dans les ateliers rouverts.

Aujourd'hui, comme après la crise sauvage de 1877, chacun, éclairé par de dures leçons, doit convenir, avec M. Ch. Adams[1], que « la solution pratique de ces difficultés ne résulterait ni d'une ingérence plus grande de l'État, ni de la création d'un bureau de l'industrie nationale, ni des politiciens, ni de leurs candidats, ni même d'une augmentation de l'armée régulière; elle ne peut sortir que d'une meilleure, *d'une plus charitable organisation du travail* ». Les patrons ne reconnaîtront-ils pas qu'il n'est pas sûr, même en Amérique, d'aller toujours de l'avant, en ne regardant jamais que le profit immédiat : tôt ou tard survient une crise qui

[1] *The Nation.*

menace d'engloutir en un moment les gains antérieurs? N'est-il pas dangereux autant qu'inhumain de faire naître ainsi des haines sociales et de les aviver par des souffrances imprévues? Les ouvriers, à leur tour, ne verront-ils pas qu'il est téméraire de développer sans cesse le *standard of life*, en escomptant un progrès continu : l'épargne est d'autant plus nécessaire que les difficultés de l'industrie rendent moins assuré le salaire du lendemain. N'est-ce point, d'ailleurs, la vertu de frugalité et de prévoyance qui fait les fortes races?

Bien souvent, à la vérité, nous entendons répéter que des associations puissantes sont la sauvegarde de la liberté de tous et de la paix publique; qu'au delà de l'Atlantique se lève un monde nouveau, dont nos vieilles sociétés, sans prétendre l'apprécier à leur mesure, doivent faire leur modèle; qu'enfin, l'avènement providentiel de la démocratie est, dans les deux mondes, une aurore pleine de promesses. Une part de vérité, sans doute, est contenue dans ces assertions, mais que d'illusions s'y mêlent et apparaissent aussitôt à qui veut regarder les faits!

Que les fédérations, les trades-unions, les Chevaliers du travail aient un rôle nécessaire en face des syndicats financiers et industriels, des monopoles et des *trusts*, soit; mais ce sont de formidables engins mis de part et d'autre en présence, et la paix armée n'est pas la paix sociale. Ce ne sont pas des organismes de lutte qui ramèneront l'harmonie : elle ne sera obtenue, dans la mesure que comporte l'infirmité humaine, que par la stricte observation du devoir social[1].

[1] Il semble que dans cette voie un grand progrès ait été obtenu en Amérique par l'usage déjà ancien de la liberté et sous la pression de leçons répétées. D'un rapport présenté au dernier Congrès d'économie sociale par un homme d'un esprit clairvoyant et d'une rare bonne foi, M. Isidore Finance, chef de section à l'Office du travail, il ressort que la plupart des associations ouvrières aux Etats-Unis offrent aujourd'hui des traits excellents. D'abord elles affirment hautement la volonté de rester étrangères à toute action politique, et elles assurent cette pratique par des amendes ou des exclusions. Ensuite elles n'admettent pas en général ceux qui tiennent des débits de boissons, et si elles les reçoivent, du moins elles les excluent de toute fonction. Elles ne poursuivent en aucune façon la substitution de l'association de production au patronat qu'elles regardent, au contraire, maintenant comme nécessaire dans l'intérêt des travailleurs. Enfin elles multiplient les formalités, les délais et les votes relatifs aux déclarations de grèves, ainsi que les tentatives obligatoires de conciliation. Si les ouvriers syndiqués refusent partout de travailler avec les non-syndiqués, ils exigent souvent aussi que le patron fasse partie d'un syndicat patronal, afin que les litiges soient réglés d'association à association. Grâce au taux élevé des cotisations et au grand nombre des membres, ces Unions très bien organisées peuvent donner des secours de chômage, de maladie

Au delà de l'Atlantique, à vrai dire, c'est moins un monde nouveau qu'un continent neuf, dont le travail humain met en exploitation les richesses partout à la fois. Mais ce qui est neuf vieillira. Ces immenses usines elles-mêmes, avec leur formidable outillage, avaient leur raison d'être quand il s'agissait de pourvoir en hâte et de loin aux besoins sans limites des territoires vierges ; mais il n'en sera plus de même quand les nécessités de premier établissement seront satisfaites, et que, dans les États peuplés et cultivés, l'industrie s'établira de tous côtés. Peu à peu, les conditions du travail se rapprocheront fort de ce qu'elles sont en Europe. Dès maintenant le nombre grandissant des « sans-travail » et la misère croissante dans les centres urbains, malgré les efforts des *Charity Organization Societies*, sont de douloureux avant-coureurs. Hier déjà, il en était ainsi à l'Est, dans la Nouvelle-Angleterre ; il en va être de même désormais à Chicago et dans les États du Centre, et demain ce sera le tour de Denver et du Far-West.

Reste la démocratie. Le plus démocrate des fondateurs de l'Union, Thomas Jefferson, qui connaissait bien les populations d'Angleterre et de France pour avoir séjourné au milieu d'elles à la veille de la Révolution, disait en leur comparant ses compatriotes : « Les habitants de notre pays peuvent se réserver un degré de liberté qui, dans les mains de la canaille des villes d'Europe, serait bientôt employé à la destruction des intérêts publics [1]. » Une double démonstration éclatante, décisive, s'est produite depuis lors. De ce côté de l'Atlantique, nous nous sommes engoués de la démocratie de l'Amérique et nous avons donné les libertés des « habitants de ce pays » à ceux que Jefferson appelait irrévérencieusement « la canaille » : qui oserait dire que cela ne menace pas d'être employé à la destruction des intérêts publics? Sur l'autre rivage de l'Océan, les concitoyens du célèbre démocrate, en même temps qu'ils effaçaient les faibles restrictions du suffrage universel, créaient des cités immenses, des centres industriels populeux dont les habitants tendent de plus en plus à ressembler à ceux des villes d'Europe, et déjà plus d'une fois ils se sont essayés à la destruction des intérêts publics. Il faut avouer que les clartés de l'aurore démocratique ont parfois de sinistres reflets, et que la tristesse qui a gagné de nos jours tant d'esprits libéraux n'est que trop justifiée [2].

ou de funérailles, organiser des assurances sur la vie et même des retraites. En fait, si les habitudes d'ordre que manifestent les syndicats ouvriers aux Etats-Unis arrivent à prévaloir, on peut espérer qu'ils deviendront de vrais instruments de paix sociale.

[1] *Mélanges politiques*, t. II, p. 220.

[2] Témoin M. Emile de Laveleye : « On a vu, dit-il, des républiques

En réalité, quelles que soient les formes politiques que l'avenir réserve à nos sociétés, quelques emprunts mutuels que puissent se faire l'ancien et le nouveau monde, ce qu'on peut affirmer, avec Edmond Burke, c'est que « nous n'avons pas fait de découvertes et que nous n'avons à en faire ni dans l'ordre moral, ni dans les principes de gouvernement, ni dans la notion de la liberté ». Les hommes restent les mêmes, avec les passions et les convoitises, l'orgueil et l'envie, qui les égarent par l'erreur et les conduisent à la ruine; avec la volonté et le courage aussi qui les peuvent ramener à la vérité et maintenir dans le bonheur. Au fond, les chimères qui les séduisent en les entraînant des illusions de 89 au socialisme révolutionnaire et du socialisme révolutionnaire à l'anarchie nihiliste, sont partout les mêmes sous les noms changeants des meneurs. C'est pourquoi les conditions essentielles qui leur garantiront le bien-être et la paix demeurent toujours celles que démontrent l'expérience de tous les temps et l'observation de tous les peuples. On ne perfectionnera ni le Décalogue ni l'Evangile, et le progrès consiste seulement à mieux pratiquer, au foyer, à l'atelier et dans la commune, la loi de Dieu et les coutumes qui l'appuient : à chaque foyer, l'autorité paternelle, libre et respectée, réprimant le vice originel chez les jeunes générations et leur apprenant à aimer la patrie dans la tradition des aïeux; dans chaque atelier, le patronage, volontaire et dévoué, tempérant la loi fatale des inégalités naturelles et assurant, à tous les degrés de la hiérarchie du travail et de la vertu, la paix aux hommes de bonne volonté.

A. Delaire.

aristocratiques se maintenir longtemps et traverser des siècles avec éclat; mais les seules démocraties dont l'existence n'ait pas été de courte durée ont été constituées par des pâtres ou par des agriculteurs, c'est-à-dire par des hommes dont les conditions étaient très égales. Quand on se rappelle ces faits, ainsi que les prévisions des esprits les plus clairvoyants, on ne peut considérer l'avenir sans inquiétude. » (*Le Gouvernement dans la démocratie*, préface, 1891. — Voy. aussi le beau livre de M. Vacherot, *la Démocratie libérale*, 2e édition, 1892).

UN DIPLOMATE A LONDRES

(1871-1877)

LETTRES ET IMPRESSIONS[1]

Londres, 26 janvier 1874.

Rien n'était moins prévu, il y a huit jours, que la dissolution du Parlement. Le terme de son existence était même éloigné d'un an, et les circonstances au milieu desquelles l'année vient de se renouveler ne faisaient pas supposer que le gouvernement libéral voulût l'anticiper.

L'annonce de la dissolution a donné le signal d'une déroute universelle. On ne voit que candidats affolés qui traversent Londres, laissant derrière eux, sur les routes, femmes, enfants, bagages, pour arriver à temps dans leurs collèges. Les plus malheureux sont ceux qui courent après un collège; non moins malheureux sont les collèges qui courent après un candidat. L'événement montrera à quel parti cette confusion devra le plus nuire.

Le secret absolu dans lequel la dissolution a été préparée[2], la soudaineté de la décision, la forme dans laquelle le public en a été prévenu, tout concourt à donner à cette grave mesure le caractère d'un coup de parti. Il est d'ailleurs difficile de méconnaître que l'intervention personnelle du *Premier* accuse une fois de plus des tendances qui s'écartent sensiblement des traditions parlementaires anglaises pour se rapprocher de la conception démocratique de l'appel au peuple.

Dans les cercles libéraux comme dans les réunions conservatrices, on croit encore au succès du cabinet, tout en prévoyant des pertes sérieuses résultant des divisions qui s'accusent de plus en plus dans les rangs ministériels.

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 avril, 25 mai et 25 juin 1894.

[2] Après s'être entendu avec la reine, M. Gladstone n'avait prévenu ses collègues que le 19 janvier, et, dès le lendemain, le public avait été informé par son adresse aux électeurs de Greenwich.

Londres, 3 février 1874.

Alléché par le souvenir des séances à sensation dont sir Ch. Dilke a jadis fait les frais au Parlement, je me suis attaché à ses pas pendant cette période électorale, un peu, je l'avoue, avec le sentiment de l'Anglais qui suivait les représentations de Van Amburg dans l'espoir de le voir, un jour, dévoré par ses lions. Mon mauvais sentiment, je me hâte de le dire, a été déçu; pas le plus petit scandale, pas un mot qui ne soit d'un loyal sujet de Sa Majesté, pas une proposition qui ne soit aussi bien à sa place dans une adresse de M. Gladstone; des dissertations sur toutes les réformes désirables ou non, une parole toujours sûre et facile, trop abondante, suivant moi, mais qui ne lasse jamais la patience de l'auditoire.

Hier soir, un grand meeting se réunissait à Chelsea. Mais d'abord quelques mots d'explication sur l'élection du bourg de Chelsea. Cette circonscription compte 24 000 électeurs; elle s'étend d'une extrémité à l'autre du West-End de Londres et nomme deux députés. Il y a treize *polling-places*, c'est-à-dire treize endroits où l'on vote. Il faut à chaque candidat, dans chacune de ces subdivisions, une agence centrale, ce qui comporte une maison louée à cet effet, et, dans chacune, un personnel d'employés et d'agents à tous les degrés, depuis le chef, qui ne reçoit pas moins de 5 à 6000 francs, jusqu'à l'homme-affiche qui se promène tout le jour avec le nom des candidats sur le ventre et sur le dos. On comprend que, pour partager les frais énormes d'une semblable élection, les candidats associent leur fortune. L'association va même au delà de la question financière, car il est évident que, dans l'élection de Chelsea, les deux « baronnets » associent également leur clientèle. Sir Ch. Dilke amène à sa suite les radicaux extrêmes; sir Henry Hoare gagne à la cause commune les voix des libéraux qui éprouvent le besoin de réformer, mais qui n'ont nulle envie de tuer la poule aux œufs d'or.

Les affiches ambulantes, indépendamment de celles qui couvraient les murs, avaient annoncé tout le jour la grande réunion qui devait avoir lieu au quartier général des candidats associés des deux fractions du parti ministériel. La nuit venue, tout le quartier paraissait en fête. En dehors de la salle, le public qui n'avait pu entrer stationnait devant les transparents qui lui permettaient de contempler les propres traits des deux baronnets auxquels il était convié à donner ses suffrages. Au dedans, 1200 personnes attendent les candidats, ce qui n'empêche pas 500 autres de s'insinuer encore dans la salle; ce sont comme des flots de lave qui jaillissent

de chaque porte; ils s'avancent d'une manière insensible, mais irrésistible; les têtes montent les unes par-dessus les autres et s'accumulent jusqu'à la hauteur de la galerie. Je vois encore la figure impassible d'un gros cocher de *cab* qui se laissait porter doucement par-dessus les bancs et les spectateurs qui les garnissaient. Au commencement de la séance, il était à l'entrée de la salle; à la fin, il était au milieu, reposant sur un sous-sol humain. Cette invasion ne se pratiquait pas sans bruit, sans quelques coups de poing et sans quelques interruptions de la séance. J'admirais cependant les mœurs parlementaires de cette cohue, qui trouvait moyen d'entendre, et le talent des orateurs qui se faisaient écouter. Sir Ch. Dilke avait eu le bon esprit de se faire accompagner sur l'estrade par sa femme, Anglaise au nez à la Roxelane, le teint frais, l'œil vif, le sourire gracieux; il a pris place à la droite du *chairman*, sir Henry Hoare à gauche. Après l'introduction de rigueur du président, le premier des baronnets a pris la parole et l'a gardée pendant une grande heure, sans souffler et sans hésiter une minute; ni un point ni une virgule dans son discours. C'est à peine s'il laisse à l'auditoire le temps d'applaudir; il s'assied enfin, au milieu des acclamations et des applaudissements. Les chapeaux s'agitent et font le moulinet; les imprimés pleuvent de tous côtés.

Sir Henry Hoare lui succède, orateur moins disert, mais plus animé; il paraît tantôt empoigner plus vivement son auditoire, tantôt le moins ménager. Quand il parle du troisième compétiteur, qui semble n'avoir introduit sa candidature que pour diviser le parti libéral, il soulève des hurlements comme ceux de la cage aux lions. Quelques protestations isolées et aussitôt étouffées sous les huées se font entendre en faveur de ce malencontreux candidat; mais l'assemblée semble sur le point de se partager sérieusement quand sir H. Hoare donne bravement son opinion sur la politique étrangère. Dans ses différentes adresses, M. Gladstone a réduit assez pauvrement la politique de l'Angleterre à la défense de ses intérêts insulaires. Sir Henry Hoare, relevant à son tour la lacune qui paraît exister dans l'esprit de M. Gladstone sur l'action extérieure d'une grande nation, déclare que, pour un pays comme pour un individu, les intérêts sont inséparables de l'honneur. — Quelques cris de « Vive Bismarck! » partent des extrémités de la salle; des applaudissements et des grognements leur répondent, mais il est visible que l'auditoire est partagé, inquiet; beaucoup se taisent. L'orateur reprend alors, et je résume à peu près sa péroraison : « Oui, messieurs, je suis pour la liberté des catholiques, parce je suis pour la liberté des protestants; je suis pour que les pasteurs puissent enseigner et parler suivant leur conscience, parce que je

veux pouvoir parler selon la mienne. Oui, messieurs, je suis pour la France, parce qu'elle a été brutalement dépouillée; je suis contre ceux qui lui ont arraché l'Alsace et la Lorraine; je suis contre l'homme qui veut empêcher ce grand pays de reprendre son rang parmi les nations et qui veut dicter des lois à la presse au delà même des frontières de l'Allemagne; je suis contre les *meetings* qui sympathisent avec les oppresseurs contre les opprimés, et, si ces déclarations devaient me fermer l'entrée du Parlement et m'enlever vos suffrages, je serais fier de ne les avoir pas mérités. » Ces courageuses et éloquentes paroles ont enlevé l'auditoire et l'orateur a été récompensé par des applaudissements qui l'ont suivi jusque dans la rue[1].

Je ne me vante pas d'avoir amené lady Dilke sur l'estrade. Impossible de faire autrement. J'ai été couvert d'applaudissements; heureusement, personne ne me connaissait; Hoare a couru donner un faux nom aux journalistes et je suis parti au milieu des chapeaux en l'air.

Londres, 4 février.

Hier nous avions M. Gladstone à dîner. Il attendait le résultat du scrutin qui venait d'avoir lieu à Greenwich. Grande tranquillité, soit qu'il ne doutât pas du succès, soit affectation de la résignation du sage qui retourne à ses chères études. C'est pour la dix-huitième fois qu'il se présente devant les électeurs et pour la dernière, m'a-t-il dit. Il était charmant, ou, du moins, il a toujours l'art de me charmer, parce qu'il a l'esprit rempli de souvenirs et l'âme ouverte à tout. Nous avons examiné un peu toutes les réformes que les *crochet mongers*[2] promènent de *meeting* en *meeting*. Il incline sincèrement à tout ce qui paraît généreux. Encore une fois, c'est un charmeur, peut-être pas très rassurant. Il a reçu pendant la soirée l'avis de la réélection de son fils à une petite majorité. Quant à la sienne, il a recommandé qu'on ne s'avisât pas de le réveiller pour lui apprendre le résultat. Son réveil n'a pas dû être agréable; il a passé à une petite majorité et au deuxième rang, et toutes les nouvelles du matin sont mauvaises pour le gouvernement.

La conversation s'est prolongée fort tard. Il m'a même tant soit peu converti au vote des femmes, dont il est partisan, tout comme son rival le chef des conservateurs.

Londres, 6 février 1874.

Great victory of the conservatives! Two more in Westminster!

[1] Sir Charles Dilke fut seul élu.
[2] Gens qui poussent à outrance des idées sottes ou absurdes.

C'est ce qu'on crie dans les rues au moment où je t'écris. Déjà ce matin le gouvernement n'avait plus de majorité.

Je vais donc aller porter mes condoléances à lord Granville et me hâter de m'accréditer moi-même. Il y a force majeure. Demain, nous n'aurons peut-être plus de ministère et je me trouverai entre deux selles. Il est très probable que le cabinet va donner sa démission d'ici à cinq ou six jours, vers le 14. Nous verrons alors lord Derby aux affaires étrangères, M. Disraëli, premier ministre, avec les finances, etc.

Londres, 14 février 1874.

Le résultat des élections est aujourd'hui connu. Il donne aux conservateurs une majorité de 350 voix contre 300. Leur avantage est d'autant plus grand qu'on compte dans la minorité, au nombre de 40 environ, les nouveaux élus de l'Irlande, qui ne représentent réellement que le soulèvement contre le maintien de l'union des trois royaumes.

La composition du nouveau cabinet est généralement approuvée. J'avoue la surprise que me cause l'assentiment que la substitution d'un parti à l'autre dans le gouvernement rencontre à peu près indistinctement dans les organes et chez les représentants autorisés de toutes les opinions. Les faits accomplis sont acceptés par les conservateurs; ils n'ont aucune idée d'user du pouvoir qui leur revient pour contester les réformes qu'ils ont combattues dans l'opposition, et leurs adversaires déclarent que, puisque le pays ne se soucie pas de réformes nouvelles, il est naturel que le ministère des réformes se retire et fasse place au gouvernement qui répond au vœu de la nation.

Le gouvernement nouveau ne trouvera pas moins de force dans la division de ses adversaires que dans l'union de son parti. La décomposition du parti libéral s'accuse de plus en plus.

Il n'y a que Gladstone qui ne sera pas commode; s'il avait l'esprit ouvert à toutes les réformes quand il était au pouvoir, que sera-ce quand il sera dans l'opposition? N'étant plus obligé d'être homme d'État, il sera enfant et fou tout à son aise.

Le jour du scrutin de Chelsea, lady Dilke se promenait avec rubans jaunes et bouffettes même couleur à ses chevaux, c'est la couleur radicale, mais elle ne s'était pas aperçue qu'on lui avait placardé dans le dos de sa voiture l'affiche conservatrice : *plump for Gordon.*

Londres, 16 février 1874.

Je t'écris non pas à la lueur, mais à l'affreuse clarté de l'incendie qui dévorera peut-être tout un quartier avant le jour. Le *pantec-*

nicon, c'est-à-dire le principal dépôt de meubles, voitures, objets d'art, est brûlé; l'épaisse muraille qui devait le protéger contre la contagion des baraques du voisinage a sauvé les écuries de l'ambassade du feu, sinon de l'eau. Quand je suis arrivé, on déménageait tout par les fenêtres, on traînait sans façon les équipages d'apparat, on distribuait les chevaux dans les écuries plus éloignées. S'ils étaient à moi, ou si le cocher avait voulu m'écouter, ils seraient plus loin encore, car on ne peut jamais être assuré contre les retours offensifs de cet ennemi enragé qui ne s'arrête qu'où il lui plaît. Nous sommes maintenant protégés par l'immense cratère qui nous sépare. Le feu est dans le fond, mais, comme le mur a résisté, ce n'est plus qu'un brasier. Malheureusement la flamme a sauté la rue et voilà qu'elle s'étend de l'autre côté. D'affreuses langues de feu et de sang montent dans le ciel et, tout à coup, sous le souffle du vent, s'abattent et se précipitent sur les toits voisins. Nul ne peut savoir où elles s'arrêteront. Le feu civilisé lutte contre le feu révolté; tout autour on entend le piston des pompes à vapeur. La lutte se fait dans un grand silence, rien que le bruit des murs qui tombent et des sifflets de commandement. On aperçoit les pompiers qui s'approchent par les toits, en détournant leur visage, les malheureux habitants qui versent de l'eau sur leurs fenêtres et éteignent les commencements d'incendie. Les flammes se reflètent dans les carreaux de toutes les maisons en face du foyer. On ne sait si c'est le reflet ou déjà le feu. Le vent emporte avec la fumée des masses de flammèches qui se répandent sur Wilton-Place, du côté de Grosvenor-Gardens. Tout Londres est accouru, une masse de filles, de marchands d'huîtres ou d'oranges, de musiciens, c'était une foire tout autour de l'enceinte formée par la police. Maintenant, le *mob* va se coucher, et je reste tête à tête, dans mon observatoire, avec le feu. La fumée m'empêche de voir s'il s'éloigne de nous.

Londres, samedi 15 février.

Je te renvoie au récit du *Times*, qui paraît beaucoup mieux renseigné que moi, bien que je fusse sur place. On assure qu'il y a des collections inappréciables perdues. Envoyez donc vos tableaux en Angleterre pour les sauver des pétroleurs! Il y avait une collection de Wallace et plusieurs autres, dit-on, venues de France. On parle de 75 millions de perte. Nous avons eu là un beau feu de joie!

Gladstone annonce qu'il retourne à ses chères études et expose déjà une réfutation en *trois* points du livre de Strauss, mais, en attendant, il ne se presse pas de se retirer.

Londres, 18 février 1874.

Je t'écris dans la salle d'attente de lord Granville, à qui je viens de rendre visite pour prendre congé [1]. Je regrette bien sincèrement les rapports que j'ai eus avec lui. Je doute qu'avec tout autre ministre, j'eusse réussi à me faire la position que j'ai ici.

Il m'a dit qu'il espérait que nous nous verrions maintenant plus souvent et m'a raconté l'histoire d'un ambassadeur trop pressé de lâcher les ministres tombés.

21 février 1874.

Les nouveaux ministres reviennent de Windsor avec le sac, les sceaux, les clefs, les bâtons, tous les accessoires d'un cabinet. On est très content des choix... Il ne tient qu'à eux de vivre longtemps. Espérons que Derby [2] va comprendre qu'il y a autre chose à faire, dans l'état de l'Europe, qu'à continuer la politique de Palmerston. J'aurai bien du mal à me créer des relations dans ce nouveau monde, je fais ce que je peux.

25 février 1874.

Pour procéder par ordre, je suis donc allé, hier, en uniforme, au *Foreign Office*. Premier incident : l'ambassadeur d'Allemagne était venu en *pékin;* il fait demander s'il a le temps d'aller mettre son uniforme, réponse : « Oui ». Cela étonne un peu et il va le revêtir. L'appel nominal commence ensuite, et voilà mon tour avant tous les ministres. Nouvel étonnement. Enfin, lord Derby me retient pendant vingt minutes au lieu de cinq. Troisième point d'interrogation. Je crois que le hasard et un peu de maladresse ou d'oubli ont fait la chose. Néanmoins j'aime mieux que ces petits incidents soient à notre profit qu'à notre préjudice.

Quant à lord Derby, on ne peut en trop dire sur la gaucherie de son abord. Il se précipite sur une paire de gants qu'il n'a pas mise et qu'il tient à la main pour vous recevoir, avec un balancement excentrique, un salut forcé. On s'assoit et on cause; il s'est vite mis à l'aise, le français lui vient couramment avec quelques impropriétés, mais enfin cela marche sans hésitation. Je n'ai pas essayé de le forcer sur la politique étrangère à laquelle il ne venait pas volontiers, mais je l'ai poussé sur les affaires intérieures. Etant en confiance et sur son sujet, il a parlé volontiers et longtemps, trop longtemps pour les camarades qui attendaient. En somme, je crois qu'un membre de l'ancien cabinet ne m'aurait pas tenu un autre

[1] Lord Granville quittait le ministère par suite des élections.

[2] Lord Derby occupait le ministère des affaires étrangères dans le nouveau cabinet formé par M. Disraëli.

langage. Il m'a parlé de la retraite momentanée de Gladstone, de ses motifs, de la nécessité qu'un gouvernement ne se perpétue pas au pouvoir, pour que ses membres puissent voir l'autre côté des questions. Il a passé en revue majorité et minorité, puis il a formulé son avis sur la nouvelle Chambre. Elle est un peu vieille, fort riche, très respectable; elle sera un peu ennuyeuse faute de jeunesse. Je lui ai dit que sa définition me faisait envie, etc. Il est plus rassuré que moi sur l'intervention des Unionistes, etc. Je l'ai quitté en prenant rendez-vous pour mon chef demain avant le *drawing room.*

Londres, 21 mars 1874.

C'est bien vide une journée dans laquelle on n'a rien de mieux à faire que des visites, et quand l'Eternel vous dira : Qu'avez-vous fait, et qu'on n'aura à répondre que : Des visites!

M. Gladstone sortait de chez la baroness de Rothschild quand j'y suis venu. Il se plaint de l'ingratitude des Irlandais, et il n'a pas tort ou, du moins, il a eu le tort de compter sur pareilles gens. Il attend le jugement de l'histoire, mais il exaspère ses partisans en ne leur disant pas ce qu'il veut faire. C'est comme quand il était au pouvoir. Restera-t-il après Pâques? Une dame qui était là a eu l'indiscrétion spirituelle de le lui demander. Il a répondu par un de ces mots vagues dont il a le secret. A peine était-il sorti que Disraëli est arrivé, toujours comme le spectre de Macbeth.

J'ai eu l'avantage de le rencontrer. Il ne me reconnaît ni en uniforme ni en bourgeois. Il s'est efforcé d'être aimable quand on m'a nommé et m'a parlé en bons termes de mon chef que je lui avais présenté hier. Crois-tu qu'un premier ministre aurait tant de loisir chez nous?

J'ai encore vu lord Sydney, le Chamberlain sortant, nous sommes amis intimes maintenant, lord Lennox et Beust, toujours chez la baroness. Comme elle m'offrait un gâteau, elle s'arrête, n'osant l'appeler par son nom, c'était un Bismarck; de là des mots avec Beust que c'était un feu d'artifice... « Mangez-en donc. — Mais non, vous savez que je ne suis pas pour la revanche. — Ne craignez pas de l'entamer; il l'est déjà. Voyez donc sa couleur, il a mauvais teint, etc. » Comme tu penses, ce n'était pas moi qui tirais sur le Bismarck-pudding.

Londres, 26 mars 1874.

Venons au dîner d'hier chez le marquis de Salisbury[1]. Vaste hôtel à moitié en construction; par de longs vestibules, on parvient

[1] R. A. Talbot Gascoigne Cecil, d'abord Vist. Cranborne, né en 1830,

aux appartements, intimes sans doute. Le dîner l'était, en effet. Lord Salisbury, physionomie bienveillante, regard très doux, ensemble fort modeste, me rappelant, par sa grande taille et sa forte tête penchée sous le poids du cerveau, le pauvre Verdet. Voilà ce fougueux et ironique orateur! Il me plaît à première vue. Nous avons eu la conversation la plus intéressante sur les institutions anglaises. Chose étrange pour un homme de cette condition et de ce talent, il laisse son interlocuteur placer son mot. J'ai profité de la permission pour lui faire une comparaison de l'Angleterre avec ses divisions sociales et hiérarchiques, à un navire réparti en compartiments étanches. Nous avons passé à l'Inde, et il m'a fort bien expliqué l'exportation du blé pendant la famine. La marquise n'est pas jeune, elle paraît intelligente, fort bienveillante aussi, fort torye, pas trop rassurée sur l'avenir depuis le quinquennat conservateur. J'ai causé longuement avec lord Carnarvon[1]. Nous avons disserté sur les *trade unions* que j'ai attaquées un peu vivement et qu'il n'a guère défendues. Lord Eustache Cecil[2], secrétaire pour la guerre : conversation sur l'armée anglaise; il prétend avoir soixante mille hommes disponibles. Je ne crois pas même à trente mille. Il n'y avait à Coomassie que mille blancs tout au plus, etc. Les deux fillettes de la maison : c'est toujours la tête et les attributs de l'intelligence qui dominent. Je comprends pourquoi on dit qu'il n'y a que des hommes dans cette famille.

Londres, 29 mars 1874.

Il y avait, hier, chez le duc de Bedford, lord Cardwell[3], qui tenait la première place, et M. Gladstone qui ne vient qu'après son compère. C'était un peu froid. J'avais pour voisin, Frédéric Peel[4], le whip des libéraux. Il m'explique l'organisation de son *staff*[5]. Tout un personnel prêt à sauter en *hansom* au premier signal. Chaque membre est tenu, quand il sort de chez lui, de dire où on pourra le trouver. Si une discussion s'engage ou une division s'annonce qu'on n'avait pas prévue, les sonnettes du Parlement et les télégrammes dans les clubs ne suffisent pas, on court après les suspects et on les ramène. La discipline est très sévère! Après

marié en 1857 à la fille aînée de sir Anderson, troisième marquis de Salisbury en 1868. Il faisait partie du nouveau cabinet.

[1] Quatrième comte Carnarvon, secrétaire d'État pour les colonies.

[2] Fils du deuxième marquis de Salisbury.

[3] Ministre de la guerre jusqu'en 1874, créé alors vicomte Cardwell.

[4] Honorable Frédéric Peel, maintenant président de la Chambre des communes.

[5] État-major.

dîner, j'ai entrepris Gladstone. Il part demain pour trois mois et après-demain il reprend la plume; il a un travail tout prêt sur Homère, la Troade, etc. Il est probable que cela ne vaudra pas mieux que ce qu'il a déjà écrit. Il loue sa maison à Londres. Cette retraite a sa dignité. Que ne suis-je un croque-notes, un préparateur de mémoires! Ces conversations avec les personnages historiques de l'Angleterre seraient sans prix. Il m'a dit que la session se passerait sans discussion et que tout irait ainsi tant que l'Angleterre ne demanderait rien de plus. On avait parlé auparavant du mouvement des ouvriers de la campagne. Le duc de Bedford me paraissait goûter médiocrement les considérations vagues de son ancien ministre, qui n'est pas propriétaire et aspire à redevenir *the people's William*. Ce qui me frappe dans cet homme d'État déchu, c'est combien il est sensible à ce qu'il appelle l'ingratitude populaire. Il me semble, quant à moi, que si j'avais fait autant de réformes que Gladstone, la reconnaissance du public est la dernière chose à laquelle je penserais.

Londres, 31 mars 1874.

Départ à dix heures pour Windsor. La reine passe en revue les troupes, retour de la guerre des Ashantees. Entrée à une heure sur le gazon royal avec notre poste à la Daumont et les classiques chapeaux gris des postillons. L'armée, c'est 1200 hommes. Il n'en faut pas plus pour aller brûler une ville de bambous sous l'équateur. Le grand mérite, c'est d'avoir compté si juste le nombre d'Anglais nécessaire, de les avoir approvisionnés, menés et ramenés à jour et heure dits, après les fièvres et avant les pluies. Ce sont peut-être les commissaires, qui venaient les derniers, qu'on aurait dû le plus applaudir. Les Lords et les Communes attendaient dans leurs tribunes; nous, sur le haut de notre voiture; le populaire, où il pouvait. Enfin, la reine a paru avec ses chevaux roses, ses magnifiques Horse-Guards et Brown : tout cela est classique, sauf peut-être le Highlander sur le siège.

Les troupes paraissaient sortir de leurs *barracks*, pas le plus petit Ashantee à la suite, pas l'ombre d'un parasol. On n'a pas ménagé la récompense à sir Garnett-Wolsley : baronnet, général, quartier-maître sous les ordres du duc de Cambridge, 1500 livres sterling de revenu, ordre de Saint-Michel, K. C. B., vote de reconnaissance des deux Chambres avec discours à l'envi de Disraëli et de Gladstone. Comment tous les colonels essaimés dans la *Greater Britannia* n'engagent-ils pas, quand même, de semblables et aussi productives expéditions?

Tout s'est passé avec une lente régularité. Des *cheerings* furieux

éclataient quand la reine ou les troupes venaient à portée du public ou des Chambres. La partie humoristique était réservée à la chèvre donnée par la reine au régiment dont c'est l'insigne. La chèvre de service était morte pendant la campagne, et la nouvelle venue n'avait pas encore appris la discipline militaire, il fallait la traîner ou la porter.

Londres, 11 avril 1874.

Le duc de Bisaccia me prie de prendre la présidence du banquet. Soit! Je n'ai plus qu'une douzaine de jours pour préparer mes improvisations et chercher qui me répondra. Trouver un mot qui ne soit pas banal pour chacun de mes toasts : la reine, la *royal family*, l'armée, les patrons de l'hôpital, remerciements; le maréchal! Ceci est nouveau, mais c'est le drapeau. Enfin, c'est comme le voyage de Chine, on est bien aise quand on l'a fait.

Lord Derby a bien plus de mouvement et d'esprit dans la conversation qu'on ne me l'avait dit. Comme je plaidais la cause de nos auteurs dramatiques : « Mais si vous retirez aux auteurs anglais le théâtre français, que leur restera-t-il? » C'était assez joli et encourageant.

Londres, 17 avril 1874.

Funérailles de Livingstone à Westminster. Beau spectacle que ce corps rapporté du fond de l'Afrique par les natifs qui accompagnaient Livingstone. Mais est-ce bien son corps? L'embaumement devait laisser à désirer. Heureusement qu'ayant eu autrefois affaire avec un lion, il avait eu l'épaule démise par un coup de croc, et qu'en la remettant lui-même il se l'était remise d'une manière si bizarre qu'on l'a reconnu à cette excentricité.

Il y avait aux funérailles un négrillon qui a enterré les entrailles du grand voyageur sous un arbre avec inscription sur l'arbre et prières de la liturgie anglicane. Le reste va reposer sous le pavé de Westminster, devant le monument de Pitt.

Le printemps vient d'éclater ce matin; les feuilles se pressent de rattraper le temps perdu. Il ferait bon être assis quelque part près d'un bois, avec accompagnement de loriots et autres chanteurs de la saison. Je n'accepte la ville que par un temps affreux.

Londres, 23 avril.

Hier soir, grand rassemblement au *Foreign Office*. Grand effet d'escalier. Tout le succès est pour notre ambassadrice et ses diamants. J'avais à propos propagé la nouvelle de notre prochain bal. On a déjà l'agrément du prince de Galles. Lady Derby est bien simple,

bien aimable, lady Granville est toujours belle, mais la conversation ne va pas au delà d'une poignée de main. J'ai promené la petite Juive de lady Waldegrave. Elle l'avait envoyée dans le monde, sans doute avec un valet de pied. Puis j'ai découvert que je n'avais mis aucune décoration. Impardonnable ! Mais que veux-tu, un orateur [1] ! N'oublie pas que je ne cesse de grommeler mes discours et que, dans ma maison, on doit me tenir pour fou ou ventriloque.

Je suis un peu gêné de mon dîner de dimanche chez Dilke. Pourvu que je n'y trouve pas Rochefort !

Londres, 28 avril 1874.

Succès complet [2] ! Il y avait cent quatre-vingts convives et tous ont été contents. Je crois la recette très belle. Personne n'a manqué.

C'est vers neuf heures que l'action s'est engagée, on s'était mis à table à sept. J'avais tous mes discours écrits en poche, mais je n'ai pas pensé à les en tirer, leur vue m'aurait tenté et troublé. Après que le *toast master* a fait *charger* les verres et annoncé d'une voix retentissante, comme le *tuba mirum*, que le *chairman* allait parler, il a bien fallu se lever au milieu des *cheers* et promener sur l'assemblée un œil plus rassuré que la personne elle-même. Quelques mots pour excuser l'absence du duc, puis le toast à la reine et aux princes. J'ai dit ces banalités avec assez d'aplomb, et le public a été agréablement surpris. Les *cheers* étaient de rigueur, quoique je pusse dire, et ils n'ont pas manqué. Après les trois hourrahs, nouvelle proclamation du *master* et me revoilà sur mes pieds : « Milords et messieurs. » Cette fois, c'était pour la France et le maréchal. C'était mon toast, celui que j'ai imposé et j'ai bien fait ; il a réellement enlevé la salle. Je l'ai dit avec passion ; j'avais bien calculé mes termes. De tous côtés, mes fidèles m'ont fait des signes cabalistiques pour me dire le succès : « A la France ! Au maréchal président de la République ! Au soldat qui a bien mérité de la patrie sur tous les champs de bataille ! A l'homme de bien à qui est échu ce rare honneur, au milieu des partis qui malheureusement nous divisent, de nous réunir tous dans un commun sentiment de respect, de gratitude et de confiance, au maréchal de Mac-Mahon ! » Là-dessus, un petit air de musique : *la Fille du Régiment !* et me revoilà sur pied : *Army and navy* ; un souvenir à Anson, ce vaillant colonel qui nous avait dit des

[1] Allusion aux discours que M. Gavard devait prononcer au banquet de l'hôpital.

[2] Banquet pour l'hôpital français.

paroles si cordiales l'an dernier et qui maintenant est allé demander à notre beau climat de Provence de lui rendre la santé. Le compliment lui a été envoyé, séance tenante, par le télégraphe; un compliment et une plaisanterie sur lord Eliot que nous avions travesti, l'an dernier, en soldat; une grande politesse pour le général Ady, là présent; transition à l'expédition de Coomassie. Grands applaudissements et, pendant la musique, les amis accourent me dire toutes sortes de choses; ils étaient réellement rassurés et satisfaits. Le général Ady a très sérieusement répondu; il a parlé de la Crimée autour de laquelle j'avais tourné tout le temps sans la nommer. C'est une des difficultés de ma position, rien qui puisse déplaire à la Russie; puis Véron [1] pour la marine et les flottes anglaises, qui ne combattront jamais que pour le droit et la civilisation. — Triple salve.

J'arrive à mon toast difficile, l'*Evening toast* : d'abord, il est le plus long et j'ai la prétention de sortir de la banalité et de donner des conseils. Mon début à effet a bien pris : la patrie, les sœurs de Charité, les leçons de la mère; allusion au duc de Broglie, puis revue de nos œuvres de charité, conseils pour l'entente. Il y a eu un moment un point d'orgue; comme je passais d'une œuvre à l'autre, je croyais avoir oublié quelque chose et, sentant que je me troublais, au lieu de battre l'eau, je me suis arrêté le temps de me remettre. Arrivé au bout : « Je devrais avoir fini depuis longtemps, mais, si je m'arrêtais sans réclamer un souvenir pour les princes et princesses de la maison d'Orléans, vos murs même parleraient pour m'accuser d'ingratitude... » Cette fin a provoqué des éclats de satisfaction. Ouf! j'ai fini. Voilà Wolowski qui porte ma santé, des compliments à tout casser, notre vieille amitié, puis les Alsaciens-Lorrains, le budget; heureusement, il était affreusement enrhumé sans quoi nous y serions encore. O surprise! Le *master of the toasts* annonce la réponse du *chairman*, je croyais avoir fini et n'avais aucun papier en poche. J'ai répondu qu'on voyait bien que M. Wolowski était venu dans une pensée de charité et l'avait bien voulu étendre jusqu'à moi, puis remerciement à l'assemblée. Tu comprends que je ne pouvais me lancer à sa suite sur l'Alsace-Lorraine. Toast avec compliment d'Eliot et encore deux ou trois.

A onze heures, je sautais dans mon brougham et je me faisais conduire chez Salisbury. Le bruit de *mon succès* m'avait précédé; le duc de Bisaccia m'a paru sincèrement satisfait. — Foule. — Pluie de bougies. — Lady Derby me raconte le conflit du dîner entre

[1] Attaché militaire à l'ambassade, actuellement amiral et sénateur.

la comtesse Marie Munster et la baronne Rothschild. Toujours la question des filles d'ambassadeur et des femmes de ministre. Salisbury avait eu l'imprudence d'offrir le bras à la comtesse Munster. La question des ducs et des légitimés a seule soulevé de pareilles colères. Il manque un Saint-Simon pour y donner de l'intérêt. J'ai rencontré une de mes jeunes amies, lady Ela Russell : c'est la fille du duc de Bedford. Son père est Bedford, elle est Russell et son frère Tavistock. Retrouvez-vous donc !

Comme Wolowski connaît bien son Angleterre ! Il n'est venu passer que cinq ou six jours ici et il a apporté une panoplie de décorations !

Londres, 29 avril 1874.

Hier, dîner chez Dilke. Il y avait heureusement sir L. Malet, qui est tout à fait de mes amis. Comme, à la fin du dîner, on plaisantait la Bible, sa femme a levé la séance. Les singulières gens ! Lady Dilke se dit torye, elle est plus âgée que son mari, encore agréable et parfaitement folle. C'est une grande amie de Gambetta, qui lui envoie des bouquets de roses ; il paraît qu'il est très généreux, c'est sans doute depuis la guerre ; admiratrice de Schœlcher et toujours torye ; amie de Mme Weldon, mais elle ne veut plus la voir, parce que celle-ci a fini par abuser de la permission de lui demander de l'argent. Il y avait aussi là un entrepreneur de théâtre moitié communard qui disait des inconvenances sur mon ambassade et auquel j'ai été obligé de décliner ma qualité pour le rappeler à l'ordre. Dilke lui-même est, il paraît, un esprit très cultivé et il a du talent. On dit que, dans dix ans (il n'en a que trente), ce sera un des chefs du parti libéral. Tout est possible dans ce drôle de pays.

Londres, 30 avril 1874.

Decazes félicite le duc de Bisaccia du bal qu'il va donner, et il a raison. La situation est changée ici ; tout le monde cherche à se faire inviter, et, malgré soi, on finit par croire à l'existence d'un pays quand on sollicite les faveurs de son représentant. Tous les princes viendront au bal, il y aura deux soupers assis dans les régions supérieures de l'hôtel, de manière à diviser les augustes personnages et à ne pas les faire se manger entre eux.

Une remarque que je fais, en roulant dans le monde ici, c'est la grossièreté — le mot n'est pas trop fort quand il s'agit des jeunes gens — des hommes dans les rapports avec les femmes. Le monde est renversé : comme les hommes ont tout, la fortune et les titres, et les femmes rien, ce sont les femmes qui courent après les

hommes, et ceux-ci, en prenant tout à fait à leur aise, les traitent comme des êtres inférieurs.

Londres, 7 mai 1874.

Nous sommes absorbés par les préparatifs de notre fête. Le plus grave c'est qu'on dit la duchesse de Cambridge mourante, alors bonsoir les princes. Morier, le ministre d'Angleterre à Munich, me dit que, si elle fait cela, elle prouvera qu'elle ne sait pas vivre. Le mot a déjà pu servir ailleurs. La rage est toujours aux invitations, et, en attendant, les invitations pleuvent sur nous-mêmes, mais gare dessous, quand tout espoir sera perdu. On me demande ce que je ne puis obtenir, on me remercie de ce que je n'ai pas fait. Hier soir, les invitées narguaient celles qui ne l'étaient pas. Un bal, c'est de la haute diplomatie : les chevaux du duc et ses invitations font plus que lui et moi.

Londres, 9 mai 1874.

C'était une féerie : des princes, des fleurs, des livrées, des diamants, des émeraudes, des perles, des duchesses, des lumières, de la musique comme dans les *Mille et une nuits*. Féerie pantagruélique aussi. Quand je voyais les cinq cents personnes monter successivement à l'assaut d'un souper qui a fini par un déjeuner au grand soleil et qui a tenu bon jusqu'à six heures du matin, je croyais voir monter, par l'autre escalier, des troupeaux de bœufs et de cochons qui venaient s'engouffrer dans ces petites bouches anglaises! J'ai lâché la partie à quatre heures. Les oiseaux et les coqs chantaient. On n'entendait que les derniers sons de l'orchestre; cet air du matin me faisait penser à la campagne.

Le succès a été complet. L'ambassade avait disparu sous les fleurs. Les hottes faisaient merveille, et elles feront le tour des maisons de Londres où l'on ne craindra pas de dépenser des guinées. L'arrivage des princes a commencé dès onze heures par le duc d'Edimbourg. On se précipite au bas de l'escalier pour le recevoir. Mon admiration pour mon amie X. m'a fait oublier les princes. Quelles pirouettes, quelle aisance, elle est née pour accompagner, c'était un poisson dans l'eau. Même cérémonie pour chacun des princes, y compris le duc de Nemours. Celui-ci charmé et de son dîner [1] et de la fête. Il est resté jusqu'à trois heures et demie, dansant avec les *Royalties*. La duchesse d'Edimbourg, vraiment jolie et *touchante*, comme on dit en ce pays. Elle était en rouge et la duchesse de Bisaccia en blanc; c'étaient peut-être les plus belles personnes. Beaucoup de monde, mais il n'en aurait pas fallu

[1] Il avait dîné l'avant-veille à l'ambassade.

moins; toutes les duchesses disponibles avec leurs diamants. Le collier Buccleugh m'a fait découvrir cette bonne vieille dame que j'avais oubliée. Que faisais-je au milieu de toutes ces beautés ou royautés? Je me rendais utile autant que je pouvais. J'ai d'abord soigné lady Derby; puis j'ai promené sa fille, la comtesse Galloway, une très agréable personne qui a dû remarquer que je la trouvais charmante; ensuite, la duchesse de Bedford et ses filles, sur lesquelles je veillais pendant que la mère soupait.

A une heure, souper de quarante-huit couverts à l'étage au-dessus. Grande difficulté pour y amener les personnes choisies et écarter les autres. Il y a eu des grincements de dents, mais tout le monde a fini par être servi. La belle Castalia [1], toujours simple et bonne enfant, riait des *mistake* de mes invitations successives et de la satisfaction que mes erreurs avaient causée à son mari. Nous avons eu toute une correspondance qui a donné à Granville le plaisir de décocher des petits billets drôles. Lord Vernon et sa fille, mon ami Wood et lady Agnes, puis Mme Holford et Eveline. Je me suis occupé tout le temps de cette jeune fille si candide et si naïvement contente. Lady Rosamund Churchill, le nez au vent, bien gracieuse et contente de plaire à tout le monde, plus aimable que sa mère, la duchesse de Marlborough. Lady Barington que j'ai retrouvée, personne distinguée et qui a dû être bien jolie; puis les beautés, miss Gerard, Mme Murietta, incendiée de la nuit d'avant, tout perdu, excepté la robe qu'elle portait; cela ne l'a pas empêchée de danser vaillamment jusqu'après l'alouette. Et je viens à l'instant d'apercevoir [2] toutes ces belles dames réparant au petit galop ces fatigues de la nuit.

Londres, 14 mai 1874.

L'empereur de Russie n'est arrivé qu'hier soir par suite d'un retard peut-être volontaire. On dit qu'il n'aime pas beaucoup aller là où il est trop attendu. Demain, nous ne savons pas encore si le *people* fait partie du corps diplomatique reçu par le tsar, puis faudra-t-il mettre *breeches* (culottes) au bal à Stafford-House? Voilà nos préoccupations. Il est vraiment singulier de changer tant de fois de culottes pendant que, chez nous, on change peut-être de gouvernement et qu'on est exposé à en représenter un qui n'en portera pas du tout.

Londres, 16 mai 1874.

Une journée à sensation. A midi, départ à quatre lanternes pour Buckingham-Palace. Le corps diplomatique se range en colonne,

[1] Lady Granville.
[2] Promenade du matin à Rotten-row.

sentant les coudes à gauche, chaque chef de mission en tête de son bataillon.

Après quelque attente, l'empereur [1] entre tout raide, suivi de Brunnow, qui arrive comme il peut. S'il pouvait encore vieillir, il aurait vieilli de dix ans depuis hier.

Belle contenance, gracieusetés pour Musurus, froideur marquée pour le comte de Beust, amitiés et poignées de main pour le comte Munster, en famille avec l'ambassade d'Allemagne, reconnaissant chaque secrétaire, bienveillance seulement pour notre ambassadeur, explications à demi-voix sur une visite nécessaire à Chislehurst, paroles gracieuses pour le maréchal, puis, en s'éloignant, mais cette fois de manière à être entendu de tous : *Surtout dites-lui que je suis pour l'ordre*. C'était un peu trop souligné et, bien que le duc fût, autant et plus qu'un autre, pour l'ordre, il a été un peu offusqué de cette parole qui ne manquera pas de retentissement en Europe. J'ai remarqué, dans la suite de cette revue, la dureté de l'empereur pour le pauvre Brunnow. Il est vrai que celui-ci l'a laissé s'échouer plus que de raison dans son voyage autour du corps diplomatique, devant le représentant du Nicaragua qui jouit d'une assez pauvre réputation. Passant par-dessus son ambassadeur, l'empereur ne s'adressait pour ses renseignements qu'au comte Schouvaloff, qui le suivait.

EXTRAIT DES NOTES

Ma mère et ma sœur m'ayant rejoint, les lettres me manquent pour parler des dernières fêtes de l'ambassade, un bal improvisé à Ascott, au lieu et place du prince de Galles. Du jour au lendemain, on fit venir en poste, fleurs, luminaires, musiciens, valetaille, souper et même un plancher pour la salle de bal. On ne parla pas moins dans le moment d'une certaine réception des volontaires, retour du Havre, auxquels l'ambassadeur consentit à distribuer des médailles au milieu de flots de vin de Champagne. Ils étaient tous accourus avec armes et femmes. A partir de ce moment, le duc ne put plus sortir de l'ambassade qu'au milieu d'une foule qui s'assemblait autour des voitures pour attendre sa sortie... Généreux, loyal, plus que loyal, chevaleresque, plus que chevaleresque, le duc de Bisaccia, à mon grand regret, voulut accompagner la duchesse pour le Grand-Prix de Paris. Il partit ambassadeur et revint sans ambassade.

Le comte de Jarnac fut nommé à la place du duc de Bisaccia. Sous la monarchie de Juillet, en qualité de premier secrétaire et

[1] Alexandre II.

de chargé d'affaires, il avait eu déjà, à Londres, un rôle diplomatique important. Sa nomination me faisait passer d'un rôle d'homme actif à celui de cinquième roue de carrosse. Je connaissais tous les inconvénients et les dangers de cette situation; je n'avais cependant pas hésité à opiner pour le choix du comte de Jarnac; je m'étais fait un devoir d'écrire ou de parler dans ce sens au ministère chaque fois que la succession s'était ouverte depuis mon arrivée en Angleterre. C'était, tout au moins pour le service public, le choix le plus heureux qu'on pût faire. Le comte de Jarnac, à vrai dire, était né diplomate; on ne lui connaît pas, dans sa vie, d'autre maîtresse que sa carrière. Il s'est marié, il a recueilli par succession la charge d'une terre considérable en Irlande, il a eu des succès littéraires; il n'a jamais été que diplomate.

Je comptais tout d'abord sur mes absences pour ménager les difficultés de ma position. Je ramenai ma mère et ma sœur en France le 3 septembre 1874. De retour à Londres, le 15 novembre, je vins encore passer à Paris le mois de février 1875. Je n'ai donc séjourné à Londres que trois mois au plus avec le comte de Jarnac. S'ils ne furent pas absolument sans nuage, ma loyauté, d'une part, la grande bienveillance de mon chef, de l'autre, et aussi son intelligence supérieure, les dissipèrent aussi vite qu'ils s'étaient formés.

M. de Jarnac portait un peu de susceptibilité et d'inquiétude dans ses relations officielles. Je voyais poindre quelque tension dans ses rapports avec lord Derby, et son imagination lui en créait dans ses rapports avec le ministère français. Dans quelle inquiétude je l'ai vu pour avoir osé marquer, dans sa correspondance particulière, une nuance entre ses appréciations et celles du duc Decazes sur la nature des relations à entretenir avec le cabinet de M. Disraëli! Il avait entrepris de renouer l'alliance intime. Dans ses procédés, dans ses illusions, il y avait peut-être un peu trop de réminiscence du passé; il y avait bien aussi un peu de suranné dans le tour de ses dépêches officielles, dans l'importance qu'il attachait à toutes choses, mais il faut dire qu'il considérait la dépêche officielle comme un mal nécessaire; il me faisait la guerre, à titre amical, de tout dire dans la mienne; il prétendait qu'on devait se tenir assuré que tout mot dangereux à répéter arrivait par dépêche, comme par la voie la plus sûre, à l'oreille qui ne devait pas l'entendre. Aussi, à force de se méfier de la correspondance officielle, n'y mettait-il guère que des rogatons ou des théories générales qui ne se comprenaient plus guère; il prenait sa revanche dans sa correspondance particulière d'une activité, d'une exactitude sans égales. Le courage, celui qui consiste à contredire un ministre, n'y manquait pas. Avec ses formes doucereuses, M. de Jarnac savait, quand sa

conscience parlait, résister même aux princes auxquels il avait dévoué sa vie. Personne ne ménageait plus que lui l'opinion constituée en autorité, mais il y avait un abîme entre ses ménagements et la complaisance. Sous l'aménité des formes, il y avait un caractère, capable, au besoin, d'emportement. Je me souviens de l'avoir vu, dans les derniers jours de sa vie, aux prises avec un article des *Débats*, dans lequel John Lemoinne disait spirituellement tout juste ce qu'il fallait pour nous aliéner les dispositions du gouvernement anglais. Dans sa légitime colère, il s'oublia complètement, il criait, il trépignait; encore un peu, il eût exécuté sur ma personne cet incorrigible goguenard.

EXTRAITS DES LETTRES

Londres, 9 octobre 1874.

J'ai rencontré le comte Schouvaloff[1] au thé de la comtesse. Il m'a l'air surtout préoccupé de s'émanciper de toute complaisance pour l'Allemagne et les Allemands. Il est assez brusquement tombé sur Bismarck, à propos de d'Arnim; il ne croit pas aux pièces détournées, c'est purement une vengeance et un coup, j'allais dire de Jarnac, pour le détruire dans l'opinion de l'empereur et se débarrasser d'un compétiteur ou d'un successeur possible. Il a ensuite critiqué ses collègues de Prusse à Londres, passés et présent. Ne sachant si je n'avais pas affaire à un agent provocateur, je me suis mis à dire du bien de Munster. Ce n'est donc pas un diplomate de l'école de Brunnow. Il fait, du reste, galamment les honneurs de son prédécesseur.

Aujourd'hui, rien qu'une visite à la bonne Georgiana[2]. Elle m'a dit que c'est la conversion du marquis de Ripon au catholicisme qui a rendu Gladstone enragé et lui a fait écrire son pamphlet où il jette l'injure à la figure des catholiques, en s'aliénant tous les défenseurs de l'Église établie. Il a l'air d'avoir juré de se brouiller avec tout son parti.

Londres, 26 octobre 1874.

Ce matin, comme je partais pour la messe, arrive Guillaume Guizot. Il venait m'emprunter une chemise, ayant perdu son bagage en route, cette nuit. Il a déjeuné chez Jarnac, et nous avons passé une bonne partie de la journée à causer uniquement de son père. Il serait à désirer que tous les fils sussent garder ainsi la mémoire de leur père. Je croyais entendre M. Guizot lui-même quand son

[1] Ambassadeur de Russie.
[2] Lady G. Fullerton.

fils me répétait ses discours... Il m'a raconté les derniers moments de son père; il dormait beaucoup et se plaignait de son sommeil. « Je m'endors, disait-il, je lutte en vain contre le sommeil éternel, mais je ne souffre pas ! » Quand il n'a plus pu lire, il se souvenait et récitait des vers qu'il trouvait dans le répertoire inépuisable de sa mémoire; mais quand une suite venait à lui manquer, il s'inquiétait, répétant le dernier vers indéfiniment; pour le tirer de peine, il fallait retrouver le fil et on appelait Guillaume Guizot, qui continuait immédiatement. La veille de sa mort, il s'était arrêté sur un vers dont je ne suis pas sûr, quelque chose comme ceci :

Il avait le cœur grand, l'esprit beau...
Le roi....

et impossible de passer outre. On appelle Guillaume, qui finit par reconnaître la fin d'une pièce de vers adressée par Molière à un père qui a perdu son fils[1]. Il rattachait ce vers à une tirade de Corneille dans *Nicomède*, où la même pensée se retrouve. Elle se termine par ces mots :

Attale a le cœur grand, l'esprit grand, l'âme grande.
Et toutes les grandeurs dont se fait un grand roi.

Retrouve les deux passages dans Molière et dans Corneille et, si ma mémoire m'a fait défaut, tu comprendras.

Dès que Guillaume a pu débrouiller ces deux souvenirs confondus, son père a continué tranquillement son rôle de Nicomède. C'était la pièce favorite de M. Guizot qu'il déclamait volontiers à ses enfants. Quant aux vers de Molière, Guillaume les avait révélés à son père et voici comment. Il montait en chaire à la Sorbonne pour faire une leçon sur les *Fourberies de Scapin*, quand il a appris la mort du duc de Broglie. Il l'a annoncée, terminant par la citation des vers de Molière et disant : « Voilà des vers qui s'appliquent aussi bien au duc de Broglie qu'à La Mothe Le Vayer » ; puis il est rentré dans sa leçon. M. Guizot s'est endormi sans qu'on s'en aperçût. C'est bien le soir d'un beau jour.

Nous avons parlé de son Histoire de France qu'il a commencée à quatre-vingt-trois ans. Trois volumes sont publiés. Il laisse à sa fille Henriette[2] les notes qui complètent le quatrième volume et conduisent jusqu'en 89. Ce volume paraîtra bientôt. Henriette, c'est toute la famille. « Je ne puis rien faire ni décider sans son

[1] A La Mothe Le Vayer :

Il avait le cœur grand, l'esprit beau, l'âme belle,
Et ce sont des sujets à toujours le pleurer.

[2] Fille aînée de M. Guizot, Mme Conrad de Witt.

aveu, disait Guillaume; c'est le fils aîné, je ne suis que le cadet. »

Je regrette de ne pouvoir vous répéter tout ce qu'il m'a dit encore, entre autres choses, un discours improvisé à Nîmes, par son père, dans une assemblée populaire, en réponse à un vieillard qui venait de lui rappeler les actes de charité de sa mère à Nîmes. C'est un chef-d'œuvre pour le tact, la mesure, la profonde émotion. Nous avons ensuite passé en revue vingt discours, Guillaume récitant dès qu'à travers la confusion de mes souvenirs, j'avais pu lui donner une indication.

Il vient ici employer quinze jours à des recherches au British Museum. Je vais le faire inviter à l'Atheneum; tu comprends que je ne m'ennuierai pas avec ce prodigieux dictionnaire.

J'ai fini ma journée avec les Jarnac à Gunnersbury chez les Rothschild. On y arrive bien, il est vrai, à travers les maisons, mais chez eux, c'est la campagne. Leur parc suffit au paysage, il est sans fin, des eaux, des prairies, de grands troupeaux, de vieux arbres, des serres. Nous parcourions toutes ces merveilles à la suite du baron sur son poney. Il ne peut plus marcher, mais il se tient en équilibre. Cette promenade lui fait grand bien, il ne se l'accorde que le samedi et le dimanche. Le reste de la semaine, il est à la Cité, à cause des affaires. Tout cela est trop beau, tout cela attache trop à la vie, mieux vaut la chambre garnie d'où je vous écris ce soir. Soit dit en passant, mes voisins de l'église d'en face sont terriblement ritualistes, ils font une musique superbe qui m'arrive à travers la rue et les fenêtres fermées.

Londres, 28 octobre 1874.

Un très curieux entretien avec Schouvaloff[1]. Un de ses secrétaires m'avait encouragé à l'aller voir un matin. Conversation très libre. Expressions très crues. M. Thiers arrivant à Saint-Pétersbourg : « Je suis honteux de représenter la République, c'est le plus grand sacrifice que j'aie pu faire à mon patriotisme, moi le représentant par excellence de la royauté constitutionnelle. » Puis, l'ambassadeur vient au duc de Broglie : « C'est le seul homme d'Etat que vous ayez, il a toute mon admiration. Il n'y a que lui qui ait fait tête à la démagogie, etc. » Il m'a ensuite dit qu'il venait de recevoir la carte d'un « monsieur, moitié maréchal, moitié forçat, M. Bazaine ». Puis explications sur l'impératrice Eugénie qui s'est jetée à la tête de la tsarine; force de lui rendre sa visite, etc. M. de Jarnac m'a prié de mettre en dépêche mon entretien.

[1] Ambassadeur de Russie.

Londres, 2 novembre 1874.

Le dîner avec Schouvaloff a été plein d'intérêt. C'est un causeur, voire même un conteur, homme d'esprit, agréable et séduisant. Est-ce une forte tête? Cela ne peut pas se savoir après une première rencontre.

Il nous a d'abord fort divertis à ses dépens, en nous racontant comment il s'est laissé voler 500 livres sterling à son arrivée à Londres. Il rencontre, dans le coupé qu'il avait retenu à Paris, un diplomate allemand; la connaissance se fait, c'est le premier secrétaire de l'ambassade d'Allemagne à Madrid qui revient avec des dépêches, baron de... Il vient en Angleterre voir sa sœur. Il lui donne les renseignements les plus curieux et les plus précis sur l'Espagne, puis, enfin, sur Bismarck et d'Arnim; c'est à crier : la ressemblance est parfaite. Il n'y a qu'un intime de Bismarck qui en puisse dire autant. Chemin faisant, au bateau, à la station, on le connaît et on lui serre la main. Le comte reçoit sa visite à Londres. Il est autorisé par Bismarck à le mettre sur la voie d'une grande fabrication de faux billets de la banque russe. On peut se procurer le tout moyennant 500 livres sterling, pas de risques, on ne paye qu'après; pour cela, il suffit de les déposer chez un banquier qui ne lâchera que sur signature du comte. Comme le baron premier secrétaire est sur le point de partir, il emporte le chèque... et il part bien réellement comme il l'a dit. Tu comprends qu'il est un peu gênant, pour un ancien directeur de la police russe, d'avoir été joué de la sorte. Il a été vraiment naïf, et il trahit ainsi, malgré la liberté de son langage, l'effet que produit sur lui le nom de Bismarck employé à propos. Le piquant, c'est qu'il est probable que c'est un agent de Bismarck qui, sur son ordre, lui aura donné cette leçon de modestie.

C'est pendant le dîner qu'il nous contait cette mésaventure avec beaucoup de bonne grâce. Après, je suis allé le trouver et je lui ai dit : « Il n'y a qu'un homme qui puisse jouer cette comédie et il demeure à Clapham. — C'est précisément le nom de la station », reprend le comte Schouvaloff. Je suis, pour ma part, convaincu que c'est un des agents de la compagnie des faussaires internationaux exerçant depuis bien des années, qui a mystifié l'empereur, M. Thiers, et qui nous a fait des offres. Leurs fabrications étaient tellement parfaites et dénotaient une telle connaissance des choses, qu'elles donnaient à supposer que les renseignements pour amorcer les poissons venaient de Berlin. « Je vais mettre la police sur la piste », réplique le comte. Je ne sais pas si, réflexion faite, il n'aura pas peur qu'on finisse par découvrir le voleur.

Il nous a ensuite raconté son voyage dans le Caucase avec l'empereur. Voyage de nuit, éclairage à giorno. Sur un parcours de 20 lieues, on avait allumé les forêts à droite et à gauche de la route. Il en restait au narrateur comme le souvenir d'un cauchemar. Cela se comprend; puis des descriptions de l'escorte de trois cents cavaliers se précipitant à fond de train sur tous les chemins et enlevant, au passage, les plus belles femmes du pays qu'ils jetaient en travers sur leur selle et rejetaient par terre sans plus de cérémonie, quand ils étaient fatigués, pour recommencer ensuite ce jeu de bague pendant toute la route, etc., etc. Il dit que c'est une folie d'avoir tant dépensé d'hommes et d'argent pour conquérir un pays qui ne rapporte rien. Il se trompe, avant cinquante ans, quand la Suisse sera tout à fait usée, on ira voir les Circassiens jouer aux bagues avec les femmes. Il paraît qu'il y a, en outre, des glaciers tant qu'on en veut.

Après dîner, nous avons eu une conversation plus sérieuse. Il dit que l'Allemagne est moins forte qu'avant la guerre et que son unité est à la merci de la Russie. Il part de ce raisonnement qu'il lui faut immobiliser au moins 400 000 hommes pour contenir l'Alsace et la France. C'est vrai. Mais il est à craindre que l'Allemagne ne soit tentée de nous achever pour nous empêcher d'être en état de lui immobiliser 400 000 hommes autour de Metz.

Je me souviens encore d'une bien bonne description d'un conseil municipal prussien. On se réunit dans une circonstance officielle. Le maire ou syndic aligne son monde. « N° 2, rentrez votre ventre! N° 5, avancez! » Enfin, quand on est bien aligné, le bras le long de la couture de la culotte, le conseil municipal se met au pas et on va délibérer.

8 novembre 1874.

Je me suis fait expliquer, par la fille de ma propriétaire, la différence entre l'église d'en face et celle où elle va dans Piccadilly. On chante dans les deux; il y a des vêtements sacerdotaux dans les deux; mais, en face, le prêtre se tourne vers l'autel pendant la consécration et là-bas vers le public. Elle n'a pu me dire le pourquoi! En face, on fait le signe de la croix et on cache un chapelet sous son vêtement; ensuite, on dit tous ses secrets à de jeunes *clergymen* qui cherchent à s'introduire dans les familles; c'est horrible! « Si c'était des prêtres comme les vôtres, cela ne me scandaliserait pas. » Il y a du vrai dans la réflexion de cette pauvrette.

En fait, les ritualistes se tournent vers l'autel, parce qu'ils croient qu'il se passe quelque chose sur l'autel et non pas seulement dans

l'âme des spectateurs; ils croient au miracle, au mystère, à l'action divine qui s'exerce par le sacrement. Ils cherchent à être chrétiens. Je reconnais qu'il est beaucoup plus facile, mais plus dangereux, de croire que tout se passe dans l'âme des fidèles.

Hatfield-House [1], 21 novembre 1874.

J'arrive, à cinq heures et demie, à *King's cross station*. Je trouve d'abord lord Carnarvon et je l'aide à expédier pour la Chine une dernière dépêche qui arrivera presque en même temps que nous à destination. A Hatfield, une voiture nous attend à la station et nous enlève par le même chemin montant. Effet de lune sur le château éclairé à toutes les fenêtres. On entre par une salle des gardes avec quarante panoplies en faction, puis un grand hall entouré de livres, une cheminée avec des arbres qui brûlent. Je me trouve en pays de connaissances dans le château d'Elisabeth : c'est lord Lyons avec Sheffield, c'est lady Stafford Northcote et sa seconde fille et, enfin, la marquise et sa sœur. On passe dans une galerie qui a bien la longueur de la galerie des glaces à Versailles.

Le marquis arrive de Londres avec sir Stafford Northcote; nous montons dans nos chambres. Escalier en bois avec des étages qui se compliquent. On croit qu'on y va rencontrer Jacques Ier. Ce restant du seizième siècle vous amène dans des chambres à petits carreaux, mais avec tout le confortable du dix-neuvième. Grand feu, cabinets de toute espèce, y compris, — oui, — celui qu'on a tant de peine à trouver la nuit dans nos bicoques de France; cela donne envie d'être malade. Toutes mes affaires sont prêtes, je m'habille. Je retrouve heureusement Sheffield sur l'escalier; sans lui, j'errerais encore dans tous ces *halls*. Pour nous rendre à la salle à manger, nous passons par la tribune d'une chapelle intérieure. Enfin, nous voici à table dans la petite salle à manger; partout de vieilles boiseries. Excellent dîner. La bande du château nous souffle des airs pendant tout le repas. Au dessert, surviennent deux filles à côté du marquis, deux fils à côté de la marquise. L'un d'eux est lord Cranborne. Quand je pense que ce gamin de douze ans est héritier de ce château et de tant d'autres, le respect commence à me gagner. On finit de dîner et nous voici encore dans d'autres salons; partout du feu, de la lumière, tant d'espace, tout cela pour une dizaine de personnes. Il faudrait avoir l'esprit mal fait pour ne pas s'attacher à la vie en de pareilles conditions.

Dans un coin de ma chambre, le programme de la journée est affiché. Chapelle à neuf heures. Que ferai-je? Déjeuner à dix

[1] Résidence du marquis de Salisbury.

heures, puis chasse, puis dîner à une heure, puis thé à cinq heures, puis redîner à huit heures!! Comment pouvait-on vivre à la chandelle dans ces immensités? On comprend qu'on y vit des revenants.

Après le dîner, trop d'espace pour la conversation. On se promène par groupes et on ne se retrouve pas. Les femmes et les enfants finissent par s'attrouper autour de Stafford Northcote, qui ne prêche pas comme au Parlement, mais conte des histoires ou plutôt des dialogues comiques. Je perds tout, ou à peu près, et ne puis suivre.

Hatfield, 21 novembre 1874.

Un dernier beau jour d'automne en plein paysage anglais. J'ai suivi, tout le jour, la chasse à travers les fougères, m'arrêtant en admiration devant les chênes préhistoriques. La fin de l'année a jauni leur chevelure. Le soleil verse de l'or sur les fonds de paysage. J'étais plus à la nature qu'aux faisans. Nous étions partagés en deux bandes marchant l'une contre l'autre; cela s'est terminé par un massacre général. Les trois membres du cabinet y ont pris leur part, le marquis de Salisbury un peu rêveur... Je suivais Sheffield, qui est de première force, cela me suffisait. Je n'éprouve aucun besoin de verser le sang même des bêtes.

On avait commencé la journée par la prière à la chapelle, les hôtes dans la galerie du premier, la famille et la maison en bas. Le chapelain a dit les prières; on a chanté un psaume, l'orgue accompagnait. A dix heures, on se réunit pour déjeuner. J'étais près de Lyons, toujours bienveillant. Quelques voisins sont arrivés bottés pour la chasse. Il n'y a pas eu place pour grande causerie dans la journée.

A notre retour, le château se dessinait en noir sur un ciel parfaitement pur, c'était bien grand. Je n'essaye pas de te rien décrire, c'est trop compliqué. Chemin faisant, nous avions rencontré le chicot de chêne d'Elisabeth, dûment mastiqué et encadré. C'est sous ce chêne qu'on lui a appris que la mort de sa très chère sœur la faisait reine. Nous étions trois, dont un des premiers pairs d'Angleterre, et nous nous sommes ou plutôt j'ai demandé qui de nous serait roi. J'ai conclu que c'était encore moi qui avais le plus de chances. C'est ce qui fait la différence entre cet heureux pays et notre malheureux sol révolutionnaire.

Hatfield, 22 novembre 1874.

Superbe gelée blanche, beaucoup de ciel et d'espace devant ma fenêtre. Hier soir, les Jarnac sont arrivés.

On dîne dans la grande salle à manger avec tribune au premier

étage. J'avais pour voisin un tout jeune homme à qui j'ai demandé s'il était à une université : c'est un membre du Parlement, très jeune de fait et ne cherchant pas à farder son âge, neveu du marquis, M. Balfour [1], je crois. A la fin du dîner, lord Cranborne est venu s'asseoir entre nous. Je l'ai retenu au *pass wine* et il y a fait honneur. « Moi, m'a-t-il dit, je serai ambassadeur, mon frère sera général, l'autre, amiral, le dernier, évêque. » Après dîner, j'ai causé avec la jeune mathématicienne. Cette enfant, avec son franc regard et sa vive intelligence, me plaît beaucoup. Stafford Northcote a recommencé ses dialogues du Devonshire, c'est trop long, puis il a fait des tours de cartes. Je n'ai pas recueilli grande conversation à *greviller* [2], comme dit la marquise de Salisbury.

J'ai fait, ce matin, une bien belle promenade à travers la gelée blanche; fougères et branches sont frappées à blanc; du soleil par dessus. Nous avons trouvé tout le monde à table au retour pour le premier déjeuner, ensuite office. Il est une heure, on va se remettre à table. Je suis déjà hors de combat pour avoir avalé, ce matin, un bout d'aile de faisan.

Woburn-Abbey [3], 3 janvier 1875.

Erreur de croire que les richesses du clergé font sa force, c'est le contraire. Quand il est riche, il devient une proie à dévorer et, pour trouver prétexte à le dévorer, on change un mot à son *credo* et on l'oblige à choisir entre sa foi et ses biens, ou même, sans lui laisser le choix, on le dépouille et on le pend à un arbre de son parc, comme c'est arrivé au dernier abbé de Woburn. On me montre, au passage, l'arbre de l'abbé. Si l'on m'avait dit qu'il se balançait encore au bout de la branche, je l'aurais cru, tant j'avais l'imagination frappée par ce vaste domaine, ces allées séculaires que je traversais pour la première fois au clair de lune. Rien ne m'a paru changé au cloître avec sa cour quadrangulaire et la galerie tout autour. L'immense bâtiment est partagé en vastes cellules. J'en habite une avec un lit à baldaquin. Y en avait-il déjà, il y a trois cents ans, quand des moines priaient et étudiaient ici, quand ils venaient y chercher le ciel? Cette même cloche qui m'annonce le dîner les appelait à matines et à laudes. Méfiez-vous un peu de

[1] The R. Hble A. J. Balfour, premier lord de la Trésorerie sous le dernier ministère conservateur et actuellement leader du parti conservateur à la Chambre des communes.

[2] Allusion aux Mémoires de Greville.

[3] Résidence du duc de Bedford. Henri VIII a nommé Russell baron en 1538 et lui a donné l'abbaye de Tavistock. Edward VI l'a créé comte de Bedford en 1550 et lui a donné Woburn. Le duché date de 1694.

mes premières impressions avec la lune pour m'éclairer, il n'en restera peut être rien demain matin.

Woburn-Abbey, 4 janvier 1875.

J'avais décidément un peu trop d'imagination hier soir. Il ne reste rien de l'ancienne abbaye des Bénédictins. C'est de propos délibéré qu'on a reconstruit ici un château au fond d'un trou, dans le goût de l'Escurial, tout aussi gai... Singulière idée d'avoir enfoui ce château-monastère entre des glacis qui l'entourent et arrivent presque à la hauteur des toits. Les terrassements sont tout préparés pour en faire un fort à la Vauban; de la grandeur dans l'ensemble et par l'ensemble, mais sans art. Le château est enveloppé, d'un côté, par d'immenses communs en demi-cercle, écuries, manèges, jeu de paume, mais ces bâtiments ferment l'horizon. A l'intérieur, une vaste cour carrée avec de l'herbe, mais rien qui inspire la gaieté; d'interminables galeries avec portraits enveloppent cette cour. En résumé, c'est sévère, monotone et triste.

Je suis entré, hier soir, sans m'en douter, par le premier étage, et, comme nous étions descendus pour aller dîner, je croyais que la table était mise dans les caveaux du couvent; erreur, on dînait dans une salle à manger du rez-de-chaussée. Le château étant construit sur une pente, il y a une différence d'un étage, d'un côté à l'autre. On passe son temps, dans cette immensité, à émigrer de pièce en pièce, de quartier en quartier, pour utiliser un peu l'espace. Le danger est de se perdre dans les corridors glacés, sans fin, qui se ressemblent tous, et de tourner indéfiniment en passant devant la porte qu'on cherche, jusqu'à ce qu'on ait appris à se guider d'après les portraits suspendus au mur de la galerie intérieure. On se tient généralement dans la *library* (bibliothèque), au milieu de vieux livres que j'ai beaucoup feuilletés à la poursuite de l'histoire des Russell. Elle se confond avec l'histoire d'Angleterre depuis Henri VIII. Malheureusement l'origine de toutes ces admirables fortunes est toujours la même : confiscations de biens d'Églises et donations royales, souvent aussi pendaison du dernier abbé, comme à Woburn.

On dîne, chaque jour, dans une salle à manger différente. Hier, c'était en bas, sous les yeux de dix personnages en pied de Van Dyck. Tenue ordinaire, rien que la vaisselle plate qui éblouit en réfléchissant les lumières du centre de la salle, et le service, ou du moins une infiniment petite partie du service gros bleu de Sèvres, cadeau diplomatique offert au duc de Bedford, à l'occasion du traité de 1763. Après le dîner et le vin, nous remontons de galerie en

galerie dans un beau salon d'une hauteur de deux étages avec un magnifique portrait de Reynolds au-dessus de la cheminée; c'est une marquise de Tavistock. Parmi les Russell, on est Tavistock en attendant la couronne et le nom ducal de Bedford. Comme nous étions en famille, la soirée finit en temps convenable, après quelques conversations et quelques coups de queues de billard dans la galerie voisine.

Il faut se hâter de se lever, le lendemain, pour arriver au déjeuner. Après quelque circumnavigation, je finis par trouver la salle à manger du premier *breakfast*. C'est la salle des vingt-quatre Canaletti, peints pour la place. Le soleil était de la partie, car l'hiver semble passé; il se jouait sur le *Canal Grande*, le *Rialto*, *San Marco* et *tutti quanti*. Il se complaisait à faire valoir les contours arrondis de deux méchants vases de Sèvres, valeur 250 000 francs.

Après déjeuner, je visite, avec le duc, les appartements réservés aux *Royalties;* beaucoup de portraits historiques, trois ou quatre Van Dyck, des Reynolds, des Gainsborough; on ne sort guère de la famille. Voici toute celle d'un précédent duc. En me la montrant, le duc actuel a soin de dire : « Celui-ci était le fils aîné; heureusement il est mort jeune, car c'était un joueur. » Cet « heureusement » est profond dans la bouche d'un héritier. Le duc me repasse à lord Arthur avec qui je visite un peu les dehors. Le parc est taillé dans le grand, prairies sans fin, vieux arbres; l'un s'appelle l'arbre de l'Abbé, en souvenir du dernier abbé qui y fut pendu. Il avait eu l'audace de se défendre et de ne pas céder la place sans combat. Troupeaux de daims, perdreaux, sous le château. La faim et la crainte des renards rapprochent les animaux domestiques des lieux habités. Ici, le renard règne et gouverne. Il mange impunément les petits cygnes, les couvées, les œufs, jusqu'aux oiseaux en cage. On porte plainte au seigneur voisin; rien n'y fait : le larron privilégié ne peut mourir que de la dent de la meute.

Dans une première tournée, ce matin, avec lord Russell, j'ai visité la galerie de sculptures, quelques antiques avec trop de copies et de sculptures anglaises. Dans un coin, un temple pour Fox. Le buste est au milieu d'une rotonde. J'en ai rencontré plusieurs semblables dans les manoirs whigs. Le pauvre Fox suait beaucoup à cause du dégel. On croirait que tout va fondre dans ce bas-fond. Par une galerie couverte qui enveloppe presque tout le château, nous sommes arrivés à une *dairy*, laiterie chinoise, mais je renonce à en parler; j'ai froid rien que d'y penser, tant tout suintait.

Au *luncheon*, je fais nécessairement scandale par mon abstinence. On avait déjà remarqué mon grignotage du matin. Que dire,

si ce n'est qu'à l'heure du dîner je ne suis pas encore parvenu à digérer mes miettes du déjeuner. C'est dommage de ne pas faire honneur au repas dont le chef m'a offert le menu dans ma visite à son empire : un vaste hall à deux étages d'élévation; c'est la cuisine ou plutôt le laboratoire. Feu de bois, feu de charbons, feu de gaz, pas une odeur, pas une grossièreté inutile; mais il faut pénétrer au delà, dans le cabinet attenant, pour trouver, au milieu de ses livres, M. X., artiste français qui a mis pour la première fois la main à la casserolle en 1821, comme Napoléon mourait à Sainte-Hélène. Ce brave homme parle du siècle avec l'accent de la mélancolie, de l'art qui s'en va; il se réchauffe un peu en me disant qu'il a été assez heureux pour trouver et réaliser la réduction du champignon. — Plaît-il? — Oui, la purée de champignon et, cela disant, il jetait les yeux sur les papiers qui couvraient sa table, sans doute la formule algébrique.

Visite au cabinet des porcelaines. Le service offert par Louis XV, tout en fameux bleu de Sèvres, se compose de trois à quatre cents pièces. Après le *luncheon*, visite de serres sans nombre. Il y en a une pour chaque mois de l'année; la pêche et le raisin mûrissent ainsi, sans interruption, du 1er janvier à la Saint-Sylvestre. La ferme, splendeur de propreté; du beau lait jaune à pleines vasques, du lait encore chaud et mousseux à pleins tonneaux. Ce n'est que la consommation du château. Il y a aussi de grands ateliers où le duc a entrepris de faire tout le matériel que réclament l'établissement et l'entretien de ses fermes. Il m'a confié que les salaires du personnel de ses châteaux et de son administration s'élèvent à 250 000 francs par an. La fortune s'est amusée en prodiguant ainsi, d'un coup de baguette, duché, marquisat, *estates*, plus de six millions de revenus en terre, un quart de Londres en nue-propriété, à ce petit personnage qui n'a nulle envie de changer ses habitudes par égard pour sa fortune. Il reste, au milieu de ces splendeurs, tel qu'il était auparavant, simple cadet d'une grande famille, réduit à la portion congrue, administrateur des biens dont il n'a hérité que par un concours de circonstances imprévues. Il est resté simple, sobre, parfaitement original et indépendant, au milieu de ce luxe dont il n'a pas le droit de se défaire et qu'il livre à ses hôtes; son fils est aussi modeste, aussi muet à table qu'avant d'être le marquis de Tavistock. Il a deux filles. On remarque l'aînée au soin qu'elle prend de passer inaperçue; elle a une dot cependant, et le second fils, lord Herbrand [1], aura aussi un *estate*. « Si l'on vous dit que je suis un « avare », m'avait dit le duc, répondez

[1] Actuellement duc de Bedford.

que j'ai économisé de belles dots pour mes filles et acquis un *estate* pour mon cadet. » Les jeunes filles sont plus simples de goût et de mise que toutes les *nobodies* de Londres. Elles n'ont jamais été sur le continent! Elles ne montent pas à cheval!

Woburn-Abbey, 5 janvier 1875.

Ce matin j'ai visité, avec le duc, les écoles, les cottages loués aux ouvriers à raison de 1 shilling 3 pences par semaine. Le dernier mot de ces splendides charités est le *workhouse* entretenu par l'union de 16 paroisses réunies : maison de secours et hospice. Ce refuge est le minimum garanti, dans sa détresse ou sa vieillesse, à tout habitant de l'Angleterre, quoi qu'il ait fait ou n'ait pas fait. Il faut que les ou le propriétaire du comté payent le nécessaire pour entretenir les pauvres tant qu'il s'en présente. Ce sont les besoins des pauvres qui règlent les sacrifices, — principe dangereux partout ailleurs, — mais que dire ici? La maison est plus qu'à moitié vide.

Au *luncheon*, nous avions trois *radicals* du voisinage, l'un à lunettes, avec incisives saillantes, un vrai rongeur; l'autre, le révérend, insinuant, un vrai renard; je crois bien que ce n'est pas faute d'envie qu'ils ne dépècent pas *His Grace*. Comme le duc est libéral, il faut bien qu'il les écoute et les héberge.

J'ai lu, ce matin, l'histoire de Henri VIII dans un in-folio. C'est l'endroit pour une pareille lecture. Quel scélérat avec des agréments naturels, et quels scélérats autour de lui pour favoriser ses grossières et hypocrites passions! Je crois vraiment que nous valons mieux que cela. L'histoire de ses femmes serait du dernier comique, si chacune ne se terminait dans le sang. Dans la journée, je suis allé voir les chasseurs; c'est toujours et partout le même massacre de faisans aux beaux plumages et de lièvres qui pleurent! Quel dommage que ce plaisir soit si cruel! — J'ai failli tuer le renard! — Si l'on n'avait relevé mon fusil, c'en était fait du crédit des Bedford dans le comté.

Ce soir, on dînait de nouveau dans la salle à manger des Van Dyck : Van Dyck à droite, à gauche, en face; vaisselle d'or sur les dressoirs dont un plat de Benvenuto Cellini. Après dîner, on se tient d'abord dans le salon où se trouve le beau portrait de Reynolds. On est entre deux cheminées immenses, pris entre deux feux; ils sont si terribles que, malgré la distance qui les sépare, on ne peut tenir dans l'intervalle et on s'écoule petit à petit dans la galerie latérale où se trouvent le thé, le billard, le whist, chacun devant un foyer infernal. Sous une vitrine, la canne de Charles I[er].

Londres, 8 janvier 1875.

J'ai accompagné Borthwick au bureau du *Morning Post.* J'ai assisté jusqu'à une heure à la fabrication du journal. C'est une merveille d'organisation. Tout se fait tranquillement; plus de cent compositeurs à l'œuvre. On leur livre le journal à trois heures et, une demi-heure après, c'est imprimé. Les articles arrivent tout faits de tous les côtés. Chacun a sa tâche marquée. Il y a, au centre, un directeur qui ne touche pas à la plume. C'est un personnage riche, il était candidat aux dernières élections. On comprend qu'il soit bien payé. Chaque compositeur reçoit environ 10 francs par jour. Organisation, division du travail, *plenty of money*, voilà le secret.

EXTRAITS DES NOTES. — MALADIE ET MORT DU COMTE DE JARNAC.

Je n'ai déjà plus qu'à raconter la fin de mon pauvre ambassadeur. Il souffrait, depuis le commencement de l'année, d'une crise d'asthme. Le docteur Vintras lui avait recommandé le repos, mais en vain. Courir à Brighton pour quarante-huit heures, c'est tout ce qu'il entendait par le repos. J'avais été très frappé de son épuisement au banquet de l'hôpital. On ne l'entendait plus après les premières paroles de ses toasts pleins d'*humour*, vrais modèles du genre. La défaillance de sa voix avait toutefois contribué à donner un tour d'homélie à ses derniers mots sur l'hôpital et les souffrances d'ici-bas. Il était triste en sortant et me parla de mes affaires avec un véritable intérêt. Rien ne put le déterminer à prendre les précautions que son état commandait. Le 17 mars, au soir, avant dîner, malgré un vif retour du froid, il sortit, comme de coutume sans paletot, pour faire le tour de la Serpentine. Quelques amis l'attendaient pour dîner. Qui leur eût dit qu'ils le voyaient pour la dernière fois? Le lendemain, de grand matin, je fus réveillé par Vintras. Appelé dans la nuit auprès de l'ambassadeur, il avait constaté un point pleurétique et ordonné trois sangsues pour diminuer la douleur locale et éviter les déchirements quand il toussait. Il ne me dissimula pas que la combinaison de l'asthme avec la pleurésie donnait à la maladie une vraie gravité. On fut cependant deux jours à se rendre compte de l'état de choses autour de lui, on fit force imprudences, ne voulant pas le croire malade.

Mon embarras était extrême. J'avais attendu son ordre pour me rendre au *levee* de la reine, le vendredi. Je m'étais décidé à écrire, le soir, au duc Decazes pour le prévenir de la gravité du mal.

J'avais à répondre aux lettres qui m'arrivaient de tous côtés, parce que les journaux avaient répandu l'alarme. Je m'efforçais de faire bonne contenance entre la famille qui semblait en pleine sécurité et le médecin qui ne la partageait pas. Une apparente amélioration s'était produite le 19; on annonçait qu'il se leverait dès le lendemain... Le sentiment de ma responsabilité commençait à me peser. Je m'ouvris à la marquise d'Ely, envoyée par la reine. Quelques heures après, le docteur Jenner se présenta de la part de la reine pour prendre des nouvelles du malade. C'est tout ce que nous demandions, le docteur Vintras et moi.

Je vois encore ce petit homme sans yeux, brusque, pressé, entrer dans mon cabinet la montre à la main. Toutes les portes s'ouvrent au nom de la reine. Il ne tarde pas à revenir très animé; il s'en prend presque à moi de l'état où il a trouvé le malade. « C'est très grave, on ne plaisante pas avec pareille maladie. On m'a demandé quand le malade pourrait se lever, j'ai répondu : « Demandez-moi « plutôt si le malade pourra se relever jamais. » Là-dessus, il me donne un télégramme pour la reine et m'annonce qu'il reviendra bientôt. Il fait trois visites dans cette même journée. Trois visites de Jenner le même jour, c'était le plus effrayant symptôme.

J'écrivis à Paris, le lendemain 21 : « Le pauvre comte est bien mal. J'ai prévenu hier, par le télégraphe, le comte de Paris et la famille; j'ai redoublé, ce matin, après une nuit détestable. Le mal a gagné les poumons sous l'influence de la toux asthmatique. Jenner est venu, hier, deux fois, me laissant, à chaque fois, entre les mains un télégramme de plus en plus alarmant pour la reine. A cinq heures, il a demandé un médecin pour la nuit...

« Je vois dans cette grande infortune un terrible avertissement pour tous. Après une vie consacrée à une seule ambition, après avoir, pendant vingt-six ans, sacrifié cette légitime ambition à un devoir d'honneur, il arrive au but avec le bénéfice de sa longue abnégation qui tourne à sa plus grande gloire; il est ambassadeur enfin; il peut mettre au service de son pays son nom, l'autorité de sa vie passée, ses connaissances, son expérience, sa double position sociale en France et en Angleterre, il peut faire pour la France tout le bien dont il est capable, il commence à peine et déjà il voit grandir à vue d'œil son crédit; puis, en quelques heures, ce succès même le tue. S'il était resté landlord irlandais, son asthme n'était rien. Hélas! quand il a repris la direction de l'ambassade, il a oublié les vingt-six ans passés, il s'est cru le comte de Rohan-Chabot, comme aux beaux jours de ses discussions avec Palmerston... »

J'ajoutais, dans une autre lettre, le 22 mars : « Le mal s'aggrave d'heure en heure... Je suis interrompu par le prince de

Galles qui vient lui-même avec la princesse prendre des nouvelles. Hélas! Toutes les grandeurs humaines n'y peuvent rien! »

Le même jour, à onze heures du soir, j'écrivais : « Le comte de Jarnac est mort pendant que je donnais des nouvelles, devant la porte, au prince et à la princesse de Galles. Il n'a prévu à aucun moment l'issue de sa maladie, et il a été surpris par la mort. Il a perdu connaissance dix minutes avant et s'est éteint sans souffrir. On n'a pas vu tout de suite que c'était fini. Oui, tout est fini; avis à ceux qui arrivent à leur fin après une longue lutte, et à ceux qui se désespèrent de n'y pas arriver. Que cette mort protestante, sans prière, sans un mot d'espérance, est froide! »

La nouvelle se répandit immédiatement dans la foule qui stationnait devant l'hôtel et gagna la ville. Je donnai avis, de mon côté, à quelques personnages, tous accoururent ou écrivirent le soir même. Je revins à l'ambassade vers dix heures, je trouvai place nette et portes ouvertes, et j'arrivai tout droit à ce corps à peine refroidi : une lampe allumée dans un coin, mais personne en prière, il était protestant.

C'est moi qui ai passé la nuit près du corps de M. de Jarnac. J'ai dit tout ce que je pouvais de prières. J'ai eu tout le loisir de contempler, froide et sévère, cette tête que j'avais toujours vue souriante et bienveillante. Jusqu'au dernier moment, il avait gardé, avec ceux qui l'entouraient, la bienveillance enjouée qui lui était familière. La mort avait donné à son masque une belle et grave expression. Elle avait fait ressortir la marque de la volonté, à laquelle toute cette vie avait été subordonnée; on aurait dit un vieux guerrier endormi sur une tombe. Les jambes se détendirent, un mouvement se produisit dans le corps. J'écrivis, pendant cette veillée, l'avis officiel suivant, que je devais adresser au ministre, de la mort de mon chef :

« J'ai la douleur de vous annoncer que le comte de Jarnac a succombé, ce soir à six heures, à la pleurésie dont il était atteint depuis jeudi dernier. Les nouvelles que je vous ai envoyées chaque jour par le télégraphe vous ont marqué les progrès du mal que ni les soins les plus tendres ni les efforts de la science n'ont pu conjurer. Dès que le bruit de la maladie de l'ambassadeur de France s'est répandu, la reine a manifesté le désir que son médecin pût visiter le malade et lui rendît compte de son état. Depuis ce moment, sir W. Jenner a suivi, d'heure en heure, le cours de la maladie, conjointement avec le docteur Vintras, informant directement la reine après chaque visite. Le prince et la princesse de Galles n'ont pas montré moins de sollicitude. Leurs Altesses royales se trouvaient à la porte de l'ambassade, où elles étaient

venues elles-mêmes prendre des nouvelles, quand le malade a succombé.

« La reine et la famille royale, en multipliant les témoignages de leur sympathie et de leur estime pour le comte de Jarnac, se sont faits, dans ce malheur, les interprètes du sentiment public. Il n'est pas un homme politique, pas un membre de la société à Londres, qui n'ait, ces jours-ci, inscrit son nom à l'ambassade. Un billet que je reçois de M. Disraëli montre bien l'impression qu'a produite la soudaine annonce de cette mort. Répondant à l'instant même à l'avis que je lui avais envoyé, le premier ministre m'écrit : « Votre terrible missive m'arrive au Parlement. La tombe se ferme « sur une amitié de quarante ans. Rien n'égale la douleur que je « ressens. » Il ne m'appartient pas de vous dire ce que la France perd avec le comte de Jarnac. Aux témoignages du sentiment général de ce pays je ne joindrai donc que l'expression des profonds et douloureux regrets que m'inspire la mort du chef éminent et bienveillant sous les ordres duquel j'ai eu l'honneur de servir pendant un temps malheureusement si court. »

La lettre que je reçus, le lendemain, de lord Derby, contenait un jugement qui mérite d'être noté : « Nous avons perdu, avec le comte de Jarnac, le plus parfait représentant de la France en Angleterre qu'il fût possible de concevoir. Sa connaissance intime des deux nations, combinée avec une inaltérable courtoisie et un tact accompli, lui donnaient une aptitude incomparable pour le poste élevé qu'il occupait; il s'était concilié l'estime et l'affection de tous ceux qui l'approchaient. Sa mort aussi soudaine que prématurée sera ressentie par tous comme une perte nationale.... »

..... Je suis resté l'ami de la comtesse de Jarnac. Elle m'a donné un témoignage de sa confiance en me désignant au comte de Paris pour recevoir et garder, de son vivant, le dépôt de tous les papiers de son mari qui doivent à sa mort revenir au prince. Son intention, en constituant ce dépôt entre mes mains, a été que je prisse connaissance de toutes les pièces qui le composent pour, au besoin, en faire l'usage que pourraient réclamer les intérêts de la famille à laquelle le comte de Jarnac a dévoué son existence. Ces pièces et correspondances remontent à son entrée dans la vie publique. Elles se rattachent aux affaires qu'il a traitées pour le compte de l'État et à celles qu'il a suivies au nom de la famille d'Orléans.

Charles Gavard.

La fin prochainement.

LES COMÉDIENS RÉVOLUTIONNAIRES

LA COMÉDIE-FRANÇAISE [1]

IV

JEAN-HENRI DUGAZON

Parmi les plus chauds adhérents que la Révolution ait recrutés au milieu des théâtres, les bouffons même n'ont pas manqué. Dans le camp patriote de la Comédie-Française, Dugazon a sa place, et qui n'est pas la moindre. A s'arrêter aux apparences, les principes de 89 devaient être fort indifférents à ce mime prodigieux dont la verve exubérante poussait le comique jusqu'au grotesque et la gaieté jusqu'à la folie, qui ne reculait pas devant la charge triviale et devant la grimace, dont les intarissables jeux de physionomie eussent déridé Caton le Censeur, dont le masque mobile et l'agilité tenaient du singe et du clown, qui se vantait d'avoir trouvé quarante manières différentes de remuer le nez; mystificateur audacieux et incorrigible, aussi plaisant à la ville qu'au théâtre et qui semblait avoir pris pour devise le mot de Rabelais, que rire est le propre de l'homme; ce Mascarille, ce Scapin, ce Sganarelle, ce Crispin, ce Frontin, ce M. Jourdain, ce Bernadille incomparable, dont le seul souvenir, quarante ans après sa mort, plongeait encore les vieux amateurs dans des transports d'hilarité convulsive. Mais comment s'étonner de le rencontrer en notre galerie, quand on voit le rôle joué dans la Révolution par nombre de pitres, d'arlequins, de saltimbanques d'un genre infiniment au-dessous du sien, et quand on sait quelles ambitions occultes, n'attendant qu'une occasion pour se démasquer, cache parfois l'âme d'un amuseur! Faut-il croire qu'il ait tenu à transporter dans sa vie la tragédie que son physique lui interdisait à la scène,

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 mars et 10 juillet 1894.

ou que ce valet de théâtre ait tenu à prendre la revanche, au dehors, de la livrée qu'il portait sur les planches?

Dugazon (1746-1809) s'appelait en réalité Gourgaud, et il était l'oncle du général qui suivit Napoléon à Sainte-Hélène, le frère de Mme Vestris[1], le mari de Mme Dugazon, de la Comédie-Italienne, dont la renommée ne fut pas, en son espèce, inférieure à la sienne et qui a laissé son nom à un emploi. Mme Dugazon resta toujours aussi bonne royaliste que son mari devint ardent révolutionnaire, et peut-être cette raison ne fut-elle pas complètement étrangère au parti que prit celui-ci. Les deux époux étaient loin de vivre en bonne intelligence. En 1779, ils étaient séparés de fait et allaient l'être bientôt officiellement[2]; en attendant le divorce, se ranger dans un camp opposé à celui de sa femme, c'était un moyen de rendre la séparation plus complète et comme une nouvelle vengeance qu'il tirait de la traîtresse. Il était intarissable en plaisanteries cyniques sur le chapitre de ses infortunes conjugales. On raconte qu'ayant découvert une intrigue entre Mme Dugazon et un jeune maître des requêtes, fils du fermier général de Caze, à qui il donnait des leçons de comédie, il monta chez lui, et, le pistolet sur la gorge, lui arracha le portrait et les lettres dont il était possesseur. Après lui avoir tiré violemment les oreilles, il s'éloignait d'un pas tranquille, lorsque le jeune homme, revenu de sa première émotion, se mit à crier : *Au voleur! A l'assassin!* Les domestiques accoururent, mais Dugazon, se retournant vers lui, applaudit avec sang-froid à la vérité de son jeu, capable de faire illusion : « Bravo! jouez ce soir avec le même naturel et vous me surpasserez. » Puis il gagne la porte, et les valets indécis le laissent sortir. Quelques jours après, le jeune de Caze se trouvait sur la scène de la Comédie-Italienne. Pendant que la foule s'écoulait, Dugazon saisit le moment où personne ne regarde, lui décharge un grand coup de canne sur les épaules et se retourne prestement, les bras croisés. Le maître des requêtes furieux, le reconnaît, l'accuse, le menace; on s'arrête, on fait cercle, mais Dugazon le persifle avec une gravité imperturbable, feignant de prendre ses cris pour une mystification, pour une parade, comme celles qu'ils jouaient ensemble, car ne tombait-il pas sous le sens qu'un misérable farceur tel que lui n'aurait jamais l'effronterie de bâtonner un magistrat?

[1] Il avait une autre sœur qui débuta le 12 novembre 1767 à la Comédie, où elle fut reçue l'année suivante et resta toujours au second plan.

[2] Voy., dans Campardon, *les Comédiens du roi de la troupe française,* la *Plainte* de Mme Dugazon contre les mauvais traitements de son mari (5 et 7 mai 1779).

Si j'ai recueilli ici cette anecdote en partie double, qui se trouve partout, ce n'est pas pour le plaisir de raconter une fois de plus un de ces traits dont sa vie est pleine; c'est parce qu'elle est caractéristique et fait bien connaître ce mélange d'audace et d'impudence, avec un fond persistant d'histrionisme, qui constituait la personnalité de Dugazon. De toutes les causes qui ont pu l'entraîner dans le mouvement révolutionnaire, son caractère est certainement la principale. Dugazon, né à Marseille, avait la tête chaude; il était orgueilleux, susceptible, ombrageux, et il avait une haute idée de sa valeur. Non seulement reçu, mais recherché dans le monde pour son esprit, sa gaieté, son talent, il était admis aux petits spectacles de la cour et jouait avec les grands seigneurs. S'il se tourna par la suite contre ses protecteurs d'autrefois, ce n'est pas une exception, nous l'avons déjà vu, nous le verrons encore. Il n'est pas un comédien révolutionnaire qui n'eût plus ou moins joui de la faveur des hauts personnages et des gens de cour, comme il n'en est pas un non plus qui n'eût affiché des sentiments royalistes, et Dugazon avait rempli cette dernière condition du programme aussi bien que l'autre : le 2 mars 1784, dans la *Partie de chasse de Henri IV*, où il représentait Michaud, il ajoutait à son rôle un couplet de sa composition, qu'on lui fit bisser au milieu des bravos :

Le roi, digne de sa couronne,
A pris pitié des malheureux;
La reine, et ce qui l'environne,
S'occupe à faire des heureux.
Dessous le chaume qui le couvre,
L'infortuné n'a plus d'effroi;
Il chante aux champs, tout comme au Louvre,
La bienfaisance de son roi.

Il l'avait éprouvée lui-même en recevant, trois années auparavant, le brevet d'une pension de 600 livres sur le trésor royal. Quelques mois après, le 25 juin, jouant le *Mariage de Figaro* devant le comte de Haga, — Gustave III, roi de Suède, — il y intercalait quelques vers de sa composition en l'honneur de ce *demi-dieu*. Dugazon restera toujours ainsi l'homme du couplet d'actualité et de la scène de circonstance, même sous la Révolution, où ses allusions changeront seulement d'adresse.

L'orgueil des comédiens avait souvent à souffrir des faveurs et de la protection qui flattaient le plus leur vanité : même vivant, comme Dugazon, en une sorte de camaraderie avec les grands seigneurs, ils se sentaient dans une situation humiliée et dépen-

dante que mille petits froissements leur faisaient sentir, et, à défaut de persécutions, ils avaient à se venger de bienfaits déshonorants. « Peut-être n'a-t-il cru faire qu'une mauvaise plaisanterie, écrit dédaigneusement Brissot, mais les temps sont tragiques, et il aura raison de retourner à son premier métier[1]. » Il est à croire, au contraire, qu'il prit ce nouveau rôle très au sérieux. Il serait intéressant de connaître l'action que purent exercer sur lui, dans la circonstance, l'exemple de Talma et le désir de rivaliser sur ce terrain avec un élève dont il était justement fier, car ce roi des Scapins était un excellent professeur de tragédie. Fut-ce lui qui entraîna Talma? Fut-ce Talma qui entraîna son maître? Il est probable que l'influence fut réciproque et qu'ils s'entraînèrent l'un l'autre. En tout cas, il est facile de comprendre que Dugazon, avec un emportement naturel, se soit associé aux impatiences et aux révoltes de son élève favori devant les obstacles qui entravaient sa route. On a dit aussi qu'il subit l'impulsion de Fabre d'Eglantine, et c'est possible; mais l'impulsion principale lui vint assurément de lui-même.

Au moment de la prise de la Bastille, Dugazon était déjà patriote, mais encore bon royaliste. Son patriotisme consista surtout à entrer avec empressement dans la milice citoyenne et à s'y acquitter de son service avec zèle, ainsi d'ailleurs que tous ses camarades et tous les bourgeois : il comptait parmi les *patrouillotes* les plus acharnés, comme disaient ces infâmes aristocrates. C'est lui qu'on vit apparaître un jour, dans le valet du *Menteur*, en costume de garde national, pour ne pas faire attendre le public, dont il était sûr, d'ailleurs, de provoquer ainsi les applaudissements. Il consistait aussi à flatter les petites passions populaires en glissant dans ses rôles des bouffonneries; en créant, par sa manière de jouer ou de prononcer, des allusions qu'il savait souligner, sans en avoir l'air, à l'adresse du public, comme il le fit le jour où (sans doute dans *Monsieur de Pourceaugnac*) il prononça le mot de *polygamie* en bégayant sur les deux premières syllabes d'une façon tellement expressive que le parterre tout entier comprit aussitôt ce lazzi insolent et en fit l'application à la duchesse de Polignac[2]; en parodiant, dans le *Muet* de Palaprat, les révérences de Versailles, lorsque Frontin, pour styler Simon à son rôle de muet, lui enseigne la manière d'annoncer à son maître, sans parler, la visite d'un homme du bel air ou d'une femme de qualité[3].

[1] Brissot, *Mémoires*, publiés par son fils, 1830, in-8°, t. I, 101.

[2] L'abbé Sabatier de Castres note ce petit fait parmi les présages de la Révolution, dans le n° 12 de son *Journal politique national* (6 août 1789).

[3] Le *Muet*, act. I, sc. I (Goncourt, *Société sous la Révolution*, 3e éd., p. 100).

Quelques jours après la prise de la Bastille, il ajoute derechef à la *Partie de chasse* un couplet de circonstance, dont l'à-propos fut vivement applaudi et qu'il s'empressa, en bon comédien, d'envoyer aux journaux [1].

Au moment de la Révolution, Dugazon n'était plus un jeune homme. Il avait quarante-six ans d'âge et dix-huit ans de planches, ayant débuté en 1771 et été reçu sociétaire l'année suivante. Depuis surtout que la retraite de Préville, en 1786, l'avait mis en possession de tous ses rôles, il tenait l'une des premières places à la Comédie, dont, après Molé, il était le doyen. Tout d'abord il prit la tête de la fraction avancée du théâtre. Nous avons dit, en parlant de Talma, le rôle qu'il joua lui-même dans l'épisode orageux des représentations de *Charles IX*. Il fut l'un des instigateurs les plus ardents de la scission qui, en 1791, alla jeter les bases d'un nouveau Théâtre-Français dans la salle de la rue Richelieu. Il mène de front, avec une infatigable activité, les occupations du comédien, du garde national, du patriote, passant de la scène aux clubs et aux sections, des coulisses au corps de garde [2], assidu au Forum bruyant du Palais-Royal et dans les rassemblements patriotiques du jardin des Tuileries, qu'il égaye de ses grimaces, de ses bons mots, de ses bouffonneries, et l'on peut soupçonner sans jugement téméraire que c'est lui qui les envoie aux journaux qui les répètent. Il fut de ceux qui allèrent en armes au-devant du roi fugitif qu'on ramenait à Paris, et on le vit, le fusil sur l'épaule, à la portière de sa voiture [3]. Après le retour de Varennes, il va « respirer l'air de la liberté » sur la terrasse des Feuillants, qu'un ruban sépare de *Coblentz;* il pérore, on le reconnaît, on l'applaudit. Un citoyen, peut-être un compère, l'aborde, et lui demande de jouer le *Sourd* et *Monsieur de Crac :* « Le *Sourd! Monsieur de Crac!* réplique Dugazon au milieu de la foule qui fait cercle. Vous êtes ici à la source. Demandez la première de ces pièces au roi, la seconde à ses ministres [4]. » Et les rires éclatent, mêlés d'applaudissements, comme lorsqu'il joue les *Fourberies de Scapin.*

On raconte dans plusieurs biographies que Dugazon, à la veille des massacres de Septembre, sauva un certain nombre de personnes

[1] Prudhomme, dans ses *Révolutions de Paris* (n° 2, p. 17), se plaint que le *Journal de Paris* ne l'ait pas inséré, mais il ne l'insère pas lui-même.

[2] Dans une lettre, non datée, à un ministre, on voit qu'il fut commandant d'honneur de la compagnie des chasseurs bons tireurs. (Catalogue d'autographes. Chavaray, 28 novembre 1881.)

[3] Mme Vigée-Lebrun, *Souvenirs*, I, ch. VIII.

[4] Gorsas enregistre avec admiration la réponse de ce « bon et brave patriote ». (*Législative*, X, 440.)

(quelques-uns disent même *beaucoup*); et l'on a nommé en particulier, parmi ceux qui lui durent leur délivrance en ces terribles jours, Beaumarchais et surtout l'ancien secrétaire des sceaux, Duveyrier. Il les arracha à l'Abbaye, dit-on, sans s'expliquer plus nettement, par l'une de ces hardies scapinades qu'il imaginait et exécutait avec un si rare talent[1]. Il est fâcheux que les deux exemples cités par les biographes aient été si mal choisis. Ce fut le procureur de la Commune, Manuel, qui vint, le 30 août, ouvrir à Beaumarchais les portes de sa prison, sans aucune intervention visible de Dugazon[2]. Et quant à Duveyrier, il avait été mis en liberté le 29 en vertu d'un arrêté du comité de surveillance, dont on peut lire le texte dans le *Moniteur*[3]. Malgré tout notre désir de laisser à l'actif du comédien le bénéfice de ces belles actions, il est bien difficile de ne point concevoir quelques doutes sur les autres, lorsque, pour les deux cas cités comme les plus notables, un contrôle sommaire produit de pareils résultats. On peut penser toutefois, en y mettant quelque bonne volonté, que l'assertion des biographes, fausse dans les termes où elle s'exprime, garde une certaine part de vérité, et que l'action du comédien s'exerça tout au moins dans la coulisse. Nous avons besoin de le croire pour nous expliquer le récit d'un témoin, l'un des rares prisonniers de l'Abbaye échappés au massacre, récit qui, à première vue, paraît terrible contre Dugazon.

Amené devant le terrible tribunal, au milieu de la nuit, l'abbé Salamon, internonce à Paris, était parvenu à se dissimuler au fond de la salle : « Il devait être alors cinq heures du matin. A ce moment, je vis entrer avec surprise l'acteur Dugazon. Il venait, au défaut du président, qui avait disparu, présider lui-même cette infernale assemblée. Je l'avais rencontré dans les salons, où on l'invitait pour lui faire jouer ses comédies, et j'avais fréquemment conversé avec lui. Je fis un mouvement pour m'avancer vers lui et implorer son secours, mais un instant de réflexion m'arrêta net :
« Il sera peut-être confus, pensai-je, d'être vu en si mauvais
« lieu par un honnête homme, et hâtera peut-être ma perte. »
Aussi, je repris bien vite mon poste accoutumé.

« Dugazon était survenu pendant une dispute qui s'était élevée entre les assassins; ils ne tombaient pas d'accord sur le partage des habits et de l'argent des pauvres victimes. Après nous avoir fait

[1] Voy. les *Biographies* d'Arnault de Rabbe, la *Biographie moderne* (1806), la *Galerie historique des contemporains*, *Biographie* Didot.

[2] Voy. le *Beaumarchais* de M. de Loménie, ch. XXXIII; et l'*Histoire de Beaumarchais*, par Gudin de la Bunellerie, p. 429.

[3] *Réimpression*, t. XIII, p. 648.

entendre, pendant quelque temps, sa petite voix aigre et dégoûtée, Dugazon s'en alla. Je dois dire, pour être sincère, que, durant sa présidence, on ne massacra personne[1]. »

Dugazon venant présider un moment les égorgeurs de l'Abbaye, voilà qui paraît assez invraisemblable, et nous nous sommes demandé tout d'abord si ce n'était point une vision de l'auteur, dont les souvenirs sont parfois sujets à caution. Mais l'abbé Salamon, prêtre mondain, connaissait parfaitement le comédien, qu'il avait eu souvent, comme il le rappelle, l'occasion de voir et d'entendre, et la précision de ses détails ne permet pas de croire à une erreur. S'il est vrai que Dugazon se fût occupé du sort de plusieurs prisonniers, sa présence s'explique mieux par là, et on peut même, jusqu'à un certain point, l'interpréter à son avantage, en supposant qu'elle se rattachait à son rôle de sauveteur et que, puisqu'on ne massacra point pendant qu'il était là, ce qu'il importe de remarquer à sa décharge, il était venu se mêler aux assassins afin d'être utile à quelque prisonnier et de continuer, sans en avoir l'air, peut-être même en feignant de partager leur fureur, ce qu'il avait commencé. Il faut s'arrêter à cette bienveillante hypothèse pour ne point accabler une mémoire déjà si chargée.

Dugazon obtint quelques voix à Paris dans les élections pour la Convention; si mince qu'en fût le chiffre, le fait indiquait pourtant qu'il avait pris une certaine place dans le monde politique, et il était de nature à accroître son importance. Dans l'une des premières séances de la nouvelle Assemblée, il se présenta à la barre pour déposer sur l'autel de la patrie une somme de 1441 livres, produit d'une représentation patriotique pour les frais de la guerre, donnée par le théâtre de la Liberté et de l'Egalité, comme s'appelait depuis peu la salle de la rue Richelieu, futur théâtre de la République. Le général Berruyer venait alors de le choisir pour aide de camp[2], en attendant qu'il remplît les mêmes fonctions auprès de Santerre. Lui aussi, comme on voit, sacrifiait à cet amour du galon et du panache qui distingue généralement les comédiens, et quoiqu'il ne fût qu'un acteur comique, il s'en est fallu de peu qu'il ne marchât sur les traces de Ronsin et de son camarade, le tragédien Grammont. Mais il eut du moins l'esprit de ne point quitter la scène.

Ce fut même à ce moment qu'il y fit ses débuts comme auteur. Le 11 octobre, il donnait au théâtre de la République, en collaboration avec Riouffe, une comédie en un acte, en vers, *l'Avènement*

[1] *Mémoires de l'internonce à Paris pendant la Révolution*, in-8°, p. 94-95.

[2] Gorsas, *Convention*, t. I, n° du 28 septembre 1892. *Moniteur*, n° du même jour, séance du 26 au soir.

de Mustapha au trône, ou le Bonnet de la Vérité. Ce bonnet magique, l'une des innombrables variantes d'un thème populaire, force tous ceux qui le portent à dire ce qu'ils pensent, et son intervention dans la cour du Grand Turc, où un Arménien l'a apporté, produit, comme on peut croire, des effets peu en rapport avec les habitudes du lieu. Chacun y dévoile le fond de son caractère, l'un son hypocrisie, l'autre son ambition, et l'orateur qui harangue le sultan, coiffé inopinément du bonnet, interrompt le cours de ses adulations pour lui dire tout à coup des vérités auxquelles il ne s'attendait pas. A la fin tous expriment le désir de quitter une terre d'esclavage pour venir, au sein de la République française, jouir des bienfaits de l'égalité et de la liberté. Malgré ce que cette donnée pouvait offrir de piquant en elle-même, ainsi que par les allusions auxquelles elle se prêtait, et quoique Dugazon s'y fût réservé un rôle, qu'il joua à merveille, on trouva la pièce monotone et froide. Elle n'a jamais été imprimée [1], non plus que l'*Emigrante, ou le Père jacobin*, comédie en trois actes, également en vers, qu'il donna au même théâtre, moins de quinze jours après (24 octobre), et qui pourtant avait eu beaucoup plus de succès. Une femme entichée de tous les préjugés, de toutes les prétentions de la noblesse, et qui croit qu'il est de son honneur d'émigrer; un abbé, réfractaire, aristocrate et fripon, qui l'y pousse afin de la dépouiller; un mari jacobin et brave homme (naturellement), « honteux d'avoir été noble pour son argent (en achetant une charge de secrétaire du roi), détestant la noblesse et toujours en colère contre les aristocrates », finissant enfin par dénoncer le projet d'émigration et par introduire chez lui le commissaire et la garde pour faire arrêter l'abbé et ses complices, tels sont les éléments principaux qui constituent la comédie de cet « excellent patriote », comme ne manquent jamais de l'appeler les journaux qui sont dans le mouvement [2]. C'était lui qui jouait le père, — avec sa carte de jacobin à la boutonnière.

En vrai patriote, Dugazon ne recule pas devant l'apologie de la dénonciation, il l'a considère comme un devoir contre les aristocrates. Dans sa troisième et dernière pièce, la seule qui ait été imprimée [3], *le Modéré*, représenté le 17 brumaire an II, toujours

[1] On en peut voir l'analyse sommaire dans le *Moniteur* du 15 octobre et dans Etienne et Martainville, *le Théâtre-Français sous la Révolution*, III, 13-16. Dans cette dernière analyse, c'est l'Arménien qui, en se coiffant lui-même du bonnet, force les gens à dire la vérité.

[2] *Moniteur* du 5 novembre 1791. Etienne et Martainville, *Histoire du Théâtre-Français sous la Révolution*, III, 19.

[3] Il a fait aussi imprimer des couplets, très médiocres, composés et chantés par lui aux trois premières représentations de par et pour le peuple.

au théâtre de la République, le domestique Dufour, franc républicain que la tiédeur de son maître exaspère, n'hésite pas à le dénoncer, ainsi que ses convives, aux commissaires de la section et au juge de paix. Il ne le prend pas en traître, d'ailleurs, car d'un bout à l'autre de la pièce, il le tance vertement sur son incivisme, lui fait la leçon et dit au fils de la maison, sans mâcher les mots, que son ramoneur, son porteur d'eau et son nègre valent mieux et ont plus d'honneur que lui : cet officieux a le sentiment de sa dignité d'homme libre et ne supporte les dégoûts du service qu'en considération des droits que lui donne l'égalité. L'odieux Modérantin, vieil égoïste qui n'a du citoyen que la carte et qui se contente de payer exactement ses impositions, de monter ou plutôt de faire monter sa garde et de remplir les devoirs que la prudence lui impose, sans être de cœur avec la Révolution, et son fils, le muscadin, Lestanville, ont pour contre-partie l'intègre Duval père, et Duval fils, qui s'est conduit comme un héros à Grandpré, et dont l'uniforme national, la coiffure à la jacobin, annoncent le sincère patriotisme. Il dispute à Lestanville la main de la nièce de Modérantin, la charmante Julienne, dont le caractère heureux chérit la liberté, et à la fin, il l'obtiendra de Modérantin lui-même, brusquement converti au plus pur civisme, par l'effet de la grâce et de la peur. C'est là toute l'action de la pièce, écrite d'un style lâche et terne. Et quant à son idée mère, elle se résume dans ces vers de l'intègre Duval, dont la platitude égale la chaleur patriotique :

> Ne soyez plus surpris qu'il est très avéré
> Que vous êtes suspect, étant très modéré...
> Il est un vrai principe en saine politique,
> Sans la sévérité l'on perd la République.

Il paraît que ce petit acte, dont les journaux font le plus vif éloge, obtint un bruyant succès de gaieté, qui ne peut s'expliquer que par les passions du moment, par l'intérêt d'actualité et le jeu des acteurs, surtout de Dugazon, qui s'était chargé de Modérantin, dont il fit une plaisante caricature [1].

Au 21 janvier 1793, devenu aide de camp de Santerre, commandant-général de la garde nationale, Dugazon assista en cette qualité à l'exécution de Louis XVI. Il se tenait à cheval, près des fédérés provençaux à l'entrée des Champs-Élysées, et s'agitait avec

[1] « On voudrait ne pas se rappeler, dit à ce propos la *Feuille du salut public*, après avoir loué la pièce, qu'il fut le personnage dont il se moque aujourd'hui, lorsque, dînant ou soupant avec l'infâme Dumouriez, il osa se permettre les singeries les plus coupables contre Marat. »

tant d'importance que la foule le regardait comme l'un des personnages principaux et lui attribua un rôle actif dans ce drame. Il l'aurait eu s'il était vrai, ainsi qu'on l'a dit [1], qu'il ordonna, comme s'il eût transmis un commandement de son chef, le roulement de tambour destiné à couvrir les paroles de Louis XVI. Le fait n'est point suffisamment avéré, mais il ne paraît pas douteux du moins qu'il fut chargé d'accompagner le corps de l'échafaud au cimetière de la Madeleine et de présider à son enfouissement dans la chaux vive [2]. Le jour de l'exécution de la reine, il commandait une compagnie de la garde nationale.

Dugazon avait été d'abord girondin, comme son camarade et élève Talma. Nous l'avons vu figurer à la fête que celui-ci donna à Dumouriez, dans son hôtel de la rue Chantereine et, après le départ de Marat, ramener la gaieté au milieu de l'assistance par une de ses scapinades habituelles, en brûlant du sucre partout où le démagogue avait passé. Mais, en même temps, il faisait répéter son *Père jacobin*. Après la chute de la Gironde, et peut-être même avant, il était devenu tout à fait montagnard, et la réaction thermidorienne ne l'épargna pas dans ses manifestations contre les comédiens compromis. A plusieurs reprises, le public lui fit des avanies, auxquelles il tint tête avec une crânerie imperturbable. Un jour, dans les *Fausses Confidences*, où il remplissait le rôle de Dubois, il fut souffleté d'une triple bordée d'applaudissements quand Arlequin lui dit : « Nous nous soucions de toi et de toute ta race de canailles comme de cela [3]. » Une autre fois (janvier 1795), on le força, après Fusil, de lire le *Réveil du peuple*, et on les fit recommencer plusieurs fois, se tenant la chandelle l'un à l'autre [4]. Au mois de mars suivant, des cris s'élevèrent un soir dans la salle, pour exiger que Dugazon et le directeur Gaillard parussent sur la scène, afin d'avoir le plaisir de les siffler; on répondit qu'ils n'étaient point là, et alors plusieurs jeunes gens s'élancèrent sur la scène pour faire des perquisitions. D'autres forcèrent l'entrée du spectacle, et les cris redoublèrent : on voulait absolument qu'ils se montrassent tout de suite, pour recevoir l'ordre de ne plus paraître sur aucun théâtre. « On a annoncé alors qu'ils étaient à leur section ; l'on nomma à l'instant une députation pour aller instruire

[1] Mercier, *Nouveau Paris*, ch. LXXXII.

[2] Lombard de Langres (*Mémoires*, I, 147). L'aide de camp du commandant militaire de Paris, ancien comédien du roi, dont il est question dans ce passage, ne peut être que Dugazon, et il est d'ailleurs nommé dans le journal *Paris*, du 25 mai 1797, reproduisant un article de la *Chronique de Paris*.

[3] Act. II, sc. 10.

[4] *Paris en* 1795, par Peltier, p. 41.

la section de la moralité de ces citoyens [1]. C'est quelques jours après que se place une scène souvent racontée, non peut-être sans quelque exagération, quoiqu'elle soit bien en rapport avec ce que nous savons de l'aplomb et de l'audace du personnage. Accueilli par les sifflets, les huées, les menaces du parterre, qui voulait le faire mettre à genoux pour demander pardon, il s'avança vivement vers la rampe en dépouillant sa livrée et en jetant sa perruque : « Maintenant, dit-il, je ne suis plus qu'un citoyen. J'attends de pied ferme ceux qui croient avoir à se plaindre de moi, et je suis prêt à leur répondre sur tous les tons. »

Les scènes de ce genre étaient fréquentes et presque toujours le chant du *Réveil du peuple* en donnait le signal : le parterre exerçait sur les artistes jacobins des représailles parfois capricieuses et tyranniques : il exigeait qu'ils se missent à genoux, qu'ils recommençassent tel couplet, qu'ils omissent tel autre, par exemple le dernier, où les représentants étaient glorifiés. Des jeunes gens s'élançaient sur la scène lorsqu'on ne s'exécutait pas assez vite. Le 16 juillet 1795, il éclata une rixe entre l'un de ces jeunes gens et Dugazon ; ils se colletèrent et se mirent en devoir de croiser l'épée; on les sépara à grand'peine [2].

Dugazon fut l'un de ceux que les souvenirs de son rôle révolutionnaire poursuivirent le plus longtemps. Il eut à en souffrir jusque sous le Directoire [3]. Il était resté toujours jacobin et il pratiquait, au besoin, pour son compte, la dénonciation dont il avait fait l'apologie dans l'*Emigrante*. En 1799, il dénonçait au citoyen ministre la « cabale aristocratique », qui conspirait sourdement contre le théâtre de la République, et son directeur Sageret, qui ne payait personne et donnait des congés à tort et à travers [4] : toujours agité, bouillant et brouillon, mais toujours aussi d'une verve bouffonne incomparable, de la physionomie la plus mobile et la plus expressive, de la mimique la plus plaisante et la plus parlante, toujours fécond en mystifications burlesques, dont il égayait les salles à manger des financiers et les salons de Barras [5].

Il avait eu du moins l'esprit de ne pas imiter ceux de ses camarades que leurs ambitions politiques avaient arrachés aux tréteaux. Il ne quitta pas la scène un seul jour; il sentait bien qu'il restait

[1] Schmidt, *Tableaux de Paris*, II, 306 (2 germinal an III).

[2] Schmidt, *ibid.*, II, 368. *Paris en* 1795, par Peltier, II, 160. — Ces scènes furent très nombreuses. Elles ont été racontées avec des variantes, naturellement, et quelquefois amplifiées ou confondues.

[3] Ch. Maurice, *le Théâtre-Français*, 1859, in-8°, p. 115.

[4] Welschinger, *Théâtre de la Révolution*, 92.

[5] Ch. Maurice, *Histoire anecdotique du théâtre*, I, 49.

avant tout comédien. Seulement, même comme acteur, il s'efforçait de se montrer encore bon jacobin, en jouant avec prédilection dans les pièces révolutionnaires qui étaient de son ressort, d'abord dans les siennes, puis dans celles de Fabre d'Eglantine, dans l'*Hôtellerie de Worms*, pièce contre les émigrés, avec des allusions à la fuite récente du roi; dans le *Patriote du 10 août*, de Dorvo; dans les *Contre-révolutionnaires jugés par eux-mêmes*, où il jouait le rôle d'un garçon limonadier qui se déguise en ambassadeur espagnol pour surprendre les secrets d'un noble, d'un prêtre, d'un parlementaire, d'un commerçant infecté de *négociantisme*, et les livrer au tribunal révolutionnaire (toujours la dénonciation), enfin dans le *Jugement dernier des rois*, de Sylvain Maréchal, ou il remplissait le personnage du pape « d'une manière très bouffonne », nous disent les historiens du *Théâtre-Français sous la Révolution* [1], et l'on juge de ce que pouvait être un pape de Sylvain Maréchal, joué « d'une manière très bouffonne » par Dugazon, surtout au moment où il se bat avec l'impératrice Catherine et lui jette sa tiare à la tête.

Il serait sans intérêt pour nous de suivre maintenant jusqu'à la fin la carrière dramatique de Dugazon, qui ne se prolongea pas, d'ailleurs, bien longtemps, et dont la fin ne fut pas tout à fait aussi brillante que les commencements, car il eut à plusieurs reprises l'ambition malencontreuse, que le froid accueil du parterre lui fit expier, de vouloir sortir de sa sphère, par exemple en reprenant des rôles de Molé, et en jouant l'ambassadeur d'Espagne dans le *Pinto* de Lemercier, peut-être sous prétexte qu'il s'y était suffisamment préparé dans le pseudo-ambassadeur espagnol des *Contre-révolutionnaires jugés par eux-mêmes;* mais cette fois il ne s'agissait plus d'un déguisement, et Crispin parut si déplacé sous le manteau de cour et dans l'emploi diplomatique, qu'on prit le parti de supprimer le personnage. Il remporta l'un de ses derniers succès dans les *Originaux*, la petite comédie à tiroirs de Fagan, où il avait ajouté quelques scènes postiches de sa composition, sans autre but que d'y ouvrir un nouveau champ à sa verve burlesque de caricaturiste et de baragouineur, dont nous avons pu nous faire une idée dans la récente reprise faite par Coquelin, l'un des plus brillants successeurs de Dugazon. Il avait déjà donné quelques signes de dérangement d'esprit quand il prit sa retraite en 1807, et il mourut deux ans après, dans un état complet d'aliénation mentale, où son âge, encore relativement peu avancé, était pour beaucoup moins que les excès d'une vie qui avait en tout manqué d'ordre, de mesure et de règle.

[1] Etienne et Martainville, III, 122, 123.

V

J. MAUDUIT DE LARIVE

En dehors de Talma et de Molé, de Monvel et de Michot, de Dugazon et de Grammont, le Théâtre-Français compta encore plusieurs comédiens connus, à un moindre degré, par leurs sentiments révolutionnaires. Tel fut Grandménil, auquel l'*Almanach des spectacles* rend cette justice, ainsi qu'à Vigny et à Derozières, lorsqu'ils prirent en société le théâtre de la République, avec la plupart de ceux que nous venons de nommer, de les unir dans cet éloge commun que chacun d'eux n'a « jamais laissé douter de son patriotisme » et a coopéré de son mieux à « l'accroissement des lumières et à l'extension des principes de notre heureuse Révolution ». Mais Grandménil, homme instruit, qui avait été avocat au Parlement de Paris, et qui fut membre de l'Institut, ne paraît jamais avoir cherché à se mettre en lumière et à traduire ses opinions en actes publics. Même après le départ de la fraction la plus avancée, lorsque le Théâtre-Français, malgré le titre qu'il avait pris de théâtre de la Nation et ses concessions aux idées du jour, passait pour un foyer d'aristocratie; il comptait encore des acteurs qui avaient pris part aux premiers mouvements, mais s'étaient arrêtés en route à des étapes diverses, sans continuer à suivre la Révolution dans sa marche. L'un de ceux qui s'arrêtèrent le plus tôt fut Naudet, qui tint si vigoureusement tête à Talma, à Dugazon, à Chénier, dans l'affaire de *Charles IX*, en guerre avec Camille Desmoulins, qui l'avait dénoncé, dans les *Révolutions de France et de Brabant*, comme gênant la liberté du théâtre, prompt à souffleter et à dégaîner; mais, avant de devenir en quelque sorte le chef du parti des *noirs* à la Comédie, il avait tout d'abord témoigné d'une ardeur particulière dans le service de la garde nationale, où son zèle, non moins que ses antécédents militaires, l'avaient fait nommer chef de bataillon et même colonel. Larive ne se refroidit pas si vite, il ne devait pas aller aussi loin que Talma, mais il alla plus loin que Naudet.

J. Mauduit de Larive, né à la Rochelle en 1747, débuta au Théâtre-Français, après une jeunesse orageuse, le 3 décembre 1770. C'était l'élève favori de Mlle Clairon, qui fondait sur lui les plus grandes espérances, et qui, le jour de ses débuts, s'il faut en croire un chroniqueur du temps [1], se tint pendant toute la durée

[1] Grimm, *Correspondance*, édit. Tourneux, IX 236.

de la représentation dans le trou du souffleur, pour surveiller et diriger son jeu. Il avait pour lui tous les avantages extérieurs : une belle figure, un maintien noble, l'organe sonore, expressif et pénétrant, la prestance, le geste. Aussi produisit-il d'abord un effet considérable, mais qui alla en diminuant lorsqu'on crut s'apercevoir que l'âme et l'intelligence ne répondaient pas à ces dehors séduisants, qu'il était dépourvu de véritable sensibilité et qu'il portait tout son effort sur le détail, au lieu de saisir l'esprit général de ses rôles et de les composer dans leur ensemble : « Ses grands yeux noirs ne me disent rien du tout, écrivait encore Grimm, qui, par la suite, devait lui rendre plus de justice. Il a l'air d'un oiseau de proie superbe, mais sans esprit. Je parierais que M. Larive est fort bête, et je gagnerais. » Malgré le succès, tout au moins relatif, de ses débuts, et quoiqu'il eût de chaleureux partisans, comme Marmontel, qui allaient jusqu'à prétendre qu'il ne tarderait pas à éclipser Lekain, on le trouva généralement au-dessous de la renommée que lui avait faite d'avance, un peu imprudemment, Mlle Clairon; et des tracasseries sur lesquelles on ne s'explique pas bien nettement, mais où la jalousie de ses camarades et sa propre présomption devaient bien entrer pour quelque chose, le forcèrent d'émigrer à Bruxelles et à Lyon. Il assure [1] qu'il reçut un ordre de quitter la France pour avoir inconsidérément provoqué Dubelloy, qui, après lui avoir promis un rôle dans *Pierre le Cruel*, l'avait donné à un autre.

Mais son absence ne tarda pas à le faire regretter. Lekain vieillissait; on sentait le besoin de lui préparer un remplaçant qui, d'ailleurs, ne lui ressemblait en rien, qui n'avait, qui n'aurait jamais ni son intelligence, ni la profondeur de son art, ni sa force expressive, sa sensibilité, sa passion, mais qui avait reçu de la nature tout ce que celui-ci avait dû laborieusement conquérir. On alla donc le rechercher (1775); ce devait être toujours la destinée de Larive de servir de recours au Théâtre-Français dans les cas difficiles ou désespérés. Ceux même qui l'avaient le plus critiqué le revirent avec plaisir. Il fut reçu à demi-part. Larive jouait dans les tragédies de Corneille et de Racine, mais plus volontiers et plus souvent encore dans celles de Voltaire, Dubelloy, Lemierre, La Harpe, etc. Tancrède était l'un de ses rôles favoris. Il réussissait aussi dans la haute comédie, et il remporta un tel succès dans le *Pygmalion* de Rousseau, qui n'est qu'un long monologue, qu'il essaya de le renouveler quelques années après en composant lui-même, à son usage personnel, la scène lyrique de *Pyrame et*

[1] *Cours de déclamation,* 1804.

Thisbé (1783). Il allait aussi jouer en province, et ce fut au cours d'une de ces excursions, dans la ville de Grenoble, qu'un descendant plus ou moins authentique du chevalier sans peur et sans reproche, enthousiasmé de la manière dont il avait représenté son aïeul dans le *Gaston et Bayard* de Dubelloy, lui fit cadeau de la chaîne que celui-ci avait portée à son cou. Quelques années après, dans les premiers jours de février 1790, Larive, à son tour, offrait la chaîne de Bayard à La Fayette, en témoignage d'admiration et de reconnaissance, au milieu d'un cercle d'amis, dans la maison même du général, en lui adressant des vers dithyrambiques :

Qui mieux que vous aurait des droits sur elle?
Comme Bayard, sans reproche et sans peur,
Sage, vaillant, à vos devoirs fidèle,
Chaque jour vous obtient une gloire nouvelle,
Et, malgré les complots et l'envie en fureur,
Vous sortez des dangers toujours calme et vainqueur [1].

Larive, à ce moment, commandait un bataillon de la garde nationale. Il était de ceux qui avaient témoigné le plus d'empressement à servir dans la milice citoyenne, et l'on s'était empressé de le promouvoir, ainsi que plusieurs de ses camarades, aux honneurs que lui méritaient son patriotisme connu et sa renommée.

Pourtant la Révolution, au moment où elle éclata, ne l'avait pas retrouvé sur la scène. Cruellement blessé dans un amour-propre très susceptible par les sifflets qui l'accueillirent un soir pendant qu'il représentait Orosmane, il s'était obstiné à prendre sa retraite, malgré tout ce qu'on avait pu faire pour l'en empêcher (juin 1788). « Les infâmes ne me reverront plus », s'écriait-il en fureur. Naturellement ceux qui le sifflaient, et dans l'un de ses rôles favoris, ne pouvaient être que des infâmes [2]. Deux ans ne s'écoulèrent pas avant qu'il ne fût vengé. Ce dut être une jouissance bien délicieuse pour l'orgueil froissé de Larive quand il vit les acteurs du théâtre de la Nation, éprouvé par les événements, revenir le chercher en 1790, comme seul capable d'arrêter la décadence de la scène et de remonter leurs affaires compromises. Il se fit beaucoup prier et ne céda enfin à des démarches et à des instances réitérées qu'en posant ses conditions : il ne jouerait dans aucune pièce nouvelle, ne paraîtrait sur la scène que dans les rôles qui lui conviendraient et lorsque l'état de sa santé n'y ferait pas obstacle, se retirerait

[1] *Moniteur* du 12 février 1790.

[2] Il avoue pourtant dans son *Cours de déclamation* (ch. xx) qu'il joua mal, mais parce que l'accueil qui lui avait été fait à son entrée en scène, par suite d'une cabale, l'avait troublé et indisposé.

dès qu'il jugerait ses forces insuffisantes. D'autre part, refusant tous les sacrifices que la Comédie était disposée à faire pour lui, il stipula avec noblesse qu'il ne voulait aucune rétribution, soit sous forme d'émoluments, soit sous forme de partage dans les revenus. La Comédie était venue en corps lui offrir deux ou trois parts et se déclarait d'ailleurs prête à lui accorder tout ce qu'il exigerait [1]. Ce fut un beau combat de générosité d'où il sortit vainqueur.

« On a su depuis, dit Meister, qui continua la correspondance littéraire de Grimm, que c'est M. l'abbé Gouttes, qui préside dans ce moment l'Assemblée nationale, à qui la Comédie doit cette victoire. M. l'abbé Gouttes, ayant été ci-devant vicaire à Paris, dans le quartier du Gros-Caillou, où demeure le sieur de Larive, avait conservé beaucoup d'amitié pour lui. Persuadé qu'il était de l'intérêt de la Constitution de ne point permettre qu'on pût reprocher au nouvel ordre de choses la triste décadence du Théâtre-National, il n'a pas dédaigné d'employer toute son éloquence pour déterminer le sieur de Larive à contribuer de toute la supériorité de ses talents à en relever la gloire, et lui a fait voir sa rentrée au théâtre comme un acte de civisme digne de son orgueil et de ses vertus : c'est donc à M. l'abbé Gouttes que nous devons le retour de cet acteur. L'intérêt qu'il a bien voulu prendre à ses succès a été si vif, qu'il a voulu en être témoin, et que, pour pouvoir assister à cette représentation, il a prié un de ses confrères de remplir ce jour-là pour lui l'auguste fonction de président de l'Assemblée nationale [2]. »

Tout est curieux et piquant dans ces lignes : un prêtre ami d'un comédien, se chargeant de le décider lui-même à rentrer au théâtre et l'y décidant comme à un acte de civisme, dans l'intérêt de la Constitution, qu'on ne s'attendait guère à voir en cette affaire. Mais ce prêtre était l'abbé Gouttes, le chaud patriote dont les journaux avancés rapportaient les faits et gestes avec sympathie et les journaux aristocratiques en le couvrant d'épigrammes; l'abbé Gouttes, qui avait l'un des premiers réclamé la réunion des trois ordres, venait de soutenir la vente des biens du clergé et allait voter la Constitution civile; l'abbé Gouttes, qui faisait profession de la plus extrême tolérance, mariait la soutane du prêtre à l'uniforme de soldat citoyen (il avait été dragon) et portait le Viatique aux mourants dans sa giberne. Cette liaison de l'abbé et du comédien n'est pas moins caractéristique pour celui-ci que pour celui-là.

[1] *Moniteur,* 3 mai 1790.
[2] *Correspondance* de Grimm, t. XVI, p. 7.

Larive fit sa rentrée le 4 mai 1790 par le rôle d'OEdipe, un de ses meilleurs, devant une affluence énorme, qui l'accueillit avec transport et qui crut remarquer que, tout en gardant les qualités qu'on lui connaissait, il était devenu plus maître de lui, s'abandonnait moins, ménageait mieux sa voix et ses effets[1]. Ce fut un événement dont toutes les feuilles politiques, et particulièrement les feuilles dans le mouvement, s'occupèrent au milieu des questions brûlantes qui les remplissaient. Le journal de Prudhomme lui-même le reconnaît de mauvaise grâce et, tout en les objurgant, fait comme eux : « Les louanges les plus dégoûtantes, écrit-il[2], ont accablé cet excellent acteur; les exclamations des écrivains, même patriotes, qui ont parlé de son jeu dans *OEdipe*, rapprochées de ce qu'ils ont dit de plus chaud sur la cause de la patrie et de la liberté, excitent tout à la fois l'indignation et la pitié. » Après OEdipe, il joua Brutus, dans la *Mort de César*, avec un succès non moins vif, et Prudhomme avoue qu'il fut *sublime* en disant les vers suivants :

Ce nom que je déteste,
Ce seul nom de tyran l'emporte sur le reste;
Toujours indépendant et toujours citoyen,
Mon devoir me suffit, et le reste n'est rien.

Le 14 décembre 1790, dans la séance du soir, une députation du corps électoral de Paris se présenta à la barre de l'Assemblée, pour la remercier de lui avoir confié l'élection des magistrats et lui rendre compte de la manière dont il avait rempli sa tâche. Ce fut l'électeur Larive qui porta la parole en son nom. Il prononça un long discours, apologie des travaux de l'Assemblée et de « l'immortelle Constitution qui est le fondement inébranlable de notre liberté ». Il jura d'apporter les mêmes principes et les mêmes scrupules dans le choix des membres de l'Administration et dans celui des pasteurs. « Nous chercherons la preuve, la caution de leurs vertus dans leur attachement aux lois suprêmes de l'État, et nous regarderons tout pontife qui sera contraire ou infidèle au serment national comme s'exilant lui-même du temple de la patrie, et comme trahissant le Dieu qu'il annonce et le peuple qu'il enseigne. » Il proclama solennellement son adhésion à la Constitution civile du clergé, « grâce à laquelle l'Assemblée avait éternisé le christianisme, en ramenant l'épiscopat dans le sanctuaire de ses fonctions, en rappelant les pasteurs aux droits de l'égalité évangé-

[1] *Corresp.* de Grimm, t. XVI, p. 7. — *Journal de Paris,* n° du 5 mai. « Ce jour fut un des plus heureux de ma vie », dit-il. (*Cours de déclamat.*, ch. xx.)
[2] *Révolutions de Paris*, IV, 329.

lique, en dégageant l'œuvre de la Divinité de tout alliage humain », comme elle avait éternisé le trône « en le plaçant au centre des volontés et des regards populaires ». Et il termina par un parallèle entre l'affranchissement de l'Amérique et celui de la France : le premier a devancé le second, mais le second a peut-être surpassé le premier. « Plus éloignés d'un terme si heureux, dans un élan sublime nous avons franchi d'un seul pas l'intervalle immense de l'esclavage à la liberté ; nous avons détrôné en un jour cent mille tyrans... Le plus hardi des géomètres disait : « Donnez-moi de la « matière et du mouvement, et je crée un monde »; il dira aujourd'hui : « Donnez-moi des hommes et la Constitution française, et « je crée une nation [1]. »

Des bravos prolongés interrompirent plus d'une fois et suivirent la lecture de ce morceau de rhétorique, où Larive, aidé peut-être par une collaboration anonyme, avait réuni, sous une forme d'une belle symétrie oratoire et d'une noblesse un peu pompeuse, tous les lieux communs patriotiques à la mode du jour, et qu'il avait débité avec son art de diction le plus accompli [2], si bien que les applaudissements s'adressaient autant peut-être à l'excellent comédien qu'à son discours.

Quelques semaines après, sur l'invitation des amis de la Constitution, Larive alla jouer *Guillaume Tell* sur le théâtre de Versailles, au profit des pauvres. Il y remporta un triomphe et, à l'issue de la représentation, on lui offrit une couronne, accompagnée de vers où Félix Nogaret, en le proclamant

L'ami de la patrie et son premier acteur,

s'écriait dans un élan lyrique :

Va, tu n'as pas besoin de monter sur la scène
Pour offrir en tout temps les vertus d'un héros [3].

Mais la réputation patriotique de Larive allait pâlir, en même temps que celle de La Fayette, auquel il s'était attaché par la chaîne de Bayard. Elle reçut de ses propres mains une sérieuse atteinte le jour de la malheureuse affaire du Champ de Mars. Larive, qui demeurait au Gros-Caillou, comme nous l'avons déjà vu, reçut dans sa maison [4], ce jour-là, le maire Bailly et l'état-major de La

[1] On peut voir tout ce long discours dans le *Moniteur* du 16 décembre.
[2] Thiébault, *Mémoires*, I, 173.
[3] *Courrier* de Gorsas, XXII, 331 (nº du 21 mars 1791).
[4] Il avait meublé avec luxe cette belle maison, appartenant à sa femme ; et Arnault raconte, dans les *Souvenirs d'un sexagénaire*, qu'il l'y reçut dans

Fayette, et ce fut chez lui, a-t-on dit, qu'on dressa le procès-verbal de l'*égorgement*. Il n'en fallait pas tant pour déchaîner la colère des patriotes et le faire considérer comme complice de l'attentat. Sa section, celle des Invalides, prit la défense de l'accusé, en le proclamant excellent citoyen, mais sans parvenir à le justifier aux yeux de ceux pour qui La Fayette et Bailly avaient été, dans cette journée néfaste du 17 juillet, les assassins du peuple. L'accusation se retrouva, comme nous l'allons voir, au moment de l'arrestation en masse des comédiens français, et le 26 décembre suivant, elle était répétée à la tribune des Jacobins par un orateur qui s'était fait chasser de la section pour avoir demandé que le scélérat Bailly fût guillotiné au Champ de Mars [1].

Le grand succès de Larive au théâtre de la Nation ne s'était pas soutenu. Même avant la scission, Talma, à qui les comédiens avaient voulu surtout l'opposer, le reléguait par degrés au second plan, en conquérant chaque jour de plus en plus la faveur publique. Celui-ci le gênait et le troublait, par ses innovations, dans son jeu traditionnel. Une autre école, plus jeune et plus ardente, prenait le pas sur la sienne. En outre, nous l'avons déjà vu, Larive, manquant de profondeur et de variété, ne savait pas toujours retenir, en leur donnant des émotions nouvelles, ceux qu'avait séduits d'abord la noblesse de son action tragique. Joignez-y la fatigue, peut-être, et l'état de sa santé. Il s'était peu à peu retiré du théâtre : « Où es-tu, Larive? Quel climat te retient donc endormi dans ta gloire? Quoi! le favori de Melpomène dédaignerait de nouveaux lauriers! Il serait sourd à la voix qui le rappelle sur la scène du monde!... Non, Larive, tu viendras avec nous vouer à l'exécration l'infernale mémoire des tyrans; c'est à toi qu'il appartient d'électriser les âmes semi-républicaines. » Ainsi s'écriait, dans une lettre publique, datée du 6 août an II, le sieur Hambourg, « sans-culotte de la section de la République », mais sans-culotte lettré et qui ne paraît point soupçonner qu'il est en retard dans ses admirations [2].

L'eût-il voulu, qu'il n'aurait pas eu le temps de répondre à ce chaleureux appel. Moins d'un mois après, les comédiens français étaient arrêtés en masse au lendemain de *Paméla*, et Larive, quoiqu'il ne fût rentré qu'à titre d'amateur libre et qu'il eût cessé

une grande pièce où il avait fait dresser son lit sous une tente décorée d'un grand nombre de ses portraits et de ceux de Gengis-Khan, Bayard, Tancrède, Spartacus, etc. Dans ses *Souvenirs* (t. I), Mme Vigée-Lebrun parle avec admiration de cette charmante maison, arrangée et meublée avec un goût parfait, de son très beau jardin, avec berceau, vignes grimpantes, etc., et de l'excellent ton de son propriétaire.

[1] *Journal des Jacobins*, séance du 6 nivôse.

[2] Réimpression du *Moniteur*, XVII, 379.

de jouer, fut compris dans cette fournée, sur la dénonciation du comité révolutionnaire de sa section, comme ayant eu des correspondances et des liaisons intimes avec le club de la Sainte-Chapelle, et comme ayant reçu dans sa maison, le jour de l'attroupement du Champ de Mars, Bailly et La Fayette. Relâché par ordre des administrateurs de police, on le reprit sur l'injonction d'un journal[1], indigné qu'on laissât ce *suspect* en liberté; mais, au lieu de l'enfermer aux Madelonnettes avec l'ensemble de la troupe, on l'envoya à Sainte-Pélagie.

Il ne recouvra sa liberté qu'à la chute de Robespierre[2] et se réunit à ses anciens camarades dans la salle *sans-culottisée* du faubourg Saint-Germain, devenue le théâtre de l'Egalité. Il s'y voua tout entier à *Guillaume Tell*, pendant que, à côté de lui, on y jouait l'*Inquisition à Goa*, l'*Anniversaire du Dix-Août*, le *Fermier républicain, ou le Champ de l'Egalité*, l'*Education de l'ancien et du nouveau régime*, avec fête en l'honneur de Marat, le *Bienfait de la loi, ou le double divorce*. Nous n'avons plus à le suivre maintenant aux théâtres de la rue Feydeau et de la rue Louvois, non plus que dans ses brillantes tournées de province, particulièrement à Lyon et à Bordeaux. Il se trouvait à Angers lors de la pompe funèbre célébrée pour l'assassinat des plénipotentiaires de Rastadt. Il se joignit au cortège et pénétra avec lui dans le temple décadaire. Quelques mots, qu'il avait murmurés à mi-voix pendant le discours prononcé par un magistrat de la ville qui n'avait pas su se faire entendre, donnèrent à croire qu'il désirait parler lui-même. On l'entraîna vers la chaire et là, pris à l'improviste (à ce qu'il dit, mais nous n'y croyons qu'à demi), il eut heureusement la présence d'esprit de déclamer avec l'expression la plus dramatique une tirade d'*Œdipe* qui lui revint soudainement à la mémoire et qui, moyennant une légère variante au premier vers, s'adaptait si parfaitement à la circonstance, qu'elle produisit le plus grand effet.

> Dieux *des républicains*, dieux qui nous exaucez,
> Punissez l'assassin[3] !...

[1] La *Feuille du salut public*, reproduite par le *Journal des spectacles* (22 septembre 1793); elle rappelait aussi à sa charge qu'il avait joué à Bordeaux l'infâme *Ami des lois*.

[2] La Bussière raconte dans ses *Mémoires*, rédigés et publiés par Liénart (1804), comment il faillit perdre Larive, qu'il voulait sauver, en anéantissant par mégarde la partie de son dossier qui comprenait les certificats en sa faveur, tandis qu'il laissait subsister les charges, et comment cette méprise tourna définitivement à son bénéfice (III, 158-64). L'arrêt de sa mise en liberté est du 16 thermidor (Catalogue d'autographes, de Lucas Montigny, 304).

[3] Larive, *Cours de déclamation*, ch. x.

Il faut se défier un peu des histoires que Larive raconte à son avantage : il avait une très haute idée de lui et, en 1815 encore, quoique ni Molé ni Monval n'eussent été remplacés dans la troisième classe de l'Institut, où le vieux Grandménil, qui allait mourir l'année suivante, ne devait pas être remplacé davantage, il sollicitait son admission dans ce corps illustre, dont il se croyait digne [1].

Malgré cette vanité un peu puérile, Larive ne manquait point d'une certaine générosité. Il s'appliquait à porter dans sa vie privée quelque chose de ses beaux rôles chevaleresques. C'est ainsi qu'il prit la défense de Talma, malgré ses griefs contre lui, lorsque celui-ci fut attaqué par la réaction thermidorienne. Il avait recueilli Mlle de Sombreuil dans sa maison, sous la Terreur, sans doute après la mort de son père [2]. Dans les premiers mois de l'année 1795, le bruit courut qu'il l'avait épousée : Larive s'était marié à Bruxelles, mais beaucoup de gens l'ignoraient, et le divorce venait de dissoudre ou allait dissoudre son mariage en cette même année. Il démentit ce bruit par une lettre très digne, sous la forme un peu pompeuse qui lui était habituelle. Le journal qui l'avait rapporté ajoutait : « Comment imaginer qu'une femme puisse se résoudre à changer ainsi un nom connu de toutes les âmes sensibles, et qu'elle a illustré elle-même par un trait de piété filiale digne de la fille d'Œdipe? — Je réponds que je pense comme le journaliste, écrivit Larive après avoir cité ce passage. Il n'est pas de nom plus précieux à conserver que celui qu'on a illustré par ses vertus, et personne plus que moi n'a été à même de juger celles de la citoyenne Sombreuil, dans l'instant fatal qui lui arracha le plus aimé des pères. J'ai pour elle le respect, l'amitié et l'admiration que l'on doit à la vertu, et n'ai jamais eu d'autre prétention : je n'ai pas même celle de repousser le mépris que le journaliste veut jeter sur mon nom. Trop heureux celui qui n'a que son nom à défendre [3]. »

Comme tragédien, Larive eut le malheur d'être écrasé entre Lekain et Talma. Il eut un moment la présomption de vouloir lutter contre le premier, dont il ne tarda pas toutefois à reconnaître l'éclatante supériorité, quoiqu'il l'emportât sur lui par les avantages physiques et la beauté de l'organe. Il ne se résigna jamais à celle du second, qui fit son désespoir et qui contribua à dévoyer son talent : après la réunion définitive de tous les anciens acteurs de

[1] Voy. la lettre citée par de Maune, dans sa *Galerie historique des comédiens de la troupe de Voltaire*, art. « Delarive ».

[2] Laporte, *Souvenirs d'un émigré*, p. 189.

[3] *Moniteur* du 11 ventôse an III.

la Comédie dans la salle de la rue Richelieu, il se trouva, en quelque sorte, dépossédé de son emploi par Talma, qui s'était emparé de la première place en faisant prévaloir une méthode nouvelle : il ne sut pas prendre son parti, soit de le suivre dans la voie qu'il avait ouverte, soit de s'opposer à lui comme le représentant inflexible des anciennes traditions, qui avaient toujours leurs partisans, et il essaya de se créer une manière bâtarde et tout artificielle, en altérant par des convulsions la beauté correcte et régulière de ses traits, en substituant des mouvements désordonnés à la noblesse et à la simplicité de son geste. Il ne réussit qu'à mieux accuser son infériorité : la critique ne l'épargna pas, et Larive, humilié, laissa le champ libre à son vainqueur[1]. Napoléon, qui avait un goût si prononcé pour Talma, ne pouvait souffrir Larive : à défaut de l'empereur, il était apprécié par son frère Joseph, qu'il suivit à Naples en qualité de lecteur ordinaire. On peut dire qu'il y avait entre lui et Talma à peu près la même distance qu'entre Joseph et Napoléon : les deux aînés n'étaient que les deux cadets. Il mourut en 1827, non sans avoir été repris, en 1816, d'une velléité de reparaître sur le théâtre qui ne tourna pas à son avantage. Mais du moins il n'eut pas à se reprocher les écarts révolutionnaires de Talma, et pour l'honneur de la Comédie-Française, il eût été à souhaiter que tous ses membres eussent gardé, dans leur adhésion au mouvement, la même réserve et la même dignité que lui.

Victor Fournel.

[1] *Biographie des hommes vivants*, Michaud, 1818. Cependant, quelques-uns le mettaient au-dessus de Talma : « L'âge a perfectionné son talent, disait l'auteur des *Vérités du jour* (1797, p. 74). C'est aujourd'hui le meilleur tragique qui existe. »

LE CONCLAVE

SES ORIGINES ET SON HISTOIRE
SON ORGANISATION ET SA LÉGISLATION

Le *Correspondant* a eu la primeur, ou si l'on veut l'avant-goût, d'un livre qui n'a d'équivalent ou d'analogue nulle part[1]; c'est l'histoire des conclaves, et du conclave[2].

On a écrit souvent, avec des intentions spéciales et des motifs occasionnels, l'histoire détaillée de certains conclaves; mais la marche des conclaves à travers les siècles et à travers le monde, les conditions et les formes du conclave, les modifications et le pourquoi de ces formes successives, en un mot l'historique raisonné et documenté de la législation qui règle les élections pontificales, cela n'a été donné au public par personne, en aucun pays, pas plus à Rome qu'ailleurs.

C'est donc un ouvrage tout nouveau, et certes c'est un livre de fond, que nous allons analyser brièvement. C'est aussi et toujours un ouvrage d'actualité, puisque l'Eglise recommence bien des fois en chaque siècle cette œuvre du conclave d'où sort le Vicaire de Jésus-Christ. Quelle que puisse être la durée d'un pontificat — et qui n'espère la longue, très longue durée de celui de Léon XIII?... — l'Eglise est, en réalité, toujours au lendemain ou à la veille d'un conclave; il faut partir de là[3].

On a calculé, d'ailleurs, que la moyenne des élections pontificales, depuis et y compris saint Pierre, était de quatorze par siècle, grâce encore aux deux derniers siècles, qui ont singulièrement diminué le chiffre de cette moyenne. Le dixième siècle,

[1] Voy. la livraison du *Correspondant* du 25 avril 1893.

[2] Le Conclave, *origines, histoire, organisation, législation ancienne et moderne*, avec un appendice contenant le texte des *Bulles secrètes de Pie IX*. Ouvrage orné de gravures et de plans, par Lucius Lector. (Lethielleux.)

[3] Le correspondant romain d'un grand journal français, parlant, avec beaucoup d'éloges, du reste, du livre dont il est ici question, écrivait récemment que « le besoin ne se faisait pas sentir de traiter la question du conclave ». Comme si dans les monarchies, et quelles que soient leurs formes, le besoin ne se faisait pas toujours sentir, fût-ce au premier jour d'un règne, de régler la question d'hérédité.

par exemple, où beaucoup de pontificats durèrent un an, ou moins d'un an, et qui vit en trois années quatre conclaves, en compta en somme vingt-cinq, soit une moyenne de quatre années par pontificat; au septième siècle, au neuvième, cette moyenne fut de cinq ans!... Mais, sans rappeler ces très mauvais jours de la Papauté et en faisant, au contraire, porter nos calculs sur les meilleurs temps, il reste que chacun, s'il vit une vie normale, voit au moins quatre ou cinq conclaves. Le règne de Pie IX a été le plus long — et de beaucoup — de l'histoire des Papes, les années de Pierre comprises; ceux de Grégoire XVI et de Léon XIII comptent déjà parmi les plus longs; et cependant un homme de soixante-dix ans, en présence de qui se sont déroulés ces trois pontificats exceptionnels, dont l'un hors de pair, n'en a pas moins été témoin de cinq conclaves. Ceci pour démontrer la permanente actualité d'une étude telle que celle que nous donne Lucius Lector, son grand intérêt, et, en tout cas, l'utilité de se renseigner sur ce mécanisme électoral unique au monde, d'où sort, même pour les incroyants, le plus grand des élus de la terre.

Et maintenant, que Lucius Lector soit un jurisconsulte romain, comme disent les uns, un diplomate français, comme le prétendent les autres, un prêtre, comme l'assurent ceux-là, un ancien ministre, comme le soutiennent ceux-ci; qu'il signe de son vrai nom — ce qui peut être, — ou qu'il mette un voile sur son visage — ce qui paraît plus probable — que nous importe?

L'essentiel et le certain, c'est que l'auteur de cet immense travail a tout compulsé en fait de documents et de matériaux se rapportant à son sujet, et tout étudié avec la science d'un jurisconsulte, le respect d'un catholique, la conscience d'un prêtre, l'indépendance d'un historien, le sens d'un politique, la finesse d'un diplomate, l'autorité d'un ancien ministre et la parfaite loyauté d'un galant homme. Il a même apporté à la rédaction de son livre les scrupules d'un légiste qui ne recule ni devant les répétitions, ni devant les longueurs utiles, et qui, plein de l'austérité de son sujet, n'entend pas sacrifier aux grâces, bien que, malgré lui, l'esprit, l'*humour*, l'ironie de très bon aloi, jaillissent souvent.

En réalité, il y a de la science allemande et de la sagesse romaine dans ce volume, peut-être même un peu de finesse italienne; mais combien l'esprit en est français!... et l'âme catholique!... Est-ce pour cela qu'en le lisant, et malgré les aspérités inhérentes à l'érudition spéciale sur laquelle il repose, on se sent empoigné? Je le crois, au moins pour une part. Cependant, c'est aussi parce que presque tout en est nouveau pour le public pro-

fane... et même pour l'autre; et que tout, jusqu'aux gravures, — j'allais écrire les *estampes*, et je me garderai bien en tout cas de dire les *illustrations* — tout a un grand caractère d'archaïsme et de sincérité.

Ajoutons qu'on se sent sur un terrain absolument solide au point de vue dogmatique, disciplinaire et canoniste. Si l'auteur n'est pas un prêtre et un théologien, il s'est certainement doublé de l'un et de l'autre; mais j'incline à penser que, prêtre ou laïque, il est docteur en théologie et en droit canon. Son pas est trop ferme quand il traverse certains défilés, sa main trop experte quand elle touche aux questions délicates et controversées, sa langue est alors trop précise et trop sûre, bien qu'elle ait, autre part, des négligences que d'ailleurs des erreurs typographiques ont aggravées.

I

Le livre est gros, il est très plein, et nous avons peu de pages à lui consacrer : donc, allons au but sans phrases et donnons-en la substance, autant que possible.

L'histoire du conclave, — on l'a déjà compris, — c'est ici l'histoire de la transmission de la Papauté depuis ses premières origines et jusqu'à sa forme actuelle qui, les détails à part, semble définitive. Il en résulte qu'en dépit du titre sous lequel cette étude s'abrite, le conclave proprement dit, ou l'élection fermée et sous clôture, n'est point en cause dès le début et n'arrivera qu'en son temps, c'est-à-dire vers le treizième siècle. Voyons ce qui l'a précédé.

Le mode de désignation de la succession pontificale a toujours été l'élection, et les dérogations à ce principe ont été bien rares, si tant est qu'il y en ait eu absolument. Néanmoins, et d'après une tradition respectée, Lin, Clet, Clément [1], auxiliaires et en quelque sorte *coadjuteurs* de saint Pierre, auraient été désignés par lui pour lui succéder, et se succéder mutuellement, dans l'ordre même où ils ont occupé le siège de Rome. Aux temps apostoliques en effet, et même après, la désignation du successeur par le titulaire fut plus ou moins en usage dans toutes les Églises; et pendant longtemps, comme l'observe notre auteur, « l'évêque de Rome fut élu sous des influences locales, dans des conditions analogues à celles qui présidaient au choix des chefs des Eglises particulières ».

En 341, un concile d'Antioche interdit formellement ce système dit *testamentaire*, contre lequel, déjà, prévalait, à peu près partout,

[1] Linus, Cletus, Clemens.

le choix par le clergé et les évêques voisins [1], avec ou sans intervention de la communauté des fidèles. On vit après Constantin cette immixtion « du peuple » s'étendre, se généraliser, et, par conséquent, s'organiser et se régler, à Rome comme ailleurs, et plus qu'ailleurs. En droit, il faut l'observer, le peuple, — et par peuple il faut entendre là principalement les notables, — ne « choisissait » pas, il « témoignait » en faveur de tel ou tel candidat; mais, en fait, le résultat était le même.

L. Lector le dit avec sa grande justesse de termes : « Malgré la prééminence qui fait de l'Église de Rome la maîtresse de toutes les autres, son organisation hiérarchique, considérée en elle-même, est substantiellement identique à celle des autres. Son évêque exerce son autorité locale et diocésaine au même titre que tout autre évêque. Comme tel, il est, pendant de longs siècles, constitué selon la procédure en vigueur partout ailleurs. La chrétienté ne voit en lui son chef central que parce qu'elle le considère comme le successeur de Pierre sur le siège épiscopal de Rome. Les fidèles de cette ville, donc, le choisiront avant tout comme leur évêque à eux, et sa primauté universelle ne sera qu'une résultante du fait de son épiscopat romain. En conséquence, malgré le rayonnement de son autorité générale, le reste de la catholicité ne revendique, pendant plus de dix siècles, aucun droit d'immixtion dans la constution du pontificat romain. »

Mais au onzième siècle, quand s'ouvre, ou va s'ouvrir, l'ère des croisades et que la jeune Europe se dresse en face de l'empire Byzantin, donnant à la catholicité une cohésion nouvelle; quand s'accentue la réaction de l'Occident contre l'Orient; quand parallèlement, et dans ce monde catholique et occidental, se produit à la suite des excès et des usurpations des Othon, des Henri III et IV, etc., etc., une autre réaction, celle des latins contre les tudesques; quand montent sur le siège de Pierre, Léon IX, Nicolas II et enfin Grégoire VII; la question de l'élection pontificale se règle à nouveau, dans un esprit qu'on pourrait nommer européen, « elle est confiée à un corps de hauts dignitaires... reflétant le caractère universel de la grande société catholique », et un décret d'Alexandre III organise définitivement le sacré collège pour lui confier, définitivement aussi, l'élection papale.

En quatre-vingts pages, qui sont des projections lumineuses sur ces questions et ces temps obscurs, Lucius Lector explique et

[1] Le 23e canon du concile d'Antioche dit : « Servetur autem ritus ecclesiasticus qui continet, non aliter debere, fieri quam cum synodo et judicio episcoporum, qui post defuncti dormititionem potestatem habent dignum provehendi. »

appuie tout cela. Il nous fait passer de l'élection embryonnaire et *testamentaire*, à l'élection *testimoniale* ecclésiastique et populaire, et de celle-ci nous amène à l'élection collégiale ou *cardinalice*, laquelle n'est pas encore, mais sera bientôt, l'élection *conclavaire*. Il déroule sous nos yeux les évolutions du vote ecclésiastique et populaire, tantôt à un, tantôt à deux et plusieurs degrés, à travers les troubles et les émeutes de Rome, les compétitions ardentes des candidats, les luttes scandaleuses des hommes et des partis, les participations et les usurpations impériales, les interventions des rois ariens et goths, celles des Byzantins, celles de la dynastie saxonne et de la féodalité lombarde, les agissements et les soubresauts du patriciat romain, les effervescences du populaire, etc., etc. Il nous montre le souverain pontificat négociant ou luttant contre ces ingérences et ces empiètements, passant avec ces diverses puissances ce qu'on pourrait nommer des concordats plus ou moins formels, acceptant à certaines heures le protectorat et le contrôle impérial, y faisant appel quelquefois, et puis se débattant contre les abus de ce contrôle, la transformation de ce protectorat, devenue oppression et tendant à être confiscation. Chaos civil et religieux, fournaise ardente dont va sortir la Papauté moderne. Disons ce mot en ce sens que sur son fond immuable, sur cette *pierre* qui est *Pierre*, la Papauté a des modalités extérieures successives et diverses, des formes de vie et d'action modifiables, des conditions contingentes et humaines qui se transforment, tandis que ce qu'il y a en elle d'essentiel et de divin ne change pas.

Il fallait un historien de race, de conscience et d'érudition comme le nôtre pour se conduire et nous conduire à travers les broussailles emmêlées de cette histoire ; mais il n'y a pas failli, et j'engage à le suivre de Pierre à Hildebrand, et jusqu'à ce décret d'Alexandre III qui clôt la première phase historique de l'élection pontificale.

II

Ce sont les papes qui font les cardinaux, et ce sont les cardinaux qui font les papes : tel est, en termes simples, le droit nouveau que, sous l'influence d'Hildebrand, les papes de la fin du onzième siècle préparent et formulent, qu'Hildebrand, devenu Grégoire VII, établit, et qu'Alexandre III organise et codifie.

Les *Cardinati* ou notables du clergé romain — *Primates cleri* — évêques, prêtres et diacres, étaient, dès les premiers siècles, les auxiliaires, les conseillers du siège de Rome. On les avait vus grandir en importance, et, de *Cardinati* devenir, — selon le langage courant très adéquat à la réalité, — *cardinales*, « pivots » du

gouvernement de l'Église. Ces pivots donc, ces aides, ces conseils, étaient désignés d'avance comme les électeurs normaux de l'Église mère, comme les grands électeurs du Pontife universel, alors surtout que le choix des évêques commençait partout à échapper au peuple, à incomber aux chapitres.

Des siècles de trop amère mémoire pesaient sur l'électorat pontifical; les schismes étaient devenus un mal endémique, de par les entraînements et les passions mobiles du suffrage populaire, car rien n'est nouveau sous le soleil, et les politiciens d'alors avaient beau jeu avec les foules... Il importait donc avant tout d'organiser les opérations électorales de telle sorte, que les factions et les empereurs ne pussent plus faire germer à leur gré des moissons d'antipapes. Et où trouver des hommes mieux préparés à choisir un pape, à le soutenir, à voter avec conscience et souci des intérêts de l'Église, que ces sénateurs de la nouvelle Rome [1]? De fait, il résulta de la législation d'Alexandre III plus de deux siècles d'élections incontestées et de pontificats sans compétiteurs, choses qui eussent paru merveilleuses aux siècles précédents. Je sais bien que l'esprit schismatique prendra sa revanche en une fois, vers la fin du quatorzième siècle; mais cette explosion du grand schisme d'Occident sera la résultante de tant de causes diverses et le fait d'une situation politique européenne si spéciale, qu'on ne saurait l'assimiler à ce que j'appellerai les schismes périodiques et chroniques des neuvième, dixième et onzième siècles.

Il s'agissait encore, en constituant l'électorat nouveau, de supprimer les longues vacances du Siège apostolique; mais sur ce point l'Église fut déçue. Quand il fut bien reconnu que la nouvelle constitution et les nouvelles fonctions du sacré collège ne permettaient plus de créer des antipapes en même temps que des papes, que la majorité requise des deux tiers des voix et les mesures prises pour la constatation de cette majorité mettaient fin aux pointages arbitraires et aux faux scrutins, après quelques élections et dès la fin du douzième siècle, tous les fauteurs d'intrigues et de désordre portèrent leurs efforts du côté de l'*obstruction*. Et c'est alors que Frédéric II, « le plus despote et le plus perfide des Hohenstaufen », se chargea de montrer au monde comment la force prime le droit et comment on pèse sur des électeurs. Il est

[1] D'abord et sous Grégoire VII, ce furent les seuls cardinaux-évêques qui furent électeurs; mais, à partir d'Alexandre III, ce sont *tous* les cardinaux. A l'origine, le chiffre des cardinaux électeurs allait de dix à vingt, il s'éleva graduellement et atteignit, sous Pie IV, le chiffre de soixante-seize, pour être réduit, par Sixte-Quint, à celui de soixante-dix, lequel est resté depuis le chiffre normal et légal.

vrai que cet inventeur du *Kulturkampf* rêvait de ceindre la tiare par-dessus la couronne impériale!... Toujours est-il qu'au milieu de telles luttes les cardinaux mettront vingt mois pour élire Innocent IV. Ils mettront deux ans neuf mois et deux jours pour nommer Grégoire X, et encore faudra-t-il, pour qu'ils s'entendent, que le podestat de Viterbe en vienne à les murer dans le palais épiscopal, à les réduire par la famine et les intempéries [1] à la nécessité de conclure.

Ainsi s'imposait, par la force des choses, le *conclave*, c'est-à-dire la réclusion des cardinaux jusqu'à ce qu'ils aient réalisé la majorité des deux tiers, « le seul moyen, dit notre auteur, que pût imaginer la sagesse humaine pour empêcher les cardinaux de lasser la patience de la chrétienté ».

Ne nous scandalisons pas. Les hommes sont des hommes, même alors qu'il y a des saints parmi eux; et, hommes et saints, ont souvent affaire à des situations plus fortes qu'eux. « Lorsqu'on voit, au commencement de notre siècle, l'assemblée des princes de l'Église, exilée à Venise, passer plus de trois mois à trouver un successeur à Pie VI; quand on se rappelle que, presque sous nos yeux, l'élection de Grégoire XVI a duré près de deux mois, on devient indulgent pour les cardinaux du treizième siècle », ces cardinaux auxquels saint Louis écrivait : « Ne craignez ni la haine ni l'astuce d'un prince qui voudrait être à la fois roi et prêtre [2]. L'empire et le sacerdoce doivent être confiés à des personnes distinctes... Prétendrait-on vous acheter?... La religion ne se vend pas... Demeurez fermes, suivez la vérité, craignez Dieu et ne subissez pas le joug sous lequel vous avez déjà trop courbé la tête [3]. » Paroles qui nous mettent sous les yeux toute une situation.

Au reste, et comme toutes les institutions qui naissent des nécessités d'un état de choses, le conclave, ainsi imposé par la magistrature de Viterbe qu'exaspérait plus de deux années d'impuissance, le conclave s'était déjà essayé en quelque sorte d'une manière rudimentaire avant d'aboutir à ce qu'on a nommé le *conclave forcé*, et qui, réglementé, institué par les Souverains Pontifes, va devenir le *conclave canonique*. En 1216, les Pérugins avaient déjà enfermé les cardinaux qui élurent Honorius III. En 1241, les magistrats de Rome avaient de même établi, dans le Septizonium, au milieu des ruines du Palatin, la clôture des cardi-

[1] Le podestat et les magistrats n'avaient pas seulement muré les électeurs, ils avaient enlevé la toiture du palais.

[2] Frédéric II. Il s'agissait de l'élection d'Innocent IV (1243).

[3] Lettre de saint Louis aux cardinaux, auxquels il écrit encore : « Touchant la liberté de l'Eglise, soyez assurés de l'appui de la France. »

naux, lesquels, après deux mois de réclusion, portèrent leurs voix sur Célestin IV. En 1243 et à la suite de deux années de vacance [1], les habitants d'Anagni avaient aussi emprisonné les électeurs d'Innocent IV. A Viterbe donc, en 1271, on alla plus loin sans rien inventer, la preuve était faite touchant l'utilité de ce moyen de coercition pour déterminer les élections pontificales. Aussi Grégoire X, fils du conclave forcé, — et fils qui l'honore [2], — se hâta-t-il d'établir canoniquement les règles de la réclusion du sacré collège électeur, ce qu'il fit par sa célèbre constitution *Ubi periculum*, du 8 juillet 1274.

Règles qu'on pourrait dire cruellement austères pour des vieillards et des princes. C'est le dortoir commun, sans même un rideau pour séparer et abriter les lits. C'est la nourriture envoyée du dehors, — par une fenêtre, — et rigoureusement mesurée. Ce sont les plus étroites, les plus gênantes servitudes pour empêcher toute communication avec l'extérieur [3]. Si le pape n'est pas élu dans les trois premiers jours qui suivent la réunion du conclave [4], les cardinaux n'ont qu'un seul plat au dîner comme au souper, cinq jours après, ils ne reçoivent comme nourriture que du pain, de l'eau et un peu de vin. Ils ne touchent d'ailleurs aucun revenu ecclésiastique. J'indique ces prescriptions particulièrement dures, mais on peut voir l'ensemble et le détail de cette législation dans le livre où je les puise.

Elle souleva, — cela devait être, — de vives oppositions; néanmoins, sa première application amena un résultat qui fut un triomphe. Innocent V, — le grand dominicain, Pierre de Tarentaise, — fut élu dans la première journée du conclave... Mais ses successeurs immédiats, cédant à la pression de leur entourage, suspendent les effets de la bulle *Ubi periculum*, et aussitôt la contre-épreuve se produit. Nicolas III n'est élu qu'au bout de huit mois, et encore parce que les habitants de Viterbe rétablissent le *conclave forcé*. L'élection suivante se prolonge pendant six mois : elle eût duré davantage sans un nouveau coup de force [5]. La vacance est de dix mois et dix-neuf jours après Honorius IV; elle

[1] Célestin IV était mort dix-sept jours après son élection.

[2] On sait que ce grand pontife, si actif, si prudent, qui fit tant de choses en quatre années de pontificat, a été déclaré bienheureux.

[3] Chaque cardinal n'est d'ailleurs autorisé à avoir avec lui qu'un seul domestique ou conclaviste, prêtre ou laïque; sauf le cas de maladie où l'autorisation d'un second serviteur peut être accordée.

[4] Le conclave doit se réunir dix jours après la mort du pape. C'est la règle des *novendiales* toujours en vigueur depuis lors.

[5] Intervention nouvelle de Viterbe et de ses magistrats, *conclave forcé* violemment imposé.

atteint deux ans trois mois et quelques jours après Nicolas IV. Mais aussi, avant d'abdiquer le souverain pontificat pour rentrer dans le cloître, Célestin V se fait-il un devoir de remettre en vigueur, par trois bulles successives, les prescriptions de Grégoire X. Après lui, Boniface VIII les confirmera de telle sorte, qu'en réalité, et quant au fond, qui est l'emprisonnement conclavaire, on n'y dérogera plus. Il y aura des heures de relâchement qui nécessiteront des rappels à la loi, mais la loi elle-même ne sera ni contestée ni abrogée. Il y aura aussi, jusqu'à nos jours, des modifications de détails apportées à cette législation, selon les mœurs et les difficultés des temps, mais l'esprit même qui la dicta ne sera point entamé.

III

Sans attendre beaucoup, c'est-à-dire quarante ans après Boniface VIII, Clément VI, le quatrième pape d'Avignon et le second qui légiférera sur le conclave [1], permettra aux cardinaux de mettre dans les immenses dortoirs du palais un rideau entre chaque lit, « afin de pouvoir reposer plus décemment » ; il leur accordera aux repas un potage et quelques accessoires [2]. Et vraiment, dit Lucius Lector, « on ne saurait en vouloir à ce moine limousin, habitué au rude climat de son abbaye de la Chaise-Dieu, d'avoir permis aux cardinaux de mettre des rideaux à leur lit et d'ajouter quelques douceurs au seul plat qui devait leur suffire ». Cette concession toutefois ne devait pas tarder à s'élargir comme d'elle-même. Urbain V, en achevant les aménagements du palais apostolique d'Avignon, fit construire « à l'usage exclusif des électeurs pontificaux cinq chambres assez spacieuses pour loger chacune de huit à dix personnes, ouvrant toutes sur un corridor gothique dont il suffisait de murer les extrémités pour assurer la clôture conclavaire [3] ». Mais bientôt, en dehors d'Avignon, les conclaves, tenus pour la plupart dans de grands couvents, adoptèrent peu à peu la pratique des cellules séparées et personnelles, grand allègement pour des vieillards infirmes, comme il s'en trouve toujours dans le sacré collège. Et ce système prévalut lorsque la Papauté, réinstallée à Rome et délivrée du grand schisme, organisa le conclave

[1] Le premier fut Clément V.

[2] Tels que salaisons, salades, confitures, fromages : le tout à titre de hors-d'œuvre. Au reste, la naïveté même de ces détails fait mieux saisir la rigueur de la loi.

[3] Cette transition entre le dortoir commun et les cellules personnelles est, croyons-nous, mise en lumière pour la première fois. Elle compte parmi les découvertes de notre auteur en ses fouilles savantes.

au Vatican. On établit alors dans les grandes pièces et dans les galeries, des cellules en planches de $4^{m},50$ de long sur $3^{m},75$ de large, faciles à monter et à démonter, qui, d'un conclave à l'autre, se conservaient dans un garde-meubles. Le livre du *Conclave* nous les montre en de curieuses gravures.

Le schisme d'Occident, qui avait passé sur l'Eglise comme un ouragan, brisant bien des institutions et menaçant de tout déraciner, avait à peine ébranlé, on le voit, l'usage et la législation du conclave. Si peu, que les papes qui légiférèrent après cette tempête sur l'élection pontificale : Jules II, Paul IV, s'occupèrent de questions tout autres que celles de la clôture et de ses conditions. Jules II s'attaque surtout à la simonie, Paul IV aux intrigues du dehors et du dedans [1], et tous les deux, d'ailleurs, en réfèrent aux constitutions de Grégoire X, de Clément V [2] et de Clément VI, quant aux aménagements et aux règles techniques.

Cependant les institutions humaines tendent sans cesse au relâchement. Qui sait mieux que l'Eglise qu'il faut toujours les réformer, toujours les ramener à la stricte observance?... Après deux siècles de fidélité aux prescriptions conclavaires, deux siècles d'excellents résultats acquis par cette fidélité, on se relâche, et Pie IV voit à son propre conclave les cardinaux en prendre à leur aise avec les vieilles bulles. A ce point que les Espagnols ont fait percer les murs de clôture pour communiquer avec les envoyés de leur roi, et que, sur les réclamations de l'ambassadeur de France, les plaintes des Autrichiens, les murmures des Romains, le conclave, — qui, d'ailleurs, et par ce fait, se prolonge pendant cinq mois, — doit nommer des commissaires officiellement chargés de le réformer. Les dits commissaires font murer les fausses portes, les fenêtres et les démolitions; ils renvoient les intrus, rétablissent la sévérité du régime et amènent l'élection. En cela même, ils tracent à l'élu son devoir : à lui aussi de boucher les fissures faites au règlement et d'en rétablir en tout l'observance. Il n'y faillira pas. Puisant dans les bulles de ses prédécesseurs, s'inspirant de leur esprit, ajoutant, complétant, retranchant aussi quelquefois, il codifie cette législation éprouvée et « formule une série de prescriptions claires, concrètes, précises, empreintes d'un esprit de singulière prévoyance et de sage expérience ». Après quoi, pour

[1] Les détails historiques et le texte des bulles que donne ici Lucius Lector sont d'un immense intérêt. Il n'y a point d'analyse qui remplace cela.

[2] Clément V, dont nous n'avons pas indiqué l'œuvre, parce que nous ne saurions tout dire, comme notre savant auteur, s'était surtout occupé du lieu du conclave et des cardinaux qui doivent le composer.

augmenter l'autorité de ce travail qui devient la bulle *In eligendi*, il y fait apposer la signature de tous les cardinaux, dont il vient d'augmenter le nombre. Grégoire XV retouchera cette grande œuvre soixante ans plus tard, il en abrogera même certaines dispositions, que Pie IX rétablira.

C'est à cette bulle qui fait époque dans l'histoire de l'électorat pontifical qu'est due l'institution définitive du camerlingue [1], celle des cardinaux *chefs d'ordre*, et enfin tous les rouages de la direction et de l'inspection du conclave, dont, sans doute, les commissaires, nommés pour la réforme du conclave précédent, lui ont fourni l'idée. Les chefs d'ordres, ce sont des commissaires institués, reconnus d'avance et sachant bien ce qu'ils ont à faire. Il faut lire le chapitre IV : *Le Conclave et sa législation organique*, pour comprendre ce que sont en effet ces organes divers et saisir leur fonctionnement. C'est encore en cette bulle que Pie IV décrète le tirage au sort des cellules, qu'il confirme la disposition de Clément V portant que le droit de vote reste dans sa plénitude aux cardinaux sous le coup d'une censure ecclésiastique, fussent-ils interdits ou excommuniés [2]. C'est par cette bulle enfin qu'il pourvoit au conclave hors de Rome, et même à la possibilité d'une élection pontificale hors conclave. Possibilité que dénieront ses successeurs, mais c'est comme un dernier regard que jette la Papauté sur la législation antérieure. Il est si difficile aux hommes d'Eglise de dire définitivement adieu à une tradition.

D'ailleurs, et comme toujours, le coup de barre donné par le pilote fait avancer la barque sur les flots apaisés, et les élections de Pie V, Sixte-Quint et Grégoire XV viennent justifier les efforts de Pie IV.

Et puis les temps marchent, nous sommes aux premiers jours du seizième siècle, la Papauté, tout à fait dégagée des chaînes impériales, la Papauté dont le pouvoir extérieur et temporel est absolument organisé par Sixte-Quint, le gouvernement ecclésiastique

[1] Le camerlingue *vice domus* à l'origine, espèce de majordome ou de maire du palais, qui devint ensuite caissier, ministre des finances, *camerarius* et, enfin, ministre de l'intérieur inamovible, avait vu Grégoire X définir et étendre son rôle, mais ce fut Pie IV qui le fixa définitivement. (Voy. p. 261 du *Conclave*, les curieuses transformations de cette charge.)

[2] Cette disposition qui peut sembler étrange aux esprits superficiels ou peu familiarisés avec de telles questions est cependant d'une haute et profonde sagesse. Elle supprime la tentation de se servir des peines disciplinaires et même des « foudres » de l'Eglise dans un intérêt politique et un esprit de parti, elle est un coup décisif porté à certaines manœuvres et intrigues trop connues dans les jours de schismes et de luttes entre l'Empire et le Sacerdoce.

complété, régularisé par le fonctionnement des congrégations romaines, « prend sa place et déploie plus tranquillement son action politique ». Les puissances agissent et comptent avec le pouvoir pontifical autrement que naguère; elles sont devenues ce que nous avons appelé depuis « l'ancien régime », lequel vivait de concordats et de négociations diplomatiques. La féodalité n'est plus, le moyen âge est mort, le pouvoir des chefs d'État est plus étendu, plus personnel, plus libre, plus fort, et le principat de l'Église subit aussi cette transformation, que le protestantisme va servir et non pas entraver. Dans le duel entre l'Empire et la Papauté, c'est l'Empire qui est resté sur le terrain. Cette conception si chère à Dante et aux prédécesseurs de la Renaissance, des « deux moitiés de Dieu », n'est plus qu'un souvenir, et, à la place de cette dualité, qui nous paraît aujourd'hui si étrange, il y a l'Europe, une Europe nouvelle qui, dans l'ordre des choses politiques, traite et négocie avec le Saint-Siège, tandis que dans l'ordre des choses religieuses elle le soutient, lui obéit... ou le combat. Par suite les élections pontificales ne sont plus tout à fait ce qu'elles étaient autrefois pour les puissances. Et si *les couronnes* n'ont plus, comme jadis les empereurs, la prétention de les faire, elles se croient toutes le droit et le devoir de les influencer. Cela d'autant plus que les monarchies grandissent et s'affermissent davantage.

IV

De cette Europe laborieusement composée, pendant dix siècles, des épaves de l'empire romain et de l'alluvion des peuples qui, du haut du Caucase et de l'Oural, coulaient sur elle, le protestantisme avait fait deux parts. Celle qui restait à l'Église catholique, c'était, avec les principautés italiennes enfin constituées et stables, avec le Portugal, la Pologne, l'Irlande asservie, les trois grandes puissances latines : l'Espagne, l'Autriche, la France.

Les petits États, aussi bien que les populations catholiques disséminées à travers le monde protestant, n'ont jamais eu la prétention d'exercer une action sur les conclaves; mais les trois « couronnes » ont toujours affirmé, maintenu et même exercé une sorte de droit d'intervention au nom de leurs intérêts si étroitement unis à ceux du catholicisme même[1]. De là un certain nombre de

[1] La maison d'Autriche a poussé plus loin ses prétentions et ses revendications à titre d'héritière du saint-empire. Philippe II désignait officiellement aux conclaves son ou ses candidats, il excluait de même arbitrairement et absolument les autres; mais, bien que son influence ait été grande, on peut dire que la législation minutieuse et stricte des conclaves a sauvé malgré lui, comme le dit notre auteur, « les apparences et la légalité », la forme et le fond.

« chapeaux » accordé à chacune de ces puissances et dont les titulaires sont choisis de concert dans leur clergé national. De là encore, outre ces cardinaux indigènes, électeurs comme les autres, ceux qu'on a nommés les « cardinaux de couronnes », membres italiens du sacré collège, chargés d'affaires de France, d'Espagne ou d'Autriche et pensionnés par *leur couronne* à des titres divers. De là les lettres des rois, empereurs, ministres au sacré collège assemblé. De là les communications des ambassadeurs avant et pendant le conclave. De là enfin le VETO sur lequel nous reviendrons.

De cet état de choses, il résulte, selon l'observation de Ranke « un agencement particulier et sensiblement uniforme » pendant les conclaves du dix-septième siècle. Les cardinaux de chaque couronne groupent autour d'eux des adhérents, des alliés, et souvent à mesure que le conclave avance, des ralliés ; et tout cela constitue en langage conclavaire « la faction des princes ». Deux autres fractions du sacré collège composent le groupe des *anciens*, créatures des papes antérieurs à celui qui vient de mourir, et le groupe des *jeunes*, créatures du dernier pape, « lesquels reconnaissent comme leur chef le *cardinal-neveu*, ministre général du pape, qu'aujourd'hui on appellerait le secrétaire d'État. » Le futur pape n'appartiendra pas à cette « faction » dite du cardinal-neveu. Les conclaves tiennent que « les jeunes » sont souvent trop jeunes pour être élus. Et puis « une loi psychologique générale veut qu'un règne nouveau ne soit pas la continuation pure et simple du règne précédent et de son système gouvernemental ». Le rôle qui incombe à la faction du cardinal-neveu est un rôle de modérateur, elle a pour mission d'empêcher les réactions violentes et l'élection d'un adversaire formel du pape défunt. Or elle dispose d'un nombre de voix qui oblige à compter avec elle.

« De là, dit L. Lector, une disposition de l'échiquier qui se prête aux multiples combinaisons d'un jeu savant et compliqué. La « faction » des cardinaux politiques[1] qui saura recruter le plus d'alliés parmi les divers groupes des jeunes ou des anciens (car il y a naturellement une foule de subdivisions dans les *factions* conclavaires) aura plus de chances pour faire triompher l'un de ses candidats. Et comme il faut nécessairement cette implacable majorité des deux tiers, les tâtonnements en sens divers sont souvent longs. »

Le parti le plus nombreux a sa « liste d'inclusion » dite l'*inclusive*, sur laquelle sont inscrits tous les noms qu'il choisit ou admet et dont il jouera en quelque sorte, — entendons ce mot dans le meilleur sens, nous venons de parler d'échiquier, — dont il jouera

[1] Les cardinaux politiques sont les cardinaux de couronnes, les différentes factions des princes ».

selon les circonstances, les recrutements et les chances. Les minorités n'ont point d'*inclusive*, elles ne sauraient proposer les candidats ; mais elles ont leur *exclusive*, la liste des noms qu'elles doivent et veulent faire échouer, et contre lesquels elles se montrent généralement inflexibles. Si bien « qu'on a pu dire, avec une certaine apparence de vérité, que, pour devenir pape, il importe moins d'avoir beaucoup d'amis que de compter peu d'ennemis ». La faction espagnole immobilisa ainsi pendant les premiers conclaves du dix-septième siècle et fit échouer les noms de Baronius et de Bellarmin.

Lorsqu'en 1621 Grégoire XV fut élu en un jour, il s'aperçut cependant qu'en cette seule journée, le jeu des factions avait dépassé de beaucoup les limites tracées par les législations antérieures, et il se fit un devoir de remettre en toute vigueur le code conclavaire de Pie IV, mais en le conformant à des nécessités nouvelles, en le corrigeant d'après l'expérience, en le rajeunissant, en un mot. Pie IV avait été très complet et très net. Grégoire XV le fut plus encore dans ses deux bulles : *Æterni Patris* et *Decet Romanum Pontificem*. « On sent, à la lecture de ces bulles, que le pape voit devant lui des temps tranquilles, une situation clairement déterminée qui lui permet de tout prévoir et de régler à son aise les moindres détails. »

Le rôle des « couronnes » n'est déjà plus le même qu'aux jours de Charles-Quint et de Philippe II, que hantaient la chimère, les ambitions du saint-empire, et Grégoire XV ne prend plus contre elles les mêmes mesures. Il se borne à proscrire, avant l'entrée en conclave, tout engagement *inclusif* ou *exclusif* de la part des électeurs. En tout, chez Grégoire XV, la grande pondération de l'esprit romain, un traditionnalisme persistant mais souple, se marient sans effort à la clarté pratique du génie bolonais [1]. « Les anciennes forme du vote par *compromis* et par *acclamation* ou *quasi-inspiration*... sont maintenues quant au nom et pour mémoire, mais elles sont subordonnées à des conditions telles, que leur emploi devient illusoire. Pour le *compromis*, il faudrait que, à l'*unanimité*, les cardinaux présents délèguent par écrit un mandat formel à quelques-uns de leurs collègues. Pour l'*acclamation* ou *quasi-inspiration*, il faudrait, de même, que tous les électeurs sans exception et *sans s'être entendus préalablement*, acclament un nom en prononçant à haute et intelligible voix : *Eligo !*... Autant vaut dire qu'en fait, le scrutin par bulletins écrits sera indispensable. » Et c'est bien à peu près cela.

[1] Grégoire XV (Alexandre Ludovisio) était né à Bologne et y avait été reçu docteur.

Ces bulles, ces prescriptions diverses, dont la prudence et l'habileté sautent aux yeux, sont d'un extrême intérêt, mais je ne saurais les transcrire et, j'aurais beau faire, je ne remplacerais pas le livre sur lequel je m'appuie. Je peux seulement lui prédire qu'il sera pillé comme toute mine d'or qui ne serait pas gardée, comme toute œuvre originale et première.

Pillons donc nous-même, mais honnêtement.

Le successeur de Grégoire XV [1] confirme solennellement ces deux constitutions, et c'en est fait pour près d'un siècle, ou plutôt pour plus d'un siècle, car Alexandre VIII ne traite du conclave en 1690 que pour restreindre les dépenses, voire les dilapidations, pendant la vacance du siège; deux ans plus tard, Innocent XII ne vise aussi qu'à empêcher les désordres financiers et, ce qui est quelque peu connexe, les abus et les entreprises du népotisme. C'est seulement vers 1732, quand le dix-huitième siècle bat son plein, que Clément XII, coutumier des conclaves [2], où il a touché du doigt les infractions aux vieilles règles et les besoins nouveaux, donne une bulle et un règlement pour imposer l'autorité, la juridiction et la liberté du sacré collège, déterminer les fonctions des congrégations cardinalices, régler le gouvernement intérimaire de l'Eglise et de l'Etat pontifical, et toujours aussi les questions financières qui préoccupent si vivement tous les papes de ce siècle.

C'est que, suivant sa tradition constante, la Papauté marche avec le temps, la civilisation, l'histoire, — j'entends en tout ce qui n'est pas dogme et vérité surnaturelle; — mais, tout en évoluant ainsi, elle se tient un peu en arrière, comme un sage qui redoute les emballements de la jeunesse. Or le dix-huitième siècle est le siècle des économistes et des révolutions économiques, celui dans lequel naît le crédit sous ses formes modernes, où les Etats, quels qu'ils soient, sont à la recherche des expédients, des formules, des secrets de richesse, où l'Eglise elle-même modifie peu à peu sur ce point ses interprétations et sa législation, où les vieilles assises financières se disjoignent enfin comme les autres. Il a commencé chez nous par Law, il finit par Necker et par Turgot.

En tant que puissance, l'Etat pontifical ne court point de telles aventures; mais ses pontifes participent aux préoccupations devenues générales et qui véritablement s'imposent. Leurs actes les reflètent : eux aussi méditent les questions d'économie politique, régularisent les finances et s'efforcent de mettre d'aplomb les budgets. Au reste, alors comme antérieurement, comme depuis, comme à toutes les époques de transformation, le Saint-Siège, se

[1] Urbain VIII qui régna vingt et un ans.
[2] Il avait pris part à trois conclaves.

tenant ainsi à l'arrière-garde du mouvement, a d'ailleurs ses Grégoire XVI, ses Pie IX et ses Léon XIII, c'est-à-dire ses conservateurs intransigeants, ses hommes de transition et ses hommes de progrès, lesquels, tour à tour, enrayent, favorisent ou même dirigent ce qu'on pourrait nommer l'impulsion sociale.

Mais lorsque, secouée par le tremblement de terre français, l'Europe menaça de s'effondrer, il ne fut plus question d'autre chose que de vivre, et, pour les élections pontificales, d'avoir lieu quelque part, dans des conditions canoniquement suffisantes. Pie VI, partant pour l'exil, sentit qu'il fallait pourvoir à toute éventualité et donner aux cardinaux plus de latitude touchant le lieu, l'époque et les formes des conclaves. D'après ses deux bulles, dont l'une datée de Florence, on s'assemblera où se trouvera le plus grand nombre d'électeurs, et ce premier groupe sera juge *du lieu*. L'obligation des *novendiales* est suspendue [1], les électeurs pourront supprimer les cérémonies et solennités normales [2] pour arriver à l'élection rapide; ils auront le droit de se concerter d'avance [3] sur les modalités de l'élection, sur l'observance de la clôture, etc.; toutes les mesures sont prises surtout pour empêcher, avec la dislocation du conclave à l'étranger, les élections multiples d'où naissent les schismes.

Pie VII, exilé, écrivit aussi deux bulles sur le même sujet. L'une ne fut pas promulguée, l'autre de 1808, est pleine de dispositions que la chute de Napoléon et la réintégration des conclaves au Quirinal rendirent inutiles.

Grégoire XVI prit de même des « mesures dictées par l'incertitude des circonstances » et travailla très longtemps à des règlements qui, en définitive, ne furent pas promulgués.

Pie IX, enfin, placé plus qu'aucun autre en face de l'*incertitude des circonstances*, édicte, sur les ruines du pouvoir temporel, garant de la liberté du sacré collège, toute une législation nouvelle qu'il lègue au conclave futur.

Avant de nous en occuper, je renvoie le lecteur au livre du *Conclave* pour s'y édifier sur les procédés de l'Allemagne et de la presse italienne. Je lui recommande le curieux incident de la

[1] Les *novendiales* sont les dix jours qui doivent séparer le conclave de la mort du pape et pendant lesquels sont prescrits un grand nombre de cérémonies rituelles. Pie VI en suspend et en rétablit l'obligation.

[2] Ils peuvent prendre de telles décisions au scrutin, et ici la majorité absolue suffit.

[3] Droit absolument refusé jusque-là. Pie VI maintient seulement la défense de s'entendre d'avance sur le candidat à nommer, et surtout de s'engager.

Gazette de Cologne[1], publiant une bulle composée par elle, — ou par ses patrons, — pour compromettre l'élection future[2]. Je ne lui recommande pas moins la parole de M. de Bismarck en plein Reichstag : « Nous nous abstiendrons de peser sur l'élection papale; mais quand on viendra nous en annoncer le résultat, nous aurons à examiner si elle a été faite dans les conditions d'entière légitimité[3]. »

V

Dans une série de chapitres où nous pouvons à peine glaner en courant, L. Lector nous conduit de la dernière maladie du pape au couronnement de son successeur, en passant par les cérémonies funèbres, les lois de l'interrègne, les us, coutumes et règles du conclave, les formes et conditions de la prise de possession. C'est un monde de prescriptions et d'usages qui se sont accumulés depuis saint Pierre, un monument auquel presque chaque pape a apporté sa colonne ou son édicule.

La scène où l'évêque sacriste porte au Vicaire de Jésus-Christ, dont le sacré collège entoure le lit, le Viatique et l'extrême-onction; où le grand pénitencier lui fait réciter la profession de foi du concile de Trente[4] et prononce l'absolution suprême; où les généraux des grands ordres appliquent, tous et chacun, à cette âme chargée de responsabilités sans égales, les indulgences dont ils disposent; où le sacriste récite à haute voix la recommandation de l'âme : *Proficiscere, anima christiana!...* et lit le texte évangélique de la *Passion;* où le Pontife, quand il le peut, adresse à ses frères ses dernières recommandations et les bénit, où les pénitenciers de Saint-Pierre psalmodient ensuite lentement les *psaumes de la pénitence*, cette scène, plus qu'austère, est d'une saisissante grandeur.

Celle durant laquelle, pour constater le décès, le camerlingue frappe, avec un marteau d'argent, trois coups sur la tête du mort en l'appelant par son nom de baptême, n'est guère moins émouvante : « Jean! Jean! Jean!!! répète d'une voix émue et ferme le camerlingue Pecci dans la soirée du 7 février 1878, vers huit heures... Et puis, se tournant vers les assistants : *Le Pape est vraiment mort*, leur déclare-t-il. Tous s'agenouillent et le cardinal récite le *De pro-*

[1] Du 9 janvier 1874. En plein *Kulturkampf*.
[2] La *Gazette* affirmait que Pie IX prescrivait l'élection de son successeur *præsente cadavere*, qu'il supprimait la loi de la majorité des deux tiers et permettait de déroger à toutes les règles canoniques.
[3] Séance du 9 juin 1873.
[4] Dont la formule a été complétée par le concile du Vatican.

fundis... A ce moment le maître de chambre lui remet *l'anneau du pêcheur*, pris au doigt du défunt : c'est le signe du dépôt provisoire de l'autorité du Saint-Siège. » Néanmoins, le camerlingue en qui repose cette autorité, fera briser publiquement, à la première réunion plénière du sacré collège, l'anneau, les sceaux, les bulles de plomb...; c'est la fin d'un monde, la rupture avec un passé, l'annonce d'un avenir qui se prépare et qu'on ignore.

Mais à travers les difficultés d'un interrègne et les travaux qui pèsent dès lors sur le sacré collège, devenu souverain lui-même et créateur de souverain, les spectacles imposants se renouvellent ainsi, tantôt avec une majesté hiératique, symbolique et mystérieuse, tantôt avec une richesse d'archaïsme et de couleur propres à charmer une époque érudite et curieuse comme la nôtre.

C'est la messe du Saint-Esprit, à laquelle tous les cardinaux assistent dans une attitude très humble, mais revêtus du costume conclavaire : chape ou manteau tout spécial, sans manches, s'agrafant sur le haut de la poitrine, sorte de chlamyde en lainage violet, ample, longue et terminée par une traîne majestueuse. Quand arrive le moment de la communion, on voit tous ces princes de l'Église, qui ne doivent entrer au conclave, dit Grégoire XV, que « l'esprit libre et la conscience nue », s'avancer processionnellement comme de simples fidèles pour recevoir des mains de leur doyen le divin Sacrement. Le doyen choisit d'ordinaire cette heure pour leur adresser une exhortation grave touchant les devoirs qui leur incombent, et c'est ainsi préparés qu'ils iront prêter le serment de n'agir que dans l'intérêt de Dieu, de l'Église et des peuples, d'observer les constitutions apostoliques, de voter selon leur conscience... Serment qu'ils renouvelleront avant chaque vote. « On a beau être homme et électeur, livré aux terrestres calculs, écrit ici L. Lector, dans un tel cadre les cœurs s'élèvent, les horizons s'agrandissent, l'âme subit l'influence des pensées éternelles. » En tous cas, ces procédés électoraux changent et reposent des autres.

C'est la prière qui ouvre chaque séance du conclave et que ces sénateurs, ces princes, — pour le moment souverains, — récitent ensemble, conjurant l'Esprit-Saint d'être au milieu d'eux, de diriger leur jugement et leur vote, de leur faire aimer et garder l'équité, de ne pas permettre qu'ils trahissent la cause de l'Église et de Dieu par ignorance, par faiblesse, par intérêt, par ambition, de les préserver de tout corrupteur et de toute corruption, et enfin de les maintenir dans la modération, la piété, la justice et l'union... « Ils sont initiés à tous les secrets du gouvernement des hommes et du monde, habitués au spectacle et même au maniement de

toutes les passions humaines; et les voilà tous à genoux, implorant à haute voix la lumière divine... Comment ne pas croire que, même au point de vue humain, une assemblée d'hommes d'État qui vient de faire entendre une semblable invocation ne se trouve pas dans les plus favorables dispositions pour délibérer sur les grands intérêts confiés à sa garde? »

Non moins solennel est le moment où, le dernier vote vérifié, — et il faut voir quelles mesures sont prises pour qu'il n'y ait aucun moyen d'échapper à la sincérité du scrutin, — le doyen s'avance entouré des cardinaux chefs d'ordre et, en face de l'élu, qui n'a pas quitté son siège ou qui s'est agenouillé devant l'autel, lui pose à haute voix cette question : *Acceptas-ne electionem de te canonice factam in summum Pontificem?...* « On a vu frissonner les plus vaillants — écrit ici L. Lector — avant de formuler leur réponse. » D'ailleurs, les termes de cette réponse sont libres, et... combien attendus! *Puisque Dieu veut que j'assume le pontifical, je n'y puis contredire*, a répondu Léon XIII au cardinal di Pietro.

Le préfet des cérémonies répète tout haut la phrase de l'acceptation, et aussitôt « les deux cardinaux les plus voisins de l'élu s'écartent respectueusement de leur collègue devenu leur chef, après quoi tous abaissent le baldaquin de leur stalle[1]. Leur souveraineté éphémère a pris fin, et l'autorité du Siège apostolique se trouve de nouveau concentrée tout entière dans la personne de l'élu ».

Alors se dresse l'acte officiel de l'élection, alors le nouveau pape conduit à l'autel et, de l'autel dans une pièce voisine, est dépouillé de ses vêtements cardinalices, revêtu des bas blancs, des mules rouges, de la soutane blanche[2], de la ceinture de soie blanche, du rochet pontifical, de la mosette de velours rouge, de l'étole rouge brodée d'or, et ainsi ramené à l'autel, où, sur le trône-fauteuil, il admet au *baise-main* tous les cardinaux, doyen en tête. *Première obédience* à laquelle il répond par le baiser de paix[3], et que suivra bientôt la bénédiction *Urbi et orbi* si fiévreusement attendue par la foule depuis qu'elle a vu la légère fumée du vote définitif[4],

[1] Ce baldaquin est le signe de la souveraineté. Pendant le conclave, chaque stalle est surmontée d'un baldaquin mobile qu'un cordon permettra d'abaisser quand le nom de l'élu sera proclamé. Jusque-là, il reste relevé en signe de la participation de chaque cardinal à la souveraineté.

[2] Le préfet des cérémonies a fait préparer d'avance trois soutanes de soie blanche de tailles et de mesures différentes. Les deux soutanes non utilisées sont un des bénéfices du cérémoniaire.

[3] Deux autres *obédiences* succèdent à celle-là, après la bénédiction *Urbi et orbi* : l'une à la chapelle Sixtine, l'autre à l'autel de la Confession de Saint-Pierre.

[4] Après chaque scrutin, les bulletins sont brûlés dans un petit poêle

entendu l'universelle sonnerie des cloches[1] et la proclamation du premier cardinal-diacre du haut du balcon de Saint-Pierre : *Annuntio vobis gaudium magnum : habemus Pontificem*, etc., etc.

Il ne faut pas comparer à cette prise de possession celle du camerlingue, ce *co-régent* inamovible du pape régnant, ce « chef effectif du pouvoir exécutif » quand le pape n'est plus. Moins saisissante à coup sûr, cette investiture a néanmoins beaucoup de couleur. Dès la première heure le camerlingue est désigné par l'élu du conclave, et, sans attendre davantage, il entre en fonction en passant au doigt du nouveau Pape un nouvel *anneau du pêcheur* que celui-ci lui rend pour le faire graver. Toutefois la nomination du camerlingue sera déclarée et proclamée par le pape au premier consistoire, « de par l'autorité du Dieu tout-puissant et celle des apôtres Pierre et Paul ». Et c'est seulement après cette formalité, — laquelle est une déférence pour le sacré collège dont le camerlingue est auprès du pape le représentant, — qu'a lieu l'investiture formelle. Le cardinal déclaré camerlingue se rend dans les appartements du Pontife, qui, assis sur son trône, entouré de sa cour, et en présence du tribunal de la *Chambre apostolique*, lui remet le bâton du commandement terminé par deux pommes d'or, en disant : *Reçois le bâton de ta juridiction et de ton autorité, et sois le camerlingue de la sainte Église romaine!* Sur quoi le cardinal saisit ce bâton, sorte de sceptre de régence, le passe au prélat qui sera son premier suppléant, en répétant à son tour : « Prends ce bâton, et sois vice-camerlingue!... »

Mais, en fait d'usages archaïques, citons, en nos jours de sémitisme et d'antisémitisme, cette coutume de la vieille Rome. Quand le cortège de la *Cavalcata* se déroulait à travers la ville en fête, quand cette première sortie du pape pour la prise de possession du Latran avait lieu dans sa majesté religieuse et militaire, dans sa pompe orientale et occidentale, quand le pape, assis sur les chaises curules conservées à la basilique[2], avait reçu les deux clefs d'or et

installé pour cela dans la chapelle du vote, et dont le tuyau sort par une fenêtre. Quand le scrutin est nul, on met dans le poêle avec les bulletins des poignées de paille humide qui font une épaisse fumée, — *sfumata* — aussitôt aperçue du dehors, où les yeux sont braqués sur cette cheminée. Si, au contraire, le scrutin aboutit, on brûle les bulletins, mais sans paille et sans humidité, d'où une fumée à peine perceptible sur l'existence de laquelle la foule frémissante discute. Cet usage ne date guère que d'un siècle et demi.

[1] Autrefois, les salves du canon du château Saint-Ange et le roulement des tambours s'ajoutaient au son des cloches.

[2] Le siège vulgairement nommé Chaire de saint Pierre, *Cathedra Petri*, est, on le sait, le siège curule du sénateur Pudens. Il y en avait deux sem-

d'argent, saisi la férule, *in signum regiminis et correctionis*, ceint la ceinture écarlate d'où pendait la bourse aux douze gemmes et aux parfums précieux, il rencontrait, aux alentours du château Saint-Ange, les rabbins des synagogues et la foule du Ghetto qui l'acclamait. Les rabbins s'avançaient et, lui présentant la Thorah : *Saint-Père*, — lui disaient-ils, — *les Hébreux vous demandent de confirmer et d'approuver la loi donnée par Dieu à notre pasteur Moïse sur le Sinaï...* A quoi le Pape répondait : *Nous recommandons la loi, mais nous condamnons l'intelligence que vous en avez, parce que Celui qu'elle annonce est venu dans la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

D'autres coutumes, seulement pittoresques et certainement étranges, mais dont un gouvernement avant tout paternel avait laissé peu à peu se former la tradition ne voulant pas sévir dans les jours de joyeux avènement, c'étaient les pillages, comment dirai-je?... des choses pontificales. Une foule en délire et en avidité se portait à la maison de l'Élu — dans Rome — dès que son nom était connu et la saccageait absolument si la force publique n'intervenait pas à temps pour sauver une part. Dans le conclave également, la porte de la clôture n'était pas ouverte que la cellule du nouveau pape était dévalisée. Dévalisée à ce point que, le plus souvent, le pape n'avait plus, le soir, ni lit, ni meubles, ni vaisselle et allait demander à ses voisins le logement et la nourriture.

Je viens de dire de cette bizarre tradition qu'elle était seulement pittoresque, eh bien! non. Il y avait là quelque chose de plus... Certes! la police allemande ne permettrait pas cela, ni l'administration française, ni l'organisation anglaise, et elles auraient raison. C'était une manière de réjouissance indéfendable et mauvaise... C'était enfantin et c'était brutal... Oui... sans aucun doute...; mais, de la part de celui qui jetait sur ce désordre dont il souffrait, un regard indulgent, ou qui, tout simplement fermait les yeux... c'était paternel.

D'ailleurs, rassurons-nous, tout cela est fini. C'en est fait de ces désordres triomphants et joyeux, comme c'en est fait de ces émeutes plus folles que méchantes, durant les conclaves, de ces soulèvements plus bruyants que terribles devant lesquels il arrivait au camerlingue, au doyen, aux bons vieux souverains d'alors, de hausser les épaules et de dire : « C'est la *canaglia* qui fait son carnaval. »

blables, un au Latran, un à Saint-Pierre-aux-liens. Voy. dans *le Conclave*, p. 686, l'histoire assez curieuse de ces différents sièges, remplacés sous les portiques du Latran par une chaire de marbre blanc.

VI

Ce qui n'est pas fini, ce sont les conclaves, c'est-à-dire les élections pontificales. Ils participent pour leur part, et dans ce qu'ils ont d'essentiel, aux promesses de durée faites à l'Église par Jésus-Christ, et le *Super hanc petram* nous garantit que Pierre aura toujours des successeurs, que ces successeurs seront légitimes, et partant, choisis et consacrés selon les règles et les lois établies par l'Église.

Ces règles, ces lois, pourront être modifiées dans ce qu'elles ont de contingent et d'humain, comme toutes les choses humaines et contingentes qui se greffent sur l'absolu et le divin; et elles le seront, de par l'autorité du Saint-Siège, selon les circonstances et les temps. Mais, étant données les circonstances très nouvelles où se trouve la Papauté et les temps où nous sommes, quelles vont être les conditions des conclaves futurs? Le livre qui nous initie aux formes, rouages et organes des conclaves passés — le dernier compris, — nous livrerait-il aussi le secret de l'avenir?

Pour bien répondre, il faut distinguer. Non, évidemment, s'il est question d'un avenir quelque peu éloigné. Oui, s'il s'agit du plus prochain conclave, en faisant d'ailleurs, et toujours, et même lorsqu'il semble que tout a été prévu, ce qui est ici le cas, la part de l'imprévu. Après l'écroulement du pouvoir temporel qui changeait d'une manière si menaçante les conditions de l'interrègne et de l'élection pontificale, Pie IX se mit résolument en face de toutes les éventualités, et, plein des responsabilités spéciales qui lui incombaient, donna successivement trois bulles de législation conclavaire, plus, — vingt-huit jours avant sa mort, — un règlement (on eût dit encore au siècle dernier un « chirographe »), qui paraît vraiment pourvoir à tout. Il avait eu recours aux plus grandes lumières du sacré collège et l'on sait que le camerlingue Pecci avait été pour une large part dans ce travail. Il suit de là que Léon XIII, ayant déjà parlé par les constitutions et décrétales de son prédécesseur, n'ira pas, quoi qu'annoncent les *reporters*, — et ceux des journaux italiens prophétisent beaucoup, — donner une nouvelle législation pour le prochain conclave. Fort de l'expérience de sa propre élection, régie par les lois dites de Pie IX, il pourra corriger quelques détails, ajouter quelques prescriptions à ce qui fut l'œuvre réfléchie de sa maturité, la règle excellente de son heureux conclave; mais, ainsi que l'observe L. Lector, « la situation générale du Saint-Siège n'ayant guère changé depuis quinze ans », il ne changera pas non plus « la substance » des bulles et du règlement de Pie IX.

Un mystère a longtemps plané sur le texte de ces documents dont, seul, le conclave de 1878, avait entendu la lecture; mais une communication « bienveillante », écrit notre auteur, lui a permis de nous les donner, et cela constitue une *pièce justificative* d'une suprême importance.

Par malheur, la nécessité de faire *court* nous oblige à n'indiquer de ces constitutions que les points essentiels et de plus à pratiquer le système du bloc, c'est-à-dire à ne point indiquer ce qui revient à l'une ou à l'autre.

Observons d'abord que, dans cette législation dernière, rien n'est changé de ce qui pouvait ne pas l'être.

A l'intérieur du conclave, les cérémonies religieuses, l'étiquette, les fonctions, les préséances, les mesures pour assurer le secret, les opérations électorales, les conditions de validité pour le vote, restent les mêmes [1]. C'est le choix ou l'élection des différents officiers, des dignitaires du conclave [2], le tirage au sort des scrutateurs, et aussi des cardinaux infirmiers chargés de recueillir le vote des malades; c'est la préparation et le remplissage des bulletins avec devises, cédules, etc., la prestation du serment, le vote dans le calice; c'est l'enfilage des cédules dans le cordon de soie, la longue série des contrôles, le dépouillement du scrutin avec tout le luxe de précautions qui rendent impossibles la fraude ou l'erreur.

La forme si ingénieuse des bulletins est conservée. Bulletin d'élection, bulletins d'accession, listes de dépouillements et de concordance : chefs-d'œuvre de prudence et de science expérimentale dont L. Lector nous donne des reproductions, des *fac simile* extrêmement curieux.

Il reste, comme par le passé, qu'en toute rigueur, « tout fidèle catholique peut être élevé à la chaire de Saint-Pierre ». Les tentatives de restriction sur ce point n'ont jamais abouti en principe; en fait, aucun laïque n'a été élu pape depuis le onzième siècle [3]. Et quand, en 1058, l'élection fut exclusivement réservée aux cardinaux, on vit généralement les électeurs chercher leurs candidats

[1] Voy. les chapitres : *l'Ordre intérieur du conclave, les Opérations électorales, le Scrutin.* Voy. même encore les chapitres : *le Lieu du conclave, Entrée en conclave.*

[2] Les plus grands dignitaires du conclave ne sont pas élus dans le conclave. Le camerlingue, choisi par le Pape défunt, est resté comme la puissance permanente et sans lacune. Les trois doyens chefs d'ordre : chefs, l'un, de l'ordre épiscopal; le second, de l'ordre de la prêtrise, et l'autre du diaconat, ont été nommés pendant les *novendiales* par le sacré collège.

[3] La dernière élection d'un laïque comme Pape date de l'année 1024. Elle eut lieu en faveur de Crescentius, fils du préfet de Rome, qui dut immédiatement recevoir tous les ordres et prit le nom de Jean XIX.

chez leurs pairs, mieux préparés à la gestion des affaires de l'Église par la part qu'ils y ont déjà prise. Cependant neuf papes ont été choisis depuis, par eux, en dehors de leurs rangs. Un plus grand nombre, tels que Clément XI, Clément XIV et Pie VI, au siècle dernier, Grégoire XVI en celui-ci, ont été pris parmi les cardinaux qui n'étaient point évêques.

Néanmoins et en dépit des neuf exceptions signalées, l'usage est certainement de chercher les éligibles parmi les électeurs : « Mais aucune loi n'a donné un caractère impératif à cet usage, dont la non-observance ne pourrait à aucun degré constituer une entrave à l'élection. » Aucune loi non plus n'oblige à élire un Italien, et lorsque Nicolas II émit, en 1058, le vœu que le pape fût, si possible, choisi dans le clergé romain, il ajouta : *Qu'on prenne le plus digne, partout où il se trouvera.* Cette parole, qu'aucun pape n'a abrogée, reste la règle, une règle qu'en pratique la destruction du principat temporel élargira fatalement dans un temps plus ou moins proche. L'Italie n'y a peut-être pas assez réfléchi.

Enfin, il n'est pas vrai que le camerlingue et les autres grands dignitaires du pontificat précédent soient inéligibles. Léon XIII était camerlingue; Grégoire XVI, préfet de la Propagande; Pie VIII, grand pénitencier; Léon XII, cardinal-vicaire.

Tout cela demeure comme par le passé, et ce qui ne sera pas changé davantage, ce sera, par la force des choses, le fonctionnement, le jeu intérieur de ce que, en langage conclavaire, on nomme « les factions ». Les partis, les intérêts divers, les jugements, les points de vue différents s'entre-croiseront comme jadis, et lorsqu'un nom ne s'imposera pas dès les premiers jours, le vieux dicton le vérifiera : *Qui entre pape au conclave en sort cardinal.* Ce qui veut dire que, dans l'impossibilité de s'entendre et de créer une majorité des deux tiers à l'un de leurs candidats, les « factions » en viendront à des transactions sur des noms plus ou moins neutres jusque-là, à des compromis en faveur d'hommes faisant partie « des centres », dirions-nous en France, lesquels n'étaient réputés *papabili* ni avant ni durant les premiers jours de l'assemblée électorale. C'est l'histoire d'une foule de conclaves.

Pardon si j'ouvre ici une parenthèse, mais je vois les mines effarouchées ou triomphantes de certains lecteurs, les uns stupéfaits de ce que tout ne se fait pas par miracle dans les assemblées de l'Eglise et de ce qu'un catholique ose le dire; les autres charmés de trouver le Saint-Esprit en faute, ou mieux encore de ne pas le trouver du tout dans les choses de l'Eglise, et cela, — diront-ils, — d'après les catholiques eux-mêmes qui avouent le jeu des passions, celui des intérêts, les divergences des opinions, voire même

les intrigues et quelquefois les menés ambitieuses... Eh! mon Dieu, oui, les catholiques avouent ces choses, parce que *Dieu n'a pas du tout besoin de leurs mensonges*, c'est l'Ecriture qui l'affirme. Et puis vraiment Jésus-Christ dirait ici à ceux qui se scandalisent : *Hommes de peu de foi!...* à ceux qui triomphent à si bas prix : *Aveugles!... Sépulcres blanchis!...* Dieu n'est aucunement de leur avis, en effet. Dans la conduite, la direction, l'inspiration de son Eglise, il use du miracle le moins qu'il peut en quelque sorte. Lui qui pourrait si facilement envoyer, comme il le dit, « douze légions d'anges », il se contente des hommes tels qu'ils sont; et le Saint-Esprit fait son œuvre par les moyens naturels et humains, sans bruit, sans langues de feu, comme lorsqu'il s'agissait de fonder l'Eglise.

Les hommes sont libres de porter partout l'ardeur de leurs passions, libres, même au conclave, d'obéir ou de résister à leur conscience, et c'est de quoi la responsabilité leur incombe : au conclave comme ailleurs, ils auront à répondre de leurs actes et de leurs intentions; au conclave comme ailleurs, ils peuvent individuellement se tromper; mais l'Esprit-Saint plane sur ce chaos et, le moment venu, il fera tout converger vers le but qu'il veut atteindre. Cela est plus grand, n'en déplaise à ceux qui voudraient le voir intervenir à tout instant comme un maître d'école, poussant les uns, punissant les autres et obtenant dans sa classe un bel ordre et un beau silence, oui, cela est plus grand, plus digne de la souveraine sagesse et de la souveraine puissance, que la théorie du miracle perpétuel. Dieu ne déroge pas sans cesse aux lois qu'il a portées, il laisse l'homme s'agiter — même au conclave, — mais *il le mène*. Et d'ailleurs il éclaire et il incline les consciences droites qui s'adressent à lui : voilà pourquoi les choix des conclaves sont laborieux, mais généralement excellents.

Revenons à celui de demain.

A la majorité des deux tiers des électeurs présents, toujours invariablement requise pour l'élection pontificale, Pie IX ajoute et impose une autre majorité, à savoir la présence au conclave de la moitié plus un des cardinaux existants. Supposons donc que le sacré collège soit au complet et qu'il compte soixante-dix cardinaux, l'élection ne pourra avoir lieu qu'autant qu'ils seront au moins trente-six[1] réunis en conclave, et le minimum des voix nécessaires à l'élection d'un Pape sera de vingt-cinq. S'ils sont

[1] Grâce à la facilité des voyages, on est assuré qu'ils seront toujours beaucoup plus. Soixante au conclave de Léon XIII, plus de cinquante au conclave de Pie IX, on les a vus, en plein dix-huitième siècle et en dehors de toute locomotion à vapeur, être *soixante-quatre* au conclave de Benoît XIV.

soixante cardinaux, comme au conclave de Léon XIII[1], il sera de quarante et un, etc... Aux allures que prend le gouvernement français pour les nominations cardinalices, le chiffre de soixante-dix si rarement rempli, le sera moins encore, et surtout « la faction française » ne sera pas en nombre pour contrebalancer les influences de la triple alliance, dans le prochain conclave...

D'après la nouvelle législation, le premier soin du camerlingue après le décès du pape « doit être de prendre possession du palais apostolique et de faire acte de souveraineté par la constatation de la mort du Pontife, la rédaction des actes d'état civil, des protocoles juridiques, par l'organisation de la police et de l'administration intérieure, par les communications à transmettre aux nonces, aux représentants des puissances. La convocation signée par le doyen à ses collègues devra être datée de l'intérieur du Vatican, les portes du palais seront immédiatement fermées et ne pourront être franchies — avant le conclave — qu'avec une autorisation du cardinal camerlingue »; et, pour mieux manifester l'intention du sacré collège de demeurer maître et souverain chez lui, « les agents italiens ne pourront être reçus que dans un parloir installé du côté des musées, sorte de bureau-frontière établi dans la partie du palais qui est accessible aux visiteurs curieux et aux touristes...; communication de ces démarches devra être donnée par une note officielle aux représentants des puissances ». Il fallait prévoir plus : les tentatives violentes d'intervention ou d'ingérence « devront être subies jusqu'au *bris des portes*, mais en ce cas le conclave sera suspendu *ipso facto*, et le sacré collège devra prendre pour se défendre les mesures nécessaires et en donner avis au corps diplomatique ». Même le camerlingue pourra se mettre en relations directes avec tous les gouvernements qui auront alors des rapports diplomatiques avec le Saint-Siège.

Du reste, *sede vacante*, *nihil innovetur*. Le sacré collège n'entreprendra pas de négociation de fond avec le gouvernement italien, il laissera au futur pape les questions intactes.

Assurer, avec la liberté, la rapidité de l'élection : telle est, dans ces derniers documents, la grande préoccupation du législateur. Et voici dans la dernière bulle — celle qui résume les autres en les modifiant très peu, — les dispositions qui différencient du passé, le présent et l'avenir :

[1] Avec les conclavistes et domestiques des cardinaux, les médecins, infirmiers, barbiers, les ouvriers nécessaires à l'intérieur, les cuisiniers et leurs aides, les valets pour la tenue et la propreté, ce fut une population d'à peu près deux cent cinquante personnes qui fut alors (en 1878) cloîtrée et mise au Vatican sous les scellés.

Le premier article qui « confirme le droit exclusif du sacré collège d'élire le pape », contient ces mots : *Avec exclusion formelle de toute intervention de la puissance séculière...*

« 2° Les cardinaux sont dispensés d'observer les dispositions des constitutions antérieures concernant *le temps*, *le lieu*, *la clôture*, *les cérémonies accessoires* du conclave, *en tant qu'elles pourraient retarder l'élection.* Ils auront le droit de prendre telles mesures qu'ils jugeront convenables touchant *la garde et l'organisation intérieure du conclave*, *le service des repas*, *l'admission d'un nombre moindre de conclavistes.*

« 3° Sont abrogées les dispositions anciennes en ce qui concerne le rôle attribué à des magistrats civils ou municipaux pour la garde et la surveillance du conclave.

« 4° Si le pape meurt à Rome, les cardinaux présents devront décider aussitôt, *à la majorité absolue des voix* [1], si l'élection doit se faire hors de Rome et hors de l'Italie. Dès que le nombre des cardinaux représentera la moitié plus un de leur nombre total, ils pourront, s'ils le jugent à propos, *procéder immédiatement à l'élection*, *sans attendre l'expiration d'autres délais.*

« 5° L'appareil des obsèques et des funérailles devra être simplifié le plus possible.

« 6° Le pape exprime *le vœu* que, vu la situation du Saint-Siège, *le prochain conclave soit tenu hors de l'Italie.*

« 7° Si cependant les cardinaux décident qu'il se tiendra en Italie ou à Rome même, à la première atteinte qui sera portée au respect du lieu ou à l'indépendance des personnes, — soit par des particuliers, soit par des agents gouvernementaux — le conclave devra être dissous et *transféré hors d'Italie.*

. . . .

« 12° Les cardinaux pourront atténuer les prescriptions relatives à la clôture matérielle, mais l'obligation d'observer le secret demeure invariable.

. . . .

« 15° En observant les conditions prescrites, il sera loisible aux cardinaux de procéder à l'élection, dès leur première réunion plénière, à la condition expresse toutefois que la majorité des membres du sacré collège soit présente... »

Telles sont certainement les grandes lignes du prochain conclave [2].

[1] On remarquera que, sauf pour l'élection elle-même, où la majorité des deux tiers est invariablement exigée, il s'agit toujours ailleurs de majorité absolue.

[2] Quant aux détails, voy. toujours et les chapitres et les gravures du livre du *Conclave.*

On voit en quoi il différera ou pourra différer des autres, et même du dernier qui ressortissait de la même législation, mais où les cardinaux n'eurent pas à user de certaines libertés et de certains pouvoirs qui leur étaient octroyés.

Cependant, il y a deux points sur lesquels il faut *un po'più di luce*, soit parce que le public ne sait rien du premier, soit parce que le second a soulevé des polémiques ardentes.

VII

Ces deux points sont : 1° le rôle, ou si l'on veut, l'attitude possible des « puissances », — terme traditionnel très utile pour éviter le terme plus traditionnel encore de « couronnes »; — 2° la question du conclave hors de Rome.

« Toute intervention d'une puissance laïque dans l'acte électoral est exclue », dit Pie IX, dans sa première bulle ou constitution secrète [1]. Il confirme cette déclaration dans la seconde [2], il la répète dans la troisième [3]; il y a donc là une insistance particulière et significative.

Mais, certes, les circonstances au milieu desquelles se trouvent le pape et ses conseillers expliquent assez cette insistance. On n'est plus chez soi, le système de « l'incamération » se poursuit à outrance; l'État qui se sert de cet étrange euphémisme, va jusqu'à prétendre « incamérer » dans son domaine la Chambre apostolique [4]. Pie IX redoute non seulement « l'incamération » théorique du Vatican lui-même, mais l'invasion en fait de sa « principauté Vaticane » par le Quirinal; et non seulement l'invasion, mais les infiltrations souterraines, les efforts pour surprendre, séduire, corrompre les consciences, l'espèce de « circumincession » qui s'organise pour amener les serviteurs du Quirinal et ceux du Vatican à *vivre les uns dans les autres*. Le ministère Crispi, que le roi Humbert ne dément pas, se pose en administrateur du gouvernement apostolique pendant la vacance du Saint-Siège, en protecteur-né du Conclave, dont « il doit assurer la sécurité et la liberté ». En conséquence il se prépare à occuper et à cerner le Vatican, à y mettre les scellés, etc., etc. D'autre part, la *Gazette de Cologne*

[1] Bulle *In hac sublimi*, du 23 août 1871.
[2] Bulle *Licet per apostolicus*, du 8 septembre 1874.
[3] Bulle *Consultaris*, du 10 octobre 1877.
[4] La Chambre apostolique, dont le cardinal camerlingue est le chef, est l'administration financière et temporelle des États romains. M. Crispi soutenait que le gouvernement italien, ayant « incaméré », les États devaient incamérer la Chambre apostolique qui les administrait. Et, par ce fait, il se trouvait chargé de toute l'administration matérielle du conclave.

publie sa fausse bulle, le prince de Bismarck déclare au Reichstag que l'Allemagne « devra juger des conditions et de la légitimité de la prochaine élection pontificale »; dans une circulaire diplomatique que publie le *Staatsanzeiger*, il affirme « que *tous* les gouvernements ont acquis un *droit d'ingérence* dans les opérations du conclave[1] ». Windthorst s'est écrié à la tribune : « On veut essayer au prochain conclave de détruire ou de fausser la Papauté !... » Et la *Post* de Berlin a répondu, de son ton officiel et assuré, que le temps est venu « d'établir un accord général ayant pour but de déterminer les conditions du conclave et de la validité des actes du pape vis-à-vis des puissances ».

Quand tout cela s'écrivait, se disait ou se faisait, il n'était que temps d'agir et de pourvoir au conclave ainsi visé; mais il était temps, cependant, puisque, dans les mains fermes du camerlingue Pecci, les trois bulles et le règlement qui les suivit devinrent la loi formelle du conclave de 1878, lequel ne fut ni « incaméré », ni administré, ni influencé par l'Italie, ni jugé, ni validé par l'Allemagne, bien que nul accord n'en eût déterminé les conditions. Seulement, et contre de telles machinations, qui oserait dire que les mesures prises par Pie IX étaient trop énergiques et ses paroles trop fortes?

Néanmoins, si tout explique, en les justifiant pleinement, les passages des bulles qui ferment aux puissances laïques et séculières les portes du conclave, et qui les excluent « de l'acte électoral », la manière dont le Saint-Siège a toujours procédé antérieurement en précise, et même en limite la portée. N'oublions pas qu'il n'est pas de pouvoir au monde respectueux comme lui de la tradition. Il ne faudrait donc pas voir dans les textes sur lesquels nous insistons une rupture avec des traditions ininterrompues, une brisure avec tout le passé, Rome modifie, elle réforme, — et même elle réforme sans cesse, — elle ne brise pas. Et ce n'est pas au moment où la Papauté devient plus que jamais une puissance politique, où le Vatican est « le lieu auquel aboutissent les fils les plus nombreux de la politique générale », comme le disait Jules Ferry, où la religion se mêle à toutes les questions administratives et domine toutes les questions sociales, où les souverains, catholiques ou non, sollicitent l'arbitrage du Saint-Siège et vont trouver chez lui le pape; ce n'est pas alors qu'on pourrait voir les gouvernements, et surtout les puissances catholiques, se désintéresser

[1] « Avant d'*autoriser* un Pape quelconque à exercer ses droits, — disait encore M. de Bismarck, — les gouvernements doivent se demander si son élection et sa personne présentent les garanties qu'ils ont le droit d'exiger contre l'abus d'un tel pouvoir. »

absolument des élections pontificales. On ne peut évidemment ni leur demander cela ni même souhaiter, dans l'intérêt de l'Église et des peuples, que ces gouvernements et ces puissances en arrivent à cette abstention boudeuse ou dédaigneuse.

Eh, mon Dieu! qui plus que Léon XIII a donné par sa conduite l'explication véritable des textes qui nous occupent, et qui sont siens autant qu'ils sont de Pie IX? Penser qu'il n'a pas su distinguer aussi bien que les légistes et les théologiens « l'acte électoral » de la manifestation des vues gouvernementales antérieurement à cet acte; supposer qu'il a confondu « l'intrusion » et la *participation effective* avec l'avertissement préalable, avec la simple déclaration des dispositions des puissances; croire qu'il a voulu consommer la séparation de l'Église et de l'État en détruisant, d'un trait de plume, une situation née de l'étroite union des deux pouvoirs, des coutumes traditionnelles d'où découlent entre eux la bonne entente et la concorde[1], des mesures acceptées qui préviennent les conflits[2]; admettre tout cela, ce serait certainement calomnier Léon XIII, et il semble bien qu'en soi, ce serait absurde.

On a été jusque-là dans l'ardeur des disputes qui se sont produites à côté du Saint-Siège, à côté du conclave; mais, dans le calme et l'éloignement de la lutte, à tête reposée, le pourrait-on?

En tous cas, ce serait bien mal connaître Rome, « cette vieille école d'esprit de gouvernement », dit notre auteur, cette mère des concordats, — qui a le génie des accommodements compatibles

[1] Le savant théologien jésuite et cardinal de Lugo, qui vivait au dix-septième siècle, posant en principe que « le plus digne » doit être jugé, non seulement d'après ses qualités personnelles, mais eu égard au service de l'Eglise et selon qu'il peut être le plus utile, écrivait : « Si les princes temporels ne peuvent prendre part à l'élection du Pontife suprême, rien dans les canons et constitutions apostoliques ne leur défend de demander, dans des formes convenables, aux cardinaux, amis ou sujets, de ne pas concourir à l'élection d'un candidat qui n'a pas leur confiance. Et ainsi, il est injuste de censurer ceux qui sont disposés à déférer au désir de Sa Majesté catholique, » etc. Qu'il s'agisse ici de l'Espagne, de la France ou de l'Autriche, cela ne fait rien à la thèse. Je cite seulement ce passage et ce fait, pour appuyer sur une dissertation de grand poids l'argument que j'indique. (Voy., d'ailleurs, *le Conclave*, p. 553.)

[2] A la même date, c'est-à-dire en 1623, un autre théologien jésuite et confesseur du conclave, le P. Valentini, rédigeait une note disant : « 1° Que la confiance et la bonne harmonie doivent régner entre le pape et les princes chrétiens pour amener la paix générale et qu'il importe de choisir le futur pape en vue de cette nécessité. 2° Qu'une rupture, fût-elle simplement politique, entre le Saint-Siège et le souverain d'un grand pays catholique constituerait un danger dont les cardinaux seraient coupables devant Dieu, s'ils la provoquaient par l'élection inconsidérée d'un candidat exclu par les couronnes. » (Voy. encore *le Conclave*, p. 551.)

avec la doctrine et la morale, — que de la croire capable de se porter inutilement à de telles extrémités. Et si l'on considère que « l'exclusion » à l'un de ces degrés divers [1] a toujours été plus ou moins pratiquée par les puissances civiles, laïques et catholiques, depuis que les papes sont élus, et quels que fussent leurs électeurs; si l'on songe que le « droit de veto », qui date pratiquement et juridiquement de deux siècles [2], a été maintenu par les trois grandes puissances catholiques à travers toutes leurs révolutions et tous leurs changements de régimes [3]; si l'on calcule surtout que, depuis que ce « droit » est ouvertement revendiqué et tacitement accepté, les électeurs pontificaux ont été beaucoup plus libres, et les conclaves beaucoup moins obstrués [4], on n'aura garde d'imputer à Léon XIII ou à Pie IX l'intention de mettre à bas ce paratonnerre et de lancer l'Église dans des voies pleines de menaces et, après tout, inconnues.

« L'ingérence des gouvernements dans l'élection papale est un fait trop humain et trop inévitable pour qu'on puisse nourrir l'illusion de la supprimer jamais. Or elle s'était produite, pendant des siècles, sous des formes si sournoises, si violentes ou si impertinentes, et cela à travers tant d'intrigues et de manœuvres attristantes, que la conscience est plus à l'aise, l'honnêteté publique plus satisfaite, quand arrive le moment où les gouvernements déclarent franchement et officiellement leurs intentions et leurs oppositions. C'est plus loyal pour tout le monde, et s'il peut être désagréable pour un gouvernement de blesser publiquement l'amour-propre d'un membre du sacré collège, le procédé est de sa part plus digne, en même temps qu'il est plus respectueux pour le grand corps auquel appartient le cardinal exclu. La raison d'État peut excuser

[1] Il y a trois sortes d'exclusions ou « d'exclusives », pour employer la langue elliptique des Romains : 1° Elle est *secrète* ou *confidentielle*, quand les agents d'une puissance la murmurent à l'oreille des amis et la font circuler sans notoriété; 2° elle est *notoire*, lorsque les cardinaux qui ont « le mot » communiquent leurs instructions aux partisans et aux alliés dont ils cherchent à grossir le nombre; 3° elle est *ouverte* ou *publique*, quand ces cardinaux ou les ambassadeurs de la puissance qui leur a donné « le mot » la notifient officiellement aux représentants du conclave. Mais tout cela encore n'est pas le *veto*. Le *veto*, qui est l'exclusion *formelle* ou *juridique*, et qui date seulement du dix-septième siècle, le *veto*, que les trois grandes puissances catholiques revendiquent comme un « droit » et que Rome n'admet, sans doute, que comme un moyen, mais qu'à ce titre elle semble avoir consacré par deux siècles d'acquiescement pratique ou de tolérance, est l'exclusion d'un seul nom prononcé au nom même du souverain et comme par le souverain lui-même, indépendamment des cardinaux qui l'appuient.

[2] Voy. la très curieuse histoire du *veto* dans le livre du *Conclave*.

[3] En France, tous les régimes, même la République actuelle, en 1878, l'ont revendiqué, au moins théoriquement.

[4] L'histoire détaillée des conclaves est, sur ce point, tout à fait probante.

les duretés; elle ne saurait faire accepter les procédés malhonnêtes, les menées honteuses, les marchés occultes ou simoniaques. Après tout, le *veto* de l'exclusion formelle est un acte politique *à ciel ouvert*, qu'expliquent des raisons gouvernementales et internationales, et qui n'humilie ni ne rapetisse le collège cardinalice. »

En réalité, pour bien saisir cette question délicate du *veto* et des diverses *exclusives*, il faudrait étudier et reproduire les trois chapitres suivants : *le Conclave et les gouvernements*[1]*; — le Conclave et le veto d'exclusion des puissances; — Origines et développements du veto d'exclusion;* mais il s'agirait de 170 pages, nos lecteurs feront bien d'y recourir eux-mêmes, et ils verront si la chose est complexe.

Au reste, L. Lector est loin de vouloir résoudre le fond même de la question. « Le *veto* d'exclusion est-il un privilège ou un empiètement abusif? écrit-il. Faut-il y voir une simple coutume tolérée par opportunisme et prudence, ou peut-on le considérer comme un véritable *droit* consuétudinaire, légitimement et juridiquement introduit par une sorte de consentement mutuel? » Et les termes ainsi posés, il déclare, — en expliquant pourquoi, — qu'il ne répondra pas à cette interrogation si précise, pas plus qu'à cette autre : « Cette prescription deux fois séculaire est-elle suffisante, en pareille matière, pour constituer un *droit* coutumier, alors surtout que l'acquiescement du législateur ecclésiastique apparaît moins nettement exprimée, et, partant, moins décisif? » — « Une telle décision, dit-il plus loin, n'appartient pas au conclave lui-même, qui peut bien *interpréter*, mais non *modifier* une loi qu'il n'a pas portée. Il y faudrait une constitution pontificale. »

Seulement, après avoir résumé les disputes d'école sur ce sujet, notre auteur constate qu'entre les théories extrêmes, un courant de doctrines modérées s'est maintenu parmi les juristes et les théologiens. « Les écrivains de l'école romaine traditionnelle, observe-t-il en particulier, se refusent à reconnaître que l'exercice de l'exclusion constitue pour les gouvernements *un droit strict et proprement dit;* mais ils l'admettent néanmoins comme *une pratique raisonnablement introduite et légitimement exercée.* S'ils contestent le droit absolu, ils ne repoussent point ce qu'ils

[1] Que de choses spécialement intéressantes dans ce chapitre qui traite du *veto* beaucoup moins directement que les autres. Mais les visites des ambassadeurs au conclave, p. 420; celles des souverains, p. 459. Les lettres des puissances au conclave, les lettres de créance aux ambassadeurs, p. 432-453. L'histoire de nos ambassadeurs aux conclaves, celle des Espagnols, le rôle du cardinal Albani, ses intrigues et les *veto* de l'Autriche : tout est non seulement à lire mais à étudier.

nomment l'*avis pacifique* ou la *remontrance* amicale d'un souverain ami de l'Église, et cela dans le but de maintenir la paix et la bonne entente entre le Saint-Siège et les grands Etats catholiques. Il est entendu qu'*en principe*, les cardinaux électeurs restent juges du bien fondé de ces « remontrances, et que, — toujours en principe, — ils demeurent libres d'y donner satisfaction ou de passer outre; mais il est reconnu aussi qu'*en pratique*, il peut y avoir pour eux obligation de prudence et de conscience d'en tenir compte. »

En effet, « ils ont à élire le plus digne et le plus apte au gouvernement général de l'Eglise, et si éminent, si capable et si digne que puisse être un candidat, s'il soulève l'hostilité, s'il est l'objet des préventions d'un ou de plusieurs souverains catholiques, il sera moins apte à diriger utilement le gouvernail de l'Eglise ». Donc et « en résumé, il n'y a jamais pour la conscience des cardinaux *obligation de justice*, mais il peut y avoir *obligation de prudence* à déférer au *veto* des puissances ».

A cet exposé des doctrines romaines modérées et traditionnelles, L. Lector ajoute :

« En tous cas, ne l'oublions pas, le *droit de veto* n'est pas un *droit écrit*. Aucune bulle, aucun document pontifical n'en a jamais fait mention ou concession. Son origine, comme sa formation, sont essentiellement historiques; la coutume, le « droit », se sont développés à travers les siècles et à travers les faits, et ce sont ces faits qu'il s'agit de bien connaître. Le cardinal Wiseman disait : *C'est un privilège que trois grandes puissances catholiques possèdent, plutôt en vertu de l'usage, qu'en suite d'une reconnaissance formelle.* »

Ces notions suffisent, ce semble, pour nous placer dans la réalité de la situation. Peut-être faudrait-il ajouter cependant que, dans le jeu des « factions » qui jusque-là a paru nécessaire, ou du moins utile, pour faire au conclave la pleine lumière sur les éligibles, l'*inclusive*, — ou la confection et la présentation des listes, — a toujours appartenu aux cardinaux italiens et surtout de Curie; l'*exclusive*, — ou l'élimination des noms sur les listes, — a toujours été le fait des cardinaux des couronnes ou des princes (disons cardinaux des Etats), et que si toute forme d'exclusion était supprimée, comme il n'y aurait plus réellement de « cardinaux des Etats », il manquerait probablement au conclave certains rouages et certains moyens d'information.

Ce qui est incontestable, et ce qui est à l'honneur de la France, — seule puissance qui ait le droit de n'écrire au conclave qu'en sa propre langue [1], — c'est qu'aucune autre n'a été discrète et

[1] L'Autriche ne peut écrire qu'en latin. L'Espagne écrit en latin l'une de ses lettres et l'autre en espagnol.

mesurée comme elle dans l'usage du « droit de *veto* », qu'elle persiste à revendiquer. « Louis XIV lui-même consentait presque toujours à retirer au dernier moment ses exclusions, et, depuis lors, une seule fut prononcée au nom de la France, celle de 1758 », au conclave de Clément XIII. Ni l'Espagne, ni l'Autriche, n'en pourraient dire autant.

Ce qu'il faut observer encore, « c'est que, du jour où le *veto* d'exclusion est régulièrement reconnu et pratiqué, son exercice devient moins fréquent. Il semble que, se sentant mieux en possession de leur arme, les puissances éprouvent moins le désir d'en faire usage ». Il y a d'ailleurs ici une raison de tactique. Le *veto* formel ne peut, dans un conclave, s'appliquer qu'à un seul candidat, et c'est ce qui faisait dire, en 1758, à un diplomate autrichien : *C'est un glaive dont l'usage bien entendu peut être fort utile, mais qui, une fois tiré du fourreau, ne peut blesser qu'un seul adversaire, tandis que, s'il n'est pas dégaîné, il peut en mettre plusieurs hors de combat.*

VIII

J'ai dit que la question du conclave hors de Rome avait soulevé des tempêtes. Qui ne le sait? L'Allemagne avec son dogmatisme hautain, l'Italie avec ses prétentions habituelles, ont vu dans le désir exprimé de Pie IX et dans la réalisation possible de ce vœu... un cas de nullité!... Lucius Lector, qui ne s'emporte ni ne s'étonne, nous dit ici avec son grand calme : « On ne peut s'empêcher de sourire quand on voit la presse gouvernementale italienne s'efforcer de faire accroire au monde chrétien qu'une élection pontificale faite hors de Rome serait, par cela même, entachée de nullité et qu'elle pourrait fournir un motif plausible de se refuser à reconnaître l'élu pour vrai pape... En vérité!... Pourquoi ce qui s'est fait pendant quatre cents ans ne pourrait-il plus se pratiquer aujourd'hui?... Du milieu du onzième siècle au début du quinzième, l'élection pontificale ne s'est accomplie à Rome que très exceptionnellement, et les élections pontificales ne pourraient être valides hors de Rome...? »

Et, toujours en face de cette assertion très outrecuidante et très mensongère qui court le monde, lancée par la presse de la triple alliance, que RÉGULIÈREMENT *l'élection doit se faire à Rome*, il ajoute :

« En fait, le plus grand nombre des conclaves, de Grégoire VII à Martin V, s'est tenu très régulièrement et très légitimement hors

de Rome. En droit, les dispositions de Grégoire X et d'Alexandre III, aussi bien que celles de Nicolas II et de Grégoire VII, sont toujours en vigueur, elles restent la loi; les unes, intimant la célébration du conclave dans le diocèse où la mort du pape a eu lieu; les autres, remettant aux cardinaux le choix du lieu du conclave en cas de contestation, de péril ou de difficultés... Lors même donc que les papes de notre siècle, — de Pie VI à Pie IX, — n'auraient pas confirmé et développé cette vieille législation, elle est si bien établie qu'on ne saurait la discuter sérieusement. »

Mais comment des puissances, qui « refont la carte d'Europe..., marchent à la tête du monde..., nous infusent la science..., possèdent l'intelligence de l'avenir, auraient-elles le temps d'étudier l'histoire et les canons ecclésiastiques? Non, elles affirment seulement que « les usages anciens *tels qu'ils se sont formés à travers l'histoire* doivent être respectés *avec la prépondérance de l'élément italien.* » A quoi Lucius Lector répond sans s'émouvoir : « Eh! oui, respectons les usages anciens; mais d'abord, sachons bien ce qu'ils sont... En tous cas, cette sollicitude pour *les usages anciens*, *les habitudes historiques*, *les traditions séculaires*, est touchante de la part de gens qui ont détruit l'état de choses qui expliquait, justifiait, maintenait ces usages historiques et ces traditions! »

Au fond, la presse et les puissances qui parlent ainsi se moquent de nous et de tout le monde. Le Saint-Siège les laisse dire, et il réserve sa liberté, sur laquelle assurément l'Europe veillera, car elle n'est pas encore la proie de la triple alliance et elle a besoin de la Papauté. Espérons que l'Italie sera assez sage, — sous M. Crispi ou sous tout autre ministère, sous le roi Humbert ou sous tout autre souverain, — assez sage, dis-je, pour que le conclave ne soit pas forcé d'émigrer. Mais si, menacé dans son indépendance, importuné dans sa gestion et se conformant en tout à la législation dite de Pie IX, le sacré collège s'en allait demander l'hospitalité aux puissances qui ne prétendent pas « l'incamérer », — « que ce soit dans le vieux couvent de Sant'Antonio, à Malte, dans le sombre palais-couvent de l'Escurial, au château de Pau, au monastère de Fulda, dans le castel de Vaduz, dans une villa des alentours de Trente ou de Trieste, ou même en quelque Grand Hotel de la *Riviera* », — les canonistes aux gages des Siciliens ou des Tudesques n'y feraient rien : le nouveau schisme d'Occident dont il nous ont menacés n'éclaterait nulle part, un pape très légitime sortirait très légalement du scrutin conclavaire. Lequel pape, *tenu pour le vrai pape*, comme on disait au temps d'Hildebrand, pourrait être obligé de vivre en exil, loin de son siège naturel et héréditaire, aussi bien que d'autres avant lui, mais ne verrait pour

cela ni son pouvoir spirituel diminué ni son influence sociale et politique entamée.

Or, « quel que puisse être le secret des jours futurs et dussions-nous voir le successeur de Pierre, secouant de ses pieds la poussière séculaire de Rome, se débarrasser des accessoires d'une souveraineté devenue purement nominale et dérisoire pour aller chercher un refuge dans quelque couvent de la vieille Europe, ou dans quelque moderne *Mansion House* de la libre Amérique; dussions-nous recevoir un jour de Malte, de Boston ou de Melbourne, sous le sceau de l'anneau du pêcheur ou du plomb à l'effigie des Apôtres, ces bulles, brefs, rescrits, encycliques qui remuent les âmes et dirigent les consciences, notre foi ne saurait être plus troublée par ces événements qu'elle n'a pu l'être par les vicissitudes et les épreuves du passé ».

Tout catholique peut et doit s'associer à cette déclaration, et c'est par elle qu'il faut clore cette étude.

Je ne le ferai pas néanmoins sans rendre un nouvel hommage à l'auteur qui nous a fait part de sa science avec une générosité si ample. Certains érudits se drapent dans leurs recherches, certains historiens posent à côté de leurs modèles, certains théologiens nous éblouissent de technologie et de terminologie, et beaucoup d'écrivains aveuglent leurs lecteurs à force de leur jeter de la poudre aux yeux; ici rien de semblable. Un aimable savant me disait un jour : « Croyez-moi, le monde est divisé en deux parts : les hommes qui *perchent* et ceux qui ne *perchent* pas. » Et comme je le remerciais d'un service important rendu avec simplicité. « Tout mon mérite est de ne pas *percher* », me répondit-il. Eh bien, Lucius Lector, qui pourrait percher très haut, ne perche pas du tout : voilà mon hommage.

J'ajoute que depuis que cette étude est écrite, la *Civiltà cattolica*, si renseignée et si bien placée pour l'être, la *Civiltà* qui, certes, en sait plus que nous, assure que, sous le pseudonyme de Lucius Lector, — elle dit *pseudonyme* sans détour et sans hésitation, — « se cache un éminent théologien et canoniste..., écrivain facile et élégant... dont le livre contient des doctrines sûres..., une grande quantité de renseignements curieux et de documents d'un haut intérêt. »

Je ne pouvais mieux finir qu'en plaçant mes éloges sous le patronage de la sévère Revue.

M. de Marcey.

AMOUR D'ANTAN

I

Quel attrait mystérieux nous poussait l'un vers l'autre? Qu'y avait-il de commun entre cette petite vieille toute blanche, émaciée, presque transparente, comme usée, et le grand garçon robuste, ardent, naïf, un peu nigaud que j'étais alors?

Je l'ignorais : elle-même peut-être ne s'en rendait pas compte. En mémoire d'anciennes relations de famille, mes parents m'avaient adressé à elle quand j'allai à Toulouse achever mon droit; et, tout de suite, nous nous étions pris d'une affection spontanée, bizarre, indéfinissable. On eût dit que nos esprits se trouvaient d'accord, façonnés par une longue habitude, qu'un lien ignoré nous unissait, qu'un souvenir ému planait autour de nous, comme si nous nous étions jadis connus et aimés dans une existence antérieure vaguement remémorée.

Parfois, elle me regardait avec des yeux tendres, doux, indulgents, des yeux de grand'mère, qui me faisaient monter au cœur un sentiment quasi filial; parfois nous causions en pleine confiance, en pleine camaraderie, comme deux enfants du même âge ou deux vénérables d'égale sagesse; et, à certains moments, nous nous taisions avec des gaucheries ou des attendrissements d'amoureux. Le plus singulier, c'est que nous mettions le même soin jaloux à dissimuler au public notre innocente sympathie. En présence d'un tiers, elle retrouvait instantanément sa physionomie placide, son attitude habituelle de calme indifférence; et, bien des fois, au moment de franchir son seuil, je suis revenu sur mes pas, craignant qu'on ne me trouvât trop empressé.

Pauvre Mlle Vivens! Elle était toujours si contente de me voir arriver! Et jamais je ne passe devant la maison qu'elle habitait dans une vieille petite rue derrière la cathédrale Saint-Etienne, sans me reprocher amèrement de lui avoir si souvent refusé les dernières petites joies que je pouvais lui donner...

A vrai dire, une fierté légitime entrait aussi pour beaucoup dans ma réserve. Mlle Vivens était riche, presque octogénaire, et j'étais pauvre, très pauvre. La fortune territoriale de mes parents s'en était allée petit à petit, rongée par le phylloxéra, la main-d'œuvre,

les impôts et le Crédit foncier. C'est à peine si nous parvenions encore à sauver les apparences, et je crois bien que, malgré mes efforts, quelque chose en moi trahissait mes embarras de jour en jour grandissants : ce quelque chose inexplicable qui désigne les malheureux à la vindicte publique et fait que les gens soupçonneux leur montrent les dents, comme les chiens aux mendiants.

Sitôt que j'entrais chez Mlle Vivens, le concierge me dévisageait en silence, du fond de sa loge obscure sous la porte cochère, où il raccommodait invariablement un vieux pantalon jaunâtre; et je *l'entendais* se dire :

En voilà un qui vient trop souvent.

Son œil méfiant m'accompagnait, tandis que je traversais la petite cour pavée de galets, aux murs très hauts, tapissés de plantes grimpantes. Arrivé devant la maison, une vieille maison solide et confortable mais sans grande apparence, j'apercevais toujours à la fenêtre du premier la figure rébarbative de Mariette, la cuisinière sourde, ou la mine pincée de Laure, la femme de chambre, deux sœurs qui servaient Mlle Vivens depuis nombre d'années avec un dévouement de jour en jour plus farouche. On m'avait reconnu et l'on cherchait probablement quelque moyen de m'éconduire, car mon coup de sonnette restait un bon moment sans réponse. Entre temps, le locataire du rez-de-chaussée, un vieux capitaine en retraite horriblement curieux, mettait le nez à sa porte ou se glissait en tapinois dans l'escalier; et je le voyais tirer précipitamment sa montre pour constater l'heure exacte de mon arrivée et mesurer la durée de ma visite. Et cependant, lorsque, bien à contre-cœur, on se décidait enfin à m'ouvrir et que je franchissais le seuil, j'oubliais soudain ces affronts violemment ressentis, mes susceptibilités, l'opinion publique; je me laissais reprendre tout entier au charme étrange de cet intérieur paisible, ordonné comme un couvent et, à mes yeux, somptueux comme un palais.

Mlle Vivens occupait tout le premier de sa maison, de hautes pièces vastes, claires, largement coupées à l'ancienne et aménagées avec la recherche du goût moderne. Je revois d'ici son salon tendu de vieilles tapisseries, encombré de meubles précieux. Partout des tableaux de maîtres, des statuettes, des plantes exotiques. Dans un angle, sous le feuillage d'un magnifique palmier, était posée une grande cage dorée, une sorte de volière où des bengalis, des cardinaux, une foule de ravissants petits oiseaux, s'ébattaient avec un bruit d'ailes doux et un ramage discret. Un parfum léger s'envolait des fleurs partout disposées en gerbes gracieuses, en bouquets, en corbeilles; et la lumière entrait tamisée, changeante, capricieuse, jetant par-ci par-là des étincelles vives ou des reflets étranges à

travers les vitraux des trois grandes portes-fenêtres ouvrant sur le balcon.

Là, je me sentais reposé, à l'abri, singulièrement heureux. Malgré ses traits flétris sous ses bandeaux blancs et son corps grêle un peu bossué dans son caraco noir, la maîtresse de cette demeure en était encore pour moi le principal attrait. Sa voix très douce s'alliait bien avec le murmure des oiseaux, et c'était son sourire épanoui qui répandait autour de nous cette paix radieuse, cette sereine gaieté.

Elle ne devait pas avoir été jolie, M[lle] Vivens, et, pourtant, je m'étonnais qu'avec cette voix et ce sourire, elle n'eût pas aimé, elle n'eût pas été aimée. Jamais je ne l'ai entendue conter de ces légendes amoureuses, refrain favori des vieilles filles, et qui s'allongent et s'aggravent à mesure que les années s'accumulent, que les contemporains disparaissent, que ne pouvant plus espérer en l'avenir on cherche à se faire illusion sur le passé, à rêver qu'une chose a été, faute de pouvoir rêver qu'elle sera.

Elle aimait peu à parler d'elle-même, n'exprimant point de regrets, paraissant s'absorber dans les petites jouissances de la vie encore à sa portée.

J'étais à l'âge où, se connaissant à peine soi-même, on ne songe guère à étudier les autres. Je ne savais pas que, si le calme est le partage naturel des simples, dont l'existence s'est écoulée sans secousses, il peut aussi s'acquérir lentement, chèrement, à force de vivre, de souffrir et de réfléchir. Je ne me disais pas que cette recherche du beau en toutes choses, cette passion de M[lle] Vivens pour une fleur, un oiseau, une œuvre d'art, n'étaient peut-être que le dernier reflet d'autres amours, l'écho affaibli d'un cœur à présent silencieux.

Une seule chose m'avait frappé : son goût pour les romans.

Toujours je la trouvais ayant à la main un volume à couverture jaune qu'elle cachait maladroitement à mon entrée ; et quoique je fusse moi-même grand liseur de romans, cette habitude me scandalisait un peu de la part d'une vieille demoiselle si pieuse et si rangée. Ma mère n'ouvrait guère que des livres de dévotion, mon père s'en tenait à la lecture du *Bulletin des Agriculteurs de France*, et je m'étais persuadé qu'à un certain âge l'imagination des gens respectables prend un fauteuil et se tient en repos, comme leur personne.

Ainsi surprise, M[lle] Vivens se troublait. Elle essayait de me donner le change. Elle me disait :

— J'ai beaucoup tricoté aujourd'hui !

Ou bien :

— Voilà un quart d'heure que je tisonne sans pouvoir faire flamber le feu !

Puis, de là, la conversation partait, s'animant peu à peu, toujours égayée, au milieu de la séance, par l'entrée d'un plateau que Laure apportait d'un air revêche et seulement après plusieurs coups de sonnette.

Je ne sais si ma vieille amie devinait que la portion était courte à mon restaurant et mon estomac campagnard de vingt-deux ans toujours ouvert, mais elle prenait un plaisir infini à me voir manger un biscuit ou boire un verre de son vieux malaga, et j'en eusse avalé indéfiniment, des biscuits et du malaga, si je ne m'étais senti trop pauvre pour oser paraître affamé.

— Vous viendrez dîner dimanche, mon petit Louis, n'est-ce pas? me disait-elle, au départ; et, si j'hésitais, elle ajoutait tout de suite avec sa délicatesse innée :

— En famille...

Ce qui me permettait d'accepter sans scrupule.

II

Faute de mieux, la famille de Mlle Vivens se composait de ses cousins éloignés, les Caveyrac, gens de poids, très considérés et pourvus d'une jolie fortune qu'ils désiraient beaucoup voir s'augmenter d'un bon héritage.

M. Caveyrac avait été, dans sa jeunesse, consul de France; il avait passé plusieurs années dans les pays les plus exotiques, et sa carrière lui avait laissé, comme souvenir, une rosette panachée à la boutonnière, un embonpoint un peu blafard, et surtout, un sens diplomatique sans cesse en éveil. Il habillait si bien ses idées qu'il me fallait un bon moment pour en démêler la signification, et qu'un mauvais compliment, même, prenait dans sa bouche des douceurs et des grâces infinies.

Sa femme, au contraire, une petite brune sèche, nerveuse, au nez pointu, avait le parler bref, le geste sec, la grimace expressive.

Ils vivaient dans ce parfait accord des ménages mûrs, plus étroitement liés par la communauté d'intérêts que par l'amour, et, avec un merveilleux ensemble, ils exerçaient contre moi leurs aptitudes diverses.

Chaque dimanche, en arrivant chez Mlle Vivens, je les trouvais installés dans les deux grands fauteuils du coin du feu; et, tandis que le consul, tentant de me déjouer par la ruse, venait à moi avec toutes sortes de salamalecs, la petite Mme Caveyrac, essayant de me vaincre par la force, secouait les épaules, plissait la bouche et me toisait de bas en haut avec un parfait dédain, comme David mesurant Goliath.

Quant à leur fille, Mlle Hélène, une jeune personne de dix-sept ans, blonde, blanche, rose, fraîchement émoulue du couvent, elle continuait à se tenir bien droite sur une chaise haute, à l'angle de la pièce, derrière la cage des bengalis, sa place favorite, répondant à mon salut par un murmure vague, ne levant pas même ses yeux dont la couleur demeurait pour moi un mystère. Etait-ce crainte, mépris ou simple stupidité? Je ne me donnais pas la peine de trancher la question, ayant assez affaire pour tenir tête à ses parents, qui me houspillaient sans relâche, chacun à sa manière.

Parfois, je restais tout gauche et interdit, ne comprenant pas, dans ma simplicité campagnarde, si les phrases entortillées du consul étaient aimables ou blessantes, et parfois aussi, je me sentais devenir rouge de colère, sous un formidable coup de boutoir que Mme Caveyrac m'envoyait en pleine figure et auquel je ne trouvais jamais à temps une riposte convenable.

Le dîner m'apportait un peu de répit. L'attention se concentrait à ce moment-là sur Laure, qui ne bougeait pas de la salle à manger, l'oreille tendue, l'œil au guet, et sur la cuisinière sourde dont la tête apparaissait au moment le plus inattendu, par l'embrasure d'une porte et la fente d'un rideau.

C'étaient là des adversaires vraiment redoutables et, pour leur faire pièce, on m'oubliait, on m'épargnait, on en venait même à rechercher mon alliance, à tâcher de m'entraîner dans une ligue défensive.

Je ne m'en apercevais guère, je ne voulais pas m'en apercevoir, indifférent que j'étais au résultat de la partie, à mille lieues d'y jouer un rôle ; et, certainement, en s'en allant le soir au bras de son mari, Mme Caveyrac devait lui dire :

— Ce pauvre Albanel n'est qu'un grand niais !

Ce à quoi le diplomate ripostait.

— J'en ferais le pari.

— A moins qu'il ne soit un hypocrite fieffé.

Il faut croire cependant que mon système était le bon, car Mlle Vivens l'avait aussi adopté. Douée d'une candeur admirable ou d'une profonde philosophie, elle laissait s'agiter autour d'elle les intérêts, les convoitises, les rancunes, et paraissait jouir sans nulle arrière-pensée du dévouement de ses serviteurs et de l'attachement de sa famille. Il était difficile de lui arracher un signe d'improbation ou une marque de préférence. C'est à peine si je découvrais parfois un petit éclair malin luisant au fond de son œil calme, quand elle écoutait les diatribes aiguës de la cousine ou les compliments filandreux du cousin, si j'apercevais de temps en temps une petite larme furtive humidifier sa prunelle quand elle nous regardait, Mlle Hélène et moi.

— J'aime la jeunesse, disait-elle souvent.

M. et Mme Caveyrac se démenaient alors à qui mieux mieux pour mettre en valeur les dix-sept ans de leur fille, son teint de rose, ses blonds cheveux, sa délicieuse naïveté et, surtout, cette timidité charmante qui la faisait ressembler à une poupée non articulée.

— Cela ne fait qu'augmenter! disaient avec découragement le père et la mère, s'efforçant en vain d'arracher une phrase entière à la chère petite. Voyons, mignonne, ta bonne marraine ne peut t'intimider à ce point.

Il n'y avait garde que Mlle Vivens pût oublier ce marrainage rappelé en moyenne trois fois par soirée.

— Ce n'est pas sa marraine qui intimide Hélène, reprenait bonassement le consul, tandis que sa femme allongeait le menton, me regardait en fronçant le sourcil, me dénonçait par cette mimique expressive comme l'auteur responsable de la catastrophe, l'intrus gênant, la tête de Méduse dont la seule vue pétrifiait leur douce enfant.

— Bah! laissez-la, répondait Mlle Vivens sans comprendre le manège, j'étais comme elle à son âge.

Du moment que Mlle Vivens avait été timide, cette faiblesse devenait une grâce de plus.

M. Caveyrac se hâtait de conclure :

— Au fait, Hélène vous ressemble en toutes choses d'une façon étonnante.

Et l'on abandonnait la jeune fille à ses méditations silencieuses derrière la cage des bengalis, tandis que sa mère chuchotait habilement dans l'oreille de Mlle Vivens des réflexions morales sur le charme de l'innocence, le bonheur d'avoir des filles, la perversité des jeunes gens, les douceurs de la famille, la scélératesse des domestiques, et que son père, poussant son fauteuil contre ma chaise, s'enquérait de mes petites affaires avec une touchante sollicitude. Il voulait tout savoir : la situation de mes parents, l'époque de mes examens, mes plans d'avenir, et il poussait la bienveillance jusqu'à m'offrir obstinément une place magnifique au Dahomey.

— Un pays neuf..., des sites grandioses..., des coups de fortune superbes..., des aventures! oh! des aventures!... me disait-il avec un clignement d'œil tour à tour attendri, convoiteux et sentimental.

Mais la perspective d'un roman à la Loti me laissait insensible. J'aimais par-dessus tout mon pays, ma province, ma vieille maison natale. La carrière de mon choix serait celle qui m'en éloignerait le moins jusqu'au jour heureux de la retraite où il me serait permis d'aller planter mes choux dans les champs paternels.

— Allons, mon cher enfant, vous ne ferez jamais fortune, dit d'un

ton paterne le consul, à qui j'avais la naïveté d'exposer mes théories.

Et son haussement d'épaules marquait qu'il me jugeait un niais.

— Dissipateur... comme tous les Albanel... cela tient de famille... grommelait à mi-voix Mme Caveyrac.

Cette petite femme énergique m'en voulait au point que ses rancunes remontaient jusqu'à mes ascendants. Elle ne perdait pas une occasion de faire allusion aux prodigalités de mon père, à l'imprévoyance de ma mère... Un soir même, elle s'en prit à feu mon grand-père le général, déplorant les folles dépenses qu'il avait faites quand il était lieutenant de hussards en garnison à Toulouse, vers le début du règne de Louis-Philippe.

J'avais envie de rire de ce lointain grief, de me fâcher aussi, et, sous cette double impression, je devenais écarlate quand Mlle Vivens intervint :

— Vous avez donc connu le général dans ce temps-là, ma chère? dit-elle, avec une malice inusitée, à Mme Caveyrac qui se piquait d'être jeune et dissimulait soigneusement son âge.

III

On ne me reprocha plus les largesses de mon aïeul et l'on renonça à m'exporter. Toutefois, de ce jour, je m'aperçus que les Caveyrac nourrissaient contre moi de nouveaux griefs; je sentais une amertume au fond des politesses du consul; sa femme me témoignait une hostilité ouverte; mais ce qui me coûtait le plus à supporter, c'était la surveillance perpétuelle dont j'étais, ou croyais être l'objet de la part de Mlle Hélène.

Il me semblait que, à travers ses cils baissés, ses yeux invisibles me suivaient obstinément, qu'elle se taisait pour mieux recueillir mes moindres paroles, demeurait immobile pour guetter mes moindres mouvements avec plus de sûreté; et je m'exaspérais de la voir ainsi plantée, toujours au même endroit, dans sa grâce raide et son éternelle fraîcheur de rose artificielle.

Or je traversais, juste en ce moment, une crise aiguë de soucis. La grêle avait haché menu nos dernières récoltes, le phylloxéra achevait de dévorer nos vignobles; et, vers le commencement de l'hiver, les subsides envoyés par mes parents se trouvèrent si bien réduits, que j'en arrivai à devoir deux termes à mon propriétaire et un mois à ma pension. Peu familiarisé encore avec la mauvaise fortune, je vivais dans des transes perpétuelles, n'osant refuser toutes les invitations, de peur qu'on ne s'en étonnât, et croyant, sitôt hors de chez moi, que ma figure morne, mes allures gênées, mon habit qui se râpait allaient dénoncer ma pénurie.

On ne saura jamais tout ce que j'ai souffert cet hiver-là, en allant chez Mlle Vivens, de voir le concierge me dévisager, le capitaine tirer sa montre et Laure regarder mes bottines. Un certain soir, dans les alentours du jour de l'an, je faillis, une fois arrivé à la porte, retourner sur mes pas, n'ayant pas déjeuné le matin et craignant qu'on ne me trouvât pâle. Mais personne ne songeait à remarquer ma mine.

Une affaire de haute importance absorbait l'attention générale, Mlle Vivens commençait un rhume.

C'était à qui s'empresserait. Tous les quarts d'heure, Laure venait ranimer le feu, mettre des charbons dans la chaufferette, apporter des mitaines, un châle, une boîte de pâtes pectorales, que sais-je? et l'on entendait Mariette dans la cuisine faire chauffer de l'eau à gros bouillons et piler des coques d'amandes.

Mme Caveyrac déplorait l'inanité des soins vulgaires, offrait son assistance, réclamait un médecin. Le consul, lui, traitait la chose par le raisonnement.

Avant tout, il fallait savoir d'où venait ce rhume.

— Vous avez fait quelque imprudence, disait-il à Mlle Vivens les yeux dans les yeux. Vous êtes sortie. Où êtes-vous allée?

— Nulle part. Ce mauvais temps m'a clouée toute la semaine à la maison.

— C'est donc dans l'escalier que vous avez pris froid, en reconduisant quelqu'un...?

— Je n'ai reçu aucune visite.

— Alors un courant d'air..., une porte que les domestiques ont laissée ouverte?

Elle se mit à rire de son rire innocent ou moqueur.

— Ne puis-je donc m'enrhumer toute seule, sans que personne y soit pour rien? Et tenez, c'est peut-être hier en tricotant près de cette croisée qui joint si mal.

M. Caveyrac secoua l'une après l'autre les trois portes-fenêtres donnant sur le balcon, et arrivé à celle du milieu :

— Mais c'est abominable! s'écria-t-il. Le bois est gonflé, la crémone ne tourne même plus. Il y a là un vent coulis capable de donner le mal de la mort! Comment vous laisse-t-on exposée ainsi! Faites venir le menuisier demain; de grâce, promettez-moi de le faire venir!

— Oui..., oui, répondit-elle distraitement, mais les ouvriers sont si ennuyeux et mettent tant de désordre partout!

— Et qu'importe! reprit M. Caveyrac avec une tendre inquiétude; la santé avant tout! Sans compter que, avec cette fenêtre, vous courez bien d'autres risques encore. La crémone ne ferme pas, il

n'y a pas de volets extérieurs et le premier voleur venu n'aurait qu'à pousser du dehors pour entrer chez vous. Une maison isolée où il n'y a que des femmes et un vieillard perclus de rhumatismes...

— Bah ! le capitaine est encore vaillant et Mariette de bonne garde.

— Oui, mais si sourde!

— Laure a l'oreille fine.

— Oui, mais elle est si peu sûre.

— Enfin, les malfaiteurs sont rares, et, d'ailleurs, la fenêtre paraissant fermée du dehors, ils n'iront pas deviner que la citadelle est mal défendue sur ce point.

— On risque toujours une indiscrétion ! murmura Mme Caveyrac avec un regard soupçonneux à mon adresse.

Est-ce qu'elle aussi regardait mes bottines? Je rougis, comme je rougissais à présent à tout propos, et je m'en allai, pour me donner une contenance, faire semblant d'examiner la fenêtre que M. Caveyrac secouait toujours.

Puis je revins près de Mlle Vivens, qui s'était rassise au coin du feu. Malgré la chaleur ardente qui se dégageait du brasier, elle grelottait. De petites quintes de toux soulevaient sa poitrine maigre et l'air grave de chacun achevait de m'inquiéter. Elle était vieille, bien vieille, très délicate. A cet âge-là, un rien peut vous emporter. Cela ne m'était jamais venu à l'idée qu'elle pût venir à disparaître. Je ne me disais rien, mais, ce soir-là, je m'attardai chez elle plus que de coutume sans m'en apercevoir. En sortant seulement, je constatai l'heure indue, et je rentrai, pressant le pas, songeant avec consternation au blâme sévère que j'allais encourir.

IV

J'avais à présent pour ma portière des égards timides de locataire qui ne se sent pas bien en règle, et elle y répondait par des exigences croissantes, se couchant à son heure et me poursuivant de ses grogneries jusqu'à mon cinquième, si je troublais son somme. Mais, ce soir-là, elle m'attendait de pied ferme et elle se borna à me dire en me tendant mon bougeoir avec un empressement inaccoutumé :

— Le propriétaire m'a remis cela pour vous.

Cela, c'était un petit billet mince, dans une petite enveloppe vergée, écrit d'une petite écriture racornie, où l'on voyait l'économie du papier, l'économie de l'encre, l'économie de la politesse. En termes brefs, mon homme m'informait qu'un autre locataire s'était présenté et que j'eusse à chercher le lendemain un autre gîte après m'être acquitté, bien entendu, de mon arriéré.

Je passai la nuit à me tourmenter, la matinée à écrire à ma famille une épître lamentable, l'après-midi à monter et à descendre des escaliers noirs, à visiter des logements horribles, des concierges méfiants et des propriétaires rébarbatifs.

Le soir vint, un soir brumeux, humide et froid. Les réverbères s'allumaient pâles dans l'ombre grise. Je me sentais la tête lourde, les jambes lasses, les pieds glacés, le cœur plein de découragement, et, comme je passais juste devant la maison de Mlle Vivens, son salon chaud, son feu clair, son accueil joyeux, m'apparurent si nettement, avec une telle force de séduction, que mon corps fatigué, mon esprit abattu, ne purent résister et que j'entrai machinalement, comme un cheval fourbu va à l'écurie.

Mes infortunes devaient se lire sur ma figure, car, en me voyant arriver, ma vieille amie oublia même de cacher son volume à couverture jaune. Elle ne me demanda rien, mais ses pauvres mains tremblaient d'agitation contenue et son regard me fouillait. Il me sembla qu'elle remarquait l'absence de ma montre, engagée depuis le matin au mont-de-piété. Ma belle contenance dut la tromper. Je ris, je racontai des balivernes, glissant au passage une allusion enjouée à mon changement de domicile; et je m'en allais reposé, réchauffé, fier de ne point m'être trahi, quoique vaguement désappointé, quand elle me rappela.

Un peu de rouge montait à ses joues pâles : elle hésitait en parlant, comme quelqu'un d'intimidé.

— Mon cher Louis, j'ai une proposition à vous faire..., ou, plutôt, un service à vous demander.

— A moi, mademoiselle?

— Un service qui vous coûtera peut-être un peu.

Je la regardais interdit, et elle continuait, cherchant ses mots :

— Hier soir, mon cousin m'a tourné la tête avec ses histoires de brigands. J'en ai eu des cauchemars toute la nuit. En effet, nous sommes bien seules dans cette grande maison... Mariette sourde... le capitaine presque infirme... moi-même qui pourrais être malade...

Elle se remémorait laborieusement les arguments de son cousin. Puis, avec une brusquerie soudaine, elle conclut :

— J'ai là, au second, deux chambres d'amis, toujours inoccupées. Je suis si vieille, si ennuyeuse, que les amis ne viennent plus. Qu'est-ce que cela vous ferait de loger là ou ailleurs? Ainsi la maison se trouverait défendue...

Je ne voulais pas, je me cabrais, craignant une aumône déguisée. Mais, elle, sans m'écouter, oubliant son rhume, grimpait déjà l'escalier du second, un bougeoir à la main.

Les deux chambres situées au-dessus de son salon et ouvrant

aussi sur un grand balcon en fer forgé étaient claires, gaies, propres, pourvues de bons vieux meubles. Au dehors, le vent faisait rage, la pluie battait les vitres, et je commençais à sentir mes résistances fléchir, tandis que M[lle] Vivens parlait d'une voix douce du service que je rendrais et du loyer dont nous conviendrions.

— Mais jamais auparavant vous n'aviez songé à louer ce logement, lui dis-je, essayant de tenir bon.

— Si... si... il a été loué... autrefois... du temps de ma mère... à un officier de la garnison.

Après ces derniers mots, elle s'arrêta soudain, en tournant vers moi un regard qui me remua sans que je susse pourquoi.

— Vous ne savez pas le plaisir que j'aurais à vous voir demeurer là.....

Il ne me venait plus d'objections.

Mes parents consultés trouvèrent l'arrangement excellent, et trois jours après j'étais installé, au grand émoi des domestiques et du capitaine qui, de ce moment, séjourna dans l'escalier une bonne partie du jour.

V

Je passai là deux mois pendant lesquels mes visites à M[lle] Vivens furent plus rares qu'auparavant. Une sorte de gêne s'était mise entre nous, mes rapports avec les Caveyrac n'étaient plus tenables, et j'étais d'ailleurs très occupé à préparer mes examens de Pâques.

Je n'avais pas vu M[lle] Vivens depuis quinze jours, quand j'allai prendre congé d'elle avant de partir pour mes vacances, et je fus frappé de son changement.

Le fameux rhume durait toujours, transformé en une sorte de bronchite, et ce corps mince, secoué par une toux creuse, semblait prêt à se briser.

— Les meilleures étoffes ont une fin, me dit ma vieille amie en souriant, et je commence à montrer la corde.

Elle levait ses petites mains diaphanes où transparaissaient les nerfs et les veines.

Et comme je m'attristais, frappé au cœur d'un pressentiment sombre, elle reprit :

— Oh! je ne m'en irai pas encore, soyez tranquille. Vous me retrouverez au retour. Et puis, le printemps me remettra peut-être. Voyez mon palmier, si jaune cet hiver, qui commence à reverdir..., et mon vieux petit bouvreuil qui se remplume! Nous ferons encore une saison. Vous aurez votre diplôme cette année; je voudrais bien vous entendre plaider une fois.

Pauvre fille! elle n'a pas assisté à mon premier plaidoyer, qui fut

d'ailleurs un complet échec, peut-être parce que je fus hanté tout le temps par son souvenir, tandis que je soutenais les droits de Lichanot contre ceux de Jacomet sur une bande de terre de deux centiares.

Lorsque je revins de mes vacances de Pâques, je trouvai toute la maison sens dessus dessous. Une fluxion de poitrine, subitement déclarée l'avant-veille, mettait Mlle Vivens à toute extrémité.

Trois jours se passèrent pendant lesquels j'allai vingt fois demander des nouvelles. On ne me reçut pas, à peine si l'on me répondit.

On montait une garde sévère autour de la malade et, de chez moi, j'entendais des pourparlers indéfinis entre les dévoués serviteurs et la famille empressée.

— Je vous dis que le médecin lui défend de recevoir, clamait la grosse voix de Mariette.

Et le fausset aigu de Mme Caveyrac répliquait :

— Je veux entrer et j'entrerai.

Procédant par la douceur, M. Caveyrac accablait Laure de confidences affectueuses, de piquantes agaceries, ayant pour seul but de se faufiler dans le vestibule, au moment opportun.

Luttes ouvertes ou courtoises, les succès se balançaient.

Un jour, M. Caveyrac arriva avec le médecin et, de cet instant, la famille parut l'emporter. Le lendemain, Mme Caveyrac amena un prêtre, puis elle et sa fille s'installèrent au chevet de la malade, à ce que m'apprit le capitaine, auquel je ne demandais rien.

Alors, seulement, je compris que c'était fini, que ma vieille amie allait mourir, que je ne la verrais plus, et un tel chagrin me prit que je hasardai une dernière tentative. Ce fut cette fois Mlle Caveyrac qui vint ouvrir elle-même, se heurtant avec Laure, qui accourait de son côté. Elles me crièrent ensemble :

— On ne reçoit pas.

Puis la porte retomba, et j'entendis derrière le bruit d'une discussion furieuse succédant à cet accord momentané contre l'ennemi commun.

Je rentrai chez moi; une lourde tristesse m'oppressait; ma chambre me parut lugubre. Je passai sur le balcon. Une pluie fine, pénétrante, semblait devoir couler indéfiniment des nuages sans cesse amoncelés. Au coin du bâtiment, une gouttière dessoudée mugissait en dégorgeant des torrents d'eau; les toits des maisons, le clocher de Saint-Étienne s'éloignaient et, perdant leur couleur, disparaissaient presque comme noyés dans une brume grise. Le lierre lui-même, les plantes grimpantes sur les murs de la cour, pendaient mélancoliquement, saturés d'eau, sans éclat, pâlis,

comme fripés. On eût dit que le soleil ne reparaîtrait jamais, que c'en était fait de la joie de la terre. C'étaient une langueur, une désespérance, un effacement universel, et je sentais que tout près de moi une vie s'éteignait, submergée par l'ombre de la mort, silencieuse, ignorée, coulant goutte à goutte sous des regards indifférents.

S'en allait-elle, ma pauvre vieille amie, vers l'au-delà terrible, doucement, sans secousses, avec sa foi, sa confiance tout entières, l'esprit éclairé d'une lueur céleste ou déjà empli de ténèbres apaisantes? Voyait-elle, au contraire, de ses derniers regards, les haines, les convoitises, la lutte odieuse pour ses dépouilles, harceler son agonie? Avait-elle encore ce fin petit sourire de philosophique résignation qui pénétrait et qui pardonnait tout? Ou bien se débattait-elle vainement, douloureusement, tombée sous le joug, sans défense, proie inerte et consciente qu'on se disputerait jusqu'à la fin?

Je ne le savais pas, je ne le saurais jamais, bien qu'elle fût là, tout près, à quelques mètres au-dessous de moi. Mais les habitudes, les usages, le monde, nous séparaient. Je me trouvais plus incapable de veiller sur elle, de la secourir que si nous nous fussions trouvés en plein désert au milieu des sauvages; et mes poings se crispaient de rage à sentir ma force impuissante, mon dévouement stérile.

Peut-être déjà tout était-il fini?...

Nul bruit ne montait de l'étage inférieur, et ce calme de mort, qui enveloppait la maison, redoublait mon agitation.

Je sortis pour dîner, sans parvenir à me distraire un seul instant.

Je pensais :

— Elle sera morte quand je rentrerai, et cependant j'avais hâte de rentrer.

— Ça va mal, monsieur, me dit avec empressement le capitaine, qui ne quittait plus son poste d'observation, le notaire sort d'ici, Mariette est allée chercher le médecin. Ils disent que Mlle Vivens est toujours de même, mais, croyez-moi, elle ne passera pas la nuit... Je donnerais pourtant quelque chose pour savoir qui héritera! ajouta-t-il après une pause.

Il n'était pas méchant, ce pauvre bonhomme, qui suivait cette chasse à l'héritage, sans autre intérêt que l'innocente passion du badaud regardant courir des chevaux et des vélocipèdes; mais, en cet instant, il me faisait horreur; et, le quittant brusquement, je montai l'étage en quatre enjambées, et je sonnai encore à la porte de Mlle Vivens.

Ce fut Laure qui parut; le dénouement devait être proche, car

elle ne se contenait plus. Ses yeux brûlaient de l'ardeur de la lutte; son air victorieux annonçait l'espoir du triomphe. Sans me laisser le temps de parler, elle s'écria impatiemment :

— Je vous ai dit qu'il n'y avait rien de nouveau.

Et elle poussait déjà la porte quand, irrité de son insolence, je répondis plus haut qu'il n'eût convenu :

— Mais je voudrais voir mademoiselle.

Elle me regarda avec un suprême mépris.

— Mademoiselle ne reçoit personne.

— Allez lui dire que je suis là; elle fera peut-être une exception en ma faveur.

Je ne réfléchissais plus. Ma dignité, l'héritage, ceux qui m'entouraient, tout disparaissait dans l'irrésistible désir dont j'étais envahi de revoir encore ce visage, d'entendre un mot d'adieu, de répondre à un appel vaguement pressenti.

Laure faillit tomber à la renverse de stupéfaction; puis, affolée de colère, me poussant presque, elle cria :

— On n'entre pas! on n'entre pas!...

Un coup de sonnette lui coupa la parole. Effarée, elle me bousculait presque quand Mlle Hélène parut soudain dans le vestibule.

— Marraine sonne, dit-elle. Marraine a entendu la voix de M. Albanel et désire le voir. Par ici, monsieur.

Et, sans rien ajouter à ce discours, le plus long qu'elle eût jamais prononcé, Mlle Hélène, me désignant du geste l'appartement de la malade, disparut comme une ombre au fond d'un corridor.

VI

A présent, je regrettais presque ma tentative et mon succès. Une émotion profonde me brisait quand j'entrai dans cette chambre à peine éclairée par une veilleuse et pleine d'émanations pharmaceutiques.

Qu'allais-je découvrir derrière les rideaux soigneusement clos de ce lit vers lequel j'avançais le cœur battant, les jambes faibles, gêné par Laure qui marchait sur mes talons?

Oh! je ne m'étais pas trompé. Elle se mourait, ma pauvre vieille amie. Son visage, encore amoindri, aux teintes d'ivoire, se détachait à peine sur le blanc de l'oreiller. Un souffle imperceptible passait sur ses lèvres; il me sembla d'abord qu'elle était déjà morte.

Mais, à mon approche, ses yeux se rouvrirent, et ses yeux vivaient, luisants, animés, avec une expression que je ne leur avais jamais connue, une expression d'angoisse infinie, d'espoir, de supplication, qui me pénétra jusqu'au fond de l'âme.

Puis elle essaya de sourire, murmura quelque chose comme un souhait de bienvenue, et se soulevant avec un effort suprême, elle dit très distinctement :

— Tirez les rideaux.

J'obéis. Alors elle regarda autour d'elle, aperçut la femme de chambre blottie derrière le lit et reprit plus haut :

— Allez-vous-en.

D'un ton si impérieux, avec un tel regard, que, par habitude, sans doute, Laure céda et s'éloigna lentement, à contre-cœur.

M[lle] Vivens se souleva encore un peu plus, jusqu'à ce qu'elle l'eût vue sortir, puis se laissa retomber avec un soupir de soulagement et se tourna vers moi.

Je m'étais assis sur une chaise tout près de son lit. Elle fit un mouvement, et ma main se trouva prise dans sa pauvre main maigre et brûlante dont je sentais la crispation nerveuse.

— Ecoute, me dit-elle sans préambule, avec une hâte fébrile exprimant évidemment l'idée fixe qui la torturait. Quand je n'y serai plus, on fouillera tout ici. Il y a quelque chose qu'il ne faut pas qu'on trouve. Comprends-tu?

Il me sembla qu'elle rougissait légèrement et qu'une joie passait sur ses traits, au souvenir évoqué. Je lui répondis :

— Oui, je comprends.

Et elle continua :

— J'aurais dû le détruire et je n'en ai jamais eu le courage. C'est que je ne croyais pas mourir si vite. Va dans le salon, tu prendras un coffret en bois des îles qui est dans le tiroir de gauche du secrétaire. Voilà la clef. Tu le brûleras ce coffret sans l'ouvrir.

Et, comme je restais interdit, elle reprit avec angoisse :

— Dépêche-toi, pendant qu'il n'y a personne. Tu ne songes pas à ce qui arriverait. Dépêche-toi, Hector.

Pourquoi me tutoyait-elle? Pourquoi m'appelait-elle Hector? Je n'eus pas le temps de m'y arrêter. Comme elle, je voyais le triste tableau : les gens d'affaires, les héritiers, les domestiques, fouillant les meubles, le secret, caché pendant un demi-siècle au fond de son cœur, découvert, profané, moqué; et, pris d'une compassion immense, sentant sur moi son regard inquiet, craignant autant qu'elle qu'on ne revînt, qu'on ne nous devinât, j'ouvris précipitamment la porte qui faisait communiquer sa chambre avec le salon et je me trouvai en une seconde devant le secrétaire.

Mais, avant d'aller plus loin, un scrupule de prudence me vint. Elevant et abaissant la lumière que je tenais, je parcourus de l'œil le grand salon obscur où rien ne bougeait, et bien m'en prit d'avoir été poltron.

A demi-cachée derrière le palmier, Laure était restée là aux écoutes, mise en défiance, guettant l'agonie de sa maîtresse. Mon premier mouvement fut de la prendre au collet et de la jeter dehors; mais une pensée dominait tout chez moi : réussir; et, sans paraître remarquer sa présence, je pris sur la table un livre de piété qui s'y trouvait et je rentrai chez Mlle Vivens, pour attendre une meilleure occasion.

Sur le seuil, une terreur me glaça. Pendant ma courte absence, un changement effroyable venait de se produire. La tête de la malade s'était renversée en arrière, les traits convulsés, les lèvres retenant un cri de détresse comme si elle eût attendu pour expirer que ma mission fût accomplie.

Maintenant la servante, entrée sur mes pas, poussait les hauts cris, se pendait aux sonnettes, appelait tout le monde. L'agonie commençait. Cette fois, Mlle Vivens ne ferait plus de testament. On pouvait venir.

On me laissa m'approcher du lit. Mlle Vivens râlait. Cependant son œil terne exprimait une suprême inquiétude. Elle me regardait fixement et dut croire que son précieux dépôt était entre mes mains, elle me dit dans un souffle :

— Brûle-le, jure...

— Incapable de résister, je murmurai :

— Oui.

Et ses yeux redevinrent calmes, sa physionomie se détentit. Elle me sourit d'un sourire de reconnaissance, de bénédiction, de tendresse que je verrai jusqu'à mon dernier jour, et ce fut fini.

Tout le monde, je ne sais comment, se trouvait là. J'entendais et je voyais distinctement sans comprendre. Je me souviens que Mlle Hélène pleurait beaucoup, que Mme Caveyrac invectivait chacun, que M. Caveyrac faisait un discours, que le médecin cherchait son chapeau n'ayant plus rien à faire dans la maison, et que le capitaine tirait sa montre pour constater l'heure précise de la catastrophe.

VII

Je restai là, interdit, pétrifié, regardant encore Mlle Vivens. Une grande émotion me secouait, plus forte que tout le reste, et un sentiment nouveau, égoïste, m'accablait, m'envahissait tout entier, absorbait jusqu'à mon chagrin. Je venais de tromper la confiance, de voler la suprême bénédiction de cette morte qui me souriait là, tranquille, rassurée, reconnaissante, et ce sourire, cette quiétude, m'emplissaient d'un remords si poignant que je m'en allai, détournant les yeux, ne songeant plus qu'au secret dont j'étais déposi-

taire, au serment trahi; écrasé sous la conscience de ma faute involontaire mais irréparable.

Et, toute la nuit, tout le jour suivant, la nuit d'après encore, ce fut une angoisse grandissante, fiévreuse, affolée, qui bouillonna dans mon cerveau simple, avec toute l'ardeur de ma jeunesse ardente et inexpérimentée. J'ignorais encore en ce temps-là l'impossibilité d'atteindre à l'absolu bien; je ne savais pas que les concessions, les omissions, les demi-mesures, s'imposent souvent. Je me reprochais comme un crime mon pieux mensonge, la promesse que je ne pourrais accomplir. Vivante, ma vieille amie aurait eu le droit de me mépriser : morte, elle pouvait me maudire si elle savait, si elle voyait, si elle s'intéressait encore aux choses de la terre dans ce monde mystérieux où s'en vont les disparus.

J'essayais de me dire qu'il n'en était rien, que mes bonnes intentions suffisaient; qu'envolées dans les sphères supérieures, les âmes épurées se dégagent des terrestres soucis, tiennent pour néant leurs joies, leurs craintes, leurs douleurs d'ici-bas, mais je ne parvenais pas à me calmer, au contraire. Mon agitation augmentait à mesure qu'approchait le moment de la découverte. Les allées et venues que j'entendais dans la maison me glaçaient de terreur. En passant devant la porte de M[lle] Vivens, j'avais des palpitations et je reculais instinctivement quand je rencontrais quelqu'un dans l'escalier.

Le matin de l'enterrement, j'avais paru si défait, si abattu, si nerveux, que le capitaine s'était anxieusement informé de ma santé. Et, pendant l'interminable service à la cathédrale, un frisson me prenait au chant lugubre du *Dies iræ*, à l'ombre funèbre des draperies noires, à la lueur lamentable des cierges jaunes. L'âme de la morte semblait flotter à travers tout cela, une âme en peine, souffrante, craintive, troublée par ma faute dans son éternel repos.

Je regardais M. Caveyrac, correct et superbe à sa place, tout près du catafalque, la place de l'héritier, avec son plastron éblouissant, son habit neuf, sa brochette de décorations à la boutonnière, sa belle croix d'Isabelle la Catholique au cou. Il avait l'air calme et morne, ainsi qu'il sied à un grand esprit maîtrisant sa souffrance; et sa femme, enveloppée de crêpes, s'abîmait sur son prie-Dieu, comme il convient à un cœur trop sensible, brisé par la douleur.

Mais après le retour au logis dans les voitures drapées de noir, il faudrait s'occuper d'autre chose que des regrets, même sincères. Le lendemain, on irait prendre connaissance du testament, puis on rentrerait en maître dans la maison vide, que ne garderait plus le respect de la mort. On ouvrirait les meubles fermés, et alors... Oh! alors...

Cette pensée m'obsédait. Je tombais dans d'interminables distractions. C'est à peine si, au sortir de l'église, je parvins à trouver une phrase de condoléance pour la famille, et de toute la journée, je ne pus chasser un instant cette préoccupation passée à l'état d'idée fixe.

Ma pauvre tête battait la breloque. A force de m'être demandé à quoi se rapportait la mystérieuse relique dont j'avais tant de souci, j'en venais à forger des histoires insensées, de folles rêveries que je prenais par instant pour des réalités. Qu'il s'agît d'un secret d'amour, je n'en doutais pas un instant, mais ce secret d'amour était-il simplement poétique et attendri, ou bien étrange et nébuleux? dramatique et terrible peut-être!...

Dans mon imagination surchauffée, la personnalité banale, modeste, un peu insignifiante de ma vieille amie s'effaçait lentement. Je la revoyais jeune, belle, séduisante, ainsi qu'elle n'avait peut-être jamais été, et je refaisais aussi à ma guise celui qu'elle avait tant aimé, dont la seule mémoire avait rempli son existence entière, gardé jusqu'au dernier battement de son pauvre cœur fidèle. Quels obstacles s'étaient donc dressés entre eux pour que leur roman n'eût pas le commun épilogue, et quels étaient ces souvenirs qu'elle n'avait jamais livrés à personne et qu'à son heure suprême elle tremblait encore de laisser après elle?

Pour moi, les années disparaissaient, l'aventure revivait avec sa prime nouveauté. J'entrevoyais un mystère intime, poignant, dont la révélation provoquerait le scandale ou la pitié. L'honneur de cette morte me semblait aussi sacré que celui de ma mère, plus sacré que le mien; je croyais commettre une sorte de félonie en ne le défendant pas, et nul moyen, nulle ressource ne se présentait à mon esprit stérile, à mon impuissante bonne volonté.

De tout le jour je ne pus penser à autre chose, et ce fut bien pis quand, tard, après avoir erré toute la soirée, je finis par rentrer chez moi pour me coucher. C'était une nuit triste, pluvieuse, sans lune, pareille à la nuit de la mort de Mlle Vivens. La gouttière mugissait avec le même bruit, le même vent humide soufflait sans relâche. Tout contribuait à raviver mes impressions, et elles prenaient une force, une intensité nouvelles dans la solitude et le calme qui s'étaient faits autour de moi, succédant aux allées et venues constantes des dernières quarante-huit heures. Il n'y avait plus, dans l'appartement du premier, que les domestiques, logés tout au fond, près de la cuisine; et le silence était tel que, de ma chambre, j'entendais très distinctement la pendule du salon de Mlle Vivens sonner les heures et les demies.

Je la connaissais bien, cette pendule, ma vieille amie y tenait

beaucoup. Elle la remontait toujours elle-même. Elle l'avait remontée encore la dernière fois, mais sa vie s'était arrêtée et le balancier marchait encore.

Cette petite sonnerie grêle m'émotionnait étrangement, comme une voix humaine, un rappel doux, plaintif, plein de reproches; et je revoyais le cadran sur une boule de cuivre que tenait un lion de bronze; je revoyais les bibelots de la cheminée, puis la table à ouvrage, avec le livre jaune caché sous les tricots, et Mlle Vivens assise dans son fauteuil; puis, un à un, tous les détails de la pièce; et, là-bas, dans l'ombre, le petit secrétaire à mine innocente d'où sortirait tant de honte pour elle, et pour moi un éternel regret!

Je marchais de long en large, énervé.

Mon Dieu, pourquoi n'avoir pas couru plus vite, n'avoir pas compris plus tôt! Que j'avais été maladroit, mal inspiré, lâche! oui, car je manquais à ma promesse sans avoir rien fait pour l'accomplir.

Je ne trouvais rien à faire, rien... mais, dans un cas pareil, est-ce qu'un galant homme ne trouve pas toujours quelque chose?...

Je me rassis prenant à deux mains ma pauvre tête creuse. Pas une idée! Je n'étais donc pas un galant homme! Cela me désespéra, et je ne sais comment je me mis à songer à mon grand-père le général. Quoiqu'il fût mort depuis nombre d'années, je me le rappelais très bien. Un beau vieillard encore alerte, devenu seulement un peu radoteur. Il contait volontiers ses faits d'armes, plus volontiers encore certains autres exploits de sa jeunesse; et, une fois lancé dans cette voie, rien ne l'arrêtait, ni les soupirs de mon père, ni les chuts désespérés de ma pauvre maman. Il avait pratiqué la galanterie selon la vieille méthode où la vie des hommes comptait pour rien mise en balance avec l'honneur des femmes. Moi, je m'émerveillais au récit de ses brillantes fredaines, de ses stratagèmes inouïs, de ses attaques audacieuses, de ses évasions plus audacieuses encore.

Et je demeurais impuissant et nigaud en cette aventure d'outre-tombe, moi, le petit-fils du grand homme qui avait nargué les duègnes espagnoles, les sbires italiens, les jaloux de tous les pays, forcé tant de grilles, escaladé tant de balcons, sauté par tant de fenêtres!...

Une grande commotion me secoua, me remit tout droit sur mes pieds. Les temps avaient changé, il est vrai, mais enfin il y avait encore des fenêtres et des balcons.

Soudain, je me voyais transporté en arrière, à cette dernière soirée où M. Caveyrac, de son air paterne, s'inquiétait si fort des courants d'air et des voleurs, devant la porte-fenêtre mal jointe du salon, celle du milieu.

Je la revoyais très nettement avec sa crémone gauchie qui ne fermait pas. Un petit coup du dehors, et les battants s'ouvriraient... et on serait là dans le salon, juste en face du secrétaire si facile à ouvrir, même à tâtons, avec la petite clef restée dans la poche de mon gilet.

Rien de plus facile que de se laisser glisser de ma fenêtre jusqu'au balcon au-dessous, à la façon classique, en se servant de ses draps de lit comme d'une corde à nœuds.

Je pensais à Mlle Vivens; je pensais aussi à mon grand-père. L'entreprise finissait par me sembler légitime, obligatoire, presque séduisante de loin, car mon plan restait vague, à l'état de projet dont rien ne fixait l'exécution.

La pendule d'en bas sonna minuit. Un jour de plus qui commençait! Je revins brusquement à la réalité de la situation. Dans quelques heures probablement on viendrait, on procéderait aux recherches usitées en pareil cas. Si je voulais arriver à temps, il fallait agir cette nuit, tout de suite même...

Je ne m'étais pas dit cela tout d'abord; sans quoi à première vue j'eusse probablement chassé mon inspiration; je me fusse gardé de retourner mon idée, de la caresser, de la rendre pratique, réalisable.

Maintenant je reculais, effrayé par cette perspective d'entrer la nuit, à pas de loup, dans un logis fermé, de dérober quelque chose, de me cacher pour la première fois de ma vie.

En même temps, je me sentais poussé en avant par mon cœur, par mes scrupules, par le souvenir de la foi donnée; et je cherchais un obstacle honorable, sérieux, infranchissable qui me dispenserait de m'aventurer, tout en me mettant la conscience en repos. Je n'en trouvai pas. Au contraire.

Machinalement, j'avais ouvert ma fenêtre. La lune se montrait juste assez pour m'éclairer sans me trahir. Je n'aurais pas besoin d'allumer une bougie pour me reconnaître dans le salon. Je ne ferais pas de bruit. D'ailleurs, le capitaine dormait; Mariette entendait à peine le tonnerre; et, tandis que j'hésitais encore, un pas furtif dans la cour attira mon attention, une forme rasa les murs. C'était Laure qui sortait, comme elle le faisait fréquemment la nuit, et je pouvais compter qu'elle ne rentrerait pas avant l'aube.

Les choses semblaient conspirer avec moi, aiguillonner ma volonté. Jamais je ne retrouverais une occasion pareille. Une minute de résolution et c'en serait fait de mes remords, et le secret dormirait dans l'éternel oubli!

Alors, soudain, je me décidai, dans l'affolement de la hâte, dans cette impossibilité de réfléchir qui fait commettre tant d'actions coupables ou sublimes.

Je ne sais comment mes préparatifs se trouvaient déjà terminés; et, lentement, dans la nuit sombre et le profond silence, je me laissai couler en bas le long de mon échelle improvisée. Je pénétrai dans la demeure close et vide, par surprise, comme un voleur!

VIII

La porte-fenêtre qui venait de me livrer passage était restée grande ouverte, et le salon s'éclairait confusément sous les rayons de la lune qui dessinaient au milieu une large raie blanche, argentée, froidement lumineuse et laissaient de grandes ombres épaisses dans les coins. Les meubles familiers ainsi entrevus me semblaient avoir changé de proportions. Le palmier apparaissait vague, étrangement découpé, noir comme un cyprès; et, comme j'approchais de la volière, une sorte de gémissement s'en échappa qui me fit tressaillir.

Puis le silence se rétablit : un de ces silences de nuit et d'abandon plus profonds que les autres, comme certaines obscurités sont plus noires. Cette pièce avait déjà pris l'air de désolation des endroits inhabités. La vie s'en était allée de là, et, sous l'empire de ces impressions lugubres, mon cœur se serra; le côté romanesque de mon expédition disparut, les choses changèrent de face. Il me sembla que je faisais mal, que je violais un lieu sacré, et une sueur froide m'inonda en songeant qu'on pouvait venir et me trouver là. J'avais envie de m'en aller, de me sauver, et je crois que je serais parti, cédant à une de ces paniques qui s'emparent des plus braves, si, juste à ce moment, je ne m'étais trouvé en face du secrétaire.

Je le touchais. Une minute encore, et le but serait atteint; je m'en irais sain et sauf, la conscience tranquille. Reculer maintenant eût été une trop grande folie.

Je voyais le petit trou de la serrure, et en tremblant un peu, j'y introduisis la clef. Elle tourna aisément. Le panneau s'ébranla, mais, à ma grande surprise, ne s'abaissa pas, comme si une main s'y fût posée qui le retenait.

Maintenant, mes oreilles tintaient. Je percevais des bruits imaginaires; des formes fantastiques dansaient devant mes yeux. Je me figurais qu'on m'avait entendu, qu'on venait, et cependant je voulais achever mon œuvre, ne pas perdre le fruit de mes angoisses. Je ne calculais plus mes mouvements; de toute ma force, je tirai le panneau à moi, et il céda avec une secousse et un petit craquement dont je ne cherchai pas à découvrir l'origine.

Il m'était resté encore juste assez de présence d'esprit pour étendre la main jusqu'à la place indiquée, reconnaître et saisir la boîte

mystérieuse, refermer le meuble et m'enfuir en rejoignant derrière moi les battants de la fenêtre.

IX

Rentré chez moi, un grand apaisement succéda à mes terreurs. Tout avait réussi au delà de mes espérances, mon cœur se déchargeait, j'avais tenu ma parole, ma vieille amie pouvait dormir en paix! Et il me sembla qu'elle me remerciait, qu'elle me bénissait, qu'elle m'avait inspiré, guidé, protégé dans l'accomplissement de ma tâche.

La maison dormait toujours du même sommeil profond. Nul ne se douterait jamais des incidents de cette nuit, et j'éprouvais un triomphe plein de sécurité à sentir là, dans mes mains, la relique préservée, le dépôt d'honneur auquel j'avais été fidèle. Mais l'autre moitié de ma tâche restait encore à accomplir. Avant le jour, il fallait que toute trace du passé eût disparu, il fallait qu'un peu de cendre cachât pour toujours le secret au monde entier et à moi-même.

Je posai le coffret sur ma table et, allumant une bougie, je le regardai pour la première fois.

C'était une boîte oblongue, de petites dimensions, ne pesant presque rien et ne pouvant contenir que des objets de peu de volume, des papiers probablement. Qu'importait, d'ailleurs, puisque je ne devais pas l'ouvrir!

Sans même inspecter la fermeture, avec une hâte fébrile, craignant peut-être une tentation dont j'aurais rougi, je préparai tout pour sa destruction.

Ce ne fut pas aussi aisé que je l'avais cru d'abord. Nous étions en avril et, depuis mon retour, quoique les matinées et les nuits fussent encore froides, je n'avais pas songé à faire du feu. Le placard qui renfermait habituellement mon bois était absolument vide. Cet incident m'affecta comme une catastrophe. A présent le sentiment du danger me revenait comme tout à l'heure; cette boîte me brûlait les doigts; n'importe comment, il fallait l'anéantir.

D'un coup d'œil, je parcourus ma chambre. Je ramassai un tas de paperasses que je jetai dans la cheminée, puis, avisant une vieille chaise dépaillée, je la démolis en un tour de main et le bûcher se trouva prêt.

Respectueusement, j'y déposai la relique et, non sans émotion, j'approchai mon allumette. Le papier s'enflamma d'abord; puis la paille qui fit une grande fumée, et bientôt après les vieux montants de la chaise. Alors les pailles ayant achevé de se consumer, la fumée se dissipa et, dans le feu qui montait droit et clair, je revis

la boîte, déjà toute noircie. Un instant encore..., elle allait s'anéantir... on ne saurait plus rien... jamais rien...

Pour nulle chose au monde, je ne l'aurais ouverte quand je la tenais entre mes mains, et, malgré moi, maintenant mes yeux y demeuraient rivés, interrogeant chacun de ses atomes prêts à se dissoudre, espérant vaguement une réponse, une révélation inattendue.

Soudain, un morceau de bois à demi brûlé se rompit par le milieu, et mon échafaudage si bien construit s'effondra tout d'un coup. La boîte bascula, rebondit en faisant sauter son couvercle, puis elle se renversa, se vida entièrement, et j'aperçus un paquet de lettres jaunies et un portrait que je reconnus pour en posséder moi-même un pareil : le portrait de mon grand-père le général Hector Albanel, en lieutenant de hussards. Ce ne fut qu'une vision d'une seconde, une apparition subite, rapide, presque fantastique. Les éclats de bois, les brindilles, les braises, les papiers enflammés, roulèrent à leur tour les uns sur les autres. Portrait, lettres, coffret, avaient disparu. Le tout ne formait plus qu'une masse incandescente, un brasier rouge, d'où sortait une petite flamme très pure, très légère, très douce, la dernière flamme de ce vieil amour mort, de ces vieux cœurs à jamais éteints...

X

Dès le lendemain, la vie avait déjà repris dans la maison son train habituel. De grand matin, je vis par ma fenêtre le concierge balayer la cour, Mariette aller au marché et le capitaine, ayant fait sa barbe, s'aventurer en gilet de tricot sur le pas de la porte pour mieux surveiller son monde.

Il faisait un soleil superbe, et moi-même j'avais hâte de sortir, de respirer l'air printanier. Le souvenir de ma vieille amie ne m'accablait plus de la même tristesse désolée qu'auparavant. Elle avait aimé, elle avait souffert; son âme meurtrie se reposait, divinement consolée, et je ne gardais plus que le souvenir très doux de cette tendresse qu'elle me portait, dernier reste de l'ancien amour, de la suprême confiance qu'elle m'avait témoignée, de ce que je venais de faire pour y répondre, remplissant à mon insu un devoir ignoré, obéissant à un instinct demeuré dans mon sang, le sang de l'aïeul léger, indifférent, cruel peut-être, mais galant homme, qui avait laissé vieillir l'abandonnée, sans honte comme sans joie, dans l'oubli et dans l'honneur.

— Vous avez meilleure mine qu'hier! cria le capitaine, me happant au passage. Et où donc allez-vous si matin? Ce n'est pas encore l'heure du cours!

Il brandissait sa montre d'un air méfiant, mais je ne m'attardai pas à calmer ses soupçons. Le plein air, le plein soleil de cette radieuse matinée, le bruit de la ville réveillée, l'éclat joyeux de la vie, m'attiraient invinciblement après cette nuit de ténèbres, de silence passée avec les morts, et je restai une bonne heure à regarder jouer une bande de gamins dans le jardin public, une autre heure encore à contempler les fleurs fraîches écloses des corbeilles, la frondaison naissante des arbres, la verdure des pelouses, les reflets de la lumière à travers le jet d'eau, et les canards exotiques vêtus de toutes les couleurs et coiffés de toutes les huppes, voguer lourdement sur le bassin. Mais ce qui me prit le plus de temps, ce fut un couple de jeunes mariés qui s'en allaient bras dessus bras dessous, penchés l'un vers l'autre avec d'interminables chuchotements.

Et, tout en les regardant disparaître ou reparaître à chaque tournant des allées les plus mystérieuses, je rêvais d'autres amoureux, errant par quelque vieux printemps d'il y a un demi-siècle, dans ces mêmes allées dont les arbres n'étaient qu'arbrisseaux, tandis que les ancêtres des canards actuels barbotaient sous les yeux d'une lointaine génération de gamins. L'homme portait un bel uniforme bleu à galons d'or avec les brandebourgs blancs des lieutenants de hussards. Il était grand, mince, la taille d'une finesse exagérée, le cou très long, le visage orné d'un léger collier de barbe et d'un toupet blond frisé à la dernière mode de 1840. Et la jeune fille qui se suspendait timidement à son bras avec une grâce un peu maniérée, avait une robe de mousseline blanche, un chapeau de bergère et un paquet de grosses boucles collé à chaque tempe. Je les avais vus autrefois tous deux quelque part, dans un monde où j'étais allé, d'où j'étais revenu sans savoir quand ni comment. Venant après eux, j'apercevais encore un autre couple : un grand garçon un peu lourdaud que je reconnaissais très bien celui-là, car c'était moi, et une forme vague de femme inconnue dont j'aimais déjà pourtant la beauté invisible, le charme deviné. Puis la vision se brouilla : les amoureux d'antan, les amoureux de demain s'étaient rejoints, mêlés, confondus. Je devenais le hussard, le hussard devenait moi, les deux femmes n'en faisaient qu'une et nous allions encore, serrés l'un contre l'autre, parlant, rêvant, aimant par les sentiers perdus, sous l'ombre des grands arbres qui reverdissaient, parmi les roses sans cesse renaissantes, et nous nous transformions ainsi à chaque tournant du chemin, toujours jeunes, toujours renouvelés et cependant toujours les mêmes, immortels et changeants comme la nature, fleurs d'amour diverses et pareilles que chaque printemps fait renaître sur la tige éternelle.

XI

A force de songer creux, je ne rentrai chez moi que vers onze heures ; mes pensées m'absorbaient encore au point que je faillis donner du nez dans la porte cochère. C'était la première fois que je la trouvais close à cette heure et, comme je m'en étonnais, la concierge me répondit d'un air rogue :

— J'ai eu des ordres.

Elle remit ses verrous dès que je fus entré.

Cela me rappela que la maison avait changé de maître et que je ferais bien d'en déloger au plus vite.

Je regagnais mon second en mûrissant ce projet, quand le capitaine surgit d'un coin de l'escalier, d'une façon tellement inattendue que je ne pus retenir un « ah ! » de surprise.

— Enfin, le voilà ! cria le bonhomme d'un air triomphal et, au même instant, comme s'il se fût agi d'un complot, M. Caveyrac, sortant de l'appartement de Mlle Vivens, apparut sur le palier du premier étage.

Je saluai, voulant passer outre, mais il m'arrêta d'un geste bref :

— Non, non..., j'ai deux mots à vous dire... Donnez-vous la peine d'entrer.

Je ne m'attendais pas à cette invitation, et quelque chose en lui me surprit désagréablement. Il n'était plus l'homme affable, onctueux, verbeux que je connaissais. L'air pincé, la tournure raide, son chapeau sur la tête, il semblait avoir mis de côté sa souplesse diplomatique pour s'imprégner d'une sévérité toute magistrale. Je l'avoue, une crainte encore vague s'empara de moi tandis que je franchissais à sa suite le seuil jadis si familier.

Il y avait du monde dans l'antichambre, beaucoup de monde : le portier, les domestiques, le capitaine, un groupe de plusieurs inconnus, et Mme Caveyrac avec sa fille. Malgré la demi-obscurité de la pièce, qui m'aveuglait, succédant au grand jour, je fus frappé tout de suite du flamboiement singulier des yeux de Mme Caveyrac et de la pâleur non moins extraordinaire de Mlle Hélène. Je ne pouvais m'empêcher de les regarder alternativement, cherchant de l'une à l'autre l'explication de ce qui se passait.

Je pressentais clairement la découverte de mon escapade. Eh ! bien, s'il en était ainsi, je m'expliquerais loyalement, sans rien trahir, comme on le fait entre gens d'honneur.

Je me tournai vers M. Caveyrac, mais M. Caveyrac n'était plus là. Il y eut un bruit de pas, quelque chose comme une envolée de perdrix, et je me trouvai seul, tout seul, en face d'un monsieur

chauve, à favoris, en redingote et décoré. Je le reconnus à l'instant : c'était le juge d'instruction.

Certainement je dus pâlir, car il sourit d'un air fin.

— Monsieur, me dit-il, entamant brusquement le colloque, vous devez savoir ce dont il s'agit.

Je ne suis pas né menteur, mais je suis né prudent. Donc, je restai coi.

— Allons!... soyez franc! Etre franc est toujours le plus honorable comme le plus avisé, poursuivit avec une conviction ineffable cet homme candide qui, du matin au soir, rusait, trompait, dupait, luttait d'astuce et d'hypocrisie avec nos meilleurs coquins.

Et, comme je ne me décidais pas encore à donner en plein dans le panneau, il reprit de sa voix la plus mélodieuse :

— Ayez confiance. Je sais déjà toutes les raisons qui militent en votre faveur : les affaires embarrassées, la ruine toute prochaine... l'affolement inséparable d'une telle situation... votre jeunesse, l'inexpérience, votre affection même pour vos parents... d'autres sollicitudes peut-être... Eh, mon Dieu ! quand on a vingt-deux ans!... Je les ai eus, moi aussi, mes vingt-deux ans!

Je crois, ma parole, qu'il me tapotait l'épaule avec une gentillesse de vieux crocodile, comptant, à force de douceur, me prouver que j'étais scélérat dans l'âme, corrompu jusqu'aux moelles. Je le laissais aller, dans mon ébahissement de la tournure inattendue que prenaient les choses.

Il continuait du ton le plus engageant :

— Je m'en vais vous dire votre histoire; je la connais, j'en ai connu plus d'une toute semblable dans le cours de ma carrière... c'est celle de beaucoup de fils de famille élevés dans un luxe que leur position ne leur permet plus de soutenir. Voilà vous ne pouviez envisager l'avenir de travail, de labeur qui vous attendait... Vous craigniiez la ruine complète pour votre famille, pour vous-même, car vous aviez fait des dettes, et vous gardiez une espérance d'améliorer votre sort, une espérance qui a été déçue. Alors vous avez perdu la tête et, pour tenir certains engagements, poussé par certains conseils... par une tentation trop facile... vous avez voulu faire un emprunt... que vous pensiez restituer plus tard, je n'en doute pas. Voilà votre confession faite, Monsieur, sans qu'il vous coûte d'autre peine que de dire « c'est vrai » aussi bas que vous voudrez.

Et le magistrat se mit à tendre l'oreille.

Je comprenais cette fois. Une colère insensée, une envie folle de prendre cet insulteur par les épaules, de l'aplatir comme une punaise et de le jeter par la fenêtre, me montait à la tête, au cœur, dans les bras, dans les poings, mais pas une parole ne me venait aux

lèvres, tant ma stupéfaction était encore grande de voir qu'on pouvait me soupçonner, m'accuser, moi, d'une chose infâme, déshonorante, me prendre pour un malhonnête homme, pour un vulgaire escroc !

Alors le magistrat, jugeant que la douceur ne me réussissait pas, voulut user des grands moyens et, frappant un coup sur la table de l'antichambre, il cria avec un éclat terrible de voix aigre et nasillarde :

— Rien ne vous a arrêté, malheureux, dans l'accomplissement de votre coupable projet : ni le respect de la mort, ni la reconnaissance des bienfaits passés, ni l'amitié des personnes estimables dont vous avez tant de fois mangé le pain et reçu les encouragements, ni la sauvegarde de la loi et la position terrible où vous vous êtes mis en la bravant! Savez-vous bien, monsieur Albanel, qu'il n'y a pas seulement là un vol simple, une escroquerie ordinaire, mais un abus de confiance, une effraction, la plus grave de toutes les effractions?... Vous faites votre droit, monsieur, donc vous pouvez calculer les risques encourus. Pour ce que vous avez fait, vous le savez, c'est tout simplement le bagne!

L'innocence ne suffit pas à rendre ferme et confiant. Je l'ai appris ce jour-là — et, depuis, mes clients en ont souvent profité, — car, à ce mot de bagne, un frisson me traversa. Tout à mes yeux changea soudain de face; il me sembla que j'étais vraiment coupable, à jamais perdu et je m'appuyai défaillant contre le mur pour ne pas tomber.

La chose était en trop bon train pour que mon bourreau ne profitât pas de ses avantages.

— Venez voir! me dit-il d'un ton sépulcral.

Il me poussa plus mort que vif jusqu'au salon.

Là, tout le monde était réuni, mais je ne vis personne, je ne vis rien que le petit secrétaire de bois de rose avec deux grands cachets de cire, fortement endommagés des deux côtés de la rainure, et un bout de ruban déchiré qui pendait.

— Bris de scellés! Voyons, monsieur, quel est l'article du code qui vise ce délit? me demanda railleusement M. le juge.

Je ne répondais toujours rien, mais un concert d'objurgations, de réclamations, d'insultes s'élevait, m'étourdissait, achevait de m'ahurir. Je ne saisissais pas les mots, mais j'en comprenais le sens à l'expression furieuse des physionomies, à l'effrayante transformation de ces personnes que je connaissais depuis des années sous leur aspect paisible, normal, rationnel.

Jetez un morceau de viande crue dans une cage de fauves au repos, ou une question d'intérêt dans une assemblée de gens raisonnables, et vous assisterez au même spectacle : le déchaîne-

ment de la brute, la révélation soudaine de tout ce que l'être physique et moral peut contenir de mauvais et de hideux.

On aurait dit que ce meuble forcé contenait l'honneur, la fortune, la vie de chacune des personnes présentes ; que je leur avais arraché tout cela, arraché le cœur et l'âme, que je ne voulais pas les leur rendre, que leur sécurité, que la justice de Dieu, exigeaient mon châtiment immédiat. Si nous avions été dans les temps barbares et en plein champ, nul doute qu'ils ne m'eussent lapidé sur l'heure sans plus d'explication. Mais, par bonheur, nous nous trouvions entre quatre murs, sous l'œil même de la police, et j'en ai été quitte pour une avalanche d'injures dont j'ai heureusement oublié les bons trois quarts. J'ai toujours présente, cependant, la face convulsée de Mariette, la vieille sourde, son bonnet de travers, et la mine idiote du capitaine brandissant son chronomètre, répétant comme un refrain :

— Le coup a dû être fait entre minuit et trois heures!

Le magistrat, les bras croisés, se taisait, me laissant récolter le fruit amer des mauvaises actions, guettant le premier aveu ou la première tentative de défense et, tout ahuri encore, je cherchais du regard une figure tranquille, une attitude bienveillante, quelqu'un qui pùt m'écouter, me comprendre, me rendre justice.

M. Caveyrac venait justement de se glisser entre le juge et moi. Son calme semblait revenu, son petit œil luisait de ruse et il insinua doucement :

— Que ce malheureux jeune homme restitue au moins ce qu'il a dérobé !...

Je me remettais enfin et, me redressant, je le saisis par les bras, je le regardai bien en face et je lui criai avec toute l'énergie du désespoir :

— Mais, voyons, vous qui me connaissez, vous ne me prenez pas pour un voleur, je suppose?...

Il faut croire que je serrais fort, car mon homme, au lieu de m'injurier, reprit d'un ton presque conciliant :

— Qui donc alors est entré ici et a ouvert ce meuble?

— Moi ! répondis-je bravement, persuadé qu'en deux mots j'allais me disculper.

A cette parole hardie, le *tolle* recommençait, mais, d'un geste impérieux, le magistrat fit taire tout le monde.

— Enfin, vous avouez, me dit-il avec un retour de bienveillance.

— Rendez vite tout ce que vous avez pris ! ajouta impatiemment M. Caveyrac.

— Je ne savais pas qu'on eût mis les scellés, continuai-je, recouvrant mon aisance et ma loquacité maintenant qu'il ne s'agissait plus que d'aller droit mon chemin. Si je l'avais su, je n'aurais

pas ouvert ce meuble; mais, rassurez-vous, ce que j'y ai pris n'a de valeur ni pour vous, ni pour moi, ni pour nulle personne au monde, je vous en donne ma parole d'honneur. Il ne m'est pas permis de m'expliquer davantage. Je n'ai eu d'autre but que d'obéir au dernier vœu d'une mourante.

Un grand éclat de rire accueillit ma péroraison. M. Caveyrac feignait de se tenir les côtes; la figure de sa femme n'était plus qu'un rictus et le juge lui-même faisait aller sa tête de droite à gauche d'un petit air moqueur, comme qui savoure une bonne plaisanterie. Puis il déclara d'un ton sec :

— Vous ne pouvez vous expliquer?... J'attendais cette réponse; elle est aisée, mais malheureusement peu concluante... A qui ferez-vous croire qu'un homme sain d'esprit risque le bagne sans nul bénéfice, s'introduise, avec des intentions avouables, dans un lieu où il sait que des valeurs sont renfermées, surtout quand cet homme est dénué de ressources, réduit pour vivre aux expédients?

— Qu'en savez-vous? lui criai-je, furieux de voir ma pauvreté exposée au grand jour.

Il tira de sa poche une feuille jaune qu'il me mit sous le nez. C'était la reconnaissance du mont de piété, où j'avais engagé ma montre, et je demeurai interdit, ne comprenant pas comment ce papier avait passé du tiroir de ma table entre les mains du magistrat.

— On a trouvé cela chez vous, déclara-t-il comme la chose du monde la plus naturelle, et aussi cette note de votre tailleur.

— On trouvera le reste, ajouta M. Caveyrac. Vous ferez donc mieux de rendre tout de suite...

Ainsi j'étais non seulement soupçonné, accusé, mais déjà poursuivi. On perquisitionnait chez moi... on tenait une preuve concluante : ma pauvreté, et cela suffisait pour que personne ne doutât plus de mon crime! Passe encore pour le juge, un étranger astreint par profession au soupçon, à la méfiance, à la dureté, mais des gens qui me connaissaient, qui m'avaient cent fois serré la main, presque des amis, de vils domestiques habitués à me servir!...

La colère me domina et, emporté tout entier par la révolte de l'innocent injustement persécuté, ne craignant plus rien ni personne, je leur fis face à tous comme à une meute de dogues, les défiant du regard, les menaçant du geste, et je leur criai :

— Je suis honnête homme, plus honnête homme que vous! Ce que j'ai fait était bien et je le referais! Allez, cherchez, fouillez, interrogez-moi! Vous n'en saurez pas davantage!...

Je marchais tout droit devant moi et je devais être terrible, car chacun s'écartait de mon passage.

Il n'y eut que Mlle Hélène, plantée, toute droite comme de cou-

tume sur sa chaise ordinaire, qui ne bougea pas, et sa vue me produisit en ce moment un singulier effet.

Des scènes familières qu'évoquait pour moi cette pièce où j'avais passé tant de douces heures, elle était le seul personnage, le seul objet, pour mieux dire, qui se retrouvât à la même place, sous le même aspect qu'autrefois, avec sa toison blonde, toujours irréprochablement frisée, ses yeux baissés, son visage immobile, quoique un peu pâli. Mon Dieu! qu'elles étaient loin ces soirées de jadis, à la douce lueur des lampes, dans ce salon luxueux!

Tout avait pris un air lugubre. Une poussière grise couvrait déjà les meubles, des traces boueuses de pas maculaient le tapis; les sièges s'éparpillaient à la débandade; les objets d'art, les bibelots en désordre, qu'un regard ami ne caressait plus, semblaient mornes et dépaysés, les fleurs oubliées s'étaient pourries dans les vases, le palmier, jauni déjà, laissait pendre tristement ses feuilles fanées, et, dans leur cage, les oiseaux mal soignés voletaient ébouriffés, malades, effarés comme des humains que la Providence aurait abandonnés. Et, quand je me trouvai en face du fauteuil de Mlle Vivens, que j'évoquai à cette place sa petite personne blanche, son sourire lumineux, sa tendre confiance, ma colère s'affaissa en un désespoir navré.

— Ah! si Mlle Vivens était là! m'écriai-je, tandis que deux ruisseaux de larmes jaillissaient de mes yeux.

Alors, en me voyant pleurer, personne ne me craignit plus; on me sentit vaincu, abandonné, perdu. On se jeta sur moi comme sur une proie, chacun tenant à honneur de porter son coup.

— J'ai eu le premier l'idée que c'était lui, disait le concierge. Aussi bien je surveille ma porte et je savais bien que personne du dehors n'avait pu entrer.

— Mademoiselle n'était pas expirée qu'il rôdait déjà par ici, déclara Laure avec emphase.

— Un garçon que ma pauvre cousine avait comblé de bontés! soupirait Mme Caveyrac.

— Par bonheur, nous nous y sommes pris à temps, reprenait M. Caveyrac, toujours pratique. Le notaire, que j'ai envoyé chercher, nous dira les numéros des titres, et nous les retrouverons tôt ou tard.

J'écoutais avec stupeur, émerveillé de la façon dont les circonstances se réunissaient pour m'accabler, de la manière preste, habile, sans gêne, dont avec quelques mots on démolit l'honneur, l'existence d'un homme, et je me sentais incapable de triompher des apparences, de vaincre les préventions, d'arrêter ce flot de haine déchaîné contre moi.

Tout à coup, un grand silence se fit au milieu duquel j'entendis le magistrat qui prononçait :

— Monsieur Albanel, je suis obligé de vous mettre en état d'arrestation.

J'eus comme un éblouissement, et il me sembla recevoir un coup de massue. Et je me taisais toujours et les autres se taisaient aussi, satisfaits de la solution, se félicitant chacun à part soi.

Mais voilà qu'une voix s'éleva, une voix claire, vibrante.

Quelqu'un disait :

— Mais vous ne voyez donc pas qu'il dit vrai, qu'il n'a rien fait de mal?

Je regardai effaré autour de moi.

Qui parlait ainsi? Etait-ce la morte, évoquée tout à l'heure, qui revenait enfin à mon appel? Je le crus pendant une seconde. Debout devant mes yeux, je crus voir Mlle Vivens transfigurée, dans l'éclat d'une radieuse jeunesse, telle qu'elle avait dû être aux jours lointains de ses dix-huit ans, telle qu'elle était redevenue peut-être en une vie meilleure. Je la reconnaissais, dans ces traits métamorphosés, je retrouvais sa physionomie douce et fine dans ces beaux yeux noirs, profonds et veloutés, la confiance, la tendresse que les siens m'exprimaient si souvent et jusqu'à l'angoisse de son dernier regard.

Ma surprise ne diminua pas en constatant que l'apparition n'était nullement fantastique, qu'elle avait les cheveux blonds, le teint blanc et rose, la petite robe noire de Mlle Hélène; que je voyais non pas une morte ressuscitée, mais prodige aussi extraordinaire, une statue s'animer, devenir vivante, quelque chose comme l'aventure de Galathée.

Une stupéfaction égale à la mienne se peignit sur tous les visages.

— Es-tu folle, ma fille? cria Mme Caveyrac, quelle effronterie!...

Mlle Hélène devenait écarlate et continuait avec une énergie faiblissante :

— Je suis sûre, moi, qu'on se trompe, et qu'il dit la vérité, que ce que contenait ce meuble c'était vraiment un secret.

M. Caveyrac levait les bras au ciel.

— Ah! la malheureuse enfant! Est-elle naïve! Et quel secret veux-tu qu'ait eu notre pauvre cousine?

— Oui, quel secret, mademoiselle? répéta le juge devenu attentif.

Mlle Hélène était maintenant livide. Elle frissonnait des pieds à la tête, elle se retenait au dossier d'un fauteuil pour ne pas tomber. Elle acheva d'une voix réduite à un souffle :

— Quel secret peut cacher une femme... sinon un secret... d'amour?...

La dernière syllabe se perdit dans un gémissement.

Brisée par son terrible effort, la pauvre petite chancela, fléchit et

serait tombée si mon bras ne l'eût retenue. Elle ne se dégagea pas de mon étreinte, elle ne rougit pas le moins du monde quand sa jolie tête retomba sur mon épaule, car elle était complètement évanouie, si complètement que, dans mon inexpérience des choses féminines, je la crus morte, comme Mlle Vivens à laquelle elle ressemblait tant en ce moment.

On s'empressait autour d'elle.

Son père lui bassinait les tempes avec de l'eau ; moi, je voulais lui taper dans les mains, mais c'est à peine si j'osais les effleurer, tant sa paume délicate, aux veines transparentes, ses petits doigts blancs et fuselés me paraissaient fragiles. Aussi mes soins ne produisirent-ils guère de résultats. Pas un mouvement, pas un signe de vie. Elle était morte, tuée par le terrible effort qu'elle avait imposé à sa nature timide.

Je ressentais le plus grand chagrin que j'eusse jamais éprouvé, comme si mon existence se fût effondrée avec la sienne, comme si ces beaux yeux, entrevus pour la première fois, eussent en se refermant caché la lumière de ma vie.

Néanmoins j'essayais, sans trop savoir ce que je disais, de rassurer Mme Caveyrac, qui pleurait à chaudes larmes, mais elle m'interrompit en criant :

— C'est de votre faute!...

Comment cela pouvait-il être de ma faute? Je ne m'en rendais pas bien compte, mais elle devait avoir raison, car ce jour-là, tout était de ma faute, et je contemplais ma douce petite victime avec un immense remords et un inconsolable regret.

Nous l'avions portée sur le canapé. Elle était couchée tout de son long, le corps un peu incliné à droite, un bras replié sous elle, l'autre tombant, le visage à demi caché dans les coussins; ses cheveux dénoués s'éparpillaient sur son front en mèches inégales, coulaient jusqu'à terre en un flot de soie blonde.

L'apprêt de son maintien, sa gaucherie timide, s'effaçaient dans la grâce de ce laisser-aller inconscient.

Ainsi entrevue en son immobilité de marbre, sous la lueur paisible des vitraux, elle me rappelait la belle statue de sainte Cécile, telle qu'un artiste de génie l'a couchée sur sa tombe.

Je ne sais si le pieux souvenir de la sainte dont on baise les reliques vint me troubler, ou si j'éprouvais le besoin de faire amende honorable, ou si je voulus essayer d'un nouveau remède; mais, au lieu de continuer à tourmenter de mes grosses mains ses pauvres petits doigts, j'y posai doucement mes lèvres et cela réussit beaucoup mieux. Je vis très bien qu'un peu de rose remontait aux joues de Mlle Hélène, que ses cils battaient, que ses yeux s'entr'ou-

vraient avec précaution. Je me figurai même qu'elle les aurait rouverts tout à fait, si elle ne se fût trouvée fort embarrassée de la situation où la mettrait une résurrection plus complète.

Mme Caveyrac dut faire en même temps les mêmes remarques, car ses pleurs s'arrêtèrent net et, rappelée soudain à la saine notion des choses, elle m'éloigna d'un geste d'horreur.

Je fis deux pas en arrière, puis je me remis à contempler Mlle Hélène. Son visage s'empourprait de plus en plus sous mon regard, et tel était mon bonheur de la voir revivre que je ne songeais plus ni aux douleurs récentes, ni au danger prochain, ni aux autres, ni à moi-même. Elle exceptée, tous les personnages disparaissaient de la scène. Je n'entendais plus que le léger souffle sortant de ses lèvres, je ne voyais plus que sa forme gracieuse, ses traits purs et doux. Il me semblait que je ne la connaissais pas, que je ne l'avais jamais rencontrée jusqu'à ce jour, tant je découvrais en elle de choses ignorées, nouvelles, charmantes.

Penser que je l'avais appelée poupée de cire, rose artificielle!

Et c'était une vraie fleur vivante que je venais de voir s'ouvrir, palpiter, se briser presque entre mes mains! Elle avait un vrai cœur, battant si fort qu'il avait failli se rompre, un cœur tendre, vaillant, dévoué, le seul cœur qui eût deviné mon innocence, cru en moi, souffert avec moi et pour moi...

J'avais encore dans l'oreille sa voix sincère, s'élevant pour me défendre, et j'oubliais tout le reste. Sa confiance me relevait à mes propres yeux, me lavait de tous les outrages, me rendait le courage avec l'espoir. Elle, au moins, n'avait pas un instant douté de moi et peut-être que, comme elle, d'autres me croiraient.

Mme Caveyrac s'était éloignée, me laissant seul près d'elle. On semblait nous oublier l'un et l'autre, et je ne songeais même pas à m'en étonner. Rien ne troublait cette contemplation, cet intérêt muet, cette extase apaisante où mes forces se retrempaient, où ma souffrance se fondait en une émotion profonde, douce, fière, presque joyeuse.

Je ne sais combien de temps cela dura.

Il fallut, pour me rappeler à la réalité morose, qu'on m'appelât par mon nom à plusieurs reprises, qu'une main se posât impatiemment sur mon épaule. C'était sans doute l'agent chargé de m'appréhender au collet. J'eus un tressaillement douloureux, puis je me repris avec une étonnante facilité et, prêt à affronter gendarmes, magistrats, tribunal, tout ce qu'on voudrait, je me retournai d'un air intrépide.

En face de moi, se tenait le notaire de Mlle Vivens, un bon garçon à figure poupine, qui me souriait amicalement.

XII

Par où était-il venu? A quel moment? Je n'en sais rien : mais je compris tout de suite qu'avec lui un élément nouveau et favorable venait de s'introduire dans mes affaires, qu'un coup de baguette magique avait tout changé autour de moi.

J'aurais pu croire que les scènes précédentes n'avaient été qu'un cauchemar. La horde endiablée de tout à l'heure était redevenue la bande paisible de braves gens que je fréquentais jadis.

Leur aménité même me semblait considérablement accrue. Le capitaine m'adressait de petits signes d'amitié, le concierge s'esquivait, marchant à reculons, avec de grands saluts respectueux comme on n'en fait qu'aux puissants de la terre, comme on ne m'en avait jamais faits jusqu'à ce jour. La vieille sourde qui, seule, n'était probablement pas encore au courant des événements, essayait bien de me montrer le poing, mais Laure l'entraînait, la bourrant de gourmades.

Sur le pas de la porte, M. le juge, son chapeau à la main, répondait très haut à une dernière question de Mme Caveyrac :

« La version donnée par ce jeune homme est certainement exacte, madame, ainsi que je m'efforce de vous le faire comprendre depuis le début de l'affaire. Sa conduite me semble en tous points honorable et, d'ailleurs, s'il y avait vol, ce serait à son propre préjudice, ce que personne n'a le droit de lui reprocher. »

Il se retira, très digne et très bienveillant, s'inclinant à la ronde avec un sourire particulier à mon adresse.

Sa disparition me causa un soulagement indicible. Je ne doutais plus maintenant que je ne fusse disculpé, sauvé, je ne savais encore par quel miracle. J'attendais, avec une patience relative, qu'on voulût bien m'en dire plus long, encore ahuri par la soudaineté de mon bonheur.

Dans le fond de la pièce, M. et Mme Caveyrac, très penauds, chuchotaient à mi-voix. Mme Caveyrac avait l'air furieux, décontenancé, désespéré, et le consul paraissait soucieux, préoccupé. Il paraissait faire un violent appel à toute sa diplomatie pour se tirer d'un embarras inextricable.

Tout à coup, les nuages de sa figure s'illuminèrent d'une lueur géniale. Il murmura quelques paroles qui semblèrent ranimer sa compagne, et, tous deux, d'un même mouvement, me regardèrent, puis regardèrent Mlle Hélène, qui avait profité de ces divers incidents pour se relever sans attirer l'attention, tordre à la hâte ses jolis cheveux épars et reprendre son attitude traditionnelle de gentil mannequin.

Ensuite le consul se dirigea sur moi à grands pas, la main large-

ment ouverte, ayant aux lèvres son sourire des meilleurs jours.

— Tout est bien qui finit bien! Je vous félicite sans nulle arrière-pensée, soyez-en sûr, me dit-il avec une étreinte chaleureuse que je lui rendis, trop heureux pour lui garder rancune.

Alors il s'épanouit tout à fait et, passant affectueusement la main sur la tête de sa fille, il reprit avec une ironie douce :

— Ah! la petite sournoise! Qui aurait cru cependant qu'une enfant si timide irait deviner des choses pareilles et les crier tout haut? Passe pour cette fois, mignonne, mais ne recommence plus; à te voir découvrir ainsi les secrets des autres, on finirait par se demander si tu n'as pas aussi les tiens!

Puis, comme, effarouchée, Mlle Hélène se remettait précipitamment sur ses pieds avec l'intention évidente de nous fausser compagnie, il se tourna vers moi et ajouta d'un ton bonnasse :

— Pauvre chérie! elle a trop souffert!... Elle se soutient à peine... Donnez-lui donc le bras!...

Je regardai Mme Caveyrac qui, matée comme un chien battu, ne protesta pas, et j'obéis volontiers.

Nous sortions ainsi quand le notaire, qui s'était tenu jusqu'alors à distance respectueuse, nous suivant d'un œil fin, m'arrêta au passage et me recommanda :

— Surtout n'oubliez pas de venir chez moi à quatre heures!

— Pourquoi faire?

— Mais!... pour prendre connaissance du testament de Mlle Vivens!

— Eh! qu'ai-je à voir là dedans? dis-je ahuri...

— Mais, voyons!... tout, puisque vous êtes légataire universel!...

. . . .

Je suis allé chez le notaire à l'heure exacte, que le capitaine a bien voulu prendre le soin de me rappeler, et puis... je ne me souviens plus bien. Le reste de l'histoire se perd pour moi dans un brouillard rose mais confus.

Mes beaux-parents affirment que j'aimais Hélène dès notre première entrevue chez Mlle Vivens et qu'à force d'astuce, j'avais fini par m'emparer de son cœur naïf, à travers la cage des bengalis.

Moi, je crois qu'ils se trompent et que notre amour date de bien plus loin encore, d'avant notre naissance. Il avait pris racine dans d'autres cœurs qui nous l'ont transmis, déjà mouillé de larmes, nourri de souvenirs. C'est pour cela qu'il a grandi si vite, et qu'il sera si robuste, si ferme, si fidèle.

Je l'ai trouvé, une nuit, dans un coffret en bois des îles où Mlle Vivens l'avait caché pour nous, se doutant peut-être, pauvre chère amie! que ce serait là le meilleur de son héritage.

CHAMPOL.

LES SHERIDANS

D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT [1]

Oh! l'amour d'une mère! amour que nul n'oublie!
Pain merveilleux qu'un Dieu partage et multiplie!
Table toujours servie au paternel foyer!
Chacun en a sa part, et tous l'ont tout entier!

(Victor Hugo.)

I

De toutes les tendresses qui font battre le cœur de l'homme, la plus profonde, la plus constante et la plus pure, est assurément celle du fils pour sa mère. Tout en conservant cette grâce chevaleresque dont sont empreints les sentiments les meilleurs du cœur masculin envers toute femme, quel que soit le lien qui l'attache à elle, cette tendresse seule reste immaculée, exempte de tout alliage corrupteur; elle seule dépose au fond de l'âme virile une réserve d'innocence, de douceur, de confiance absolue, qu'elle retrouve avec joie aux heures troublées de la vie. Nous parlons, bien entendu, de la mère intelligente, et elle l'est presque toujours en ce qui concerne son fils, car son cœur lui fournit des lumières souvent inattendues pour éclairer et guider celui qui lui est bien plus cher qu'elle-même. Combien a-t-on vu de femmes, en apparence fort simples, trouver, au moment critique, décisif, dans leur droiture, dans leur connaissance parfaite de la nature formée, maniée, pétrie par elles, dans leur souci de son honneur et de sa gloire, la ligne de conduite à suivre, le mot à prononcer, l'acte à préférer.

Et pour le fils, quel trésor de doux souvenirs, de sympathie incomparable, de dévouement désintéressé! Quel soulagement de pouvoir, à certaines heures de lassitude morale, redevenir faible et petit enfant, sans honte, sans crainte de déchoir à ces yeux dans lesquels il cherche une réponse encourageante à ses doutes, à ses alarmes, à ses souffrances; une excuse sans indulgence exagérée pour ses défaillances, un conseil sans arrière-pensée personnelle sur la voie à choisir. Car il faut avoir le courage d'en convenir : la mère est, en thèse générale, plus désintéressée que l'épouse pour

[1] *Poems and Verses, by Helen Lady Dufferin* (John Murray, London).

bien des raisons que l'on comprendra sans que nous les donnions ici, et en cela peut-être résident sa force et son autorité. Ils sont malheureusement assez rares ceux qui peuvent écrire, après trente-deux ans de mariage : « En rien l'absence d'égoïsme et la noblesse d'âme de ma mère ne se montrèrent mieux que dans la manière dont elle adopta du plus profond de son cœur la femme qui devait désormais partager avec elle l'adoration et la tendresse qui, jusque-là, n'avaient appartenu qu'à elle seule. »

C'est, en effet, à l'amour filial de lord Dufferin que l'on doit le gracieux et intéressant volume dont la « dynastie des Sheridans » peut être fière autant que la femme exquise qui en est l'héroïne.

II

Le mot dynastie s'applique tout naturellement à cette longue lignée qui, de siècle en siècle, produisit des générations d'hommes et de femmes doués par notre mère Nature, avec une prédilection et une prodigalité qui devraient singulièrement déconcerter les avocats quand même de l'égalité à outrance, si la bonne foi marchait de pair avec les systèmes.

Peut-être faut-il attribuer la richesse et la variété des dons qui ont distingué cette famille exceptionnelle au mélange des races, aux nombreuses alliances avec des nationalités dont les qualités s'unirent à celles de la race irlandaise pure. La France, l'Angleterre, l'Écosse, apportèrent tour à tour leur contingent, et l'on peut affirmer sans crainte de se tromper, que l'élément féminin concourut largement à former et à modifier, dans des sens différents, la nature physique et morale de cette lignée privilégiée. Certes, de grandes affinités existent entre l'âme et l'esprit de la France et ceux de l'Irlande; sœurs de la famille celtique, elles se ressemblent et s'attirent; mais la civilisation plus complète et le rôle incomparablement plus important de la France ont atténué, chez elle, certains défauts qui leur étaient communs; en s'affinant, elle a conquis le tact et la mesure; par le sentiment de ses énormes responsabilités, elle a acquis la souplesse, la logique, la conscience des droits d'autrui; au perfectionnement de sa vie sociale, elle a dû la délicatesse et le charme, ou plutôt elle a développé ces beaux côtés de sa nature, dont l'influence est facile, parce qu'elle est sympathique. L'Angleterre, par son éducation virile et par ses défauts même, qui sont parfois l'exagération de certaines qualités; l'Ecosse, par son austérité un peu dure et sa persévérance obstinée, ont dû apporter des éléments salutaires à un tempérament trop exubérant, trop peu maître de lui, et dont le sens moral n'est

pas toujours à la hauteur de son esprit naturel, de son intelligence et de sa générosité. Même avec l'appoint des dons divers qu'il a reçus du dehors, les siens ont conservé, chez les Sheridans, une suprématie que leurs admirateurs ont été forcés de déplorer comme autant d'ombres gâtant un beau tableau, et parfois même, en oblitérant les parties les plus admirables.

C'était une antique famille riche et influente, possédant terres et châteaux dans le comté de Cavan, domaines si importants qu'ils étaient marqués, sur les vieilles cartes, sous le nom de « Pays des Sheridans »; mais la Réforme survint et, sous le règne d'Élisabeth, ils furent dépouillés, comme tant d'autres seigneurs catholiques, au profit de la Couronne. Thomas Sheridan s'en plaignait amèrement, en 1680, à la Chambre des communes. Accusé de conspirer en faveur de Jacques II, il disait dans sa défense : « Je dois déclarer, non par vanité, mais par nécessité, que je suis né *gentleman* d'une des plus anciennes familles d'Irlande et apparentée aux plus considérables. Mon grand-père fut le dernier qui jouit de nos domaines, et mon père, laissé orphelin au commencement du règne du roi Jacques, se trouva dépossédé et pauvre en ce monde. »

La lutte pour la vie devait durer deux siècles.

Le premier Sheridan qui s'arma d'une plume fut Denis, fils de Donald et d'une O'Neill. Non seulement il était catholique, mais prêtre. Abjura-t-il par prudence ou par conviction? Toujours est-il qu'il devint pasteur protestant et se maria, ce qui est invariablement la première pensée des réformés. Il traduisit la Bible en irlandais, et c'est celle dont les indigènes se servent encore.

Par suite de circonstances inconnues, un antique manuscrit, rédigé par un Sheridan, se trouve à la bibliothèque de Reims. Les goûts littéraires paraissent avoir existé de tout temps dans la famille. Près de Kilmore, derrière le palais épiscopal, s'étend un pays partagé entre des montagnes et des lacs. Là, dans une île appelée l'île de la Trinité, on voit les ruines d'une antique abbaye à laquelle se rattachent maintes légendes dont les Sheridans sont les héros. On prétend que le premier de tous vint d'Espagne, envoyé, par le pape, dans le cinquième ou le sixième siècle, et fonda dans l'île une université qu'il dota de riches manuscrits. De génération en génération, l'université fut présidée par un Sheridan. C'est là que Denis traduisit les saintes Écritures en irlandais.

Après lui, en deux cent-cinquante ans, la famille compta vingt-sept écrivains qui produisirent plus de deux cents ouvrages, dont plusieurs sont restés classiques. Un certain nombre, et non des moindres, surtout comme romans et poésies, sont dus à des

femmes, et comme si le génie de cette race devait se conserver partout, quelques-unes de ses filles l'ont porté dans la famille de leur mari. Joseph Le Fanu, auteur de célèbres romans, entre autres *Silas Marner*; William Le Fanu, son frère, qui vient de publier *Soixante-dix ans de souvenirs irlandais*, livre très remarqué; Sheridan Knowles, l'auteur dramatique bien connu, dont la pièce *le Bossu* est devenue classique; d'autres, encore, étaient tous Sheridans par les femmes.

Des quatre fils de Denis Sheridan (dix-septième siècle), deux furent évêques réformés; le troisième, Thomas, fut fait par Jacques II chevalier et secrétaire du gouvernement en Irlande; après la chute du roi, il le suivit en France, où il écrivit le *Développement et la puissance du Parlement*, puis l'*Histoire de son temps*, deux ouvrages dont l'un a été réédité récemment, dont l'autre, consulté dans le manuscrit, à Windsor, par sir James Mackintosh et lord Macaulay, était très estimé de ces deux juges. Le fils de ce premier Thomas Sheridan fut un « des Sept de Moidart » qui suivirent le prétendant en Écosse, en 1745.

Une fille de sir Thomas Sheridan ayant épousé un aide de camp de Guillaume III, reçut en dot une partie des anciens domaines confisqués. Sa sœur devint la femme du marquis de Maillé de La Tour-Landry et fut la mère de la comtesse d'Hautefort, qui suivit la duchesse de Berry en la prison.

Dans le quatrième fils de Denis on trouve les traits de caractère qui valurent à sa race tant d'amitiés et tant d'épreuves : un esprit extraordinaire, une gaieté, une simplicité, une bonté facile, un manque de sagesse pratique, une séduction qui agit jusque sur l'atrabilaire Swift, à tel point qu'il ne pouvait plus se passer de lui, ce qui ne l'empêcha pas de l'accabler d'épigrammes, de ridiculiser sa petite maison de Quilcalgh, dont il se servait, du reste, à sa convenance, de le chasser lorsqu'il fut vieux et malade, et enfin de composer pour sa tombe une épitaphe insultante. Plus on scrute le caractère de Swift, plus on le trouve haïssable. A Quilcalgh furent conçus et discutés entre les deux amis, les *Voyages de Gulliver*, les *Lettres du Drapier*, et fut rédigé en commun le célèbre *Intelligencer*.

Swift reconnaissait que son ami (et victime) était le premier professeur des Trois-Royaumes, et peut-être d'Europe, et non moins éminent comme latiniste et helléniste. Avec cela, une riche imagination et un talent considérable, mais incorrect, de poète, De plusieurs volumes d'œuvres variées, deux seulement ont survécu : la traduction en vers du *Philoctète*, de Sophocle, et celle des *Satires*, de Juvénal.

La douce Stella aimait ce grand enfant spirituel, séduisant, imprudent, faisant ses madrigaux, ses rébus et ses anagrammes, et râclant son violon sans savoir comment sa famille mangerait, dupé par le plus grossier de ses fournisseurs, paresseux, pauvre et gai, en un mot, Irlandais jusqu'à la moelle des os!

Chez son fils, un autre Thomas Sheridan, se révéla le génie dramatique qui devait devenir une des gloires de la famille. Le théâtre était alors à la mode; des jeunes gens de famille le choisissaient comme profession sans croire déroger; on sait que Garrick, entre autres, était le fils d'un officier supérieur. Il aida généreusement Thomas Sheridan à obtenir des succès considérables; mais les efforts, très légitimes du reste, de celui-ci pour réformer les habitudes d'envahissement par les spectateurs des coulisses, des loges d'artistes et même de la scène, causèrent de véritables émeutes et le forcèrent à quitter temporairement Dublin, après avoir vu saccager son théâtre. Pendant la lutte, des vers très flatteurs pour lui avaient paru dans les journaux; il fit si bien, avec l'aide de sa sœur, qu'il en découvrit l'auteur; c'était une miss Chamberlaine, Anglaise de bonne naissance, aimable et très intelligente, qui devait toute son instruction à ses frères, car son père, fort excentrique, s'était opposé à ce qu'elle apprît même à lire, trouvant qu'une femme en savait toujours trop. Résistance inutile! A quinze ans, elle écrivait son premier roman. Ceux qui suivirent plus tard furent accueillis avec grande faveur. Elle aborda aussi la scène, et l'une de ses comédies, *la Découverte*, révéla un tempérament dramatique presque masculin. Le jour vint où le public charmé partagea ses faveurs entre l'œuvre de la mère et celle du fils, la célèbre *École de la Médisance*. Car cette femme si bien douée fut la mère de l'illustre Richard Brindley Sheridan, et, de tout ce qu'elle produisit, ce fut encore là son chef-d'œuvre,

Les succès de Thomas Sheridan et de sa femme, ses considérables appointements d'artiste, son activité infatigable d'écrivain (on a de lui plusieurs ouvrages sur l'éducation, une suite de conférences sur l'élocution, un dictionnaire, une grammaire, une biographie de Swift, etc.); enfin, une pension de 5000 francs que lui faisait le gouvernement, tout cela réuni aurait dû lui assurer une vie honorable et facile, mais il était dans la destinée, ou plutôt dans la nature morale des Sheridans, de mettre à néant les meilleures intentions du sort, par un manque de sens pratique, de prudence et de strict sens moral, qui les faisait céder à tous les entraînements de leur imagination ardente et de leurs goûts dépensiers. Les fées, en les douant si richement, avaient oublié de mettre au nombre de leurs talents celui de compter, et c'est avec un

sentiment vraiment pénible que l'on voit, l'un après l'autre, tous ces hommes privilégiés (leurs femmes n'échappent pas toujours aux mêmes erreurs) soutenir, l'un après l'autre, une lutte incessante contre la dette, recourir à une foule d'expédients qu'il vaut mieux ne pas qualifier, faire souffrir tous ceux qui leur tiennent de près et qu'ils aiment sincèrement, à leur manière, et user leur plume, digne d'un meilleur sort, à écrire des lettres sans nombre pour implorer l'aide ou la patience de ceux qui ont le droit de se plaindre, et dont le nom est légion. Cette charmante Élisabeth Chamberlaine, elle-même, semble avoir été prédestinée, malgré le sang anglais qui coulait dans ses veines, à perpétuer les idiosyncrasies de la race à laquelle elle s'alliait, comme si rien ne devait s'opposer à la formation de celui qui devait en personnifier l'essence, les trésors d'esprit, aussi bien que les défaillances morales.

La simplicité, la naïveté avec laquelle, d'année en année, Mme Sheridan écrit à son « cher Sam », un parent qui a élevé en grande partie ses enfants, de ne pas douter que son mari le remboursera aussitôt qu'il aura les fonds nécessaires, désarme par sa candeur d'inconscience; elle ne cherche pas de longues excuses lorsque l'échéance fixée a eu le sort des précédentes : tout a mal tourné, il faut attendre et elle cause de bonne amitié avec « son cher Sam », lui conte ses petites affaires comme si la possibilité d'un mécontentement n'effleurait même pas son esprit; et lorsque M. Sheridan a mis le détroit entre lui et ses créanciers, il écrit tranquillement au « cher Sam » : « Comme je peux maintenant mettre au défi mes créanciers sans pitié, je pourrai, avant de revenir, faire avec eux des arrangements qui me permettront de vivre tranquille pour le reste de ma vie! » Puis, réconforté par cette agréable perspective, le couple hospitalier, installé « dans ce délicieux pays de Blois », ouvrait sa maison, tenait table ouverte et se faisait adorer par son esprit et son charme. En même temps il travaillait beaucoup et M. Sheridan, pris tout à coup d'une pieuse ferveur, écrivait à « Sam » : « Après mûres réflexions, je suis convaincu que la religion seule peut nous donner le contentement en cette vie et le bonheur dans l'autre, et le résultat de mon examen de conscience a été de prendre désormais pour guides de toutes mes actions ses ordres sacrés. Ne pensez pas que la superstition ou la mélancolie aient eu la moindre influence sur moi, car il n'entre pas le plus petit grain de l'une ou de l'autre dans ma composition; ç'a été l'effet d'une longue et calme suite de réflexions faites de propos délibéré. »

Tout cela était parfaitement sincère, comme tous les sentiments exprimés par ces natures ondoyantes, au moment où elles parlent.

Celle de M[me] Sheridan, nerveuse, impressionnable et inquiète, avait subi bien des chocs dont sa santé se ressentait; peut-être un affaissement subit se produisit-il lorsque la nécessité de lutter disparut; deux ans après son arrivée à Blois (1766), elle s'éteignit au grand désespoir de son mari et c'est là qu'elle repose. Un des professeurs de la célèbre école de Harrow disait qu'elle était « absolument céleste ». L'alliage humain ne paraît pas lui avoir fait défaut et peut-être ajoutait-il à son charme. A son illustre fils elle légua, outre ses yeux magnifiques, sa gaieté, son intelligence qui, chez lui, devint du génie, sa nervosité, sa disposition inquiète, agitée. De son père, ou plutôt de toute sa lignée masculine, Sheridan hérita le goût de la dépense, une élasticité de conscience embarrassante pour ses admirateurs et le génie des expédients poussé à ses dernières limites.

Mais toutes les étincelles qui avaient brillé chez ses ancêtres s'unirent pour former en lui un foyer lumineux qui éblouit sa génération et l'aveugla sur les côtés défectueux de sa nature morale. Lord Dufferin, naturellement très fier d'un tel aïeul, lui trouve des excuses dans les tentations exceptionnelles auxquelles il fut exposé, jeté très jeune et sans fortune au milieu de la société la plus riche et la moins scrupuleuse, attiré, adulé par tous, hommes et femmes, entraîné à des excès désastreux pour un système nerveux si facilement surexcité et qui, s'ajoutant au manque de sens pratique héréditaire, aux écarts d'une imagination indomptée, achevaient de le rendre entièrement incapable de conduire sa vie avec sérieux et prudence; enfin le petit-fils, enthousiaste, réclame ces immunités qui semblent dues au génie, par reconnaissance pour les œuvres dont il enrichit l'humanité. Il rappelle ce jugement de Byron : « Tout ce qu'il a plu à Sheridan d'entreprendre a toujours été ce qu'il y avait de mieux en la matière. Il a écrit la meilleure comédie : *the School for Scandal;* le meilleur opéra : *la Duègne*, selon moi très supérieur au *Beggar's opera;* la meilleure comédie bouffe : *le Critique;* la meilleure allocution : *le Monologue à Garrick;* et pour couronner son œuvre, il a prononcé le meilleur discours qu'on ait jamais conçu et entendu en ce pays. » Byron veut parler du discours fameux qui déchaîna l'opinion contre Warren Hastings et fit condamner ses procédés de gouvernement aux Indes, procédés dont l'Angleterre accepta, du reste, les résultats si utiles à sa domination, démontrant, par cette indignation platonique, que les magnifiques périodes de son grand orateur étaient peut-être plus belles que sages. Burke déclara « que c'était le plus bel effort d'éloquence, d'argumentation et d'esprit réunis, dont la tradition eût gardé le souvenir ». Fox dit à son tour que, « comparé

à ce discours, tout ce qu'il avait jamais lu ou entendu tombait à rien, s'évanouissait comme une vapeur devant le soleil ». Enfin Pitt reconnut « qu'il surpassait toute l'éloquence des temps anciens et modernes et contenait tout ce qui pouvait émouvoir et maîtriser l'esprit humain ».

Burke dit à Fox, pendant que Sheridan parlait : « Voilà le vrai style, quelque chose entre la prose et la poésie et meilleur que toutes deux. » Et pendant plus de trente ans, cet homme étonnant, malgré des fautes et des embarras qui auraient perdu une légion d'individus ordinaires, captiva la ville et la cour (à commencer par le Régent), les salons et le Parlement, le public du théâtre et celui de la politique, les beaux esprits et les viveurs.

Il avait eu l'heureuse fortune d'épouser une femme dont l'esprit, la grâce, le charme et la beauté achevèrent de lui conquérir l'Angleterre. Il l'adora, tout en lui faisant la vie la plus agitée du monde; il refusa de la laisser entrer au théâtre, où son grand talent de cantatrice lui eût assuré des ressources dont le ménage imprudent pouvait mal se passer, et elle lui rendit avec usure sa fidèle tendresse. « Le pauvre Dick et moi avons toujours lutté contre le courant, dit-elle un jour, et nous continuerons sans doute jusqu'à la fin de notre vie, mais nous ne voudrions pas échanger nos sentiments et nos sensations pour tous les biens de... » L'unanimité des louanges adressées à Elisabeth Linley donne à penser qu'elle fut vraiment, comme le dit lord Dufferin, la plus séduisante, la plus douce, la plus tendre, la plus aimable des femmes, aussi bien qu'une des plus belles et des mieux douées. Au reste, elle faisait partie d'une famille exceptionnelle dans son genre, comme celle des Sheridans; père, fils et filles, tous étaient beaux et musiciens-nés; mais Elisabeth les surpassait tous. On l'avait surnommée « la jeune fille de Bath », ville alors très à la mode. Wilkes, le membre du Parlement, de révolutionnaire mémoire, disait : « Elle est supérieure à tout ce que j'ai entendu dire d'elle; c'est la plus modeste, la plus séduisante, la plus délicate fleur que j'aie vue depuis longtemps. »

Un ami du poète Rogers écrivait : « Miss Linley a une voix faite pour le chœur des chérubins. Elle prit ma petite fille sur ses genoux et lui chanta beaucoup de chansons enfantines avec un enjouement, une douceur de voix et de regard absolument enchanteresse. » Garrick ne l'appelait que *la sainte*. Un évêque prétendait qu'elle était le lien rattachant la femme à l'ange, et un autre déclarait que « la regarder pendant qu'elle chantait, c'était regarder le visage d'un séraphin ». Macaulay parle « de cette mère si belle, d'une si belle race, la sainte Cécile dont les traits délicats, illuminés d'amour et de musique, ont été sauvés de l'oubli par l'art ». Et

combien d'autres témoignages de juges célèbres, nous pourrions joindre à ceux-ci! La sainte Cécile de sir Joshua Reynolds est son portrait; Gainsborough et Romney la prirent aussi plus d'une fois pour modèle, et pendant quinze ans sir Joshua ne put se séparer de son chef-d'œuvre.

Le fils de ce couple si remarquable, celui qu'on appela toujours Tom Sheridan, héritier de la beauté de sa mère et de beaucoup de l'esprit et du charme de son père, épousa aussi une femme supérieure, miss Callender, auteur d'un roman célèbre intitulé : *Carwell.* Tom Sheridan mourut jeune, laissant six enfants sans fortune qui durent à l'énergie intelligente et dévouée de leur mère une éducation et une situation dans le monde, au-dessus de tout ce qu'on aurait pu espérer. Ainsi que le fait remarquer M. Percy Fitz-Gerald, l'historien des Sheridans, le sang irlandais, mêlé d'abord d'anglais, puis d'écossais, avait acquis certains éléments qui, ajoutés aux siens propres, lui donnait une qualité supérieure à celle de son origine.

Jamais la beauté physique et, si l'on en excepte le grand Sheridan, l'esprit, les facultés artistiques et littéraires de la famille, n'avaient brillé d'un éclat égal à celui qui attira l'admiration du monde sur les enfants de Mme Tom Sheridan. « Ses trois fils, le plus jeune surtout, auraient pu passer, a dit la célèbre actrice Fanny Kemble, pour les frères cadets de l'*Apollon* du Belvédère », et ses trois filles furent vite surnommées les trois Grâces. Un soir que Fanny Kemble remarquait cette réunion de beautés, « toutes fleurs issues de la même tige », et la mère plus belle que toutes, excepté sa propre sœur et ses filles, l'une d'elles, Mme Norton, dit tranquillement, après avoir regardé autour d'elle : « Oui, en effet, nous sommes vraiment bien. » Sa beauté brune, aussi peu anglaise que possible avec ses yeux noirs brûlants et ses cheveux de jais, avait la grandeur et la régularité, mais non l'impassibilité, d'un camée grec; sa physionomie ardente trahissait l'impétuosité de son esprit mordant et l'intelligence supérieure que révélèrent plus tard ses écrits en prose et en vers. Malheureusement mariée à un homme sans délicatesse ni bonté, elle se jeta dans la lutte avec la véhémence de sa nature indomptable et, malgré les admirations, les hommages, peut-être à cause d'eux, elle eut une vie troublée, malheureuse; odieusement persécutée par son mari, qui feignit de croire à des fautes dont la justice de son pays la déclara innocente, séparée de ses enfants, subissant des iniquités légales qui ont enfin disparu du code anglais, elle souffrit beaucoup jusqu'au jour où, devenue veuve, elle épousa un ami fidèle, sir William Sterling Maxwell of Keir qu'elle perdit peu après. Sa réputation littéraire

devint considérable avec le temps; son style se forma au contact de tout ce que l'Angleterre renfermait d'esprits brillants et de talents reconnus; sa forte et passionnée personnalité s'affirma dans des œuvres de haute portée, telles que *la Loi anglaise et les femmes*. La séparation de la mère et de l'enfant, en même temps que son fin et redoutable persiflage, sa veine comique et sa gracieuse fantaisie se donnaient libre carrière dans des productions très variées. « Pardonnez-moi de plaisanter, écrivait-elle un jour à Mme Shelley; sur mon honneur, je suis inquiète de vos inquiétudes et assez triste pour mon propre compte, *mais le sang irlandais veut danser!* »

Dangereux souvent étaient ses ébats qui lui faisaient plus d'un ennemi, et cependant elle était si sincèrement, si chaleureusement dévouée à ses amis, qu'ils restaient nombreux et fidèles et de choix! Dans une admirable lettre, qui est un véritable et douloureux examen de conscience, elle s'écrie : « Oh! croyez-moi, il n'y a pas de travaux forcés comparables à la vie « d'une femme du monde » et vous le voyez dans l'expression de son visage. Ce ne sont pas les heures tardives qui produisent l'expression lassée, inquiète, agitée... C'est la lutte perpétuelle pour *être* et pour *agir* et le mécontentement intérieur et continuel de tout ce qu'on *est* et de tout ce qu'on *fait* qui dévore la fraîcheur de la vie. »

La plus jeune des trois Grâces restera connue dans l'histoire de la société anglaise sous le nom de « Reine de beauté », qui lui fut décerné en 1839, au fameux tournoi d'Eglintoun, en Ecosse, où la seule concurrente possible, lady Louisa Stuart, dont nous avons récemment entretenu les lecteurs du *Correspondant*, n'était pas admissible au concours en sa qualité de jeune fille.

Grande, élégante et de noble prestance comme ses deux sœurs, celle-ci avait épousé lord Seymour, comte de Saint-Maur et, à la mort de son père, duc de Somerset. Elle avait les cheveux noirs comme Mme Norton, mais les yeux d'un bleu foncé, violet, les traits fins et parfaitement réguliers, et ce teint vraiment de lis et de roses, dont l'éclat particulier ne se rencontre guère que chez les Irlandaises. Son esprit primesautier et mordant effrayait un peu et ne semble pas avoir été uni à autant de chaleur d'âme que chez Mme Norton. Elle non plus ne fut pas très heureuse, malgré son brillant mariage. Elle eut deux fils qui promettaient beaucoup, les perdit tous les deux, s'aigrit contre la douleur, s'isola du monde et gâta son intérieur par l'excentricité de ses exigences.

Nous arrivons enfin à l'aînée de ces trois femmes restées célèbres dans les fastes de la société anglaise, à celle en l'honneur de qui lord Dufferin vient de publier le volume qui nous occupe.

Il a voulu amener le lecteur jusqu'à elle, en lui présentant le résumé succinct de l'histoire des Sheridans. Il semble avoir désiré faire de la gloire familiale une auréole pour en nimber le front de son idole, car c'est une véritable adoration qu'il ressent pour cette mère charmante; il le dit simplement, sans détours, avec la grâce qu'elle paraît lui avoir léguée. Par le fait, elle fut, selon toute apparence, la plus séduisante, la plus attachante des trois sœurs, celle à laquelle s'applique le mieux le joli mot anglais « lovable », faite pour être aimée.

C'est ce qui frappe tout d'abord dans le portrait placé au début du volume. Lord Dufferin dit quelque part : « Son sourire même était une caresse. » Ce n'est pas le sourire seulement, quoiqu'on devine le charme exquis de cette bouche, c'est le visage tout entier, le front pur et large, le port gracieux de la tête, et surtout le regard des grands yeux doux comme des yeux d'enfant. Toute la douceur de la famille s'était évidemment réfugiée en elle, et comme elle avait autant d'esprit que Mme Norton, on peut se rendre compte de la séduction exercée par cet esprit dont le mordant s'était changé en simple espièglerie. « Ma mère, nous dit lord Dufferin, avait les traits un peu moins réguliers que ses sœurs, mais elle était aussi attrayante et « lovable ». Sa taille était divine, une perfection de grâce et de symétrie, la tête admirablement posée sur les épaules. Ses pieds et ses mains étaient très petits, et bien des sculpteurs avaient demandé à modeler celles-ci. Elle avait une voix pure et douce, chantait délicieusement, et composait souvent la musique des paroles publiées ou non qu'elle a écrites. Avant seize ans, elle s'était rendue maîtresse du français, et en partie du latin; plus tard, elle apprit l'allemand, et écrivit en français aussi bien qu'en anglais (elle traduisit même en notre langue certaines de ses poésies, mais malheureusement on n'a pu retrouver ces traductions). Son talent de versification se montra de très bonne heure. Une ou deux des poésies comprises dans ce volume furent écrites lorsqu'elle était enfant, car elle l'était encore, pour ainsi dire, quand elle se maria à peine âgée de dix-sept ans. Avant leur majorité, elle et Mme Norton reçurent 100 livres d'un éditeur, pour une collection de paroles pour musique, leur œuvre commune.

Mme Norton aimait tendrement cette sœur Helen. « Au reste, écrivait-elle à sa tante, Mme Le Fanu, ma chère mère nous a élevées dans l'amour les unes des autres; si l'une a du chagrin, toutes en ont; si l'une est contente, toutes le sont; si l'une est blessée, toutes ressentent la blessure; ceci nous constitue en un corps très puissant et devient la source de beaucoup de bonheur. »

D'après Fanny Kemble, la plus parfaitement belle était la

duchesse de Somerset, la plus parfaitement charmante était lady Dufferin, mais celle qui frappait le plus était Mme Norton, grâce à l'union du génie poétique, de l'esprit étincelant et de la force de répartie qui se trouvaient en elle.

« Il y avait alors, a raconté lord Lamington, dans ses *Jours des Dandies*, trois sœurs belles entre les plus belles, qui prouvaient la transmission héréditaire des qualités. Miss Linley était remarquable par toute la grâce et le charme de la femme. Ses petites filles possédaient les dons réunis qui gagnent tous les cœurs. Personne, ayant jamais rencontré lady Dufferin, n'a pu oublier la rare union de beauté, de charme et d'esprit qui était son partage.

Helen Sheridan n'avait donc que dix-sept ans, lorsque le commandant Blackwood, officier de marine, la demanda en mariage et fut agréé. Les Blackwoods, de nationalité écossaise, étaient venus s'établir dans l'Ulster sous le règne d'Elisabeth; l'un d'eux mourut en combattant les Anglais à la bataille de Pinkie (1547), et son fils Adam, serviteur de confiance de Marie Stuart, membre de son conseil et son représentant en Poitou, d'où elle tirait ses revenus comme reine-douairière de France, « homme de savoir et d'intelligence », s'établit en France, épousa une Française et reçut du roi des lettres de noblesse. Il fut le premier biographe de l'infortunée reine d'Écosse. Sa dernière descendante ne mourut qu'en 1837. Elle lui avait donné un livre d'Heures que lord Dufferin a retrouvé, avec l'aide, dit-il, de la Providence, qui veille sur les *bibliomaniaques*. Il s'occupait de rassembler tous les livres écrits par des membres de sa famille et avait dressé une liste de ceux des Blackwoods français, mais sans pouvoir les retrouver tous. Appelé à Paris pour affaire, il y a une trentaine d'années, il mit la liste dans sa poche et se rendit au quai Voltaire. Le premier libraire à qui il la montra fit un signe de tête peu encourageant. Il était difficile de se procurer ces livres du seizième siècle, cependant il en avait un, et il en connaissait un autre qui pourrait l'intéresser, quoiqu'il ne fût pas sur la liste. Il tira de quelque part un petit volume carré de prières en latin, par Adam Blackwood, dont les originaux avaient été copiés et signés par l'auteur, sur les feuillets blancs d'un livre de messe que la reine Marie Stuart lui avait donné, fait attesté par une inscription. Le marchand avait vendu le missel quelques jours avant; bientôt après, il était entre les mains de lord Dufferin, et s'en allait rejoindre une miniature de la reine, donnée par elle aux Blackwoods d'Irlande. Ceux-ci furent, en 1762, créés baronnets et, en 1800, pairs d'Irlande, sous le nom de lords Dufferin et Clandeboye, comtes de Clanbrassil.

Lord Dufferin, qui est artiste comme tous ceux de sa race, a fait

un joli tableau des premières années de mariage de sa mère, qui faillit mourir à Florence en lui donnant le jour. Par une singulière coïncidence, il rencontra un jour, chez le consul d'Angleterre, la fille des personnes chez qui ses parents avaient demeuré à Sienne.

« J'étais alors une fillette de quatorze ans, lui dit-elle, et je n'oublierai jamais l'impression produite sur moi par l'ange de douceur et de beauté qui vint demeurer chez nous; elle me prit en grande amitié, me conta des histoires, chanta pour moi et je l'adorai absolument. »

« Aussitôt que la santé de ma mère le permit, continue lord Dufferin, mon père la transporta dans un vieux castel des Apennins, nommé Barberino di Mugello, petit séjour des plus romantiques avec ses tours grises et ses créneaux, couronnant une hauteur isolée qui s'élève au milieu d'une vallée souriante formée par les collines du voisinage. Une rivière en contourne le pied et une petite ville féodale se blottit non loin dans un de ses détours; partout abondent, dans les jardins, les vignes, les figuiers et les mûriers. Barberino est à environ 40 milles de Florence. Je ne me rappelle pas de journée qui ait produit sur moi plus d'impression que celle-là, passée à errer dans les chambres désertes et sans changement et dans les cours du vieux château, où peut-être ma mère passa quelques-uns des plus heureux moments de sa vie, en parcourant les antiques jardins avec son nouveau trésor dans ses bras. »

Deux ans après on rentrait en Angleterre et l'on se fixait près de Hampton-Court, où Mme Sheridan avait un appartement. Du petit cottage où s'installèrent ses parents, date pour lord Dufferin son premier souvenir distinct de sa mère « dont le radieux et tendre visage devint son ciel, ce que, du reste, il ne cessa jamais d'être. »

La monotonie de cette existence était égayée des visites à Londres, chez Mme Norton, dont le salon de choix partagea bientôt ses hommages entre les deux sœurs.

Parmi les nouvelles relations de la jeune femme étaient les deux miss Berry que l'on retrouve dans tous les cercles élégants de l'époque. Ce fut à miss Mary Berry que lady Dufferin (alors Mme Blackwood) écrivit, à la suite d'un vol commis chez sa mère, des lettres qui donnent une idée du tour humouristique de cet esprit à facettes aussi variées que brillantes :

« Vous avez certainement appris que nous avions été volées et assassinées l'autre nuit, par un certain cuisinier au doux parler qui se mit à la tête d'une troupe de bandits et les fit pénétrer chez ma mère par la fenêtre de sa cuisine; sinon vous verrez tous les détails véridiques, terribles et circonstanciés dans les journaux, car nous sommes citées à comparoir au tribunal d'*Old Bailey*, lundi pro-

chain. Nous avons acquis beaucoup d'expérience de la vie et de connaissance de la loi criminelle d'Angleterre cette semaine, savoir trop peu payé au prix de toute ma garde-robe et de toute l'argenterie de ma mère... J'ai découvert que l'idée de *propriété personnelle* n'est qu'une illusion flatteuse, car, en réalité, nos biens appartiennent à notre pays et non pas à nous, et les jupons et les bas que je considérais affectueusement comme miens, sont, par le fait, les jupons et les bas du royaume de Grande-Bretagne et d'Irlande. De temps à autre on m'accorde d'apercevoir de loin mes vêtements les plus nécessaires dans les mains de différents *policemen*, mais en cette phase du procès, je ne peux que les reconnaître avec envie et regret. Même en ces occasions, la police s'exprime ainsi : « Agent B. 25, produisez *vos* robes. Lettre A. 36, identifiez *vos* dentelles. Lettre C. attachez *vos* bas. » Tout cela est pénible à supporter, mais on ne peut pas tout avoir en ce monde. Nous obtenons *justice;* nous pouvons facilement attendre un changement de linge. On nous laisse espérer qu'à une époque indéterminée dans le cours des âges, il nous sera permis de porter nos effets, du moins ceux qui auront résisté au maniement de la loi, et ma pauvre mère compte avec confiance rentrer dans le sein de sa théière. Mais je ne sais trop! Je commence à regarder toute propriété d'un œil philosophique, comme peu stable de sa nature et sujette à toutes sortes de monts-de-piété. En outre, nous avons, la police et moi, possédé si longtemps mes vêtements en commun, que je ne m'y sentirai plus jamais à l'aise. Pour un esprit vertueux, l'idée que l'inspecteur Dowsen a examiné toutes vos portes et agrafes, tous vos cordons et boutons, etc., etc., est plus pénible que je ne saurais l'exprimer. Mais je ne peux m'arrêter davantage sur ce sujet... »

Dans une autre lettre, Mme Blackwood prétend que, en somme, *Old Bailey* lui paraît un endroit charmant. « Nous fûmes présentées, dit-elle, à un *vrai* lord-maire, et je m'assis entre deux sherifs. L'huissier m'a parlé familièrement, et je ne suis pas sûre que le gouverneur de Newgate ne m'ait pas appelée *Nellie*. Quant au Révérend M. Carver, l'aumônier, si la vanité inhérente à mon sexe ne m'égare pas, *je crois* que j'ai produit sur lui une impression profonde. A tout prendre, mes souvenirs d'Old Bailey sont de la nature la plus agréable et la plus flatteuse. Il est vrai que j'ai seulement retrouvé trois paires et demie de bas, une robe et deux châles, mais c'est une considération bien puérile en comparaison de l'étude des glorieuses institutions de notre pays. On nous a traitées avec le plus grand respect, plus des sandwiches au jambon, et deux magistrats nous ont escortées à notre voiture. »

Plusieurs pièces de vers attestent la facilité avec laquelle lady

Dufferin maniait l'ironie plaisante, mais la preuve la plus convaincante s'en trouve dans une comédie pleine de traits vraiment comiques et qui fut jouée avec succès à Londres, sous le titre de : *Finesse, ou une journée à Messine.* L'auteur avait voulu garder l'anonyme, mais c'était bien réellement « le secret de la comédie », et le public retrouvait avec plaisir le fin humour de l'aïeul chez sa petite-fille.

Nous citerons encore, dans le même esprit : *Quelques pensées sur les clés*, morceau plein d'idées délicates et originales délicieusement exprimées.

Mais cette fantaisie, qui se jouait si gaiement, n'excluait nullement la sensibilité et parfois la tristesse inséparable de toute expérience de la vie. La tendresse nous semble même avoir été la caractéristique dominante de cette aimable muse qui ne visait pas à escalader les sommets, se moquait volontiers des *femmes fortes* et restait dans le domaine de la grâce féminine, le sien par droit de nature. Quelques-unes de ses poésies ont passé les mers avec les exilés d'Irlande et conquis une popularité méritée parmi ses compatriotes, car on sent qu'elle aimait et comprenait l'Irlande en vraie fille d'Erin. Son charme et sa beauté étaient bien de l'île-sœur, mais complétés par un tact délicat venu d'ailleurs.

Partout où se trouvent des colonies hiberniennes, on répète et l'on écoute avec attendrissement son *Emigrant irlandais*, la *Lettre de Katey*, l'*Adieu de Terence à Kathleen*, petits poèmes tout empreints de l'âme *du pays;* les traduire en prose, c'est vraiment les trahir, cependant nous essayerons de donner une faible idée du premier, qui est une perle.

Je suis assis sur la barrière, Mary,
Où nous étions côte à côte,
Ce brillant matin de mai d'autrefois,
Quand tu étais ma fiancée.
Le blé levait frais et vert.
L'alouette chantait haut dans les airs.
Ta lèvre était rouge, Mary,
La flamme d'amour brillait dans tes yeux,

Le lieu a peu changé, Mary,
Le jour est brillant comme alors,
Le gai chant de l'alouette résonne à mon oreille.
Le blé reverdit de nouveau,
Mais je ne sens plus la douce pression de ta main
Ta chaude haleine n'effleure plus ma joue,
Et j'écoute, espérant les paroles
Que tu ne pourras plus jamais redire.

Ce n'est qu'un pas le long de la sente.
La petite église est tout près.
L'église où nous fûmes unis, Mary;
Je vois d'ici le clocher.
Mais le cimetière est entre nous, Mary,
Mon pas pourrait troubler ton repos
Où tu dors couchée, ma chérie,
Avec ton enfant sur ton sein.

Je suis seul à présent, Mary,
Les pauvres ne font pas d'amitiés nouvelles,
Mais ils n'en aiment que mieux
Celles que notre Père leur envoie.
Et tu étais tout pour moi, Mary,
Mon bonheur et mon orgueil.
Plus rien ne reste pour m'aimer,
Depuis que ma pauvre Mary est morte.

Tu avais le cœur brave et bon, Mary,
Qui continuait à espérer,
Quand la foi en Dieu quittait mon âme,
Quand il me restait peu de force
Le réconfort était sur ta lèvre,
Et le bon regard dans tes yeux.
Pour cela je te bénis, Mary,
Quoique tu ne puisses plus m'entendre.

Merci pour ton patient sourire,
Quand ton cœur allait se briser;
Quand la faim te rongeait,
Tu le cachais pour l'amour de moi.
Je te bénis pour ta douce parole,
Quand ton cœur était triste et souffrant.
Oh! je me réjouis que tu sois partie, Mary,
Où le chagrin ne peut plus t'atteindre.

Je te dis un long adieu,
Ma Mary, bonne et fidèle,
Mais je ne t'oublierai pas, chérie,
Sur la terre où je m'en vais.
On dit qu'elle a du pain et du travail pour tous,
Que le soleil toujours y brille;
Mais je n'oublierai pas la vieille Irlande,
Fût-elle encore cent fois plus belle;

Et quand, parmi les grands vieux bois
Assis, je fermerai les yeux,
Mon cœur reviendra encore

Où dort ma Mary.
Je penserai à la petite barrière
Où nous étions assis côte à côte,
Au blé verdissant, au beau matin de mai,
Quand tu étais ma fiancée.

Trois ans après le retour en Angleterre, le capitaine Blackwood reçut le commandement d'une frégate qui partait pour les mers de Chine. La séparation, qui devait être longue, fut douloureuse et inspira des strophes pleines de tendresse à la jeune épouse. Nous l'avons dit : la tendresse et la douceur sont les qualités dominantes de sa poésie; elle y met le charme de sa nature sans chercher les grands effets. Parfois l'enjouement l'emporte et parfois la tristesse, comme dans les morceaux intitulés : *Désenchantée*, *la Gloire*, *Oh! ne chante plus!* (un autre joyau), *Et je t'ai perdue*, *Je suis lasse*, *On veut que je t'oublie;* d'autres encore, où percent les peines et les fatigues de la vie, mais toujours sans amertume ni révolte.

Mais ce qui l'inspire le plus souvent, c'est son amour profond, exclusif pour son fils unique; toutes les occasions lui sont bonnes pour broder des variations sur ce thème éternellement cher à son cœur; c'est une miniature de l'enfant « dont la présence a rendu cette triste vie trop chère pour la perdre en le quittant ». C'est au jour de l'an le don d'une pendule, « dont toutes les heures puissent sonner pour lui le bonheur » ; d'une lampe en argent sur laquelle la mère a fait graver *Fiat lux*, « la lumière dans la tentation et dans la douleur, la lumière qui guide dans la voie droite, et après la vie, la lumière glorieuse de Dieu lui-même ».

C'est surtout le 21 juin, « ce jour qui a fait la joie de tous ses jours » et qu'elle ne laisse jamais passer sans demander « que le souhait si vain sur terre se change en prière dans le ciel ». C'est en offrant une chaîne faite de ses cheveux, « chaîne fragile et cependant lien plus fort que l'or ou l'acier, qui durera lorsque la vie et la tendresse auront passé ». C'est un départ, c'est un retour, enfin c'est tout et toujours, et l'on est heureux de penser que cette manne d'amour ait été recueillie avec le respect et la reconnaissance attendrie dont elle était si digne.

Lord Dufferin perdit son père en 1841, dans des circonstances tragiques. Le commandant partait de Liverpool pour l'Irlande; au dernier moment il envoya son valet de chambre chercher des pilules de morphine qu'il prenait souvent depuis une maladie dont il avait failli mourir aux Indes; la cloche du steamer sonnait; le domestique pressait le pharmacien; celui-ci se trompa de dose et le lendemain matin, à bord, on trouva lord Dufferin mort dans son lit. Depuis deux ans lady Dufferin était en Italie pour soigner sa

santé très ébranlée. A la suite de cette catastrophe, elle devint plus souffrante, et son fils lui fut amené par son beau-frère et sa belle-sœur. Puis un frère et sa sœur lady Seymour vinrent la rejoindre et quand elle fut assez remise, tous allèrent s'installer à Rome.

La célèbre Mme Somerville, la mathématicienne-astronome, la seule femme, disait Laplace, qui ait compris mes ouvrages (elle les avait même traduits), a écrit dans ses *Souvenirs* : « Il y avait beaucoup de beautés à Rome, dans l'hiver de 1842. Personne ne peut avoir oublié les beaux, les brillants Sheridans. Je me rappelle lady Dufferin, aux cérémonies de Pâques, à Saint-Pierre, sous son bonnet de veuve recouvert d'un voile de crêpe et la sensation qu'elle produisit. Impossible de rien imaginer de plus ravissant que son visage ovale et ses traits exquis; le peuple de Rome, sans chercher à dissimuler son admiration, se pressait autour de *la bella monaca inglese*. Le charme de ses manières et le brio de sa conversation resteront toujours dans le souvenir de ceux qui l'ont connue. »

Lord Dufferin avait confié entièrement à sa veuve l'éducation de son fils et le maniement de sa fortune, et comme il avait exprimé le désir que le jeune homme résidât le plus possible en Irlande, les mois de vacances se passaient à Clandeboye, où l'on voyait fort peu de monde. « Cet intervalle tranquille, qui précéda mon entrée à Oxford, fut, nous dit notre auteur, une suite d'années de grand bonheur, quoique pour une femme si belle, si accomplie, ayant à peine dépassé la trentaine et jouissant si vivement des relations sociales, ce ne fût pas un petit sacrifice de passer tant de ses meilleures années dans la solitude d'une maison de campagne irlandaise. Pour moi, le bienfait fut inappréciable. La période qui s'écoule entre dix-sept et vingt et un ans est peut-être la plus critique dans la vie d'un homme. Ma mère, en dépit de sa gaieté naturelle, de sa faculté de jouissance, ou peut-être même à cause de cela, était imbue d'un profond sentiment religieux, esprit d'amour, de pureté, de sacrifice et de foi sans limites en la miséricorde de Dieu. Malgré son goût délicat, son humour aiguisé, son sens involontaire du ridicule, ses facultés exquises de critique, elle était naturellement portée à admirer, à voir le bien en toute chose, à fermer les yeux sur tout ce qui était bas, vil ou cruel. Cette bienveillance éclate dans ses lettres si nombreuses écrites en toute confiance, à ses sœurs et à moi, sur choses et gens de son époque et qui toutes pourraient être publiées sans causer la moindre peine à qui que ce fût. L'intensité de son amour de la nature était un de ses traits caractéristiques... Une belle vue produisait sur elle le même effet qu'une belle musique. Mais sa caractéristique dominante

était sa faculté d'aimer, faculté inépuisable qui s'étendait à tout, à son chien, à son cheval, à ses oiseaux, qu'elle prodiguait à sa mère, à moi, à ses parents, à ses amis et qui demeurait aussi constante, aussi indestructible, aussi vivace que la lumière du soleil... Personne, j'en suis certain, n'a passé de l'enfance à l'âge d'homme dans des conditions plus favorables et plus ennoblissantes. »

Cette tendresse, qui eût pu devenir dangereuse, rencontra heureusement une nature qui pouvait l'apprécier et la rendre. Ce fut une belle jeunesse passée près de cette mère que le jeune homme associait à tous ses projets et, autant que possible, à ses plaisirs. Avec elle, il s'en allait sur un beau yacht, sur le Nil, en Syrie; puis l'admirable amazone parcourait la Palestine à cheval; rentrés en Angleterre tous deux, ils jouissaient ensemble de la société, exceptionnellement choisie, qu'ils attiraient et savaient retenir; ensemble ils étaient les hôtes recherchés, aimés des plus belles résidences des trois royaumes, sans compter celles de France. Les Montebello, les d'Harcourt, les généraux Ducrot et Chanzy, à qui lord Dufferin rend un gracieux hommage, le cardinal Lavigerie, M. Renan, M. Waddington, et bien d'autres, étaient leurs amis aussi bien que les plus nobles et les plus beaux esprits d'Angleterre. Et les années passaient, et la mère était à bon droit fière de ce fils en qui elle avait placé toutes ses espérances, qui montait, montait toujours, occupait les plus hautes situations, réussissait partout; refusait à trente-cinq ans le poste très flatteur, pour un homme si jeune, de gouverneur de Bombay; puis épousait, en 1862, une Hamilton d'Irlande, qui a fait ses preuves au Canada, aux Indes, en Italie, et partout où elle a été appelée à seconder son mari dans les lourdes tâches assumées par lui.

Mais la vie n'est pas faite pour le bonheur complet. Les jours mauvais allaient venir. Ainsi que le dit fort justement lord Dufferin, une femme telle que sa mère, restée veuve si jeune, ne pouvait manquer d'attirer les hommages les plus flatteurs. Il n'eût tenu qu'à elle de choisir parmi les plus beaux noms et les plus princières fortunes du royaume. Elle refusa tout, afin de consacrer sa vie et son intérieur à son fils.

Au nombre de ses admirateurs enthousiastes était le comte de Gifford, fils du marquis de Tweesdale, et dont les trois sœurs épousèrent : l'une, lord Dalhousie, gouverneur général des Indes, la seconde, le deuxième duc de Wellington; et la troisième, le sir Robert Peel actuel.

Tout jeune encore, de santé délicate, de disposition morale maladive, affligé d'une extrême défiance de lui-même, mal compris par sa famille et son précepteur, lord Gifford fut pris en amitié par

M. Frank Sheridan, un des frères de lady Dufferin, et présenté à celle-ci en Italie. Avec son tact et sa bonté intelligente, elle comprit le mal imaginaire dont souffrait cet adolescent en réalité très bien doué. Elle entreprit de le guérir, de lui rendre confiance en lui-même et en l'avenir; elle gronda, conseilla, encouragea, comme s'il se fût agi de son propre fils, et ne réussit que trop bien. Son *sujet*, guéri d'un mal, en contracta un autre que rien ne put guérir; ni les travaux obstinés, ni les absences et les longs voyages, ni l'art, ni la science (il était à la fois mathématicien, musicien et sculpteur), ni la politique, ni les travaux parlementaires, ne purent vaincre la passion profonde, inguérissable, qu'il avait conçue pour sa belle et noble conseillère, et, pendant vingt ans, il n'eut qu'une ambition, qu'un rêve : épouser celle qui avait fait de lui un homme au lieu d'un désespéré. Lady Dufferin, toute à son amour de mère, repoussa l'idée d'un mariage qui, outre la différence des âges, lui aurait semblé presque un crime, vu la nature de ses sentiments quasi maternels pour son jeune ami.

Mais un triste événement vint donner un cours nouveau à ce touchant roman. Lord Gifford faisait réparer le vieux château dont il portait le nom, lorsque, un jour, monté sur le faîte d'un mur, il s'aperçut qu'une énorme pierre allait se détacher et tomber sur les ouvriers qui travaillaient au pied du mur. Il leur cria de fuir et, en attendant, maintint la pierre en place, au prix d'un tel effort que plusieurs muscles internes furent lacérées. Bientôt, on s'aperçut que le mal était grave, et lady Dufferin fit transporter le blessé chez elle, afin de le faire soigner sous sa direction. Pendant près d'un an, il languit avec des alternatives de crainte et d'espoir. Mais tous les efforts pour le sauver devaient échouer. Lorsqu'il se vit perdu, lord Gifford supplia son amie de lui accorder la dernière joie qu'il pût espérer en ce monde et d'accepter son nom. Elle consentit quand les médecins lui eurent assuré que la guérison était impossible. Lord Gifford lui avait arraché, quelques mois auparavant, une demi-promesse à cet effet, dans le cas où son fils se marierait, or l'événement venait d'avoir lieu.

Dans une admirable lettre, écrite au marquis de Tweesdale quelques heures après la célébration du mariage dans la chambre du malade, lady Dufferin avouait que si elle avait pu prévoir, bien des années auparavant, la force et la durée de cet attachement, elle se serait peut-être laissé ébranler, mais elle avait jugé d'après l'expérience ordinaire de la vie et agi dans ce qui lui avait semblé être l'intérêt de tous.

« Notre mariage, ajoutait-elle, a donné à notre cher Gifford une grande satisfaction et le repos d'esprit; à moi, le droit de lui con-

sacrer toutes les heures des jours que Dieu lui accordera, et si mes craintes se réalisent, de pleurer ouvertement la perte de celui que je ne cesserai jamais de regretter comme le plus cher et le plus fidèle des amis. Aujourd'hui même nous allons communier ensemble, c'est un bonheur inexprimable pour moi, car il n'a pas toujours pensé ainsi à ce sujet. Son esprit est dans l'état le plus calme, le plus heureux, en paix avec le monde entier, soumis à la volonté de Dieu et résigné à ce qui, je le crains, doit être la fin. »

En effet, ceci se passait le 13 octobre 1862 et le 22 décembre le comte de Gifford expirait à trente-cinq ans, « la main dans la main de celle à qui, depuis son adolescence, il avait demandé sympathie, appui et paix de l'âme. »

Lady Dufferin, ou plutôt lady Gifford, se remit lentement à Clandeboye, entre son fils et sa belle-fille, de l'ébranlement causé par toutes ces émotions, et peu à peu se reprit à la vie avec l'élasticité merveilleuse de sa nature, jusqu'en 1866.

Mais alors se déclara l'horrible mal qu'elle avait toujours redouté plus que tout autre, comme par une sorte de pressentiment, le cancer! Elle souffrit beaucoup, elle subit courageusement l'affreuse opération, elle se crut sauvée, elle but à longs traits, avec ivresse, la joie de vivre, puis un matin elle appela son fils dans sa chambre et lui dit qu'elle désirait partir pour Londres. « Elle savait que ce ne serait rien, mais elle avait une légère douleur dans l'épaule, et serait plus tranquille, si elle voyait le docteur. » Hélas! ni elle ni son fils, tout en essayant de se tromper, ne se firent la moindre illusion. « Sept mois après sortait de ce monde une des plus belles, des plus accomplies, des plus spirituelles, des plus aimantes et des plus aimées créatures humaines qui aient jamais foulé la terre. » Dans un adieu touchant adressé à son fils, elle avait écrit : « J'ai eu parfois d'heureuses fantaisies au sujet de la présence spirituelle, après la mort, de ceux que nous avons aimés; si cela est, ne serai-je pas sans cesse avec mon chéri? Seul ou en compagnie, dans vos promenades ou au coin de votre feu, la ferveur de ma tendresse, ma bénédiction, toute mon âme, ne vous envelopperont-elles pas? »

Lord Dufferin nous fait espérer la correspondance de sa mère; tous ceux qui auront pris connaissance de ce premier échantillon de son talent d'écrivain accueilleront avec empressement le suivant, et si, faire aimer ce qu'on aime est une joie parmi les meilleures, l'auteur du recueil actuel devra s'empresser d'achever le portrait dont il vient de donner la délicieuse esquisse.

Marie Dronsart.

VERVEINE

> Parfois, on trouve un vieux flacon qui se souvient,
> D'où jaillit toute vive une âme qui revient.
>
> (Ch. Baudelaire.)

Très souple encore et droit comme un I, bien serré dans sa redingote où fleurit à la boutonnière la rosette de commandeur, le comte de Palladuc, ancien colonel d'un régiment de chasseurs d'Afrique, monte le boulevard pour se rendre, comme chaque matin, chez son coiffeur, avenue de l'Opéra.

En descendant de cheval, de retour du Bois, le comte avait pris sa douche, fait ensuite dix minutes d'escrime, exercice d'hygiène complété par une demi-heure de marche dans Paris. Et le cigare aux lèvres, sans hâte, il va, en flâneur gourmet, très parisien.

Un soleil anémié de fin octobre baigne le boulevard, mais une brise froide soulève les feuilles ourlées d'or, fuyantes dans la poussière avec un fifreli métallique. Les toilettes d'hiver ne sont pas inaugurées; les dames, en taille, ont froid; les petits trottins accélèrent le pas, et, les mains dans les poches de leur pardessus, les messieurs regardent venir l'hiver la cigarette sous le nez.

Le comte est maussade. Ses petites habitudes, qui sont le vrai bonheur des hommes ayant dépassé la cinquantaine, lui sont apparues monotones.

Ce qu'il s'était ennuyé, la veille, au cercle où, d'ailleurs, il avait fini par s'endormir! Le matin, sa grande jument alezane, aux réactions trop puissantes, l'a fatigué; les reins lui faisaient mal. Et puis, presque toutes laides, les femmes qui passaient, le teint brouillé par le vent.

Il jeta son cigare, décidément mauvais.

Jusqu'au mois de décembre, Paris est assommant, pensa-t-il; déjà il esquissait un vague projet de voyage ou de fuite dans le Midi, quand, arrivé devant la porte de son coiffeur, il entra.

Là, un vieux général de ses amis, attendant son tour, parcourait les journaux du matin. Des camarades du Jockey étaient sur la sellette.

Des poignées de main s'échangèrent; on parlait à voix basse comme dans une église; un nuage ayant subitement éclipsé le soleil, le magasin s'attrista. Le calorifère n'était pas encore chauffé, il faisait froid.

— A vous, mon colonel!

Assis sur le fauteuil réglementaire, tandis que le garçon étendait la serviette, préparait le savon; devant la glace, il s'observait : oh! peu lui importait de vieillir pourvu que, presque jusqu'au bout, il pût garder lucide son intelligence, sa volonté ferme; pourvu que la décrépitude, cette première mort, ne fût pas trop repoussante! Il remarqua, cependant, avec amertume, qu'il avait l'air fatigué, la mine éteinte et que, depuis son réveil, toutes ses idées tournaient au noir.

Vite, alors, il se ressaisit : après tout, il n'avait que cinquante-quatre ans, et, de tous les compagnons de son âge, n'était-ce pas lui encore le plus vert, le seul peut-être vraiment vigoureux? Les cheveux poivre et sel, taillés en brosse, poussaient drus sur son crâne. Une belle estafilade reçue à Sedan lui partageait le front resté très pur, et ce sillon unique qu'accentuait chaque impression violente, se creusait davantage depuis quelque temps, violaçait ou tournait au rouge brique. Certes, la patte d'oie s'élargissait aux tempes, mais la paupière, quoique visiblement flétrie, encadrait un regard clair, toujours très jeune; il dut constater que l'entour de la bouche s'empâtait un peu, et qu'au bas du menton qui mollissait, une longue ride, comme un cordon, se dessinait déjà, annonçant le jabot futur.

Comme ses dents étaient restées absolument intactes, très blanches, des dents de jeune loup, il ne put réprimer un imperceptible sourire : bon œil et bonne dent, se dit-il; toujours ça!

— Mon colonel désire être rasé de très près? formula le garçon obséquieux et bavard.

— Rasez-moi sans rien dire, je vous prie.

Et, se sentant devenir nerveux, l'esprit inquiet, tourmenté sans raison, il jeta les yeux sur un journal, ramassé au hasard, tandis que l'opération énervante et banale s'achevait.

Malgré la consigne absolue du colonel, qui avait l'horreur des parfums, le garçon, distrait, pressant par habitude la poire d'un vaporisateur, enveloppa d'une buée caustique et odorante le visage de son client.

— Que me mettez-vous là? dit soudain le colonel.

— Extrait de verveine!

— De la verveine..., répéta-t-il lentement; et, tout bas, se parlant à lui-même : « Oui, c'est bien cela, de la verveine! »

Il s'en fit remettre un flacon; puis il sortit, l'air rêveur...

Son coupé l'attendait.

— Monsieur le comte déjeune au cercle? demanda le valet de pied qui lui présentait son courrier.

— Non, chez moi!

La voiture, attelée d'un vigoureux anglo-normand, partit dans la direction des Champs-Élysées. Alors, comme un écolier qui se cache, le comte versa quelques gouttes du contenu qu'il venait d'acheter sur son mouchoir, en respira le parfum ardemment, longuement; et la tête appuyée, les yeux mi-clos, il se souvint.

Certes, il n'ignorait pas qu'un air de musique oublié frappe parfois l'oreille d'une façon étrangement saisissante, et qu'il suffit de trois ou quatre petites notes frêles pour refaire parler, s'agiter, vivre des êtres complètement disparus. Les choses, elles-mêmes, semblent aussi sortir de la poussière; les vieux meubles brisés, gisant dans quelque galetas, vous regardent frais et luisants, comme autrefois, et d'anciennes gravures perdues, des médaillons, rient encore dans leur cadre à l'évocation soudaine d'un air vieillot de clavecin que jouait grand'mère; mais comment un parfum, ce qui existe de plus subtil, de plus impondérable, pouvait-il faire naître une si intense vision des années lointaines?

Il se souvint...

Sa nomination de lieutenant date de la veille. Il habite, à Versailles, en face de l'*hôtel des Réservoirs*, une garçonnière coquette, pimpante comme un boudoir. Le comte de Palladuc, officier de hussards, est un fameux boute-en-train! Quelle gaieté, mes amis!... le temps aussi est gai; en ouvrant ses fenêtres, à son réveil, il voit la matinée claire, délicieuse. Une bonne odeur de printemps voltige dans l'air léger. Devant la porte, son cheval, que Müller, l'ordonnance, tient en bride, mâchonne son mors et piaffe, impatient... La bonne promenade! Il s'habille à la hâte, mais ne peut s'empêcher de sourire devant la glace qui apporte, si séduisante, l'image d'un homme heureux... Le dolman neuf lui enserre joliment la taille, et ses moustaches brunes, déjà mousseuses, que les camarades envient, l'amusent étourdiment. Mais son chien s'est emparé de la cravache; alors il jette un dernier coup d'œil au miroir, descend les escaliers quatre à quatre, et se met en selle en fredonnant une sonnerie de régiment.

Jusqu'à l'heure du rapport, il est libre. Allons, mon coco, un tour de parc, pas si vite, du galop de chasse... là, oh! oh!... Il

croise des officiers d'artillerie avec lesquels il échange seulement le salut courtois : l'*arme sérieuse* fréquente peu la *légère;* et, seul, charmé d'ailleurs d'être seul, il éprouve une jouissance physique exquise, celle d'avoir les nerfs d'aplomb, du sang frais plein les veines, la poitrine toute dilatée des senteurs matinales...

Il regarde sa montre : déjà neuf heures, rentrons vite; il rassemble, pique des deux en rendant la main, mais vers l'extrémité de l'avenue, il doit ralentir l'allure, car, accompagnée de sa gouvernante, une jeune fille qu'il pressentit Anglaise, assise sur un pliant, croquait à l'aquarelle un coin de forêt.

Singulière idée de peindre, au printemps, d'après nature. Cette saison est une coquette qui ne se laisse point copier, et il songe au *plat d'épinards* que doit fabriquer miss.

Il a mis *Glaïeul* au pas; et, en passant, craignant d'avoir dérangé, il salue.

D'abord, il n'a pu la voir que de dos ou de profil; mais l'aquarelliste gracieuse s'est retournée, et il entrevoit une grappe superbe de cheveux blonds de Suède, des yeux d'eau, tendres et rieurs, un charme d'élégance qui n'a rien d'excentrique. Maintenant, au grand trot, il entre dans la cour du quartier. . . . .

. . . .

En images vives, fulgurantes, son passé se déroule. Il se sent vivre sa jeunesse une deuxième fois, il retrouve toute la fraîcheur de ses impressions anciennes.

Et son poétique mariage avec Glady Hamilton, dont le souvenir depuis longtemps, longtemps, dormait enveloppé dans un linceul de rêve, surgit tout à coup.

Glady est là, souriante, avec ses mêmes yeux d'eau, tendres et rieurs; avec la même lourde grappe de ses cheveux blonds de Suède se dorant aux reflets de la lampe.

En toilette bleue, très pâle, devant le piano, elle chante, et le timbre de sa voix chaude, dont il perçoit les moindres nuances, va droit à son cœur.

Vingt-six ans ne peuvent les séparer : c'est hier, seulement, qu'il l'a quittée; ce matin, elle était là...

Quand ils n'étaient encore que fiancés, tous les soirs elle l'attendait, anxieuse, sous la vérandah. Une fois, comme on se levait de table, elle lui avait demandé le nom de cette odeur très fine, dont il se parfumait, du reste, avec une réelle discrétion. Il dut confesser le nom d'une petite plante modeste, la verveine, et l'usage de son arome délicat leur fut fidèle pendant deux années pleines d'idéal bonheur...

Après, il était resté seul; alors, avec les cheveux, les bijoux, les

mille riens sacrés, il avait caché dans un coffret comme en un pieux reliquaire qu'il n'avait plus ouvert jamais, le flacon de verveine inachevé; il n'y aurait plus de parfum dans sa vie.

. . . .

Il fit tomber la glace de son coupé, respira bruyamment, car il étouffait, et il sentit sa douleur lui retomber en couches de plomb sur les épaules qu'il laissa se voûter.

— Je voudrais être vieux, bien vieux, pensa-t-il tout haut.

Pourtant, les années avaient cicatrisé la blessure; l'œuvre du temps s'était accomplie; il avait gagné des galons et des médailles, il avait surtout élevé — avec quelles sollicitudes! — le fils adoré laissé par la mère en suprême consolation. Mais son Georges aussi, depuis bientôt deux ans, était mort là-bas, au Tonkin, à sa sortie de Saint-Cyr.

Jusque-là, l'existence lui avait encore paru bonne et belle; maintenant, tous ses rêves étaient brisés, son indomptable énergie, sa philosophie stoïque, chaviraient devant l'ennemi grandissant : la solitude!

. . . .

Dans la vaste salle à manger, quinzième siècle, tendue de tapisseries de *Flandres*, le comte, au coin du feu, déjeune seul. C'est à peine s'il touche aux plats que Müller, un peu surpris, lui présente, car le comte a toujours été gourmand, et le pâté de grives, fleurant le genièvre et la truffe, a passé inaperçu.

— Depuis combien d'années es-tu à mon service, Müller?

— Il y aura trente ans le 15 du courant. Mon colonel est arrivé au 2e hussards, à ma rentrée d'Italie.

— C'est vrai; tu es le plus vieux, mon pauvre Müller.

— De vingt-deux mois, mon colonel. Je sers le café?

— Oui, et des cigares...

Brave, brave garçon, pensa le comte; je ne l'ai jamais autant apprécié et aimé que depuis quelque temps. Un peu têtu, par exemple, mais si probe, si scrupuleux, et puis dévoué!

Le comte sortait, en effet, de Saint-Cyr, quand il choisit pour ordonnance le cavalier Müller, dont l'excellente tenue, la bonne et grosse figure de poupon jovial, fixait l'attention. Et le soldat alsacien, qui s'était pris pour son officier d'une affection aussi profonde qu'insoupçonnée, ne sachant d'ailleurs que devenir, son congé expiré, rengagea, tout heureux de rester au service de son capitaine.

Plus tard, lorsque, atteint par la limite d'âge, Müller dut quitter l'armée définitivement, l'idée ne lui vint même plus de retourner au pays, et, glissant dans la vie civile, presque sans s'en douter, il demeura, comme auparavant, le dévoué serviteur de son chef. Dès

lors, il prit en mains les fonctions de premier domestique; choisissant lui-même et surveillant le personnel de la maison, il ne fut ni un intendant ni un majordome dans le sens exact des mots, mais déjà, à cause de son ancienneté, de ses qualités, il était pour le comte un peu plus qu'un homme de confiance.

Tellement Müller connaissait les habitudes de son maître que celui-ci ne lui donnait presque pas d'ordres. Entre ces deux hommes, les paroles étaient devenues inutiles. Ils s'étaient seulement serré la main le jour des grandes douleurs.

La main gauche derrière le dos, l'autre, tenant un londrès qu'il laisse s'éteindre, le comte, à longues enjambées, arpente la salle à manger, tandis que Müller, sans bruit, finit d'enlever le couvert...

Et ce n'est point par fausse vanité qu'il hésite à parler à son domestique; le seul, après tout, qui ait véritablement partagé sa vie; mais sa nature refuse à se livrer; il n'aime point laisser pénétrer sa pensée, encore moins son cœur.

Mais qu'a-t-il besoin de causer avec Müller? Il souffre, à sa manière, le pauvre garçon... Les confidences? Eternelles faiblesses! Se comprend-on jamais bien, même entre intimes? Peut-il exister deux chagrins égaux? Non, non, le malheur est toujours seul...

Alors le comte monta dans son cabinet où, d'habitude, il s'enfermait chaque après-midi. C'était une grande pièce qu'éclairaient deux grandes baies vitrées donnant sur le jardin. Il avait réuni là une très intéressante collection de toiles modernes, non point toujours complètement parachevées, vernies pour la parade d'un salon, mais des pochades, des ébauches même qui l'avaient séduit, et que, précieusement, il gardait pour l'impression sincère que ces tableautins procuraient à son dilettantisme. « La Prière d'une enfant », entre autres, de Chaplin, sur un petit tambourin, à gauche de la cheminée, était un chef-d'œuvre de dessin. Ce sujet, un peu mièvre, comportait une pureté d'expression, une coquetterie de couleurs, un charme parisien qui ravissait. Des études plus vigoureuses de Doucet, des marines ensoleillées de Gagliardini, ce chantre de la lumière, des fusains d'Appian, des aquarelles de Bénard, des eaux-fortes, plusieurs terres cuites, quelques bronzes, peuplaient cet appartement où le tempérament artistique du comte, sa personnalité, s'accusaient sur chacun des murs, partout.

Un portrait en pied de Glady, signé Cabanel, datant de l'année de son mariage, assez ressemblant, mais froid comme peinture, était posé sur un chevalet, vis-à-vis la grande table de travail.

Des armes de toutes les époques, accrochées en panoplie, sans aucun souci des provenances : épées de combat, hallebardes, pistolets d'arçons, claymores écossaises, yatagans, moukalas de

Damas, s'entre-croisaient symétriquement autour d'une armure complète de chevalier moyen âge. Mille bibelots rares, souvenirs rapportés d'expéditions nombreuses en Algérie, au Sénégal ou d'Extrême-Orient, encombraient les étagères.

La bibliothèque, composée principalement de livres de sciences militaires, des œuvres de la Renaissance et du dix-huitième siècle, prouvait combien le colonel aimait l'étude. Parmi les contemporains, Gustave Flaubert, Théophile Gautier, Guy de Maupassant, montraient, au premier rang, leurs dos usés à la vitrine.

Accoudé près de la fenêtre, entr'ouverte un instant, le comte regarde son jardin désolé; les jardins des villes, si coquets durant l'été, prennent un aspect lamentable quand vient l'hiver. Les feuilles des arbres maigres, pourchassées par le vent, tourbillonnaient avec un bruit de soie froissée au milieu de la grande allée où un sloughi frileux, roidi sur ses pattes, la queue entre les jambes, tremblotait, tout le corps secoué de frissons.

C'était l'automne qui s'achevait, plein de tristesse.

Des albums de toutes dimensions, richement reliés, s'empilaient, sans ordre, sur un guéridon japonais; plusieurs contenaient des aquarelles et des dessins d'amis, d'autres, des photographies artistiques d'amateurs représentant des groupes de camarades, des coins de paysages au-dessous desquelles une simple date, avec quelques mots au crayon, fixait la mémoire.

Un, surtout, dans le nombre, était pour le comte l'objet d'une affection spéciale, sans doute parce que les images choisies, soigneusement tendues sur le vélin, évoquaient les plus chers souvenirs! C'étaient, principalement, des vues du vieil Alger enveloppé d'un poudroiement de lumière, et, sous les arcades des rues aux perspectives fuyantes, coupées, çà et là, d'Arabes en burnous, de chaouchs à cheval, de petits biskris à la mine éveillée, une douceur nostalgique de pays aimé s'épandait... Le comte retrouvait là des joies, des rêves, lambeaux précis de son existence, se rapportant à une période à part dans sa vie, mais particulièrement heureuse et bonne.

A deux reprises, il avait tenu garnison en Afrique : d'abord, au temps de sa jeunesse, en quittant Versailles, puis, tout à fait à la fin de sa carrière.

Mais, s'il parlait toujours avec enthousiasme de ses expéditions dans le sud et dans la Kabylie, l'année de son mariage passée là-bas, tout entière, avec Glady, se détachait, ineffablement belle, du cadre doré de son bonheur...

En feuilletant l'album, le comte s'est arrêté à une certaine page que, longtemps, il regarde avec une sorte d'extase. C'est un coin

de villa enfouie dans les citronniers; au premier plan, la mer étincelante, et, sur la route longeant la Méditerranée, se découpe le portrait de Glady, à cheval; lui, à gauche, également à cheval, est presque aux trois quarts caché par elle. De petites mendiantes courent derrière eux, demandant l'aumône, la tête renversée, le coude au corps, l'avant-bras seulement tendu, selon l'usage oriental.

Cet *instantané* faisait admirablement tableau, et bien qu'il le considérât pour la centième fois, ses yeux, qui ne pouvaient s'en rassasier, cherchaient encore de nouveaux détails...

Mais son imagination l'emporte. Oh! les douces soirées sur la terrasse, les tendres heures d'intimité exquise!... Le crépuscule tombe; voici Alger qui s'éclaire; presqu'en même temps la brise se lève... au loin, des bateaux apparaissent dans le noir. Un long coup de sifflet pleure dans la nuit annonçant le courrier de France... Comme un murmure, le bruit sourd de la ville monte jusqu'à eux, avec de vagues relents de musc, d'orange et de laine chaude, odeur spéciale dont toute l'Afrique est imprégnée.

Tout à coup, au seuil de la villa, les tziganes attaquent une valse, — une valse dont l'air lui est resté, — et cette musique, étrangement passionnée, au rythme ardent, se fond dans une ritournelle rêveuse où flottent de décevantes tendresses... Quand ils s'en vont, les tziganes, longtemps encore on entend s'égrener, le long de la mer, les petites notes bleues, vertes et roses qui vont, se diluant peu à peu, pour se perdre en un imperceptible sanglot.

Mais le jour se lève, et tandis que le soleil vient rire aux carreaux des fenêtres, tambouriner gaiement l'heure du réveil, lui descend au jardin, et, cueillant par brassées des daturas aux grandes cloches odorantes, des roses roses, des roses rouges, des roses moussues, des violettes pâles, il va les épandre sur le lit où Glady repose, la tête roulée dans ses cheveux épars, une chanson sur les lèvres.

Alors, pour l'éveiller, il lui frôle doucement le visage avec un minuscule brin d'herbe qu'il fait courir à fleur de peau.

— Allons, madame la paresseuse, les chevaux sont prêts, vite, dépêchons!

— *How is the weather, dear?*

— Un temps splendide.

Glady, comme une enfant, joyeuse, bat des mains, active sa toilette.

Et tous deux, au galop de leurs chevaux nerveux, courent la campagne. Ils suivent le littoral dans la direction du cap Matifou, ou bien, tournant bride, s'engagent dans des sentiers de chèvres, à travers les bois d'orangers...

. . . .

Le comte a replacé l'album.

Maintenant, il se dirige vers l'un des angles de son cabinet, s'arrête quelques secondes devant un bahut en vieux chêne, l'œil hésitant. Mais, esquissant un geste bref, décisif, celui d'un homme dont la résolution est bien prise, il va droit à son secrétaire, et dans un des tiroirs, prend une petite clef.

Le meuble, une fois ouvert, sans émotion apparente; des deux mains, il s'empare d'un grand coffret, en argent ciselé, qu'il dépose sur la table. A peine en a-t-il soulevé le couvercle qu'une petite odeur de verveine, très fine, s'en dégage, délicieusement troublante et fanée...

L'une après l'autre, il en tire les chères reliques qui dormaient là depuis un quart de siècle, et sa main tremble, à présent, avec, au bout des doigts, comme la crainte de profaner une sépulture.

Gracieux médaillons, rivières de diamants, broches anciennes, bijoux rares, riens charmants, s'alignent sous ses yeux, précisant un souvenir. Cette topaze est un cadeau de la vieille tante Hamilton. Cette boucle de cheveux, ne s'est-il point amusé à la couper, tandis qu'Elle dormait, un soir? Des anémones desséchées, poussiéreuses, lui rappellent une promenade dans les bois, aux environs du lac de Côme. Voici un tout petit sabot rapporté d'Auvergne, le petit sabot d'une enfant dont Glady avait été marraine, et qu'ils gardaient comme un porte-bonheur!

C'est ensuite une mule en satin blanc qui la chaussait, élégante, le soir de son dernier bal; et, tout de suite, il la revoit à son pied étroit, mais un peu long, d'Anglaise patricienne, cette petite mule, non déformée, dont les plis de l'étoffe moulent encore sur le vif la sveltesse de la cheville délicatement attachée, les harmonieuses proportions de cette extrémité qu'elle avait si charmante et si fine.

Mais, au fond du coffret se désemplissant peu à peu, il découvre enfin la verveine aimée qui, plus que tout, lui rappelle le passé lointain. Au milieu des souvenirs, ce parfum est comme une émanation d'elle, vivante et suave. C'est bien un reste de bonheur qui s'exhale du flacon ouvert.

La chère odeur, toujours aussi fraîche, autant câline, le trouble délicieusement. Il s'en grise, et son rêve recommence; il en est tout enivré... Soudain, une angoisse déchirante le mord au cœur : derrière l'illusion folle, à jamais vaincue, se dresse violemment la réalité brutale, indignée.

« Morte, dit-il, tout bas, en fermant les yeux, morte! » Il voudrait cependant lui parler, et tandis qu'il murmure de vagues et douces choses, avec, dans la voix, des caresses d'enfant, — des larmes

amères, des larmes de sang, lui retombent sur la poitrine oppressée. Il n'a même plus son fils, à Elle, pour le consoler... Alors il souffre, il souffre, l'âme broyée par cette douleur qu'il croyait usée, pourtant. Autour de lui se creuse le vide immense, il entrevoit la vieillesse solitaire, l'amertume de la maison sans enfants, et la vie qui passe, qui s'effrite, sans but, sans désir, sans rien.

Continuant ses recherches avides, le comte prend un petit paquet de lettres liées par un ruban noir. Les coins des feuillets ont un peu jauni, l'encre est devenue pâle; mais la belle écriture de Glady se détache parfaitement nette sur les pages armoriées.

Au plus, trois ou quatre longues missives; ce sont, le plus souvent, de simples billets entremêlés de phrases ou d'expressions anglaises : babil innocent d'une jeune fille très douce où le cœur de la femme aimante et dévouée se laisse deviner, s'épanouit déjà.

Et comme ces lettres sont classées par ordre chronologique, elles lui font redescendre amoureusement, marquant les étapes, le cours des mois bénis. Quelques détails, certains faits, des noms oubliés surgissent des lignes, ouvrent des trous à sa mémoire.

« London, 1er septembre 1864.

« My dear René,

« Vous avez eu tort de partir là-bas sans votre petite Glady. Vous serez grondé par ma tante, qui prétend que je suis devenue insupportable depuis votre départ. Je parle de vous sans cesse, alors elle s'imagine que je ne l'aime plus. Avant-hier, elle a même pleuré à cause de cela, ce qui la rend très laide, savez-vous? J'ai eu beaucoup de chagrin.

« Vous me parlez d'une villa très confortable sur les bords de la Méditerranée avec terrasse, salle de bains, une grande volière pour mes oiseaux. Vous m'avez acheté une jument et un lévrier; c'est très gentil à vous. Merci, merci beaucoup. Ce que j'aimerai surtout dans ce beau pays, après le grand bonheur de vivre auprès de vous, c'est le soleil! Ici, déjà, tous les matins, il fait du brouillard sur le fleuve, et notre vieil ami, le docteur Robson, voudrait me voir partir tout de suite, sans attendre les vilains jours humides, mauvais pour mes bronches. Je ne suis pourtant pas malade, un simple petit rhume, ce n'est rien. Quand je serai avec vous dans quelques jours, dear René, je guérirai tout à fait, parce que le bonheur d'aimer est le meilleur des remèdes. Le docteur Robson, à qui j'en ai parlé, partage complètement mon avis.

« Je suis triste loin de vous, my dearest. Répondez par télégramme afin que je puisse embarquer à Douvres, dans les premiers jours de la semaine suivante.

« La tante Hamilton viendra nous rejoindre cet hiver. Elle veut emmener avec elle miss Dasy et le cuisinier Jack.

« Envoyez, envoyez vite la dépêche chérie. Je suis inquiète et trop désireuse d'être avec vous pour avoir le courage d'attendre encore.

« De tout cœur, vous embrasse, *your adoring little wife.*

« Glady. »

. . . .

La dernière lettre, datée du château de la Seigne, en Auvergne, ne contenait que ces mots écrits au crayon : *Comme immediatly, I am very ill!* « Venez vite, je suis bien mal. » G.

Plusieurs fois, le comte met la main sur son front trempé de sueur pour chasser le cauchemar de la chambre silencieuse qu'affadit encore l'odeur des remèdes... A droite, la chapelle ardente. Debout, en face d'Elle, une Sœur de Saint-Vincent, les bras croisés, égrène un chapelet, mais, lui, baisse subitement les yeux, détourne la tête, il n'a plus le courage de regarder.

Avant qu'on puisse l'éloigner, son chien, qui a fait irruption, est venu poser ses deux grosses pattes sur le bord du lit... On pleure dans la pièce, à côté. La tante Hamilton est à bout de courage...

Le comte se lève. Il va, vient, revient, sans trêve, poursuivi par l'obsédant souvenir... Un prêtre psalmodie le *Requiem*, et dans la confusion des images qui se déroulent, s'entrechoquent, il distingue des hommes qui se dressent et se penchent, tirant sur les cordes, il entend le bruit sourd...

Maintenant, il est presque nuit. Au fond du bahut, gisant dans la pénombre, il reconnaît le képi de son fils, son épée, le dolman qu'il a reçu de là-bas, troué d'une balle, maculé de sang. Cette vue lui est trop cruelle, et, se retournant brusquement, il voit alors le flacon de verveine renversé, dont le liquide s'échappe vite, à petits flots, aussitôt bus par l'étoffe spongieuse du tapis.

L'odorant et violent parfum lui monte au cerveau avec des bouffées de vertige. Mais c'est son cœur qui vient de se vider là tout à coup. Les petites taches humides sont toutes rouges, à présent...

Müller a frappé à la porte ; ne recevant pas de réponse, il frappe une seconde fois. Peu surpris de ce nouveau silence, il se décide à entrer quand même. Combien de fois le comte, occupé à écrire, ne lui a pas répondu !

Au milieu du désordre du cabinet, le brave serviteur troublé cherche des yeux son maître que la lampe éclaire brusquement.

Le corps, dans sa chute, avait manqué le fauteuil, et son colonel est là, étendu sur le parquet. Un instant affolé, tout le sang-froid revient à Müller sous la pression violente de sa dure volonté. Vite, il s'empresse, fait sauter le col de la chemise, porte le comte sur un divan.

Le pouls, très faible, n'a point cessé de battre, mais une contracture douloureuse se dessine à la commissure des lèvres, toute la figure est bouleversée, vieillie de dix ans... Alors, il lui lotionne le visage, fait exécuter aux membres des mouvements rythmiques, va chercher des sels...

Appelé en hâte, un vieil ami du comte, le célèbre docteur Renault, constate aussitôt les symptômes de la congestion.

Cependant, peu à peu, le colonel est revenu à lui, mais il éprouve une sensation pénible de chaleur et de pulsations dans la tête.

Les battements des carotides exagérés, le rétrécissement des pupilles, les tintements d'oreilles, bientôt suivis de vertiges accompagnés de vomissements, le ralentissement du pouls, qui est plein et dur, ne peuvent permettre au médecin de se prononcer encore d'une façon positive.

En attendant, comme il jugeait le cas très sérieux, l'éminent professeur de clinique n'avait pas hésité à faire prévenir un de ses internes, lui demandant, à titre de service personnel, de vouloir bien passer la nuit pour prendre les observations; au besoin, le remplacer.

— Quant à vous, Müller, inutile, je crois, de vous recommander de ne quitter d'une minute la chambre de votre maître.

Et comme le dévoué serviteur sollicitait un avis, cherchait un espoir dans les yeux du docteur :

— Heu! heu!... Peut-on savoir? Tout est à craindre. Il ne mourra probablement pas, murmura-t-il, mais ce sont les suites. Il faut attendre...

Et, soulevant douteusement les épaules, en homme qui, malgré toute sa science, ne saurait en dire plus long, il sortit...

Bientôt des troubles de l'idéation annoncent une attaque délirante. Déjà le comte veut se lever afin de poursuivre une vision qui l'attire...

— Chargez! crie-t-il d'une voix puissante. Sur son séant, il se baisse, penché sur une encolure imaginaire. Son bras droit s'agite, croyant manier un sabre.

Dans sa fièvre, il voit son général blessé qui l'appelle pour lui donner un ordre. Alors, tout de suite, il est reparti, au galop, prendre sa place de bataille en avant du front. La masse, un instant immobile, s'ébranle à nouveau, se rue dans un train d'enfer.

Debout sur ses étriers, la face ardente, il se tourne du côté de ses cavaliers :

— Chargez ! crie-t-il encore... Serrez les rangs !...

Devant lui s'étendent les carrés prussiens sur lesquels on les jette en désespérés. Au milieu de la grêle des balles qui crépite, avec un emballement de vertige, il va dans le sang et dans la fumée.

Un hussard, la mâchoire fracassée, a perdu les rênes de son cheval qui bondit à côté du sien, lui mord la crinière, et, la bouche pleine de sang, grande ouverte, les yeux farouches dans la mort, le cavalier s'obstine à rester en selle.

Des bêtes s'écrasent sous les hommes, des soldats tombent de tous côtés, à gauche, à droite, les uns, renversés, glissent sur la croupe en poussant des cris affreux ; d'autres, muets, tendant les bras, dans un geste fou, passent par-dessus les oreilles de leurs montures.

Maintenant les cadavres barrent le chemin, la masse est moins compacte. Derrière le sien, un escadron s'avance dans une furie grandissante, et il se penche plus encore sur l'encolure, la latte en avant... Soudain, le sol a chaviré ; autour de lui tourbillonne follement la bataille dont le décor élargit au loin le cercle de ses perspectives ondulées... Puis, il est à l'ambulance prussienne.

— Müller, j'ai soif !

Et tandis que le pauvre garçon lui approche à boire :

— Moi, prisonnier, dit-il ! je suis prisonnier. Non, non, jamais !

Cherchant alors à s'évader, il fait des efforts comme s'il voulait rompre des liens qui le retiennent, et Müller a toutes les peines pour empêcher son colonel de sortir du lit.

Le pouls est accéléré. L'interne constate que la congestion présente l'image trompeuse d'une inflammation méningéo-cérébrale.

Voilà la cinquième nuit que le vieux serviteur n'a pris une heure de repos, pourtant le malade paraît aller mieux. L'issue fatale est enfin évitée.

Mais, l'agitation musculaire ayant fait place à une sorte de torpeur intellectuelle, le docteur, qui avait redouté la possibilité d'une paralysie de forme hémiplégique, hoche la tête à chaque visite, n'osant encore exprimer des craintes insuffisamment justifiées... peut-être !

. . . .

Quinze jours plus tard, le comte, au bras de son fidèle domestique, sortait à pied pour la première fois.

Très élégant toujours, il salue avec une distinction suprême les habitués venus au Bois pour voir glisser en coulées pâles, le long

des arbres diamantés de givre, un soleil d'hiver mélancolique et doux.

Ses amis ont remarqué sa haute taille voûtée. La physionomie a perdu ce cachet de résolution froide des hommes nés pour l'action. La démarche aussi n'a plus son ancienne fermeté. On devine qu'en sa vie n'existe pas la notion du temps, la perception du froid, du chaud, de toutes les ténues impressions produites sur un corps éveillé par les choses extérieures. Il marche dans un rêve, toujours soutenu par Müller, qui ne le quitte d'un instant.

Au retour de sa promenade, en passant près de la caserne du quai d'Orsay, le comte aperçoit le lieutenant Roger, un ancien camarade de son fils.

L'officier salue militairement; mais il sait le malheur qui a frappé le brave colonel, et, pour esquiver un douloureux entretien, cherche à continuer sa route, en homme pressé d'arriver.

Le comte prend les devants :

— Mon cher Roger, dit-il, je vous demande pardon de vous retenir une minute, mais vous étiez trop l'ami de mon enfant pour que son père ne soit pas tout heureux de vous faire part d'une excellente nouvelle. Permettez-moi donc, jeune homme, de vous annoncer mon très prochain mariage avec Mlle Glady Hamilton. Ai-je besoin d'ajouter que ma fiancée est charmante. Cette union met le comble à tous mes vœux.

Mlle Hamilton, que j'aime, en effet, depuis des années, est immensément riche; cette fois, la raison et le cœur se trouvent d'accord, car malgré tout ce que pourront dire les méchantes langues, je fais un mariage d'inclination...

Convoler à mon âge est une folie, direz-vous. Qu'importe! j'aime et je suis aimé! Et puis, après tout : la folie, c'est la joie des fous...

Maintenant, mon cher Roger, un conseil, ou plutôt un secret... Voulez-vous le moyen de plaire infailliblement. Oh! il est simple. Parfumez-vous à la verveine; un léger soupçon à la moustache, et vous serez irrésistible. Vous m'entendez, ir-ré-sis-tible!...

Henry FRICHET.

KASSALA ET SOUAKIN

ITALIENS ET ANGLAIS AU SOUDAN

Lorsque, en 1885, les Italiens occupèrent Massaouah, ils croyaient tenir la route de l'Éthiopie, qu'ils se flattaient de placer bientôt sous leur protectorat. On sait quelle résistance cet empire a opposée à leurs tentatives de pénétration : le commerce des hauts plateaux ne vient pas à Massaouah ; et Ménélik, qui avait d'abord paru plus docile que son prédécesseur Johannès, a dénoncé le traité conclu en 1889, et a rompu toute relation avec le gouvernement italien.

Forcés d'ajourner, sinon d'abandonner la réalisation de leurs espérances, les possesseurs de Massaouah se sont avisés de se tourner vers le Nil : du port qu'ils détiennent, une route conduit, par Keren et Kassala, aux provinces du Soudan oriental, enlevées à l'Égypte, il y a dix ans, par l'insurrection madhiste. Ils ont occupé Keren en 1889, et ils viennent de prendre possession de Kassala : de là, ils pourraient s'avancer vers Khartoum ou Berber, et attaquer de flanc les Derviches aujourd'hui affaiblis.

Cette perspective n'est pas faite pour plaire aux Anglais, qui s'étaient réservé de se porter héritiers des anciens territoires soudanais de l'Égypte. De Souakin qu'ils occupent, ils comptaient, le moment venu, atteindre Berber, en même temps que les troupes anglo-égyptiennes, parties de Ouadi-Halfa, eussent marché sur cette ville ; la conquête du haut Nil eût suivi, et les provinces équatoriales eussent été reliées à l'Ounyoro et à l'Ouganda, récemment annexés, et aux autres territoires de l'Afrique orientale britannique : les Anglais eussent ainsi tenu le Nil depuis ses sources jusqu'aux frontières de l'Egypte.

Ce rêve s'évanouira si les Italiens s'établissent sur la rive droite du fleuve. Déjà, par la conquête de Kassala, ils ont, à moins qu'ils ne renoncent à tirer parti de leur victoire, pris position à côté de l'Angleterre, sinon en face d'elle, dans la question du Soudan, ou plutôt, — car la possession du haut fleuve et celle de l'Égypte ne peuvent guère être longtemps séparées, — dans la question du

Nil. C'est un élément nouveau pour la solution d'un problème qui occupe et mérite d'inquiéter toutes les chancelleries européennes.

Quelles peuvent être, sur les destinées de la vallée du Nil, les conséquences de l'occupation de Massaouah et de Kassala par les Italiens, de Souakin par les Anglais? Pour l'apprécier, nous nous proposons d'exposer, tout d'abord, quel rôle Souakin, Massaouah et Kassala ont joué dans l'histoire politique et économique du Soudan. Nous examinerons ensuite dans quelle mesure la situation actuelle des anciennes provinces égyptiennes pourrait tenter l'ambition des uns ou des autres, et favoriser les projets de l'Angleterre ou de l'Italie, peu conciliables sans doute avec les intérêts et avec les droits des tierces puissances.

I

La nature a prédestiné les ports de la mer Rouge, plutôt que ceux de la Méditerranée, à servir de débouchés au commerce du Soudan. Sans doute, toute l'Afrique nord-orientale s'incline, pour ainsi dire, vers le Nil; c'est sur sa vallée que se dirigent les caravanes à la recherche de la mer; elles n'auraient qu'à en suivre le cours pour atteindre les points d'embarquement; les fleuves, suivant le mot de Pascal, ne sont-ils pas des chemins qui marchent?

Ce sont, trop souvent, de médiocres chemins, lents et difficiles à parcourir. La longueur même du cours du Nil, ses sinuosités, ses embarras, ne pouvaient lui laisser les privilèges d'une grande voie commerciale; les marchands, partis du Darfour ou de l'Ethiopie, des régions des grands lacs ou des bords lointains du Tchad, devaient, une fois parvenus au Nil, chercher la route la plus directe vers la mer : ils la trouvaient dans les ports de la mer Rouge.

Que d'obstacles, en effet, le long du Nil [1]! Ce sont, d'abord, des îles d'herbes flottantes qui, se fixant dans le lit du fleuve, le couvrent parfois, d'une rive à l'autre, sur une largeur d'une vingtaine de kilomètres, pendant plusieurs mois ou même pendant plusieurs années, comme cela est arrivé de 1870 à 1877; des expéditions bloquées sur ces eaux pestilentielles y ont subi les horreurs de la famine et de l'anthropophagie, avant d'avoir pu s'ouvrir un passage à force de travail. Les affluents, ne pouvant s'écouler assez rapidement dans le fleuve obstrué, débordent chaque année, et, pendant la période d'inondations, la contrée, sur un espace de plusieurs milliers de kilomètres carrés, se trouve transformée en un marais infranchissable.

Plus bas, le Nil, qui, à Khartoum, roule déjà une quantité d'eau

[1] Élisée Reclus, *Nouvelle Géographie universelle*, t. X, p. 64 et suiv.

égale à sept fois celle de la Seine, ne peut cependant porter les embarcations jusqu'à la mer; son cours est coupé en plusieurs biefs navigables par des seuils de rochers, non pas par les « six cataractes » qui ont seules appelé l'attention populaire, mais par de nombreuses séries de rapides, dont quelques-uns se divisent en des centaines de chutes partielles. La navigation n'est définitivement libre d'obstacles qu'à quelques centaines de kilomètres de la mer, sur ce fleuve qui accomplit un trajet de 7000 kilomètres.

Pourraient-ils le suivre, d'ailleurs, sans rompre les charges, que les marchands hésiteraient peut-être devant les lenteurs d'un tel trajet : les détours du fleuve doublent la distance qui sépare ses sources de ses embouchures : entre Khartoum et Korosko, il décrit deux courbes gigantesques; il se dirige, ensuite, presque en droite ligne, vers le nord-est, mais, à Keneh, il se rejette vers l'ouest avant de reprendre la route de la Méditerranée. Les caravanes qui longent la rive du Nil préfèrent l'abandonner que de s'attarder en un tel trajet : traçant à travers le désert la corde de l'arc décrit par le fleuve, elles en rejoignent plus loin le cours; les villes situées aux extrémités de ces coudes du Nil ont, depuis longtemps, acquis ainsi une grande importance comme lieu d'étapes et d'approvisionnements des convois qui franchissent les solitudes de Bayouda ou du désert de Nubie.

La route, ainsi abrégée, n'en demeure pas moins fort pénible : le cours moyen du fleuve est, au contraire, assez proche de la mer Rouge, qui conduit facilement à peu de frais les marchandises soit à Suez, soit dans les ports d'Arabie.

Entre le cours moyen du Nil, la mer et le plateau abyssin, s'étend une plaine, à travers laquelle les caravanes ont suivi, de tout temps, un certain nombre de routes naturelles.

Le sol s'abaisse assez rapidement au nord de l'Ethiopie. D'un côté, l'Atbara et son affluent le Mareb descendent dans la plaine. Les routes sont faciles dans cette région; par Kassala, qui est au débouché du Mareb dans la plaine et qui commande le pays environnant, on peut, le long du Mareb et de l'Atbara, atteindre le Nil à Berber, ou le rejoindre en amont par des voies transversales, par exemple à Khartoum. A l'est, le plateau éthiopien projette, entre Kassala et Massaouah, une sorte de promontoire jusqu'aux environs de Tokar; sur le plan occidental de ce promontoire, le Chor-Baraka conduit directement de la mer à Kassala. Une déchirure du massif permet, d'autre part, les communications de Massaouah avec l'un des derniers contreforts du plateau, le pays des Bogos; de là la route descend avec le Mareb vers Kassala, qui se trouve ainsi un nœud de routes.

Au nord de cette contrée, c'est le désert, ce sont les nomades que redoutent les caravanes. La chaîne arabique, qui court parallèlement au rivage, n'oppose pas d'obstacles aux routes qui unissent au seul bon port de cette côte, Souakin, les points du cours du Nil les plus rapprochés, Chendi ou Berber. Dans la région même où la chaîne arabique a pris un développement notable, une profonde gorge transversale livre passage, par une heureuse coïncidence, à la voie reliant le port de Kosseïr au coude formé à Keneh par le Nil, qui, en ce point, n'est qu'à 80 kilomètres de la mer.

Telles sont les routes tracées par la nature, entre la vallée moyenne du grand fleuve et la mer. D'autres voies convergent vers sa vallée, lui amenant les marchandises destinées à être échangées, soit en Egypte, soit dans les ports de la mer Rouge, avec celles qu'importe l'industrie européenne : les produits de la région des grands lacs descendent le Nil Blanc vers Khartoum; ceux de la fertile province des Rivières utilisent le merveilleux réseau fluvial qui, par le Bahr el-Ghazal, atteint le Nil; le Sobat, le Nil Bleu, l'Atbara, emportent les produits du plateau éthiopien. Sur l'autre rive, le Nil n'a pas, sur une longueur de 3500 kilomètres, un seul tributaire; les marchands ne pouvant utiliser, comme ils le font en amont, les voies offertes par les vallées des affluents, ont tracé, cependant, de tout temps, les voies qui, du Kordofan, du Darfour, ou même du Ouadaï et du Baghirmi, atteignent le grand fleuve en plusieurs points, entre Khartoum et Syout.

La vallée du Nil est donc le lieu de convergence des routes de l'Afrique nord-orientale : si beaucoup de caravanes trouvent avantage à ne pas la suivre dans le sens du méridien, elles la traversent tout au moins; c'est sur le cours du fleuve qu'elles vont chercher les places commerciales qui sont en quelque sorte les carrefours des voies commerciales de cette partie du continent.

Au point de vue économique, comme au point de vue géographique, les vastes territoires limités au nord par la Méditerranée, à l'est par la mer Rouge, au sud par le plateau éthiopien, les grands lacs, et la ligne de faîte du bassin du Congo, et qui à l'ouest comprennent le Bahr el-Ghazal et le Darfour, forment donc une région bien définie, avec son unité et ses moyens d'existence. Un réseau de routes unit à la mer et unit les unes aux autres les parties qui le composent et dépendent les unes des autres. Si elles cessent de communiquer, ce sera la ruine; les unes ne pourront plus exporter leurs produits, les autres ne transporteront plus rien sur les voies commerciales dont elles tiennent les débouchés.

C'est la condition nécessaire de leur prospérité, que la paix; et, dans un pays où tout voisin est un ennemi, la paix ne peut

être assurée entre tribus rivales que par un maître commun. L'union politique de ces contrées s'impose. Les maîtres de l'Egypte se sont efforcés de tout temps de réunir à leurs possessions toute la vallée du Nil (annexion d'autant plus précieuse que les riverains du haut fleuve pourraient, s'ils le voulaient, détruire l'Egypte en empêchant le flot fertilisateur de l'atteindre), et de tenir, en occupant les ports de la mer Rouge, les voies par lesquelles les produits rassemblés dans les grands marchés du cours du Nil pourraient atteindre rapidement la mer et éviter les trajets à travers le désert.

C'est à de longs intervalles seulement que l'union de l'Egypte, du Soudan et du littoral de la mer Rouge a été réalisée. Les efforts faits en ce sens et les résultats obtenus justifient la nécessité de cette union : les ports de la mer Rouge ne valent pas grand'chose, s'ils ne servent pas de portes au continent qui est derrière eux; mais, privés de ces portes, les pays du Nil perdent beaucoup de leur valeur.

II

Du temps des antiques dynasties égyptiennes, comme sous les Ptolémées, les ports de la mer Rouge, qui faisaient un grand trafic avec l'Arabie et avec l'Inde, servaient aussi de débouchés à une partie de l'Afrique centrale et à l'Ethiopie. La domination romaine s'arrêta au désert de Nubie.

Au moyen âge, l'histoire du Soudan est enveloppée d'obscurité : la sujétion à l'Egypte de la Nubie septentrionale, soumise par Saladin au douzième siècle, ne fut jamais complète. Les ravages des nomades n'empêchaient pas le mouvement des caravanes d'être considérable le long du Nil, ni même entre le Nil et la mer Rouge. Les auteurs arabes ne nous donnent à ce sujet que des indications vagues; mais nous connaissons la prospérité atteinte par le royaume d'Aloa, fondé au treizième siècle dans la presqu'île formée par le Nil Blanc et le Nil Bleu, et par le royaume de Sennaar qui, du seizième au dix-huitième siècle, étendit son autorité depuis les confins de l'Ethiopie jusqu'à Dongola, imposa sa souveraineté aux populations nomades et soumit le Kordofan au tribut.

Des caravanes suivaient alors toutes les routes qui leur étaient ouvertes : les unes, le long du Nil; les autres, à travers le désert, du Darfour au Soudan, ou, directement, vers la basse Egypte; d'autres encore, du Nil à la mer Rouge. L'or du Sennaar, l'ivoire, les cornes de rhinocéros, les parfums, étaient apportés à Souakin et à Massaouah, d'où les Banians, négociants indiens, les exportaient

vers l'Inde et la Chine; Souakin et Massaouah fournissaient également au commerce les produits de leurs rivages, des perles et des écailles de tortue renommées.

Ce commerce, très florissant, dit-on, sous les khalifes, et prospère encore lorsque les Portugais parcoururent les côtes de la mer Rouge et pénétrèrent en Abyssinie au commencement du seizième siècle, diminua lorsque Souakin et Massaouah furent tombés aux mains des Turcs, en 1558. Il avait disparu, à la fin du dix-huitième siècle : Bruce en témoigne dans le récit du voyage qu'il fit dans ces villes en 1769, avant d'entreprendre l'exploration des sources du Nil Bleu [1]. Le seul commerce important de la mer Rouge, c'était le transport du café de l'Yémen à Suez. « D'extorsion en extorsion, les pachas, dit Bruce, devinrent voleurs publics, saisissant les cargaisons des vaisseaux en quelque endroit qu'ils pussent les prendre et exerçant les cruautés les plus atroces afin d'obtenir des présents des marchands. »

Le sultan, ne tirant aucun profit de ces ports, n'en avait d'ailleurs conservé que la suzeraineté; il y avait remis l'autorité aux chefs indigènes, connus sous le nom de *naïbs*, et se contentait d'y nommer un gouverneur purement titulaire. « Ces villes, dit Bruce, ne connaissent, du gouvernement des Turcs, que le nom et un voleur qui prend le vain titre de commandant. »

Le voyageur allemand Burckhardt, au commencement du dix-neuvième siècle, fut l'un des premiers Européens, sinon le premier, à explorer, déguisé, la route de Berber à Souakin. Malgré le désordre qui régnait au Soudan, le commerce y était cependant plus considérable que du temps de Bruce : Berber et Chendi n'étaient pas seulement les lieux d'étapes des caravanes qui suivaient la vallée du Nil; beaucoup d'entre elles prenaient la route de Souakin.

Les dissensions des tribus qui se partageaient le Soudan et les habitudes de pillage des nomades n'avaient pas réussi à ruiner ce commerce. La souveraineté de l'Egypte cessait à Assouan; de là jusqu'à Dongola, les indigènes reconnaissaient la suzeraineté du sultan. Les mameluks, chassés d'Egypte et établis dans l'île d'Argo, et les Arabes Chaïkieh se disputaient le Dongola; d'autres tribus arabes obéissaient aux méliks de Berber, de Chendi et d'Halfaya : la situation heureuse de ces trois villes, aux points de rencontre des routes naturelles du Soudan, avait rendu leurs chefs particulièrement influents. Le royaume de Sennaar, réduit depuis la fin du dix-huitième siècle à la vallée du Nil Bleu et à l'angle des deux

[1] *Voyage aux sources du Nil, en Nubie et en Abyssinie,* traduit par Castera (1790), t. II, 131-137.

Nils, était limitrophe des populations chrétiennes de l'Ethiopie[1].

Entre le Nil et la mer Rouge erraient les Ababdeh, qui, aux environs de Kosseïr, reconnaissaient la suzeraineté de l'Egypte; les Bicharin qui s'avançaient jusqu'à Souakin; enfin, de Souakin aux confins de l'Ethiopie, les Bégas, dont les principales tribus sont les Hadendoa, les Halenqua, les Beni-Amr. Un *moudir*, dépendant du gouverneur de Souakin, était installé à Tokar, au sud-est de cette ville, et dans le territoire des Beni-Amr. Une grande partie des tribus Begas reconnaissait de nom la suzeraineté du roi de Sennaar, qui conférait aux chefs, à titre d'insigne de leur dignité, un bonnet orné de cornes.

Sur les contreforts du plateau éthiopien, des populations chrétiennes, les Bilen ou Bogos, étaient en guerres continuelles avec les musulmans.

La conquête égyptienne vint mettre quelque unité dans ce chaos; malgré les maux qui l'accompagnaient, elle établit la paix et favorisa le développement du commerce. De 1820 à 1822, deux des fils de Mohammed-Ali, Ismaïl et Ibrahim, soumirent Dongola, Berber, Chendi, Halfaya, Sennaar, le Fazogl; leur beau-frère Mohammed-Bey conquit le Kordofan et réprima la révolte de 1823. Au confluent des deux Nils, Khartoum, destinée à surpasser la prospérité d'Halfaya, située un peu en aval, fut fondée en 1830 et devint la capitale du Soudan égyptien.

III

En 1840, le gouverneur général Ahmed-Pacha résolut de soumettre au tribut les peuples qui avaient autrefois reconnu la suzeraineté du roi du Sennaar, entre le Nil, le Chor Barake et le plateau éthiopien, et qui étaient devenus absolument indépendants. Il s'avança vers le pays de Taka et établit son camp près du Chor el-Gach ou Mareb, entre ce fleuve et le massif granitique du Djebel Kassala-el-Louz. De là, il dirigea, pendant quelques mois, des *razzias* contre les nomades, qu'il espérait rendre ainsi plus dociles, mais qui lui opposèrent une vigoureuse résistance. Pour venir à bout des Hadendoa, Mohammed fit commencer la construction d'une digue destinée à détourner les eaux du Mareb : il eût alors dépendu des Egyptiens de priver les indigènes de l'eau dont ils ont besoin pour leurs champs. Un ingénieur autrichien, qui accompagnait le pacha, Ferdinand Werne, prêta son concours à cette œuvre inhumaine. Les Hadendoa attaquèrent les travailleurs et empêchèrent d'achever les travaux.

[1] Bassereau, *les Premières conquêtes de Mohammed-Ali au Soudan* (*Annales de l'École des sciences politiques*, t. IV, 1889).

Les Bégas se lassèrent cependant de la lutte qu'ils soutenaient contre les « Turcs »; par une feinte soumission, ils espérèrent se débarrasser de l'ennemi et reconnurent la suzeraineté de l'Egypte. Se défiant d'eux, le pacha attira les principaux chefs dans un guet-apens et les envoya à Khartoum comme otages.

Aussitôt après le départ d'Ahmed, un soulèvement éclata dans le Taka. Le gouverneur général revint le réprimer : de nouveau, il eut recours à la trahison; plusieurs chefs, attirés à une conférence, furent retenus prisonniers. Un grand nombre de rebelles furent fusillés ou décapités, les femmes furent partagées entre les soldats, des tortures inouïes furent infligées à ceux qu'épargnait le pacha qui, de cette expédition rapporta le surnom de « El-Djezzar », c'est-à-dire le boucher[1].

Une ville ne tarda pas à s'élever à la place du camp établi par Ahmed, entre le fleuve et une haute montagne, dont les sommets granitiques se dessinent sur le ciel en coupoles et en tours, comme celles d'une gigantesque cathédrale.

Les Egyptiens prirent cette ville comme centre de leurs expéditions contre les Begas, les Bogos, les Bazen. Elle devint la capitale de la province de Taka.

« Son heureuse situation entre Souakin, le port naturel du Soudan oriental, et les districts de Taka et de Kedaref, fertiles en céréales, attirèrent à Kassala de nombreux habitants. Le Chor el-Gach (ou Mareb), qui n'est qu'à 150 pas de l'enceinte de la ville, lui assure toute l'année une eau potable, circonstance particulièrement favorable dans le pays de la soif; les sources sont, d'ailleurs, assez abondantes dans la plaine pour fournir de l'eau même pour arroser les jardins.

« La province de Taka offre un sol fertile à la culture des céréales et du coton. A mesure que les communications devinrent plus sûres, c'est-à-dire à partir de 1860, le commerce se développa à Kassala; il était particulièrement actif avec les localités du Nil Bleu, y compris Khartoum, avec Kedaref, Souk-Abou-Sin, Galabat, et avec la mer Rouge. Des douzaines de caravanes arrivaient chaque jour, et les chameaux qui campaient aux portes de la ville se comptaient par milliers[2]. »

Avant l'occupation de Kassala, les caravanes suivaient la route de Khartoum, par Berber, à Souakin; la possession de Kassala

[1] F. Werne, *Ein Feldzug nach der Sudan* (1850); — Lepsius, *Briefe aus Ægypten, Æthiopien...* (1852); — Dr Junker, *Reisen in Afrika* (Vienne, 1889), t. Ier, p. 107-111.

[2] Dr Junker, t. I, p. 112-113. — Cf. Lejean, *Voyage au Taka.* (*Tour du Monde*, 1865.)

assurait à Khartoum une voie plus longue, mais moins pénible, vers ce port. Beaucoup préféraient allonger leur route pour éviter ce terrible désert de Nubie où l'eau manque souvent dans les puits trop rares, et que le Bicharin parcourt, prêt à fondre sur les convois les plus faibles.

Quant à la route de Kassala-Massaouah, elle était plus difficile et traversait le pays des Bogos, ennemis héréditaires des populations musulmanes. Souakin demeura, pendant de longues années, le port de Kassala.

Kassala offrait à l'Égypte des avantages d'ordre stratégique aussi bien que des avantages commerciaux; suivant le maître auquel elle appartient, cette place inquiète ou protège la route de Souakin à Berber; entre les mains d'un adversaire de l'Égypte, celui-ci eût pu prendre cette route de flanc ou, descendant l'Atbara jusqu'à Berber, attaquer à revers Khartoum et couper ses communications en aval. Kassala commande aussi la distribution des eaux dans la vallée inférieure; le *négus* Théodoros a rêvé, paraît-il, de rejeter l'Atbara vers la mer, comptant ainsi priver l'Égypte du limon fertilisant qu'apportent au Nil ses affluents abyssins. Pour accomplir cette œuvre, il faudrait détourner aussi le Nil Bleu; mais, même en barrant uniquement l'Atbara et le Mareb, les riverains du haut cours de ce fleuve affameraient la plaine inférieure et diminueraient sensiblement la crue bienfaisante du Nil : c'est ce qu'a établi sir S. White Baker, le célèbre voyageur, dans une intéressante lettre au *Times* (octobre 1888); à l'en croire, ce serait à une cause de ce genre qu'il faudrait attribuer les sept années de sécheresse dont l'Égypte souffrit au temps du patriarche Joseph.

IV

L'extension de la domination égyptienne permit le développement du commerce soudanais et mit en valeur les avantages de Kassala, de Souakin et de Massaouah.

En 1865, le sultan, entre les mains de qui les deux ports de la mer Rouge étaient inutiles, en céda l'administration au pacha d'Égypte, moyennant une augmentation du tribut annuel déjà payé à la Porte. Le gouvernement égyptien imposa son autorité directe aux chefs locaux; il améliora les ports, fit de grands travaux de défense, et se proposa d'étendre les relations de ces deux villes avec l'intérieur.

En 1869, les Bogos furent soumis; le poste de Senhit s'éleva près de Keren; la route de Massaouah à Kassala et Khartoum était ouverte. Un fil télégraphique y fut établi en 1871; d'autres fils unirent Kassala à Souakin et à Berber. Puis des stations furent

fondées aux abords du plateau éthiopien : l'une, à Amadib, au sud-ouest de Keren; d'autres, à Kedaref et à Metemmah ou Galabat. Le commerce se développa dans ces marchés, d'où les produits éthiopiens prenaient la route de Kassala ou celle de Khartoum.

En même temps, la domination égyptienne était portée jusqu'au lac Albert et à l'Ounyoro, d'un côté; jusqu'aux limites du bassin du Congo, de l'autre; elle s'étendait sur le Darfour. De toutes ces régions, des caravanes de plus en plus nombreuses gagnaient le Nil.

Ce fut l'époque de la grande prospérité du Soudan. Le quadrilatère Khartoum-Berber-Souakin-Kassala était incessamment parcouru par les marchands. La route de Kassala à Massaouah était moins fréquentée : Massaouah était plutôt le débouché des produits venus du Tigré par Asmara [1].

L'Éthiopie était, malgré les hostilités persistantes des populations de la frontière, destinée à devenir, au point de vue commercial, tributaire des ports égyptiens. Elle était enserrée, au sud comme au nord, par les possessions du khédive; la domination de l'Égypte s'était étendue de Zeïla jusqu'à Berberah et au delà, puis sur le Harrar. Les Éthiopiens avaient cependant repoussé victorieusement deux invasions des Égyptiens dans le Hamasen, en 1875 et 1876, mais ils étaient impuissants à envahir à leur tour le territoire ennemi; leur commerce prenait la route des postes égyptiens, en dépit d'incidents de frontière fréquents. Lorsque Gordon, en 1879, se rendit près du *négus*, celui-ci, par une vaine rodomontade, lui demanda, en même temps que la cession de Galabat et de Keren, celle d'un port de la mer Rouge, Zoula ou Anfilah (sur lesquels, d'ailleurs, la France avait acquis des droits). Le souverain abyssin était, en fait, presque réduit à gouverner une enclave dans les territoires égyptiens; toute voie vers la mer lui était fermée. C'était à Harrar, à Massaouah, à Kassala qu'allaient les produits de son pays.

La prospérité du Soudan était assez grande pour qu'on songeât à la construction de chemins de fer. On parlait d'en établir un le long de la vallée du Nil. Dans une importante étude, M. Linent de Bellefonds faisait observer, en 1874, quelles seraient les lenteurs de cette voie qui eût coûté fort cher; elle n'eût desservi, sur la plus grande partie de son parcours, que des régions improductives; son rôle se fût donc borné à transporter les produits venus de l'Afrique centrale ou de l'Éthiopie à Khartoum. Et cependant, telle était la conclusion de l'éminent ingénieur, le Soudan devait être mis en communications rapides avec l'Égypte. Mais il n'y avait qu'un seul moyen d'atteindre ce résultat, c'était de remplacer par une voie

[1] Manuel, *le Soudan, ses rapports avec le commerce européen.* (*Bulletin de la Société de géographie*, 1871.)

ferrée l'ancienne route des caravanes, de Berber à Souakin : ainsi eussent disparu les difficultés que, sur ce trajet, rencontraient les caravanes [1].

Dans ces conditions, Souakin fût devenue la seule porte du Soudan, et la voie devait forcément aboutir au point le plus rapproché, c'est-à-dire à Berber; mais, pour les produits qui n'eussent pu payer les frais du chemin de fer, la route de Souakin à Kassala eût conservé sa valeur.

La réalisation des projets de chemin de fer, l'établissement de postes le long des routes et le creusement de puits eussent donné un nouvel essor au commerce du Soudan. Mais la prospérité des provinces égyptiennes avait un ver rongeur : la traite. Les Égyptiens étaient détestés à la fois par les populations qui les rendaient responsables des exactions des marchands d'esclaves, et par les traitants, dont quelques mesures, trop peu efficaces, entravaient les honteuses opérations. Un prophète parut qui se dit envoyé de Dieu pour chasser les Turcs. Les premiers succès du mahdi grossirent son armée, qui se répandit comme un torrent sur le Soudan [2].

V

A peine le mahdi était-il maître du Kordofan, qu'il chargea Osman-Digna de conquérir le Soudan oriental.

On a raconté que cet homme, le meilleur lieutenant du mahdi, était un chrétien renégat, on a même dit qu'il était d'origine française. C'est une erreur qui n'a pas de base : Osman-Digna est issu d'une famille turque qui est venue s'établir en Afrique, il y a trois cents ans. Par les femmes, il se rattache à la tribu des Hadendoa, à laquelle il prétend appartenir. Associé avec son frère qui habitait Souakin, il a fait, pendant plusieurs années, le commerce des esclaves, parcourant le Soudan en tous sens; les mesures prises contre la traite l'avaient ruiné. Dès l'apparition du mahdi, il se déclara en sa faveur, il reçut de lui le titre d'émir et eut pour mandat d'utiliser au profit du prophète l'influence qu'il possédait chez les tribus voisines de Souakin et de Kassala.

Il répandit dans le Soudan oriental une curieuse proclamation, dans laquelle Mohammed el-Mahdi se disait le descendant de Mahomet, invoquait sa mission, rappelait ses victoires sur les infidèles : « Abandonnez les Turcs, ordonnait le prophète, n'hésitez

[1] *Mémoires sur les travaux publics d'Égypte.*

[2] Sur l'histoire de l'insurrection mahdiste, nous avons consulté l'ouvrage du major Wingate (*the Mahdi and the Egyptian Soudan*) et les articles (28 et 31 juillet et 2 août) de la *Politique coloniale* sur le Soudan oriental.

pas à abandonner vos biens et vos enfants, abandonnez-les, allez au plus prochain village et combattez les Turcs de toute votre force, car... (suivaient plusieurs versets du Koran). Je vous envoie comme émir le cheikh Osman-Digna, pour faire revivre la vraie religion. Joignez-vous à lui et obéissez à ses ordres ; avancez contre les Turcs et chassez-les de votre pays. Avant vous, tout le peuple de Dieu a abandonné pays et enfants pour conquérir la terre des infidèles. Ils n'ont pensé ni à la mort ni à la fatigue.

« Le moment est venu de prouver si vous êtes aussi du peuple de Dieu. Vous en êtes si vous obéissez aux ordres du madhi ; mais si vous désobéissez, n'attendez que l'épée : votre sort sera celui de tous ceux qui nous ont désobéi. »

Le 5 août, une attaque dirigée contre Sinkat par les Derviches fut repoussée, mais le 16 octobre, ils anéantirent un détachement égyptien ; Sinkat était coupée de Souakin, et Tokar fut investi. Une série de succès démontra combien les recrues égyptiennes qui composaient la garnison de la ville, à peine instruites depuis quelques mois, mal conduites peut-être et déjà démoralisées, étaient incapables de résister aux mahdistes. Le 4 novembre, 550 Egyptiens, commandés par le gouverneur Mahmoud-Pacha-Taher, s'enfuyaient à la vue de 150 hommes commandés par Osman-Digna. Un officier de la marine anglaise qui servait comme volontaire, le commandant Lynedoch Moncrieff, fut tué dans ce désastre.

L'investissement de Souakin fermait la route de Berber, par laquelle eussent pu passer les renforts destinés à Khartoum, que le madhi ne pouvait tarder à attaquer. Un officier anglais, qui avait par ses succès gagné en Turquie le grade de général, et que le bruit d'une aventure galante bien connue tenait éloigné de son pays, Valentine Baker-Pacha, fut chargé de dégager la route de Souakin à Berber, à la tête de vieux soldats faisant partie de la gendarmerie indigène.

A son arrivée, la panique régnait dans la ville : il s'en était fallu de peu que les Derviches n'y entrassent avec les débris d'un détachement commandé par Kassim-Effendi et qu'ils avaient taillé en pièces près de Tamanib : les noirs, au nombre de 500, qui faisaient partie de ce corps, avaient résisté jusqu'à la mort, mais les 200 bachi-bouzouks qui les accompagnaient avaient porté le désordre dans leurs rangs (2 décembre).

Baker avait 2000 fantassins, 520 cavaliers et 100 volontaires européens. Pendant qu'il préparait son expédition, la nouvelle lui parvint que le cabinet britannique, ayant appris la destruction de l'armée d'Hicks-Pacha par les mahdistes dans le Kordofan (4 novembre), les progrès de l'invasion dans le Darfour et le Bahr

el-Ghazal et la marche du mahdi sur Khartoum, avait conseillé au gouvernement égyptien d'abandonner le Soudan, en laissant aux indigènes le soin de protéger leur indépendance.

C'était, d'un trait de plume, effacer l'œuvre accomplie par l'Egypte, c'était remettre les choses dans un état pire qu'elles n'étaient soixante ans plus tôt. Cette résolution, prise au moment où le mouvement mahdiste pouvait encore être arrêté, ne fait guère honneur au cabinet libéral qui en a la responsabilité, et qui n'eut d'autre pensée que de ménager le concours que l'Egypte lui demandait, d'épargner ses troupes et ses trésors. Les projets d'évacuation, arrêtés dès la fin de l'année 1883, furent accomplis avec une confusion extrême, sans que le gouvernement britannique ait jamais su précisément ce qu'il voulait. Bien des désastres eussent pu être épargnés si le plan d'abandon avait été, du moins, résolument et rapidement suivi ; mais l'indignation provoquée par cette reculade ne permit pas au gouvernement d'en assurer la prompte exécution. Le seul résultat de ses hésitations fut de livrer aux mahdistes le Soudan, avec ses ressources, avec ses garnisons, qui ne furent ni impérativement rappelées ni secourues, mais froidement abandonnées à leur destinée.

Quant aux ports de la mer Rouge, têtes des routes de la vallée du Nil, du moment que ces routes ne devaient plus servir ni commercialement ni militairement pour atteindre le Soudan destiné à retomber dans la barbarie, leur possession n'avait plus de valeur, et lord Granville proposait de les rendre à la Turquie, en renonçant au bénéfice du firman qui les avait concédées au khédive en 1865.

Un nouveau désastre fit craindre que Souakin même ne pût être conservé. Baker-Pacha, cherchant à dégager Tokar investi, fut abandonné près de Trinkitat, par ses troupes prises d'une terreur panique. Les Arabes, au nombre de 1200 seulement, n'eurent qu'à faire main basse sur les fuyards qui, pour courir plus vite, jetaient leurs armes et se dépouillaient même de leurs vêtements : sur 3700 habitants, 2300 furent massacrés; 11 officiers européens périrent en essayant de rallier leurs soldats; 6 canons, 3000 fusils, 500 000 cartouches tombèrent aux mains de l'ennemi (3 février 1884). Quelques centaines seulement d'hommes découragés défendaient Souakin, Sinkat et Tokar, entre lesquelles les communications étaient rompues. L'amiral Hewett, sur l'ordre du cabinet de Londres, occupa Souakin pour prévenir la chute de cette place.

En évacuant Sinkat, après six mois d'une courageuse résistance, la garnison de la place fut anéantie, le 8 février. Le gouvernement britannique se décida à faire un effort. Le général sir Gerald Graham, avec 4000 hommes de troupes britanniques, fut envoyé

à Souakin et se chargea de délivrer Tokar : il défit les Derviches à El-Teb, dans un rude combat; mais il arriva en vue de Tokar juste à temps pour recueillir la garnison qui venait d'abandonner le fort. Le 13 mars, il infligeait encore une sanglante défaite à Osman-Digna, près de Tamaï. Souakin était dégagé.

Gordon-Pacha suppliait, à ce moment, le gouvernement, de lui envoyer des renforts par la route de Souakin à Berber. L'ancien gouverneur général avait été chargé, au mois de janvier, de ramener en Egypte les garnisons du Soudan, après avoir rétabli l'autorité des anciens chefs locaux; il s'était résigné à appliquer le programme qui lui était indiqué; mais, usant des pleins pouvoirs qui lui avaient été confiés, il entendait opérer méthodiquement l'évacuation et assurer les communications entre la mer et les places du cours moyen du Nil et garder celles-ci jusqu'à ce que les garnisons de Sennaar, de la province équatoriale, du Bahr el-Ghazal et du Darfour y eussent été concentrées. Ne pas les attendre c'était les livrer à l'ennemi, mais, d'autre part, l'évacuation de ces provinces lointaines devait s'opérer si lentement, que les attendre c'était prolonger presque indéfiniment l'occupation de Khartoum et de Berber.

Tout en préparant l'évacuation en principe, Gordon était, par là même, amené à l'ajourner. Une autre cause l'y poussait : « Il faut évacuer le Soudan, disait-il, et non l'abandonner. » Il en avait conclu qu'il ne suffirait pas d'établir nominalement l'autorité des anciens chefs locaux, mais qu'il convenait de donner au Soudan une nouvelle et solide organisation; que, pour empêcher les dissensions entre les diverses tribus, il fallait maintenir au-dessus d'elles le protectorat égyptien, et qu'à moins de vouloir les livrer comme une proie facile aux madhistes, il était opportun de les mettre en état de défense avant de retirer les garnisons égyptiennes.

Comme s'il eût cru possible de comprendre dans la nouvelle organisation le mahdi lui-même, sinon comme vassal, du moins comme voisin pacifique de l'Egypte, il eut même, un moment, l'idée d'aller conférer avec lui (février 1884). Un peu plus tard, il proposa de nommer au gouvernement du Soudan Zibehr-Pacha, ancien marchand d'esclaves, qui s'était jadis taillé une sorte de royaume dans le Bahr el-Ghazal, puis avait conquis le Darfour pour l'offrir au khédive et qui, considéré comme très puissant, était interné dans son palais du Caire depuis plusieurs années. Lui seul, d'après Gordon, eût pu, par sa connaissance des Soudanais, par son prestige, arrêter l'invasion mahdiste. Le gouvernement britannique refusa d'employer à cette œuvre le traitant qui avait fait tant de ruines au Soudan : il ne lui parut pas que la fin justifiât les moyens.

Gordon, se débattant au milieu des difficultés, ne pouvait se résigner à prendre le parti d'évacuer Khartoum, en sacrifiant les autres garnisons et le Soudan tout entier : il se flattait tout au moins d'ajourner le départ. Si le Soudan devait être rétabli sous le gouvernement des chef indigènes, il convenait d'assurer également à ceux-ci les routes conduisant à la mer; alors même que l'abandon des provinces égyptiennes au mahdi eût été prévu, il aurait fallu, jusqu'à la dernière heure précédant l'évacuation, conserver libres les communications du Nil avec la mer Rouge, en vue de secourir les places ou de protéger la retraite des garnisons. Abandonner surtout à l'insurrection la route de Souakin à Berber, ce n'était pas seulement perdre cette voie, c'était aussi permettre à l'ennemi d'attaquer de flanc la route joignant Khartoum à Berber et à l'Egypte, et de bloquer les dernières garnisons égyptiennes.

L'importance de Souakin apparaissait, dans ces conditions, aussi considérable que l'ont toujours vue les maîtres du Soudan; il y avait un intérêt de premier ordre à en maintenir les communications avec le Nil. Gordon ne négligeait pas de recommander la surveillance de la route de Souakin à Kassala, mais il suppliait surtout qu'on défendît celle de Berber, et qu'on lui envoyât par cette voie les renforts qui le mettraient en état de tenir jusqu'à ce que, conformément à son plan, il procédât à l'évacuation.

Le gouvernement britannique hésita, comme il le fit toujours dans cette lamentable période. En février, la route pouvait être facilement ouverte; les Arabes Ababdeh étaient encore fidèles, et leur cheikh Hussein-Pacha-Khalifa, à qui Gordon avait remis le gouvernement de Berber, gardait cette place.

Un mois plus tard, les communications étaient devenues presque impossibles entre Berber et Khartoum, par suite de la révolte des Arabes Chaïkieh; entre Berber et Abou-Hamed, elles étaient rompues par l'insurrection des Robatab; et entre Berber et Souakin, par l'adhésion des Hadendoa et des Beni-Amr au mouvement mahdiste. Le capitaine Kitchener, qui, depuis lors, s'est élevé au commandement en chef de l'armée égyptienne, fut seulement chargé de protéger, entre le Nil et la mer Rouge, la frontière de l'Egypte proprement dite, à la tête de 1500 soldats irréguliers, levés parmi les Ababdeh et les Foggara; il établit quelques postes, poussa quelques reconnaissances, et entra en arrangement avec les Bicharin qui errent dans le désert de Nubie, entre Keneh et Souakin. Il assura ainsi la défense de la ligne comprise entre Korosko et la mer.

Tout ce qui était au sud était abandonné aux nomades, alliés des mahdistes. L'idée d'une marche de Souakin sur Berber ne fut pas

envisagée sérieusement. Berber fut bloquée et emportée d'assaut après quelques jours (26 mai 1884); les Derviches s'y établirent en force. Il était devenu impossible d'aller désormais, par la voie de Souakin, au secours de Khartoum : « Averti de notre marche, l'ennemi, dit le major Wingate, eût rassemblé devant Berber un si grand nombre de troupes que des troupes britanniques, naturellement peu nombreuses, eussent été en péril, après une longue et fatigante marche dans le désert, alors même qu'elles eussent pu, sur la route, trouver assez d'eau pour avancer jusque-là. Les Hadendoas révoltés n'eussent pas manqué d'ailleurs de combler les puits et d'inquiéter, par leurs escarmouches, cette longue route de près de 400 kilomètres. »

L'abandon de la voie de Souakin à Berber, c'était l'abandon de Khartoum, qui, par le Nil, ne put être atteint; ce fut le début de la catastrophe : la chute de Khartoum, la mort de Gordon, l'approche des mahdistes jusqu'en vue de Ouadi-Halfa (1885).

A la fin d'avril 1884, les troupes du général Graham quittèrent Souakin; le major Chermside, nommé gouverneur, se contenta de défendre la place contre les attaques fréquentes des mahdistes qui ne s'engagaient pas à fond.

VI

La route de Souakin à Kassala ne fut pas mieux gardée que celle de Berber. C'est par cette voie que devait s'effectuer la retraite des garnisons de Galabat (ou Metammek), Gera, Kassala, Senhit, Amadib, dont l'abandon rentrait dans le plan général d'évacuation. Un des officiers d'Osman-Digna, Mustafa-Hadal, avait commencé, en novembre 1883, le siège de Kassala, défendue par 1600 réguliers et 2300 irréguliers, sous le commandement de Ahmed-Bey-Iffut; la garnison et son chef étaient résolus, la place était forte et les tribus environnantes, restées fidèles, en assuraient l'approvisionnement : la résistance put se prolonger vingt mois.

Kassala, n'ayant plus de valeur au point de vue des communications avec le Soudan abandonné, n'était qu'une position excentrique pour l'Angleterre, qui ne comptait pas en faire le point de départ d'une marche sur Khartoum. Le projet d'évacuation fut obstinément maintenu, malgré les objections du gouverneur : Ahmed-Bey faisait observer que la moitié de la garnison était composée d'indigènes qui ne voudraient pas quitter le pays et qu'il était cruel d'abandonner; il insistait pour rester enfermé avec eux et avec les soldats égyptiens dans la place, qu'il considérait, d'ailleurs, comme inexpugnable.

Dès le mois de mars, le gouvernement britannique s'était rendu

compte de l'impossibilité d'utiliser, pour l'évacuation, la route de Souakin, en proie aux Hadendoas. Il crut, sans doute, faire un coup de maître en entamant avec le *négus* d'Abyssinie une négociation qui, en assurant le salut des places assiégées, pouvait faire gagner à l'Angleterre l'amitié de ce prince et, par conséquent, faciliter l'ouverture de relations entre l'Ethiopie et les ports fréquentés par le commerce britannique.

Au mois d'avril 1884, l'amiral Hewett, accompagné du colonel Mason-Bey, l'ancien lieutenant de Gordon, connu par son exploration de l'Albert-Nyanza, fut envoyé en mission près du roi Jean. Le 3 juin 1884, il signait un traité en vertu duquel le roi promettait de faciliter la retraite des garnisons de Kassala et d'Amadib, et obtenait la promesse de recouvrer le territoire du Bogos, ainsi que les établissements militaires et les approvisionnements de Senhit.

Au mois de septembre suivant, le territoire des Bogos fut remis au roi d'Ethiopie; les garnisons de Senhit et d'Amadib furent renvoyées à Massaouah, par les soins des Ethiopiens, au mois d'avril 1885.

Kassala, non secourue, tenait toujours. Au mois de janvier 1884, la garnison avait repoussé un furieux assaut. Mais la famine menaçait la place : les indigènes qui l'avaient ravitaillée finirent par croire la fortune passée du côté des mahdistes, et ils accompagnèrent la fortune. Le blocus se resserrait.

En novembre 1884, à la suite d'une longue correspondance avec le gouverneur de Souakin, le roi Jean s'engagea, en échange de la promesse de 10 000 fusils et de 300 000 *thalaris* (900 000 francs environ), à secourir Gera, Kassala et Galabat. Les mahdistes, à ce moment, mettaient le siège devant Gera ; le mois suivant, ils attaquaient Galabat. En janvier 1885, une armée éthiopienne, accompagnée du major Saad-Riffat, attaqua enfin les Derviches près de Galabat, et dégagea les deux places; la garnison de Galabat fut amenée à Gondar; trois mois plus tard, ayant traversé toute l'Abyssinie, elle entrait à Massaouah. Celle de Gera n'évacua la ville qu'au mois de juillet 1885, pour se diriger également sur Massaouah.

Kassala tenait toujours, mais la famine en eut raison. En janvier 1885, la garnison était déjà réduite aux dernières extrémités ; les ânes avaient été mangés et on n'avait plus ni viande ni blé. Tout ce qui était mangeable fut mangé. Le 15 juin 1885, un assaut fut encore repoussé, et, dans une sortie, les assiégés tuèrent 300 hommes à l'ennemi. Le 30 juillet, il fallut enfin capituler; le gouverneur et ses officiers furent décapités après que d'horribles tortures leur eurent été infligées.

A ce moment même, de nouvelles négociations étaient engagées

par le colonel Chermside avec les Éthiopiens, en vue de la rescousse de la place. S'étant en vain adressé de nouveau au roi Jean, il envoya Marcopolos-Bey à Asmara près du Ras Aloula, le gouverneur, presque indépendant, du Tigré. Le Ras accepta 1000 fusils et 50 000 *thalaris;* il s'engagea à se mettre en route le 18 septembre suivant pour Kassala. S'étant assuré de l'aide des Beni-Amr, il disposait de 10 000 hommes.

Il était trop tard. Le 23 septembre, à Koufit, il se heurta à l'armée d'Osman-Digna, qui venait de prendre possession de Kassala et marchait à la rencontre de l'armée de secours avec 8 à 10 000 hommes. Le combat s'engagea corps à corps; au premier choc, les Abyssins plièrent; sept de leurs principaux chefs furent tués. Ras Aloula, se mettant à la tête de sa réserve, s'écria : « Il faut vaincre ou mourir », et s'élança dans la mêlée; son cheval tué, il combattit à pied. En même temps, les ailes de son armée tournaient l'ennemi; les Arabes cédèrent enfin; 3000 d'entre eux restaient sur le champ de bataille; les cavaliers irréguliers en tuèrent encore beaucoup dans la poursuite. Osman-Digna parvint à échapper.

Ras Aloula resta deux jours à Koufit; comptant que la garnison de Kassala, dont il ignorait la prise, pourrait facilement désormais opérer sa retraite, il rentra en Éthiopie; le 22 octobre, il faisait son entrée triomphale à Asmara.

Osman-Digna demeurait maître de Kassala, comme d'Amadib, de Gera et de Galabat. Il se préparait à venger sa défaite, mais son maître lui interdit d'entrer en lutte avec les Éthiopiens.

La conquête du Soudan était terminée. Au commencement de l'année 1885, peu avant la chute de Khartoum, une expédition anglaise avait remonté le Nil, se proposant de reconquérir Berber; la nouvelle de la chute de Khartoum la décida à rebrousser chemin, et l'expédition qui, en partant de Souakin, devait concourir à l'œuvre de délivrance de Berber, ne se mit même pas en marche. Quelques combats heureux dégagèrent cependant Souakin, mais l'Angleterre se contentait de garder la ville, en attendant qu'une occasion plus favorable s'offrît de rétablir des communications avec le Nil.

Le gouvernement britannique n'avait d'ailleurs guère d'illusion sur les chances de succès d'une campagne en vue de reconquérir le Soudan, et cherchait à diminuer ses responsabilités et ses avances. Tandis qu'il restait à Souakin dans la position d'expectative, il entrait en négociations avec le *négus* pour lui abandonner Massaouah; bientôt il abandonnait cette ville à l'Italie, avec les chances qu'offraient le maintien et le développement des relations

commerciales avec l'Ethiopie. Par l'abandon du Soudan, Massaouah conservait, exclusivement, la valeur d'une porte ouverte sur l'Ethiopie. Le gouvernement britannique faisait évacuer également, au sud de l'Ethiopie, le Harrar; il rendait à la dynastie indigène, dépossédée jadis par l'Egypte, ce pays avec lequel le commerce britannique espérait maintenir ses relations par Zeïla, qui reçut une garnison anglaise.

L'Angleterre passait à d'autres la tâche qu'elle estimait impraticable. Se tenant sur la défensive à Souakin, elle se contentait de cette porte qui pouvait s'ouvrir de nouveau sur le Soudan, le jour où l'empire mahdiste se serait écroulé de lui-même, ou le jour où l'Ethiopie aurait conquis Kassala.

VII

Les Éthiopiens convoitaient les places évacuées par les troupes égyptiennes. Non pas sans doute qu'ils eussent des velléités de grande politique et rêvassent de prendre une offensive vigoureuse contre les conquérants du Soudan; ils se contentaient de désirer garder les abords du plateau et obéissaient, d'ailleurs, à leur inimitié traditionnelle contre les musulmans et à leurs habitudes de pillage. Pendant toute l'année 1886, quelques escarmouches eurent lieu sur la frontière; au mois de novembre, Ras Aloula s'avança à travers le Barea et le Bazen, sur Kassala; il n'était plus qu'à deux jours de marche de cette ville quand la nouvelle de l'occupation par les Italiens de quelques positions revendiquées par l'Ethiopie en avant de Massaouah le décida à revenir dans le Tigré.

Ras Adal gardait la frontière abyssine avec de grandes forces. L'ancien gouverneur égyptien, Saleh-Bey-Changa, était entré au service de l'Ethiopie, et, d'accord avec les Arabes Chaïkieh, inquiétait les garnisons madhistes de Galabat. En juin 1887, Saleh défit complètement Mohamed-Ouad-Arbab, émir de Galabat, qui fut tué dans le combat. Des préparatifs considérables furent faits par les mahdistes : des renforts leur arrivèrent d'Omdourman, sous le commandement de Hamdan-Abou-Angar. C'est à la tête de 87 000 hommes que celui-ci pénétra en Ethiopie. Détruisant les villages et les églises sur sa route, il arriva à Debrasin, à six jours de marche de Galabat, et y livra bataille au Ras Adal. Le Ras avait, dit-on, 200 000 hommes, mais mal instruits et sans discipline. Les Ethiopiens furent mis en fuite; le Ras échappa en laissant son fils aux mains de l'ennemi. Alors Angar s'avança jusqu'à Gondar, l'antique capitale de l'Ethiopie : il la saccagea et envoya à Galabat des milliers de captifs. La nouvelle de l'appa-

rition d'un faux prophète qui avait séduit nombre de chefs mahdistes décida le vainqueur à quitter l'Abyssinie (novembre 1887).

L'année suivante, le roi se dirigea en personne à la frontière; il avait reçu du mahdi une lettre l'invitant à la soumission; il y avait répondu par des menaces, et par l'envoi de quatre sacs de sable : « Mon armée, disait-il, compte plus d'hommes que ces sacs ne contiennent de grains de sable. » Abou-Angar fut complètement défait par un lieutenant du roi (août). Celui-ci se trouvait à Gondar; la révolte d'une province éloignée, en le rappelant, l'empêcha de profiter de cette victoire. Abou-Angar, apprenant que la frontière était dégagée, entra en Abyssinie et pilla de nouveau Gondar (octobre).

Au mois de février 1889, le roi Jean annonça l'intention de conquérir non seulement Galabat, mais Khartoum. Ses troupes étaient beaucoup plus considérables que celles des mahdistes, qui étaient au nombre de 70 000, sous le commandement de l'émir Zaki-Tourmal.

Le 9 mars, l'armée éthiopienne attaquait les Derviches, retranchés derrière une enceinte gigantesque. Après cinq heures de combat, l'enceinte fut forcée, la ville fut incendiée, des milliers de prisonniers s'étaient rendus; le combat était terminé, quelques Arabes seulement tenaient encore dans le fort principal. Du haut d'une éminence, le roi regardait le champ de bataille : une balle l'atteignit, et il tomba mortellement blessé.

Le trouble fut aussitôt extrême dans toute l'armée éthiopienne; aucun chef ne put imposer son commandement à ses rivaux, et tous se hâtèrent de quitter Galabat pour rentrer en Ethiopie prendre soin de leurs intérêts. La retraite précipitée se changea en déroute; les débris de l'armée madhiste, reprenant courage, poursuivirent leurs vainqueurs. Un de leurs détachements s'empara du convoi qui ramenait le cadavre du roi; ils lui coupèrent la tête, qu'ils envoyèrent au mahdi. Les bagages du feu *négus* tombèrent aussi aux mains des Derviches; ils s'emparèrent, entre autres, des lettres officielles du gouvernement britannique au souverain de l'Ethiopie.

Le mahdi fit grand bruit de ce succès. Il l'annonça par des lettres pompeuses non seulement à ses lieutenants, mais au khédive et à la reine Victoria. Les engageant à méditer l'exemple du roi Jean si durement châtié, il les invitait à embrasser la vraie foi. Ce prophète aime beaucoup écrire, et le recueil de sa correspondance personnelle avec les princes infidèles qu'il prêche formerait un volume de lettres, auxquelles ni le khédive ni la reine d'Angleterre n'ont répondu.

Après la mort du roi Jean, l'Ethiopie tomba dans l'anarchie. Le

roi du Choa, Ménélik, eut beaucoup de peine à se faire reconnaître en qualité de *négus*, et ne s'occupa guère de venger son prédécesseur.

Les Derviches, ayant pénétré en Ethiopie à la fin de l'année 1889, furent défaits près de Oualkaït et rentrèrent à Galabat. Depuis lors les hostilités n'ont pas été reprises : les tribus voisines de Galabat ont même établi, dit-on, des relations amicales avec les Arabes. Mais l'Ethiopie s'est montrée impuissante à dépasser sur la route de Khartoum ses frontières traditionnelles. C'est actuellement, en ce qui concerne la situation internationale du Soudan, un élément presque négligeable, malgré des prétentions qu'il n'était pas inutile de faire connaître.

En même temps qu'ils soutenaient ces guerres de frontières contre les Ethiopiens, les Derviches avaient fait un nouvel effort pour chasser les Anglais de Souakin, le dernier point des anciennes provinces égyptiennes qu'ils occupassent. Osman-Digna, pendant plusieurs mois, tint la place assiégée; il fut repoussé lorsque les Anglais consentirent à sortir de leur attitude purement défensive. Mais les vainqueurs ne voulurent pas profiter de leur victoire : non seulement ils estimèrent inutile de diriger vers le Nil une expédition qui, pour être efficace, aurait dû être le prélude d'une campagne décisive en vue de la conquête du Soudan; mais, quoique les indigènes se montrassent de moins en moins favorables aux mahdistes, ils ne cherchèrent même pas à reprendre Tokar. Le moment n'était pas venu, à leur gré, de tenter la reprise du Soudan, et il convenait à leur politique que le péril mahdiste contribuât à justifier l'occupation de l'Égypte.

VIII

Ce que n'avaient pu les Éthiopiens, ce que n'avaient pas voulu les Anglais, les Italiens l'ont tenté : s'ouvrir, à partir de la côte de la mer Rouge, une route vers la vallée du Nil. Ils commencèrent par transformer la nature de l'occupation de Massaouah; ils y étaient venus se substituer aux Egyptiens : ils déclarèrent que c'était un territoire sans maître qu'ils avaient pris et où, par conséquent, ils étaient souverains.

En s'établissant à Massaouah, ils n'avaient, nous le savons, visé que l'ouverture des relations avec l'Ethiopie. Mais le *négus* se méfiait d'eux; il entendait les réduire à la possession de Massaouah. Ils prétendaient, au contraire, donner à cette place un *Hinterland* suffisant et occuper un certain nombre de positions sur la route de l'Ethiopie, en attendant qu'ils pussent s'assurer la facilité d'y pénétrer quand ils voudraient, sans l'autorisation du

roi. Un conflit était inévitable. Deux expéditions italiennes furent détruites, et ils restaient bloqués dans l'île sans que leurs soldats ni leurs commerçants pénétrassent dans le Tigré.

La mort du roi Jean et l'avènement de Ménélik au trône, avec qui ils avaient tout récemment conclu une alliance contre le *négus*, favorisèrent leurs projets. Ils promirent au nouveau *négus* de l'argent et des armes, et obtinrent de lui la signature du traité d'Ucciali (15 mai 1889) sur l'interprétation duquel des controverses se sont engagées. Le gouvernement italien a prétendu en faire un traité de protectorat, tandis que le *négus* n'a voulu lui reconnaître que la valeur d'un traité d'amitié.

Profitant de ce que Ménélik était occupé à faire reconnaître son pouvoir dans toute l'Ethiopie, ses alliés occupèrent des points stratégiques qui leur donnaient accès sur le plateau du Tigré : Asmara et Keren (juin-août 1889). La route de l'Ethiopie était ainsi libre devant eux, et ils voulaient fixer au Mareb leur frontière : ce fut l'origine de leur brouille avec Ménélik.

L'appétit vient en mangeant. La perspective de renouer les relations de Massaouah avec l'Ethiopie ne suffit pas longtemps à l'ambition italienne, qui rêva de pénétrer aussi dans la vallée du Nil.

L'occupation de Keren ouvrait déjà une route vers Kassala. A plusieurs reprises, des reconnaissances furent poussées jusqu'à Koufit; des relations furent entamées, en 1889, avec les tribus qui, du côté du Chor Baraka, combattaient les mahdistes et gênaient les communications de Tokar avec Kassala; elles reçurent des fusils. Un des adversaires irréconciliables des mahdistes, le cheikh Eguel, qui réside près de Oualkaït, reçut une subvention et vint visiter le gouverneur de l'Erythrée, à Massaouah, à la fin de 1890.

Au cours de l'année 1890, le gouvernement italien manifestait l'intention d'occuper Kassala. Des négociations eurent lieu à Naples, au mois de septembre, entre le ministre des affaires étrangères italien et l'ambassadeur d'Angleterre. Celui-ci s'était fait assister de sir Evelyn Baring, qui retournait en Egypte, et du *sirdar* de l'armée égyptienne, sir F. Grenfell. Le gouvernement britannique avait consenti à discuter avec l'Italie, de sa propre autorité, la détermination d'une limite entre la sphère d'influence italienne et les anciennes possessions de l'Égypte; il s'arrogeait ainsi le droit de traiter au nom et sans le mandat du khédive; mais, en abandonnant à l'Italie une partie des possessions égyptiennes, il ne voulait pas lui ouvrir la route du Nil, et il refusa de comprendre Kassala dans la zone des intérêts italiens. Scrupule tardif!

C'est peut-être que l'Angleterre méditait, à ce moment, de profiter elle-même de l'affaiblissement du madhisme. Ce serait une

étude curieuse que d'indiquer comment s'est transformée, peu à peu, la domination madhiste. Le prophète, vainqueur et enrichi, s'est endormi dans les délices d'Omdourman ; l'abus des plaisirs l'a tué à quarante ans, au milieu de ses femmes et de ses cuisiniers. Son successeur, le khalife Abdullah, n'est guère qu'un chef temporel qui gouverne ses Etats comme faisaient les pachas égyptiens. Il n'a pas le prestige du madhi ; des discussions ont éclaté entre ses lieutenants, dont plusieurs sont, en fait, indépendants. Le Soudan, ruiné et opprimé, appelle un sauveur, fût-ce les Européens [1].

Les tribus des environs de Souakin, depuis 1889, n'obéissaient plus aux ordres d'Osman-Digna et étaient entrées en relation avec l'Angleterre. En février 1891, le gouverneur de Souakin fit occuper Tokar.

« Ce fut un grand regret, dit-on, pour les officiers anglais que leur gouvernement ne les ait pas autorisés à se lancer à la poursuite de l'émir et à occuper Kassala : la route de Khartoum eût été ainsi libre pour les Anglais et fermée aux Italiens.

« Le gouverneur de Souakin, Hunter-Bey, obtint la soumission des tribus voisines, et forma un corps de troupes qui, monté sur des dromadaires, s'est avancé jusque dans les environs de Berber. Les renseignements recueillis sur la situation du Soudan permettaient, d'autre part, d'espérer qu'un effort vigoureux contre les madhistes aurait les plus grandes chances de succès. L'Angleterre n'a pas cru, sans doute, que la poire fût encore mûre.

« Bien plus, au lieu de prendre Kassala, ce qui lui eût peut-être été facile en février 1891, elle a laissé à l'Italie le soin d'en chasser les madhistes. Par le protocole du 15 avril 1891, en maintenant Kassala dans la sphère d'influence de l'Egypte, elle autorisa l'Italie à occuper provisoirement cette place, au cas où des considérations stratégiques l'y engageraient. »

Le gouvernement italien s'engageait, d'ailleurs, par ce protocole, à ne pas faire, sur l'Atbara, de travaux susceptibles de modifier « la défluence » de ce fleuve et du Nil ; il promettait aussi d'évacuer Kassala le jour où l'Egypte serait en situation d'en reprendre possession.

En signant ce protocole, le gouvernement britannique savait ce qu'il faisait : ou bien l'Italie n'en profiterait pas pour occuper Kassala, et, dans ce cas, l'Angleterre lui aurait donné sans risque une marque de bienveillance, ou bien elle s'emparerait de la position convoitée. Dans ce cas, elle prenait à sa charge une partie des

[1] *Ten years in the Mahdi's camp*, récits du P. Ohrwalder, recueillis par le major Wingate. (Londres, 1893.)

difficultés et des dangers d'une campagne contre les madhistes; elle favorisait, par cette diversion, une marche éventuelle de la garnison de Souakin contre Berber. Elle ne pouvait pas, d'autre part, tirer de la possession de Kassala les avantages qu'elle comporte, puisqu'elle s'était interdit de s'avancer au delà; enfin, le cabinet de Londres se réservait d'engager le gouvernement italien, le moment venu, à céder la place à une garnison égyptienne. Si l'Italie tenait sa parole à cet égard, elle eût tiré les marrons du feu pour l'Angleterre.

Peu de temps après la signature du protocole du 15 avril, le ministre des affaires étrangères du roi Humbert déclara que, pour le moment, il entendait limiter l'occupation au triangle Massaouah-Asmara-Keren. Il avait, d'ailleurs, assez d'embarras avec l'Ethiopie pour ne pas désirer compliquer les affaires de l'Erythrée en entrant en lutte avec les mahdistes.

Comme, d'autre part, le Soudan, livré à lui-même, ne peut subsister, surtout dans l'état où l'ont mis dix ans de guerre, le nouveau khalife et ses lieutenants n'ont pas contre les chrétiens les mêmes préjugés qu'avait le mahdi; des relations commerciales s'étaient établies entre Kassala et Keren.

Nous avons déjà dit que les mahdistes en entretenaient aussi avec les populations abyssines de la frontière. Par la force des choses, les routes de commerce se rouvraient; elles n'auraient pas tardé à être fréquentées également peut-être, de Souakin ou de Ouadi-Halfa, avec les États du khalife. Quelques esprits aventureux envisageaient, en Angleterre, la possibilité d'un arrangement avec le successeur du mahdi : c'est ce que faisait, paraît-il, M. Cecil Rhodes, le promoteur de la ligne télégraphique transafricaine du Cap à l'Egypte.

Beaucoup d'autres, particulièrement les fonctionnaires anglais établis en Egypte, préconisaient, au contraire, une entreprise militaire, qui aurait, à les croire, les plus grandes chances de succès. C'est à le démontrer que tendaient les ouvrages semi-officiels du major Wingate. Bien des symptômes montrent que ces projets de campagne ont trouvé faveur en haut lieu et que l'ouverture des hostilités n'est qu'une question de temps[1]. L'Italie l'a compris; elle a voulu, sinon devancer l'Angleterre, du moins avoir sa part du Soudan.

[1] Ce sont autant de symptômes de ce genre que les nouvelles répandues de temps en temps sur les mouvements des mahdistes, les articles sur l'éventualité de l'envoi de Zibehr-Pacha au Soudan, etc. Depuis la conquête de l'Ounyoro, l'Angleterre peut d'ailleurs prendre les mahdistes entre deux feux.

IX

L'occupation d'Agordat et la construction d'un fort en ce point (1893) manifestèrent la nouvelle politique italienne. C'était une menace contre les Derviches. En s'établissant dans cette position excentrique, difficilement défendable, les Italiens, comme on l'a dit avec raison, « s'exposaient à recevoir les premiers coups de toute incursion mahdiste dirigée vers le nord et soucieuse de ne pas se voir couper sa ligne de retraite, en cas d'échec, par un poste fortifié européen. Les Italiens détournaient sur eux toutes les entreprises mahdistes qui avaient toujours jusqu'alors visé la région de Souakin ».

Il y a quelques mois, le fort d'Agordat faillit être surpris par les mahdistes. Les troupes italiennes leur infligèrent une sanglante défaite. Mais le gouvernement italien était désormais dans ce dilemme : évacuer Agordat ou occuper Kassala. Son parti fut vite pris, quelque répugnance qu'il pût sentir dans la Chambre contre l'idée d'une extension de l'occupation. Des pourparlers eurent lieu, dit-on, au printemps, au Caire, entre un colonel italien, lord Cromer et le *sirdar*. L'agent britannique donna son assentiment à l'occupation éventuelle de Kassala.

L'occasion s'en est présentée peu de temps après. La cavalerie des mahdistes ayant poussé ses incursions jusqu'en vue d'Agordat, le général Baratieri qui, par un heureux hasard, se trouvait à Keren, en est parti le 12 juillet au matin; le 17, il arrivait inopinément devant Kassala, qui fut enlevée après un rude combat.

Il est peu probable que les Derviches, aujourd'hui si affaiblis, reviennent à la charge. Une garnison européenne peut d'ailleurs tenir longtemps dans Kassala, et le succès des Italiens ne leur imposera, sans doute, pas de grands sacrifices, comme l'a déclaré M. Crispi, au Sénat, le 22 juillet.

Nous ne croyons pas que l'extension de l'Erythrée ouvre à l'émigration italienne les débouchés que lui a montrés le président du conseil, mais elle ouvre la route du Nil à l'Italie.

Aussi, quoique prévue, l'occupation du Kassala n'a-t-elle pas laissé que de choquer l'opinion des Anglo-Egyptiens, qui, nous le savons, réclament depuis longtemps la conquête du Soudan. Ils voient l'Italie arrivant la première à Khartoum et, pour équilibrer la situation des deux Etats dans le Soudan, ils proposent l'occupation de Dongola. « En effet, disent-ils, la route Massaouah-Keren-Kassala est, de beaucoup, la plus facile pour pénétrer vers Khartoum et le Soudan égyptien. Elle traverse des régions cultivées,

riches, sans grands obstacles naturels, épargnant ainsi à la pénétration militaire et économique les longueurs de la voie du Nil et le massif montagneux dans un désert semé d'ennemis, qui rend difficile la voie de Souakin-Berber. D'autre part, la puissance maîtresse de Kassala commande la vallée de l'Atbara, l'un des plus importants affluents du Nil, qui, venant des hautes montagnes de l'Abyssinie, apporte au fleuve un immense volume d'eau et, paraît-il, la plus grande part de son limon fertilisant. Dans ces conditions, la puissance qui aurait le contrôle de l'Atbara tiendrait en grande partie entre ses mains le contrôle de l'irrigation de l'Egypte. »

Le jour où la puissance du mahdi ferait place à un ordre de choses régulier, l'Italie aurait, dans la vallée du Nil, une position commerciale et stratégique de premier ordre, menaçante même pour l'Egypte..., si c'est à l'Egypte que le Soudan doit revenir. Elle s'est engagée, il est vrai, à évacuer Kassala, quand le gouvernement égyptien sera en état d'en prendre possession : l'exemple de Massaouah, où elle a prétendu opérer une sorte de *novation* de son droit, indique ce que pèsent de tels engagements. Par les arrangements qu'elle a conclus avec l'Italie et avec l'Etat du Congo, l'Angleterre a cru faire des deux rivaux des auxiliaires bénévoles, qui lui remettraient, un jour, les territoires améliorés par leurs soins. Elle pourrait bien se trouver prise dans ses propres filets, ayant admis l'intervention dans les affaires du Soudan de deux puissances ambitieuses. Qui trompera l'autre? Voilà la question.

Si les intérêts britanniques souffrent, un jour, de la situation nouvelle, ce sera le juste châtiment d'une politique tortueuse qui a, comme nous avons essayé de le montrer, abandonné le Soudan au mépris des promesses de protection faites à l'Egypte, et qui en poursuit aujourd'hui la réannexion par des procédés machiavéliques.

Seule, la France a, dans la question soudanaise, une position bien définie, parce que, seule, elle défend l'intégrité de l'empire ottoman, les droits de l'Egypte et les intérêts de l'Europe : la question soudanaise, que l'Angleterre, l'Italie, le Congo, cherchent à résoudre à leur profit, c'est une des faces de la question égyptienne, et le consentement de l'Europe en légitimerait seul la solution. Il convient de le rappeler après la prise de Kassala, comme le gouvernement français l'a fait après la conclusion du traité anglo-congolais, tout en applaudissant aux événements qui peuvent faire prévoir la destruction de l'empire mahdiste.

L. Desforges.

REVUE DES SCIENCES

Physique : l'aiguille aimantée et les tremblements de terre. — Secousses sismiques télégraphiées sans fil à grande distance. — Les perturbations des magnétographes. — Hygiène et médecine : Nécessité de se défier des poussières. — Véhicule des maladies contagieuses. — Le plumeau. — Essuyez, n'époussetez pas. — Travail de Pénélope. — L'antichambre de l'organisme. — Les poussières dans le nez. — Découverte des bacilles de la tuberculose dans les voies nasales. — Expériences de la Charité et de Laënnec. — Lavage et nettoyage du nez. — Les maisons fatales. — Maisons à cancer. — Singuliers exemples de contagiosité. — Les antiseptiques. — La lumière solaire tue les microbes. — Désinfection spontanée des fleuves pendant le jour. — A l'Institution royale de Londres. — Démonstration originale de l'influence antiseptique de la lumière. — Les photographies obtenues avec des microbes. — Clichés positifs directs sans produits chimiques. — Biologie : Un sujet qui sent son membre amputé. — Sensibilité réviviscente. — Formulaire contre la migraine. — Principaux médicaments. — Géodésie : Calcul de la visibilité ou de la distance de l'horizon. — Bactériologie : Découverte du microbe de la peste.

Depuis que l'on a installé convenablement dans diverses stations des instruments magnétiques, on a constaté un phénomène curieux. Les grands tremblements de terre exercent une action sur l'aiguille aimantée à des distances considérables. Il existe au parc Saint-Maur, près de Paris, à côté de l'observatoire météorologique, un observatoire magnétique. Le magnétographe inscrit automatiquement toutes les variations de l'aiguille aimantée. Or, chaque fois qu'il s'est produit en Europe un grand tremblement de terre, la courbe inscrite par l'appareil a révélé une perturbation. Le tremblement de terre télégraphie en quelque sorte sa production. Il y a génération sans doute d'un courant électrique instantané qui se propage de tous côtés et vient dévier le barreau aimanté de l'instrument. C'est de la télégraphie sans fil à grande distance. Ce n'est pas la secousse qui, en se propageant mécaniquement à travers le sol fait dévier le magnétographe, car un instrument tout semblable, seulement à barreaux de cuivre, est disposé à côté du premier à barreau d'acier aimanté, et il n'accuse aucun

mouvement. Il s'agit bien d'une onde d'ordre magnétique ou électrique exerçant son influence sur le magnétographe. Ainsi le 27 avril, tremblement de terre de Grèce : perturbation magnétique à l'observatoire de Saint-Maur. Ainsi le 10 juillet, tremblement de terre de Constantinople, nouvelle perturbation magnétique à Saint-Maur, signalée comme la première par M. Moureaux. A Constantinople, la première secousse a eu lieu à 12 h. 20 m., d'après l'avis télégraphique. Le ressaut relevé sur la courbe à Saint-Maur s'est produit à 10 h. 50 m. (temps moyen local), ce qui correspond à 12 h. 36 m. pour Constantinople (temps moyen local). Si donc l'heure indiquée par le télégraphe est exacte, l'impulsion qui a influencé l'instrument de Saint-Maur aurait mis 16 minutes pour se propager de Constantinople à Paris : distance environ 3000 kilomètres. Cette répercussion d'une secousse de tremblement de terre sur les instruments magnétiques est très intéressante. Elle a été observée dans plusieurs observatoires. Il restera à savoir quelle est sa véritable cause et comment des phénomènes en apparence sans lien peuvent cependant réagir les uns sur les autres. Nous avons encore bien besoin d'apprendre.

Nous avons publié, il y a plus de vingt ans, cette formule simple d'économie domestique, qui nous a d'ailleurs été empruntée depuis sous toutes les formes : « N'époussetez pas, essuyez. » C'est que nous avons toujours considéré la poussière comme le véhicule principal d'un certain nombre de maladies et d'affections graves. La poussière minérale est un irritant des muqueuses, et la poussière organique est alliée à de nombreux microbes, dont quelques-uns peuvent être pathogènes; dès lors, à quoi bon accomplir ce travail de Pénélope, qui consiste à déplacer de la poussière qui retombera fatalement en quelques heures : c'est toujours à recommencer. Il faut enlever, et non déplacer. Puis, le microbe dangereux était là tranquille dans son coin. Vous allez le chercher, le jeter dans l'air et le mettre à porté des voies respiratoires. Épousseter, c'est retirer la poussière accumulée sur un meuble pour aller la loger dans les bronches. Singulière méthode hygiénique! Depuis que nous nous sommes élevés contre cette pratique absurde, les médecins ont recommandé à leur tour d'éviter la poussière et d'essuyer les meubles, de remplacer le plumeau homicide par un linge humide qui fait fonction de collecteur. Dans beaucoup de maisons, on a banni à tout jamais le plumeau! Et l'on s'en trouve bien. Il y a beaucoup moins de poussière, et c'est beaucoup pour la santé. Le ministre des travaux publics a même recommandé aux Compagnies de chemins de fer de ne pas faire nettoyer les wagons pendant l'embarquement des voyageurs. Bref, on commence enfin à comprendre le danger des poussières. Sait-on bien ce que peuvent

charrier ces poussières? Dans les wagons, on a constaté souvent dans des recherches entreprises en Allemagne la présence de nombreux microbes, et notamment du microbe de la tuberculose.

Si nous revenons sur ce sujet, c'est que M. le professeur Strauss, de l'Académie de médecine, vient, par des expériences significatives, de montrer jusqu'à quel point nous sommes menacés par les poussières. Quiconque a examiné un rideau devant la jointure d'une fenêtre a certainement vu une bande noire nettement marquée; c'est la poussière venue avec l'air pénétrant du dehors qui vient se fixer sur le tissu et le noircir. Or, notre nez joue toujours le rôle du rideau, la poussière y vient forcément avec l'air respiré. C'est un réceptacle à poussière. Au milieu de ces poussières flottent souvent les expectorations des phtisiques, et, avec raison, Villemin et Koch les ont considérées depuis longtemps comme les agents par excellence de la dissémination et de l'infection tuberculeuse. Cornet a même fait voir directement que l'air des locaux habités par les phtisiques peut charrier des poussières douées de virulence tuberculeuse.

M. Strauss a été plus loin encore. Puisque les fosses nasales sont le réceptacle des poussières, si vraiment les poussières sont accompagnées de microbes dangereux, on doit les retrouver dans le nez. Or l'expérience est concluante. On a trouvé que les bacilles pénètrent et séjournent avec la plénitude de leur virulence dans la cavité des fosses nasales chez des individus d'ailleurs absolument sains, mais vivant pendant un temps plus ou moins long dans l'entourage des phtisiques. Les bacilles sont dans le nez, c'est-à-dire dans l'antichambre qui les conduira sans doute aux voies profondes et aux poumons. M. le professeur Strauss a recherché le bacille à l'hôpital de la Charité et à l'hôpital Laënnec sur des infirmiers et des infirmières, sur quelques malades atteints d'affections étrangères à la tuberculose, sur un certain nombre d'élèves de son service. Il a recueilli les poussières nasales et les a inoculées à des cobayes. Un certain nombre de cobayes inoculés ont montré à l'autopsie le bacille de la tuberculose et les principaux désordres de la maladie. On a fait vingt-neuf expériences. Sur 29 individus indemnes de tout soupçon de tuberculose, 9 possédaient le bacille pleinement virulent; c'est une proportion très considérable : un tiers des examinés hébergeait le bacille. Parmi ces cas, 6 se rapportent à des infirmiers vivant à l'hôpital, balayant les salles, secouant les tapis, les objets de literie. Sur 8 malades d'affections diverses, 1 donna un résultat positif. Enfin, parmi les 7 élèves du service, élèves qui ne passent généralement que quelques heures par jour à l'hôpital, 2 (dont l'interne) avaient des bacilles dans leurs cavités nasales. Le nez est donc bien la première étape du bacille tuberculeux à l'entrée des voies respiratoires.

Nous avions donc bien raison de dire : défiez-vous de la poussière, et non moins raison d'ajouter : « Soignez votre nez. » Il faut évidemment nettoyer son nez souvent, comme on nettoie ses dents. On peut le nettoyer soit avec un petit injecteur plein d'une solution antiseptique, solution d'eau boriquée, solution d'eau avec traces d'acide phénique, etc., ou encore, à défaut, en versant dans le creux de la main une solution antiseptique et en aspirant doucement jusqu'à ce que le liquide pénètre bien dans les fosses nasales. Les membranes du nez sont très difficiles à bien atteindre, il y a tant de coins et de recoins, mais en répétant les lavages, il y a des chances pour qu'on finisse par se mettre à l'abri des microbes. C'est pourquoi, nous répéterons sous forme de conclusion : prenez garde aux poussières, ne provoquez pas inintelligemment leur déplacement dans l'air et lavez le nez au moins deux ou trois fois par semaine.

Il ne faut pas sourire des précautions dictées par l'hygiène moderne et notamment des méthodes d'antiseptie. Tout le monde se rappelle les exemples d'infection si souvent observés. Des familles entières ont disparu parce qu'elles n'avaient pas voulu procéder à la désinfection des appartements après maladies contagieuses. La diphtérie tue un enfant. On s'en va à la campagne. On revient. Nouvelle mort par diphtérie. On persiste à ne pas désinfecter le local. Le père, la mère sont atteints à leur tour. De là la nouvelle loi sur la désinfection obligatoire des appartements après constatation de décès par affection contagieuse. Il y avait ainsi des maisons fatales, où l'on entrait pour mourir. M. Talamon vient d'appeler l'attention sur des faits de même ordre, mais assez peu connus. Il paraîtrait qu'il existe aussi des maisons à cancer. La contagiosité du cancer est loin d'être démontrée. Jusqu'ici, on n'a pas découvert le microbe du cancer, et l'on peut se demander s'il existe. Cependant les exemples groupés par M. Talamon sont assez significatifs pour appeler l'attention.

M. Arnaudet, de Cormeilles-en-Parisis, a signalé, sans doute, le premier, de singulières coïncidences. Il existe à Cormeilles une rue ou, sur 54 maisons, 17 ont été atteintes, fournissant, en quarante ans, 21 cas de cancer dont 15 dans ces maisons. C'est un véritable nid à cancer. On a relevé 14 cancers pour 7 maisons et, bien entendu, en dehors de toute hérédité, uniquement chez des personnes ayant habité successivement ou ensemble le même local. A Lyon, sur les bords de la Saône, existe une vraie maison à cancer. En 1873, le propriétaire, âgé de quatre-vingts ans, qui habitait le premier étage, mourut d'un cancer de l'estomac. Quatre ans plus tard, un tailleur, âgé de quarante-cinq ans, occupant l'entresol, mourut d'un cancer de l'estomac. Le portier, vieux soldat âgé de cinquante-cinq ans, succomba, à son tour,

au bout de trois ans, à la même affection localisée encore à l'estomac. Enfin, un homme de trente-cinq ans, qui habitait le second étage, fut atteint, deux ans après la mort du concierge, d'un cancer des glandes cervicales qui l'emporta en un an. Ainsi, en dix ans, 4 cas de cancer dans cette maison de Lyon.

Des faits analogues ont été signalés en Angleterre. M. Shattock a rapporté l'histoire d'une maison de Ashburton, dans le Devonshire, maison triste, humide, où quatre personnes n'ayant entre elles aucune relation de parenté furent successivement atteintes de cancer en moins de quatorze ans. M. Clément Lucas a publié l'observation d'un malade opéré, en 1881 et en 1883, pour un ulcère rongeur des paupières et du front. La femme de ce malade eut un squirrhe au sein opéré en 1884; une troisième personne, qui avait toujours vécu avec ces deux malades dans la même maison, fut atteinte d'un épithélioma de la langue. M. Wynter Blith a mentionné le cas de trois locataires successifs d'une maison de Buckland Brewer qui moururent d'un cancer. Une dame, qui allait souvent chez ce dernier locataire, fut atteinte, par la suite, d'un cancer du sein et du poumon. Enfin, la nièce de cette dame, fillette de quatorze ans, qui couchait avec elle, eut aussi un cancer du sein. Plus récemment, M. d'Arcy Power a fait connaître une série analogue. Miss B., âgée de quarante-cinq ans, habitait une maison des faubourgs de Londres depuis treize ans; elle mourut d'un cancer de l'estomac en 1884. Miss T., âgée de quarante-sept ans, lui succéda et occupa la chambre à coucher; elle habitait cette maison depuis vingt ans; elle mourut d'un cancer du foie en 1885. Mme Z., âgée de soixante-sept ans, habitant la maison depuis huit ans, prit la place et la chambre à coucher successivement occupées par misses B. et T. Elle mourut d'un cancer du sein en 1893.

Il semble donc bien qu'il y ait des maisons à cancer. Une simple coïncidence si souvent renouvelée serait difficile à admettre. Dès lors, la contagiosité du cancer devient vraisemblable, ou alors, le mal naîtrait dans des conditions spéciales provoquées par des infections microbiennes, associées caractéristiques du milieu où les sujets auraient été astreints à vivre. Dans tous les cas, il y a là des recherches bien intéressantes à entreprendre et d'un intérêt général.

Encore les microbes! Nous avons insisté souvent sur l'action antiseptique remarquable de la lumière. Beaucoup de microbes ne résistent pas à l'action solaire. Et l'on peut dire que la lumière est un des facteurs essentiels de la désinfection. Une eau polluée exposée pendant une heure dans un flacon peu épais en plein soleil s'épure au point de ne plus posséder de microbes vivants. La désinfection spontanée des eaux de rivière a pour origine principale la lumière du jour.

On a compté les microbes par centimètres cubes; le maximum a été relevé vers la fin de la nuit et le minimum vers la fin de la journée.

En Angleterre, M. le professeur Marshall Ward a trouvé un moyen bien original pour mettre en relief cette influence puissante des rayons solaires sur les micro-organismes. Il a inventé les photographies microbiennes. L'ingénieux bactériologiste a d'abord fait l'expérience suivante : il badigeonne une plaque de verre avec une couche de gélatine couverte de microbes; il l'expose au soleil. La gélatine reste transparente; il la place dans l'obscurité, la plaque devient noire par suite du développement instantané des microbes. Vient-on à disposer sur la plaque une feuille de papier noir au centre de laquelle on aura découpé une lettre, un grand T par exemple, après exposition à la lumière, les parties protégées par le papier apparaîtront noires et la lettre T qui a reçu l'action du soleil se dessinera en blanc. C'est que sur la lettre, les microbes ont été tués par la lumière, tandis que sous le papier noir, les microbes ont pullulé jusqu'à rendre la gélatine opaque. En appliquant le même principe, il devenait aisé de faire de véritables photographies. Il n'y avait qu'à remplacer la couche impressionnable au gélatino-bromure des photographes par de la gélatine microbienne. En conséquence, M. Marshall Ward opère ainsi : il prépare ses plaques en les plongeant simplement dans un bouillon de culture. Il les met dans l'appareil photographique et expose en pleine lumière. On peut prendre ainsi une vue, un portrait. Le résultat est un positif sur verre; on obtient une épreuve dans laquelle les noirs sont noirs, les blancs sont blancs. L'image se *développe* d'elle-même spontanément par l'accroissement des microbes qui n'ont pas subi l'influence solaire. Lorsque l'image est arrivée à point, on *fixe.* Et pour cela, il suffit d'exposer de nouveau à la lumière. Les rayons lumineux tuent les bactéries, empêchent par suite leur accroissement ultérieur, et la plaque reste telle quelle avec ses noirs microbiens et ses blancs microbiens. Sur les blancs, les micro-organismes ont été tués dès l'origine avant leur accroissement, et la plaque de verre reste translucide. Sur les noirs, les bactéries accumulées en grand nombre assurent l'opacité de la gélatine. M. Ward a pu montrer à ses auditeurs à Royal Institution des photographies fort bien réussies avec des demi-teintes bien graduées, d'un assez joli effet. Voilà donc les microbes fabricant des plaques sensibles et permettant d'obtenir des photographies directes sur verre! Niepce et Daguerre seraient bien étonnés de cette solution inattendue! Et ici, pas de produits chimiques, pas de développement à l'acide pyrogallique, à l'hydroquinone, à l'iconogène, à l'amidol, etc.; pas de fixateur à l'hyposulfite de soude, rien! Un seul agent physique pour tout faire : la lumière! Très originale la photographie microbienne de M. Marshall Ward! Il serait

superflu d'ajouter que, en pratique, on obtiendra toujours de bien meilleurs résultats par la méthode ordinaire!

On ne voit pas tous les jours un amputé qui sent vivement les piqûres ou les pincements que l'on pratique à la place du membre absent. C'est cependant ce que l'on a pu observer facilement dans une des dernières séances de la société de biologie. Il est vrai que le malade est dans ce cas, plongé dans l'état d'hypnose. Le sujet est un menuisier âgé de vingt-huit ans qui subit, il y a cinq ans la désarticulation du petit doigt de la main droite à la suite d'un traumatisme. Ce sujet est entré à la Charité dans le service de M. Luys pour des accidents nerveux suivis d'accès subits de léthargie. Il est très hypnotisable. Or un jour qu'il était en hypnose, M. Luys vint à piquer la région correspondante au moignon du membre amputé; il n'y avait eu aucun contact réel, et cependant le sujet accusa une vive douleur. L'expérience fut renouvelée et le résultat fut le même. On parvint même, en piquant le vide, à enflammer la main et l'avant-bras au point de produire des empâtements du tissu cellulaire sous-cutané, des lymphangites partielles. On ne saurait faire intervenir, dans cet exemple de sensibilité réviviscente, l'idée de suggestion, parce que le sujet, ayant les yeux bandés par précaution, ne sait jamais quand on le pique ni où on le pince. Après avoir pris toutes les précautions contre toute supercherie, on a recommencé l'expérience à la Société de biologie. Plusieurs membres de la Société ont piqué le sujet à la place où se trouvait le doigt avant l'amputation, et chaque fois le sujet a précisé exactement l'endroit piqué. C'est un phénomène assez difficile à expliquer dans l'état actuel de nos connaissances physiologiques. Il faudrait admettre que la sensibilité peut s'extérioriser, comme on l'a affirmé dans ces derniers temps; qu'il existe, chez les hypnotisés doués d'une hypéresthésie très active, des couches enveloppantes extérieures au corps et transmettant les impressions jusqu'à la peau. C'est une simple hypothèse jusqu'ici, mais qui permettrait d'expliquer le phénomène signalé par M. Luys. Il est clair que si la sensibilité est extériorisée à une distance plus ou moins grande, l'hypnotisé peut sentir fort bien toute excitation faite dans la couche sensible. Mais l'extériorisation de la sensibilité est-elle une réalité? C'est ce que l'on ne saurait encore affirmer. Peut-être ce cas curieux de la Charité engagerait-il quelques expérimentateurs à étudier de près ce phénomène jusqu'ici assez problématique de l'extériorisation de la sensibilité chez les hypnotisés et chez les magnétisés.

Formulaire contre la migraine! Qui n'a pas la migraine? Il ne faut pas oublier que le mal de tête n'est qu'un symptôme et ne dépend le

plus souvent que d'une diathèse, il faut donc soigner celle-ci pour débarrasser le malade de ses accès. Ainsi une inflammation intestinale provoque la migraine; un coryza sera accompagné de migraine, etc. Il faut donc remonter à la cause réelle pour enrayer le mal. Toutefois, on peut agir provisoirement en quelque sorte et atténuer convenablement la migraine par des médicaments appropriés.

L'antipyrine est en vogue. Deux heures au moins après le repas, on administre un cachet de 50 centigr., la dose tolérée variant de 1 à 2 grammes. Quelquefois on donne l'antipyrine associée au bicarbonate de soude. M. G. Sée recommande volontiers dans le même but le salicylate de soude, 2 grammes le matin, 2 grammes à 11 heures; 2 grammes à 6 heures. D'autres médecins s'adressent à la phénacétine (50 centigr. à 2 gr.), à l'acétonilide (25 centig. à 1 gr.), à l'exalgine, etc. Voici deux formules efficaces :

La première est de M. Smith :

Phénacétine.	3 grammes
Nitro-salicylate de caféine.	0 gr. 15
Chlorhydrate de quinine.	2 grammes
Chlorhydrate de morphine.	0 gr. 05
Soustrosine.	0 gr. 05

En 10 paquets, un au début de l'accès. On peut remplacer la quinine par du buthylchloral.

La seconde est plus simple et aussi généralement active.

Phénacétine.	2 grammes
Citrate de caféine.	oo, 1 gramme
Sucre pulvérisé.	oo, 1 gramme

10 paquets, un ou deux au début. Puis un toutes les demi-heures jusqu'à disparition de la douleur.

La migraine est un méchant mal; peut-être ces formules rendront-elles service à ceux qui ont quelque peine à s'en débarrasser.

Il arrive souvent qu'on désirerait savoir, sans effectuer de calcul compliqué, quelle est la limite de l'horizon, à quelle distance on peut l'évaluer. On est sur une falaise, une voile apparaît à l'horizon, à quelle distance est-elle? On est sur une montagne, quelle est la portée de la vue? M. Émile Huelle, liencié ès sciences mathématiques et physiques, nous a adressé une simplification de la formule classique qui permet de résoudre le problème facilement. M. Huelle démontre sans peine que, pour obtenir la distance de visibilité en kilomètres, il suffit de multiplier la racine carrée de la hauteur à laquelle on observe par un facteur constant 3,54. La formule est exacte à un centième près. Ainsi

quelle est la visibilité du haut d'un point situé à 4900 mètres au-dessus du niveau de la mer? La formule précédente donne 247 kil. 8. La formule exacte donnerait 249 kil. 816. La différence est de 2 kilom. Pour corriger l'écart, il suffirait d'ajouter un centième du résultat trouvé. La théorie indique que le facteur avec lequel il faudrait multiplier la racine carrée de la hauteur est 3,568. M. Huelle a adopté le facteur 3,54, parce qu'il est plus facile à retenir; ces chiffres représentent, en effet, la durée de l'année lunaire, 354 jours. Quoi qu'il en soit, la méthode est à la portée de tout le monde et elle peut être utile à connaître au moment des voyages et des excursions à la mer ou à la montagne.

M. le docteur Yersin, médecin des Colonies, ancien élève de l'Institut Pasteur, vient de découvrir le bacille de la peste. M. Yersin avait été envoyé en mission à Hong-Kong; pendant des semaines, il a vécu au milieu des pestiférés. Il a suivi le mal dans toutes ses phases. L'incubation de la peste est de 4 à 6 jours; dès le début apparaît, dans la région inguinale, un bubon qui est généralement unique. Une fièvre intense se déclare. Si, au bout de 6 jours environ, le bubon tend à se flétrir, le diagnostic devient meilleur; sinon en 24 heures, le plus souvent après la période d'incubation, la mort survient. M. Yersin n'a pas trouvé de microbe dans le sang des pestiférés pendant la vie, et très peu après la mort. Mais, au contraire, il en a rencontré un court et caractéristique dans le bubon, dans le foie, dans la rate. Et ce bacille doit bien être celui de la peste, car, inoculé à des souris et à des cobayes, il les tue en quelques jours, et ces animaux offrent tous les symptômes de la peste. Des souris et des rats qui avaient dévoré des bubons de pestiférés sont morts très rapidement. C'est là une découverte bactériologique importante. On peut espérer qu'il sera possible, connaissant le microbe, d'atténuer sa virulence, de composer des vaccins, et de combattre avec succès un fléau qui fait tant de victimes en Chine.

Henri DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 août 1894.

Les Chambres se sont séparées. Elles ont tenu deux sessions, depuis les élections générales : l'une, qui, à vrai dire, ne fut qu'une demi-session, celle d'octobre; l'autre, la vraie, la grande, qui a commencé en janvier et qui vient de se clore. Leur œuvre, dans ces deux sessions, n'est pas longue à résumer. Elles ont voté deux lois pénales : la loi du 17 décembre 1893 et la loi du 28 juillet 1894.

Triste dénouement pour un régime qui s'était intitulé le régime, par excellence, du progrès et de la liberté.

Nous ne revenons pas sur le caractère de ces lois. Nous admettons qu'en principe elles étaient nécessaires, et loin de nous associer au débordement d'outrages dont certains journaux, qui ne sont pas tous d'extrême gauche, accablent ceux qui les ont votées, nous estimons que les hommes qui ont donné leur suffrage aux propositions du gouvernement ont agi en conscience, et nous avons toujours respecté le mobile qui les inspirait. Qui sait même si parmi les adversaires de ces lois, plusieurs, tout en leur refusant leur assentiment, n'ont pas, au fond de leur cœur, pris facilement leur parti de les voir passer malgré eux? Ce qui prouve combien la question était délicate et combien, dès lors, la tolérance mutuelle devrait régner entre opinions diverses, c'est le nombre des abstentions. Sénateurs ou députés, beaucoup, sans se résigner à voter la dernière loi, n'ont pu se décider à voter contre. Ceux-là étaient certainement partagés entre la répugnance très légitime que leur inspiraient certaines dispositions de la loi, et l'appréhension non moins fondée de l'effet que pourrait produire dans le pays, au milieu des cris de triomphe des révolutionnaires, le rejet d'une loi dirigée contre les anarchistes.

Quoi qu'il en soit, il faut reconnaître que, pour des législateurs qui ont tant médit des gouvernements antérieurs, qui se sont vantés de faire des réformes et de donner des libertés inconnues de leurs devanciers, n'aboutir en neuf mois qu'à l'enfantement de deux lois pénales, c'est une humiliante déception.

Et pourtant, nous ne nous lasserons pas de le dire, cette déception ne sera pas la dernière. Au train dont on mène les choses, avec l'éducation qu'on fait aux générations nouvelles, il n'y a plus de frein que le châtiment, et l'autorité morale étant abattue, la société est vouée à une lutte à mort dans laquelle les détenteurs

du pouvoir seront condamnés à inventer sans cesse de nouvelles rigueurs pour arrêter ceux qui, contre la société, inventeront sans cesse de nouveaux attentats.

Un journal républicain publiait récemment un exposé bien instructif sur l'état d'esprit de la jeunesse des écoles primaires, tel que le révélaient les compositions des candidats au certificat d'études dans la ville de Paris. Le sujet de rédaction proposé était l'adage célèbre : « Dis-moi qui tu hantes, et je te dirai qui tu es. » Les candidats étaient des enfants de douze à quatorze ans; l'auteur de l'article avait eu sous les yeux toutes leurs compositions, et voici quelle était sa conclusion : « Ils ne songent jamais au châtiment spirituel; l'école est bien devenue athée; on ne voit jamais percer l'idée de la Divinité; pas une seule fois je n'ai relevé le mot Dieu. »

Il y avait cependant parmi les concurrents des élèves des écoles congréganistes; on les reconnaissait à certaines phrases qui décelaient l'inspiration chrétienne. Mais le nom de Dieu ne paraissait pas davantage dans leurs écrits : « Ils ont reçu des instructions spéciales sans doute, supposait le rédacteur du journal; on leur a enseigné à se méfier des tournures qui sentent l'éducation religieuse, pour ne pas indisposer des examinateurs laïques. »

La voilà, prise sur le fait, la neutralité. Laïcisme veut dire maintenant athéisme; car « pour ne pas indisposer des examinateurs laïques », c'est un républicain qui parle, des enfants en sont réduits à ne point oser écrire le nom de Dieu. Quel est, au point de vue social, au point de vue du respect de l'autorité, le résultat fatal d'une pareille éducation? D'un côté, des enfants qu'on forme à ne pas croire en Dieu et qui, dès lors destitués du principe suprême de toute loi morale, iront tout droit à la révolte. D'un autre côté, des enfants que l'on a élevés, au contraire, dans la foi en Dieu et dans l'observation de ses commandements, que l'on a habitués à chercher dans ces divins préceptes la raison de leurs devoirs et la force contre leurs passions, mais à qui l'on est obligé de dire, en leur montrant leurs examinateurs, ceux qui représentent pour eux, au premier degré, le gouvernement de leur pays : « Ce Dieu que vous priez, cette religion par laquelle vous vous maintenez bons et honnêtes, n'en parlez pas : car ceux-ci n'y croient point, et si votre composition trahissait votre foi, vous risqueriez d'être refusés. »

Quel respect veut-on que les enfants aient pour l'autorité, quand on a ainsi pris à tâche d'ôter aux uns l'idée de Dieu et d'obliger les autres, qui l'ont au cœur, à la cacher?

La conclusion est que le principe de la loi morale, tel que l'ont jusqu'ici reconnu tous les peuples, étant écarté, il ne reste que la force matérielle. Les lois pénales, sans cesse remaniées et aggra-

vées, sont la fatalité des régimes qui prétendent se passer de Dieu. Aussi voyez-vous des manuels civiques, de ceux qu'on répand dans les écoles officielles, n'offrir aux enfants, par une conséquence directe du programme laïque, d'autre sanction morale que les châtiments inscrits au Code. Vous y trouvez, par exemple, correspondant au précepte d'aimer et de respecter ses parents, des notes comme celle-ci : « Loi : un père a le droit, lorsque son enfant a commis une faute grave (vol, coups et blessures à ses parents, faux en écriture, débauche), de le faire arrêter et emprisonner pour une durée de six mois. » Dans les écoles congréganistes, on fera écrire aux enfants des versets de l'Évangile ou des maximes des grands moralistes. A l'école laïque, voici ce qu'un manuel civique prescrit comme devoir aux élèves : « Copier les articles suivants : Travaux forcés (p. 731), réclusion (p. 169), effraction avec vol (p. 180), chantage (p. 156), récidive (p. 169), etc.,[1]. »

Rien n'est plus logique. Où voulez-vous, en dehors de la loi divine, que les enfants aillent chercher le principe de leur obéissance? Qui leur prouvera que telle manière d'agir vaut mieux que telle autre? Il n'y a plus dans l'État qu'une autorité qu'on leur vante comme la loi suprême, le suffrage universel, le suffrage universel qui, lui-même, ne connaît d'autre règle que le nombre. « Laissez là le fusil, prenez le bulletin de vote ! » dit-on aux promoteurs des plus détestables systèmes. Mais, si le nombre vient à leur donner raison, s'ils ont pour eux le suffrage universel, il faudra donc que, pour lui obéir, la nation périsse! Et comment leur faire un crime de leurs doctrines, puisque vous reconnaissez vous-mêmes qu'au jour où ils auraient la majorité, ces doctrines pourraient devenir la loi?

Il n'y a point à dire que ce jour ne viendra pas. On peut tout craindre du suffrage universel, lorsqu'on aura réussi à effacer de l'âme du peuple la foi religieuse et la notion des devoirs qu'elle entraîne.

Bien que ces extrémités semblent encore loin de nous, on commence à les entrevoir, et, sans qu'on veuille l'avouer, on se laisse aller à des plaintes et à des inquiétudes qui trahissent le doute sur l'œuvre tentée depuis quinze ans, sinon le regret de l'avoir entreprise.

Il a été beaucoup parlé d'idéal dans cette quinzaine. M. Dupuy, dans son discours au Sénat sur la loi contre les anarchistes, des orateurs distingués, des académiciens, dans des allocutions aux lycéens réunis pour la distribution des prix, ont fait appel à

[1] *La Première année d'instruction morale et civique,* par Pierre Laloi, p. 39.

l'idéal et, s'inquiétant d'en voir la passion s'éteindre dans les générations nouvelles, ils ont adjuré les jeunes gens de rallumer le foyer, et de se faire, à tout prix, un idéal, en leur laissant, d'ailleurs, le soin d'en imaginer l'objet.

Quelqu'un a dit que le hasard était l'*incognito* de la Providence; il nous semble qu'en cette conjoncture « l'idéal » est le pseudonyme du divin » :

> ... Malgré moi, l'infini me tourmente.
> Je n'y saurais songer sans crainte et sans espoir;
> Et, quoi qu'on en ait dit, ma raison s'épouvante
> De ne pas le comprendre, et pourtant de le voir.
> Qu'est-ce donc que ce monde et qu'y venons-nous faire
> Si, pour qu'on vive en paix, il faut voiler les cieux?

Tous les discours que nous venons de lire ne sont guère que la paraphrase de l'angoisse exprimée par le poète. Seulement, Alfred de Musset osait intituler sa plainte : « Espoir en Dieu », et ce nom de Dieu ne paraît point sur les lèvres des orateurs qui parlent aux lycéens. Nous ne l'avons rencontré qu'une fois, sous cette forme : « *A Dieu* ne plaise! » Rabagas eût fait payer pour cette infraction 50 centimes. Il est évident que ce nom, qu'on se garde d'articuler, tout le monde y pense; je ne sais quel respect humain l'arrête au fond du cœur. Pendant qu'on hésite à le prononcer, tout en le laissant entrevoir dans des phrases obscures comme les vagues lueurs du soleil se devinant sous les nuages, d'autres se servent pour des fins abominables de ce même mot d'idéal qu'on s'efforce, comme un trompe-faim, de servir à la jeunesse et à soi-même. Caserio, en pleine audience de cour d'assises, parle de « son idéal »; la même expression couvre les aspirations les plus contraires. Mais ce qui devrait faire réfléchir les âmes honnêtes et les esprits élevés qui invoquent cet idéal, vaine et pâle apparence sous laquelle ils ne savent que mettre, c'est que les anarchistes, qui prétendent l'invoquer aussi, commencent par renier Dieu. « Je ne crois pas en Dieu, disait Ravachol en montant à l'échafaud; si j'y croyais, je n'aurais pas fait ce que j'ai fait. » — « J'écarte l'hypothèse Dieu », disait Henry; Caserio déclare à son tour qu'il est devenu anarchiste le jour où il a renoncé « aux superstitions »; et comme les vérités sociales se tiennent, on dit pendant ce temps-là au congrès ouvrier de Dijon : « L'idée de la patrie marche de pair avec l'idée de Dieu; c'est une arme entre les mains de l'exploiteur. »

Il y a un demi-siècle que, prévoyant le trouble social auquel nous sommes en proie, Chateaubriand indiquait à la fois le péril et le remède.

« Un État politique où des individus ont des millions de revenu

tandis que d'autres individus meurent de faim, peut-il subsister quand la religion n'est plus là, avec ses espérances hors de ce monde, pour expliquer le sacrifice?... Essayez de persuader au pauvre, lorsqu'il saura bien lire et ne croira plus, lorsqu'il possédera la même instruction que vous, essayez de lui persuader qu'il doit se soumettre à toutes les privations, tandis que son voisin possède mille fois le superflu... Pour dernière ressource, il vous faudra le tuer. »

Et Chateaubriand concluait : « Je ne vois de solution à l'avenir que dans le christianisme et le christianisme catholique [1]. »

A ne prendre que la partie matérielle de leur tâche, les ministres ont une grande responsabilité. On leur a accordé la loi qu'ils demandaient : loi mal faite, loi d'exception, dont s'inquiète la conscience des vrais magistrats, dont ceux-là mêmes qui se sont résignés à la voter, comme M. Bérenger, prévoient la revision. Les ministres jugeaient cette loi nécessaire; coûte que coûte, on la leur a donnée. Plus la violence que le législateur s'est faite a été grande, plus le devoir incombe aux membres du gouvernement de montrer que la loi n'avait bien que le but qu'ils lui assignaient, et que ce but, ils l'ont atteint.

Les ministres seraient mal venus désormais à réclamer d'autres armes; on serait en droit de les leur refuser, en leur reprochant de n'avoir pas employé celles qu'on leur avait livrées. On l'a vu par le procès de Caserio : ce ne sont point les moyens de défense qui ont manqué, ce sont les hommes. Caserio était signalé comme dangereux, et ni la police n'a songé à transmettre ces renseignements à l'autorité supérieure, ni l'autorité à exiger de cet étranger la déclaration de séjour, ni la commission administrative à empêcher dans l'hôpital de Montpellier des réunions d'anarchistes où l'on délibérait librement sur les crimes à commettre. Comme si ce n'était pas assez de cette incurie dans le passé, on a entendu à l'audience le préfet de Lyon encourager inconsciemment les attentats futurs par ces paroles : « Voici ma conclusion : Je suis persuadé qu'un homme qui a fait le sacrifice de sa vie et qui a décidé d'en tuer un autre arrivera toujours à frapper sa victime. » Et le président de la cour d'assises de confirmer l'observation, en disant : « Cette opinion est celle de tout le monde ici. »

C'est aux ministres de voir si avec de pareils fonctionnaires, ils seront assurés d'imprimer aux lois dont ils ont demandé l'adoption l'efficacité qu'ils ont affirmé en attendre.

Leur premier acte, au point de vue du choix du personnel, a été malheureux. La loi contre les anarchistes était à peine promulguée

[1] *Mém. d'outre-tombe*, D. Dufour, VI, p. 359 à 371.

qu'on apprenait la nomination d'un ancien membre de la Commune, d'un beau-frère du député socialiste Jules Guesde, le citoyen Longuet, au poste d'inspecteur de l'enseignement des langues vivantes dans les écoles professionnelles.

On objectera en vain que les langues vivantes n'ont rien de commun avec la politique; il y a des noms qui parlent, et choisir l'époque où l'on fait voter une loi contre les anarchistes pour donner une fonction dans l'enseignement à un communard impénitent, c'est là un de ces actes qui déconcertent toutes les prévisions, et devant lesquels les observateurs les moins passionnés ne peuvent que se déclarer stupéfaits.

A cet acte est venu se joindre, comme correctif, un décret opérant ce qu'on appelle un « mouvement » dans l'administration préfectorale. Mouvement bien timide, qui s'est borné à la mise en disponibilité de deux ou trois préfets, et au déplacement de quelques sous-préfets ou secrétaires généraux. Il n'en a pas fallu davantage pour que les feuilles radicales crient au « coup d'Etat », et ce mot, appliqué à une pareille mesure, donne l'idée des exagérations auxquelles se livrent les journaux. « Nous sommes sous un régime pire que le 2 décembre », répètent à l'envi des feuilles qui, si le régime du 2 décembre existait, auraient depuis longtemps cessé de vivre. Ces violences des organes d'extrême-gauche ont, du moins, l'avantage de prêter aux changements opérés par le ministère un caractère qu'ils n'auraient pas sans elles. Elles mettent le cabinet en lutte ouverte avec les radicaux et, quelque faiblesse qu'il puisse encore avoir pour eux, il lui sera difficile d'obtenir leur pardon, difficile par là même de ne pas s'engager plus avant dans la politique que les radicaux maudissent et que la France réclame.

Ce qui en ce moment fait naître dans le pays un sentiment de confiance, c'est qu'au-dessus du cabinet actuel il voit le Président de la République et qu'il attache instinctivement à son nom une signification conservatrice. La faiblesse de M. Casimir-Périer ministre, c'est que son pouvoir, soumis aux fluctuations des Chambres, n'avait rien que de précaire. Le voilà aujourd'hui, de par la Constitution, chef de l'Etat pour sept ans; grand espace, comme disait autrefois Tacite d'un intervalle de quinze années, pour une nation qui ne trouve autour d'elle que changement et instabilité. On se dit qu'un Casimir-Périer ne voudra pas laisser passer cette période sans la marquer de son empreinte, et sans avoir accompli une œuvre profitable à son honneur comme au bien public. Les uns attaquent la personne du nouvel élu avec une violence que n'eurent pas à subir ses deux derniers prédécesseurs; les autres le suivent dans ses moindres mouvements et relatent ses faits et gestes avec une minutie qui fait parfois sourire, bien qu'elle ne

soit pas contraire au tempérament de notre pays; mais l'engouement des uns et le déchaînement des autres attestent que l'on espère ou que l'on redoute « quelqu'un » dans le nouveau Président.

Président du conseil, M. Casimir-Périer disait à la Chambre : « Je suis sûr que, sans distinction d'opinion, il se formera une ligue des Français et des honnêtes gens », et il se déclarait décidé à seconder cette ligue de toutes ses forces. Président de la République, il a devant lui plus de temps et plus de moyens pour opérer cet accord. Nous lui souhaitons de pouvoir se rendre dans sept ans ce témoignage qu'il l'a réalisé.

La session est close en Italie. M. Crispi a obtenu gain de cause pour toutes ses propositions, lois contre les anarchistes ou combinaisons budgétaires, à la Chambre et au Sénat. Mais la question des impôts reste pendante; il s'agit de savoir sur quels objets porteront ceux qu'on soumettra au Parlement. On croit que c'est l'agriculture qui sera la victime désignée, le gouvernement renouvelant sa proposition de 2 décimes sur l'impôt foncier. Le débat ne s'engagerait pas, en ce cas, sans hasards pour le cabinet; car c'est le groupe agraire qui, dans les dernières discussions, l'a sauvé, et il ne le suivrait pas dans cette entreprise contre les campagnes déjà si chargées.

Les membres du cabinet n'ont pas souffert personnellement de l'issue du procès de la Banque romaine, mais le principe de l'autorité et le monde officiel, en général, en ont été profondément atteints. Le directeur de la Banque romaine, Tanlongo, le caissier Lazzaroni, l'inspecteur des finances Monzelli, tous les accusés, en un mot, après dix-huit mois de prévention et une soixantaine d'audiences, ont été acquittés par le jury. Le sentiment qui a paru inspirer cet étonnant verdict, c'est que les grands coupables n'étaient pas devant la Cour et qu'on n'avait traduit devant elle que des comparses. Tanlongo a reconnu, sur beaucoup de points, les faits qui lui étaient reprochés, mais en les imputant aux membres des ministères antérieurs qui les avaient ou tolérés ou encouragés tantôt pour les besoins du Trésor, tantôt dans leur propre intérêt. Il a été établi, en outre, que des pièces importantes avaient disparu du dossier; des agents de police ont avoué eux-mêmes les ordres donnés pour en faire opérer la soustraction.

Dans ces conditions, on s'explique la décision du jury. Mais le scandale n'en est pas moins criant, et l'impunité des coupables, grands ou petits, fait un contraste, qui provoquera de la part des foules de dangereux commentaires, avec les peines exorbitantes dont a frappé, à Massa et en Sicile, pour des délits souvent incertains, les individus compromis dans les troubles populaires.

Le gouvernement parlementaire n'a pas encore disparu, tant s'en

faut, du Royaume-Uni, et, pourtant, si le ministère se permettait dans nos Chambres ce que se permet à la Chambre des communes le cabinet anglais, on répéterait sur tous les tons que nous sommes en pleine dictature. Renouvelant un procédé déjà pratiqué par M. Gladstone, le ministère a fait décider par la majorité que la discussion sur le bill des tenanciers Irlandais devrait être terminée le 9 août. La résolution, au fond, n'est pas pour déplaire à l'opposition; car, aussi bien que le parti ministériel, elle doit être pressée, après une session démesurément longue, de prendre des vacances. Mais l'opposition a protesté pour la forme; ses chefs, MM. Balfour et Chamberlain, ont déclaré qu'ils ne prendraient plus part aux débats.

Déjà adopté en première et seconde lecture, le bill a pour objet d'allouer des fonds au gouvernement pour aider les tenanciers d'Irlande évincés depuis 1879 par les propriétaires à rentrer dans leurs fermes, une indemnité étant donnée à ceux qui les ont remplacés. Il semble qu'il eût été moins périlleux de laisser ceux-ci dans leurs fermes, en indemnisant, au contraire, les tenanciers déjà évincés. M. Morley, secrétaire d'Etat pour l'Irlande, a présenté la loi comme une grande mesure de pacification sociale. Elle est aussi de la part du cabinet une satisfaction donnée aux Irlandais, qui, avec plus d'esprit politique qu'on n'aurait pu le croire de ce groupe impressionnable et mobile, l'ont soutenu, même contre leur propre avis, dans la discussion du budget. La Chambre des lords, en rejetant le bill, pourra bien rendre la satisfaction platonique; le ministère s'en consolera, en déclarant à ses alliés d'Irlande qu'autant qu'il dépendait de lui, il leur a payé sa dette.

La guerre est engagée entre la Chine et le Japon; il n'est pas probable qu'elle mette le feu à l'Europe. Mais, sans parler des intérêts que nos possessions d'Indo-Chine nous donnent dans l'Extrême-Orient, les influences de l'Angleterre et de la Russie s'y trouvent en telle rivalité, que la moindre intervention de l'une des deux puissances dans le conflit pourrait les mettre aux prises l'une avec l'autre.

C'est la situation de la Corée qui a provoqué la rupture. Il s'est produit entre la Chine et le Japon quelque chose d'analogue à ce qui se passa, lors de la question des duchés, entre la Prusse et l'Autriche. Seulement, c'est le Japon qui joue ici le rôle de la Prusse. A la suite d'une révolte de ses sujets, le roi de Corée a appelé à son secours la Chine, dont il est le vassal. La Chine a envoyé en Corée des troupes, qu'ont eu bientôt rejointes les troupes du Japon. La révolte étouffée, le Japon a proposé à la Chine de s'entendre avec lui pour introduire en Corée un ordre de réformes qui devait, à son avis, préserver ce pays de troubles ultérieurs. Il

invoquait, à l'appui de sa proposition, les termes d'un traité conclu, en 1885, traité d'après lequel les deux États devaient inviter le roi de Corée à créer une armée capable de faire respecter l'ordre public, tout en réservant à chacun d'eux le droit d'envoyer, en cas de troubles, des troupes dans le royaume, à charge pour la puissance qui les aurait envoyées d'en avertir l'autre. La Chine n'a pas admis la proposition, et tandis que le roi de Corée convenait avec le Japon du principe des réformes, elle a envoyé dans ses États des renforts comme une menace contre l'intervention du Japon.

Le Japon demande aujourd'hui à la Chine d'acquiescer à l'arrangement qu'il a signé avec le roi de Corée et de l'admettre à exercer en Corée les mêmes droits qu'elle, sauf à maintenir le cérémonial officiel établi pour reconnaître la suzeraineté du Céleste Empire.

Il a débuté par couler un cuirassé chinois, le *Kowshung*, qui transportait des troupes, et il vient, après ces préliminaires, de lancer sa déclaration de guerre, bientôt suivie d'une victoire sur les Chinois. Organisé à l'européenne, plus agile et plus résolu, le Japon semble assuré des premiers succès. La force de la Chine est dans le nombre de ses soldats et dans les moyens que lui donnera cette ressource presque inépuisable pour traîner la guerre en longueur.

Louis JOUBERT.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La nouvelle publication de M. Lefèvre-Pontalis, membre de l'Institut, sur *les assemblées plénières en Suisse* (les *Landsgemeinde*), publiée chez Dentu, a l'intérêt d'une étude politique en même temps que l'attrait d'un pittoresque récit. Elle fait passer sous les yeux, avec la fidélité d'une photographie, le tableau vivant de ces grandes réunions populaires traditionnellement conservées dans un petit nombre de cantons, et qui fait exercer, par les électeurs, sur la place publique, le gouvernement direct, soit pour la nomination des membres du gouvernement du canton, soit pour la discussion et le vote des lois cantonales. On y retrouve, avec le tumulte en moins, ce qui se passait à l'Agora d'Athènes ou au Forum de Rome.

M. Lefèvre-Pontalis en fait ressortir un grand enseignement, c'est celui d'une démocratie qui se fait honneur à elle-même. En effet, la démocratie helvétique sait user de ses droits avec l'expérience des affaires publiques, et elle donne en même temps le salutaire exemple de ce religieux respect de la légalité et de l'autorité que d'autres républiques gagneraient tant à s'approprier.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

JEUNES ET VIEUX SOLDATS

Les Chambres françaises, qui perdent tant de journées en discussions stériles, avaient, cette année, l'occasion de faire une œuvre utile et d'examiner avant leur séparation une proposition de loi simple, courte, intéressant au premier chef la force de notre armée. Le 24 mars 1894, M. de Montfort avait déposé un projet relatif au rengagement des simples soldats. Il fallait un mois pour le voter à la Chambre des députés, un mois pour le voter au Sénat. Au lieu de cela, il a été renvoyé à la commission de l'armée, et il n'en a plus été question.

C'était pourtant la seule réponse à faire à la nouvelle loi militaire allemande, qui augmente de 100 000 hommes l'effectif de paix de nos voisins, et qui, en d'autres temps, eût passé à bon droit pour un défi adressé à l'Europe. Jusque-là, nous avions pris à tâche de suivre l'Allemagne pas à pas dans le développement incessant de ses forces militaires. Nous avions calqué son organisation, le nombre de ses corps d'armée, de ses régiments, de ses escadrons, de ses batteries, et, en fermant les yeux sur l'insuffisance de notre effectif d'infanterie et sur la quantité de troupes absorbées par l'occupation de l'Algérie et de la Tunisie, nous pouvions nous faire l'illusion de croire que nous avions une armée aussi nombreuse que l'armée allemande. Aujourd'hui, nous avons beau appeler sous les drapeaux la totalité de notre contingent, y compris les séminaristes; nous avons beau envoyer au service, comme soldats de deuxième catégorie, des hommes mal constitués, impropres à la marche, incapables de supporter les fatigues d'une campagne : le chiffre décroissant de notre population nous interdit d'aller plus loin dans la voie du nombre, à moins que nous ne conservions dans nos régiments un certain nombre d'anciens soldats rengagés. On les avait dédaignés en 1873, parce qu'on venait de voter le service obligatoire, et qu'on croyait avoir des hommes en surabondance. On est obligé d'y revenir en ce moment, et de chercher dans ces militaires éprouvés, non seulement un accroissement numérique, mais surtout un élément de force et de cohésion très précieux à mélanger aux multitudes que la mobilisation poussera brusquement à la frontière.

En effet, ne l'oubliez pas, tandis que les canons perfectionnés, les fusils à répétition et la poudre sans fumée augmentent singulièrement les dangers du champ de bataille, et que le service obligatoire réduit de sept à trois ans la durée de l'éducation mili-

taire, nos compagnies d'infanterie sont portées de 100 à 260 hommes sans que le nombre d'officiers ait changé. Ce ne sont plus 25 soldats éprouvés, ce sont 50 soldats peu expérimentés que chaque officier devra tenir dans sa main sous un feu meurtrier et conduire à l'assaut au milieu d'une grêle de projectiles. Croyez-vous qu'il soit inutile de mêler à chaque compagnie, comme un ciment bienfaisant, dix anciens soldats depuis longtemps connus de leurs chefs, sachant par leur sang-froid calmer l'émotion des jeunes recrues et arrêter cette contagion de la peur qui mène si vite à la déroute?

Pourquoi cette idée lumineuse a-t-elle été si mal accueillie? D'abord, parce que la masse des indifférents est ennemie de toute réforme; puis, sans doute, on a craint de faire tort à l'armée coloniale, pour laquelle on cherche en vain des rengagés.

Depuis que la France s'est lancée dans l'acquisition de vastes colonies à Tunis, au Tonkin, à Madagascar et au Soudan, on a reconnu qu'il était barbare de faire occuper ces pays malsains par de jeunes soldats prélevés sur nos contingents, et aveuglément désignés par leurs numéros, et l'on a résolu d'imiter l'Angleterre, qui recrute sa belle armée par des engagements volontaires. L'exemple, en effet, était fort bon à suivre, et si les Anglais entretiennent ainsi avec succès 74 000 hommes dans l'Inde, et plus de 32 000 hommes dans leurs autres colonies, comment ne pourrions-nous pas trouver de même les 30 000 soldats qui nous sont nécessaires?

Mais, pour en venir là, les Anglais ne ménagent rien. Leurs troupes sont largement payées, bien nourries, bien vêtues, installées suivant les saisons dans les pays les plus sains et dans de magnifiques casernes, enfin abondamment pourvues de domestiques et de porteurs qui les déchargent de tout fardeau pendant les marches. Dans ces conditions, le duc de Cambridge évalue à 2000 francs le coût annuel d'un soldat, non compris les pensions et secours.

Chez nous, on veut avoir de grandes colonies avec peu de soldats, et des soldats ne coûtant presque rien au Trésor. De là vient qu'une partie du Tonkin est sans cesse rançonnée par les pirates, et que M. Lanessan est obligé de payer les autres pour ne pas l'attaquer. Pendant ce temps-là, les maladies déciment nos troupes qui n'ont, en général, ni lits ni logements convenables. Au bout de deux ans, ceux qui ne sont pas morts on la santé si affaiblie, qu'on est contraint de les ramener en Europe, tandis que le soldat anglais passe sans inconvénient quinze ou vingt ans dans l'Inde.

Il y a quelques années, on s'est aperçu que la mortalité était trois fois plus forte en Tunisie qu'en Algérie. D'où cela venait-il? De ce que les hommes couchaient par terre et qu'on avait oublié de leur envoyer des lits. Au Tonkin, rien n'a été fait pour préserver

leur vie, et l'on s'étonne de ne pas trouver de volontaires pour aller mourir là-bas. Et la Chambre des députés en est à rogner 200 000 francs sur un crédit de 2 millions, demandé pour leur payer une petite prime de rengagement. Mettez-y le prix, dépensez 2000 francs pour chaque soldat, ayez soin de leur santé, assurez leur avenir, et vous en aurez plus qu'il ne vous en faudra.

Le problème des troupes coloniales à bon marché a été résolu de la façon la plus inhumaine et la plus honteuse aux dépens des jeunes Alsaciens, que leur patriotisme met à la merci du gouvernement français. Il est temps de dire la vérité à ce sujet. Les provinces françaises annexées à l'Allemagne témoignent de bien des façons de leur inébranlable fidélité à la mère patrie. Mais la preuve la plus forte qu'elles en donnent, c'est de nous offrir le plus pur de leur sang et de nous envoyer chaque année de deux à trois mille jeunes gens qui ne veulent pas être soldats prussiens, et qui s'exposent à tous les ennuis, à tous les sacrifices, à tous les dangers, pour venir servir la France. Comment apprécier à sa valeur l'héroïsme de ces volontaires qui ont tout quitté pour rejoindre notre drapeau, de ces parents qui disent adieu pour toujours à leur enfant, qui sont souvent poursuivis et condamnés comme complices de sa désertion et dépouillés d'une partie de leurs biens? Si jamais ils veulent embrasser avant de mourir celui qu'ils ont tant aimé, si le soldat français revient en cachette au foyer paternel et qu'il soit signalé au gendarme ennemi, on tire sur lui comme sur une bête fauve. Que ne devrait-on pas faire pour honorer, pour encourager, pour récompenser un tel patriotisme?

Hélas! vous allez voir l'accueil qu'il reçoit chez nous. L'Alsacien-Lorrain qui arrive au bureau de recrutement est traité comme un déserteur italien ou allemand. Il est envoyé à la légion étrangère, mêlé à la lie de toutes les armées, et de là dirigé sur le Tonkin, où la mort moissonne chaque année cinq ou six cents de ces jeunes fleurs dignes d'un meilleur sort. Ceux qui n'ont pas succombé reviennent en Europe la santé perdue, et traînent leur faiblesse et souvent leur misère sur le pavé de nos villes, sans que le gouvernement fasse rien pour leur venir en aide et pour leur assurer un avenir. Ils ne peuvent rentrer dans leur pays natal, et la France, pour qui ils se sont immolés, les rejette comme un embarras. Plus d'une fois les journaux allemands, espérant arrêter le courant qui porte cette belle jeunesse vers notre frontière, ont publié de trop véridiques récits sur les souffrances physiques et morales de ces nobles victimes. Jusqu'à présent, rien n'a pu les décourager. Les milliers de parents qui ont ainsi perdu leurs enfants ont étouffé leurs larmes pour ne pas les laisser voir à l'étranger, et les départs ne se sont pas ralentis.

Certes, il y avait autre chose à faire, et l'honneur de la France le commandait non moins que son intérêt. Même à l'époque où un grognement de Berlin faisait trembler tous nos gouvernants, on pouvait à la légion étrangère avoir des bataillons spéciaux réservés aux Alsaciens-Lorrains, commandés par des officiers de leur pays, occupant de bonnes garnisons en Algérie et leur offrant toutes les consolations, les égards et les sympathies auxquels ils avaient droit. Mais, pendant dix ans, toutes nos réclamations sont restées sans écho.

En 1885, un député alsacien pensa qu'on ne devait plus avoir si peur des Allemands, et il déposa une proposition de loi qui assimilait les fils des annexés aux fils d'étrangers nés en France, et qui les autorisait à prendre sur une simple déclaration la qualité de Français avant leur majorité, et à entrer dans nos régiments et dans nos écoles militaires. Ce projet que l'on n'osa pas combattre en face fut voté à l'unanimité par les députés, mais prudemment étouffé au Sénat, sous prétexte de l'englober dans une loi générale sur la nationalité. La loi fut en effet élaborée avec grand travail, soumise à de longues discussions et enfin votée en 1889.

Après dix-huit ans d'attente et d'indicibles souffrances, les Alsaciens-Lorrains pouvaient croire que l'heure de la justice était venue. Il n'en était rien. Les bureaux, qui sont sans cœur et sans pitié, ont trouvé moyen de paralyser la loi par leurs exigences. Alors que l'armée anglaise reçoit ses volontaires sur leur simple déclaration, le recrutement français exige l'acte de naissance de l'annexé, l'acte de naissance de son père, un casier judiciaire allemand, et pour les mineurs une déclaration du père légalisée, toutes pièces que les autorités prussiennes refusent de délivrer. Ainsi, après comme avant la loi de 1889, la porte de nos régiments lui reste fermée. Sur cent jeunes gens qui se présentent, quatre-vingt-dix-neuf sont envoyés à la légion étrangère et au Tonkin, où la mortalité n'a pas diminué.

Au lieu de gaspiller d'un cœur dur et sec ces trésors de courage et de patriotisme, la France y trouverait, si elle le voulait, de précieuses ressources pour notre armée continentale et coloniale. Les Alsaciens-Lorrains, qui ont toujours aimé le service militaire, et qui nous fournissaient autrefois nos meilleurs volontaires et nos meilleurs remplaçants, seraient plus que jamais aujourd'hui d'excellents soldats de carrière. Ne pouvant plus rentrer chez eux, ils aimeraient à trouver sous notre drapeau une famille et une patrie, et à y vieillir en donnant l'exemple des vertus militaires, en attendant qu'ils aient droit à un emploi ou à une retraite. Beaucoup d'entre eux accepteraient volontiers le service des colonies, si le séjour y était rendu moins malsain, la vie plus sûre et plus facile, et si la solde n'y était pas dérisoire. Un contingent annuel de 2500 annexés,

conservé pendant vingt ans dans notre armée, lui donnerait une élite de 30 ou 40 000 anciens soldats, ayant donné des gages assez solides de leur dévouement pour qu'on puisse compter sur eux. Cela ne vaudrait-il pas mieux que les 500 ou 600 sacrifices humains, qu'à l'exemple de Behanzin, on offre chaque année au Tonkin, à la grande joie des Allemands?

Rien de plus simple que d'obtenir ce résultat. Si on ne veut pas recevoir l'annexé sur parole, qu'on le mette en subsistance dans un dépôt, et qu'on lui accorde un mois pour se procurer un acte de notoriété signé par cinq ou six compatriotes résidant en France. On peut s'en rapporter à eux du soin d'écarter les faux Alsaciens-Lorrains, les espions qui tenteraient de s'introduire dans nos troupes. Au bout de leur premier engagement qu'on donne à ces braves gens une haute paye et une prime, plus forte pour les colonies que pour le continent. Mais qu'on n'envoie au delà des mers que des hommes faits, rompus à la fatigue, ayant au moins vingt-trois ans.

A côté des Alsaciens-Lorrains qu'on n'est pas parvenu à dégoûter de notre uniforme, il ne manquerait pas de Français acceptant la carrière militaire pour quinze ou vingt ans, si la porte ne leur en était pas rigoureusement fermée, et si au lieu de les renvoyer on leur assurait quelques avantages capables de les retenir. Payez davantage ceux qui iront au loin. Bâtissez-leur des casernes saines, donnez-leur des lits, un bon régime, des auxiliaires en nombre suffisant, réduisez la mortalité au chiffre où elle est descendue dans l'Inde anglaise, et vous aurez du même coup renforcé nos régiments et résolu le problème de l'armée coloniale.

Il est une troisième source où nous pourrions puiser largement des soldats de carrière, ce sont nos tirailleurs algériens, si durs à la fatigue, si braves au feu, si aveuglément dévoués à l'officier qui sait les commander. Nous en avons deux régiments, nous pourrions en avoir dix. L'Arabe, le Kabyle, le nègre même, sont nés guerriers. Encadrés par des Français, ils font des merveilles.

Les conditions dans lesquelles ils se recrutent peuvent servir de type à celles qui conviendraient à notre armée coloniale. Les engagements et rengagements se font pour quatre ans, moyennant une prime de 400 francs. L'homme touche 250 francs en entrant, et 150 francs au bout de deux ans. Après seize ans de service, il peut encore se rengager, mais sans prime, et pour arriver à la retraite à laquelle il a droit après vingt-cinq ans de service. En outre, le tirailleur rengagé touche une haute paye de 0 fr. 05 par chevron, qui, ajoutée à une solde assez large, lui fait une existence agréable.

Au point de vue budgétaire, on pourrait peut-être supprimer ces avantages, en appliquant à une partie des indigènes l'obligation du

service militaire pendant trois ans, et en accordant à ceux qui auraient passé sous les drapeaux le titre de Français et le droit électoral aujourd'hui réservés aux Juifs. Ce serait un pas dans la voie de l'assimilation des Arabes. Mais, au point de vue colonial, nous avons absolument besoin de soldats de carrière, tels qu'ils existent en ce moment dans les tirailleurs, et c'est dans ce sens qu'il est urgent de les développer.

Toutefois, parce qu'ils sont sobres et rompus à la fatigue, n'allez pas vous imaginer que leur santé n'exige aucune précaution, aucun soin. Exposés à la vie malsaine et meurtrière du Tonkin, ils l'ont moins bien supportée que les Européens. C'est la critique la plus sanglante de l'incurie qui se joue là-bas de la vie de nos soldats, et qui les empêche de se rengager.

Ainsi, en dehors des politiciens, qui de parti-pris détestent l'uniforme et qui font tout pour détruire l'esprit militaire dans l'armée, chacun doit reconnaître la nécessité d'avoir d'anciens soldats. Alsaciens-Lorrains, Français et Algériens nous offrent trois filons très riches de ce précieux élément.

La seule objection qui reste debout, c'est la question d'argent. Cela coûtera cher, non pas 2 millions ou 1 800 000 francs, mais peut-être 30 ou 40 millions. L'armée allemande a bien d'un seul coup, l'an dernier, augmenté son budget de la guerre d'une centaine de millions. Si l'on ne veut pas la suivre dans cette voie de dépense progressive, qu'on fasse la guerre tout de suite, ou qu'on désarme. Mais qu'on ne se paye pas d'apparences, d'effectifs sur le papier, de fausses et dangereuses économies. Pour avoir de bons et solides régiments, bien encadrés, prêts à entrer en campagne, il faut y mettre le prix. Il en est de même des colonies. Qu'on les évacue ou qu'on y entretienne de vieilles troupes largement pourvues de tout ce qui est nécessaire à leur santé et à leur bien-être. C'est un crime d'y envoyer à une mort certaine des milliers de tout jeunes gens, dont la vie perdue constitue pour le pays la plus lourde et la plus cruelle des dépenses.

Pendant que, cédant à la folie du nombre, la Prusse descend chez elle au service de deux ans, sachons prendre notre parti de notre infériorité numérique et la compenser par la solidité de nos troupes servant trois ans et encadrées de vieux soldats. A raison de 10 par compagnie d'infanterie, il nous en faut 30 000; les colonies en réclament également 30 000. Les rengagés de l'armée française nous en fourniront facilement un tiers, les Alsaciens-Lorrains un second tiers, et les tirailleurs algériens le reste. Mais, puisqu'il s'agit d'hommes passant de seize à vingt-cinq ans sous les drapeaux, il faudra quinze ou vingt ans pour que cette réforme ait porté tous ses fruits. Il n'est que temps de la réaliser.

Au moment où ces lignes s'imprimaient, avec l'espoir d'être utiles au développement des forces de la France, l'*Avenir militaire* du 10 août nous apporte une nouvelle invraisemblable, tant est grave le coup qu'elle porte à notre armée. Comme don de joyeux avènement, M. Casimir-Périer renvoie dans leurs foyers et rend définitivement à leurs familles 25 000 hommes de la classe 1891 ayant encore un an de service à faire, et 36 000 hommes de la classe 1892 ayant encore deux ans à faire, total : 61 0C0 soldats enlevés d'un trait de plume à nos régiments. La mesure n'a rien de transitoire. Car, sur la classe 1893 qui sera appelée dans quelques semaines, il y aura également une seconde portion de 36 000 hommes ne faisant qu'un an, de sorte qu'à la fin de 1894, ce ne seront plus seulement 61 000 soldats, mais 72 000 qui manqueront à notre armée de terre, et cela à l'instant où chacun se lamentait sur la faiblesse de nos contingents, et où le ministre de la guerre appelait pour les renforcer des malingres de deuxième catégorie.

Comme ces hommes seront pris dans chaque canton proportionnellement au contingent, en commençant par les numéros les plus élevés, ils seront enlevés indistinctement à toutes les armes, infanterie, cavalerie, artillerie ou génie. Mais les cavaliers et les artilleurs, qu'on n'a jamais essayé de réduire, réclameront à grands cris des soldats pour soigner leurs chevaux et servir leurs canons, et répareront leurs pertes sur la classe de 1893 en y prélevant la part du lion. En définitive, ce sera, comme toujours, la reine des batailles, la malheureuse infanterie sur qui tout retombera.

60 000 hommes de moins, cela fait 20 hommes de moins par compagnie, 30 si l'on ne touche pas aux régiments renforcés de la frontière. Ainsi, après avoir lutté pendant vingt ans pour porter nos compagnies à 100 hommes, nous les verrons d'un seul coup retomber à 70, alors que les compagnies prussiennes n'ont pas cessé de s'accroître, et que les plus faibles comptent aujourd'hui 145 hommes. Au lieu d'encadrer nos trop pauvres effectifs par quelques milliers d'anciens soldats, on les décime, que dis-je, on les réduit à une poignée d'hommes qui, à l'heure de la mobilisation, seront noyés dans le flot des réservistes.

Nous revenons ainsi au temps où, pour faire l'expédition de Tunisie et former quelques bataillons de guerre, il fallait vider 50 régiments du midi de la France.

Quelle excuse donner, si tant est qu'il y en ait une pour un semblable attentat? On sait que les Chambres reculaient devant les frais de l'armée coloniale, et on fait payer cette dépense avec usure par notre armée de terre. En effet, pendant que d'une main le ministre signait le renvoi de 61 000 soldats, de l'autre, il réglait les primes et les hautes payes offertes aux volontaires de l'infan-

terie et de l'artillerie de marine. La prime est de 100 francs par an pendant 6 ans, la haute paye de 0 fr. 60 à 1 franc par jour. Ceci est parfait. Ces conditions sont engageantes, et l'on espère trouver ainsi les 20 000 hommes dont on a besoin pour combler le vide de nos troupes coloniales. On aura de ce chef une dépense qui n'atteindra pas 10 millions. Mais, pour la couvrir, on réalise une économie criminelle d'environ 30 millions. Bénéfice de l'opération 20 millions, quand l'Allemagne accroît ses dépenses militaires de 100 millions par an.

On répond ainsi à la mise sur pied de guerre de l'armée prussienne par le désarmement de la France. Jamais on n'avait poussé si loin l'imprudence et l'aveuglement, pour ne pas employer d'expression plus sévère et plus juste. En 1887 quand, par la loi du septennat, l'Allemagne augmenta de 41 000 hommes son effectif de paix, le général Boulanger diminua le nôtre de 19 000 hommes, et la Chambre d'applaudir. Mais c'étaient seulement 19 000 soldats en congé temporaire, que l'on pouvait rappeler d'un instant à l'autre, et le vide ne dura pas longtemps. Aujourd'hui, en quête aussi d'une popularité malsaine, on décrète une réduction permanente de 60 000 à 70 000 hommes. C'est à n'y pas croire.

En 1870, le ministère du 10 janvier avait également voulu signaler son avènement par une diminution notable du contingent. C'était au lendemain de Sadowa. La Prusse victorieuse était pleine d'arrogance, elle avait pris en Europe la place de la France, et était prête à défendre sa suprématie les armes à la main. Je rencontrai au Corps législatif le général Lebœuf, alors ministre de la guerre. « Mon général, lui dis-je, vous sentez bien comme moi que la guerre est inévitable? — Oui, me répondit-il. — Et vous venez nous proposer la réduction de nos forces militaires! — Que voulez-vous, me dit-il, il faut bien que le nouveau ministère se rende populaire. » Quelques mois plus tard, je retrouvai le même général à Versailles. Sous le poids de nos malheurs, il avait vieilli de vingt ans.

Le nouveau président de la république et son ministre de la guerre ne se rappellent-ils plus de 1870? Ne savent-ils pas que, si la France n'a pas à jamais abdiqué, une nouvelle guerre est tôt ou tard inévitable? Et si le Parlement est assez aveugle pour les applaudir, alors qu'il devrait les mettre en accusation, n'assument-ils pas la plus lourde des responsabilités? Que Dieu leur épargne dans un avenir prochain d'amers mais stériles regrets.

E. KELLER,
ancien député.

VICTOR HUGO

ET LES CONTEMPORAINS[1]

La question de l'état actuel de la gloire de Victor Hugo est une de celles que les journaux, les revues et les livres discutent le plus volontiers depuis plusieurs années. Elle se pose tout naturellement chaque fois que paraît un de ces écrits posthumes que le poète avait préparés comme pour prolonger après sa mort sa longue carrière; elle se pose aussi, dans chacun des ouvrages qui étudient ou discutent l'histoire du mouvement romantique; elle se pose même sans motif particulier, parce que, neuf ans après ses funérailles, le poète a encore des admirateurs ardents et des détracteurs passionnés. En reprenant à notre tour cette question si débattue, nous ne songeons point à la résoudre dans un sens ou dans l'autre : il y faudrait une clairvoyance presque prophétique, le présent dépendant ici de l'avenir; nous voudrions plus modes tement séparer les éléments dont elle se compose : ce qu'ont oublié de faire, je crois, tous ceux qui l'ont discutée. Les ouvrages les plus récents dont Victor Hugo a été l'objet nous fourniront la matière de cette analyse.

I

De tous ces ouvrages, le plus consciencieux, le plus éclairé et, en somme, le plus remarquable, c'est certainement celui de M. Edmond Biré, que connaissent bien les lecteurs de cette Revue. M. Biré a pris la peine de se renseigner, sur son sujet, aux meilleures sources : muni de documents de premier ordre, armé d'une méthode impeccable, patient jusqu'à la minutie, sagace jusqu'à la divination, il a établi une biographie critique de Victor Hugo qui serait définitive, si elle n'avait l'inconvénient d'être un peu volu-

[1] Edmond Biré : *Victor Hugo avant* 1830; *Victor Hugo après* 1830; *Victor Hugo après* 1852, 4 vol. in-18. — Léopold Mabilleau : *Victor Hugo* (dans la collection des *Grands écrivains français*). — Ernest Dupuy ; *Victor Hugo, l'homme et le poète*, in-18. — Ch. Renouvier : *Victor Hugo, le poète*, in-18.

mineuse. Il ne s'en est d'ailleurs pas tenu à son héros principal, autour duquel il a groupé, avec beaucoup d'art, les figures les plus caractéristiques de ses compagnons de lutte : en sorte que ses quatre volumes, qui, par la sûreté de l'information et par l'agrément de la lecture, rappellent le *Chateaubriand et son groupe littéraire* de Sainte-Beuve, constituent le meilleur tableau général que nous ayons encore du romantisme.

M. Biré n'est point un *hugolâtre*. A l'en croire, cependant, il l'était à l'époque où, imprudemment, il s'approcha de trop près de l'idole : « C'était, il y a douze ans, dans le salon de M. de Falloux, au Bourg d'Iré, raconte-t-il. On venait de parler de Lamartine. Je parlai de Victor Hugo avec un enthousiasme, exagéré peut-être, mais sincère à coup sûr. L'ami le plus cher du maître de la maison, M. Albert de Rességuier, me dit tout à coup : « Puisque vous aimez « Victor Hugo, je vous enverrai les lettres qu'il écrivait à mon père « à l'époque de la Restauration, alors que les unissait une étroite « amitié. Ces lettres vous intéresseront, et je vous autorise à les « publier; elles sont d'ailleurs tout à l'honneur du poète. » M. Biré accepta cette proposition et se mit à l'œuvre. Bientôt de nouveaux documents arrivèrent : les érudits ont souvent cette chance-là : ils trouvent sans effort ce que des profanes chercheraient en vain de toute leur volonté. L'idée lui vint, — comment ne lui serait-elle pas venue? — de comparer les résultats de ses premières recherches à la biographie officielle du poète, — *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie;* et la déception commença. A chaque page, le « témoin » commettait d'énormes erreurs, qui n'avaient point l'excuse d'être désintéressées, mais visaient au contraire à embellir, à ennoblir, à poétiser l'image du poète. A mesure que l'érudit, élargissant le cercle de ses découvertes, se piquait au jeu, son admiration diminuait, ses jugements se faisaient plus sévères; en sorte que son ouvrage devint peu à peu un véritable réquisitoire. Je le dirai franchement, M. Biré a quelquefois passé la mesure. Il a trop épluché, en sorte que ses minuties ne laissent pas de nuire à l'impression d'ensemble qu'il voudrait produire. Rien ne lui échappe, — ce qui est tout à son honneur; et il ne laisse rien échapper, — ce qui finit par profiter à « l'accusé ». Voici un exemple. M. Biré lit, dans *Victor Hugo et son temps*, de M. Barbou, l'assertion suivante : « *Napoléon le Petit* produisit une telle impression dans le monde entier et se répandit à un si grand nombre d'exemplaires, que le gouvernement belge s'effraya. Il eut peur de Napoléon III et n'hésita pas à exiler Victor Hugo exilé. Il fallait une loi pour se permettre cette violation du droit d'asile dans un pays de liberté; la Chambre belge fit cette loi, qui

porte encore le nom de son inventeur : c'est la loi Faider, l'œuvre d'un magistrat retors qui, en 1852, eût obtenu à Paris un avancement rapide. Armé de cette loi, le gouvernement belge expulsa Victor Hugo, qui dut chercher un autre refuge. Il alla à Anvers, d'où il s'embarqua pour l'Angleterre. » Aussitôt, M. Biré de corriger : « Les souvenirs de Victor Hugo l'ont mal servi, et, comme lui, ses historiographes se trompent. La loi Faider ne visait pas le poète; elle n'avait nullement pour objet de permettre au gouvernement belge de l'expulser. Il a quitté la Belgique, il s'est embarqué pour Anvers le 1er août 1852. A ce moment, la loi Faider n'existait pas encore; elle ne fut votée que le 20 décembre suivant. M. Faider n'était même pas ministre, quand Victor Hugo prit le parti d'abandonner la Belgique : il ne le devint qu'au mois de novembre 1852. » On reconnaîtra volontiers que le détail ne méritait pas une telle réfutation : d'autant moins qu'il se trouvait consigné dans un ouvrage qui a peu de chances de faire autorité dans l'avenir.

Qu'il y ait un vif intérêt à connaître exactement la biographie et le caractère d'un homme illustre, nul ne le contestera. Encore son caractère et ses actes ne constituent-ils qu'une seule part de son moi, une part qui n'est peut-être pas la plus importante. Le commun des hommes vaut par ce qu'il est plus que par ce qu'il fait : tel n'est pas le cas des hommes de génie, de qui les œuvres importent plus que les actes, peut-être même plus que l'âme. C'est bien là une vérité qu'un grand poète a connue et exprimée en un vers profond qu'on lui a d'ailleurs souvent reproché :

Pour les héros et nous, Dieu fit des poids divers.

L'erreur de M. Biré, c'est de s'obstiner à peser Victor Hugo, — qui fut un être d'exception, l'on est bien forcé de le reconnaître même quand on ne l'admire qu'avec beaucoup de réserves, — dans la balance ordinaire, avec les poids habituels. En procédant ainsi, quelque talent, quelque habileté, quelque sagacité qu'il déploie dans son opération, il déplace un peu la question. Elle n'est pas, en effet : « Victor Hugo fût-il un honnête homme, fidèle à sa parole, respectueux de ses devoirs, généreux, noble, incapable de petitesses, ou, au contraire, un personnage rusé, menteur à l'occasion, peu scrupuleux dans ses engagements, d'une conduite privée qui prête au blâme, plutôt avare que prodigue, haineux, rancuneux, susceptible de toutes sortes de mesquineries? » Elle est : « Admiré au-dessus de tous ses contemporains, Victor Hugo mérite-t-il vraiment la place qu'ils lui ont faite? pourquoi et comment la mérite-t-il ou ne la mérite-t-il pas? » M. Biré nous montre son

« héros » falsifiant sa propre biographie au profit d'une vanité exigeante et médiocre; égoïste toujours, fût-ce aux dépens de ses amis; incorrect quelquefois dans ses relations littéraires, que sais-je encore? Tout cela certain, incontestable, démontré par une surabondance de preuves qui ne souffre aucune contradiction. Mais après?...

Après, l'histoire étant établie, la légende reprend ses droits. M. Biré en connaît la force. « ... Pendant les dernières années de sa vie, dit-il, il s'était entouré d'un certain nombre d'historiographes, chargés de transmettre à la postérité un Victor Hugo sublime, énorme, immense, surhumain. De tout cela il devait se former une *légende de Victor Hugo*. Rien n'a la vie plus dure qu'une légende, pour peu qu'on la laisse grandir. Ne convenait-il pas d'arrêter celle-ci avant qu'elle eût le temps de prendre son essor? Les deux volumes de *Victor Hugo après* 1830 n'ont pas eu d'autre objet. L'ont-ils atteint? C'est une autre affaire. La chose, en tout cas, valait la peine d'être tentée. » Eh bien, si, après la biographie de M. Biré, vous lisez les vies plus sommaires qui se trouvent dans les volumes de M. Ernest Dupuy ou de M. Mabilleau, vous serez forcés de reconnaître que la légende demeure vivace, même quand la fausseté en est démontrée. Voulez-vous un exemple? M. Biré démontre à grand'peine, mais d'une façon péremptoire, que le mot de Chateaubriand, qui, après la lecture de l'*Ode sur la naissance du duc de Bordeaux*, aurait traité Victor Hugo d'*enfant sublime*, n'a jamais été prononcé. La démonstration ne lui est pas difficile : il lui suffit de recourir au témoignage de M. de Loménie, qui affirme avoir entendu Chateaubriand répudier la parole fameuse : « C'était quelques jours avant la réception de M. Hugo à l'Académie, peut-on lire dans la *Galerie des contemporains illustres*. M. de Salvandy, chargé de répondre au récipiendaire et assez peu *hugolâtre*, comme chacun sait, se lamentait en présence de M. de Chateaubriand sur la difficulté de sa tâche : « Après tout, ajouta-t-il en s'adressant au grand écri-
« vain, je me tirerai toujours bien d'affaire en brodant sur votre mot
« fameux. — Allons, vous aussi! s'écria M. de Chateaubriand;
« mais sachez donc, une fois pour toutes, que je n'ai jamais dit
« cette... (j'atténue l'expression) *plaisanterie*. — Comment,
« répliqua M. de Salvandy, l'*enfant sublime* n'est pas de vous? —
« Eh! non, vraiment! — Pas possible! Ah! ma foi, tant pis, le
« mot est consacré, il fait bien et je m'en servirai tout de même. »
Les biographes imitent M. de Salvandy, du moins pour la plupart. M. Mabilleau, c'est vrai, abandonne le mot consacré; mais M. Ernest Dupuy ne se résigne point à y renoncer; et, quoiqu'il ait lu

M. Biré, il écrit avec aplomb : « C'est à l'occasion de ces débuts que Chateaubriand appliqua au jeune poète la dénomination d' « enfant sublime ».

Il serait facile de multiplier les exemples pareils, si celui-là n'était suffisant. Le fait est que, dans les biographies sommaires des plus récents historiographes de Hugo, il est à peine tenu compte du travail de M. Biré. On passe sous silence les traits les plus importants qu'il a mis en lumière. On néglige ses rectifications. On s'en tient, de parti-pris, à l'image simplifiée du poète. Seuls les mieux informés et les plus consciencieux font à la critique une part qu'ils n'eussent peut-être pas su ni osé faire précédemment. M. Faguet, par exemple, écrira : « A essayer de voir son caractère dans son ensemble, on se figure une âme insuffisamment élevée, et même assez ordinaire, dépaysée dans un grand génie, comme un homme du commun dans une grande place, et y contractant des défauts de parvenus. Tel un bourgeois un peu mesquin et un peu vain, devenu grand fonctionnaire. Le malheur, dans ce cas, c'est que les défauts des bourgeois gâtent le fonctionnaire lui-même dans ses manières, son attitude, sa représentation[1]... » Mais M. Mabilleau n'est pas si hardi : c'est à peine si, deci delà, il se permet quelques mots irrévérencieux sur « l'immense orgueil » dont le poète fut de si bonne heure atteint. M. Biré en a démontré les excès et les ridicules; M. Mabilleau, lui, atténue et ennoblit : « Ce n'est ni l'âpre fierté de Chateaubriand, dit-il, ni la fatuité souriante et naïve de Lamartine, ni la majesté dédaigneuse de Vigny, mais comme la conscience d'une mission divine, une sorte d'adoration pour le temple vivant où brille la flamme de l'idéal. » Quant à M. Ernest Dupuy, il ne veut rien entendre, et ne recule pas devant les plus énormes des contre-vérités : il a son culte, et il y tient; il est un fidèle prosterné, qui se refuse à voir aucune tache à son idole. On aurait beau lui crier : « Regardez donc, ouvrez les yeux! » il n'écouterait pas. Du reste, il a eu la loyauté de nous prévenir : « Ceux qui sont fatigués d'entendre louer Victor Hugo feront bien de ne pas ouvrir ce livre, a-t-il écrit en tête de sa préface. Ils n'y trouveraient pas trace des railleries dont l'homme ou l'écrivain fut assailli de son vivant. » Il ne s'agit pas de raillerie, mais de vérité; et c'est pour l'amour de la vérité qu'on souffre un peu à lire ces pages que la constante préoccupation de l'aveugle panégyrique rend inutiles et fastidieuses.

Tel est, d'ailleurs, le sort des grands hommes dont la légende s'est emparée : elle les métamorphose, elle les embellit, elle brode autour d'eux tout un monde imaginaire dont les reflets les illumi-

[1] *Etudes littéraires sur le dix-neuvième siècle.*

nent. De patients érudits s'appliquent à rétablir les faits. Peine perdue! Ils ont raison, ils ont mille fois raison; mais, sauf d'autres érudits comme eux, la postérité ne tient pas plus compte de leurs assertions que s'ils avaient tort. Voyez la biographie de Dante : la critique l'a réduite à presque rien; elle a enlevé au poète ses quatorze ambassades; elle doute de son rôle politique; elle a presque supprimé Béatrix. Dante n'en reste pas moins, dans l'imagination de la grande masse des hommes, ce que la légende erronée affirme qu'il fut, et l'irréelle Béatrix conservera à travers les âges la réalité chimérique qu'elle doit à ses biographes mal renseignés. Telle sera la destinée de Victor Hugo, quand bien même il ne le mérite pas. On sait que le hasard fait parfois fleurir des cristaux merveilleux autour des plus humbles objets, dont on cesse bientôt de reconnaître la nature.

II

On peut laisser de côté cette question de la valeur morale du poète : elle n'appartient à l'histoire, en somme, que comme « curiosité ». Il serait plus important de marquer la place qu'occupa Hugo parmi ses contemporains; car, ici encore, la légende est intervenue, et c'est un acte de justice que de chercher à établir la vérité. Les écrivains dévouent leur vie à la conquête de la gloire : la postérité, qu'ils charment, leur doit quelque équité dans la répartition qu'elle en fait.

Victor Hugo a eu la fortune d'être accepté, très tôt, comme chef de la jeune école, aux principes encore vagues, qui allait s'emparer du siècle. En 1829, ayant vingt-sept ans, il était le plus admiré des hôtes de l'Arsenal, parmi lesquels il y avait cependant des hommes comme Alfred de Vigny, Sainte-Beuve, Alfred de Musset. On s'accordait à saluer en lui le maître; on le traitait à peu près comme un dieu : « Quand Hugo, raconte Mme Ancelot, la tête inclinée et le regard sombre et soucieux, disait, de sa voix puissante dans sa monotonie, quelques strophes d'une belle ode sortie nouvellement de sa pensée, pouvait-on employer ces mots d'admirable! superbe! prodigieux! qu'on venait d'user devant lui de quelque médiocrité. C'était impossible!

« Alors il se faisait un silence de quelques instants; puis, on se levait, on s'approchait avec une émotion visible, on lui prenait les mains et on levait les yeux au ciel. La foule écoutait. Un seul mot se faisait entendre, à la grande surprise de ceux qui n'étaient pas initiés, et ce mot, retentissant dans tous les coins du salon, c'était :

« — Cathédrale!

« Puis l'orateur retournait à sa place; un autre se levait et s'écriait :

« — Ogive!

« Un troisième, après avoir regardé autour de lui, hasardait :

« — Pyramide d'Egypte!

« Alors l'assemblée applaudissait et se tenait ensuite dans un profond recueillement... »

Ce petit tableau ridicule est significatif : on dirait que l'attitude des habitués de l'Arsenal a donné le ton, pour une longue période, au public littéraire. Hugo en imposait aux badauds, non pas seulement grâce à son talent, mais aussi par des procédés d'une merveilleuse adresse, que M. Biré perce à jour (qu'on relise les chapitres relatifs aux « premières » de tous les grands drames). De plus, il bénéficiait, peut-être sans qu'il fît rien pour cela, de la situation particulière de ce que je voudrais appeler un instant l'échiquier littéraire. Les seuls rivaux qu'il pût avoir, Lamartine et Vigny, qui l'avaient précédé, puis, plus tard, Alfred de Musset, ne pouvaient jouer ce rôle de porte-drapeau auquel l'auteur de la préface de *Cromwell* se prêtait si bien : Vigny était trop détaché, Musset trop indépendant. Quant à Lamartine, il dédaignait de soutenir par sa présence les succès de ses livres, regardait sincèrement sa poésie comme un accident dont il ne voulait point se préoccuper outre mesure, courait le monde et aspirait à faire de la diplomatie. Aucun d'eux — quoique tous trois eussent pu le souhaiter — ne daigna disputer à Hugo la position qu'il se donna : en sorte qu'après avoir été le champion du romantisme, il en devint le chef.

Ce ne fut point sa seule bonne chance : il a eu celle encore de devenir très vieux, et de survivre à tous ses contemporains. Le romantisme reculait dans le passé; la bataille d'*Hernani* devenait une vague légende; on ne se rappelait plus bien le délire d'enthousiasme qui avait accueilli les *Méditations* ou *Chatterton :* Victor Hugo était toujours là, sa gloire de poète rehaussée encore de son auréole de proscrit. Il apparaissait aux générations nouvelles comme le dernier représentant d'un autre âge; sa gloire, accrue par les années, s'enrichissait de cette vénération du passé qui est un de nos sentiments les plus naturels et les meilleurs. Il était l'ancêtre, il était le Père. Dépersonnalisé, pour ainsi dire, il apparaissait comme un vivant symbole : il incarnait le siècle, dont il avait professé toutes les croyances, partagé toutes les illusions, chanté toutes les gloires, traversé tous les malheurs. Supposez un instant Victor Hugo mort pendant son exil, ou même un peu plus tard, pendant les premières années de l'ère républicaine : sa mort eût été un incident, au lieu d'être un événement; et sur quel ton

différent on aurait parlé de lui! Vous représentez-vous Charlemagne mourant à soixante ans? ou l'empereur Guillaume Ier au lendemain même de ses victoires? Les peuples savent gré de leur âge à ceux dont les noms les occupent.

Mais M. Biré, qui a le courage d'avoir raison tout seul, n'a point partagé cette universelle ivresse; il s'est demandé quelle avait été la part exacte de Victor Hugo dans le mouvement romantique; il l'a marquée; il a démontré qu'elle ne fut pas celle d'un initiateur.

Sur ce point essentiel, le premier de ses quatre volumes demeure le plus important. C'est là surtout qu'on assiste, pour ainsi dire jour par jour, au chef-d'œuvre d'assimilation, puis d'absorption, que fut la jeunesse de Victor Hugo. On sait qu'il a débuté extrêmement jeune; si Chateaubriand ne l'a jamais traité d'enfant sublime, il aurait pu, sans exagération, le traiter d'enfant prodige, car le jeune *maître ès jeux floraux* maniait avec plus d'habileté qu'aucun de ses aînés, à un âge où d'habitude on ignore les secrets de la prosodie, l'alexandrin et la strophe classiques. Mais c'étaient l'alexandrin et la strophe classiques. Avant lui, André Chénier avait déjà trouvé une nouvelle poétique; à côté de lui, Lamartine, guidé par la seule spontanéité de son génie, était en train d'en créer une. Victor Hugo, lui, restait fidèle à la formule des deux Lebrun, de Baour-Lormian ou de Népomucène Lemercier. D'emblée, il atteignait ces maîtres, il faisait aussi bien qu'eux, mieux si l'on veut, mais avec leurs outils. A l'époque où il rimait ses premières *Odes*, il ne paraissait pas soupçonner que le nouveau siècle eût besoin ni de nouvelles idées, ni d'une nouvelle rhétorique; il s'en tenait aux moules consacrés; il allait pieusement chercher ses images dans les magasins habituels; il pliait avec docilité son jeune génie aux exigences du rôle de poète officiel, qu'il convoitait. De plus, comme pour souligner le sens de cette attitude, il écrivait, dans des feuilles qu'il fondait, des articles théoriques dans lesquels il se faisait le champion déclaré de la littérature classique : « De la lecture des nombreux articles du *Conservateur littéraire*, dit très justement M. Edmond Biré, ressort la démonstration qu'à cette époque (1819-1821) Victor Hugo n'était pas encore romantique. S'il admirait Lamartine et André Chénier, il ne laissait pas de goûter fort l'abbé Delille. Dans une étude consacrée aux *Œuvres posthumes* du chantre de *la Pitié*, il célèbre « l'élégance et l'harmonie « de son style » ; il fait l'éloge de ce joli poème que le traducteur du *Paradis perdu* a laissé sur le *Départ d'Éden*. Il le loue « d'avoir « changé le sauvage mécontentement qu'Adam témoigne à Ève, « dans Milton, en une tendre commisération », et il ajoute : « Cette « idée heureuse prouve que Delille connaissait parfaitement la dé-

« licatesse de la muse française. » Il proclame la supériorité des tragédies de Corneille et de Racine sur les drames de Shakespeare et de Schiller, et il appuie sa thèse de considérations à la fois neuves et ingénieuses qui sont bien loin de la préface de *Cromwell.* »

Plus tard, lorsqu'il publie la préface des *Nouvelles odes*, il n'a point encore changé : il est modéré, il ne veut pas se laisser enrégimenter dans une école, il ignore ce que c'est que le *genre classique* et le *genre romantique;* il parle avec vénération des « admirables poètes du grand siècle »; il rompt une lance en faveur de Racine, et même de Boileau. « Nul ne pousse plus loin que l'auteur de ce livre l'estime pour cet excellent esprit. Boileau partage avec notre Racine le mérite unique d'avoir fixé la langue française, ce qui suffirait pour prouver que lui aussi avait un génie créateur. » Notez qu'il professait ces opinions en 1824, c'est-à-dire à un moment de l'histoire littéraire où le romantisme n'était déjà presque plus une nouveauté. Il n'en accepta et n'en défendit qu'avec plus d'ardeur les principes, plus tard, quand ils eurent triomphé. Entendez-moi bien : je n'accuse point ici Victor Hugo, comme M. Biré le fait quelquefois, d'observer les souffles du vent pour les suivre, ou de se mettre de parti-pris à la remorque du succès; de tels calculs supposent des procédés incompatibles avec sa jeunesse et avec son talent, des procédés qui, d'ailleurs, ne réussissent jamais. Je constate simplement qu'il ne fut point le créateur des idées générales ni des doctrines littéraires auxquelles il a dû sa gloire, qu'il ne fut pas même parmi les premiers à les soutenir, mais qu'il ne les comprit que lorsque l'air en fut imprégné. Ses contemporains l'ont tous devancé, ou précédé, sur tous les points. Lamartine et Alfred de Vigny avaient déjà créé la nouvelle poésie lyrique alors qu'il ne paraissait pas encore la soupçonner. Au théâtre, il devait arriver, avec sa première pièce, après le *More de Venise* d'Alfred de Vigny, après l'*Henri III* d'Alexandre Dumas. Il est entré dans la voie du « roman frénétique » après Mathurin Lewis et Nodier, dans celle du roman historique après Walter Scott, dans celle du roman social après Eugène Sue. « On le voit, conclut M. Biré, Victor Hugo ne saurait prétendre à ce *premier rang*, *réservé*, *à juste titre*, *aux inventeurs*. Et ce que M. Désiré Nisard écrivait en 1836, nous pouvons le redire : « Je ne sais pas un de ses ouvrages dont la pensée lui soit propre; je n'en sais pas un où il ait crié, le premier, du haut du mât de misaine : « Italie! « Italie! » Il a quelquefois exploité les découvertes d'autrui, mais il n'a jamais rien découvert. »

La démonstration de M. Biré est péremptoire; et celle-ci, du moins, a produit son effet. L'idée que Victor Hugo n'est point un

génie créateur, dans le sens supérieur que comporte cette expression, a fini par entrer dans la tête de ses admirateurs les plus fanatiques. Quelque peine qu'il leur en coûtât, ils ont dû se rendre à l'évidence. Encore ne se résignent-ils pas tout à fait, et trouvent-ils moyen de déplacer la question, pour éviter d'y répondre. Ils ne peuvent plus prétendre que Victor Hugo a créé le romantisme : ils s'efforcent pourtant d'élargir sa part autant que possible. M. Mabilleau, par exemple, en arrivant au terme de son étude, se demande avec quelque angoisse : « Victor Hugo a-t-il été le créateur, le penseur, le maître, qu'il s'est cru et qu'on a cru? » M. Biré répondrait non, sans hésiter, avec arguments, documents et dates à l'appui; M. Mabilleau, lui, qui meurt d'envie de répondre oui, mais qu'arrête sa conscience de critique, se tire d'affaire comme il peut : « Créateur, se répond-il à lui-même et non sans embarras, il l'a été *autant qu'un poète peut l'être*, et dans le domaine où se meut la création poétique. Il a créé sinon des sensations, des émotions, des perceptions, au moins des expressions qui rendaient pour la première fois accessibles des états d'âme restés jusqu'à lui hors de la conscience claire et de l'art. Il a saisi et rendu des impressions d'au-delà, des appréhensions de mystère et de néant qui semblaient devoir échapper à jamais au formulaire un peu grossier de la parole. Il a mis au jour tant d'images et de métaphores, de rimes et de rythmes, qu'un disciple a pu lui dire, sans trop de ridicule, à l'annonce d'un nouvel ouvrage :

Une nature encor dans votre tête est née,
Et le printemps aura son jumeau, cette année.
Ici-bas et là haut vous serez deux Seigneurs...

« Enfin il a inventé un style et une rhétorique dont les procédés ne nous paraissent monotones que parce qu'ils reflètent toujours et uniquement sa saillante originalité. »

On reconnaîtra qu'il serait difficile de se tirer d'affaire avec plus d'adresse; difficile aussi, il faut bien le dire, de serrer de plus près la vérité. Si vous cherchez à saisir la pensée exacte sous le tissu volontairement incertain des phrases, vous comprendrez que la critique accorde au poète le don créateur *en matière de langue*, et c'est un point sur lequel l'accord est à peu près unanime. Dans une étude qui est parmi les plus substantielles et les plus profondes que Hugo ait inspirées, Émile Hennequin [1] formulait ingénieusement ce jugement en lui concédant le *génie verbal*. On ne saurait trouver une expression plus juste, qui dise mieux tout ce

[1] *Ecrivains français.*

qu'elle veut dire, qui réduise aussi davantage le sens de ce reproche de « défaut d'originalité » qu'a encouru, d'un bout à l'autre de sa longue carrière, l'auteur des *Orientales*. Il n'a point créé d'idées, c'est vrai, ni dans l'ordre moral, ni dans l'ordre intellectuel, ni dans l'ordre esthétique; il n'en a développé aucune dont on ne puisse lui contester la paternité; il en a pris à tout le monde et partout, jusque dans la collection du *Magasin pittoresque*, sans souci de leur provenance ni de leur qualité; mais il a créé ou plutôt il s'est créé, pour son usage, une langue nouvelle, un art propre et inimitable de manier les mots. Il n'a point été l'initiateur du mouvement romantique, dont il n'a peut-être jamais compris la véritable portée. (Il a tué ce mouvement, affirme un nouveau venu, « en faisant de lui une littérature d'imagination », d'une « littérature de cœur qu'il était à son début » [1]). Peut-être passerait-on la mesure en disant qu'il a inventé la langue du romantisme; mais, en tout cas, il en a inventé le vocabulaire. Là est sa part, bien personnelle, dans l'apport de sa génération.

III

Du reste, malgré M. Biré, malgré Nisard, la gloire de l'initiateur est-elle vraiment la plus belle? Entre l'écrivain qui crée de nouvelles idées, de nouvelles formes, et celui qui leur donne leur expression suprême, lequel a le plus de droits à la reconnaissance et à l'admiration des hommes? Le monde est ainsi fait, que ce ne sont pas les premiers colons qui bénéficient des terres défrichées : Colomb n'a point donné son nom au continent qu'il a découvert, et dans tous les domaines, combien sont oubliés qui avaient ouvert des voies inconnues, où d'autres, après eux, ont marché d'un pas plus sûr! A première vue, on serait tenté de voir là une des innombrables injustices de notre condition : en y réfléchissant davantage, on en jugera peut-être autrement. Les inventions ne sont souvent que d'informes ébauches, des données premières qui en elles-mêmes ont peu de prix, qui n'en prennent que grâce au labeur de travailleurs moins géniaux, mais plus patients, plus efficaces, ou simplement plus adroits. Réduire à de telles proportions le rôle et la gloire de Victor Hugo, c'est aller à l'encontre de l'opinion courante qui salue en lui un créateur et un père; c'est cependant lui laisser une belle part, qui pourrait bien être celle à laquelle il a droit.

Il n'a point créé la littérature romantique, nous venons de le reconnaître avec M. Biré, et nous avons constaté que ses admira-

[1] *Le Règne de la grâce*, par Maurice Pujo.

teurs les plus intransigeants ne peuvent lui en attribuer l'honneur. Mais son œuvre, telle qu'elle est, dans son énorme ensemble et dans ses détails variés, son œuvre qui va de la poésie lyrique au roman, de l'épopée au drame, que trois générations ont admirée, n'est-elle pas de cette littérature l'expression la plus complète, la plus significative et la plus parfaite?

Sur ce point, en y mettant plus ou moins d'enthousiasme, les critiques de l'heure actuelle sont unanimes. Plusieurs d'entre eux ont d'autres préférences : tel préfère Lamartine, tel autre Alfred de Vigny, tel autre Balzac. Mais qui oserait prétendre que l'œuvre de Hugo, avec ses imperfections, ses faiblesses, ses ridicules, avec ses défauts qui choquent ou exaspèrent, avec ses irritantes antithèses et la pauvreté de ses idées générales, ne demeure au-dessus de celle de ses plus illustres rivaux? On pourra trouver qu'il n'a pas fait un poème comme *le Lac*, *Moïse* ou *la Maison du berger;* qu'aucun de ses romans ne vaut *Cinq-Mars* ou *le Père Goriot;* qu'aucun de ses drames n'égale *Chatterton* ou *Henri III et sa cour.* Mais la masse en est là, compacte, accablante, encombrante, si l'on veut, remplissant bon gré mal gré la première moitié du siècle. Essayez donc de vous représenter le romantisme sans Hugo! Toute la légende, vraie ou fausse, s'en écroulerait aussitôt; et qu'en resterait-il? Hugo a détourné le mouvement à son profit, il l'a rétréci pour mieux l'accaparer, il lui a imposé sa marque, qui se trouvait être de qualité inférieure à d'autres moins indiscrètes, soit! Mais il a fait tout cela, et c'est quelque chose. Le monde appartient à ceux qui le prennent. Il y a des conquérants dans tous les domaines. Peut-être que tel des lieutenants d'Alexandre fut meilleur général que lui; mais il ne fut pas Alexandre. Moreau, dit-on, avait plus de talents militaires que Napoléon : il ne fut pas Napoléon. En analysant Victor Hugo, je ne parviens à trouver en lui que des qualités médiocres; celles qui frappent chez un Lamartine, chez un Vigny, chez un Musset même, sont plus nobles, plus élevées, plus délicates, plus distinguées; et pourtant c'est Hugo qui devient le

... Fantôme géant qui fume à l'horizon.

Dans le fait, son tempérament, son caractère, ses facultés, la constitution même de son âme et de son génie le désignaient à ce rôle secondaire et supérieur, moins noble et plus heureux d'accapareur, qu'il a joué à côté de ceux qui furent les vrais initiateurs de son temps. M. Biré, qui le connaît mieux que personne, se plaît, à propos de chacun de ses livres, à montrer son habileté, ses *trucs*, sa sagesse adroite et modérée jusqu'en ses excès apparents.

M. Mabilleau, qui, parfois, se laisse entraîner par son admiration très vive relève cependant certains traits qui concluent dans le même sens, celui-ci par exemple, dont la justesse frappera : « Nul mieux que V. Hugo n'a su conduire sa fantaisie, même à travers les attractions impérieuses et les associations perfides de la métaphore et de la rime. C'est merveille de voir avec quelle sûreté il choisit l'image qui peut le plus heureusement symboliser la conception qu'il a en tête, et la développer sous tous ses aspects sans perdre un instant de vue l'intention qui doit y dominer : *Stella*, *la Conscience*, *Puissance égale bonté*, *Suprématie*, sont des exemples achevés de cette prodigieuse et incompréhensible alliance de la vision quasi hallucinée et de la plus savante composition. » En réalité, si l'alliance est « prodigieuse », la part des deux éléments qui la concluent n'est point égale : il y a toujours beaucoup plus de composition que d'hallucination, et je me demande si l'hallucination même ne rentre pas dans la composition. Aucun poète, moins que Victor Hugo, n'a connu le « délire sacré » de la poésie; mais il l'imitait à la perfection. Aucun n'a infligé un démenti plus flagrant au précepte fameux :

Pour me tirer des pleurs, il faut que vous pleuriez.

Aucun n'a démontré, par plus d'exemples triomphants, la toute puissance de la rhétorique. Cet art de « conduire sa fantaisie », que M. Mabilleau n'a pu méconnaître, c'est tout son art : ses excès, ses outrances, ses violences de ton, n'existent que pour le dissimuler.

Pour s'édifier tout à fait sur le caractère pondéré, habile et médiocre de l'homme et du poète, il faut relire la belle étude de M. Faguet, qui est un chef-d'œuvre d'analyse. On ne saurait être plus complet dans l'art de dégager d'une œuvre et d'une vie aussi riches, aussi confuses, aussi multiples, les traits saillants, décisifs, de les grouper ensuite et d'en tirer des jugements motivés avec une force irréfutable. Ils se ramènent à la démonstration circonstanciée du jugement général énoncé au début, à savoir que « Victor Hugo fut un caractère ordinaire et de moyen ordre ». Plus loin, le critique modifiera cette assertion, en la précisant : « ... Une âme insuffisamment élevée, et même ordinaire, dépaysée dans un grand génie, comme un homme du commun dans une grande place, et y contractant des défauts de parvenu ». Mais ce « grand génie » même, soumis au crible où le passe l'esprit sagace et juste de M. Faguet, se rétrécit singulièrement, pour ne plus guère ressembler, à la fin, qu'à un énorme talent. On nous démontre et l'on nous répète qu' « il sait son métier », qu'il le sait trop bien, que toute une partie considérable de son œuvre n'a d'autres mérites

que son mérite technique; qu'il a « peu d'idées » ; que « dans tous les genres littéraires où il en faut de fortes, précises et réfléchies, il est infiniment faible » ; que « le plus souvent ses idées philosophiques non seulement sont un peu banales en leur fond (jamais dans la forme), mais en vérité, ne sont que des mots » ; que ses idées littéraires « dépouillées du luxe d'amplification et de l'appareil sibyllin dont il entoure tout ce qu'il profère, se réduisent à un petit nombre d'aperçus intéressants pour l'histoire de l'art, mais sans grande portée » ; qu'il tire du lieu commun un parti merveilleux, mais qu'il n'en sort guère, à tel point que, s'il faut résumer l'impression qu'il dégage, on le verra apparaître comme un « magnifique metteur en scène de lieux communs ». La démonstration de M. Faguet est péremptoire; elle n'est pas nouvelle. Pendant toute la première partie de la vie du poète, la critique, qui ne s'en tenait pas alors à agiter de parti-pris l'encensoir sous ses pas, lui a répété ces vérités, dont souffrit son orgueil, et dont il se vengea quand il put et comme il put. Muselée ensuite, pendant la période de son apothéose, la critique ne fut plus pour lui qu'un panégyrique anticipé. Elle reprit ses droits, pourtant, quand l'enthousiasme de commande qui accueillait ses dernières productions atteignit au délire et dépassa le ridicule : j'ai déjà cité l'étude d'Emile Hennequin, qui remit les choses au point. D'autres suivirent, dans le même sens. Et maintenant, le diapason de M. Faguet est celui qu'ont adopté la moyenne des écrivains lorsqu'ils parlent du colosse. Les fanatiques, cependant, ne perdent pas courage : imitant leur poète dans son défaut le plus choquant, ils boursouflent sa gloire, ils amplifient, pour le louer, les pires lieux communs. Ils placent son nom à côté des plus grands, avec une robustesse de certitude presque touchante, avec aussi une absence du sentiment des nuances qu'on pourrait croire qu'il leur a communiquée : « Victor Hugo est donc désormais pour nous un homme du passé, conclut M. Ch. Renouvier. Sa grandeur, quoi qu'on pense de ce qu'il a cru, imaginé ou chanté, est, comme celle des Dante, des Milton et de quelques anciens, indépendants des idées dont il s'est inspiré. Nous pouvons déjà contempler sa statue idéale, dressée dans la mémoire des hommes de l'avenir, à côté des statues de ces génies, et bien au-dessus de celles des autres poètes de notre langue, parce qu'il a remué des idées plus profondes, donné une forme admirable à de plus grands sentiments, et créé une langue poétique nouvelle. » A peine est-il besoin de signaler les contradictions qui jaillissent de ces quelques phrases, et de demander comment la grandeur d'un poète peut être indépendante des idées qu'il a chantées.

Du reste, M. Renouvier est relativement un modéré. D'autres vont plus loin que lui. Dans cet ordre, la palme appartiendrait à M. Ernest Dupuy, si ses procédés de critique avaient l'envergure de son fanatisme. Mais tel n'est pas le cas, et les forces l'abandonnent, dirait-on, aux moments où il en aurait le plus besoin. Il débute très bien, en pulvérisant les « adversaires » de Hugo (car pour lui, Hugo est indiscutable, et seuls des sentiments de haine peuvent expliquer l'audace sacrilège de ceux qui ne s'approchent pas de lui pour s'agenouiller) à l'aide d'une de ces métaphores antiques où excellait M. Renan. Elle est un peu longue; on nous permettra néanmoins de la citer, notre article tendant bien plus à faire connaître les opinions des autres qu'à développer la nôtre :

« Je ne puis m'empêcher de songer à ce dieu Glaucus, dont Platon et M. Renan ont délicieusement parlé. Et je m'imagine un équipage de marins grecs le découvrant dans quelque mer lointaine, aux basses eaux. Il est gigantesque; il émerge au-dessus des brisants neigeux, comme un ouvrage des Cyclopes. Il est cuirassé de coquillages, d'algues. « Son vêtement, dit le prorète « avec dédain, est singulier; celui de Jupiter d'Olympie est plus « noble. » On déchire un pan de cette robe étrange, tissée par le labeur séculaire du flot. « C'est du rocher vulgaire! » s'écrie avec étonnement un des rameurs, la hache en main. Et l'éphèbe, qui se flattait d'escalader la roche, déchire ses doigts sur le tranchant de rasoir des mollusques; il ne peut se tenir debout sur le tapis des goémons. Mais ces fils d'Athènes ou de Syracuse sont vifs, railleurs, ingénieux; le dieu, vu de trop près, en plein midi, reçoit toute une grêle de sarcasmes.

« L'équipage repart. Le soleil est descendu. Le rocher symbolique, oublié quelque temps, apparaît, une fois de plus, à la distance d'où il faut le contempler. La flamme du couchant colore en rose les arêtes de la pierre, les creux en bleu foncé. La robe du dieu étincelle. L'ombre projetée par sa statue colossale s'allonge sur la mer, et semble suivre le vaisseau. Le pilote, qui tient la barre, se sent troublé, et il murmure cette invocation : « O dieu « Glaucus, plus merveilleux et plus puissant que le dieu « d'Olympie! »

Cela est fort joli, n'est-ce pas? Mais ne vous vient-il point à l'esprit que ce pilote est bien mobile, qu'il s'est en tout cas trompé une fois sur deux, et que ce pourrait bien être la seconde? La tâche de M. Dupuy serait de démontrer qu'il a raison, et que son dieu Glaucus est le premier des dieux, puisqu'il tient à établir une hiérarchie. Hélas! il n'y arrive guère, au cours de ses quatre cents pages. Il y arrive si peu, que, lorsqu'il faut conclure, il ne trouve

rien de mieux que de transcrire quelques fragments de choix, qu'il entrecoupe de professions de foi admiratives de ce goût-ci : « Dans quel poète, ou antique, ou moderne, trouvera-t-on rien qui passe, qui égale, pour la beauté simple et pour la qualité de l'émotion, ces derniers vers? » Comment voulez-vous qu'on lui réponde? Vous citerez un nom, vous citerez des vers, M. Ernest Dupuy pourra toujours secouer sa tête obstinée et vous dire : « Ça n'est pas ça!... » Et comme il n'y a pas, pour apprécier la beauté poétique, d'étalon de commune mesure, la discussion ne finirait pas. Du reste, M. Dupuy n'est jamais plus probant, et sa dernière phrase mérite d'être citée, quand ce ne serait qu'en exemple d'affirmation gratuite et de conclusion chétive : « Il suffit d'ouvrir au hasard un poème de Hugo pour s'assurer qu'il possède, et au plus haut degré, le prestige des mots; mais on ne saurait relire ces vers plus que lucrétiens sans avouer que sa pensée est puissante, lorsqu'il le faut, et superbe comme ses images. » Valait-il la peine d'écrire quatre cents pages pour en arriver là? Car enfin, qu'il me soit permis de le répéter, si d'aventure vous n'êtes pas d'accord avec M. Dupuy, si vous trouvez que les vers qu'il cite en dernier lieu ne sont pas « plus que lucrétiens », qu'ils sont seulement « lucrétiens », ou même « sous-lucrétiens », s'ils ne vous semblent point exprimer de puissantes pensées, comment M. Dupuy s'y prendra-t-il pour vous convaincre?...

IV

Il y aurait un moyen, que je prends la liberté de lui recommander, mais qui serait d'une mise en pratique assez difficile, à laquelle ne suffiraient pas les métaphores tant bien que mal renouvelées de Platon et de M. Renan : ce serait de mesurer, non pas la valeur esthétique de l'œuvre de Hugo, puisque cela est impossible, mais son influence sur l'histoire intellectuelle et littéraire du siècle. C'est là un calcul difficile, mais intéressant : l'homme distingué qui dirige la collection des *Grands écrivains français* l'a recommandé à ses collaborateurs, et M. Léopold Mabilleau a essayé de l'établir. A vrai dire, il ne lui restait plus, pour cela, que quatre pages; et c'est peu. Aussi s'en est-il tenu à de simples affirmations, qu'il a négligé de justifier, et qui se contredisent entre elles quelquefois : « L'influence de Victor Hugo, nous dit-il, a été prodigieuse ». Soit; mais il s'agit d'établir en quoi elle a été prodigieuse, et déjà l'écrivain faiblit. En effet, il continue : « Il a commencé par offrir au romantisme une formule... » Voilà qui est vague : « ... Et de tant d'inspirations diverses, de tant de talents

épars, il a fait son école. » Voilà qui est faux : car enfin, qui osera dire que Lamartine, Vigny, Musset, Dumas père, Balzac, G. Sand, soient l'*école* de Victor Hugo? Et si l'on descend de ces sommets, si l'on en arrive aux disciples de troisième ou quatrième ordre, il faudrait alors reconnaître que le mérite d'avoir été leur maître, n'est pas grand. Notre auteur, cependant, continue : « Alors, il a vraiment incarné l'esprit français, plus vraiment que Voltaire au siècle précédent, car il avait renouvelé l'imagination et la langue, et forcé toute une génération à modeler son cerveau sur le sien. » Mais un instant après, M. Mabilleau est amené à rétrécir ce rôle immense, car il reconnaît « qu'à partir de *Notre-Dame de Paris*, le poète a cessé d'être en parfaite harmonie avec l'esprit et le goût publics. » Si l'on veut bien se rappeler que *Notre-Dame de Paris* fut publiée dans les premiers mois de l'année 1831, et que, d'autre part, la première œuvre romantique du poète, *Cromwell*, date seulement de 1827, on verra que, de l'aveu même de M. Mabilleau, la période où Victor Hugo a incarné, représenté et guidé le génie de son époque a duré quatre ans. Il y a donc, semble-t-il, un peu d'incohérence, sur un point où l'on aurait désiré beaucoup de précision. Ce point, d'ailleurs, sera éclairci une fois ou l'autre : l'histoire du romantisme est encore à faire; c'est elle qui établira la part qui revient à chacun dans l'œuvre commune. Comme je l'ai dit plus haut, je crois qu'elle montrera que Victor Hugo n'y a pas apporté grand'chose, qu'il a été, plutôt, l'initiateur du mouvement romantique, son vulgarisateur : un vulgarisateur prodigieux, je le veux bien, si prodigieux, qu'il a accaparé, gardé pour lui, et fait siennes les meilleures trouvailles de ses rivaux, dont en réalité il ne fut jamais le chef que pour les yeux ignorants et éblouis des foules.

S'il n'a pas été le chef réel de la génération romantique, Hugo a-t-il exercé sur les générations suivantes cette « prodigieuse influence » dont parle M. Mabilleau. Je le demanderai à M. Mabilleau lui-même ; et voici ce qu'il me répond :

« ... Rentré en France, V. Hugo sentit ce désaccord, malgré les protestations idolâtriques dont on l'entourait : *l'Ane*, *la Pitié suprême*, furent reçus avec la vénération due à un grand poète dont la carrière était depuis longtemps achevée; il n'avait cessé d'être à demi étranger que pour devenir à demi ancien (que M. Mabilleau me permette de l'interrompre, mais comment un écrivain *à demi étranger*, *à demi ancien*, peut-il avoir « incarné l'esprit français, plus vraiment que Voltaire »?) On parlait de lui comme de Dante et de Shakespeare, presque d'Homère. On souriait discrètement de ses fantaisies colossales, de ses chocs de mots retentissants, de ses

prétentions de prophète et de conducteur d'hommes, et on le laissait dire, l'anachronisme étant de peu d'importance.

« Il y avait si longtemps qu'il ne conduisait plus le chœur des esprits, même des esprits amoureux de poésie! (Et « l'influence prodigieuse » de tout à l'heure?...) Alors même que paraissaient les chefs-d'œuvre datés de Guernesey, une école se formait, composée de ses admirateurs et de ses disciples, qui affectait de vouloir continuer la tradition du lyrisme, dont il restait le suprême pontife : mais que ces descendants illusoires étaient déjà loin de lui, et que la froide source du Permesse ressemblait peu au flot ardent et amer de l'Océan!

« Après les fils oublieux vinrent les fils révoltés, les naturalistes, les symbolistes, les décadents, débutant tous par insulter le Père vieilli, relégué dans une inutile chapelle. Tous ingrats, car tous procèdent de lui : les parnassiens lui doivent la révélation de la valeur plastique des mots; les naturalistes, le sens de la vie et le goût d'en décrire toutes les manifestations; les symbolistes et les décadents, l'intuition des correspondances sensibles et de la musique verbale.

« Tous peuvent s'incliner devant sa tombe et renouveler l'hommage que Sainte-Beuve adressait aux mânes de Châteaubriand : « O Olympio, nous sommes vos fils! Vos idées, vos passions, vos « rêves, ne sont plus les nôtres, mais c'est vous qui nous avez montré « la route où nous avons marché, et nous sommes partis sur vos « traces! Soyez donc à jamais béni par la postérité infidèle à laquelle « votre génie *a ouvert les portes de l'aurore!* »

Ne vous semble-t-il pas qu'ici, comme pour la biographie de Hugo, la légende chasse l'histoire? Le poète, aussi bien que l'homme, profite de cette espèce de cristallisation que les années ont formée autour de son nom, de sa personne et de son œuvre. Sa réalité disparaît sous les broderies dont le couvre l'imagination de ceux qui parlent de lui. Pour les descendants comme pour les contemporains, il absorbe l'effort de ceux qui ont travaillé avec lui, de ses devanciers, de ses rivaux, de ses émules. La grande ombre du dieu Glaucus s'étend loin sur l'océan : elle aveugle les bons pilotes, et les aveuglera jusqu'à ce qu'ils lui aient échappé, jusqu'à ce qu'ils se retrouvent dans la clarté, dans la lumière, délivrés de l'obsession qui pèse sur eux. Pour quelques-uns, Hugo enferme toute la pensée humaine : il n'y a rien au dehors, rien au delà de lui. Ainsi raisonne M. Ernest Dupuy. Pour d'autres, plus modérés, comme M. Mabilleau, il ne la représente que pendant une période limitée. Rares sont ceux qui, comme M. Emile Faguet, conservent leur liberté d'esprit. Et pour ceux-ci, Hugo

est un prodigieux virtuose, dont l'œuvre vivra, malgré ses taches et ses défauts, « parce que c'est la beauté du style qui conserve... » « Il serait, comme style et comme rythme, le plus habile artiste en vers que nous ayons, si La Fontaine n'existait pas. Par là il vivra aussi longtemps que la langue française. Il deviendra même *scolaire*, par ses qualités, un peu aussi par ses défauts. Très facilement pénétrable, peu profond, peu compliqué, obscur seulement (et rarement) par la forme, ses beaux lieux communs, ses dissertations morales, ses larges et riches descriptions, ses variations éclatantes complaisamment étalées, seront bien compris et bien goûtés des jeunes esprits, et leur seront une très belle et savoureuse récréation intellectuelle. Il a mérité ce prix, qui est celui des plus grands, par son amour de la belle langue où il avait appris à parler, et le don merveilleux qu'il a eu pour lui donner une nouvelle jeunesse et un nouveau lustre. » Voilà qui est modéré, juste et précis; et je ne sais vraiment pas comment on pourrait conclure autrement.

N'était-ce pas Flaubert qui disait que la rhétorique seule est éternelle? Dans le fait, c'est bien comme un rhéteur sans rival qu'Hugo nous apparaît, même à travers les dithyrambes de ses fanatiques. Il aura donc cette immortalité que donne la perfection du verbe, celle d'Horace et de Cicéron, qui règne dans les anthologies, tourmente les écoliers, fournit des citations utiles aux imaginations paresseuses en douleurs de discours officiels : ne nous a-t-on pas récemment démontré qu'il tient déjà une grande place dans les chrestomathies, qu'on récite en abondance des morceaux de lui dans les cérémonies scolaires, et que les manuels d'histoire littéraire lui font la plus belle part? Autant qu'on peut le prévoir, il en sera de même pour un très long avenir, peut-être même pour tout l'espace de temps que nous appelons l'éternité. Il aura donc la gloire, comme il l'a eue, d'ailleurs, d'un bout à l'autre de sa carrière, avec un bonheur persistant dont l'histoire des lettres offre peu d'exemples. Mais ce n'est pas à lui que s'adresseront les lecteurs plus intimes, qui cherchent dans les livres du passé quelque chose de plus pénétrant, de plus précieux, de plus noble que la beauté des mots ou l'éclat des images, ces lecteurs dont la sympathie sait s'attendrir même à travers les siècles, dont l'âme reflète et ressuscite, en une heure d'émotion vraie, les âmes éteintes des maîtres préférés. De période en période, à travers les fluctuations du goût, les caprices de la mode, les hasards de l'oubli, ses rivaux, Lamartine, Vigny, Musset, retrouveront des amis : il n'aura jamais que des admirateurs.

Edouard Rod.

LE CATHOLICISME EN AUSTRALIE[1]

CHAPITRE III

LE CLERGÉ CATHOLIQUE

En Australie, l'Église, toute de race celtique, se trouve forcément isolée, et cet isolement est pour elle une cause de faiblesse. Il ne faut pas déduire de là qu'elle soit envisagée comme une institution surannée avec laquelle il n'est plus guère besoin de compter : non. L'Église, en Australie, jouit de la considération publique; elle est une force sociale qu'on respecte, une institution qui s'impose et à laquelle on rend hommage.

Etant absolument indépendants du pouvoir civil, les membres de son clergé ne se trouvent pas ainsi relégués parmi les simples fonctionnaires et les gens salariés. Ils ont droit à l'estime publique qui entoure tout ce qui est indépendant; ils peuvent marcher le front haut et, s'ils font leur devoir, n'ont rien à craindre de qui que ce soit, ne doivent de comptes qu'à leur conscience et à leur évêque, qui, lui-même, ne relève que du Pape. Une telle situation donne une liberté d'allure qui engendre le respect.

De plus, le prêtre, de par son état, fait partie de cette classe de gens qu'on qualifie de *respectables*, de *gentlemen*, et qu'on désigne en France sous le titre de *notables*. Dans les grandes et dans les petites villes, il y a en Australie des notables, c'est-à-dire des hommes qui, par leur fortune et par leur profession (médecins, avocats, banquiers, etc.), ont une influence publique et jouissent de la considération universelle. La profession de *clergyman* entraîne l'admission de droit dans les rangs des *respectables* ou notables. Les autorités civiles, protestantes en majorité, reconnaissent généralement cette situation supérieure du clergé et, demeurées chrétiennes en principe, malgré l'esprit de secte, elles s'inclinent devant l'autorité de la religion chrétienne. Les *clergymen* sont toujours

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 juillet 1894.

traités avec une déférence particulière, surtout s'ils appartiennent à l'anglicanisme ou au catholicisme. Pour les anglicans, cela tient à ce que leurs *clergymen*, comme les nôtres, ont une formation spéciale et font des études préparatoires avant d'être admis dans les ordres. Dans certaines sectes protestantes, au contraire, les *pasteurs* sont pris parmi les premiers venus, sans éducation préalable, et qui, mineurs ou charpentiers aujourd'hui, seront investis demain du pouvoir d'expliquer et de prêcher la Bible. Le titre de *notables*, toujours accordé aux *clergymen* catholiques ou anglais, n'est pas donné à cette dernière catégorie, traitée cependant avec quelques égards de plus que les autres citoyens.

Non seulement les *clergymen* sont considérés comme notables, mais encore et toujours à cause de leur état, ils passent pour des *hommes publics*. Leur opinion, si elle n'est acceptée, est au moins respectée, et tous coopèrent à la prospérité morale et matérielle du pays.

L'évêque catholique, considéré comme homme public dans sa ville épiscopale, qui est presque toujours la capitale de la colonie, assiste aux réceptions officielles et aux dîners, chez les gouverneurs ou les présidents des municipalités. Le 24 mai, jour de la fête de la reine, de grandes réceptions sont données dans les palais de tous les gouverneurs : les évêques catholiques y sont toujours invités et reçus sur le même pied que les évêques anglicans ou le modérateur général des presbytériens. Le cardinal de Sydney est traité en prince et le gouverneur de Victoria se fait un plaisir de recevoir l'archevêque de Melbourne à sa table.

Dans les localités moins importantes, le prêtre catholique est également homme public et homme *respectable*. Sa qualité de prêtre ne lui confère, il est vrai, aucun privilège spécial, puisqu'il paye l'impôt du presbytère comme les autres citoyens celui de leurs propriétés privées; mais s'il est considéré par la loi comme un simple contribuable, il a droit, aux yeux de ses compatriotes, à une déférence reconnue de tous. Il est l'invité du maire aux fêtes municipales. S'il s'agit d'adresser une pétition au gouvernement pour obtenir la création de quelque œuvre d'utilité publique, sa signature est une des premières réclamées. Les directeurs des hôpitaux sont heureux de lui offrir une place dans leurs conseils d'administration; les directeurs des écoles ou des mines sollicitent son patronage; les autorités civiles, les directeurs des banques, etc., exigent des jeunes gens qui sollicitent une place de confiance la recommandation du prêtre. Cette recommandation écrite est souvent même la condition *sine qua non* qui fait prendre la demande d'emploi en considération. L'opinion et les lumières du *clergyman* sont accueillies

avec empressement dans les *meeting* de contribuables convoqués par les municipalités pour la création d'œuvres importantes, comme chemins de fer, mines, réservoirs, etc., et c'est grâce à son concours, le plus souvent, que la solution de l'affaire prend un bon train.

Le prêtre n'est donc pas dans un état d'infériorité sociale, puisqu'il n'est pas obligé de s'effacer, de s'enfermer, de se taire. Le peuple, au milieu duquel il vit, comprend très bien que l'exercice des fonctions ecclésiastiques n'est pas incompatible avec l'exercice des devoirs de citoyen.

Il ne faut cependant pas confondre l'influence sociale et civique avec l'influence politique. Ce sont deux choses absolument distinctes; et si la première est volontiers accordée au prêtre, la seconde lui est généralement refusée.

La politique, en Australie, est différente de ce qu'elle est en France. Elle n'est point un mélange confus de choses morales, civiles et pécuniaires, et bien qu'elle ait le droit de s'immiscer à toutes et de toucher à chacune de ces questions, elle les tient nettement séparées. L'action ou l'ingérence du prêtre n'est admise que si son intervention doit strictement s'appliquer à la réforme morale de la population. Il y a, en effet, des questions purement civiles et matérielles, comme la question du libre-échange et celle du domaine public. D'autres, comme celles qui ont trait à l'éducation et aux rapports du travail et du capital, sont à la fois civiles et morales. En Australie, d'ordinaire, les élections se font sur un point déterminé. Si la bataille se livre sur le terrain matériel ou sur le terrain politique, le clergé n'intervient pas : on ne le lui permettrait pas, du reste. Fidèles et protestants ne consentiraient nulle part à se laisser dicter leur ligne de conduite par qui que ce soit. Dans ces cas-là, tout le monde est libre, et le prêtre peut voter comme citoyen, mais c'est tout. Si la bataille électorale s'engage sur un terrain à la fois politique et moral, le clergé catholique est autorisé à exercer son influence en faveur du candidat *qui sera le défenseur de l'idée catholique;* mais il doit se garder, malgré tout, de confondre, à l'église, les deux faces de la question électorale. L'évêque peut publier un mandement, afin d'exposer les raisons des préférences catholiques, et le prêtre, en chaire, est libre de dénoncer l'opinion adverse avec la force que le prêtre irlandais sait mettre dans ses discours lorsqu'il veut convaincre. Mais le clergé doit toujours exclusivement s'en tenir au côté moral de la question et se contenter de rappeler les droits de l'Église et les devoirs des fidèles, car, jamais, il ne lui est permis de transformer la chaire en tribune électorale. On ne trouve pas, d'ailleurs, de parti catholique distinct dans le pays; il y a seulement des députés catho-

liques. Ils appartiennent le plus souvent à des groupes différents, et professent des opinions politiques diamétralement opposées; mais, quoique divisés sous tous les autres rapports, ils savent admirablement s'unir sur la question de l'éducation. Comme les élections municipales se font généralement en dehors des questions politiques, et que le but de la lutte est de désigner l'administrateur le plus habile à manier les deniers communs, le prêtre n'intervient pas. On tolère qu'il use de son influence *privée* pour soutenir le candidat de son choix, surtout si ce candidat, catholique, offre les garanties et les éléments indispensables à tout bon conseiller municipal; mais il ne doit jamais le recommander publiquement, attendu que tel candidat protestant peut être meilleur conseiller municipal que tel autre candidat catholique. La question religieuse est donc laissée, à dessein, en dehors des élections municipales, et ce n'est que lorsqu'un candidat s'oublie et fait de la religion de son adversaire une arme de combat, que celui-ci est autorisé à user de représailles. Le prêtre peut alors intervenir publiquement en faveur d'un catholique battu en brèche pour la seule raison qu'il est catholique.

Avant de comparer l'influence publique du clergé catholique avec celle du clergé protestant, il faut remarquer qu'elle dépend surtout des individus. En Australie, tout homme est jugé sur sa valeur personnelle, et il est d'autant plus estimé que son mérite est plus grand. A Melbourne, par exemple, l'archevêque catholique, Mgr Carr, jouit dans toutes les classes de la société d'une considération bien supérieure à celle dont est honoré l'évêque anglican; et il n'est pas rare d'entendre dire par les protestants, encore plus à Melbourne qu'ailleurs : « Quelle chance pour les catholiques d'avoir un tel évêque, un tel curé! » En d'autres contrées, certains ministres protestants sont plus considérés que les prêtres catholiques.

Quant à l'influence exercée par les différents *clergymen* sur leurs paroisses respectives, il est certain que le clergé catholique est très populaire parmi les fidèles catholiques, parce qu'il est simple et laborieux. Fils d'Irlandais, le prêtre australien, comme notre clergé flamand, a de la *bonté*, a de la *rondeur*. Son cœur excellent lui fait pardonner une certaine rudesse dans les manières et dans les actions; laborieux, autoritaire, indépendant, il parle à son peuple avec une liberté et une franchise qui ne se trouvent que dans les églises irlandaises. S'il réprimande sévèrement, avec trop d'autorité peut-être, les fidèles ne s'en fâchent pas, pourvu que le reproche soit adressé dans un langage rappelant quelque comté d'Irlande, pourvu qu'il soit formulé à l'*irlandaise*. Cet accent irlandais semble avoir un charme tout-puissant sur le peuple catholique. Ne rappelle-t-il

pas qu'on est de la même famille? Or, en famille, on se dit et on supporte bien des choses. Il en est, là-bas, comme dans nos pays de Flandre. Dans sa vieille langue, le bon curé flamand peut faire entendre à ses paroissiens des vérités qui, en pays wallons ou français, ne seraient pas bonnes à dire.

Le *clergyman* anglican, plus policé, plus raffiné que le prêtre catholique, est marié; sa femme, qui appartient à la classe aisée généralement, pose en *lady* et contraint son mari de poser à son tour en *gentleman*. Tenu de devenir et de rester homme du monde, il doit moins son influence sur le peuple à son caractère de ministre qu'à cette qualité de *gentleman*. Plus il est parfait sous ce dernier rapport, plus son autorité se fait efficacement sentir; mais ce respect entoure plutôt l'homme du monde que l'homme de Dieu. En chaire et en public, dans la crainte de blesser son peuple, il étudie ses manières de voir, et, n'étant pas indépendant, ose rarement dire ce qu'il pense. Le contraire se passe chez les catholiques : le prêtre marche devant, les fidèles le suivent.

Le clergé catholique de l'Australie tend, d'année en année, à grandir en nombre. Le ministère de chaque prêtre, moins disséminé, mais plus important sur une sphère plus restreinte, devient à la fois plus sérieux et plus facile à remplir.

L'histoire du clergé catholique dans ce pays se confond avec celle de l'apostolat lui-même. Il y avait à évangéliser deux populations différentes : les indigènes et les émigrés européens.

Il est bon de noter en passant que le clergé qui eut à s'occuper au début et s'occupe encore aujourd'hui des indigènes n'est ni irlandais ni séculier. Les Bénédictins espagnols, les Trappistes et les Jésuites sont la tête des missions indigènes chez les noirs de l'Australie proprement dite, et, la congrégation française des Pères Maristes s'est livrée, depuis la fondation des Colonies, à l'évangélisation des Maous ou indigènes de la Nouvelle-Zélande. Les missions des autres îles océaniennes indigènes sont également entre les mains de congrégations françaises.

Il est historiquement démontré, et c'est un fait remarquable, que les meilleurs missionnaires voués à la cause des races indigènes et le plus grand nombre d'entre eux sont fournis par les races latines. Dans tous les pays païens, Chine, Japon, Hindoustan, Océanie, Afrique, on trouve des Français, des Espagnols, des Italiens... La race anglo-saxonne et la race celte éprouvent une aversion instinctive pour les hommes de couleur, les noirs, etc., qu'elles taxent volontiers de nations inférieures. C'est pourquoi ces peuples ne fournissent qu'un petit nombre de missionnaires pour aller dans les régions païennes. Il n'y a rien à y faire. C'est une question de

race, et il n'est pas injurieux de dire que toutes les races n'ont pas les mêmes aptitudes spéciales pour l'apostolat étranger. La mission propre de beaucoup de nos prêtres français consiste dans l'évangélisation des pays païens. Celle des prêtres irlandais les porte naturellement vers les pays anglais, vers les peuples de même race et de même sang qu'eux. Ce fait explique l'histoire du clergé irlandais au dix-neuvième siècle. Il a suivi le peuple irlandais dans toutes ses pérégrinations et, partout où il le rencontre, il est sûr de réussir. Il est chez lui, et cette affinité entre le peuple et le clergé irlandais est telle, qu'elle ne se retrouve nulle part, chez aucune autre nation. Est-il surprenant que le clergé, en Australie, soit exclusivement irlandais, puisque la population émigrée était toute irlandaise?

Les premiers prêtres débarqués là-bas appartenaient pour la plupart aux ordres bénédictins, franciscains et augustins. Un nombre considérable de prêtres séculiers se joignit bientôt à eux. La rapidité avec laquelle s'accrut la population émigrée, attirée par l'or, ne permit pas de suite au clergé de faire face à tous les besoins, et pendant une période de trente années environ, le manque de prêtres se fit péniblement sentir et eut quelquefois des conséquences désastreuses. Non seulement la population catholique se trouvait négligée, mais encore, en certaines circonstances, les évêques admettaient trop facilement dans leur clergé des membres qui n'y apportaient pas toujours la science et la vertu désirables. Et comment blâmer ces évêques, littéralement surchargés de besogne et ne sachant quel moyen employer pour suffire à des nécessités de jour en jour plus urgentes? Le recrutement du clergé est entouré aujourd'hui de précautions plus sérieuses. Il s'opère dans des conditions bien déterminées et il est difficile de surprendre la bonne foi des évêques.

Le clergé d'Australie, exclusivement irlandais, n'a cessé de l'être, car dès le début, sur les six cents noms pris dans la liste du clergé séculier australien, donnée par le dernier Annuaire, il se trouve à peine une douzaine de prêtres étrangers, italiens ou français, résidant tous depuis fort longtemps déjà dans le pays. Il est donc rigoureusement exact d'affirmer que les prêtres australiens sont des Irlandais.

Ce fait semble providentiel, car le nombre des vocations religieuses, en Irlande, est trop considérable pour les besoins de l'île. Un débouché est en quelque sorte nécessaire, et il est tout naturel que ceux qui constituent ainsi un superflu chez eux tournent leurs yeux et dirigent leurs pas vers les contrées où se dirigent leurs concitoyens, c'est-à-dire vers l'Angleterre, le Cap, l'Amérique et l'Australie.

Un saint prêtre irlandais fonda, près de Dublin, il y a une trentaine d'années, un séminaire exclusivement consacré à l'éducation des jeunes gens désireux de s'engager un jour dans les missions étrangères. Ce séminaire, appelé collège de *All-Hallows* « de tous les saints », a fourni et fournit encore chaque année de nombreux sujets aux différents diocèses érigés dans les pays anglais. L'Australie, à elle seule, a reçu un contingent considérable de séminaristes sortis de ses murs. Le grand séminaire irlandais de Maynooth et quelques autres moins importants envoient également à la même destination un certain nombre de leurs élèves. Les jeunes gens irlandais décidés à consacrer leur apostolat futur aux diocèses des missions étrangères doivent se faire incorporer dans l'un de ces diocèses avant leur ordination au sous-diaconat, et prendre, en règle générale, l'engagement d'y exercer le saint ministère pendant au moins dix ans. L'évêque qui les admet se charge, en retour, des frais de leur éducation cléricale et de leur voyage. C'est pourquoi, dans la province de Victoria et dans toutes les églises, on fait régulièrement une quête mensuelle pour la *Catholic association*. Cette association a pour but de fournir à l'évêque les sommes nécessaires pour subvenir, chaque année, à la formation, dans les séminaires irlandais, de jeunes gens qui viendront un jour exercer leur ministère dans le diocèse et qui, de la sorte, paieront leurs bienfaiteurs.

Quand expire l'engagement qu'ils ont contracté, ces prêtres sont libres de le renouveler avec le consentement de leur évêque. Ils s'en abstiennent quelquefois et profitent de leur liberté recouvrée pour retourner en Irlande et solliciter un poste dans leur pays d'origine. D'ailleurs, beaucoup d'entre eux n'ont traversé les mers qu'après avoir constaté l'impossibilité de trouver place dans un diocèse d'Irlande, au lendemain de leur ordination sacerdotale. S'ils se déterminent donc à aller à l'étranger, c'est pour y attendre la vacance d'un poste dans leur pays : leur départ a lieu par besoin plus que par vocation.

De la composition exclusivement irlandaise du clergé séculier d'Australie, il faut conclure que, quelles que soient ses relations et ses affinités avec la population, il demeure pour elle une sorte de clergé *exotique*. Or un clergé exotique, si utile qu'il soit, est souvent, sinon un danger, du moins une faiblesse; car, pour être bien assise dans un pays, une Église doit pouvoir se suffire à elle-même.

Cette observation a fait comprendre aux évêques d'Australie, quoique Irlandais, qu'il était temps de chercher à recruter des vocations ecclésiastiques dans l'Australie elle-même. La question

du clergé colonial, — je ne dis pas indigène, car le mot indigène, ici, s'emploie exclusivement comme synonyme de *noir*, — a été très sérieusement étudiée. La fondation d'un séminaire pour les jeunes gens australiens, est maintenant un fait accompli.

Auparavant l'Australie comptait plusieurs prêtres, nés dans le pays, de parents catholiques émigrés d'Europe; par leur science et par leur vertu, ils honorent la jeune Église des Antipodes, dans laquelle, pour la plupart, ils occupent des postes très honorables. Plusieurs d'entre eux, après avoir reçu l'enseignement primaire et secondaire dans les écoles coloniales sont allés faire leurs études théologiques en France, en Irlande ou à Rome. Les Lazaristes eux-mêmes ont établi dans la ville épiscopale de Bathurst (Nouvelle-Galles du Sud) un collège catholique dans lequel un certain nombre de jeunes gens sont préparés à la vie sacerdotale et reçoivent les ordres sacrés.

Mais ces cas isolés, considérés néanmoins comme un progrès accompli, n'étaient pas suffisants. Quelque chose de plus large, de mieux organisé et, à la fois, de plus spécialement adapté à l'Église australienne, devenait indispensable. Il fallait remplacer les efforts individuels par une action commune. On songea de toutes parts à la création d'un séminaire national australien. La chose fut sérieusement mûrie et menée à bonne fin. C'est au concile de Sydney que les évêques portèrent sur cet objet tous leurs efforts. Hommes pratiques, ils décidèrent de se mettre immédiatement à l'œuvre.

Une somme assez considérable avait été léguée à l'Église australienne pour la création d'un séminaire. La construction en aussitôt résolue, et les évêques, au milieu même des travaux concile, organisèrent une fête magnifique pour la pose de la première pierre du *Séminaire catholique de l'Australie* (19 novembre 1885). Ce séminaire-collège, placé sous le vocable de Saint-Patrice, fut bientôt achevé; il est aujourd'hui le plus bel établissement d'éducation que possède l'hémisphère Sud. Sa situation, sur la baie de Manley, à quelques kilomètres de Sydney, est ravissante; ses bâtiments en pierre de taille sont superbes, et, au point de vue matériel, il est merveilleusement organisé.

Il s'agit maintenant de le peupler de jeunes gens qui justifient pleinement les espérances conçues et le but souhaité. Le pays est encore bien jeune pour fournir de nombreuses vocations ecclésiastiques; car les familles catholiques n'ont pas eu le temps de s'implanter, de prendre de fortes racines : cela ne permet point aux parents et aux enfants de songer à un avenir aussi surnaturel que celui du sacerdoce. En effet, la fondation des colonies australiennes a été accompagnée et suivie de tant de boulever-

sements de fortune que peu de familles y sont réellement stables; il faut attendre aussi que la fièvre du plaisir, héritière naturelle de la fièvre de l'or, se soit apaisée et que la population s'habitue à une vie normale. Ce moment viendra bientôt, et c'est alors seulement que les services rendus par l'institution du collège de Saint-Patrice, pourront être appréciés.

Ce collège est placé sous la protection spéciale du cardinal-archevêque de Sydney; mais il est ouvert à la jeunesse de tous les diocèses d'Australie. En 1892, il comptait déjà quarante élèves. Si, au lieu de dépenser tous les fonds disponibles pour la construction des bâtiments, on avait eu la prévoyance de réserver un capital pour la création de cent bourses ou demi-bourses, le succès eût été plus immédiat. Les maisons trop spacieuses n'attirent pas. Il vaut mieux qu'un pensionnat ne développe ses murs qu'à mesure que la poussée des élèves l'y force, comme un arbre qui élargit son tronc et multiplie ses branches sous l'impulsion de la sève.

Après avoir résolu la fondation d'un collège ecclésiastique, le concile de Sydney formula le vœu de posséder plus tard à Rome, à l'instar des autres nations catholiques, un collège australien. Le but de cette maison placée à côté des grandes universités romaines, devait être le même que celui du séminaire français, du collège américain et de beaucoup d'autres. C'est là qu'une éducation ecclésiastique et théologique toute spéciale serait donnée à l'élite de la jeunesse catholique australienne; c'est là que les futurs professeurs viendraient prendre leurs grades et que les évêques de l'avenir, puisant à la source même des sciences ecclésiastiques, se formeraient et s'inspireraient. Magnifique projet, admirable désir! que la Providence bénira tôt ou tard.

La hiérarchie australienne ne compte actuellement qu'un prélat d'origine coloniale : Mgr Redwood, archevêque de Wellington (Nouvelle-Zélande). Il est né dans le diocèse même dont il est le pasteur. Quelques évêques, choisis parmi le clergé d'Australie, n'en sont pas originaires; d'autres, principalement ceux qui appartiennent au clergé régulier, sont venus directement d'Europe, d'Irlande, surtout. En réalité, le séminaire de Saint-Patrice marque un pas immense vers cette époque d'avenir où le *clergé du pays* aidera d'abord et remplacera ensuite le clergé actuel. Je le répète : ce clergé est indispensable, mais il n'en est pas moins un clergé de transition.

Examinons maintenant la législation canonique qui est en vigueur. L'Église d'Australie relève directement de la congrégation de la Propagande à Rome. Entre Rome et cette portion éloignée du domaine catholique il n'existe aucun intermédiaire. Ce sont, des

deux côtés, des rapports libres, directs et exempts de toute immixtion gouvernementale. La législation religieuse a été fixée, déterminée et adoptée par l'Église australienne elle-même; l'approbation de Rome a été nécessaire, sans doute, pour la rendre valable; mais, grâce à la liberté, cette législation est aujourd'hui obligatoire sans que le pouvoir civil y mette d'entraves.

C'est au concile plénier de Sydney, en 1885, que le droit canon fut réglé et rendu uniforme. Il repose sur les mêmes bases que celui qui régit les Églises de l'Irlande et des Etats-Unis; les points les plus importants sont les mêmes. Chose digne de remarque, partout où le peuple et le clergé irlandais se sont établis, ils ont introduit leurs coutumes, et ces coutumes, actuellement suivies dans presque tous les pays anglais, semblent s'adapter d'une façon merveilleuse aux besoins présents. C'est ce qui a fait dire à un prélat romain, qu'elles régiraient peut-être la catholicité entière au vingtième siècle.

L'Australie est divisée en provinces ecclésiastiques, et la hiérarchie y est régulièrement constituée. Sydney, mère et métropole, est investie d'une dignité spéciale : elle est le siège le plus honorable. Le siège le plus influent est celui de Melbourne. Pour rendre justice à la foi catholique et à ses rapides progrès en Australie, Léon XIII a conféré la dignité de cardinal à l'archevêque actuel de Sydney, Mgr Moran. C'était reconnaître officiellement l'importance du pays et de son Église. Avec le titre de cardinal, l'archevêque a reçu celui de délégué apostolique; c'est pourquoi il peut être considéré comme le chef du catholicisme en Australie et en Océanie, j'allais dire comme un patriarche.

Les évêques d'Australie se sont réunis trois fois en concile national et n'ont eu pour cela à se préoccuper d'aucune autorisation gouvernementale; le désir de Rome ou le besoin local, telle est, pour eux, la loi suprême. Les évêques d'une même province se réunissent officiellement chaque année, mais sans aucune des solennités déterminées par le *Pontifical.* Presque chaque année aussi, la majorité des évêques profite en outre d'une fête, d'une consécration d'église, etc., pour se concerter et prendre au besoin des décisions rendues nécessaires par le cours des événements. Cette union, cette entente entre les membres de l'épiscopat, lui donne une très grande force, et facilite beaucoup dans ces églises neuves la direction des fidèles et celle du clergé. A l'heure présente, la question brûlante, en Australie, est la question de l'éducation. Il ne s'est pas écoulé une année sur six, sans que, dans toutes les réunions des prélats australiens, sous une forme ou sous une autre, elle n'ait été agitée.

J'ai dit que ces réunions sont dépourvues de toute pompe exté-

rieure : les évêques en déploient le moins possible; entre eux ils agissent comme des hommes d'affaires et, sans se soucier du décor des cérémonies, vont droit aux choses et aux chiffres.

Chaque année, également, dans les différents diocèses, a lieu, sous la présidence de l'évêque une réunion synodale du clergé. Elle est complétée par des *Conférences* entre prêtres de même circonscription ecclésiastique. Ces conférences, analogues à celles du clergé de France, ont pour objet la discussion de matières théologiques. Les évêques d'Australie tiennent à les présider le plus souvent possible ou à s'y montrer tour à tour, s'ils ne peuvent assister à toutes sans exception. Les conférences de Melbourne, dirigées par l'archevêque, sont de véritables festins théologiques; car, Monseigneur, théologien de premier ordre, est animé du désir de faire rayonner cette science autour de lui.

L'élection des évêques se pratique en Australie presque absolument de la même façon qu'en Irlande et qu'en Amérique. A la mort de l'évêque, les *consulteurs diocésains* et les *pasteurs inamovibles* se réunissent sous la présidence du métropolitain, ou, s'il s'agit de remplacer ce dernier, sous la présidence de l'évêque le plus ancien de la province. Ils désignent, par un vote secret, les trois ecclésiastiques jugés les plus méritants. Celui des trois qui réunit le plus de voix est candidat *dignissimus*; le deuxième, *dignior*, et le troisième, *dignus*. Les évêques de la province, après avoir approuvé ou critiqué les trois noms qui leur sont soumis, les envoient à Rome, à la congrégation de la Propagande. Il est évident que le Pape demeure libre de choisir, en dernier ressort, parmi ces trois noms, ou de désigner même un ecclésiastique autre que ceux qui ont été mis en avant par l'épiscopat australien. Le principe qui régit ces élections si importantes est donc tout entier dans la participation qu'y prend la hiérarchie ecclésiastique, et dans l'exclusion absolue de toute ingérence laïque, gouvernementale ou privée. C'est ce principe qui sauvegarde, du reste, tous les avantages, et qui offre toutes les garanties. On y trouve, en effet, l'intervention séparée des curés et des évêques et l'exclusion de l'élément civil. Les curés connaissent les besoins véritables et déterminés d'un diocèse; ils peuvent mieux que personne désigner celui qui leur paraît le plus capable de gouverner. Les évêques apprécient à sa juste valeur l'union entre tous les pasteurs d'une même province, ils ont à cœur d'écarter tout nom qui deviendrait un brandon de discorde ou une cause de faiblesse. Enfin la certitude que l'élection sera faite à l'abri des pressions gouvernementales et des intrigues influentes est une précieuse garantie pour maintenir la dignité de l'épiscopat.

Les chapitres et les canonicats n'existent pas dans la hiérarchie

australienne. Les chanoines y sont remplacés par des consulteurs diocésains, choisis parmi les prêtres les plus anciens et les plus dignes. Ils forment le conseil épiscopal, et l'évêque est tenu de prendre leur avis dans les cas majeurs déterminés par la législation canonique.

Chaque diocèse est divisé en *missions*, qui portent généralement le nom de paroisses. Cette expression ne signifie pas, cependant, paroisses canoniques proprement dites : elles ne sont pas encore établies en Australie. Les *missions* sont de deux classes : les unes, plus importantes, ont un titulaire inamovible appelé pasteur, recteur ou curé; les autres, d'importance secondaire, ont des titulaires qui peuvent être changés à la volonté de l'évêque. Les recteurs ou pasteurs inamovibles sont nommés au concours, sous le contrôle d'examinateurs synodaux. L'inamovibilité, en Australie, ne s'entend pas dans un sens aussi strict qu'en France. C'est ainsi que la paroisse ou mission d'un pasteur peut être subdivisée par l'évêque, si ce dernier la croit, par suite de son extension, devenue trop peuplée. De même, si le pasteur est trop âgé ou infirme, l'évêque, quoique obligé de pourvoir à son entretien, a le droit de le remplacer dans la charge qu'il occupe.

L'évêque a, pour l'aider dans ses fonctions personnelles, un vicaire général. Des vicaires forains l'assistent pour administrer les paroisses de son diocèse, groupées en circonscriptions. Pour tout ce qui concerne la hiérarchie ecclésiastique, la législation établie par le concile de Trente s'impose de plus en plus sérieusement. La situation particulière du peuple catholique en Australie n'a pas permis la publication canonique des décrets du saint concile relatifs aux mariages clandestins. Mais on peut affirmer que les autres prescriptions ont plus d'autorité en Australie qu'en France. Chez nous, le besoin de se plier aux exigences du Concordat a fait perdre de vue cette vérité essentielle, que la loi civile ne doit pas être au premier plan, et la loi canonique au second.

Les évêques de ces pays nouveaux sont avant tout des hommes d'affaires. C'est, d'ailleurs, une des principales qualités requises par saint Paul. Homme d'affaires veut dire ici homme d'action et de gouvernement. Il faut donc, pour réussir, les aptitudes qui distinguent le commerçant, le grand industriel, le politique. Un prélat, seulement pieux ou savant, échouerait probablement et ne laisserait à son successeur qu'un héritage de mauvaises dettes; en outre, comme l'Australien est actif et affairé, il ne jouirait pas, durant sa vie, de la considération qu'on n'accorde qu'à l'énergie, qu'à l'initiative, qu'à l'esprit de suite.

Ces qualités, si précieuses et si nécessaires, ne sont cependant

pas suffisantes. L'évêque doit aussi se montrer homme de son siècle, capable de marcher à la tête de son peuple, d'en comprendre les aspirations nouvelles; il doit être, jusqu'à un certain point, homme du monde, manifestant un réel intérêt pour toutes les choses de la vie commune, et homme de travail et de simplicité, réservant pour les circonstances solennelles et rares les splendeurs officielles. Il a pour habitude de vivre avec de simples prêtres, de les admettre à sa table et de travailler avec eux. Le samedi soir, il confesse, et, le dimanche, il célèbre une messe basse et monte, sans apparat, en chaire pour y faire le prône et lire les annonces. Des étrangers, de passage à Melbourne, ont constaté que l'archevêque, s'il n'est pas en tournée de confirmation, prend sa part dans la besogne paroissiale comme le dernier vicaire de sa cathédrale.

L'épiscopat catholique jouit à bon droit d'une très grande considération. La personnalité la plus vénérable et la plus respectée de la hiérarchie est, de l'aveu général, l'évêque aveugle de Bendigo, Mgr Crane. Son infirmité lui a peut-être donné un prestige spécial qui attire et qui impressionne : « Il m'a suffi, pour éprouver cette émotion, me racontait un visiteur étranger, de le voir, une seule fois, s'avançant sur le seuil de sa cathédrale en bois. » Il est grand, osseux; son visage est triste comme celui de tous les aveugles, mais il a une âme douce et un courage de lion. L'évêque aveugle voit à travers l'avenir; et, dans ses Lettres pastorales de Carême, il frappe des coups terribles.

Il y a quatre ans, un de ses mandements, lancé contre la franc-maçonnerie, tomba comme la foudre et mit en émoi tous les journaux d'Australie.

Une autre figure vénérable est celle de Mgr Murphy, l'évêque le plus âgé du monde. Il est à la tête du diocèse de Hobart, en Tasmanie. A la réputation de prélat hospitalier et généreux, il ajoute encore celle d'astronome distingué. Il suffit, en effet, de contempler une fois ce beau ciel de Tasmanie, si pur et si bleu, aux étoiles si brillantes, pour ne plus résister au désir de le contempler chaque jour.

Mais le membre le plus haut placé de l'épiscopat australien est, sans contredit, l'archevêque de Sydney, Mgr Moran.

Irlandais d'origine, ayant passé de nombreuses années à Rome, au collège des Irlandais, il devint plus tard le secrétaire de son oncle, le cardinal Cullen, archevêque de Dublin. Nommé, vers 1872, évêque d'Ossory, en Irlande, il obtint par ses publications sur l'Église catholique en Irlande une certaine renommée. Très érudit, il semble se complaire dans les vieux documents, l'on raconte qu'il prépare en ce moment l'histoire de l'Église d'Australie. Son éléva-

tion au rang d'archevêque de Sydney (1884) et à la dignité de cardinal (1885) lui ont donné une autorité incontestable et incontestée. Mais elle est plutôt due à la situation qu'il occupe qu'à l'action qu'il exerce.

Un personnage moins important, au contraire, mais plus complet et plus influent, c'est Mgr Carr, l'archevêque actuel de Melbourne. Théologien hors de pair, doué d'une parole facile, quoique n'étant pas orateur dans toute la force du mot, écrivain consciencieux, ce prélat est, de plus, un bon administrateur. A la tête d'un des diocèses les plus riches du monde, il n'attache point son cœur à l'argent. Généreux comme un prince quand il s'agit de bonnes œuvres, très affable avec tous, il sait habilement s'armer de la légalité pour défendre publiquement les droits des catholiques. Travailleur infatigable, sans la moindre ambition, il est, certainement, de tous les hommes officiels de Melbourne, le plus considéré. Son amabilité courtoise le rend l'idole de son peuple. L'humble servante irlandaise qui vient se confesser à lui est aussi bien accueillie que le serait la femme du gouverneur. Enfin, chose extraordinaire, malgré l'extrême difficulté de sa position d'archevêque de Melbourne, il ne s'est jamais compromis dans les questions politiques, et les deux grands journaux de la ville, l'*Argus* et l'*Age*, qui, depuis son arrivée, guettent l'occasion de le surprendre en faute, ne l'ont jamais rencontrée.

L'archevêque de Wellington (Nouvelle-Zélande), Mgr Redwood, est considéré comme le prélat le plus éloquent de l'Eglise australienne, et l'un de ses suffragants, Mgr Moran, évêque de Dunedin, est un écrivain remarquable, qui mène une vigoureuse campagne en faveur des intérêts catholiques de sa colonie.

Si les évêques doivent être des hommes d'affaires et d'action, on doit s'attendre naturellement à ce que le clergé inférieur le soit aussi. A peine débarqué en Australie, le jeune prêtre se met à la besogne. Très probablement, dès le premier dimanche qu'il passera à son poste, il aura à dire deux messes, et, s'il réside à la campagne, faire une course de 15 à 20 kilomètres, à cheval ou en voiture. Le travail des paroisses rurales se borne presque exclusivement au dimanche : mais il est écrasant ! Qu'on en juge par les détails qui suivent.

Levé de bonne heure, le prêtre doit immédiatement monter à cheval ou en voiture; après un parcours d'une dizaine de kilomètres, il arrive à une chapelle, entend les confessions, célèbre une première messe vers huit ou neuf heures, baptise les enfants; puis il se remet en route pour arriver à une autre station où la seconde messe ne pourra guère commencer que vers onze heures ou midi.

Il est une heure du soir, et souvent plus tard, quand l'infortuné cesse enfin d'être à jeûn; et, pendant cinq mois de l'année au moins, il a dû accomplir ces courses sous un ciel de feu. La soif qu'on éprouve est quelque chose de terrible : la langue desséchée peut à peine articuler les prières de la seconde messe; et il n'est pas rare qu'on soit obligé de renvoyer le prône à la fin de l'office divin, afin qu'une tasse de thé, rapidement absorbée à la sacristie, permette de revenir devant les fidèles après avoir ainsi retrouvé quelque peu l'usage de la parole. Mais ces braves fidèles, gens simples, judicieux et bons, ont la compassion facile et ne se scandalisent pas : ils attendent patiemment que le prêtre ait pris un peu de boisson, un peu de nourriture; et ils se garderaient bien de profiter de son absence momentanée pour se retirer eux-mêmes. Hélas! que de paroisses, en France, où le célébrant est à peine descendu de l'autel, que les portes de l'église ne sont pas assez grandes pour livrer passage à la foule, avide et heureuse d'en finir!

L'ami le meilleur du prêtre et son plus indispensable auxiliaire, dans cette activité australienne, est... le cheval!

Il faut se résigner d'avance à quelques accidents : mais ils sont inévitables. L'admission du prêtre en certains diocèses dépendait jadis d'une question *sine qua non*, savoir monter. La légende, vraie sans doute, rapporte que, dans un diocèse, le vicaire général chargé d'examiner les jeunes prêtres pour l'obtention des pouvoirs de confesseurs était un vieux routier qui avait passé à cheval plusieurs années de sa vie. Plaçant donc le nouveau venu en présence de l'animal, il lui commandait de le monter et le faisait galoper. Si le jeune prêtre sortait victorieux de l'épreuve, le brave vicaire général, tout heureux, le proclamait « bon pour le service », et l'examen théologique n'était plus qu'une formalité secondaire. Mais si le débutant se montrait peureux ou maladroit, le vieillard murmurait en hochant la tête : « Mauvaise acquisition, ce jeune homme n'ira pas loin! » L'infortuné promettait volontiers de s'exercer et de s'aguerrir; il faisait appel à l'examen théologique : mais, lors même que son savoir était suffisant pour obtenir, en toute justice, les pouvoirs de pasteur l'impression du vicaire général n'en subsistait pas moins. Le premier échec équivalait presque à une mauvaise note pour l'avenir.

C'est précisément parce que le prêtre est toujours en Australie un homme de fatigue et de labeur, souvent à cheval, sans cesse en route, qu'il a droit à des libertés et à des allures qu'on est loin d'admettre en France. Son costume est différent du nôtre. Apporté d'Irlande, il se compose d'une redingote et d'un pantalon noirs, du col romain, et d'un plastron, noir pour les prêtres, violet pour les

évêques. A cause de la chaleur, pendant les mois d'été et dans certaines provinces, la couleur des habits est grise, quelquefois même blanche. Bien que le prêtre ne se montre jamais en soutane hors de l'église et du presbytère, il est toujours facilement reconnaissable, le col romain étant obligatoire et le costume ayant une coupe spéciale toute différente de celle usitée pour les hommes du monde. Quand un pays est foncièrement catholique, la soutane a bien ses avantages; mais dans une contrée où la majorité est protestante, où le prêtre doit conquérir sa place au soleil, peut-on exiger de lui qu'il se conforme à une habitude qui n'existait même pas en France avant la Révolution? On demande avec raison que le prêtre soit reconnaissable, mais sans être montré.

L'hospitalité du prêtre australien est proverbiale. Si lui-même, en voyage, est souvent dans le cas d'être reçu par d'autres, il reçoit, en retour, ses confrères avec une vraie munificence et une franche générosité. Le presbytère est l'hôtel obligatoire de tout ecclésiastique. A toute heure de jour ou de nuit, c'est à cette porte accueillante qu'il doit frapper; car se présenter ailleurs serait non seulement une indélicatesse, mais une faute impardonnable. Le prêtre australien n'épargne rien pour recevoir un confrère, fût-il étranger; il le sert à sa table avec cette abondance, avec cette bonne humeur et cette cordialité qui distinguent l'Irlandais « chez lui ». Il se montre désireux de mettre immédiatement son hôte à l'aise.

Le prêtre doit s'entendre en affaires; car tous les deniers de la paroisse, de l'église et de l'école lui passent par les mains; la science des chiffres prime donc généralement la science des livres.

Comme les Américains, les Australiens sont avides de la parole publique; aussi, le prêtre, capable de leur donner satisfaction sous ce rapport, leur devient-il facilement sympathique. Ce ne sont pas seulement des sermons qu'il doit prononcer : l'éloquence profane lui servira beaucoup; s'il est Irlandais, sa qualité de notable lui fournira plus d'une occasion de discourir publiquement.

Le prêtre, en un mot, doit déployer tour à tour toutes les facultés et se rendre universel; ici, homme d'affaires; là, architecte, (un prêtre en Australie croit n'avoir rien fait s'il ne peut montrer plusieurs édifices qu'il a construits lui-même); tantôt organisateur, développant les écoles, établissant des confréries, des sociétés de secours mutuel, des écoles du dimanche, etc. ; tantôt homme de tact et de finesse, assurant la réussite discrète et brillante des fêtes catholiques, ouvrant des bazars susceptibles de lui procurer le capital nécessaire à la construction d'écoles et d'autres édifices, préparant des concerts et même... des bals! où viendra se divertir

la jeunesse de sa paroisse. Le prêtre d'Australie n'hésite pas à organiser des fêtes de ce genre.

Les mœurs de leurs catholiques sont, il est vrai, plus réservées que celles des nôtres, et leur population, simple et plus grave, ne se scandalise pas, comme ne manquent jamais de le faire certains pharisiens corrompus. « De cette façon, disent les prêtres Australiens, nous enlevons tout prétexte à notre jeunesse de fréquenter les réunions *non* catholiques; et, comme nous nous réservons l'organisation de nos fêtes et de nos bals, nous sommes à même d'exercer le contrôle le plus absolu, d'exclure les chants douteux ainsi que les danses nouvelles, sans excepter les danses françaises, qui sont assez souvent dangereuses; il ne reste donc plus que les anciennes danses nationales, en général, fort innocentes. Si ce contrôle nous était enlevé, la jeunesse catholique ne tarderait pas à être pervertie, car elle adopterait infailliblement les usages d'une civilisation trop avancée. Il faut procurer des réjouissances à la jeunesse; à défaut de cela, elle les chercherait au hasard et sans règle. Ne vaut-il pas mieux lui offrir ces distractions innocentes que de l'abandonner à des spéculateurs qui profitent de ses instincts et l'entraînent vers des plaisirs d'autant plus attrayants qu'ils sont plus dangereux? » J'ajouterai à l'appui de cette thèse que nous avions jadis en Flandre quelque chose d'analogue dans la *kermesse* dont le curé présidait joyeusement l'ouverture.

Malheureusement, l'esprit européen tend à envahir l'Australie, et ce que l'on traite dédaigneusement aujourd'hui de temps primitif (le bon vieux temps, disent les catholiques fervents et sincères) aura bientôt disparu. A la mort des premiers émigrés d'Irlande, la physionomie religieuse du pays sera changée.

Le nombre des *vieux prêtres*, de ceux qui vinrent pendant la rude période de la colonisation, diminue sensiblement de jour en jour. Ces vieillards, ces pionniers de la première heure, dont la tâche fut gigantesque et la vie héroïque, sont entourés d'une vénération particulière. Ce sont eux qui ont baptisé les enfants des émigrés, et l'on parle de leurs travaux avec un amour enthousiaste. Chacun d'eux avait alors une paroisse ou mieux une mission, grande comme la moitié de l'Irlande. A cheval, des semaines entières, ils allaient d'une mine à l'autre, emportant leurs vêtements sacrés, dormant au pied d'un arbre, sans demeure fixe, ils n'avaient qu'un but : arriver le samedi auprès d'un camp où se trouvaient réunis les mineurs.

La soirée se passait à entendre les confessions, et, le dimanche matin, un autel portatif était dressé à la hâte sous une tente. Les mineurs, en manches de chemise, avec leurs chapeaux à larges

bords (les habits du dimanche étaient inconnus), arrivaient de tous les côtés. Le prêtre disait alors la sainte messe, elle était servie par l'émigré qui, dans son enfance, avait rempli cette fonction dans une chapelle rurale d'Irlande. La fierté de ce servant privilégié en face de ses compagnons, l'assurance avec laquelle il répondait aux prières du prêtre, pouvaient le faire comparer au sacristain le plus exercé d'une cathédrale. Pendant l'office, les mineurs priaient tous avec ferveur, à genoux, égrenant un vieux chapelet conservé dans le fond de leurs besaces. A l'*instruction*, toutes les têtes se relevaient pour écouter le prône court, simple et pratique, donné familièrement avec l'accent irlandais si doux à entendre. Au moment de la quête, l'assemblée était, pour ainsi dire, transformée. Le servant circulait, passant, de rang en rang, au lieu de bourse, le plateau d'étain qui lui servait à laver la poussière d'or; il ne tardait pas à se remplir. Les pièces monnayées étaient rares, mais chacun y déposait soit un billet, soit une pépite d'or, soit un lambeau de mouchoir contenant une poignée de poussière d'or. Ainsi, quiconque avait été heureux, s'empressait de remercier Dieu en donnant au prêtre une partie de sa trouvaille. Les baptêmes des enfants, amenés de tous les points du *bush*, avaient lieu après le saint sacrifice. Un mariage, quelquefois, succédait aux baptêmes.

Après toutes les cérémonies, le prêtre qu'attendaient une tasse de thé, quelques galettes et un morceau de viande salée, s'asseyait au milieu des mineurs.

On se répétait les nouvelles venues du pays; la conversation s'animait; les vieilles habitudes redevenaient vivantes. Soudain, la causerie était interrompue par le son d'une petite flûte qui jouait un air connu. De formidables *hurrah* accueillaient cette musique. On dansait. Tout le répertoire des anciens bardes y passait et ainsi s'écoulaient des heures délicieuses. Alors, le prêtre, serrant la main des vieux mineurs et leur souhaitant bonne chance, remontait à cheval et s'éloignait au milieu d'un *cheer* général. — *God bless you, Father!* « Que Dieu vous bénisse, Père! » lui criaient-ils encore.

La visite du prêtre ne restait pas sans porter des fruits. Jamais un mineur irlandais, même aujourd'hui, parlant de sa vie dans les placers, n'oublie de mentionner cet événement. Une messe dans un placer australien! Quel beau sujet de tableau!

C'est là que j'aimerais le mieux voir le prêtre catholique d'Australie.

CHAPITRE IV

LE CLERGÉ RÉGULIER ET LES CONGRÉGATIONS RELIGIEUSES

Le clergé séculier n'est pas seul à travailler dans le champ de l'Église, en Australie. Les ordres religieux sont venus lui apporter leur appui, et les représentants d'un grand nombre de congrégations européennes, depuis le disciple de saint Benoît jusqu'à la Petite Sœur des pauvres, se trouvent disséminés sur l'immense continent.

Les congrégations religieuses d'hommes se consacrent, les unes à l'évangélisation des infidèles, les autres au ministère paroissial proprement dit, d'autres spécialement à la prédication, à l'éducation, à l'enseignement. Quelques-unes d'entre elles, dans leur action, cherchent à atteindre plusieurs de ces buts ou les poursuivent même tous à la fois.

Nous avons déjà dit, dans le premier chapitre de cet ouvrage, que les Bénédictins furent les premiers apôtres de l'Australie. De nos jours, leur nombre diminue ils tendent à disparaître complètement, à l'exception de ceux qui habitent l'abbaye de la Nouvelle-Nurcie. Les Augustins, plus nombreux, mieux établis, ont la charge presque exclusive de plusieurs diocèses. Les Franciscains dirigent quelques petites paroisses à Sydney. Le premier prêtre qui toucha la terre d'Australie, fut un religieux franciscain. Dans son dernier voyage, l'illustre navigateur français, La Pérouse, s'était attaché à la fois, comme aumônier et comme naturaliste, un Breton de cet ordre, le P. Lereceveur. Quand l'expédition arriva à Sydney, le pénitencier anglais de Botany-Bay venait d'être fondé. Pendant le séjour de la flotte française dans le port, le P. Lereceveur tomba malade et mourut quelques jours après, universellement regretté. La Pérouse le fit enterrer sur le rivage, au pied d'un arbre, et les *convicts* entourèrent sa tombe d'une barrière en bois. Cette tombe existe encore, surmontée aujourd'hui d'un petit monument que les Franciscains ont fait élever à la mémoire du premier prêtre catholique débarqué en Australie.

Tout en administrant plusieurs paroisses, les Lazaristes et les Passionnistes parcourent les diocèses, pour prêcher des missions. Les premiers ont aussi la direction d'un collège catholique à Bathurst. Les Carmes exercent le ministère paroissial à Melbourne et à Adélaïde. Le prieur de leur couvent de Melbourne est le P. Butler, un des orateurs les plus distingués et les plus populaires d'Australie. On trouve les PP. Jésuites à Adélaïde, à Melbourne, à

Sydney, soit comme pasteurs, soit comme directeurs de maisons d'éducation. Les principales sont : à Melbourne, un externat : Saint-Patrick; à Kew, faubourg de Melbourne, un pensionnat : le collège Saint-François-Xavier; à Riverview, près de Sydney, un autre collège : Saint-Ignace.

Les congrégations françaises sont représentées par les PP. Maristes, à qui revient l'honneur d'avoir évangélisé la Nouvelle-Zélande. Mgr Pompallier, vicaire général apostolique, y arriva en 1838 et mourut en 1870. Mgr Viard, un de ses confrères, devint premier évêque de Wellington. En 1850, les PP. Maristes établirent à Villa-Maria, près de Sydney, la procure de leurs missions océaniennes, et c'est de là qu'ils dirigent et soutiennent aujourd'hui ces magnifiques missions de l'Australie, que l'expédition de *l'Arche d'alliance* du capitaine Marceau, a rendues célèbres. A Sydney, ils desservent encore la paroisse de Saint-Patrick et la succursale de Saint-Michel. Très populaire à Sydney, leur église est la mieux tenue de la ville, et tout le monde connaît et aime les *French Priests*, qui ont si merveilleusement réussi, depuis trente ans, à réaliser l'idéal parfait d'une paroisse catholique : un clergé français de cœur, d'origine et de manières (quoiqu'il parle l'anglais) et des paroissiens irlandais!

Comme l'évêque de Christchurch, l'archevêque métropolitain de Wellington est un religieux mariste. Les maristes se sont dévoués d'une façon admirable aux indigènes maoris de la Nouvelle-Zélande, ainsi qu'aux émigrés européens qui arrivèrent dans cette île. Jamais les *French Priests* ne seront oubliés par les mineurs de la contrée; ils en parlent d'une manière touchante, ils ne peuvent prononcer leurs noms, mais ils se les rappellent bien, allant de mine en mine, portant sur leur dos les ornements sacrés et distribuant à tous les consolations de la religion. Les PP. Maristes ont réhabilité et sauvé l'honneur de la France dans ces colonies où des noms français ne sont prononcés et connus que lorsque qu'un évadé de Nouméa se fait arrêter par la police australienne.

Mais l'ordre des Rédemptoristes est, de tous les ordres religieux en Australie, le plus populaire, le plus utile, le plus surnaturel, si je puis m'exprimer ainsi. Sans doute, d'autres religieux travaillent comme eux et à côté d'eux, mais leur succès me paraît beaucoup moins éclatant. Tel est l'avis de prêtres consultés sur ce point et qui parlaient en connaissance de cause. Je les ai vus moi-même à l'œuvre, dans la paroisse de Maryborough. Voués uniquement à la prédication dans les missions et dans les retraites, les Rédemptoristes ont la sagesse de s'en tenir à cette fin unique de leur congrégation. N'ayant qu'un but, ils y emploient toute leur énergie;

n'ayant qu'une tâche, ils y consacrent leur vie et leurs efforts.

Etablis en 1882, dans le diocèse de Maitland (Nouvelle-Galles du Sud), ils desservaient d'abord une paroisse qu'ils remirent plus tard à l'évêque, quand celui-ci put disposer d'un clergé séculier suffisant. Puis ils construisirent à Waratah un monastère dont le prieur actuel est le P. Vaughan, oncle du cardinal archevêque de Westminster. En 1888, afin d'étendre plus loin leur champ d'action, ils ont créé une seconde maison à Ballarat. Ces religieux se réunissent trois ou quatre pour aller prêcher les missions dans les grands centres; ils ne sont que deux dans les églises moins importantes; un seul suffit dans les petites chapelles de campagne. L'annonce d'une mission par les Rédemptoristes produit une véritable émotion dans la paroisse : dès la première instruction, les églises et les chapelles se remplissent de fidèles; on accourt de tous les côtés, à pied, à cheval, en voiture. Ceux dont l'habitation est trop éloignée apportent une tente, l'installent près de l'église pour y passer la nuit et peuvent ainsi, le lendemain, communier de la main même des « saints Pères ». Le matin, dès l'aurore, le soir, jusqu'à minuit, les foules avides se pressent dans les églises. Ils ne disent pourtant rien d'extraordinaire ! tout dans leur parole est simple, clair et à la portée de tous; mais on ne peut résister à leur langage, si sincère, si convaincu, si populaire. La foule ne se lasse jamais de les entendre : c'est la meilleure preuve de leur succès.

Il ne faut pas chercher bien loin la raison des résultats que les Rédemptoristes obtiennent dans leurs missions. Les Pères font *prier* les fidèles et leur apprennent à prier, voilà le premier point; ils les *instruisent* en répétant à satiété les vérités les plus essentielles, voilà le second. Pas de formes savantes ni de fleurs de rhétorique dans leurs sermons; leur but unique est de réformer et de rétablir la pratique de la vie chrétienne dans les âmes. Enfin ils ont la prudence de ne rien innover et de ne pas imposer, coûte que coûte, certaines dévotions modernes qui, — pourquoi le taire? — sont de pures inventions fantaisistes nées en France et colportées à travers le monde pour le plus grand bénéfice de quelques marchands juifs qui prospèrent dans le quartier réputé le plus religieux de notre capitale.

Les prières du matin et du soir, le chapelet, le chemin de la croix, la sainte messe, rien de plus. Cela suffit, puisque tout l'important est là. Quand ils prêchent dans une église, ils ont auprès d'eux, non pas un marbre finement ciselé, représentant, dans une attitude de convention, une allégorie quelconque, mais un grand crucifix, dont tout l'ornement consiste, hélas ! en de longs clous, en de grosses épines et en taches de sang, un vrai crucifix chrétien,

en un mot. Le peuple est mieux remué à cette vue que par tout autre image agrémentée d'or fin ou demi-fin.

Debout près du grand crucifix, le Père parle des vérités essentielles, du péché, de la mort, de l'enfer : et les gens qui écoutent sanglotent, et les confessionnaux sont assiégés. Et quelles manifestations d'enthousiasme, de foi et de piété chez ces gens simples et sincères, pendant les grandes cérémonies de l'adoration du Saint-Sacrement, de la consécration à la sainte Vierge, de la rénovation des vœux du baptême! « Je n'oublierai jamais de ma vie, me disait mon frère, à son retour d'un laborieux ministère en Australie, le spectacle de ma petite église, le dernier soir de ma mission. L'édifice était littéralement bondé de monde; partout où un être vivant pouvait se tenir debout, s'agenouiller, s'asseoir ou s'accroupir, il y avait quelqu'un tenant un cierge allumé. Le sanctuaire, les degrés de l'autel, les ouvertures des portes, tout était comble : on voyait même des jeunes gens à califourchon jusque dans l'embrasure des fenêtres. Et le P. Rédemptoriste, élévé sur une estrade, faisait ses adieux, bénissait les fidèles, leurs familles, les enfants, les demeures et les moissons. On était pris au cœur; on pleurait de joie et de regrets; et quand le Père demanda, en témoignage de promesse de fidélité aux résolutions de la mission, que tous élevassent bien haut leurs cierges allumés, aussi haut que les bras pouvaient le permettre, des centaines de cierges se dressèrent vers le ciel et, pendant une minute, sous le regard imposant du ministre de Jésus-Christ, ce fut un frisson inexprimable d'émotion qui traversa l'église, donnant comme un véritable avant-goût du bonheur céleste! »

Le bien que réalisent les Rédemptoristes pendant une mission n'est point factice; ils transforment véritablement, et d'une manière durable, les paroisses dans lesquelles ils passent. Partout où ils ont évangélisé les âmes, vous verrez un bon nombre de fidèles venir s'agenouiller pieusement devant la croix érigée en souvenir de la mission. On a dit quelquefois que les résultats consolants obtenus dans telle ou telle mission ne se continuaient pas, et que le feu allumé par les PP. Missionnaires n'avait été qu'un feu de paille... C'est là une erreur manifeste. Les Pères viennent pour ranimer et guérir une paroisse. Leur mission consiste à tout remettre en bonne voie, et c'est au clergé paroissial d'entretenir, dans la suite, et de faire durer ce qui a été si bien commencé. Quand un médecin a ramené son malade à la convalescence, il a rempli sa tâche, il s'en va, laissant aux gens de la maison le soin de faire le reste. Si le convalescent est négligé, s'il retombe faute de soins, ce n'est pas le médecin qu'il faut blâmer, mais bien ceux qui ont, après lui, la

charge du malade. Il en est de même d'une mission. Jamais le clergé séculier d'Australie ne pourra se montrer assez reconnaissant envers ces excellents Rédemptoristes et envers les autres missionnaires qui ramènent la foi et la piété dans d'innombrables âmes adonnées au vice et à l'indifférence.

Et puisque j'éprouve un véritable bonheur à parler en ces termes des religieux Rédemptoristes, pourquoi ne pas ajouter à ces éloges quelques notes spéciales à certaines personnalités?

Le P. O'Farrell, supérieur local de la résidence de Ballarat, est, de l'avis du plus grand nombre, le meilleur orateur qui se fasse entendre en Australie, c'est le prédicateur qui sait vraiment *plaire*, *instruire* et *toucher*. Doué d'une belle voix, il a le geste large, et le langage qu'il emploie est, dans sa simplicité, empreint de distinction. Il lui serait facile, s'il voulait sortir du genre rédemptoriste, d'employer un style plus élevé et plus fleuri. Mais il est sage et s'en tient à ce qu'il est par vocation : l'orateur du peuple. Il a d'admirables sermons; celui sur l'Eucharistie, par exemple, pourrait être cité comme un modèle d'éloquence chrétienne et d'apologétique populaire.

Je mentionne volontiers aussi le patriarche des Rédemptoristes irlandais, le vénéré P. Plunkett. De race noble, fils aîné de famille, il abandonna sa position d'officier de l'armée anglaise et renonça à son titre de *lord* pour revêtir l'humble habit de Saint-Alphonse. Il est le premier Irlandais qui se soit fait Rédemptoriste. Après avoir évangélisé les Iles-Britanniques pendant de longues années, il vint donner à l'Australie les restes de sa voix et de ses forces. La vue seule de ce vieillard, à la tête blanche et courbée, est un enseignement auquel le peuple ne résiste pas. Quand on le voit à l'œuvre, prêchant et confessant comme un jeune prêtre, son énergie surprend, et la foule émerveillée accourt pour se confesser à lui.

Pourrais-je omettre à cette place, le bon Rédemptoriste belge, le P. Berchmans, l'idole des enfants, le refuge des grands pécheurs? Originaire de la vieille Flandre, qui a le droit d'être fière d'être si bien représentée au delà des mers, ce religieux, depuis longtemps, a quitté son pays. Il a vécu de longues années en Angleterre et en Ecosse. Ce fut lui qui organisa, pendant son séjour en Irlande, cette admirable confrérie de la Sainte-Famille de Limerick, qui compte près de six mille membres. Malgré l'accent étranger qu'il a toujours conservé en parlant l'anglais, le P. Berchmans a le don particulier d'attirer à lui. On dirait que son cœur est un aimant vers lequel les pécheurs se sentent irrésistiblement entraînés, sans qu'ils puissent eux-mêmes s'expliquer cet attrait.

Parmi ce groupe d'apôtres de Victoria, signalons encore le

P. Stokes, un saint prêtre, que les missions ont épuisé et qui est aujourd'hui en possession de l'éternelle récompense. C'est dans un bourg de paroisse, nommé Carisbrook, qu'il prêcha sa dernière mission. On le voyait se promener là, sous les pins qui entourent la vieille église encore inachevée; il passait et repassait gravement, songeant à la détresse de ce coin de terre abandonné et sur lequel pesait, avant son arrivée, un fatal esprit d'indifférence (les habitants prétendaient que ce lieu avait été autrefois maudit)! Mais la mission du P. Stokes opéra un notable changement, grâce à sa dernière bénédiction, sans doute. Il s'éteignait d'épuisement quelques mois après, et la nouvelle de sa mort fit éclater d'universels regrets qui durent encore, car on répète et l'on bénit toujours le nom du P. Stokes dans le bourg de Carisbrook.

Que Dieu continue de bénir le ministère des PP. Rédemptoristes! Il semble avoir fait d'eux les plus édifiants modèles pour mieux assurer l'avenir de la jeune Eglise d'Australie! Tant que sera écoutée la parole de cette phalange d'apôtres, la foi demeurera vivante, et la piété catholique sera sauvée.

Parmi les congrégations religieuses d'hommes, il convient de ne pas oublier les FF. Maristes et les FF. des Ecoles chrétiennes d'Irlande (les *Christian-Brothers*). Outre un collège très florissant à Sydney, les FF. Maristes ont aussi des écoles primaires dans la Nouvelle-Zélande. Les *Christian-Brothers*, répandus dans plusieurs diocèses, s'en tiennent presque exclusivement aux écoles primaires et aux orphelinats de garçons. Ils continuent en Australie la mission si fructueuse qu'ils exercent en Irlande, et il est vrai de dire, en Australie comme en Irlande, « qu'un enfant des Frères se reconnait toujours et ne perd jamais la foi! »

Quant aux congrégations religieuses de femmes, elles sont nombreuses et se dévouent presque toutes à l'éducation. On retrouve d'abord plusieurs congrégations irlandaises : les Sœurs de la Miséricorde (*Sisters of Mercy*), les Sœurs de la Présentation, celles de Sainte-Brigitte, celles de Lorette et les Sœurs de Charité.

Les congrégations françaises sont représentées par les Dames du Sacré-Cœur, les Fidèles Compagnes de Jésus, les Sœurs de Notre-Dame de Sion. On remarque aussi des congrégations s'occupant spécialement d'œuvres de charité, telles que les Petites Sœurs des Pauvres et les Sœurs du Bon-Pasteur.

Il a été fondé en Australie une congrégation des Sœurs de Saint-Joseph, dont le but principal est de fournir des religieuses pour les petites écoles de campagne. Cette congrégation, déjà répandue et prospère, fait un très grand bien dans plusieurs diocèses.

Les Carmélites de France ont fondé, il y a quelques années, un

couvent près de Sydney. C'est, je crois, le seul couvent d'Australie où les religieuses s'adonnent à la vie purement contemplative. D'immenses difficultés ont suivi cette fondation, mais il faut espérer que les pauvres Carmélites pourront demeurer sur le sol australien, afin de lui donner le secours de leurs prières et l'exemple de leurs pénitences.

A Sydney, les Sœurs de Charité ont la direction et la charge d'un très bel hospice, et les Sœurs de Lorette sont à la tête d'une école pour les sourds-muets. Dès maintenant donc, la charité catholique, dont on admire la vie en Europe, grâce aux congrégations religieuses, se retrouve en Australie sous presque toutes ses formes principales.

Les couvents de religieuses, en général bien installés, sont, pour la plupart, très florissants. Presque tous ont été fondés par des contingents envoyés d'Europe; mais leur personnel commence, dès maintenant, à se recruter en Australie. Le nombre des vocations augmente très rapidement, en effet, non seulement au bénéfice des congrégations d'hommes, mais aussi pour celles de femmes. Les PP. Jésuites, les FF. des Ecoles chrétiennes, les Passionnistes ont inauguré des noviciats; les PP. Rédemptoristes songent déjà à l'établissement d'un juvénat : comment ne pas reconnaître à ces développements que l'Australie est un champ fécond? Dans quelques années, elle se suffira à elle-même. Aujourd'hui elle est sortie de l'état d'enfance et de tutelle : bientôt elle aura sa vie propre tout à fait développée, et cette vie ira grandissant à mesure que s'accroîtra le nombre des vocations religieuses et sacerdotales.

Abbé Lemire.

La fin prochainement.

FEMME D'ABSENT

I

La « voiture publique », — en Quercy on prononce *puplique*, — qui fait le service du bourg du Cazoulès au chef-lieu de l'arrondissement, se dressait étroite et haute au coin de la place, où elle effectue ordinairement son départ. On la reconnaissait de fort loin à sa structure typique et à sa caisse *chocolat*, sur laquelle festonnait une banderole peinte en carmin, avec ces mots en caractères d'or :

Piffart et Fils. — *Service à volonté;*

et au-dessous, cette mention paradoxale :

Départs de nuit et de jour.

Bien qu'elle ne fût pas encore attelée, il y avait autour d'elle un grouillement d'animation bruyante : les gens, au retour du marché, la prenaient d'assaut. Six personnes s'écrasaient déjà à l'intérieur; parmi elles figuraient plusieurs notables du Cazoulès : M. Honoré Madeuf, pharmacien de première classe; M. Symphorien Landrevie, un rentier d'importance; et Contios l'entreposeur des tabacs. En outre, huit voyageurs des deux sexes et de moindre marque s'alignaient sur la double banquette de l'extérieur. La bâche crevait presque sous la pression des bagages.

Enfin, les chevaux parurent. En raison du chargement exceptionnel, on avait adjoint à l'attelage un grand bidet cagneux d'un blond blafard qui fut placé en arbalète.

— Peste! quatre chevaux aujourd'hui, nasilla de l'intérieur la voix bien connue de Madeuf.

— Oui; mais c'est comme les zéros avant les unités : plus on en met, moins ça compte!

Cette saillie spirituelle, qu'accueillit un rire aussi général que flatteur, était de M. Landrevie.

Coulonge, le postillon, rassemblait ses rênes, et on allait enfin

démarrer, lorsque deux nouveaux voyageurs surgirent au coin du boulevard.

— M. Harvenne et Mme Rolland! s'exclama Coulonge, s'ils comptent que je vas les caser!...

Grand, sec, avec une longue moustache fauve retombante, l'œil hésitant sous le miroitement de son lorgnon de myope, M. Harvenne inspectait avec un sourire contenu le pittoresque entassement qui s'offrait à lui.

C'était un homme d'une quarantaine d'années, la taille encore élancée et droite, les traits affinés, de cet affinement un peu maladif que donne souvent l'abus de la vie cérébrale.

— Vous voyez! proclama Coulonge avec un écartement de bras désolé.

Il n'eut pas besoin de prononcer le mot *complet*. Le fait l'affirmait assez par lui-même.

Le voyageur se retourna vers la femme qu'il accompagnait.

— Que faire? interrogea-t-il d'un air qui affectait la consternation. Demander la voiture Cyprien, n'est-ce pas?

— Très naturellement.

Et, souriant de la situation, Mme Rolland acquiesça d'un signe. La proposition était toute simple, et n'offrait pas d'ailleurs l'embarras du choix. C'était trois heures de voyage à deux; mais ils étaient, depuis l'enfance, sur un pied libre et amical, qui ne pouvait s'alarmer de ce tête-à-tête.

Il ne fallut pas moins d'une demi-heure pour appareiller l'antique véhicule, rarement tiré de sa remise. Les voyageurs de commerce, clients ordinaires de Cyprien, lui préféraient le phaéton plus léger. Enfin, il apparut au ras du trottoir, aussi phénoménal en son genre, que la « voiture *puplique* », qui roulait en ce moment vers le Cazoulès. L'attelage se composait de deux poneys, auxquels leurs crinières ondulées et leurs queues traînantes donnaient une apparence de coursiers mythologiques.

— Nous voilà en pompeux équipage, constata gaiement Harvenne, qui monta le premier en offrant la main à sa compagne. Au même moment, le cocher, un parfait échantillon de la race locale, olivâtre, le berret rabattu sur les yeux, se hissait sur son siège.

La tête de Mme Rolland se pencha hors de la portière et montra, en pleine lumière, les lignes correctes et fermes d'une beauté arrivée à son solstice.

— Vous vous presserez un peu, n'est-ce pas, Cyprien? recommanda-t-elle.

Sa voix, au timbre remarquablement pur, contrastait avec l'accent général qu'on était habitué à entendre.

On s'était attardé; mais les jours sont longs encore en septembre, et les nerveux petits chevaux de Cyprien sauraient rattraper le temps perdu.

A peine installés sur les coussins, dont le drap bleu montrait la trame, les deux voyageurs se regardèrent en souriant, prêts à se communiquer leur contentement de ce pittoresque départ; mais ils se sentirent tout à coup inexplicablement embarrassés. Entre eux, c'était chose si étrange, qu'ils luttèrent contre l'impression, et pendant quelques minutes ce fut un mutuel effort de conversation, qui bientôt s'arrêta. Alors, mécontent et sans doute fatigué des courses de la journée, chacun s'absorba de son côté, dans la contemplation des formes rapides qui glissaient le long des portières. Les faubourgs venaient d'être franchis en un clin d'œil. Ce fut ensuite le tour des platanes de la route nationale de défiler en montrant les uns après les autres leurs grands troncs décortiqués. La route, elle-même, fut bientôt abandonnée pour un chemin d'intérêt commun : cette fois, on était en plein désert, en plein *causse;* et à perte de vue, les croupes identiques et silencieuses alignaient leur nudité. D'elle-même, la voiture changea d'allure et prit le pas. Entre les deux compagnons de route, c'était toujours le même singulier silence.

Un tournant démasqua tout à coup l'orée d'une étroite combe; un rayon de soleil y dormait sur la pelouse. Il sembla courir après la voiture, l'atteignit et la pénétra de lumière. Sous cette clarté goguenarde, le visage d'Harvenne apparut vivement éclairé : l'expression en était absolument troublée. Il était d'autant plus impossible de ne pas s'en apercevoir, qu'on était habitué à n'y remarquer qu'une impassibilité songeuse, où l'impression disparaissait comme sous une teinte neutre. Sa voisine, d'ailleurs, n'avait nul besoin de cet éclairage imprévu : la seule lucidité de son instinct de femme lui suffisait. Elle avait croisé l'une sur l'autre ses mains dégantées, et elle attendait pensive, constatant, au fond d'elle-même, un peu de cette curiosité féminine qui aime tant, selon le mot d'un moraliste, à « voir venir »... Aussi brusquement qu'elle était apparue, la fantastique illumination s'éteignit, pareille à un flambeau qu'on souffle. La calèche était entrée dans une tranchée profonde; ses freins serrés vigoureusement grincèrent; les chevaux semblèrent tâter la route; puis, d'un même élan, ils s'enlevèrent; et, avec un gémissement de toute sa vieille ferrure, la voiture roula à une vitesse foudroyante sur une de ces descentes inconnues des routes modernes.

Ce fut au milieu de ce vertige de chute que Mme Rolland entendit prononcer son nom :

— Denise !

En même temps, une étreinte audacieuse et passionnée l'enveloppait. Elle eut un court saisissement, s'attendant à toute autre chose qu'à cet acte vraiment inconcevable chez un homme dont elle connaissait le caractère et les manières parfaitement correctes. Elle se remit vite toutefois, se dégagea et le regarda frémissante et stupéfaite. Allait-elle lui infliger une de ces humiliations mortelles par lesquelles une femme riposte plus cruellement que par un soufflet?

Elle le vit si tremblant, qu'elle n'en eût pas le courage.

— Pascal, dit-elle, rouge encore de l'offense, rien ne m'avait préparée à un pareil oubli de votre part... J'avais bien cru m'apercevoir, depuis quelque temps, que pour la première fois de votre vie vous m'accordiez quelque attention ; mais pouvais-je m'attendre à ce que cette impression se traduirait de cette façon brutale? Si j'en avais eu la moindre crainte, je n'aurais jamais accepté de voyager avec vous.

Son regard, déjà moins dur, l'interrogea plus attentivement.

Il se tenait immobile, humilié, mais ardent encore de cette caresse dérobée, ne sachant comment l'expliquer, ni se l'expliquer à lui-même.

Après ce court examen, elle poursuivit avec plus de douceur, pendant que la voiture redoublait de vitesse, les poussant l'un vers l'autre à la courbe des tournants :

— Mais la loi est entre nous, vous le savez très bien, mon ami, la femme d'un absent n'est pas libre. Les biens du disparu sont distribués, sa mort est moralement certaine; n'importe, ce mort reste légalement *son mari*...

Elle prononça ces derniers mots avec une profonde amertume. Plus bas, elle ajouta :

— Et sans parler de la loi, mon cher Pascal, notre âge !... Les illusions n'y sont plus permises, les entraînements presque ridicules. Que de fois ne vous ai-je pas entendu vous-même railler le sentiment d'arrière-saison...

Il voulut protester, mais il s'embarrassait dans ses phrases. Il ne sut que s'emparer de ces mains nues qui, dans l'ombre, semblaient lumineuses, et y appuyer ses lèvres.

— Vous vous taisez, et vous avez raison, poursuivit-elle. Le refrain, je le sais d'avance, les derniers romans l'ont ressassé et mis à la mode : *Dernier amour*, *Amour d'automne*, *Automne de femme*... Voilà le thème.

Ce persiflage fut comme un coup d'aiguillon pour Harvenne.

— Un refrain, une mode, une fiction de romancier; mais vous savez bien le contraire, protesta-t-il avec feu. Ce charme, vous ne

pouvez le contester, puisque tout à l'heure, devant vous, il m'a grisé jusqu'à m'ôter la raison.

Il s'exaltait devant la persistance de son sourire douteur; et cette exaltation surprenait comme un délire, chez cet homme qui, jusque-là, avait mis son point d'honneur à paraître froid et sceptique.

La parole vibrante, il poursuivait son plaidoyer :

— *Trop tard*, mot banal, d'un respect humain absurde, quand la divine ivresse nous possède encore! Est-il, pour aimer, une heure fatidique? Pourquoi pas hier, pourquoi plus demain? Oh! le vain souci!

De l'heure fugitive, hâtons-nous, jouissons!

C'est le poète de l'idéal, celui que vous admiriez tant autrefois, qui nous le conseille; et c'est bien folie de ne pas l'écouter.

La voiture avait atteint les basses plaines; elle filait maintenant sans secousses, presque sans bruit; et dans ce silence apaisé, malgré elle, Denise prêtait l'oreille à ce murmure de paroles, qui n'exprimaient rien de bien nouveau, mais qui étaient l'éternelle musique de l'amour. Non plus l'*andante*, hélas! mais du moins le *final*, où, avant de s'achever, tout le poème se condense dans une note tremblée si délicieuse. — Il n'aurait tenu qu'à lui autrefois..., mais il était passé, distrait, sans voir, *trop artiste*, pour le simple bonheur, trop épris d'inconnu. S'il avait compris, comme tout rayonnerait maintenant!

La pensée est un mystérieux fluide, dont on a parfois la communication physique. Pascal la perçut dans une vibration de ces mains tièdes qu'il tenait entre les siennes. Il ne put réprimer un nouvel élan vers elle; mais elle l'arrêta d'un geste ferme.

— Vous ne voudrez jamais vous laisser aimer? murmura-t-il avec découragement.

— Jamais *ainsi*, répondit-elle d'un ton qui notifiait sa volonté.

Le crépuscule avait gagné toute la campagne, rendant confus le paysage, où semblaient rôder des ombres, et difficile à préciser le point où l'on se trouvait. De rudes cahots annonçaient cependant que la calèche s'était engagée dans un chemin de traverse. Elle fit un brusque retour sur elle-même et s'arrêta. Ils eurent en même temps le sursaut des gens qu'on éveille, comme s'ils ne pouvaient se rendre au fait banal de l'arrivée.

On entendit Cyprien sauter à terre, avec un grincement de ses sabots ferrés.

A deux mains, il saisit la poignée d'une des portières, et l'ouvrit d'un coup sec.

— C'est ce qui s'appelle marcher! proclama-t-il d'une voix triomphale. Nous arrivons sans allumer les lanternes!

On était en face d'une de ces maisons tout en longueur, composées d'un simple rez-de-chaussée, et qu'on appelle *chartreuses* dans le pays. En avant saillait un perron d'une maçonnerie commune; il était bordé d'une rampe en fer forgé, où s'emmêlaient des chevelures de plantes sarmenteuses, et le long de laquelle des pots à fleurs montaient en gradins.

Sur la dernière marche s'agitait une charmante petite vieille, aux traits fins, aux longs *tire-bouchons* de cheveux blancs, collés aux joues à la mode d'autrefois.

A grand'peine, elle défendait contre le plein air la flamme vacillante d'un bougeoir.

— Eh bien, dit-elle, dès qu'elle aperçut les voyageurs, qu'y a-t-il donc de nouveau, mes enfants? Voilà un retard dont j'étais inquiète déjà. La voiture du Cazoulès est passée depuis trois quarts d'heures; mais je m'aperçois que vous voyagez en grands seigneurs, et que vous vous offrez des *citadines*. (C'est le nom, donné dans la région aux voitures de place.)

Elle ne prenait nul souci de farder son accent méridional, et elle avait raison, l'excellente femme, il allait presque bien à sa bonhomie ouverte et affectueuse.

— La voiture était bondée, répondit Mme Rolland, nous avions oublié qu'aujourd'hui est jour de marché... Il fallait bien revenir coûte que coûte, mère, pour ne pas vous donner de l'inquiétude.

Elle mit en riant deux baisers infiniment tendres sur ces joues qui se tendaient vers elle, entre leurs boucles grises, dont la mode surannée avait un air drôle et touchant.

Vivement la mère de Denise s'était retournée du côté de Pascal, qui, après avoir conféré avec Cyprien, se disposait à se retirer.

— Tu ne vas pas t'en aller, je suppose? interpella-t-elle. J'entends bien que tu restes avec nous à dîner ce soir.

Il secoua la tête en souriant, et formula une vague excuse.

— Oh! je sais bien qu'il est inutile d'insister, fit la bonne dame, on ne te fait jamais revenir sur tes décisions, mauvais entêté... A bientôt alors?

— Mais, certainement, répondit-il.

Il courait déjà dans le petit sentier qui coupait d'une ligne, nette et fine comme la raie d'une chevelure, l'épaisseur touffue des maïs.

II

Si les maisons pouvaient être sœurs, la Coudre et la Coudrette l'auraient été. Bâties en face l'une de l'autre, séparées seulement

par la combe étroite, elles affectaient une ressemblance telle, que les étrangers les confondaient presque toujours. Les deux coulées de scories grises sur lesquelles elles étaient construites semblaient identiques de forme et d'aspect; et il n'était pas jusqu'aux chênes souffreteux, semés sur les pentes, qui n'eussent aussi entre eux un air de famille. *Las bessounos* (les jumelles), les appelaient les paysans, prompts à saisir le côté vivant des choses.

Cette ressemblance, n'avait pas été un simple caprice architectural, elle avait symbolisé, à l'origine, une amitié fraternelle.

En ce pays d'une aridité poignante, — le plus dépeuplé de France peut-être, — les voisins, s'ils sympathisent, sont comme les naufragés sur l'Océan : entre eux, une solidarité étroite s'établit. Il en avait été ainsi pour les habitants de la Coudre et de la Coudrette.

Il y avait quarante ans environ, une coïncidence, qui n'est pas sans exemples, avait fait se marier, dans ce même pays et le même jour, deux camarades de collège, unis d'étroite amitié : Achille de Cambarains et Dominique Harvenne. Ils épousaient les deux filles uniques des deux maisons voisines : Cécile Abriac et Joséphine de Flavière. Peu de temps après leur mariage, un même architecte, venu de Toulouse, restaurait les deux maisons sur le même plan. Les deux amis présentaient un de ces francs contrastes d'où naît, dit-on, la sympathie. Cambarains avait conservé, jusque dans l'âge mûr, une de ces natures enthousiastes que notre époque considère curieusement comme des raretés psychologiques. Marié depuis plusieurs années et déjà père d'une fille, cet enthousiasme avait fait de lui un des volontaires de Castelfidardo. Quand il passait, avec son air de race, sa moustache militaire, et la superbe balafre qui sabrait sa joue gauche, les « égalitaires » du cru jaunissaient de dépit devant cette supériorité simple qui les écrasait.

Dominique Harvenne était, au contraire, très moderne, légèrement railleur, passablement épicurien, au demeurant, tolérant et bon. Devant les exaltations de son ami, il souriait vaguement, avec un peu de tristesse : peut-être enviait-il, au fond, ce don de vibrer, de croire à une cause et de s'y sacrifier.

Entre leurs deux femmes, c'était un autre genre d'opposition. Mme Harvenne, d'une beauté maladive, nerveuse à l'excès, condamnée, presque au lendemain de son mariage, aux immobilités énervantes de la chaise longue, vivait réfugiée dans des sensations d'art qui la consolaient, en l'enfiévrant. Sans quitter la pose souffrante, qui lui était devenue habituelle, elle consacrait des journées entières à la peinture, — une étrange peinture. Sur ses étroits cartons huilés, on n'apercevait d'abord qu'un mélange trouble de couleurs; mais bientôt, de ce fond, ne tardait pas à se détacher

quelque tête hagarde, à l'expression obsédante, quelque fantasmagorie de Poë, que Cécile de Cambarains voyait éclore avec des stupeurs toujours nouvelles.

— Mais enfin, Joséphine, éclatait-elle, dites-moi, je vous en prie, où vous prenez ces horreurs, et quel plaisir vous pouvez avoir à les peindre?

Son esprit sain et positif ne s'était jamais expliqué les cauchemars.

L'histoire des deux maisons avait été celle de la vie réelle : un peu de bonheur, infiniment de tristesse. Bien avant la soixantaine, Dominique Harvenne succombait à une embolie. Peu d'années après, c'était le tour de sa femme. Un jour, elle rappela, par une lettre pressante, son fils Pascal, alors élève de seconde au collège de Sarlat, que dirigeaient les Jésuites. Quand il fut près d'elle, un peu étonné de ce congé dont il ne s'expliquait pas la cause, elle lui prit la tête entre ses mains diaphanes, et l'embrassa comme elle ne l'avait jamais fait; puis, avec un enjouement forcé, pour ne pas assombrir son jeune esprit, elle lui fit quelques recommandations à voix basse. Le lendemain, elle était à Toulouse, et se confiait au docteur Dannel, le chirurgien bien connu alors, pour une de ces opérations terribles qu'il avait la réputation de réussir. Cette frêle vie se brisa entre ses mains. Le chloroforme l'endormit; mais, l'opération terminée, elle ne s'éveilla que pour s'éteindre après quelques heures de souffrances.

Une tante paternelle, Mme Courtois, se chargea de Pascal.

A la Coudrette, la période heureuse avait été plus longue; elle avait duré jusqu'au mariage de Denise. Entre plusieurs partis présentés, un incompréhensible aveuglement fit choisir à M. de Cambarains, Paulin Rolland. C'était un manufacturier très riche, disait-on, propriétaire de la grande carderie de Villodrick, une des plus importantes du Midi; mais c'était aussi le plus incompatible des maris et des gendres. Peut-être, par ce choix, l'ancien zouave pontifical avait-il voulu réagir contre son mépris de l'argent, qu'il se reprochait parfois, et assurer à sa fille quelque chose de plus positif que l'héritage d'héroïsme et d'honneur qu'il lui lèguerait.

Cet aveuglement fut aussi court qu'il avait été complet. Le lendemain même de son mariage, Paulin Rolland s'affirma tel qu'il était : un homme que la spéculation possédait tout entier. Elle lui prenait tout ce qu'il avait de pensée et d'âme. Jamais il n'eut avec sa femme d'autre entretien; sa tête était remplie de projets d'opérations, où le capital devait être infailliblement doublé! Il lui expliquait cela, avec de gros yeux saillants, allumés par les apéritifs, dont il faisait un déplorable abus.

— C'est ma-thé-ma-ti-que, concluait-il toujours, en frappant sur la table.

Au retour d'une des nombreuses absences où l'entraînaient la fièvre des affaires, — et peut être aussi des habitudes de plaisir, — il laissa voir un air de préoccupation présageant une ouverture de majeure importance, que faisait seul hésiter le pressentiment d'une opposition. Le soir, au dessert, l'aveu éclata. Il venait de signer un engagement avec une nouvelle compagnie belge pour l'exploitation des terrains de l'Alabama : une fortune à réaliser en quelques mois! Qu'était une expatriation de courte durée, en comparaison du gain infaillible, ma-thé-ma-ti-que!

Toute supplication fut vaine. Avec une hâte fiévreuse, il liquida ses autres entreprises, brusqua la scène des adieux, et prit passage à bord du premier transatlantique qui emmenait le personnel de la compagnie.

Ce départ accompli, la Coudrette reprit son ancienne physionomie, comme par enchantement. Ses habitants semblaient sortir d'un mauvais rêve.

Pendant un an, les courriers de New-York apportèrent assez régulièrement des nouvelles. Capus, le facteur, exhibait de sa boîte en fer de grandes lettres sur papier commercial, fleurant le tabac de la Havane, et jamais il ne manquait de dire : « Elle vient de loin celle-là! » Dans ces missives, Rolland exhalait avec prolixité son indignation contre les agents de la compagnie, « un tas de crétins et de filous », heureusement, il était là, *lui*. Les actionnaires lui devraient un fameux cierge!

Bientôt les lettres plus brèves, bâclées avec une hâte évidente, s'espacèrent; elles finirent par cesser tout à fait. Un silence de mort leur succéda... Qu'était devenu le malheureux spéculateur? Recherches, enquêtes, tout fut inutile. Certains renseignements recueillis indiquèrent qu'après le krack de la compagnie belge, Rolland s'était dirigé vers le Nouveau-Mexique; mais là, toute trace se perdait.

Après les délais légaux, Paulin Rolland, par jugement rendu à la requête de ses héritiers, fut *déclaré absent*.

Dès ce moment commença pour Denise cet état de *femme d'absent* si pénible, état de souffrance et de doute, dont la prolongation use les plus vigoureuses énergies. Etait-elle veuve, était-elle mariée? Elle n'en savait rien. Jusqu'à la fin de sa jeunesse, de sa vie peut-être, la loi la liait à un homme qui n'était ni un vivant ni un mort : une attente sans fin, devenue pour elle la crainte bien plus que le désir du retour. La mort de M. de Cambarains, survenue cinq ans après cette disparition, mit le comble à l'épreuve, et jeta sur sa vie un voile de définitive tristesse.

III

Le jour où Pascal Harvenne revint du collège de Sarlat, son diplôme de bachelier en poche, il ne résista pas au désir d'accomplir un acte viril, et, d'un pas ferme, il exécuta une entrée au café des *Mille Colonnes*, le lieu de réunion de la « bourgeoisie » du Cazoulès. Oublieux des habitudes locales, il avait mal calculé son heure. Seul, M. Symphorien Landrevie, un rentier dont tous les moments étaient libres, siégeait à cette heure matinale, en face de l'*Amer Picon* qu'il consommait éternellement.

— Hé adieu ! monsieur Pascal, s'exclama-t-il avec empressement. (Dans le Midi, *adieu* est la formule du revoir.) Ravi que vous soyez de retour.

Il tapa bruyamment sur la table :

— Un autre *Amer Picon*, Balthasar ! Enlevé le bachot du premier coup, m'a-t-on raconté..., bravo ! vous allez bien... Vous voilà maintenant libre comme l'air !

— Heu ! pas pour longtemps, rectifia le jeune homme ; il faudra bien songer aux écoles ou... à autre chose.

Maître de sa personne et de sa fortune, — sa tante avait manifesté l'intention de le faire émanciper, — Pascal éprouvait cette perplexité des très jeunes gens qui sentent l'abandon dans leur liberté même.

Landrevie, qui allumait un cigare, le regarda renversé d'étonnement.

— Les écoles? dit-il... De vous-même vous vous condamneriez à cette galère?

Tapant sur ses cuisses, il s'abandonna tout à coup à un accès de grosse hilarité.

— Excusez-moi, mon jeune ami, votre air de conviction m'a paru drôle. Tout le bon temps de la jeunesse, torturé d'ennui et de travail, quand on n'a qu'à se laisser vivre ! Vous vous croyez obligé à cela? Voilà à quoi aboutit la compression de l'enseignement clérical ! Ta-ra-ta-ta..., à votre place, c'est moi qui prendrais du bon temps et me moquerais du reste !

Cette profession de foi de jouisseur vulgaire n'était pas faite pour l'entraîner ; mais, sous une autre forme, le rêve oisif lui faisait les yeux doux. Il lui céda d'abord, et pendant plusieurs mois il vécut de cette béatitude de se sentir jeune et libre. Un beau matin il se secoua vigoureusement comme un homme prêt à tomber en léthargie. Il descendit d'un trait le vieil escalier criard de la Coudre, et alla droit à la chambre de Mme Courtois. L'excellente femme était en train de méditer la *Maison de campagne* de *Mme Aglaé Adanson*. Le

volume tenu à longueur de bras de ses yeux presbytes, elle lisait en prononçant : *Repiquer oignons doux et hâtifs*, *on sarcle*, *on serfouit*, *on arrose*.

— Ma chère tante, annonça du premier coup Pascal, je pars pour Paris demain matin. C'est aujourd'hui le 13 ; le registre des inscriptions de la Faculté de droit est clos le 15.

M[me] Courtois ferma le volume, qu'elle marqua de son étui à lunettes.

— Eh bien, mon ami, dit-elle avec plus de satisfaction que d'étonnement, je ne t'aurais pas poussé ; mais du moment que tu te décides de toi-même, je ne puis que t'approuver. Tu ne manques pas de facilité, profites-en. La connaissance du droit est toujours utile à la campagne.

« Faire son droit », mot pompeux qui sert de contenance à bien des oisifs en les trompant eux-mêmes. De très bonne foi, le nouvel inscrit croyait « faire son droit ». En réalité, les *Institutes* n'avaient qu'une part infime de son temps et de sa pensée.

A la fin de sa première année, le hasard lui fit rencontrer dans une librairie catholique le R. P. de Loulme, son ancien *préfet des études* de Sarlat. Avec cet intérêt particulier aux anciens maîtres, le religieux le questionna sur ses occupations, sur ses projets.

— Ces années sont précieuses, mon enfant, comment les occupez-vous ?

— Mais... je fais mon droit, mon père.

L'ancien préfet des études posa sur lui ce regard direct des connaisseurs d'âmes, et sourit doucement.

— En doutez-vous donc ? fit Pascal, étonné.

— Non, répondit le prêtre avec sa voix contenue, je suis certain que vous prenez toutes vos inscriptions trimestrielles ; vous vous présentez même régulièrement à l'examen de fin d'année, mais... — le père toucha du doigt le front de son ancien élève, où il devinait le bouillonnement de la faculté folle, de l'imagination, — mais, c'est de pure forme : il y a autre chose, là.

Le jeune homme sourit à son tour, et avoua. Oui, c'était vrai, il y avait « autre chose » : un désir qu'exprimait ce mot plein d'aspiration vague et d'inconnu : *écrire*.

— Bien, articula le père avec condescendance, vous étiez, je me souviens, un de nos bons *humanistes ;* je ne vois rien qui s'oppose à ce que vous suiviez cette voie. Vous avez, je le présume, fixé déjà votre choix. La *critique ?* l'*histoire ?* non ?... Alors l'*économie politique ?*

— Le roman, mon père, confessa Pascal.

Sur le visage bienveillant de l'ancien préfet des études, une réserve froide s'étendit aussitôt comme une ombre.

— Mais, voulut objecter le jeune homme décontenancé, il n'y a pas que les œuvres immorales !...

L'index du père esquissa dans l'air une dénégation formelle :

— Non, protesta-t-il, le roman contemporain, tel qu'on le goûte, tel que vous l'écrirez, n'est point le Travail. Alors même qu'il paraît moraliser, il glorifie la chair : il est la Volupté... Vous ne vous laisserez pas prendre à ce leurre, mon enfant... Mieux vaut, oui cent fois... la plus humble tâche utile à ses semblables.

Ces paroles, articulées avec la fermeté d'une sentence, furent les dernières qu'adressa à Pascal, ce sage, qui était en même temps un saint. Le P. de Loulme mourut dans le cours de l'année même, à la résidence de la rue de Sèvres. Elles restèrent toujours dans l'esprit du jeune homme un avertissement austère que la mort avait consacré.

L'année suivante, il était décidé à faire du droit sérieux. Pour commencer, il entra, en qualité de troisième clerc, à l'étude de Me Cabal, avoué à la Cour. Pendant un entier trimestre, on le vit s'escrimer à copier de la procédure et à discipliner son écriture rebelle à l'art calligraphique. Inutile effort ! Pendant que sa plume grinçait sur la pâte rugueuse du papier timbré, l'art luisait comme un fruit d'or à portée de sa main. Il n'y tint plus : un beau matin, l'étude de Me Cabal fut abandonnée, et d'une plume fiévreuse, Pascal Harvenne écrivit sa première œuvre ! Il connut cette joie de voir pour la première fois son titre sensationnel flamboyer en belles capitales rouges à l'étalage des libraires, joie ineffable, mais courte ! Après trois semaines, le volume s'évanouit, en compagnie de quelques douzaines d'autres mort-nés de la littérature. Alors, coup sur coup, il revint à la charge, animé de cette foi vivace qui se redresse à chaque déception. Toutes ces tentatives eurent même sort : la critique s'en occupait une heure, un commencement de succès les effleurait parfois; puis elles restaient écrasées dans le combat pour la vie littéraire.

Misérable poursuite, où s'usent nos plus belles énergies !... Tout à coup, comme un fiévreux qui s'éveille, Pascal s'aperçut que les années étaient passées presque inconsciemment. Il avait quarante ans, l'illusion tombait; comme tant d'autres, il fallait s'humilier, reconnaître son erreur, s'avouer que ce qui bouillait dans son cerveau n'était qu'une fermentation stérile. Comme le joueur qui risque un dernier enjeu, il écrivit d'un seul jet une dernière œuvre : elle allait décider de lui. Il la fit porter chez son éditeur, et deux heures après il prenait le train à la gare d'Orléans. Il partait pour la Coudre, résolu à attendre là son sort.

IV

— Mes compliments, monsieur Harvenne, vous rajeunissez, ma parole!

C'est par ces mots aimables que le curé de Sychal l'aborda, quand il vint, huit jours après son arrivée, assister à la messe paroissiale. L'attente nerveuse, avec sa secrète angoisse qui fait briller l'œil, était prise par le bon prêtre pour de l'entrain juvénile.

Gai? mais, au fait, pourquoi ne l'aurait-il pas été? Qui lui disait qu'il ne touchait pas à la réalisation du rêve... : devenir un auteur aimé, conquérir des sympathies d'inconnus, sentir des caresses de mains de femmes sur le feuillet lentement tourné, et à telle place pressentie, la mouillure des larmes qui brouille la ligne et tache le papier...? Pourquoi, oui pourquoi, n'être pas gai? Ce dimanche-là, un soleil resplendissant faisait d'or ce pauvre pays et cette pauvre église. Dans la chapelle latérale, où s'alignaient côte à côte les deux bancs de la Coudre et de la Coudrette, le *Saint Dominique* et la *Sainte Radegonde*, patrons des deux familles, en étaient tout scintillants dans leurs vitraux géminés, et leurs reflets s'éparpillaient en pluie bleutée sur les boucles de M. de Cambarains et sur le profil grave de Denise. Près de ces nobles âmes, de ces cœurs ouverts, tout pessimisme fondait : on se sentait réchauffé, comme à côté d'une flamme.

La messe paroissiale s'acheva.

A la sortie, la face rougeaude du facteur Capus apparut dominant la houle des têtes de toute la hauteur de son képi réglementaire. Suivant l'usage, il faisait sa distribution sur le porche de l'église, afin d'alléger sa tournée fatigante.

— Basile Planacassagne! Euphrasie Seminadis! clamait-il, appelant à haute voix les noms des destinataires, qui sonnaient drôles et pittoresques, dans leurs étymologies romanes.

En apercevant M. Harvenne, il s'interrompit, pour rassembler un courrier volumineux, qu'il lui remit. La belle aubaine de journaux, de revues! Tout l'écho littéraire de Paris...

— Quel liseur tu fais! remarqua M. de Cambarains. J'en aurais là sûrement pour mon année tout entière.

Mais Capus n'était pas encore au bout de sa distribution : il tendait une dernière lettre, toute blanche dans sa main brune. A l'angle, une estampille la marquait...; son éditeur! un bon signe cette promptitude. Sans perdre une seconde, il éventra l'enveloppe, et coudoyé par cette bonne foule rurale, dont les paisibles conversations contrastaient avec son excitation cérébrale, il lut :

« Monsieur,

« Tout en rendant hommage au mérite de l'œuvre nouvelle que vous voulez bien nous communiquer, nous ne croyons pas qu'elle nous permette d'atteindre une clientèle d'acheteurs suffisante pour nous couvrir des frais de la publication. Notre conviction est que l'opération se liquiderait par une perte matérielle.

« Nous vous prions de ne voir dans cette appréciation que les sentiments sincères avec lesquels nous sommes

« Vos tout dévoués

« Athon et Cie, imprimeurs-éditeurs. »

Harvenne raffermit son lorguon trouble; sur la feuille qu'effleurait son regard myope, ces six lignes se tordaient comme des serpents... C'était son arrêt, ces lignes hideuses de politesse commerciale!

— *Pater nouster qui es in cenis*, larmoya tout près de lui, Marie de Pierrou, la pauvresse du dimanche. C'est un usage des indigents du pays de demander l'aumône en murmurant une prière.

D'un geste impatient, il jeta l'aumône qu'on lui demandait; mais la vieille restait fichée sur la route, d'un air gauche, attendant le mot de bonté qu'elle était accoutumée à entendre.

Elle finit par passer outre, en chevrotant un merci patois, qui signifiait *longue vie*. Pauvres simples d'esprit, qui croient que vivre est tout le bonheur!

A la Coudre régnait tout un remue-ménage.

Aux vacances, le beau-frère de Mme Courtois, brouillé depuis longtemps avec elle, à la suite de démêlés d'intérêt, lui envoyait cependant ses enfants pendant une quinzaine, pour lui rappeler sans doute leur qualité d'héritiers présomptifs. Pascal les accueillait toujours avec bonté.

Une partie venait d'être décidée : il s'agissait d'aller visiter les célèbres reliques de Paravel, une paroisse voisine, exposées pour quelques jours seulement à la vénération des fidèles.

— Vous venez avec nous, n'est-ce pas? questionnèrent en chœur les voix enfantines.

La cadette des petites ajouta :

— C'est qu'on ne les voit qu'une fois tous les cinq ans les *corps saints* : saint Piémon, saint Agathon et saint Hilarion... Oh! saint Hilarion, surtout, dont les yeux ouverts semblent vivants. Allons-nous avoir peur!

— Non, mes enfants, répondit Harvenne, je resterai... La voiture, d'ailleurs, serait insuffisante pour tout le monde.

On expédia le déjeuner pour être prêt plus vite. Les domestiques devaient être de la partie. Ce fut, pendant un quart d'heure,

un retentissement de préparatifs joyeux, et puis, après un dernier éclat de voix, une dernière chute de porte, le silence... Harvenne était seul dans la maison vide.

Libre de contraintes, il se mit en face de lui-même, tout en arpentant les pièces sonores et tristes. Il se trouva d'abord en présence de son orgueil, qui affectait la philosophie et simulait l'indifférence... Littérateur, romancier..., un métier de bateleur, d'amuseur du public : il y avait mieux à faire assurément...

Il venait d'entrer dans la bibliothèque, qui gardait son aspect d'autrefois, au milieu des autres pièces *modernisés*. Une table de chêne se dressait au milieu, massive et rectangulaire. Là gisaient, dans le désordre des lectures hâtives, les dernières publications reçues : des romans surtout. *Sybarite*, le chat de la maison, en avait fait litière, et dormait sur leur amas froissé... Harvenne s'en approcha, un pli dédaigneux aux lèvres. De la pointe du grand coupe-papier de métal, il se mit à fouiller entre les pages béantes, avec une sensation toute nouvelle de leur néant. Les *défauts de fabrication* ressortaient à ses yeux, comme la trame d'un tissu, grossière à travers une loupe. L'*écriture artiste* des ciseleurs du mot, les subtilités des distillateurs d'analyses, tout ce labeur de l'écrivain moderne lui apparaissait puéril; traité comme il le méritait, par ce blasé qu'on nomme public, qui les pousse au panier, après s'en être amusé une minute. A côté de lui, il croyait entendre une voix lente, celle du P. de Loulme, prononcer la sentence :

Mieux vaut, oui..., cent fois, la plus humble tâche utile à ses semblables.

Le chat le regardait, et semblait suivre l'évolution de sa pensée, de ses prunelles vertes... On eût dit qu'il guettait une réaction.

Elle se produisit soudaine et violente. Un chagrin immense le consterna. C'était fini alors, il rompait avec la vie imaginative... Comment reprendre *l'autre*, la vie pratique? Il s'y sentait vraiment une gaucherie, une inexpérience d'enfant! La quarantaine était là, venue sournoisement pendant le songe. Qu'avait-il fait? Rien! Qu'avait-il aimé? Des ombres! Son imagination inutile, encombrante, traînait après lui comme une aile cassée. Le point d'arrivée, le terme fatal, il l'apercevait nettement : c'était le café des *Mille Colonnes*, le refuge des désœuvrés du chef-lieu de canton!

Devant cette évocation, Harvenne se leva convulsivement, comme si déjà son intelligence agonisait... Cette maison, aimée pourtant, l'étouffait de sa paix mortelle; comme elle était bien le tombeau préparé à la vieillesse sans œuvres, sans but... Il se reprit à la parcourir d'un pas incohérent, heurté, çà et là, par des objets fami-

liers, qu'il repoussait durement. C'est ainsi qu'il entra dans le salon. Une obscurité profonde y régnait. Avec cette horreur de la franche lumière, particulière aux femmes, Mme Courtois faisait tenir les volets soigneusement fermés; mais, quand même, un peu de l'ardent soleil du dehors perçait, dardé tout droit sur un objet qui chatoyait sur sa crédence. C'était un portrait de femme, une grande photographie très vivante dans son long cadre de peluche fauve.

Pascal marcha à l'objet lumineux, seul point brillant de ces ténèbres; il se reprit à le détailler, y trouvant tout à coup un répit et une douceur. La pose, — chose rare, — était exquise. Avec une délectation d'artiste, il étudiait cette grâce de femme, ainsi mise en valeur : l'ovale du visage où paraissait trembler une ombre, à travers laquelle s'ouvrait le regard et frémissaient les lèvres...; la chevelure en casque, une mode de cette année-là; des alternances de clair en accusaient les veines bronzées...; la taille fine, et fléchie pourtant...; les mains, les mains surtout : on les devinait d'un blanc de crème, légèrement ambrées aux commissures des doigts; des mains vivantes, ayant une physionomie à elles, des mains qui pendaient nonchalamment dans leur nudité permise...

Ce portrait, depuis longtemps à cette place, était celui de Denise Rolland... Jamais il ne l'avait contemplé ainsi; c'est que jamais, Denise n'était entrée pour lui dans le cadre des amours possibles : une enfant dont il avait partagé les jeux, qui s'était ensuite prosaïquement mariée, et qui avait vécu sa vie bourgeoise, sans qu'il y prît garde... Et voilà qu'en la regardant, une bouffée chaude lui montait au visage; l'attrait, qui, depuis son retour, la lui avait fait rechercher plus qu'à l'ordinaire, se précisait en une passion brusque.

— Mais... est-ce que je l'aime? prononça-t-il tout haut.

Puis se reprenant avec sa sincérité ordinaire :

— Aimer... est-ce bien le mot? rectifia-t-il.

Il attira le cadre à deux mains, et pendant qu'il y tenait appuyées ses lèvres, par une bizarrerie du souvenir, cette phrase où Chopin pleure si tristement la joie de vivre, traversa sa mémoire, comme l'accompagnement de ce baiser étrange. En ce moment, l'ivresse de la vie fuyante, c'était, pour lui, cette femme voilée d'ombre, aux lèvres mystérieuses qui souriaient...

C'est deux jours après cette impression névrotique peut-être, mais singulièrement dominatrice, que Pascal Harvenne et Mme Rolland accomplissaient leur voyage dans l'antique calèche du loueur Cyprien.

V

Retrouver le charme de cette femme était devenu le désir fixe de Pascal après la scène de la voiture. Cependant, trois jours s'écoulèrent sans qu'il reparût à la Coudrette. Une hésitation l'arrêtait toujours à l'entrée du petit sentier si souvent parcouru par lui. Il sentait que, d'une façon comme de l'autre, il allait sacrifier à la passion malfaisante l'intimité exquise... Repoussé, — et il l'était déjà, — son orgueil ne pardonnerait point...; aimé, c'était l'ivresse, mais l'ivresse destructive, qui allait laisser de tristes ruines après elle.

Voilà pourquoi il errait depuis trois jours, n'osant plus franchir l'étroite combe.

Ce fut un incident imprévu qui le remit en présence de Denise.

A l'heure de la distribution des lettres, un large pli fut apporté à Mme Courtois. La bonne dame, fort peu épistolière, le tenait dans sa main, intriguée et défiante.

— Qui peut bien m'écrire dans ce format *ministre?* disait-elle, en clignant ses yeux sur l'adresse. Lis-moi cela, je te prie, Pascal, je n'ai pas mes lunettes.

Aux premiers mots, elle fut tout en l'air.

Monseigneur devait présider en personne la cérémonie de clôture de l'exposition des reliques de Paravel. Il daignait accepter l'hospitalité à la Coudre, le soir même de la cérémonie...

Dans ce pays silencieux, la nouvelle fut retentissante : en un clin d'œil, elle eut fait le tour de la paroisse, et chacun fut sur pied. Mme Courtois, à qui incombait la direction, eut bientôt fait de distribuer les rôles :

— Toi, Cécile, disait-elle à Mme de Cambarains, qu'elle avait mandée en toute hâte, tu vas m'aider à préparer le service de Saxe et les cristaux *mousseline*. Phrasie me casse tout avec ses doigts gourds.

— Toi, Pascal, gourmand comme tu l'es, mon ami, tu n'auras pas de peine à combiner un menu présentable.

Quant à Denise, dès qu'elle sera montée, je lui confierai le soin de garnir les bouquetiers et les jardinières; les enfants l'aideront.

Le grand jour se leva sur le petit vallon de Sychal... Les invitations étaient pour six heures, Sa Grandeur ayant manifesté le désir de repartir dans la soirée. Dès quatre heures, les maîtres de maison étaient sous les armes. L'abbé Fabre, le curé de la paroisse, en belle soutane neuve, avec une ceinture ajourée et frangée de soie, s'agitait et veillait à tout. C'était un homme large d'épaules, décidé d'allures, avec une épaisse chevelure frisottante, presque blanche

déjà. Dans cet ensemble robuste, le regard contrastait par sa douceur lévitique. Sa parole chaleureuse, empreinte d'accent local, avait certains archaïsmes amusants : il ne disait jamais « une femme », mais bien : *une personne du sexe*.

Poète à ses heures, un de ses amusements, — ses confrères disaient une de ses faiblesses, — était d'improviser des rimes.

— Je me réserve d'écrire les *menus* avait-il dit le matin à Mme Courtois.

Quand la bonne dame disposa devant chaque place les belles cartes à filets d'or, elle put y lire cette poétique rédaction :

POTAGE VIENNOIS
JAMBON AUX PETITS POIS
FRAICHES TRUITES D'EAUX VIVES
SALMIS DE FINES GRIVES
DINDON
AU CRESSON
TIMBALLES DE CERVELLES
FILET TRUFFES NOUVELLES
ONCTUEUX SAVARINS
DESSERT — ET VINS FINS

... On applaudit frénétiquement; le Midi autorise ces familiarités joyeuses.

Ammadieux, le gendre du métayer, posté depuis une heure à la corne du bois, se replia tout à coup au pas de course.

— La voiture était en vue!

Dans ce pauvre chemin rural, mal entretenu, hérissé de chardons dont les graines ailées s'envolaient sous le pas cadencé de l'équipage, cette apparition tenait du merveilleux.

Pascal attendait debout au bas du perron.

— Eh bien, mon cher monsieur Harvenne, dit affectueusement le prélat, après les premiers compliments, allez-vous nous rester définitivement? C'est un si bon pays que le vôtre! Il vient de donner, aujourd'hui même, une superbe affirmation de sa foi. Il appartient à des hommes comme vous de le diriger par l'intelligence et par l'exemple...

— Je compte bien, monseigneur, ne jamais en habiter un autre.

— L'habiter..., sans doute, mais en le délaissant pendant de longs mois. Ah! l'*absentéisme*, monsieur, l'*absentéisme*, auquel ne savent pas résister les meilleurs d'entre nous... Combien notre éminent économiste Le Play a raison de s'élever contre lui!

Les invités étaient tous arrivés. A six heures sonnantes le dîner fut servi.

L'évêque s'y montra tout particulièrement aimable et paternel, distribuant de ces paroles qui ravissent et touchent l'amour-propre au bon endroit.

— J'ai couronné moi-même vos jeunes neveux à la distribution des prix, disait-il à Mme Courtois, ils ont été cette année l'honneur de mon petit séminaire !

Et l'excellente femme exultait.

— Abbé Fabre, continuait Monseigneur, en se retournant vers le curé de Sychal, vos poésies patoises sont en train de devenir célèbres ; je les entends citer partout.

Et de sa voix réfractaire aux intonations gasconnes, Monseigneur voulut bien réciter de mémoire un quatrain tout entier.

On riait de tout cœur. Le prélat autorisait cet épanouissement, provoquant volontiers la gaieté méridionale, qui réchauffait comme une flambée sa nature plus foide d'homme du Nord.

Seul, au milieu de cet entrain cordial, Pascal restait soucieux. Il souriait, mais du sourire stéréotypé de ceux qu'une pensée unique possède, et qui, en dehors d'elle, se sentent contraints. Il n'avait murmuré à Mme Rolland qu'un bonjour banal ; mais, depuis qu'elle était là, assise non loin de lui, à cette table, sous la lumière vive, il lui était presque impossible de détourner d'elle ses yeux et sa pensée.

Le secrétaire de l'évêché, son voisin de gauche, causait avec abondance ; et cette parole profuse harcelait son attention.

— Il faut que je trahisse un secret ! lui déclara-t-il dans une explosion de confiance souriante...

Et immédiatement, baissant le ton au diapason confidentiel, il poursuivit :

— ... L'autorité diocésaine songe sérieusement à créer une feuille hebdomadaire : *le Conciliateur religieux...* Ah ! ce titre vous étonne, c'est une grande pensée qui s'y cache...

Le titre ne l'étonnait pas le moins du monde, car, à cette minute même, il se disait : « Comme elle est pâle !... Je l'ai froissée évidemment avec mes façons trop brusques... Mais quelle séduction dans sa pâleur !... Quel éclat du regard..., quelle magnificence des cheveux !... Etais-je donc aveugle jusqu'à ce jour ?

— ... Oui; le *Conciliateur*, répétait la voix impitoyable. Vous devinez le programme? Pour le réaliser, c'est le concours de tous qu'il nous faut. Ai-je besoin d'ajouter que nous comptons tout particulièrement sur le vôtre ?

— C'est beaucoup d'honneur, monsieur le secrétaire.

— ... Oui, *ære et calamo*, vous m'entendez, c'est ainsi...

L'abbé Fabre était debout, une feuille déployée à la main. Il

attendait le silence, gourmandant du regard les causeurs retardataires.

D'un père, d'un ami...

commença-t-il.

— ... que je comprends votre concours, acheva le parleur incorrigible.

Un sévère silence du poète dénonça cet inqualifiable acharnement.

... D'un père, d'un ami...

reprit-il.

Cette fois les alexandrins purent se dérouler dans un recueillement propice; et pendant quelques minutes, les rimes nobles : *Cœur*, *Monseigneur*, *antique*, *apostolique*, voltigèrent comme une discrète pluie de roses, qu'approuvaient les têtes inclinées.

— Les mains dressées n'attendaient que le dernier hémistiche pour faire éclater l'applaudissement.

Ce fut le bouquet, Monseigneur ne fit qu'une courte station dans le salon; et vers neuf heures, il prit congé de ses hôtes, regrettant avec sa politesse aimable, la distance qui l'obligeait à les quitter sitôt.

L'une après l'autre, les dames s'agenouillèrent, inclinées sur l'améthyste de l'anneau épiscopal, avec cette promptitude d'émotion méridionale qui met tout de suite des larmes dans les yeux.

Ce départ fut le signal de celui des plus âgés ou des plus éloignés des invités.

— Ma bonne Virginie, dit Mme de Cambarains déjà enveloppée dans sa mante *scabieuse*, permets-moi de profiter du tilbury de M. l'aumônier du Cazoulès... J'aime peu à marcher, tu le sais, et je ne veux à aucun prix que tu fasses atteler pour moi.

Elle aperçut tout à coup, à côté d'elle, Denise prête aussi au départ.

— Toi, ma chère enfant, tu restes, lui dit-elle en la repoussant avec autorité dans le salon. Je n'ai besoin de personne, puisque M. l'aumônier veut bien me reconduire.

Se penchant à son oreille, elle ajouta :

— Oublies-tu donc que tu es le *partner* indispensable du whist de Mme Courtois? Pascal, qui est la complaisance même, voudra bien te ramener. N'est-ce pas? interrogea-t-elle tout haut, en se tournant vers Harvenne, auquel elle appliqua sur la joue une petite tape maternelle, comme au temps de son enfance.

Sans attendre sa réponse, ni son aide, elle s'était déjà hissée à

côté de l'aumônier, sur le haut tilbury, qui s'ébranla avec précaution, au milieu de l'obscurité, et des inégalités perfides du chemin.

VI

Il était fort tard quand les joueurs se décidèrent à liquider leurs fiches. Visiblement lasse, Mme Rolland coupa court à leurs méticuleux calculs, et jetant une écharpe sur ses épaules :

— Je suis prête à partir, annonça-t-elle.

Pascal attendait debout et immobile.

— Pourquoi prendre cette peine de m'accompagner, lui dit-elle, Ammadieux ne pourrait-il pas vous l'éviter ?

Rien, si ce n'est cette cérémonie un peu étrange, n'indiquait qu'elle se souvînt de leur conversation de la voiture.

— Ammadieux a hersé toute la matinée et aidé à Phrasie toute la soirée. Il goûte, en ce moment, un repos mérité, que vous ne voudriez pas interrompre..., et puis, ma chère Denise, vous savez très bien que vous accompagner n'est pas une peine, ajouta Pascal avec un léger frémissement de la voix.

Elle n'insista pas, et tous deux sortirent.

Ils traversèrent la cour, où les quatre grands ifs s'élevaient solennels, au milieu de la nuit. Leur ombre était si épaisse, qu'ils étaient obligés de marcher à tâtons ; mais, de l'autre côté, la lune brillait d'un éclat pur, et tout était blancheur et lumière.

— A quoi bon le chemin ? proposa Pascal, prenons par les genévriers, voulez-vous ? La mousse doit glisser un peu ; mais je vous donnerai le bras.

Sans mot dire, elle passa son bras sous le sien, et ils s'engagèrent à travers les arbustes argentés, qui les frôlaient de leurs aiguillettes fines.

La marche n'était pas très facile, sur ce sol couvert d'une mousse moite de rosée, où leurs pieds laissaient en arrière comme un sillage. Jusqu'au bas du talus, la difficulté de la descente les tint silencieux ; mais une fois leur pas assuré, ils ne continrent plus ce qui leur brûlait les lèvres.

— Je vous aime, dit tout à coup Pascal d'une voix ardente, votre pensée a supprimé toutes les autres... Elle rend impossible pour moi toute occupation du jour et tout sommeil de la nuit.

— Il est certain, lui dit-elle, que vous êtes visiblement changé depuis trois jours. Je crains de n'être pas longtemps seule à m'en apercevoir...

Sa voix qui tremblait un peu se raffermit :

— Voyons, mon cher Pascal, il serait si triste que notre chère intimité fût compromise..., détruite, à cause de...

Elle cherchait le mot...

— ... De cette *phase* que vous traversez. Car, enfin, vous vous en rendez compte, n'est-ce pas ? — Au point de la vie où nous sommes, on ne s'abuse plus guère. — Vous savez à quel... trouble momentané vous sacrifierez le repos de nos deux maisons...

Elle le regarda fixement ; on eût dit qu'elle attendait sa réponse avec une anxiété inquiète.

— Je me rends compte du sentiment que j'éprouve, affirma-t-il simplement.

— Oh ! je sais que vous n'êtes pas homme à feindre, à jouer un rôle auprès d'une femme..., fût-ce pour l'illusionner.

— Non, assurément, prononça-t-il avec fermeté, mettant son orgueil à la brutalité de sa franchise. Il s'arrêta une seconde et, résolument, alla jusqu'au bout de sa pensée :

— Jamais je n'habillerai d'un sentimentalisme de convention ce qui est la passion ardente...

— Alors... c'est uniquement... *cela* que je vous inspire? dit-elle d'une voix qui se contenait. Je le soupçonnais un peu ; mais je ne suis pas fâchée de l'entendre de votre bouche.

Ils étaient parvenus au point le plus bas de la combe ; un trop-plein de source y coulait assourdi et dissimulé dans les hautes tiges des armoises, trahissant seulement sa présence par une légère buée d'argent.

Tous deux firent halte devant le faible obstacle ; et cet arrêt, qui lui laissa le temps de réfléchir, sembla donner plus de force à la réponse de Pascal.

— Je vous aime, dit-il, avec une énergie qui s'exaspéra tout à coup d'une passion souveraine et... coupable, puisque je la sens plus forte que le devoir ; et je vous aime ainsi parce que, à cette heure de la vie où j'arrive, il faut étreindre brusquement ce qui va nous échapper, ou le perdre pour jamais.

— ... Et tout sacrifier à une fantaisie d'une heure, reprit Denise dédaigneuse et triste.

Ce mot amer fit tressaillir Harvenne ; mais, se ravisant tout à coup :

— *La vie n'est qu'une heure!* conclut-il avec sa triste philosophie.

Et la maxime païenne sonna entre eux comme le heurt douloureux de leurs deux natures.

Ils remontaient maintenant la pente de la Coudrette. Denise

allait la première, écartant devant elle les lames sèches et froissées des maïs mûrs.

Tout en marchant, sans retourner la tête, par lambeaux de phrases, comme si elle jetait derrière elle des parcelles de ses souvenirs, elle continuait de parler :

— Vous souvenez-vous de votre théorie d'autrefois?... L'amour absolu, méprisable, s'il ne prend tout l'être et toute la vie..., s'il ne s'allie aux plus nobles aspirations de l'âme... Elle m'amusait votre théorie..., vous y mettiez une éloquence à convertir les plus incrédules. La vie peut-elle nous changer ainsi!...

Elle attendait, avec une espérance vague...

— Si je me souviens! répondit-il; mais à quoi bon? Nous abandonnons, au cours de notre route, bien d'autres chimères, désabusés d'y croire.

Il murmura entre ses dents, comme pour lui seul, le vers de Soulary :

Tout bonheur que la main n'atteint pas n'est qu'un rêve.

C'était la blesser encore; mais il n'y prit pas garde.

— Un perverti, n'est-ce pas, lui dit-il avec une agression injuste, c'est ainsi que vous me jugez?... Je ne possède pas, j'en conviens, cette maîtrise de la raison, cette sérénité de l'âme, qui vous tiennent au-dessus des êtres inférieurs comme moi...

Au détour d'une masse confuse de feuillages, la Coudrette se montra tout à coup. Toute blanche dans la nuit claire, la maison semblait dormir d'un sommeil de vierge.

Denise n'avait qu'à pousser la porte pour entrer.

Elle se retourna vivement vers Harvenne, et, le regardant en face :

— Vous, un être inférieur? protesta-t-elle, vous ne le pensez pas. Moi, une femme impassible? Quelle ironie! Je crois simplement, oh! mais cela de toutes mes forces..., que l'amour vrai n'est pas une fiction..., que Dieu n'en a pas mis inutilement la conception dans nos âmes... et qu'il est un de ses dons les plus divins, quand il lui plaît de nous l'accorder...

Sa parole fut coupée par un irrésistible jaillissement de larmes... Sans un mot de plus, elle se précipita vers la porte, qui retomba derrière elle...

Harvenne resta un moment à la même place, puis il revint silencieusement sur ses pas.

Son expérience d'homme n'ignorait pas le parti que les habiles tirent de ces exaltations des âmes les plus pures. Mais ce n'était pas seulement son caractère, c'était sa passion qui repoussait

ces artifices. Ces exagérations, mêmes fictives, lui paraissaient puériles, trop différentes de l'ardente ivresse que seule il souhaitait. L'amour, tel qu'elle venait de le lui définir, il en avait chanté la romance autrefois. Maintenant, c'était terminé; dans son court horizon de jeunesse finissante, il n'y avait plus la place de ces vains rêves; et, d'ailleurs, Denise n'était-elle pas *femme d'absent?* Entre eux se dressait la loi!... Le mieux était d'éteindre au plus vite cette vision de femme qui s'était emparée de son imagination, de n'y plus songer : mais il lui venait cette inquiétude que toute sa volonté n'y pourrait rien; un perfide attendrissement s'infiltrait en lui... Mon Dieu! après l'expérience chèrement payée, allait-il retomber dans les erreurs dont il se croyait à jamais guéri?

VII

Plusieurs jours s'étaient écoulés, et l'obsession n'avait fait que croître dans son esprit.

Un matin, qu'il la subissait plus encore que de coutume, il descendit dans la cour de la Coudre, armé d'un sécateur, et d'une main aussi distraite qu'inexperte, il se mit à émonder les lauriers-thym des bordures, cherchant dans cette occupation une contenance qui dérobât aux indifférents un air de préoccupation trop visible. Les pousses, d'un vert grenat, tombaient fauchées au hasard, et l'instrument n'arrêtait pas son petit bruit de morsure métallique.

Depuis un instant, une face réjouie le regardait faire.

Valentin Jarrige, dit *Larirette*, le bavard vétérinaire de Combe-Plane, venait d'arrêter dans la cour sa carriole verte. Il se tenait là, sur son siège, ébahi qu'une pareille occupation absorbât Harvenne au point de l'empêcher de s'apercevoir de sa présence. A la fin, il se décida à l'interpeller.

— Excusez-moi, monsieur Pascal, si j'ai pris par la Coudre pour raccourcir... Ça ne vous fait pas de peine, je pense?

— En aucune façon. Il y a donc un bœuf malade à Sychal?

— Pas que je sache; mais c'est aujourd'hui le premier jeudi du mois...

Le *premier jeudi* est la date de la foire mensuelle du Cazoulès, qui suspend toutes les autres affaires, et qu'il n'est jamais permis d'ignorer.

— Bonne foire, alors! cria Pascal en reprenant son sécateur.

Larirette, qui avait déjà fait quelques pas sur sa voiture cahotante, dont il serrait la mécanique, tira soudain sur les rênes.

— Pardon, si je me mêle de ce qui ne me regarde pas..., mais ces arbustes que vous taillez, ça n'a rien qui presse, j'imagine; au contraire, c'est maintenant *la lune mortadière* [1], et vous allez les faire crever sûrement.,. Il y a une place dans la *jardinière...*, pourquoi ne viendriez-vous pas à la foire? Elle sera belle, allez! et ça vous empêchera de *languir*.

Pascal se redressa, secouant les brindilles qui s'étaient répandues sur ses habits. D'un coup d'œil, il embrassa la carriole peinte en vert criard, la petite jument rouanne qui tendait ses jarrets, et Larirette avec son rire qui découvrait toutes ses dents, larges comme des dominos : un ensemble de vie robuste et d'insouciance, tout opposé à son fatigant intellectualisme.

— Tope! ça y est! cria-t-il, décidé soudain.

Sans plus de préparatifs, il sauta d'un bond à côté du jovial conducteur.

Larirette avait raison... La cohue bruyante de la foire méridionale, une triomphale entrée au café des *Mille Colonnes*, la face rabelaisienne de Landrevie, les racontars du pharmacien Madeuf, la joie de vivre de tous ces gens qui ne perdaient pas leur temps à se torturer l'âme : voilà ce qu'il lui fallait en ce moment, réagir contre lui-même, regarder le bon côté de la vie!...

— Larirette, on la dit si forte trotteuse votre jument... *pour voir?* disait-il, prenant les tours du langage local, dont il aimait à s'égayer.

Et c'était un pétillement de coups de fouet à ne plus en finir. La carriole fringalait follement, donnant à ceux qui la montaient des contorsions de danse de Saint-Guy, et mettant un trémolo continu au rire de Larirette.

En moins de vingt-cinq minutes, ils furent en plein brouhaha, en plein foirail. Harvenne entra avidement dans ce flot de vie physique; et pendant plus d'une heure il se laissa aller à la bousculade, heureux, et pour ainsi dire réconforté.

Sur la place de la *Liberté*, le café des *Mille Colonnes* étalait glorieusement sa façade, ornée de huit étais de fonte, où s'enroulaient des volubilis gris de poussière. Là, sans quitter le guéridon de marbre, et tout en sirotant des consommations de premier choix, l'amateur peut jouir des principaux spectacles de la petite ville. A trois heures très précises, — à moins que les routes ne soient mauvaises, — l'arrivée du *courrier*, dont il y a toujours lieu d'espérer quelque incident. A quatre heures et demie, le défilé des enfants de l'école. Avec cela, les scènes exceptionnelles : le passage

[1] *La lune mortelle.*

des gendarmes, conduisant un prisonnier au *petit local* de la mairie, et une fois par an, le débarquement solennel du conseil de revision.

Les jours de foire, la salle est abandonnée à la tourbe banale, aux barbares de la campagne. Les vrais habitués, Landrevie, Madeuf, Contios, et quelques autres, exigent un *cabinet particulier*, qui n'est autre que la propre chambre du patron. C'est là que pendant les périodes électorales, s'élaborent les machinations profondes ; et en temps ordinaire, de savoureuses chroniques de scandale où Landrevie est passé maître, s'entendant comme pas un à les assaisonner de gros sel.

Quand Pascal poussa la porte du sanctuaire, les trois habitués qui languissaient dans une éternelle partie de *piquet-voleur*, se levèrent comme un seul homme, et ce fut une acclamation :

— A la fin des fins, vous vous décidez à venir ! On se demandait si vous étiez mort ou vivant, nasilla le pharmacien Madeuf, en tendant au nouvel arrivant une main longue, étonnamment jaune, et comme craquelée au contact de la teinture d'iode et du perchlorure de fer.

Landrevie, lui, n'y fut pas par quatre chemins. Il s'avança, en se dandinant sur ses courtes jambes, et posa ses deux mains sur les épaules d'Harvenne, paternellement, en le regardant dans les yeux. Abonné de la *Muse Quercynoise* et auteur des *Cazouliennes*, une satire en pentamètres publiée autrefois dans le *Quercy radical*, il traitait le romancier en confrère.

— Madeuf a mille fois raison, vous devriez venir régulièrement dans notre petit comité, — la distance n'est pas si longue, que diable ! — Ça vous changerait un peu des agapes sacerdotales, et du puritanisme de madame votre tante. Ici, on ne se fait pas de bile, demandez plutôt à Madeuf.

Madeuf frotta l'une contre l'autre ses mains jaunes, avec une grimace de macaque, qui en disait long.

L'oracle du café des *Mille Colonnes* incarnait un type particulier de bourgeois de petite ville. Constamment rasé de frais, comme un acteur, les cheveux parfaitement bruns, bien qu'il frisât la soixantaine, et toujours taillés *à la romaine*, d'un coup de ciseau magistral dont le barbier Lanord avait le secret ; l'œil folâtre, les mains potelées, il respirait le plus pur épicurisme. Son épingle de cravate, — un large fer à cheval d'or mat, — portait en exergue sa devise d'amoureux volage : *Quand c'est en passant, ça passe.* Elle était le scandale du Cazoulès. Vingt fois, Mlle Doueède, une vieille parente vouée aux œuvres, avait dû lui faire remarquer l'inconvenance d'une pareille exhibition.

— Dites-moi, Symphorien, vous n'aurez donc jamais de honte?... objurguait-elle.

— Jamais! protestait le vieil endurci.

Il avait accroché, au mur de sa chambre, une belle gravure en *taille-douce : Joseph résistant à la femme de Putiphar*, uniquement, assurait-on, pour se donner la joie de dire à la vieille demoiselle, avec son fort accent de terroir :

— *Udoxie*, vois-moi donc cet imbécile!

— C'est toujours un *peppermint*, si je ne me trompe, que vous consommez de préférence? dit-il à Harvenne.

Pendant que le malheureux humait stoïquement le breuvage, d'où s'exhalait une odeur d'eau dentifrice, l'aimable discoureur le questionnait sur la dernière réception de la Coudre. Le pays en avait retenti.

Avec une supériorité gouailleuse de libre penseur, — et peut-être une convoitise de gourmand déçu, — il rappelait ce dîner mémorable :

— Un festin, à ce qu'il paraît... L'aumônier en a dit des merveilles à ma vieille folle de cousine, M[lle] Doueède :... un *menu* soigné et... en vers... avec un compliment pour finir!

Il suça une dernière goutte sirupeuse, collée au fond de son verre, qu'il reposa sur la table.

— ... Mais, insinua-t-il avec une intention gaillarde, le meilleur morceau n'y figurait pas sur le menu!

Et il coula vers Harvenne une œillade d'intelligence.

— Je ne comprends pas, répondit froidement celui-ci.

— Heu! ne faites pas l'innocent, mon gaillard, vous savez parfaitement qui je veux dire : votre voisine, la belle M[me] Rolland! Allez-vous nier qu'elle ne soit un fin morceau..., un morceau de roi?... Allons, ne rougissez pas, on sait bien que vous êtes là-bas aux premières loges, heureux voisin!... J'ai voyagé, le mois dernier, avec elle dans la voiture de Piffart... Sapristi! mon cher, mais elle est mieux que jamais!... plus... affriolante qu'à vingt-cinq ans!

Et tout de suite, il se mit à détailler cette beauté de femme avec une hardiesse cynique, que Madeuf approuvait d'un frottement de ses mains jaunes et qui rendait joyeux Contios lui-même.

A mesure qu'il subissait cette parole grasse et salissante, Harvenne sentait une colère lui serrer la gorge. Surpris, il luttait avec elle comme un cavalier avec la monture qui lui gagne la main...

— Absurde... absurde, se répétait-il à lui-même...

Mais brusquement, d'un ton agressif dont il n'était plus le maître :

— Cela vous amuse donc beaucoup, Landrevie, de parler comme

vous le faites des femmes les plus dignes de respect?... Une fois ou l'autre, savez-vous, vous pourriez vous prendre à ce jeu-là.

Le gros homme s'arrêta net, avec un bégayement ahuri. Son instinct de bourgeois couard lui avait fait tout de suite sentir la menace, et lui inspirait déjà la retraite.

— Là..., là... calmez-vous, Pascal, ne croirait-on pas qu'il n'est plus permis de rire entre amis, à présent?... Mais il n'y a pas de quoi fouetter un chat!

— Je sais bien que j'ai tort de vous prendre au sérieux, répliqua Harvenne, déjà parvenu à se maîtriser.

Il y eut un silence; puis on parla d'autres choses. Mais le coup était porté; la conversation languit, et après quelques lieux communs, Harvenne se leva, prétextant la proximité de la nuit, qui l'obligeait à partir.

A peine la porte fut-elle retombée sur lui, que Landrevie se tapa bruyamment sur les cuisses, de l'air d'un homme qui vient de faire une découverte.

— Eh parbleu! proclama-t-il, il *en tient*, et... fortement, pour sa voisine de la Coudrette... C'était facile à deviner, et j'ai été tout à fait niais... Eh bien! je ne le plains pas, — car la belle n'a pas dû lui tenir rigueur, — fortuné coquin,... va!

— *Je vous écoute!* approuva Madeuf avec conviction.

Et dans le *cabinet particulier* des *Mille Colonnes*, sous l'œil admiratif de Contios, le ricanement de Landrevie et le frottement de mains de Madeuf exécutèrent une fois de plus leur éternel duo.

VIII

Pendant ce temps, Pascal traversait rapidement le foirail, le front plissé, très mécontent de lui. Que se passait-il donc dans son esprit pour sortir à ce point de son habituel sang-froid, pour s'exposer, comme il venait de le faire, aux impitoyables commérages de la petite ville? La petite ville! il lui semblait qu'elle ricanait sur son passage, qu'elle lui jetait des regards malveillants, du fond de ses rues tortueuses, à travers ses persiennes peinturlurées de couleurs voyantes..., il avait une hâte de la fuir.

Sur le faubourg, c'était déjà une débandade. La nuit arrive sans transition dans cette contrée à niveaux uniformes. Un dernier rayon de soleil rasait dans toute sa longueur la rue piétinée, diamantant toute cette fange. C'était un avertissement qu'il n'y avait plus à compter longtemps sur le jour; aussi, bêtes et gens quittaient la place dans une rumeur de cris et de bêlements. Harvenne dépassait

les groupes, inattentif à ces spectacles de la vie rustique qui l'intéressaient d'ordinaire. A un demi-kilomètre du bourg, il se jeta dans un *caminol* (petit sentier) qui s'enfuyait vers les hauteurs, laissant en bas les cultures cantonnées au fond des combes, pour gagner les plateaux stériles. Quand il fut seul au milieu de l'amoncellement sans fin des pierres grises, il commença à s'interroger sérieusement lui-même, et il n'eut aucune peine à arriver à cette conclusion, qu'il aimait Denise plus que follement..., *profondément;* tout prêt, si la chose eût été possible, à aller jusqu'au bout de ce roman bourgeois..., à finir banalement par un mariage!...

Cette constatation l'arrêta court. Comment! il en était arrivé là! Déplorable évolution, preuve évidente de sa décadence morale : ne plus aspirer qu'à un foyer rural!

— Oui, mais c'est impossible! articula-t-il tout haut pour se rassurer lui-même.

Et il reprit sa marche, frappant du talon le sol dur, s'affirmant qu'il était toujours en possession de sa volonté.

— ... L'épouser..., vivre cette fin de vie, à deux, dans ce coin de terre, aimé pour sa tristesse même...

La pensée le poursuivait, le poursuivait...; et au-dessus de lui, comme s'il lui donnait une forme visible, un engoulevent semblait le poursuivre aussi de son vol d'oiseau crépusculaire...

Pauvre pays, cher et doux, qu'elle comprenait, qu'elle aimait comme lui; il le regardait tendrement, caressant des yeux ses croupes lamentables qui arrondissaient leur dos gris dans l'effacement du crépuscule... Vivre là, à deux, cela s'appelait peut-être « faire une fin ». O stupidité des mots et de l'orgueil, qu'on est assez fou pour écouter au détriment du bonheur!

Cette pensée d'amour calme, d'amour profonde, il ne lui résistait plus, il la laissait l'envahir, le dominer pleinement dans l'engourdissement de cette fin de jour...

Devant lui, c'était la grèse, encore la grèse, avec, çà et là, quelques pâles moissons d'épeautre; mais sur son sol la nuit était tombée, idéalisant cette misère, spiritualisant le paysage devenu d'un gris transparent, d'un gris de lin, déjà bleuté vers les contours... Dans ces espaces où il s'avançait confiant, une illusion lui faisait percevoir comme un pas robuste et souple à côté du sien, un pas de femme... de la femme qui nous accompagne jusqu'au bout du voyage et à laquelle nous avons cette confiance d'être encore uni au delà...

IX

A l'heure du dîner, lorsque Pascal se trouva en face de sa vieille tante, dans la froide salle à manger de la Coudre, il se montra si gai, si discoureur, que la bonne dame, peu observatrice cependant, leva tout à coup son nez de dessus son assiette, examinant son neveu d'un air intrigué :

— Hé, mais..., Pascal, comme te voilà animé ce soir, mon ami, toi que je ne puis tirer de tes distractions. Ce sont ces messieurs du Cazoulès qui possèdent ce don de te mettre comme cela en belle humeur et en bel appétit?

— Ces « messieurs » du Cazoulès sont d'assommants personnages, chère tante, je n'ai nul besoin d'eux pour me mettre « en belle humeur », comme vous le dites..., mon entourage me suffit.

A ce mot, Mme Courtois regarda une seconde fois son neveu, craignant sérieusement qu'il n'eût accepté là-bas quelques « spiritueux », lui qui n'avait pas l'habitude des liqueurs fortes.

— Ton entourage, dit-elle, mais..., c'est moi qui le représente; et, jusqu'à ce jour, mon cher neveu, je n'étais pas, je l'avoue, si sûre que cela de suffire à ton bonheur.

Et la vieille tante riait de son petit rire bienveillant et finaud, renonçant d'ailleurs à déchiffrer cet original, dont les brusques impressions la déroutaient toujours.

Tout à l'exaltation de son rêve, Pascal ne retrouva le sentiment de la réalité que dans sa chambre close, en face de la rangée poudreuse des volumes de jurisprudence qui garnissaient un rayon de son étagère.

— ... L'important est de *vouloir*, de se faire aimer; on vient toujours à bout du reste.

Voilà ce que, depuis plusieurs heures, il ne cessait de se répéter, chassant systématiquement de sa pensée *le reste*. Ce reste, c'était l'interdiction légale nette et formelle; il fallait cependant bien l'aborder...

Il attira à lui un vieux code à tranches multicolores, le feuilleta et le rejeta avec colère... Il saisit ensuite à deux mains un lourd répertoire de jurisprudence, et se perdit dans ses innombrables paragraphes numérotés et annotés. Partout, il se frappait le front à l'inexorable texte : *L'absent est toujours réputé vivant pour ce qui concerne le mariage.*

Ainsi, la loi édicte cette monstruosité : Qu'il faut sacrifier toute sa jeunesse, toute sa vie, à une fiction, — car cette possibilité du retour n'est presque jamais autre chose. — Attendre, toujours

attendre..., garder sa fidélité à un mort... Législateurs idiots, paperasserie de vieilles perruques à laquelle nous nous soumettons platement, follement!...

D'un revers de bras, Pascal avait repoussé loin de lui l'énorme bouquin, qui s'abîma sur le parquet, dans un éparpillement de pages éplorées.

Non! Il devait y avoir un moyen d'échapper à cette odieuse tyrannie...

Toute la nuit, les yeux ouverts, l'esprit tendu, Pascal rêva à ce moyen.

Mme Courtois, comme d'habitude, levée à la première heure, pour se rendre à la messe de l'abbé Fabre, ne fut pas peu surprise de se trouver tout à coup en présence de son neveu. Le chapeau sur la tête, le pardessus sous le bras, il se disposait à sortir.

— Toi..., s'écria-t-elle, levé à cette heure, contre tous tes principes!... Que se passe-t-il donc?

— Rien que de très ordinaire, chère tante; je vais prendre à la halte de la Planade le premier train pour Toulouse.

— Tu pars pour Toulouse?... Voilà un voyage lestement décidé; as-tu donné des ordres pour qu'on attèle?

— A quoi bon? 10 kilomètres à pied sont un vrai plaisir par un temps pareil... Je vous demanderai seulement de m'envoyer la voiture ce soir, au train de nuit.

D'un pied leste, il franchit escalier et perron, et s'élança dans le chemin rocailleux qui dévalait vers la combe.

Un lever de soleil superbe lui envoyait son illumination en pleine figure; cette illumination, il l'avait dans l'âme autant que dans les yeux. Il était certain de ne pas revenir de Toulouse sans une solution : la solution si passionnément désirée. M. Ressijac, le jurisconsulte si réputé, si subtil, allait découvrir un moyen, un de ces moyens dont il avait le secret. En même temps que sa demande, il apporterait à Denise la certitude qu'elle pouvait l'accueillir...

Son pas sonnait délibérément, au creux du vallon, au bout duquel s'apercevait la ligne blanche de la route. Au moment de l'atteindre, il s'arrêta pour reprendre haleine, et se retourna vers le chemin parcouru. A l'autre bout du couloir sombre qu'il venait de franchir, un point blanc rayonnait, dans la brume aurorale. La Coudrette apparaissait lumineuse comme une maison de rêve. Elle semblait lui dire : « Aie confiance..., va! »

A. du Pradeix.

La suite prochainement.

UN DIPLOMATE A LONDRES

(1871-1877)

LETTRES ET IMPRESSIONS[1]

EXTRAITS DES LETTRES

Londres, 22 avril 1875.

J'étais assis, hier, au dîner du *Foreign Office*, à la droite de lord Derby, après le duc de Cleveland, qui n'est pas pauvre, et à côté de la marquise d'Exeter, qui m'a dit qu'elle avait le plus beau château d'Angleterre; puis la comtesse de Galloway, terres immenses en Ecosse, château avec vue sur la mer de trois côtés; en face, le duc de Norfolk avec plus de 200 000 livres sterling de revenu; un peu plus loin lord Ellesmere, successeur du duc de Bridgewater avec quatre Raphaël oubliés dans un hôtel abandonné; puis Mlle Meyer de Rothschild avec plus de millions en dot que je n'ai de pennys dans ma poche; enfin seulement, M. Disraëli, le premier ministre. Je ne parle pas des diamants qui scintillaient sous les lumières et se réfléchissaient dans les plats d'argent. Une musique militaire ronflante aidait à la conversation. J'oubliais le duc de Cambridge entrant avec le *God save the queen.* En passant j'ai demandé à ma voisine la fortune du duc de Bedford : plus de 300 000 livres sterling de rentes, soit 7 500 000 fr., et lord Derby un peu moins, entre 2 et 300 000 livres sterling.

26 avril 1875.

Avant-hier, je causais avec Kinnaird (m. p. héritier présomptif d'une pairie) dans un des couloirs de la Chambre haute; nous avions, l'un et l'autre, le chapeau sur la tête. Le marquis de Lansdowne vient à passer également avec son chapeau, c'est un tout jeune homme. Kinnaird lui dit bonjour et commence conver-

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 avril, 25 mai, 25 juin et 10 août 1894.

sation chapeau bas, sans que le marquis fasse mine de s'exposer au moindre rhume en se découvrant. On voit qu'en France nous datons de 89.

EXTRAITS DES NOTES

Le journal de la vie que j'ai menée pendant les mois de mai et de juin aurait cet intérêt de montrer tout ce qu'on peut avec les vingt-quatre heures d'une journée. Les plaisirs du matin, de la journée, du soir, de la nuit, ne m'ont pas moins occupé que les affaires elles-mêmes, et, en définitive, les dîners, les parties de la saison, ce sont encore les affaires pour un diplomate qui veut avoir l'oreille et l'œil partout. Ce qui compliquait mon existence de plaisirs et d'affaires, c'était la préparation de la vente de charité de Leicester-Square pour les œuvres françaises. A la mort du comte de Jarnac, tout m'était tombé sur les bras; il a fallu me procurer : en France, des objets à vendre; en Angleterre, des vendeuses et des acheteurs. Je n'ai jamais rien fait de plus fort que cela. Les boutiques établies à l'ambassade ont été bondées, les dames les plus élégantes de la société anglaise, protestantes et catholiques indistinctement, se sont fait marchandes; l'émulation s'est établie entre elles; les dames du corps diplomatique et celles de l'ambassade se sont mises de la partie avec rage, mes amis de la société avec un vrai dévouement. La foule est accourue, les *royalties* ont fait des acquisitions, comme tout le monde d'ailleurs. La duchesse d'Edimbourg est venue en personne, et je puis donner témoignage qu'elle et le duc se montrèrent très généreux. Elle fut de plus parfaitement gracieuse pour la France et son représentant. Bref, la vente fut un grand succès social et financier. Ma position a profité du premier et les malheureux du second, car la vente a produit près de 60 000 francs, et il en est resté près de 52 000 aux œuvres. Ces chiffres n'ont plus été atteints.

EXTRAITS DES LETTRES

Londres, 25 octobre 1875.

J'ai fait route avec Beust. Voici un renseignement pour Klaczko : le comte de Beust, étant encore au service de la Saxe, a été chargé, tout de suite après Sadowa, par l'empereur d'Autriche, d'une mission auprès de l'empereur Napoléon. Il lui a demandé, non de déclarer la guerre à la Prusse, mais d'envoyer le camp de Châlons à la frontière et d'imposer sa médiation. Il a trouvé l'empereur dans un état complet de prostration morale et matérielle. Il n'a pu tirer

autre chose de lui que ces mots sans cesse répétés : « Je n'ai pas d'armée. Je ne puis rien faire. »

Théâtre avec Austin Lee. Veux-tu un drame à truc? On voit un prisonnier qui perce un mur, puis le mur se retourne, le prisonnier est dehors; une lune électrique l'attendait à la sortie, mais le traître aussi; heureusement qu'il lui saute sur la tête. Néanmoins, il est bien tué une ou deux fois, mais il ressuscite autant de fois, et le Fénian, car c'en est un, s'embrasse, dans l'apothéose finale, avec un officier de la Reine. On gâche, dans cette féerie, une scène qui pourrait produire grand effet. C'est un *Wake* irlandais : le mort, exposé dans sa misérable habitation; une vieille sorcière improvise en l'honneur de sa mémoire une complainte divisée en strophes; le chœur des femmes, des parents et des voisins répond à l'antistrophe en levant les bras au ciel avec des lamentations et des chants. Malheureusement, au moment où la sorcière tourne la tête, le mort vide le pot de bière qu'elle s'était fait apporter. Il paraît que, dans la réalité, on renouvelle un peu trop les consommations dans les *Wake* irlandais. Cela nuit à la majesté de la cérémonie.

Londres, 10 novembre 1875.

Dans la Cité, banquet de London Tavern. Les commissaires de la bibliothèque de Guildhall m'avaient invité comme tous les ans. Très favorablement accueilli dès le début, j'ai été acclamé quand j'ai parlé du *Journal of the proceeding of the common council* : « Il commence en l'année 1485 et ne s'arrête qu'à votre séance d'hier. Il est beau de pouvoir suivre, à travers les siècles et pendant quatre cents ans, les délibérations ininterrompues de votre Parlement municipal qui, sous tous les régimes, a su conserver le dépôt de ses libertés et qui n'a jamais tenté d'en abuser pour empiéter sur les droits de la nation... » J'avais mis dans le mille.

Il y avait bien cent cinquante personnes, membres de la corporation, docteurs, hommes de lettres et artistes. Le *chairman*, grand commissionnaire en vins de Champagne, m'a porté un toast fort gracieux comme représentant du corps diplomatique, et il y a joint un éloge du comte de Jarnac. Après quoi musique : quatre messieurs qui chantent ensemble sans accompagnement; c'était à moitié religieux, mais pas sans mérite. Mon tour est venu, je n'avais pas prévu l'éloge de M. de Jarnac, et j'ai dû commencer par quelques paroles émues en son souvenir; j'ai attrapé ensuite l'improvisation que j'avais en poche. J'avais un vieux voisin qui ne buvait que de l'eau, c'est un des propagateurs du mouvement pour la tempérance, ce qu'on appelle un *teetotaller*, explique ce nom qui pourra ! Il a fourni le scénario comique, mélangeant le sublime au

plaisant et finissant son toast par un verre d'eau. Plusieurs verres renversés lui répondaient en signe de ralliement, mais l'Assemblée est demeurée fidèle aux *good bombars*.

Westonbirt-House [1], 14 novembre 1875.

Brouillard et pluie au départ, cela ne fait que redoubler en route. On ne voit rien que le perpétuel miroir des eaux. Il faut croire que tout le pays est inondé, de Londres à Tetbury. Mais l'affaire est de ne pas manquer la station; pluie torrentielle, impossible de rien distinguer ni de mettre le nez dehors. Pas un garde ne se dérange. J'ai eu la chance cependant de descendre à ma station et de trouver la porte. Je n'ai rencontré qu'une petite fille qui pleurait et que j'ai emmenée ne sachant ce qu'elle baragouinait. Elle voulait retourner à Tetbury et le cocher l'a prise près de lui. Pendant dix milles, rien que la pluie battante. J'ai deviné la petite ville de Tetbury avec quelques toits pointus et des fenêtres dans le style de la Renaissance. Après avoir roulé une heure et demie, j'arrive au parc, puis au château. Il me semble que c'est un palais. On n'en habite qu'un coin.

Mes deux jeunes amies en longues robes à volants. Après dîner, Evy me joue du Gounod et la sonate qu'ils appellent ici *moon light*, puis la mère avec son répertoire italien et son contralto qu'elle manie avec tant d'art. C'est exquis. M. Holford m'a d'abord parlé de sa meute de quarante épagneuls, puis nous avons causé *poor rates*, *school board*, en anglais s'il vous plait, et me voici dans ma chambre. Le vent fait rage autour du grand château. Je vais me plonger dans un lit pour quinze personnes établi dans une chambre à l'avenant.

Dimanche.

La tempête n'a cessé de faire rage toute la nuit et des avalanches d'eau se précipitent sur le château, cependant il tient bon. Je n'ai encore pu en sortir que pour aller en voiture à Malmesbury. C'est une petite ville à six milles d'ici, où je suis allé chercher une messe dans une petite chapelle de bois tout contre les splendides ruines de l'ancienne abbaye, dans laquelle les anglicans se sont taillé une chapelle. Ces petites villes anglaises sans fabriques ont leur charme. Les ruines de l'abbaye, avec des lierres, des arcs brisés et de très vieilles sculptures, ont un beau caractère. Puis, j'ai eu le loisir de voir la campagne. C'est un pays de *fox hunting*, des prairies avec des haies qu'on peut franchir, partout des barrières qu'on peut lever. Il ne faudrait pas toutefois

[1] Château de M. Holford.

s'aventurer dans les terres autrement qu'à cheval à la suite d'un renard, mais alors tout est permis. Singulier peuple adonné au culte du renard; on l'adore six jours de la semaine, mais le septième on l'extermine et on s'extermine pour cela : plus rien de sacré, l'église perd son droit d'asile, le *home* lui-même n'est pas respecté et on tue le renard à l'autel ou devant le foyer, dut-on entrer par le toit. Le duc de Beaufort qui habite Balminton, près d'ici, chasse tous les jours, et si, demain, le temps le permet, j'irai voir, à 6 milles, le départ des habits rouges, des amazones, des chiens et des chevaux. Quand je dis si la tempête le permet, il s'agit de moi, car, pour les autres, c'est le moindre de leurs soucis.

Je n'ai pas perdu mon temps au château depuis ce matin. Tantôt Mme Holford, tantôt Evy, m'ont promené dans ce palais qui dépassera en magnificence celui que vous connaissez. Un *hall* haut de trois étages, des serres, quelque chose comme les grands appartements de Louis XIV. La pièce la plus originale est toute entière peinte par Mme Holford, un genre de fantaisie bizarre entre le paysage à la Delacroix et la faïence de Rouen. Quand la mère s'assoit, c'est la fille qui me guide, marchant devant avec ses longues nattes, son châle jeté sur l'épaule à la mode des paysannes romaines. Elle est bien gracieuse et semble avoir pris des forces; cependant, en y regardant bien, on craint de voir au travers. Minnie est un peu souffrante et se montre peu; la vieille mère est bien distinguée; on comprend d'où vient la distinction de ses filles.

Lundi.

Soleil radieux. *Alleluia!* puis votre lettre de samedi. La terre est frisée, poudrée à blanc, je me suis dépêché d'aller reconnaître les lieux. C'est un palais entouré de jardins avec des eaux, des fabriques, une architecture comme à Versailles et d'un très bel effet décoratif, puis le parc, verdure sans fin, avec des grands arbres en bouquet, qui continue ses ondulations je ne sais jusqu'où.

La chasse! Je puis tout à fait dire que j'ai chassé avec l'équipage du duc de Beaufort. C'était tout comme. A dix heures et demie, je suis parti en voiture avec mes deux petites amies et leur bonne grand'mère. Nous avons gagné le *meet* à six milles, dans le parc d'un voisin. Comme nous approchions, on apercevait, à travers champs, par ci par là, un monsieur en habit bleu, boutons d'or, chapeau rond, culotte blanche, puis, par les chemins, poney chaises, victorias, enfin tous les enfants et ouvriers des champs, tous se dirigeant vers le *meet*. Nous y trouvons déjà bon nombre de gentlemen, puis des fermiers qui n'ont pas les moins bons chevaux. Les amis du duc ont seuls son uniforme; quelques habits

rouges des chasses voisines. Derrière les cavaliers qui attendent, les grooms avec les chevaux de réserve pour la seconde partie de la journée. Les dames de l'équipage ont un plastron blanc sur leur amazone. L'équipage arrive enfin. Un premier *whip*, devant, en vert, tous les chiens la queue en l'air; le deuxième *whip*, c'est le maître des chiens, mais c'est aussi le marquis de Worcester, le fils du duc qui mène lui-même les chiens. Les cavaliers viennent dire bonjour à chaque voiture. Le duc de Beaufort, qui a cédé la direction à son fils, se plaint de l'absence de beaucoup de chasseurs qui ont craint les terrains défoncés par la pluie. Une des amazones, dame d'honneur de la princesse de Galles, vient échanger des compliments.

Le signal est donné, la colonne s'ébranle, en route vers le bois où l'on compte lever un renard. C'est un escadron pêle-mêle de cent cinquante cavaliers, de toutes couleurs, gentlemen, fermiers, ladies, girls et presque bébés; une vraie foule court à travers champs, gamins, soldats en habit rouge, paysans, chacun veut suivre à sa manière. Notre voiture prend une route de côté. Nous voyons la colonne s'arrêter à la lisière du bois, attendant la voix des chiens qui fouillent le bois. Beaucoup de retardataires rejoignent à travers champs, d'autres observent à distance, dans l'espérance de reprendre la tête si le renard retourne. Quelle chance! Ils viennent à nous. Voilà les chiens et un troupeau de bœufs en déroute pêle-mêle avec eux. Ils coupent la route à deux cents pas devant nous. La charge arrive, elle se rue derrière nous sur une barrière qui est mise en pièces sous les pieds des chevaux. Comme nous occupons la route, on se jette à droite et à gauche, dans les fossés, d'autres prennent tout de suite leur parti et sautent la haie, à commencer par deux petites filles de douze à quinze ans. On arrive à la seconde trace de l'autre côté des champs.

L'escadron se disperse parce que les chiens ont perdu la piste! On hésite, on cherche, on franchit la seconde haie, voilà un habit rouge par terre, mais il est déjà remonté quand je m'en aperçois. Une ou deux femmes sautent par la trouée, puis le torrent disparaît, et cela recommencera demain et après, et toujours les mêmes cavaliers, cinq fois cette semaine; le marquis de Worcester n'y manquera pas une fois pendant quatre mois; après quoi, il retournera à son régiment. C'est évidemment plus qu'un passe-temps, c'est une passion, c'est une institution nationale. Du haut en bas, tout le monde la partage, à commencer par les braves gens dont on brise les clôtures, sur les *turnips*[1] desquels on fait tré-

[1] Navets.

pigner cent cinquante chevaux, et toute cette population qui court à pied en criant et trouve moyen d'arriver sans chevaux. La nuit tombe comme j'écris, c'est à peine si la chasse finit, et chacun revient, ajoutant 6, 7 ou 8 milles à ceux qu'on a galopés dans la journée à travers les champs inondés, par-dessus les murs, les haies et les barrières. Je dois dire que, quand j'ai vu ce départ et cette charge, j'aurais eu grande envie de m'en mettre. Je comprends bien l'entraînement, mais cependant, tous les jours, pendant quatre mois, c'est raide!

Après le *luncheon*, mes amies me conduisent en poney chaise à la maison du garde, à travers les merveilles du parc. Ici, des serres sans fin, puis un lac, une sauvagerie, des rochers accumulés, il paraît qu'ils sont tout fraîchement apportés. Le lac est creusé d'hier. Nous arrivons, en écrasant les faisans, jusqu'au cottage du garde-chef. Une meute de trente épagneuls à jambes courtes pour faire sauter les lapins, des amours! Tout cela est si beau et si bien tenu que, au milieu de la campagne, on perd le sentiment de la nature; la main de l'homme est partout, bien qu'on ne l'y voie pas lui-même. Je suis revenu à pied, accompagnant M[me] Holford dans sa chaise tirée par un poney.

Je m'arrête faute d'espace et de temps, mais pas faute de matière.

EXTRAITS DES NOTES

J'eus à gérer l'ambassade pendant quelque temps, en novembre et décembre. Je prenais le service dans la plus complète ignorance de ce qu'il pouvait convenir de dire à Londres. Les circonstances n'étaient cependant pas indifférentes, les rapports se tendaient visiblement entre le cabinet conservateur et la Russie. Tout indiquait que l'Angleterre en avait fini avec la doctrine du laisser aller en matière de politique étrangère et qu'elle s'apprêtait à donner un signe de vie ou plutôt de résurrection en Orient. Il m'en coûtait beaucoup de n'avoir rien à dire à Londres, je tentai tout au moins de faire comprendre à Paris la gravité de la situation. Ce fut l'objet d'une dépêche ou plutôt d'un mémoire que j'expédiai à Paris le 19 novembre. Etat des esprits et disposition de chaque parti en Angleterre à l'égard de la politique étrangère. L'équilibre européen, les colonies, la question d'Orient, c'est-à-dire l'empire indien, les deux routes qui y mènent, l'une, pour les Russes, par l'Asie centrale, l'autre, pour les Anglais, par le canal de Suez. Ce que l'Angleterre tolèrera et ce qu'elle ne tolèrera pas en Europe et au dehors. Mes observations me paraissent exactes et confirmées jusqu'à présent par l'événement; elles ne manquaient pas, en tout

cas, d'à-propos, arrivant cinq jours avant le fameux rachat des actions de Suez, appartenant au khédive.

Je ne m'en tins cependant pas à cet avertissement général et j'expédiai en même temps, sous la date du 20, un avis plus précis qui était fait pour ouvrir les yeux sur l'attitude que le cabinet comptait prendre en Orient, et surtout en Egypte. J'avais reçu, le matin du 20, un mot du duc Decazes qui me demandait de pressentir l'effet que produirait, sur le gouvernement anglais, la vente des actions du khédive à la Société générale. On peut voir, dans ma dépêche du 20 novembre, insérée au Livre jaune français de novembre 1875, les explications que j'obtins de lord Derby; elles étaient catégoriques et marquaient nettement l'intention de l'Angleterre de ne pas laisser passer en d'autres mains, et surtout dans des mains françaises, les actions du khédive, s'il était obligé de les aliéner pour faire honneur à des échéances imminentes. Mais, malgré les instances de mes lettres particulières, pour obtenir l'autorisation de reprendre la conversation avec lord Derby, il ne fut rien répondu ni à mon télégramme du 19 ni à ma dépêche du 20, dont je donne ici des extraits :

« 20 novembre 1875.

« Monsieur le duc,

« Le courant de la conversation m'ayant amené, dans mon entrevue de ce jour avec lord Derby, à passer des difficultés financières de la Turquie à celles de l'Egypte, lord Derby m'a dit que le khédive cherchait à hypothéquer ses actions du canal de Suez à la Banque ottomane.

« Je lui ai alors demandé s'il n'était pas aussi question d'une vente à la Société générale. « Je ne vous cache pas, m'a-t-il « répondu, que j'y verrais de sérieux inconvénients. Vous savez « quelle est mon opinion sur la compagnie française, elle a couru « les risques de l'entreprise, tout l'honneur lui en revient, et je ne « désire contester aucun de ses titres à la reconnaissance de « tous; mais reconnaissez que nous sommes les plus intéressés « dans le canal, puisque nous en usons plus que tous les autres « pays; le maintien de ce passage est devenu pour nous une « question capitale, je verrais donc avec grande satisfaction venir « le moment où il sera possible de largement désintéresser les « actionnaires et de remplacer la compagnie par une sorte d'admi- « nistration ou de syndicat où toutes les nations seraient repré- « sentées. En tous cas, nous ferons notre possible pour ne pas « laisser monopoliser une affaire dont dépendent nos premiers « intérêts. La garantie résultant du contrôle de la Porte ne

« signifie plus rien aujourd'hui; si nous perdions encore celle que « nous offre la participation du khédive, nous serions absolument « à la merci de M. de Lesseps. La compagnie et les actionnaires « français possèdent déjà 110 millions, sur les 200 que représen- « tent le capital des actions, c'est assez. »

« Après quelques mots de réplique au sujet de la compagnie du canal de Suez, je revins à l'emprunt hypothécaire dont lord Derby m'avait parlé. Il m'a répondu qu'il désirait que le khédive n'hypothéquât pas ses titres, mais qu'à tout prendre, l'hypothèque n'était pas l'aliénation des titres et qu'on pouvait toujours les recouvrer. Il a insisté en finissant sur le mauvais effet que produirait, dans les circonstances actuelles, la vente des titres à une compagnie française et en même temps sur son désir d'éviter le réveil d'anciennes rivalités, qu'un fait de ce genre ne manquerait pas de provoquer [1]. »

Cependant le gouvernement anglais ne perdait pas son temps. C'est le samedi 19 que M. Disraëli, dînant chez M. de Rothschild, se laissa suggérer par lui l'idée du rachat par l'Angleterre. L'idée lui sourit, il convoqua immédiatement lord Derby et lord Salisbury, le premier hésita, le second s'enflamma. M. de Rothschild prit l'affaire à son compte jusqu'à l'approbation du Parlement, elle était conclue dans la journée du 25 et communiquée aux journaux dans la nuit. La nouvelle éclata à Londres le 26 au matin, avant que le moindre indice en eût transpiré. Ce fut un coup de théâtre à la Dizzy préparé comme un coup de bourse par Rothschild.

L'ambassadeur [2] revint le 26 au matin.

EXTRAITS DES LETTRES

Londres, 20 novembre 1875.

Dîner chez le comte de Beust. Tout le monde noir... Il y avait là le célèbre Burton. Tu as dû le rencontrer dans tes voyages au centre de l'Afrique. Il lui reste la Chine qu'il n'a pas vue; sans cela, l'ennui le prendrait : c'est sa réserve contre le spleen. Pour le moment, il va faire un tour à Zanzibar. Il connaît le lac Nyanza comme je connais le Bois de Boulogne; il a vécu dans l'intimité des Mormons; il était, hier, en Irlande et, deux mois auparavant, il découvrait des antiquités en Grèce. Il a successivement appris

[1] Cette lettre, publiée au Livre jaune, valut à M. Gavard le compliment que M. Disraëli lui adressait à la Chambre des communes.

[2] Marquis d'Harcourt.

toutes les langues du monde. Il a commencé par les trois dialectes arabes de l'Afghanistan, après quoi, à l'aide de ces trois langues, il s'est glissé jusqu'à La Mecque. Il a reçu, dans ses voyages, autant de coups de flèches et de lances qu'il sait de langues. Sa figure est comme tatouée de cicatrices. Il lui faut dix jours pour s'approprier une langue. Sa mémoire est à terme, il apprend pour le temps qu'il veut; il passe un bail de 3, 6, 9, avec l'idiome qu'il avale, et ce gaillard parlait encore mieux le français que je ne parlais anglais.

Je me suis amusé, ce matin, en lisant la nouvelle mésaventure d'un cuirassé anglais. Encore un peu l'*iron duke*, qui a coulé le *Vanguard*, il y a trois semaines, l'allait rejoindre au fond de la mer. La perte était imminente, le signal de détresse au mât, les pompes n'y pouvaient plus rien, quand on s'est aperçu qu'on avait simplement oublié de fermer une écoutille. Le plus comique, c'est que le navire enfonçait en vue de la côte et de l'arsenal sans qu'on songeât à lui porter secours, parce que le signal n'avait pas été aperçu et qu'on avait oublié d'emporter de la poudre pour tirer le canon d'alarme. Il faut espérer que la flotte anglaise sera un peu mieux préparée, quand elle partira pour conquérir Constantinople.

Londres, 27 novembre 1875.

Achat par l'Angleterre de la part du khédive dans les actions de Suez. C'est un coup de maître pour Disraëli à l'intérieur. Tout le monde l'acclame sans distinction de parti. Le voilà bien tranquille pour la prochaine session. Toutes ses faiblesses sont oubliées. Maintenant, au point de vue extérieur, il est certain que c'est le premier pas fait en dehors des pourparlers. L'Angleterre s'est pourvue; j'ai peine à croire que les autres n'en fassent pas autant. Très bien, diront-ils, car ils n'ont jamais eu de prétention sur l'Égypte. Mais il n'est pas prouvé qu'on ne va pas lever la barrière qui retenait la Serbie et le Montenegro. Il est probable que l'Angleterre a prévu le cas. Quant à nous, m'est avis de ne pas bouder; notre mauvaise humeur n'empêcherait rien. Pour ma part, j'ai prévenu des dispositions de l'Angleterre, sinon de la manière dont elle vient d'y donner suite.

Londres, 14 décembre 1875.

J'ai passé, hier, avec Solvyns une soirée sans beaucoup d'intérêt à la *Geographical society*. Il n'y a que les Anglais qui puissent écouter, pendant des heures, un journal de voyage dans la Nouvelle-Guinée. L'auteur ni le lecteur ne cherchent à y mettre rien qui puisse empêcher de dormir. Un membre lit d'une voix monotone;

un autre marque des points avec une baguette sur une grande carte; le public féminin surtout éprouve le besoin d'applaudir de temps en temps, on ne sait pourquoi. Un monsieur qui connaît le pays vient ensuite raconter son voyage, ânonne beaucoup et éprouvant le besoin de mettre du sel à son récit, répète souvent les mots de viande humaine. Le tout se termine par un vœu pour que le pavillon britannique flotte bientôt sur ces pays de cannibales. Cela fait comprendre le goût de la géographie chez ces insatiables.

Conversation au cercle avec M. Oppenheim, l'organisateur de l'affaire de Suez. Il a suggéré l'idée à M. Disraëli et mis les Rothschild au courant du coup à faire; ils ont 2 500 000 francs de commission. Il m'a confirmé que lord Derby ne savait encore rien quand il a causé avec moi le samedi.

Hatfield-House [1], 3 janvier 1876.

Lorsque, dans mon existence d'autrefois, je vous quittais pour aller à la campagne, je n'avais qu'une idée, c'était d'en finir le plus vite possible pour revenir au logis. J'éprouve maintenant une impression toute contraire. Me voilà parti, rien ne me presse de revenir, puisque vos lettres m'arrivent aussi bien ici; personne ne m'attend au retour.

Je suis établi dans la même chambre que l'an dernier, même mausolée pour lit, même feu de Vulcain...

J'ai d'abord retrouvé ici les deux fillettes. L'aînée, qui devient presque jolie, toujours avec la même franchise d'allure. En voilà une qui est naturelle. J'ai réussi à me mettre à table auprès d'elle. Nous étions trente-six, et j'étais précisément sous les quatre drapeaux français qui n'ont pas été mis là pour être agréables aux ministres de France. C'est un don de Wellington.

Après dîner, la bande se met à jouer des valses. On danse. J'ai fini par faire un tour avec une des Révérendes. Il était temps de m'arrêter. Je voyais déjà trente-six chandelles : « des ans l'irréparable outrage. »

Demain, danse avec huit cents personnes. Cela peut avoir du caractère. C'est la *yeomanry* en jupon. Sans doute chasse dans la matinée. Sois tranquille, je ne me mettrai pas à portée des membres du cabinet; j'observe plus le chasseur que le gibier. Nous avons ici Eustache Cecil, le sous-secrétaire pour la guerre. Vous comprenez que nous allons retourner jusqu'aux havresacs de l'armée anglaise.

[1] Résidence du marquis de Salisbury.

Mardi.

Le temps est vraiment beau pour la saison, et la promenade sera agréable. Ici, ce n'est pas l'arbre de l'évêque qu'on visite, mais celui de la reine[1]. Elle était là quand on lui a appris qu'elle était débarrassée de sa sœur, ce qui n'a pas dû faire de peine à sa douce personne. Il paraît, d'après les dernières publications, qu'elle n'avait pour elle que les qualités morales; la tête du gouvernement, c'était lord Cecil, le donataire de ce manoir.

Mercredi matin.

D'abord le grand événement que le marquis m'a annoncé hier soir : Lytton[2] est nommé vice-roi des Indes. Pour le coup, je pourrai recommander Eydin[3] à mon aise. Cette nomination ne peut se refuser. Pour cinq ans, au moins, notre ami va être le plus grand, le plus puissant souverain du monde; cent quatre-vingts millions d'âmes à sa merci. De plus, il paraît qu'on y refait sa fortune, grâce à un énorme traitement. Mais la pauvre jeune femme pensera bien, dans ses palais asiatiques, à son cher Knebworth et à sa mère qu'elle laissera ici malade!

J'ai brûlé, hier, toutes mes cartouches et nous avons mis six cents pièces par terre. Inutile de dire que j'ai tiré comme une huître. C'est à y renoncer; aussi bien, à la fin de la journée, je m'amusais autant à regarder faire les autres. Ce parc, avec ses vieux arbres, est superbe; je ne l'aurais pas ainsi parcouru sans le prétexte des lapins et des faisans. J'ai causé surtout avec M. Rally, un membre du Parlement, Grec d'origine; avec le fils aîné de lady Derby, avec lord Lyonnel Cecil, que je confondais avec un autre, avec un M. Beresford, *heir and son* de 40 000 livres sterling de rentes, cela se devine tout de suite à l'aplomb; il a deux sœurs ici, des pauvresses, d'autant plus aimables.

La chasse finie, je me suis mis devant mon feu jusqu'au dîner. Pendant la journée, le château avait été transformé pour le bal. Tout se fait ici à la baguette et au commandement, ainsi qu'au théâtre. Comme nous étions quarante-six, on s'était partagé en trois tables. Vers dix heures, tout le Hertfordshire a commencé à arriver. Quiconque met une carte au château est invité. C'est à cette fête annuelle que se font les présentations des jeunes personnes qui ne vont pas à la cour et à Londres... Le seul *improvement* que j'ai remarqué, c'est la manière de tenir sa robe sous son bras en dansant. J'ai exécuté quelques quadrilles, voire même un

[1] Elisabeth.
[2] E. R. Bulwer-Lytton, mort à Paris, ambassadeur d'Angleterre, en 1891.
[3] Consul général à Calcutta.

lancier, il faut bien se rendre utile. Martino[1] et sa femme nous avaient rejoints. Les deux orchestres ont soufflé jusqu'à trois heures du matin. Il y avait bien huit cents personnes et presque autant de voitures dans le pays. Le château était éclairé avec des feux électriques.

Mercredi soir.

Nous avons eu une belle journée avec du soleil. La chasse m'a servi de prétexte pour humer l'air tout à mon aise, de prétexte, car j'ai été aussi maladroit qu'hier. Cela me serait égal si je n'avais derrière moi un chargeur qui pouvait à peine dissimuler la hauteur de son mépris. Il ne sait pas que je suis membre de la Société protectrice et que chaque raté est autant de gagné pour l'œuvre. Nous n'étions que sept, aussi n'avons-nous abattu que deux cent cinquante pièces. Le marquis est à Hertford pour la *quarter session* (justice et finance du comté). Pas grand monde à qui parler.

Martino avait été rappelé à Londres. Voilà maintenant Beust qui court à Knowsley après lord Derby.

A notre rentrée dans la galerie, la bande s'est mise à jouer des valses, et il a fallu m'exécuter. Si je restais quelques jours de plus, je succéderais à Vestris, pas pour les lanciers cependant. J'ai réussi à embrouiller tout le monde, mais la gaieté était au comble.

7 janvier.

Encore une journée de chasse et de danse. Pour la chasse, c'est une horreur, plus de six cents pièces pour sept tireurs, sans compter celles qui achèvent de mourir en ce moment. J'ai contribué le moins possible au massacre, encore trop pour ma conscience. Ces journées de grand air me font, en tout cas, beaucoup de bien, quoique la nature soit très peu naturelle en ce pays. C'est à peine si les becs de gaz s'arrêtent à l'entrée des fourrés. La chasse sans incidents et sans accidents possibles. Un tir au pigeon sur une grande échelle. Le seul imprévu, c'est l'apparition du renard; alors des cris affreux, des injures de tous, mais l'arme au bras, la bête est réservée à la haute justice seigneuriale.

Avant dîner, musique sans charme, puis visite des fameux *Cecil papers*. Toute la correspondance de Cecil avec Elisabeth et Jacques Ier. L'ordre d'exécuter Leicester, celui d'exécuter Marie, entièrement de la main de la reine. On ne peut trop dire ici ce qu'on pense de cette scélérate ridicule, puisque Cecil était le véritable Elisabeth. Il a flatté ses passions jusqu'au sang, pour qu'elle le laissât régner.

[1] Chargé d'affaires d'Italie.

Londres, 10 janvier 1876.

Pendant que je dînais au cercle, survient, dans un autre coin, Schouvaloff. La conversation s'élève si bien pendant qu'il mange et boit, qu'avant la fin elle devient générale. Pour un ambassadeur, il est amusant. Il nous raconte ses divertissements à Paris en 1856, quand l'empereur avait chargé Bacciochi de l'amuser. Au milieu de ces histoires édifiantes, quelques mots sur la note autrichienne. Est-ce pour s'en moquer ou la soutenir?

La vice-royauté de Lytton est très bien accueillie en général. C'est la vieille tradition de deviner les hommes. A quel âge Pitt, Palmerston, Canning, Gladstone, sont-ils venus aux affaires? Ce n'est pas l'élu du seul Disraëli. Derby disait, il y a quelque temps, à Reeve que Lytton était appelé aux plus grandes missions.

Mort de lord Emberley. Aura-t-il recommandé qu'on le jette au fumier comme sa femme? C'est le fils aîné de lord John Russell. Sa femme et lui avaient pour spécialité d'insulter Dieu et d'élever leurs enfants dans la négation de tout.

Hier, j'ai dîné en famille chez les Vaughan : on avait invité à mon intention la fille de X. Des yeux, une langue, une imagination, une tête, une toilette, tout cela avec le diable au corps, un vrai bec de Parisienne, mais une cervelle d'Allemande, greffée d'humour anglaise et de hardiesse italienne. Elle ne croit qu'à sa raison; elle lit tout, elle sait tout et ne prend conseil de personne. Elle a commencé par nous dire que tant qu'à épouser quelqu'un, elle aurait voulu Salvini; après Salvini, elle croit à Wagner et à un certain prophète de Wagner, un pianiste allemand, marié à une Grecque et qui a baptisé chacun de ses rejetons du nom d'un opéra du dieu-musique. Mademoiselle croit aussi en George Sand. C'est donc qu'elle admire la morale de Lélia et d'Indiana? Oui, elle est pour la femme libre dans l'État libre, et, à cause de cela, elle est Allemande et Allemande avec Bismarck et l'empereur d'Allemagne. Bref, un salmigondi complet. Cela ne se voit qu'en Angleterre. J'ai bien remercié mes voisines de m'avoir procuré ce drôle de spectacle.

Ce matin, une très drôle de lettre de Lytton, très inquiet de savoir comment il doit conduire son éléphant blanc[1], mais très heureux.

Londres, 8 février 1876.

Retour de la cérémonie[2]. D'abord, cela ne donne pas envie de rire, ce qui est quelque chose quand on ressuscite les hérauts, le

[1] Quand une chose semble impossible, c'est un éléphant blanc.
[2] De l'ouverture du Parlement.

trône, la couronne, les génuflexions, etc., etc. Je suis parti à une heure, à travers les flots du *mob*, jusqu'à Westminster. Pas de cloches à cause de la maladie de lady Augusta (Stanley). La chambre pleine. On ne voit d'abord que les femmes et guère autre chose par ce temps sombre. Je vais siéger au banc des évêques, tout en haut. Au centre, les *Justices* en perruques comme un troupeau de gros moutons; les manteaux d'hermine à la suite, puis, tout autour, sur les gradins, les pairesses. Vers deux heures, le gaz et les oiseaux se sont mis à gazouiller. On s'est reconnu, il y avait juste en face de moi des diamants qui scintillaient diablement autour d'un cou blanc et, par-dessus, des yeux non moins brillants, c'était lady Ilchester et, juste à côté, lady Lytton. J'aperçois la tête brune de Lytton qui se détache en noir sur un manteau d'hermine; on ne peut pas ne pas le remarquer. Nous nous sommes retrouvés en sortant; mari et femme partent le mois prochain.

Revenons à la cérémonie : cela commence par l'arrivée des deux princesses Mary, Mary, duchesse d'Édimbourg, venant par derrière. On les assoit en face du trône sur le sac de laine. Mary de Teck, pas embarrassée, convaincue qu'elle enlève l'admiration ; l'autre un peu ennuyée de son second rang. Les hérauts, puis l'épée, la couronne, tout cela à reculons et pas un ne tombe! La reine, pas plus majestueuse que de coutume, mais, au milieu de ce silence et de ce respect, elle était encore bien imposante. Elle monte à son trône où le manteau l'attend. Ses deux filles, à droite et à gauche, l'assistent. La princesse de Galles, en face, prend place sur le sac de laine. La reine donne l'ordre de prévenir les Communes. La porte du fond s'ouvre et, du trône, on aperçoit le *speaker* dans sa chaire. Les Communes se font attendre le temps de raison traditionnel. On entend arriver le flot. Le *speaker* s'avance à grands pas et la cohue par derrière, avec un grand bruit qui continue tout le temps, parce qu'on s'étouffe à la barre. Le *speaker* en face du trône, en costume, se tient tout le temps avec beaucoup de dignité.

Le lord chancelier se met à genoux et reçoit, de la main de la reine, le discours qu'il avait d'ailleurs apporté sous son bras. Il lit, mais pas de : « Oyez, la reine le veult! » Qu'est-ce devenu? Rien de saillant dans le discours, ce qu'on attendait, sauf le nouveau titre qui va être conféré à la reine pour la souveraineté des Indes, sans doute celui d'impératrice. Cela finit, comme cela a commencé, dans le plus grand silence. Deux petits saluts à droite et à gauche et c'est tout. On s'en va à reculons. Je me suis alors trouvé au milieu du flot des pairs et des pairesses, et très flatté de connaître autant de grands de la terre. Aberdare, Vernon, Lytton, Salisbury, qui m'a qualifié d'évêque à cause de mon siège, Carnarvon, Bedford,

Brett, puis les jeunes femmes. J'ai retrouvé la marquise de Bristol bien agréable et une sœur de Norfolk qui me plaît également. J'ai présenté mes hommages aux deux beautés Ilchester et Galloway, tout cela dans le tohu-bohu de la sortie. On ne marchait que sur des pairesses.

Londres, 9 février 1876[1].

Voici ce qu'on trouve dans le *Times* ce matin, quand on lit le discours de M. Disraëli à la séance d'hier soir[2] :

« Le 20 novembre, le ministre de France, pas l'ambassadeur qui était absent, mais un gentleman que nous connaissons tous et que nous tenons en haute considération, M. Gavard, eut ordre de voir lord Derby, je ne veux pas dire, pour le pomper (*rires*), mais pour savoir si l'Angleterre permettrait l'achat par la Compagnie française... » En tout cas, rien n'oblige à enguirlander un pauvre diable de chargé d'affaires.

Londres, 10 février 1876.

Je me suis trouvé, ce soir, à dîner près de M. Corry[3], secrétaire de M. Disraëli. Il m'a promis de transmettre, dès demain matin, mes remerciements au ministre, qui y sera, dit-il, très sensible. Il a ajouté : « Il paraît que vous avez des amis dans la Chambre, car, après le compliment, M. Disraëli a été interrompu par des : *Hear! hear!* » J'ai décidément manqué là le plus beau jour de ma vie. Coquin de rhume !

J'ai oublié de vous parler de la bousculade des MM. PP. quand ils sont arrivés à la barre. Les ministres ont été enlevés par le flot; M. Disraëli s'est retrouvé à la porte, trop heureux d'avoir conservé son chapeau, et, pendant ce temps, le docteur Kenealy manifestait au dehors, précédé de la voiture de Mangin, qu'on a laissé venir presque jusqu'à Westminster parce qu'on a cru le reconnaître sous le casque. Il suivait dans un cab auquel le peuple s'est attelé à son retour. Voilà les électeurs de l'avenir !

Hier, chez lady Combermere, il y avait *speeching bee*, jeu d'orthographe, avec trois juges du camp et prix. Ces bons grands nigauds d'Anglais s'amusent à cela avec fureur. Vois-tu M. Lowe,

[1] Deux dépêches furent publiées au Livre jaune français, à propos de l'affaire de Suez, l'une de M. Gavard, 20 novembre 1875, l'autre du marquis d'Harcourt, du 26 novembre.

[2] On the 20th of nov., the french minister, not the ambassador who was absent, but a gentleman we know and respect highly, M. Gavard, was absolutely instructed to call on lord Derby I will not say to pump him (*laughter*), but to feel if England will tolerate the purchase by the french Company.

[3] Baron Rowton en 1880.

avec ses yeux d'albinos, comparaissant pour épeler : *braisé*. Il paraît que le mot est nationalisé.

Londres, 10 mars.

Un petit Juif qui élève en grade la reine d'Angleterre et ajoute une couronne à la sienne [1], cela ne se voit pas tous les jours. Je suis donc allé hier au Parlement. J'ai trouvé Dizzy bien faible; il n'a donné aucune bonne raison, voire même aucune raison; sa réfutation des objections manquait d'ampleur; mais le tour était bien joué. Il fallait, pour refuser le titre impérial à la reine, méconnaître sa prérogative, compromettre sa situation ministérielle vis-à-vis d'elle, et, considération plus élevée, en épiloguant sur le titre, on paraissait refuser aux populations de l'Inde le droit de cité. Gladstone a répliqué avec plus d'abondance et d'ampleur, sans échapper, suivant moi, au ridicule qui pesait sur toute cette discussion. Cette fantaisie était aussi difficile à défendre qu'à combattre, fantaisie d'artiste et de faiseur de rois chez Dizzy, fantaisie de parvenue chez la reine; elle croit qu'elle en vaudra plus et que ses enfants se placeront mieux avec le titre impérial. Mon impression est qu'on a eu grand tort de soulever ainsi le voile qui doit couvrir l'origine des couronnes. On peut défaire ce qu'on a fait. On ne joue pas avec ces choses-là. On naît empereur et roi, mais il est bien dangereux de le devenir. Il est certain que cette innovation ennuie tout le monde et qu'on saura bien mauvais gré au ministère d'obliger le pays à avaler cette pilule. Comme la discussion s'avançait, les malins ont été dîner pour éviter le désagrément de voter. C'est encore Stafford Northcote qui a produit le plus d'effet avec son accent de bon sens, sa simplicité. Après lui, les murmures ont commencé, puis les *divide* timides se sont levés et, après Kenealy, on n'a plus rien entendu. A deux heures et demie, on nous a enfermés pour le vote. Le président a fait la dernière demande, et personne ne s'opposant, on n'a pas eu besoin de faire la promenade dans les *lobbies*.

Pendant qu'on continuait à délibérer sur tout autre chose, j'ai été m'habiller et je suis revenu chez *Mrs Speaker*. La Chambre est encore en séance, les MM. PP. y délibèrent en prenant le thé et faisant leurs grâces; la sonnette les prévient quand il faut aller voter. Il y avait quantité de jeunes filles; il se trouve que je les connaissais. Par les fenêtres, on voyait glisser les bateaux mystérieusement sans bruit et sans lumière sur la Tamise. Cette soirée était très pittoresque. J'en suis sorti à minuit pour aller dîner.

[1] Il s'agissait du projet déposé pour donner à la reine le titre d'impératrice des Indes.

Londres, 12 mars 1876.

J'ai vu, hier, la bonne Mme Lionel[1]. Elle a peu d'entrain pour son voyage dans cette saison de coups de vent, et je crois qu'elle ne partira pas. Elle m'a raconté le voyage des deux Majestés [2] féminines dans le Northumberland. Easton Newton, je crois, est le nom du château qu'on a loué. La reine de Naples occupe un pavillon. On a fait acheter à grands prix les meilleurs chevaux de chasse et on en cherche encore d'autres à tout prix. Chaque jour on se rend au *meet* de l'un des équipages du pays d'alentour, duc de Grafton, *lord so and so*, etc. Déjà l'impératrice a fait deux chutes, mais, comme elle ne s'est encore rien cassé, elle n'est pas contente.

Aujourd'hui, l'impératrice d'Autriche revient pour aller voir la reine à Windsor. Il y a eu quelque tirage au début. La reine n'a pu recevoir sa visite à l'heure que l'impératrice avait fixée. Celle-ci est partie alors sans attendre le jour de Sa Majesté. Il est évident que c'est la présence de toutes ces Majestés ou Altesses Impériales qui a tourné la tête de la reine; née reine, elle aspire à un titre de parvenue! L'effet est déplorable, et le ministère ne se remettra jamais d'un pareil succès. J'en suis très fâché, parce qu'après tout les conservateurs valent mieux pour nous. Rien qu'en comparant le langage de Granville et de Gladstone avec celui de Derby, de Salisbury et de Dizzy, je suis bien décidément tory dans ce pays.

Quand on ne rencontre pas une reine avec ou sans sujets, on butte sur un prince en disponibilité. Ce matin, j'étais arrivé, un peu avant le gros de la tempête à Farm-Street[3]. Voici venir un grand homme à regards farouches qui va droit au premier banc, suivi de deux tournures d'aides de camp à moustaches affilées avec la cire hongroise. Des signes de croix multipliés au commencement et à la fin, mais, à cela près, pas plus attentif à la messe que ne le serait un lion dans une cage. Il se lève, agite ses bras, regarde où il daigne, puis il part de même avec ses aides de camp qui se précipitent. Il a l'air de menacer le ciel parce qu'il tombe de l'eau sur une majesté qui ne peut même pas se dire déchue. C'est don Carlos. La figure est assez belle, mais l'expression est dure et méchante.

Londres, 14 mars 1876.

L'orage de dimanche a mis au grand jour les relations aigres-douces de l'impératrice[4] et de la reine qui aspire à l'être. Je vous

[1] Baronne de Rothschild.
[2] L'impératrice d'Autriche et la reine de Naples.
[3] Église des Jésuites.
[4] L'impératrice d'Autriche.

ai dit, je crois, que l'impératrice ayant proposé une heure pour sa visite à son arrivée et la reine en ayant indiqué une autre, Diane chasseresse est partie sans attendre. La chose devait se réparer dimanche, mais entrevue très courte. Diane est partie sans vouloir luncher, malgré l'orage, malgré l'heure du service ; le ciel pour l'en punir a déchaîné les vents comme contre l'invincible *Armada.* Le train arrêté sur la route, pour ne pas mourir de faim, on a dû emprunter à un chef de station son *luncheon.* Pas plus de chance avec Derby. Elle lui avait assigné dimanche. En digne ministre de la reine, il répond : « Pas possible, je vais à la campagne. »

J'ai trouvé, hier, au club, Schouvaloff. Il y a toujours quelque chose à retenir des divagations de sa conversation. Il en ressort que Bismarck a, dès l'origine, poussé à l'intervention dans les provinces insurgées. Schouvaloff est pour l'intervention austro-russe. La partie fantastique de la conversation a roulé sur les forces navales de l'Angleterre et les moyens de l'envahir.

Londres, 16 mars 1876.

Hier, je dînais à côté d'une fort aimable, mais fort grosse lady, qui m'a demandé à la fin de l'aider à se lever de sa chaise... « Voilà, m'a-t-elle dit, où en est une reine de beauté. » C'était en effet la duchesse de Somerset, reine de beauté au fameux tournoi de lord Eglington. Elle est sœur de lady Dufferin. On voit, du reste, qu'elle a été belle, sa conversation ne manque pas d'intérêt. Elle a seize petits-enfants, m'a-t-elle dit, puis elle s'est repris : dix-neuf. Elle en avait oublié trois. Le duc de Somerset avait sa plaque de la Jarretière : on le croirait un bon bourgeois, si l'on ne savait qu'il publie des livres pour renier le principe de toute religion.

Londres, 19 mars 1876.

Au banquet de la Cité, quand le lord maire a fait une allusion au titre d'impératrice, on a crié : « *Queen! queen!* » Cette manifestation est très extraordinaire dans ce pays.

Londres, 9 mai 1876.

Je lisais, hier soir, une histoire bien drôle sur un fanatique *Orange man* du Parlement de 1832. Seul avec un acolyte, il a fait diviser la Chambre dix-sept fois, sur une loi insignifiante, diviser, c'est-à-dire voter en allant les uns dans une chambre à droite, les autres dans une chambre à gauche pour se faire compter à la sortie. En moyenne, vingt minutes. Entre chaque épreuve, le fanatique venait demander pardon, mais déclarait qu'il ne pouvait faire

autrement, s'étant juré de retarder le bill par tous les moyens. Alors Palmerston et quelques autres essayaient de disserter sur son cas de conscience et de lui prouver qu'il pouvait, sans manquer à son serment intérieur, laisser la Chambre s'aller coucher à une heure raisonnable. Mais non. Enfin, après la dix-septième division, la loi a été votée, et on s'est séparé à quatre heures du matin. Le terrible homme s'est encore excusé, promettant de ne plus refaire de semblables serments. Vous croyez qu'on lui en a voulu? Pas du tout : cela a été l'origine de sa popularité. Voilà bien un Anglais et les Anglais! — Autre lettre très fière en face des électeurs de Leeds dont Mac-Aulay sollicite les suffrages. Rien du mandat impératif. Il établit le principe de la division du travail. Vous choisissez un législateur comme un médecin. Le choix fait, il faut s'en rapporter à lui parce qu'il s'y entend mieux que vous.

Schouvaloff m'a cité un bon mot d'un général prussien pour justifier les coups administrés aux soldats : « Que voulez-vous? *die Canaille haben studirt* (les canailles ont étudié) ».

Londres, 13 mai 1876.

Prussia House. — Les secrétaires n'avaient pas de poudre, mais des culottes. Ils attendaient l'impératrice Augusta. On nous a parqués dans un salon et j'ai *cuit dans mon jus* (comme nous disons élégamment) jusqu'à la fin de la soirée, ne voyant guère que le dos de mes collègues ou de leurs épouses se poussant, aspirant à avoir un regard ou une parole de la Majesté. Ma réserve modeste ne me coûtait guère, comme vous pensez, et j'ai pu silencieusement contempler les fabuleux diamants d'Augusta. Il faut croire que ce sont ceux de la maison de Hanovre. Du reste, poudrée, peinte avec perruque noire et de belles paroles : « Ces chaises, mesdames, ont l'air de vous reprocher de ne pas vous asseoir. » Voilà comme on dit : « Asseyez-vous » à la cour de Prusse. Ces dames se sont bien gardées de profiter de l'invitation. Il y a eu une série de phrases aussi simples et aussi profondes. Cela avait commencé dès le matin à propos des machines scientifiques.

Beust, auquel elle a demandé son avis sur l'Exposition, après lui avoir développé le sien, lui a répondu que cela lui avait fait l'effet d'une promenade-concert, moins la musique. Il est le seul qui sache s'en tirer; il rachète ses courbettes en ayant l'air de se moquer des Majestés. J'ai retrouvé ma très jeune amie lady Maud (Cecil); elle devient jolie. C'est ce qui me reste dans le souvenir de ma soirée.

J'ai ainsi une série de plaisirs. C'est une existence honteuse

pour un homme de mon âge, d'autant plus qu'on perd le fil des travaux sérieux. Je ne fais rien, je n'apprends rien...

Londres, Lockinge-House, 28 octobre 1876[1].

Voici les personnages : Loyd Lindsay et sa douce jeune femme toujours avec son petit fond de tristesse; Mme Holford et la belle Alice; sa mère et lady Mary Crawford qui vont partir pour l'Italie; lady Alice Ayre et son mari; Morley[2] et sa jeune femme, également en partance pour l'Italie; lord Overstone, qui reste. C'est uniquement la famille, et je respire à l'aise dans ce milieu. Rien sur la route : des champs sans arbres sous le brouillard, un village qui a bien sa physionomie rustique.

J'arrive au château à la nuit. Le chemin disparaît sous les grands arbres dont j'aperçois les troncs ; de vives lumières reflétées sur l'eau percent l'ombre. Enfin, le chemin tourne et je me trouve devant ce que je croyais d'abord une vaste fabrique, avec du feu à toutes les fenêtres dont les lumières ricochent sur un bassin. Mais non, c'est le château dont je ne distingue absolument rien. On arrive d'abord au Hall, haut de deux étages, tout en bois et décoré de belles tapisseries. Pendant que je cause avec le colonel Lindsay, j'aperçois une tête à la baie du second, ou bien j'entends frôler des robes sur la galerie au-dessus de ma tête. La belle Alice prétend que c'est un endroit bien dangereux pour les lunes de miel, car on voit et on entend tout d'en haut. Tout en causant, je devine un grand Murillo, le pendant de l'*Assomption*. La Vierge et l'Enfant ont été découpés par les moines pour les sauver des Français, mais pas des Anglais qui ont acheté le morceau et l'ont vendu à lord Overstone. Restaient les garnitures d'anges ou plutôt d'Amours qui forment le bas du tableau; ils n'ont pas échappé au maréchal Soult; mais, après de longues années d'attente, le second morceau a rejoint le premier, et ils se sont raccommodés sans qu'il y paraisse. J'attends le jour pour juger le tableau et me rendre compte de ce que je n'ai pas vu ce soir.

Vendredi.

J'ai commencé, ce matin, par reconnaître les lieux. J'avais dit, hier, que la maison ressemblait à une grande fabrique éclairée par mille feux; en effet, on ne s'est jamais mis en frais d'architecture, mais tout est parfait à l'intérieur. Les jardins, dans le suprême du genre avec cascatelles, tous les dix pas; le parc, c'est Woburn ou

[1] Domaine du colonel Loyd-Lindsay, maintenant lord Wantage.
[2] Le comte Morley, qui avait épousé miss Holford.

Hatfield avec plus de mouvement de terrains; toujours ce naturel artificiel et cette monotonie dans la fantaisie, enfin la main de l'homme partout. Cela dit, tout est d'une superbe opulence, des bandes de cygnes sur l'eau, des troupeaux de bœufs dans les prairies, un potager où je me suis promené en voiture, un second parc après le premier, avec un château qu'on donne au colonel Lindsay, père de la jolie Violet [1]; deux villages, un à chaque extrémité du parc, entièrement bâtis par Loyd Lindsay, vrais villages de Trianon; des écoles offertes par lui qui ne laissent plus rien à faire à l'Etat, et son pavillon qui flotte sur cet empire au haut d'un mât. Voilà ce qui s'appelle occuper sa place sur la terre, surtout quand on est doublé d'un beau-père qui en a cent fois autant.

Oui, mais pas d'enfant, et on aime savoir à qui on laisse ce qu'on possède. Si vous aviez vu la joie de Mme Holford en me disant aujourd'hui qu'elle allait être grand'mère!

Je partirai à une heure, je serai à Londres à quatre heures, et à Gunnersbury pour dîner. C'est bien s'agiter; il faudrait, au contraire, se tenir où l'on est bien; mais je n'ai jamais vu un homme aussi enragé que moi pour toujours laisser ce qui devrait le mieux lui convenir.

Gunnersbury Acton, 30 octobre 1876 [2].

Samedi soir. Me voici à Gunnersbury. Comme installation matérielle, c'est supérieur à tout ce que je connais. On s'y plaît, tant on y est bien. C'est l'idéal, le triomphe du bien-être. Imaginez-vous une chambre où l'on trouve tout, y compris une bibliothèque en trois langues, avec tous les cabinets imaginables. Mais ce qui me touche encore plus que ce bien-être, c'est la cordialité avec laquelle le mari et la femme m'accueillent. Ils s'excusent de m'avoir invité pour me trouver seul avec leurs enfants, et c'est précisément cette intimité qui me réchauffe et me touche. Que n'inventera-t-on pas demain pour m'occuper? Singulier sort! Hier sous le toit de lord Overstone, aujourd'hui sous celui de Rothschild. Je tiens de ce dernier qu'Overstone est le plus riche particulier du monde. Il lui donne 8 millions de revenus. J'avais envie de lui demander : « Et vous? »

Dimanche.

Ce matin, visite aux beaux cèdres, aux pièces d'eau, aux canards. Histoire de quatre cygnes chassés successivement de chacune des pièces d'eau par les premiers occupants. Ils émi-

[1] Maintenant marquise de Granby.
[2] Résidence du baron Lionel de Rothschild.

grent d'eux-mêmes jusqu'à ce qu'ils trouvent une eau hospitalière. Ils y sont enfin parvenus, mais voilà qu'ils troublent le fond. On croit sentir des exhalaisons, et, ce matin, je trouve un jardinier sérieusement occupé à parfumer l'étang avec une eau de violette. A onze heures, un *brougham* me conduit à la messe à Chiswick, puis promenade avec le baron, dans sa petite voiture, et repromenade. On voulait me faire conduire chez la duchesse de Cleveland, j'ai refusé.

Gunnesbury, 30 octobre 1876.

Nous avons réuni hier, ici, toutes les puissances de l'Angleterre : le capital, c'était notre hôte ; le gouvernement, Beaconsfield ; la presse, Delane ; l'opposition, Villers ; et, pour faire galerie, Menabrea, etc. Il est vrai que les puissances n'ont guère causé qu'entre elles. A la vue du *Premier*, Delane, qui ne l'a pas beaucoup ménagé ces temps derniers, s'est retiré dans un autre salon ; mais le *Premier* s'est empressé de l'y aller trouver, et je pense que nous verrons, dans le *Times* de ce matin, le résultat de la conférence. J'ai su, par le baron, que Dizzy était fort satisfait, que l'armistice est accepté et qu'il ne doute aucunement du résultat, les intentions étant acquises à la paix. Ce qui est certain, c'est que Rothschild m'a paru disposé à envoyer des ordres à toutes les Rothschilderies d'Europe.

Retour en ville. C'est L. de Rothschild qui me ramène dans son phaéton. Tous les cochers d'omnibus nous saluent. Il paraît qu'il leur offre annuellement un banquet. Bon moyen pour n'être pas accroché en route.

Londres, 2 novembre 1876.

Au club, le marquis de Salisbury est venu silencieusement se mettre dans son coin tout seul ; je lui ai lu la lettre du duc de Broglie en réponse à ses compliments ; il m'a demandé à la garder, et, ce matin, il me l'a renvoyée avec le mot que voici :

« 3 novembre 1876. India office.

« Mon cher M. Gavard,

« Je n'ai pas pu vous trouver à l'Atheneum pour vous remercier de m'avoir permis de lire cette lettre si intéressante de M. le duc de Broglie. Elle donne beaucoup à penser. Ce qu'on appelle la libre pensée en France est vraiment un phénomène mystérieux et terrible.

« Il ne faut pas juger par les journaux d'ici, par le *Times*

surtout, de l'opinion anglaise sur les affaires de la France. On ressent ici une sympathie bien vive pour les efforts et la lutte presque désespérée des conservateurs.

« Croyez, mon cher M. Gavard, à mon amitié dévouée.

« SALISBURY. »

(La lettre est en français.)

Londres, 8 novembre 1876.

Salisbury à Constantinople[1]! Je n'étais pas loin du numéro gagnant hier, je dois même dire que j'y croyais plus que je ne l'ai dit. La nomination ne sera pas agréable à la Russie. C'est la politique tory qui l'emporte : la méfiance de la Russie, presque le désir d'en venir aux coups, à la condition de maintenir la lutte à portée des canons de la flotte; occupation du Bosphore au premier signal. Pour l'Egypte, il est inutile de se presser, si on tient Constantinople. Voilà évidemment l'homme qu'il fallait pour faire échec à Ignatieff; mais, nous, qui pouvons-nous envoyer? Il n'y a absolument que le duc de Broglie de possible.

Il y a deux hommes dans Salisbury, l'homme simple, charmant, que tout le monde connaît quand on cause avec lui en tête à tête, et l'orateur amer, violent, qu'on entend dans toutes les assemblées où il prend la parole. Lequel va s'asseoir à la table de la conférence, à Constantinople?

Londres, 17 décembre 1876.

M'avez-vous quelquefois entendu faire la plaisanterie qu'au lieu de *disestablish* l'Eglise anglicane, Gladstone et autres feraient mieux de *disestablish* les consonnes redoublées qu'on ne prononce pas, les syllabes entières qu'on enjambe pour arriver à l'accentuée. Voilà sérieusement que le dernier *board school* de Londres fait un appel à tous les *board schools* pour demander au Parlement une réforme de l'orthographe comme on règle les poids et mesures. C'est un symptôme de plus du mouvement centralisateur qui se produit dans les choses et dans les esprits et qui tend à ramener l'Angleterre à notre niveau politique.

Solvyns me complète, par une histoire allemande, mon mot sur le *disestablishment* des consonnes. On demande en Allemagne le nom d'un Anglais en voyage et l'on répond : *Er heisst Schmidt, aber das schreibt sich Douglas.* (Il se nomme Schmidt, mais cela s'écrit Douglas.)

[1] Le marquis de Salisbury fut envoyé à Constantinople comme premier plénipotentiaire à la conférence chargée de reviser le traité de San Stefano.

Londres, 22 janvier 1877.

Hier, j'ai dîné avec le Dean [1] et sa sœur, celle qui s'est convertie au catholicisme, à l'exemple des Sœurs de Charité qu'elle avait vues à l'œuvre en Crimée. Il paraît que ces saintes filles faisaient tout le gros ouvrage, pendant que miss Nightingale se réservait pour les grands blessés et pour la réclame.

Il y a autour de moi [2], pendant que je vous écris : le cardinal dans un fauteuil, lisant une revue; tout contre, Darwin pas trop l'air singe; deux ou trois vieux qui ronflent; un peu plus loin, Emly, qui rit tout seul en lisant une vie très mordante de Dizzy; près de l'autre cheminée, le directeur de la *National Gallery;* à une des tables, écrivant, Leighton, leur seul peintre. Dans la chambre où l'on joue, la partie est engagée entre Hayward, Solvyns, Trollope, Forster. Je passe les évêques que je ne connais pas. Quant à moi, je prends une tasse de thé sur une petite table à côté de celle où j'écris. Cela soutient quand j'ai oublié de déjeuner... Voilà Murchison, le médecin, qui traverse la salle; puis le pauvre Delane; il se traîne, ce n'est plus lui, il va échouer sur un fauteuil; Wade, retour de Chine. Je n'en finirais pas si je laissais le protocole ouvert.

Londres, 2 février 1877.

Hier soir, Schouvaloff m'a lu sa dépêche rendant compte de son entretien avec lord Derby. Celui-ci lui avait exposé la manière dont l'Angleterre prend les choses. Je rentre chez moi, je refais la dépêche et je la renvoie à son auteur en lui disant que je venais de l'acheter pour 100 livres. Il me la renvoie immédiatement, avec deux additions de sa main, qui témoignent de la parfaite exactitude du reste...

Le dîner chez Reeve était intéressant. Wade, le ministre, qui revient de Chine après sept ans de résidence, m'a fait faire un vrai voyage en Chine, répondant à toutes mes questions. Ce qui met l'étouffoir sur les masses, c'est le système d'éducation. On épuise toutes leurs facultés à leur faire apprendre les livres de Confucius, après quoi, ils n'en peuvent plus, et, quand il faudrait raisonner, ils se souviennent. Du reste, nous allons les voir envahir le monde avec le charbon et le travail à bon marché. Il suffirait d'un Pierre le Grand pour triompher des usages et des préjugés, et pour lancer ces deux cents ou quatre cents millions d'êtres dans la voie du progrès. Motley pérorait de l'autre côté, sans beaucoup

[1] Stanley, Dean de Westminster.
[2] A l'Atheneum.

de tact, sur la justice du retour de l'Alsace et de la Lorraine à l'Allemagne; Villiers lui tenait tête; je ne faisais pas semblant d'écouter, mais je l'ai remercié après (c'est le frère de Clarendon).

Il y avait Grant Duff, personnage politique, qui donne ses œuvres reliées en reliure pleine.

Londres, 21 février 1877.

Arrivé, hier soir, au Parlement à cinq heures, j'en suis sorti à minuit. Toujours un peu les mêmes discours, et je ne vois pas qu'on soit plus avancé après ce torrent de paroles. Ce ne sont pas, à vrai dire, des discussions, parce qu'on ne croise pas le fer. On lâche, au commencement de la soirée, un discours qui va atteindre quelqu'un de l'autre côté; celui-ci riposte, mais c'est un troisième qui relèvera le gant. Quand un orateur a parlé, il peut s'en aller, et c'est ce qu'il fait pendant qu'on lui travaille les côtes. J'ai entendu Salisbury, c'est le plus orateur : une parole à effet et absolument naturelle; on sent la passion. Beaconsfield, rien de naturel, au contraire, rien que de l'art, une adresse extrême, se jouant des difficultés, sans le moindre scrupule à l'égard des faits et de la vérité. Il m'a fort amusé, d'abord par des passages téméraires où il a successivement mis en jeu la France et l'Allemagne, rappelé la guerre de 1870 et la conquête de la Prusse en 1807, à propos de l'intégrité et de l'indépendance des nations. On ne savait pas s'il fallait rire ou pleurer, puis il a repris son discours de Guildhall; en changeant le ton, en déplaçant l'accent, il en a fait un agneau. Moi qui l'avais entendu lion à la Cité, j'ai particulièrement apprécié ce bon tour.

Vers dix heures, je suis allé chercher Schouvaloff, qui se morfondait au pied du trône et je l'ai ramené dans la galerie où je lui traduisais comme je pouvais les passages à sensation. Pour ma peine, il m'a fait part d'une conversation de premier ordre qu'il venait d'avoir avec lord Beaconsfield.

Londres, 22 février 1877.

Banquet de la Chambre de commerce! La réunion a eu un caractère plus important que je ne l'avais espéré. Salisbury a parlé avec beaucoup de charme, et, dans le compte rendu de sa mission, i a donné à entendre ce qui se fait actuellement, ce dont Schouvaloff m'avait prévenu hier. Echange de compliments les plus courtois et les mieux tournés avec Forster. Il faut lire ces deux discours qui sont des modèles du genre. Qu'on sache, en France, que ce sont les deux premiers orateurs et les deux extrêmes opposés : le *commoner* presque radical et le *tory* ultra. C'était

charmant, du meilleur goût, toujours sur le ton de la plaisanterie et toujours très sérieux au fond. Mais voilà qui devient plus grave : Forster me prend à partie, et l'éloge de la France commence, admiration pour son énergie, sa patience, sa possession d'elle-même, chaque mot souligné en me regardant. La terreur me prend. Il faudra répondre; or, si je dis un mot de politique, je suis perdu; mon siège est fait; si j'y change quoi que ce soit, comment m'y retrouver? Pas le temps de réfléchir, des voisins très aimables m'entreprennent sur toutes sortes de sujets. Enfin, le moment est venu, me voilà sur mes pieds. Mon voisin, Salisbury, me dit qu'il va avoir bien du plaisir à m'entendre. Je m'en suis tiré, les raccommodages se sont faits.

Salisbury très cordial. Vous ai-je dit que je lui avais envoyé, le matin, une correction importante pour son discours de mardi? J'avais entendu autrement que tous les journaux. J'avais raison. Nous avons causé de son entrevue à Berlin avec Bismarck, une heure et demie pendant laquelle le chancelier a parlé tout le temps avec une verve, une crudité, un esprit, une grossièreté sans pareils, mais chaque mot marqué au cachet de l'homme supérieur. Cependant, rien de ce qui le préoccupe le plus : il n'a parlé ni de la France ni du Pape. Lequel des deux le chancelier vise-t-il en ce moment? Il fait des offres indirectes à la façon de Biarritz, à tout venant, même à l'Angleterre, à laquelle il offre l'Égypte en restituant à la Russie les bouches du Danube. Tout le monde résistera-t-il à la tentation? C'est l'Allemagne qui a fait échouer la conférence, en persuadant aux Turcs que l'armée russe ne pouvait tenir campagne. « Mais enfin, demandai-je, s'il engage la partie, n'aurons-nous pour nous que le bon droit? — Vous êtes irréprochables et vous savez mon sentiment, mais ce n'est pas le gouvernement qui décidera, ce sera l'opinion. Vous en avez le sentiment ou le pressentiment comme moi. Cherchez là vos renseignements. » — C'est là ce que je ne cesse de dire.

Londres, 8 avril 1877.

Solvyns vient de passer trois jours charmants à la campagne de Lewson Gower, frère de lady Georgina. Voilà Gladstone qui arrive avec sa caisse, son parapluie et sa hache; oui, sa hache, pour abattre des arbres. Heureusement, il a fait grâce aux cèdres du parc, et on a pu lui livrer une futaie voisine. Du reste, hôte merveilleux, intarissable : une variété, un intérêt incomparables dans sa conversation.

Hier, s'est terminée, à minuit, la lutte pédestre entre les hommes

qui marchent depuis six jours et six nuits l'un contre l'autre. C'est le dernier mot de la brutalité. On se tuait pour aller à leur rencontre. Il est vrai qu'on avait l'espoir d'en voir au moins un expirer avant la fin.

Londres, 20 mai 1877.

Hier, au cercle, ballottage, c'est assez drôle. Je n'avais pas encore assisté à pareille cérémonie. On discute les noms des candidats, personne ne les combat, au contraire. On n'est que neuf présents. On vote et le candidat est blackboulé. Chacun se regarde, je n'ai pas dit que j'avais vu le farceur qui a mis la boule fatale.

J'ai passé deux heures hier à Burlington. Cela m'a un peu réconcilié avec notre Exposition. S'il y a trop de nudités chez nous, ici pas une seule, pas un tableau sérieux, pas un essai de lutte; le dessin, le style, font absolument défaut. Ce n'est vraiment pas la peine de peindre. Rien n'égale la puérilité des sujets que la naïve sottise du public qui se pâme d'aise. C'était jour de *holiday*. Foule énorme, pas une miss, sortie de derrière son comptoir, qui ne fût là, mettant des notes sur son livret.

Un fusil gigantesque et vertical, un schako, un havresac, un sabre; c'est « La garde meurt et ne se rend pas », par le frère du duc de Sutherland.

Londres, 27 mai 1877.

Admirable journée, hier, de dix heures à neuf heures du soir, au grand et bon air, avec un doux soleil. D'abord trois heures au pas cadencé de quatre chevaux, puis de quatre autres encore, toujours même robe. Mon vieil ami Henri Lacaze n'aurait pas conduit plus en mesure et plus lentement, mais pas de regrets quand, du haut de son mail, on contemple la campagne anglaise. Après être sorti enfin, si toutefois on en sort, des maisons de Londres, du côté des lacs que vous connaissez, c'est un parc qui commence et ne s'arrête que pour faire place à de gros bourgs, jusqu'à Waterford. Je me récrie et je m'attends à ce que nous trouvions la campagne des Brett [1], engagée entre un *public house* et une amorce de rue; mais rassurez-vous, c'est un coin de prairie enfoncée entre le parc de lord Clarendon et celui de lord Essex, deux domaines considérables immobilisés depuis le roi Harold; personne n'y touchera jusqu'à la consommation des siècles, ou jusqu'à l'avènement du suffrage universel dans ce pays. Rien que de la verdure et des arbres, au bas le canal où passent des

[1] R. H. sir Brett, Judge of appeal.

bateaux silencieux et la rivière. Une eau rapide, claire, sur fond d'herbes, encadrée d'arbres datant du déluge. On passerait sa vie à la regarder couler. Personne que des oiseaux pour vous voir, et aussi des lapins, et aussi des truites. Promenade dans le parc Essex; par une avenue de hêtres séculaires, large comme un boulevard et demi, on arrive au vieux manoir style Tudor. Nous rencontrons des volontaires qui tirent à la cible, puis un *cricket match* des habitants de Waterford : c'est leur parc, moins l'entretien. Nous revenons par le parc Clarendon, encore un manoir antique avec tout le comfort moderne. De loin en loin, dans ces beaux parcs, un cottage riant pour un cadet. Quant aux habitants du pays, ils ont, pour se promener, à défaut du parc et si le lord n'est pas généreux, le grand chemin qui n'en est pas un, Dieu merci, pour le voyageur qui goûte le pittoresque, un chemin étroit bordé de très beaux arbres qui appartiennent au *landlord* et dont il dispose à sa guise. Les habitants ont seulement la permission de passer et d'entretenir la route.

Mais revenons à notre villa à un étage, ouverte sur un tapis de verdure qui se prolonge à perte de vue derrière un potager avec des pommiers en fleurs. Je crois que je n'avais jamais rien vu de pareil. Quelle ravissante fleur avec un mélange de blanc et de rose, quel teint! On se promène aussi en bateau sur le canal. Enfin, il faut se remettre en route toujours avec les quatre alezans. Notre cocher est un peu rustique quand il n'est pas sur le siège. Il a douze alezans semblables et soixante-quinze juments dans sa terre. Elle rapportait 1 200 000 francs à son père, mais celui-ci a fait des bêtises, ce n'est plus que 300 000. Il est vrai que le fils a d'autres ressources, mais il a aussi fait des bêtises, entre autres celle d'épouser une rien du tout dont il est séparé et, comme il est catholique, il ne peut divorcer, voilà le guignon. C'est une proie réservée à quelque autre aventure sénile. Cet original, avec ses cent chevaux, habite un trou dans Manchester-Street. Je n'y vivrais pas vingt-quatre heures. Il est vrai qu'il a château sur château.

Londres, 2 juin 1877.

Conversation avec Salisbury. Il est inquiet, il croit que nous serons attaqués avant l'hiver. Rien de plus légitime que la dissolution [1], mais, pour manœuvrer avec la démocratie, il ne faut pas être nourri dans les traditions constitutionnelles... L'Angleterre laisse faire en Orient pour veiller en Occident. Les Russes sauront-ils s'arrêter à temps? La main qui les a poussés à la guerre ne les

[1] En France.

poussera-t-elle pas à quelque autre imprudence? Se contenteront-ils de ce qu'on leur abandonne?

Londres, 4 juin 1877.

Le dîner [1], hier, a été vraiment charmant. Une jolie maison sur Sloane-Square d'un côté et la salle à manger par derrière avec porte grande ouverte sur une terrasse dallée en faïence avec fond de grands arbres. J'étais entre Leighton et lord Granville, puis Alma Tadema, Barington, chambellan de la reine, puis un poëte, puis nécessairement un rédacteur du *Times*, puis Martino, tout cela chez le champion du radicalisme. Le dîner très bon avec des asperges comme des arbres, il y en avait toute une forêt, et des fraises également monstrueuses. Pendant qu'on mangeait et causait, les étoiles se sont levées et se sont mises à nous regarder sans qu'on se doutât que la nuit était venue, tant il faisait doux. Je n'ai malheureusement pu suivre toutes les conversations qui se croisaient. La plus amusante a été ma discussion avec Leighton sur les *Nocturnes* de la Grosvenor-Gallery. Je l'ai fait parler en toutes les langues et je lui ai administré dans la mienne des rebuffades qui flattaient singulièrement son amour-propre aux dépens de la cause qu'il défendait. N'oublions pas que notre aimable hôte est allé brûler à Leipzig la jeune femme qui m'avait fait les honneurs de sa table la première fois que j'ai dîné chez lui. Cela m'a bien gêné pendant quelque temps, mais je ne me flatte pas d'être plus fidèle que les maris au souvenir des femmes mortes et brûlées.

Londres, 28 octobre 1877.

Cette nuit, comme je venais difficilement de m'endormir, vers une heure : Pan, pan! Pan, pan, pan! comme chez Macbeth, la nuit. Bon, c'est une dépêche, on la mettra dans la boîte. A demain matin. Mais non, cela continue. Je vais à ma fenêtre et je vois la police qui cogne chez le voisin. Une demi-heure après, cela durait encore avec le même entrain. Je suis sûr que personne ne dormait plus dans la rue. La patience finit par me manquer et je descends. Qu'est-ce donc? Le voisin n'a pas fermé son volet du rez-de-chaussée. Mais la maison est vide. Cela ne fait rien, on doit fermer, et les voilà qui cognent de plus belle. Il n'y a qu'en Angleterre où l'on réveille toute une rue pour un volet ouvert.

[1] Chez sir Charles Dilke.

Hatfield[1], 6 novembre.

Me voici, après trois ans, de retour dans ce château; au lieu de Hazel (noisetté) Room, j'habite Hornbeam (charme) Room. C'est un peu plus près du ciel; tous les autres étages sont occupés par les représentants des grandes puissances. J'ai fait route avec le marquis de Salisbury, arrivé au chemin de fer à la dernière minute, avec Schouvaloff et sa femme, arrivés après la dernière. Le train roulait déjà et j'ai dû colleter la Russie pour la faire tomber dans nos bras. Que d'espace, que de lumières pour si peu de monde! Voilà ma première impression. Ma seconde est de me trouver un si mince personnage pour tant de souvenirs et de splendeurs. On arrive par la nuit, toutes les fenêtres brillantes, c'est assez pour donner une idée de la grandeur. Entrée pour le thé, Odo Russell et sa femme forment le troisième groupe d'ambassadeurs. *Eat and dadle*, puis *dadle and eat*, si bien que ma lettre est vingt fois interrompue. Il pleut et vente, mais cela ne fait rien. On a joué tout de même au *lawn tennis* toute la matinée. Ce n'est pas plus méchant que cela. On va au jeu de paume ou un paumier vous attend avec costume *ad hoc*. On revient pour le *luncheon* et maintenant qui à cheval, qui à pied, qui aux lapins, qui aux écoles. Aux écoles, c'est moi.

Mardi soir.

Mon récit a donc été interrompu par la promenade, car nous avons remis les écoles à demain et nous voici partis à trois voitures à travers le parc. Partout des arbres encore plus vieux que la maison, c'étaient déjà des centenaires quand Élisabeth attendait la couronne sous leurs ombrages. Dîner dans la grande salle à manger avec la galerie et les drapeaux français. Il y en a, hélas! bien d'autres hors de chez eux!

Ma voisine, c'était lady Maud, devenue une demoiselle et fort agréable. Après dîner, un peu de tout. Promenade dans ces galeries sans fin, musique dans un coin, jeux dans l'autre. J'ai tenu compagnie à la comtesse Schouvaloff, personne singulière et séduisante; daus quinze jours, elle retourne à Pétersbourg, et l'Angleterre ne la reverra plus. Je n'ai pas encore réussi à la bien comprendre. Après la soirée, fumerie. Il est d'usage que chacun aille changer de vêtement avant de descendre au fumoir. C'est le bon moment de Schouvaloff. Il place quelques-unes de ses histoires. Elles sont toujours drôles... Un voyage en Allemagne avec

[1] Résidence du marquis de Salisbury.

S. M. Guillaume. Voici comment cela se passe régulièrement : Sa Majesté s'adressant à n'importe qui on lui présente : « Votre régiment? » L'interrogé, avec un violent coup de pied : 80e *fusilier, dritter Battalion, erste Compagnie.* On passe au suivant, même dialogue. — Puis, quand on arrive dans une station, le corps municipal sur le quai, le bourgmestre est là, qui l'aligne, il fait rentrer le n° 3, avancer le n° 5. Ils marquent le pas, puis : *still!* Enfin, l'empereur arrive : *hût!* C'est la manœuvre du chapeau. — J'ai donc là-dessus dormi comme une souche, jusqu'à la prière du matin que je suis de la galerie. J'ai peut-être scandalisé les X, mais je crois qu'on gagne toujours dans la compagnie des gens qui prient. Le marquis arrive, puis ses fils présents, puis les invités, les gens de la maison, le chapelain, l'organiste, rien n'y manque. Il y a temps pour tout dans ces grandes existences.

Londres, 18 novembre 1877.

Admiration générale pour le discours du duc de Broglie. Un bon mot sur Gladstone : « Certainement, c'est un honnête homme, mais dans la pire acception du mot. »

J'ai enfin rencontré lady Howard. J'aurai demain une carte pour la cérémonie[1]. C'est indispensable ; il y aura Londres et les faubourgs. Voici comment le mariage s'est préparé. La jeune fille était amie intime des sœurs du duc, avec lesquelles elle passait des mois. Elle a eu d'abord la grâce d'y trouver le chemin pour rentrer dans le giron de l'Église, puis la chance de faire la connaissance du frère. Il s'est beaucoup habitué à elle et a fini par la trouver jolie, quoiqu'elle ne le soit pas et n'ait qu'une belle taille. Déjà, l'année dernière, il était sur le point de mettre un terme à ses indécisions. C'était à un bal chez lady Early. J'y étais et je ne me doutais pas de ce qui se passait sous cette couronne ducale. La soirée s'avance, enfin c'est dit, il ouvre la bouche, il va se déclarer, quand un malencontreux vient réclamer une valse de lady Flora Hastings. Elle part, et voilà mon duc qui recouvre ses esprits. La saison finit, l'occasion de se déclarer ne se retrouve plus.

Heureusement on se rejoint à la campagne. Lady Flora s'établit à Arundel ; elle y reste deux mois, attendant et espérant toujours. Le père se fâche, ordre de revenir. Elle annonce son départ pour le lendemain avec des yeux rouges. Le lendemain arrive, les paquets sont faits ; elle va, dans le jardin, dire adieu aux enfants, mais le duc la suit ; enfin, il se déclare, on ne le fait pas dire deux

[1] Mariage du duc de Norfolk, premier duke and earl, hereditary earl, marshal and chief butler of England, avec lady Flora Hastings.

fois. Vite un télégramme à papa : « Je reste, affaire sérieuse, j'écris. » Papa répond : « Restez! » Et voilà un joli rêve, d'emblée la première duchesse d'Angleterre.

Et maintenant, après-demain, avant dix heures et demie, à l'Oratory. On ferme les portes une demi-heure avant et l'on dit qu'il n'y aura plus de place pour les mariés quand ils viendront.

Woburn-Abbey[1], 16 décembre 1877.

Nous avons marché à travers le parc, c'était si beau au clair de lune, ces grands arbres. Les daims effrayés passaient comme des ombres. Le dîner dans la grande salle à manger avec la lumière ruisselant sur le service de vermeil et d'argent, c'est éblouissant. La soirée avec lady De-La-Warr, une des plus jolies blondes d'Angleterre[2], avec lady Tavistock, de l'éclat, de la tenue, de la bonne grâce et je crois de grands moyens. On se retire dans son appartement. On y est bien, grand feu comme dans tout cet immense cloître : pas une cheminée qui ne flambe du matin au soir. Tu connais toutes les recherches du bien-être qui m'attendent dans ma chambre à coucher. Je reste toujours émerveillé devant ce luxe de baquets, de bassins, de cuvettes, de baignoires comme pour des héros d'Homère, si toutefois ils se lavaient. Je remarque un petit trépied en bois tout simple pour porter la bougie. Comme ce serait utile pour lire au coin de son feu!

Au *luncheon*, il a bien fallu avaler un coulis de lièvre fait pour moi, et moi tout seul, mais vous comprenez que mon pauvre estomac ne se rattrapera plus d'ici huit jours.

Après le *luncheon*, promenade, visite aux écuries, au manège, au jeu de paume, aux jardins, à la galerie, à la statue d'or[3], aux potagers, serres, etc. Tout cela encadré dans ce parc immense. En voilà beaucoup pour une seule famille, dirions-nous en France, sans nous en trouver mieux.

Tout se fait avec poids et mesure. J'ai découvert qu'il existait un braconnier du parc. Il vient de s'établir et a passé la charge à un autre. Encore un peu, on en ferait le meilleur garde contre les braconniers qui gâchent la chasse. Grand vent, nuages rapides, les grands arbres de l'allée qui suit la crête du parc se détachent sur ce ciel tourmenté et gémissant. A mesure que nous remontons vers l'allée, un fond de tableau s'élève, puis un autre plan, par devant,

[1] Résidence du duc de Bedford.

[2] Elisabeth, fille de lord Lamington, mariée au septième comte De-La-Warr.

[3] Celle de la duchesse de Bedford, par Boehm.

plus sombre, et tout cela, aussi loin que la vue s'étend, est à Sa Grâce le duc de Bedford, et il veut bien se promener avec un pauvre diable comme moi et m'aller commander lui-même un coulis à la cuisine.

Woburn-Abbey, 17 décembre 1877.

Cela manque de musique ici, comme on dit. Le piano est ouvert et les bougies sont allumées, mais personne n'y touche. Tout le monde manque d'entrain et de réaction contre la pesanteur des repas, le repos du dimanche et l'apathie du lendemain. Chacun plein de bonne volonté, mais pas d'invention. Le changement, au dîner d'hier, c'était le surtout; on avait exhibé un nouveau trésor; la duchesse portait dans ses cheveux un nouveau firmament; lady Hermintrude, une robe à tablier; la belle blonde avait une longue traîne de satin bleu sans nœuds; et la belle Tavistock, une robe étincelante de perles et une traîne avec nœuds; elle porte parfaitement la tenue de cour. Le soir, on ne joue à rien parce que c'est dimanche. Il n'est fait exception, en Angleterre, que pour les échecs et la pêche à la ligne. Alors on pêche, avec de petits crochets, des poissons surmontés d'un anneau dans un bassin de fer-blanc. En France, on aurait dansé, fait des charades ou des bouts rimés, des petits papiers ou de la musique. En tout cas, on n'aurait pas oublié les dames.

Ce matin, j'ai accompagné Tavistock à la chasse. Comme je revenais à travers champs sans attendre la fin de la partie, voilà que je rencontre un mouton les quatre pattes en l'air. Oh! le pauvre mouton, il est mort! Pas du tout, il avait roulé sur son dos et il attendait qu'un bon Samaritain vînt le retourner. Je n'y ai pas manqué. Ce mouton m'a fait penser à plusieurs hommes de ma connaissance.

. . . .

... Nous ne tarderons pas, mes chères femmes, à nous retrouver [1]. Si je suis obligé de couper du bois ou de ramer des choux pour gagner notre pain, je n'aurai peut-être jamais été plus heureux. Cela occupe tout à la fois le corps et l'esprit.

Charles Gavard.

[1] M. Gavard fut rappelé de Londres, par M. Waddington, à la fin de 1877.

VOLTAIRE COMMERÇANT

Qui connaît Voltaire commerçant? On connaît Voltaire littérateur, Voltaire se mêlant de philosophie et d'histoire, Voltaire adulateur de Frédéric de Prusse, de Catherine de Russie, de Mme de Pompadour, etc., on connaît moins ou, pour mieux dire, on ne connaît pas Voltaire industriel et commerçant. Il a pourtant été l'un et l'autre, et a déployé, dans ces fonctions si éloignées de ses occupations ordinaires, une dextérité sans égale. Il est curieux de voir ce grand critique, qui remuait l'Europe littéraire par ses écrits, devenir fabricant de montres et de pendules, et apporter au placement de ses produits une persistance et une adresse qui peuvent servir de modèle à nos modernes industriels, si entendus pourtant et si habiles.

C'est après l'acquisition de Ferney qu'il commença ses entreprises commerciales. Il avait fait rebâtir le château et avait joint au domaine primitif deux autres terres dont il était seigneur absolu, ce qui lui faisait écrire :

A d'Argental, 19 septembre 1758 :

« Je me suis fait un assez joli royaume dans une république [1] », voulant parler de la république de Genève, dans laquelle ses possessions étaient enclavées.

Il commença, en homme habile, par se faire exempter de tout impôt, faveur qu'il dut au ministre Choiseul et à Mme de Pompadour.

A M. de Cideville, 29 juin 1759 :

« Savez-vous que le roi m'a donné de belles lettres patentes par lesquelles mes terres sont conservées dans leurs anciens privilèges? Et ces privilèges sont de ne rien payer du tout. Y a-t-il un état plus heureux? Je suis entre la France et la Suisse, sans dépendre de l'une ni de l'autre. La grâce du roi est pour Mme Denis (sa nièce qui tenait sa maison) et pour moi. »

[1] Toutes les lettres citées sont tirées des *Œuvres complètes de Voltaire*, édition Didot, 13 vol., 1854-1864, et des *Lettres inédites de Voltaire*, publiées par M. de Cayrol. Didier, 2 vol., 1856.

A Mme des Fontaines, 5 novembre 1759 :

« Ajoutez l'avantage d'être libre et de ne payer aucun droit, de quelque nature que ce puisse être. »

A Darget, 7 janvier 1760 :

« Je ne sais si vous savez que le roi, mon maître, le roi très bien aimé de moi, chétif, a daigné par un beau brevet rendre mes terres, que j'ai en France sur la frontière, entièrement franches et libres. C'est un droit qu'elles avaient autrefois que Sa Majesté a daigné renouveler en ma faveur... C'est une grâce que je dois à M. le duc de Choiseul et à Mme la marquise de Pompadour. »

Et il ajoutait agréablement :

A M. de Cideville, 28 mars 1760 :

« On paye assez en France, il est doux de ne rien payer dans ses possessions. »

Il était naturel que Voltaire, qui avait un grand train de maison : « J'ai plus de trente personnes et plus de douze chevaux à nourrir » (Lettre à Thiriot, 23 décembre 1758), et un fort penchant au gain, cherchât un nouveau moyen d'accroître ses revenus.

L'économie de main-d'œuvre, que lui assurait d'une façon certaine le bas prix de la vie dans la seigneurie de Ferney, conséquence de l'exemption de toute taxe, lui donna l'idée de monter quelque industrie. Mais laquelle prendre? Son choix fut bientôt arrêté.

Le dix-huitième siècle était déjà une époque de luxe, et les fabriques d'objets de luxe étant encore peu nombreuses, il y avait avantage à en établir. De plus, Ferney étant éloigné des lieux de vente, il ne fallait pas produire des objets encombrants, parce qu'alors le prix du transport s'ajoutant au prix de revient eût laissé trop peu de bénéfices.

Il monta d'abord une manufacture de bas de soie pour faire concurrence à l'industrie de Lyon, et eut, pour première pratique, Mme de Choiseul, la femme du ministre alors tout-puissant. Malgré une telle protection, la fabrique périclitant, il dut se tourner d'autre côté et prit occasion de quelques troubles qui avaient lieu à Genève et du bannissement d'un certain nombre d'habitants pour offrir asile à ceux de ces derniers qui étaient ouvriers horlogers. Il monta ainsi successivement quatre fabriques que le ministre Choiseul, vivement sollicité, prit sous sa protection.

Il débutait avec quarante ouvriers : « J'ai actuellement une quarantaine d'ouvriers employés à enseigner à l'Europe quelle heure il est » (à M. Henning, 24 avril 1770), et il se vantait cinq ans après (à l'abbé Beaudeau, 1775) d'avoir fait de Ferney « une ville opulente habitée par douze cents personnes », alors qu'il n'y avait

trouvé que « quarante sauvages ». (Appréciation flatteuse, d'ailleurs, pour les ouvriers génevois).

Mais il ne suffit pas de fabriquer, il faut vendre et vendre avantageusement. C'est ici que Voltaire déploya toute la fertilité de son génie. Son immense correspondance littéraire et philosophique lui faisait espérer de trouver dans ses admirateurs autant de clients, il ne manqua pas de tenter l'entreprise, et il est curieux de trouver, au milieu de lettres remplies de discussions sur le théâtre, la religion et le gouvernement, de petits passages contenant offre de service des produits de la manufacture de Ferney, qui ne dépareraient pas nos modernes *prospectus*. Ministres, particuliers, ambassadeurs, souverains, chacun est sollicité. Le roi de Prusse paraît être le seul auquel il se soit abstenu d'offrir ses montres. Craignait-il de porter l'eau à la rivière?

A la vérité, si on l'en veut croire, il a agi avec un profond désintéressement, en perdant sans cesse. Son but n'a été que de procurer du travail à des gens qui en manquaient et de faire ainsi prospérer Ferney et encore plus de répandre les lumières de la foi parmi des malheureux plongés dans les ténèbres de l'erreur.

Qui croirait que Voltaire ait agi dans un but de propagande religieuse s'il ne l'affirmait lui-même? « Je les ai convertis à moitié, car ils ne vont plus au prêche; il est vrai qu'ils ne vont pas à la messe, mais on ne peut venir à bout de tout, et il faut laisser à la grâce le temps d'opérer : ce sont d'excellents horlogers, etc. » (Au cardinal de Bernis, 11 mai 1770.)

La seconde de ses allégations peut faire juger de la vérité de la la première. On croira difficilement que ce soit par une suite d'incessants sacrifices que le patriarche de Ferney ait fini par laisser une fortune de 200 000 livres de revenus, au lieu des 4250 livres, qui, de son aveu (à M..., 12 mars 1724), formaient sa fortune patrimoniale [1].

Mais il faut laisser la parole à notre fabricant-philosophe; nous allons l'entendre vanter sa marchandise. Je crois, toutefois, devoir,

[1] On peut bien rappeler en passant, pour mieux faire apprécier ce que valent ses protestations de désintéressement et de sacrifices, que Voltaire était d'une ladrerie incroyable, et sur les moindres choses, malgré sa grande fortune. A Potsdam, il emportait les bougies du salon pour s'en servir dans son logement particulier. Dans une petite ville d'Allemagne, convié à dîner par le prince régnant, il empruntait un habit à un bourgeois du lieu. En France, on sait que sa querelle avec le président de Brosses eut pour origine quelques cordes de bois à brûler qu'il s'était fait livrer par un paysan du président et qu'il ne voulait pas payer. Condamné à s'acquitter, il voua au président une haine éternelle et le fit échouer à l'Académie, grâce à d'Alembert et à ses amis.

auparavant, faire une observation qui ne sera d'aucun usage pour ceux qui ont l'habitude de la correspondance de Voltaire, mais qui servira à ceux qui ne l'ont pas pratiquée.

On a souvent reproché aux auteurs de brochures ou d'articles donnant des extraits des œuvres de Voltaire de ne citer que des passages et non des lettres entières, au risque d'altérer le sens de ces passages. Je vais m'attirer le même reproche. Est-il donc fondé? Je réponds, d'abord, que si je voulais citer en entier les lettres auxquelles je vais emprunter quelques passages, le texte entier de la Revue serait absorbé et au delà; puis j'ajoute que les lettres de Voltaire sont écrites sur le ton d'une causerie très vive qui, sans s'arrêter à approfondir une question, passe avec rapidité d'un sujet à l'autre, sans établir de liaison entre des matières très différentes, ce qui oblige à ne prendre que des portions de lettres et, en même temps, permet de le faire sans que le sens en soit altéré.

Cela dit, voici d'abord comment Voltaire « faisait l'article » auprès de ses nobles correspondants.

Au comte de Rochefort, 23 juillet 1770 :

« Nous faisons des montres excellentes. Paris les tire toutes de Genève, et nous les donnons à un grand tiers meilleur marché qu'à Paris. Quand vous en voudrez pour vos amis [1], adressez-vous à votre serviteur. »

L'offre réussit, et le comte de Rochefort fait une commande. Voltaire fait préciser la commande.

Au même, 19 août 1770 :

« Vous voulez sans doute la montre à répétition, une aiguille de diamants; donnez vos ordres, vous serez servi et à un grand tiers meilleur marché qu'à Paris. »

En effet, les ouvriers parisiens payaient l'impôt et ne pouvaient travailler à un aussi bon compte que ceux de Ferney, qui ne payaient rien.

A Mme la comtesse d'Argental, 11 janvier 1771 :

« Eh bien, Madame, vous aurez des marcassites montées sur de l'argent avec crochet d'or. C'est sur cela qu'on attendait vos ordres pour travailler, parce qu'il faut que le metteur en œuvre travaille pour la montre : il y a longtemps qu'elle est commencée. »

A M. le marquis de Thibouville, 28 novembre 1774 :

« Mon cher marquis, je voudrais vous apporter moi-même votre chaîne... A propos, votre chaîne vous coûtera 4 louis, parce qu'il y a plus de karats que dans l'autre; elle est chez M. d'Ogny, intendant général des postes (qui les transportait gratuitement). N'est-

[1] Le comte de Rochefort était colonel d'un régiment de cavalerie.

ce pas chez M. Germain, banquier, que vous avez envoyé le payement de la première? Je vous prie de m'en donner avis. »

A M. le chevalier de Lisle, 13 janvier 1775 :

« Je réponds à la lettre du 1er janvier, reçue le 11. Les montres à répétition pour 18 louis d'or ont un repoussoir, un bouton et des aiguilles d'une espèce de marcassite fort rare qui a l'éclat des brillants; mais ces marcassites ne sont point des diamants. Vous sentez bien que la chose est impossible : ces montres telles qu'elles sont coûteraient plus de 30 louis à Paris (dans une autre lettre au même, du 10 février, elles coûteraient 40 louis). Vous en aurez à Ferney autant que vous en voudrez pour 18. »

Il savait, en même temps, profiter de ses relations pour avoir à bon compte les matières premières dont avaient besoin ses fabriques.

A M. de la Borde, banquier de la cour (qui lui touchait et lui faisait parvenir ses rentes gratuitement), 16 avril 1770 :

« Si vous pouviez m'indiquer quelque manière d'avoir de l'or d'Espagne en lingots ou espèces, vous me rendriez un grand service; il ne nous en faudra que pour environ 1000 louis par an. Les ouvriers disent que l'or est beaucoup trop cher à Genève et qu'on perd trop sur les louis d'or; on donnerait des lettres sur Lyon pour chaque envoi de matière. »

Puis, la clientèle des particuliers ne lui semblant pas assez fructueuse, il faut qu'il devienne fournisseur de l'État, et voici ce qu'il écrivait lors du mariage du Dauphin (depuis Louis XVI).

A Mme la duchesse de Choiseul, 11 mai 1770 :

« Nous avons pensé que, dans le temps du mariage et des fêtes, ces produits de notre manufacture pourraient être donnés en présent, soit à des artistes, soit à des personnes attachées à Madame la Dauphine. Le bon marché plaira sans doute à M. l'abbé Terray (contrôleur général des finances), puisqu'il y a des montres qui ne coûteront que 11 louis chacune, et que la plus chère garnie de diamants n'est mise qu'à 47 louis. Celle où est le portrait du roi en émail avec diamants n'est que de 25 louis, et celle où est le portrait de Mgr le Dauphin avec une aiguille de diamant n'est que de 17. Tout cela coûterait à Paris un grand tiers de plus. Nous servons avec la plus grande économie et par là nous méritons la protection du ministère. »

Les derniers mots contiennent une théorie économique assurément neuve et remarquable. Ne payant pas d'impôts, nous avons la main-d'œuvre à meilleur marché qu'ailleurs et par là nous fabriquons à meilleur compte. Or ceci doit nous valoir les commandes du ministère, c'est-à-dire que l'argent versé par les autres doit servir à favoriser ma fabrique qui ne paye rien.

Sa correspondance est pleine de ces demandes de protection.

A d'Argental, 25 avril 1770 :

« J'ai écrit à M. de La Ponce, à M. le duc et à Mme la duchesse de Choiseul. Si on ne favorise pas ma manufacture de toutes ses forces, il est certain que je n'ai pas huit jours à vivre. »

La manufacture fut favorisée et le manufacturier vécut encore huit ans.

A Mme du Deffand, 25 avril 1770 :

« C'est la plus belle entreprise qui ait été faite dans le mont Jura depuis qu'il existe. Cela est bien au-dessus de ma manufacture de bas de soie..., et *on* ne me fait point le moindre remerciement. »

On, c'est l'État qui ne lui faisait point sans doute de remerciements, mais qui faisait mieux et le soutenait de telle sorte qu'il écrivait plus tard :

4 juin 1773, au duc de Richelieu :

« Ma colonie était perdue et expirait dans sa naissance si M. le duc de Choiseul n'avait pris et payé plusieurs de nos ouvrages et si l'impératrice de Russie n'en avait fait venir pour environ 20 000 écus. »

Il avait fini, à force de sollicitations, par obtenir la franchise pour l'envoi de ses caisses de montres. (A M. d'Ogny, 5 juin 1772.)

Mais ceci ne regardait que le commerce intérieur; pour l'étranger, nos agents diplomatiques étaient manifestement institués pour écouler les produits de la manufacture de Ferney.

A Mme la duchesse de Choiseul (9 avril 1770). Après avoir annoncé qu'il envoie une caisse de montres en Espagne « à Monseigneur le duc par courrier », il ajoute : « Je me jette à vos grands et gros pieds (singulier compliment à faire à une dame) pour vous conjurer de favoriser cet envoi, pour que cette petite caisse parte sans délai pour Cadix, soit par l'air, soit par mer, pour que notre protecteur, notre fondateur, daigne donner les ordres les plus précis. J'écris passionnément à M. de La Ponce pour cette affaire dont dépend absolument un commerce de plus de 100 000 écus par an. Je glisse même dans mon paquet un placet pour le roi. J'en présenterais un à Dieu et au diable, s'il y avait un diable. »

M. de Choiseul se chargeait bientôt après de faire passer ses caisses à Rome, comme il s'était chargé déjà de les faire passer en Espagne (11 mai 1770, au cardinal de Bernis).

Voltaire en arriva bientôt à envoyer à tous les ambassadeurs une lettre collective pour recommander ses produits, et il la signait, pour lui donner plus de poids, de son titre de gentilhomme de la chambre.

A tous les ambassadeurs. Ferney, le 5 juin 1770.

« Monsieur, j'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que les bourgeois de Genève ayant malheureusement assassiné quelques-uns de leurs compatriotes, plusieurs familles de bons horlogers s'étant réfugiés dans une petite terre que je possède au pays de Gex, et M. le duc de Choiseul les ayant mises sous la protection du roi, j'ai eu le bonheur de les mettre en état d'exercer leurs talents. Ce sont les meilleurs artistes de Genève; ils travaillent en tout genre et à un prix plus modéré qu'en tout autre fabrique. Ils font en émail, avec beaucoup de promptitude, tous les portraits dont on veut garnir les boîtes des montres. *Ils méritent d'autant plus la protection de Votre Excellence qu'ils ont beaucoup de respect pour la religion catholique.*

« C'est sous les auspices de M. le duc de Choiseul que je supplie Votre Excellence de les favoriser, soit en leur donnant vos ordres, soit en daignant les recommander aux négociants les plus accrédités.

« Je vous prie, Monseigneur, de pardonner à la liberté que je prends, en considération de l'avantage qui en résulte pour le royaume.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« VOLTAIRE,

« Gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. »

Le prospectus ci-dessus, appuyé du ministre Choiseul, paraît avoir eu du succès, car Voltaire écrivait au cardinal de Bernis (28 décembre 1770) six mois après :

« Il n'est point d'ambassadeur qui ne se soit empressé de nous procurer des correspondances, vous êtes le seul qui n'ayez pas eu cette bonté. »

Dans nos expéditions militaires, il voit d'abord le moyen d'écouler ses produits.

A d'Argental, 15 octobre 1770 :

« M. de Praslin vient de mettre Tunis à la raison... Comme on aime passionnément dans ce pays les montres de France, et qu'elles sont à bien meilleur marché que celles d'Angleterre, la fabrique de Ferney offre ses très humbles services à M. le duc de Praslin. »

Le duc de Praslin, d'ailleurs, était déjà en possession d'un tarif de la fabrique.

A d'Argental, 21 mai 1770 :

« Voici un tarif très honnête des montres que M. le duc de Praslin a bien voulu demander. On ne peut mieux faire que de s'adresser à nous. Nous sommes bons ouvriers et très fidèles. Si

quelqu'un de nos ministres étrangers veut des montres à bon marché, qu'il s'adresse à Ferney. »

Nous voyons ensuite, par la correspondance, qu'il expédia des montres à Tunis.

Il en arriva au point de faire du ministre Choiseul son commissionnaire en marchandises, le mot est de lui.

A d'Argental, 12 juillet 1770 :

« Je vous prie de communiquer au duc de Choiseul mon étonnement dont je ne suis pas encore revenu. J'avais pris la liberté d'envoyer sous son enveloppe, en Espagne, une caisse des ouvrages de ma manufacture. Il daigna se charger de la faire passer par la poste à Bordeaux et de l'adresser à un patron de vaisseau pour la rendre à Cadix, et voici qu'il m'envoie lui-même le reçu du patron. Mon protecteur devient ainsi mon commissionnaire.

« Il a fait encore bien pis, il a acheté de mes montres pour le compte du roi. »

Le ministre Choiseul tomba, mais les fabriques de Ferney n'en souffrirent pas, les sollicitations du fabricant changèrent seulement d'adresse.

Deux mois après la chute de Choiseul, il avait déjà obtenu la faveur du comte de Saint-Priest et il le remerciait (17 juin 1771) de sa protection accordée à « une entreprise qui mérite certainement l'attention du gouvernement ».

Sur quelque bruit qu'il pourrait bien être taxé comme les autres sujets, il se hâte de se prémunir.

A M. le marquis de Thibouville, 2 décembre 1776 :

« Connaîtriez-vous, par hasard, M. de Boullogne, l'intendant des finances, ou connaîtriez-vous sa maîtresse, ou sauriez-vous comment on s'y prend pour obtenir quelque chose de lui? Je vous serai très obligé de lui dire ou de lui faire dire qu'il ne faut pas écraser une colonie d'étrangers, devenue très utile au royaume. »

Veut-on savoir comment la colonie était écrasée? Outre l'exemption d'impôts, le transport gratuit de ses marchandises et les achats par l'État, le trésor public se chargeait encore du pavage de ses rues :

A Mme de Saint-Julien, 12 juin 1776 :

« La colonie de Ferney fait un commerce de 5 à 600 000 francs par an. Il (le fondateur) n'a pas demandé le moindre secours au gouvernement. Il a imploré seulement les bontés de M. Trudaine, pour faire paver dans Ferney deux grandes routes dont la colonie est traversée. M. de Trudaine nous a déjà accordé une partie de cette grâce et a donné des ordres pour le reste. »

La chute de son protecteur, M. de Choiseul, avait été le résultat d'une longue intrigue conduite surtout par le duc d'Aiguillon (qui

avait pris au ministère la place de celui qu'il avait renversé) et par Mme du Barry. Voltaire, pour qui M. de Choiseul ne peut plus rien, est d'abord aux pieds de ses ennemis pour solliciter en faveur de ses fabriques.

A M. le maréchal duc de Richelieu, 23 septembre 1771 :

« Vous avez, de plus, Monseigneur, la bonté de me protéger auprès de M. le duc d'Aiguillon... Je me restreins à demander les bontés de M. le duc d'Aiguillon pour la colonie que j'ai établie. Elle est assez considérable pour attirer l'attention du ministère et pour mériter sa protection dans les pays étrangers. Son commerce est déjà très étendu; elle travaille avec succès et ne demande ni ne demandera aucun secours d'argent à M. l'abbé Terray. Je désire seulement qu'on daigne la recommander, à Paris, à M. d'Ogny, intendant général des postes, et, en Espagne, à M. le marquis d'Ossun, qui nous ont rendu déjà tous les bons offices possibles, et que je craindrai encore moins d'importuner quand ils sauront que le ministre des affaires étrangères veut bien me protéger. »

Et il écrivait à Mme du Barry (21 septembre 1773) :

« M. le duc de Richelieu voulut bien m'écrire, il y a plusieurs mois, qu'il accepterait plusieurs montres fabriquées dans les manufactures de Ferney pour les présents destinés aux personnes qui accompagnaient Mme la comtesse d'Artois. Il me manda depuis que vous aviez la bonté de vous charger de ces présents...

« Vous protégez tous les arts en France, j'ose espérer que vous protégerez nos efforts.

« La montre que j'ai l'honneur de vous présenter n'est malheureusement pas à répétition, mais si vous en vouliez une, non seulement à répétition, mais à chaîne de marcassite, vous seriez étonnée qu'elle coûterait un tiers de moins qu'à Paris. Ce serait, Madame, une grande consolation pour ma vieillesse si je pouvais me flatter qu'il sortît de Ferney quelque chose qui ne fût pas indigne de vos regards et de votre protection. »

A la clientèle du gouvernement français, il était avantageux d'ajouter celle de quelques souverains étrangers. Déjà ses montres allaient en Italie, en Espagne, en Turquie, à Tunis, même en Allemagne. Ses relations avec l'impératrice de Russie lui offraient une belle occasion de placer sa marchandise, il n'eut garde de la manquer.

A Catherine II, 22 décembre 1770 :

« Je prends la liberté de vous parler d'une fabrique de montres établie à Ferney et de vous offrir ses services. »

Puis il revient à la charge, en annonçant l'envoi de quelques échantillons (22 janvier 1771).

« Ma colonie fait réellement d'excellents ouvrages, elle vous en fera parvenir quelques-uns incessamment, et vous verrez qu'on ne peut travailler mieux ni à meilleur compte. »

La commande arrive.

De l'impératrice, 2 janvier 1771 :

« Pour ce qui regarde la manufacture de Ferney, je vous ai déjà écrit de m'envoyer des montres de toutes espèces pour quelques milliers de roubles, je les prendrai toutes. »

Réponse de Voltaire, 12 mars 1771 :

« Ma colonie aura l'honneur de vous envoyer, avant un mois, quelques montres, puisque Sa Majesté daigne le lui permettre. Elle est à vos pieds ainsi que moi. »

Il explique ce qu'il entend par « quelques montres ».

30 avril 1771 :

« Ma colonie travaille et profite des bienfaits de Votre Majesté. Elle compte faire partir, dans huit jours, trois ou quatre petites caisses de montres, depuis 8 louis jusqu'à 80. Il y en a de diamant avec votre portrait peint par un excellent peintre. Toutes les montres sont bonnes et bien réglées. On a travaillé avec le zèle qu'on doit avoir quand il faut vous servir. Tous les prix sont d'un grand tiers meilleur marché qu'en Angleterre, et cependant rien n'est épargné. »

Après un premier envoi (lettre du 6 mai), en arrive un second, mais il est tellement fort que le manufacturier sent le besoin de l'accompagner de quelques excuses. Il explique à l'impératrice comment elle pourra écouler la marchandise reçue en trop.

19 juin 1771 :

« J'apprends dans ce moment que ma colonie vient de faire partir encore une énorme caisse de montres. J'ai extrêmement grondé ces pauvres artistes, ils ont trop abusé de vos bontés, l'émulation les a fait aller trop loin. Au lieu d'envoyer des montres pour 3 à 4 milliers de roubles, tout au plus, comme je le leur avais expressément recommandé, ils en ont envoyé pour 8000 (il dit, plus loin, 39 238 livres de France), cela est très indiscret. Je ne crois pas que Votre Majesté ait l'intention de donner tant de montres aux Turcs (Catherine était en guerre avec eux), quoiqu'ils les aiment beaucoup, mais voici, Madame, ce que vous pouvez faire. Il y en a de très belles avec votre portrait et aucune n'est chère. Vous pouvez en prendre pour 3 à 4000 roubles qui serviront à faire vos présents, composés de montres depuis 15 roubles jusqu'à 40 ou 50; le reste pourrait être abandonné à vos marchands, qui pourraient y trouver un très grand profit.

« Au reste, mes artistes m'assurent, et plusieurs connaisseurs

m'ont dit que tous ces ouvrages sont à beaucoup meilleur marché qu'à Genève, et à plus d'un grand tiers au-dessous du prix de Londres et de Paris. On dit même qu'ils seraient vendus à Pétersbourg le double de la facture qu'on trouvera dans les caisses, ce qui est aisé à faire examiner par des hommes intelligents.

« Si Votre Majesté était contente de ces envois et des prix, mes fabricants disent qu'ils exécuteraient tout ce que vous leur feriez commander. »

Catherine répond, 22 juillet-2 août 1771 :

Elle a reçu la lettre, mais n'a pas encore les montres ; qu'on ne s'inquiète pas de la quantité expédiée. « Cette dépense, dit-elle, ne me ruinera pas »; et elle ajoute : « Je ne doute pas que l'ouvrage de vos fabricants ne soit parfait puisqu'ils travaillent sous vos yeux. »

Enfin, les montres arrivent et l'impératrice en envoie le prix. Voltaire en accuse réception :

18 novembre 1771 :

« Les artistes de Ferney ont reçu l'argent que Votre Majesté a eu la bonté de leur envoyer. Ils sont à ses pieds ainsi que moi. »

Puis, nouvelle et heureuse inspiration! Puisque l'impératrice accepte si bien les montres, si je pouvais aussi lui faire prendre des pendules? Et il s'empresse d'écrire :

Même date :

« Je ne me souvenais pas de vous avoir parlé d'une pendule, mais si vous en voulez, vous en aurez incessamment. Votre Majesté n'a qu'à fixer le prix, je lui réponds qu'elle sera bien servie et à bon compte. »

Mais on peut faire encore mieux. Lorsqu'on a su faire du ministre des affaires étrangères de France son commissionnaire en marchandises, pourquoi ne ferait-on pas de l'impératrice de toutes les Russie sa placière de commerce?

18 novembre 1771 :

« Ce n'est peut-être pas le temps de proposer un commerce de pendules et de montres avec la Chine, mais votre universalité fait tout à la fois. C'est là, selon mon avis, la vraie grandeur, la vraie puissance.

« Les Génevois (les concurrents) ont établi un petit commerce de montres à Canton. Votre Majesté pourrait en établir un dans l'endroit où les Russes commercent avec les Chinois. Un homme de confiance pourrait envoyer de Saint-Pétersbourg à Ferney des ordres auxquels on se conformerait. »

Dans une lettre précédente où cette même idée était plus timidement indiquée (6 mai 1771), il donnait les prix, en commission, de ses produits.

« Ma colonie fournirait des montres d'argent du prix de 12 à 16 roubles, des montres d'or qui ne passeraient pas 30 à 40 roubles et répondrait d'en fournir pour 200 000 roubles par an s'il était nécessaire. »

La requête peut sembler hardie, mais l' « universalité » de Catherine II ne faisait-elle pas tout à la fois? Ne pouvait-elle, en même temps, battre les Turcs, partager la Pologne et vendre des montres par commission?

Voilà donc en quoi consiste, suivant Voltaire, la vraie grandeur, la vraie puissance d'un souverain; elle consiste à favoriser l'écoulement des produits de la manufacture de Ferney.

Nous n'avons à Paris que trois statues de Voltaire : c'est peu, et le besoin d'une quatrième se fait visiblement sentir. Mais, au lieu de lui mettre dans la main une plume, ce qui est usé et vulgaire, on y pourrait mettre une montre, voire plusieurs montres avec chaînes en marcassites, ou bien une montre et une pendule, et on écrirait sur le socle : *A Voltaire commerçant.* La manière dont il traitait dans sa correspondance l'horlogerie parisienne lui doit bien mériter cela. Qui sait si je n'ouvre pas, soit au Conseil municipal de Paris, soit à quelque autre, un avis dont il voudra profiter?

HUBERT-VALLEROUX.

LA FRANCE A ROME

Le voyageur qui de la place Saint-Pierre pénètre dans la basilique Vaticane aperçoit à sa gauche, sous cet immense et radieux portique qui, à lui seul, possède les dimensions d'une cathédrale, une statue de Charlemagne, qui fait pendant à la statue équestre de Constantin. Cette statue de Charlemagne apparaît comme le symbole du rôle et des destinées de la France sur le sol de la Ville éternelle. La France est « la sentinelle séculaire du Saint-Siège [1] ». Si l'on excepte l'Italie, il n'est pas de nation catholique dont l'histoire ait été aussi intimement mêlée à celle de la papauté et de la ville de Rome.

Dès l'aurore du moyen âge, des liens indissolubles se nouent entre la France et le Saint-Siège, et commence cet échange de services réciproques qui semble confondre leurs destinées.

Grégoire III, abandonné et trahi par les empereurs de Byzance, menacé et assiégé par les Lombards, implore le secours de Charles Martel. Il lui confère le titre de consul et de patrice, et lui fait savoir « que, par un décret adopté par les seigneurs de Rome, le peuple romain renonce à la domination de l'empereur byzantin, supplie Charles de prendre sa défense et recourt à sa protection invincible [2] ».

Etienne II veut, lui aussi, secouer le joug des Lombards. Il fait le voyage de France, se présente devant Pépin et « le conjure, par la miséricorde de Dieu et les mérites de saint Pierre et de saint Paul, de le délivrer, lui et le peuple romain, de la domination lombarde ». Attendri par ces prières, Pépin décide la première expédition française en Italie. En récompense, Etienne sacre Pépin, sa femme et ses deux fils. Pépin, vainqueur, rend au Pape les territoires envahis par les Lombards, en les agrandissant de possessions nouvelles. Ainsi fut constitué le pouvoir temporel des Papes.

C'est vers cette époque, en 750, que, à l'aide des libéralités de Pépin, fut érigée au Vatican la chapellenie de sainte Pétronille, à

[1] Expression de Mgr de Salinis.
[2] *Du pouvoir temporel des papes,* par Son Em. le cardinal Mathieu.

laquelle le roi franc portait une dévotion particulière. Ce fut là l'humble commencement des établissements français dans la Ville éternelle.

Dans son admirable livre sur la Rome chrétienne, qui n'a pas été surpassé, Mgr Gerbet nous dépeint cette fécondité merveilleuse de la foi qui, grâce à la surabondance de sève affluant au centre de la vie catholique, a fait surgir sur le sol sacré de la ville des Papes cette végétation merveilleuse d'édifices religieux et d'églises que le voyageur y admire encore aujourd'hui. Dès les origines de la papauté, les peuples catholiques ont tenu à posséder à Rome une église et un établissement réservés à leur nationalité et à former ainsi comme une couronne et une garde d'honneur autour du pouvoir primatial de l'Église chrétienne.

Le poète Claudien félicitait déjà la Rome païenne d'avoir accueilli les vaincus dans son sein et fait du genre humain un seul peuple :

Hæc est in gremio victos quæ sola recepit,
Humanumque genus communi nomine fovit.

La Rome chrétienne, elle aussi, conquit le monde, mais par des armes toutes pacifiques et, elle aussi, embrassa sur son sein les nations non pas vaincues, mais confondues et réconciliées dans une foi commune. Rome devint comme le Panthéon catholique des peuples chrétiens.

Chaque nation catholique possède ainsi à Rome, à l'ombre tutélaire de la papauté, une église, un établissement qui est devenu, pour ainsi dire, le point de ralliement et de cristallisation de toutes les traditions et de tous les rapports qui l'unissent au centre de l'unité. L'établissement français et national par excellence de Rome est l'église et la communauté de Saint-Louis des Français. Son distingué supérieur actuel, Mgr d'Armailhacq, vient de nous en retracer, dans un fort intéressant volume [1], l'histoire et les origines. Nos lecteurs nous sauront gré peut-être de leur en donner ici un court aperçu, en élargissant quelque peu le cadre de l'éminent historien dont nous suivrons d'ailleurs scrupuleusement les traces.

*
* *

Les premières origines de l'établissement de la France remontent à cette chapelle de Sainte-Pétronille, érigée par Pépin, sous Etienne II, et qui fut consacrée, en 760, par Paul Ier [2]. Bientôt le nombre des

[1] *L'Église nationale de Saint-Louis des Français, à Rome. Notes historiques et descriptives*, par Mgr d'Armailhacq, prélat domestique de Sa Sainteté, recteur de l'église nationale de Saint-Louis. Rome, 1894.

[2] La chapelle de Sainte-Pétronille fut plus tard transférée dans la basi-

Français s'accroissant, il fallut créer aux alentours un hospice, un cimetière et bientôt une petite église. Elle fut bâtie sur des terrains acquis par Charlemagne et sur lesquels s'élève actuellement le palais du Saint-Office. Cet établissement primitif dura jusqu'aux treizième et quatorzième siècles. A cette époque, les Français se transportèrent au quartier dit de la *Regola*, où s'élèvent aujourd'hui le couvent des Théatins et l'église de Saint-André *della Valle*. Mais, se trouvant là encore trop à l'étroit, ils négocièrent avec une ancienne abbaye, dite abbaye de Farfà, un échange qui les mit en possession de terrains assez étendus sur lesquels se trouvaient plusieurs petites églises. Une de ces églises existe encore aujourd'hui. Son origine est des plus antiques et des plus vénérables. Erigée sous le vocable de Saint-Sauveur *in Thermis*, elle fut consacrée par saint Grégoire le Grand, comme le prouve une inscription découverte il y a quelques années.

L'échange consenti avec l'abbaye de Farfà fut approuvé par le pape Sixte IV, en 1475, et à la même époque furent érigées la paroisse et la confrérie de Saint-Louis des Français, sous le vocable de la Conception de la sainte Vierge, de Saint-Denys et de Saint-Louis roi de France.

A cette confrérie on adjoignit un hospice pour les pèlerins pauvres, et on utilisa dans ce but les bâtiments de l'ancien hospice de Saint-Jacques des Lombards, près de la place Madame, qui prend son nom du palais Madame, construit par Catherine de Médicis, dont Benoît XIV fit plus tard l'acquisition pour y établir la résidence du gouverneur de Rome, et où siège actuellement le sénat italien.

L'expédition de Charles VIII, qui eut lieu en 1494, accrut vrai-

lique Vaticane, où elle existe encore aujourd'hui. C'est pour orner cette chapelle que le cardinal de La Grolaye, ambassadeur de Louis XII à Rome, commanda et paya de ses deniers à Michel-Ange le fameux groupe de la *Pietà*, qui se trouve aujourd'hui dans la première chapelle à droite en entrant et qui est une des merveilles de Saint-Pierre.

En 1470, on ensevelit dans cette chapelle de Sainte-Pétronille le cardinal Olivier de Longueil, évêque de Coutances, le même qui fut chargé, en 1455, de la revision du procès de Jeanne d'Arc, et qui publia, à Rouen, l'année suivante, la sentence de réhabilitation de la Pucelle d'Orléans. Ce fait est intéressant à rappeler au moment où Jeanne d'Arc vient d'être déclarée vénérable.

Dans ces dernières années, le chapitre de la basilique Vaticane a reconnu le droit de patronat et de propriété de la France sur cette chapelle. On y a placé deux inscriptions latines qui rappellent les anciens droits de la France. On y a également fondé une lampe, et en 1891 le cardinal Langénieux, en présence de l'ambassadeur de France et de plusieurs milliers de pèlerins français, a placé le chef de sainte Pétronille dans un magnifique reliquaire offert par la France.

semblablement le nombre des Français résidant dans la Ville éternelle. On sentit le besoin d'agrandir l'établissement primitif. En 1500, Alexandre VI approuve les nouveaux statuts de la confrérie. En 1508, Jules II l'autorise à abattre les anciens édifices pour construire sur leur emplacement une église nouvelle. En 1518, Léon X accorde à la congrégation de Saint-Louis une portion considérable de la place publique qui s'étendait devant l'emplacement de l'église, manifestant ainsi l'intérêt qu'il portait à cet édifice, et le 1er septembre de la même année a lieu la pose de la première pierre. C'était le moment même où l'Allemagne, par l'organe de Luther, inaugurant le grand schisme de la Réforme, rompait avec le centre de l'unité.

*
* *

La place où s'élève l'église de Saint-Louis des Français s'étend au centre même de la ville de Rome, entre le Panthéon et la place Navone, qui sont les quartiers romains et populaires par excellence. C'est là que s'élevaient jadis les Thermes d'Alexandre Sévère, qui avait restauré et agrandi les Thermes de Néron. La pioche du démolisseur, qui a amoncelé à Rome tant de ruines, a respecté ces quartiers; ils ont conservé leur physionomie « romaine » et pittoresque. Jadis la colonie étrangère recherchait les vieux palais qui abondent dans ce coin de Rome. A deux pas de Saint-Louis, se trouve le palais Giustiniani, qui eut l'honneur de donner l'hospitalité au P. Lacordaire et à M. de Montalembert, quand, après la disparition de l'*Avenir*, ils accomplirent leur fameux voyage dans la Ville éternelle, en compagnie de Lamennais, « qui depuis... Rome alors estimait ses vertus ». Aujourd'hui les étrangers ont fui, pour des quartiers plus élégants, cette partie de Rome qui est la plus basse et non pas par conséquent la plus saine.

Léon X avait délégué, à la cérémonie de la pose de la première pierre de Saint-Louis des Français, son neveu le cardinal Jules de Médicis, dont le souvenir figure sur l'inscription commémorative et qui ceignit la tiare, quelques années plus tard, sous le nom de Clément VII.

La construction de l'église n'avança que très lentement, par suite des péripéties tragiques et douloureuses que traversa alors la ville de Rome. En 1527, les troupes impériales, commandées par le connétable de Bourbon, qui devait trouver la mort à l'assaut du château Saint-Ange, s'emparèrent de Rome et la mirent à sac. La plume se refuse d'écrire les scènes de carnage et d'horreur qui marquèrent le pillage de la Ville éternelle par les soldats de Charles-Quint. Le souvenir de cette page sanglante de l'histoire de

Rome est resté si vivant, que, dans le *Trastevere*, encore aujourd'hui, les mères, quand elles veulent faire peur à leurs enfants, les menacent du *Borbone*. Les bandes d'Alaric ne laissèrent guère plus de ruines que les hordes mercenaires à la solde de Sa Majesté Apostolique.

Les rois de France qui se succédèrent alors, notamment Henri II et Henri III, contribuèrent tous, par leurs largesses, à la construction de l'église. Catherine de Médicis donna une impulsion décisive aux travaux; mais l'achèvement définitif et la consécration de l'édifice ne s'accomplirent qu'en 1589, l'année même où mourut Sixte-Quint.

On sait le rôle que joua ce pontife dans les luttes qui troublaient alors la France et la menaçaient d'une dissolution complète. Sixte-Quint fut le précurseur et l'initiateur de cette politique prévoyante et hardie continuée par ses successeurs, qui tendait à soustraire la France aux intrigues espagnoles et à amener la conversion de l'héritier légitime de la couronne, Henri IV. Sixte-Quint avait compris que la France était nécessaire à l'Europe et à l'Église, et il voulait empêcher soit qu'on la démembrât, soit qu'elle devînt une citadelle de l'hérésie et fût ainsi perdue pour la cause catholique. La diplomatie actuelle de Léon XIII n'a pas d'autre but ni d'autre inspiration. Plaise à Dieu que les républicains sachent se montrer aussi habiles et aussi Français qu'Henri IV!

En 1587, Sixte-Quint, ayant appris la nouvelle d'une victoire que le duc de Guise venait de remporter sur les protestants, se rendit à l'église de Saint-Louis des Français pour remercier Dieu de cette heureuse nouvelle.

Cette visite est à signaler, parce que c'est la première fois qu'un Pape honorait de sa présence l'église nationale française; elle attestait le profond intérêt que déjà alors la papauté témoignait à la conservation de la foi catholique en France.

L'inauguration solennelle de l'église de Saint-Louis eut lieu le 9 octobre 1589. Sixte-Quint, qui devait mourir quelques semaines après, se fit représenter à cette cérémonie par le cardinal de Joyeuse, archevêque de Toulouse.

C'est ainsi qu'un des Papes les plus illustres et les plus grands présidait, en quelque sorte, à la naissance de l'Institut national français à Rome. Celui-ci ne pouvait, certes, surgir sous de plus glorieux auspices.

*
* *

Ce fut une bonne fortune non moins au point de vue de l'art qu'au point de vue de la religion. Car la renaissance architecturale

de Rome date précisément du pontificat de Sixte-Quint. Ce Pape ne régna que cinq ans; mais, pendant ces cinq ans, on peut dire qu'il renouvela la face de Rome. Rarement on accomplit tant et de si grandes choses en aussi peu de temps. A Sixte-Quint revient la gloire de continuer et d'achever l'œuvre commencée par les grands Papes de la Renaissance, Léon X et ses successeurs.

L'église de Saint-Louis porte la marque de cette période brillante qui se caractérise par un harmonieux mélange de richesse dans l'ornementation, de grandeur et de régularité dans les lignes. Plus tard, ce sera déjà la décadence; l'art, avec le Bernin, tombe dans l'outrance et l'exagération :

Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales.

Le surchargé, le bizarre, le tourmenté, et souvent le burlesque, finissent par prédominer; le type de ce style *rococo* est l'église du Gesù qu'admirait tant le président de Brosses. Mais n'était-il pas du siècle où le joli en tout avait remplacé le beau?

L'architecture de Saint-Louis date d'une époque où le bon goût n'avait pas encore déchu. La façade, qui est l'œuvre du célèbre architecte Jacques della Porta, est mise généralement parmi les plus remarquables de Rome; les anciens auteurs la signalaient déjà comme un des meilleurs monuments de l'époque qui précéda l'école du Bernin. Cette façade n'est pas l'œuvre exclusive de Jacques della Porta; cet architecte construisit également celle de la Trinité des Monts, qui est aussi une église française; il fit les plans du palais Madame et eut la gloire de terminer, avec Fontana, la coupole de Saint-Pierre.

Nous ne prétendons point donner ici une description détaillée des diverses parties de l'église de Saint-Louis des Français, description qui serait fastidieuse dans une étude de ce genre. Disons seulement qu'en pénétrant dans l'édifice, l'œil est saisi par l'abondance de la lumière, la beauté des lignes et la richesse appropriée de l'ornementation. Lorsque l'on entre dans une église d'Italie, il faut bannir toutes ses impressions, tous ses souvenirs du Nord. Le gothique et ses piliers sombres et nus, c'est la vieille forêt germaine où l'on ressent ce frisson religieux que les Latins appelaient l'*horror;* l'ogive avec sa ligne élancée et brisée exprime bien le sentiment que fait éprouver le gothique, qui est un sentiment d'aspiration étouffée et écrasée, presque d'angoisse. Au contraire, le sentiment que provoquent les églises d'Italie avec leur plénitude de lumière, la luxuriance de leurs détails et de leurs ornements, l'éclat éblouissant de leurs ors et de leurs plafonds, est un sentiment de joie, d'expansion heureuse, de dilatation. Le gothique,

c'est le symbole de l'Eglise souffrante; Saint-Pierre et la plupart des basiliques et églises de Rome, c'est, au contraire, l'Eglise triomphante. Le catholicisme possède seul cette sorte de souplesse esthétique et morale; il se colore de la teinte, de la nuance de tempérament propre à chaque peuple. Austère et réfléchi dans le Nord, il sait, chez les peuples du Midi, adapter sa conception artistique à leur vie exubérante, tout en dehors, amoureuse de spectacles et de sensations vives, de tout ce qui brille et qui chatoie.

Il semble que, dans Saint-Louis des Français, le génie national, qui prise par-dessus tout la simplicité, la sobriété, la mesure, ait fait sentir, dans la conception et la mise en œuvre, son influence secrète. Saint-Louis est sans doute une église italienne, mais une église italienne où des Français ne sont point trop dépaysés et où leur œil ne se trouve nullement choqué. On sent que le bon goût français a passé par là. Sur le plafond se déroule une fresque représentant la mort de saint Louis. Elle est l'œuvre d'un peintre français, Charles Natoire, né à Nîmes en 1700; elle fut achevée en 1754. C'est un travail consciencieux qui possède les mérites de l'école française, la netteté et la sobriété.

Au fond de l'église, au-dessus du maître-autel, se détache un grand tableau de l'*Assomption*, qui est l'une des œuvres les plus estimées du Bassano, un peintre italien mort en 1530.

Au-dessus du tableau est placé un groupe en stuc, représentant la sainte Trinité, qui est dû à Jean-Jacques Caffieri, « l'auteur de tant de bustes charmants si connus ».

Parmi les belles peintures de Saint-Louis, il faut mettre en première ligne les fresques qui décorent la chapelle de Sainte-Cécile et qui sont l'œuvre du Dominiquin, le fameux auteur de la *Communion de saint Jérôme*. Ces fresques comptent parmi les grands ouvrages artistiques de Rome; elles servirent plus d'une fois d'étude pour les pensionnaires de l'Académie de France. En 1702, un copiste maladroit et indiscret les endommagea en partie. Ces dernières années, elles avaient souffert également de l'humidité, par suite des inondations du Tibre dans les caveaux de l'église. L'année dernière, l'ambassadeur de France près le Saint-Siège, sur le conseil de M. Guillaume, le directeur de l'Académie de France, a pris les mesures nécessaires pour les préserver et les léguer aussi intactes que possible à l'admiration des voyageurs.

Le tableau qui décore le fond de la chapelle est une copie de la *Sainte Cécile* de Raphaël, exécutée par Guido Reni.

Nous parlerons ailleurs des monuments et des tombes qui sont certainement les parties, sinon les plus artistiques, au moins les plus attachantes de l'église.



Depuis sa fondation, l'église et l'établissement de Saint-Louis des Français sont devenus le centre et le foyer de la vie catholique française à Rome. Presque tous les grands événements religieux dont la France a été le théâtre ont trouvé à Saint-Louis leur retentissement. L'histoire détaillée et complète de cet établissement serait presque un abrégé de l'histoire des relations entre la France et le Saint-Siège.

L'inauguration de l'église nationale française eut lieu, nous l'avons dit, à la fin du règne de Sixte-Quint. A cette époque, les cérémonies du culte étaient entourées d'une pompe extraordinaire. Rome eut toujours le goût des spectacles, mais au seizième et au dix-septième siècle, ce goût avait dégénéré en passion. Les églises déployaient un faste inimaginable. Vingt-cinq prêtres étaient attachés au service de l'église et de l'hospice de Saint-Louis, qui formait alors une paroisse comptant parmi ses ressortissants 1500 âmes, ce qui est considérable pour une ville qui possédait, à cette époque, un peu moins de 51 000 habitants et déjà des centaines d'églises.

Sixte-Quint, le premier des Papes, était venu dans l'église de Saint-Louis pour remercier Dieu d'une victoire du duc de Guise. En 1595, après l'abjuration d'Henri IV, le clergé de Saint-Louis se rendit à Saint-Pierre pour assister à la cérémonie par laquelle Clément VIII, entouré du sacré-collège, donnait l'absolution au roi de France. La supplique de Henri IV au Pape fut présentée au Pape par ses deux ambassadeurs, du Perron et d'Ossat. Puis l'absolution fut prononcée, et l'on se rendit solennellement à Saint-Louis, où fut chanté un *Te Deum* d'actions de grâces. Quelque temps après, le Pape conférait la pourpre à du Perron et à d'Ossat. Ce dernier, qui mourut en 1604, fut enseveli dans l'église de Saint-Louis. La règle s'étant relâchée parmi les administrateurs de Saint-Louis, en 1618, Paul V, pour les ramener à l'esprit de leur institution, prescrivit que, parmi eux, il y aurait toujours six prêtres de l'Oratoire. En même temps, l'administration temporelle fut confiée à une congrégation nommée sous le contrôle de l'ambassadeur de France, et dont faisaient partie de droit les prélats français venant à Rome. Ces statuts sont encore en vigueur.

En 1655, la présence à Rome du cardinal de Retz provoqua un curieux incident. Retz se trouvait, on le sait, en querelle avec Louis XIV. L'ambassade française voulut l'empêcher de prendre part officiellement, avec tout le sacré-collège, à la cérémonie qui se célèbre chaque année le jour de la Saint-Louis, qui est la fête

patronale de l'église. Retz n'hésita pas à forcer la consigne et, selon ses propres expressions, « à disputer le pavé ». Auparavant, il avait eu soin d'en avertir le Pape, qui n'osa se prononcer, se contentant de lui déclarer diplomatiquement « qu'il ne défendrait jamais à un cardinal d'assister aux fonctions du sacré-collège ». Retz arriva à Saint-Louis avec cet air cavalier et hautain qui lui était naturel. Au moment où le curé lui présentait le goupillon, La Bussière, le *maestro di camera* de l'ambassade, l'arracha de ses mains. Mais Retz ne se déconcerta pas pour si peu. « Je ne laissai pas, dit-il, de prendre ma place, d'y demeurer dans tout le temps de la cérémonie et de me maintenir par là à Rome dans le poste et le train d'un cardinal français. »

Pauvre de Retz! Son génie semblait le destiner aux grandes affaires et, après les mesquines querelles de la Fronde, il échouait misérablement dans des démêlés de sacristie. Lui qui possédait le goût et peut-être l'art de la haute politique, il était réduit à lutter pour un goupillon!

Quelques années plus tard, en 1662, la communauté de Saint-Louis fut de nouveau troublée par le conflit qui avait surgi entre Louis XIV et la cour de Rome, à l'occasion de l'affaire dite des Corses. Des laquais du duc de Créqui, ambassadeur de France, s'étaient pris de querelle avec des gardes corses qui tirèrent sur la voiture de l'ambassadrice. Cette agression mit tout Rome en émoi. Cet incident se passait le 22 août : les préparatifs de la fête patronale de Saint-Louis furent suspendus, et pendant deux ans l'ambassadeur, rappelé par Louis XIV, ne put assister à la cérémonie. La paix entre le Vatican et Louis XIV ne fut conclue qu'en 1664, au prix des plus pénibles humiliations imposées à Alexandre VII par l'orgueil du grand roi.

L'affaire de la *Déclaration* provoqua une nouvelle tension entre le Saint-Siège et la cour de France. Mais telle était la force des liens traditionnels qui unissaient la France à la papauté, que, en 1687, au plus fort de la lutte, le pape Innocent XI fit célébrer dans l'église de Saint-Louis des Français les funérailles du duc d'Estrées, ambassadeur de Louis XIV, avec la pompe réservée d'ordinaire au doyen du sacré-collège.

Le conflit provoqué par la *Déclaration* fut encore envenimé par la fameuse affaire dite du droit d'asile, à la suppression duquel Louis XIV ne voulait pas consentir. L'ambassadeur de Louis XIV, le marquis de Lavardin, était arrivé à Rome avec une escorte formidable et à la façon d'un conquérant, comme pour braver le Pape. Il fut excommunié par Innocent XI. Il prétendit néanmoins prendre part aux cérémonies du culte et, en 1687, il se rendit à Saint-Louis

pour assister aux offices de la messe de minuit. En dépit de son excommunication, il y fut reçu avec tous les honneurs dus à son rang et y communia de la main même du curé. Le 28 décembre suivant, Innocent XI frappait d'interdit l'église de Saint-Louis. L'interdit dura deux mois, mais cette fois Louis XIV dut céder. Le marquis de Lavardin rentra en France sans avoir pu être reçu par le Pape; et sous Alexandre VIII, le successeur d'Innocent XI, Louis XIV eut la sagesse et le bon sens de renoncer spontanément au droit de franchise. Les relations entre la France et le Saint-Siège reprirent dès lors leur cours normal.

* * *

Sous le règne de Louis XV, un seul nom presque domine cette intéressante histoire de la France catholique à Rome, c'est celui du cardinal de Bernis.

Le cardinal de Bernis vint la première fois à Rome en 1769, pour prendre part, en qualité de conclaviste, au conclave où fut élu le pape Clément XIV. Plus tard, il fut nommé, par le duc de Choiseul, ambassadeur de France près le Saint-Siège. Le cardinal de Bernis occupa ce poste pendant vingt-trois ans.

On sait avec quel grand air, quel éclat et quelle magnificence Bernis représenta la France dans la Ville éternelle. Pour les largesses et la pompe de ses réceptions, nul ne pouvait rivaliser avec lui. « On l'appelait, dit Sainte-Beuve, le *roi de Rome*, et il l'était, en effet, par sa magnificence et la considération dont il jouissait. » « Je tiens, disait Bernis, l'auberge de France, dans le carrefour de l'Europe. » Sa cuisine surtout était fameuse, et Pie IX disait d'elle que de son temps elle était encore en odeur de sainteté [1]. Il est vrai que Bernis, s'il traitait si somptueusement ses convives, ne vivait lui-même que très frugalement et d'un régime tout végétal.

La table et la maison de Bernis étaient largement ouvertes à tous les étrangers, et surtout aux Français qui se trouvaient en résidence ou de passage à Rome. Le peintre Prud'hon, alors pensionnaire de l'Académie de France, parle ainsi des réceptions qu'il donnait dans son palais du Corso [2] : « Il y avait là des prélats, de la noblesse et beaucoup d'artistes peintres, sculpteurs et musiciens. Quel aimable homme que ce cardinal de Bernis! Il est affable, familier, mettant tout le monde à son aise : bref, on est chez lui comme chez soi. »

Le ministre-cardinal ne bornait point d'ailleurs son rôle à celui

[1] *Le Cardinal de Bernis. Mémoires et lettres,* par M. Frédéric Masson.
[2] *Rome,* par M. Albert Bournet.

d'amphitryon. C'était un diplomate de race, ayant, comme tous les diplomates ecclésiastiques, « le sens exquis des nuances, l'adresse de la dialectique, quelque chose de féminin qui enveloppe et séduit, des confiances qui émeuvent, des caresses qui désarment ». Bernis était assurément de taille à se mesurer avec ces prélats romains qu'un homme d'esprit appelait « les Armides de la diplomatie ». L'influence de la France ne déchut point entre ses mains. Il joua un rôle si actif et si prépondérant dans les divers conclaves qui se succédèrent à Rome, que son historien, M. Masson, a pu l'appeler « le Warwick des Papes ». Tous le tinrent en très haute estime.

En 1774, durant la maladie de Louis XV, maladie qui devait l'emporter, le pape Clément XIV vint solennellement à l'église de Saint-Louis prier pour sa guérison, et jusqu'au jour de sa mort il célébra tous les matins la messe pour la conservation de ses jours. « Quand la triste nouvelle fut arrivée, le 10 mai 1774, le cardinal de Bernis[1] sut mettre en relief, auprès de Sa Sainteté, la mort vraiment chrétienne de Sa Majesté. »

Hélas! il était plus facile de mettre en relief sa mort que sa vie... Des honneurs extraordinaires furent rendus, dans l'église de Saint-Louis, à la mémoire de Louis XV. Le Pape n'avait pu s'y rendre personnellement et il en témoigna ses regrets dans un bref qu'il adressa, à cette occasion, au cardinal de Bernis.

Tel était alors le prestige de la monarchie française, qu'un souverain aussi indigne que Louis XV pouvait s'attirer des hommages qui ne semblaient devoir être réservées qu'à la vertu ou au génie!

Avec Louis XVI et le pontificat de Pie VI commencèrent les jours douloureux de l'Église de France. En 1789, les premiers émigrés arrivèrent à Rome et parmi eux les tantes de Louis XVI, Mesdames Adélaïde et Victoire. Le cardinal de Bernis mit son palais à leur disposition. L'ancien protégé de Mme de Pompadour montra dans la mauvaise fortune une grandeur d'âme qui racheta amplement ce qu'il y avait eu dans ses débuts de mondain et de léger. En 1791, ayant refusé de prêter le serment à la nouvelle constitution, sa destitution fut prononcée. Le cardinal de Bernis n'en fut pas ému. « A soixante-seize ans révolus, disait-il, on ne doit pas craindre la misère, mais bien de ne pas remplir exactement ses devoirs. » Il mourut trois ans plus tard, « ayant sacrifié de bon cœur à sa foi politique et à sa foi religieuse ses places, ses pensions, ses abbayes, son ambassade, son archevêché, et n'ayant

[1] Voy. l'ouvrage de Mgr d'Armailhacq.

retenu de tant de splendeurs évanouies, de tant de grandeurs envolées que le titre plus haut que tous les autres, de prêtre de Jésus-Christ[1] ».

Le 28 septembre 1793, le cardinal de Bernis avait pu encore assister au service funèbre qui fut célébré dans la chapelle Pauline du Quirinal, pour le repos de l'âme de Louis XVI, exécuté le 21 janvier. La messe fut chantée par le cardinal de Bernis, et le Pape y assista avec dix-sept cardinaux. Quelques semaines plus tard, le cardinal de Bernis faisait célébrer, lui aussi, un service solennel à Saint-Louis, d'abord pour Louis XVI, puis pour la reine Marie-Antoinette. Le 10 décembre, le Pape l'avait nommé administrateur des églises, couvents et possessions de la France dans les Etats pontificaux. Le cardinal de Bernis mit au service des émigrés les ressources d'une charité inépuisable. Il mourut le 7 novembre 1794 et fut enseveli dans l'église de Saint-Louis.

Le traité de Tolentino, en 1797, avait imposé au Pape une contribution de guerre de 30 millions. Toutes les églises de Rome durent venir en aide au Saint-Père. L'église de Saint-Louis vendit les trésors de sa sacristie, qui furent estimés à 20 000 écus, somme considérable pour l'époque. Par le même traité, la république céda au Pape ses droits sur toutes les fondations religieuses françaises. L'église de Saint-Louis devint donc la propriété du gouvernement pontifical jusqu'au jour où les Etats du Pape furent réunis à l'empire.

L'établissement de Saint-Louis souffrit naturellement des conditions douloureuses que traversa alors l'Eglise de France. Sous la Restauration, le comte de Blacas, ambassadeur de Louis XVIII, s'attacha à faire revivre les anciennes traditions de la communauté, mais avec moins de splendeur qu'autrefois, par suite de la diminution de ses revenus. Le nombre des chapelains était autrefois de vingt-cinq, il fut réduit à douze. Néanmoins, les cérémonies du culte continuèrent d'y être célébrées avec pompe. Pie VII et Léon XII firent à l'église nationale française plus d'une visite. En 1829, M. de Chateaubriand, alors ambassadeur de Charles X, y organisa un service funèbre solennel pour le repos de l'âme de ce dernier Pape. En 1840, à la suite d'une querelle survenue entre le curé et le supérieur de Saint-Louis, M. de La Tour-Maubourg, ambassadeur de Louis-Philippe, sollicita et obtint du Pape un bref qui supprimait la paroisse de Saint-Louis et ordonnait son transfert à l'église de la *Maddalena*. La suppression de la paroisse à Saint-Louis fut un coup sensible pour l'établissement national français,

[1] Voy. le livre de M. Masson, déjà cité.

qui, seul des établissements étrangers, possédait ce privilège. « L'église de Saint-Louis devenait ainsi une simple chapelle royale sous le protectorat de l'ambassadeur de France. »

Elle resta néanmoins le foyer de la vie catholique française à Rome. En 1840, M. l'abbé Deguerry, le futur martyr de la Commune, y prêcha le Carême dans la même chaire où avaient paru saint François-Xavier et saint François de Sales. Le jour de Pâques de la même année, le P. Lacordaire s'y fit entendre, préludant à ses mémorables conférences de Notre-Dame de Paris.

En 1843, la station du Carême y fut prêchée par l'abbé de Bonnechose, le futur cardinal archevêque de Rouen. On sentit, à cette époque, le besoin de fortifier la discipline de la communauté qui s'était quelque peu relâchée, et de transformer Saint-Louis en un centre de hautes études ecclésiastiques. L'ambassadeur de France, M. de La Tour-Maubourg, encouragé dans ce dessein par l'abbé de Bonnechose, jeta les yeux, pour son exécution, sur l'abbé Gerbet; mais cet homme éminent et modeste repoussa ses flatteuses avances. L'abbé de Bonnechose accepta alors, par dévouement, les offres qui lui furent adressées, il réorganisa l'administration de Saint-Louis et lui imposa de nouveaux statuts. « Désormais, écrivait-il, la petite communauté de Saint-Louis est scellée dans le roc vivant de Saint-Pierre... Voilà un nouveau lien entre la France et le Saint-Siège. Je vois dans toute notre histoire que la France n'a jamais pu être prospère, grande, glorieuse, qu'autant qu'elle a été étroitement unie à la Chaire de Pierre : ce nouvel anneau destiné à lui rattacher notre clergé m'apparaît donc comme un nouveau gage de la bénédiction pour la patrie. C'est en même temps une consolation pour l'Eglise, pour le Saint-Père, pour tous ceux qui apprécient l'influence de la France dans la marche des destinées humaines. »

Belles paroles dont l'application est plus opportune que jamais! A l'abbé de Bonnechose, qui fut supérieur pendant quatre ans, succéda Mgr Level. L'expédition romaine de 1849 et l'occupation de Rome par les troupes françaises, tous ces événements qui rehaussaient le rôle et l'influence de la France dans la Ville éternelle, firent affluer à Saint-Louis une vie plus active et plus intense. Les orateurs les plus éloquents et les plus en vue de la chaire française se firent successivement entendre à Saint-Louis devant un auditoire d'élite. Après le P. Lacordaire, ce furent le P. de Ravignan, le P. de Ratisbonne, le P. Hyacinthe, l'abbé Bougaud, Mgr Mermillod, etc. Cette époque marque parmi les plus fécondes et les plus brillantes de l'histoire de l'établissement national de Saint-Louis.

L'installation à Rome du gouvernement italien a inauguré une nouvelle période. Mais, au milieu des difficultés et des embarras d'une situation si anormale et si précaire, Saint-Louis n'a pas déchu. Les deux derniers supérieurs, Mgr Puyol et Mgr d'Armailhacq, le supérieur actuel, ont su maintenir intactes les nobles, savantes et hospitalières traditions de Saint-Louis. Cet établissement est toujours un des foyers les plus actifs de la vie catholique française dans la Ville éternelle.

*
* *

Les tombeaux sont parmi les monuments les plus attachants de Rome. Gregorovius a consacré un livre fort curieux aux tombeaux des Papes. Il y aurait un volume non moins intéressant à faire sur toutes les tombes disséminées dans les quatre cents églises de la Ville éternelle et qui font de Rome une gigantesque nécropole. Tant de cendres illustres reposent sur cette terre, mêlées aux restes glorieux de deux civilisations! Tant de destinées tourmentées et tragiques ont trouvé leur paisible dénouement sur ce sol hospitalier entre tous! Tant de naufragés sont venus échouer dans ce port, dans cette Rome qui, selon l'expression de Chateaubriand, « est le plus grand appui aux lassitudes de l'âme! »

Les tombes et les monuments funéraires de Saint-Louis évoquent la mémoire de personnages les plus dissemblables par leur destinée et appartenant à toutes les classes, tous les ordres de la société. A côté de prélats et de cardinaux y reposent des artistes, des diplomates, des soldats morts pour la cause de Dieu et du Pape, d'illustres femmes que leur destinée avait conduites à Rome pour y mourir. Le cardinal d'Ossat, le cardinal d'Angennes, le cardinal de la Trémouille, le cardinal de Bernis [1], le marquis de Pimodan [2], dorment ou ont dormi sous le pavé de Saint-Louis. Des peintres tels que Claude Lorrain, Sigalon, Poerson, Guérin; des ambassadeurs, comme le duc d'Harcourt, le comte de La Tour-Maubourg, y possèdent, soit leur tombe, soit un monument funéraire. Une tombe commémorative y rappelle les noms et la mémoire des soldats et des officiers français qui succombèrent pendant le siège de Rome, en 1849.

Parmi ces monuments, il en est deux qui attirent l'attention de

[1] Les restes du cardinal de Bernis furent plus tard transportés en France.

[2] Parmi les morts illustres ensevelis à Saint-Louis des Français se trouve, par un étrange hasard, Frédéric Bastiat, l'auteur des *Harmonies économiques*. Frédéric Bastiat avait été élu, en 1848, représentant du peuple. Il s'éteignit chrétiennement à Rome, en 1850, pendant un voyage qu'il y faisait pour rétablir sa santé.

l'observateur et de l'artiste, et méritent une mention particulière : c'est le monument à Claude Lorrain et la tombe de Mme de Beaumont.

Claude Lorrain tient, avec Nicolas Poussin, le sceptre de l'école française au dix-septième siècle. Il se fixa à Rome en 1627. Il habitait à l'angle de la place de la Trinité des Monts, en face de Poussin et à quelques pas de Salvator Rosa, dans un des plus beaux sites de Rome [1]. Claude Lorrain et Nicolas Poussin furent les deux peintres de la campagne romaine; eux seuls surent rendre la grandeur de ses lignes, les courbes harmonieuses de ses collines, la majesté de ses horizons. « Sans Poussin, disait Ingres, il n'y aurait pas de campagne de Rome. »

Un siècle et demi plus tard, Chateaubriand retrouvera le pinceau de Poussin et de Lorrain pour retracer, dans des pages immortelles, le charme à la fois intime et grandiose de ces augustes solitudes. C'est un honneur pour la France que, presque seuls, ses artistes et ses écrivains aient su comprendre et fixer la beauté des horizons romains.

Nicolas Poussin était un solitaire et un sauvage. S'il appréciait la nature à Rome, il éprouvait moins d'attrait pour la société, où mille intrigues, mille cabales, se faisaient jour et lui répugnaient. Il appelait Rome « la ville où il n'y a pas d'amis ». Deux siècles plus tard, Lamennais, dans une autre sphère, éprouvera la même impression et se sentira également rebuté « par la sécheresse de cœur et la nullité calculée » de ce monde romain. Mais combien Lamennais goûtait, lui aussi, les beautés cachées de la Ville éternelle! Après Chateaubriand, nul n'a écrit de plus magnifiques pages sur Rome.

Claude Lorrain et Nicolas Poussin, unis par une amitié si rare entre artistes, furent ensevelis tous les deux dans l'église française de la Trinité des Monts. Plus tard, les artistes italiens dédièrent un buste à Poussin dans le Panthéon, à côté de la tombe où repose Raphaël, avec cette simple inscription : *Pictori Gallo*. En 1828, Chateaubriand, alors ambassadeur de Charles X, lui érigea un monument dans l'église de Saint-Laurent *in Lucina*, comme à un émule illustre.

Le monument de Claude Lorrain, exécuté, en 1836, dans l'église de Saint-Louis, est l'œuvre du sculpteur Lemoyne. L'inscription rappelle que M. Thiers remplissait à cette époque les fonctions de ministre de l'intérieur. Le monument se compose d'un piédestal en marbre blanc surmonté d'une statue de femme, la Gloire sans doute,

[1] *Rome*, par M. Albert Bournet.

entourant de son bras le buste de Lorrain et tenant à sa main une couronne d'immortelles. Mais la plus belle couronne de Claude Lorrain, ce sont ces admirables tableaux qui remplissent les galeries de Rome et immortalisent l'art français dans la Ville éternelle.

La tombe de M[me] de Beaumont évoque des souvenirs moins glorieux, mais plus attendrissants. On sait comment Pauline de Montmorin, après avoir assisté à la ruine de toute sa famille, consumée par la passion autant que par la maladie, avait suivi M. de Chateaubriand à Rome où elle ne tarda pas à y mourir. Elle y fut ensevelie par Chateaubriand : telle jadis Atala portée au tombeau par René, dans les solitudes du nouveau monde.

Chateaubriand venait d'entrer dans la lune de miel de sa gloire. L'année précédente avait paru ce *Génie du christianisme* qui, comme un magnifique feu d'artifice, illumina l'édifice restauré du culte catholique. L'auréole au front, entouré de tout le prestige de la beauté et du génie, René, comme un jeune dieu, voyait attaché à ses pas un cortège de nobles et touchantes amours; mais rien ne pouvait combler ni fixer ce cœur mobile et insatiable, ardent et désabusé. M[me] de Beaumont est une des plus attendrissantes victimes de la coquetterie inconsciente et cruelle de René. Amie de Lucile qu'elle fréquentait, M[me] de Beaumont éprouva bientôt pour M. de Chateaubriand, qui s'offrait à elle environné de toutes les séductions, une de ces passions d'autant plus profondes qu'elles sont plus pures et plus discrètes. Chateaubriand la respira comme on respire une fleur trouvée sur la route et qu'on délaisse après avoir joui de son parfum. Il était parti, insouciant et égoïste, pour Rome, où Bonaparte venait de le nommer secrétaire d'ambassade auprès du cardinal Fesch. Mais M[me] de Beaumont, elle, était touchée au cœur, semblable, selon la belle comparaison virgilienne, à la biche blessée par le chasseur et qui garde dans ses flancs le trait fatal,

... hæret lateri lethalis arundo.

Elle voulut rejoindre M. de Chateaubriand, mettant son amour au-dessus de tout, même des convenances, et elle partit pour Rome déjà mourante, aussi pâle et aussi diaphane que la blanche sylphide que Chateaubriand voyait flotter dans ses songes d'adolescent. Le doux climat romain ne put lui rendre la santé : elle succomba au bout de quelques mois. « Nous la soutenions dans nos bras, écrit Chateaubriand[1], moi, le médecin et la garde ; une de mes mains se trouvait appuyée sur son cœur, qui touchait à ses légers ossements ; il palpitait avec rapidité, comme une montre qui dévide sa chaîne

[1] *Mémoires d'outre-tombe.*

brisée. O moment d'horreur et d'effroi ! je le sentis s'arrêter. Nous inclinâmes sur son oreiller la femme arrivée au repos ; elle pencha la tête. Quelques boucles de ses cheveux déroulés tombaient sur son front ; ses yeux étaient fermés ; la nuit éternelle était descendue. Le médecin présenta un miroir et une lumière à la bouche de l'étrangère : le miroir ne fut point terni du souffle de la vie et la lumière resta immobile. Tout était fini. » Mme de Beaumont n'avait que trente-trois ans.

M. de Chateaubriand lui fit ériger un tombeau dans la chapelle de Saint-Sébastien, à Saint-Louis. Une jeune femme est étendue sur un lit de marbre, une de ses mains tombe à terre ; elle semble, de l'autre, montrer les portraits des membres de sa famille représentés en cinq médaillons au-dessous desquels on lit les mots de Rachel : *Quia non sunt*. L'épitaphe est celle-ci :

APRÈS AVOIR VU MOURIR TOUTE SA FAMILLE [1],
SON PÈRE, SA MÈRE, SES DEUX FRÈRES ET SA SOEUR
PAULINE DE MONTMORIN, CONSUMÉE D'UNE
MALADIE DE LANGUEUR, EST VENUE MOURIR
SUR CETTE TERRE ÉTRANGÈRE

—

F. A. DE CHATEAUBRIAND A ÉLEVÉ
CE MONUMENT A SA MÉMOIRE

« Mme de Beaumont, écrivait plus tard Chateaubriand, a laissé sur ce sol hospitalier aux morts un pieux souvenir. On se la rappelle encore ; j'ai vu Léon XII prier à son tombeau. En 1827, je visitai le monument de celle qui fut l'amie d'une société évanouie ; le bruit de mes pas autour de ce monument muet, dans une église solitaire, n'était qu'une admonition : « Je t'aimerai toujours, dit « l'épitaphe grecque, mais toi, chez les morts, ne bois pas, je t'en « prie, à cette coupe qui te ferait oublier tes anciens amis. »

Chateaubriand ensevelissait ses amours dans la pourpre de son génie.

*
* *

En 1666, l'année après la mort de Nicolas Poussin, Louis XIV avait fondé à Rome l'Académie de France. Cette institution, qu'il est de mode aujourd'hui de dénigrer, a exercé une influence profonde sur le développement et les destinées de l'art français. S'il nous est permis d'user ici d'une comparaison devenue banale, l'art puise des forces sur ce sol romain comme le géant Antée en tou-

[1] Mme de Beaumont s'appliquait à elle-même le vers de *Phèdre :*

Je péris la dernière et la plus misérable.

chant la terre, sa mère; l'Italie, et Rome en particulier, sera toujours le sol nourricier par excellence du sentiment esthétique. Des rapports incessants s'établirent forcément entre l'Académie de France et la communauté de Saint-Louis. Plusieurs des membres de l'Académie concoururent à la décoration de l'église. Quelques-uns des pensionnaires et des directeurs de l'Académie morts à Rome sont ensevelis dans le temple national où ils se trouvent en terre française. Citons parmi eux le peintre Guérin, qui fut le maître de Géricault, de Scheffer, etc., et qui eut pour successeur Horace Vernet.

Natoire, l'auteur des fresques qui représentent la mort de saint Louis, dont nous avons parlé ailleurs, fut, lui aussi, directeur de l'Académie, où il eut pour collègue David. L'histoire de l'Académie de France se confond pendant plus d'un siècle avec l'histoire même de l'art français, à Rome et en France. Il y a un nom qui symbolise ces rapports de l'Ecole française et de l'Institut national de Saint-Louis, c'est celui de Gounod. Il vint à Rome comme pensionnaire en 1839[1]. Ame profondément religieuse, Gounod subit au plus haut point l'influence du milieu romain : nulle part le côté profane et le côté religieux qui constituent les deux faces de son talent ne pouvaient se trouver aussi à l'aise que dans cette Rome, où le sentiment chrétien a souvent peine à se dégager du paganisme des formes. Il existe, en outre, dans le ciel romain, je ne sais quelle influence mystérieuse qui assouplit et attendrit le génie, l'*ammorbidisce*, comme dit l'expression italienne intraduisible, le baigne dans une atmosphère de suavité presque exagérée; c'est l'impression même qui se dégage de la lumière de Rome, lumière lactée, qui amollit les lignes et ouate les contours dans sa transparence élyséenne[2]. Gounod, nature tendre, s'alanguit encore sous le ciel romain. Son talent mystique et sensuel s'y développa librement dans le sens de ces deux tendances qui se contrarient moins qu'elles n'en ont l'air. Gounod a raconté lui-même qu'il composa la mélodie du duo d'amour de *Faust*, un soir qu'il se promenait au Colisée par une de ces radieuses nuits d'été qui, à Rome, possèdent un charme inexprimable. Un duo d'amour improvisé au Colisée, sur la terre même qui rassemble les souvenirs les plus tragiques et les plus sacrés du christianisme : tout le génie de Gounod se trouve dans ce contraste. Et cependant cette musique possède une puissance étrange d'évocation. De même qu'aux pre-

[1] Voy. l'intéressant article du *Correspondant* du 10 décembre 1893 sur *Gounod et la musique sacrée*.

[2] Voulez-vous avoir une impression de la lumière de Rome à certains jours, allez voir au Louvre le tableau de Gleyre, *les Illusions perdues*.

mières mélodies de *Guillaume Tell*, on se croit transporté sur les Alpes, à entendre le duo de *Faust*, on croit errer, par une belle nuit italienne, sous un ciel resplendissant de clartés, dans une atmosphère baignée de volupté, de douceur, d'ivresse et de sérénité.

Gounod emporta de Rome des mélodies moins profanes, entre autres une messe avec orchestre qui fut exécutée à Saint-Louis des Français en 1841. Le séjour de Gounod à Rome ne dura que deux ans. Mais ces deux ans marquèrent leur empreinte sur la forme de son génie. Gounod est en musique ce que Canova est en sculpture; c'est la même caresse, la même flexibilité et *morbidezza* de lignes, la même suavité de ton, la même volupté d'impression : les deux anges du tombeau des Stuarts, à Saint-Pierre, paraissent des figures rêvées par Gounod : ce sont des filles du ciel romain.

*
* *

A côté de l'église et de la communauté de Saint-Louis des Français, d'autres établissements religieux perpétuent le nom et l'influence de la France sur le sol de la Ville éternelle. Nous ne pouvons que les signaler très brièvement. Le plus important comme ancienneté, après Saint-Louis, est le couvent de la Trinité des Monts, fondé par l'initiative de saint François de Paule, avec des sommes fournies par Charles VIII. Le cardinal de la Grolaye en posa la première pierre en 1495, sous le pontificat d'Alexandre VI [1]. En 1502, le cardinal Briçonnet, ambassadeur de France, jeta les fondements de l'église. Lors du fameux siège de Rome, en 1527, le couvent de la Trinité fut horriblement saccagé, il devint presque désert. Quelques années plus tard, en 1550, les onze cardinaux français présents au conclave où fut élu Jules II construisirent une grande partie du cloître actuel. Tous les rois de France qui se succédèrent depuis Charles VIII ne cessèrent de protéger et d'enrichir le couvent de la Trinité des Monts; sous Sixte-Quint, il devint un titre presbytéral [2]. En 1801, l'administration des biens du couvent fut réunie à celle des autres établissements nationaux. L'ambassadeur de France, M. de Blacas, fit restaurer, en 1816, l'église qui menaçait ruine; et comme, en 1827, le vaste établissement de la Trinité, par suite de l'abandon des Minimes, était sans emploi religieux, le Saint-Siège et le gouvernement français le concédèrent aux Dames françaises du Sacré-Cœur, qui y installèrent un pensionnat de jeunes filles très florissant encore aujourd'hui, et où les premières familles de Rome se font un honneur d'envoyer leurs enfants.

[1] *Mémoire historique sur les institutions de France à Rome*, par Mgr Lacroix.
[2] Ce titre est occupé aujourd'hui par S. Em. le cardinal Meignan.

Depuis quelques années, le couvent et l'église sont redevenus la propriété de l'ambassade de France. Les Dames du Sacré-Cœur n'en ont que la jouissance.

Mentionnons également l'église et la confrérie de Saint-Nicolas des Lorrains, fondée en 1473, et qui dépend aujourd'hui de l'administration de Saint-Louis. Chaque année, le 6 décembre, le clergé de Saint-Louis va y célébrer solennellement les offices de la Saint-Nicolas. Ces dernières années, l'église et l'établissement de Saint-Nicolas étaient occupés par les Pères Blancs du cardinal Lavigerie, qui, par suite de l'exiguïté du local, ont dû se transférer ailleurs.

Une autre fondation française est l'église de Saint-Claude des Bourguignons, où s'installa, en 1652, une confrérie composée exclusivement de Bourguignons. En 1843, l'église de Saint-Claude des Bourguignons fut mise à la disposition d'une communauté polonaise, mais dont le recteur devait faire partie d'un diocèse français, pour conserver le caractère national de l'établissement. Plus tard, le couvent fut vendu aux Pères du Saint-Sacrement et l'église cédée au cardinal-vicaire pour être desservie par les Pères du Saint-Sacrement, tant que ceux-ci appartiendraient à une communauté française. Signalons enfin l'église et l'hospice de Saint-Yves des Bretons et l'église de Saint-Denis aux Quatre-Fontaines, qui, avec les écoles françaises tenues par les Frères Ignorantins à la place d'Espagne, dépendent également de l'administration des établissements français.

Nous n'avons voulu mentionner ici que les établissements et les églises fondés dans les siècles antérieurs, qui font, pour ainsi dire, partie intégrante de l'histoire et des traditions françaises dans la Ville éternelle et qui sont placés sous le contrôle direct de l'ambassade de France à Rome : ce sont ceux qu'on appelle proprement les établissements français. Il en est d'autres d'une importance à peu près égale, mais dont nous n'avons pas à nous occuper ici. Tels sont, par exemple, le séminaire français, placé, on le sait, sous le patronage de l'épiscopat français et qui est un des centres d'études les plus florissants dans la métropole catholique. Telle est également la Procure de Saint-Sulpice dont le distingué directeur, le P. Captier, vient d'être nommé supérieur général de la congrégation de Saint-Sulpice. En outre, depuis 1870, un grand nombre de communautés religieuses françaises, surtout de communautés de femmes, se sont établies à Rome; nous sortirions du cadre de cet article en voulant raconter leur histoire et leur fondation.

Comme on peut le voir par ce court aperçu, la France est dignement représentée à Rome, et aucune autre nation catholique n'y possède des traditions aussi glorieuses et aussi anciennes, des ins-

titutions aussi variées et aussi profondément enracinées. Il y a là un patrimoine précieux et presque sacré que la France, quel que soit le gouvernement qui régisse ses destinées, doit avoir à cœur de conserver religieusement. Jusqu'à ce jour, il faut reconnaître qu'elle n'y a pas failli, et que la république a su continuer les patriotiques traditions des gouvernements passés.

*
* *

Parallèlement à ce grand courant catholique et religieux dont nous venons de montrer si rapidement le flux et le reflux entre Rome et la France, il y aurait à signaler le courant purement philosophique et littéraire, le large mouvement qui, depuis le seizième siècle, a entraîné vers Rome les plus grands écrivains et les esprits les plus éminents de la littérature française.

Ce mouvement débute et coïncide avec la formation même de l'esprit français; il va de Rabelais et de Montaigne jusqu'à nos jours [1].

Rabelais fit trois voyages consécutifs à Rome, en compagnie du cardinal du Bellay, ambassadeur de France. Il ne semble pas que la Ville éternelle, quoique, à cette époque, la Renaissance l'eût déjà peuplée de chefs-d'œuvre, ait produit une profonde impression sur Rabelais. L'auteur de *Gargantua* appelait Rome l'*Ile sonnante*, « cette isle où les cloches, suspendues au-dessus de leur cage, font chanter les monagaux; cette isle des prestregaux, des capucingaux; cette isle où l'on montre, avec grande difficulté, l'oiseau merveilleux, unique comme le phénix d'Arabie, le Papegaud ». Rabelais ne vit dans Rome qu'une immense « jésuitière », comme il aurait pu dire, si les Jésuites avaient déjà existé.

« L'alme et inclyte cité » exerça un attrait beaucoup plus vif sur Montaigne, qui s'en déclarait « embabouiné ». — « Cette même Rome que nous voyons, ajoutait-il, mérite qu'on l'aime. Confédérée si longtemps, et par tant de titres, à notre couronne, seule ville commune et universelle, ville métropolitaine de toutes les nations chrétiennes, ville rappiécée d'étrangers..., sa ruine même est glorieuse et enflée. » Pendant son séjour à Rome, qui dura cinq mois, Montaigne logea à l'auberge de *l'Ours*, qui existe encore.

Montaigne assista aux cérémonies pontificales, à Saint-Pierre. Mais il les trouva « plus magnifiques que dévotieuses. En fait de

[1] Pour tous les détails de cette dernière partie de notre étude, nous avons puisé largement dans le livre de M. Albert Bournet, *Rome*, etc.

religion, disait-il, l'imagination italienne n'a jamais connu que le rite ». Jugement assurément excessif.

Durant la première moitié du dix-septième siècle, Rome est visitée par Balzac et Voiture; mais tous deux n'aperçoivent que les beautés superficielles, le brillant et superbe décor : aucune observation saillante ne se dégage de leurs lettres. Voiture écrit même à ses amis de Paris qu'il s'ennuie à mort dans la ville des Césars et des Papes. « Jamais, dit-il, je ne me suis tant ennuyé qu'à Rome. » Évidemment, l'hôtel Rambouillet possédait pour lui infiniment plus d'attrait. Pendant la seconde moitié du grand siècle, aucun écrivain de marque, à part le cardinal de Retz, ne mit les pieds à Rome : pour la littérature, le monde se bornait alors aux horizons de Versailles.

Le pèlerinage recommence au dix-huitième siècle, avec Montesquieu, Buffon, le président de Brosses et Duclos. Buffon et Montesquieu visitèrent l'Italie et Rome en économistes et en philosophes plutôt qu'en artistes. Le président de Brosses a écrit sur Rome deux volumes pleins d'observations piquantes qui dénotent un goût artistique très vif et très délicat, et qui se lisent encore avec plaisir et profit. Stendhal, le Français qui a le mieux connu l'Italie, a pu dire avec raison du président de Brosses « qu'aucun étranger, avant ni depuis, n'a mieux vu et mieux jugé Rome que lui ». Chez Duclos, c'est l'observation sociale, les réflexions sur les mœurs et le gouvernement qui dominent. Il avouait cependant que « Rome est une des villes où il se serait retiré le plus volontiers ».

Sous la Révolution et l'Empire, Rome est le rendez-vous ou le lieu de passage des noms les plus illustres de la littérature française. Paul-Louis Courier, qui possédait le sentiment de l'antique et du beau au plus haut degré, protesta avec éloquence contre les actes de vandalisme commis par les troupes républicaines. « Que ceux qui veulent voir Rome se hâtent, écrivait-il, car chaque jour le fer du soldat et la serre des agents français flétrissent ses beautés naturelles et la dépouillent de sa parure. »

Après, c'est Chateaubriand qui vient à Rome, qui découvre, qui crée, pour ainsi dire, la poésie de la campagne romaine : nous en avons déjà parlé. Mme de Stael, qui visite Rome à la même époque, goûte aussi les beautés de la Ville éternelle, mais d'une façon moins artistique, plus intellectuelle. Comme M. Ampère l'a dit des descriptions de *Corinne*, c'est plus pensé que vu.

Lamartine passe, lui aussi, à Rome, mais elle l'attire et l'émeut moins que Naples et son golfe. « Rome est un monastère, Naples est un Éden. » Lamartine préférait l'Éden au monastère.

Mme de Récamier, qui y vient quelques années après, y amène avec elle tout son cortège d'adorateurs et d'amis, parmi lesquels

Ballanche et Ampère. Ce dernier a écrit sur la Rome antique des livres très estimés et d'une forte érudition.

Sous la Restauration et Louis-Philippe, la France a le privilège de posséder à Rome l'appréciateur le plus compétent, le critique le plus personnel, le plus perspicace et le plus profond, quand il n'est pas le plus partial, nous avons nommé Stendhal. Personne n'a pénétré aussi avant que Stendhal dans la psychologie complexe et subtile de l'Italien. Les œuvres de Stendhal ne sont qu'un perpétuel commentaire de l'Italie et des Italiens.

Sous l'Empire, c'est About, c'est Taine, qui viennent chercher à Rome des impressions d'un ordre bien différent; l'ouvrage de l'un ne révèle qu'un pamphlétaire de talent, tandis que les pages que Taine a consacrées à l'Italie et à Rome sont parmi les plus belles, les plus senties, de l'éminent critique qui savait être, à ses heures, un grand artiste.

De nos jours, Rome continue de tracer son sillon dans le mouvement littéraire français : nous ne citerons que pour mention les livres d'une érudition à la fois si savante et si fine de M. Boissier, et le dernier roman de Bourget, dont la scène se déroule dans le cadre et les horizons de l'éternelle *Cosmopolis*.

Comme on le voit, l'attraction est continue entre Rome et l'esprit français. La culture latine, dont la France n'a cessé d'être le foyer le plus actif, reconnaît dans l'*Urbs* la grande nourricière intellectuelle, la *magna parens* qui a résumé en elle le caractère et les beautés des deux civilisations romaine et grecque; l'esprit français vient puiser sans cesse à cette source d'impressions toujours fraîche et toujours jaillissante.

Cependant, malgré les vicissitudes politiques qui y ont introduit un régime nouveau, le caractère religieux et catholique de Rome prime tous les autres; c'est sa marque indélébile; ce n'est que parce qu'elle est le siège de la papauté que Rome mérite d'être appelée, comme au temps de Montaigne, « seule ville commune et universelle, la métropolitaine de toutes les nations chrétiennes ». Le lien le plus fort et le plus indestructible entre la France et Rome sera toujours le lien religieux. Il est de l'intérêt de la France de ne pas le laisser se dénouer et s'affaiblir.

Pour cela, son premier devoir est de maintenir intactes les influences et les traditions qu'elle possède dans la Ville éternelle, influences et traditions inséparables des établissements religieux et nationaux qui portent sur leurs pierres, écrit par les siècles, le nom de la France uni à celui de la papauté.

François Carry.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

L'anarchie partout. — Le procès des Trente. — Silhouette des accusés. — Un avocat général dans l'embarras. — Les théories des Reclus. — L'acquittement. — Les mariages du bagne. — L'exécution de Caserio. — Une parole imprudente. — Souvenir de Berryer. — Encore le malade de Bornemouth. — L'invention Turpin. — Un mot de M. Buffet. — Les distributions de prix. — Variations sur le Devoir et la Morale. — Les deux bachots. — Les langues vivantes. — Une anecdote de M. Sarcey. — Un mot du comte de Montbel. — Les duels. — L'escrime au Palais-Bourbon. — Le futur régime parlementaire. — Blanc et noir. — Félibres et cigaliers. — Sophocle à Orange. — Bustes et statues. — Croix et rubans. — Une page de Saint-Saëns. — Un poète idéaliste. — Un peintre à genoux. — Les deux Coquelin. — *Sic vos non vobis.* — Le tombeau de Jules Ferry et le monument de Henri de la Rochejacquelein. — Le sculpteur Cain. — Cafés et restaurants à la mode. — Bière allemande et vins français.

Il y a quelques semaines, la chronique était « Tout à l'égout »; aujourd'hui, elle est « Tout à l'anarchie ». De quelque côté qu'on se tourne, en effet, on ne voit qu'elle, on n'entend parler que d'elle. La Chambre lui a consacré ses dernières séances, elle inspire les circulaires des ministres aux procureurs généraux et aux préfets, elle vient de faire retentir les prétoires de la justice; elle est dans la rue, dans le gouvernement, dans les esprits, partout. Aussi, un pareil désarroi donne-t-il à réfléchir, et parmi ceux même qui criaient naguère : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi! » en est-il beaucoup qui se dégrisent et commencent à murmurer : « L'anarchie, voilà l'ennemi! » Les bombes et le poignard les ont éclairés, et faute de savoir remonter jusqu'aux vraies causes du mal, ils demandent à la police et aux tribunaux, aux gendarmes et à la répression pénale, la protection de leur tête et de leur foyer.

C'est un commencement : *initium sapientiæ timor*. Mais il faudrait faire un pas de plus pour arriver au vrai remède, et le

malheur est que ceux qui devraient être les premiers à l'indiquer, non seulement ne le recommandent pas, mais semblent même en faire fi. C'est ainsi qu'on a pu voir, dans le procès des Trente, l'organe du ministère public, le solennel représentant de l'intérêt social, ne tenir aucun compte de l'action religieuse et des liens de la famille dans le réquisitoire même où il foudroyait ceux qui méconnaissent la propriété.

« La religion, a dit l'avocat général d'un petit ton dédaigneux, je n'ai point à m'en occuper, et vous savez que je ne suis pas de ceux qui la défendent. » Puis, passant à la famille, il a ajouté avec la même désinvolture : « Je ne m'inquiète pas de savoir si les accusés vivent avec leurs femmes légitimes ou avec d'autres. »

Quand l'orateur du gouvernement, quand un magistrat arrivé au sommet de la hiérarchie, affiche un tel mépris des principes éternels de toute organisation sociale, comment veut-on que de pauvres diables et des esprits égarés par de malsaines excitations les comprennent et les respectent?

Si le représentant de la justice est athée, s'il n'accepte que la morale indépendante, au nom de quoi peut-il condamner les doctrines et les pratiques de ceux qu'il poursuit?

Mais ce n'est pas tout. Il paraît que cet étonnant avocat général, qui se moque de la religion comme d'une guigne et de la famille comme d'une pomme verte, est, en outre, franc-maçon. Cela devait être! Mais il ne tenait sans doute pas à le proclamer, et le défenseur de Jean Grave lui a joué le mauvais tour de le révéler en pleine audience. Amené tout naturellement à parler de la franc-maçonnerie au moment où sa fille légitime, l'anarchie, était citée devant le jury, l'avocat, Me de Saint-Auban, dont le talent souple et fin s'est déjà fait remarquer plus d'une fois au Palais, a trouvé de bonne guerre de dire malicieusement à l'organe du ministère public que la franc-maçonnerie dont il est membre, et même, paraît-il, dignitaire, pouvait précisément servir de type à ce qu'il appelle une association secrète, et il a demandé avec une ironie cinglante « si la franc-maçonnerie avait bien le droit de faire un procès en concurrence déloyale à l'anarchie? »

L'avocat général paraissait mal à l'aise, et sa gêne a visiblement augmenté quand l'impitoyable défenseur a ajouté « qu'il ne pouvait pas ne pas considérer la franc-maçonnerie comme le type de ces associations qui ont un pied dans le crime, *tandis que l'autre monte au pouvoir*... Autrefois, elle cachait ses *convents* dans une cave; aujourd'hui, elle vit, prospère et respectée; elle habite de somptueux immeubles et se considère comme la gardienne des lois, même sans doute de celle qui interdit l'association... »

La galerie s'est beaucoup amusée de l'incident, et le jury n'en a pas été moins impressionné, ainsi que l'a montré le verdict.

Ç'a été un *four* noir pour le ministère public et un grave échec pour le gouvernement que ce procès des Trente, terminé par l'acquittement quasi triomphal de vingt et un accusés, c'est-à-dire de ceux-là même à la condamnation desquels on semblait tenir le plus. Mais l'épisode n'en est pas moins curieux par les figures qu'il a mises en relief, par l'étrangeté de certains détails, par les lumières projetées sur tout un monde assez obscur et, à ce titre, il mérite qu'on s'y arrête un instant.

D'abord, ces Trente accusés étaient le résumé ou plutôt le résidu des rafles multipliées de la police et des trois à quatre cents arrestations opérées dans ces derniers temps par toute la France. Il y avait eu là, pour l'opinion, un premier sujet d'étonnement. Si l'on avait arrêté quatre cents individus comme anarchistes, c'est, apparemment, qu'on avait relevé contre eux des charges assez sérieuses. Comment se trouvait-on obligé, à la veille du procès, d'en relaxer trois cent soixante-dix pour n'en déférer que trente au jury? Et qu'avaient donc fait ces Trente, retenus comme la quintessence de la bande? On s'attendait à des énormités, à des révélations foudroyantes. Rien, que du vague et des présomptions, sans base suffisante et sans preuve!

Il y avait de tout parmi eux, des écrivains et des loqueteux, des conférenciers et des illettrés, un employé de commerce, un menuisier, un typographe, un cordonnier, un tailleur, un marchand de vin, un coiffeur, un lithographe, un crémier; d'autres de profession indéterminée, avec des filles de bas étage, le tout fortement panaché de cosmopolitisme, les uns vivant tantôt à Londres, tantôt à Barcelone et à Paris, les autres nous venant de Hollande, de Suède ou d'Italie, et l'un des principaux, Ortiz, fils d'un Mexicain et d'une Polonaise, parvenu à faire ses études au collège Chaptal comme boursier de l'État! Ceux-ci s'intitulent penseurs, philosophes, économistes; ceux-là ne sont que de vulgaires cambrioleurs, incriminés de vols considérables, et l'accusation visait précisément à établir entre eux un lien, une entente, en soutenant que les seconds n'avaient fait que mettre en pratique les théories des premiers, en vue de détruire la société par tous les moyens, le vol, le pillage, l'assassinat.

Au-dessus de tous se détachaient trois figures, celles de Jean Grave, de Sébastien Faure et de Fénéon, figures de second ordre, d'ailleurs, et qui ne sont que le reflet d'une autre, supérieure et inspiratrice, celle de Paul Reclus, en fuite.

Jean Grave, dont les débuts ont été très modestes, s'est élevé

du travail manuel au rang d'homme de lettres et il ne manque pas, dit-on, d'un certain talent. Il est directeur du journal *la Révolte*, dont le titre indique assez les tendances, et il a publié naguère une brochure fameuse, intitulée *la Société mourante et l'Anarchie*, qui lui a valu deux ans de prison. C'est un apôtre au langage mystique, un écrivain douceâtre et imagé, qui a gardé dans le ton quelque chose de l'humilité de ses origines. Il n'est pas orateur brillant, comme Sébastien Faure; il ne pose pas, comme Fénéon. C'est un type effacé et rêveur, qui accomplit à sa façon la besogne destructive à laquelle il s'est voué. Il a introduit dans son journal *la Révolte* une ingénieuse rubrique, imitée de celle des feuilles boulevardières, sous le titre de « Petites Correspondances ». Les feuilles mondaines cachent là-dessous des appels transparents à la galanterie. L'anarchiste a trouvé le moyen d'en faire un procédé de caisse et de propagande, en provoquant ainsi des souscriptions et en mettant les affiliés en rapport les uns avec les autres. On voit que la liberté de la presse peut servir à bien des choses!

Sébastien Faure, qui appartient à une famille aisée, a reçu une instruction complète. Doué d'un véritable talent de parole, il s'est fait le Pierre l'Ermite de la croisade anarchiste, allant prêcher le nouvel évangile dans les grandes villes et les centres ouvriers. C'est le doctrinaire du parti, comme Fénéon en est le muscadin. Il sait qu'il est orateur et s'écoute avec complaisance. Sa parole est chaude, colorée, un peu redondante et subtile, mais entraînante. Au moment de son interrogatoire, il se disposait à développer « sa philosophie », quand le président a coupé court à ses belles phrases. Empêché de parader devant le jury comme à la tribune des réunions publiques, il s'est borné à dire que « ce qu'il préconise, c'est l'anarchie par l'amour ». Il est vraiment dommage que le président ne lui ait pas permis d'exposer cette attrayante théorie. C'est peut-être par amour que Vaillant a lancé sa bombe et que Caserio a joué du poignard...

Mais si le président de la Cour d'assises a cru devoir contenir les périodes oratoires de Sébastien Faure, il ne s'en est pas moins montré pour lui plein d'égards insolites. Par une déférence exceptionnelle, il avait fait placer courtoisement près de l'accusé le verre d'eau traditionnel des orateurs, et de temps en temps le prévenu en buvait avec grâce quelques gorgées pour rafraîchir sa voix. C'était à se croire à la Chambre!

Sébastien Faure n'écrivait pas dans les journaux : il pérorait. Dans son parti, on le considérait comme un charmeur, et il avait des admirateurs enthousiastes. C'est surtout dans les pays rouges, le Rhône, la Loire, les Bouches-du-Rhône, qu'il exerçait sa faconde

et qu'il cherchait à faire des prosélytes. Mais, s'il recueillait des applaudissements, il ne rendait pas beaucoup en générosité. Après l'attentat de Vaillant contre la Chambre, il lui envoya de Marseille un mandat-poste de 5 francs, comme témoignage de sympathie. Cinq francs pour un acte qui devait faire sauter le Palais-Bourbon, c'est un peu maigre, — à moins que le compagnon n'ait pas estimé à plus haut prix la représentation nationale tout entière...

Ce n'est pas Sébastien Faure qui aurait dévalisé des villas luxueuses et emporté des bijoux et de l'argenterie; oh! non, mais il excusait le vol comme réparation des injustices et des inégalités sociales. Je le répète, c'était un doctrinaire; l'almanach où il a condensé ses vues peut être considéré comme le catéchisme de l'anarchie; mais il s'est énergiquement défendu d'avoir jamais conseillé la violence et le crime.

Fénéon est aussi un type très original, très curieux, et qui a vivement intéressé l'auditoire. C'est un jeune, à peine âgé de trente-trois ans. Qu'on imagine une façon d'Américain, grand et de teint rosé, sans autre barbe qu'une touffe blonde au menton, la tête haute, la voix brève, volontairement affranchie de toutes les inflexions qui peuvent trahir les mouvements de l'âme et les sentiments intimes, mais où cependant le sarcasme et l'ironie perçaient dans le flegme; les bras sans gestes, obstinément maintenus le long du corps, et, dans cette raideur systématique et dédaigneuse, dans cette attitude automatique où ne tressaillait aucun muscle du visage, seule la barbiche américaine se levait et s'abaissait, dans une sorte de mouvement moqueur, pour laisser passer les sèches réponses de l'accusé. Mais, tout de même, on devinait, derrière cette réserve et cette froideur, la préoccupation secrète d'échapper, à force de prudence, aux serres de la justice pénale...

Attaché aux bureaux du ministère de la guerre, Fénéon y était regardé comme un employé modèle. Mais, s'il se montrait d'une correction impeccable dans son existence officielle, il se dédommageait, paraît-il, en recevant le soir chez lui des anarchistes et en écrivant dans les journaux de la secte. Avec un calme qui n'était pas exempt d'une certaine morgue, il a expliqué qu'il ne s'occupait que de questions d'art et de littérature, qu'il faisait de la critique dans les feuilles décadentes, qu'il était épris de symbolisme, et que les relations qu'on incrimine n'avaient d'autre but que l'étude de certains problèmes intellectuels qui passionnent la jeune génération.

Insistant sur ce point, son avocat a demandé si c'était un crime d'aimer les symbolistes..., et il a affirmé que les « phrases à renversement » de Fénéon, capables tout au plus d'inquiéter les

membres de l'Académie française, n'avaient rien qui pût causer la moindre peur aux bourgeois.

C'est en se faisant ainsi petit, petit, que Fénéon a amadoué le jury, et il a achevé de gagner sa cause par les témoignages de témoins à décharge qu'il avait habilement choisis, tous gens posés et honorables : son chef de bureau au ministère de la guerre, un chef de bureau de l'administration des postes, enfin un poète symboliste très connu, Stéphane Mallarmé, venant tous attester sa douceur et sa droiture.

C'était plus qu'il n'en fallait pour désarmer un jury sensible, et Fénéon a été rendu à sa mère, qui l'attendait, paraît-il, très anxieuse, aux portes du palais.

Naturellement, il ne retrouvera pas sa place dans les bureaux de la Guerre, mais on assure qu'une maison anglaise va l'envoyer au Japon pour y rechercher les vieux bronzes et les porcelaines anciennes. Ce sera pour lui l'occasion de continuer, à un point de vue nouveau, ses études sur le symbolisme, sans mercure ni détonateur.

Quant à Sébastion Faure, l'homme à la parole dorée, son avenir est tout indiqué : on en fera un député aux prochaines élections.

Pour les autres, *dii minores*, est-ce la peine de les mentionner? Les plus lettrés d'entre eux rédigent les journaux et revues de la secte, le *Père Peinard*, l'*Indicateur anarchiste*, la *Revue libertaire*, la *Révolution cosmopolite*, la *Revue anarchiste*, l'*En-Dehors*, écrits dans un style de faubourg et dont les violences ont été souvent citées. Tous ces partisans déguisés de la dynamite se sont affublés au procès des titres les plus innocemment littéraires. Ils ont prétendu n'être, eux aussi, que des symbolistes, des philosophes, des impressionnistes, des *esthètes!* Et quand l'un d'eux, Brunet s'est entendu qualifier « d'opportuniste », il a protesté avec indignation, comme sous le coup d'un outrage :

« — Pardon, s'est empressé de dire l'avocat en souriant; je fais mes excuses à Brunet et je retire le mot, ne voulant insulter personne... »

Ainsi, tous ces gaillards-là veulent bien être appelés socialistes, anarchistes, nihilistes, communards; ils s'en font même honneur; mais « opportunistes », jamais! C'est la suprême injure!

Au-dessus d'eux tous planait l'ombre de Paul Reclus, l'inspirateur mystérieux de la secte et le vrai banquier de l'anarchie. Ingénieur des arts et manufactures, homme de science et de hautes spéculations intellectuelles, Paul Reclus est le neveu d'Elisée Reclus, l'éminent géographe, qui professe comme lui, du reste, les doctrines antisociales les plus subersives. D'un tempérament actif,

le neveu a rapidement dépassé l'oncle en sortant du domaine de la théorie pour entrer dans l'action. Si sa propagande était discrète et individuelle, elle s'exerçait avec une telle ardeur qu'elle lui avait conquis un des premiers rangs dans la secte, et une autorité d'autant plus grande qu'il tenait la caisse et distribuait les fonds. Il l'a reconnu lui-même dans une lettre adressée au juge d'instruction pour expliquer sa fuite. « J'aurais été obligé, disait-il, de divulguer la comptabilité des fonds confiés à ma garde et de fournir ainsi les noms de plusieurs braves amis, dont quelques-uns, étrangers, eussent été expulsés. »

C'est lui, notamment, qui a fourni de l'argent à Vaillant pour préparer l'attentat du Palais-Bourbon ; c'est lui qui a recueilli et caché sous son toit Pauwels traqué par la police.

Dans cette situation, il a jugé prudent de placer la frontière entre la justice française et sa personne, et il se dérobe, à l'étranger, dans une retraite qu'on n'a pu jusqu'à présent découvrir. Mais, s'il est parti, ses doctrines restent, et son oncle Elisée, le géographe, les a résumées dans une lettre dont le ministère public a donné lecture au milieu de la stupeur de l'auditoire.

Jean Grave lui avait demandé par correspondance s'il était permis de voler. — « La question que vous me posez, lui répondit le géographe est très délicate... La collectivité des travailleurs a-t-elle le droit de reprise sur la totalité des produits? Incontestablement. — Une partie de la collectivité a-t-elle droit à une reprise partielle? Oui, cent fois oui. — L'individu isolé a-t-il le même droit de reprise personnelle? Sans aucun doute encore : l'avoir collectif étant accaparé par quelques-uns, comment le droit de reprise, reconnu pour la masse, pourrait-il être dénié à l'individu? Si la révolution ne peut s'accomplir dans sa totalité, on la fait au moins en partie et par détail. — Je sais bien que c'est là ce qu'on appelle communément le vol, mais avant de juger la valeur des actes, il faut en apprécier les mobiles. La conscience intérieure seule permet de juger si un acte est moral ou immoral. Si celui qu'on qualifie de voleur n'est qu'un redresseur de torts, il a fait simplement sa petite révolution dans la mesure de son petit pouvoir, et il faut l'applaudir... C'est là la nouvelle morale, qu'il faut faire entrer dans les esprits. »

C'est stupéfiant, et on se demande comment un esprit aussi éminent que celui d'Élisée Reclus peut tomber dans des aberrations pareilles? C'est d'autant plus singulier qu'il ne permettrait pas qu'on lui appliquât à lui-même ses propres théories en détournant à son préjudice personnel une partie du produit de ses publications géographiques! Il tient à la propriété de ses livres, et il

n'a pas tort; mais pourquoi veut-il que les autres n'estiment pas leur propriété aussi légitime que la sienne? Sans doute, il serait incapable de perpétrer lui-même un cambriolage, et il répugnerait à mettre personnellement en pratique ce qu'il appelle « la nouvelle morale »; mais la graine ainsi semée germe en d'autres natures, et nous avons entendu Pini, un des plus fameux anarchiste cambrioleurs, dire cyniquement au juge d'instruction : « Je ne suis pas un voleur : je reprends une partie des richesses volées par les bourgeois. »

Voilà l'application de la théorie, et Élisée Reclus a fait bien d'autres disciples, dont il pourrait se montrer fier. — Est-ce que, par exemple, certaines confiscations déguisées dont l'arbitraire gouvernemental s'est passé la fantaisie, est-ce que certaines iniquités fiscales, telles que l'odieux « droit d'accroissement » contre les congrégations, ne s'inspirent pas de la même doctrine et ne constituent pas une réelle appropriation du bien d'autrui?

Il est donc vrai que les premiers auteurs du mal et les plus coupables sont les professeurs d'anarchie, ceux qui, par la plume ou la parole, poussent de malheureux illettrés à la propagande par le fait, et mettent dans la main de Léauthier, de Vaillant, d'Emile Henry, de Caserio, la bombe et le poignard avec lesquels ces fanatiques tentent de renverser la société.

Mais le procès des Trente, maladroitement instruit et maladroitement dirigé, n'a pas su établir le lien qui rattache les « intellectuels », les « cérébraux », les théoriciens, les dilettantes, aux praticiens, aux manipulateurs de la poudre verte et du couteau. Et le jury, ne voyant dans l'ensemble que des accusations vagues et des corrélations insuffisamment établies, a prononcé un verdict d'acquittement. — Il n'a retenu que les quatre ou cinq bandits de droit commun qui avaient crocheté des serrures, — non de couvents, on les eût laissés en paix! — mais de riches propriétaires auxquels ils avaient enlevé des bijoux, des titres et de l'argenterie pour plusieurs centaines de mille francs.

Ce résultat, je le répète, est un gros échec pour le pouvoir, d'autant plus gros qu'il avait fait d'avance plus de bruit du procès. Après les arrestations tapageuses opérées par la France entière et la dramatique mise en scène de l'affaire, on avait pu croire qu'on tenait tout l'anarchisme sous la main; tandis que le résultat aura été tout simplement une réclame à quelques littérateurs décadents, inconnus hier et auxquels la badauderie du suffrage universel sera capable de dresser demain un piédestal.

Vous jugez si les quatorze avocats siégeant dans l'affaire ont lardé le ministère public et exploité ses fautes! Tous s'en sont

donné à cœur-joie, en transformant les accusés en véritables petits saints, et en signalant l'illogisme d'un magistrat franc-maçon et antireligieux requérant contre l'anarchie quand il est lui-même le représentant d'une autre anarchie dont meurt tout aussi sûrement la société.

Le seul qui n'ait pas échappé, dans cette aventure, c'est Ortiz, le maître cambrioleur, qui a commis avec tant de hardiesse et d'ingéniosité des vols de 400 et de 800 000 francs. Il a repoussé avec énergie la qualification d'anarchiste, en réclamant avec fierté celle d'artiste. — Ce n'est nullement, a-t-il dit, pour appliquer une doctrine qu'il a commis ses coups savants et audacieux, mais simplement par goût, par amour de l'art, par une sorte de dilettantisme. Que voulez-vous! Ce chevalier du cambriolage est épris de vieille argenterie armoriée, de bijoux historiques, de tableaux de maîtres, de tapisseries anciennes. C'est un aristocrate et un raffiné; sa pince-monseigneur même, étalée parmi les pièces à conviction, est un objet d'art digne d'un musée, et sans connaître la nouvelle philosophie sociale d'Élisée Reclus, c'est d'instinct qu'il l'a pratiquée, en amateur, en grand seigneur!

Cela lui coûtera quinze années de travaux forcés, mais il aura, du moins, une consolation : celle de voir sa maîtresse, Antoinette Cazal, prévenue de complicité et acquittée par la galanterie des jurés, s'unir à lui en légitime mariage avant son départ pour la Calédonie. — Antoinette Cazal est une ancienne fille de brasserie qu'Ortiz avait ramassée rue de Turbigo, et qui s'était si passionnément attachée à son sort, qu'au cours même des débats, on l'a vue plus d'une fois, éponger, de son fin mouchoir de batiste, le front de son ami. Sans doute, ce qui l'avait séduite en cet homme, c'était la maestria de ses vols, le chic élégant de ses opérations; cette Chimène du ruisseau n'avait plus d'yeux que pour ce Rodrigue du cambriolage! — Puissent-ils être heureux là-bas et surtout ne pas nous envoyer beaucoup d'enfants.

Peu avant, nous avions vu semblable mariage couronner pareille aventure dans la personne de Bricou et de la fille Delange, sa complice. — Bricou était le copain de Meunier dans l'explosion du restaurant Véry, qui a fait deux morts, une folle et huit blessés. Condamné à vingt ans de bagne, lui aussi a épousé sa maîtresse avant de s'embarquer pour la « Nouvelle », — comme si ces brutes, ces fauves, qui détruisent sans émotion et massacrent sans pitié, conservaient, malgré eux, au fond de leur cœur pétrifié, quelque chose d'humain qui survît aux atrocités les plus sauvages, et comme si, dans l'ignominie de leurs accouplements, ils s'inspiraient à leur insu du vers bestial de je ne sais quel poète :

Je t'aimai d'autant plus que je t'estimai moins...

Quant à Meunier, le principal auteur de l'attentat, qui avait pu fuir en Angleterre et qu'après une interminable procédure la justice britannique a fini par nous livrer l'autre semaine, il a été, malgré ses dénégations, condamné aux travaux forcés à perpétuité; mais avec l'orgueil du crime, il a répondu à l'arrêt par cette parole de défi : « La société bourgeoise n'en a pas pour si longtemps que ça! Vive l'anarchie! »

« Vive l'anarchie! » Ç'a été aussi le dernier cri de Caserio sur l'échafaud de Lyon, comme ç'avait été sa réplique immédiate à l'arrêt de la Cour d'assises. Mais, devant la guillotine, son arrogance a faibli, sa voix s'étranglait dans la gorge, et c'est plutôt un râle qu'un cri de provocation qui s'est échappé de ses lèvres livides. Toutefois, son fanatisme s'est réveillé quand le prêtre lui a présenté le crucifix; il l'a repoussé, en refusant avec dédain toute consolation religieuse : « L'idéal » que s'était fait le malheureux ne dépassait pas la sinistre plate-forme où est tombée sa tête!

Comment ce jeune homme, cet enfant faible et débile qui avait à peine vingt ans, était-il arrivé à un état d'âme aussi glacé, à un tel dessèchement de toutes les chaudes aspirations de la jeunesse et de la vie? Il n'avait eu aucune culture intellectuelle; ce n'est pas la science qui l'avait égaré, ce n'est pas le travail de sa réflexion personnelle qui lui avait fait une foi raisonnée. Il est donc clair qu'il avait reçu du dehors, des écrits révolutionnaires et des excitations de son entourage anarchiste, la conviction artificielle qu'il a cherché à faire triompher; de sorte que le crime qu'il a expié est, en réalité, beaucoup plus imputable à ceux qui ont perverti sa nature bornée qu'à lui-même.

Après avoir renié tous les sentiments de la famille, il avait aussi renié la patrie. — « Oh! la patrie, avait-il dit en ricanant, c'est le monde entier! » répétant ainsi une banalité stéréotypée des sectaires; et, dans un autre moment, il avait ajouté avec la forfanterie qui caractérise l'attitude de tous ces aveuglés : « Si je pouvais retourner en Italie, je tuerais le Pape et le roi!... » — Tuer, c'était devenu pour lui comme une soif, comme une monomanie. « Rien ne m'arrêtera, ni ma mère, ni mes frères... » D'où pouvait lui venir cette fureur? Pas de lui-même, encore une fois. Elle lui avait été manifestement insufflée, comme ces poisons versés dans le breuvage et qui corrompent tout l'organisme. Vainement les propagandistes de la plume et de la parole voudraient-ils décliner la responsabilité de leur action : elle éclate, elle les accable, et c'est pour les atteindre qu'a été précisément faite la nouvelle loi.

Mais Caserio n'en gardait pas moins sa responsabilité personnelle, qu'il a d'ailleurs revendiquée plusieurs fois avec une sorte d'orgueil, s'irritant quand on faisait mine de la mettre en doute. — Pouvait-il être gracié? Evidemment non. Ni la compassion pour sa jeunesse, ni la pitié attendrie pour sa vieille mère, ne pouvaient détourner l'expiation. Elle était une nécessité sociale, et la défaillance du condamné devant l'instrument lugubre prouve une fois de plus combien la terreur du dernier supplice reste une impression salutaire dont on aurait grand tort de désarmer le Code.

Une parole imprudente et mauvaise a été prononcée au cours de ce procès. Interrogé par le président sur les mesures de sûreté plus étroites qu'il aurait pu prendre, le préfet du Rhône a répondu : « Je suis persuadé qu'un homme résolu arrivera toujours à tuer sa victime quand il l'aura sûrement désignée à ses coups. » — C'est notre opinion à tous », a benoîtement ajouté le président. »

On ne peut qu'être étonné d'affirmations pareilles produites dans un tel lieu et en de telles circonstances! Outre que cette théorie sur l'infaillibilité du coup de poignard, proclamée avec solennité par un président de cour d'assises et un préfet, est pleine de péril, a-t-elle bien le degré de certitude que l'un et l'autre lui ont attribuée? Et à supposer qu'elle fût aussi fondée qu'ils le prétendent, n'eût-il pas été dans leur rôle de la mettre en doute et de la combattre?

Tout autre, je m'en souviens, fut le langage de Berryer dans un procès célèbre. Il s'agissait d'un empoisonnement, et le ministère public disait à l'accusé : « Vous êtes habile! Vous saviez bien que les poisons minéraux vous auraient trahi, tandis que les poisons végétaux ne laissent pas de trace... — Ne le croyez pas! s'écria Berryer en se tournant vers le public et en coupant court à cette parole imprudente; ne le croyez pas! Si, si, les poisons végétaux laissent des traces dans l'organisme; la science les retrouve, elle atteint les coupables! Le ministère public vous trompe : ne le croyez pas!... »

C'est d'une préoccupation aussi judicieuse et préservatrice qu'eussent dû s'inspirer le préfet et le président de Lyon, chargés l'un et l'autre de rassurer la société menacée, au lieu de venir, avec une placidité extraordinaire, lui déclarer qu'ils étaient impuissants à la défendre. Mais où sont les hommes de la trempe de Berryer?

N'est-ce pas encore de l'anarchie que ce procès de Cornélius Herz venant, comme l'épilogue d'une comédie usée sous les sifflets,

raviver un instant les souvenirs lamentables du Panama? On avait dit que l'éternel agonisant de Bornemouth, se soulevant de la couche légendaire où il nargue depuis plus de deux années la justice française, allait enfin comparaître en personne devant le tribunal de la Seine. Il s'en est bien gardé! La Manche lui fait un rempart trop inexpugnable pour qu'il y renonce à la légère, et, tranquille sur le rivage anglais où il redit à sa façon le *Suave mari magno* de Lucrèce, il a laissé les juges parisiens le frapper d'une condamnation dérisoire. Il jouit de nos millions et de la liberté, avec la grand'croix de la Légion d'honneur dont l'a chamarré M. de Freycinet. Que lui importe un jugement platonique de plus ou de moins dans ses archives!

Et l'affaire Turpin, avec ses dessous, ses complications, ses péripéties, ses mystères, avec ses commissions qui n'aboutissent pas, ses expériences qui s'ajournent, ses conclusions qui restent en l'air, n'est-ce pas encore de l'anarchie? « Le flair de l'artilleur » ne nous l'épargne pas plus dans le domaine militaire que le flair politique ou philosophique dans le domaine social et intellectuel. Elle est partout...

Néanmoins, il faut reconnaître qu'il n'est peut-être pas très facile de voir clair dans l'enchevêtrement de toutes ces inventions, issues de cerveaux souvent détraqués, invariablement présentées comme merveilleuses, et dont la plupart s'évanouissent dès qu'on les soumet à l'expérimentation. Tel mécanisme qui, dans la dimension d'un joujou, produit les résultats énoncés, avorte complètement si l'on agrandit les proportions de l'engin. Mais de pareils essais coûtent cher, et le nombre des inventeurs est tel que le budget ne suffirait pas à payer les essais de leur imagination intarissable.

Je me souviens, à ce propos, d'un mot caractéristique de M. Buffet. Le premier portefeuille qu'ait tenu l'éminent homme d'État dans sa longue carrière parlementaire a été le portefeuille du commerce, pour lequel il avait autant de goût que d'aptitude. Mais, depuis 1849, dans les nombreuses combinaisons ministérielles auxquelles il a été mêlé, jamais il ne l'a repris, acceptant plutôt le portefeuille des finances, malgré son poids écrasant, ou celui de l'intérieur, malgré ses dures épines. Je lui en demandai un jour la raison. « Pourquoi, puisque le portefeuille du commerce vous plaisait, l'avez-vous délaissé pour d'autres plus lourds et plus pénibles? — A cause des inventeurs, me répondit en souriant M. Buffet. C'est une meute enragée qui, du matin au soir, vous assaille et vous poursuit sans relâche! On ne sait auquel entendre.

Tous sont des hommes supérieurs qui veulent vous convaincre de leur génie : c'est à devenir fou ! Aussi, après la première expérience que j'en ai faite dans ma jeunesse politique, me suis-je promis que jamais, pour la sécurité de mon cerveau, je ne reprendrais le portefeuille du commerce !... »

L'explication, pour originale et amusante qu'elle soit, ne laisse pas moins entrevoir les difficultés de la situation, et elle aide à comprendre l'embarras d'un ministre auquel on apporte, à chaque minute, sur le papier, les destins ou les formules d'une machine inconnue.

L'invention de Turpin a-t-elle vraiment la portée fantastique qu'il lui attribue? Doterait-elle notre armée d'un engin de destruction tellement irrésistible, que toutes les autres armées s'anéantiraient en poussière sous ses coups de foudre? Je n'en sais absolument rien, mais j'avoue que j'en doute un peu...

Néanmoins, l'esprit public a été si vivement excité à cet égard, qu'il conviendrait peut-être d'en finir par des expériences décisives de polygone. Puisque le chef du gouvernement, M. Dupuy, a du goût pour les dilemmes, celui-ci devrait lui plaire : ou convaincre Turpin de sa méprise, et le renvoyer à l'empereur d'Allemagne, ou se convaincre de la supériorité de sa machine, et la lui acheter. Mais vous verrez que M. Dupuy ne fera nettement ni l'un ni l'autre, et que le gouvernement continuera de lanterner, en cette matière comme en tant d'autres.

*
* *

Le mois d'août est celui des moissons et des distributions de prix. Pendant que les cultivateurs fauchent les blés mûrs et emmagasinent les récoltes, les « jeunes élèves » cueillent les lauriers de l'école et du lycée. Je ne garantirais pas que le grenier intellectuel des seconds est toujours aussi substantiellement garni que le grenier rustique des premiers, mais, pour compenser ce qui peut manquer à la provision, les dignitaires officiels chargés de décerner les couronnes prennent soin, en des discours sans nombre et souvent sans limite, de munir les écoliers qui ne les écoutent guère de conseils variés sur la conduite qu'ils devront tenir dans la vie.

C'est une vieille tradition que ces discours, et l'usage peut en être défendu par de bonnes raisons, mais, tels qu'ils sont généralement conçus, à quoi peuvent-ils servir, si ce n'est à troubler les jeunes cerveaux qu'ils prétendent éclairer? On comprend la variété dans les connaissances humaines, mais quelle variété peut s'admettre dans la morale et dans le devoir?

Il semble qu'à ce moment solennel où l'étudiant quitte les bancs

classiques pour entrer dans la mêlée humaine, les maîtres qui l'ont formé devraient au moins se trouver d'accord pour lui donner l'enseignement suprême dont il aura tant besoin pour se guider au milieu des écueils où il se lance. — Point! C'est juste à ce moment-là qu'ils ne s'entendent plus. Tant qu'il s'est agi de bourrer l'enfant de latin, de grec, d'histoire, de mathématiques, de chimie, de physique, tout a régulièrement marché; tout s'est passé selon les meilleures méthodes et les dernières découvertes de la science. Mais quand l'enfant, concentrant tout son bagage, demande à ses maîtres quel usage il devra en faire pour lui-même et pour les autres, les docteurs battent la chamade en lui balbutiant les indications les plus confuses et les plus contradictoires.

Nous en avons eu de curieux exemples dans les solennités universitaires de ces derniers temps, et il est aussi amusant qu'instructif d'en citer quelques-uns.

Ainsi, le ministre de l'instruction publique recommande aux lauréats du grand Concours d'avoir un « idéal. » C'est bien, mais lequel? Caserio s'en était fait un : il a déclaré qu'il avait tué le Président « pour l'idéal ». Évidemment l'idéal de Caserio et l'idéal des ministres sont différents. En quoi consiste celui de M. Leygues? Il ne l'a pas expliqué.

M. Brunetière, présidant la distribution du lycée Lakanal, a proclamé qu'on ne peut rien faire de généreux et de grand « sans une foi, sans une croyance. » C'est parfait, mais quelle foi, quelle croyance? Celle que vous voudrez, a répondu l'orateur. La religion avec ses dogmes n'est nullement nécessaire; on peut très bien la remplacer par un autre sentiment, à sa convenance.

« Qu'est-ce que la vie? Qu'est-ce que la mort? Nous ne le savons pas, nous ne le saurons jamais... La véritable foi, celle qui vaincra l'égoïsme et qui nous communiquera la fièvre généreuse de l'action, c'est la foi de l'individu dans les destinées de l'espèce. »

Ainsi pour résister aux entraînements et aux passions, pour étouffer l'égoïsme et lutter contre les mille difficultés de la vie, le jeune homme aura pour force, pour levier « la foi de l'individu dans les destinées de l'espèce... » Le jour où il lui faudra dominer ses instincts les plus impérieux, souffrir, se sacrifier, croit-on qu'il accomplira tous ces actes héroïques par dévouement « aux destinées de l'espèce? » — Il est permis d'en douter un peu. D'autant plus qu'au delà de la vie M. Brunetière n'entrevoit rien, que « *le calme profond du néant* ». Si réellement tout doit ainsi finir avec le dernier souffle, comment espérer que l'être humain, n'ayant plus rien à attendre par delà la tombe, ni châtiment, ni récompense, comment espérer qu'il se résigne tout de même au devoir,

à la vertu, à toutes les privations que la morale impose, uniquement par amour pour « les destinées de l'espèce? »

L'orateur de Lakanal a ajouté : « A défaut d'une autre croyance, faisons-nous une loi de ce besoin d'action qui est la loi même de l'humanité. » Oui, c'est bien d'agir, mais, encore une fois, dans quel sens, en vue de quel objet, pour quel « idéal » réalisable? C'est précisément là le problème qu'on néglige absolument d'éclairer.

A Saint-Louis, M. le sénateur Fabre a vanté l'enthousiasme. — Excellent encore. Oui, il faut de l'enthousiasme; c'est un sentiment généreux qui va bien à la jeunesse! Mais de quoi s'éprendre? On ne s'enflamme pas pour des abstractions, pour des idées vagues et confuses. L'enthousiasme, comme l'amour, exige un objet précis, déterminé. Or cet objet, supérieur et divin, on ne le montre pas, on ne le laisse même pas pressentir.

M. Jules Claretie à Condorcet, M. Jules Lemaître à Charlemagne, n'ont pas été plus clairs. L'un a blâmé « le *dilettantisme* aimable, spirituel ou morbide » de la génération contemporaine, sans indiquer le remède à cette molle disposition d'âme; l'autre l'a également condamnée en termes exquis, mais sans donner la recette ni l'exemple du contraire. Raillant l'égoïsme, il a dit avec grâce : « C'est si commode de vivre dans son coin, pour soi, et tout au plus pour les siens et pour deux ou trois amis, de se moquer du reste, de croire qu'on a fait tout son devoir de citoyen quand on a payé l'impôt, et tout son devoir d'homme quand on a lâché quelques aumônes prudentes, de pratiquer le dédaigneux *Odi profanum vulgus*, d'être un spectateur détaché de la comédie ou de la tragédie humaine. » — Seulement, après avoir reconnu que cette espèce d'épicurisme abstentionniste est une « basse et mauvaise façon de prendre la vie », M. Jules Lemaître n'a pas dit quelle conception de la vie il fallait mettre à la place. Il s'est borné à parler de *devoirs*, sans rien préciser, et de faire appel, pour conjurer tous les périls qui nous menacent, « à la multiplicité des bonnes volontés individuelles... »

C'est un peu vague... Toutefois, à côté de cette philosophie sceptique et brumeuse, il y a de bien jolis passages dans le discours raffiné du célèbre critique. Par exemple, celui où, passant en revue les diverses carrières que pourront suivre ses jeunes auditeurs, il leur donne les conseils appropriés à chacune d'elles. — « Hommes politiques, j'allais dire que vous ferez à peu près le contraire de presque tous vos prédécesseurs; mais ce serait une épigramme trop aisée. Vous ne promettrez que ce que vous pourrez tenir. Vous ne monnayerez pas votre influence; vous ne tirerez pas, avec âpreté, de votre mandat tous les profits, petits ou grands, qu'il comporte.

Vous aurez pitié, mais ne ferez pas de la pitié une carrière. Vous aurez de la pudeur; vous vous direz qu'il est déloyal d'afficher certaines idées extrêmes et simplistes, qui, si on en était réellement pénétré, devraient se traduire par des sacrifices et des renoncements dont on est évidemment incapable. Vous haïrez l'hypocrisie. Vous réfléchirez que, pousser les malheureux à une révolte d'où ne peut sortir pour eux qu'une aggravation de souffrance, — et cela pour arriver, vous à la notoriété ou au pouvoir, et finalement pour « jouir », — c'est vivre de leur substance, c'est s'engraisser de leur misère sans rien risquer et en feignant de les servir, et qu'ainsi les « exploiteurs » peuvent se rencontrer ailleurs encore que dans les rangs des capitalistes... »

N'est-ce pas charmant, et l'ironie peut-elle égratigner avec plus de grâce féline?

Mais un organe qui n'est pas suspect de préoccupations religieuses, le *Temps*, estime lui-même que, si tout cela est fort bien dit, le fond du *moralisme* demeure trop enveloppé de nuages. « Le point faible de tous ces discours, constate avec sincérité le journal républicain, c'est qu'on ne voit pas au juste quelle est la « croyance » à laquelle leurs auteurs nous incitent. »

Cependant, si le *Temps* avait pris, comme nous, la peine de tout écouter et de tout lire, il aurait trouvé, en dehors des harangues officielles ou universitaires, des allocutions capables de consoler ses regrets.

Au lycée Buffon, c'est un député, M. Paul Delombre, qui, faisant l'éloge de la Patrie, s'est écrié : « Nous la trahirions si nous cessions de nous tourner vers les clartés éternelles! si nous n'allions plus croire au Droit, à la Liberté, à l'imprescriptible majesté du foyer domestique, à l'inviolabilité de la conscience! »

Au collège Stanislas, c'est M. Denys Cochin, recommandant à ses jeunes amis de s'adonner au modeste et patient labeur de chaque jour « avec le sentiment chrétien du devoir, avec un entier dévouement au pays ».

Au lycée Hoche, de Versailles, c'est M. le baron de Courcel, l'ancien ambassadeur à Berlin, prémunissant la jeunesse contre le danger du pessimisme et du découragement, lui signalant le besoin plus pressant que jamais des *caractères*, et, dans un langage plein d'élévation, montrant « qu'une volonté providentielle et logique guide, à travers les siècles, le développement de l'humanité ».

Encore à Versailles, c'est M. le général La Mart disant aux élèves de l'école Saint-Paul : « C'est avec la foi qu'on sert Dieu, et servir Dieu, c'est servir sa patrie. Qui donne, en effet, la force du sacrifice, qui inspire les grands dévouements, si ce n'est Dieu? »

A Juilly, c'est M. Ollé-Laprune, l'éminent maître de conférences à l'École normale supérieure, proclamant le devoir d'agir, devoir plus impérieux encore dans le temps troublé où nous vivons. « Ne nous laissons jamais soupçonner, disait Montalembert, de ne pas accepter les conditions d'une époque militante. » L'orateur de Juilly revendique cette belle parole et la commente avec éloquence.

« Voyez, dit-il à son auditoire, rien ne peut se défendre, rien ne peut se conserver, rien ne peut se faire qu'à ce prix. Vous voulez garder intactes vos convictions : travaillez et luttez. Vous voulez contribuer au raffermissement des esprits, à la restauration des vérités essentielles : travaillez et luttez. Vous voulez que la justice fasse des progrès dans la société, que des abus disparaissent, que des réformes s'opèrent : travaillez encore et luttez. Comptez sur votre effort propre, sur la noble conspiration des bons esprits et des âmes généreuses, sur l'aide de Dieu; jamais sur un homme privilégié qui vous dispense et qui dispense tout le monde d'agir et de lutter. Certes, il nous faut des hommes, des hommes de tête, des hommes de cœur, des hommes de volonté ferme et résolue, et, quand nous en voyons qui passent, nous avons raison de les saluer avec respect, avec espérance. Mais ne souhaitez jamais, ni dans l'ordre intellectuel, ni dans l'ordre social, qu'un homme vienne qui rende inutile votre labeur propre. C'est votre honneur d'avoir à prendre de la peine pour conserver les biens qui font le prix de la vie, et pour les accroître. Ces rêves où l'on entrevoit une seule tête bien puissante, ou un seul bras bien fort, pour tout remettre dans une assiette solide et ensuite donner le branle à tout, ce sont des rêves malsains...

« Vous avez lu dans l'histoire que, lorsque les Barbares envahirent l'empire romain, le monde civilisé sembla craquer jusqu'en ses fondements. Mais qu'ont-ils fait, enfin, les Barbares qui semblaient tout détruire? Ils ont préparé cette grande chose qui s'est nommée la *chrétienté*, où ils sont entrés eux-mêmes avec le vieux monde romain renouvelé. C'est que Dieu était là qui veillait. Dieu ne veille-t-il plus? le Christ est-il parti? l'Eglise n'est-elle plus debout? Plus heureuses que les cités antiques, les nations chrétiennes sont guérissables : elles se renouvelleront, je l'espère, sans passer par la mort : mais à une condition, c'est qu'elles veuillent de Dieu, de son Christ et de son Eglise.

« Ce sera précisément votre tâche, jeunes gens, d'assurer, de hâter le salut de notre monde moderne en lui apprenant à redevenir chrétien. Le voilà, avec sa science, ses conquêtes, ses ambitions, avec la marée montante de la démocratie, avec toutes les misères aussi que nous voyons, que nous sentons : se détachera-t-il

de plus en plus du christianisme, ou y reviendra-t-il? Beaucoup d'autres questions s'agitent : celle-ci les prime toutes, et toutes s'y ramènent. »

On voit clair ici, et le *Temps* ne trouverait plus à se plaindre de l'obscurité du « moralisme ». Si l'orateur demande aux jeunes gens d'avoir le courage de faire tout leur devoir, il a, lui, le courage de leur dire en quoi ce devoir consiste et quelle boussole doit leur indiquer la route.

Un autre orateur, M. A. de Lapparent, l'illustre géologue, a abordé le sujet avec une netteté pareille, à l'institution Notre-Dame de Chartres. Ce bel établissement, agrandi et transformé par Mgr Lagrange, disciple, en cela comme en tant de choses, de son glorieux maître Mgr Dupanloup, ce bel établissement, où se presse la jeunesse chartraine, attendait ce jour-là la visite de son cher évêque. Mais, retenu par la maladie qui, depuis de longs mois, paralyse douloureusement son zèle et son activité, Mgr Lagrange avait dû renoncer à la joie de bénir son œuvre dans son triomphe, et c'est à l'éminent professeur de l'Institut catholique qu'il avait cédé le fauteuil. Le discours de M. de Lapparent, spirituellement appelé par lui-même une *homélie minéralogique*, est un bijou, ou, pour parler plus exactement, un diamant, car c'est du diamant qu'il a traité, et il faut voir avec quelle science aimable, quelle ingéniosité séduisante, il a développé la leçon à ses auditeurs ravis !

« Le monde des minéraux, leur a-t-il dit, est aussi peu révolutionnaire que possible, et loin d'être hanté par la manie du changement, chaque individu y demeure invariable aussi longtemps que le milieu ambiant ne subit pas de trop grandes vicissitudes. N'est-ce pas que cette sérénité doit être bonne à contempler, et qu'elle peut offrir un exemple salutaire aux âmes fatiguées par les agitations dont la vie est remplie?

« D'ailleurs, il y a une hiérarchie parmi les cristaux. Ce n'est pas du tout une société égalitaire. Le degré de noblesse des espèces y est très variable, et savez-vous quelle en est l'exacte mesure? C'est la résistance à l'altération. Au sommet de cette hiérarchie trônent les *gemmes*, telles que la topaze, l'émeraude, le rubis, le saphir, le diamant, c'est-à-dire ces pierres précieuses et inaltérables, que tous les outils de fabrication humaine sont impuissants à entamer. Par un juste privilège, à cette supériorité dans la résistance, s'unit chez les gemmes un éclat exceptionnel, si bien que le diamant, leur roi incontesté, est de tous les corps connus à la fois le plus dur, le moins altérable, le plus limpide et le plus brillant.

« ... Les parties cristallines des corps les moins bien partagés

excellent à combiner leur orientation, de manière à conquérir pour l'ensemble une régularité plus parfaite. Même dans quelques cristaux, une fois cette régularité obtenue, on voit les arêtes se courber légèrement et les faces s'arrondir, si bien que le tout revêt une apparence presque sphérique, et que les ennemis du dehors ne savent plus comment mordre dans un édifice aussi prudemment construit.

« Or, savez-vous quelle est l'espèce qui présente de préférence cette disposition curieuse? C'est justement le diamant, le plus pur des corps connus, celui qui, par son seul contact, pourrait user tous les autres. N'est-ce pas une belle leçon qu'il nous donne là? Au rebours de tant de représentants de notre espèce, à nous, qui ne se préoccupent aucunement de mettre de l'ordre en eux-mêmes, et s'imaginent que le meilleur moyen de se défendre contre l'extérieur est de lui présenter de toutes parts un faisceau d'aspérités, voilà le roi des minéraux qui, après avoir merveilleusement ordonné toutes ses parties, met sa gloire à adoucir ses angles, dût-il par là voiler quelque peu son éclat. Comme si, pleinement conscient de sa propre force, et n'ayant rien à craindre pour son compte, il ne cherchait qu'à épargner aux autres les blessures de son contact!

« Permettez-moi de vous laisser sous l'impression d'un tel exemple. Que pourrait-on proposer de mieux à l'ambition des élèves de cette sainte maison, sinon de devenir les *gemmes* du diocèse, les pierres précieuses qui feront un jour l'ornement de la famille chartraine? Cherchez donc à vous rendre semblables aux diamants bruts dont je viens de vous parler. Que vos âmes soient limpides et pures à leur image; que l'ordre y règne sans partage, comme dans les cristaux parfaits! Qu'elles soient de telle qualité, que les assauts du dehors ne puissent jamais ni les ternir ni les entamer! Qu'elles passent dans le monde sans y éprouver de mutilations, comme le diamant passe à côté des autres corps sans jamais recevoir leur empreinte : qu'elles se montrent aussi inattaquables aux séductions malsaines que le diamant est insensible à toute corrosion chimique! Mais, en même temps qu'elles sachent, à la façon du diamant, éviter de blesser les autres par des formes trop rudement accentuées.

« Si vous réalisez cet idéal, les lapidaires chargés de vous tailler, c'est-à-dire vos excellents maîtres, auront beau jeu pour faire resplendir l'éclat qui réside en votre substance, et former avec vous des brillants de grand prix. Seulement n'oubliez pas que votre concours personnel y est indispensable. De même que le diamant ne peut être taillé que grâce à l'emploi de sa propre poussière, ainsi vous ne deviendrez des brillants que si, au travail de

vos éducateurs, vous joignez l'effet de votre poussière à vous, c'est-à-dire le fruit de vos immolations, celui de l'écrasement de vos passions et de tous vos mauvais appétits. Parvenus à ce point, une seule chose pourra désormais avoir raison de vous, et c'est encore le diamant qui va vous l'apprendre. Ce corps, si rebelle à toute attaque, ne résiste pas à l'action d'un puissant foyer de lumière. Si l'on s'ingénie à concentrer sur lui, dans toute leur intensité, les rayons du soleil, il se consume et disparaît, comme une âme qui s'envole, sans laisser le moindre résidu. Pour vous aussi, n'est-ce pas? il est un foyer de lumière et de chaleur, à l'influence duquel vous n'essayerez pas de résister. C'est cette flamme qui consume les âmes généreuses et chrétiennes, pour les entraîner tout entières dans les hauteurs, sans que rien d'elles demeure attaché à cette terre périssable. »

Voilà bien la parole attrayante, claire, élevée, qu'il faut faire entendre à la jeunesse; voilà bien, messieurs les docteurs officiels, le noble et viril enseignement qu'il faut donner à ces âmes neuves et généreuses qui vont affronter la vie !

Et ce ne sont pas seulement des penseurs, des savants qui tiennent ce langage chrétien. Des généraux ne craignent pas de l'arborer hardiment devant ceux qui seront demain des serviteurs du drapeau. C'est ainsi qu'à Orléans M. le général de division des Garets a transporté son auditoire en lui parlant de « l'éducation morale » du soldat, des devoirs si multiples, des sacrifices si durs qu'imposent la vie militaire et le dévouement à la patrie. Et après les avoir définis en termes entraînants, il a fini par ces paroles émues :

« Est-il besoin, jeunes Orléanais, qu'on vous enseigne toutes ces choses? Il me semble que non. Votre cité est toujours vibrante, après plus de quatre siècles, au souvenir de l'héroïne qui vint un jour, sous le souffle de Dieu, la délivrer de l'étranger. Vous devez avoir dans le sang les germes d'héroïsme qu'elle a semés autour de vos remparts. Eh bien, cultivez-les! Songez à élever vos âmes à la hauteur de tous les périls, car les périls peuvent toujours renaître... la guerre est d'essence humaine. Et rappelez-vous que, si nous sommes aujourd'hui courbés sous la loi du nombre, il vous faut préparer en vous une force qui sera toujours supérieure au nombre, c'est celle des cœurs ! »

Nous voilà loin de la vague « religion de l'humanité », de « la foi dans les destinées de l'espèce », de « la solidarité sociale » et autres thèmes aussi vides que pompeux. Ici, la morale se précise et Dieu apparaît clairement comme source et comme fin de la créature. — Ces soldats, quand ils s'y mettent, font joliment la leçon aux conférenciers patentés et aux professeurs!

Comment s'étonner, après cela, de l'incident de Nevers, où un maître de philosophie ayant cru devoir faire entendre à la jeunesse une glorification de Voltaire, aussi inconvenante en soi que déplacée dans la circonstance, l'évêque du diocèse a publiquement invité l'aumônier du lycée à s'abstenir jusqu'à nouvel ordre d'assister à la distribution des prix de cette maison.

Mais c'est le seul écart qui ait été signalé cette année, et, par contre, on pourrait citer plusieurs établissements, comme celui de Saint-Michel, de Paris, où les orateurs ont pris pour sujet de discours : *l'Amour de la France à l'école de Jeanne d'Arc*, comme s'ils eussent ainsi voulu protester d'avance contre l'apothéose de l'insulteur de la Pucelle.

A côté de ces discours sortis d'une pensée philosophique, morale ou pédagogique, religieuse ou patriotique, il y a eu des discours purement littéraires, au premier rang desquels il faut placer celui de M. Léon Say, sur ou plutôt contre le baccalauréat.

Déjà, il y a près d'un demi-siècle, Lamartine et Arago, la science et la poésie, s'étaient rencontrés à la tribune de la Chambre pour demander la suppression d'un mandarinat qui leur semblait aussi nuisible que ridicule. « Que prouve le baccalauréat? demandaient-ils l'un et l'autre. — Pour moi, disait Arago, je me déclare incapable de répondre à toutes ses questions. — Et moi, ajoutait Lamartine, je serais hors d'état de faire honneur au quart de son programme. »

M. Léon Say est du sentiment d'Arago et de Lamartine. Présidant cette année la distribution des prix du lycée de Pau, il a eu la courageuse franchise de dire : « J'espère vivre assez longtemps pour assister à la destruction de ce qui reste de la fabrique des bacheliers. Peut-être supprimera-t-on, un jour que je souhaite rapproché, ces diplômes divers qui font naître tant d'illusions et de préjugés chez un grand nombre d'enfants et peut-être aussi de pères de famille et qui ont persuadé à beaucoup de ceux qui cherchent à se les approprier que c'est une sorte de Toison d'or à conquérir par le mérite si l'on peut, peut-être par l'audace et la sollicitation et certainement par la chance. N'est-ce pas pour un grand nombre, j'ai été sur le point de dire pour le plus grand nombre, un passeport avec lequel non seulement on entre dans toutes les places et dans toutes les fonctions, mais un titre donnant le droit d'exiger du gouvernement des positions plus ou moins lucratives dans quelque administration publique?

« Mon espoir est qu'on brûlera sans rémission ces maudits parchemins qui répandent un si mauvais enseignement moral dans la jeunesse et les familles françaises. Apprendre pour apprendre, se former pour être quelqu'un, non pas pour être quelque chose, tel

est le but que vous devez assigner à vos premières études, au temps de votre jeunesse et de votre adolescence. »

Puisse la chinoiserie des deux *bachots* disparaître de notre système d'instruction, et le vœu si judicieux de M. Léon Say s'accomplir! Mais j'ai bien peur que ce ne soit pas demain, tant la routine est tenace.

Cependant, la force des choses impose peu à peu les réformes pratiques, notamment en ce qui concerne les langues vivantes, si longtemps négligées dans l'éducation de la jeunesse française; et, cette année, de nombreux discours ont été consacrés à cette intéressante question, au collège Rollin, au lycée Montaigne, au petit lycée Condorcet, au lycée Voltaire, ailleurs encore.

A Condorcet, le président, M. Francisque Sarcey, dans une improvisation pleine d'humour et de gaieté, a avoué l'ignorance de sa génération sous ce rapport. M. Villemain, a-t-il rappelé, avait bien reconnu jadis l'utilité des langues étrangères et prescrit l'étude de l'anglais et de l'allemand, mais les professeurs se recrutaient au hasard, et la plupart avaient un enseignement très défectueux, parce qu'ils ne possédaient qu'une très vague teinture de la langue française.

« Nous leur faisions mille misères, raconte M. Sarcey; je me rappelle certain professeur d'anglais auquel un de mes camarades, sous prétexte de lui demander la prononciation d'un mot, faisait d'atroces grimaces : « Mais il ne faut pas *torner* la bouche », disait le professeur! Ce mot *torner* mettait toute la classe en gaieté et l'on riait à se tordre. »

A l'appui de sa thèse, le critique du *Temps* a rappelé son récent séjour en Angleterre, où il fut admirablement reçu par ses confrères anglais qui, tous, parlaient le français, tandis que lui ne savait pas un mot d'anglais.

C'est le même thème, avec une compétence plus haute, qu'a développé M. Emile Levasseur au lycée Voltaire. « Les humanités, a-t-il dit aux jeunes gens, se présentent ici sous une forme nouvelle. Sans se désintéresser de la littérature ancienne, elles ont renoncé à l'étude des langues mortes, et demandé à l'anglais, à l'allemand, non seulement de procurer aux élèves la connaissance pratique de langues usuelles, mais aussi de leur apprendre, par des exercices de traduction précise, à analyser des phrases et à exprimer correctement des idées, et elles ont constitué ainsi l'enseignement moderne qui remplace l'enseignement secondaire spécial. »

C'est là une innovation heureuse et dont il faut souhaiter vivement l'extension.

Il y a, en effet, deux éléments dans une langue : les *mots*, qui

expriment des idées ou des choses; les *règles*, qui permettent de coordonner les mots. Chez nous, les enfants apprennent les règles d'abord, les mots ensuite, s'ils en ont le temps. C'est juste la méthode contraire qu'il faut adopter. — La connaissance des mots représente la partie *attrayante* et imagée, tandis que l'étude des règles est tout *aride* et abstraite. L'écolier français commence donc par la partie aride, pour n'aborder que plus tard et à peine la partie attrayante. A la fin de ses classes, il sait qu'il y a des règles, mais il ne connaît pas les mots, de sorte qu'il est hors d'état d'exprimer ses idées, de communiquer ses impressions, d'indiquer ses besoins. — Je le répète, c'est la méthode inverse qu'il faudrait suivre : apprendre d'abord à l'enfant des *mots*, de façon qu'il exprime promptement ses idées, même avec incorrection, et qu'il soit mis en état de lire. Il apprendrait ensuite les *règles* à son temps.

Un ancien ministre de Charles X, l'excellent et aimable comte de Montbel, qui a fini ses jours dans l'exil, près de M. le comte de Chambord, me disait un jour, à ce propos, dans les soirées de Frohsdorf : « Il y a des familles françaises qui viennent s'établir en Autriche pour faire apprendre l'allemand à leurs enfants. Elles prennent des professeurs, qui enseignent longuement aux jeunes écoliers qu'il y a des substantifs, des adjectifs, des prépositions, des verbes, des participes, etc., etc. Pendant ce temps-là, la cuisinière, qui est obligée d'aller chaque jour au marché, sait rapidement quels mots désignent les carottes, les pommes de terre, les haricots, les viandes diverses, le gibier, le pain, le vin, la bière, etc., etc., de sorte que, au bout de quelques mois, la cuisinière parle couramment allemand, tandis que les enfants ne savent rien du tout... »

C'est le bon sens; souhaitons qu'on s'en inspire largement dans l'enseignement nouveau.

En terminant le discours, d'ailleurs souriant et fleuri, qu'il a prononcé à la distribution du Conservatoire, M. Leygues est resté sur cette parole : « Gluck disait à Marie-Antoinette que le ciel de France donne du génie. » — S'il pouvait en donner un peu aux ministres, combien nous lui en serions reconnaissants!

*
* *

Après les prix de tout genre et de tout degré, ce qui a le plus encombré la chronique de ces dernières semaines, c'est le duel. On s'est battu à propos de politique, à propos de presse, à propos de couleur de peau, à propos de tout. Jamais, depuis longtemps, on n'avait vu s'échanger tant de balles et se croiser tant d'épées.

Il est vrai que, dans plusieurs de ces duels, on n'a échangé que des témoins, ce qui est moins meurtrier.

C'est M. Drumont qui a ouvert la série. Batailleur endiablé, le fougueux antisémite distribue les coups à droite comme à gauche avec une prodigalité contre laquelle regimbent parfois ceux qui les reçoivent. Un député de la Mayenne, le comte d'Elva, ancien officier, que la *Libre Parole* avait rudement pris à partie, a provoqué M. Drumont; mais celui-ci ayant quitté la France pour se mettre à l'abri de la nouvelle loi sur la presse, la rencontre a dû se faire à l'étranger. Elle a eu lieu en Hollande, et l'ennemi des juifs, qui ne ménage pas plus sa chair que sa plume, a été blessé à la cuisse; mais, incorrigible, il reprenait dès le lendemain la polémique contre son adversaire de la veille, ce qui engendrait une succession de rencontres entre les témoins réciproques. Le comte de Dion, second du comte d'Elva, provoquait M. de Boisandré, et M. Paulmier, député du Calvados, provoquait M. Papillaud, rédacteur de la *Libre Parole*. C'était à se croire revenus au beau temps des raffinés. Heureusement, personne n'est resté sur le carreau, et ce résultat fait honneur à la science de l'escrime contemporaine, puisqu'on a vu deux des combattants se chercher et se serrer de près durant la longueur extraordinaire de soixante-cinq minutes sans parvenir à se toucher.

D'autre part, M. Clémenceau labourait d'un coup d'épée le front de M. Paul Deschanel, ne le visant pas au ventre, suivant le précepte antique, mais au visage, afin, dit-on, de le défigurer.

Un député socialiste, M. Rouanet, s'alignait avec le directeur d'une feuille radicale, M. Canivet; M. Rouvier, que poursuit le spectre du Panama, envoyait des témoins à M. Jourdan, député du Var, au sujet d'une apostrophe lancée de la tribune à la tête de l'ancien ministre, et deux journalistes provoquaient un législateur obscur, M. Denoix, qui venait de se révéler par des paroles méprisantes à l'égard de la presse. Mais tout s'est calmé. Le législateur a déclaré qu'il n'avait eu aucune intention offensante, et M. Burdeau, intervenant comme président de la Chambre, a supprimé du compte rendu officiel l'apostrophe qui avait ému l'ami de Cornélius Herz et du baron de Reinach. *Sublata causa, tollitur effectus.*

Du train dont nous marchons, la première condition, pour devenir député, ne sera pas, comme on aurait pu le croire, de connaître la politique, le droit, l'histoire, l'économie sociale, mais d'être très fort à l'épée, au sabre, au pistolet, à la carabine, à la savate et au bâton; et, à ce point de vue, une importante modification s'impose dans les aménagements du Palais-Bourbon : à côté de la Buvette, très fréquentée par nos honorables, il convien-

drait d'établir une salle d'escrime où les représentants de la nation apprendraient, soit à pourfendre leurs électeurs, soit à se pourfendre entre eux, ce qui serait infiniment préférable. En outre, au lieu d'appeler MM. Got, Sylvain, Maubant à leur donner des leçons de déclamation pour la tribune, l'État emploierait MM. Vigeant, Mérignac, Ruzé à leur enseigner les coups droits et les bottes secrètes indispensables à l'exercice de leur mandat.

Déjà l'on nous apprend que M. Casimir-Périer, le nouveau président de la république, fait des armes chez lui avec le professeur d'escrime de Sainte-Barbe; que M. Dupuy, président du conseil, après avoir manié le fleuret dans une salle du quartier Latin, s'exerce avec le professeur Hissard; enfin, que M. Burdeau, président de la Chambre, prend des leçons de M. Carrichon, professeur à l'école Monge.

Voilà bien le futur régime parlementaire, dans lequel les discours seront remplacés par des assauts et les portefeuilles répartis, non entre les *debaters* les plus experts, mais entre les prévôts les plus malins. C'est une belle perspective pour l'éloquence française.

Du moment que la Chambre entre dans cette voie, l'Administration, la Presse, les Ecoles ne peuvent que suivre de tels exemples. C'est ainsi que, dans le Tarn-et-Garonne, le préfet a envoyé une provocation à l'un de ses députés, en prenant pour témoins deux anciens ministres; que les directeurs de l'*Estafette* et de la *Petite République* ont échangé des balles au lieu d'idées, et que, dans notre Ecole coloniale, deux élèves, l'un de race blanche, l'autre de race noire, ont vidé, le fer à la main, une querelle qui s'est continuée par un second duel entre les témoins, de couleur également différente.

Ce n'est pas le cas d'appliquer le vers connu :

Des goûts et des couleurs on ne dispute pas.

C'est même tout le contraire. — Pontmartin n'aurait pas manqué de dire qu'il est original de voir des noirs se battre à l'arme blanche. Ce qu'il suffit de constater, c'est qu'un noir ayant eu la cuisse déchirée, et un blanc le ventre ouvert, on n'aperçoit pas bien ce que prouve l'issue du combat au point de vue de la supériorité ou de l'infériorité des races...

Enfin, comme si l'épidémie du duel avait dû sévir jusque dans les régions en apparence les plus étrangères aux passions humaines, le directeur de la Compagnie fermière de Vichy a dû mener sur le pré le rédacteur d'une petite feuille locale, auquel il a saigné le bras pour lui apprendre à écrire.

Mais, à l'inverse du dix-septième siècle où les édits intervenaient rigoureusement pour contenir le duel et en punir les champions, notre époque est devenue si indifférente à la plupart de ces rencontres, qu'elle ne s'en occupe pas plus que la magistrature, et, volontiers, chaque fois que les journaux annoncent une nouvelle rencontre, l'opinion sceptique répéterait le mot gouailleur de Gavarni : « Encore un duel, plumez les canards!... »

Au-dessus du bruit vulgaire des ferraillements, des discours et des procès, les félibres et les cigaliers viennent de faire entendre une note poétique dont avaient besoin les esprits attristés par toutes les misères du temps. L'enthousiasme est si bon, et il est devenu si rare, qu'on est vraiment reconnaissant à ceux qui en gardent la flamme et en font rayonner autour d'eux la chaleur salutaire.

Le félibrige a pris l'habitude de nous donner ainsi chaque été des fêtes retentissantes où l'âme se dilate au contact des nobles aspirations et des glorieux souvenirs. Mais son ambition est devenue plus haute; ce n'est plus seulement un simple régal littéraire qu'il veut offrir; c'est une grande institution nationale qu'il prétend fonder, en créant, dans ce Midi sonore où il est né, où il s'épanouit de préférence, un *Bayreuth français* en face du Bayreuth allemand, et un Bayreuth plus vivace et plus durable que celui de Wagner, puisqu'il serait, dans un cadre incomparable, le temple même des chefs-d'œuvre de la littérature et de l'art de notre pays.

C'est à Orange, dans les ruines grandioses de l'amphithéâtre bâti par les Romains, que l'institution aurait son foyer, et il était difficile d'imaginer pour elle un sanctuaire plus imposant. Qu'on se figure une construction cyclopéenne, aux tons chauds, aux pierres dorées par le soleil, avec de hauts pilastres, des fragments de colonnes, de chapiteaux, d'arcades, des traces d'escaliers de marbre, des séries de gradins où s'entassaient jadis des milliers de spectateurs, l'*aula regia*, surmontée de la statue de l'empereur, où a trôné Marc-Aurèle, et, plus haut, la crête démantelée de l'hémicycle détachant ses panaches de verdure sur le ciel bleu! Car là, comme dans toutes les ruines séculaires, la végétation a poussé, et sur l'antique *proscenium*, des figuiers gigantesques, des oliviers sauvages, des grenadiers, des câpriers, projettent leur ramure sombre, pendant qu'à leurs pieds, dans les interstices des pierres, l'herbe et la mousse remplacent les mosaïques disparues.

Quel tableau digne du pinceau d'un Delacroix! Et comme on comprend le rêve des félibres provençaux de relever ces ruines

merveilleuses pour en faire plus qu'un théâtre du grand art : un lieu de pèlerinage national, comme celui où courait autrefois toute la Grèce ! Y réussiront-ils? L'avenir nous le dira.

En attendant, ils viennent d'y offrir une solennité extraordinaire qui a laissé à vingt mille spectateurs les impressions les plus saisissantes et dont vibrent encore tous ceux qui ont pu en admirer la splendeur. Dans ce cadre prestigieux, ressuscitant pour une nuit l'étonnante grandeur des théâtres antiques, et sous un ciel constellé d'étoiles, les principaux artistes de la Comédie-Française ont interprété les deux œuvres les plus émouvantes de la tragédie grecque : *Œdipe* et *Antigone*, faisant acclamer Sophocle dans sa traduction moderne, et soulevant, avec Mounet-Sully et M[lle] Bartet, l'enthousiasme et le délire !

Pour rester dans la tonalité antique, la représentation avait commencé par un hymne inédit de Saint-Saëns : *Pallas-Athènè*, dont la majesté lyrique s'harmonisait avec la scène qu'elle emplissait de ses accents.

Cette représentation éblouissante et mémorable a été le *clou* et le couronnement des fêtes du félibrige, mais l'ensemble a occupé plusieurs journées : et avec une belle humeur, un entrain fraternel, un éclectisme que nos mœurs devraient bien imiter un peu en politique.

La phalange des cigaliens et des félibres, accompagnée de leurs invités et ne remorquant pas moins de trois ministres, a quitté le chemin de fer à Lyon pour descendre le Rhône, en bateau à vapeur, jusqu'à la ville des Papes, sauf un arrêt à Valence pour la pose de la première pierre du monument d'Emile Augier, dont l'auteur est M[me] la duchesse d'Uzès, et pour l'inauguration du monument au comte de Montalivet, embrassant ainsi, dans ses admirations égales, le poète courtisan de Napoléon III et le ministre dévoué de Louis-Philippe.

A Avignon, il ne s'agissait pas d'inaugurer moins de cinq bustes ou statues, à d'anciens maires de la ville, à un savant, à deux poètes, fondateurs glorieux du félibrige. — Là encore la phalange témoignait du plus heureux éclectisme dans ses hommages, car ces deux anciens maires avaient servi les deux empires, et, pour les deux poètes, Roumanille et Aubanel, ils se sont montrés catholiques au point d'avoir protesté contre les persécutions religieuses de la République, l'un par une pièce fameuse où il flétrissait les sectaires impies, l'autre en recueillant dans sa maison les religieux expulsés de leur couvent par les décrets de Jules Ferry. Et, plus tard, quand, à l'occasion du centenaire de Pétrarque, l'ambassadeur du roi Humbert leur offrit des décorations, tous deux refusèrent

noblement les croix de l'usurpateur des États du Saint-Siège.

C'étaient là des souvenirs gênants pour les ministres de la République; aussi MM. Guérin, Leygues et Barthou se sont-ils abstenus de paraître à l'inauguration des bustes de Roumanille et d'Aubanel. Ils y ont été remplacés avec bénéfice par un vibrant discours de Mistral, digne héritier des deux grands ancêtres, auquel les enthousiastes de poésie provençale voudraient voir décerner le fauteuil de Leconte de Lisle à l'Académie française, et que M. Jules Claretie, dans un toast enflammé, a presque salué déjà du titre de confrère.

Pendant qu'on y était, on s'est mis à inaugurer partout dans les alentours : — à Cavaillon, un buste de Castil-Blaze, le musicographe, un des précurseurs de la renaissance provençale et le propagateur parmi nous des œuvres rossiniennes; — à Cadenet, un monument au « Tambour d'Arcole », et une plaque commémorative de Félicien David; — enfin, à Vaucluse, un buste de Laure, dû au ciseau de Mme Clovis Hugues, la femme du poète-député, qui a prodigué à cette occasion des allocutions aussi échevelées que sa tête légendaire. Il a péroré en français, en patois, en vers, en prose, dans tous les genres et dans tous les rythmes. — Vous avez entendu l'intarissable Pégomas dans les *Cabotins* de Pailleron : c'est Clovis Hugues! On n'imagine pas « une platine » plus exubérante; c'est Tartarin à la dernière puissance!

Naturellement de pareilles fêtes ne vont pas sans une large distribution de rubans officiels. Le violet académique et le vert poireau ont été dévidés à l'aune; on en a enguirlandé tout ce qui parle et tout ce qui chante; mais Mistral, qui devait, disait-on, recevoir la rosette rouge, est retourné dans son agreste coin de Maillane simple chevalier comme devant. La politique avait tout pris; il ne restait plus rien pour la littérature et pour l'art.

A l'occasion du 14 juillet, on leur avait fait meilleure part : Saint-Saëns a reçu la croix de commandeur et le poète Dorchain celle de chevalier, justifiées l'une et l'autre par la sympathie des délicats ou par l'admiration des foules.

Saint-Saëns n'est pas seulement un compositeur hors ligne, aux inspirations élevées et à la science profonde. C'est une nature complexe et un génie varié qui, à la façon des grands artistes de la Renaissance italienne, embrasse des genres divers en se montrant supérieur dans chacun. Il a été tour à tour philosophe, naturaliste, mathématicien, dramaturge, et il se montre, quand il le veut, écrivain brillant et incisif. C'est par-dessus tout un génie français, épris de clarté et de logique, et dont le goût, à la fois pur et spiritualiste, s'indigne de voir une mode absurde fausser

le caractère national par des importations étrangères qui le dénaturent. Il se révolte, en particulier, contre « l'Ibsénisme », qui lui paraît une forme « de l'aliénation mentale », et, pour citer une de ses belles pages, voici dans quels termes il flagelle l'invasion actuelle des éléments « nordistes » dans la littérature et dans l'art :

« La France, depuis des siècles, était la clarté du monde, et cette clarté menace de se ternir. Portés sur les ailes des valkyries, les brouillards du Nord envahissent notre ciel, amenant les dieux scandinaves qui combattent les dieux de l'Olympe, pendant que, des régions brûlantes, accourent les divinités de l'Inde, aux bras multiples, aux trompes d'éléphant. L'Evangile fait place à un Evangile étrange auquel les saints, s'ils revenaient au monde, ne comprendraient rien. Personne, d'ailleurs, ne le comprend, ni ne se soucie de le comprendre; comprendre est du dernier bourgeois, et le besoin de comprendre, une sorte de vice dont on travaille à se défaire. On délaisse la foi, non pour la raison, mais pour la crédulité. Le spiritisme, l'ésotérisme, ont des organes dont le nombre s'accroît chaque jour, sans compter l'amphigourisme, qui a droit à tous nos respects. »

N'est-ce pas aussi justement pensé qu'élégamment écrit ?

En musique, Saint-Saëns est également très divers ; il a fait des symphonies, des oratorios, des cantates, des opéras, en restant toujours, au fond, un classique, remarquable par l'ampleur, l'ordonnance, la grandeur. Doué d'une souplesse et d'une richesse d'instrumentation prodigieuse, habile à revêtir d'éclat ou de charme les choses mêmes les plus ordinaires, il est aujourd'hui le plus illustre de nos compositeurs, et la France peut le présenter avec un légitime orgueil à l'étranger.

M. Dorchain n'est qu'un poète aimable à côté de l'auteur de *Samson et Dalila*, mais quel poète harmonieux, naturel, ailé ! Ce n'est pas lui qui courtise les décadents ; il les fuit, au contraire, jusque sur les sommets où sa muse chaste et spiritualiste aime à respirer les brises pures.

Nos ministres préconisent l'Idéal et nos professeurs en recommandent, comme on a vu, la recherche à la jeunesse. Eh bien, cet idéal, que nul d'entre eux ne définit et que les « chers élèves » ne savent où prendre, l'auteur du *Conte d'Avril* leur en offre l'attrayante image dans ses deux poèmes suaves, la *Jeunesse pensive* et *Vers la lumière*. Loin d'y prêcher le pessimisme à la mode, il flétrit les tendances dépravées qui entraînent aux souillures et au découragement tant de jeunes cœurs bientôt desséchés avant l'âge. — Quel discours universitaire prêche aussi bien que cet honnête et courageux sonnet :

A peine ont-ils vingt ans, qu'ils ont déjà fermé
Au Bien autant qu'au Beau les portes de leur âme;
L'inaction stupide et la débauche infâme

Ont éteint dans leur cœur l'Idéal enflammé.
Mais dans ces cœurs blasés que le néant réclame,
Si le flambeau divin un jour s'est abîmé,

Oh! bien sûr, ce jour-là, c'est qu'ils n'ont plus aimé
Nulle sœur, nul ami, nul enfant, nulle femme.
Flambeau sublime et pur, mais qui trembles souvent,
Pour te bien abriter de la pluie et du vent

Et faire rayonner ta clarté souveraine,
Heureux qui peut passer, sans s'interrompre un jour,
De l'amour de sa mère à l'amitié sereine,
Et de l'amitié sainte à son premier amour!

Partout, dans les vers de M. Dorchain, c'est la même note émue et tendre, qu'appellent ironiquement « vertueuse » les adeptes de l'impressionnisme sensuel, mais qui n'en est pas moins l'essence même de la poésie, c'est-à-dire l'idéalisme éthéré, la recherche de la beauté immatérielle et lumineuse. — Au milieu des vilenies du temps, des productions abjectes et des pornographies écœurantes, il est bon de se rafraîchir à cette saine poésie comme aux sources transparentes où le voyageur fatigué de la route aime à étancher sa soif. Ecoutez ces vers cristallins dont le doux murmure fait songer à celui d'une eau limpide sur les cailloux mousseux :

... Tristes sont les roses fanées!
Tristes les jours perdus et les nuits profanées,
Les amours qu'un matin suffit à défleurir!
Triste, la source impure et qu'on ne peut tarir,
La beauté que le temps inexorable emporte
Et la virginité du cœur flétrie et morte!...
— Mais douces sont les fleurs et douces les amours
Qui naissent dès l'aurore et qui durent toujours!
Doux les chastes baisers, charmants les jeunes couples
Qui vont, les bras nerveux liant les tailles souples,
Errer au mois d'avril sous les ombrages verts,
Joyeux et l'un pour l'autre étant tout l'univers!
Beaux sont les fiancés qui, d'une âme ravie,
Marchent pleins d'espérance au-devant de la vie,
Sachant, si le malheur leur barre le chemin,
Qu'ils passeront quand même en se donnant la main!
Beaux, les nobles amants qui, sans crainte ni doute,
Vers le même sommet ont pris la même route,

Dont le fier idéal n'est jamais abattu,
Qui sentent leur amour pareil à la vertu,
Et dont le cœur d'enfant peut se montrer sans voiles,
Profond comme la mer, pur comme les étoiles...

C'est de la même inspiration, du même idéalisme qu'est sortie l'œuvre d'un autre décoré, M. Tissot, le peintre de la *Vie de Jésus*. — *Ut pictura poesis*... Tout a été dit sur cette œuvre originale et saisissante dont la forte séduction a remué ceux-là même qui ne croient pas, et si l'on peut s'étonner d'une chose, c'est que les arbitres officiels aient fait attendre si longtemps le ruban rouge à un artiste apprécié et médaillé depuis trente ans. Déjà M. Tissot avait obtenu la médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889, mais, il faut le reconnaître, jamais il ne s'était élevé à la hauteur de sa dernière conception, qui le classe désormais au premier rang des maîtres contemporains.

On ne sait pas tout ce qu'il y a eu de travail préparatoire dans cette série de tableaux pour la fixation desquels le peintre a longuement étudié les textes évangéliques, puis leurs commentateurs. Pendant des mois, des années, il a médité sur les saints Livres, afin d'en dégager le détail précis et la vraie couleur. Quand, par exemple, dans la scène du Jardin des Oliviers, il a semé des anges tendant leurs mains dans l'espace vers le divin agonisant, comme pour le soutenir au milieu de ses inénarrables douleurs, c'est qu'il se souvenait du texte : *Et angeli ministrabant ei*...

Il a porté dans toutes les parties ce souci minutieux de l'exactitude, et on raconte même qu'il s'était imprégné de l'esprit mystique de son œuvre à ce point qu'arrivé à la période de la *Passion*, il s'est senti pris d'un tel respect, j'allais dire d'une telle adoration, pour la figure du Christ, qu'il s'est mis à genoux pour la peindre, et que, jusqu'à la fin de son travail, il ne s'est pas départi de cette attitude quasi prosternée, tant l'image idéale le fascinait !...

On sait que la maison Mame, célèbre par ses grandes publications artistiques et religieuses, a acheté l'œuvre de M. Tissot pour en faire une reproduction magistrale. Ce sera un monument exceptionnel, qui dépassera leur admirable *Polyeucte* de l'Exposition universelle, et qui restera comme la plus belle peut-être des manifestations d'art de notre temps.

Il faudrait bien citer encore, parmi les récents décorés, M[me] Demont-Breton, fille du peintre-poète Jules Breton et peintre elle-même du plus haut talent; le vieux Marmontel, qui professe depuis quarante-deux ans au Conservatoire et dont tous les pianos réper-

cutent le nom depuis un demi-siècle; Paul Ferrier, l'auteur dramatique. Mais j'ai hâte de mentionner la croix décernée à Coquelin, l'acteur de la Comédie-Française, Coquelin Ernest, et non Constant, Coquelin le cadet et non l'aîné, le second des Coquelin et non le grand! C'est ce dernier, dont on sait toutes les ambitions de critique, d'écrivain, de conférencier, d'homme politique, d'orateur, d'homme du monde, d'aptitude universelle, c'est ce Triboulet de Gambetta qui avait ouvert, il y a quelques années, la fameuse campagne pour la décoration des comédiens, on devine dans quel but; c'est lui qui s'est agité, remué, ingénié de toutes les manières pour décrocher la timbale rêvée, et finalement il se trouve que c'est... son frère qui l'obtient! Application nouvelle et amusante du *Sic vos non vobis!*

Ce n'est pas à dire que Cadet ne méritât pas la croix poursuivie avec tant d'ardeur par son aîné. Après avoir conquis par sa bravoure, en 1871, la médaille militaire sur le champ de bataille de Buzenval, il s'était rendu digne de la distinction nouvelle par vingt-six années de services distingués sur notre première scène littéraire, où il a fait applaudir tant de fois, dans des rôles de bouffonnerie classique, un talent très personnel et très original.

Ce qui pourra consoler l'autre Coquelin de sa mésaventure, indépendamment des dollars qu'à l'exemple de sa camarade Sarah Bernhardt il est allé cueillir en Amérique, c'est que sa campagne tapageuse en faveur des comédiens n'aura pas été stérile. On a successivement décoré Got, Delaunay, Mounet-Sully, Worms, Febvre; on vient d'ajouter Cadet à la liste. Du haut de ses tréteaux honorifiques, l'ancien Scapin pourra contempler toutes ces brochettes, et jouir au moins des heureux qu'il aura faits.

Peut-être, à défaut du ruban rouge de son vivant, va-t-il maintenant rêver d'une statue après sa mort? Pourquoi pas, après tout, puisqu'on prodigue de nos jours le bronze et le marbre au point de justifier, même chez les plus médiocres, toutes les espérances. Une statue dans le jardin du Luxembourg pour l'ami de Musette, le chantre de la bohème, Henri Murger; un monument pour Léon Cladel, l'auteur d'*Ompdrailles* (connaissez-vous?) et des *Va-nu-pieds*, sur une place de Montauban; un autre monument dans un square de Toulouse au poète Goudouli, surnommé, paraît-il, l'Homère du Languedoc, mais un peu oublié tout de même, n'est-ce pas?

M. Leygues, qui se plaint que le quartier latin soit triste, aura là, en célébrant Henri Murger, le poète insouciant de la vie débraillée, une belle occasion de réveiller la gaieté endormie de la région des Écoles; et quant à Léon Cladel, le rêveur socialiste qui vivait

entouré de chiens par dégoût des hommes, c'est encore Clovis Hugues qui a glorifié sa mémoire en retraçant ses déceptions. Un autre poète de ses amis, Catulle Mendès, en voyant apparaître le bronze salué par les fanfares, n'a pu se défendre de dire avec désenchantement : « C'est ça la gloire?... »

Eh non! ce n'est que l'engouement de camaraderies passagères qui se prennent naïvement pour la postérité!

On vient de voir qu'Emile Augier aura son buste à Valence. On lui en dresse un autre à Paris, sur la place de l'Odéon. — N'est-ce pas beaucoup, quand Racine et Corneille n'ont de statue ni sur la place du Théâtre-Français ni dans un des squares de la grande ville? Décidément, nous avons perdu le sens de la mesure et de la proportion.

Se retrouve-t-il dans le monument que l'esprit de famille vient d'ériger à Jules Ferry dans le cimetière de Saint-Dié, en attendant la statue qu'on lui prépare sur la grande place déjà baptisée de son nom? La stèle funéraire eût suffi, ce semble, pour le faux homme d'État qui inventa les crochetages, les décrets de laïcisation, et qui déchaîna sur son pays la pire des guerres civiles, la guerre religieuse!

Combien je trouve plus justifiée la statue qu'un des maîtres de la sculpture contemporaine, Falguières, modèle en ce moment pour Henri de La Rochejaquelein, le paladin de la Vendée catholique, et qui se dressera sur la place de Saint-Aubin-de-Baubigné comme l'hommage de toute une région au héros de l'immortelle « guerre des géants ».

Le jour de l'inauguration, ce sera fête dans tout le Bocage, et les gars se montreront avec orgueil la noble figure de celui qui mena si chevaleresquement leurs grands-pères à la victoire.

La mort, heureusement, n'a pas frappé, ce mois-ci, de coups exceptionnels et abattu les chênes de notre forêt. Cependant, il faut noter la disparition d'un éminent artiste, Cain, qui, depuis la perte de Barye, son maître, était le premier de nos sculpteurs animaliers. D'humble origine et fils d'un ancien soldat, il avait été placé tout enfant chez un menuisier, mais la vocation mystérieuse, à laquelle rien ne résiste, l'arracha bientôt de cet atelier vulgaire pour le jeter devant les pas du plus puissant sculpteur de notre époque, Rude, l'auteur de l'épique bas-relief de l'Arc-de-Triomphe. Après s'être formé sous cette main vigoureuse, il passa sous la direction plus spéciale de Barye; et un autre animalier fameux, Mène, s'étant épris pour lui d'une amitié sincère, lui donna sa fille en mariage.

Une fois lancé, Cain marcha de succès en succès, et, depuis quarante ans, la foule, ignorante mais impressionnable, admire ses œuvres, sans le savoir, dans nos jardins et nos squares. Quel promeneur, en effet, ne connaît le *Tigre étouffant un crocodile*, les *Lionnes couchées*, le *Rhinocéros attaqué par des tigres*, du jardin des Tuileries; le *Lion et l'Autruche*, du jardin du Luxembourg; les *Lions*, de l'Hôtel de ville; le *Bœuf*, de la cascade du Trocadéro; les magnifiques groupes de chiens, le *Sanglier*, le *Loup*, qui ornent les perrons et le parc de Chantilly?

L'artiste est mort à soixante-douze ans, d'un étouffement provoqué par l'affection du larynx dont il souffrait depuis quelque temps. Avant de mourir, il a exprimé le désir, pieusement recueilli par ses fils, que son dernier groupe en bronze : *Aigle et vautour se disputant le cadavre d'un ours*, fût offert par eux à la Ville de Paris, pour contribuer à la décoration du square Montholon où le grand statuaire a joué tout enfant.

Ce beau groupe, après avoir paru, en plâtre puis en bronze, aux Salons de 1890 et de 1891, avait été envoyé par l'artiste à l'Exposition de Chicago, où il avait obtenu un immense succès.

Il y aurait à noter des morts d'un autre ordre, par suite de la transformation des habitudes et des mœurs; j'entends parler des cafés longtemps fameux qui disparaissent, des restaurants et des cabarets célèbres qui se ferment, pour faire place à des magasins et surtout à des brasseries. Après le *Moulin-Rouge* et *Tortoni*, c'est le *Café Riche* et le *Café d'Orsay* qui s'en vont, emportant avec eux d'aimables et pittoresques souvenirs de la chronique contemporaine, et succombant presque tous à l'invasion de la bière, qui nous épaissit de plus en plus et qui, si nous n'y prenons garde, finira par alourdir et dénaturer le pimpant génie français. N'avons-nous pas assez de choses allemandes sur les bras et sur le cœur sans y ajouter encore celle-là; et si Pierre Dupont a dit, des vins de France, avec une patriotique fierté : « Ils n'en ont pas en Angleterre! » ne devrions-nous pas garder jalousement leur chaleur généreuse et leur pétillement spirituel, en laissant à ceux qui nous les envient l'épaisse boisson germanique?

CHRONIQUE POLITIQUE

23 août 1894.

A la plupart des politiciens les vacances parlementaires semblent un temps de carême : carême qu'ont précédé et que suivront bien des jours de carnaval. Il faudrait au moins que cette saison de pénitence et de silence leur fût de quelque utilité. Il faudrait surtout qu'elle pût profiter au pays. Gouvernement et partis, tous auraient besoin d'entrer un peu en retraite, de s'isoler des coteries, des sectes, des couloirs, de sortir de la vie artificielle où ils s'agitent, de faire leur examen de conscience, d'écouter enfin cette voix du bon sens, de l'intérêt national, de l'équité, de la patrie, qu'on n'entend guère dans le brouhaha législatif, entre un bureau de journal, une loge maçonnique ou un conciliabule de groupes, et à laquelle, somme toute, appartient le dernier mot.

La session qui vient de finir sans éclat, quoique très bruyamment, a été marquée par un fait considérable et indéniable : l'agonie, sinon la fin, de la concentration républicaine. Sans doute cette vieille plaie honteuse d'où ont découlé tant de vilenies, tant de lâchetés, tant d'ignobles marchandages au détriment des innocents et des faibles, n'est pas encore bien cicatrisée. Elle a des retours offensifs et comme des poussées sourdes et violentes pour se rouvrir. Même en ne s'étalant plus au grand jour, elle a infecté encore bien des résolutions et compromissions; et on pourrait dire d'elle, selon l'adage ancien, que si la bête est morte, le venin ne l'est pas. Cependant il est impossible de ne pas reconnaître qu'un changement s'est produit dans le jeu parlementaire. A peine réunie au mois d'octobre dernier, la Chambre, en préférant, pour sa présidence, MM. Casimir-Périer et Dupuy à MM. Brisson et Bourgeois, alors que, dans la législature précédente, M. Floquet avait été immédiatement porté au fauteuil d'où il tomba noyé ou plutôt envasé dans le Panama, — la Chambre avait témoigné d'une orientation nouvelle. Les bombes anarchistes qui, bientôt après, éclatèrent jusque dans son enceinte, les revendications tapageuses des socialistes, leurs invectives, leurs injures, leurs menaces, le meurtre de M. Carnot, n'ont fait que développer l'inévitable travail de séparation qui se faisait entre des éléments mal accouplés. Quoique la majorité de cette Chambre, bien flottante et discordante, n'ait pas ratifié par ses actes les tendances qu'elle manifestait par ses choix; quoique, dominée par le passé de beaucoup de ses

membres, par des soucis de clientèle électorale, par des haines de secte, par d'autres préoccupations non moins inavouables, elle ait semblé plutôt retenir que soutenir le gouvernement dans ses velléités de modération et d'apaisement; nous inclinons à penser qu'avec plus de vigueur, de suite et de netteté, les ministres auraient abouti à des résultats meilleurs pour eux-mêmes, meilleurs pour la chose publique. Les majorités sont le plus souvent ce que les ministres les font. C'est à eux à leur apprendre, par l'ascendant de leur propre volonté, ce qu'elles veulent elles-mêmes. C'est à eux à dégager de leur sein la politique dont elles n'ont pas la clarté ou le courage, et à les engager dans cette politique. Le mot de Bossuet est vrai pour tous les conducteurs de peuples, de foules ou d'assemblées : gouvernez hardiment.

Pour gouverner hardiment et aussi efficacement, il faut que les détenteurs du pouvoir aient, non seulement l'autorité matérielle qui s'attache à l'uniforme ou à l'étiquette de l'emploi, mais encore et surtout l'autorité morale qui ne va pas sans la suite dans les résolutions, sans l'énergie et la dignité dans le caractère. Le ministère actuel que représente très solidement M. Dupuy, n'a eu jusqu'à présent que des intermittences de volonté. Il n'a pu imposer à ses fonctionnaires de tout ordre l'unité dans la conduite, cette unité qu'il n'a pas lui-même dans ses idées et dans ses actes. Dans quelques départements, on a entendu des préfets tenir un vigoureux langage contre les anarchistes, contre ceux qui conspirent et contre ceux qui inspirent, contre ceux qui, scélérats sans phrase, exécutent, et contre ceux qui, plus méprisables et plus lâches, en sûreté dans leur journal ou à la tribune, montent les têtes qu'ensuite, le forfait accompli, prendra l'échafaud. Ces rares préfets ont eu raison. Mais, en regard, que de fâcheuses complaisances ! Que d'inexplicables faiblesses nous pourrions citer !

Et cependant le pays serait mûr pour une politique qui, sans réaction, serait une politique d'ordre, dans le sens le plus large et le plus vrai du mot. Si nous examinions l'esprit qui a régné dans les choix et les délibérations de la plupart des conseils généraux, il nous serait facile d'y démêler moins d'imprévoyance, plus de pensées sérieuses qu'autrefois, un doute sur la voie parcourue et sur l'issue finale : « L'année qui vient de s'écouler, disait M. Méline, président du conseil général des Vosges, comptera parmi les plus sombres et les plus lugubres de notre histoire... Il reste au fond des âmes une tristesse profonde et comme une vague inquiétude qui pèse lourdement sur la situation générale du pays... Ce qu'il y a de bien certain, c'est que ce n'est pas la liberté qui profitera de l'agitation anarchiste, si elle continue; ceux qui l'encouragent

sans le vouloir ou en le voulant, ou ceux qui hésitent à la réprimer, feront bien d'y réfléchir, car l'histoire est rempli d'avertissements de ce genre, et il est sans exemple que les mêmes causes ne produisent pas les mêmes effets. » Prononcées dans la ville de M. Jules Ferry, à la place présidentielle où l'homme qui a eu le malheur de prendre l'initiative et d'assumer sur son nom la responsabilité d'une effroyable perturbation dans les lois et l'âme de la France, ces paroles sont graves, elles dénotent que le vide laissé par la religion a ouvert un gouffre où, comme la société, la liberté elle-même pourrait bien périr.

L'ami de M. Jules Ferry, son ancien collègue au ministère, l'honorable M. Méline, vient de parler, comme en 1849, après les journées de Juin, avait parlé un homme illustre, la gloire de ce recueil, M. de Montalembert; rapprochement dont il sera, sans doute, aussi étonné que fier. M. de Montalembert avait appuyé, avec sa vaillance habituelle, une loi qui, sans porter atteinte à la liberté de la presse, l'avait limitée et réglée : « Je crois, avait-il dit, que la société peut vivre avec la République; mais je crois qu'elle ne peut pas vivre avec l'esprit de révolte, de sédition, de révolution, que cette loi est destinée à combattre. » Et considérant le désordre des esprits, — désordre moins grand qu'aujourd'hui, parce qu'il y avait alors, sinon moins de furie chez ceux qui attaquaient, du moins plus de consistance et de tenue chez ceux qui étaient attaqués, — le noble orateur ajoutait que, si la République ne pouvait le réprimer, elle périrait : « Elle sera remplacée par deux dictatures; d'abord par la dictature de l'anarchie, cette dictature que nous connaissons tous, dont le code est déjà proclamé, dont les lois sont déjà écrites, dont les satellites sont partout enrégimentés, haletants après la spoliation et le pillage. Et après cette dictature-là, savez-vous laquelle nous aurons? Non pas la dictature d'un Napoléon, d'un saint Louis ou d'un Charlemagne, mais la dictature du premier caporal venu qui vous apportera l'ordre matériel au bout de son sabre, et que vous bénirez tous, que vous accueillerez, vous-même qui m'interrompez! » De tous ceux qui liront ces lignes, combien oseront dire que ce n'est pas toujours la vérité?

Ce ne sont pas seulement les attentats de l'anarchie qui ont mis l'alarme à tous les foyers et l'indignation dans tous les cœurs d'honnêtes gens. La démoralisation qu'ils révèlent dans d'immenses régions de notre société a peut-être encore plus ému et plus frappé. Le crime peut n'être qu'un accident isolé; ici, c'est autre chose; il tourne à l'habitude, il est le produit naturel et normal d'un état d'esprit. Comment cet état d'esprit a-t-il pu gagner des groupes d'hommes? Il est impossible de ne pas reconnaître que notre sys-

tème officiel d'éducation, d'où Dieu est banni, devait logiquement l'amener. Les faits d'ailleurs répondent plus haut encore que les raisonnements. L'anarchie se relie tellement à l'irréligion, que, tandis que la plupart des criminels qui subissent la mort pour assassinat ordinaire accueillent le prêtre, manifestent souvent quelque repentir et demandent pardon, le dernier soupir de Ravachol, de Vaillant, d'Henry et des autres, s'est exhalé dans un dernier blasphème. Ils ont fini comme ils avaient vécu, en ennemis de ce Dieu qu'ils niaient. On peut le dire avec certitude : le poignard de Caserio était emmanché d'une idée athée. On peut le dire encore avec la même certitude : l'essai loyal d'une société sans Dieu est fait depuis quinze ans, il est complet. Les monstres et les monstruosités qui en sont sortis seraient plus nombreux encore si, dans l'application, la loi qui a rejeté Dieu de l'enseignement n'avait été, en bien des endroits, tempérée et comme tenue en échec par une sorte de fausse honte, par la résistance des familles, parfois des instituteurs, par la crainte salutaire que l'école sans crucifix ne fût bientôt l'école sans élèves. Il en est résulté un trompe-l'œil pour le pays, et aussi, dans l'application de la loi, des éléments hétérogènes qui ont nui un peu à l'absolue pureté de ses produits, dont Henry, par exemple, demeure un des plus sincères et des mieux réussis.

Les journaux nous entretenaient ces jours-ci d'une école-type en ce genre, du fameux orphelinat de Cempuis dans l'Oise, auquel le Conseil général du département de la Seine consacre annuellement plus de 200 000 francs. Cent cinquante jeunes garçons et jeunes filles de quatre à seize ans, — pauvres enfants qui n'ont plus de père ni de mère pour les défendre, — y sont élevés pêle-mêle, sans distinction des sexes, en dehors des idées surannées de Dieu, de pudeur, de patrie, d'âme, d'immortalité, qu'on extirpe comme des péchés laïcs. Dites : si l'État voulait fonder un laboratoire où il cultiverait artificiellement le microbe du crime pour le semer ensuite à foison, à pleines mains, dans la société, s'y prendrait-il autrement? Dans le département de l'Oise, à Beauvais, un établissement d'un autre genre s'élève, cet admirable Institut agricole des Frères, qui ne coute rien aux contribuables, et que, dans un éloquent discours, plein de conseils sensés et de vues sagaces, M. le vicomte de Meaux, présidant à sa distribution de prix, saluait dernièrement « comme le modèle de l'instruction professionnelle, de l'éducation religieuse et des institutions libres ». Patriotes, pères de famille, honnêtes gens de toute condition et de toute opinion, répondez encore : auquel de ces deux établissements confieriez-vous vos fils et vos filles? Et dans lequel chercheriez-vous de préférence de bons collaborateurs pour vos travaux, de bons

associés pour vos entreprises, de bons soldats pour la France?

Un républicain de la veille, qui ne devrait pas être suspect, M. Jules Simon, vient d'écrire ces lignes qui sont aussi un arrêt : « La plupart des malheureux sur lesquels la justice a mis la main à la suite des derniers attentats, sont des jeunes gens élevés pendant que l'image de Dieu était partout voilée. La leçon est donnée; elle est terrible. Qu'elle soit comprise! » L'honorable sénateur ajoute : « Si des nécessités politiques exigent l'ajournement d'une réforme législative, que l'administration fasse du moins tout ce qui est en son pouvoir pour seconder l'action de l'opinion. »

L'opinion! C'est là, en effet, sous notre régime de suffrage universel, la porte à laquelle il faut frapper pour finir par la faire ouvrir. N'est-elle pas déjà plus qu'entre-bâillée? En dépit de tous les efforts tentés et de toutes les amorces prodiguées par les loges maçonniques, en dépit des mauvais exemples donnés de haut, l'immense majorité du pays se marie à l'église, se fait enterrer à l'église, fait baptiser ses enfants à l'église, leur fait faire leur première communion à l'église : n'admettant ni la vie ni la mort sans Dieu, comment admettrait-il l'école sans Dieu? Dans toutes nos communes de France, il se fait tous les jours, au son des cloches indissolublement mêlées à toutes nos joies et à toutes nos douleurs, une sorte de plébiscite qui acclame ou réclame Dieu. Les turpitudes et les horreurs environnantes ont des contre-coups utiles; comme les Spartiates enseignaient la sobriété à leurs enfants en leur montrant l'esclave ivre, nous enseignons la religion aux nôtres en leur montrant ce que l'homme devient là où Dieu n'est pas.

Et puis, sous des influences diverses dont la première est à Rome, tout annonce un réveil dans l'âme des sociétés. M. Jules Simon l'écrivait encore : « Les doctrines antireligieuses perdent du terrain dans toute la France. » Les professeurs les plus sceptiques ou les plus critiques de la Faculté de médecine déclarent librement que le matérialisme est impuissant à expliquer la vie. L'un d'eux nous disait naguère que jamais, au concours de l'internat, la proportion des élèves spiritualistes, même chrétiens, n'avait été plus grande que cette année. Cette année encore, saint Thomas et Bossuet ont eu les honneurs de la Sorbonne. Le chef-d'œuvre de notre exposition de peinture a été une illustration de l'Evangile qui a été, une fois de plus, la source divine d'inspiration. Par l'ampleur de son génie, par ses encycliques, où des vérités éternelles revêtent des formes modernes, Léon XIII a eu l'incomparable puissance de faire rentrer l'Eglise dans la pensée des hommes et la pensée des hommes dans l'Eglise. M. Spuller, qui fut le rapporteur de la loi scolaire de la République, se sert

d'une expression équivoque, lorsqu'il parle d'un esprit nouveau dans l'Eglise, il serait plus exact en lui appliquant le vieil adage : *Non nova, sed novè*. Mais il a raison lorsque, saisi d'une admiration bien légitime pour la dernière encyclique de Léon XIII, il adresse à ses amis cette exhortation pressante : « Qu'est-ce que tout cela démontre? dit-il. Simplement, quand on veut interroger les faits avec bonne foi, qu'il y a un « esprit nouveau » même dans l'Eglise. Appartient-il à la démocratie républicaine, qui est le parti de l'avenir, de nier cet esprit nouveau et de le combattre, au lieu de lui ouvrir ses voiles toutes grandes déployées, et de se laisser emporter par lui, en gouvernant avec sagesse, vers les rivages où les sociétés modernes sont appelées à trouver la liberté dans la paix et dans l'honneur? Rome même évolue, et il n'y aurait que la démocratie française qui persisterait dans ses vieux errements! Le monde ne la connaîtrait bientôt plus. Que les chefs de la démocratie y prennent garde! Un grand parti fondé sur les progrès de la raison publique et sur le développement des lumières générales ne peut espérer de vivre et de se soutenir dans la faveur des générations qui se succèdent, qu'à la condition de renouveler ses idées, ses formules, sa tactique et jusqu'à son verbe. Quand on parle d' « esprit nouveau », on ne parle pas d'autre chose que de cet inévitable renouvellement, et la mauvaise foi seule peut voir dans ces deux mots, qui ont retenti comme un avertissement, le signal d'une réaction quelconque, soit religieuse, soit politique. A des signes non équivoques, on peut déjà reconnaître que l'avertissement a été entendu. »

Pendant que l'ami de M. Gambetta parle ainsi, une autre voix républicaine, celle de l'auteur de la loi du divorce, offre aux radicaux les mêmes conseils, au nom des mêmes besoins et des mêmes périls : « Qu'ils ne laissent pas à M. Spuller, aux anciens amis de M. Jules Ferry, l'honneur d'arborer des couleurs libérales dont leur passé leur interdit l'usage. Ils ont exécuté les décrets de 1879, contre lesquels des radicaux ont été seuls à protester dans le parti républicain, ces décrets que la situation d'alors, si différente de la nôtre, ne justifiait cependant pas, même à cette époque. Ils sont disqualifiés pour défendre les idées de liberté qu'ils ont jadis méconnues. » M. Naquet termine par cet appel qui ne sera pas entendu : « Comment le parti radical laisse-t-il des hommes tels que M. Spuller prendre la place qu'il doit prendre lui-même? Comment se laisse-t-il contourner sur le terrain de lutte où la défaite est irrémédiable et certaine pour lui? »

Certes, si le gouvernement avait la louable ambition de s'honorer à peu de frais, il tirerait lui-même, par une politique décidée et

juste, la conclusion de cette évidente situation que des périls trop imminents développeront de plus en plus. Il a eu du courage en présentant son projet de loi contre les anarchistes; en l'appliquant sans peur, les magistrats font leur devoir dont il n'appartient pas aux conservateurs de médire. Derrière les quolibets des pamphlétaires qui parlent du règne de Tibère ou de la Terreur, et qui, par prudence, n'en parleraient pas s'ils y croyaient, les bombes peuvent ne pas être loin... Mais, pour faire avantageusement la guerre aux méchants, il faudrait commencer par faire la paix avec les bons.

Au milieu du calme qui règne aujourd'hui dans la politique européenne, la visite, toujours très choyée et très acclamée, de l'empereur Guillaume, à sa grand'mère, la reine d'Angleterre, et, plus encore, à ses bons amis les Anglais, a fait quelque sensation. Elle a d'autant plus excité l'éveil, qu'elle coïncidait avec la divulgation de documents diplomatiques et le retentissement de débats parlementaires qui attestaient la persistance de difficultés ou plutôt de délicatesses pendantes entre la France et sa voisine d'outre-Manche. Il y a d'abord eu un événement heureux pour nous, parce qu'il nous délivre d'une situation fausse, celle de gens qui réclament et qu'on n'écoute pas. Tout le monde se rappelle avec quel étonnement pénible fut connue la convention par laquelle l'Angleterre, traitant, comme lettre morte, l'intégrité de l'empire ottoman en général et de l'Égypte en particulier, dont elle a tant usé et abusé, s'était fait céder par l'État du Congo des territoires destinés à lui permettre de relier à son occupation égyptienne ses possessions du centre et du sud de l'Afrique; et par laquelle, en retour, elle avait fait cadeau à l'Etat du Congo d'espaces qui ne lui appartenaient pas à elle-même, pour qu'il pût s'étendre dans la vallée du haut Nil et nous en fermer l'accès. L'Allemagne, se trouvant lésée et dépouillée par les générosités que l'Angleterre s'était fait faire par l'Etat du Congo, a tellement protesté qu'elles ont été presque réduites à néant; ce qui, d'ailleurs, n'a été qu'une querelle de ménage sans conséquence entre Londres et Berlin. C'est à Bruxelles que la France s'est adressée, et qu'elle a eu à peu près gain de cause : tout en gagnant à des arrangements nouveaux une bande de terrain dans la direction du nord, l'Etat du Congo est rentré dans ses limites, s'est engagé à nous rendre les postes qu'il avait indûment établis au nord de l'Oubanghi et du M'Bomou, et a renoncé à pousser ses entreprises dans le bassin du Nil, tout au moins au-dessus de Lado. C'est une transaction dont il faut nous féliciter; elle laisse intacts nos intérêts essentiels, et ce qui est non moins essentiel, notre dignité.

Les journaux anglais prononcent de gros mots, ils parlent d'un

soufflet donné sur la face de John Bull. Il n'en est rien. Mais reste la question du Siam où nos incertitudes ministérielles, et, il est impossible de ne pas le constater, le *défaut d'acuité* de notre ambassadeur, feu M. Waddington, ont embrouillé les choses. Après avoir présenté carrément le Mékong comme la frontière occidentale de nos possesions indo-chinoises dans la partie moyenne et supérieure de son cours, notre gouvernement a laissé, dans la pratique, les Siamois que nos marins ont vainement corrigés, dépasser le Mékong, et dans la négociation, l'Angleterre, qui les poussait sous main, faire presque officiellement adopter l'idée d'un Etat-tampon dont les limites seraient à trouver. Cet Etat-tampon, sans frontières fixes, ne sera qu'un nid à procès, où couvera toujours la guerre.

Reste aussi, et surtout, la brûlante et interminable question d'Égypte. En prenant Kassala, qui est la place la plus importante entre le Nil et la mer Rouge, l'Italie a-t-elle agi contrairement ou conformément aux desseins de l'Angleterre? Au premier abord, si l'on se rappelle que la politique britannique qui, jusqu'à présent, avait accordé à l'Italie un laisser-passer pour s'établir à Massaouah, lui avait opposé un *veto* pour Kassala, on pourrait croire au mécontentement du *Foreign-Office*. Mais l'Italie l'aurait-elle bravé? N'est-il pas permis de supposer que, dans son audacieuse mainmise sur l'Égypte, l'Angleterre est heureuse de ne pas se sentir moralement isolée? De sa complice, elle se fait une cliente et une alliée; et déjà, malgré les démentis des journaux de Rome, bien des rumeurs s'élèvent pour montrer dans la prise de Kassala l'étape d'une action commune contre Khartoum.

Tandis que l'Europe est ainsi préoccupée de ses affaires d'Afrique et d'Égypte, elle tourne les yeux vers l'Extrême-Orient, où le Japon et la Chine cherchent à se rencontrer, à s'esquiver et à se supplanter en Corée. C'est une dispute de voisinage qui pourrait finir par être une compétition presque universelle.

Nous nous souvenons que, dans son oraison funèbre de Daniel O'Connell, le P. Lacordaire ébauchait une sorte de comparaison entre l'Angleterre et le Japon, deux groupes d'iles jetées au milieu des mers, l'un sur les flancs de l'Europe, l'autre sur les flancs de l'Asie. A cette date de 1848, où le grand moine français célébrait le grand tribun irlandais, cette comparaison ne semblait guère qu'une belle et hardie fusée d'imagination; il ne serait pas impossible qu'elle fût une vue de génie. Le Japon s'est donné quelques airs de ressemblance avec l'Angleterre, non seulement par sa configuration géographique, mais par ses institutions parlementaires qu'il a portées d'un bond à leurs extrêmes limites, par l'inces-

sant développement de sa puissance navale, par sa fiévreuse ardeur à se répandre au dehors, par l'essor de son industrie et de son commerce. La Corée, dont il n'est séparé que par un faible bras de mer, devait naturellement attirer son attention et son ambition. Elles les avait attirées de bonne heure, car le Japon, dans ses prétentions récentes, a souvent invoqué des droits particuliers qu'à la fin du seizième siècle, à la suite d'une expédition victorieuse de son général Hideyoski, il aurait acquis sur la presqu'île coréenne et imposés même à la Chine. Quoi qu'il en soit, il rajeunit ces droits en 1876 par le traité de Kokwa qu'il fit signer au roi de Corée pour le punir de quelques coups de canon tirés l'année précédente sur ses marins occupés à des études hydrographiques. Ce traité, dont l'article premier stipulait l'*indépendance absolue* de la Corée, fut une brèche par où passèrent l'Europe et l'Amérique. A partir de cette époque, et notamment à partir de 1882, la Corée, — le *Royaume-Ermite*, comme on l'appelait à cause de sa réclusion sauvage, — s'ouvrit ou, plutôt, s'entr'ouvrit à l'étranger, d'abord aux Etats-Unis, bientôt aux principales puissances européennes.

Dans cette vie nouvelle dont la Corée, un peu à son corps défendant, se voyait envahie, le Japon a pris une place prépondérante. Il l'a prise si grande que, d'après une statistique dressée pour 1889, sur 1224 navires entrés cette année-là dans les eaux coréennes, 1161 étaient japonais. Les Japonais se sont établis dans les trois ports que le gouvernement de Corée a laissés libres au commerce étranger, ils y dominent de beaucoup la population exotique, même chinoise, et égalent presque le chiffre des indigènes. Installés dans d'élégants quartiers, ils sont commerçants, industriels, capitalistes, banquiers; ils répandent leurs produits dans le pays, et ils en exploitent les ressources. Ils réalisent annuellement des bénéfices considérables avec la décortication du riz par des machines à vapeur. On calcule qu'une grande partie du commerce d'importation et presque tout le commerce d'exportation se font par des maisons japonaises.

Le gouvernement de la Corée trouvait son compte à cette activité du Japon; paresseux et besoigneux, il profitait, non seulement de la plus-value qui en résultait pour ses douanes, mais aussi des capitaux qui lui étaient fournis pour ses emprunts et qu'il remboursait à force d'exactions et de rapines. Il avait octroyé au Japon des privilèges importants : dépôt de charbon à des endroits réservés; faculté de débarquer des marchandises sur différents points de la côte, en dehors des trois ports ouverts au commerce étranger; droit de pêche dans les eaux intérieures, très richement poissonneuses,

de la presqu'île. Mais en même temps que le Japon multipliait ses intérêts et ses revenus en Corée, il y multipliait aussi dans une proportion équivalente ses causes de plainte, ses tentations d'accaparement et ses occasions de conflit. Il est certain, en effet, que de toutes les contrées de l'Asie, celle-là est peut-être la plus arriérée, la plus dégradée, la plus livrée à la misère et à l'anarchie. Le pouvoir central y est aussi avili qu'impuissant; des bandes de rebelles fanatisent le peuple rançonné et abruti en désignant à sa vengeance l'étranger, le Japonais, qu'ils dénoncent comme l'auteur du renchérissement des denrées et de la ruine de tous.

Le Japon a été piqué au vif lorsque, craignant l'exaspération populaire, les autorités coréennes se sont décidées à interdire l'exportation du riz et des grains. Il s'est prévalu du traité signé en 1885, qui autorise le Mikado à prendre toutes les mesures nécessaires pour la protection de ses nationaux en Corée et à y envoyer des troupes, en cas de désordre, après avoir notifié son intention à la Chine. Accusant de la détresse et des troubles de la Corée l'incapacité et l'indignité de son propre gouvernement, il a, en conséquence, arrêté une liste de vingt-cinq réformes administratives que réclamaient immédiatement la sécurité des étrangers et la liberté de leur commerce, garanties par les stipulations diplomatiques. Déjà très inquiète des progrès du Japon en Corée, de son infiltration lente au sein d'un pays qu'elle regarde comme son vassal; très jalouse de ne laisser ni partager ni amoindrir l'espèce de suzeraineté absolue qu'elle a toujours revendiquée et qu'elle regrette d'avoir elle-même ébréchée en permettant aux Coréens, sous la simple réserve de quelques formalités illusoires, d'avoir un représentant spécial à Washington, la Chine fit la sourde oreille, louvoya, lambina, sembla refuser. Elle demanda ensuite un délai pour examiner quelques-unes des propositions japonaises. Pendant ce temps-là, usant des voies tortueuses où sa diplomatie excelle, elle faisait passer sans bruit des renforts en Corée. Les têtes se montèrent de plus en plus au Japon. Pressé par une opposition parlementaire presque révolutionnaire, son gouvernement suivit la pente de l'opinion, qui offrait un dérivatif à ses embarras intérieurs. La guerre fut déclarée avec fureur.

Que sera cette guerre qui, notifiée depuis plus d'un mois, reste toujours en panne? Evidemment nous n'avons pas affaire aux procédés modernes. Un personnage de comédie, un peu forcé, le marquis de la Seiglière, en appelait des marches foudroyantes de M. de Bonaparte au bon vieux temps où les guerres duraient sept ans, trente ans, cent ans. Il est probable que, si la Chine était seule en cause, elle procéderait avec cette belle lenteur. Le Japon est mieux

outillé pour agir vite. Il paraît avoir la supériorité militaire et surtout la supériorité navale. Il a une armée de 100 000 hommes qui peut être doublée et qui est exercée, équipée, pourvue de transports, d'ambulances, de tous les accessoires d'une troupe en campagne. Grâce à une flotte que les meilleurs juges déclarent excellente pour le personnel et le matériel, et qui compte, avec plus de 10 000 marins, 33 vaisseaux de guerre et 30 torpilleurs, elle tient la mer, ce qui lui a déjà permis de débarquer en Corée un corps expéditionnaire très important. Seulement la Chine a une force de résistance que ses 500 millions d'habitants rendent inusable et comme invincible. N'eût-elle pas la puissance de terminer la guerre, elle aurait celle de l'éterniser. Les Chinois sont la race la plus prolifique du monde; ce sont les lapins de l'espèce humaine. Ils sont innombrables et ils sont rongeurs.

On se demande donc quel sera le dénouement de cette guerre, dont la prolongation indéfinie mettra en souffrance les intérêts commerciaux et politiques des grandes nations. Une fois engrenés dans une lutte qui leur coûtera cher, la Chine et le Japon pourraient être tentés de se dédommager de leurs pertes et de se tirer de leur impasse en prenant chacun quelque chose : la Chine en s'annexant la Corée comme une simple province; le Japon en s'emparant de l'île de Formose ou bien de Fousan, de l'île Quelpaert, qui lui conviendrait beaucoup à l'entrée de la mer Jaune.

Mais c'est ici que des complications surgiraient dont le Japon et la Chine n'auraient pas à se louer. Sans même parler des Etats-Unis, qui ont mis la main fort avant dans les affaires de la Corée, ce n'est un secret pour personne que l'Angleterre, toujours à l'affût des bonnes stations avantageuses, désirerait fort se donner sur les côtes de la Corée un pied-à-terre qui lui assurerait à la fois une porte d'entrée sur le pays, et un lieu de refuge pour ses vaisseaux. Elle a même, pendant quelque temps, occupé, à l'extrémité méridionale de la presqu'île, le port d'Hamilton, qu'elle a évacué fort à regret, uniquement pour ne pas fournir aux Russes un précédent qu'ils étaient tout prêts à imiter, et pour les décider, par réciprocité, à s'abstenir de toute usurpation et de toute ingérence. Si la guerre sino-japonaise changeait le *statu quo* dans les parages de la Corée, l'Angleterre ne renoncerait-elle pas à sa réserve? Et d'un autre côté, la Russie n'entrerait-elle pas en scène? Elle est, pour le moment, tout occupée à pousser les travaux gigantesques de son chemin de fer Transsibérien, qui s'étendra sur une longueur de 7,588 kilomètres, et dont le dernier rail sera, d'après les calculs des ingénieurs, posé en 1900. Elle inaugurera ces jours-ci un tronçon entre les villes de Tioumen et d'Omsk. Elle développe,

en attendant, avec une ardeur extrême, le peuplement des terres fertiles de la Sibérie où, chaque année, se répandent des milliers de paysans russes qui passent l'Oural. Lorsqu'un avenir si grand et si proche s'offre à la Russie dans l'Extrême-Asie, on conçoit qu'elle ait la patience de ne rien précipiter et de se confier dans sa force pour les conquêtes futures qu'elle rêve. Elle a su déjà, de 1858 à 1868, se faire céder, par la Chine, la rive gauche du fleuve Amour et tout le pays placé entre son affluent, l'Oussouri, et la mer, jusqu'à la frontière de Corée, sur laquelle elle surplombe. Elle y a gagné ainsi, aux bords de l'océan Pacifique, une côte excellente, à la pointe méridionale de laquelle, sur la baie de Pierre-le-Grand, elle a bâti, fortifié, admirablement aménagé le port de Vladivostock, autrement dit le Dominateur de l'Orient.

Ce n'est non plus un mystère que, si la Russie s'écoutait, elle entamerait cette Corée, placée à ses pieds comme une masse informe de barbarie. Elle a beau la tenir par un traité de commerce signé en 1885, par lequel ses nationaux ont le droit d'y circuler librement, d'y acheter, vendre, trafiquer, construire, posséder, d'y exercer leur religion, de n'y être justiciables que de leurs consuls, d'après les lois russes. Elle voudrait davantage encore.

Tout précieux qu'il est, son port de Vladivostock n'est pas à l'abri des glaces; les banquises y immobilisent les vaisseaux pendant des mois. Plus bas, en un climat plus chaud, la Corée présente dans son golfe de Broughton une succession de rades où les flottes les plus nombreuses seraient à l'abri des hivers comme des ennemis. Si l'Angleterre prenait son port en Corée, il est indubitable que la Russie y prendrait plus que le sien : double perspective qui, neutralisant d'avance leurs ambitions, les amènera vraisemblablement à imposer à autrui la continence qu'elles observeront elles-mêmes, et à maintenir le *statu quo* dans ce coin de l'Asie contre les velléités conquérantes des Chinois et des Japonais, frères siamois que l'Europe a peine à prendre pour des frères ennemis.

La France a peu d'intérêts directement engagés en Corée. En 1866, elle y fit acte de force et s'empara de l'une des villes du littoral, pour venger le massacre de quelques-uns de nos missionnaires, ces infatigables pionniers de notre influence et de notre civilisation, qui nous rendent encore par la religion la place que notre activité commerciale et navale a cessé de tenir. En dehors de ce légitime motif de sollicitude, la France ne doit pas perdre de vue tout ce qui, dans l'Extrême-Orient, concourt aux conditions de la paix et de l'équilibre entre les puissances européennes et asiatiques.

Louis Joubert.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'Ancien Clergé de France : les Evêques pendant la Révolution, par M. l'abbé Sicard. 1 vol. in-8° de 513 pages. 6 fr. (Victor Lecoffre.)

Le second volume de M. l'abbé Sicard sur l'*Ancien Clergé de France* vient de paraître, et notre distingué collaborateur retrouve, dans le public lettré, le même succès d'historien et d'écrivain que lui avaient valu ses précédents ouvrages. Nous n'avons pas besoin de les recommander autrement à nos lecteurs. Il nous suffira de donner ici le *thème* du nouveau volume.

L'auteur consacre tout d'abord une centaine de pages à élucider une question qui a été souvent posée : Quelle était la valeur morale, la conduite des évêques avant 1789? Après y avoir répondu d'une façon très précise, il formule nettement ses conclusions sur l'ancien épiscopat.

Le gros du volume, qui compte plus de 500 pages, est consacré à l'étude des évêques depuis 1789. C'est dire que l'histoire de la Révolution y est présentée sous un jour nouveau. Une série de chapitres nous montre l'état d'esprit de l'épiscopat en 1789, la chute du clergé comme premier ordre de l'Etat, la spoliation de l'Eglise, les évêques réduits à l'état de fonctionnaires salariés, la suppression de la religion d'Etat, enfin l'attitude des prélats à l'égard de la nouvelle constitution politique. C'est le vivant tableau de l'effondrement de l'Eglise, effondrement politique, social, religieux ; et avec l'effondrement de l'Eglise, l'effondrement de la monarchie. Il faut suivre dans le large et dramatique exposé de M. l'abbé Sicard, les péripéties de la lutte, la stupéfaction d'un épiscopat, hier encore puissant, opulent et respecté, qui, entraîné subitement dans un courant destructeur d'une irrésistible violence, ne sait comment parer les coups qu'on lui porte, et voit tomber en quelques mois l'édifice de grandeur temporelle que le temps a mis des siècles à construire.

Ce n'est pas tout, l'Eglise, après avoir perdu sa situation politique et sociale, est maintenant menacée comme société religieuse. La Constituante, dont rien jusqu'alors n'avait arrêté la puissance, poussait à la séparation d'avec Rome. Dans cette crise terrible où les curés se débandent, où les fidèles ne comprennent point la gravité du débat, on peut dire que les évêques sauvèrent la France du schisme. M. Sicard, qui a lu les trois cents mandements publiés à cette époque, l'établit d'une façon irréfutable dans des pages brillantes qui renouvellent complètement le sujet. Il montre la résistance héroïque des évêques et prouve par la statistique qu'ils ne partirent qu'à la dernière extrémité. C'est le point culminant de leur carrière, et l'on peut dire qu'ils firent à l'Eglise gallicane de magnifiques funérailles.

En Amérique. — Souvenirs de voyage et Notes scientifiques, par Henry de Varigny. (G. Masson.)

M. H. de Varigny est un savant; il fut chargé d'une mission scientifique à l'Exposition de Chicago. Tout cela nous inquiétait un peu ; nous avons le plus profond respect pour la science, mais notre respect est accompagné de quelque crainte et nous avons ouvert le livre du voyageur scientiste (pour parler le jargon d'aujourd'hui) avec une certaine appréhension. Il y aurait, dans ces pages, beaucoup de savoir, c'était certain, mais déjà se dressaient devant nous, la terrible statistique et le vocabulaire spécial, si redoutables au commun des lecteurs. Dès le premier chapitre, toutes nos craintes se sont envolées. Notre savant était doublé d'un artiste ami de la fantaisie, « laquelle, dit-il, ne nuit pas, car, sous cette parure, la sèche personne de la science dissimule ses

maigres appas; elle fait presque illusion de loin et effraye moins ». Un ignorant ne saurait mieux dire, et M. de Varigny a donné, dans ces trois lignes, la caractéristique de son œuvre. Nous le soupçonnons fort (et nous le remercions) d'avoir réservé, pour ses mandants, de beaux mémoires chargés de faits, de documents et de chiffres précieux, et d'avoir gardé pour le public la fleur de ses souvenirs et de ses impressions.

Non que l'on n'ait beaucoup à apprendre en le suivant dans les détours de la « Ville Blanche », mais ce qui est instructif est présenté avec tant d'entrain, de fraîcheur et de pittoresque, qu'on fait de la science sans le savoir, ou plutôt en s'amusant sincèrement.

M. Henry de Varigny n'est pas pour rien le fils du charmant conteur qui a écrit tant de pages attachantes sur l'Amérique et sur les pays d'Extrême-Orient. Il sait voir vite et bien et raconter avec rapidité, franchise et belle humeur ce qu'il a vu. Impartial, sans parti-pris d'admiration ou de dénigrement, il juge en homme éclairé, en homme jeune et bien de son siècle qui, tout en aimant profondément le progrès et l'esprit d'entreprise, reconnaît cependant que tout n'est pas né au dix-neuvième siècle et que le *Go ahead éclair* peut avoir des inconvénients.

Et lorsqu'il sort de ce tourbillon étourdissant qu'est la vie américaine, de cette course vertigineuse aux affaires et à l'argent, qui l'a étonné plus que séduit, lorsque, après la grande accalmie de l'Océan qu'il aime et décrit en poète, il retrouve dans notre France « les petits villages, les longues fermes à toits rouges, les vieilles pierres, les humbles églises entourées de tertres et de croix qui penchent, il se dit que ces choses muettes parlent pourtant et que ni les édifices gigantesques, ni les palais, ni les gares monumentales de l'Amérique, ne peuvent parler ce langage-là ».

En fermant cet intéressant volume, on a la satisfaction, de plus en plus rare, de se dire qu'on vient de lire un bon, un aimable livre, dont il y a profit à se ressouvenir et dont pas une page ne peut blesser aucun des sentiments intimes chers au cœur humain. — D.

Le Miracle, par l'abbé Gondal, professeur de théologie au Séminaire de Saint-Sulpice. 1 vol. in-12. Roger et Chernoviz.

Voici un livre qui vient à son heure, qui répond par des arguments solides aux questions ironiques des incroyants. L'auteur se place bien en face du problème à résoudre et donne une solution franche et pleine à toutes les questions qu'il soulève. Les voici à leur place logique : Que faut-il *entendre* exactement par miracle? Ainsi entendu, le miracle est-il *possible?* S'il se produit, peut-on le *constater* avec certitude? Bien constaté que *prouve*-t-il?

Les fonctions mêmes de M. Gondal répondent de sa science et de ses conclusions. Quant au succès qui attend son livre, il ne saurait être moindre, chez les catholiques, que celui de *Religion*, car les deux ouvrages sont un vrai service rendu aux hommes de bonne foi et de bonne volonté.

— *Mémoires de famille de l'abbé Lambert*, dernier confesseur du duc de Penthièvre, aumônier de la duchesse douairière d'Orléans, sur la Révolution et l'émigration, 1791-1799, publiés pour la Société d'histoire contemporaine, par M. Gaston de Beauséjour. 1 vol. in-8°. (Picard.)

— *Mérimée et ses amis*, par Augustin Filon, avec une bibliographie des œuvres complètes de Mérimée, par le vicomte Spœlberch de Lovenjoul. 1 vol. in-12. (Hachette.)

— *Les Critiques littéraires du XIXe siècle*. Etudes et extraits, par Ad. Hatzfeld et G. Meunier. 1 vol. in-12. (Delagrave.)

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

UNE AME ROYALE ET CHRÉTIENNE

Pour qu'une vie soit déclarée grande devant les hommes, il faut que trois éléments, toujours séparables, s'y trouvent réunis : des facultés éminentes, l'effort qui les développe, enfin le sourire du sort. Le premier élément est le don de la nature; s'il fait défaut, l'homme reste médiocre. Le second est l'œuvre de la liberté; s'il manque à le tirer de lui-même, l'homme reste inférieur à sa destinée. Le troisième est dans la main de la Providence; si elle le refuse, c'est en vain que les qualités les plus rares seront mises au service du plus généreux vouloir; et le monde, qui ne voit que les apparences et n'estime que les résultats, passera inattentif à côté d'une figure faite pour exciter l'admiration.

Heureusement Dieu est plus juste; et tandis qu'avec une sorte de dédain pour les chétives prospérités de la terre, il laisse tomber indifféremment sur les bons et sur les méchants les rayons de son soleil, les gouttes de sa pluie et les faveurs du succès, il réserve son approbation souveraine à la vertu, il lui décerne à l'avance, dans le secret de ses conseils, les seuls lauriers qui ne se flétrissent jamais.

Ces pensées hantaient notre esprit, tandis que, agenouillé naguère derrière une royale famille en larmes, auprès d'un chevet d'agonie, nous suivions, heure par heure, les péripéties de la lutte suprême qu'une grande âme soutenait contre la mort.

Quinze jours à peine se sont écoulés depuis que l'héritier du sang de France a succombé, sur la terre étrangère, à l'étreinte d'un mal implacable. Dans ce court intervalle, on a tout dit sur le comte de Paris, si c'est vraiment tout dire que de rappeler les vicissitudes dont sa courte carrière fut traversée : sa naissance sur les degrés d'un trône, l'orage de 1848, l'éducation dans l'exil, les brillants épisodes de la guerre d'Amérique, les portes de la patrie rouvertes, la réconciliation des deux branches de la maison de France, l'investiture du premier rôle, puis de nouveau l'exil, les défaites politiques, et enfin cette mort sereine et vaillante dont la grandeur a ému jusqu'à ses ennemis.

Mais si l'on s'en tient là, c'est assez pour commander le respect,

c'est trop peu pour assurer au prince que nous pleurons une longue mémoire. Admis à pénétrer depuis longtemps dans la partie intime d'une existence dont tant d'écrits viennent de raconter le dehors, nous y avons trouvé des leçons et des exemples qui ne doivent pas rester perdus pour la France. Notre désir d'écarter les voiles dont la modestie du défunt les a couverts, a reçu d'augustes encouragements. C'est donc une âme que nous voulons montrer, une âme royale et chrétienne. Considérée par ce côté, la noble figure du comte de Paris n'est point menacée de disparaître : les traits immortels de la beauté morale la défendent contre l'oubli.

I

Ce fut une âme royale. Je tiens d'autant plus à l'affirmer et à le prouver qu'on l'a plus contesté. Je ne voudrais pas cependant m'aventurer pour cela sur le terrain politique. Certes, le rôle politique du comte de Paris offre un puissant intérêt; mais je laisse à d'autres le soin de le faire connaître; c'est une étude morale que j'entreprends ici.

Eh bien, oui, jusqu'à ces derniers jours de sa vie, où sa grandeur d'âme a éclaté à tous les yeux, le petit-fils de Louis-Philippe n'a pas eu aux yeux du vulgaire le prestige d'une figure royale. Sa personne extérieure, pleine de dignité, manquait d'éclat. Surtout le sérieux de son esprit, sa modestie, son aversion pour la mise en scène, lui interdisaient l'emploi de ces moyens faciles qui, chez les hommes médiocres, suppléent à la valeur et au mérite, et dont les plus grands génies, à commencer par Napoléon, n'ont pas dédaigné le secours. Dans un remarquable article consacré à la mémoire du prince, M. Edouard Hervé le disait naguère excellemment : homme de raison avant tout, « il croyait à l'empire de la raison sur les affaires de ce monde; il y croyait peut-être trop, tandis qu'il ne faisait pas une part assez grande, dans la politique, à l'influence de l'imagination ». Or l'opinion est femme, surtout en France : c'est l'imagination, c'est, à certaines heures, le sentiment qui la guide, ce n'est presque jamais la raison. Qu'est-ce que la royauté pour l'imagination populaire? C'est l'éclat des fêtes, la splendeur des costumes, la pompe des cortèges, la solennité des triomphes. Elle est cela surtout pour un peuple qui vit en république, à qui l'on apprend tous les jours, sur les bancs de l'école et sur ceux du théâtre, dans les colonnes du journal et dans les discours parlementaires, que le mérite du nouveau régime consiste à remplacer une représentation vaine et coûteuse par l'austérité d'une magistrature vouée aux travaux utiles et toute consacrée à l'intérêt

public. La France d'autrefois a connu un autre type de la royauté que ce type théâtral. Même le roi-soleil fut un grand laborieux. Et si dans la longue suite de nos monarques il y a un partage à faire, les qualités solides ne se trouvent pas toujours ni souvent du même côté que celles qui attirent le regard des foules. Là où les deux avantages se rencontrent, on voit apparaître la figure royale par excellence, celle de Henri IV. Mais la vraie notion de la royauté chrétienne et française reste bien celle qui fait du prince le serviteur né du bien public. Un Charles V, un Louis XI même, en dépit des ombres que certains actes projettent sur son front, demeureront, au jugement de l'impartiale histoire, la personnification de cette royauté « qui a fait la France comme les abeilles font leur miel ». A mesure que de savants chercheurs achèvent de publier le recueil des ordonnances de nos rois, on aperçoit plus clairement l'erreur de ceux qui ne voient dans la succession de leurs règnes qu'intrigues de cour et guerres féodales. Il faut bien reconnaître qu'ils ont été les ouvriers persévérants et éclairés d'une œuvre nationale entre toutes et que leur âme royale incarna celle de la patrie en formation. Notre droit public, notre armée, notre fortune, notre commerce et notre agriculture, nos gloires artistiques et littéraires, notre territoire enfin furent le fruit de leur constant labeur.

Ils étaient nés sur le trône, et la confiance des peuples leur facilitait la tâche ardue qu'ils ne cessaient de poursuivre dans la bonne et dans la mauvaise fortune. Si la Providence eût permis au comte de Paris de s'asseoir après eux sur les fleurs de lys et de renouer, après soixante ans d'interruption, la chaîne de nos traditions nationales, aucun de ceux qui l'ont connu ne doute qu'il n'eût apporté à l'accomplissement de sa grande mission la préparation la plus parfaite que puissent assurer une rare culture d'esprit et le sentiment profond de tous les devoirs d'un roi. J'entendais dire un jour à un légitimiste, — et il le disait sous forme de critique, — que, pour Monsieur le comte de Paris, la royauté était surtout une fonction; il sous-entendait qu'à son avis, elle devait être surtout pour le monarque la conscience d'un droit à exercer. Pour moi, j'estime qu'elle est à la fois un droit et un devoir; le prince qui vient de mourir ne doutait pas de son droit, il l'a prouvé en mainte occasion, notamment aux obsèques de Monsieur le comte de Chambord, lorsqu'il refusa d'occuper une place qui ne fût pas la première, et lorsqu'il assuma la charge de notifier à tous les souverains de l'Europe la mort de celui dont il se savait l'héritier. Mais il avait de la prérogative royale une trop haute idée pour n'y pas voir surtout le plus austère et le plus impérieux des devoirs. En cela, quoi qu'on en dise, il était bien le

continuateur de la vraie tradition des fils de saint Louis. En même temps, il avait trop le sentiment de la réalité pour croire qu'après un siècle de révolutions, la monarchie pût être rétablie autrement que par le libre consentement du pays. L'hérédité royale était, à ses yeux, un pacte entre le prince et la nation. Rompu le 10 août 1792, ce pacte ne pouvait être renoué par la volonté d'une des parties sans le concours de l'autre, et c'est pour cela qu'il admettait le plébiscite, non selon la conception césarienne, comme une institution normale, mais comme un expédient accidentel, nécessaire au début pour donner au droit renaissant la consécration du fait et renouveler, sous une forme accommodée au besoin des temps, l'acte de volonté nationale qui avait élevé sur le pavois le chef de la dynastie capétienne.

Si je rappelle ces vues, clairement exprimées dans les manifestes du comte de Paris, ce n'est pas pour les juger du point de vue politique, mais pour faire connaître ce qui se passait dans son âme aux heures décisives de sa destinée.

D'autres, pour contester au prince que nous pleurons les qualités d'un roi, ont pris plaisir à relever les variations de ses opinions et de son langage. Ce procédé manque d'équité, parce qu'il consiste à ne pas tenir compte de l'évolution naturelle et logique que l'âge et les événements devaient favoriser dans une pensée qui se développe, sans perdre son unité, selon les lois de la vie. Élevé dans l'exil, séparé de la France par l'apparente solidité de l'établissement impérial, séparé du trône par les divisions que la révolution de 1830 avaient faites au sein de la maison de France, imbu par son éducation des idées qui avaient trouvé leur expression dans le régime de Juillet, le comte de Paris, jusqu'en 1870, n'avait jamais eu à envisager comme vraisemblable l'éventualité de l'investiture qui l'attendait en 1883. Sa mère, dont l'âme fut si haute, ses maîtres, qui furent l'honneur de l'Université de France, les souvenirs et les gloires de famille qui ombrageaient sa jeunesse, tout tendait à faire de lui un prince libéral; et, quelque jugement qu'on porte sur de telles influences, qu'on les considère avec la faveur d'un esprit pénétré des idées modernes ou avec la sévérité qu'inspirent des opinions d'ancien régime, il faudrait beaucoup d'injustice pour reprocher au jeune et héroïque soldat de la guerre de Sécession de n'être pas arrivé dès lors aux conceptions plus larges que l'expérience et la maturité devaient lui suggérer plus tard. Dès lors, néanmoins, le comte de Paris était bien ce que disait de lui Mme la duchesse d'Orléans, *une conscience*, et cette rectitude morale devait l'accompagner et le guider sans défaillance à travers les changements inévitables que les accidents de la vie ne pouvaient manquer de produire dans sa façon de comprendre son devoir.

On a rappelé à cette occasion le dessein qu'il avait formé, dans les derniers temps du régime impérial, de quitter l'Europe et d'aller s'établir avec sa famille dans le Far-West américain. Le fait est exact et j'en tiens le récit de sa bouche même, dans une promenade qu'il me fit faire à travers la forêt d'Eu, en compagnie d'un de ses compagnons d'armes des États-Unis, le général de Trobriand.

« Au retour de la guerre d'Amérique, nous dit-il, la vie étroite et oisive de Twickenham m'était devenue insupportable; ma femme partageait mon sentiment; nos enfants étaient tout petits. Rien n'annonçait la chute de l'Empire, que le plébiscite du 8 mai 1870, survenant après l'évolution libérale du 2 janvier, semblait avoir affermi pour longtemps. La guerre prochaine n'était alors soupçonnée de personne, en dehors des hommes d'État initiés aux secrets des cabinets et aux préparatifs militaires de l'Allemagne. La perspective d'une existence sans intérêt et sans devoirs nous était odieuse. Nous nous promîmes l'un à l'autre, — c'était le 8 juin 1870, — que si, après une année entière, notre situation n'avait pas changé, nous quitterions l'Europe et nous irions mener la vie de colons au delà de l'Atlantique. Six semaines après, la guerre éclatait. Je fis de vains efforts pour servir en France; mon frère, plus heureux, réussit à dissimuler son identité et put faire la campagne sous le pseudonyme de Robert Le Fort. Jusqu'à la chute de la Commune, je n'eus de regards et de pensées que pour la France. Lorsque enfin je pus, avec la tolérance du gouvernement, revoir ma patrie, l'échéance de notre résolution approchait. La Providence permit que le jour même où expirait le délai d'attente, le 8 juin 1871, fût celui qui vit abroger la loi d'exil. Aussitôt, je compris que mon devoir m'attachait pour toujours à mon pays et je ne pensai plus qu'à me préparer à le servir. »

En vérité, l'on se demande comment des esprits prévenus ont pu voir dans cet intéressant épisode de la vie du prince une preuve qu'il se désintéressât de sa destinée royale. Il me semble qu'on en doit tirer la conclusion contraire. Tant qu'il voit entre lui et cette destinée des obstacles insurmontables, il ne songe qu'à donner à son activité l'emploi le plus fécond et le plus viril : la guerre d'abord, le travail ensuite. A peine a-t-il entrevu la possibilité de reprendre la place qu'il sait être la sienne, il ne songe qu'à se mettre en mesure de l'occuper dignement. Si ce n'est pas là sentir et agir en prince, que fallait-il donc pour mériter ce témoignage?

On sait d'ailleurs que, aussitôt fixé dans sa résolution, le comte de Paris ne perdit pas un jour pour se rapprocher du but. Entre le 8 juin et le 2 juillet 1871, date du manifeste de Chambord, trois semaines seulement se sont écoulées. Dans ce court intervalle, le

prince a trouvé le temps de préparer la réconciliation de la maison de France; et il n'a pas tenu qu'à lui qu'elle ne s'accomplît dès lors, à une époque où l'opinion royaliste, dominant sans conteste au sein de l'Assemblée nationale, rendait possible et facile la restauration de la monarchie. Les élections complémentaires de juillet n'avaient pas encore introduit plus de cinquante républicains, Gambetta en tête, sur les bancs de l'Assemblée. Le rétablissement de la royauté n'eût rencontré parmi les Constituants, ni opposition ni difficultés. Le comte de Chambord s'était rapproché de la France : il avait reçu à Lucerne d'abord, puis à Anvers, les hommages des royalistes. C'est alors, dans les derniers jours de juin, que Monsieur le comte de Paris écrivit à son royal cousin pour lui demander une entrevue : il voulait aller lui dire dès ce moment les paroles mémorables qu'il lui adressa deux ans plus tard, le 5 août 1873 : « Je viens saluer en vous le chef unique de la maison de France et vous assurer que vous ne trouverez pas de compétiteur dans ma famille. »

On sait qu'un honorable scrupule retint alors le comte de Chambord. « Mon cher cousin, écrivit-il au comte de Paris, je suis bien touché de votre démarche et il me tarde de vous serrer dans mes bras. Mais la délicatesse et la loyauté m'obligent de vous prier d'attendre que je me sois expliqué avec le pays sur les questions réservées. »

Les questions réservées se résumaient, paraît-il, dans la question du drapeau. Le comte de Chambord s'en expliqua, en effet, dans le manifeste du 2 juillet, qui fit tomber pour le moment les espérances de restauration prochaine. C'est à partir de ce jour que M. Thiers, voyant la possibilité de retenir à son profit le premier rôle, gouverna vers la république. Il fallut deux ans à l'Assemblée nationale pour secouer le joug qu'on lui imposait. Le 24 mai 1873 fut un acte d'affranchissement; l'élection du maréchal de Mac-Mahon fut une mesure conservatoire, destinée à réserver les chances de rétablissement du trône. Mais un grand obstacle subsistait : la division des deux branches de la maison royale. Monsieur le comte de Paris aurait pu trouver dans le souvenir de 1871 un motif d'hésiter; mais alors l'échec de la restauration désirée lui eût été, en partie du moins, imputable. C'était le mal connaître que de le croire capable de reculer devant un devoir. Il accomplit, entouré de tous les princes de sa famille, l'acte du 5 août, à la loyauté duquel Monsieur le comte de Chambord n'a jamais cessé de rendre hommage.

On sait le reste. Si nous écrivions un article politique, nous aurions à apprécier la fameuse lettre du 27 octobre, qui mit à néant les espérances de la France royaliste. Tel n'est pas notre

dessein; et si nous avons rappelé ces événements, encore vivants dans toutes les mémoires, c'est uniquement pour montrer l'unité parfaite qui a présidé, à travers tant de vicissitudes, à la conduite du comte de Paris.

Depuis lors, cette unité ne s'est pas démentie un seul jour. Durant les dix années qui suivirent, jusqu'à la mort du représentant de la branche aînée des Bourbons, les amis les plus intimes de notre prince n'ont pas pu surprendre sur ses lèvres, jusque dans l'abandon des plus familiers entretiens, une seule parole de reproche ou d'amertume. Si quelque conseiller imprudent osait insinuer que la couronne, repoussée, disait-on, par l'aîné, était bonne à reprendre au profit du cadet, le comte de Paris répondait avec vivacité : « Ne me parlez pas de cela; l'honneur le défend. J'ai donné ma parole; je puis être le successeur du comte de Chambord, je ne serai jamais son compétiteur. Quoi qu'il arrive d'ailleurs, je ne regrette rien de ce que j'ai fait en 1873. L'union est faite dans la maison de France. Cela reste un bien, parce que cela fait cesser un grand malheur[1]. »

On voit par là ce qu'il faut penser des variations d'esprit du prince, libéral, dit-on, avant 1870, presque républicain en 1871, partisan du droit divin à partir de 1873. Libéral, il l'a été par son éducation et l'est demeuré jusqu'à la fin par les tendances généreuses de son esprit, bien que l'expérience et une connaissance plus approfondie du caractère français lui aient révélé avec le temps la nécessité de renforcer le principe d'autorité et de ne pas livrer au caprice des parlements tous les organes de la vie d'un peuple. Républicain, il ne le fut jamais. Il a pu admirer et aimer la liberté dont l'Amérique a su, par les qualités propres aux races qui l'habitent, s'assurer le bénéfice sous ce régime. En France, lorsqu'il n'avait pas encore de rôle à jouer, il a pu dire qu'il n'avait pas, comme simple particulier, de répugnance personnelle contre cette forme de gouvernement. Mais la preuve qu'il n'y voyait pas l'avenir du pays, c'est que, dès 1871, il faisait au comte de Chambord les ouvertures que j'ai rapportées. Partisan du droit divin, il ne le fut jamais, au sens étroit et faux qu'une opposition, intéressée à tout travestir, attache à ce mot : il croyait à la puissance du principe d'hérédité pour rendre à la France sa consistance et sa grandeur, mais il n'estimait pas qu'on pût disposer d'elle sans elle, et il a résumé sa pensée dans le mot célèbre : une monarchie traditionnelle par son principe, moderne par ses institutions.

Je ne ferai d'ailleurs nulle difficulté de reconnaître que quinze

[1] Ces paroles sont la reproduction textuelle de conversations que j'ai entendues et de lettres que j'ai lues.

années de séjour sur le sol de la patrie, à l'âge où l'esprit se mûrit et se fixe dans ses conceptions, avaient modifié sur plus d'un point les idées du jeune prince dont l'enfance s'était passée en Angleterre et dont les premières ardeurs s'étaient dépensées en Amérique. Sur toutes les questions qui préoccupent notre temps, questions ouvrières, question scolaire, organisme constitutionnel, pondération des pouvoirs, accord de la liberté et de l'autorité, ses opinions se sont développées suivant la loi d'une évolution régulière et lente; mais on n'y relèvera pas de contradiction. Quand il écrivait son premier ouvrage sur les *Trades Unions*, il pouvait avoir dans l'avenir de ces associations une confiance que l'événement n'a pas justifiée en tout point. Néanmoins il est resté fidèle au principe de la liberté d'association; et ceux qui, comme nous, en dépit des dénis de justice que nous opposent des adversaires sans bonne foi, s'obstinent à voir dans la faculté de s'associer sous le bénéfice du droit commun, le vrai remède aux maux présents et le seul espoir d'affranchissement pour les catholiques, ceux-là ont salué avec joie, dans un récent écrit du Prince [1], l'expression lumineuse et forte d'une doctrine à laquelle ils resteront fidèles. Qu'on rapproche la brochure du comte de Paris et le projet de loi récemment présenté à la Chambre des députés par M. l'abbé Lemire, et l'on sera frappé de la similitude des conclusions auxquelles une étude attentive des besoins de notre époque amène deux intelligences que la distance des points de départ semblait devoir séparer pour toujours. Ici donc la réflexion et l'expérience n'ont pas changé l'orientation des idées du Prince, elles les ont seulement affermies et précisées. Et ceux qui veulent à tout prix lui reprocher quelque chose ne peuvent plus l'accuser d'inconstance; ils l'accusent d'avoir trahi les principes conservateurs. Etrange façon, en vérité, de comprendre la politique conservatrice, que de l'identifier avec la routine, que de l'enchaîner aux traditions césariennes de la Révolution française! Comme si le droit de s'associer était, selon la conception du Droit romain, une faveur réservée à la puissance publique, et n'était pas, selon la vieille tradition chrétienne et française, l'expansion, le rayonnement naturel de la personnalité humaine! Quand il s'agit pour l'individu de sortir de l'isolement et de la faiblesse qu'il engendre, pour mettre en commun ses forces avec celles de ses semblables, César dit : « Tout ce qui n'est pas expressément permis est défendu »; le Comte de Paris répond : « Tout ce qui n'est pas défendu est permis. » Quoiqu'on en dise, c'est lui qui est dans le vrai, car il parle avec la nature et avec la raison, avec l'histoire et avec l'Église.

[1] *Une liberté nécessaire.*

Dans les questions plus spécialement religieuses, la pensée du Prince a suivi la marche d'un progrès visible. Non pas qu'il ait jamais partagé les erreurs du libéralisme absolu jusqu'à vouloir confiner la religion dans la conscience individuelle en lui refusant tout rayonnement social. A défaut d'autres lumières, l'exemple des deux grandes sociétés anglaise et américaine aurait suffi pour le préserver de cette illusion. Mais, au début, il s'était laissé séduire par l'idée, très en faveur alors en Amérique, d'une éducation publique, à la fois religieuse et non confessionnelle; idée qui a fait son chemin aussi en Angleterre par l'institution des *Boards of Schools*, conséquence du régime de l'*obligation*. En 1873, le comte de Paris avait publié une étude sur cette institution et s'était montré favorable à l'instruction obligatoire. Je m'étais permis de lui présenter à ce sujet de respectueuses observations. Il daigna y répondre par une remarquable lettre dont je crois utile de citer ici quelques extraits.

« Vous me permettrez de maintenir mon opinion que le principe de l'obligation est salutaire, mais je comprends parfaitement l'usage que les ennemis de tout ce qui est religieux veulent en faire. Est-ce une raison pour leur laisser cette arme entre les mains? N'y a-t-il pas moyen de donner au développement de l'instruction cette sanction de l'obligation sans tomber sur les écueils que vous indiquez? C'est un problème qu'on ne pourra peut-être pas résoudre brusquement, mais qui ne saurait être insoluble. »

Le prince entre ensuite dans de longs et intéressants détails sur l'économie de la nouvelle loi anglaise. Il montre que la grande majorité des écoles publiques restent confessionnelles; que dans celles qui sont *neutralisées*, si l'enseignement n'est pas assujetti aux exigences d'un symbole particulier, il reste religieux et continue de s'appuyer sur la notion de Dieu. Puis, il conclut ainsi : « Voilà ce que c'est que l'instruction laïque en Angleterre : vous vous contenteriez bien volontiers en France d'une pareille *laïcité*, si le mot est français. Maintenant je reconnais que le problème est très délicat chez nous. Il faut favoriser l'influence moralisatrice de la religion (je parle ici au point de vue purement politique), sans la compromettre par une alliance trop intime avec l'État, qui serait funeste à tous les deux. Mais, pour le résoudre, je voudrais qu'on séparât les mots obligatoire et laïque afin de les discuter chacun pour lui-même, car si tous les deux soulèvent des questions difficiles, je ne puis admettre cependant qu'ils soient solidaires. »

On le voit, à cette époque, le Prince inclinait vers l'obligation scolaire; mais si la liberté de conscience lui paraissait s'opposer dans certains cas à ce que l'école publique, en devenant obligatoire, restât confessionnelle, il était loin d'admettre qu'elle dût par là même cesser d'être religieuse.

Plus tard il comprit la difficulté d'introduire, en France, dans la législation et dans les faits, ce que les mœurs anglo-saxonnes permettent de tenter ailleurs. La croyance en Dieu séparée du culte véritable est partout incomplète et insuffisante ; chez nous, elle ne peut subsister. D'ailleurs, le dogme déiste n'est pas moins violemment repoussé par la libre pensée contemporaine que le dogme catholique. La secte politique qui a développé en trois lois successives la trilogie de l'école gratuite, laïque et obligatoire, savait parfaitement ce qu'elle faisait. Elle voulait l'école gratuite pour pouvoir l'imposer; elle voulait l'imposer pour enlever au peuple toute croyance religieuse. Ainsi la *laïcité*, entendue au sens de l'irréligion, était le but; l'obligation, le moyen ; la gratuité, la condition. Le Prince vit les sectaires à l'œuvre et, dès lors, il n'hésita plus à condamner tout leur programme. « La loi scolaire, disait-il encore peu de semaines avant de mourir, ne peut pas être atténuée; il faut qu'elle disparaisse. Ceci est un article essentiel de nos revendications. »

Au reste, nous trouvons une nouvelle expression de ce sentiment du Prince dans la note qui vient d'être publiée sous le titre assez impropre de *Testament politique*, puisque l'auteur de cette note proteste au début contre l'idée d'anticiper sur l'avenir par un testament de cette sorte. N'est-ce pas surtout à la loi scolaire, ce puissant moyen de déchristianisation du peuple, que pensait le comte de Paris, six semaines avant sa mort, lorsqu'il écrivait : « Je ne puis pas croire que Dieu ait pour toujours abandonné la France, le pays auquel il a donné saint Louis et Jeanne d'Arc. Or, pour qu'elle se relève, il faut qu'elle redevienne une nation chrétienne. Une nation qui a perdu le sentiment religieux, où les passions ne sont plus contenues par aucun frein moral, où ceux qui souffrent ne trouvent pas un motif de résignation dans l'espoir de la vie future, est destinée à se diviser, à se déchirer, à devenir la proie de ses ennemis intérieurs ou extérieurs. Le premier devoir de mes amis est donc d'arracher la France à cette voie funeste qui la conduirait à une telle catastrophe. »

J'aurai fini de faire connaître l'âme royale du Prince en rappelant l'attention éclairée avec laquelle il se tenait au courant de tous les besoins du peuple dont un jour il pouvait être appelé à devenir le chef. Tous les problèmes qui s'agitent autour de la destinée des nations modernes, étaient de sa part l'objet d'une constante étude : il apportait à cet examen un esprit élevé et vraiment scientifique, dégagé de tout préjugé d'école, mais nourri de l'observation des faits et toujours inspiré d'une haute pensée morale. Parmi les nombreux visiteurs qu'il a reçus à Sheen-House, puis à Stowe, à Folkestone, à Vevey et jusqu'en Espagne, aucun de ceux qui

représentaient une compétence particulière ne l'a quitté sans s'étonner de le trouver aussi exactement informé de l'objet de leurs travaux. Sa grande modestie le portait à interroger plus qu'à parler; mais sa façon de se mêler à l'entretien trahissait son vaste savoir et la rectitude de son jugement. On se représente ce qu'une telle préparation intellectuelle, au service d'une conscience aussi délicate, lui aurait permis de faire pour le bien du pays à la tête de ses conseils. C'est bien ainsi qu'on aime à se figurer le roi moderne, héritier de la sollicitude d'un saint Louis pour son peuple, mais tenant compte des grands changements que les révolutions politiques et sociales, scientifiques et économiques ont apportés dans les rapports des individus et des classes. Un écrivain qui n'a pas marchandé, en ces derniers temps, ses conseils d'adhésion à la république, M. F. Magnard, directeur du *Figaro*, le reconnaissait au lendemain de la mort du Prince. « Il eût mieux valu pour la France, disait-il en substance, que les événements eussent permis au comte de Paris de prendre en main ses destinées. »

II

Mais si le Prince qui vient d'être ravi à notre affection eut une âme royale, sa vie a montré à ceux qui l'approchaient, sa mort a révélé au monde entier qu'il eut surtout une âme chrétienne.

Ici, je n'aurai qu'à laisser parler mes souvenirs, et la discrétion m'obligera de faire un choix; car il est des confidences dont la mort même ne saurait permettre de disposer, encore bien qu'elles n'aient pas le caractère d'ouvertures de conscience. J'userai donc avec discrétion des observations que j'ai pu faire et des communications que j'ai pu recevoir, grâce à l'accès qu'une haute et bienveillante amitié, remontant aux premiers jours de notre enfance, m'a ouvert auprès du prince, presque à toutes les époques de sa vie, mais bien plus fréquemment et d'une façon plus intime dans ses dernières années.

Le comte de Paris a toujours été un chrétien sérieux et convaincu. Sa mère, la duchesse d'Orléans, dont on peut apprécier diversement le rôle politique, mais dont nul n'a jamais contesté la haute valeur morale, appartenait à la communion luthérienne. Ses sentiments religieux étaient profonds et sincères; elle restait attachée à son Eglise, mais elle observait loyalement la promesse qu'elle avait faite de laisser élever ses fils dans la religion catholique. Investie par la mort du duc d'Orléans de toute la responsabilité de leur éducation, elle ne se contentait pas de respecter leur liberté de conscience, elle veillait en mère consciencieuse et chrétienne à ce que rien ne manquât à leur formation religieuse.

Laissons parler le gracieux écrivain[1] qui a raconté sa vie avec le double charme du talent et de l'amitié. « Les pensées religieuses qui ont toujours tenu la première place dans le cœur de Madame la duchesse d'Orléans, alors même que l'activité de la vie semblait distraire son esprit, la pénétraient de plus en plus. Elle était à la fois trop sériense et trop sincère pour aborder ces sujets quand elle se sentait absorbée par des préoccupations du moment ou quand elle ne pouvait en parler avec un complet abandon; mais elle y revenait par la pente naturelle de son esprit; et, plus ses espérances pour cette vie avaient été trompées, plus elle cherchait des ressources dans sa foi; mais que de souffrances là encore! La forme si triste du culte anglican ne plaisait pas à son imagination. Elle n'y retrouvait ni sa langue ni les formes qui lui rappelaient son enfance et son pays. Elle s'associait, il est vrai, à ses fils en tout ce que ne lui interdisait pas la doctrine qu'elle professait. Aux jours de fêtes catholiques, elle les accompagnait à l'église, faisait régulièrement chaque soir avec eux des lectures de piété; et son esprit, toujours occupé à chercher des points de contact, trouvait dans ces occupations communes une grande joie, une véritable sympathie, même sur les fondements de la foi chrétienne. Mais elle était trop loyale pour vouloir chercher une complète union de sentiments là où elle savait que des différences devaient subsister. Elle avait promis de faire de ses fils de fervents catholiques, elle l'avait fait; elle restait protestante. Il ne faut donc pas s'étonner du sentiment un peu mélancolique que le retour du dimanche rendait toujcurs plus sensible, car elle seule était restée isolée au milieu de tous ces groupes de chrétiens. Tout esprit de controverse, Dieu le sait, est bien éloigné de nous en présence de cette âme si sincèrement, si profondément chrétienne; mais comment ne pas la plaindre d'avoir été privée en ce monde d'une consolation accordée à tous les siens, l'unité dans une même foi? »

A l'appui de ces appréciations du biographe, citons encore la princesse elle-même dans le récit qu'elle fait à une amie de la première communion du comte de Paris :

« A huit heures, le 20 juillet 1850, nous allâmes avec le roi et la reine, suivis de toute la famille et des amis fidèles et nombreux qui étaient venus, à la petite chapelle française de Londres. Paris fut placé au pied de l'autel, entre le roi et moi, devant un prie-Dieu surmonté d'un cierge allumé. Il portait au bras gauche une écharpe blanche, emblème de la pureté. Avant la messe, l'abbé Guelle lui adressa une belle et touchante exhortation; puis la messe fut dite par l'évêque de Londres, le docteur Wiseman, un prêtre très

[1] *Madame la duchesse d'Orléans*, par la marquise d'Harcourt. — Paris, Michel Lévy, 1859, p. 210, 212.

honoré par le clergé français. Avant le moment de la communion, l'évêque lui dit également quelques paroles fort belles, puis l'abbé Guelle conduisit le cher enfant vers l'autel. Il se mit à genoux et reçut le corps de son Dieu avec un respect et un recueillement qui étaient édifiants. En revenant à son prie-Dieu, il passa près du roi qui leva la main pour le bénir. Puis ce cher enfant se tourna instinctivement vers moi et me regarda d'un regard que je n'oublierai jamais et que rien ne saurait rendre. L'évêque lui adressa encore une fois la parole; puis la messe finit et nous quittâmes la chapelle le cœur profondément ému. Le maintien de Paris fut surprenant pour son âge; la candeur et la dignité régnaient dans tout son être, aussi tout le monde en fut pénétré, non seulement le roi, qui lui dit que c'était une des plus belles journées de sa vie, non seulement la reine et mes frères qui étaient profondément émus, mais les étrangers, des indifférents, des curieux, tous étaient frappés de cet enfant si pur, si grave et si simple. Tout le monde pleurait de sympathie et d'attendrissement. Le pauvre Robert a été pénétré pendant cette cérémonie. A deux heures, nous nous retrouvâmes tous à la chapelle, excepté le roi dont la santé exige de grands ménagements. L'évêque revint encore. On chanta les vêpres; l'abbé Guelle fit un discours touchant, puis Paris, au pied de l'autel, lut à haute voix, de l'accent le plus ferme, le renouvellement des vœux du baptême. Enfin, nous rentrâmes, le cœur rempli d'actions de grâces envers ce Dieu qui aime et bénit les enfants. »

On aurait pu craindre que l'influence d'une mère tendrement aimée laissât pénétrer à son insu dans l'âme de son fils une teinte d'esprit protestant. Mais la nature avait prémuni le comte de Paris contre ce péril. Son esprit judicieux et ferme allait droit aux conclusions logiques de la vérité aperçue. Le protestantisme lui a toujours paru un intermédiaire mal défini entre le christianisme intégral et la libre pensée. Autant il respectait la foi de sa mère, autant il était peu tenté d'échanger la doctrine consistante et pratique du catholicisme contre les inconséquences et les fluctuations des symboles réformés.

La pente de son intelligence en philosophie n'était pas du côté métaphysique, et c'est encore là ce qui l'a rendu réfractaire à la séduction périlleuse des systèmes philosophiques de l'Allemagne. Des appréciateurs malveillants ont dit que c'était un Allemand; je n'ai jamais rien connu de plus français que son esprit; et si l'on y voulait voir à tout prix une marque étrangère mêlée à l'empreinte du caractère national, je dirais que ce fut la marque anglaise, celle du sens pratique et aussi du sens moral. Il ne séparait jamais la religion de la conscience. Le christianisme était pour lui la plus haute expression de la vérité morale, le grand secours ménagé par

Dieu à la faiblesse de l'homme pour l'aider à embrasser, à étreindre le devoir. Aussi ne faut-il pas s'étonner du sentiment qu'inspirait à sa mère le développement de sa personnalité sous la double inspiration de la foi en Dieu et de l'amour du bien. « Je ne peux exprimer, disait-elle, le changement qui s'est fait à l'égard de Paris : ce n'est plus moi qui le protège; je me sens protégée par lui; j'aime à lui voir une conscience séparée de la mienne. Quand il n'est pas de même avis que moi, j'en ai presque de la joie. J'ose le dire, j'ai pour lui du respect [1]. »

Pendant les dernières années de l'Empire, je n'ai point eu de relations avec le comte de Paris; mais tous les indices que j'ai pu recueillir me portent à croire que même dans l'ardeur de la jeunesse, même à travers les hasards de la guerre d'Amérique, le Prince n'a jamais cessé de placer la rectitude de sa conduite morale sous l'égide d'une religion pratique; religion un peu froide peut-être, à certaines époques, mais toujours assez puissante pour lui commander le respect des choses divines et le respect de lui-même.

Son mariage avec sa cousine, la princesse Isabelle d'Orléans, fille du duc de Montpensier, célébré au mois de mai 1864, n'était point une de ces alliances que la politique impose trop souvent aux princes : c'est sous la dictée d'un cœur aimant et pur qu'il choisit la compagne de sa vie, et jamais union n'a mieux mérité le beau nom de mariage chrétien. En un temps où les privilégiés de l'existence portent, par leurs désordres, de si rudes atteintes à une institution qui est le pivot de l'ordre social, ce fut un beau spectacle que celui de ce couple princier uni durant trente ans par l'affection la plus tendre et la plus fidèle. Tous ceux qui ont eu l'honneur d'approcher le comte de Paris dans l'une quelconque de ses résidences, soit en France, soit en exil, ont remarqué deux tables jumelles placées à côté l'une de l'autre : c'était le bureau du Prince et celui de la Princesse : touchant symbole d'une intimité que l'étude même ne pouvait interrompre et qui maintenait, jusqu'à travers le silence, la parfaite communication des âmes.

Huit enfants naquirent de cette union. Deux sont morts en bas âge. L'aînée de tous règne aujourd'hui sur le Portugal; elle a fait asseoir avec elle sur le trône la beauté et le charme, la raison, le courage et la vertu. Le second enfant est ce jeune prince qui a séduit le cœur de la France par sa gracieuse et brillante équipée de 1890 et sur qui pèsera désormais le lourd fardeau que la naissance impose à l'héritier d'un principe, d'un devoir et d'un droit. Après lui vient une princesse, dont tous ceux qui l'approchent, subissent l'ascendant irrésistible, fait de noblesse et de

[1] *Op. cit.*, p. 203.

grandeur, de grâce et de bonté. Moins attachée à la foi catholique, elle n'aurait eu qu'à étendre la main pour mettre un jour sur son front la couronne d'Angleterre, et peut-être celle de Russie. Deux autres jeunes princesses et un enfant de dix ans, héritier du titre de duc de Montpensier, complètent la lignée royale. C'est dans ce cercle d'affections douces et partagées que s'est écoulée la vie du prince qui travaillait encore au bien de son pays en relevant par l'exemple l'idéal des vertus domestiques.

L'un des traits qui caractérisent le plus sûrement le chrétien, c'est la charité. Il est de mode aujourd'hui de dédaigner l'aumône, d'y montrer une forme arriérée, maladroite et stérile de la bienveillance envers ceux qui souffrent. Le comte de Paris était trop pénétré des maximes de l'Évangile pour partager ce préjugé. Sans doute, il se préoccupait d'améliorer les conditions économiques de l'existence du grand nombre. Dans ses vastes domaines, il savait, par des entreprises intelligentes, assurer du travail aux malheureux; et rien que pendant le dernier hiver, qui fut pour l'Espagne méridionale presque une période de famine, il fit régner l'aisance autour de lui, dans sa propriété d'Andalousie, en distribuant 200 000 francs de salaires aux paysans. Mais l'aumône proprement dite ne saurait être remplacée. N'est-ce pas à elle d'ailleurs que s'adressent le plus directement les promesses du souverain Juge? Le Prince la pratiqua toujours largement. Quand sa fortune, d'abord modique, fut devenue considérable, il se signala partout par ses libéralités aux pauvres, aux établissements de bienfaisance, aux écoles, au Denier de Saint-Pierre. Il a fallu toute l'injustice des partis pour taxer d'avarice celui qui, obligé, pour sa cause politique, de dépenser, en ces dernières années, plus que son revenu, trouvait encore dans son cœur l'inspiration des plus généreuses largesses. Je parle ici de ce que j'ai vu et j'ai peu de souci du préjugé contraire, car il ne saurait tenir contre les faits.

La pureté des mœurs et la charité sont les fruits principaux de la vie chrétienne : la tige qui les porte c'est la piété, c'est-à-dire le sentiment filial envers Dieu. L'éducation qu'avait reçue le comte de Paris lui avait inspiré plus de religion que de piété. Mais, à la différence de tant d'autres qui désapprennent, à l'école de la vie, les leçons qui ont formé leur enfance, le Prince sut acquérir ce qui lui manquait sans perdre ce qu'il avait reçu. Il resta le chrétien austère et grave que sa mère admirait; il devint, sous l'aiguillon de l'épreuve, le chrétien humble et tendre qu'il n'était pas tout d'abord.

Déjà, durant les quinze années de bonheur qu'il lui fut donné de vivre entre ses deux exils, j'avais pu remarquer chez lui un progrès lent, mais continu, vers une conception plus intime des rapports

de l'âme avec Dieu. La première communion de chacun de ses enfants fut pour lui l'occasion d'un pas en avant dans cette voie qui conduit au christianisme intérieur. Certaines expressions des lettres qu'il m'écrivait alors, m'apportaient à cet égard une surprise et une joie.

Mais la croix restera toujours la grande initiatrice des âmes à la vie divine. Dès 1886, au lendemain des fêtes joyeuses du mariage de la princesse Amélie avec le duc de Bragance, le comte de Paris dut passer de nouveau en proscrit ce bras de mer qui l'avait si longtemps séparé de son pays. Il faut savoir combien il aimait la France, combien de la France il aimait tout, son sol, son climat, ses mœurs, quelles douces habitudes il s'y était formées en si peu de temps, pour comprendre ce que fut pour lui l'amertume de ce départ, ce que la succession des années, en reculant l'espérance du retour, ajouta à ses tristesses. Mais ce n'était encore là que le commencement de son calvaire. Tout le monde sait quelles épreuves le frappèrent coup sur coup à partir de l'année 1889 : l'échec de son parti aux élections générales, l'abandon d'un certain nombre de ses amis, l'orientation nouvelle donnée à la politique catholique; en même temps, des chagrins d'ordre plus intime, atteignant le père dans sa légitime ambition d'assurer le bonheur d'une fille bien-aimée; la perte soudaine de son oncle et beau-père, le duc de Montpensier, et la nouvelle de ce malheur venant le surprendre au-delà de l'Atlantique, avec celle de l'arrestation de son fils et de son internement à Clairvaux. Ce qu'on sait moins, ce que tous ignoraient naguère encore, même dans sa propre famille, c'est que le mal cruel auquel le Prince vient de succomber remontait au printemps de cette même année 1889, qu'il lui fut révélé dès l'origine avec son caractère incurable, avec ses chances incertaines d'échéance éloignée ou prochaine, et que, durant cinq ans et demi, cette âme intrépide vécut en face de la mort, sans pouvoir jamais se promettre au delà de quelques mois de vie. Porter presque seul un tel secret, vaquer néanmoins, avec une sérénité parfaite, à tous ses devoirs privés ou publics, et mener de front, avec le labeur accoutumé, — le sien était immense, — un travail intérieur de rénovation spirituelle pour se préparer au grand passage, telle est le spectacle, d'une incomparable grandeur, que le comte de Paris a donné aux deux ou trois confidents qu'il avait initiés à la douloureuse réalité. En dehors de la Vie des saints, je ne connais pas d'exemple d'une pareille force morale.

Pour le maintenir à la hauteur d'une telle épreuve, ce n'était pas trop de toutes les ressources qu'offrent la piété chrétienne et le commerce avec Dieu. Le Prince le comprit dès la première heure. Il ne demanda pas à un orgueil stoïque le secret de son énergie :

il s'humilia devant son Créateur, il s'approcha plus près de son Sauveur, il devint homme de prière, il reçut plus fréquemment le sacrement de vie et d'amour, il compléta, par des lectures méthodiques, ses connaissances religieuses. Il fit plus, et avant de révéler la preuve touchante qu'il fournit tout ensemble et de sa résignation et de sa foi, je sens le besoin d'invoquer l'autorisation expresse qu'il m'en a donnée trois jours avant sa mort.

Donc au mois d'août 1889, lorsque, depuis cinq mois déjà, il se savait frappé, le Prince fit un vœu à Notre-Dame de Lourdes. Il ne demandait pas sa guérison, s'en remettant entièrement à la volonté de Dieu. Mais, pour terminer de graves affaires politiques et domestiques, il demandait un an de vie.

L'année suivante, le mal n'avait pas fait de progrès sensibles. Monseigneur avait pu faire un voyage depuis longtemps projeté à la Havane. Peu de mois après son retour, il avait eu la joie de serrer dans ses bras le duc d'Orléans, sorti de Clairvaux; il avait pu dissimuler à tous sa souffrance et vaquer à tous ses travaux ordinaires. La grâce demandée était donc obtenue. Le vœu fut accompli. Une riche offrande fut portée par la main d'un ami au sanctuaire de Lourdes. Cet ami est celui qui écrit ces lignes. Le jour même de la fête de l'Assomption, 15 août 1890, il célébrait la messe à la grotte aux intentions du Prince et s'entendait avec les Pères de Lourdes sur l'emploi de la somme remise. Il fut convenu qu'elle serait affectée aux mosaïques de l'église du Rosaire et spécialement à celle qui doit représenter le 3e mystère douloureux, le couronnement d'épines. Le don restait provisoirement anonyme. « Vous connaissez, m'écrivait l'auteur du vœu, les graves raisons qui m'imposent l'anonymat et vous savez bien que ce n'est pas la crainte d'affirmer mes sentiments. » Aujourd'hui, hélas! les raisons de se taire ont disparu, et la pieuse volonté du mourant m'impose la douce obligation de parler.

Dans les derniers mois de cette même année 1890, le comte de Paris put encore se rendre avec son fils aux États-Unis, visiter avec lui les champs de bataille et revoir les compagnons d'armes de sa jeunesse. Toute cette activité donnait le change autour de lui. Le mal cependant ne lâchait pas sa proie. Il fallait toujours compter avec la menace d'accidents mortels. Le docteur Récamier, désigné à la confiance du prince par la haute autorité de M. le professeur Guyon, avait dès lors commencé auprès de son royal client cette veillée du dévouement qu'il n'a plus interrompue jusqu'au dernier soupir. Il l'avait accompagné aux Antilles, puis aux États-Unis; il venait fréquemment le voir à Sheen, puis à Stowe; chaque année, il passait la mer avec lui pour le conduire en Espagne ou le ramener en Angleterre. C'est encore rendre hommage au caractère

et aux vertus du Prince que de montrer les sentiments qu'il inspirait à ceux qui le voyaient de plus près. Témoin, jour par jour, du courage et de la foi de son malade, le jeune et savant chirurgien avait conçu pour lui un attachement vraiment filial, fait de vénération et de tendresse. Les preuves qu'il en a données ont ému tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre en ces derniers temps. Les princes et princesses, réunis autour du lit d'agonie, ne s'y sont pas trompés : ils lui ont fait dans leur intimité une place qui était bien plus celle d'un ami et d'un fils que celle d'un praticien appelé à exercer son art. Mais c'est surtout du malade lui-même que M. Récamier a reçu des témoignages qui resteront sa meilleure récompense. Dans de longs entretiens, pleins d'abandon et de confiance, Monseigneur lui laissait voir l'élévation de ses pensées, la simplicité de sa foi, la sérénité de son courage. Jusque dans les détails du traitement, le médecin trouvait l'occasion d'admirer son malade. Ainsi, quand des souffrances aiguës nécessitaient l'emploi de la morphine : « Soulagez-moi si vous pouvez, disait le prince, mais arrêtez-vous à la limite au delà de laquelle mes facultés seraient atteintes : je veux mourir avec toute ma tête. » Cette volonté fut respectée; la présence d'esprit du malade est restée entière jusqu'à la dernière heure.

Au mois de mai 1892, une opération devenue nécessaire fut accomplie avec succès : elle a prolongé de plus de deux ans une existence si précieuse. Monseigneur la subit avec son courage accoutumé et ne voulut pas se confier pour cela à d'autres mains qu'à celles du docteur Récamier.

C'est à partir de cette époque que le bruit d'une maladie grave commença à se répandre. Les traces de souffrance étaient devenues trop visibles sur le visage amaigri du Prince, sur sa physionomie vieillie, pour échapper aux regards. Soutenu par des soins intelligents de toutes les heures, celui-ci trouvait encore la force de continuer sa tâche quotidienne. Peu de temps après l'opération, il vint à Folkestone recevoir les Français accourus pour le saluer. Mais le cercle de son activité allait se resserrant sans cesse. Le mal parut subir un temps d'arrêt pendant les premiers mois de 1893, puis, vers la fin de cette même année, il reprit sa marche progressive. Le séjour en Espagne durant l'hiver fut très pénible, et, quand Monseigneur s'embarqua à Gibraltar, au mois de mai dernier, pour regagner l'Angleterre, il n'était plus possible d'écarter, en le considérant, les plus tristes pronostics.

Je le revis à la fin de juillet. Peut-être, à ce moment, se rendait-il un compte moins exact de la gravité de son état. Cependant, il se préoccupait toujours de se bien préparer à la mort et demandait qu'on lui en indiquât les moyens. « Monseigneur, lui dis-je, depuis

cinq ans et plus, vous vous êtes placé en face du terme, vous avez tenu votre âme tout près de Dieu : vous n'avez pas autre chose à faire. Quand vous combattiez à Gain's Mill, vous ne vous inquiétiez pas de savoir si tel boulet ou tel autre devait vous frapper; vous faisiez votre devoir et vous laissiez la Providence décider de votre vie. Votre situation aujourd'hui est pareille. La vraie préparation à la mort est de vivre en présence de Dieu et de faire son devoir. *Heureux le serviteur*, dit l'Évangile, *que son maître, quand il viendra, trouvera occupé de la sorte.* » Ces pensées de foi avaient beaucoup de prise sur l'âme du Prince; il me remercia et me rappela lui-même le trait que, dans les premiers temps de sa maladie, je lui avais rapporté de saint Louis de Gonzague. « Que feriez-vous, Frère Louis, disaient au jeune saint ses confrères du noviciat, si un ange vous annonçait que vous allez mourir à la fin de la récréation? — Je continuerais, répondit-il, de faire la volonté de Dieu : je resterais en récréation. »

Jamais je n'avais trouvé le cher Prince plus expansif et plus affectueux. Je le quittai, profondément ému, ne doutant pas qu'avant peu de semaines je ne fusse rappelé par de sinistres nouvelles.

C'était le 25 juillet. Le 29 août, j'arrivais à Stowe dans la soirée, trop tard pour assister à l'administration du saint Viatique que le Prince avait reçu dans la journée. Réunissant ici ce que j'ai appris à mon arrivée et ce dont je fus témoin moi-même dans les jours qui suivirent, j'essaierai de raconter cette royale et chrétienne agonie.

Le samedi 25 août au matin, Monseigneur reçut une visite bien chère, celle de sa fille aînée qu'il n'avait pu revoir en quittant l'Espagne. La reine Amélie connaissait, depuis peu, l'état de son auguste père comme grave et inquiétant, elle ignorait que le danger fût imminent. Elle avait donc annoncé une visite d'une dizaine de jours et fait prévoir son départ pour le lundi 3 septembre. Mais, depuis quelques jours, les progrès du mal avaient été rapides, les forces baissaient à vue d'œil. Le Prince fit un effort suprême pour assister au déjeuner, le jour de l'arrivée de la reine. Le lendemain, dimanche, il se fit conduire à la chapelle dans un fauteuil roulant et tous les assistants remarquèrent la ferveur de sa prière. Il s'assit ensuite une dernière fois à la table de famille et, dans l'après-midi, il dut prendre le lit pour ne plus se relever.

Lui-même alors, il demanda qu'on fît venir de Londres son confesseur, le Révérend Cafferata. Ce digne prêtre, Anglais de naissance, bien que son nom rappelle les origines italiennes de sa famille, était vicaire de la petite église de Mortlake, quand le comte de Paris vint s'établir à Sheen. C'est à lui que le prince s'était adressé alors pour remplir ses devoirs religieux, et, depuis, il

l'avait toujours conservé comme confesseur. M. Cafferata est aujourd'hui attaché au clergé de la cathédrale de Saint-Georges et à la personne de Mgr Bott, évêque de Southwark, — le diocèse auquel appartiennent les quartiers de Londres situés sur la rive droite de la Tamise. Il est resté auprès du malade jusqu'à son dernier soupir. Ce fut lui qui, dans la journée du 29 août, après avoir entendu sa confession, lui proposa de recevoir le saint Viatique. Le prince accepta avec joie; il était temps. Dès le lendemain, l'intolérance de l'estomac l'aurait privé de cette grâce suprême. A maintes reprises, les jours suivants, il me témoigna sa satisfaction d'avoir pu communier ce jour-là : « Aujourd'hui, je ne pourrais plus, me disait-il; je remercie Dieu de m'avoir accordé cette faveur. »

Le 30 août au matin, je le revis pour la première fois. « C'est la fin, me dit-il; je savais bien qu'il n'y avait pas de remède. Je me soumets à la volonté de Dieu, mais j'ai peur de l'inconnu. » Je lui dis alors : « Monseigneur, ne cherchez pas à pénétrer cet inconnu, ni à vous représenter ce dont aucune expérience ne peut nous fournir l'image. N'ayez qu'une pensée, celle de la miséricorde infinie. Dites-vous : Je vais à mon Père, je ne connais pas le pays où il m'appelle, mais je sais que j'y serai bien, parce que je vais tomber dans ses bras. *In manus tuas commendo spiritum meum.* La confiance filiale résume pour vous en ce moment toutes les vertus. *In te, Domine, speravi; non confundar in æternum.* » Cette pensée lui fit du bien.

La nuit fut mauvaise et le lendemain matin, qui était le vendredi 31, le docteur fut d'avis, lui-même, qu'il était temps d'administrer au malade l'Extrême-Onction. Je me chargeai de lui en parler, lui rappelant les effets pacifiants de ce sacrement qui, en purifiant l'âme, fait éprouver du soulagement au corps même. « Je suis tout prêt », repondit Monseigneur. A ce moment entrait Madame. « Voilà, lui dit le Prince, ce que nous disions ensemble. Il n'y a plus qu'à fixer l'heure. » La princesse, étouffant ses sanglots, répondit : « Tu diras comment tu veux que cela se fasse. — En présence de toute la famille et de toutes les personnes de la maison. »

Déjà, en effet, tous les membres de la famille royale commençaient à se réunir à Stowe. La réunion fut complète quelques jours plus tard : il n'y manqua que S. A. R. la princesse Clémentine, retenue en Bulgarie, et le fils aîné du duc de Chartres, le prince Henri d'Orléans, qui à ce moment même passait à Zanzibar, venant de Madagascar et se rendant en Indo-Chine.

A trois heures de l'après-midi tous les princes présents et les membres du service d'honneur remplissaient la chambre du malade;

les serviteurs se tenaient à la porte et dans le corridor. Assisté du Révérend Cafferata, j'accomplis les rites sacramentels, puis je donnai au mourant l'indulgence plénière, après lui en avoir expliqué le bienfait : « C'est une grande grâce », me répondit-il.

La cérémonie achevée, Madame s'approcha du Prince qui l'embrassa ; après elle vinrent le duc d'Orléans, puis la reine Amélie et chacun des enfants. Leur père, très maître de lui, les serrait sur son cœur et leur adressait de touchants adieux. Le duc de Chartres, qui avait toujours été pour son frère le plus tendre des amis, le plus fidèle des serviteurs, le plus sûr des confidents, se tenait debout prêt à s'approcher. Quand ce fut le tour du jeune prince Ferdinand : « Aime toujours bien ton frère aîné, lui dit Monseigneur, respecte-le, sois prêt à le servir : montre-toi pour lui ce que ton oncle fut pour moi. » On vit alors la mâle figure de Robert Le Fort se contracter dans un sanglot : dans ce délicat hommage d'un mourant, l'abnégation et le dévouement de toute une vie venaient de trouver leur récompense.

Après les enfants, le frère, les oncles, les tantes, les cousins, les neveux, reçurent à leur tour l'accolade du chef de leur maison. Les amis vinrent ensuite, puis les domestiques se montrèrent à la porte et contemplèrent d'un regard ému les traits de l'agonisant.

Quand tout fut fini, le Prince dit d'une voix forte : « Maintenant je demande qu'on me laisse seul. — Oui, Monseigneur, repris-je, vous devez avoir grand besoin de vous reposer. — Et surtout de me recueillir après un acte aussi grave. »

Le lendemain, 1[er] septembre, le Prince fit appeler Madame et lui dit : « Je désire qu'on demande au Saint-Père sa bénédiction pour moi. Il est temps. » Monseigneur le duc d'Orléans expédia aussitôt la dépêche suivante :

« Très Saint-Père, mon père, très malade, nous prie, ma mère et moi, de demander pour lui la bénédiction de Votre Sainteté. Le Saint-Père sait que je reste son fils très dévot. — Philippe. » Quelques heures après, la réponse arrivait, ainsi conçue : « Le Saint-Père, ayant appris avec peine la grave maladie de Son Altesse Royale le comte de Paris, prie Dieu pour sa guérison et envoie avec affection paternelle sa bénédiction apostolique à l'illustre malade, à Madame la comtesse de Paris, à Votre Altesse Royale, aux membres de la famille présents. Sa Sainteté espère que cette bénédiction sera une consolation pour tous dans ces pénibles moments. — Cardinal Rampolla. »

Monseigneur fut très touché de la teneur de cette réponse. « Elle est cordiale, dit-il à plusieurs reprises, oui, cordiale. J'en suis bien heureux. » Ainsi se trahissait une fois de plus l'âme de ce vrai fils de l'Eglise. Jamais, au plus fort des controverses poli-

tiques soulevées dans la presse à l'occasion des conseils donnés aux catholiques français par le Saint-Siège, on n'avait entendu sortir de ses lèvres une parole qui ne fût empreinte du plus grand respect pour le Vicaire de Jésus-Christ. Et, au moment suprême, il se réjouissait de trouver un accent paternel dans le message qui lui arrivait de Rome.

La fin semblait imminente. Toutefois, il entrait dans les desseins de Dieu de prolonger pendant toute une semaine encore la douloureuse attente. La journée du dimanche 2 septembre se passa sans changement sensible dans l'état du moribond. Les nuits étaient très pénibles, les journées plus calmes, bien que traversées par de vives souffrances.

La patience du malade ne se démentait jamais; pas une fois le murmure ne s'est approché de ses lèvres; mais son âme traversait des phases de tristesse durant lesquelles une parole de foi suffisait à le rasséréner. Un jour, le voyant abattu, j'eus la pensée de lui dire : « Monseigneur, hier j'invoquais saint Louis pour vous; et j'étais frappé de cette pensée que le saint roi était mort à votre âge. — Est-ce vrai? me demanda-t-il. » Nous nous mîmes alors à rechercher la date, et nous reconnûmes que saint Louis avait quelques mois de moins que le prince au moment où il quitta ce monde. « Oui, repris-je, il est mort à votre âge, comme vous sur la terre étrangère, comme vous aussi sans avoir réussi dans son entreprise. » Monseigneur parut très frappé de ce rapprochement. J'aurais pu croire pourtant qu'il en avait bientôt perdu le souvenir, si, quelques jours après, le docteur Récamier ne m'eût raconté le fait suivant. Il le veillait pendant la nuit et tout d'un coup il l'entendit parler seul; il s'approcha sans être vu et remarqua que le Prince tenait à la main la médaille que la reine Marie-Amélie, sa grand-mère, lui avait passée au cou au moment de son départ pour la guerre d'Amérique. En même temps ses lèvres murmuraient cette prière : « Saint Louis, priez pour la France! Saint Louis, roi de France, venez au-devant de moi! »

Le matin du lundi 3 septembre, la reine Amélie étant venue embrasser son père : « N'est-ce pas aujourd'hui que tu dois repartir? lui demanda le Prince. — Oui, mon père, répondit-elle, c'était d'abord mon dessein; mais tous mes cousins et cousines que je vois si rarement, sont arrivés; je ne puis les quitter si tôt. — Pourquoi prendre des détours, ma fille, quand il s'agit de ma fin? Je t'en ai parlé ouvertement : fais de même. Tu restes parce que tu vois que je m'en vais et que tu veux me fermer les yeux. Tu fais bien, je t'en remercie. »

Ce même jour, dans l'après-midi, Monseigneur me fit appeler. « Vous vous souvenez, me dit-il, de mon vœu à Notre-Dame de

Lourdes. Chaque jour, depuis lors, j'ai récité, sans y manquer, les litanies de la Sainte-Vierge. Hier encore, j'ai pu les dire; aujourd'hui, je ne puis plus. Voulez-vous les réciter auprès de moi? » Depuis ce jour jusqu'à la veille de sa mort, je fus fidèle à ce pieux devoir qui lui apportait beaucoup de consolation. Le Prince répondait aux invocations, dites en latin. Une fois, il m'interrompit pour me demander le sens d'un mot, preuve touchante de son attention à la prière. Le vendredi 7, il était sans parole. Je me tenais seul auprès de son lit avec la princesse Hélène, et nous pensions qu'il n'était plus présent. Je lui demandai néanmoins en élevant la voix, — car il entendait avec peine depuis le matin, — s'il lui plairait d'entendre encore une fois les prières qu'il aimait. Un signe marqué d'assentiment fut sa réponse; et, comme je commençais la récitation des litanies avec la princesse, il fit un grand signe de croix, qu'il renouvela à la fin.

Durant les trois derniers jours de sa vie, le mourant semblait avoir dit adieu à la terre : il demandait encore ce qu'il voulait, mais il refusait de continuer l'entretien. On eût dit que, déjà sur le seuil de l'éternité, il n'eût plus de regards pour ce monde et que, comme le patriarche Jacob, après avoir béni ses enfants, il se fût retourné du côté de la muraille.

Le soir du 7, l'imminence de la fin était évidente; depuis quatre jours, le malade n'avait plus pris aucun aliment même liquide. Madame et ses enfants se partagèrent encore une fois la veillée auprès de son lit. J'eus la consolation d'être auprès d'eux pendant ces heures suprêmes. A quatre heures du matin, le docteur déclara que les derniers instants approchaient. On réveilla tous les membres de l'auguste famille : Madame, ses enfants, M. Camille Dupuy, M. Récamier et moi nous nous réunîmes dans la chambre, les autres parents dans la chapelle. Je récitai les prières des agonisants que je fis suivre une dernière fois des litanies de la Sainte-Vierge, puis j'allai répéter les mêmes prières dans la chapelle. L'agonie se prolongeant, l'abbé Cafferata célébra la sainte messe pour le moribond; aussitôt après, tous s'assemblèrent autour du lit; la respiration devenait courte et rare, un long soupir se fit entendre suivi d'un silence, le docteur écouta le cœur qui ne battait plus : « C'est fini », dit-il, en se retirant. Madame était debout, tenant les mains du compagnon de sa vie, immobile et forte, rappelant à tous par son attitude pleine de noblesse et de calme douleur, la Vierge mère au pied de la croix. Elle s'inclina, embrassa le front du mort en lui disant : *Adieu*. Le duc d'Orléans s'avança le premier, fléchit le genou, baisa la main droite de son père, puis, se retournant, baisa la main de sa mère. Tous les enfants suivirent, imitant ce mouvement. On vit ensuite s'approcher le duc de Chartres, le duc

de Nemours, le prince de Joinville, le duc d'Aumale, tous ces vieux héros de nos armées dont chacun aurait dignement occupé un trône, et qui venaient rendre le suprême hommage au neveu en qui ils révéraient le chef de leur maison. Les princesses, les amis, les serviteurs suivirent cet exemple. Rien de plus émouvant et de plus grandiose que ce baise-main devant la mort. On ne pouvait se défendre, en face d'un tel spectacle, de penser aux derniers moments de Louis XIV et de se rappeler les courtisans fuyant avec empressement la chambre mortuaire et délaissant dans le plus triste abandon celui qui avait été le *grand roi*. Ici, le prince qui venait d'expirer, n'avait connu de la royauté que les charges et les sacrifices. Il s'éteignait sur le sol étranger, sans avoir atteint le but de ses efforts. Et cependant les courtisans du malheur restaient fidèles à l'exilé. Sa mort semblait un triomphe et les hommages les plus augustes étaient prodigués à sa dépouille. N'était-ce pas là une belle revanche du sort et le commencement de ce retour de justice qui ne peut manquer à sa mémoire?

J'ai achevé ma tâche. Ce qui a suivi a été raconté au monde entier par la presse. Il est temps de clore ce long récit.

Plusieurs de ceux qui le liront, y trouveront peut-être un parti-pris de panégyrique. Telle n'a pas été ma pensée en l'écrivant. J'ai voulu seulement faire connaître l'âme du comte de Paris; et si je n'ai montré que de nobles sentiments, une droiture parfaite, une constante application au devoir, une foi humble et ferme, une piété profonde, c'est que j'y ai trouvé tout cela et n'y ai jamais découvert autre chose. Ceux qui l'ont connu de plus près que les autres, et dans la mesure même de l'intimité à laquelle ils furent admis, ont éprouvé à son contact la même impression de respect.

Est-ce à dire que par là je prétende me porter garant de toute sa conduite extérieure? Nullement. Le Prince lui-même, dans ce qu'on appelle son testament, n'a pas réclamé pour tous ses actes ce qu'aucun homme n'a jamais mérité, une approbation sans réserve. « J'ai pu me tromper parfois, dit-il, sur les hommes et sur les choses, mais je l'ai toujours fait de bonne foi. » Il est permis de penser, en effet, qu'il s'est plus d'une fois trompé sur les hommes : sa grande bienveillance le rendait optimiste, et si l'optimisme est une force dans l'appréciation des chances de succès, il est souvent un piège et un danger dans l'appréciation des caractères. Au reste, il n'est pas prouvé qu'il ait toujours manqué de clairvoyance quand il a mal placé sa confiance : il avait l'amitié fidèle et ne pouvait se résoudre à éloigner ceux qui lui avaient donné, ne fût-ce qu'une fois dans leur vie, des preuves de dévouement.

Je suis de ceux qui pensent aussi qu'il s'est trompé, bien que

plus rarement, sur les choses : notamment dans les alliances électorales auxquelles des conseils pressants l'ont entraîné en 1889. Il avait au suprême degré l'horreur de ce qui n'est pas noble et pur; mais il a craint, en obéissant à cette répugnance, de perdre une occasion d'arracher la France à une domination funeste. Comme toutes les belles âmes, il a mis de la générosité et de la vertu jusque dans ses erreurs. Et n'est-ce pas ce sentiment chevaleresque qui l'a porté, après la défaite, à revendiquer, bien au delà de la mesure véritable, la responsabilité des avis qu'il n'avait pas donnés, mais qu'il avait suivis?

La France n'a pas été insensible à la révélation de cette grande âme qui lui est apparue dans la mort, rayonnante d'une beauté morale que beaucoup n'avaient pas soupçonnée pendant sa vie. L'émotion a été profonde et universelle, le respect et l'éloge presque unanimes.

On s'est demandé pourquoi celui qui avait tant aimé son pays a voulu rester exilé jusque dans la tombe, alors qu'il semblait si facile d'obtenir du gouvernement français l'autorisation de ramener sa dépouille à Dreux, dans le mausolée de sa famille. Le Prince en a donné lui-même la raison : « Je ne veux pas, dit-il, être enterré en un lieu où mon fils ne pourrait pas venir prier sur ma tombe. » Touchante pensée qui laisse place à l'espoir. Non, nul d'entre nous ne peut se résoudre à croire que l'humble caveau de Weybridge garde pour toujours les restes de ce vrai fils de France. Ce n'est pas contester le droit que l'esprit moderne reconnaît à un pays de disposer de lui-même que de prévoir le jour où, instruite par de décevantes expériences, la grande nation chrétienne se ressouviendra de ceux en qui se sont incarnées ses meilleures, ses plus glorieuses destinées. Ce jour-là, la cendre du comte de Paris pourra dormir en terre française, tandis que l'héritier de son patriotisme et de sa foi viendra renouer, pour le bien de tous, même de ceux qui le bannissent aujourd'hui, la chaîne des traditions séculaires qu'un peuple n'a jamais reniées sans s'amoindrir.

M. d'Hulst.

LE CONGRÈS SCIENTIFIQUE
DE BRUXELLES

I

Avoir assisté aux débuts timides d'une entreprise, avoir pris sa part des incertitudes de la première heure, s'être trouvé aux prises avec des difficultés toujours renaissantes, avoir essuyé les dédaigneux refus des uns, les défiantes admonestations des autres, avoir persévéré, avoir réussi, voir enfin le radieux épanouissement de l'entreprise, le triomphe d'une cause désormais gagnée, tel a été en dix années le sort des promoteurs de l'œuvre des Congrès scientifiques internationaux des catholiques.

L'idée première avait pris naissance dans un groupe de prêtres qui cherchaient à renouveler l'armement de l'apologétique chrétienne : la marée des contradictions montait sur toutes les rives du savoir; la philosophie et l'exégèse, l'histoire et la philologie, les sciences physiques et juridiques, exploitées par les ennemis de la foi, livraient chaque jour à nos contradicteurs des armes nouvelles, et nous constations que, sur bien des terrains, nous en étions restés aux méthodes d'une argumentation démodée, que nos cuirasses ne supportaient pas sans dommage le choc de projectiles inconnus de nos devanciers. Sans doute, on trouvait, et en grand nombre, parmi les savants, des hommes qui mettaient l'idée chrétienne au faîte de leurs croyances; sans doute, les travaux apologétiques se multipliaient en même temps que les attaques, mais à toutes ces bonnes volontés dispersées manquait le lien qui donne la force, et tel combattant isolé sentait son énergie s'amoindrir, parce qu'il ne voyait pas à ses côtés des compagnons prêts à le soutenir par la parole, par la plume et par le cœur. *Væ soli!*

Il fallait donc se grouper, mais sous quelle forme? Une association supposait une entente préalable, et à vouloir débuter par là,

on risquait d'aboutir à un échec; une publication encyclopédique était une œuvre de longue haleine, demandant une organisation qui n'était pas prête, et qu'on ne pouvait songer à improviser. Restait donc la réunion d'un congrès où seraient appelés tous les hommes de bonne volonté, et où se prépareraient une œuvre durable et un groupement permanent. Mais ce congrès aurait-il pour objet l'apologétique proprement dite, s'étendrait-il à l'ensemble des sciences humaines? Ferait-on seulement appel aux savants, au risque de voir des hommes de savoir se récuser par modestie ou par timidité? Ouvrirait-on la porte à tous les amis de la science, en s'exposant à perdre en profondeur ce qu'on gagnerait en étendue? Tels étaient, avec beaucoup d'autres, les problèmes qui se discutaient au printemps de 1885; l'idée était encore enveloppée des brumes crépusculaires, quand, au congrès des catholiques de Rouen, un rayon de lumière jaillit qui dissipa d'un seul coup les brouillards du matin : Mgr d'Hulst présenta le projet de congrès au développement duquel il n'a cessé de travailler depuis; le congrès serait *scientifique* et s'étendrait à toutes les branches des connaissances humaines; il serait *catholique*, non pas qu'il y ait une science catholique, mais parce que les catholiques seuls seraient appelés à y présenter des travaux; il serait *international* enfin, parce qu'il serait catholique, et que la défense de la foi n'est pas l'attribut d'une nation chrétienne à l'exclusion des autres.

L'œuvre vivait dès lors; le *Correspondant* a donné à ses lecteurs[1] l'histoire de cette enfance écrite par celui-là même qui avait eu à veiller sur elle. Les paternelles directions de Sa Sainteté Léon XIII avaient guidé nos premiers pas; le bref du 20 mai 1887 avait loué l'entreprise, et en traçant une limite entre le domaine réservé de la théologie et celui des sciences humaines livré à nos recherches, le Saint-Père consacrait une fois de plus la liberté chrétienne et répondait, en bénissant l'alliance de la Foi et de la Science, à ceux qui s'obstinent à en proclamer l'incompatibilité.

Un premier congrès se tint donc à Paris, en 1888, sous la présidence de Mgr Perraud, évêque d'Autun; trois ans après, Mgr Freppel ouvrait un second congrès qui, obéissant à la loi de la vitesse acquise, dépassa le premier; de 1600, le nombre des adhésions s'éleva à 2500; 80 mémoires avaient été admis à la lecture en 1888; en 1891, il y en eut 141; les comptes-rendus qui ont été publiés forment pour 1888 deux gros volumes; en 1891, il parut 8 fascicules ayant chacun 300 pages environ; l'ensemble de ces travaux constitue déjà un recueil d'une valeur scientifique incon-

[1] *Correspondant* du 25 avril 1891.

testable : croyants et incroyants se sont accordés sur ce point, et l'évêque de Saint-Gall pouvait dire, dans une lettre adressée à la commission d'organisation, qu'il y avait trouvé « une véritable encyclopédie de la science contemporaine. »

Le chemin parcouru entre le premier congrès et le second était grand, mais, à l'examen attentif des listes de souscripteurs, on constatait un fait autrement significatif : la zone d'action du congrès de 1888 s'était bornée, à peu d'exception près, à la France du Nord, et le nombre d'adhésions recueillies au sud de la Loire était relativement peu important. En 1891, aucun diocèse français n'est demeuré absolument étranger à l'œuvre ; le pays entier était donc gagné à l'idée ; il en était de même à l'étranger : le nombre des souscripteurs belges avait triplé, et les Allemands, demeurés à peu près en dehors du congrès de 1888, se faisaient largement représenter à celui de 1891 ; il fut même question de choisir Munich comme siège du congrès de 1894 ; cependant on pensa que la transition brusque d'un pays de langue française à un pays de langue germanique pourrait avoir des inconvénients pour le développement progressif de l'œuvre, et on désigna la Belgique pour donner l'hospitalité à la réunion de 1894. Le congrès international sortait ainsi de France et restait cependant dans un pays de langue française : la transition se ménageait d'une façon plus insensible, et la catholique Belgique était investie de la mission de recevoir le troisième congrès.

II

La commission organisatrice belge se constitua dès l'automne de 1891 ; elle s'était mise sous le haut patronage du cardinal Goossens, archevêque de Malines, et des évêques de Belgique, qui tous, dès la première heure, avaient béni l'entreprise et lui avaient apporté leur adhésion ; la présidence d'honneur fut dévolue à Mgr Abbeloos, le savant recteur de l'université de Louvain ; la présidence effective au docteur Lefebvre, membre de l'Académie royale de Belgique, doyen de la Faculté de médecine de Louvain. Aussi connu comme praticien que comme professeur, homme d'œuvres autant qu'homme de science, il jouit dans son pays d'une estime universelle, et il a la joie de voir sa vie scientifique et charitable se prolonger dans la personne de ses fils : le premier est avocat distingué à Bruxelles, le second, chanoine et professeur de philosophie à Louvain ; le troisième, jésuite et professeur de mathématiques à Bruxelles ; le dernier, prêtre et professeur de sciences physiques dans un collège du diocèse de Liège ; telle est la lignée

de ce grand homme de bien qui est aussi un savant, et, en le voyant entouré de ses quatre fils, qui commencent à illustrer le nom paternel, on songe à la vieille devise : *Bon sang ne peut mentir!*

Les membres de la commission étaient des représentants notables du clergé, de l'aristocratie, du barreau; c'étaient surtout des professeurs des universités de Louvain, de Gand et de Liège : Louvain, la célèbre université libre et catholique, la citadelle d'où les Belges sont sortis en masses profondes pour conquérir la liberté religieuse, Louvain, dont je craindrais de ne pas pouvoir parler avec assez d'impartialité, étant moi-même un des enfants de l'*alma mater;* Gand et Liège, universités d'État, que des lois équitables, sincèrement appliquées, ouvrent largement aux catholiques.

Il y a en Belgique une quatrième université, celle de Bruxelles; elle est libre, comme celle de Louvain, et appartient au parti dit libéral, c'est-à-dire anticatholique; on n'avait rien à en attendre, pas même la contradiction, car, depuis plusieurs années et particulièrement depuis les incidents relatifs au cours libre que devait y professer M. Elisée Reclus, les membres et les patrons de cette université sont divisés en deux camps ennemis; les *doctrinaires* cherchent à évincer les *positivistes*, lesquels entreprennent de fonder une université rivale, où sera donné un enseignement pur de tout mélange de cléricalisme, voire de spiritualisme. Pendant que ces Messieurs s'entre-déchirent à coup de brochures, et font part à l'Europe entière de leurs dissentiments intérieurs, il est consolant de voir l'entente fraternelle entre des croyants que sollicite la seule émulation de travailler à qui mieux mieux au service et à la défense de l'Eglise.

Je ne puis laisser dans l'ombre une autre collaboration qui n'a pas été médiocre : celle des Bollandistes. On connaît l'immense publication qui, sous le titre d'*Acta sanctorum*, constitue le recueil le plus considérable peut-être qu'ait produit la science humaine : commencée il y aura bientôt trois siècles par les Pères de la Compagnie de Jésus, cette œuvre se poursuit par les soins d'un groupe de religieux belges qui ajoutent, tous les trois ou quatre ans, un énorme in-folio à leur collection; leur maison de la rue des Ursulines renferme une bibliothèque unique où sont réunis tous les ouvrages relatifs à l'histoire sacrée et profane; de jeunes Pères s'attachent aux anciens pour les assister dans leurs recherches, se pénétrer de leurs méthodes et les remplacer un jour dans cette tâche immense et anonyme à laquelle ils consacrent leur vie; une savante division du travail permet à chacun de cultiver un genre dans lequel il ne tarde pas à exceller : hellénistes, orientalistes, paléographes, archéologues, ils ont cependant une qualité commune; on s'atten-

drait, en les voyant penchés sur leurs manuscrits et leurs épreuves, à leur trouver les mines rébarbatives de savants qui vivent dans un autre monde; et, tout au contraire, rien n'égale l'empressement qu'ils montrent à faciliter les recherches des hommes d'étude qui recourent à leur érudition, la cordialité, la rondeur avec lesquelles ils reçoivent le moindre visiteur.

Tous les Bollandistes devaient prendre une part active au congrès; c'était le R. P. De Smedt qui était désigné par son prodigieux savoir pour diriger les travaux de la section historique; c'était le R. P. Van den Gheyn qui allait, dans les fonctions de secrétaire général, devenir l'âme du congrès et le bras droit du président.

Aussitôt constituée, la commission alla demander au Saint-Père sa bénédiction et ses conseils, et une lettre du cardinal Rampolla, en date du 11 février 1892, donnait à l'œuvre le témoignage de l'intérêt que lui portait le premier pasteur. « La réunion périodique de ces congrès, disait Son Eminence, constitue une constante et lumineuse protestation que les enfants de lumière opposent à ceux qui abusent du nom respectable de la science pour combattre la foi; voilà pourquoi Sa Sainteté estime qu'ils rendent des services signalés à la religion... »

Il n'y avait plus qu'à se mettre à l'œuvre; des comités locaux se formaient dans toutes les parties de la Belgique et dans presque toute l'Europe catholique; en Autriche, en Hongrie, en Silésie, en Bavière, en Alsace, en Suisse, en Espagne, les cadres étaient déjà formés. La *Leo-Gesellschaft* de Vienne, la Société de Saint-Etienne, à Budapest, la *Goerres-Gesellschaft* en Allemagne, l'université catholique de Fribourg en Suisse, constituaient autant de noyaux autour desquels venaient se grouper les adhérents : Mgr Kiss à Budapest; M. le baron de Hertling, le docteur Grauert, à Munich; M. Rafaël de Cepeda à Valence, Mgr Brevedan à Trévise, avaient déjà assuré le succès des congrès précédents et, à leur appel, les souscripteurs revenaient en foule.

Un comité français, présidé par Mgr d'Hulst, concentra le travail de propagande en France, pendant que, dans une province où la vie chrétienne et le zèle pour la cause de l'Eglise sont particulièrement intenses, un comité régional se formait autour des professeurs des Facultés catholiques de Lille.

Une circulaire latine avait été adressée par le comité central de Bruxelles aux évêques du monde entier; le comité de Paris renouvela cet appel auprès des évêques de France qui s'empressèrent de répondre non seulement en envoyant leur adhésion, mais en désignant des correspondants diocésains, dont l'action a été des plus efficaces. Versailles donnait plus de 50 souscripteurs,

Troyes, 75; dans les Facultés catholiques, les professeurs mettaient des mémoires sur le chantier; la France se devait à elle-même de tenir dignement sa place dans l'assemblée des savants catholiques.

Au commencement de l'année 1893, le comité central annonça que la réunion se tiendrait à Bruxelles en septembre 1894; on s'en était en effet remis à lui pour le choix du lieu et de la date. Bruxelles était la capitale, le centre de la Belgique; située à la ligne de partage des idiomes, c'est un point neutre où Français et Flamingants aiment à fraterniser; enfin ce choix présentait l'immense avantage de procurer au congrès des locaux vastes et confortables dans les bâtiments de l'Institut Saint-Louis; cet admirable établissement nous donnait des salles en nombre suffisant pour y tenir simultanément les séances de section et y installer tous les services du congrès.

La date parut bien incommode à la commission française; septembre est en effet un mois de repos pour beaucoup d'hommes d'étude : la chasse, les eaux, la villégiature, retiennent les uns, pendant que d'autres profitent de leurs loisirs pour voyager et explorer les archives étrangères. Un important congrès archéologique se tenait à Spalato, en Dalmatie, dans la dernière semaine d'août, et nous regrettions d'être privés de cette occasion de visiter, dans des conditions exceptionnellement favorables, les fouilles de l'antique Salone.

L'expérience a cependant montré que l'époque était heureusement choisie : elle a permis, en effet, à un grand nombre de nos compatriotes d'assister au congrès; les vacances de l'enseignement secondaire étaient ouvertes, et bon nombre de professeurs de collèges et petits séminaires, venus au congrès de l'*Alliance des maisons d'éducation chrétienne*, tenu à Marcq-en-Barœul, près Lille, ont pu passer la frontière et pousser jusqu'à Bruxelles; enfin, le voisinage de Pâques entraîne pour les curés et vicaires un surcroît de travaux et de responsabilités qui les avait tenus éloignés des congrès assemblés au mois d'avril : nous avons donc regretté notre opposition, nous nous sommes réjouis en pensant qu'on avait passé outre, en constatant que sur 800 personnes présentes au congrès, il y avait 150 Français.

Une autre modification introduite dans le règlement porta sur l'heure des assemblées générales qui, à Paris, s'étaient tenues le soir, dans la salle de la Société de géographie; en Belgique, où les distances sont insignifiantes, et où on voyage à bon marché, chacun aime à rentrer chez soi le soir, et des réunions se terminant assez avant dans la nuit auraient couru le risque d'être clair-

semées; on plaça donc le travail des sections le matin et l'après-midi, et les grandes séances furent fixées à onze heures. Mais point n'était besoin de louer à grands frais une salle pouvant recevoir un millier d'auditeurs. M. Lagasse de Locht, membre de la commission organisatrice, et directeur des bâtiments civils de Belgique, mit à notre disposition la magnifique salle du palais des Académies. Le congrès tenait donc ses réunions solennelles dans un local fourni par l'État : c'était un sujet d'étonnement pour nous autres, catholiques français, habitués à nous priver des faveurs publiques; mais nous n'étions pas à la dernière de nos surprises.

Une chose aurait pu nous rappeler la patrie absente : l'accueil, absolument dépourvu de bienveillance, d'une partie de la presse; les journaux libéraux de Bruxelles consacrèrent au congrès une série d'articles franchement hostiles, quoique assez inoffensifs. Signalons d'abord le *Petit-Bleu*; il faut savoir qu'en Belgique le bleu est la couleur des libéraux; les catholiques arborent le drapeau rouge; le rôle que le drapeau rouge joue en France est tenu en Belgique par le drapeau noir. Ce *Petit-Bleu*, imprimé sur papier bleuâtre, veut être un journal léger, comme le donne à entendre le nom pimpant qu'il a adopté. Mais je dois à la vérité de déclarer que son esprit est habituellement assez épais : c'est du très gros sel, et ses plaisanteries ne sentent pas l'atticisme; son trait le plus aigu fut lancé le jour où il annonça que le R. P. Van den Gheyn avait découvert le moyen de diriger les ballons; de plus, des croquis à la plume avaient la prétention de représenter les physionomies des congressistes, et ces silhouettes grotesques, à la Topfer, suffisaient, paraît-il, pour montrer que notre congrès était une entreprise ridicule. Sans être bien riches, nous sommes mieux montés que cela à Paris, et le *Petit-Bleu* faisait l'effet d'un pachyderme essayant de danser la tarentelle.

Que dire des journaux sérieux du parti libéral? de *l'Indépendance belge*, de *l'Etoile belge?* c'est l'éternel article du *Temps* sur la science moderne, l'impuissance de l'Eglise, l'infaillibilité du Pape, le Syllabus, l'Index et l'histoire de Galilée brochant sur le tout; Voltaire n'a pas dû dormir content pendant le congrès, car, chaque soir, on allait le réveiller pour lui emprunter ses plaisanteries démodées, qu'on réchauffait pour les servir aux lecteurs des journaux libéraux.

III

Le lundi, 3 septembre, se tenait à l'Institut Saint-Louis la séance d'ouverture : le docteur Lefebvre présidait, entouré des

membres de la commission organisatrice dont les pouvoirs allaient prendre fin; mais, avant de se dissoudre, cette commission devait rendre compte de la manière dont elle avait accompli son mandat. C'est ce qu'elle fit par l'organe du R. P. Van den Gheyn.

2500 adhésions sont parvenues déjà et ce nombre sera dépassé, grâce aux retardataires qui se feront inscrire pendant la tenue du congrès. La Belgique a, jusqu'à présent, enregistré 600 souscripteurs, la Hollande, 100, l'Autriche-Hongrie, 135, l'Allemagne, 150, l'Espagne, 200, la France, 1100. Sur 160 mémoires qui vont être présentés, la France en apporte 70, la Belgique, 50, l'Allemagne 10, l'Espagne, 7; la Suisse, l'Italie, la Hollande, la Hongrie, le Luxembourg, donnent aussi leur contribution. L'Amérique fournit quatre mémoires : plusieurs professeurs des universités de Washington et d'Indiana assisteront au congrès, et, à leur tête, le recteur de Washington, Mgr Keane, qui se fera entendre dans une des assemblées générales.

Le rapporteur énumère ensuite les principales adhésions recueillies, cite le nom des cardinaux et évêques dont les lettres d'encouragement sont saluées par de chaleureux applaudissements; des télégrammes sont venus d'Espagne, au nom d'amis que la difficulté du voyage a seule empêchés de se joindre à nous.

Enfin l'adhésion de tous les membres du cabinet belge est une preuve indéniable de l'intérêt que le gouvernement de S. M. Léopold II porte à l'œuvre; plusieurs ministres ont annoncé leur intention d'assister aux réunions du congrès. Cette promesse est accueillie avec enthousiasme : les Belges sont fiers des hommes qui président aux destinées de leur pays; les Allemands nous rappellent qu'il y a quelques jours, au congrès de Cologne, ils ont entendu le représentant de l'empereur les saluer et les encourager; et nous, nous baissons la tête... : quelques-uns ont connu le temps où les Broglie et les Buffet venaient dans les réunions catholiques pour y porter la parole et y revendiquer leur qualité de chrétiens...; pour les autres, c'est du nouveau, de l'inconnu, de l'invraisemblable..., mais non pas de l'impossible, s'il plaît à Dieu!

Après cet excellent rapport, le congrès procède à l'élection de son bureau : à la présidence d'honneur, il porte le cardinal de Malines, Son Excellence le Nonce apostolique, M. Jules de Burlet, ministre de l'intérieur et de l'instruction publique, chef du cabinet belge; Mgr Abbeloos, recteur magnifique de l'université de Louvain.

De nombreux vice-présidents sont choisis parmi les nations représentées au congrès : pour la Belgique, le chanoine Delvigne, le savant curé de Saint-Joos-ten-Noode, M. G. Dewalque, professeur de géologie à l'université de Liège; Mgr Lamy, l'éminent

orientaliste, professeur à Louvain, l'historien Kurth, de Liège; M. P. Mention, professeur de hautes mathématiques à l'université de Gand; pour l'Amérique, Mgr Keane; pour la France, Mgr d'Hulst, qui, retenu auprès d'un auguste malade, n'a pu assister au congrès; Mgr Baunard, recteur des Facultés catholiques de Lille; M. de Lapparent; M. le marquis de Nadaillac, membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; M. le comte de Marsy, directeur de la Société française d'archéologie; pour l'Allemagne : le docteur von Funk, professeur à l'université de Tubingue; M. Grauert, doyen de la Faculté des lettres de Munich; M. Hüffer, professeur à l'université de Breslau; le docteur Porsch, membre de la diète prussienne; pour l'Autriche : Mgr Bielopotowski, *vicarius castrensis*, c'est-à-dire aumônier en chef de l'armée impériale; pour la Hollande : Mgr Schaepman, député aux Etats-Généraux; pour la Suisse : le docteur Sturm, recteur de l'université de Fribourg; pour l'Espagne : M. Donadiù y Pugnau, professeur à l'université de Barcelone.

Le R. P. Van den Gheyn et l'abbé Hellinckx étaient choisis comme secrétaire-général et secrétaire-général adjoint. MM. le docteur Dumont et l'avocat Campioni, M. le docteur Pasquier conservaient les fonctions de secrétaires et trésorier qu'ils avaient remplies avec le plus grand dévouement dans le sein de la commission d'organisation.

Aux présidences de sections sont délégués quatre Belges, quatre Français, un Suisse et un Espagnol. Aux sciences religieuses, Mgr Lamy; aux sciences philosophiques, Mgr d'Hulst, qu'auront à suppléer Mgr Mercier, le rénovateur des études thomistes à Louvain, et M. le comte de Vorges, président de la Société de Saint-Thomas d'Aquin de Paris; aux sciences historiques, le R. P. De Smedt; aux sciences juridiques, M. Rafaël de Cepeda, professeur de droit naturel à l'université de Valence. La section des sciences mathématiques est présidée par M. Lepaige, professeur à Louvain; celle des sciences physiques, par M. de Lapparent; celle des sciences biologiques, par M. le docteur Ferrand, médecin des hôpitaux de Paris; M. le docteur Sturm est chargé de la section de philologie; M. le marquis de Nadaillac de celle d'anthropologie; M. Helbig, de Liège, dirigera celle de l'art chrétien.

Bien des noms dignes d'être rapportés étaient forcément demeurés en dehors de cette liste; citons seulement parmi nos compatriotes : M. le marquis de Beaucourt, M. l'abbé Ulysse Chevalier, correspondant de l'Institut, et M. Paul Allard, historien, MM. de Kirwan et d'Acy, anthropologistes, M. l'abbé Rousselot, philologue, le R. P. Poulain, S. J., mathématicien, professeur aux Facultés

catholiques d'Angers, membre de l'Académie royale de Bruxelles, M. l'abbé Duchesne, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, membre des Académies royales de Munich et de Berlin, bien qualifié par ses travaux et par ses titres pour honorer le congrès, mais qui avait tenu à s'effacer, pour la présidence de la section d'histoire, devant le R. P. De Smedt, qu'avec tant d'autres savants français il considère comme son maître autant que son ami.

Nous aurions trop à faire si nous voulions signaler ici toutes les personnalités qui se pressaient dans les vastes salles du congrès. La France, je l'ai dit, était largement représentée : Mgr Bouvier, évêque de Tarentaise, n'a pas manqué une réunion, se dérobant aux honneurs de la présidence, mais sachant, quand il prenait la parole, résumer un débat, en dégager les conclusions avec une précision scientifique dont chacun admirait la simplicité et l'ampleur. Venus des extrémités de la France, MM. les vicaires-généraux Ardouïn et Guillibert représentaient : l'un Mgr Mignot, évêque de Fréjus, l'autre Mgr Gouthe-Soulard, archevêque d'Aix; Mgr de Cabrières avait délégué M. l'abbé Sahut; les Pyrénées, la Bretagne, à plus forte raison le centre et le nord de la France avaient envoyé des légions de prêtres; parfois, dans les séances, on se trouvait entouré de rabats, et le rabat, comme on sait, est un des derniers symboles des libertés de l'Église gallicane; quelques Belges (je ne sais pourquoi) et les Alsaciens-Lorrains (je le sais bien) sont les seuls avec nous à arborer cet insigne.

L'invasion des prêtres français m'a amené à réfléchir sur une observation déjà faite aux précédents congrès, et sur une critique formulée devant moi à plus d'une reprise : « Vos congrès, nous disait-on, et parfois avec une certaine aigreur, ne sont pas des réunions de savants catholiques, mais des meetings de curés; on se croirait à une retraite ecclésiastique, plutôt qu'à une assemblée scientifique. » Que vaut cette critique?

Si nous passons en revue la liste des mémoires soumis au congrès, nous constatons que sur soixante-dix travaux venus de France, trente ont pour auteurs des laïques : professeurs, avocats, médecins, gentilshommes mettant noblement leurs loisirs et parfois leur vie entière au service de la science; la clientèle du congrès n'est donc pas exclusivement ecclésiastique, et si le clergé y est largement représenté parmi les travailleurs, je ne vois pas pourquoi on le lui reprocherait, s'il présente des travaux vraiment scientifiques. Si maintenant nous passons des savants actifs à ce que j'appellerai les savants passifs, des auteurs de mémoires aux simples auditeurs, à ces amis de la science qui vont s'instruire dans nos congrès, se réconforter en voyant l'Eglise, leur mère, faire

preuve de vitalité scientifique, là nous trouvons, cela est vrai, une grande majorité de soutanes; mais pourquoi? parce que les laïques appartenant à la même catégorie ont des devoirs de famille ou de société, parce qu'ils ouvrent la chasse, parce que le voyage de Bruxelles ou de Paris les dérange dans leurs projets ou leurs habitudes, parce que beaucoup de laïques ne savent pas se gêner, tandis qu'un petit professeur de Rodez ou un vicaire de Limoges ne craignent pas de faire en troisième classe un long trajet, déjà bien lourd pour leur maigre bourse, lorsqu'ils voient au bout une grande manifestation catholique dont profiteront leur âme et leur intelligence, parce qu'ils voient un combat à livrer pour l'Église, et qu'ils entendent bien être à la peine, comme ils seront à l'honneur. Rendons hommage aux armes savantes de l'armée catholique, à sa brillante cavalerie, mais souvenons-nous que l'infanterie est la reine des batailles, et que, dans nos troupes, l'infanterie porte comme uniforme la soutane souvent rapée du curé de campagne!

IV

Les réunions du congrès peuvent se ranger dans trois catégories : réunions de travail, réunions d'apparat, réunions intimes. Dans les premières on travaille pour la science, dans les secondes pour le public, dans les dernières pour soi-même.

Les réunions de travail, de beaucoup les plus nombreuses, sont aussi les plus utiles; c'est là que chacun vient apporter le produit de ses travaux solitaires, pour le verser dans le trésor commun que nous avons mission d'enrichir; tous les mémoires lus en entier ou par fragments, commentés et discutés en séance, seront ensuite imprimés dans le compte-rendu; nous les y retrouverons pour les méditer à loisir; ceux qui ont pris part au congrès n'ont pu entendre qu'une faible partie des communications, puisque cinq ou six sections siégeaient simultanément; ils pourront, comme ceux qui ne sont pas venus à Bruxelles, prendre connaissance à tête reposée d'un grand nombre d'études originales, qui leur ouvriront de nouveaux horizons scientifiques, et grossiront d'une foule de notions précieuses le bagage de leurs connaissances.

Nous allons passer la revue des dix sections, mais il nous faut d'abord signaler plusieurs savants qui, pour diverses causes, n'avaient pas préparé de travaux pour le congrès, et dont la participation aux discussions a été une bonne fortune. J'ai déjà mentionné Mgr de Tarentaise; j'y joindrai Mgr de Nava di Bontifè, nonce apostolique, Mgr Cartuyvels, vice-recteur de l'université de

Louvain, Mgr de T'Serclaës, président du collège belge à Rome, M. Grauert, M. le professeur Kallenbach, professeur de philologie à Fribourg, M. Tancrède Rothe, professeur aux Facultés catholiques de Lille, qui, par leur intervention dans les débats, en ont plus d'une fois élargi le champ, et ont contribué à en accroître l'intérêt.

La section des sciences religieuses a tenu six séances de deux heures : cette section groupait toutes les sciences ayant une relation intime avec les sciences sacrées; les questions d'exégèse, d'histoire et de géographie religieuse, de patristique. On y a lu un travail de M. le chanoine de Moor sur *la date de l'Exode*, d'après les documents cunéiformes; de M. l'abbé de Broglie, professeur à l'Institut catholique de Paris, sur *les théories de Kuenen relatives au prophétisme;* de M. l'abbé Cousot sur *la critique historique dans les écrits de Renan;* du P. Van Kasteren sur *les limites de la Terre promise;* M. l'abbé Busson, du Mans, M. le baron de Vaux, professeur à l'Institut catholique de Paris, M. le doyen Casartelli, de Bede's college à Manchester, avaient porté leurs recherches du côté des croyances religieuses des anciens peuples de l'Orient; dans la partie plus spécialement historique, on a entendu les communications de M. le chanoine Peters, de Luxembourg, sur *le concile de Carthage de* 398; de Mgr Lamy, sur *le concile de Ctésiphon, tenu en* 410; de M. l'abbé Batiffol, aumônier du collège Sainte-Barbe, à Paris, sur *les Pénitenciers romains au cinquième siècle;* du R. P. Delattre, correspondant de l'Institut de France, sur *une inscription chrétienne de Carthage;* de M. le docteur von Funk, sur *les Constitutions apostoliques;* de Mgr Kirsch, professeur à l'université de Fribourg, sur *les Collectories de la chambre apostolique au quatorzième siècle.*

M. l'abbé Vacandard, aumônier du lycée de Rouen, Mgr de Waël, recteur du Campo Santo dei Tedeschi, à Rome, et M. Wagner, professeur à l'université de Fribourg, ont fait part de leurs travaux sur le chant liturgique. Deux questions relatives à la diffusion du christianisme ont été traitées : celle de *l'évangélisation des peuples voisins des grands lacs*, par Mgr l'évêque d'Oydensburg (Etats-Unis); *la situation passée et présente du catholicisme en Arménie*, par l'auteur de cet article.

M. le chanoine Kihn, le savant professeur de l'université de Wurzbourg, a entretenu le congrès des *découvertes récentes faites dans le domaine de la patristique*, notamment du pseudo-évangile de saint Pierre, et M. l'abbé Graffin, professeur à l'Institut catholique de Paris, a présenté le premier volume d'une patrologie syriaque, avec traduction latine en regard, dont il a entrepris la

publication, destinée à donner un pendant aux patrologies latine et grecque de l'abbé Migne.

A la section de philosophie, il a été tenu six séances : c'est là surtout que les discussions ont été chaudes : Mgr Mercier et le chanoine Forget, de Louvain, le R. P. Castelein, S. J., M. Grafé, professeur à Liège, représentaient la Belgique; M. le comte de Vorges, l'abbé Farges, le R. P. Bulliot, mariste, professeur à l'Institut catholique de Paris, M. l'abbé Duquesnoy, de Douai, étaient les champions de la France. Mgr Maura, évêque d'Orihuela (Espagne), M. de Margerie, l'éminent doyen de la Faculté libre des lettres de Lille, M. Ch. Huit, professeur honoraire à l'Institut catholique de Paris, M. Barberis, lazariste, professeur à l'université de Pise, M. le chanoine Torregrossa, professeur au séminaire de Palerme, Mgr Kiss, de Budapest, et M. l'abbé Kosary, chapelain à Saint-Hubert, en Hongrie, M. le baron de Hertling, professeur à l'université de Munich, avaient envoyé ou apporté des mémoires, qui ont été lus ou analysés.

Les membres de la section ont regretté que les lectures aient pris un temps considérable, au préjudice des discussions qu'il a fallu écourter; il ne faut pas s'imaginer cependant qu'on n'ait pas discuté à la section de philosophie : on l'a même fait avec une grande animation. Les mémoires de M. Farges et du R. P. Bulliot, sur la valeur métaphysique de *la preuve de l'existence de Dieu tirée du mouvement* ont rempli une séance, et ce sujet a passionné l'auditoire. Le R. P. Bulliot présentait un autre travail sur *les notions de masse et de matière première*; c'est sur ce terrain commun à la physique et à la philosophie que sont intervenus les physiciens qui désertaient leur section particulière pour se mêler aux philosophes. On voit par là l'intérêt qu'il y a à convoquer au congrès des savants appartenant à toutes les spécialités. « L'Eglise n'a pas besoin de chimistes, a dit un journaliste parisien [1], parodiant le mot de Danton, « elle a besoin d'exégètes et de métaphysiciens », on voit cependant les services que les chimistes et les mathématiciens peuvent rendre aux métaphysiciens en leur fournissant sur des questions comme celles-là les données positives qui permettent d'aborder la résolution de problèmes complexes. La physiologie confine d'une part à la psychologie, d'autre part, sur les questions de responsabilité, aux sciences juridiques; l'anthropologie touche à la physiologie par la question du transformisme; depuis longtemps la géologie et l'exégèse se donnent la main. L'ancienne distinction des sciences et des lettres ne tient plus

[1] *Journal des Débats*, 14 septembre 1894; édition blanche.

debout, et de plus en plus on voit les différentes parties de la science se confondre et se compénétrer, brisant les cadres factices où on s'était plu longtemps à les enfermer.

La discussion provoquée par le mémoire du R. P. Bulliot a été plus passionnée encore que les précédentes, mais elle est restée dans les limites de la courtoisie et de l'urbanité, grâce à l'énergique direction de Mgr Mercier, à la haute autorité duquel les deux partis ont rendu un commun hommage.

Mgr Mercier allait d'ailleurs produire lui aussi un travail et essuyer le feu de la contradiction; *la théorie des trois vérités primitives et de la certitude*, tel est le problème que l'éminent philosophe estime avoir été mal posé jusqu'ici; c'est le R. P. Castelein qui a défendu l'ancienne méthode de démonstration, et l'heure avancée a empêché d'aboutir à une conclusion; on l'a regretté d'autant plus que Mgr Mercier discute avec une lucidité remarquable, qualité qui est loin d'être commune, même parmi les philosophes.

La philosophie, on peut s'en rendre compte, a été la section la plus mouvementée du congrès; un journal catholique de Paris [1] a dit à ce propos que de telles controverses ébranlaient plus la foi qu'elles ne la fortifiaient : « Ceux qui tiennent ce langage, répond le R. P. Bulliot lui-même, ne semblent pas se rendre bien compte de ce qu'est nécessairement un congrès scientifique : c'est une arène où des idées nouvelles se font jour pour être librement discutées... enfin adoptées ou rejetées par chacun, suivant la valeur des preuves apportées; ce n'est pas un concile chargé de définir. »

Réjouissons-nous au contraire de voir ces problèmes passionner des esprits distingués, et n'en voulons pas à ces discussions qui montrent une fois de plus de quelle liberté d'opinions jouissent ces enfants de l'Église, qu'on s'obstine à présenter comme des esclaves enchaînés sous le joug du *Credo quia absurdum*.

Les sciences juridiques offraient un terrain moins accessible aux controverses : le droit athénien avait fourni matière à M. Francotte, professeur à l'université de Liège, pour une fort savante communication; le droit romain à MM. Lescœur et Cauvière, professeurs à l'Institut catholique de Paris; à M. Waltzing, professeur à l'université de Liège; ce dernier travail, relatif aux *corporations romaines*, a été lu, ainsi que celui de M. Francotte, devant les membres de la section d'histoire. M. Braun, bâtonnier de l'ordre des avocats de Bruxelles, a présenté une *étude comparative entre*

[1] *La Vérité,* 4 septembre 1894.

le droit germanique et le code Napoléon; M. Orban, professeur à Liège, et M. Pyfferoen, professeur à Gand, ont étudié les problèmes relatifs à la *la législation paroissiale en Angleterre*, et aux *fédérations intercommunales en France et en Prusse*. M. Toniolo, professeur à l'université de Pise, avait résumé *l'histoire de la charité en Italie;* M. de Cepeda a lu, en un excellent français, un morceau sur *la relation entre la révélation et la science du droit*. M. Lacointa, professeur de droit des gens à l'Institut catholique de Paris, avait adressé une note traitant de *la prétention de se faire justice à soi-même*.

Les mémoires de l'ordre économique étaient relatifs à *la question de la coopération* (MM. Cordonnier et Verbiest, avocats à Bruxelles); à *la question monétaire* (M. Alph. Allard, directeur honoraire de la Monnaie de Bruxelles); à *la méthode scientifique en économie politique* (MM. Lagasse de Locht et Armand Julin); à *l'organisation du travail des noirs dans les mines de Kimberley* (M. J. Leclercq, juge à Bruxelles); à *l'échange international* (M. Van der Smissen, professeur à l'université de Liège).

Avant de se séparer, les économistes ont tenu à adresser une lettre d'amical souvenir à leur collègue M. Claudio Jannet, que la maladie retenait loin du congrès.

Les questions sociales proprement dites avaient été mises par un accord tacite en dehors des programmes; elles offrent à l'heure présente un intérêt d'actualité qui semble les mettre en dehors des délibérations sereines d'un congrès scientifique, et exiger les proportions d'un cadre exclusivement destiné à les contenir.

L'histoire a largement rempli six réunions : les Pères Bollandistes De Smedt, Delehaye et Poncelet présentaient des mémoires sur *le duel judiciaire*, *les Stylites* et une fort ancienne *Vie de saint Géraud, d'Aurillac*. MM. d'Outrepont, professeurs d'université, l'un à Liège, l'autre à Louvain, ont traité : *la légende de César en Belgique*; M. Hüffer, de Breslau, *les encycliques de saint Bernard*; M. Reinhart, de Fribourg, *le voyage d'Albert et Isabelle en Suisse, en* 1599.

La France était représentée par douze travaux : M. l'abbé Beurlier, professeur à l'Institut catholique de Paris, a donné une étude sur *le grand Chartophylax de l'église de Constantinople*, fragment d'un ouvrage qu'il a l'intention de consacrer à l'histoire du byzantinisme; M. l'abbé Douais, professeur aux Facultés catholiques de Toulouse, sur *une bulle relative à l'abbaye de Saint-Sernin*; M. le chanoine Gendry, de Nantes, sur *la généalogie de Pie VI*; M. Jordan, professeur à la Faculté des lettres de Rennes, a lu un intéressant mémoire sur *les relations du Saint-Siège et*

des financiers italiens au temps de Clément IV; M. l'abbé Dubarat, aumônier du lycée de Pau, s'était occupé de *Jeanne d'Albret*; M. P. Fournier, professeur à la Faculté de droit de Grenoble, avait envoyé un travail sur la *Réforme des institutions canoniques sous Grégoire VII*; M. l'abbé Favé, de Quimper, avait raconté l'un des derniers épisodes des guerres de la Ligue en Bretagne. M. l'abbé Sicard a fait présenter une étude sur *l'Episcopat français pendant l'émigration*. M. le chanoine Allain, archiviste diocésain de Bordeaux, a résumé oralement, avec beaucoup d'humour, ses recherches sur *l'organisation spirituelle et temporelle du diocèse de Bordeaux avant* 1789; il a montré, entre autres choses, que ce clergé qu'on s'entête à représenter comme vivant hors de l'État, étranger notamment à toute charge financière, que ce clergé soi-disant exempt payait à l'État un impôt proportionnel à ses revenus qui allait jusqu'au 25 pour 100, et qui en moyenne s'élevait à 15 pour 100; cette démonstration est faite pièces en main, j'entends pièces judiciaires, c'est-à-dire exploits d'huissiers saisissant les contribuables récalcitrants.

M. l'abbé Duchesne a parlé des différents recueils anciens d'où sont tirées les légendes relatives aux apôtres; ce travail, aussi profond qu'instructif, a été vivement goûté par l'auditoire.

Je n'essaierai pas d'énumérer tous les mémoires lus à la section de sciences mathématiques. M. Hermite, membre de notre Académie des sciences, avait envoyé une savante note sur *une relation entre les nombres de Bernouilli;* M. Mention, qu'un deuil cruel tenait loin de nous, avait présenté un travail sur la géométrie générale; deux professeurs des Facultés catholiques d'Angers, deux mathématiciens espagnols ont fait admirer la profondeur de leur savoir.

M. Marx, inspecteur général des ponts et chaussées en retraite, avait adressé de Nancy une étude sur *le rôle de l'éther dans les phénomènes physiques;* ce travail, œuvre d'un savant penseur, présente des conclusions vraiment neuves, et cela sous un appareil mathématique aussi simple que possible, rareté, disait-on, utile à signaler. M. Duhem, professeur à la Faculté des sciences de Rennes, M. l'ingénieur Ferron, de Luxembourg, M. le professeur Henry, de Louvain, ont soumis des travaux très remarqués à la section des sciences physiques; à cette même section, réunie à celle d'anthropologie, revenait de s'occuper des graves problèmes relatifs à la question de l'évolution et du transformisme; la séance qui leur a été consacrée a été particulièrement intéressante : M. l'abbé Boulay, l'éminent botaniste de Lille, et M. l'abbé Guillemet, de Paris, ont soutenu les deux hypothèses, mais avec

une courtoisie qui a séduit le nombreux auditoire qui suivait les péripéties de cette brillante passe d'armes. Voici les conclusions qui ont été adoptées : « La section loue et encourage les études de ceux qui, sous la suprême autorité de l'Eglise enseignante, s'adonnent à rechercher le rôle que l'évolution peut avoir dans le concert des causes secondes qui ont amené à l'état actuel le monde physique. »

Le R. P. Schmitz a étudié *la constitution de certains terrains houillers de Belgique;* M. de Lapparent, président de la section, a hautement félicité l'auteur, qui arrive ainsi à corroborer par de puissants arguments de fait les théories de M. Fayol sur la formation de la houille.

A la section des sciences biologiques, on a entendu des morceaux de caractères très divers, depuis les travaux de médecine, tel que celui du docteur Willems, de Hasselt, sur *les inoculations de la péripneumonie contagieuse des bêtes à cornes*, jusqu'à ceux de physiologie, comme celui du docteur Cousot sur *les modifications du rythme et du tracé des mouvements respiratoires;* celui du docteur Ferrand sur les *localisations cérébrales*, et des essais plus complexes, comme celui du docteur Guermonprez, de Lille, sur *les accidents du travail*, étude de déontologie, mêlée de considérations sociales.

La section d'anthropologie qui a eu, comme nous l'avons dit, à s'occuper de la question de l'évolution, a entendu en outre les excellents travaux de M. Arcelin sur *quelques problèmes relatifs à la haute antiquité de l'homme;* de M. le chanoine Duilhé de Saint-Projet, l'initiateur des congrès scientifiques, sur *les certitudes de la science et de la métaphysique en anthropologie;* de M. d'Acy, qui a étudié avec son soin et sa perspicacité habituelle *les grottes de Baoussé-Roussé*. M. Suchetet, de Rouen, a communiqué le résultat de ses patientes recherches sur *l'hybridation chez les mammifères;* M. Aristide Dupont s'est attaqué à un sujet absolument nouveau; il a recherché quelles étaient, dans le plus lointain passé, les manifestations des facultés intellectuelles de l'homme, et il a cherché à résoudre le grand problème, encore bien obscur, si l'homme quaternaire a pu pénétrer par la pensée au delà du monde sensible; M. Cosquin, autre anthropologiste belge, a charmé la section en montrant la trame des contes si populaires de *Cendrillon* et *Peau d'âne* dans les vieux récits de la Norwège et de l'Inde; il pense même que c'est dans l'Inde qu'il faut en chercher l'origine première, et que ce sont les Arabes qui les ont apportés en Europe.

Le R. P. Van den Gheyn a parlé des *pygmées*; il les a montrés

en Asie et en Afrique; une carte préparée par lui permettait de les suivre sur les différents points où ils s'étaient agglomérés. Ces pygmées appartiennent à des races distinctes, probablement apparentées, mais qui ne présentent, ni les unes ni les autres, aucun cas de dégénérescence.

A la section de philologie, qui a tenu trois séances, il a été présenté quelques travaux de philologie générale. M. l'abbé Rousselot, professeur à l'Institut catholique de Paris, empêché d'assister au congrès, avait envoyé un essai sur *l'étude des voyelles d'après la méthode graphique*, méthode dont il est l'ingénieux créateur; M. le comte de Charencey, président de la Société de Linguistique de Paris, était représenté par un rapport sur *le métamorphisme linguistique*; M. l'abbé Lepître, professeur aux Facultés catholiques de Lyon, par *un historique de la phonétique indo-européenne depuis Schleicher*; M. A. Giesswein, savant hongrois, par un mémoire de philologie comparée. Quatre membres de la section s'étaient occupés des langues anciennes : M. l'abbé Bourdais traitait de *la naissance des lettres chaldéennes*, M. L. de Lantsheere, de Bruxelles, de *la métrique assyrienne*; M. de la Vallée-Poussin, professeur à Gand, s'occupait de sanscrit, M. le baron Carra de Vaux de la syntaxe comparée des langues sémitiques. M. Camélat a présenté une note sur la langue basque, M. Koschwitz, professeur à l'université de Greifswald, en Poméranie, sur la philologie française, M. l'abbé Lejay, professeur à l'Institut catholique de Paris, sur *les rythmes dans le latin de la décadence*, M. l'abbé Schilts sur *l'idiome des Hottentots*, M. Sharpé sur *un recueil de ballades flamandes*, M. Paul Marchot, professeur à Fribourg, sur le langage wallon.

Enfin la section de l'art chrétien a entendu un rapport de M. le comte de Marsy sur *le mouvement des études d'archéologie religieuse*; M. Cloquet, professeur à l'université de Gand, a parlé sur *l'esthétique architecturale* dans ses rapports avec les procédés de la construction moderne; M. Helbig, président de la section, a consacré une spirituelle causerie aux *origines du paysage moderne*. M. l'abbé Favé, a présenté de la part de M. l'abbé Abgrall, de Quimper, la reproduction d'*antiques sculptures religieuses* existant dans différentes églises de Basse-Bretagne, et reflétant visiblement l'inspiration des artistes flamands. Mgr Wilpert faisait enfin part de la découverte d'une curieuse *fresque chrétienne du deuxième siècle*, trouvée par lui dans les catacombes.

Cette longue énumération fait voir quelle variété ont présenté les travaux du congrès; la lecture de ces mémoires, quand paraîtra le compte rendu, fera mieux voir que je ne saurais le dire combien

ces études sont consciencieuses et profondes, quelle immense somme de travail elles présentent, et combien a été heureuse l'initiative qui les a provoquées [1].

V

J'ai commencé par la partie la plus ingrate de ma tâche, il nous reste à parler des magnifiques séances générales, tenues chaque jour au palais des Académies. Ces réunions ont leur importance : on y admet des étrangers, des dames; on cherche à présenter l'œuvre sous les dehors les plus brillants; on s'adresse à l'opinion publique, dont on essaie de captiver l'attention par le renom des personnages qui y prennent la parole; on fait œuvre de propagande et de vulgarisation, et ces assemblées ont leur raison d'être, dans un temps où nous ne devons pas nous contenter d'exister, mais où nous avons le devoir de ne pas laisser ignorer notre existence.

Déjà, le matin du premier jour, nous nous étions réunis dans la pieuse chapelle de l'Institut Saint-Louis, où S. E. le cardinal Goossens avait célébré la messe du Saint-Esprit; le chant du *Veni Creator* avait ouvert nos travaux. C'était un spectacle émouvant que celui de cette foule recueillie de prêtres et de laïques, unis dans une commune supplication; chaque matin, à huit heures, nous devions nous retrouver dans la même chapelle, pour offrir à Dieu les prémices d'une journée employée à son service.

Ce même jour, à onze heures, s'ouvrait une séance que présidait encore le cardinal Goossens, et ce fut la parole du prince de l'Eglise qui se fit d'abord entendre, dans une courte, mais éloquente allocution : « Le témoignage de la science, disait le vénéré cardinal, est la preuve providentiellement fournie par Dieu aux intelligences contemporaines pour les convaincre de la vérité de la foi. Il importe donc que, sur ce terrain comme sur tous les autres, le catholique puisse répéter la fière parole de Job à ses amis : *Nec inferior sum vestri...*

« Cultivez la science : comme la foi, elle est fille du ciel, elle émane de Dieu, son principe; c'est l'œuvre de Dieu qu'elle étudie et qu'elle éclaire...

[1] Pour se procurer ce compte-rendu, on peut encore envoyer son adhésion, avec un mandat de 10 francs, au R. P. Van den Gheyn, rue des Ursulines, Bruxelles; les comptes-rendus des congrès de 1888 et 1891 sont en vente au Secrétariat de l'Institut catholique au prix de 15 francs, *franco*, chacun; et pour les deux, 25 francs; s'adresser à M. Joseph Chobert, secrétaire général.

« Cultivez la science, car elle mène à Dieu : plus vous arriverez à saisir les lois cachées qui régissent cet univers, plus vous mettrez à découvert ses trésors, plus aussi vous sentirez grandir dans vos âmes la foi et l'amour pour l'auteur de tant de merveilles. »

Comme conclusion à cet admirable discours, il a été donné connaissance du texte de l'adresse au Saint-Père, qui contenait l'expression de notre filiale soumission aux enseignements de la chaire infaillible qui domine toutes les sciences humaines; les cris répétés de : « Vive Léon XIII » suivent cette lecture et prouvent que les sentiments contenus dans l'adresse sont bien ceux qui remplissent tous les cœurs.

La parole est ensuite donnée à M. de Lapparent, le savant professeur de l'Institut catholique de Paris. Ce n'est pas aux lecteurs du *Correspondant* qu'il faut faire l'éloge du brillant conférencier, dont l'esprit se joue au milieu des sujets les plus arides, et dont la parole, d'une correction impeccable, coule avec une telle limpidité qu'en l'entendant on voit clairement tout ce qu'elle décrit; je dirai même qu'on le voit avec une telle évidence qu'on s'imagine l'avoir toujours su. Tel a été le cas de ceux qui ont entendu sa conférence sur l'histoire des formes extérieures du globe terrestre; cette magnifique synthèse de géodynamique transcendante a été écoutée sans un moment de lassitude, et applaudie avec conviction par un auditoire où cependant les géologues ne formaient pas la majorité.

La séance du mercredi s'est tenue sous la présidence effective de M. de Burlet, assisté de ses collègues, MM. Beernaërt et Wœste. M. de Burlet ouvre la séance par quelques paroles de bienvenue; il le fait en des termes qui nous montrent le chrétien sous l'homme politique, et sous le ministre du roi Léopold le fils obéissant de l'Église.

C'est dans cette séance qu'il a été donné lecture du discours que devait prononcer Mgr d'Hulst : absent le jour de l'ouverture, le recteur de l'Institut catholique de Paris avait fait espérer qu'il pourrait venir passer tout au moins quelques heures à Bruxelles, mais l'état de plus en plus alarmant de M. le comte de Paris nous a définitivement privés de cette joie, et on a confié à un des amis de l'éloquent prélat la mission difficile de traduire devant l'assemblée la parole de l'absent. Cette lecture a eu, hâtons-nous de le dire, un succès considérable; c'est là, en effet, que se trouvait exposé la raison d'être du congrès, qu'étaient résumés les avantages qui doivent en résulter pour l'Eglise et pour la science catholique; la aussi se trouvaient indiqués avec précision les points qui ont donné lieu jusqu'à ce jour à des controverses, à des objections que

certains esprits éclairés ont élevés contre de telles assemblées.

Les catholiques ont-ils tort de rechercher les bienfaits de l'association jusque sur le terrain scientifique? « Pour le soutenir, il faudrait, ou que la science leur manquât, ou que dans ce domaine l'effort isolé suffise, ou que la qualité de catholique, qui ailleurs est une force, ici devienne une faiblesse, une infirmité qui commande l'abstention. »

A ces trois difficultés, l'orateur répond en montrant d'abord que la science n'a jamais manqué aux croyants, ni les croyants à la science; partant du moyen âge pour arriver à l'époque actuelle, il a trouvé partout des hommes éminents par leur savoir qui se glorifiaient de leur qualité de chrétiens.

Pourquoi l'association paralyserait-elle les efforts des savants catholiques, alors que sur le terrain de la charité, de l'apostolat, de l'enseignement populaire, elle a produit des résultats admirables?

Serait-ce donc, comme le répètent nos adversaires, que l'effort des catholiques sera arrêté sur le terrain scientifique par leurs devoirs de croyants?

« Admettons que l'infériorité scientifique du croyant ne tienne pas essentiellement à sa foi; nierez-vous qu'elle résulte pour lui de l'état d'esprit d'un grand nombre de ses coreligionnaires? Est-ce que la science indépendante n'est pas suspecte à la partie la plus nombreuse, la plus fervente, la plus influente de ce que vous appeliez tout à l'heure l'armée catholique? Est-ce que la presse religieuse ne surveille pas avec un zèle parfois plus jaloux qu'éclairé toutes les manifestations de la pensée? Et lorsqu'un chrétien sincère veut apporter dans le travail scientifique une sincérité pareille, n'a-t-il pas à craindre d'être traqué, dénoncé, brisé? Si cette crainte est fondée, comment ne sentirait-il pas son cœur défaillir devant une entreprise où il risque sa paix et son honneur? Et lorsque le péril est déjà si grand pour le chercheur isolé, dont les travaux pourtant ont quelque chance de passer inaperçus en dehors du cercle fermé dans lequel il se meut, oserez-vous compromettre en bloc toute la science catholique, en attirant l'attention sur elle pour la placer dans cette alternative de paraître ou trop timide aux esprits libres, ou trop audacieuse aux esprits soumis?

. . . .

« Eh bien, messieurs, c'est précisément parce que l'objection n'est pas nouvelle qu'elle ne me fait point peur. Avant une première expérience, elle aurait pu, ce semble, nous faire reculer. Mais la marche rétrograde n'est pas celle qui conduit à la victoire. Entre une offensive imprudente et une retraite peu honorable, nous avons

trouvé un parti intermédiaire, celui que recommandent tous les stratégistes et qui consiste à ne se porter en avant qu'après avoir bien assuré ses derrières. Convaincus que la liberté scientifique n'exige pas l'absence de toute conviction préalable, qu'elle est suffisamment garantie lorsque, en face d'un problème quel qu'il soit, on est fidèle à n'employer pour le résoudre que les méthodes propres à la science de laquelle il relève, nous avons tout d'abord arrêté les grandes lignes de notre projet : faire entrer dans le programme de nos travaux toutes les parties du savoir humain, en exclure tout ce qui appartient au dogme révélé; créer cependant une section des sciences religieuses, mais en distinguant nettement celles-ci de la théologie proprement dite; assigner pour le domaine à la première les questions qui relèvent de l'histoire et de la philosophie, réserver à la seconde celles qui ne reçoivent leur solution que de la parole de Dieu ; lorsqu'un problème historique ou métaphysique nous conduit dans le voisinage de la révélation, ne pas prendre peur comme cet homme de peu de foi qui craignait de voir tomber l'arche d'alliance s'il ne la soutenait de sa débile main ; écouter, discuter, juger les témoignages de l'antiquité profane ou les inductions de la raison transcendante, avec la certitude sereine que jamais une vérité ne peut en contredire une autre et qu'à bien user de nos facultés naturelles, nous ne risquons jamais de nous mettre en opposition avec l'enseignement divin ; telle fut, Messieurs, la charte constitutive du premier congrès scientifique des catholiques.

. . . .

« Dans la lutte partout engagée, si nous faisons front à l'ennemi sur tous les terrains, sur aucun nous n'en sommes encore à la période du triomphe, et sur le terrain scientifique moins que sur tout autre. Et la difficulté de vaincre est bien celle dont on faisait tout à l'heure une objection à notre entreprise, mais où je vois, pour ma part, un motif de plus de la poursuivre.

« Cette difficulté est double : d'un côté, Charybde, l'écueil des témérités hétérodoxes : c'est le plus redoutable, j'allais dire le seul redoutable en soi, car, enfin, ébranler sa foi et celle des autres sous prétexte de démontrer qu'elle est solide, est-il, pour un chrétien, pire disgrâce? Oui, mais, à vouloir l'éviter à tout prix, on risque de tomber sur Scylla, l'écueil des puérilités ou des ignorances qui se couvrent du beau nom de l'orthodoxie. Si, pour qui veut mettre son âme en sûreté, il est dangereux de faire le *minimiste*, pour qui prétend faire honneur à nos croyances, il ne l'est guère moins de *maximiser*. Vous craignez que l'emploi des méthodes scientifiques vous entraîne trop loin ; de peur de franchir les bornes, vous aimez mieux vous rejeter en arrière, fermer les yeux et les

oreilles, n'écouter que les paroles que vous avez accoutumé d'entendre : c'est votre droit; mais alors votre place n'est plus dans les rangs des hommes de science, et, respectant votre prudence, je n'ai qu'un vœu à former, qu'un désir à exprimer. Mon vœu, c'est que cette apparente prudence ne devienne pas, à votre insu et malgré vous, la pire des témérités, celle qui consiste à souder la foi à des opinions humaines qu'une erreur commune a pu rendre générales dans le passé parmi les croyants, mais qui n'avaient pas leurs racines dans la révélation et que le mouvement irrésistible de l'esprit humain condamne à disparaître. Plus vous prétendrez les défendre au nom du dogme qui n'a jamais eu avec elles que des liens factices, plus vous rendrez difficile et ingrate la tâche des apologistes de la foi.

. . . .

« Voilà mon vœu, et voici ma prière. Je demande aux *maximistes*, si, malgré tout, ils trouvent leur tactique heureuse, de ne prétendre pas l'imposer. Cette tactique consiste, comme l'a dit un éminent apologiste, à s'attarder inutilement dans la défense de quelques bicoques inutiles, dont la possession n'importe nullement au salut de l'armée, qu'il faudra bien évacuer un jour et dont l'abandon, s'il était fait spontanément, épargnerait à la vérité l'apparence fâcheuse de capitulations successives. Eh bien, je respecte ceux qui préconisent ou qui, du moins, pratiquent cette sorte de stratégie; mais je les supplie de ne pas exiger que tout le monde l'admire et s'y conforme. Je les prie surtout de ne pas faire de cette exigence une loi d'orthodoxie, de telle sorte qu'à vouloir s'y soustraire on devienne suspect en matière de foi.

« Est-ce donc qu'en me plaignant des excès des maximistes, je veuille recommander le minimisme? Rien n'est plus loin de ma pensée. Je trouve dangereuses l'une et l'autre tendance. La foi a son objet déterminé; il n'en faut rien retrancher, il n'y faut rien ajouter. Dans les cas douteux, en face d'une opinion longtemps reçue qui a pu paraître liée avec le dogme, je comprends que tous n'aperçoivent pas en même temps la nécessité de l'en séparer. Mais précisément parce que le cas est douteux, la conduite à tenir me paraît nettement tracée : attendre que l'Eglise parle; si elle parle, se soumettre de cœur et de bouche; si elle se tait, suivre pour son compte le sentiment qui semble le plus probable, mais reconnaître largement à ses frères le droit d'en suivre un autre; surtout se bien garder d'introduire le soupçon d'hétérodoxie là où la foi n'est pas et ne peut pas être intéressée.

« J'emprunterai un exemple à une question historique vivement débattue entre catholiques depuis cinquante ans, celle de l'aposto-

licité des églises des Gaules. Certes le problème doit être difficile, car de si longues controverses, où tant d'érudition a été dépensée de part et d'autre n'ont pas encore fait l'accord entre les savants. Mais n'est-ce point assez de cette obscurité, et faut-il y ajouter un procès de tendance? Evidemment ici la foi n'est pas, ne peut pas être en cause, car la foi a pour objet ce qui est révélé, et il n'est pas révélé que saint Lazare, sainte Madeleine soient venus à Marseille, saint Martial à Limoges, ni saint Denis l'Aréopagite à Paris. Cependant, parmi les tenants de ces opinions respectables, il en est qui veulent absolument dénoncer dans l'opinion contraire je ne sais quelle disposition *rationaliste*. Si vous aviez la foi plus vive, semblent-ils dire, vous ne discuteriez pas tant. — On pourrait leur demander de quelle foi ils parlent : si c'est de la foi divine ou catholique, elle n'a rien à voir ici; si c'est d'une foi humaine, elle ne peut être déterminée que par des raisons : pourquoi donc ces raisons échapperaient-elles à la critique? Sans doute la *tradition* est un des canaux du dogme, mais seulement quand elle nous transmet, verbalement ou par écrit, l'enseignement apostolique.

« Assimiler à cette *tradition*, qui est un *lieu théologique*, les *traditions* locales qui sont de simples sources historiques, c'est faire un véritable jeu de mot. Est-ce avec des jeux de mot qu'on pense introduire de nouvelles obligations de croire?

« Pour moi, la date de l'évangélisation primitive de l'Eglise de Paris, par exemple, est un point de fait; je tâcherai de l'éclaircir par les procédés de la science historique; je serai heureux et fier si je puis établir que les origines de mon Eglise remontent aux apôtres, mais si une étude consciencieuse me conduisait à une conclusion différente, je ne m'estimerais pas moins bon chrétien pour cela! »

Ces longs extraits font toucher du doigt l'importance de ce discours qui est une véritable déclaration de principes de l'école moderne d'apologétique chrétienne, et ces paroles tombaient sur un terrain bien préparé : des applaudissements enthousiastes interrompaient à chaque instant le lecteur; l'assemblée vibrait à l'unisson avec le grand orateur absent, et maître cependant de son auditoire.

Citons encore les derniers mots qui respirent le plus pur patriotisme :

« Ah! Messieurs, permettez à un Français qui aime passionnément et son Eglise et sa patrie d'envier aux enfants de la libre Belgique le privilège dont ils veulent bien partager avec nous en ce moment l'honneur et le profit. Nous ne sommes plus habitués, en France, à voir les entreprises de l'initiative catholique recevoir l'hospitalité des palais nationaux, compter des ministres parmi leurs

coopérateurs, abriter sous l'égide d'une liberté franche et vraie le concours qu'elles apportent à la régénération de la société par l'influence de la foi. Mais si je songe que cette liberté, vous l'avez pleine et large parce que vous avez su la conquérir, que pour l'obtenir et la garder vous aviez trouvé le secret d'habituer tout un peuple à voir en elle la garantie de tous les autres biens, alors je cesse de vous envier, je vous admire et je me sens pressé du désir d'amener mon pays à vous imiter. »

Les bravos éclatent de nouveau dans cette foule sur laquelle un souffle ardent vient de passer.

M. Paul Allard, l'historien des persécutions, prend alors la parole pour lire une partie de son mémoire sur *la condition du paganisme dans la société romaine au quatrième siècle;* ces pages éloquentes où la tolérance chrétienne s'oppose à la cruauté des empereurs païens, intéressent vivement par le talent avec lequel l'auteur a enveloppé un profond appareil scientifique sous la forme d'une exposition pleine d'élégance.

Le jeudi, M. Kurth devait parler des *Trêves-Dieu;* mais les intempéries avaient triomphé de cette voix qu'on croyait faite pour dominer les orages, et l'orateur liégeois a été remplacé par Mgr Schaepman. Physionomie curieuse que ce prélat à la puissante carrure, aux traits larges et expressifs; c'est l'orateur favori des catholiques de Hollande : professeur, homme politique, prédicateur, administrateur, il réunit toutes les aptitudes, et son influence est considérable dans son pays; il parle le français, quoi qu'il en dise, comme sa langue maternelle, et sa chaleureuse improvisation nous a tenus pendant une heure suspendus à ses lèvres. Ce représentant d'un peuple qu'on est habitué à regarder comme le plus flegmatique de l'Europe a parlé de l'*Enthousiasme*, dans lequel il voit l'allié nécessaire de la science.

« Et quoi, me dira-t-on, une alliance de la science et de l'enthousiasme, mais c'est une alliance d'incompatibilités : la science, grave, lente, studieuse; l'enthousiasme qui emporte, mais qui s'envole aussi; la science inclinée sur les profonds mystères, creusant tout, attendant patiemment jusqu'à ce que la vie sorte de l'abîme, la clarté de la nuit; l'enthousiasme ailé, toujours en mouvement, mettant en branle toutes les facultés, sonnant la fanfare quand la recherche laborieuse commande le silence; la science, œuvre de l'intelligence et de l'esprit; l'enthousiasme, produit du cœur, de l'imagination, des nerfs quelquefois! »

L'enthousiasme est l'état d'âme qui pousse l'homme à l'action; l'enthousiasme, c'est Dieu en nous; l'enthousiasme a fait les martyrs, comme il a engendré les docteurs; suit alors un admirable

panégyrique de saint Thomas d'Aquin, auquel vient servir de pendant l'éloge de Léon XIII, « ce vieillard à la jeunesse toujours renouvelée qui nous donne l'exemple d'un enthousiasme divin ! »

Ce beau discours est longtemps applaudi, et Mgr l'évêque de Liège, qui présidait la réunion, exprime au savant orateur tous les remerciements du congrès.

C'est Mgr l'évêque de Tournai qui occupait le fauteuil à la dernière assemblée générale ; près de lui avaient pris place MM. les ministres Beernaërt et Wœste. Cette séance a été remplie par les Américains : le docteur Zahm, professeur à l'université d'Indiana, aux Etats-Unis, a fait lire par le R. P. Van den Gheyn quelques fragments de sa brochure sur la nécessité de développer le goût des études scientifiques dans le clergé ; puis Mgr Keane, le recteur de l'université de Washington, est monté à la tribune au milieu de l'attention générale pour nous entretenir du congrès des religions de Chicago.

Mgr Keane est un homme d'une cinquantaine d'années, au masque impassible, aux traits fins, à la voix bien timbrée ; il parle le français très correctement, mais sans dissimuler un accent prononcé d'outre-mer ; son action oratoire consiste à faire d'autant moins de gestes que ce qu'il dit a plus d'importance ; ses effets, s'il les cherche, proviennent du contraste, et le résultat est fort impressionnant. Sous ces apparences froides, on ne tarde pas à retrouver deux qualités dominantes : l'esprit et la foi ; l'esprit qui se trahit par des boutades humoristiques, des réflexions qui seraient ironiques et même gouailleuses, si la bonté ne les revêtait d'une enveloppe aimable ; la foi de l'Irlandais qui aime le bon Dieu et cherche à le faire aimer ; avec cela un certain dédain pour le vieux monde. « Nous sommes pleins de respect et de reconnaissance pour les vieilles nations de l'Europe, mais il n'y a pas de jour où nous ne remercions Dieu d'être Américains ! » A l'Europe, hérissée de canons, semblant faire une perpétuelle veillée des armes, il oppose cet Eldorado qui n'a jamais connu la guerre (jamais ?), où les forces vives de la société sont toutes appliquées à la recherche et à la conquête du progrès ! La concorde partout : quand on discute c'est avec la volonté de s'entendre ; le mot de *polémique* est inconnu, comme la chose ; on l'a remplacé par celui d'*irénique*, heureux néologisme qu'il a fallu créer pour traduire une idée nouvelle.

Du nombre de ces *iréniques* ont été les délibérations du congrès de Chicago. Réunis dans une pensée commune de religion, catholiques, protestants, juifs, musulmans, bouddhistes et shintoïstes ont cherché à dégager des cultes opposés des sentiments uni-

formes; tous ensemble ils ont récité l'*Oraison dominicale* et ont professé leur vénération pour le Dieu unique; les Orientaux ont publiquement protesté contre l'opinion qui leur attribue une religion athée, et ont fait de leurs croyances des exposés qui modifieront bien des systèmes. Des conférences ont été données devant des foules énormes; après avoir harangué dix mille personnes, un prédicateur passait dans une salle voisine où dix mille autres auditeurs attendaient pour entendre la même allocution; les docteurs catholiques se sont tenus pendant les dix-sept jours qu'a duré le congrès à la disposition des congressistes, et ils n'ont pas cessé de répondre à toutes les objections, de résoudre les difficultés qui leur étaient soumises oralement ou par écrit.

Et qu'est-il sorti de là? Mgr Keane se pose la question... et se tait...; l'auditoire silencieux attend le récit de milliers de conversions... « Nous avons fait notre devoir, reprend l'évêque d'un ton solennel : c'est de Dieu seul que dépend le reste! » Parole vraiment digne de l'Apôtre qui disait : *Ego plantavi*, *Apollo rigavit*, *Deus autem incrementum dedit*.

L'assemblée, dominée par l'éloquence sublime dans sa simplicité à laquelle s'est élevé Mgr Keane, a éclaté en bruyants applaudissements.

Il restait à entendre le discours de clôture que devait prononcer le président pour proclamer encore une fois l'alliance indissoluble qui pour les chrétiens associe dans un amour unique la science et la foi; chacune a son terrain propre, mais, sur l'un comme sur l'autre de ces domaines, le chrétien est chez lui. Après un superbe éloge de la science, où il introduit fort heureusement des passages empruntés aux mandements de S. S. Léon XIII, encore évêque de Pérouse, l'orateur fait voir que la foi doit soutenir la raison, mais ne pas se substituer à elle :

« Ne confondons pas témérairement la science et la foi. La science est œuvre de pure raison : c'est par ses méthodes propres et ses procédés à elle qu'elle poursuit la vérité qui lui est propre, cette vérité fût-elle d'ailleurs contenue dans la révélation divine. Ce serait déroger moins encore à la liberté de la science qu'à la dignité de la foi, que d'aller chercher des arguments scientifiques aux pages inspirées de nos Livres saints. Mais ce sont là des indications précieuses. Cet enseignement divin prémunit la science contre de déplorables erreurs, guide ses labeurs, l'avertit de ses limites, et, lui laissant d'ailleurs la plénitude de sa légitime liberté, lui met au cœur avec l'austère joie de l'effort une assurance qui la soutient dans ses spéculations les plus hardies. »

Vient ensuite le saisissant tableau de la science privée de Dieu :

« Avez-vous pensé parfois, Messieurs, à l'étrange disposition d'esprit où doit se trouver le savant incroyant? J'entends l'incroyant complet, celui qui, par un lamentable abus de sa propre raison, ne croit ni à Dieu, ni à l'âme, ni à l'éternité. Quelle angoisse doit le saisir quand, abandonnant un instant ses instruments de travail, il penche sa tête entre ses mains et se prend à réfléchir au terme inconnu de ses labeurs? Quel est, après tout, le sens de la science pour l'esprit orgueilleux qui méprise la lumière de Dieu! Qu'il sonde les immensités de l'espace et les abîmes obscurs où gravitent les astres : cet infini désespérant qui ne lui révèle pas Dieu, ne lui révèle que son infinie petitesse. Qu'il sonde les entrailles de la terre, il n'y rencontre qu'une nature cruelle et indifférente qui le dévorera un jour sans pitié et sans colère. Qu'il interroge les énergies mystérieuses qui frémissent dans les atomes et les océans : et n'y voyant pas la main puissante qui les contient et les dirige, il n'y voit que des forces brutales qui l'écraseront bientôt, en ne lui laissant que la mélancolique consolation dont parle Pascal, de savoir ce qui l'écrase. Qu'il interroge les annales de l'humanité, et méconnaissant la sagesse qui dirige les générations humaines, il n'y lit que l'action aveugle d'une fatalité d'airain qui se joue des desseins des hommes et de leurs meilleurs efforts. Et quand l'orgueil achève d'égarer la science, son dernier cri c'est le désespoir, quand ce n'est pas le blasphème. Est-ce un roman que je fais, Messieurs, et m'accuserez-vous d'assombrir à plaisir ce navrant tableau? Ah! c'est de l'histoire, hélas! et c'est de l'histoire contemporaine. Toute la science incroyante ne va pas là, je le veux bien; mais, à part celle qu'un reste de conviction spiritualiste sinon religieuse préserve de ces décadences, n'y a-t-il pas une science dévoyée qui, par les sombres avenues du fatalisme et du matérialisme, s'en va à ce dernier désespoir de l'orgueil scientifique, le pessimisme!

« Il en est tout autrement de la science chrétienne : c'est un temple où Dieu n'est pas aussi proche que dans nos tabernacles, mais sa majesté le remplit. La science qui sonde les profondeurs de l'édifice grandiose finit toujours par y rencontrer cette majesté sacrée, et saisie d'un religieux respect, elle s'écrie comme la foi : Dieu! voici Dieu! *Deus! ecce Deus!*

C'est sur cette parole inspirée par la foi la plus profonde que se terminait l'œuvre extérieure du congrès.

VI

Il me reste à dire quelques mots de la vie intime des congressistes à Bruxelles; c'est le côté épisodique de l'histoire qui est souvent le plus intéressant.

J'ai dit que l'Institut Saint-Louis avait offert au congrès l'usage de sa chapelle et de ses classes ; mais on ne sait pas que pendant toute la durée du congrès nous y avons été logés et nourris pour la somme de 4 francs par jour : les premiers arrivés se sont installés dans les chambres des professeurs, les autres dans les coquettes cellules des dortoirs; plus de soixante d'entre nous ont trouvé ainsi à se caser dans des conditions absolument agréables.

Si le nombre des lits était limité, celui des places au réfectoire ne l'était pour ainsi dire pas : trois fois par jour de longues tables se garnissaient de congressistes auxquels étaient servis des repas plantureux arrosés d'une belle bière blonde et mousseuse.

Après la clôture des travaux de sections, on se répandait dans la ville pour en visiter les églises et les monuments; si la pluie compromettait l'espoir de faire quelque promenade, des maisons amies s'ouvraient où nous trouvions l'accueil le plus cordial.

Enfin, le soir, une réunion intime nous groupait tous dans cette maison hospitalière, où, venus de pays divers, nous fraternisions dans de longues causeries qui permettaient de resserrer d'anciennes amitiés et d'en créer de nouvelles; la fumée bleue des cigares montait vers le plafond et les tables se chargeaient de nouveau de verres et de bouteilles.

Ce tableau tant soit peu bachique sera peut-être pour étonner quelques-uns de mes lecteurs; c'est le cas de faire remarquer la différence qui sépare les mœurs françaises de celles de nos voisins.

Lors du congrès de 1891, nous avions cru devoir faire quelques concessions aux usages de nos amis étrangers, et nous leur avions offert un punch dans les salons du Cercle catholique des étudiants; on avait choqué les verres, bu à la fraternité, à la science, et à une foule d'autres choses respectables, et nous pensions avoir satisfait aux lois de l'hospitalité. Quel fut donc notre désappointement quand parut dans les journaux allemands le récit de notre fête; on y ridiculisait quelque peu ces libations faites dans des verres de la dimension d'un coquetier : nous avions reçu des Allemands et des Belges, et nous avions négligé de leur offrir de la bière, ou plutôt *la bière*, qui est une partie intégrante et essentielle des fonctions quotidiennes aussi bien que *le dîner*.

Cette omission a été réparée à Bruxelles et le *Bier-Kommers*

n'a pas été des exercices de la journée celui où on remarquait le plus de vides dans les rangs.

Mais cette réception fraternelle, cette table familiale, ces réunions joyeuses, qui en avait organisé les détails? C'est le moment de faire connaître le *Deus ex machina*, le savant et aimable chanoine Van Artselaëre, directeur de l'Institut Saint-Louis, qui, aussitôt après avoir mis en vacances les 1000 ou 1200 élèves qui fréquentent son collège, était resté pour y préparer l'installation des congressistes; assisté de son lieutenant infatigable, M. l'abbé Hellinckx, il a porté pendant une semaine le fardeau des préoccupations matérielles et a contribué dans une large part au succès de cette hospitalité inoubliable dont nous lui conservons tous une vive reconnaissance. M. l'économe a aussi droit à notre souvenir; sur lui reposait la solution des problèmes alimentaires, il s'en est tiré à son grand honneur, et il a gagné sa plus belle bataille le jeudi soir, en nous invitant à un banquet qui dépassait, je l'avoue avec confusion, mais avec sincérité, tout ce que nous avions fait à Paris à l'occasion du congrès précédent.

Deux cents convives y avaient pris place : à la table d'honneur, le cardinal Goossens, M. Beernaërt, ministre, toutes les notabilités du congrès; puis, dans un savant mélange, Belges, Français, Allemands, Suisses, Américains, confondus, comme leurs étendards nationaux qui pavoisaient le fond de la salle.

A l'heure des toasts, le vénéré cardinal se lève et propose la santé du pape et puis celle du roi. M. Beernaërt boit au cardinal, M. de Lapparent au président Lefebvre; celui-ci remercie en termes charmants son spirituel collègue et avec lui les membres de la commission organisatrice. Mgr Lamy réunit dans un même salut les congressistes étrangers présents et absents, le R. P. Poulain lui répond; M. le docteur Pasquier, au nom des anciens élèves de l'Institut Saint-Louis, félicite le chanoine Van Artselaëre de nous avoir si bien reçus, et propose que, dans la salle même du banquet, une plaque de marbre soit placée pour perpétuer le souvenir du congrès dans la mémoire des élèves présents et à venir de l'Institut; M. Van Artselaëre remercie en termes émus, et les toasts continuent au milieu d'un enthousiasme croissant.

Jamais, peut-être, nous n'avons autant regretté l'absence de Mgr d'Hulst; que de choses charmantes lui eût suggéré en cette occasion sa verve étincelante! Que de compliments délicats il eût exprimés! Avec quelle autorité il eût été notre interprète à tous, pour dire à nos frères de Belgique combien nous étions touchés de la cordialité de leur réception! Mais il n'était pas là..., penché sur le lit de mort du prince qui a été l'ami de son enfance, et qui

l'avait choisi pour l'assister à ses derniers moments, il avait préféré cette tâche austère, se conformant au conseil de l'Ecriture : *Melius est ire ad domum luctus quam ad domum convivii.*

La dernière journée du congrès devait être remplie par une visite à l'Exposition d'Anvers; mais déjà l'heure du départ avait sonné pour plusieurs : une soixantaine de congressistes purent cependant faire en commun la visite de cette exhibition, qui rappelle, sans la faire oublier, notre Exposition de 1889. Le dîner était préparé dans l'enceinte où l'érudition et la fantaisie ont restitué un quartier du vieil Anvers : maisons à pignons, rues tortueuses, intérieurs antiques et figurants costumés à la mode du temps, à commencer par la dame qui vend les billets d'entrée; c'est dans une auberge moyen âge, qu'avec des cuillers et fourchettes moyen âge, on a pris un repas qui était heureusement très moderne; les vins seuls étaient vieux. C'est dans ce pittoresque décor que Mgr de Tarentaise a dit la parole d'adieu ou plutôt d'au revoir.

C'est un au revoir, en effet, car si le troisième congrès est fini, la préparation du quatrième commence. A la troisième réunion générale, M. le docteur Grauert, de Munich, avait rappelé que, dès 1891, on avait pensé à réunir en Bavière le congrès de 1897; la concurrence d'un autre congrès met nos amis d'Allemagne dans l'impossibilité de réaliser ce projet, mais ils demandent qu'on leur réserve la date de 1900. Donc, le cinquième congrès se tiendra à Munich, en 1900; il coïncidera avec les fameuses représentations décennales d'Oberammergau.

Pour 1897, la Suisse et l'Italie se trouvaient en présence : M. le docteur Sturm et ses collègues de Fribourg réclamaient la priorité; M. le commandeur Soderini avait télégraphié pour inviter le prochain congrès à se tenir à Rome. Quel que soit notre désir de nous assembler une fois dans la Ville éternelle, nous avons pensé que nos frères d'Italie étaient restés jusqu'à présent trop en dehors de toute participation active à nos travaux, que, dans l'intérêt des traditions qui tendent à s'établir, il valait mieux marcher par étapes moins longues, et c'est Fribourg qui l'a emporté; c'est à la jeune et déjà florissante université catholique de Suisse que revient l'honneur de préparer la prochaine réunion; c'est au docteur Sturm et à ses sympathiques collègues qu'a été confiée la garde du drapeau. Pourrait-il tomber en de plus dignes mains?

P. Pisani.

LETTRES

DE LA DUCHESSE DE GONTAUT

A LA

DUCHESSE DE MONTMORENCY

1846-1855

Duchesse de Gontaut à la duchesse de Montmorency [1].

Busset, 21 novembre 1846.

Chère duchesse, je m'attendais à ce que j'ai reçu de vous. Quel bienfait de la Providence qu'une amie telle que vous! vous comprenez tout et daignez partager peines et joies. Mon cœur, pour le prince exilé, est maternel, et je jouis de penser qu'il peut enfin goûter un bonheur intérieur, consolation à tout. J'ai reçu une lettre heureuse de ma jeune princesse [2], elle dit : « Thérèse [3] est charmante de caractère; je la connais et l'aime depuis longtemps; elle fera, je n'en doute pas le bonheur de mon frère; elle sait apprécier son bon caractère et ses admirables qualités. Leur union s'est décidée si vite, que je n'ai pas eu le temps de vous l'apprendre et c'est, je crois, par les journaux que vous en avez su la nouvelle, ce que je regrette. Ma pauvre tante [1] en est bien heureuse... »

Oh! que je voudrais causer avec vous; mais j'en suis privée encore pour longtemps!

Adieu, adieu, chère et bien-aimée duchesse, je vous suis toute dévouée ainsi qu'à votre cher mari.

[1] Duchesse de Montmorency, née de Harchies, en 1788, morte sans enfants en 1858.

[2] S. A. R. Mademoiselle, sœur du duc de Bordeaux.

[3] Son mariage avec le duc de Bordeaux (comte de Chambord) a eu lieu le 7 novembre 1846.

[4] Madame la Dauphine, fille de Louis XVI.

Au duc de Montmorency, à Courtalain.

Vichy, 5 juillet 1848.

Vous oublier, cher duc, jamais; pas un jour sans penser à vous, à la duchesse; pas un événement qui ne m'ait fait frémir de crainte qu'il ne vous ait atteint; enfin, mon cœur est ainsi fait, la reconnaissance est une passion et l'amitié jusqu'à mon dernier jour.

J'ai reçu votre bonne lettre au milieu de nos *terreurs*, nos affreuses inquiétudes [1]. J'en ai été si impressionnée que je ne puis reprendre ni calmer mes idées. Que vous dire que vous n'ayez ressenti vous-même. Par la bonté de Dieu, nous n'avons à pleurer sur la perte d'aucun des nôtres; mais que de larmes pour ceux qui souffrent!

Il n'y a presque personne à Vichy; j'y suis avec Charles [2] et Layetta. Charles se désespère de n'avoir pas été à Paris pour se joindre à ceux qui ont si courageusement combattu pour le bien et la paix. Oh! prions, pour que ce qui *a été* ne revienne plus. Quand aurai-je le bonheur d'être près de vous? On n'ose faire aucun projet, le mieux est de rester ici, à présent. Je vois souvent Charlotte [3] et son mari, Gaspard [4] et sa femme. Nous serions heureux si nous pouvions ne pas voir au delà de ce petit cercle; mais mon cœur va au delà et même loin; ma chère princesse de Parme [5] est dans une affreuse position. Seule, sinon prisonnière, du moins pas *en liberté d'action*, son mari prisonnier à Milan. Cette position me perce le cœur, et mon *idée fixe* a été tellement impérieuse, que je n'ai pu me refuser à lui proposer d'aller la rejoindre à Florence. J'ai écrit de tous côtés, j'attends sa réponse, je ne puis, hélas! que cela, être auprès d'elle quand elle est malheureuse et isolée; pourra-t-elle me répondre, voudra-t-elle d'une vieille amie? Fran-

[1] Les journées de Juin à Paris.

[2] Son petit-fils Ch. de Bourbon-Busset et sa femme.

[3] Sa fille la comtesse de Bourbon-Busset et son mari. Le château de Busset près de Vichy.

[4] Son deuxième petit-fils, B. Busset et sa femme.

[5] S. A. R. Mademoiselle, sœur aînée de M. le duc de Bordeaux, née à Paris en 1819, épouse le 10 novembre 1845 le prince de Parme. En 1848, révolution à Parme. Son beau-père le duc de Parme abdique en faveur de son fils, le 14 mars 1849; il est assassiné le 27 mars 1854. La jeune duchesse, sa veuve, est régente au nom de son fils. Insurrection en juin 1859, fomentée par Napoléon III. La duchesse de Parme, malgré son courage, est forcée de quitter ses États et de fuir avec ses enfants. Parme est annexé au royaume d'Italie. La noble et infortunée sœur de M. le duc de Bordeaux meurt en exil le 13 janvier 1864.

çois me dit [1], pour me décourager, que je gênerais son mari. A cela, je réponds : Je ne m'y exposerai pas et je ne resterai près d'elle que quand elle sera seule. Si donc elle m'écrit : « ¡Venez », alors je pars.

Voilà tout ce que ma tête et mes yeux me permettent de vous dire aujourd'hui; si vous avez la bonne pensée, — ou bien la chère duchesse, — de me dire quelques mots d'amitié, ce sera un bienfait que je sollicite.

A la duchesse de Montmorency, à Courtalain.

Busset, 6 octobre 1848.

Chère duchesse, il y a un mois, vous m'écriviez si aimablement *vos transes* pour moi, quand vous pensez à *tout ce qui s'entasse dans ma tête et mon cœur;* en vous lisant, j'ai souri, tant je sentais que vous aviez raison. Quelquefois, je suis accablée de sentiments pour tous; eh bien, m'y voilà plus que jamais, et l'article Scrupule n'est pas le moins principal dans l'histoire de ma vie; celui de donner part égale à chacun de mes enfants joue un rôle. Tant que Fernand [2] était établi à Reuil, je ne pensais nullement à aller l'y chercher. Mais voilà qu'il est à Josselin [3], et Marie me mande qu'il regrette de ne pas m'y voir. Josselin [4] m'exprime le désir de me recevoir chez lui. Vite mon cœur s'agite, pas moyen de résister et je me décide à aller là où ils disent me désirer. Je partirai donc le 16 d'ici. Je resterai à Josselin tant que Fernand y sera. Puis, après la Toussaint, vous me permettrez d'arriver près de vous. Pardonnez-moi ce petit changement dans mes projets. Vous comprendrez cette faiblesse de cœur qui ne peut résister à l'idée de faire un peu de plaisir à mes petits-enfants et à Fernand. Ecrivez-moi un de ces mots que vous savez si bien dire et que je pourrai venir à vous.

A la duchesse de Montmorency.

Vendredi, 13 octobre (1848). Busset.

C'est parce que vous êtes la plus aimable, la plus indulgente des amies qu'on brûle d'aller vous retrouver, dès que j'aurai rempli près de mes enfants Chabot ce tribut d'attachement qu'il

[1] La comte de B. Busset son gendre.
[2] Duc de Rohan.
[3] Château de Josselin en Bretagne.
[4] Josselin, prince de Léon, fils aîné du duc de Rohan.

me serait doux de pouvoir partager en parts égales, mais que les événements ont fort dérangé cette année, dès que j'aurai passé quelque temps près de ces enfants très aimés, je serai heureuse d'être reçue par ce cher ménage qui plaît tant à mon cœur. Je pars lundi, je serai samedi à Josselin, du moins, je le crois; car j'aurai voyagé six jours, le duc aurait fait 400 lieues en moins de temps; mais je voyage paisiblement; je m'attends à ce que Fernand me dise du premier mot : Mais d'où venez-vous, etc., etc., lui qui va jour et nuit pour arriver à l'heure qu'il a fixée un mois d'avance! J'ai le cœur triste de quitter mon doux intérieur Bourbon-Busset, et puis l'avenir est si peu tracé qu'on ne sait si les séparations ne seront pas longues.

J'ai eu une lettre de *ma Louise*[1], *de Londres*, ravie d'avoir retrouvé son mari et d'être tranquille, elle paraît avoir été bien reçue en Angleterre; j'en bénis le ciel. Elle me parle de son désir de me voir. Une vieille amie doit être bien discrète avec un jeune ménage; j'ai été touchée de ce désir; car j'ai, hélas, le cœur terriblement tendre.

Adieu, votre amitié m'est devenue bien nécessaire.

A la duchesse de Montmorency, à Courtalain.

Paris, novembre 1848.

Il n'y a que quelques heures que je vous ai quittée et déjà j'ai mille choses à vous dire. Le duc et Mme de Bauffremont[2] sont dans mon salon, et je prends cet instant pour vous écrire!

Fernand[3] a été ravi de son dîner, il y a vu M. d'Arlincourt[4], qui venait d'avoir une immense réception des imprimeurs de Paris qui lui avaient apporté le buste d'*Henri V;* ils ont envoyé son ouvrage là-bas, couvert en velours vert semé de fleurs de lis.

Oh! la singulière chose que Paris. On y parle comme je me garderais de parler, moi, si *bavarde* quand on me permet de penser tout haut dans le sein de l'amitié.

J'ai dit à Fernand : « Que pensez-vous de celui avec lequel on *vous a mis en rapport*[5]? — Il a de bonnes manières, me répondit-

[1] Princesse de Parme. (Elle a une petite fille qui s'appelle aussi *Louise*.)

[2] La princesse de Bauffremont, sœur du duc de Montmorency et mère de la marquise de Gontaut Saint-Blancard.

[3] Duc de Rohan, gendre de la duchesse de Gontaut.

[4] Vicomte d'Arlincourt, auteur de romans historiques, qui venait de publier une brochure *Dieu le veut*, en faveur du comte de Chambord, qui eut un succès retentissant.

[5] Le prince Louis-Napoléon, peu après, président de la république.

il, parle peu, mais M. de Boissy[1] dit qu'il a un caractère de fer, qu'il choisira bien ses ministres; il fera revenir à Paris toutes les dynasties, et il dira tout simplement : *Voyez, choisissez.* » N'est-ce pas que ce plan est tout à fait pastoral!

M. Molé n'a pas vu le général Cavaignac, comme on l'a dit. Il est toujours porté pour Louis-Napoléon. On ne croit pas à de grands troubles. Je vous envoie le manifeste.

Paris, jeudi, novembre 1848.

Ma duchesse à moi, j'écris si vite que vous ne pourrez pas me lire. Moi, je ne l'entreprendrai pas. Voici ma journée d'hier : médecine noire à cinq heures, parce que j'étais souffrante à me faire peur; à dix heures j'étais guérie et en état de courir rue Cassette pour parler d'un *mariage* dont nous ne saurons la possibilité ou l'impossibilité que lundi. Ce serait bien; mais le *bonheur*, voilà, pour moi, la corde essentielle à toucher, et c'est ce qui m'a fait aller rue Cassette.

Revenue chez moi, j'y ai trouvé des Essars, qui m'a parlé avec tristesse de ma position, il croit pouvoir m'assurer que ma pension sera payée en août prochain; mais après, aucune sécurité, vu l'état des affaires; le prince et la princesse de Parme ne sachant quelles ressources ils auront, eux-mêmes, pour vivre. Je lui ai répondu que la Providence, qui jamais n'abandonne, est là, et je suis parvenue à le consoler. Il me dit que la bonne Adèle[2], à laquelle j'ai fait dire que je rendrais mon appartement, n'accepte pas mon offre et a répondu que si je ne pouvais payer mon loyer, elle entend me garder pour rien, ce à quoi je ne veux consentir.

Je dîne aujourd'hui chez la duchesse de Noailles et samedi chez les Brignole[3], pour rencontrer M. de Montalembert.

Hier j'étais chez Mme Baudon[4]; j'y ai entendu des louanges!... Pendant qu'elle déclamait très bien, on ouvre la porte et on annonce *Lui*[5]*!...* J'en ai fait un bond sur ma chaise, et le voilà devant nous, sur la sellette, un peu embarrassé d'abord, puis, en homme

[1] Le marquis de Boissy, pair de France sous Louis-Philippe, sénateur sous l'Empire. Esprit original, parlant souvent à la Chambre des pairs et au Sénat, ne s'inquiétant ni des rappels à l'ordre ni des murmures. C'est probablement chez lui qu'eut lieu le dîner où se rencontrèrent Louis-Napoléon, le duc de Rohan, d'Arlincourt, etc.

[2] Comtesse de Gontaut, sœur du duc de Rohan.

[3] Marquis de Brignole, ambassadeur de Sardaigne.

[4] Eugenia de Rivera, ancienne sous-gouvernante de *Mademoiselle,* mariée avec M. Baudon après 1830.

[5] Le général Cavaignac.

de parfaite compagnie, a repris son sang-froid. Mme Baudon l'attaquait très gaiement, il renvoyait la balle avec esprit. Enfin Ledru-Rollin est venu sur le tapis. Il a dit que depuis longtemps il voulait se déclarer hautement, mais non poussé par les *importuns*. Enfin, a-t-il ajouté, j'ai parlé clairement. Alors, je me suis écriée : « Ah ! quand je t'ai lu, j'ai embrassé mon amie qui me l'a bien rendu, dans notre joie », et tout le monde de rire...

Puis on a parlé du passé, etc. Il m'a fort plu par son air franc, un peu sec, décidé et très poli. Le duc vous contera tout cela, je n'aurais pas donné ma soirée pour beaucoup. — Adieu...

A Mme la duchesse de Montmorency, à Courtalain.

Paris, à deux heures (timbrée du 2 décembre 1848).

En voilà une nouvelle !!! elle comble de joie le *voisin* de Mme Baudon [1]. Se fier à l'honneur du chef de la république ! Ah ! c'est par trop heureux. Le bon Dieu protègera la nation qui donne asile au saint qu'il envoie parmi nous.

Voilà ce qui se dit *partout* aujourd'hui. Voilà ce qui va faire monter les fonds, disent les gens d'affaires.

Je vais remonter notre chère malade par l'espérance d'avoir une bénédiction papale.

On dit des drôles de choses, des confidences *à droite*, *à gauche*, je ne sais si les confesseurs s'amusent autant que moi.

Mardi 31 (?).

Mon excellente amie, vous ne m'écrivez pas, j'en ai le cœur triste. Ne m'aimez-vous donc plus ? Il y a treize longs jours que je vous ai quittée. Voilà tout ce que j'ai à vous dire. Je suis découragée à en rêver. On le sait si bien que la question de tous est celle-ci : « Avez-vous une lettre ? — Rien, hélas ! » et je réponds rien, en ayant trois lettres dans la main.

On dit, dans les journaux, M. A. [2] très malade ; cela m'inquiète pour l'ami [3] qui lui est si dévoué.

[1] Le général Cavagnac, encore chef du gouvernement à cette époque, voisin et ami de Mme Baudon, ancienne sous-gouvernante des enfants de France. On disait que le pape Pie IX avait demandé et obtenu un asile en France.

[2] Marie-Amélie, reine des Français.

[3] Le duc de Montmorency.

Ce 1er février, Juigné, 1849.

Ma chère, ma parfaite amie, jamais lettre n'a été reçue avec plus de reconnaissance et lue avec plus d'avidité que celle reçue hier et qui s'est croisée avec la mienne. Oh! non, vous ne m'avez pas oubliée!

A présent, vous voilà dans le tourbillon et au milieu d'angoisses de toutes sortes. Mon cœur vous a tous à aimer; mon Dieu, il faut une tête solide pour n'en pas perdre la raison; mais je crois que l'attachement, à un certain degré, donne force et courage...

J'ai une lettre de Louise [1]; elle est enfin à Madrid, pas trop fatiguée et fort satisfaite. Ils ont été très bien reçus. Le duc et la duchesse de Montpensier leur ont fait dire de venir les voir, ce qui a un peu embarrassé Esterhazy, qui, n'ayant pas encore remis ses lettres de créance à la reine, trouvait inconvenant d'aller d'abord chez l'Infante. Alors on les a invités à dîner comme de simples particuliers. Ils les ont trouvés parfaitement établis, superbement, même avec luxe et élégance; car heureusement, dit Louise, le duc a pu sauver ce qu'il avait en France. Louise était à côté du prince à dîner, il lui a demandé avec beaucoup de grâce des nouvelles de *toute sa famille* [2]. La princesse est jolie, très gracieuse, et a fait beaucoup de frais pour Louise. Contez tout cela au cher duc de ma part.

Écrivez des mots, je lis votre écriture comme votre cœur, sans secours de lunettes ni des yeux du prochain. Ainsi, parlez à cœur ouvert, je vous entends à demi-mot. Adieu, vous avez trop de choses à faire pour perdre votre temps à lire mes bavardages. Si je laissais aller ma plume comme mes sentiments, je n'en finirais pas.

Est-il vrai qu'on pense à danser au milieu de si graves événements?

A la duchesse de Montmorency.

Vichy, 2 juillet (1849?).

Bien chère amie, mon cœur est rempli de gratitude et je voudrais vous dire ma tendresse; mais je suis une pauvre créature. J'ai vieilli de dix ans depuis que je vous ai quittée, et encore pas du tout conservée, car je n'ai ni forces ni sommeil, rien qu'un cœur pour aimer comme et plus qu'à vingt ans.

Vos lettres sont si précieuses que *M. Boulet* [3], en les apportant,

[1] Fille du duc de Rohan, qui vient d'épouser le comte Georges Esterhazy, ministre d'Autriche à Madrid.

[2] Les Rohan, Chabot et Gontaut, n'allaient pas aux Tuileries depuis 1830.

[3] Son valet de chambre.

dit : « Voilà de ces lettres que madame aime. » Oui, vos chères lettres me font du bien; écrivez donc comme vous faites la charité, pour l'amour de Dieu et du prochain.

Je commence à prendre mes bains; je lis, j'écris quand je ne suis pas trop bête; puis je m'établis sur la promenade et fais salon. Mon cher Prunel [1] vient souvent; mais il est si accablé de monde qu'il n'a plus le temps d'être aimable.

On racontait hier qu'une mère de deux enfants allait faire visite à ses grands-parents. Je me suis dit : *Notre bourgeois* [2] a passé par là et a fait du bien.

Je me suis fatiguée à vous dire des niaiseries, et cependant mon esprit est rempli d'anxiété pour vous et l'avenir. Les Mirepoix m'assurent que le choléra a disparu de Courtalain. Si votre cher mari se souvient qu'il y a telle chose vivante que moi, dites-lui mille tendresses de ma part.

Paris, mardi (janvier 1850 ?).

Mes chers amis, par les temps de neige que Dieu nous accorde pour nous purifier, c'est encore à Courtalain que j'adresse cette lettre. Je n'ose plus espérer vous voir avant une fonte qui rende le chemin de fer praticable, et je vous écris sans suite comme sont quelquefois mes conversations quand je suis en sûreté près de vous.

On est très bon pour moi cette année. Je ne suis pas devenue meilleure; il faut donc que ce soit mon isolement qui ait fait pitié... On a la bonté de me prier à dîner... Hier, c'était chez Adèle [3]. Il y avait, entre autres, M. de Montalembert, qui a été charmant, délicieux; une conversation générale d'un bout de la table à l'autre. M. de Montalembert interpellant M. de Rességuier [4], qui est plein d'esprit, un ton roulant à mourir de rire. Mgr d'Orléans [5] se joignait à la conversation, disant de petits mots dignes, mais piquants. J'ai pensé au duc; il eût été au désespoir, car on n'épargnait ni lois ni gouvernement, celui, surtout, qui demeure dans mon ancienne maison [6], mais avec un esprit si fin, si mordant! L'orateur Montalembert a parlé de lui-même tout aussi plaisam-

[1] Député ou maire de Lyon sous Louis-Philippe; célèbre médecin.

[2] C'est le duc de Montmorency. Mme de Gontaut suppose qu'il est intervenu auprès de Mme la duchesse d'Orléans pour que cette princesse menât ses deux fils au roi et à la reine des Français.

[3] La comtesse de Gontaut.

[4] Comte Albert de Rességuier, député des Basses-Pyrénées.

[5] M. Dupanloup.

[6] Elysée.

ment, de son amour passé pour la liberté; il a convenu avec une bonne foi charmante que cette liberté n'a commencé qu'avec la Restauration et a fini le 23 février 1848. Puis chacun disait son mot. M. de Hatzfeldt [1] a déclaré ne vouloir la liberté que comme en Russie. Enfin ce dîner a été tout français d'autrefois par l'esprit et le bon goût.

L'abbé Debauvais [2] m'a conté que l'ami [3] d'Eugenia [4] est allé voir Napoléon il y a peu de jours, et lui a dit : « Vous voulez *monter*, alors, moi, je descends dans la rue, parce que vous trompez ceux qui vous ont choisi; vous me trouverez à la tête d'une active défense, car il faut ou la république, que vous aviez juré, ou *quelque chose de légitime.* »

Ce mardi 23. Vichy, août 1850.

Hier, M. de Salvandy [5], que je vois et qui cause à cœur ouvert, sous ma petite tente, m'a apporté une lettre écrite par Louis de Saint-Blancard et insérée dans l'*Ami de la religion.* Il l'approuve *à haute voix* et tout ce qu'il m'a dit m'a plu. J'aime les gens *qui parlent*, et dès qu'on *se fie à moi*, il me semble que mon honneur prend l'engagement de me taire. C'est ainsi qu'autrefois, malgré mon bavardage habituel quand je suis à l'aise, je n'ai jamais commis aucune indiscrétion.

Je trouve M. de Salvandy très aimable, et comme il dit qu'il est ravi de me voir, je dis de même pour lui. J'ai, sur ma tête, Mme Stoltz, la fameuse cantatrice qui fait des roulades du matin au soir. Tant qu'elle est en majeur, cela va bien; mais le mineur m'attriste.

Août 1850.

Ma bien-aimée duchesse, j'ouvre les journaux et j'y vois la mort de Louis-Philippe [6]. J'en suis d'autant plus bouleversée que j'ai écrit, il y a deux jours, au duc une lettre pleine de *non-sens* sur la fusion, les mérites du comte de Chambord, — enfin, que sais-je, moi qui n'ai plus de mémoire. Ouvrez cette lettre, brûlez mes niaiseries qui ne sont assurément pas de saison.

[1] Ministre de Prusse à Paris.
[2] Le très aimable ami de M. Dupanloup.
[3] Cavaignac.
[4] Mme Baudon.
[5] Ancien ministre de Louis-Philippe, qui travailla avec grande activité à la réconciliation des deux branches de la maison de Bourbon.
[6] Mort le 26 août 1850.

Je suis occupée de vous, qui êtes peut-être seule, le duc étant, sans doute, près de Marie-Amélie, qui a besoin de consolation, et votre bon et cher mari est toujours là où on souffre. Dites-lui que j'ai bien pensé à lui dans ce triste moment.

Vichy, octobre 1850.

Chère duchesse, si je ne vous écris pas plus au long aujourd'hui, c'est faute d'yeux, les miens sont troublés, mais j'ai besoin de faire quelques gémissements dans vos bras.

Je suis à Vichy pendant que tout Busset est à la noce Brézé; ma première saison ayant complètement manqué à cause de la grande chaleur, je m'y suis fait une *très jolie société.* Des Anglaises aimables me tiennent compagnie. Pour tout homme, le docteur Prunel; il vaut toute une bibliothèque; enfin, je passe très bien mon temps.

Mais partout je porte une véritable douleur, après avoir été si satisfaite du voyage[1]. De la prudence en grâce!

Un jour, je disais à Charles X : Sire, j'ai composé ce matin une prière pour Monseigneur que je vais lui faire apprendre, afin qu'il ne l'oublie jamais : « Mon Dieu, préservez-moi dans toute ma vie des amis gauches. » Il a répondu : « C'est bien pensé, mais le bout de l'oreille paraît toujours » (c'était après une conversation sur la dissolution de la garde nationale).

Un homme de poids m'a dit ici : « Le fossé qui était presque comblé (et le rapprochement plus que probable) s'est élargi au point d'effrayer ceux qui veulent sincèrement le bien. »

Adieu, je ferai bientôt mes paquets pour aller vers vous et vous remercier de tout ce que vous et le cher duc faites pour moi et les miens.

Busset, 14 octobre 1850.

Voilà encore un grand chagrin pour notre pauvre duc, lui dont le cœur se charge de toutes les peines de cette pauvre famille à laquelle il s'est dévoué de plus en plus. Il semblerait que les malheurs dont est accablée Marie-Amélie devraient adoucir l'aigreur

[1] Sans entrer dans des détails inutiles aujourd'hui, rappelons que M. le comte de Chambord étant venu à Wiesbaden en août 1850, y avait été très entouré. Les personnages les plus éminents des partis légitimiste et orléaniste travaillaient à la réconciliation des deux branches de la maison de Bourbon en vue de rétablir la monarchie. Tout semblait marcher à souhait, lorsqu'une circulaire émanée du cabinet de M. le comte de Chambord, datée de Wiesbaden, 20 septembre 1850, connue sous le nom de *Circulaire Barthélemy*, vint troubler l'accord et affaiblir, sinon détruire, les espérances d'une restauration.

contre elle et les siens; mais non. Je voudrais être seule près de vous quand le duc est, je n'en doute pas, là où l'on pleure. Quelle pitié me fait cette pauvre mère [1], je ne puis penser à autre chose.

Paris, samedi, décembre 1850.

Me voilà donc dans ce Paris, regrettant le bonheur que j'ai quitté [2].

A un dîner chez Adèle, où était l'évêque d'Orléans, on a beaucoup parlé et admiré le cardinal Wiseman [3]. Oh! à propos, j'ai été enchanté de mes amis Ellesmire. Ils sont des plus protestants; eh bien, ils parlent comme nous sur le sujet catholique, sont outrés de la conduite de la rue et de la *boue* de Londres, et espèrent que la *fermeté* du cardinal emportera, non la palme du martyre, mais de la victoire. Enfin, je les adore, mes Ellesmire; ils sont justes et droits. Savez-vous ce qu'ils vont faire? vous ne le savez pas, ni eux non plus. Ils partent lundi, à ce qu'ils croient; ils vont à Marseille; ils y trouveront le (illisible) avec vingt-quatre hommes d'équipage, cuisinier, etc. Ils s'embarquent, mylord et milady (il est viscount), deux grandes et belles jeunes filles, un jeune médecin, et, ce qui m'a confondue, un jeune lord, Fitz-Gerald, qui a vingt-trois ans, est très bien, très gai, et plaisante beaucoup avec les demoiselles (il regarde avec plaisir la plus jolie). Mais les demoiselles (à ce que dit milady) ont été si accoutumées à lui *parce qu'il est ami de leur frère*, qu'elles le trouvent tout à fait sans conséquence. Et moi, je prédis qu'avant que l'hiver soit passé, lady Blanche sera lady Fitz-Gerald.

On voit bien le point de départ. J'y reviens : ils s'embarqueront et iront où les poussera le vent. Mylord part, avec l'ordonnance de son médecin, passer la totalité de l'hiver, non au *bord* de la mer, mais *sur* la mer, et quand milady ou une de ses filles aura par trop le mal de mer, il les relâchera dans quelque port. « Où peut-on vous écrire? lui ai-je demandé. — Oh! a-t-il répondu. » J'ai attendu, pas de réponse. Et tout le monde de rire.

« Le fait est que mylord n'en sait rien », a dit le médecin. « Peut-être à Malte », a dit milady. Pas de réponse. « Savez-vous, Francis, que j'ai bien envie d'aller sur le mont Sinaï. — Oh!

[1] La reine Marie-Amélie venait de perdre sa fille, la reine des Belges, le 11 octobre 1850.

[2] Elle venait de quitter Courtalain.

[3] Wiseman, cardinal, du 30 septembre 1850, et archevêque de Westminster, a rétabli la hiérarchie catholique en Angleterre, ce qui a irrité la nation et causé quelques troubles à Londres.

dit mylord, le mont Sinaï! — Oui, n'est-ce pas, vous me ferez ce plaisir? — Hé bien, va pour le mont Sinaï. »

Voilà où ils en étaient hier.

A la duchesse de Montmorency, à Courtalain.

Paris, novembre ou décembre 1850.

Nous avons dîné hier chez Mme Baudon avec les Esterhazy [1]. On était très gai. On a parlé des grandes et belles maisons. J'ai cité l'hôtel de Biron [2] et son superbe jardin. M. X. a dit que l'hôtel de Montmorency [3] était bien supérieur, je ne me suis pas découragée; j'ai parlé de la magnificence du maréchal, des deux suisses qui étaient à sa porte, de sa galanterie pour le grand-duc de Russie lui envoyant à Pétersbourg un cheval qu'il avait monté à une revue des gardes-françaises à Paris. X. a dit : « Qu'est-ce que cela à côté du mariage du duc de Montmorency (1788)? Souper pour tout Paris, princes et peuple. » Rien n'apaisait X., alors Esterhazy a parlé du luxe prodigieux du prince Esterhazy à la campagne. X. a aussitôt mis les Anglais à cent piques au-dessus des Allemands. Nous avons ri de bon cœur, et le combat a fini faute de combattants.

Paris, samedi 7.

Ma bien chère duchesse, le billet que je joins ici vous dit tout ce que j'ai à vous dire, je suis sur la brèche, armée de pied en cap.

Votre cher mari, que j'aime de tout mon cœur, n'a pas la plus petite confiance en moi : 1° et 2° il déteste les bavards et craint les bavardes. Depuis qu'il est à Paris, je ne sais sur quelle *étoile* il a marché, comme disait votre cousin le duc de Laval. Je ne le vois jamais, quoiqu'il passe beaucoup de temps dans la cour à regarder les pavés avec l'architecte; et quand il monte, c'est comme s'il voyait cette dame de Cherbourg qu'il fuit comme la peste. Je ne sais comment il fait pour vous aimer, vous qui parlez si bien. Ce qu'il préfère pour *société*, c'est qu'on n'ouvre pas la bouche. Il a fermé hier la mienne si férocement que j'ai crié, comme il se sauvait pour vous écrire : « Allez, monsieur le duc, je ne vous parlerai jamais plus et j'ai, cependant, bien des choses intéressantes à dire. » Il a retourné la tête; je voyais surnager sa curiosité au milieu de son humeur. J'ai fermé la porte... et voilà...

[1] Comte Esterhazy et sa femme Louise de Rohan-Chabot, petite-fille de la duchesse de Gontaut.

[2] Rue de Varennes, aujourd'hui le couvent du Sacré-Cœur.

[3] Rue Saint-Marc. C'est aujourd'hui le passage des Panoramas.

A la duchesse de Montmorency, à Courtalain.

Paris, mercredi.

Je n'entreprends pas de relire le griffonnage pour lequel je demande votre indulgence et des lunettes. Il n'y a dans nos précieux rapports que nos longues causeries où je vous dis tout, vous le savez; mais la promptitude de mes idées, en se bousculant dans ma tête, ne me permet pas d'écrire la moitié des nouvelles que j'ai à vous donner. Le duc, heureusement, vous écrit l'essentiel.

Vous a-t-il conté le dîner d'hier chez Adèle? Nous étions quatorze ou quinze. Hatzfeldt, Esterhazy, l'évêque d'Orléans, le marquis Brignole, M. de Rességuier, M. Nicolas, auprès duquel j'étais, qui m'a fort intéressé. Il sait tant et je sais si peu que j'écoutais avec délices. Un dîner de conversation, c'est mon bonheur.

L'évêque a été bien intéressant; il sortait d'une conférence où M. Thiers s'est surpassé. Il a été là ce que M. de Falloux avait été la veille dans une autre réunion.

On a dit à l'évêque, qui causait avec M. Berryer : « Monseigneur, il faut cinq personnes qui veuillent bien s'entendre pour nous sauver; trois desquels seront : M. Berryer, M. Thiers, M. de Falloux... » M. Berryer a interrompu, et se tournant vers l'évêque : « Monseigneur, à vous est échu par la Providence de faire ce miracle. » Il disait cela avec feu et comme on fait une prière pendant l'orage. L'évêque s'est incliné et n'a pas dit : c'est impossible.

Il y a trois jours, le soir, chez Adèle, voilà la malheureuse circulaire de Wiesbaden qui revient dans la conversation. M. de X. s'élève contre mes gémissements, disant qu'il n'y a que les bêtes, les absurdes et les Orléans qui y attachent de l'importance. Me voilà donc rangée parmi les imbéciles. Quelque envie que j'aie *to keap the peace*, je me sens non seulement blessée mais assourdie par ses cris, sa violençe et sa volubilité. Je me bouleverse, je soutiens que la *faute* est généralement reconnue; je plains, je l'avoue, avec mépris ceux qui ont gâté la position. Puis je lui lance Elie [1] et M. de Rességuier; leurs voix couvraient la sienne, leurs arguments, bien autres que les miens, l'ont battu. Pensez au verbe *patauger*. J'en riais à moi seule de bon cœur.

Je suis fatiguée, mes yeux ne voient plus; mais mon cœur peut et sait vous aimer.

[1] Vicomte de Gontaut, ambassadeur de France en Allemagne après la guerre de 1870-71.

Paris, mardi soir 7 (janvier 1851).

Il est minuit, je rentre et je vous écris vite les événements de la journée : Changarnier est destitué par le président; tous les comités sont réunis et passeront la nuit. La rue du Bac (M. Molé) veut que Changarnier prenne le commandement des troupes qui gardent la Chambre; le président s'y oppose avec force. On dit que Fould a fait hausser les fonds de 2 francs pour faire illusion sur la popularité du président. Je viens de voir M. de Rességuier qui partait pour la réunion Molé, puis celle de la rue de Rivoli (légitimistes). La Montagne attend. Tout le monde croit que nous approchons d'une grande crise.

A Mme la duchesse de Montmorency.

Ce dimanche, Busset, octobre 1851.

Je vais commencer par mes remerciements pour votre longue et intéressante lettre. Le jour même où je l'ai reçue, nous est arrivé à déjeuner mon cher Prunel et mes deux chères sœurs de Vichy. Je n'ai pu résister à leur lire le touchant récit de votre admirable œuvre. J'étais certaine de l'admiration de mon cher républicain; mais je ne m'attendais pas à voir des larmes sur ce visage rébarbatif, qu'il essuyait avec le revers de sa noire main. Il a dit : « C'est pourtant la plus grande dame de France qui remercie Dieu de lui avoir fait la grâce d'être marraine de son cocher! C'est la femme du premier baron chrétien qui en est fière et heureuse! C'est beau! c'est admirable! Demandez à vos bourgeois de Vichy et de Cusset s'ils seraient à cette prodigieuse hauteur de charité. Cette femme est admirable. Je l'ai vue et en suis heureux! Et cet évêque [1] qui vient de Poitiers pour donner la confirmation à ce malade pauvre... Mais cela convertirait le diable, et après le diable le plus acharné des socialistes. » J'écoutais, j'étais ravie; puis une chose qui a fait impression sur mon sauvage docteur, c'est votre dernière phrase : « Maria (femme de chambre de Mme de Gontaut), Maria, dit-elle, remerciera, — j'en suis sûre, — pour Joseph et pour moi. » Là, ajoute-t-il, est toute l'âme de la noble femme chrétienne!

[1] Mgr Pie, né d'une famille obscure du pays chartrain; grand vicaire de Chartres, puis évêque de Poitiers; plein de talents, un des plus illustres défenseurs de l'Eglise sous Napoléon III.

Busset, dimanche, décembre 1851.

Je le sais parce que je connais les cœurs de mes amis bien-aimés de Courtalain, vous avez pris part à la peine qu'ont éprouvée les nôtres ici. La mort de la Dauphine[1] nous a pénétrés de tristesse et elle nous est arrivée bien imprévue. François avait reçu une lettre du comte de Chambord du 16; il ne parlait même pas de la maladie de sa tante, et c'est avant-hier qu'il en a eu une du duc de Lévis, datée du 19, et lui annonçant la mort! Jugez de notre consternation.

Il nous disait dans cette lettre (car elle existait encore quand il la commençait) :

« Monseigneur est, en ce moment, à genoux avec Mme la comtesse de Chambord, pleurant et priant, et son admirable tante n'a pas encore cessé de prier pour la France et pour lui. » Puis en fermant la lettre, il annonce la triste fin de ce martyre de douleur. Pauvre princesse, si mal connue pendant tant d'années, si indulgente pour les autres! Dieu, oh! j'en suis certaine, écoutera ses vœux : ils étaient pour le bonheur de la France, sans jamais arrière-pensée pour elle, sans ambitieux désirs!

On demande ma lettre, la grand'messe sonne, je n'ai le temps de vous embrasser si vite que je n'ai pas un moment pour vous exprimer les douceurs dont mon cœur est rempli, mes chers amis.

Moulins, janvier 1852.

J'ai une petite histoire à vous conter. En revenant de Busset, je me trouvai si malade, que je m'étais mis en tête de me préparer à mourir. Un matin, pendant que Boulet allumait mon feu, je pleurais. Il s'en aperçut. « Madame la duchesse souffre! dit-il, en me regardant avec l'air effaré. — Non, je pensais que, si je mourais, vous seriez fâché, sans doute, mais heureux, parce que vous épouseriez Maria. » Alors le soufflet lui tombe des mains. « Oh que c'est *drôle* à Madame la duchesse de dire cela; je n'y pensais pas. — N'y avez-vous jamais pensé? — *Oui*, sa mère, en nous quittant, me l'avait fait promettre. Mais je savais que Madame la duchesse n'aime pas les gens mariés et je n'y pensais plus. — Seriez-vous heureux de l'épouser? — Oui. — Le lui avez-vous dit? — *Non*, je l'estime trop pour cela. — Eh bien, continuez à faire le feu. »

Maria était à la messe, et voici la deuxième scène de mon histoire. Elle rentre. « Maria, lui dis-je, avez-vous jamais pensé à vous

[1] Mlle la Dauphine, fille de Louis XVI, née à Versailles, 19 septembre 1778; morte à Frohsdorf le 19 décembre 1851.

marier? — Oh! mon Dieu, qui est-ce qui a fait penser cela à Madame la duchesse? — Répondez. — Il y a deux ans, j'ai eu une belle offre, mais je n'ai pas voulu quitter Madame, elle n'aime pas les gens mariés. — Aimiez-vous celui qui s'offrait à vous? — Pas du tout. — Aimez-vous Boulet? Je l'estime, parce qu'il est si brave et honnête homme. — Si je mourais, vous l'épouseriez. — Oh! ne dites pas cela, ça fait trop de mal. — Mais votre mère le désirait. — Oui, beaucoup; mais je n'ai jamais voulu en entendre parler à cause de Madame. — Mais si j'y consentais, cela vous ferait-il plaisir? — Oh! il faudrait que je pusse être sûre que lui en soit heureux. — Attendez. » Alors je sonne Boulet. « Donnez la main à Maria, lui ai-je dit, je ne veux pas que vous attendiez ma mort pour être heureux. Je veux en jouir. »

Boulet ne savait que faire pour montrer son bonheur, il battait des mains comme un enfant. « Oh! que je suis heureux! Oh! ça s'appelle une bonne maîtresse. Oh! j'espère qu'elle vivra longtemps! »

Enfin, il avait l'air fier, mais n'osait prendre la main que franchement et *modestement on* lui offrait. Et Maria, dès qu'elle a pu parler, a dit : « Ma mère le désirait, Madame la duchesse le permet. J'en suis heureuse. »

A neuf heures et demie la grande affaire était décidée. A dix heures, j'ai envoyé chercher le notaire qui a dressé le contrat de mariage. Dès mon arrivée à Paris, ils se marieront. Cela ne se fait pas ici, parce qu'ils désirent être entourés de parents et amis qui sont à Paris.

A Mme la duchesse de Montmorency, à Courtalain.

Busset, jeudi 2 (septembre 1852).

Dans bien peu de jours je serai chez vous, chère duchesse. J'espère partir dimanche. Mon cœur bat en pensant au bonheur que je devrai à votre tendre et bienfaisante amitié. C'est vous qui mettez Louise[1] dans mes bras, ma chère, chère amie. Oh, que vous êtes bons l'un et l'autre? J'ai reçu une lettre de Louise; elle espère arriver le 4 ou 5 à Courtalain. Je serais complètement heureuse si je ne quittais mes Bourbon-Busset deux mois plus tôt qu'ils ne s'y étaient attendus.

Quand je me figure le moment de mon arrivée à Courtalain,

[1] *Louise*, sa petite-fille, femme du comte Georges Esterhazy, ministre d'Autriche à la cour d'Espagne.

celui où j'aurai enfin ma Louise dans mes bras, mon cœur m'étouffe de bonheur.

A bientôt donc, très chère duchesse et cher duc, je prie Dieu d'exaucer ma fervente prière en m'accordant ce bonheur qui est votre ouvrage.

Vichy, le mercredi (juillet ou août 1853.)

Très chère duchesse, votre lettre a causé grande joie à mon cœur. *N'avoir point écrit* n'est nullement *n'avoir point pensé;* mais obéissance à la nécessité. J'ai été souffrante et j'ai différé de reprendre la plume, car quand je veux vous écrire, il est plus facile de m'abstenir tout à fait que de savoir m'arrêter, ayant toujours des tendresses pour le cher ménage qu'il m'est doux de dire.

J'ai eu encore des étouffements; on me défend alors toute espèce d'occupations et de préoccupations, ce qui est difficile à mes habitudes actives. On me dit de ne pas être *tout cœur;* mais mon cœur bat et mon âme anime encore les affections que la reconnaissance justifie.

Je vous ai suivie, en idée, dans le palais de Brienne [1]. J'ai été souvent dans des palais. Jamais *calme;* palais de France, palais d'Écosse, d'Allemagne, palais sans nombre, je n'y étais pas à l'aise comme dans des cottages, loin du luxe éblouissant. J'ai joui, près de mes deux filles adorées, d'une vie douce [2]; là, personne n'eût *imaginé d'envier ma position*, car j'étais pauvre. Eh bien, j'étais parfaitement heureuse. J'adorais mes enfants, j'en étais aimée, je faisais mon devoir et je sentais que *tout* était bienveillance autour de moi.

Mais, assez du passé, chère amie. Je suis ravie du succès des travaux [3] auxquels vous vous êtes résignés, l'un et l'autre. Quand on travaille pour l'avenir, il faut réussir; sans quoi, on est *impitoyablement* jugé. Je serai heureuse de les voir et de vous retrouver.

M. et Mme de Meffrayes me sont arrivés de Naples. J'ai aussi une charmante miss Gordon — des ducs de Gordon, comme on dit en Ecosse. Elle n'est pas très jeune, mais très spirituelle, instruite, parlant toutes les langues; puis Goffin, l'inimitable Goffin; il nous lit le soir et nous fait mourir de rire. Je vois sans cesse mes chers

[1] Château de Brienne (Aube), que venait d'acheter Mme de Bauffremont, sœur du duc de Montmorency.

[2] En Angleterre, pendant l'émigration.

[3] Le duc et la duchesse de Montmorency restauraient, alors, le château de Courtalain.

Bourbon-Busset. Mais je suis fatiguée, je m'arrête après vous avoir dit que c'est tendrement que je vous aime.

Mme la duchesse de Parme à la duchesse de Gontaut.

Parme, 26 mai 1854.

Merci, chère amie, pour la lettre si pleine de tendre affection que vous m'avez écrite le 12. J'ai hâte de profiter d'un moment pour vous répondre et vous remercier du billet que vous m'avez envoyé. J'ai été très contrariée lorsque l'indiscrétion bien intentionnée de Mgr Marzolini a causé la publication de ma lettre toute confidentielle au Saint-Père. Je serais presque tentée de m'en féliciter maintenant puisqu'elle m'a attiré un éloge si éloquent de M. de Montalembert. Rien ne pouvait être plus flatteur pour moi que ces paroles, elles me donneraient de l'orgueil si je pouvais méconnaître la main de Dieu qui fait son œuvre comme il lui plaît, malgré les obstacles et la faiblesse des moyens.

J'envoie ce billet à mon frère, qui, j'en suis sûre, sera très touché des sentiments exprimés avec tant de chaleur par l'illustre écrivain.

Adieu, chère amie, je n'ai que le temps de fermer ma lettre en vous embrassant avec toute la tendresse de mon cœur! Vous savez combien je vous aime et depuis bien longtemps; mais il me semble que toutes mes affections sont plus vives dans ces cruels moments; car une douleur profonde avec une divine consolation élargit le cœur.

Signé : Louise.

La copie de cette lettre a été envoyée au marquis de Gontaut-Saint-Blancard, par sa tante, la duchesse de Gontaut.

A la duchesse de Montmorency.

Londres, lundi (fin juin 1855).

Je devais partir dans trois jours et voilà que la duchesse de Glocester veut ou plutôt daigne vouloir me dire adieu. Puis lady Holland me donne une réception. Je pourrais me vanter de tout cela si j'avais de la vanité; mais, grâce à Dieu, je n'ai pas à mettre ce vice au nombre de mes défauts; j'ai été tout simplement pénétrée de reconnaissance; car jamais étrangère n'a été plus fêtée, même madame..., quand elle étouffait en sortant de l'Opéra et qu'elle disait : *C'est oppressif d'être si belle!*

LE MASHONALAND

Si nous jetons les yeux sur une carte de l'Afrique, dressée il y a cinquante ou soixante ans, l'immense continent noir présentait des lacunes que nos pères ne devaient jamais songer à combler. Au nord, les États barbaresques, comme on les appelait encore, l'Egypte avec ses vieux souvenirs; au sud, la colonie naissante du Cap; sur les côtes de l'Atlantique ou de l'Océan Indien, quelques villes clairsemées, quelques établissements, simples comptoirs commerciaux, où les Européens allaient mourir. A l'intérieur, des lacs mal indiqués, le haut Nil plutôt deviné que connu, le Niger empêché par la barrière infranchissable des monts Kong ou de la Lune[1] de se jeter dans le golfe de Guinée, déversant, croyait-on, ses eaux dans un lac intérieur auquel notre ignorance donnait le nom de mer de Nigritie. Puis rien, absolument rien, si ce n'est de larges espaces portant le mot désert, écrit en gros caractères, et traversés par des lignes avec les noms d'Equateur, ou des tropiques du Cancer et du Capricorne d'antique mémoire. Aujourd'hui, grâce aux merveilleux progrès accomplis, grâce aux ressources nouvelles créées par une science sûre d'elle-même, nous connaissons ce massif continental trois fois plus grand que l'Europe, s'étendant dans sa plus grande largeur sur 71 degrés de latitude, couvrant des millions de kilomètres carrés, plus du sixième de la terre, du Ras el-Kerun au cap Aguilhas, du cap Verde au cap Guardafui. Les lacunes de nos cartes sont en grande partie comblées, les déserts sont peuplés; nous connaissons les races bien diverses qui les habitent; nous avons étudié leur conformation

[1] On croyait sur la foi de Ptolémée, qui tenait lui-même ses renseignements des Arabes, que les monts de la Lune existaient soit près de la côte orientale, soit dans la région du Kilima-N'djaro, soit encore plus au sud. Stanley (*A travers le continent Noir*, t. II, p. 279) déclare impossible l'existence de ces montagnes. Elles ont, en effet, disparu de toutes nos cartes modernes. A la rigueur, on pourrait les identifier avec les monts M'foumbino à l'ouest du Victoria-Nyanza.

physique, leurs mœurs et leurs coutumes; nous savons les lacs et les montagnes, les fleuves et les rivières; les forêts impénétrables elles-mêmes n'ont pu arrêter nos intrépides pionniers. Bien plus, la France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, sans compter le Portugal, qui élève une voix timide au nom de son glorieux passé, ou la Belgique, parlant au nom du progrès moderne, se disputent avec acharnement des lambeaux de territoire aux limites mal définies, des terres difficiles à coloniser, des nègres difficiles à civiliser, des côtes malsaines dont le commerce ne saurait tirer que de faibles profits, de médiocres débouchés pour ses produits. Et cependant, telles sont la faiblesse ou la folie humaines, la guerre, la guerre sanglante et sans trêve peut sortir à chaque instant de cette soif d'annexions inutiles et dispendieuses, des hécatombes de vies précieuses peuvent être sacrifiées à un puéril point d'honneur ou à d'inassouvissables convoitises.

Ce n'est pas que les générations qui nous ont précédés n'aient elles aussi cherché à connaître le mystérieux continent. Nombreuses ont été les tentatives pour pénétrer dans le pays noir; tout ce que le courage et le dévouement peuvent inspirer a été essayé. De 1800 à 1850, plus de huit cents pionniers, missionnaires ou explorateurs, ont fait d'héroïques mais inutiles efforts; plus de six cents l'ont payé de leur vie, massacrés par les indigènes ou atteints par le climat plus dangereux encore que l'homme[1]. Les données incomplètes et trop souvent exagérées que les survivants ont rapportées dépeignaient un pays inculte, des déserts de sable privés d'eau, des marécages malsains, où toute habitation était impossible, des populations nègres plongées dans la plus complète barbarie, presque partout l'idolâtrie ou le fétichisme dans leur forme la plus grossière, et l'islamisme faisant des progrès menaçants pour l'avenir que l'on pouvait rêver pour ces misérables hommes.

Nous ne pouvons aborder ici ni le passé ni le présent du continent noir; notre rôle est plus modeste, nous nous contenterons d'étudier une des plus récentes acquisitions anglaises, le Mashonaland, qui, dans les espérances ambitieuses de nos voisins, doit, avec le Bechuanaland, le Matabeland, l'Ouganda, l'Ounyoro, la vaste et fertile région comprise entre les lacs Victoria-Nyanza, Albert-Édouard et Albert-Nyanza, compléter l'empire africain, le futur rival de l'empire indien, et assurer la domination de l'Angleterre, du cap de Bonne-Espérance aux bouches du Nil. Les hommes ne lui font pas défaut pour cette œuvre gigantesque, et dans

[1] *Congrès africain*. Chicago, 22 août 1893.

sir Cecil Rhodes, pour ne citer que celui-là, elle a trouvé l'énergique organisateur, le froid calculateur, capable, si elle est possible, ce dont il est encore permis de douter, de la mener à bonne fin [1].

I

Le Mashonaland [2], débris de l'empire encore si peu connu du Monomotapa [3], nous intéresse, non seulement à cause de son présent et peut-être de son avenir, mais plus encore à raison de son mystérieux passé. Sur tous les points d'un territoire plus grand que la France, se dressent des ruines, des murs à demi écroulés, des forteresses envahies par la végétation, témoins irrécusables de ce passé; puis des puits pour la recherche de l'or, des fourneaux pour la fusion du précieux métal qui montrent la raison d'être de cette civilisation disparue. Les Arabes, dans les temps préhistoriques, les Portugais, au seizième siècle, entraînés par l'*auri sacra fames*, ont connu ces régions, et la légende veut que ce soit dans le Mashonaland que la reine de Saba allait chercher les trésors qu'elle offrait au roi Salomon [4].

Ces ruines étaient complètement oubliées. Ce fut un voyageur allemand Karl Mauch [5], qui, en 1871, les fit de nouveau connaître au monde savant. Elles ont été visitées depuis par de nombreux explorateurs; entre autres, par M. Bent, qui, en 1891 et 1892, parcourut tout le Mashonaland. Il en a donné la meilleure description que nous connaissions, elle va nous servir de guide dans la suite de ce récit [6].

[1] L'importance de sa flotte marchande doit aussi aider au succès de l'Angleterre. En 1860 elle comptait un tonnage de 4 586 000 tonnes; aujourd'hui ce tonnage est de 7 759 000 tonnes, dont 4 717 000 à vapeur.

[2] Les habitants que le P. dos Santos appelait il y a trois siècles *Mocorangas* se nomment eux-mêmes *Makalangas*. Le vrai nom du pays devrait donc être *Makalangaland*. L'usage en a décidé autrement.

[3] Monomotapa est un titre et devrait s'écrire *Muenemàtapa*, le seigneur de Matapa. Dans les traités passés avec les Portugais nous voyons plusieurs noms différents de Muenematapa. Livingstone, dans un de ses voyages, rencontra, auprès du Zambèse, un roitelet nègre qui portait encore ce titre.

[4] *Paralipomènes*, IX, 1 et 3. Le royaume de Saba, que l'on s'accorde à placer en Arabie, existait sûrement bien avant le temps de Salomon.

[5] Karl Mauch nous a donné une description assez exacte des ruines qu'il avait visitées; mais la partie historique est singulièrement erronée; il veut voir dans l'acropole de Zimbabwe la copie du temple érigé par Salomon sur le mont Moriah, et dans les ruines voisines de la vallée, le palais de la reine de Saba.

[6] J. T. Bent, *The ruined Cities of Mashonaland*, London, 1892. Il existe déjà sur le pays une nombreuse collection d'écrits : nous citerons Anderson,

Le Mashonaland, la terre la plus élevée du sud-est africain, est à 5 ou 6000 pieds au-dessus du niveau de la mer. La partie centrale se compose d'une série de plateaux granitiques dominés par le mont Wedza, d'après les levés de M. Swan[1], la plus haute montagne de la région. Çà et là, on aperçoit sur les collines, comme dans les plaines, de nombreux et gigantesques *boulders* couverts de lichen rouge, qui caractérisent géologiquement le pays. Quelques-uns, figurant des cônes d'un seul bloc, semblent, dans un passé incalculable, être sortis du sol d'un jet sous une immense pression.

Le climat est excellent; si, durant la saison chaude, le soleil est parfois brûlant, la chaleur est moins intense qu'à Kimberley, à Pretoria, ou même au Cap; les nuits sont toujours fraîches et quelquefois en hiver extrêmement froides. Cette température est due à la situation élevée du pays et à la brise de mer venue de l'océan Indien, qui souffle librement sur ces hauteurs. Les Européens s'acclimatent facilement; les enfants s'élèvent, sans que l'on soit obligé, comme aux Indes, de les renvoyer en Angleterre; et avec quelques précautions très simples, on évite les fièvres, ces dangereux ennemis des colons africains, mais qui disparaîtront sûrement avec la malaria qui les fait naître, à mesure que le pays se cultivera et s'assainira.

Ceux qui, sur la foi de vieilles traditions, représentent toujours l'Afrique comme un désert privé d'eau, se trompent singulièrement, tout au moins en ce qui concerne le Mashonaland, et nos explorateurs citent, à chaque page, ses rivières et ses nombreux cours d'eau. Le Sabi et son principal affluent le Mwaïrari, le Shashi, le Limpopo, le Lundi, l'Odzi, qui sépare le Mashonaland du Manicaland, d'autres encore sont importants, et bien que les alluvions que chaque jour accroît les ensablent et les rétrécissent, la navigation, pour la plupart, pour le Sabi, par exemple, serait encore possible sur un assez long parcours.

A chaque instant, M. Bent pousse un cri d'admiration à la vue de la riche nature, du pays splendide qui se déploie devant lui, des vallées, à la puissante végétation, dominées par de hautes montagnes couvertes d'arbres au feuillage varié. D'immenses baobabs, auxquels on donne une antiquité fabuleuse, mais que les botanistes réduisent à quelques siècles seulement; des mimosas, des macha-

Notes on the Geography of S. Central Africa. — Emil Holub, *Seven Years in South Africa.* — Philips, *Royal Geogr. Society*, 24 nov. 1890. — Col. Wood, *Through Matabeland*, Capetown, Port Elizabeth and Johannesburg, 1893.

[1] M. Swan accompagnait comme géomètre M. Bent et sa femme, qui avait tenu à suivre son mari dans cette aventureuse expédition.

bels, dont les feuilles offrent aux éléphants une nourriture dont ils sont très friands; des mapanis, des figuiers, avec leurs fruits d'une belle couleur brune, apportent au voyageur l'ombre et la fraîcheur. A côté de ces puissants végétaux, comme pour les protéger, des arbrisseaux aux épines menaçantes qui défient tout passage[1]; plus loin, des bananiers, des dattiers chargés de dattes, des palmiers épineux et des palmiers doums, dont ceux qui grandissent dans le midi de l'Europe ne donnent qu'une faible idée; des bambous, des fougères arborescentes qui sont de véritables arbres, des troncs chargés de bégonias aux couleurs éclatantes, de lianes aux fleurs merveilleuses, montrent aux yeux éblouis toute la richesse d'une nature tropicale.

Les nègres se livrent rarement à la culture; là où ils la tentent, la fertilité du sol les récompense largement. « Quel riche pays s'il était cultivé! s'écrie avec enthousiasme le colonel Wood ». — « Des milliers d'hectares de terre excellente sont là attendant le cultivateur, dit Bent. « Toutes nos céréales y prospéreraient, ajoute-t-il plus loin. » Déjà, sur bien des points, on récolte le riz, dont les grains, d'une couleur rosée, plus gros et d'un goût plus prononcé, renferment plus de gluten que le riz indien ou le riz américain[2]; le millet, dont les indigènes font une consommation considérable; le maïs, l'orange cafre aux propriétés singulièrement astringentes, le tabac, la tomate, les yams, le papyrus, d'autres végétaux encore. Plusieurs sont d'origine européenne; de la côte, où ils ont été sans doute importés par les Portugais, ils se sont peu à peu répandus dans l'intérieur du pays.

L'abondance des pâturages à l'herbe haute et drue permet d'élever des bestiaux. Les bœufs, les moutons, en général plus petits que les nôtres, les chèvres, les ânes, sont la principale richesse de la contrée. Leur nombre tente singulièrement leurs voisins, les Matabélés, et de fréquentes razzias viennent ruiner les Mashonas qui ne savent ou n'osent se défendre. Les bœufs sont presque l'unique moyen de transport. La caravane de M. Bent comprenait deux immenses chariots et trente-six bœufs d'attelage. Ce moyen de locomotion, si défectueux qu'il soit, fait même souvent défaut. Une mouche venimeuse, le tsétsé, un des fléaux de l'Afrique, y met bon ordre. Sa piqûre est mortelle pour tous les animaux domestiques, chevaux, bœufs, moutons, ânes, chiens succombent rapidement. Il ne paraît pas que les animaux sauvages en souffrent, et ce qui est le plus étrange encore, l'homme est également indemne; ni le blanc ni le nègre n'ont à le redouter, et sa morsure

[1] *Harpagophytum procumbens.*
[2] Le riz est ordinairement pauvre en gluten.

ne fait pas plus d'effet sur eux que celle d'un cousin, nous apprend aussi M. Bent.

Les animaux sauvages sont peu nombreux. On rencontre rarement ces troupes immenses de girafes, de zèbres, d'antilopes, de kudus[1], de gnous, d'élans, qui passent si souvent devant le voyageur dans d'autres parties de l'Afrique[2], et la mort de l'un d'eux était un grand événement dans la caravane, joyeusement accueilli, quand la viande faisait défaut. Les lois ou plutôt les coutumes sur la chasse sont strictes et donnent lieu à d'interminables querelles. Celui qui, le premier, a blessé un animal a un droit sur lui; celui qui l'a achevé peut seulement emporter le membre qu'il lui plaît de choisir.

Si les éléphants, les rhinocéros, les hippopotames, tendent à disparaître du Mashonaland, il en est de même des félins. Innombrables sont les légendes sur les lions, toujours empreintes d'une grande exagération, racontées par les nègres en tremblant. Mais, durant son long voyage, M. Bent n'aperçut jamais la trace d'un seul d'entre eux, et ce fut seulement la veille de son départ qu'il entendit pour la première fois leur rugissement. Un jour, il vit la peau du roi des animaux pendue à un arbre auprès du kraal ou campement d'un chef, et celui-ci ne paraissait pas peu fier de cet exploit. Une autre fois, séjournant dans la vallée du Mazoë sous la tente d'un ingénieur anglais venu pour étudier les gisements d'or, son hôte lui raconta qu'il avait tué un de ces dangereux félins, et la fierté qu'il en concevait était au moins égale à celle du nègre. Notre voyageur devait cependant faire plus ample connaissance avec eux. Une nuit, auprès de Mapanda, petit port où le steamer qu'il attendait allait le prendre pour le ramener en Europe, trois lions, malgré les feux allumés, se précipitèrent dans un campement voisin du sien et dévorèrent presque entièrement trois ânes. La nuit suivante, mis en goût, ils revinrent pour achever leur festin; mais accueillis par une vive fusillade, ils se hâtèrent de déguerpir, et le

[1] Variété d'antilope.

[2] Cette rareté des animaux sauvages est un fait exceptionnel, du moins dans les régions où les Européens n'ont pas encore pénétré et où l'œuvre de destruction n'est pas encore commencée. Le capitaine Gordon Cumming rapporte avoir vu dans les plaines au nord du Cap, d'immenses troupeaux de gazelles ou d'antilopes émigrant vers le sud en un temps de sécheresse et dévorant tout sur leur route. Il décrit avec l'enthousiasme du chasseur un de ces passages : « La plaine était littéralement couverte d'animaux. Pendant deux heures, des hordes pressées défilèrent devant ses yeux, entraînant, comme un torrent irrésistible, tout avec elles. Vers le soir du même jour, une troupe plus considérable encore s'avança dans la même direction. Le nombre de têtes était incalculable et devait, au dire du voyageur anglais, s'élever à plusieurs centaines de mille. » Oustalet, *Les antilopes*. *Nature* 1879, 1er sem., p. 98.

lendemain de larges flaques de sang témoignèrent des blessures qu'ils avaient reçues.

Il y a vingt ans, les lions, paraît-il, étaient autrement nombreux. Un des compagnons de Wood lui montrait l'endroit où il reposait tranquillement, attendant ses voitures qu'il avait devancées. Leur arrivée, le claquement des fouets des conducteurs, les sonnettes des bœufs, dérangèrent cinq lions couchés à quelques mètres de lui; les coups de fusil les firent rapidement disparaître.

Trois Anglais venant de Natal traversaient le Matabéland. En établissant chaque soir leur kraal, ils prenaient toutes les précautions possibles, des traces fraîches indiquant un dangereux voisinage. Une nuit, malgré les feux et malgré les barricades, des lions sautèrent dans le campement et tuèrent un bœuf d'attelage. Pris d'une frayeur indicible, six autres bœufs s'élancèrent hors du camp et disparurent dans la brousse, sans que les recherches permissent de retrouver leurs traces. Ces mêmes explorateurs furent longtemps poursuivis par deux lions remarquables par leur taille; le kraal était entouré de formidables épines qu'un fauve même ne se soucie guère de braver. Un des lions, cependant, s'élança par-dessus et enleva lestement un cheval. Comme dernière ressource, un piège fut préparé avec un fusil fortement chargé; le lion s'avança imprudemment et fut tué. Son compagnon vivait encore; il pénétra à son tour dans le camp; mais il éventa le piège et le lendemain le fusil fut retrouvé à 50 mètres du kraal, littéralement broyé sous les puissantes mâchoires du félin. Plusieurs fois le lion parut pendant le jour, ne craignant pas de s'approcher à bonne portée et méprisant les coups de fusil qu'on lui tirait. Il finit cependant par être tué à la grande joie de Throgmorton et de ses amis, à qui il avait causé de longs jours et de longues nuits d'anxiété. « Il y a bien quelques mécomptes dans cette vie africaine, » ajoute philosophiquement un autre explorateur qui avait subi les mêmes attaques et partagé les mêmes craintes [1].

Certaines tribus, pour achever ce qui regarde les lions, n'osent les tuer; ils sont considérés comme des amis, ou plutôt on espère ainsi les fléchir et éviter leurs déprédations. Bent ayant dit un jour que s'il était attaqué par un lion, il n'hésiterait pas à se défendre. Vous le pouvez, fut la réponse prompte et unanime des *indunas* [2] qui l'entouraient, ce ne pourrait être qu'un lion étranger, jamais un des nôtres ne voudrait attaquer nos amis.

[1] « Certainly there are many drawbacks to the enjoyement of life in this country ».

[2] Les Indunas sont les conseillers du chef; ils ont une autorité assez considérable.

Des ennemis autrement dangereux pour le voyageur sont les crocodiles dont certaines rivières sont infestées ; il est très imprudent de s'y baigner et il est même nécessaire de prendre certaines précautions pour les traverser. Les morsures de quelques serpents noirs ou gris, au venin puissant sont plus redoutables encore. Toujours mortelles, elles font périr chaque année des milliers d'indigènes, sans qu'aucun remède puisse les sauver. Assurément la vie africaine a quelques mécomptes, comme le remarquait naïvement l'Anglais que j'ai cité.

Les Mashonas appartiennent à une race probablement alliée à celle des Zoulous. Les uns et les autres sont d'origine cafre [1]. Mais, en cela bien différents de leurs redoutables voisins les Matabélés, ils sont doux et pacifiques. M. Selous [2], un des pionniers du sud africain, parcourait, il y a vingt ans déjà, toute la région, tuant nombre d'éléphants dont les nègres dévoraient la chair avec délice. Souvent il était le seul Européen ; rarement avait-il des compagnons de sa race ; jamais il n'eut une plainte à faire, partout il fut reçu avec respect et sympathie.

Telles sont également les impressions de Bent. Il était accompagné de sa femme, de M. Swan, d'un autre Anglais et d'interprètes envoyés par la Compagnie à qui une charte royale a concédé le Mashonaland. Il n'eut durant tout un long voyage qu'à se louer des Mashonas. Il dut en employer un certain nombre soit comme porteurs, soit pour ses fouilles : jamais il n'eut de plaintes à faire et, fait assez rare pour être signalé, la caravane n'eut à souffrir d'aucun vol, d'aucune déprédation. D'un caractère naturellement gai, ces hommes pouvaient être trempés toute la journée par une de ces pluies tropicales, si terribles pour le voyageur, le soir, ils n'en dansaient pas avec moins d'entrain le *vindomba*, leur danse de guerre avec force chants et hurlements, avec force surtout de gestes menaçants que ces pauvres gens auraient été bien empêchés de mettre à exécution. Les petits cadeaux que Bent leur faisait étaient reçus avec enthousiasme, et avec quelques grains de verroterie, il était sûr d'obtenir toutes leurs bonnes volontés pour les plus rudes travaux.

[1] Le nom de Cafre vient probablement de *Kafir*, surnom que les musulmans appliquent volontiers à tous ceux qui ne professent pas l'islamisme. Le rameau cafre, selon notre éminent anthropologiste, M. de Quatrefages, comprend toutes les populations qui vivent dans l'Afrique australe, au delà du Zambèse, à la seule exception des Hottentots et des Boschimen; il comprend aussi certaines tribus établies plus à l'Est, entre la baie Delagoa et Quilimane.

[2] *Manchester Journ. Geog. Soc.*, 1893. Le premier voyage de M. Selous, qui joue aujourd'hui un rôle important dans les affaires africaines, date de 1874.

Quelques-uns de ces nègres fièrement campés sur leurs jambes sont vraiment beaux et leur aspect diffère assez sensiblement de celui de leurs congénères du centre ou de l'ouest de l'Afrique. Ils sont vaniteux de leur personne ou de leurs ornements; en tout, ils peuvent être favorablement comparés aux autres races de la même origine. Malheureusement, ils sont extrêmement poltrons. A la première attaque des Matabélés dont le nom seul les fait trembler, ils se réfugient au sommet de leurs montagnes et ne reparaissent que quand tout danger est passé. Leurs luttes contre des tribus plus nombreuses et plus vigoureuses, luttes dans lesquelles ils étaient invariablement vaincus, expliquent, si elles ne le justifient, leur manque de courage.

Comme tous les nègres, ils sont extrêmement superstitieux, et Bent cite un trait de ce genre vraiment curieux. Il avait été envoyé par la Compagnie porter des présents au chef M'Koto, dont le père, après une visite de M. Selous, avait accepté le protectorat anglais, et dont le royaume, mot bien ambitieux pour les possessions de ce roitelet, est situé à l'extrême nord du Mashonaland. Ces présents comprenaient un uniforme complet avec le casque aux plumes tombantes de la Yeomanry du Cap, des couteaux, des mouchoirs, des chemises, des miroirs, des grains de collier, nombre d'autres objets qui devaient paraître très magnifiques à un nègre. Et cependant M'Koto se refusait à recevoir les envoyés feignant une vive irritation de ce qu'ils étaient venus camper auprès de son kraal, sans avoir préalablement obtenu son consentement; il forçait nos Anglais à lever leurs tentes et à aller les établir plus loin. Indigné d'un pareil traitement auquel il n'était guère habitué, Bent donna l'ordre d'emballer les présents et se préparait à partir, lorsque les émissaires de M'Koto vinrent le pacifier, lui offrir un chevreau et lui annoncer la visite du chef. Après quelque attente, les Anglais le virent enfin paraître entouré de ses indunas et suivi de sa garde armée de haches et d'assegais. Arrivés à 200 mètres environ des tentes, tous s'assirent par terre et tinrent entre eux un conseil, — *indaba*, — qui paraissait ne devoir jamais finir. Il se termina enfin par un message du chef demandant que les présents annoncés lui fussent envoyés là où il se trouvait. Une femme, prétendait-il, avait été vue le matin arrosant les présents de son urine, et M'Koto craignait qu'ils ne fussent ensorcelés. Nouveau et péremptoire refus des Anglais; déjà on chargeait les cadeaux que ce roi, est-il besoin de le dire, convoitait avec ardeur. C'en fut trop pour lui, et, oubliant toute dignité, il s'empressa d'accourir. Mais rien ne put le décider à s'asseoir sur le tapis préparé pour lui. Son émotion était pénible à voir; il tremblait de tous ses membres comme saisi d'une frayeur

intense, la sueur coulait à grosses gouttes sur son front, il n'osait même lever les yeux sur mistress Bent, encore moins toucher sa main. La vue des cadeaux, l'éclatant uniforme écarlate étalé devant lui, changèrent rapidement ses dispositions.

Méprisant toutes ses craintes passées, il invita les Anglais à son kraal, leur promit un bœuf et ne cessa de leur témoigner sa joie et sa reconnaissance. Mistress Bent elle-même ne lui inspirait plus aucune terreur, et il ne cessait de lui prodiguer des poignées de main dont elle se serait sans doute volontiers dispensée.

Après son départ, on connut la cause de la terreur du pauvre M'Koto. Son père était mort peu de temps après la visite de Selous, chacun était persuadé que cette mort avait été causée par les maléfices des Anglais, et son fils craignait pour lui-même un sort semblable. La superstition est de tous les temps et de tous les pays. Nous la voyons se perpétuer chez les nations en apparence les plus civilisées : peut-on s'étonner de son existence chez des nègres ignorants et misérables!

Le Mashonaland est partagé entre une infinité de petites tribus dont les territoires sont mal limités; de là des luttes incessantes. Le pouvoir des chefs est héréditaire et illimité, et nous possédons des récits curieux de la soumission qu'ils rencontrent.

Khama, le chef des Ba-mangwatos[1], est certainement un des hommes les plus remarquables du sud africain. Son territoire, situé aux limites du Béchuanaland, d'une superficie considérable, est divisé en districts confiés à des indunas dont il surveille avec soin l'administration. En toutes choses, il est le maître absolu; il fixe la valeur des denrées, et nul n'oserait vendre même un pot de lait ou une ration de millet au-dessus ou au-dessous du prix établi par lui. Il s'est converti au protestantisme, et ses sentiments religieux, chose rare chez le nègre, paraissent ardents et sincères. Chaque dimanche, il se rend deux fois au temple provisoire[2] dressé sous les arbres de la *kotla*[3] pour assister au service divin, qu'il dirige souvent lui-même. La congrégation est toujours nombreuse, car les absents et ceux qui travaillent le jour du repos sont aussitôt dénoncés et sévèrement punis.

Avant leur conversion vraie ou forcée, les Ba-mangwatos adoraient une variété de chevreuil, le *duyker*, totem et protecteur de la tribu. Le duyker leur inspirait un respect superstitieux; nul n'aurait osé le tuer, et le père de Khama, Sekkomo, ne voulait même pas mettre

[1] Ses sujets, selon le colonel Wood, peuvent être au nombre de 40 000.

[2] Khama prétend élever une véritable église dans sa nouvelle capitale; il a déjà réuni, à cet effet, une somme assez considérable.

[3] La place publique.

les pieds sur une peau de cet animal. Pour guérir ses sujets de leur idolâtrie et pour mieux leur montrer l'impuissance de leur dieu, Khama affecte fréquemment d'en manger devant eux.

Deux faits, étranges pour nous autres civilisés, donnent une idée plus haute encore de son pouvoir. Le grand vice des Ba-mangwatos est l'ivrognerie; ils s'enivraient avec une sorte de bière très forte dont ils absorbaient des quantités considérables. Voulant couper le mal à sa racine, Khama défendit toute fabrication, et la boisson favorite disparut presque aussitôt. Nul n'osait en boire, nul n'osait en posséder chez lui. Les missionnaires eux-mêmes avaient réclamé contre un ordre qu'ils jugeaient trop sévère. Ils furent surpris du résultat obtenu avec une inconcevable rapidité. Les sorciers sont une autre plaie du pays; nul ne faisait un acte important, n'entreprenait un voyage, ne concluait un marché, sans consulter le sorcier en qui il avait mis sa confiance. Aujourd'hui, par la volonté de Khama, les sorciers ont disparu et la terreur abjecte qu'ils inspiraient a complètement cessé. Grâce à la sévère discipline qu'il a établie, grâce aussi à la crainte qu'il inspire, les crimes sont inconnus sur son territoire, et un wagon peut être abandonné sans gardien pendant des nuits sans que personne se permette d y toucher.

Le pays qu'il gouverne avec tant de fermeté se ressent d'un tel chef. Partout on constate un grand progrès. Mais le système de culture est encore bien défectueux; les terres portent sans interruption les mêmes récoltes, aussi en quelques années toute fertilité disparaît. Tel était le cas pour les terres qui entourent Shoshong, la capitale de Khama, véritable ville où, au milieu d'innombrables huttes coniques en torchis, s'élevaient quelques maisons en briques ou en fer appartenant soit à des traitants, soit à des missionnaires. En une nuit, toute une population de 15 000 âmes environ s'éloigna, et, à leur grand étonnement, les Européens, à leur réveil, ne virent plus autour d'eux qu'une complète solitude! Frappé des inconvénients que présentait le séjour de Shoshong, Khama, après de longues recherches et de fréquents conseils avec ses indunas, avait choisi un nouvel emplacement pour sa capitale, à 60 milles de l'ancienne. Palapwe, tel est le nom qu'il lui a donné, est admirablement situé sur une colline entourée de beaux arbres dont la végétation est entretenue par de nombreux cours d'eau coulant au milieu de terres d'une fertilité exceptionnelle. Tout avait été préparé, les lots fixés, et chaque Ba-mangwato en arrivant n'eut qu'à bâtir sa hutte et à entourer l'enclos qui lui était concédé. Pas un seul des habitants de Shoshong n'avait voulu désobéir aux ordres du chef; pas un seul n'était resté en arrière. Tous, hommes, femmes, enfants, vieillards, s'étaient mis en marche à l'heure

indiquée; les malades étaient portés; les riches prêtaient leurs wagons, les voisins s'entr'aidaient; l'exode était complète; en moins de deux mois, la nouvelle capitale était installée dans les meilleures conditions, et l'ancienne tombait en ruines! Une volonté énergique est le plus grand don que Dieu puisse faire à l'homme; on est étonné des prodiges qu'elle sait accomplir; mais hâtons-nous d'ajouter qu'heureusement pour les colonisations rêvées, un homme comme Khama est rare parmi les populations nègres.

Et, cependant, malgré ses remarquables talents, malgré une autorité si incontestée, Khama a beaucoup à faire pour se maintenir en face de Lobengula, le chef des Matabélés [1], autrement nombreux et autrement féroces que ses sujets, et sans la protection anglaise, il succomberait rapidement dans cette lutte inégale.

Lobengula est un nègre déjà vieux et d'une forte corpulence. Il souffre de violentes crises de goutte, et le vin de Champagne qu'il absorbe en grande quantité, comme la meilleure preuve de son adaptation à la civilisation des blancs, contribue peu à rétablir sa santé. Il reçoit ses hôtes et ses sujets du haut du siège de son wagon; c'est là aussi qu'il rend la justice et qu'il dicte ses arrêts. Ils sont sévères ou débonnaires, suivant l'humeur du jour. Une jeune esclave chargée de la garde de la calebasse royale s'était oubliée un instant avec un Matabélé, et, chose plus grave, la calebasse était avariée et le vin qu'elle renfermait perdu. Le Matabélé fut amené devant le roi, qui ordonna qu'une de ses oreilles fût coupée et jetée aux chiens, ajoutant gaiement qu'il n'en avait guère besoin, puisqu'il n'entendait pas les ordres de son maître.

Quand il veut, il ne manque pas de repartie. Un jour les soldats de sa garde [2], tous de pure race zoulou, lui ayant demandé l'autorisation de tuer les Européens qui se trouvaient dans le Matabeland : « Ils sont trop peu nombreux, répondit-il avec bonhomie, et n'en valent guère la peine. Si vous voulez tuer des blancs, allez donc à Kimberley; là, vous en trouverez tant que vous voudrez. »

Une grossière superstition est une des plaies du pays, et Lobengula n'en est pas plus exempt que le dernier de ses sujets. Il avait une sœur élevée avec lui et pour laquelle il paraissait éprouver toute la tendresse dont il est susceptible. Les indunas, jaloux de l'influence qu'ils lui supposaient, persuadèrent à son frère qu'elle

[1] Les Matabélés, au dire de Wood, sont au nombre de 100 000 environ. Buluwayo, leur capitale, compte 4000 habitants. Lobengula, d'après la même autorité, peut mettre sous les armes plus de 15 000 guerriers ne rêvant que razzias et pillages.

[2] Ces hommes, qui vivent à part, plus féroces et plus sanguinaires que les autres Matabélés, s'appellent les Mabazis.

lui avait jeté un sort. Sans un instant d'hésitation, il la fit mettre à mort.

Lobengula, très inférieur à Khama comme intelligence et comme moralité, se rend cependant très bien compte des avantages que peut lui procurer la civilisation; il comprend surtout les avantages pécuniaires qu'il peut obtenir des concessions aux nombreux aventuriers qui accourent à la recherche de l'or et des redevances qu'il est en droit d'exiger d'eux.

Les progrès des Européens amèneront sûrement et rapidement la chute de ces tyranneaux locaux. L'Afrique sera-t-elle plus heureuse; il est permis d'en douter. Une seule chose paraît certaine, autant qu'il est possible de préjuger l'avenir d'un pays ou d'une race : le nègre, incapable de s'assimiler la civilisation des Européens, incapable de lutter contre eux, devra fatalement disparaître.

Nous avons déjà dit que les demeures des nègres de cette partie de l'Afrique sont des huttes de forme conique mesurant seulement quelques pieds de diamètre, grossièrement construites en terre glaise et soutenues par des perches. Ces demeures souvent inaccessibles rappellent par leur position celles des anciens habitants du Nouveau-Mexique ou du Colorado. Comme les Cliff Dwellers, les Africains regagnent leurs habitations aériennes avec une adresse et une agilité simiennes. Ces cases réunies forment des villages. A l'entrée croissent de grands arbres, et, accroupis sous leur ombre, les Mashonas passent des journées à jouer à l'*issafuba*, jeu assez mystérieux et assez difficile à comprendre[1]. Chaque hutte est au milieu d'une enceinte ou kraal, où paissent et reposent les bestiaux, unique richesse du pays. L'intérieur de la hutte est en terre battue; les plus soignées d'entre elles possèdent un revêtement d'argile chargé de peintures noires et blanches imitant les cases du damier. Le foyer, construit en une sorte de ciment, se trouve généralement au milieu de la chambre, et la fumée s'échappe, comme elle peut, par les fentes du toit. Tout autour sont des gradins avec d'immenses jarres renfermant les provisions de la famille. Le toit sert de réceptacle pour les pipes, les ornements, les outils, les oreillers, sorte de croissants en bois presque toujours chargés de fines sculptures[2]. Dans un coin, les nattes sur lesquelles ils couchent complètent le mobilier. Une porte très basse donne seule l'air et la lumière.

[1] On joue le même jeu à Wary sur la côte ouest de l'Afrique; et on en cite un à peu près semblable connu dans l'Inde sous le nom de *pullangooly*. Il y a là des rapprochements intéressants pour l'observateur.

[2] Souvent ces oreillers, puisqu'il faut les appeler ainsi, figurent des formes humaines avec les attributs sexuels très développés.

Un chef nommé Umgabé invita un jour Bent et sa femme à lui faire une visite. Ils acceptèrent avec empressement, pour mieux connaître les mœurs et le mode de vie des Mashonas. Une hutte fut mise à leur disposition; ils parvinrent, après de longs efforts, à déménager les veaux dont elle était le domicile et qui s'obstinaient mal à propos à y rentrer. Mais pendant la nuit, les poules, les rats, les souris, toutes les vermines imaginables, par-dessus tout l'extrême puanteur, rendirent le sommeil impossible, et ce fut avec bonheur que nos voyageurs virent enfin apparaître le jour.

Le rocher sur lequel le village d'Umgabé est situé est percé d'innombrables grottes formant un dédale inextricable et communiquant les unes avec les autres, au moyen de planches en bois faciles à enlever. C'est là que les Mashonas se retirent à la première apparence de danger, avec leurs femmes, leurs enfants et leurs troupeaux. Ils ont, avec une prévoyance bien rare chez les races africaines, préparé des dépôts de grains qui leur permettent de vivre jusqu'à ce que les Matabélés se soient retirés. Mais malheur à eux si leurs retraites sont découvertes, les grottes sont enfumées, les hommes et les femmes sont massacrés, les troupeaux enlevés, et les enfants, les jeunes filles surtout, sont emmenés en captivité.

Le kraal de M'tasa, un des principaux chefs des Manicas, est situé au milieu des montagnes, à 4000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Il comprend une suite de petits villages si bien dissimulés au milieu d'immenses boulders et d'arbres à l'épais feuillage, que l'on a quelque peine à les découvrir. Tout autour, les rochers sont chargés de dessins, tantôt gravés en creux, tantôt peints à l'ocre rouge, jaune ou noir; ils figurent des hommes, des éléphants, des antilopes, des scènes de chasse ou de guerre, rappelant curieusement ceux de nos ancêtres préhistoriques.

Les grands chefs, ceux surtout qui sont voisins des villes anglaises, commencent à bâtir des habitations plus élégantes et plus confortables.

Séchélé, le chef des Ba-Quaina, en possède une sur la rivière Molopolole, où l'on voit des tables, des buffets, et jusqu'à un lustre de cristal. Mais tout cela est d'une saleté révoltante, brisé et disloqué.

Lobengula se servait comme architecte d'un matelot anglais qui, après un naufrage, était venu s'échouer chez lui. Il avait appris la langue du pays, et s'était habitué à la vie des Matabélés. Il avait même, par pitié, accepté comme femme, une fille du harem royal, que Lobengula avait condamnée à mort pour je ne sais quel méfait, et à qui il consentait à faire grâce, sous la condition que notre Anglais l'épouserait; plusieurs enfants étaient nés du mariage et l'ancien matelot, si étrangement transformé en maçon, semblait

satisfait de sa nouvelle existence et ne regretter nullement la vie civilisée [1]. La maison qu'il avait construite était régulière, divisée en plusieurs chambres; une vérandah régnait tout autour. Le sol était en terre très fine, tirée des immenses fourmilières qui abondent dans toute l'Afrique; les filles du harem la délayaient avec leur salive, l'étendaient et lui donnaient, par un frottement répété, un poli remarquable. Fatiguées de ce travail pénible, elles osèrent un jour se révolter. Le roi, irrité, ordonna de donner à chacune un gros bâton, et de les faire combattre les unes contre les autres. Le combat devint rapidement si acharné, que Lobengula le fit cesser, non assurément par pitié, c'est là un sentiment auquel il est absolument étranger, mais par crainte de voir sa marchandise humaine perdre de sa valeur. Est-il besoin d'ajouter que la leçon profita et que le travail s'acheva sans murmure. La maison était un vrai bazar, remplie d'objets bizarres et disparates venus d'Europe. Lobengula ne l'habitait jamais; il préférait son kraal et son wagon, où ses femmes favorites devaient, à tour de rôle, lui tenir compagnie. De là, il surveillait un grand enclos, où le colonel Wood vit cinq à six cents bêtes à corne, nombre de moutons et de chèvres qui sont dépecés devant le roi, et dont il distribue libéralement la chair à ses visiteurs et à ses guerriers [2].

La nourriture principale, dans tout le Mashonaland, est une pâte de millet, *sodza* ou *ufa*, à laquelle les femmes ajoutent, pour lui donner un peu plus de goût, des sauterelles ou des chenilles [3]. Elles les recueillent en grand nombre durant la saison où elles paraissent, les font sécher, les réduisent en poudre et les conservent dans de grands sacs d'écorce pendus aux arbres du kraal, leur unique garde-manger. Le manque complet de sel, qui ne se rencontre pas dans cette partie de l'Afrique, est une des plus grandes privations dont les indigènes aient à souffrir. Il n'est pas de présent qui

[1] Il n'en avait guère conservé qu'une seule coutume, à laquelle il n'aurait jamais voulu manquer; le jour de naissance de la reine, sa famille et lui, comme de loyaux Anglais, ne manquaient jamais de boire à sa santé.

[2] Pendant que je préparais ce travail, Lobengula, poussé par ses mauvais instincts, par les passions de ses indunas et de ses soldats, ne craignit pas d'attaquer les Mashonas, comptant comme toujours sur une victoire rapide et facile. Les Mashonas invoquèrent le secours des Anglais. Une force de 620 hommes de la police locale se mit en marche. Lobengula, malgré une résistance acharnée, complètement vaincu, dut s'enfuir, et sa capitale Buluwayo tomba aux mains des Anglais.

[3] Ces chenilles, longues de près de 3 centimètres, sont de couleur brune, et couvertes de longs poils noirs. Elles abondent dans le pays, et les nègres s'en servent pour assaisonner leur sodza; ils les croquent aussi crues avec avidité.

leur soit plus acceptable qu'un morceau de sel; ils le sucent avec autant de plaisir qu'un de nos enfants un bonbon. Tous les moyens leur semblent bons pour suppléer à ce manque de sel. Un jour, à Chipunza, Bent vit nombre de femmes occupées à brûler de petits tas de bouze de vache et à recueillir avec soin les cendres pour les mêler à leur nourriture, à laquelle les nitrates contenus dans la cendre devaient ajouter un peu de saveur. Dans de rares occasions, ils mangent de la viande de bœuf ou de chèvre. Nous avons dit que les cervidés étaient rares dans le pays : les lièvres pris au piège, les rats, les souris, qu'ils mangent avec grand plaisir, complètent leur nourriture animale. Pour la cuire, ils obtiennent du feu en frottant rapidement deux bâtons l'un contre l'autre et en recueillant l'étincelle sur un fragment de tissu végétal ou de toute autre matière facilement inflammable, qu'ils ont toujours soin de porter dans une petite boîte suspendue à leur ceinture. Leurs boissons sont le lait aigre, *mast*, ou la bière, *sodza*. Pour fabriquer la bière, on laisse des grains de *mahatla* macérer dans l'eau jusqu'à ce qu'ils germent; ils doivent alors être séchés au soleil, mêlés à d'autres grains non germés, écrasés ensemble dans des mortiers, puis bouillis pendant deux jours. La fermentation est rapide, et on obtient ainsi une boisson forte et enivrante; mais elle ne peut se conserver longtemps. C'est un talent très apprécié chez une jeune fille de savoir bien préparer le sodza, et sa valeur vénale s'en accroît dans de notables proportions.

Le costume est facile à résumer : hommes et femmes vont à peu près nus, se contentant pour tout vêtement d'un pagne très court. Quelquefois les hommes jettent sur leurs épaules une peau de bête, d'autres plus simplement ont une plume d'oiseau plantée derrière l'oreille. L'orgueil du nègre est dans sa chevelure haute et touffue, où la vermine se plaît et se reproduit. On a si souvent décrit ces coiffures monumentales, qu'il est inutile d'y revenir; elles varient de tribu à tribu et deviennent une marque distinctive qui permet de les reconnaître. Nous en citerons une seule assez originale.

A Zamopera, petit village non loin du Sabi, Bent vit venir à lui une troupe d'hommes et de femmes. Les hommes portaient les cheveux tressés en nombreuses petites nattes agrémentées de cauries ou de grains divers et retombant sur le visage qu'elles cachaient presque entièrement. Les femmes, au contraire, rasent tous leurs cheveux, réservant seulement une petite place au sommet de la tête. Elles se rendent mutuellement le service d'enfiler des perles sur les cheveux qui restent et qui forment ainsi une mince calotte sur le haut du crâne.

Hommes et femmes, à défaut de vêtement, se couvrent d'ornements, si l'on peut les appeler ainsi. Dans le Matabeland, les deux sexes portent des anneaux de la cheville au genou. Dans le Manicaland, les hommes ont les oreilles percées d'un large trou dans lequel ils insèrent un gros roseau décoré de dessins très élaborés et qui sert à renfermer leur provision de tabac. Umgabé, le chef de la région où sont situées les ruines de Zimbabwe, avait pour tout vêtement un collier de gros grains de verroterie d'origine vénitienne dont il n'était pas peu fier et qui datait vraisemblablement de plusieurs siècles. Les ornements indiquent quelquefois le rang. Les femmes de Lobengula ont seules le droit de se parer de grains d'une certaine couleur ou de placer sur le sommet de leur tête une petite plaque en métal de la taille d'une pièce de 5 francs. Les guerriers Matabélés sont fiers d'un costume destiné, croient-ils, à frapper l'ennemi de terreur. Il consiste en un manteau de plumes d'autruche, en plumes noires plantées droites sur la tête et en queues d'animaux divers attachées aux jambes. Quand ils vont au combat, ils prennent un bouclier couvert de peau de bœuf, qui les garantit contre les assegais et les lances.

Les deux sexes portent, pendus à la ceinture de leur pagne, certains objets usuels, des étuis pour les aiguilles, des boîtes pour le tabac, des peignes, des strigilles pour racler la sueur qui les couvre dans les chaudes journées de marche. Tous ces objets, en bois, en os, en ivoire, sont couverts de fines gravures, lignes, cercles, rinceaux, zigzags, losanges, aussi de fils de cuivre ou de laiton, montrant, par leur disposition, un certain goût esthétique.

Les femmes mashonas sont tatouées; à M'lala, elles portent sur le ventre de longues lignes cicatricielles au nombre de trente ou quarante, toujours tracées avec une extrême régularité. Bent voulut en vain photographier ces tatouages ou même les compter. Les femmes fuyaient éperdues, dans un élan tardif de modestie[1]. Sur d'autres points, la mode est différente; dans le pays de Musungaikwa, le tatouage représente des lézards; dans le Gambidji, des points. On l'obtient tantôt au moyen de certaines préparations connues seulement de quelques vieilles femmes, tantôt par des scarifications. Quel que soit le procédé employé, le tatouage reste indélébile.

[1] De petites tourelles assez semblables à nos pigeonniers et qui servent de greniers, les fourneaux destinés à la fonte du fer portent cette même décoration surmontée de deux ronds figurant les seins. Evidemment elle avait un sens qui nous échappe. Elle présente une curieuse analogie avec les figures gravées sur les parois des cavernes de la Marne ou de notre Midi ou bien encore sur les vases de diverses provenances, et notamment sur ceux d'Hissarlik.

Nous savons peu de chose sur le mariage; les coutumes varient singulièrement dans ces immenses territoires, chez ces peuplades dispersées, souvent sans rapport entre elles. La polygamie existe; mais elle est surtout en usage chez les chefs qui seuls peuvent se donner le luxe de plusieurs femmes. Dans le pays gouverné par M'koto, le fils aîné hérite des femmes de son père, et si elles sont encore jeunes et jolies, aucun préjugé ne l'empêchera de les épouser.

Comme dans presque tous les pays barbares, les femmes s'achètent sans que l'on songe à consulter leur désir. C'est le droit du plus fort dans son odieuse rigueur. Au Bechuanaland, le prétendu se présente avec un troupeau de bœufs. Le marchandage est long et vivement discuté. Il faut tant de bœufs pour le père qui a élevé la jeune fille, tant de bœufs pour la mère qui l'a nourrie de son lait. D'autres parents réclament aussi leur part. En cas de divorce du moins, la femme a le droit de récupérer tout ce qui a été payé pour elle, et elle ne peut plus être vendue de nouveau. Si la femme n'a pas été achetée et payée, comme compensation, les enfants appartiennent à la famille maternelle. Chez les Mashonas, une partie de la valeur de la jeune fille doit être payée avant le mariage, le solde à la naissance du premier enfant. Si le mari et la femme sont dans l'impossibilité de se libérer à ce moment, il est d'usage pour les parents de la femme d'attendre la naissance du second. Si la même situation continue, les deux époux deviennent esclaves et on ne répugne guère à les employer aux plus rudes travaux.

Dans une autre tribu de la même race, nous voyons le prétendu tenu de ne jamais parler à celle qui doit devenir sa femme qu'en présence de ses parents; et du plus loin qu'il aperçoit sa belle-mère, il doit se mettre à genoux et attendre dans cette humble attitude qu'elle se soit éloignée.

Chez les Matabélés, les mariages entre parents jusqu'au degré de cousin germain inclusivement sont strictement prohibés. Le roi, tout despotique que soit son autorité, ne peut, par un vieil usage, épouser qu'une femme choisie par ses guerriers. C'est elle seule qui porte le titre d'épouse royale, et c'est à son fils aîné qu'échoit l'héritage. Si elle n'a pas d'enfants mâles, le roi est tenu de prendre pour femme une de ses sœurs et c'est à elle et à ses enfants qu'appartiennent tous les droits. Lobengula avait un fils né avant qu'il ne fût parvenu au rang suprême, les indunas décidèrent qu'il ne pouvait succéder à son père. Fait rare chez les nègres, où le suicide est presque inconnu, le jeune homme, désespéré de la situation qui lui était ainsi faite, se tua, et sa sœur, ne voulant pas lui survivre, imita son exemple.

L'esclavage existe chez les différents peuples de l'Est africain sous la forme la plus dure. On vend les prisonniers faits dans le combat; on vend ceux obtenus dans les trop fréquentes razzias. Les parents n'éprouvent aucun scrupule à vendre leurs enfants; et leur unique souci, en les voyant partir, est que le marché n'a pas été aussi avantageux qu'ils l'espéraient. Le prix actuel pour un enfant fort et bien venu est un fusil. Naturellement, quand les filles sont nubiles, elles deviennent les femmes de leurs acheteurs, sans que pour cela leur esclavage cesse, et il est bien probable que, chez certaines tribus, nous serions condamnés à retracer des scènes aussi odieuses que celles que le P. Accaire a vues récemment dans les villages situés sur la rive droite de l'Oubanghi. On amène les esclaves sur le marché public, et celui qui ne peut se payer le luxe d'un homme entier, achète seulement le membre qu'il désigne à son gré. S'il choisit le bras ou la jambe, il les marque avec de la craie, et le propriétaire attend que d'autres clients viennent marquer les autres parties à leur convenance. Quand le malheureux est ainsi vendu en détail, on lui coupe la tête, et ses restes sont dévorés sur place par les acquéreurs[1].

Les explorateurs qui sont nos guides en disent moins encore sur les rites funéraires de ces peuples que sur les coutumes du mariage. Nous savons seulement qu'ils permettent difficilement à un étranger d'en être le témoin. En général, dans toute la Cafrerie, les corps roulés dans des nattes sont confiés à la terre au milieu des chants et des coups de tam-tam. On dépose à côté du mort un bol et une calebasse, puis on élève une pyramide de pierres. Un Mashona ne passera jamais devant un de ces *cairns* sans ajouter pieusement une pierre. Le même usage, inspiré par un sentiment semblable, a existé pendant de longs siècles dans le nord de l'Europe; et selon toute apparence, on le retrouverait encore de nos jours dans maintes localités. Chez les Séchuanas, un homme ne doit pas mourir chez lui; on se hâte d'enlever le malade dès que l'agonie commence. Si l'enlèvement a été trop tardif, la maison est abandonnée, nul ne voudrait plus l'habiter. C'est le même sentiment, sans doute, qui pousse les Matabélés à traîner les mourants loin du campement et à les abandonner aux félins et aux loups, qui en font rapidement leur proie. Un trafiquant vit ainsi traîner un jour un malheureux Cafre atteint d'une grave dyssenterie, et ce fut à grand'peine qu'il parvint à l'arracher à ses bourreaux. La même inhumanité se montre dans le traitement infligé aux jumeaux; ils sont regardés, je ne sais pour quelle raison, comme une honte pour la famille, et

[1] *Anthropologie*, 1894, p. 374.

dès leur naissance, les parents se hâtent de les déposer dans une jarre et de les abandonner. Il est difficile de se rendre compte des sentiments religieux d'une race étrangère. Ce sont là des sentiments intimes qui échappent à toute analyse. Une étude longue et sérieuse permettrait seule de les approfondir; et les voyageurs, trop pressés pour contrôler les récits qui leur sont faits, se prononcent souvent avec une insouciante légèreté, en accommodant les croyances religieuses des populations qu'ils visitent à leurs propres opinions, voire même à leurs préjugés. C'est donc avec une grande réserve que nous abordons la question.

Répétons tout d'abord ce que nous avons déjà dit pour les mariages; la diversité extrême de ces peuplades s'étend à leurs manifestations religieuses. Certaines d'entre elles regardent les lions comme des dieux; les Ba-quaina éprouvent le même sentiment pour les crocodiles. C'est un honneur pour toute une famille, honneur dont la victime elle-même se serait sans doute volontiers passé, si un des leurs est dévoré par ces monstres. Les sujets de Khama avant leur conversion avaient, nous l'avons vu, un chevreuil pour protecteur. Le jour de la nouvelle lune est une fête pour les Matabélés; tout travail cesse et de nombreux bestiaux, bœufs, moutons ou chèvres sont amenés au kraal. Les animaux sont immolés en présence du roi et des principaux sorciers, comme une offrande au dieu suprême *Muali* et aux ancêtres *Mozïmos* [1], dont on invoque l'intercession auprès de Muali. Mais nul ne doit, sous peine de la vie, toucher à la viande avant vingt-quatre heures révolues, afin que les Mozimos puissent choisir les morceaux à leur convenance. Quelquefois on ajoute à la viande de la bière préparée avec un soin particulier et extrêmement capiteuse. Cette dernière offrande est sans doute plus agréable aux ancêtres, car elle disparaît presque toujours durant la nuit, au grand profit de quelques-uns de leurs descendants.

La pierre elle-même est sur certains points l'objet d'une grande vénération et probablement d'un sentiment plus puissant encore. On cite, sur les bords du Daka, une grande dalle qui porte sur l'une de ses faces entaillées de quelques centimètres, les empreintes du pied d'un homme et des griffes d'un lion; sur les autres faces, les empreintes des pieds de divers animaux. Nul ne peut dire l'origine de ces gravures, ni la raison du respect superstitieux dont elles sont environnées.

[1] Leo Africanus, géographe arabe du seizième siècle, cite Muzimo comme le dieu suprême du Monomotapa, et Gravenboëk, qui écrivait à la fin du dix-septième siècle, dit en parlant des mêmes peuples : « Divinitatem aliquam Messimo dictam in lucis, summo cultu venerantur. » Il est difficile de ne pas faire remonter jusque-là l'origine du mot *Mozïmo*.

Les Mashonas paraissent avoir un sentiment religieux plus élevé que les autres peuplades de l'Est africain. Ils croient à un dieu unique (*Muali*), qui voit tout et qui sait tout. Ce dieu demeure au fond d'une caverne mystérieuse. Ils admettent aussi une autre vie, cette pensée si haute, si consolante et si profondément gravée dans le cœur de l'homme de tous les temps et de tous les pays. Malheureusement, ils déshonorent ces nobles croyances par les plus abjectes superstitions. Partout, les sorciers jouent un grand rôle; couverts d'oripeaux les plus bizarres, ils prétendent guérir les malades et prédire l'avenir par des danses, des contorsions et des chants absolument grotesques, mais qui fascinent les assistants. Leurs ordres, quelque cruels qu'ils puissent être, sont implicitement obéis. Une maladie épidémique inconnue avait éclaté chez les Mangwatos; elle frappait surtout les enfants; trois cents étaient atteints, cinquante étaient morts et ceux qui vivaient encore restaient en grand danger. Les sorciers furent consultés; ils ordonnèrent le sacrifice d'un enfant; ses pieds, ses mains devaient être bouillis et cet affreux bouillon administré aux malades. L'explorateur qui m'a raconté le fait n'a pu me dire l'effet que le remède avait produit.

Les divers peuples de l'Europe et de l'Amérique ont fait et font de grands efforts pour répandre le christianisme en Afrique; mais, il faut bien l'ajouter, les résultats obtenus sont loin de répondre aux généreux dévouements qu'ils suscitent. Pour ne parler que des pays que nous étudions, les Jésuites eux-mêmes, malgré leurs talents et malgré leur zèle, ont échoué dans le Matabeleland. J'ai cité, il est vrai, Khama; c'est là jusqu'à présent un fait unique parmi les chefs de l'Est africain. Séchélé, un des grands chefs du Bechuanaland, était chrétien; il paraissait sincère et assistait régulièrement aux offices de son église; mais sa femme étant morte, il est revenu à ses errements passés et il n'est pas d'idolâtre plus malfaisant. Il faut ajouter qu'au temps de sa prétendue conversion, il se montrait vis-à-vis de ses sujets le tyran le plus cruel et le plus odieux. Le frère d'un chef voisin s'étant réfugié chez lui, il le fit traîtreusement assassiner. Un des siens lui ayant dérobé un peu de poudre, il lui fit crever les yeux, puis assommer à coups de bâton. On pourrait multiplier à l'infini de semblables traits; tel était ce chrétien que les missionnaires protestants se plaisaient à citer comme une de leurs plus brillantes conquêtes!

Les hommes de Masoupa possédaient une église, une école, une station de missionnaires. Tout cela tombe aujourd'hui en ruines. Appelés à contribuer à des réparations urgentes, ces hommes répondirent, d'une voix unanime, que la maison appartenait à Dieu, que c'était à Dieu qu'il appartenait de la réparer. On croirait, en

vérité, entendre un de nos conseils municipaux. Un vieillard, à qui l'on donnait chaque année une couverture, s'écria en voyant le cadeau omis : « Plus de couvertures, plus d'*alleluia.* » C'était la couverture qui dictait sa conviction. Les couvertures, hélas! ont été trop souvent les mobiles de ces conversions intéressées; et il est permis de se demander si nos doctrines si pures et si élevées ne dépassent pas le niveau des nègres grossiers et sensuels que nous connaissons.

Sauf sur les côtes, le commerce, ce grand lien entre les nations, ne se fait que par échange. A mesure que l'on pénètre dans cette partie de l'Afrique, les vivres, les acquisitions, les services, se payent en couvertures, en grains de verroterie, en menus objets d'importation européenne; et durant les longs mois que Bent passa dans le Mashonaland, il n'eut jamais besoin de recourir à l'emploi de l'argent, dont les nègres paraissaient ignorer totalement la valeur.

L'industrie est aussi peu avancée que le commerce. Dès la plus haute antiquité les Africains savaient fondre le fer. Sans doute, les moyens dont ils se servaient étaient très primitifs, très défectueux, et ne devaient guère différer de ceux encore actuellement en usage. Le minerai mêlé, en général, d'une certaine quantité de manganèse, existe en abondance dans les montagnes, sur les pentes du mont Wedza principalement. Les nègres le broient et le déposent dans d'immenses fours construits en terre et munis d'une cheminée large et basse, chauffée au charbon de bois. Le feu est activé par quatre grands soufflets en peau de bœuf ou de chèvre insérés dans des cheminées d'appel et que deux ouvriers suants et haletants ne cessent de faire mouvoir jusqu'à ce que la fusion soit complète. Les forgerons s'emparent alors de la masse en ignition et l'amènent à la forme voulue, à l'aide de lourds marteaux en diorite. Des villages entiers n'ont que cette occupation; ils échangent les assegais, les pointes de flèche barbelées, les outils nécessaires au travail de la terre contre les grains, les bestiaux indispensables à leur subsistance, que les villages voisins viennent à leur tour leur apporter.

Nous avons dit l'antiquité de ces fonderies de fer. L'écrivain portugais dos Santos[1] les décrivait, il y a trois siècles déjà, telles qu'elles sont aujourd'hui; les Arabes les connaissaient certainement bien des siècles auparavant; et si nous acceptons ce qu'avancent certains préhistoriens, elles étaient déjà en usage alors que nos ancêtres ne se servaient encore que de la pierre pour toute arme et pour tout outil.

[1] *Ethiopia Oriental e varia historia de causas notaveis de Oriente,* Evora 1609, trad. par le Théatin Charpy, Paris, 1864. Dos Santos a joui longtemps d'une grande autorité, mais il faut reconnaître que sa crédulité est extrême.

Les nègres fabriquent aussi la poterie; en général, ce sont les femmes qui se chargent de ce travail. De grandes jarres noircies à l'aide de la plombagine sont recherchées pour les besoins du ménage. Sur quelques points, dans la vallée du Mazoë, notamment, on trouve des poteries plus fines, de formes plus artistiques, décorées de lignes, de chevrons, de dessins divers tracés avec de la plombagine ou de l'hématite. Quand nous aurons ajouté que les habitants de l'Est africain tirent quelques étoffes grossières de la fibre des arbres ou de certaines plantes textiles, le coton, par exemple, qui croît spontanément dans la région, nous aurons complété tout ce qu'il est possible de dire sur cette très primitive industrie.

Ces populations sont douées d'un sens musical développé. Dans chaque village, il y a un ou plusieurs musiciens désignés. Leurs instruments, cymbales, harpes, tambours, tamtams, sont rudement fabriqués. On est frappé de leur ressemblance avec les mêmes instruments dans la haute Égypte ou dans le Congo. C'est un argument qui vient s'ajouter à beaucoup d'autres, pour établir l'origine commune des diverses peuplades africaines [1]. Les chants des Mashonas sont lents et monotones; la mélodie est triste; c'est un fait assez général chez les sauvages; ils s'encouragent réciproquement en chantant, dans leurs durs travaux ou dans leurs expéditions de guerre ou de chasse. Leurs danses, je l'ai dit, sont une série de sauts, de contorsions bizarres; ils s'y livrent avec ardeur pendant des heures, jusqu'à ce qu'épuisés, couverts de sueur, ils tombent presque inanimés.

Une seule de leurs coutumes paraît assez originale; dès qu'un induna se montre, on doit l'accueillir par des battements de mains répétés et ils doivent durer jusqu'à ce qu'il soit assis. C'est un honneur dont ils se montrent fort jaloux, et un Européen lui-même les offenserait gravement en manquant à ce cérémonial habituel.

Nous venons de résumer tout ce que les explorations les plus récentes nous ont appris sur ces populations intéressantes à tant de titres. Il reste maintenant à dire le passé du pays et à rechercher tout ce qu'il est possible de savoir sur les antiques monuments qui le couvrent.

Marquis DE NADAILLAC.

La fin prochainement.

[1] Remarquons ici, bien que ce soit étranger à notre sujet, que les savants les plus éminents de l'Amérique, Morgan et Brinton, pour ne citer que ceux-là, sont d'accord pour admettre l'unité primordiale des races américaines, en apparence si diverses. Partout et toujours, la vérité finit par triompher.

CHANTEGROLLE

I

— Amélie !

— Me voici, maman.

Mlle de Cléré quitta sa fenêtre et gagna la vaste pièce carrelée qu'occupait sa mère au premier étage du vieux logis.

— Je voulais te lire, avant de la confier au messager, la lettre que j'envoie à notre chère Boisjoliet.

Mme de Cléré appelait ainsi, suivant l'usage du temps, sa fille aînée, mariée à M. de Boisjoliet, conseiller au présidial d'Angers.

— Je parle un peu de toi, ajouta-t-elle avec un léger sourire.

Elle s'assit, déplia le papier bleuâtre à gros grains, et commença la lecture de sa lettre :

« Du Coudray, le 5 décembre 1788.

« Ma chère et bien-aimée Boisjoliet,

« Tu ne pouvais nous causer plus de plaisir qu'en nous envoyant de tes nouvelles tant souhaitées; tu dois être persuadée du juste retour de notre tendre confiance et amitié. En ce moment le Coudray est très joyeux. Nous sommes ce soir une belle et grande compagnie de huit ou dix personnes qui souperons ensemble tout à l'heure; il y a d'abord ton cousin Lanloup, qui nous est venu voir pour quelques jours; tu sais que cette visite n'est point pour déplaire à notre bonne Amélie... »

— Mais, maman, interrompit la jeune fille, je vous assure encore une fois qu'il n'y a rien entre nous. Le vicomte est un ami d'enfance, voilà tout.

— Laisse donc, petite! Tu dis cela, mais au fond vous vous aimez. Ecoute, je continue :

« Ce brave Georges paraît plus sérieux; il nous a parlé de ses projets d'avenir avec beaucoup de sagesse. Il est toujours lieutenant au Royal-Roussillon-Cavalerie; il attend son brevet de capitaine, et souhaiterait fort de rester à Saumur au même régiment.

Nous avons ce soir un autre couple d'amoureux. M[lle] Guichoux de la Meulinière s'est trouvée aussi à passer quelques jours auprès d'Amélie, qui reste sa meilleure compagne depuis leur sortie du couvent. Tu sauras que cette charmante Suzanne s'est prise d'affection pour un ami de Georges, M. Jacques Rangeard, que tu rencontres peut-être quelquefois à Angers; en ce moment il est en congé chez son grand-père, M. Onillon, le sénéchal de Chantegrolle. L'aïeul et le petit-fils seront nos hôtes ce soir, pour souper, ainsi que M. le prieur-curé de Méligné. Que te marquerai-je encore, ma chère Boisjoliet? Les nouvelles du pays ne sont point agréables; il règne ici une disette fort affligeante pour les pauvres gens. Nous avons dû en secourir un bon nombre qui s'étaient réduits à manger du pain de fougère; nous avons fait à d'autres remise des fermages ou des rentes auxquelles ils sont assujettis dans la mouvance de notre fief. Tout cela, ma chère fille, ne nous met point fort à l'aise. Je t'envoie cependant, par le voiturier de la Sirène, un bon biqueton et une busse de vin doux, à cause de ce que tu me marques de la cherté des vivres en ville. Je te ferai aussi parvenir, par le bateau du Layon, une charretée de fagots et une glane de genêts. Mais il faut économiser, ma chère enfant, et songer aux malheureux. Il semble que ces messieurs de la cour n'y pensent pas assez. T'a-t-on dit que le marquis de Guéranges est depuis longtemps rentré à Chantegrolle? C'est grand dommage pour nos pauvres paysans, que son procureur fiscal et M. le sénéchal tourmentaient le moins possible pendant son absence. On représente le marquis comme très fier et très dur. Il paraît qu'il s'exile volontairement dans ses terres, à la suite de la suppression de son grade de mestre-de-camp général des Dragons.

« Voilà toutes les nouvelles que je puis te donner, ma bien-aimée fille. Nous n'entendons guère causer des affaires du roi; nous ne lisons que la *Gazette*, qui nous arrive par le messager de Vihiers, deux fois la semaine. Ces messieurs ne seront pas sans parler, ce soir, de toute cette politique qui bouleversera le monde, à ce que l'on prétend, ce dont on ne se douterait guère ici.

« Je te quitte pour mettre mon fichu neuf et mon mantelet de mousseline, afin de recevoir la compagnie qui nous arrivera tout à l'heure. M. de Cléré et ta sœur ainsi que moi, nous t'envoyons, ma chère et bien-aimée Boisjoliet, l'assurance de notre affectueux attachement.

« Zénaïde DE CLÉRÉ. »

— Maintenant, ma fille, fais comme moi, va t'habiller, ajouta la mère. Voilà qu'il est bientôt cinq heures.

— Je vous remercie, maman. Mais je vous jure que pour mon cousin...

— Flûte, flûte, mademoiselle! On ne vous croit pas.

Un peu confuse, Amélie regagna sa chambre. Avant de commencer sa toilette, elle alla reprendre sa rêverie interrompue devant la fenêtre à croisillon de tuffeau.

Le crépuscule voilait la campagne. Les rainettes chantaient déjà dans les douves verdâtres qui enceignaient le logis, et une chevêche jetait sa note aiguë au milieu de l'allée de cormiers qui menait à la motte féodale. Au delà se succédaient d'énormes champs de choux, puis des taillis rougis par l'hiver. Au nord-est, sur la rive droite du Layon, le château de Chantegrolle profilait dans le ciel gris la silhouette de ses tours aux toits pointus et de ses grandes cheminées, dominant les coteaux vineux, les vallons riants et fertiles du bas Anjou.

Vers l'ouest, au contraire, les ravins granitiques et sombres des Mauges s'enfonçaient au loin, à 10 lieues, jusqu'à la Sèvre nantaise, qui les séparait du pays de Retz et des marais du lac de Grand-Lieu. Hostiles aux gens du roi, insoumis au recrutement des milices, les Mauges et le Bocage poitevin abritaient, sous leurs forêts primitives et leurs genêts hauts de 5 pieds, des bandes de faux-sauniers, en guerre ouverte avec les agents de la gabelle et les brigades de maréchaussée. Dans une population de tisserands étiolés au fond des caves et de fermiers appauvris par la taille, les *gâs* un peu hardis menaient à présent la vie d'aventure.

Sous le dernier reflet du couchant, Amélie contemplait, en un rêve d'inquiète poésie, ces vallées mystérieuses, où parfois, la nuit, les *chauffeurs* envahissaient une chaumière aux murs de torchis pour arracher quelques deniers à des paysans qu'ils torturaient sur la braise de leur âtre.

Sans l'impunité de pareils crimes et les vexations des gens du fisc, la destinée de ce pays eût été cependant très heureuse. Les Guéranges y étaient rares; la plupart des seigneurs, pareils à M. de Cléré, se faisaient les amis des métayers, battaient au loup avec eux et se chauffaient, le soir, à leurs feux de brande.

Amélie continuait de regarder ce paysage d'hiver, taillis et genêts, champs de choux en dos d'âne dégringolant les pentes des ruisseaux, avec leur bordure de souches carriées et de grands chênes aux rameaux noirs.

Bientôt elle ramène les yeux vers Chantegrolle. La colline baignée par un étang, la base des tours, se confondent à présent dans la nuit; mais un dernier reflet de soleil allume encore, au faîte du donjon, les couleurs blanche, écarlate et azurée des trois guidons,

insigne des mestres-de-camp généraux, que Guéranges a plantés là, comme pour défier le pouvoir royal et le gouverneur de la province. Par quelle mystérieuse affinité, Amélie, si exilée dans son siècle, si semblable aux châtelaines taciturnes et attendries du moyen âge, s'était-elle éprise de la féodalité grandiose d'autrefois? Bercée par sa nourrice avec des légendes de chevaliers, des contes de revenants et de vieux manoirs, au lieu d'attendre ensuite, à vingt ans, comme les jeunes filles de sa génération, un berger de Florian, elle imaginait un poème d'amour irréalisable auprès de quelque preux bardé de fer. Jadis, elle égarait ses promenades à cheval jusqu'au parc flanqué de tourelles de Chantegrolle. Le château était désert. La garde veillait négligemment au pont-levis; seuls, les officiers de justice, le procureur fiscal et les sergents représentaient ici les intérêts du marquis, Pierre-Hector-Timoléon de Guéranges, seigneur de Chantegrolle et de Bossé. Amélie, au pas de son cheval contournait alors l'enceinte du parc et suivait la chaussée de l'étang. Les yeux fixés sur la masse elliptique du donjon, les flèches aiguës des tourelles et les lignes de mâchicoulis des courtines, elle évoquait le prestigieux passé de la maison de Guéranges, depuis Bertrand qui, au onzième siècle, épousa Blanche du Maine et rendit hommage au comte d'Anjou, la barrette sur la tête, l'angon à la main, jusqu'au père du marquis actuel, le dernier des grands sénéchaux d'épée héréditaires de la province. Une vénération émue envers leur race remplaçait chez la jeune fille l'hostilité envieuse que la petite noblesse témoignait à la noblesse de cour. Les Cléré appartenaient à une famille d'écuyers. Le fief du Coudray, vassal de Chantegrolle, devait aux seigneurs de cette terre l'hommage symbolique d'une de ces corneilles que les paysans appellent *grolles*. Le père d'Amélie portait solennellement l'oiseau, le jour de la Saint-Maurice, au régisseur du marquis. Cela l'humiliait profondément. Quant à la juridiction féodale, les Guéranges possédaient le gibet à trois piliers des châtellenies, et les Cléré pouvaient infliger 6 sous d'amende. Ceux-ci avaient comme armoiries trois belettes d'argent sur champ de sable, tandis que le blason de leurs suzerains représentait un milan noir surmonté de cette fière devise : *Seul.*

Lorsque l'arrivée du marquis eut rendu subitement à Chantegrolle son animation de cour seigneuriale, Amélie n'osa plus s'aventurer de ce côté. Elle cessa de franchir l'arche raboteuse du Layon, et au lieu de chevaucher sur les coteaux plantés de vignes qui s'étendent depuis cette rivière jusqu'à la Loire, elle s'enfonça dans les chemins des Mauges, encaissés comme des lits de torrents entre d'inextricables fourrés de houx. Elle descendait jusqu'aux

coulées de prairies de l'Ardusson ou de l'Hyrôme, traversait le ruisseau sur un pont de bois, lançait son cheval sur les flancs granitiques des rochers couverts de genêts en fleurs et d'ajoncs. Elle s'arrêtait au sommet pour regarder flamboyer au loin, dans la splendeur du soleil couchant, la masse calcaire et mordorée de Chantegrolle.

Ce soir, tandis que les tours s'estompent peu à peu dans le gris des nuages, sa pensée s'en va vers le marquis.

Elle l'imagine solitaire et hautain, dans la pénombre des salles peuplées d'armures. Comme il doit souffrir, songe-t-elle, de son exil loin de Versailles! Guéranges se retrouvait, à trente-neuf ans, en lutte avec le pouvoir royal, comme avant sa vingtième année il l'était avec sa famille, qui finit par l'interner dix-huit mois dans la citadelle de Saumur. Et depuis sa sortie, il n'avait cessé de jeter ses biens et sa vie au vent des folles équipées, dépensant 300 000 livres dans une chasse aux flambeaux en Bourgogne; poursuivi pour violences par le parlement de Bretagne et enfermé au Mont-Saint-Michel d'où il s'échappe. Ruiné aux trois quarts, il s'apaise pour quelques années, se fait donner le régiment de cavalerie Colonel-Général. Dès lors, c'est la vie de Versailles, le jeu et, de nouveau, les dettes insensées, dans l'éblouissement des dorures et des voûtes enguirlandées de petits Amours roses, parmi les robes à paniers, les corsages en pointe où chatoient des fruits et des fleurs de diamant. Nommé mestre-de-camp général des Dragons, il continue d'épuiser toutes les ivresses du délicat et délirant dix-huitième siècle, jusqu'à l'heure où l'austère comte de Saint-Germain supprima sa charge et, entiché de la basse noblesse, éloigna de l'armée les grands seigneurs, en même temps qu'il refusait aux roturiers l'entrée de l'Ecole militaire. Guéranges, la rage au cœur, quitta la cour, s'en vint régner sur ses vassaux qu'il n'avait pas revus depuis quinze ans et qui se consolaient aisément de son absence. Il ne lui restait de tous ses biens que cette terre inaliénable de Chantegrolle, richement arrentée encore, et dont la juridiction seigneuriale s'étendait dans le diocèse d'Angers, jusqu'à la Loire; dans celui de la Rochelle, jusqu'à la capitainerie de Cholet.

Une petite voix flûtée et rieuse, fit retourner Amélie :

— Bonjour, marquise!

— C'est toi, Suzanne? Que vous êtes sotte, mademoiselle!

— Dame, tu ne peux pas nier. Je te trouve en train de rêver encore à ton Guéranges. Epouse-le donc, mignonne, il t'attend peut-être.

Mlle de Cléré sourit.

— Peut-être aussi *Monsieur*, notre prince apanagiste de l'Anjou?

Suzanne, très démonstrative, s'était jetée au cou de son amie qui, plus réservée, se prêtait à ses caresses d'un air d'ennui.

Entre les deux jeunes filles, le contraste moral et physique était remarquable. Amélie, élancée et mince, avait les cheveux châtain clair, les yeux de vieil or; ses doigts effilés, sa voix argentine et comme lointaine, tout, jusqu'à son profil allongé, sa douceur fière, faisait penser aux châtelaines d'autrefois. Elle était bien l'enfant de ce pays des Mauges, où rien depuis le moyen âge n'avait changé.

La vivacité de Suzanne, au contraire, son minois fûté, ses cheveux blonds poudrés légèrement et relevés sur la nuque, tout en elle rappelait les grâces délicieusement mièvres, l'espièglerie souffreteuse de cette fin du dix-huitième siècle. Mince et petite, avec sa robe rose à paniers, elle semblait s'être, en un caprice, envolée d'un tableau de Fragonard.

— Que penserait ce pauvre Georges, reprit-elle, si je lui disais ce soir : « Vous savez, Amélie raffole déjà du marquis de Guéranges sans le connaître. »

— Il se mettrait à rire, voilà tout. D'abord, te figures-tu qu'il songe à moi?

— S'il y songe? Mais tu es la seule à laquelle il ne fasse jamais sa cour!

— La preuve est jolie!

— Certes, ma chère. Il papillonne autour de toutes les femmes; toi, il t'aime sérieusement, je suis sûre.

— Maman le croit, elle aussi. Elle s'imagine qu'il attend son brevet de capitaine pour demander ma main.

— Alors que ferais-tu?

— Mais, mignonne, je n'ai point de raison pour le refuser. Il est drôle, un peu léger peut-être. Mais c'est un compagnon d'enfance; je l'aime bien.

— Pas plus que cela?... Et M. de Cléré, que penserait-il de votre mariage?

— Je ne crois pas qu'il s'y oppose. Pourquoi? Georges a beaucoup de son caractère; gais tous les deux, grands chasseurs. Tu sais que la mère du vicomte est morte et que son père s'est remarié avec une fille de ferme, ce qui lui a aliéné pas mal de monde; il vit en sauvage du côté du Marais poitevin. Mais, d'autre part, les Lanloup sont d'une meilleure noblesse que nous. Mon père n'a donc pas de motif pour refuser de s'allier avec eux. A propos, Georges est-il rentré?

— Non. Oh! quand il part avec sa *guérouée* de paysans pour battre aux loups, on ne sait jamais quand il rentrera. Voici qu'il est tard. Tu n'es pas habillée, ma belle, dépêche-toi.

— Si tu savais comme cela m'ennuie! dit Amélie. C'est à peine si je puis marcher avec nos mules à grands talons. Et la coiffure, quel supplice!

— Viens, je vais t'aider.

Suzanne mit un fer à chauffer au bord de la haute cheminée de granit, puis elle fit asseoir Amélie pour lui arranger sa chevelure *à la conseillère*. Elle dressa en échafaudage les cheveux par devant et frisa ceux des côtés pour former trois rangs de boucles qui s'étageaient derrière les épaules. Elle prit ensuite la boîte de poudre d'iris blonde à la mode pour les coiffures de femmes, en parsema l'édifice, puis du bout de ses doigts de fée lissa quelques frisons récalcitrants.

Elle s'était remise à babiller :

— Est-ce que nous allons danser ce soir? Te rappelles-tu, il y a deux ans, notre menuet bleu?

— Oui; le menuet de la Dauphine; en effet, pourquoi l'appelais-tu le menuet bleu?

— Je ne sais; une idée. C'était le temps de cette grande passion pour M. Jacques.

— Follette! Tu n'y songes déjà plus?

Pour toute réponse, Suzanne embrassa vivement son amie. Celle-ci demanda :

— Ainsi, tu l'aimes toujours?

— Mais oui, quand j'ai le loisir d'y penser. Tiens, Amélie, parlons raison une minute. J'ai l'air de rire, mais tu sais comme je suis; je rirais en t'annonçant qu'on m'a condamnée à mort. Je t'assure qu'au fond j'ai bien plutôt envie de pleurer.

— Pauvre mignonne! Tu connais ma sensibilité pour ce qui t'afflige. Conte-moi tes chagrins.

— Attends que je redresse ta guirlande de roses. Là, c'est fini. Nous disions donc..., oui, tu parlais de mes chagrins. Figure-toi qu'on veut me mettre au couvent.

— Qui cela? Tes parents?

— Eux-mêmes. N'ont-ils pas imaginé de me marier avec un vieux chevalier de Saint-Louis, qui pourrait être mon aïeul! Tu comprends que j'ai refusé tout net. Alors, ma chère, une tragédie; un père inflexible, une mère courroucée, une pauvre fille en pleurs à qui l'on répond : « Mademoiselle, si vous persistez dans votre entêtement, nous vous enverrons réfléchir durant deux années à l'abbaye de Vausabert. » Ce qui me console, c'est que Vausabert est à une lieue du Coudray. Tu viendras me voir?

— Mais la cause de tout cela?

— L'ambition de ma famille, ma pauvre amie! Si nous étions

restés des Guichoux, tout cela n'arriverait point. Depuis que mon père a gagné sa noblesse d'échevinage à la mairie d'Angers, et que nous nous appelons la Meulinière, on ne songe qu'à nous apparenter à des princes. Mon frère aîné, qui aura les deux tiers de la fortune, a épousé une baronne ruinée du Poitou. Mon cadet, on l'a fait prêtre. Mon autre frère s'en tirera comme il le pourra, et moi comme le voudront mes parents. N'importe, épouser leur vénérable chevalier, non, mille fois non!

— Pour M. Jacques, tu ne peux rien espérer?

— Y songes-tu? Si encore il avait le grade de lieutenant! Mais un bas officier au Picardie-Infanterie, je m'imagine ce que dirait mon père, si je lui parlais d'un tel mari! Et, malheureusement, grâce aux nouvelles ordonnances du ministère, Jacques, qui est roturier, n'a aucune chance de dépasser son grade d'adjudant.

— Qui sait? Avec la faveur? On dit que sa mère adore l'intrigue; son grand-père, le sénéchal de Chantegrolle, pourrait aussi le faire protéger par le marquis, en s'entendant avec elle.

— Tu sais bien que le sénéchal, digne janséniste du vieux temps, n'a jamais pardonné à sa fille d'avoir épousé un catholique. Ce n'est que depuis la mort de celui-ci qu'il a consenti à voir son petit-fils. Voilà le premier congé que M. Jacques passe à la Péchardière.

— Alors, ma pauvre Suzanne, cela va t'ennuyer de te rencontrer ce soir avec lui?

— Qu'importe, nous nous serons toujours aimés! Mais que vois-je, tu mets ton caraco vert à l'*Innocence reconnue*. C'est indignement démodé, ma chère fille. Voilà trois ans qu'on n'en porte plus.

— Je ne puis pourtant pas prendre ma redingote à collets?

— Si, si! C'est simple, cela rappelle le costume des hommes; tu seras tout à fait dans le goût du jour. Et puis, enlève-moi ces anneaux d'or, ce collier de perles. Tu aurais l'air de ma mère-grand. Songe au vicomte qui arrive de la ville!

— Mais toi, Suzanne, avec ta robe rose et ton fichu de dentelles?

— Je me moque de la mode. D'ailleurs, M. Jacques, lui, ne s'en occupe guère à la caserne ou dans ses clubs... Ecoute, j'entends piaffer un cheval. Oui, ce sont eux qui arrivent. Te voilà prête, descendons.

Elle entraînait Amélie vers les marches de pierre, larges et usées, de l'escalier.

En bas, à travers le rectangle à pans coupés de la porte Renaissance, elles entrevirent deux cavaliers qui mettaient pied à terre dans la cour; M. de Cléré, armé d'une lanterne à trois bougies, les

éclairait. Un *gâs* de ferme, ses longs cheveux au vent, tenait la bride des chevaux.

Pendant que Jacques et son grand-père bouclaient leurs lourds pistolets dans les fontes, les jeunes filles pénétrèrent dans la salle.

Frileuses, elles se blottirent près du feu de fagots qui incendiait la grande cheminée. On eût dit de jolis oiseaux des îles dépaysés. La fraîcheur de leur toilette, leur babil à mi-voix, contrastaient avec la sévérité de la vaste pièce carrelée, aux murs crépis à la chaux, et dont la table servie, de hautes chaises en cuir gaufré, un bahut à colonnettes et une fontaine en faïence de Nevers atténuaient seuls la nudité. Durant cinq ou six générations, cette pièce, la *salle* comme on l'appelait, avait suffi aux réunions de chasse, aux fêtes de famille, à la réception des métayers. Depuis quelques années, M. de Cléré avait meublé, à côté, un salon plus moderne.

Un gros bruit de voix et de pieds qui s'essuyaient, fit lever les deux amies.

Le sénéchal entra d'abord, puis M. de Cléré; le premier tout en noir, très grave avec sa barbe et ses longs cheveux blancs. Il s'inclina pour baiser la main des jeunes filles, puis se remit à causer avec le père d'Amélie; l'habit marron de celui-ci, sa queue poudrée, son jabot de dentelle, la vieille épée qu'il traînait au côté, révélaient bien le gentilhomme campagnard. Il ôta sa calotte de velours pour demander à sa fille :

— Savez-vous, Amélie, si M. de Lanloup est revenu de la chasse?

— Non, mon père; pas encore.

A ce moment, Jacques Rangeard, qui s'était occupé des chevaux, fit son entrée. Il portait son uniforme de fantassin, culotte, habit et bas blancs, avec les revers et les parements jonquille du Royal-Picardie, et l'épaulette d'adjudant, à fond de soie rose traversé par des cordons d'or. Ses cheveux liés à la catogan étaient recouverts d'un cuir noir. Une dragonne de la même couleur que l'épaulette ornait son épée à garde de cuivre.

Pour baiser les doigts de Mlle de Cléré, il s'incline profondément, tandis que de la main gauche il esquisse un salut horizontal avec son tricorne orné d'une cocarde blanche.

Il fait ensuite une révérence à Suzanne avec beaucoup de réserve. Mais elle, prévenante et vive, l'attire au coin de la cheminée, se met à l'étourdir de son caquet. Se rappelle-t-il leur dernière rencontre, ici même, deux années déjà en arrière? Comment, à la ville, ne le voit-on jamais au bal, ou, le dimanche, sur le Mail des Tilleuls?

Lui s'excuse, prétextant les exigences du service.

En réalité, à Angers, le club l'occupait plus que la caserne. Lec-

teur enthousiaste du *Contrat social*, il écoutait avec passion les émissaires du duc d'Orléans, qui, Salluste et Cicéron aux lèvres, régénéraient la royauté, abolissaient les privilèges et la séculaire distinction des ordres. Son patriotisme ardent s'irritait de l'abandon des colonies; ses sentiments humanitaires s'exaspéraient au récit des prodigalités de Versailles et de l'affreuse disette des provinces. Mais, au fond de sa colère, il y avait une blessure d'amour inavouée, la certitude que, roturier, il n'obtiendrait jamais la main de Suzanne.

Tel est sur lui l'ascendant de la jeune fille que sa vivacité charmante dissipe peu à peu les préventions amoncelées. Loin de l'excitation du club, Jacques, le cœur plein de souvenances d'autrefois, se reprend malgré lui au rêve des aristocraties exquises. Il se reproche tout bas ce changement comme une trahison.

Amélie a rejoint sa mère. Toutes deux donnent un dernier coup d'œil aux préparatifs du souper. Seul auprès de Suzanne, Jacques, le buste court et râblé, continue de pencher son front soucieux, et caresse distraitement sa moustache de bas officier.

— Bonjour tout le monde !

D'une grosse voix réjouie, c'est l'abbé Martineau, prieur-curé de Méligné, qui annonce ainsi son entrée. Bien qu'il soit venu sur sa jument grise, il a de la boue jusqu'aux genoux. Sa culotte et sa soutane rapiécées, son feutre râpé, ne semblent pas l'intimider; la mine apoplectique, il s'éponge le front avec son large mouchoir de Cholet, tout en expliquant la cause de son retard : des chemins affreux, *Limaçonne*, sa monture, enlisée dans une fondrière.

Le vicomte, lui, n'arrive pas. Il devient impossible de l'attendre, et Nannette, la servante, apporte la soupe, pendant que l'abbé Martineau récite le *Benedicite*, auquel Jacques, disciple des philosophes, et son grand-père, le janséniste, affectent de demeurer étrangers; ce dernier s'isole ensuite pour aller le réciter à genoux.

Le souper commence; des plats se succèdent, plantureux et simples, arrosés des vins dorés, très capiteux, du Layon.

A un bout de la table, Suzanne bavarde avec l'abbé Martineau; en face, Jacques la regarde, assis entre Amélie et la place vide de Georges. Bientôt son attention se détourne vers la politique à laquelle le curé vient de faire une première allusion.

— Avez-vous ouï dire, demande celui-ci à M. de Cléré, que l'abbé de Blossac allait s'installer dans le pays? Il paraît qu'il songe à se faire élire député du clergé aux États généraux.

— On prétend aussi, et M. le sénéchal doit le savoir, que le marquis de Guéranges appuiera sa candidature !

— Je sais seulement que Mgr le marquis compte se faire élire lui-même par l'ordre de la noblesse, répond l'officier de justice.

— Comment! Mais n'est-ce pas à vous que songent ces messieurs du second ordre? demande le curé à M. de Cléré.

— Quelques-uns me l'ont affirmé. S'ils me nomment, je croirai de mon devoir d'accepter, mais je ne tiens pas du tout à cet honneur, croyez-le bien.

— Vous parliez de Monseigneur, interrompt le sénéchal. Cela me rappelle un message dont il m'a chargé. Il vous invite, ainsi que Mme et Mlle de Cléré, à un grand lancer de cerfs dans les bois de Bossé. C'est pour vendredi. Il convoque à cette réunion tous les gentilshommes des paroisses voisines.

— Peuh! un lancer de cerfs. J'aime mieux mes chasses au chien courant. Et puis, pour suivre à cheval, il faut quelque chose que nous n'avons pas, des chevaux de selle. Celui de ma fille ne peut plus compter.

— A cela, je dois vous répondre que Monseigneur tient ses écuries à la disposition des invités.

Amélie intervient alors pour supplier son père d'accepter. Les distractions sont rares au fond de ce pays perdu; il faudrait au moins les mettre à profit.

— Allons, soit! conclut M. de Cléré d'un air de résignation joviale. La mode est d'obéir aux caprices de ses enfants. Mon cher sénéchal, veuillez transmettre nos remerciements et notre acceptation au marquis.

— Vous irez avec Amélie, dit à son mari Mme de Cléré. Pour moi, cela m'ennuierait beaucoup. Et puis, s'il faut l'avouer, je songe à nos pauvres métayers dont on va sans doute saccager les ensemencés au cours de la chasse. Ce ne sont point là nos habitudes de province.

Jacques éleva la voix :

— Madame, ces sentiments vous honorent. Il serait à souhaiter qu'ils fussent plus répandus dans votre ordre. Mais permettez-moi de prendre ici la défense du marquis de Guéranges. Il vaut mieux, croyez-le, que sa réputation...

— N'est-ce pas, monsieur, qu'on le calomnie? interrompt Mlle de Cléré.

Suzanne lui pousse le coude en étouffant un rire malicieux.

L'adjudant allait s'expliquer; il en fut empêché par l'entrée du vicomte de Lanloup.

— Enfin, le voilà! s'écria-t-on.

— Lui-même! plaisanta Georges, mais voyez dans quel état. Devinez ce qui m'arrive. Tout simplement que je me suis perdu. Vous voudrez bien m'excuser, ma tante, je vais changer de toilette et je descends dans cinq minutes.

Il sortit, et tout en l'attendant pour servir l'un des rôtis, une grosse outarde qu'il avait tuée la veille, on commenta son aventure. Elle n'étonnait personne. Sans doute le hasard de la chasse l'avait séparé de ses rabatteurs. Le crépuscule l'avait surpris dans le labyrinthe des chemins creux que ne reliait aucune route, mais qui aboutissaient à des halliers ou à des carrefours déconcertants.

— En vérité, dit l'abbé Martineau, M. l'intendant de la généralité de Tours devrait bien faire quelque chose pour nous. Comment! à travers tout le Bocage pas d'autre route que celle de Saumur à Cholet; et encore il faut la voir! Un vrai pacage pour les bestiaux.

Le sénéchal ajouta :

— Ce n'est pas la peine d'écraser nos paysans avec la taille, la capitation et la gabelle, pour que jamais le fisc ne profite au pays!

— Sans compter, continua Jacques, que le roi aurait intérêt à éclaircir un peu vos forêts. Depuis que les fermiers de la gabelle ont décuplé le prix du sel, les faux-sauniers y font la loi. Et le recrutement! Je puis en parler. On ne parvient pas à réunir le tiers de la milice, dans vos paroisses!

Seul, M. de Cléré se déclara presque satisfait.

— Qu'importe, si nous vivons contents! Puisque les gâs du pays ne veulent pas en sortir, c'est qu'ils s'y trouvent bien. Quant à l'impôt sur le sel, je le déclare monstrueux. Pourquoi ne pas nous accorder la franchise comme à nos voisins du comté nantais? On ne parlerait plus alors de l'enfer d'Anjou et du paradis de Bretagne. Délivrez-nous des recruteurs et des agents du fisc, et laissez-nous nos fondrières; tout le monde ici cessera de se plaindre.

Comme Georges tardait à redescendre, on continua de causer de la situation politique. La chaleur du vin, l'entraînement de la discussion, arrachaient aux convives l'aveu de leurs secrètes rancunes. Chacun saluait une rénovation désirée et prochaine, l'avènement d'un âge d'or qui comblerait des vœux contradictoires. M. de Cléré ne cachait plus son désir de voir abaisser la grande noblesse, restreindre l'autorité royale et rendre leur autonomie aux provinces, tandis que Jacques, épris des théories unitaires, exigeait l'abolition des ordres, l'égalité des citoyens, la destruction des gouvernements locaux au profit d'un pouvoir central moins arbitraire que la royauté.

Le prieur de Méligné déplorait en même temps les abus de son ordre. Lorsque de pauvres curés mouraient de faim, et que leurs vicaires mendiaient dans les fermes, à quoi bon entretenir les abbayes, les innombrables collégiales, qui profitaient le plus souvent aux commendataires, cadets de famille? Dans la lieue carrée de la paroisse, qui comprenait moins de 300 feux, on comptait, outre le prieuré, une abbaye de Bénédictins et de Bénédictines, Vausabert;

un chapitre de réguliers, et la collégiale de la châtellenie de Chantegrolle.

— Et la justice, reprenait le sénéchal, qu'en direz-vous? Comment s'y reconnaître dans toutes nos juridictions royales, seigneuriales, prévôtales, fiscales, ecclésiastiques? Voyez Méligné; vous y trouvez quatre notaires, celui du roi et ceux des ordres! Pensez-vous qu'un seul ne suffirait pas?

Mais Jacques surtout s'échauffait à cette discussion. Il se retrouvait au club. Son enthousiasme pour l'unité le faisait s'indigner maintenant de la complexité des dépendances administratives. Pourquoi Méligné, qui relevait de la Touraine au point de vue civil avec tout le gouvernement militaire de l'Anjou et celui du Saumurois, dépendait-il du diocèse de la Rochelle sous le rapport ecclésiastique? Pourquoi ressortissait-il à la sénéchaussée royale de Saumur, alors que les questions fiscales le rattachaient à l'élection de Montreuil-Bellay et au Grenier à sel de Vihiers?

— Tenez, conclut brutalement le bas officier, tout est à démolir de fond en comble. Il faudrait dans un pareil tissu d'absurdités et de routines un formidable coup de balai!

Comme pour lui donner la réplique, le vicomte de Lanloup parut au seuil de la salle :

— Vous voilà tous en train de réformer les abus! A quoi bon? Les abus, c'est comme les cheveux blancs; arrachez-en un, il en repousse quatre. Le seul remède, c'est de poudrer ses cheveux blancs et de faire des abus la loi générale; personne ne remarquera plus ni les uns ni les autres.

On sourit; Jacques seul semblait indigné du paradoxe. Mais Georges, en s'asseyant à son côté, lui serra la main avec une bonne humeur et une franchise qui le désarmèrent.

— Çà, messieurs, reprit le vicomte, vous ne deviez pas amuser beaucoup ces dames avec vos considérations politiques!

— Mais si, mon cousin, dit vivement Amélie. Au moment où vous êtes rentré de la chasse, M. Jacques nous parlait du marquis de Guéranges. Il paraît qu'on le fait plus méchant qu'il ne l'est.

Sur le visage de Georges, rose et rasé de frais, une ombre passa. Il eut une moue contrariée et moqueuse en écoutant le bas officier qui reprenait son panégyrique interrompu. A l'entendre, le marquis était un partisan convaincu des réformes, tout rempli de sentiments humanitaires. Jacques le rencontrait à son club; il admirait son horreur des privilèges et son mépris pour les distinctions arbitraires qui séparent en castes les citoyens d'une même patrie.

— Et tu le crois sincère? railla le vicomte. Ah! mon pauvre ami, tu ne sais donc rien de ce qui se passe ici. Parle de lui au premier

paysan venu; il t'en racontera long sur ton philosophe humanitaire. Il joue les Spartacus à la ville, c'est possible, mais il ressuscite ici toutes les vieilles tracasseries féodales! Pour te citer la plus anodine, il envoyait avant-hier, en vertu de je ne sais quel droit suranné, son sergent s'asseoir à un repas de noces, en face de la mariée, entre un lévrier et un chien courant.

— Allons donc! protesta Jacques.

— Je dois reconnaître que M. de Lanloup dit la vérité, prononça le sénéchal.

— Mais enfin, comment expliques-tu...?

— Son amour des réformes? Tu le demandes? Parbleu! son cas est celui de tous les grands seigneurs qui ont eu des démêlés avec la cour.

— N'importe! reprit Jacques avec aigreur; que le marquis soit sincère ou non, ce qu'il dit au club n'en demeure pas moins vrai. Est-ce que les nouvelles ordonnances qui nous excluent des grades, nous autres roturiers, ne suffisent pas, par exemple, à condamner l'état social?

Ainsi relancé, le volant des revendications continua de bondir de bouche en bouche jusqu'à la fin du souper. Tandis que les pâtisseries, les confitures, les liqueurs de famille se succédaient, chacun rêvait tout haut son âge d'or. Le sénéchal abolissait les parlements, les présidiaux, toutes les juridictions royales; l'abbé Martineau envisageait l'abaissement des moines au profit du clergé séculier; M. de Cléré, délivré des grands seigneurs et des gens du roi, chassait en paix avec ses paysans des Mauges; tandis que, parlements ou juges seigneuriaux, prêtres réguliers ou séculiers, grande et petite noblesse, Jacques exterminait tout d'un bloc pour ramener les hommes à l'état de nature.

Enfin, le vicomte, remis en gaieté par plusieurs coups de vin du Layon, porta un toast au moment où l'on s'apprêtait à quitter la table :

— Allons, dit-il, belles dames et messieurs, vidons gaiement nos dernières bouteilles! Je lève mon verre à cette révolution que vous souhaitez, dont je me moque, et qui nous emportera tous!

II

Le salon où l'on passa ensuite présentait un étrange contraste avec la rusticité archaïque qui caractérisait le reste du logis. C'était peut-être, à 5 lieues à la ronde, le seul appartement dans le goût moderne. Sur la détrempe bleu pâle et baguettée d'or des murailles, la clarté des hautes lampes de bronze faisait gaiement ressortir les

élégants fauteuils Louis XVI et la soie brochée des chaises à lyre qui se miraient sur le parquet losangé. Le clavecin à pieds tors était orné de figurines et d'Amours tirant de l'arc; sur la table de marqueterie reposaient les numéros bleuâtres de la *Gazette* et un grand armorial dont la reliure en maroquin était incrustée de fers luxueux.

Parmi des cadres d'or ovales, Jacques reconnut tout de suite et se mit à contempler une copie du tableau de Fragonard, *l'Heure du berger.* Entre des fleurs et des feuillages de rêve, deux amoureux roucoulaient l'éternelle romance. Lui, à genoux, la taille serrée dans une veste safran, les cheveux noués par derrière, tendait d'une main à sa belle une couronne de fleurs, et de l'autre indiquait l'horloge du Temps qu'un groupe de petits Amours tenait suspendue au-dessus d'eux. Mais elle, le visage arrondi, d'une fraîcheur de crème, les cheveux d'un cendré à peine blond, étalait gracieusement sa large robe rose ornée d'un bouquet au corsage. Insoucieuse du lugubre emblème que lui montrait son ami, elle respirait une fleur et souriait.

Cette toile avait pour Jacques un attrait singulier. Il retrouvait chez la bergère quelque chose de Suzanne, et, à cause de cette ressemblance, il les adorait l'une et l'autre. Toutes les deux exprimaient si bien les gentillesses fragiles de cette fin du dix-huitième siècle.

Un contraste, analogue à celui qui avait rapproché Georges d'Amélie, rendait Jacques idolâtre de Suzanne. L'implacable adversaire des élégances aristocratiques s'était senti attiré par un charme douloureux vers cette fillette qui les concentrait toutes en elle. Il souffrait maintenant, à la revoir, de pressentir l'agonie prochaine d'une société qu'il aurait contribué à détruire.

Dans l'entourage habituel de Suzanne, nul, il le savait, ne se préoccupait de cette fin. Comme les princesses d'alors s'en allaient au cercueil parées de robes d'azur et d'argent, le monde enchanté des salons courait gaiement, sur un rythme de gavotte, vers quelque cataclysme imprévu. On l'eût dit enfermé dans un de ces jolis pavillons de l'époque, à guirlandes de tuffeau, qu'un caprice aurait construit en pleine mer, sur la pointe d'un écueil. Là, des groupes enlacés, aux jabots de dentelles et aux robes à paniers, dansaient, dansaient; et les grelots, les hautbois, les harpes étouffaient la grande plainte des vagues noires qui allaient tout balayer comme un fétu.

Tandis que Jacques, devant le cadre aux moulures dorées, s'abandonnait à son rêve de grâces expirantes, les groupes se formaient dans le salon. Mme de Cléré avait rangé son rouet dans un coin pour faire la partie de bésigue du sénéchal. Son mari

s'attablait au trictrac en face de l'abbé Martineau; déjà il commençait à le plaisanter sur ses trois perruques, Patira, Frisotine et Triomphante et sur les saints d'argile que le curé cuisait au four pour en orner son église. Et ils fixaient leur enjeu : M. de Cléré donnerait dix fagots pour les pauvres, ou bien l'abbé réciterait à rebours dix vers de l'*Enéide.* Derrière eux, le sénéchal faisait galamment répéter à M[me] de Cléré le grand événement de sa vie : toute petite, sa marraine l'avait emmenée à la cour, et le roi lui avait baisé la main.

Jacques alla rejoindre à l'autre bout du salon son ami et les deux jeunes filles. Celles-ci, un sac de taffetas vert sur les genoux, parfilaient l'argent d'une vieille écharpe; Georges commençait une tapisserie tout en se laissant arracher, sans trop de fatuité, le récit de son dernier duel.

— Toujours étourdi, le vicomte! sourit Suzanne, qui hocha sa petite tête spirituelle.

— Et toujours occupé des comédiennes, reprocha doucement Amélie.

— Ma cousine, vous me calomniez. Vous ne savez guère comme je suis sage désormais..., si toutefois c'est sagesse que d'être éperdument amoureux...

Ces mots étaient plus qu'une galante fadaise. L'amour qui jetait un rayon de soleil dans le cœur sombre de Jacques, avait, au contraire, rendu subitement grave la tête longtemps folle du vicomte.

Jusqu'à l'âge de vingt-trois ans, il avait gaspillé sa vie en aventures de bretteur et de galant officier, offrant avec la même bonne grâce des bonbons à une dame ou à un camarade un coup d'épée. Seulement, aux intervalles du service et des fêtes mondaines, il s'en allait chasser quelques jours chez son père, dans le Marais poitevin, ou sur les bords d'une petite rivière très inconnue, la Vendée. Parfois il s'installait chez ses cousins, au Coudray, ou encore dans une gentilhommière délabrée qu'il possédait sur les rochers de l'Hyrôme, à quelques lieues de Méligné. Les paysans se réjouissaient de son arrivée; très hautain avec les bourgeois de la ville, il se montrait familier avec ses métayers des Mauges, payant le ménétrier pour faire danser les gâs des paroisses, conduisant la bourrée avec son entrain endiablé et embrassant après les jolies filles. Un dimanche, l'abbé Martineau avait même prêché contre lui. Il n'en restait pas moins l'ami du prieur, étant religieux au fond et d'ailleurs incapable de rancune.

C'était à Méligné qu'il avait connu Jacques. Celui-ci passait les vacances chez un oncle de sa mère, tout près de la demeure de son grand-père, le sénéchal, qui refusait alors de le recevoir.

Bien que cet oncle fût un modeste marchand-fermier, fort hostile aux nobles, Jacques et le vicomte, très différents de caractère, s'étaient liés cependant d'une amitié si étroite, qu'ils se tutoyaient, fait extraordinaire pour l'époque.

Et c'était aux soupers, aux parties de plaisir du Coudray que Jacques avait rencontré Suzanne, la compagne préférée d'Amélie.

Comment ensuite Georges s'était-il épris de sa cousine? Le charme de ces réunions intimes à la campagne est si puissant! Durant quelques années, les quatre jeunes gens s'aimèrent un peu au hasard, adorant surtout leur camaraderie, jusqu'au jour où Amélie, plus sérieuse, fit la conquête de l'écervelé vicomte, tandis que Suzanne distrayait Jacques de ses haines vigoureuses d'homme du tiers état.

Depuis deux ans, Georges multipliait ses visites au Coudray et ses séjours dans sa gentilhommière de l'Hyrôme. Tout lui devenait prétexte à des promenades à cheval avec Amélie, ou à des parties de chasse avec M. de Cléré.

Son humeur changeait. Il sentait peu à peu une passion profonde succéder à ses amourettes légères. Il s'attristait à chantonner les romances de sa cousine qui, venues d'une autre, l'eussent fait sourire dédaigneusement. Parfois sa gaieté sonnait faux. Il rusait aussi avec lui-même, cherchant à se persuader qu'il demeurait malgré tout un homme à la mode, puisque la mode des coquetteries faisait place en ce moment de tous côtés à des mœurs, à des conversations et jusqu'à des toilettes sentimentales et sérieuses. Seul, son sang de bretteur lui restait; il rêvait d'équipées folles où il conquérait Amélie. Et après le bonheur d'obtenir sa main, il n'en imaginait point d'autre que celui de mourir d'un coup de lame, élégamment, sous ses yeux.

Dans les loisirs de la garnison, on le voyait moins souvent marivauder chez les dames saumuroises qui, depuis l'arrivée du Royal-Roussillon, étaient tombées du plus austère jansénisme à une extrême frivolité. Les sentiments d'Amélie le préoccupaient beaucoup. Il s'efforçait de prendre pour de l'amour son affectueuse camaraderie et la bonté tendre qu'elle témoignait à tout le monde. Maintenant, il fallait qu'il la revît pour retrouver toute sa belle humeur et son étourderie aimable.

C'était pour elle que ce soir il avait soigné sa toilette de ville. Seuls ses cheveux à la catogan, bouclés sur les côtés, et poudrés, son visage entièrement rasé, son épée à nœud de satin blanc, attestaient encore l'officier. Mais il avait choisi son plus galant costume, habit et culotte de velours bleu à broderies, cravate et manchettes en point d'Alençon, souliers à talon rouge et à boucle d'or.

Lorsque les jeunes filles eurent fini de parfiler leur écharpe, on les pria de faire entendre quelque musique. Suzanne s'assit au clavecin, Amélie prit sa harpe, et elles chantèrent, en s'accompagnant, un duo de Pasiello; c'était le compositeur à la mode; ses mélodies suaves exprimaient le demi-sourire des coquetteries féminines, tous les sentiments aimables qui flottent à la surface de l'âme. On l'avait appelé le musicien de l'Amour.

Comme les dernières notes mouraient doucement, M. de Cléré achevait sa partie avec l'abbé. Celui-ci prit congé presque aussitôt. Lorsqu'on lui eut allumé une lanterne pour la route et qu'il eut enfourché sa lourde jument, Georges et son oncle rentrèrent dans le salon, et tout de suite le vicomte parla de mettre en train une gavotte. Mais les jeunes filles préférèrent que l'on dansât leur menuet.

Mme de Cléré se mit au clavecin, tandis que son mari et le sénéchal reculaient dans un coin la table de trictrac.

Déjà résonnent les premières mesures, très gracieuses et très lentes. Au milieu du salon, Georges, le revers de la main gauche appuyé au côté, soutient de l'autre main à hauteur de tête le bout des doigts d'Amélie. Mais Jacques, timide, s'excuse encore auprès de Suzanne, n'osant se risquer à des pas difficiles après deux années d'interruption. La jeune fille l'entraîne presque malgré lui :

— Venez, venez, je vous donnerai une leçon. Je vous défie de mal danser avec moi!

Tous deux viennent se placer en vis-à-vis du premier groupe.

Un très léger sourire aux lèvres, les jeunes filles, avec une langueur, un charme graves, glissent le pied droit, pincent en s'avançant leur jupe bouffante, et pour la première révérence plient doucement les genoux.

— La tête droite, mesdemoiselles! Arrondissez le bras!

Suzanne, espiègle, rappelle de la sorte à son amie les leçons de leur bellâtre de professeur, au couvent des Dames de l'Oratoire.

Après les autres révérences, faites une de chaque côté, Georges conduit la première figure. Jacques s'efforce d'imiter son aisance à croiser les mollets en marchant, à présenter en dessous la main pour faire pirouetter sa dame et regagner leurs places en arrière. Avant d'acquérir sa grande habitude du monde, le vicomte avait été exercé dès l'enfance à danser le menuet dont la mode était ancienne dans le Poitou.

— Tu vois que tu marches fort bien! dit-il à son ami; et comme, dans un pas de côté, il s'éloignait d'Amélie sans cesser de tourner la tête vers elle, il ajouta tout bas, se trouvant près de Jacques :

— L'Amour est un merveilleux maître à danser!

Jacques, en effet, avait senti s'accroître sa tendresse pour Suzanne et se raviver tous ses souvenirs, dès les premières mesures du menuet de la Dauphine. Les notes légères, infiniment lentes, exprimaient si voluptueusement le rêve d'élégances fragiles qui succédait à ses théories philosophiques. Il lui semblait entendre la paraphrase enchanteresse d'un *Dies iræ* sur toutes les flûtes et les violons du dix-huitième siècle. Il aurait souhaité d'aimer Suzanne un soir et de mourir le lendemain.

Il fallait ce menuet bleu pour que le cœur des quatre amis d'enfance battît au complet unisson. Et ils allaient, revenaient gravement, prolongeant le sourire des révérences et les pas discrets de cette danse triste.

A peine, dans l'intervalle des figures, échangeaient-ils quelques mots, tandis que, debout, près de la cheminée, M. de Cléré et M. Onillon causaient.

Le sénéchal racontait ses ennuis. Bien que d'ordinaire on choisît pour administrer les bourgs de campagne de simples maîtres-artisans de préférence aux officiers royaux et seigneuriaux, la dernière assemblée paroissiale de Méligné l'avait élu syndic perpétuel. Et il s'inquiétait des désagréments de cette charge. Il redoutait, par exemple, que les intérêts de sa communauté ne vinssent un jour ou l'autre en opposition avec ceux de son seigneur. Il lui faudrait aussi nommer les collecteurs de la taille et des vingtièmes, charge odieuse que nul ne pouvait éluder. Force lui serait de désigner souvent ses amis, marchands-fermiers, notaires, procureurs du marquis ou du clergé, qui vivaient honorablement dans les seules maisons de Méligné couvertes d'ardoises et possédant cour fermée, tourelle et haut portail à cintre de pierre.

Cependant les deux couples de danseurs continuaient sur la pointe du pied leur glissement silencieux. Jacques, à présent, n'avait plus besoin de son attention pour croiser la jambe en arrière, afin de laisser passer Suzanne ou pour lui présenter le revers des deux mains. Elle, sa petite tête redressée, avec un clignement d'yeux très doux lui souriait. Et il s'abandonnait à son amoureuse ivresse qu'attristait la pensée de l'avenir, lorsque ses prunelles sombres rencontraient au mur le rectangle carré d'un cadre Louis XIV où souriait, comme Suzanne, une jeune femme d'autrefois. Ah! s'il eût pu, sans songer à la disparition de tout, savourer gaiement la vie comme le conseillaient à la génération précédente le baron d'Holbach et M. de Voltaire! Mais non; l'idée du néant final l'épouvantait; il s'efforçait de croire, avec Jean-Jacques Rousseau, que l'Auteur, quel qu'il soit, de nos destinées, prolonge immortellement nos amours.

Moins songeur et d'une religion plus positive, le vicomte ne s'inquiétait que du présent. Amélie l'aimait-elle, avait-il chance d'obtenir sa main? Bien qu'il ne se connût point de rival déterminé, la jalousie l'excitait contre cette noblesse de haute race qui hantait depuis l'enfance les rêves de la jeune fille. Un moment même, toute sa belle humeur l'avait quitté; Amélie lui parlait alors de la chasse du marquis de Guéranges, lui demandant s'il y viendrait. Il avait répondu non d'un ton sec.

Lorsque le menuet prit fin avec les dernières révérences, dix heures sonnaient à la pendule de Boule, en marqueterie de cuivre et d'écaille, qui ornait la cheminée. Il fallait la présence de Jacques et du vicomte pour que l'on prolongeât autant la veillée. M. de Cléré luttait contre le sommeil, habitué qu'il était à terminer, dès après le souper, des journées employées à chasser, à élaguer ses chênes ou à exécuter des paris d'Hercule, comme une fois de traverser tout le bourg en portant un âne sur son dos.

Mais, au lieu de clore la soirée, on laissa les jeunes gens se grouper de nouveau, le plus loin possible des parents, autour d'un chiffonnier en acajou, sur lequel Amélie venait de poser une petite lampe de porcelaine. Ces demoiselles se plaignaient de n'avoir plus rien à parfiler, lorsque, par un raffinement de galanterie, Georges tira son canif et arracha, pour les leur livrer, les larges parements d'or qui entouraient les poches de son habit. On se récria, mais on le laissa faire, et d'alertes doigts de fées commencèrent de dévider le fil précieux. Le babillage n'y perdit rien. Suzanne proposa de jouer aux portraits. Chacun en profita pour se livrer à quelques taquineries. On fit deviner Jacques à Suzanne, et quand ce fut le tour d'Amélie, Georges proposa qu'on lui mît à trouver le marquis de Guéranges.

Ces espiègleries d'amoureux se prolongèrent jusqu'au moment où Suzanne parla d'aller, *un de ces jours*, demander la bonne aventure à Germaine Terrien. Cette vieille, qui demeurait au moulin de la Limagne, à une lieue du Coudray, passait pour sorcière. Elle guérissait les piqûres d'aspic et enlevait les verrues en soufflant sur la main. Gâs et filles des alentours savaient par elle s'ils se marieraient à leur convenance. Mais beaucoup de gens la redoutaient. Elle pouvait faire périr le bétail, et un jour qu'on lui avait fait affront, on l'avait ensuite très bien reconnue en tête d'une nuée de grêle qui avait ravagé toute la paroisse.

Suzanne se moquait, disait-elle, de pareilles sornettes. N'importe, elle trouvait drôle l'idée de se faire annoncer l'avenir. Cette idée, au contraire, causait à Amélie quelque frayeur.

— M. Jacques et mon cousin vont rire de nous! prétexta-t-elle pour n'y point aller.

Mais Jacques déclara qu'il n'était pas impossible à l'Être suprême d'octroyer à certains vieillards le don de divination. Seul, le vicomte plaisanta sur la crédulité des gens de Méligné.

— Vous croyez bien aux vendredis et aux 13! riposta Suzanne.

— Oh! reprit Georges, c'est fort différent.

Mlle de Cléré lui demanda s'il craignait toujours de mourir dans cinq années, en 1793.

Il pinça les lèvres et répondit un peu sèchement :

— Tenez, ma cousine, parlons d'autre chose.

Mais il se ravisa, ne tenant pas sans doute à passer pour un esprit faible, et il ajouta :

— Oui, ou bien en 1893.

— Oh! alors nous ne serons plus là pour le savoir, s'écria Suzanne étourdiment.

Jacques la regarda, très pâle, et frissonnant à la pensée des siècles futurs où rien d'eux-mêmes ne survivrait plus. Il eut la vision subite du Coudray en ruines, de ce salon envahi par les ronces, et de quelque vieillard expliquant à son fils : « C'est ici que demeurait la famille de Cléré, à ce que m'ont raconté les anciens... »

Amélie reprit, un peu inquiète :

— Que pourront bien dire et penser les hommes de ce temps-là?

— Qu'importe! s'écria Georges, pourvu qu'ils aient encore de jolies femmes!

Il s'était incliné devant les jeunes filles :

— Toujours galant, le vicomte! sourit Suzanne. — Mais, ajouta-t-elle, avec tout cela nous oublions la partie projetée. Voulez-vous que nous allions samedi chez Germaine?

Le samedi fut adopté, et l'on convint d'un rendez-vous. De peur que les parents ne soulevassent quelque difficulté, on complota tout bas de se réunir seulement à la Lune-de-Bossé. Georges partirait le matin pour la chasse; les jeunes filles prétexteraient une visite à la pauvre mère Taillé, qu'Amélie allait secourir quelquefois, au village des Cerqueux de Méligné; Jacques se rendrait directement de la Péchardière au carrefour.

On fixa le départ à huit heures, de façon à revenir pour le dîner de midi.

A peine finissait-on de s'entendre, que le sénéchal se leva et fit signe à son petit-fils qu'il était temps de prendre congé.

En le quittant, Suzanne tendit à Jacques sa main rosée et mignonne que timidement il baisa. M. de Cléré et le vicomte de Lanloup accompagnèrent leurs hôtes jusqu'à l'écurie. Ceux-ci refu-

sèrent de prendre avec eux la lanterne que portait M. de Cléré et dont la lueur jaunâtre éclairait par nappes la cour pleine de flaques d'eau. Ils examinèrent seulement avec soin la pierre de leurs pistolets ; car les mauvaises rencontres n'étaient point rares, et, au loin, dans la nuit, on entendait hurler un loup.

Les jeunes gens échangèrent une cordiale poignée de main ; puis les deux cavaliers franchirent avec précaution la vieille arche de pierre qui surplombait les douves noyées d'ombre.

III

Le samedi suivant, par une radieuse matinée d'hiver, Amélie et Suzanne sortaient du Coudray. Elles suivirent seules l'allée d'ormeaux, longèrent la charmille rougie par les feuilles mortes, puis l'ancienne motte féodale transformée récemment en labyrinthe. Combien ces alentours leur rappelaient d'heures charmantes écoulées avec leurs deux amis ! L'horizon était borné à quelques champs, mais chaque arbre, chaque pierre éveillait un souvenir. La haute toiture en auvent, grise de mousses, du vieux logis, abritait les immenses greniers où, plus jeunes, ils poursuivaient ensemble les moineaux et les chouettes.

Suzanne, en retournant les yeux vers la petite tour à pans coupés qui renfermait l'escalier, se mit à parler du temps où Georges, pour leur faire peur, se déguisait le soir en fantôme.

Au bout de l'allée, elles s'engagèrent dans un chemin creux. Mais les pluies d'hiver, le piétinement des bestiaux, les ornières bouchées à l'aide de fagots l'avaient transformé en un tel cloaque, qu'elles durent bientôt escalader le talus haut de 10 pieds et suivre dans le champ voisin une *voyette* sinueuse. Mais cela, ensuite, les amusa, de passer d'un champ dans l'autre, en enjambant ces petites barrières liées solidement entre deux souches, et que les paysans nomment échaliers.

Au coin d'une jachère où reparaissaient les traces d'anciens sillons, elles aperçurent Georges qui émergeait du milieu des genêts. Il les reconnut aussi, et vint lentement vers elles, après avoir rappelé ses chiens. Il s'inclina, le chapeau sous le bras :

— Je vous souhaite le bonjour, mesdemoiselles !

Puis, s'adressant à Amélie :

— Vous êtes rentrée fort avant dans la nuit, ma cousine. Vous vous êtes donc beaucoup amusée hier, à cette chasse?

— Ne m'en parlez pas. Je me sens toute triste de songer qu'une pareille fête fait événement ici, et qu'elle ne se renouvellera jamais.

— Peut-on connaître les détails?

— Mon cher cousin, que vous dirai-je? Cela se raconte malaisément. Vous citer, par exemple, les noms de tous les veneurs, j'y renonce d'abord; il y avait là une trentaine de gentilshommes et de dames du Poitou et du bas Anjou, plusieurs officiers de votre régiment, qui sais-je encore? Ah! l'abbé de Vausabert, M. de Blossac.

— Vous aviez de belles meutes?

— Superbes; une de grands chiens français, menée par cinq valets sous les ordres du premier piqueur. Une autre pour relayer, moins belle, mais plus vigoureuse, de quinze ou vingt bâtards anglais.

— Ça, ma cousine, vous en parlez à merveille. Qui vous a donc si bien instruite?

— Le marquis... Une centaine de paysans avaient été rassemblés dès le matin pour battre la campagne avec les gardes.

— Pauvres diables! Cela n'a pas dû les amuser.

— Pourquoi? Tous sont chasseurs et braconniers, dans ce pays-ci. Non, ce qui m'a le plus fâchée, c'est de voir la façon dont on a maltraité leurs choux et leurs vignes, en courant le cerf.

Amélie se tut. On pressa le pas davantage, de peur de faire attendre Jacques au rendez-vous. A présent, on traversait le bourg de Méligné. Jetées au hasard de chaque côté du chemin, les maisons basses, couvertes de tuiles, étaient entourées de petits jardins fermés par un mur de pierre sèche à hauteur d'appui. Suzanne, très prompte à s'émouvoir et nourrie des idylles à la mode, s'extasia devant ces jardinets chauds de soleil et cependant si mélancoliques avec leurs giroflées défleuries et les rameaux bleuâtres de leurs romarins.

— Les bonnes femmes appellent cela des paradis, lui révéla sa compagne.

Quelques logis à tourelle s'élevaient, çà et là, en arrière d'une cour uniformément close par un grand mur, dans lequel s'ouvraient un portail à côté d'une poterne étroite; leurs cintres étaient recouverts d'un chapeau d'ardoise. Tout cela, jauni par les mousses, semblait très vieux. On ne rencontra personne; on n'entendit rien que le tic-tac des métiers au fond des caves de tisserands, et le coup de huit heures et demie au clocher carré de l'église romane, séculaire elle aussi, sombre et toute basse, avec d'étroites fenêtres cintrées, une ligne de têtes grimaçantes à moitié détruites à son faîtage, et, s'avançant sur la place, un porche de bois vermoulu. Tout cela dormait d'un sommeil de douceur et de tristesse, et ne s'éveillait que le dimanche, avec la borne du crieur public et les auberges obscures ornées d'une touffe de gui sur la porte.

Le bourg passé, on ne rencontra plus que quelques basses clo-

series aux murs de torchis sans fenêtre, couverts d'un auvent de chaume où poussaient des giroflées sauvages.

— M. Jacques a beau dire, remarqua Suzanne, je préfère vos hameaux anciens aux bourgades blanches et proprettes du Saumurois. D'un bord à l'autre du Layon, c'est étrange comme l'on se croirait à trois siècles de distance!

— Pas tout à fait d'un bord à l'autre, reprit Amélie. Il y a toute la plaine de Doué, où les habitants vivent dans des caves de sable et de pierre chaude.

— N'importe, Doué ou Saumur, c'est toujours le haut pays, comme l'on dit ici. Et tous les gens de ce côté-là, ajouta Suzanne indiquant l'est, nous détestent également, nous et ces messieurs du clergé. Vous êtes heureux, croyez-moi, de vivre au milieu d'aussi bonnes paroisses.

— Ce n'est pas l'avis de ton ami Jacques, murmura tout bas Amélie.

— Bah, tu verras que je le convertirai!

Georges, taciturne contre son ordinaire, penchait le front sans dire un mot. Brusquement il se tourna vers Amélie :

— Et, en résumé, ma cousine, combien de pièces, hier, au tableau?

— Un daguet qui s'est laissé prendre très vite le matin; puis, après la collation, un dix-cors; oh! celui-là nous a donné beaucoup de mal...

— Vous voulez dire beaucoup de plaisir.

— C'est vrai. Il nous a conduits jusqu'aux étangs de l'Ardusson. On l'a dagué dans les roseaux. Pauvre cerf, si vous l'aviez vu pleurer... J'ai regretté un moment de me trouver là.

— Ah! vous avez tant de pitié pour les bêtes, ma cousine!

Cela fut dit avec une si évidente mauvaise humeur, que Suzanne se ralentit d'un pas pour cacher un fou-rire malicieux.

Amélie, peu expansive d'habitude, continuait le récit de sa journée. On n'avait pris le cerf que très tard; la curée avait eu lieu au bord des étangs, sur la bruyère, en pleine nuit de décembre. Jamais elle n'oublierait la magie de ce spectacle.

— Et le marquis, reprit Georges, vous ne me parlez pas de lui? Comment l'avez-vous trouvé?

— Fort aimable. M. Jacques a raison; je pense qu'on l'a beaucoup calomnié. Il s'est montré, en tous cas, très prévenant à l'égard d'une pauvre fille comme moi. Croiriez-vous qu'à la collation, il m'a fait asseoir à son côté. Pourtant, il y avait là plusieurs demoiselles de son rang et une nièce de Mme l'abbesse de Fontevrault.

— Parbleu! il songe à son élection et veut flatter la petite noblesse!

— C'est ce que j'ai pensé. Mais si vous saviez comme il cause agréablement. Je n'oserais répéter toutes les galanteries qu'il m'a dites...

— Et qui vous ont tourné la tête, je le vois!

Ainsi Georges laisse éclater sa jalousie. Une sorte d'angoisse lui serre le cœur. Quelle peut bien être, en cette circonstance, la pensée du marquis? Se livre-t-il seulement au jeu d'une feinte passion avec une petite provinciale très ignorante de la perversité des roués à la mode? Se serait-il réellement épris de sa réserve et de sa tendresse, grâce à ce contraste qui rend Amélie elle-même amoureuse du moyen âge sombre et violent? Ou bien Guéranges prépare-t-il, dans un projet d'union avec les Cléré, la réalisation d'un plan politique? Peut-être veut-il écarter le père d'Amélie du siège qu'on lui destine aux États généraux, et ramener sur sa propre tête les voix des simples écuyers et chevaliers qui composent la majorité dans l'ordre de la noblesse?

La rencontre de Jacques arrache le vicomte à ses amères réflexions. On se souhaite le bonjour, on s'assied quelques instants pour causer plus à l'aise dans ce carrefour perdu sous les bois que les paysans nomment la Lune-de-Bossé, puis on reprend les sentiers sinueux qui conduisent au ruisseau du Lys. Bientôt, du haut d'une lande rocheuse, toute sa vallée se découvre. Du fond du pays de Vihiers, il serpente vers les peupliers du Layon. Pour borner à l'est la terre primitive des Mauges, c'est bien ce torrent qui convient, avec ses coteaux abrupts couverts de genêts, ses fonds de prairies sauvages, ses gorges ouvertes au loin sur de bleuâtres horizons. Les jeunes gens descendent par un sentier de chèvres, puis franchissent le ruisseau sur l'ogive étroite d'un vieux pont.

— Ta grand'mère est-elle là?

Suzanne questionne ainsi un petit pâtre occupé à tendre au bord de l'eau, entre deux pierres, des brins de jonc enduits de glu, pour prendre les oiseaux à la buvette.

— Oui, madame, elle est là-bas, au moulin.

On continue de marcher près du ruisseau. L'eau plus large, un bruit saccadé, annoncent bientôt l'approche du moulin de la Limagne. Et voici, à travers les saules, les murs bas et noirâtres, la toiture rouge des bâtiments dont le pied baigne dans la mare retenue par une chaussée de pierres sèches.

— Tiens, Loup-Garou! dit Amélie, désignant à ses compagnons un paysan d'une trentaine d'années couché sur la chaussée, au soleil.

— Loup-Garou?

Jacques n'a jamais entendu parler de cet homme. Amélie raconte

brièvement son histoire. Il s'appelle de son vrai nom Jean Baranger ; c'est le frère du petit pâtre de tout à l'heure, l'aîné de quatorze enfants. Tous les autres sont établis ou gagés. Lui est un coureur d'aventures, qui vit du braconnage et de la contrebande du sel. A vingt-deux ans, il était tombé au sort à la milice avec deux autres gâs de la paroisse, malgré la précaution de sa mère qui avait cousu dans sa veste une poignée de l'herbe du cimetière. Un seul des trois conscrits avait rejoint l'armée; Loup-Garou et le troisième s'étaient cachés dans les genêts durant plusieurs mois; les prévôts et les carabiniers finirent par ne plus s'occuper d'eux; mais l'instinct sauvage de la race s'était réveillé chez les réfractaires. Au lieu de se fixer dans leur paroisse, ils se mêlèrent à une bande de faux-sauniers. La nuit, à dos de mulets, par des sentiers de landes, ils transportaient le sel du pays franc de Bretagne dans les bourgs du bas Anjou soumis au fermier de la grande gabelle. Plusieurs des camarades pourrissaient actuellement à Saumur dans la Tour-Grenetière, condamnés par les juges du Grenier à sel; d'autres, récidivistes, ramaient sur les galères du roi. Loup-Garou avait échappé jusqu'ici aux embuscades des archers de gabelle. Il revenait souvent à la Limagne, jamais pour longtemps, rapporter au grand-père le produit de ses expéditions. L'aïeul, pour le moindre tort fait au prochain, l'eût envoyé, après avis du curé, se livrer lui-même à M. le sénéchal; mais il n'avait jamais songé à lui reprocher son métier de réfractaire ni les deux ou trois gabelous dont on n'avait plus eu de nouvelles. D'ailleurs Loup-Garou, pareil à ceux de son pays, n'avait point le cœur dur; il répugnait aux coutumes des brigands du pays de Retz et du Marais qui étouffaient les gardes-chasse à l'orifice des terriers de renard, ou venaient jusque dans les bourgades angevines brûler les pieds des paysans riches.

— N'importe! conclut Jacques, votre Loup-Garou n'est qu'un déserteur et un bandit.

Georges protesta.

— Oui, un déserteur, qui mourrait de chagrin s'il lui fallait quitter son canton pour combattre au loin; un brigand qui se ferait tuer pour toi, si tu lui avais rendu le moindre service!

Jacques ne répondit pas; il examinait l'homme en question. Sous sa veste de serge bleue à larges boutons, son gilet de laine blanche et son chapeau de feutre à grands bords, celui-ci offrait le type accentué de la race du Bocage : profil allongé, cheveux plats, lèvres saillantes. Jacques, qui représentait la France en marche devant ce coin de terre impassible, se sentait envahi d'une sorte de respect devant le dernier-né des seules tribus gauloises que n'avait pu soumettre la conquête romaine.

Comme l'on arrivait près de la chaussée, Loup-Garou se leva, reprit ses sabots et vint saluer poliment les demoiselles. Il serra la main de Georges, mais enveloppa d'un regard méfiant de ses yeux bridés Jacques qu'il ne connaissait pas. Il fallut, pour mettre fin à sa réserve farouche, que Georges le lui présentât comme un ami.

— Vos parents sont là? demanda-t-il.

Le faux-saunier secoua la tête. Le père était parti dans la nuit pour vendre une paire de bœufs à la foire de Cholet; avec le retour, c'était 16 lieues à pied dans de mauvais chemins. Il n'arriverait guère à la Limagne que le lendemain. Quant à la mère, elle était allée chercher le méjeyeur pour soigner le grand-père qui se trouvait tout à fait bas. Loup-Garou était en train de lui pêcher des écrevisses; une envie l'avait pris le matin d'en manger. On ne pouvait pas nourrir le grand-père comme les autres avec du pain noir. Heureusement encore, le braconnier avait tué une biche au clair de lune.

— Vous savez, dit Georges, défiez-vous à présent des gardes du marquis.

Dans son patois maternel de la Sèvre Nantaise, le saunier maugréa :

— Tio marqué, an l'connaissiant bé!

— Est-ce qu'il vous a déjà causé quelque ennui?

Loup-Garou baissa la tête, regarda Jacques, puis, rassuré sans doute par la présentation de Georges, il parla.

Depuis l'arrivée du marquis, les Baranger, naguère très à leur aise, s'enfonçaient dans la misère et le désespoir. Le procureur fiscal de Chantegrolle avait d'abord, par ordre de son seigneur, mandé à ses assises les vassaux et sujets de la châtellenie pour leur signifier la remise en vigueur d'un certain nombre de redevances tombées en désuétude. Puis des troupeaux de biches, lâchés dans les bois de Bossé, avaient commencé à ravager les champs de choux. Habitués à la bonhomie familière des autres seigneurs, plusieurs paysans s'étaient révoltés. Le père de Loup-Garou osa plaider contre le marquis devant les juridictions royales. Le gain de son procès fut la cause de sa perte. Guéranges, exaspéré, venait de prendre une mesure qui allait le ruiner entièrement. En vertu du vieux droit seigneurial de moulin à ban, le marquis concédait, à un meunier voisin de Chantegrolle, le privilège exclusif de moudre le blé dans la paroisse. Aussi le dernier sac de farine allait-il sortir ce soir du moulin de la Limagne. Il avait fallu vendre les bœufs de labour; on n'aurait pas trouvé aujourd'hui une demi-pistole à la maison. Et qu'allait-on devenir désormais?

D'ailleurs, au dire du jeune homme, on n'était pas les seuls. Il y

avait plus de cinquante mendiants dans la paroisse à l'heure actuelle. Au moins, n'est-ce pas, lui avait son sel!

Amélie et Suzanne échangèrent un regard et se comprirent. La visite à la vieille Germaine allait fournir l'occasion d'une charité déguisée qui ne blesserait pas la fierté du petit-fils.

— Nous voulions, sourit Suzanne, demander à votre grand'-mère de nous dire la bonne aventure. Est-ce qu'on la consulte toujours?

— Oui, elle était bien savante, à ce qu'on croyait dans le pays.

Loup-Garou offrit de les conduire.

Pour arriver chez la sorcière, il fallait traverser le moulin. Le barrage, verdi par les mousses d'eau et bordé de joncs secs d'un côté, s'arrondissait de l'autre en une pente de gazon où poussaient des peupliers et des saules. On franchissait sur deux planches pourries la cascade qui bouillonnait avec fracas en tombant sur les godets de l'énorme roue. Au milieu du mur noir et parsemé de giroflées, s'ouvrait la poterne obscure qui conduisait dans le moulin. A l'intérieur une impression funèbre serra le cœur des jeunes gens. Dans l'ombre que perçait à peine le rayon d'une lucarne aux vitres verdâtres, les poutres grises de toiles d'araignées évoquaient le souvenir d'âges très lointains. Sans distinguer nettement les objets blancs de farine, on percevait le va-et-vient saccadé des chevilles, des ficelles et des cribles, et l'inégal ronflement de la meule. Le valet du père Baranger, blanc depuis les sabots jusqu'au bonnet, s'en vint, d'une allure hébétée, saluer les visiteurs et annoncer à Loup-Garou que les dernières poignées de grains finissaient de passer. Amélie et ses compagnons arrivaient à temps pour assister à la mort du moulin. Bientôt, en effet, le valet ferma la vanne; la roue se ralentit, puis lourdement s'immobilisa, la meule cessa de ronfler, les chevilles s'arrêtèrent une à une. Dans l'obscurité de la pièce, le silence des choses défuntes commença.

Loup-Garou ne desserrait pas les lèvres. Il alla ouvrir la lucarne et s'y accouda. Dans une méditation farouche, il regarda, là-bas, au fond de la vallée, le moulin à vent seigneurial dont les toiles neuves tournaient gaiement au haut d'un coteau. Il montra ensuite aux visiteurs la porte de la chambre où logeait la grand'-mère. On y accédait par trois échelons. En entrant, les jeunes filles s'effrayèrent des croassements et du vol lourd d'un corbeau que Loup-Garou dans son enfance avait déniché à la cime d'un arbre champêtre et que la vieille femme recueillait maintenant. Au fond de la chambre ténébreuse, aux murs et au plancher de terre gâchée, elle se tenait assise sur un escabeau, toute mince et ridée sous son capot noir qui l'enveloppait de la tête aux pieds. Sa

quenouille au côté, elle filait la laine crêpée et rousse des moutons du pays.

— Votre servante, mes belles demoiselles! murmura-t-elle sans bouger de place.

Loup-Garou s'était retiré, fermant la porte derrière lui.

En présence de cette vieille, semblable aux fées des siècles anciens, Suzanne se sentait tout émue. Elle n'osait expliquer le but de leur visite; ce fut Amélie qui parla. Georges affectait l'indifférence et s'amusait avec le corbeau. Jacques, plongé dans un monde qu'il n'avait jamais soupçonné, considérait les joues creuses, le nez et le menton décharnés de Germaine qui, pourtant, avait dû être jolie jadis. Son œil d'épervier le fascinait presque; il s'expliquait à présent l'effroi superstitieux de certains paysans qui étaient venus un jour demander au sénéchal de la faire brûler, comme au vieux temps; la mort a peur d'elle, ajoutaient-ils.

A la requête d'Amélie, elle se leva péniblement, ramassa dans un coin une fourche de frêne qui lui servait de bâton et s'en vint à petits pas jusqu'à sa lucarne sans vitres, pour enlever une brassée de filasse qui la bouchait à moitié.

Revenue à sa place, elle prit d'abord la main tremblante de Suzanne.

— Voulez-vous bien vous sauver, monsieur l'indiscret!

La jeune fille s'adressait ainsi à Jacques, qui s'était avancé, curieux d'entendre la prédiction.

Mais la vieille, croyant peut-être qu'on se moquait d'elle, n'examina même pas les lignes de la main. Elle balbutia, en quelques phrases banales, l'annonce d'un heureux mariage.

Suzanne, peu impressionnée par une consultation aussi sommaire, tira de sa poche un écu d'argent qu'elle offrit à Germaine par pure charité. La sorcière ne s'attendait point à pareille générosité; Amélie bénéficia de sa surprise.

Longuement, la vieille palpa et retourna entre ses doigts de squelette les mains effilées de Mlle de Cléré. Sincère ou non, elle semblait suivre, par-delà les réalités de ce monde, l'arrêt de la destinée. Ses paupières clignotaient, elle remuait sans parler sa bouche édentée. A la fin elle murmura, ses prunelles fauves fixées sur les yeux de la jeune fille :

— Ah! ma pauv' mam'zelle!

— Vous m'annoncez des malheurs? demanda vivement Amélie. De grâce, ne me cachez rien.

Mais Germaine, au lieu de l'effrayer par un oracle sinistre, lui révéla qu'elle épouserait bientôt un homme qu'elle aimait.

— Son nom?

La vieille ne le savait pas.

Georges, très nerveux, s'était approché. Après un moment d'hésitation, il demanda sur un ton de plaisanterie feinte :

— Dites-nous donc au moins s'il est là?

Germaine darda sur le questionneur son œil d'épervier, puis branlant la tête, elle prononça dans son patois :

— Nan, y n'étiant point là en tout.

Amélie rougit jusqu'aux oreilles. Le vicomte affecta d'éclater de rire.

— Ecoutons la suite!

Mais ce fut à voix basse, dans une langue obscure, que la vieille termina sa prophétie. Georges et Amélie distinguèrent seulement les mots d'assassins et de prison.

— Diable, ma cousine, ricana le vicomte; vous commettrez sans doute quelque méfait pour lequel on vous jettera en prison. Moquez-vous donc des sorciers à présent!

La jeune fille, devenue subitement très pâle, ne répondit rien. Elle tendit une pièce d'or de 12 livres à Germaine, qui remercia du bout des lèvres et se remit à filer.

On sortit. Devant la porte méridionale du moulin, Loup-Garou causait avec le valet. Celui-ci, dont la bonne face rougeaude annonçait l'origine saumuroise, se mit à plaisanter les visiteurs sur la croyance aux prophéties de la vieille. Son maître lui ordonna de se taire.

Amélie, mal remise de son émotion, demanda à voir le grand-père. Loup-Garou la conduisit, elle et ses amis, dans la chambre du moribond.

Contrairement à l'avis du valet, convaincu qu'à cet âge on était fini, bon à rien qu'à faire un mort, les Baranger avaient laissé l'aïeul dans la meilleure pièce, celle qui renfermait l'armoire de famille, le coffre carré pour les vêtements de fête et la huche au pain. Dans l'ombre du grand lit à quenouilles fermé de rideaux gris, on le voyait à peine, enfoncé dans sa couette de plume; ses mains décharnées ramenaient frileusement ses couvertures de toile jaunâtre garnie de filasse et son vieil habit de drap bleu à boutons d'os qu'on y avait joint.

Amélie se pencha vers sa couche, murmura quelques bonnes paroles, puis voyant qu'il faisait effort pour ôter son bonnet :

— Mais non, mais non, père *baron;* on vous excuse bien, allez, vous êtes malade.

Le *baron*, c'était son surnom dans le pays, à cause de sa politesse et du grand air qu'il avait jadis, sous ses hardes de meunier.

Une exclamation fit retourner Amélie. Le valet, les yeux hagards se précipitait dans la chambre :

— Ah! mon Dieu, voilà-t-il pas les gens de justice; qui c'est-il qu'ils viennent arrêter?

Loup-Garou bondit vers la porte. Avant qu'il l'eût franchie, trois hommes parurent sur le seuil. Deux d'entre eux tenaient à la main le bâton d'ébène des exempts de police seigneuriale; le troisième, guêtré de cuir jaune, l'épée au côté, portait, en travers de sa veste rousse ornée de boutons à têtes de cerf, un large baudrier de cuir aux armes de la maison de Guéranges; Georges reconnut en lui le chef des gardes-chasse de Chantegrolle.

Il fit un signe; les exempts marchèrent sur Loup-Garou.

— Touché point! cria ce dernier, les menaçant d'un tranche-marc qu'il avait ramassé près de l'armoire.

Une lutte allait s'engager. Georges intervint :

— Qui vous a dit d'arrêter cet homme? demanda-t-il au chef.

— Monsieur le vicomte, répondit celui-ci s'inclinant le tricorne à la main, nous agissons par ordre de Mgr le marquis de Guéranges. Une biche a été tuée cette nuit sur ses terres; les traces de sang ont permis à mes gardes de suivre jusqu'ici la piste du braconnier. Il n'y a pas de doute possible; ce braconnier, le voilà.

— Vous n'avez pas d'autre preuve?

Le chef sourit, et s'adressant à l'accusé :

— Avouez-vous avoir commis le forfait en question?

— Nenni, c'étiant point mé.

— Bien! Levez la main droite vers ce crucifix et jurez que vous êtes innocent.

Loup-Garou, acculé dans un coin comme une bête traquée, tourna les yeux vers le bénitier de faïence bleue surmonté d'une croix, qui était accroché auprès du lit.

— Ce n'est pas vous, jurez donc! lui conseillait vivement le valet. Mais lui, regardant le chef au fond des prunelles :

— Eh! bé, c'étiant mé, p't-être. Prené mé si l'pouvé!

— Oui, si vous pouvez! ricana Georges. Car je jure Dieu que je me moque du marquis et que pas un de vous ne touchera un seul cheveu de cet homme, nous présents.

Le vicomte regarda Jacques. Celui-ci hésitait; il finit par mettre l'épée à la main, comme son ami.

— Allons! messieurs, pas d'étourderie chevaleresque, sourit le garde. L'affaire est grave; laissez-nous accomplir notre mandat.

Georges haussa les épaules. Une rixe allait s'engager. Les jeunes filles terrifiées suppliaient tout le monde.

Soudain, du fond du lit, la voix du grand-père s'éleva sourde et hachée.

Qu'est-ce qu'il y avait? Il voulait savoir.

Amélie, avec les ménagements possibles, le lui expliqua.

Alors, de ses bras décharnés il se souleva et appela son petit-fils.

— Jon, mon gâs!

Les exempts revinrent jusqu'à la porte. Le braconnier marcha vers le lit.

— Qué que vous voulé, grand-père?

— Mon gâs..., faut se résigner... Faut suivre ces messieurs.

— Mé, grand-père, c'étiant donc qué vous voulé qu'an me détruise?

Non, ils ne le tueraient pas. Ils le mettraient quelques jours à la geôle, comme avait fait, dans le temps, le défunt père du seigneur actuel pour le vieillard lui-même, à cause d'une *bergerie* de perdrix qu'il avait prise...

— Pas vrai, messieurs?

Il interrogeait du regard le chef des gardes. Celui-ci esquissa un geste vague :

— La Coutume d'Anjou est sévère pour les braconniers, murmura-t-il.

Le vieux continua ses exhortations.

Si Loup-Garou s'échappait, ses parents et ses frères pâtiraient. Ah! ça ne serait pas fini pour eux de maufiner.

Puis, comme Jean hésitait :

— J'té disons qu'jé l'voulions!

Le jeune homme devant l'injonction du chef de famille, la seule autorité qu'il reconnût avec celle des prêtres, courba le front et laissa tomber son tranche-marc. Il s'agenouilla près du lit.

Alors le père Baron allongea sa main jaunâtre tout en rides et bénit son petit-fils.

Celui-ci se releva ensuite et vint se livrer aux exempts.

Suzanne et Amélie s'essuyaient les yeux.

— Mesdemoiselles, leur dit Georges, m'accompagnez-vous à Chantegrolle? J'aime à croire que votre intervention servira plus que la mienne et que celle de Jacques pour sauver ce malheureux.

André Godard.

La suite prochainement.

UN SALON LITTÉRAIRE A NEW-YORK

MME BOTTA[1]

I

Une amie de la France. — La fondatrice du prix Botta à l'Académie française.

C'était en 1870. La France agonisait, et l'Europe, frappée de stupeur, la regardait mourir.

Rares étaient les témoignages de sympathie qui venaient consoler la grande blessée. Ils n'en furent que plus doux à son cœur lorsque, se relevant de ce lit de torture qui avait failli devenir une couche funèbre, elle put les recueillir.

Ce fut ainsi qu'elle apprit qu'au delà de l'Atlantique, un souvenir lui avait été donné par la jeune nation pour l'indépendance de laquelle elle avait combattu. C'était à une femme qu'appartenait cette généreuse initiative, à une femme illustre par le nom qu'elle portait, illustre aussi par ses travaux, par son influence intellectuelle et sociale, Mme Botta. Aux auteurs, aux artistes, aux hommes publics qui l'entouraient, elle demanda des autographes, des dessins, des photographies, — et le prix de cette curieuse collection atteignit 20 000 francs, — 20 000 francs destinés au soulagement des femmes, des enfants, des vieillards enfermés dans Paris. Mais lorsque cette somme fut recueillie, la France était déjà debout.

[1] D'après mes souvenirs personnels et les documents qui m'ont été communiqués par la famille de Mme Botta. — J'avais terminé cette étude quand a paru en Amérique l'ouvrage suivant : *Memoirs of Anne C. L. Botta, written by her friends.* (New-York, 1894.) J'ai puisé dans ce livre tout ce qui pouvait compléter mon travail.

Mme Botta eut alors la pensée d'offrir ce don à l'Académie française pour la fondation d'un prix. Ainsi que le proclamait en 1875 l'éminent secrétaire perpétuel, M. Patin, *l'Académie lui en témoignait une reconnaissance à laquelle il était bien juste*, disait-il, *que s'associât le pays lui-même.*

Ce n'avait pas été d'abord sans quelque difficulté que la fondation de ce prix avait été acceptée. Selon le vœu de la donatrice, ce prix devait être décerné tous les cinq ans *au meilleur ouvrage sur le thème suivant : la femme, et de quelle manière ses relations domestiques, sociales et politiques pourraient être modifiées dans l'intérêt d'une civilisation plus haute.*

En rappelant à la séance annuelle de 1881 la première destination du prix Botta, le digne successeur de M. Patin, M. Camille Doucet, ajoutait avec une grâce délicate et enjouée :

« Assez irrespectueuse pour notre civilisation moderne, cette formule américaine était de nature à effaroucher quelque peu une compagnie pacifique, amie de tous les progrès, mais ennemie de toutes les révolutions; littéraire avant tout et par-dessus tout; qui ne demanderait qu'à céder toujours à des confrères plus compétents, l'honneur, périlleux pour elle, de traiter les questions politiques et sociales.

« Sans refuser tout à fait son concours et sa peine que, d'habitude, elle ne marchande pas à qui les réclame, l'Académie dut, cette fois, montrer quelque hésitation; mais, bientôt, toute sa liberté d'action demeurant réservée, le prix fondé par Mme Botta fut, d'un commun accord, destiné formellement au meilleur ouvrage qui serait présenté sur la condition des femmes. »

Ce prix devait être décerné pour la première fois en 1881.

Parmi les œuvres présentées au concours figurait une série d'études sur la condition des femmes, travail entrepris et en grande partie publié avant la fondation du prix Botta. Mais ces études qui, déjà, avaient obtenu deux couronnes de l'Académie française, s'arrêtaient alors aux temps antiques. La conclusion manquait.

Il sembla pourtant à quelques membres de l'Académie que cette œuvre, tout incomplète qu'elle fût, pouvait recevoir le prix. Toutefois les jurisconsultes de l'Académie dirent à leurs confrères : « Prenez garde! les idées de l'auteur sont en pleine contradiction avec celles de la fondatrice. Qui nous dit que Mme Botta ne nous intenterait pas un procès pour avoir attribué son prix à une histoire de la femme dans l'antiquité? » Cette pensée prévalut, une part seulement du prix Botta fut attribuée à l'auteur.

L'auteur, — c'était une femme, — aurait dû envoyer à Mme Botta les livres qui avaient reçu la première part du prix que la géné-

reuse Américaine avait fondé. Elle ne l'osa pas. Adresser à cette redoutable émancipatrice une œuvre qui ne donnait à la femme d'autre mission que celle du foyer domestique, lui faire savoir ainsi que l'Académie avait, sur le prix institué par elle, couronné des idées diamétralement opposées aux siennes, n'eût-ce pas été là une démarche de nature fort délicate?

Peu de temps après, la Française qui avait reçu cette distinction académique travaillait, sous la garde d'un père et d'une mère bien-aimés, à un foyer aujourd'hui désert, quand une visite lui fut annoncée : le commandeur Botta et Mme Botta. Elle éprouva quelque émoi, et tout en se dirigeant vers le salon, elle se demandait gaiement si l'on venait lui reprendre son fragment de couronne.

Et voici qu'à sa grande surprise, elle avait devant elle, non une femme émancipée, aux allures fièrement masculines, — mais une délicieuse incarnation de la grâce et de la modestie féminines, et qui, sous ses cheveux argentés, gardait tout le charme de la candeur; — la candeur, cette fleur que l'on ne voit s'épanouir qu'à l'ombre du foyer et que conservent dans l'âge le plus avancé celles dont la vie s'est toujours écoulée au sein de cette atmosphère bénie. — Mme Botta s'exprimait difficilement en français, et avec la plus touchante expression de timidité, l'illustre femme se retournait vers son mari, l'interrogeant du regard pour savoir si elle ne se trompait pas.

Ce n'était pas pour lui « reprendre son prix », c'était, au contraire, pour la féliciter avec une tendre sympathie que l'Américaine venait à la Française. Avec cette largeur de vues qui caractérise les natures élevées, Mme Botta n'exprimait qu'un regret : c'est que la récompense n'eût pas été complète. Ce regret du passé était le vœu de l'avenir.

Dès le lendemain, Mme Botta envoyait à sa nouvelle amie quelques plantes tropicales, au milieu desquelles surgissait un magnifique palmier, « la palme de la victoire, écrivait-elle, bien que je croie que ce soit aussi l'emblème du martyre. Mais quelle que puisse être sa signification, elle est toujours verte et elle a une racine, — et ne puis-je espérer qu'elle sera entre nous, à cet égard, l'emblème d'une amitié si heureusement commencée [1]? »

Cette palme ne devait être que l'emblème de l'amitié, elle n'était pas destinée à devenir l'emblème de la victoire. Nous ne dirons pas qu'elle devint la palme du martyre : le mot serait un peu gros pour les déceptions ordinaires de la vie. Mais quand, au second concours

[1] Oct. 18th.

du prix Botta, la fondatrice vit échouer l'étude alors complétée et dont elle avait hautement souhaité le succès, cette défaite fut pour elle une douleur. L'une des œuvres rivales reproduisait sa pensée sur la condition des femmes, mais elle disait pendant le concours : « M*** exprime mes idées, Mlle *** les combat, et cependant je fais des vœux pour elle parce que je l'aime. »

« Parce que je l'aime ! » Ce serait toujours pour la femme la suprême raison de son vote si jamais elle était appelée à exercer des droits politiques ; et la vaillante émancipatrice des États-Unis donnait ainsi à ses théories le démenti le plus touchant, parce qu'elle était demeurée femme et délicieusement femme.

Son amie de France n'oubliera jamais ce mot adorable, ni l'affection qui l'a inspiré, et en offrant aujourd'hui à sa mémoire un hommage d'admiration, elle remplit le devoir d'une tendre reconnaissance.

II

Anne-Charlotte Lynch. — Sa naissance, ses origines, son éducation, ses premiers travaux. — Miss Lynch au congrès de Washington. — Henry Clay. — Théorie de Miss Lynch sur l'éducation. Rencontre d'idées avec Mgr Dupanloup.

Anne-Charlotte Lynch, qui devait déjà illustrer ce nom avant qu'elle devînt Mme Botta, naquit en 1815 à Bennington, dans l'Etat de Vermont. Elle était de race irlandaise par son père. Celui-ci n'avait que seize ans lorsqu'il se joignit aux vaillants compagnons de Robert Emmet, le patriote-martyr qu'une noble plume a si bien fait connaître à la France [1].

Patrick Lynch fut jeté dans une prison qu'il ne quitta que pour l'exil. Cet exil le conduisit aux Etats-Unis où il épousa la fille du colonel Grey, de Connecticut, l'un des héros de l'Indépendance américaine. De ce mariage naquit la femme célèbre dont nous nous occupons aujourd'hui.

L'origine irlandaise de Mme Botta ne contribua pas peu à imprégner son âme de cette piété tendre qu'inspire le catholicisme et que ne lui fit jamais perdre la forme rigide de l'Eglise puritaine à laquelle elle appartenait par sa mère. Du caractère irlandais aussi elle tint cette gaieté qui demeura l'un de ses grands charmes jusques à ses derniers jours.

La fille du proscrit d'Irlande se souvenait de son origine

[1] Mme la comtesse d'Haussonville, *Robert Emmet*.

lorsque la France de 1870 éveillait son ardente sympathie. Mais, alors aussi la petite-fille du soldat de l'Indépendance américaine se rappelait l'appui donné par notre patrie à la libération des Etats-Unis. Et c'est de sa double origine encore qu'Anne Lynch reçut le culte enthousiaste de la liberté.

Elle tenait aussi de son père, avec la passion des idées généreuses, chevaleresques, le don de la poésie, la vivacité de l'imagination, tandis que le bon sens, l'énergie de sa mère, pondéraient en elle ces brillantes facultés [1].

Elle connut à peine son père, et ce fut l'un des grands regrets de sa vie. A soixante-dix ans, elle écrivait à une amie : « Vous êtes heureuse d'avoir encore votre père avec vous. Moi, hélas! je ne peux même me rappeler le mien, car il mourut quand j'étais encore très jeune, et le besoin de son affection a toujours été pour mon cœur une aspiration qui n'a pas été satisfaite [2]. »

Mais elle eut le bonheur de garder longtemps sa mère et nous verrons quelle place cette mère bien-aimée tint dans sa vie.

A l'âge de seize ans, Anne Lynch fut envoyée à l'académie féminine d'Albany pour y compléter son éducation. Elle y remporta de brillants succès et y demeura quelque temps comme professeur. Chargée ensuite de l'éducation de trois petites filles, elle passa dans l'île de Shelter deux années de solitude qui, tout en la remplissant de mélancolie, la firent se replier sur elle-même et formèrent ainsi, comme elle le reconnaissait plus tard, la base solide de sa vie intellectuelle et morale. Le *Journal d'une recluse* qu'elle écrivit à cette époque, témoigne du travail qui s'accomplissait alors dans son âme et de la précoce maturité de son esprit.

Elle se rendit ensuite à Providence, où fut imprimé son premier ouvrage, *le Livre de Rhode Island*, recueil des meilleures poésies produites par l'État américain qui porte le même nom que la Rose de l'Archipel. En 1849, elle offrait au public un volume de ses propres poésies. Elle résidait alors à New-York et collaborait à plusieurs revues.

Par ses travaux elle ne se bornait pas à satisfaire ses goûts intellectuels; elle soutenait aussi sa mère et y aidait encore par ses leçons. Pour assurer le sort de cette mère, elle alla à Washington présenter au congrès une brochure où, dit une biographie américaine, « elle établissait avec force et persuasion que les braves soldats de la Révolution qui avaient tout donné à leur pays et l'avaient sauvé de l'humiliation, avaient été injustement traités et leurs

[1] Cf. Mrs. Runckle, *A beautiful Life* (*Memoirs of Anne Botta*).
[2] Febr. 10th, 1885.

familles laissées dans le besoin. Cette brochure fut distribuée dans le congrès où elle fit une vive impression, et, avec l'éloquente assistance de Henry Clay, la cause fut gagnée. Ce fut un grand triomphe pour une femme et qui demandait un courage, une persistance, un tact et un talent bien rares. Elle ne se posait pas en suppliante, elle ne demandait même pas une faveur. C'était un droit solennel et réellement conquis [1]. »

Une pension de plusieurs milliers de dollars fut assurée à Mme Lynch.

Le célèbre orateur qui avait prêté son appui à Miss Lynch, Henry Clay, demeura son ami. Lorsque, dans son *Manuel de littérature universelle*, elle eut à l'apprécier, il est aisé de voir qu'elle rendait hommage au généreux cœur de l'homme aussi bien qu'au grand talent de l'orateur. « Les discours de Henry Clay, dit-elle, se distinguent par une sincérité et une chaleur qui étaient la caractéristique de celui qui unissait les plus douces qualités à la fierté de la plus superbe nature d'homme. Son syle oratoire, ample, coulant et pathétique, était modulé par une voix d'une puissance et d'une douceur soutenues; et son cœur, d'une chevaleresque courtoisie, et son éloquence, atteignaient le cœur de toute la nation [2]. »

Les austères études d'Anne Lynch, les luttes qu'elle eut à soutenir de bonne heure pour la vie de sa mère plus que pour la sienne, donnèrent à son caractère une maturité précoce. Elle se sentait vieille à vingt ans, elle qui devait rester jeune à plus de soixante-quinze! Une lettre, écrite au vingtième anniversaire de sa naissance et adressée à une amie de pension, nous donne un aperçu de son état d'âme à cette époque en même temps qu'elle nous révèle le procédé qui lui permit d'acquérir une instruction aussi forte que variée.

« C'est mon jour de naissance et j'ai vingt ans. Qui me connaît dirait plutôt soixante! Je crois que j'ai éprouvé chaque variété de sentiment dont l'humanité est capable, et cela ne me laisse rien, pas même un désappointement! Mon esprit, de trop bonne heure mûri, a touché à cette période la limite qu'il aurait dû seulement atteindre à la soixantaine; et maintenant, comme une plante qui a fleuri prématurément, il se fane et se dessèche, tandis qu'autour de lui tout est verdoyant...

« J'ai lu en connexion avec l'histoire la *Littérature du sud de l'Europe*, de Sismondi. Laissez-moi vous donner un avis ou deux

[1] The late Mrs Anne Lynch-Botta, *A Society queen.*

[2] *Handbook of universal literature.* Twentv third edition. Boston, 1886, p. 536.

concernant l'étude. C'est la plus forte preuve de mon amitié, car je vous assure qu'il n'en est pas beaucoup que je juge dignes d'enseignement. J'ai eu quelques pensées d'écrire un livre sur l'éducation, mais je me suis tellement découragée en voyant les gens si ignorants de la différence entre le bien et le mal, que je crois qu'ils *peuvent aller rouler dans le bourbier*. »

N'oublions pas que c'est une jeune fille de vingt ans qui parle. C'est l'âge où l'on se détourne avec le plus de dédain de tout ce qui ne répond pas à l'idéal que l'on se fait de la vie. C'est l'âge de l'intransigeance. L'indulgence vient plus tard. Pour être miséricordieux aux vaincus, il faut avoir lutté soi-même et savoir ce que coûte la victoire. C'est l'expérience qui inspire l'indulgence. Anne Lynch l'éprouva bientôt, et c'est avec la plus tendre charité qu'elle devait se pencher sur ces misères morales que la sévérité de ses vingt ans laissait avec une superbe indifférence « rouler dans le bourbier ». Mais poursuivons.

« Vous direz que vous allez en pension et que vous apprenez bien vos leçons. Je vous en félicite. Vous pouvez faire ainsi jusqu'à ce que vous ayez dix-neuf ans, et alors vous quitterez la pension et vous connaîtrez peut-être parfaitement dix ou douze livres. Mais, chère Anna, cela n'est pas la science. C'est une corvée et vous y allez comme à une tâche fatigante. C'est le simple arrangement d'un petit nombre de faits isolés dont vous ne vous emparez pas et qui sont plus propres à embrouiller qu'à servir. C'est comme un profond enfoncement sans vue sur le paysage. Chaque chose est indistincte et mutilée. Mais allez sur quelque haute tour, et vous saisirez l'ensemble dans toute sa beauté.

« Un mot d'avis et j'ai fini. Lisez un abrégé de l'histoire du monde entier, — je veux dire de chaque contrée commençant par la plus ancienne, — jusqu'à ce que vous ayez la charpente bien marquée dans votre propre esprit. Alors prenez les individualités célèbres, la littérature, les arts, les sciences et les religions dans leur ordre. Par ce moyen vous acquerrez plus en trois mois qu'en dix ans à une école ordinaire. Vous direz peut-être que c'est trop superficiel. En aucune manière vous ne devez vous arrêter à la fin de ces trois mois, ni avoir le désir de le faire. Vous aurez saisi l'ensemble, le minutieux détail ne pourra manquer de vous intéresser [1]. »

Cette lettre, écrite en 1835, n'a été publiée que tout récemment. Il est curieux d'y découvrir en germe l'un des procédés de l'admi-

[1] Hartford, Conn., november 11, 1835. — Le *Washington* a publié cette lettre sous ce titre : *Mrs Botta's theory of study*. Elle a été reproduite avec de légères additions dans le livre : *Memoirs of Anne Botta*.

rable méthode d'enseignement que Mgr Dupanloup allait formuler plusieurs années plus tard : tout voir d'abord des hauteurs, descendre ensuite dans les vallées. Le grand éducateur français et la jeune institutrice américaine se rencontrent aussi dans cette pensée que l'éducation, loin de se terminer avec les années passées à l'école, ne commence sérieusement qu'alors : c'est cette seconde éducation que nous nous donnons à nous-mêmes, et celle-là doit durer toute la vie.

III

LE SALON DE MISS LYNCH

La maison de *Ninth street*. Les réceptions du samedi soir. — Influence d'Anne Lynch, sa puissance d'assimilation et de suggestion; son charme. — Ses hôtes. Willis, Edgar Poë, Frederika Bremer.

Même aux jours de gêne, Anne-Charlotte Lynch avait le don de grouper autour d'elle les plus hautes personnalités des États-Unis et les littérateurs étrangers qui visitaient New-York. Son salon était célèbre. Il inaugurait en Amérique le salon littéraire. Jusque-là les États-Unis avaient eu les réceptions du monde officiel, les raouts du monde de l'argent [1]. Miss Lynch créa le salon où l'on cause.

Rien de plus modeste cependant que ces réceptions. Une femme de lettres distinguée, M[me] Catherine Sedgwick, nous fait pénétrer dans l'humble maison de *Ninth street* le samedi soir.

« Je passai dans le salon de miss Lynch. C'était son jour de réception. Une petite portière de dix à douze ans m'introduisit dans une salle faiblement éclairée et me conduisit à une petite chambre pour y déposer mon chapeau et mon manteau. Il n'y avait ni lumière dans l'escalier, ni serviteur dressé, ni rien du faste habituel aux fêtes de la ville.

« Quand j'entrai, je trouvai deux salons de belle dimension remplis d'hôtes dans un grand état de divertissement social. Il y avait musique, danse, récitation et conversation. Il y avait des artistes de chaque genre, peinture, poésie, sculpture et musique.

« Personne n'avait moins besoin d'égide que mon aimable hôtesse. Elle avait cette sereine délicatesse et cette dignité de manières semblables en quelque sorte à la splendeur d'un ange pour exorciser le mauvais esprit qui se serait aventuré à l'approcher.

« Il y avait là une jeune femme sans *position*, pour employer l'expression du *cant*, sans aucunes relations dans le monde fashion-

[1] *Her salon*, by Bloor (*Memoirs of Anne Botta*).

nable, remplissant ses salons chaque semaine avec des esprits choisis qui, sans se préoccuper de frais extraordinaires de toilette, venaient jouir du plus haut plaisir intellectuel pendant deux ou trois heures, et se retiraient d'assez bonne heure pour ne produire aucun tirage dans la santé ou dans les facultés le jour suivant [1]. »

Quel était donc le secret qui donnait à cette jeune fille sans fortune le sceptre d'une « reine de salon? » Pourquoi, dans les réceptions présidentielles et ministérielles, était-elle entourée « comme une souveraine par les hommes d'État [2]? » Par quelle magie attirait-elle et retenait-elle autour d'elle les hommes les plus illustres? L'un d'eux, Willis, l'a dit en termes exquis : elle avait « la douce puissance de vivifier et une inconsciente manière d'ouvrir les sources de tout ce qui était brillant et agréable [3] ». Elle savait faire jaillir de toutes les intelligences ce qu'elles avaient de plus lumineux, et de tous les cœurs ce qu'ils avaient de meilleur. C'était « presque une puissance créatrice de force et de pensée qu'elle insufflait à ses hôtes », devait dire d'elle un jour Mme Leonowens, la célèbre voyageuse [4].

Auprès d'Anne Lynch on était spirituel, mieux encore on était bon. Sous la baguette de l'aimable fée, bien différente de la baguette de Circé, — ses hôtes se transfiguraient et semblaient ne plus vivre que dans les régions les plus élevées de la beauté morale. Son sourire seul leur semblait « un rayon de soleil », ce soleil de l'âme qui éclaire doucement et ne brûle jamais. Il brillait, ce rayon, dans ses yeux comme sur ses lèvres, et concourait puissamment à cette beauté d'expression qui, plus attrayante que la beauté des lignes, attache à la fois le regard et le cœur.

Et ce n'était pas seulement une douce puissance de suggestion que les hôtes de cette femme d'élite devaient toujours reconnaître en elle, c'était aussi la paix qu'ils respiraient dans son atmosphère, la paix de l'âme, la paix dans la bonté, dans la charité, dans l'indulgence. Ils ne se vivifiaient pas seulement auprès d'elle, ils s'y reposaient, suivant le mot d'Emerson. Ces hommes, livrés aux ardentes luttes de la vie et pour la vie, goûtaient dans son élément un entier rafraîchissement d'âme. « Alors, comme plus tard, elle avait l'art de rendre heureux tous ceux qui l'approchaient, a-t-on dit, et la plus heureuse de tous était sa mère [5]. »

[1] Kate Sanborn, *l. c.*

[2] Grace Greenwood, *A loving tribute* (*ibid*).

[3] Cité par Mme Kate Sanborn, *ibid.*

[4] *A tribute* (*ibid*). Mme Leonowens est bien connue des lecteurs du *Correspondant*, par l'excellente étude de Mme Dronsart sur les *Grandes voyageuses.*

[5] *Tribune*, march 29th, 1891.

Nous dirons, plus tard, ce que cette mère fut pour elle.

Les soirées de Mme Botta, dit Mme Sanborn, ces soirées « où *chacun était quelqu'un*, où personne ne s'adjugeait la part du lion, où personne n'était négligé, tandis que chacun, par la grâce et la sympathie de la maîtresse de maison, était induit à faire de son mieux », ces soirées, d'où « chacun se retirait avec effort, se sentant stimulé, rafraîchi et heureux, sont gravées dans beaucoup de cœurs en lettres d'or. Sa puissance d'assimilation, d'attraction, s'élevait jusqu'au génie ».

On ne la quittait que mieux armé pour les luttes du bien. Son action était surtout considérable sur la jeunesse. Avec son intuition merveilleuse, elle excellait à découvrir les talents naissants, à les mettre en lumière, à aplanir pour eux les difficultés du début.

Dans la première période de sa vie, elle reçut, à côté d'un orateur comme Henry Clay, des poètes tels que Willis, qui a si bien décrit son influence; Edgar Poë, qui subissait lui-même près d'elle une impression de paix, mais qui aurait bien dû s'en inspirer pour régler sa vie, rasséréner et éclairer son horizon intellectuel. Du moins, il sut admirer en Miss Lynch une nature « chevaleresque », se sacrifiant généreusement elle-même, égale à la bonne comme à la mauvaise fortune, « capable même du martyre en tout ce qui lui semblait une sainte cause. » — « Elle a un dada, ajoutait-il, et c'est l'idée du devoir [1]. »

Ce fut chez elle qu'il lut, dit-on, avant de le faire paraître, son poème du *Corbeau*, ce poème étrange, lugubre, où l'oiseau de mort qui vient s'abattre dans le logis du poète n'a qu'une réponse aux appels qui évoquent la bien-aimée disparue, aux espérances qui font luire l'image de la réunion : *Nevermore*, jamais plus! Et cette réponse est aussi celle que le sinistre messager laisse à l'homme qui veut l'éloigner : *Nevermore*, jamais plus!

Quelle impression cette poésie désespérée devait produire sur la jeune femme qui, elle, était bien une incarnation de l'éternelle espérance!

Cependant, pour apprécier le poète, elle essaye de se tenir dans les régions d'une esthétique tolérante. Mais elle laisse aisément voir, avec l'admiration que lui inspire le talent de l'écrivain, le malaise que lui cause l'atmosphère morale où vit le poète, le conteur.

« Edgar Poë, dit-elle, acquit beaucoup de réputation comme auteur de contes, et un grand nombre de ses productions montrent une extraordinaire acuïté métaphysique et une imagination qui se plaît à habiter les confins ténébreux de l'espèce humaine parmi

[1] Mrs Ewer, *Biographical notes* (*Memoirs*).

les demeures du crime et de l'horreur. Une subtile faculté d'analyse, un raffinement de raisonnement dans l'anatomie du mystère, donnent à ses inventions les plus invraisemblables une étonnante réalité.

« En poésie comme en prose, Edgar Poë eut beaucoup de succès dans l'étude métaphysique des passions. Ses poèmes, qui sont composés avec une grande originalité, prouvent une imagination et une sensibilité maladives, une ténébreuse et lugubre imagination [1]. »

Willis, poète et conteur, lui aussi, mais dans une note bien différente de celle que fait résonner comme un glas le chantre du *Corbeau*, Willis rencontrait une entière sympathie dans les sentiments aussi bien que dans le goût littéraire de miss Lynch.

« Les poèmes de Willis, écrit-elle, sont caractérisés par une vive imagination et un brillant esprit, combinés avec la grâce de l'expression et le fini artistique. Ses pittoresques études sur quelques-uns des épisodes racontés dans la Bible sont les meilleures de ses compositions poétiques.

« Les contes et esquisses en prose de Willis se distinguent par un esprit fécond et une imagination plutôt délicate que puissante, tandis que sous les brillantes audaces du style il y a un courant de pensée originale et de sentiment vrai. Ayant à sa disposition toutes les ressources de la passion, tandis qu'il est en même temps maître de tous les effets du genre, cet écrivain n'a pas été surpassé dans la faculté de commenter d'une manière ingénieuse et subtile les événements passés, d'esquisser les lumières et les ombres qui passent sur la surface de la société, de peindre d'une manière enjouée et heureuse les traits individuels et d'investir ses descriptions d'un éclat de vie [2]. »

Morris, Griswold, Horace Greely, Bayard Taylor, Gaylord Clarke, sont nommés aussi parmi les hôtes de la première heure, ainsi que le groupe de ces femmes de lettres dont Anne Lynch, supérieure aux jalousies mesquines, aimait à s'entourer et à proclamer le talent. Son *Manuel* en cite plusieurs qui « possèdent un véritable génie poétique et jouissent d'une haute réputation locale » ou dont les noms sont bien connus et honorés; Elizabeth Ellet, Mary Hewitt, Alice et Phebe Cary, Elisa Leslie, Elizabeth Oakes Smith, dont elle loue un poème « mélodieux et imagé, avec bien des passages d'un sens profond ». Catherine Sedgwick, qui a si bien fait connaître le salon de *Ninth street* et qui, avec des

[1] *Handbook*, p. 537, 540.

[2] *Ibid.*

souvenirs de voyage, a écrit « les nouvelles les plus agréables et les plus exactes de la vie dans la Nouvelle-Angleterre » ; enfin, Fanny Osgood, l'amie dévouée d'Edgar Poë, et chez qui Anne Lynch relevait la vive et gaie fantaisie d'imagination, la facilité qui en faisait presque une improvisatrice et, dans ses derniers poèmes, « une grande intensité de sentiment et la puissance de l'expression [1] », transformation dont il faut peut-être chercher la cause dans la tragique destinée d'Edgar Poë.

Mais, de toutes les femmes de lettres, nulle ne parlait plus au cœur de M[me] Botta que cette noble fille de la Suède, Frederika Bremer.

« Une *authoress*, surtout, apparut, dit-elle, qui devait créer une nouvelle ère dans le roman suédois et mettre en connexion plus intime le nom littéraire et les intérêts de la Suède avec tout le monde civilisé. En 1828, Frederika Bremer publia ses premiers ouvrages bientôt suivis par d'autres. Tous attirèrent immédiatement l'attention. Plus tard, ils furent connus du public anglais et américain, à travers les admirables traductions de M[me] Howitt, et maintenant ils sont aussi familiers que *Robinson Crusoé* ou le *Vicaire de Wakefield*, partout où la langue anglaise est parlée. Et partout où ces ouvrages ont été connus, ils ont éveillé un plus fécond sentiment de la vie, une meilleure vue du monde et de ses destinées, une plus profonde confiance dans la Providence et une persuasion que jouir véritablement nous-mêmes de l'existence, c'est répandre cette jouissance autour de nous sur notre prochain, spécialement par les témoignages quotidiens de bonne volonté, d'affection, de gaieté, de gracieuse attention aux sentiments des autres, toutes ces choses qui, dans le code social et domestique, sont si petites dans leurs apparences, mais immenses dans leurs résultats. Comme précepteur de cette calme, souriante, mais profondément pénétrante philosophie de la vie, aucun écrivain ne s'est élevé plus haut que Frederika Bremer, cependant elle n'avait jamais fait profession d'enseigner : elle ne voulait que charmer [2]. »

Comme Frederika Bremer, M[me] Botta savait que le meilleur moyen d'être heureux, c'est de répandre le bonheur autour de soi, et nous savons à quel degré elle y réussissait et quelle était sa « gracieuse attention aux sentiments des autres ». Comme Frederika Bremer, M[me] Botta avait une foi profonde et unissait au culte du foyer la poursuite de l'émancipation féminine : anomalie étrange qui se retrouve chez les Anglo-Saxons et les races du nord

[1] *Handbook*, p. 538, 540, 541.
[2] *Ibid.*, p. 402, 403.

de l'Europe. Chez ces deux femmes d'élite aussi, je remarque ce contraste ou plutôt cette alliance, le goût des occupations ménagères et le culte de l'idéal. De toutes les œuvres de Frederika Bremer que j'ai lues, je n'ai trouvé nulle part ces deux traits aussi vivants que dans le *Foyer domestique*. C'est la poésie des choses journalières les plus humbles qu'on y respire, mais il est une page où cette poésie atteint au lyrisme le plus élevé. Je pense à cette mère si tendrement aimée de son enfant, le berçant tous les soirs de sa voix harmonieuse, et son fils lui disant : « Lorsque je serai grand…, j'aurai une maison à moi, tu viendras chez moi, et le soir tu m'endormiras en chantant. » L'enfant qu'elle a voulu « baigner d'harmonie » devient un poète, un compositeur : il est le lauréat de la Suède et il revient auprès de sa mère pour y mourir. « Chante-moi quelque chose, ma mère [1] », lui dit-il, et la mère est là pour endormir son enfant de l'éternel sommeil, et c'est un chant même de ce fils, le chant du cygne, qu'elle interprète à sa prière. Elle monte, elle monte avec lui vers ces régions éternelles que célébrait une poésie qui ne se sentait pas faite pour la terre. Il semble à cette mère qu'avec ce chant elle porte au ciel l'âme de son fils, et elle oublie la terre où il meurt. Et le père, le père qui dormait, réveillé par les notes éclatantes de ce chant, se lève en sursant. Il entre, il jette un cri… Son fils est mort, et la mère arrachée à son extase par le cri du père, la mère tombe évanouie.

On comprend aisément quelle chaude sympathie devait unir deux grands cœurs de femmes qui se rencontraient dans leurs goûts comme dans leurs aspirations. Sans se connaître personnellement, Frederika Bremer et Anne Lynch avaient depuis longtemps correspondu au travers des lointains océans. Lorsque l'illustre Suédoise vint en Amérique, et, ce dut être en 1850, une amitié profonde scella leur lien intellectuel. A son retour en Suède, Frederika Bremer écrivait à son amie :

« Dans l'autre vie, quand je n'appartiendrai plus à la terre, j'aimerai à y revenir comme un esprit et à apporter aux hommes le plus profond de tout ce que j'ai souffert, goûté, vécu, aimé. Et personne n'aura besoin de me craindre : dussé-je venir à minuit vers une âme qui lutte et s'inquiète, ce serait seulement pour la rendre plus paisible, pour faire briller sa veilleuse avec plus d'éclat et devenir moi-même son amie et sa sœur. »

Celle à qui étaient adressées ces touchantes paroles, les donnait pour épigraphe à une poésie intitulée : *Frederika Bremer*. Et elle y répondait ainsi :

[1] Traduit du suédois par Mlle du Puget.

« Dans l'autre vie, — non, ton souhait se réalise ici-même. A plus d'un esprit qui lutte tu es venue, douce femme, de ta lointaine patrie du Nord, comme une présence bénie venant d'une autre sphère; et l'amour et la foi, ces veilleuses de l'âme, ont, sous ton influence, brillé avec plus d'éclat.

« Une amie et une sœur, tu l'es maintenant pour ceux qui pleurent, accablés sous le lourd fardeau de la vie [1]. »

Frederika Bremer, elle aussi, a chanté son amie en termes délicats et charmants :

« Je désirais voir un oiseau de paradis; un de ces êtres plus que les autres libre, qui plane sur terre avec des couleurs brillantes et gaies, mais jamais ne touche l'argile d'ici-bas; qui, frêle et délicat, n'a cependant besoin d'autre appui que son aile pour se reposer ou pour s'élever.

« Mon vœu a été entendu. J'ai vu un être brillant et gai qui était sur la terre comme si la terre n'était pas son séjour; qui, dans la foule de ce monde, seul regardait tout avec des yeux où luisait la mélancolie, mais aussi la sérénité; un être jeune d'années, mais étonnamment sage : c'est Anne Lynch, mon oiseau de paradis [2]. »

IV

Le mariage d'Anne Lynch. — Le commandeur Botta. — Union intellectuelle des époux. — La maison de *West thirty seventh street*. — Les amis de Mme Botta. — William Bryant. — Emerson. — Longfellow. — Lowell. — Etrangers célèbres : Mac Carthy, Laboulaye, Henri Martin, Bartholdi, Carlyle. — Femmes célèbres : Mme Beecher Stowe. — Sentiment de Mme Botta sur l'esclavage, — sur la question sociale, — sur l'émancipation politique des femmes.

Un heureux et brillant mariage étendit encore la sphère où se déployait l'action littéraire et sociale d'Anne Lynch. En 1855, elle épousait M. Botta, ancien professeur de philosophie dans les collèges royaux de l'université de Turin, ancien membre du parlement cisalpin en 1849. Chargé de rapports officiels sur l'instruction publique, en Allemagne d'abord, puis aux Etats-Unis, ce fut pendant cette dernière mission qu'il épousa miss Lynch. Nommé professeur de littérature italienne à l'université de New-York, il s'appliqua à mieux faire connaître l'Italie à l'Amérique, l'Amérique à l'Italie, par des articles de revues publiés dans chacun de ces deux pays. Une série d'études, consacrées à la guerre de sécession,

[1] *Frederika Bremer* (*Poems* by Anne C. Botta, New-York, 1881).
[2] *To Anne Charlotte Lynch.* (Sur un exemplaire du livre des *Voisins*.)

fut signalée au gouvernement de Washington par le ministre des Etats-Unis à Turin. M. Botta publia aussi des œuvres littéraires, philosophiques et historiques, telles qu'une *Introduction à l'histoire de Dante*, *une Esquisse de la philosophie italienne depuis la Renaissance jusqu'à nos jours*, enfin un *Essai sur la vie, la politique, le caractère du comte de Cavour.*

M. Botta comptait parmi les parlementaires cisalpins qui contribuèrent le plus à l'unité italienne. Catholique, nous ne pouvons que constater le fait en regrettant de nous séparer ici de cet éminent esprit. Dans son pays d'adoption, il entretint une correspondance suivie avec ses amis politiques, Cavour, Ricasoli, Rattazzi, Minghetti, Sella, Depretis. En 1872, Victor-Emmanuel lui conféra la croix de commandeur de la couronne royale d'Italie, en reconnaissance des services qu'il avait rendus à la cause de l'unité italienne. En 1878, le roi Humbert fit frapper en son honneur une médaille d'or portant l'inscription suivante : « A Vincenzo Botta qui, dans les joies aussi bien que dans les douleurs de l'Italie, a été le sage interprète du sentiment de son pays ; au grand peuple ami des Etats-Unis. — Humbert. »

En 1878, le commandeur Botta avait été nommé membre de l'Académie royale des Lincei, l'Institut de l'Italie.

Mme Botta trouvait dans ce mariage, non seulement l'amour, mais l'union intellectuelle. « Pendant trente-six ans, m'écrit une parente de cette noble femme, M. et Mme Botta jouirent d'une vie conjugale idéalement heureuse. Absolument doués des mêmes aspirations, ils étaient unis dans un culte sincère de tout ce qui est vrai, bon et beau[1]. »

Mme Botta était reconnaissante à son mari de lui avoir révélé « le charme merveilleux de cette forme de l'amour, la plus haute et la plus pure de toutes, — la création d'un Italien, l'immortel Dante[2] ».

Le mariage d'Anne Lynch transférait le modeste salon de *Ninth street* dans la belle demeure de *West thirty seventh street.* Les tableaux de maîtres qui décoraient les murs; les mosaïques, les bronzes, les statuettes, les glaces de Venise, posés sur les riches cabinets qui renfermaient les trésors de la pensée humaine, donnaient à la reine de la maison un cadre digne d'elle.

Aux hôtes de la première période se joignaient ou succédaient dans ce salon d'autres personnalités éminentes. Poètes célèbres, hommes d'Etat, diplomates, y affluaient de toutes parts. C'est

[1] Lettre de Mme Lynch. August 26th, 92.
[2] Mme Leonowens, *A tribute.*

William Bryant, en qui Mme Botta reconnaît « le meilleur représentant de la poésie américaine ». Elle relève en lui ces deux amours, bien naturels chez le citoyen des Etats-Unis, chez l'habitant du nouveau monde aux vastes espaces : l'amour de la liberté, l'amour de la nature : « C'est éminemment un poète contemplatif, dit-elle ; dans ses écrits, il y a une remarquable absence de ces élans de tendresse et de passion qui constituent l'essence d'une grande partie de la poésie moderne. Sa force réside dans son talent descriptif, dans sa philosophie sereine et élevée, dans sa noble simplicité de langage[1]. »

Voici encore dans ce salon Ralph Waldo Emerson qui, « possède à un remarquable degré, dit-elle, les facultés d'un poète avec la puissance spéculative d'un métaphysicien. Il est piquant, subtil et analytique dans la pensée, humain dans le sentiment, et il a une certaine combinaison de traits qui l'a placé à la tête d'une école ». Voici encore Georges Curtis, qui allie « à de belles facultés d'observation et de satire la délicatesse du goût et le raffinement du sentiment » ; John Whittier, dont la poésie « est caractérisée par la hardiesse, l'énergie et la simplicité, souvent unies à la tendresse et à la grâce[2] ».

Mais de tous les poètes qu'elle recevait, nuls ne durent mieux parler à son cœur que Longfellow et Lowell, ces deux chantres du sentiment moral, l'un qui, dans le *Psaume de la vie*, sonne la charge du devoir, ou qui, dans l'*Excelsior*, nous mène de hauteur en hauteur au sommet où l'âme seule peut monter ; — l'autre qui, en sa *Vision de sir Launfall*, nous montre le vrai Saint-Graal, non dans cette coupe qui a servi à la sainte Cène, et que cherchent au loin les chevaliers du moyen âge, mais dans la gourde que la charité remplit pour soulager la pauvreté. Je ne me rappelle pas sans émotion que ce fut pour m'offrir la *Vision de sir Launfall* que Mme Botta m'écrivit pour la dernière fois, comme si son dernier souvenir devait s'unir en moi à la pensée d'ardente charité que traduit ce livre, et que la donatrice sut si bien faire passer dans sa vie.

Pour le commandeur Botta et sa femme, Longfellow était un vieil ami. Ils allaient le visiter dans cette résidence historique, où la gloire littéraire succédait à la double gloire militaire et civique, et où Washington avait précédé Longfellow.

« Les poèmes de Longfellow, dit Mme Botta, sont surtout méditatifs et souvent comprennent et démontrent de fortes vérités. Ils

[1] *Handbook*, p. 539.
[2] *Ibid.*, 540, 542.

donnent peu de preuves d'une puissance de passion souveraine, mais ils sont pénétrés d'une chaleur et d'une beauté de sentiment exprimées dans une forme achevée et artistique qui, à la fois, séduit l'oreille et frappe la mémoire et le cœur [1]. »

Ce dernier trait exprime merveilleusement l'impression produite par la poésie de Longfellow. Mme Botta saisit de même la caractéristique de Lowell :

« Lowell unit dans ses poèmes les plus accomplis une philosophique simplicité à une transcendante suggestivité. L'imagination et la philanthropie sont les éléments dominants de ses écrits qui se distinguent par une effusion pleine de grâce et une chaleureuse expression [2]. »

Nommons encore parmi les hôtes de Mme Botta ces hommes d'État, ces diplomates : John Bigelow, Whitelaw Reid qui, tous, deux, furent ministres des États-Unis en France; Anthew White, ministre à Berlin, plus tard à Pétersbourg.

« Toutes les personnalités éminentes dans les lettres, les arts et les sciences formaient l'atmosphère dans laquelle elle vivait », m'écrit sa distinguée parente. Nul étranger connu dans le monde intellectuel ne passait à New-York sans être reçu dans son salon. La fille du réfugié irlandais devait accueillir avec une particulière sympathie Mac-Carthy, « le grand leader irlandais, historien et nouvelliste [3] ». L'amie de la France avait de cordiales relations avec M. Laboulaye, le généreux philosophe qui a étudié la condition de la femme; — M. Henri Martin, l'historien qui, malgré ses préjugés contre l'Église, garde dans son œuvre les traditions du spiritualisme; — enfin et surtout M. Bartholdi, l'artiste qui a dignement traduit les sympathies de la vieille France pour la jeune Amérique, en donnant de colossales proportions à la statue de la *Liberté éclairant le monde.*

En Angleterre, Mme Botta comptait parmi ses amis Anthony Froude, Matthieu Arnold, le vénéré et savant Royer Stanley, uni à la femme supérieure qui fut l'amie de la reine, lady Augusta Bruce; le chanoine Kingsley, « le chef de l'école chrétienne socialiste, dit-elle en louant l'éloquence de sa parole, la sincérité et l'esprit pratique de son christianisme; enfin, Thomas Carlyle, dont elle place le *Frédéric le Grand* parmi les œuvres maîtresses de ces derniers temps.

« Chez Carlyle, dit-elle, un sentiment généreux alterne avec une

[1] *Handbook*, p. 539.
[2] Mme Lynch. August 26th, 92.
[3] *Ibid.*

tristesse désespérée et une inquiétude, une versatilité passionnée. Mais il est impossible d'entendre, sans un profond sentiment de la puissance originale, les voix d'oracles qui sortent du sanctuaire, énigmatiques comme les anciennes réponses, et comme elles, illuminant des éclairs d'une imagination désordonnée et semi-poétique, une douteuse prophétie. Son langage et ses pensées aussi sont hors des règles traditionnelles et sont composés d'éléments anglais, allemands, et d'éléments prédominants sur tous et auxquels aucun nom ne convient hors celui de l'auteur [1]. »

Les femmes vouées aux lettres et aux arts occupent une place d'honneur dans le salon de Mme Botta, comme autrefois dans celui de miss Lynch. Avec la même générosité que dans sa jeunesse, elle aimait, — chose rare, — à faire valoir ses rivales. Chez elles aussi elle savait faire surgir le talent naissant. « N'eût-elle rien fait de plus que de découvrir Edith Thomas, a dit un critique américain, elle eût mérité les remerciements de tous les amis de la vraie poésie... Aujourd'hui Edith Thomas est reconnue pour la première des femmes poètes vivantes, et il n'y a que peu d'hommes qui lui soient supérieurs [2]. »

Parmi les compagnes littéraires de Mme Botta, nous trouvons Marguerite Fuller-Orsoli, « critique de grande originalité et de grande vigueur, de mûre culture intellectuelle », dit-elle en relevant aussi chez cette femme remarquable « la hardiesse du langage; — Grace Greenwood, dont elle signale l'*Ariane* comme « un beau jet de fierté et d'indignation féminines »; — Fanny Kemble, célèbre à la fois comme actrice et comme critique; — la Ristori, l'admirable tragédienne que Mme Botta a chantée dans ses poésies; — miss Murfree, l'*authoress* du Sud, pour qui elle conviait ses amis à une réception qui fut la dernière de toutes, quatre jours avant sa mort; Henriette Beecher Stowe, dont l'œuvre libératrice fut le brandon qui alluma entre le Nord et le Sud la lutte gigantesque d'où sortit l'émancipation des noirs : « Aucun ouvrage de fiction, à quelque époque qu'il appartienne, dit Mme Botta, n'a atteint une popularité si immédiate et si étendue que *la Case de l'oncle Tom*. Avant la fin de la première année de sa publication, il a été traduit dans toutes les langues de l'Europe; plusieurs millions d'exemplaires en ont été vendus, et il a été mis sur la scène sous vingt formes différentes, et joué dans chaque capitale de l'Europe [3]. »

Remarquons-le : Mme Botta se borne à constater l'immense

[1] *Handbook*, p. 523.
[2] Cité par Mrs Ewer (*Memoirs*).
[3] *Handbook*, p. 538, 541, 542.

succès de l'œuvre, elle ne dit rien de l'œuvre elle-même. Cette réserve m'avait frappée. Comment la fille du proscrit d'Irlande, la femme généreuse, chevaleresque, qui souffrait de toutes les oppressions, ne nous disait-elle pas ce qu'elle pensait de l'esclavage, alors que, dans un livre publié en 1860, elle proclamait l'immense succès de *la Case de l'oncle Tom?*

Une lettre qu'elle écrivit le 6 décembre 1858 et qui vient d'être publiée dans le mémorial de sa vie nous donne le mot de l'énigme. Certes, Mme Botta avait horreur de l'esclavage, mais elle reculait devant le prix que devait coûter l'abolition de cette odieuse coutume : ce prix était le sang de ses frères. Une note, qui accompagne la lettre citée, nous dit qu'en faisant son voyage de noces, en 1855, dans l'Amérique du Sud, elle s'était trouvée chez des planteurs de ses amis et avait été témoin de leurs terreurs devant la menace d'une insurrection des esclaves : ce souvenir était resté profondément gravé dans son cœur. Et ce n'était pas seulement la violence des moyens qui effrayait son âme évangélique : son patriotisme s'alarmait aussi à l'idée d'une rupture entre le Nord et le Sud.

« Nous savons tous que l'esclavage est un grand mal et la tache de notre écusson national, écrivait-elle en 1858; et nous avons le droit de parler ainsi, d'exprimer l'horreur qu'il nous inspire. Mais que nous ayons le droit de tuer le possesseur d'esclaves pour libérer l'esclave, ou d'exciter l'esclave à le faire, ou même de glorifier celui qui le fait, je ne le crois pas, bien qu'il le fasse au nom de Dieu. L'esclavage est la malédiction héréditaire du Sud. Le Sud est entré dans l'Union en portant cette marque sur lui et a été accepté avec elle par nos pères, dont nous ne nous lassons jamais de célébrer le patriotisme et la sagesse. Dans la lutte qui a eu pour résultat notre indépendance, le Sud a apporté bravement sa part, et la Virginie nous a donné Washington, par qui nous avons établi notre nationalité...

« Supposons que nous dissolvions l'Union, soit que nous nous en retirions, soit que nous en chassions le Sud. Extirperons-nous par là le mal de l'esclavage? Je ne le vois pas... L'esclavage est le produit de plus de deux siècles. Il ne peut être détruit en un jour, ni en un plus long temps, sans produire un choc moral qui serait peut-être un plus grand mal encore. Je voudrais veiller et prier, et attendre[1]. »

Mais quand le Sud eut déclaré lui-même la guerre au Nord, et que celui-ci se servit de sa victoire pour proclamer légalement l'abolition de l'esclavage, Mme Botta salua cette victoire du droit,

[1] To dr H. W. Bellow. New-York, december 6, 1858.

cette victoire qui avait pour résultat une des plus glorieuses conquêtes de l'humanité.

Est-il nécessaire de dire qu'elle fit alors dans sa patrie ce qu'elle voulut faire en France pour les victimes de la guerre? Alors déjà la vente d'un album préparé par ses soins fut l'instrument de sa patriotique charité.

Certes les graves questions que soulevait le mouvement anti-esclavagiste étaient de celles qui avaient dû être discutées aux réceptions de Mme Botta. Son salon n'était pas seulement littéraire et artistique. La sympathie de la généreuse femme s'étendait à toutes les questions d'ordre social, et les *leaders* de la politique, aussi bien que les promoteurs de réformes humanitaires, d'œuvres charitables, s'y réunissaient [1]. Les affaires, comme les idées, y étaient discutées. Ce n'était pas seulement l'idéal qui régnait dans ce salon, c'était aussi le génie pratique de la race anglo-saxonne aux Etats-Unis.

Plus d'une fois ce salon entendit discuter la question sociale, qui apparaissait à Mme Botta terrible, menaçante et imminente. Un jour, elle signalait à Mme Leonowens l'avènement prochain du socialisme. Sa foi absolue dans les grandes lois providentielles lui faisait alors espérer que de ce bouleversement naîtrait dans les temps futurs une civilisation plus haute : « Je peux, disait-elle, assister sans être troublée aux changements et aux révolutions. Croyant, comme je le fais, que le monde est sous le règne de la loi et non sous celui des hommes, je suis sûre que tout finira bien. Le socialisme me semble le lent éveil du peuple au « droit de vie, de liberté, de poursuite du bonheur », tel que le pose notre déclaration d'indépendance. Tout système de gouvernement qui force la masse du peuple à travailler pour le pain quotidien, privé de confort, d'éducation et aussi de pain, tandis que souvent le petit nombre vit dans l'aisance et le luxe, en disposant de tous les moyens de progrès intellectuel et moral, peut être dans son droit ou dans son tort; mais, quoi qu'il en soit, les masses commencent à s'en préoccuper. Mais si elles doivent se lever dans leur force et submerger la civilisation actuelle, je ne doute pas que de ces ruines ne s'élève un état de choses plus haut et plus noble, tel que celui qui suivit l'invasion de Rome quand les Barbares se ruèrent sur l'empire et le détruisirent. Je ne prends nulle part à tout cela; je regarde avec étonnement et épouvante pour voir ce qui m'y apparaît des grandes lois en action. De même dans notre guerre contre l'esclavage, m'eût-il été permis de détruire cette institution, la

[1] Mrs Julia Campbell Keightly, *Recollections* (*Memoirs*).

détestant comme je le faisais, je n'aurais pas osé le faire ; cependant voyez combien merveilleusement cela s'est accompli. »

Mais Dieu n'a promis l'immortalité qu'aux âmes, non aux peuples. Sans doute, il peut faire sortir d'une crise suprême le bonheur des sociétés, mais dans cette crise il peut aussi les anéantir. Aux derniers jours de sa vie, avec cette claire notion des choses que donne souvent l'approche de l'éternité, Mme Botta causait avec un ami, et cette fois sans illusion, de « ce conflit entre le capital et le travail, le riche et le pauvre, l'homme de naissance et l'homme de basse extraction, l'homme instruit et l'ignorant. Elle pensait que ce conflit devait arriver et, en vérité, n'était pas loin. Elle ne s'attendait pas à vivre assez pour voir le choc final. « Mais, disait-elle, quand il arrivera il dépassera en étendue et en âpreté les actes de la Révolution française et de la Commune. » — « Elle pensait évidemment, avec Ouida, que les *masses*, pour nous servir de la terminologie de M. Gladstone, ne pardonneraient jamais aux *classes* d'avoir, par droit de naissance ou par droit de conquête, le pouvoir, les richesses et les plaisirs du monde [1]. »

Mme Botta, nous le savons, travaillait à l'émancipation politique des femmes ; mais nous devons dire que c'était sans illusions quant au présent, même dans le pays qui a le plus favorisé cette émancipation. « Elle pensait que les conditions de la société étaient telles qu'elles rendaient cette réforme inopportune. Le vote politique des femmes, disait-elle, augmenterait la quantité du suffrage, mais je doute qu'il en améliorât la qualité. Les femmes doivent être élevées, et alors le temps viendra où elles pourront réclamer de faire partie du corps politique [2]. »

Nous espérons qu'il n'en sera jamais ainsi, que la femme ne sera jamais élevée que pour mieux remplir à son foyer son unique et véritable place, celle que lui assigne la nature et que lui prescrit sa mission. Nous pouvons le redire ici sans offenser une chère mémoire. La divergence de nos sentiments en cette nature n'a pas empêché nos cœurs de se comprendre et de s'aimer. Mme Botta avait l'exquise tolérance des idées les plus opposées aux siennes, et ce devait être là l'un de ses meilleurs secrets pour grouper autour d'elle, dans son salon, tant de personnalités éminentes... et diverses.

[1] Bloor, *Her salon* (*Memoirs*).
[2] Mrs Ewer, *Biographical notes* (*Memoirs*).

V

Les œuvres de Mme Botta. — Pourquoi Mme Botta n'a pas écrit de mémoires. — Son *Manuel de littérature universelle.* — Ses poésies. — Ses œuvres d'art. — L'emploi de son temps. — La vie à New-York. — La mission de Mme Botta.

Pour connaître les appréciations de Mme Botta sur les brillantes personnalités qui convergeaient vers elle, il m'a fallu recourir à ce *Manuel de littérature universelle* où, avec sa parfaite modestie, elle ne voulait voir qu'une simple condensation de ses lectures et de ses recherches et que, néanmoins, elle a su marquer à l'empreinte de son jugement et de son goût. Mais elle n'y fait apparaître ses contemporains que dans leurs œuvres, et nous aurions voulu qu'elle nous les fît connaître dans leurs personnes. Qui mieux qu'elle eût pu écrire des mémoires sur le monde littéraire de New-York? Mais elle s'y refusa toujours. Son salon était « un champ neutre » où les inimitiés se rencontraient sans se heurter. Les adversaires qui s'y retrouvaient s'unissaient dans un point commun : leur affection pour la bonne et douce maîtresse de la maison. Elle aurait cru manquer aux lois de l'amitié, aux simples égards même de la charité en se faisant l'écho des luttes qui respectaient d'ailleurs le seuil de son salon. Avec son vif esprit, elle aurait pu lancer le trait mordant qui saisit le ridicule, mais sa bienveillance en émoussait la pointe. L'aimable femme sacrifiait à la charité chrétienne les succès de l'épigramme, de la satire, ou même d'une innocente malice qui aurait pu froisser un ami. C'est pourquoi elle n'écrivit pas de mémoires.

Le *Manuel de littérature universelle*, que nous avons souvent cité, est demeuré classique aux États-Unis, dans les collèges et les maisons d'éducation. Vingt-trois éditions en ont été publiées.

Quelle somme immense de lectures et de recherches dénote ce livre qui embrasse toutes les littératures, depuis la Bible et les antiques monuments de l'Inde, de la Chine, de l'Egypte, de la Perse, jusqu'aux productions intellectuelles de notre temps dans les deux mondes! Tout y est exposé avec un ordre, une clarté, une précision admirables. On y sent circuler « une chaleur et un enthousiasme bien rares dans les ouvrages de ce genre », disait le *World*. Au travers des jugements du critique se révèle en Mme Botta l'âme d'un poète.

Poète, elle le fut en effet. Sa poésie est hautement spiritualiste, religieuse, moralisatrice. La nature y apparaît bien en de belles

descriptions, mais, comme dans les paysages du Poussin, l'homme y figure toujours au premier plan.

L'*authoress* envie à la nature l'harmonie avec laquelle celle-ci obéit au Créateur. Elle dit aux nuages, aux vents, aux fleuves :

« Faites-moi participer à votre divin secret; enlevez de mon âme le fardeau d'inquiétude; prenez-moi en votre compagnie, enseignez-moi la leçon de vos vies rythmées, pour être unie au grand tout et faire taire cette voix qui demande à jamais : Pourquoi? Et d'où? Et où? cri auquel rien ne répond[1]. »

Mais si la nature se tait, l'âme répond toujours; Mme Botta le sait. Et une autre poésie, *la Création muette*[2], nous montre justement dans ce cri de l'âme qui s'interroge sur ses destinées, une preuve de son immortalité — et de sa grandeur, ajoutera-t-elle dans la dernière de ses inspirations, l'une des plus hautes de sa lyre :

« J'ai vu les étoiles décrire leur courbe dans l'espace éthéré; les étoiles, les soleils, les constellations infinies; notre terre un atome dans cette mer sans bords où chaque astre a son sentier marqué et sa place, et je me perdais dans mon propre néant.

« Mais alors je dis : « Ne sais-tu pas que Celui qui guide ces orbes à travers l'espace où nulle route n'est tracée, est Celui qui te guide toi-même? Ne t'abaisse pas plus longtemps en rampant ainsi, car dans le vaste, harmonieux, parfait tout, dans l'infinie procession qui se meut, tu as ta place, âme humaine immortelle, ta place et ta part non moins que l'étoile et le soleil. Donc range-toi dans la grande procession, âme rythmée conduite par la puissance divine[3]. »

Une inspiration analogue avait dicté à une noble muse de France de beaux vers que Mme Botta ne pouvait connaître et qui ne devaient être publiés qu'après sa mort[4]. En deçà comme au delà de l'Atlantique, c'est la glorification de l'âme humaine, cette glorification à laquelle un grand penseur a donné cette forme immortelle :

« L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature, mais c'est un roseau pensant. Il ne faut pas que l'univers entier s'arme pour l'écraser. Une vapeur, une goutte d'eau suffit pour le tuer. Mais quand l'univers l'écraserait, l'homme serait encore plus noble

[1] *Unrest.*

[2] *The dumb Creation.*

[3] *Ab astris.*

[4] Comtesse Jeanne de Chambrun. *Ses poésies.* Paris, 1892. *A l'observatoire de Nice.*

que ce qui le tue, parce qu'il sait qu'il meurt; et l'avantage que l'univers a sur lui, l'univers n'en sait rien[1]. »

Tout dans la nature rappelle à Mme Botta la vie humaine. Elle dit à la mer frémissante :

« Tu es le type de l'âme, elle lutte comme toi, elle se débat contre les rives de l'inconnu, elle combat avec une force invincible contre le doute, le mystère, et aspire toujours vers un but lointain qui brille et toujours recule, comme une étoile qui s'éloigne[2]. »

La lutte, c'est l'essence même de la vie. A la vue de l'enfant, étranger aux choses de la terre, le poète lui souhaiterait volontiers de toujours demeurer dans cette ignorance.

« Mais ceux qui sont appelés au festin de la vie, doivent boire la coupe, doivent soutenir la lutte; donc il vaut mieux te souhaiter la force pour le combat et la victoire[3]. »

Cette lutte, Mme Botta la décrit dans une belle poésie : la *Bataille de la vie*. Terrible est l'aspect d'un champ de bataille, nous dit-elle, mais plus redoutable encore est le combat de la vie. Ce n'est pas ici dans l'enivrant tumulte des armes, au bruit du canon, au son des fanfares guerrières, que le soldat tombe et meurt, et le laurier de la gloire humaine ne l'attend pas. « Le héros qui combat dans la bataille de la vie doit demeurer seul dans la terrible lutte... Et ses adversaires les plus acharnés ne sont pas ceux du dehors : il les rencontre en lui-même, dans ses passions, dans ses douleurs. C'est dans son cœur que se livrent les cruels assauts qui l'ensanglantent.

« Le combat est fini; le héros, meurtri et blessé, s'en va à son dernier repos. Il a gagné la bataille, il a vaincu le destin. Il est tombé inconnu dans une tombe sans nom. Pour glorifier sa victoire nulle voix ne s'élève, la renommée n'a pas d'écho et la terre pas de prix.

« Mais les anges radieux planent tout près. Ils ont veillé invisibles sur la lutte d'ici-bas, et ils portent maintenant le vainqueur sur leurs ailes, à un royaume de paix, à un jour sans nuage; maintenant est fini pour lui la lutte terrestre. Et son front est couronné de la couronne de vie[4]. »

Nous n'hésitons pas à mettre ces magnifiques accents auprès de ceux que fait vibrer Longfellow dans le *Psaume de la vie :*

« Pour chaque génération, la lutte recommence et la grande caravane de la vie poursuit sa route à travers les ossements des pré-

[1] Pascal, *Pensées*, IV, vi.
[2] *Longing.*
[3] *To a child.*
[4] *The Battle of life.*

décesseurs, aspirant, elle aussi, comme la caravane du désert, aux sources fraîches, à une Mecque lointaine[1]. »

Désirer, toujours désirer, — ou regretter, — c'est la vie. Et même quand nos vœux sont réalisés, est-ce toujours pour notre bonheur? Mme Botta nous rappelle ici l'exemple de Tarpéia, écrasée sous le poids des bracelets qu'elle avait convoités :

« Ainsi sont nos vains désirs. Ainsi nous soupirons pour quelque bien imaginaire que nous n'avons pu encore atteindre, pour la santé ou la renommée, ou l'amour, et qui une fois gagné, s'étend comme une malédiction sur notre vie entière. Ainsi, dans notre aveuglement, nous demandons du sort les dons qui, une fois accordés, nous écrasent de leur poids[2]. »

Ce n'est pas sous un tel fardeau, nous le savons, que la jeunesse d'Anne Lynch devait se trouver écrasée, et si quelque chose avait pu faire ployer sa vaillante nature, c'étaient bien plutôt les pénibles sollicitudes dont elle était chargée. Nous l'avons vue rester debout forte et souriante. Mais ces poésies nous révèlent ce que ce cœur aimant souffrit de longtemps attendre l'apparition de l'idéal rêvé, l'amour d'un autre cœur[3].

Dans ses tristesses, dans ses déceptions, elle a cependant un refuge : cette mère qu'elle chante avec amour, cette mère, « la seule fleur du passé qui ne se soit pas fanée, la seule étoile de sa jeunesse qui brille toujours! » Ici, elle a trouvé « l'amour profond, sans changements, comme celui pour lequel elle avait soupiré dans ses rêves », et pour celui-là, il n'y a pas de déception !

« Ici, à la fin, mon âme fatiguée se repose; ici, les fibres les plus fortes de mon cœur s'entrelacent; ici, il dépose ses plus chaudes et profondes affections sur l'autel le plus sacré de la terre. O la plus chère des mères, reçois la consécration de la vie que tu as donnée de la tienne!

« Ici, pressée sur ton sein, j'ai vu se briser dans leur impuissante furie les tempêtes qui frappent sur la mer orageuse de la vie. Elles n'avaient pas pour moi les ailes de la terreur, et si je reculais devant leur redoutable rencontre, si je tremblais, ce n'était pas pour moi.

« Je sais que ces vers n'auront que des échos passagers pour lesquels le temps n'a ni place ni nom. Mais plus tard, si, dans un essor plus élevé, je recherche la récompense de la renommée et

[1] *Bones in the desert.*
[2] *Wishes.*
[3] *The ideal. — The ideal found. — Image worship. — The image broken.*

que j'en recueille les lauriers toujours verts, je viendrai les enrouler autour de ton nom chéri.

« Oh! ne me quitte pas encore, douce âme; bien que le bien-aimé que nous avons perdu soit parti en avant, que d'un monde meilleur il attende ta venue, et t'appelle du rivage, ces bras sont assez forts pour te retenir; ne me laisse pas, ne me laisse pas encore, je t'en supplie!

« O Dieu! que ce calice passe loin de moi, épargne-m'en la goutte la plus amère; ne détache pas encore ces doux liens qui ont enraciné la vie avec la vie, le cœur avec le cœur. Je ne peux encore porter seule le grand fardeau de la vie, ni en fouler seule le sombre pressoir [1]. »

Un jour vint cependant où le bras de la mort fut plus fort que celui de l'amour pour enlever la mère à la fille, pour briser cette tendre intimité dont Mme Leonowens [2] a tracé de si touchants tableaux. Mme Botta, célèbre par ses travaux, par son salon, par son influence, — parvenue à la pleine maturité de la vie, — et redevenant enfant auprès de sa mère chérie, faisant trêve à ses soucis pour rire avec elle de ces mille riens dont on s'amuse en famille; lui racontant tout ce qui lui arrivait, lui montrant tout ce qu'elle venait de faire, aussi bien l'arrangement d'un chapeau que ses créations littéraires et artistiques; s'agenouillant devant elle tandis que les mains de sa vénérée mère se posaient sur sa chevelure argentée, comme pour bénir la fille bien-aimée qui était sa vie, sa gloire, et dont elle demeurait la conseillère, l'amie.

Quand se déchirent de pareils liens, il semble que la vie elle-même va se briser. La foi reste. Cette foi soutint Mme Botta près du lit de mort de sa mère. Mais la blessure saigna toujours. Longtemps après, écrivant à une amie qui venait d'être frappée du même coup, elle lui disait « la profonde tristesse qui avait toujours rempli son cœur », depuis qu'elle avait perdu celle « que nul, quelque cher qu'il fût, ne pouvait remplacer [3] ». Non, mais il pouvait prendre sa part du fardeau de l'affligée, l'époux qui lui avait apporté ce trésor longtemps rêvé : l'amour, l'amour idéal, qui avait transformé une vie sombre en une vie lumineuse [4]; l'époux que sa poésie a célébré avec une tendresse passionnée, et pour qui, suivant le témoignage qu'il lui a rendu, elle était « amie,

[1] *To my mother.*
[2] Mme Leonowens, *A tribute.*
[3] Febr. 10th (1883).
[4] *Love.*

femme, enfant, mère, tout! » — « Son gouvernail! » a-t-il dit aussi.

Certes, elle dut être plus fière de la renommée de son mari que de la sienne, la femme qui écrivait de l'épouse du poète qu'elle est plus heureuse de la gloire de celui-ci que la poètesse, « dans son solitaire orgueil », ne l'est de ses propres lauriers[1].

Comme la jeune épouse de la vieille épopée sanscrite, cette femme, si profondément croyante, dit qu'elle ne pourrait être heureuse, même au ciel, sans celui à qui elle avait donné sa vie.

« Inaperçue passerait alors la multitude des anges, je n'entendrais plus les chants sacrés des séraphins, et le ciel lui-même serait sombre pour moi[2]. »

Cet amour si passionné est cependant, chose étrange, supérieur à la jalousie qui trouble les tendresses même les plus délicates et les plus parfaites.

« Ah! non, mon cœur ne connaît pas une vaine jalousie. La rose qui fleurit et ne vit que dans le soleil ne demande pas s'il brille sur d'autres fleurs ou s'il ne brille que sur elle. C'est assez pour moi de demeurer ainsi dans ta lumière, et de partager ainsi le soleil de ton sourire avec toutes les belles choses. Je sais que tu es voué à la Beauté, non à l'Amour; je ne voudrais, ni détourner tes pas d'un autel, ni te retenir par un de mes soupirs.

« Pour moi, je n'ai à laisser errer aucun désir. Bien que j'adore toute chose belle comme toi de grâce extérieure et de noblesse d'âme, — plus heureuse que toi, je les trouve en un seul, et je voudrais n'adorer qu'à cet autel seulement[3]. »

Ne l'accusons pas d'idolâtrie, la noble et tendre femme. Si elle ne voulait adorer le beau et le bien qu'à l'autel conjugal, elle adorait plus haut encore le divin principe du beau et du bien.

« Il y a dans le cœur de la femme, disait-elle, un vide que Dieu seul peut remplir[4]. » Et ce vide n'existe pas pour elle. Elle a la foi, la foi profonde, inébranlable, qui la soutient dans tous les dangers, sur les flots menaçants, sur les routes périlleuses :

« Parce que le bras de mon Père est jeté autour de moi, et si le chemin semble rude, je serre seulement d'une plus forte étreinte la main qui me conduit[5]. »

C'est cette foi qui alimente en elle le noble amour de l'humanité, le fier et chaud patriotisme, l'amour de la liberté. Elle a des accents

[1] *The Poet's wife.*
[2] *Hereafter.*
[3] *Jealousy.*
[4] *Teaching the Scriptures.*
[5] *Faith.*

enthousiastes pour célébrer l'indépendance des Etats-Unis et son héros Washington; d'ardentes paroles pour appeler le jour où la liberté sera rendue à l'Irlande, sa patrie paternelle. Elle chante Kossuth et prédit à la Hongrie une résurrection dont elle sera témoin. Femme d'un Italien qui avait, nous l'avons dit, coopéré à l'unité italienne, elle célèbre aussi le réveil de sa troisième patrie, mais avec des accents d'espérance qui semblent annoncer que cette pièce a été écrite vers le temps où nous pouvions acclamer les vainqueurs de Magenta et de Solferino sans avoir à pleurer sur les vaincus de Mentana et de Castelfidardo; où nous pouvions saluer la prochaine délivrance des concitoyens de Silvio Pellico sans avoir à gémir sur l'auguste captif du Vatican.

Anne Lynch-Botta n'aimait pas seulement l'humanité dans ses grandes lignes, dans ses grands hommes, mais dans ses plus humbles côtés, dans ses plus imparfaites créatures. Elle nous dit en termes charmants que l'abeille ne se borne pas à prendre le suc de la rose, du lis, de la violette, mais qu'elle demande aux plantes nuisibles même ce qu'elles ont de meilleur. Notre poète nous exhorte à agir de même pour les âmes.

« Et comme l'abeille, si nous rapportons à la maison le butin recueilli dans la ruche de notre cœur, il deviendra nectar [1]. »

Cette doctrine de mansuétude est celle de Jésus, Jésus « l'amour infini, l'amour qui ne peut mourir [2] ». Comment lui rendre cet amour, sinon par le moyen qu'il nous a indiqué en nous léguant les malheureux :

« Disant : Ce que vous faites pour eux, vous le faites pour moi [3]. »

La paix sereine est ce qui domine dans les œuvres de Mme Botta comme dans son caractère. Sa *Vita nuova* traduit bien cette impression :

« Bien que je ne me rappelle aucune parole, aucun regard, aucun accent sur lequel puisse se reposer ma mémoire qui cherche à se souvenir, cependant, comme la terre où croît la rose de Perse, je sens une plus haute vie inspirer mon être, et depuis que de cette plus haute vie j'ai été plus près, je ne sais quel souffle, quel mystérieux effluve, m'élevant au-dessus de toute la vision de la pensée ou des sens, m'entoure comme d'une plus rare atmosphère; et tandis que je demeure dans ce nouvel élément, le monde de la vie quotidienne me semble plus élevé, j'y marche comme dans le royaume des rêves, en suivant la pensée qui me tient attentive,

[1] *Sweetness.*
[2] *Imitation. Legend of the Ivory Christ.*
[3] *Charity.*

comme si un courant qui errait sans but avait entendu à la fin le murmure de la mer [1]. »

Les Américains placent ce sonnet parmi les meilleures œuvres de Mme Botta. Ils y joignent les pièces intitulées : *Paul à Athènes*, *Livres*, *Webster*, *Fontaines desséchées*.

Paul à Athènes commente éloquemment le discours où l'Apôtre révèle aux Athéniens le *Dieu inconnu* que pressentaient leurs pères. Dans les *Livres*, le poète salue ces « brillants messagers qui parlent sans un son », qui « réveillent de leur profond repos les siècles austères [2] », et nous ouvrent les trésors amassés par le temps. Qu'il me soit permis de mettre au niveau de cette poésie la charmante petite pièce : *Dans la bibliothèque*.

« Parle bas, marche doucement à travers ces salles; ici, le génie vit enchâssé; ici règnent, dans une silencieuse majesté, les monarques de l'esprit...

« O enfant de la terre, quand, autour de ton chemin, les orages de la vie se lèvent, et quand tes frères passent près de toi avec des yeux sévères et durs,

« Ici, les poètes chanteront pour toi leurs chants les plus doux, les plus élevés, et les prophètes guideront tes pas dans les aimables chemins de la sagesse.

« Viens avec ces rois, les oints du Seigneur, sois leur compagnon ici, et, dans le puissant royaume de l'esprit, tu deviendras un pair [3]. »

Cette souveraineté de l'intelligence, Mme Botta se plaît à la proclamer bien haut. Nous en trouvons une preuve nouvelle dans l'une des poésies que nous venons de désigner : *Webster*.

Le célèbre orateur des Etats-Unis avait dit un jour à la tribune : « Quand moi et ceux qui m'entendent, nous serons partis pour notre dernière demeure et que la moisissure se sera amassée sur nos mémoires comme sur nos tombes... » Mais Mme Botta lui répond fièrement :

« La moisissure sur ta mémoire! — Non, tant que résonnera une seule note des poèmes divins, immortels, chantés par Milton et Shakespeare. — Non, jusqu'à ce que la nuit des temps ait couvert la langue anglo-saxonne.

« Non, laisse courir le flot du temps et mourir les hommes et les empires. Le génie, qui trône sur les hauteurs les plus élevées, peut défier sa course menaçante, et ici-bas réclamer le don de l'immortalité. »

[1] *Vita nuova.*
[2] *Books.*
[3] *In the library.*

Le poète rappelle Ninive, Balbek : « Elles n'ont eu ni barde, ni orateur, ni homme d'État, et elles sont mortes. » Mais l'Athènes de Démosthène, la Rome de Cicéron, demeurent immortelles.

« Et ainsi ta mémoire vivra. Et ainsi ta renommée retentira. Tant que les âges parcourront leurs cycles solennels, elle fera de cet immense, de ce beau nouveau monde, une terre ancienne, classique...

« Nos plus fiers monuments ne pourront jamais s'élever jusqu'à rencontrer le ciel ; le majestueux Capitole, renversé, peut être couché dans la poussière. Mais l'esprit, planant sur ses ruines, immortel ne peut mourir[1]. »

Nulle part, mieux que dans les *Fontaines desséchées*, ne vibrent la grande âme de Mme Botta, sa foi vaillante, agissante. Nulle part, elle n'a su mieux relever l'âme abattue en lui montrant dans une généreuse activité le remède à ses déceptions, à ses souffrances. Elle prend pour épigraphe ce verset où Jérémie nous fait voir les grands de la Judée envoyant pendant la sécheresse leurs serviteurs aux fontaines pour y puiser de l'eau, et ceux-ci n'en trouvant point et rapportant avec douleur leurs vaisseaux vides :

« Quand le premier accès de la fièvre de l'âme s'est éveillé en toi et que tu t'éloignes comme les enfants de Juda pour étancher ta soif brûlante ;

« Et quand arides et desséchées comme les sources cherchées par cette petite bande, — devant toi, dans leur vide, sont les citernes épuisées de la vie ;

« Quand les fruits mûrs qui te tentent deviennent des cendres à ton goût, et que tes premières visions se fanent et passent, comme le mirage du désert ;

« Quand ta foi s'obscurcit et que ton espoir languit dans l'ombre des années qui s'amassent, et que l'urne que tu portes est vide ou débordante de tes larmes ;

« Parce que ces sources passagères t'ont manqué, et que les fontaines de la jeunesse sont desséchées, veux-tu, parmi les pierres moisissantes, demeurer dans l'abattement?

« Veux-tu t'asseoir parmi les ruines?...

« Debout! et en avant! vers l'Orient tu trouveras de vertes oasis, des courants qui jaillissent de sources plus hautes que les étangs que tu laisses derrière toi.

« La vie a un sens plus inspirateur que les fantaisies de la jeunesse, elle a des espoirs aussi hauts que les cieux, elle a le travail, elle a la vérité.

[1] *Webster.*

« Elle a des torts qui doivent être redressés, de nobles actions qui doivent être faites; ses grandes batailles ne sont pas livrées, ses grandes victoires ne sont pas remportées.

« Il s'élève de ses profondeurs troublées, une plainte sourde, incessante; il y a là d'autres cœurs que le tien qui souffrent et se brisent.

« En de membres vigoureux qui devraient être libres, il y a des fers à briser. Il y a des paroles pour relever ceux qui tombent; il y a de la lumière à donner aux aveugles.

« Il y a des âmes broyées et brisées que des pensées électriques peuvent faire tressaillir, des rêves élevés qui peuvent prendre un corps par la puissance d'une forte volonté.

« Il y a Dieu et le vrai au-dessus de toi. Veux-tu languir dans le désespoir? Foule aux pieds tes douleurs. Escalade les murs du ciel par la prière.

« C'est la clef de l'Apôtre, qui d'ici-bas ouvre le ciel; c'est l'échelle du patriarche que les anges montent et descendent [1]. »

Nous avons entendu là de superbes accents, et nous comprenons que les plus illustres poètes d'Amérique aient salué en Mme Botta une sœur.

Elle, dans sa modestie, ne reconnaissait à sa poésie d'autres mérites que d'être vraie. Ils ont été vécus, en effet, ces vers, et je ne saurais leur donner un meilleur commentaire que la vie même du poète. Nous avons vu quelles inspirations elle dut aux tendresses du foyer, au culte de la patrie. Dans toutes les lettres qu'elle m'a adressées, je retrouve aussi les croyances, les sentiments que célèbre sa poésie, cette foi en Dieu, cette foi en l'humanité qui survivent à toutes les déceptions, à toutes les douleurs; cette ardente charité qui se donne à toutes les souffrances, cette paix qui résulte de l'acquiescement à la volonté divine, de la persuasion que les épreuves les plus dures nous ont été envoyées pour notre bien, souvent même ici-bas.

Avec l'inspiration si naturelle de ses vers, avec la forme achevée, le rythme harmonieux qui les caractérisent, Mme Botta aurait pu atteindre les plus hauts sommets de la gloire. Que lui manqua-t-il pour cela? Willis le lui disait dans une lettre : « Je souhaite que de temps en temps vous puissiez tenir le miroir ardent de votre génie assez longtemps pour en faire brûler le foyer. Vous avez le génie, vous n'avez pas le temps de le concentrer.

« — Ecrivez, lui mandait-il une autre fois, au moment de

[1] *Wasted fountains.*

s'embarquer pour l'Europe, « et tenez-vous haut vous-même parmi les plus hautement doués[1] ».

Trop d'objets sollicitaient cette vaste intelligence, ce grand cœur.

Anne Lynch-Botta n'était pas seulement poète, elle était artiste, et ses sculptures sont de vraies œuvres d'art. Ce fut l'occupation dominante des dernières années de sa vie. En 1881, elle m'écrivait : « Je jouis de la pratique de la sculpture plus que de toute autre occupation, et si je pouvais vivre dans un atelier pour le reste de mes jours, en me livrant à cet art, je serais contente[2]. »

Elle n'était pas seulement une exquise « reine de salon », elle était, avant tout, la gardienne du foyer, la ménagère attentive aux plus humbles détails de la vie domestique; elle était surtout, — nous allons le redire, — la providence des malheureux, et tout cela au milieu de la vie à la vapeur qui entraîne dans son tourbillon les habitants de New-York, et dont ses lettres m'apportaient de vives descriptions.

« De votre côté de l'Atlantique, vous ne pouvez avoir qu'une faible idée de la vie que nous menons ici. Le climat est extrêmement excitant et nous presse de chercher à faire plus que nous ne devrions. Le chemin de fer élevé qui ceint la ville jette le long de sa voie, toutes les deux minutes, la foule qui, au-dessous, se précipite à travers les rues, et tout est en mouvement croissant au dedans et au dehors. Je pense qu'une des raisons pour lesquelles les Américains voyagent à l'étranger est de s'assurer un peu de repos, quelque paradoxal que cela puisse paraître[3]. »

«... Nous qui vivons dans cette Babel de New-York, nous avons besoin du relâche d'un voyage en mer et du repos dans le vieux monde pour une saison chaque année. Vous ne pouvez avoir une idée de la presse dans laquelle nous vivons ici. Un Anglais a dit dernièrement de nous que nous semblions tous être nés une heure trop tard et que chacun de nous essayait d'atteindre à cette heure ou d'y suppléer. Mais nous n'y parvenons jamais[4] », ajoute-t-elle avec son fin sourire.

«... Notre ville s'étend sous nos yeux d'année en année dans une étonnante grandeur. Au dehors, tout est tourbillon, presse et mouvement. Ensuite nos demeures, au lieu d'être, comme les vôtres en France, sur un étage, sont des constructions séparées et consistent en quatre ou cinq étages, chaque famille occupant la maison entière. Ce n'est que très récemment que des appar-

[1] Kate Sanborn, *l. c.*
[2] Oct. 8th (1881).
[3] Nov. 21th (1881).
[4] April 27th (1883).

tements sur le plan français ont été introduits. Nos domestiques sont étrangers, le plus souvent Irlandais, et nos maisons et notre manière de vivre en requièrent deux ou trois au moins. Sortant de la grande misère de leur pays et transportés au sein de l'abondance qu'ils trouvent ici, souvent non dressés et incompétents, ils demandent une constante surveillance. Leurs services étant absolument nécessaires et les institutions républicaines leur donnant les mêmes droits et privilèges, ils deviennent bientôt plus indépendants que ceux qui les emploient et sont ainsi en situation de chercher d'autres maîtres à la plus légère des provocations et des occasions.

« Notre vie sociale est difficile à régler, et nous en venons à connaître beaucoup trop de monde. On peut être un ermite et ne voir personne. Mais voir juste ceux que nous désirons voir est très difficile.

« Beaucoup de nos œuvres de charité sont organisées et poussées par l'effort individuel, et les hôpitaux, les asiles sont souvent dirigés et soutenus par un certain nombre de dames, ce qui implique de la force, du temps et du travail. Alors s'il arrive qu'on ait une nature sympathique qui gravite vers toutes les souffrances par une pente naturelle, les matinées et les jours de pluie, et les autres occasions où nous pourrions espérer d'être seuls, sont bientôt au profit des malheureux. En résumé, cela réclame presque un effort surhumain pour accomplir ce que notre monde nous demande de faire[1]. »

Qui, plus qu'Anne Botta, avait « cette nature sympathique qui gravite vers toutes les misères par une pente naturelle ? » Elle était l'*altruisme* même, a-t-on dit, et elle aimait son prochain plus qu'elle-même. Aussi, bien que, dans ses lettres, elle regrettât que ses forces physiques ne fussent pas au niveau de sa tâche, la noble femme demeurait au premier rang des œuvres charitables de New-York, et l'une de ses dignes amies et biographes a pu dire d'elle en toute vérité :

« Sa vie fut admirablement remplie, pleine de bonnes actions, de silencieuses charités, de paroles secourables pour ceux qui, ayant besoin d'une faveur ou d'une autre, se pressaient à sa porte hospitalière. Je lui ai rarement fait une visite matinale sans rencontrer quelque solliciteur[2]. »

Pour ceux qui luttaient, et ce n'était pas seulement dans la carrière des lettres, mais dans toutes les conditions de la vie, elle

[1] 1882 (lettre non datée).
[2] Kate Sanborn, *l. c.*

était un appui ferme, chaleureux. Elle eut certes à souffrir de l'ingratitude. Mais elle ne regrettait rien de ses bienfaits méconnus et disait des ingrats : « J'ai alors joui de ce que j'ai pu faire pour eux, et je me réjouis encore de m'en souvenir. »

— « Anne Botta est la meilleure femme que Dieu ait faite », disait son vieil ami Horace Greely au diplomate qui nous rapporte ces derniers traits [1].

C'est surtout cette bonté qui lui laissa jusqu'à la fin la jeunesse du cœur et de l'esprit, cette jeunesse qui rayonnait tellement sur sa personne que lorsqu'elle mourut, — le 23 mars 1891, — âgée de soixante-seize ans, sa fin sembla prématurée.

Ne regrettons point que Mme Botta n'ait pu se donner tout entière à la poésie. Ce qui reste de ses œuvres suffit à sa gloire et elle a eu le bonheur de pouvoir traduire par l'action les généreuses et fortifiantes leçons de ses vers. Chez un peuple voué à la poursuite des intérêts matériels, elle a créé un sanctuaire de l'idéal dans ce salon malheureusement fermé par sa mort, mais elle a suscité des vocations intellectuelles qui lui survivent, et un écrivain de Boston a pu dire que son nom appartenait à l'histoire littéraire plus encore par ce qu'elle avait aidé à faire que par ce qu'elle avait fait elle-même.

Enfin, elle a eu pitié de toutes les souffrances morales et physiques, une pitié aussi active que tendre. Pour les soulager, elle a fait naître autour d'elle des dévouements généreux. Elle-même est allée à toutes les douleurs et c'est pourquoi elle a déposé sa lyre d'or.

Anne Lynch-Botta a choisi la meilleure part. Sans doute il est beau pour le poète d'exciter par sa parole les semeurs du bien. Il est plus beau encore de se joindre à eux et de féconder ainsi par l'exemple aussi bien que par le précepte le patrimoine de l'humanité.

Clarisse Bader.

[1] Andrew White, *Recollections*. (*Memoirs*).

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

La mort du Comte de Paris. — Les croyances de M. Clémenceau. — Une épée sans emploi. — Le mot d'un prince de dix ans. — Les appellations royales. — Une lettre inconnue du duc d'Angoulême. — M. Thiers et Napoléon III. — Un conseil à la République. — Les grandes manœuvres. — Un ordre du jour patriotique. — Les adieux d'un général. — La chasse et le braconnage. — La *corrida* de Maisons-Laffitte et la Société protectrice des animaux. — Les vacances scolaires et la prochaine rentrée des Chambres. — Les mésaventures d'un député socialiste. — Le cas de M. Mirman. — Encore Cempuis. — Les précurseurs du docteur Robin. — Révélations d'une brochure introuvable. — Les scandales d'une exécution. — Réforme nécessaire. — Une nouvelle conquête de la science. — Les morts du mois. — Les statues. — Une protestation courageuse. — Le cœur de Duquesne. — Joachim du Bellay. — Deux sourds. — Un proconsul jacobin. — La rue Dupanloup. — A. de Quatrefages. — Réouverture des théâtres. — Les reprises. — La millième de *Faust*. — Un million pour 6000 francs.

Que d'événements en ce mois, que de tableaux et d'impressions, dominés tous par un grand deuil, comme ces spectacles variés que recouvre un immense velum de ses plis majestueux : — les manœuvres de l'armée et celles de la chasse, la fin des vacances de nos écoliers et le prochain retour de nos législateurs, la catastrophe d'Appilly et les scènes scandaleuses de Laval, le congrès des francs-maçons et la porcherie de Cempuis, les mésaventures d'un député socialiste et les fantaisies d'un jeune millionnaire, les merveilles de la science et la guérison du croup, les inaugurations de statues et la réouverture des théâtres, d'autres incidents encore ; — mais, par-dessus tout, cette agonie royale dont le prélat éminent qui en fut le plus intime témoin retrace ici même avec tant d'éloquence les saisissantes péripéties; par-dessus tout, cette fin admirable et chrétienne qui a ému le monde, en imposant le respect aux incroyants et aux adversaires !

Fin chrétienne, ai-je dit. M. Clémenceau, tout en s'inclinant devant elle, a peut-être été le seul à n'en pas comprendre la beauté morale et la grandeur. « Chacun meurt comme il peut », a-t-il dit avec sécheresse. — Non, on meurt généralement comme on a vécu, et si la mort du comte de Paris a été si sereine et si touchante, c'est qu'elle résumait une vie de devoir, de vertus et d'honneur; c'est qu'elle demandait à la foi qui l'avait réglée la récompense de ses épreuves et de ses sacrifices. — Mais M. Clémenceau ne croit pas à l'*au-delà;* comme Leconte de Lisle, il est persuadé que tout finit dans le cercueil, que le néant s'ouvre sous la pierre tombale, et il termine ses réflexions sur la mort de l'exilé de Stowe par ces vers désespérés de son poète :

Nous sommes trop petits dans l'ensemble des choses;
La nature mûrit ses blés, fleurit ses roses
Et dédaigne nos vœux, nos regrets, nos efforts.
Attendons, résignés, la fin des heures lentes;
Les étoiles là-haut roulent indifférentes;
Qu'elles versent l'oubli sur nous! Heureux les morts!

Oui, heureux les morts, quand ils ont bien vécu; heureux les princes qui, au moment suprême, peuvent dire avec confiance, en levant les yeux en haut : « J'offre mes souffrances à Dieu pour le salut de mon âme et pour le bonheur de mon pays... »

Quel contraste entre cette mort tragique dans les brumes de l'exil et la naissance radieuse au palais des Tuileries! Hier, la France officielle et gouvernementale s'est abstenue, alors qu'elle n'eût accompli qu'un acte de justice et de reconnaissance en se montrant aux obsèques du descendant des rois qui ont fait l'unité nationale, tandis qu'il y a cinquante-six ans, elle saluait d'acclamations enthousiastes le berceau du nouveau-né, en y déposant, au nom de la ville de Paris, l'épée dont elle armait sa main enfantine pour le service futur de la patrie! — Hélas! Je l'ai vue au château d'Eu, dans un salon désert, cette épée inutilisée par les révolutions. Elle y repose, inerte et mélancolique, dans sa gaîne de velours, en attendant le mystérieux avenir...

On connaît la scène cent fois décrite de l'invasion de la Chambre, en février 1848, quand la duchesse d'Orléans, présentant son fils à l'émeute, s'efforçait de sauver sa couronne à demi brisée déjà, et répondait à ceux qui la pressaient de fuir : « Si mon fils sort d'ici, je sens qu'il n'y rentrera jamais... » Ce qu'on sait moins et ce que je tiens du héros même de l'incident, c'est l'attitude de l'enfant dans cette tempête populaire. Emporté par le flot envahisseur et

brusquement séparé de sa mère, il était menacé d'être étouffé dans les remous de la cohue, quand un des huissiers du palais, grand et vigoureux, le prit dans ses bras, le chargea sur ses épaules et, ouvrant une des fenêtres qui donnent sur les jardins de la présidence, sauta dans les parterres avec son précieux fardeau. Pendant cette minute dramatique, l'enfant, à peine âgé de dix ans, serrait ses petits bras autour du cou de son sauveur, en lui disant d'une voix tremblante : « Je serai roi tout de même, n'est-ce pas?... »

Non, hélas! il ne l'a pas été, pas plus que son père, brisé sur le pavé de la Révolte, pas plus que le comte de Chambord dont l'entrevue de Frohsdorf l'avait fait le légitime successeur! La Providence en a décidé autrement, en ajoutant un nom de plus à la liste déjà longue des héritiers éteints hors de l'héritage...

C'est l'occasion de mentionner ici un détail historique très curieux et à peu près inconnu, je crois, au sujet de l'un d'eux, le duc d'Angoulême.

Monsieur le comte de Paris, qui n'a jamais voulu qu'on l'appelât roi ni sire dans l'intimité, n'avait pas non plus arboré le titre de Philippe VII, que lui attribuait la polémique des journaux. Après avoir hésité, au lendemain de la mort de Monsieur le comte de Chambord, sur le nom qu'il prendrait dans le cas d'une restauration monarchique, il avait écarté celui de Louis-Philippe II comme se rattachant d'une façon trop significative aux souvenirs de 1830, et manifesté sa préférence pour une appellation qui renouât, avec son propre nom de Philippe, la chaîne interrompue des traditions nationales, appellation d'ailleurs que son grand-père lui-même avait indiquée dans les derniers jours de son exil. Mais ce n'était là qu'une vue d'avenir, qu'une simple éventualité, et jamais, je le répète, Monsieur le comte de Paris n'avait officiellement pris le nom de Philippe VII.

Il n'en fut pas de même du nom de Louis XIX, solennellement adopté par le duc d'Angoulême après la mort de Charles X. Sans doute, le prince s'était effacé en juillet 1830 pour laisser la couronne à son neveu, le jeune duc de Bordeaux; mais cette couronne ayant été ramassée sur les barricades par le duc d'Orléans, le duc d'Angoulême crut devoir réserver la plénitude de ses droits. Aussi, quand Charles X eut expiré à Goritz, en 1836, son fils, bien qu'âgé alors de soixante et un ans, revendiqua-t-il, en face même du comte de Chambord, qui en comptait dix-sept, son droit de priorité; et, le 16 novembre 1836, il adressa officiellement au chancelier de France une lettre par laquelle il l'invitait à faire savoir qu'il prenait le titre de Roi sous le nom de Louis XIX.

Le fait, je le répète, est à peu près inconnu, et son authenticité m'eût paru douteuse si M. Étienne Charavay, le savant paléographe, ne m'avait obligeamment communiqué la pièce même, document autographe des plus précieux, qui en établit la véracité absolue. Le duc d'Angoulême s'y présente nettement comme héritier des droits de son père. « A cet effet, écrit-il au chancelier, vous réunirez le comité dont il vous avait donné la présidence, et vous lui direz que, devenu chef de ma famille par le décès du roi, mon auguste père, et voulant en exercer toute l'autorité dans l'intérêt de la France et des enfants de feu mon bien-aimé frère, le duc de Berry, j'ai pris le titre de Roi, bien résolu à ne faire usage du pouvoir qu'il me donne que pendant la durée des malheurs de la France, et à remettre la couronne à mon neveu aussitôt que, par la grâce de Dieu, la Monarchie légitime sera rétablie... »

Ainsi, Louis XIX a sa place officielle dans nos annales tourmentées, tandis que Philippe VII n'y aura figuré qu'à l'état d'espérance ou de regret.

Que de titres hypothétiques ont traversé déjà notre histoire depuis un siècle : Louis XVII, Napoléon II, Louis XIX, Napoléon IV, Napoléon V, Henri V, Philippe VII, — Bourbons, Orléans, Bonapartes, — sans compter le Charles XI que mettent en avant les naundorfistes, ni le prétendant nouveau qui, sous le nom sans doute de François III, essaye de surgir au pays de Don Quichotte! Douloureux témoignage de l'instabilité des choses en notre malheureux pays, suite amère des révolutions qui ont éparpillé les tombeaux princiers sous toutes les latitudes, à Goritz, à Schœnbrünn, à Weybridge, à l'extrémité même du continent africain!

Pourtant, que la République ne triomphe pas trop de ces chutes et de ces dispersions; il lui reste à redouter un ennemi plus dangereux que tous les prétendants ensemble : c'est elle-même!

On raconte que, vers la fin du second Empire, quand le régime commençait à fléchir sous le poids de ses fautes, Napoléon III, inquiet et embarrassé, envoya le comte Walewski interroger confidentiellement M. Thiers, avec lequel il avait gardé d'amicales relations, sur ce qu'il conseillerait de faire. Le malin petit homme d'État, après s'être appesanti sur les difficultés de la situation, répondit de sa voix flûtée et avec un sourire narquois : « Je vous conseillerais... de ramener les cendres du roi Louis-Philippe... »

Que la République, qui ne ménage pas non plus les fautes, prenne garde d'entendre à son tour la France désabusée lui dire bientôt : « L'heure est venue... de ramener les cendres du comte de Paris. »

En attendant les surprises de l'avenir, la France était tout entière, ces jours derniers, aux belles manœuvres militaires qui faisaient tressaillir son patriotisme. Manœuvres alpines sur la frontière d'Italie et, dans la région du Centre, manœuvres de cavalerie et de forteresse, manœuvres de division et de corps d'armée, elle a suivi toutes ces opérations d'un œil ému et d'un cœur fier, applaudissant à l'attitude martiale de ses soldats, à la science de leurs chefs, au perfectionnement d'une organisation capable d'affronter demain toutes les réalités!

Sans doute, ces rencontres et ces combats n'étaient que des fictions, où la victoire et la déroute faisaient partie d'un programme arrêté d'avance, et dont ni la vaillance des uns ni l'habileté des autres ne pouvait changer l'issue. Mais ces simulacres ne constituent cependant pas de vaines parades; elles ont une utilité puissante en habituant les troupes à faire campagne, en leur apprenant les réalités de la guerre, en obligeant les officiers et les généraux à déployer tout leur savoir, toutes les ressources de leur talent militaire, en les plaçant tous, chefs et soldats, en face des attaques, des chocs, des surprises dont ils pourraient avoir à subir inopinément l'épreuve.

Ceux qui n'ont rien vu de ces grandes manœuvres ne sauraient en imaginer le côté pittoresque et saisissant, surtout dans cette Beauce dépouillée de moissons, sans bois, sans ondulations de terrain, où le regard, si loin qu'il s'étende, n'aperçoit que le sol et le ciel, et dont l'immense étendue offre le champ le plus merveilleux que puisse rêver la cavalerie. Pas un obstacle, pas même de buissons pour arrêter la marche ou entraver le développement. Je ne sais qui a dit des plaines moroses du Nord : « Pays de lièvres et de batailles. » La plaine de Beauce est autrement propice, dans sa « vastitude » plate, égayée des moulins dont les ailes animent l'horizon, et des clochers qui montent de tous côtés vers le ciel. C'est du haut de ces clochers qu'on peut étudier la campagne, et le génie militaire n'avait pas manqué de les transformer en observatoires où étaient installés des appareils télégraphiques et téléphoniques reliant entre eux les corps détachés et transmettant les ordres du commandant en chef.

Rien de plus gai, de plus chatoyant que de voir, sous le soleil, passer et évoluer ces troupes de toutes armes, l'infanterie avec sa capote bleu clair et ses pantalons rouges, les dragons, les chasseurs, les hussards, les cuirassiers, avec le flamboiement des sabres, le fourmillement des lances, la crinière flottante des casques aux mille reflets, puis l'artillerie à la tenue sévère, avec ses pièces lui-

santes et formidables; et, au milieu de tout ce mouvement, la fumée des locomobiles agricoles et le ronflement des batteuses mêlant les œuvres du travail et de la paix à celles de la destruction et de la guerre.

Quand une colonne traversait un village, drapeau déployé, clairons ou tambours en tête, tous les habitants se pressaient au seuil de leurs maisons, avenants, joyeux, offrant du meilleur cœur les provisions de la cave et de la huche, fraternisant avec le soldat, saluant en lui l'orgueil et l'espérance de la patrie.

Et quelle foule accourue des localités avoisinantes pour contempler ce passionnant spectacle, cette *rem militarem* si chère à notre nation dès le temps de César! C'était comme une seconde armée de piétons, de cavaliers, de bicyclistes, de véhicules de toutes les formes et de toutes les époques, ajoutant au pittoresque et à l'animation bruyante du tableau. Aux derniers jours, à la veille de la bataille de Sougy, sont arrivés les attachés militaires étrangers, et la foule des curieux, devenue recueillie et comme soucieuse, cherchait parmi eux les casques d'officiers prussiens ou bavarois, que ces plaines saturées de sang n'avaient pas revus depuis l'année terrible.

C'est qu'en effet l'intérêt technique de ces manœuvres se doublait d'un intérêt historique dont le général Zurlinden, commandant du 4e corps, s'est noblement inspiré en prescrivant à ses troupes de rendre les honneurs à tous les monuments funéraires élevés aux combattants de 1870. Il n'y a pas un village, pas un hameau, peut-être pas une motte de terre de cette région qui ne garde un souvenir des luttes héroïques de ce temps-là. Terminiers, Poupry, Faverolles, Gommiers, Lumeau, Villepion, Loigny surtout avec la charge légendaire des zouaves pontificaux et la résistance épique du 37e de marche, ont conquis une place dans l'histoire à côté des noms les plus glorieux de nos annales; et c'est avec une grande élévation de pensée et un élan religieux de patriotisme que le général Zurlinden, remontant les âges, a ajouté dans son vibrant ordre du jour : « Les souvenirs de 1870 ne sont pas les seuls qu'évoque la région où nous sommes : c'est également ici, autour de Patay et d'Orléans, que se sont passés les épisodes les plus glorieux de la vie de Jeanne d'Arc et que s'est créée cette admirable et sainte tradition du peuple se levant pour sauver la patrie. »

Jeanne d'Arc et Sonis, le Patay de 1429 et le Loigny de 1870, les grandes figures d'autrefois et celles de nos jours, la vieille France et la France nouvelle, quelle noble inspiration de les confondre, de les embrasser dans une même pensée pieuse, sous les

plis du même drapeau, en demandant à tous les enfants de la même mère de s'unir pour assurer sa fortune et sa grandeur!

C'est à une pensée pareille qu'a obéi le général de Galliffet dans les adieux dont il n'a pu, dit-on, adresser sans larmes l'expression émouvante à ses soldats en se séparant d'eux pour toujours :

« Les grandes manœuvres de 1894 n'ont pas été seulement pour nous une école de guerre, elles nous ont permis d'accomplir sous les armes un grand et patriotique pèlerinage, aux champs d'Artenay, de Coulmiers, de Villepion et de Loigny que vos pères ou vos frères ont si généreusement arrosés de leur sang, et dans les murs de cette glorieuse cité de Châteaudun, dont les défenseurs ont inscrit aux fastes de la défense nationale une page qui nous console un peu du passé et nous offre un grand exemple pour l'avenir. »

Les manœuvres de forteresse, dont aucun essai, paraît-il, n'avait été tenté depuis 1844, ont présenté peut-être un caractère plus scientifique que les combats de la Beauce, mais non moins opportun en accoutumant le soldat aux rudes labeurs des tranchées, des lignes d'investissement et des sièges. Il a fallu improviser des chemins de fer avec leurs embranchements et leurs gares, pour porter à leur place les obusiers énormes et les grosses pièces destinées à battre les retranchements ennemis. Durant plusieurs jours et plusieurs nuits, il a fallu creuser la terre, dresser des épaulements sous les projections électriques et les volées de canon du fort qu'il s'agissait d'enserrer, pendant que les pontonniers jetaient sur la Marne un solide pont de bateaux pour faciliter d'un autre côté l'attaque. Et puis les tentatives de sortie de l'assiégé, les âpres efforts de l'assiégeant, la lutte de mohican des parallèles, jusqu'à l'assaut solennel qui couronnait l'œuvre!

« Malakoff, — *mal à prendre!* » disait jadis en Crimée le soldat, traduisant ainsi par un jeu de mots la longue et rude besogne que lui donnait la tour fameuse. — Vaujours aussi a été dur à prendre, si dur même que les assaillants ont dû battre en retraite après avoir appris ce qu'il en coûte de patience, d'efforts, de sacrifices pour arriver à planter le drapeau sur un rempart!

Dans ces manœuvres attachantes, la science moderne a déployé tous ses procédés et ses perfectionnements. Elle est arrivée sur les champs de bataille avec ses rails portatifs, ses petites locomotives rapides, ses ballons captifs, ses projections de lumière électrique fouillant au loin tous les replis du sol, tandis que ses appareils volants de télégraphe et de téléphone, dévidant leurs fils légers dans l'espace, portaient instantanément les instructions et les ordres. C'est bien une guerre nouvelle que celle-là, guerre où les qualités

supérieures de l'homme, le coup d'œil, le calcul, le sang-froid, la bravoure, gardent leur influence et leur ascendant, mais où le génie moderne fait intervenir désormais, avec toutes leurs puissantes ressources, les forces disciplinées de la nature et les créations formidables d'une mécanique stupéfiante.

Une guerre moins redoutable est celle que le chasseur fait au gibier, guerre périodique, qui renouvelle, chaque automne, des manœuvres variées avec la même passion, et qui ne semble pas moins chère que l'autre au sang bouillant de notre race. Elle s'y rattache d'ailleurs par plus d'un côté, avec ses ruses, ses circonvolutions, sa tactique, et ce n'est peut-être pas à faux qu'un philosophe l'a nommée l'école des vertus militaires. Nos ancêtres, les vieux Gaulois, la pratiquaient avec ardeur, mais, sous la monarchie franque et aux temps féodaux, elle s'était limitée aux rois et à la noblesse, qui en avaient fait un privilège, à l'exclusion des roturiers et des paysans. De là la jalousie du petit peuple à l'égard de ceux qui ravageaient ses cultures, et l'âpre désir, avant la Révolution, de posséder à son tour le droit envié et quasi régalien dont la privation l'humiliait depuis des siècles.

Louis XI, François Ier, Henri IV furent peut-être, de tous nos princes, les chasseurs les plus acharnés, et, particularité curieuse, c'est, prétendent quelques historiens, à l'adresse, à la *justesse* de son tir à l'arquebuse que Louis XIII aurait dû le surnom de *Juste* que lui a conservé la postérité en l'attribuant à une vertu plus haute et plus royale. Les bois de Marly, de Saint-Cloud, de Saint-Germain, de Rambouillet, de Fontainebleau, de Versailles étaient alors le théâtre des chasses brillantes de la cour, et le chapitre de la vénerie n'occupait pas une maigre place dans le budget des souverains et des seigneurs. Mais le luxe des meutes et des équipages ne tarda pas à décroître, et, de nos jours, même dans les plus nobles maisons, il est réduit à un état qui exciterait le sourire des grands veneurs du passé. La démocratie moderne a non seulement tout embourgeoisé, mais tout abaissé. Quel lettré n'a lu à ce propos le spirituel pamphlet de Cormenin sur les *Lapins de la Liste civile?*

Un des premiers actes de la Révolution a été d'abolir les ordonnances qui régissaient la chasse sous l'ancien régime, et, plus tard, la loi de 1844 a établi pour tout citoyen français le droit de chasser sur ses terres ou sur celles d'autrui, avec l'autorisation du propriétaire, à la seule condition d'être muni d'un permis de chasse. La roture, la population rurale, avaient enfin la liberté qu'elles avaient si longtemps convoitée, mais l'obligation fiscale du

permis de chasse apportait encore une entrave que le paysan, âpre à l'économie, cherchait à tourner de nouveau, et, de même que, sous l'ancien régime, il avait déjoué les ordonnances par les ruses du braconnage, de même il s'appliqua à tromper encore le fisc par les filets et les affûts nocturnes. Malgré la liberté du fusil, le braconnage est resté une plaie de nos campagnes, et les mœurs, plus fortes que la loi, continuent d'y mettre en péril la conservation même du gibier.

Les statistiques apprennent que la moyenne des permis de chasse délivrés chaque année est d'environ 350 000, qui rapportent, tant aux communes qu'à l'État, une somme approximative de 10 millions.

Il y a des chasses de bien des sortes, et, après tout, on pourrait demander à la Société protectrice des animaux, en quoi il est plus immoral et plus cruel d'abattre des taureaux dans une arène que de massacrer à froid des centaines de perdreaux, de lièvres et de faisans dans les réserves de nos parcs nationaux ou les fourrés bien aménagés de nos millionnaires?

On sait tout le tapage fait autour de la *corrida* organisée à Maisons-Laffitte par le jeune prodigue auquel l'argot du boulevard a donné le nom de « Petit-Sucrier ». Il a plu à cet émancipé de vingt ans d'offrir à ses amis, dans son domaine particulier, le spectacle d'une course de taureaux analogue à celles qui attiraient naguère la foule à la rue Pergolèse. Jusque-là, il n'y avait pas grand mal, et si l'on peut rêver un plus utile usage de la fortune, il n'y avait pas à faire intervenir la loi contre une fantaisie plus ridicule que criminelle. Mais le jeune Crésus ne s'en est pas tenu longtemps, paraît-il, à cet exercice inoffensif; il a voulu doubler par le drame l'émotion de ses hôtes en livrant le taureau à la fine lame de l'espada, et la bête, ayant éventré d'un coup de corne le cheval d'un picador maladroit, a reçu, à son tour, entre les deux épaules, le coup de poignard qui l'a renversée pantelante sur le sable. Toutefois, le taureau n'avait pas été foudroyé; il se débattait encore sous les banderilles, et, tout en perdant le sang, tout en emplissant l'air de ses mugissements plaintifs, il faisait effort pour tenir tête jusqu'au bout à ses agresseurs. Il a fallu l'achever en lui couvrant la tête avec l'étoffe rouge des *muletas*, et en retirant le fer de la plaie pour le replonger à l'endroit mortel. La scène était, paraît-il, des plus pénibles, et aurait même soulevé le cœur de ceux qu'elle devait charmer.

Certes, je ne suis pas partisan de ces jeux féroces, plus faits pour avilir et corrompre les mœurs d'un peuple que pour les fortifier et les ennoblir, et je plains les favorisés de la fortune qui s'y adon-

nent avec folie, sans penser aux jouissances élevées dont ils se privent et aux éminents services qu'ils pourraient rendre par un autre emploi de leur activité et de leur richesse! Quelle place, en effet, ils auraient à prendre dans la société nouvelle en rachetant leurs millions par les bienfaits qu'ils en feraient sortir! Quelle pacification ils pourraient amener dans les âmes en répandant leur cœur avec leur argent! Plaignons-les de ne pas le comprendre, de ne pas le sentir! Mais n'est-ce pas tout de même manquer de mesure et de proportion que de réclamer contre eux, contre leur frivolité et leur caprice, les rigueurs tragiques de la loi pénale?

La Société protectrice des animaux a adressé une plainte au parquet en lui demandant de sévir. Le document s'indigne des faits de Maisons-Laffitte; il flétrit ce qu'il appelle « un abattoir privé », et il somme les tribunaux d'empêcher et de punir « de mauvais traitements que la nécessité ne justifie pas ».

La plainte part d'un bon naturel, et les âmes tendres ne peuvent que s'y associer. Mais alors il faudrait aller plus loin et ne pas réserver aux seuls taureaux un intérêt et une pitié dont beaucoup d'autres représentants de l'espèce animale peuvent, à titre égal, réclamer leur part. Dans la chasse à courre, par exemple, est-ce que la mort du cerf, avec la curée chaude où les chiens fouillent de leurs crocs les entrailles déchirées de la bête, n'offre pas un aussi horrible spectacle? On égorge, on martyrise de même le sanglier, le chevreuil, la biche, sans que personne proteste. Et, pour le gibier inférieur, est-ce que les tueries en masse de faisans, de lièvres, de perdrix, qu'on massacre sans même les viser et qu'il faut achever ensuite en leur cassant la tête, ne constituent pas aussi un carnage qui révolte la sensibilité?

Pourtant, on s'en fait honneur dans les bulletins officiels, en y mentionnant comme exploit glorieux le nombre de bêtes impitoyablement hachées par le plomb. Tant de perdrix abattues! tant de faisans immolés! clament ces vaniteux bulletins. Et dans les chasses de gala, on voit ainsi jusqu'à sept et huit cents pièces figurer avec orgueil au tableau! Plus on a saccagé le bois et entassé de victimes, plus le triomphe est beau!

Eh bien, est-ce que, là aussi, ce n'est pas « un abattoir privé? » Est-ce que, là aussi, il ne s'agit pas « de mauvais traitements qu'aucune nécessité ne justifie? » Car ces pauvres bêtes de poil et de plume, ces biches, ces cailles, ces bécasses, ces chevreuils, ces grives, ces faisans, qu'on égorge par milliers, quel mal ont-ils fait, quelle nécessité commande de les détruire? Ce n'est pas même pour s'en nourrir qu'on les massacre, c'est par luxe, par distraction, par plaisir; c'est pour faire passer le temps aux hôtes passagers des

palais et des grands châteaux. De ce côté-là, la Société protectrice sommeille; elle ne se réveille et ne s'émeut qu'à l'égard des taureaux. Est-ce donc la grosseur de la bête qui fait la criminalité, et la pitié choisirait-elle entre les victimes?

Cela dit, il faut pourtant reconnaître qu'il y a dans la nature française une sorte de répugnance invincible contre le genre de spectacle qui enthousiasme le peuple espagnol, et que, juste ou fausse, il convient de respecter cette aversion tout à l'honneur de notre race. Nous la croyons fondée, pour notre part, et voilà pourquoi, sans nous associer aux demandes de poursuites formulées contre de jeunes étourdis, nous estimons que la police comprendrait sagement son rôle en s'interposant avec discrétion dans de pareilles affaires.

*
* *

Les vacances des écoles ou des lycées touchent à leur terme et bientôt sonnera l'heure de reprendre les études interrompues. Une intéressante polémique s'est élevée à ce propos dans la presse à la suite de la constatation faite par un journal républicain du total des congés actuellement accordés dans les établissements universitaires. D'après les calculs de cette feuille révélatrice, le nombre des jours de congé serait de 201 contre 164 seulement consacrés au travail! Le chiffre a paru exorbitant, invraisemblable même aux organes officieux, qui en ont contesté l'exactitude. Mais, en additionnant les grandes vacances de juillet à octobre, les petites vacances de Pâques, celles du jour de l'an et du carnaval, de la Saint-Charlemagne, de la Toussaint, de Noël, de la Pentecôte et de la Fête nationale, les chômages des fêtes ordinaires et des dimanches, enfin celui que motivent certains événements publics comme les fêtes russes, force a été de reconnaître que le calcul était juste, à quelques jours près, et, par conséquent, que la prétendue année scolaire se réduit à trois mois de travail réel, et encore moins productifs que s'ils se suivaient d'une seule traite, sans distraction ni fatigue extérieure, comme les trains express qui ne fournissent de la vitesse qu'en supprimant les arrêts et en marchant d'une façon continue vers le but.

Qu'en résulte-t-il? Un affaiblissement marqué dans les études, où, par une contradiction singulière, on allonge sans cesse les programmes en raccourcissant les heures nécessaires pour s'en assimiler l'essentiel.

Ah! nous autres de la vieille génération, nous étions moins gâtés autrefois! C'est à peine si, dans tout le cours de l'année, nous par-

venions à nous échapper deux ou trois jours pour revoir la maison paternelle! A présent, tout est prétexte à des sorties, à des congés, à des amusements sans nombre; on a même, si je ne me trompe, supprimé les classes du jeudi par crainte de « surmenage », de sorte que les familles finissent par se plaindre d'avoir trop souvent leurs enfants sur les bras, tout en constatant l'affaiblissement de leur instruction. — Sans doute, on ne peut pas formuler en axiome que l'intensité du travail est en raison directe du nombre des jours de classe, mais il est tout de même permis de penser que la somme des connaissances acquises ne saurait être en proportion de l'étendue des chômages et des vacances...

Une feuille républicaine a eu la franchise de dévoiler le secret de cette nouvelle méthode. « Le budget de l'État, a-t-elle osé dire, trouve son compte à ces largesses, dont les familles se plaignent et dont les études souffrent. »

Oui, il y a, paraît-il, une question budgétaire cachée sous cet abus, comme presque sous toutes les affaires de ce gouvernement. On a beau surélever les crédits; comme ils servent le plus souvent à payer des emplois inutiles et à grossir le nombre des fonctionnaires, force est de se rattraper sur les élèves, et le ministre de l'instruction publique fait alors pour les lycées ce que le ministre de la guerre fait pour les effectifs : il licencie le plus largement possible pour réaliser des économies.

Si, du moins, on appliquait ce système à la Chambre, nous aurions chance d'y gagner quelque chose. Déjà nos députés chôment le dimanche, le mercredi et le vendredi de chaque semaine. En leur accordant, en outre, le lundi et le samedi, et en prolongeant leurs vacances, on arriverait peut-être à leur éviter bien des sottises. Ne serait-ce pas un essai intéressant à faire?

En attendant, nos législateurs vont aussi opérer bientôt leur rentrée, comme les potaches; on annonce qu'ils sont convoqués pour la seconde quinzaine d'octobre, et, s'ils veulent travailler un peu, ce n'est pas la besogne qui leur manquera.

Une des premières questions qui leur sera soumise est celle du citoyen Pierre Vaux, député socialiste de Dijon, excommunié publiquement par son comité électoral, et qui se cramponne à son mandat comme l'huître à son rocher. Bien drôle, cette querelle du législateur qui ne veut pas s'en aller et de ses électeurs qui ne veulent pas le garder! Le malheureux a commis l'imprudence d'accepter le mandat impératif et même de signer sa démission en blanc pour le cas où il ne serait pas fidèle à ses promesses, de sorte qu'il se débat aujourd'hui dans le piège qu'il s'est tendu à lui-même. Le comité dijonnais lui a joué le mauvais tour d'adresser

au président de la Chambre la démission ainsi libellée d'avance, et comme le citoyen Vaux se rebiffe, l'impitoyable comité menace d'envoyer au Palais-Bourbon un second exemplaire du document, et, s'il en est besoin, un troisième autographe, car l'infortuné Vaux, dans son désir ardent d'être député, avait passé sous toutes les fourches caudines et docilement signé trois formules de la même démission fatale. C'est une robe de Nessus qui s'attache à sa peau et dont il ne peut plus se défaire! Il essaie bien de fournir quelques explications, mais elles ne semblent pas désarmer ses exécuteurs.

Et pourtant, son cas est attendrissant. Il a fait jusqu'ici avec résignation tout ce qui lui a été imposé. Il a accepté, quoique dépourvu de toute faculté oratoire, d'aller, tantôt au nord, tantôt au midi, ânonner des conférences qui humiliaient ses insignes parlementaires; il a accepté de comparaître plusieurs fois, pour rendre compte de ses actes, devant une sorte de Conseil des Dix qui l'a, — c'est lui-même qui l'avoue, — « grossièrement insulté, bafoué, vilipendé »; il a même accepté, — sacrifice le plus sensible! — de prélever 250 francs par mois sur son indemnité législative pour les verser à ses implacables juges, en se soumettant en outre à justifier devant eux de l'emploi du reste! Que fallait-il faire de plus? « Je ne pouvais cependant pas, brame le pauvre Vaux, me plier à tout et devenir *une espèce de pantin!...* »

La plainte est touchante, et il faut convenir que le jeune Vaux a déjà payé bien cher l'honneur de siéger entre le chapelier Faberot et le coiffeur Chauvin. Mais il paraît cependant qu'il n'a pas fait assez et que certains députés socialistes abandonnent jusqu'à 500 francs par mois, sur 750, aux membres des comités qui les patronnent! C'est vraiment là une nouvelle et jolie industrie, dont les souteneurs de profession pourraient se montrer jaloux!

Vaux n'a pas eu l'abnégation de se dépouiller ainsi jusqu'à la chemise. Après son élection, il a dû, dit-il, « liquider les petits métiers qui lui permettaient de gagner son pain; il a une femme et des enfants », et il ne peut « les sacrifier à quelques fanatiques ».

Le farouche comité réplique : « A quelque opinion qu'on appartienne, le fait de renier une signature librement donnée apparaîtra comme un acte de profonde malhonnêteté. » Et, plus que jamais, il répète, sur l'air des lampions : Démission! Démission!

A la fin, Vaux se redresse et se révolte! Oui, s'écrie-t-il, j'ai signé; c'est vrai! J'ai peut-être été un peu léger, je n'ai peut-être pas assez mesuré les conséquences de l'engagement; mais qu'est-ce qu'une signature après tout? Un détail, un fétu, un rien, qui s'évapore dans l'air. La vraie philosophie n'enseigne-t-elle pas que ce

qui est bon à prendre est bon à garder, et le maréchal de Mac-Mahon n'a-t-il pas été glorifié pour avoir dit : « J'y suis, j'y reste! »

A la bonne heure! Le Vaux devient taureau et attaque à son tour.

Dans un des vaudevilles de l'ancien répertoire, Arnal, jouant le rôle d'un professeur destitué, accablait sa bonne de ses lamentations : « Je comprends! répondait la servante; vous étiez attaché à ces chers petits élèves... — Non, ce n'est pas pour ça. — Ah! oui, vous aimiez ce vieux collège où vous alliez depuis tant d'années, et ça vous manque... — Non, ce n'est pas encore pour ça! — Alors?... — C'est pour les 366... 66... »

Ce que Vaux se refuse à lâcher, ce n'est pas l'écharpe, ce n'est pas le Palais-Bourbon, ce n'est pas les camarades, ce n'est pas l'honneur : c'est la forte somme, c'est la douce indemnité de 750 francs par mois; d'autant plus que la présente législature aura, comme on sait, une durée exceptionnelle de cinq ans, ce qui, à raison de 25 francs par jour, fait un joli petit total de 35 000 francs.

Dans ces conditions-là, démissionner? Jamais!

Et le Vaux révolté, à qui la moutarde de Dijon finit par monter au nez, le signifie de haut à son misérable comité. « Je vous déclare, lui écrit-il de bonne encre, qu'à l'expiration de mon mandat je n'accepterai jamais la candidature dans les conditions serviles que vous prétendez m'imposer. S'il me plaît de demander les suffrages de mes concitoyens, ce sera comme républicain socialiste indépendant, car, je le jure, rien au monde ne me fera faire le sacrifice de ma liberté, et surtout de ma dignité personnelle. »

C'est crâne, c'est noble, c'est beau! On dirait un des sénateurs de l'ancienne Rome, fièrement immobile sur sa chaise curule et bravant les barbares!

C'est la Chambre qui aura à prononcer sur cet acte héroïque, et, sans doute, comme la loi n'admet ni les démissions en blanc ni le mandat impératif, elle laissera Vaux brouter en paix sur sa banquette. Mais on ferait avec tout cela une bien jolie pièce pour le Palais-Royal!

M. Mirman a plus de chance. — On se rappelle l'aventure de ce jeune professeur au lycée de Reims qui a rompu son engagement décennal envers l'Université pour se faire élire à la Chambre. Tout marquis veut avoir des pages... Du moment qu'il abandonnait sa chaire pour la tribune, la loi militaire, suspendue conditionnellement, reprenait tous ses droits, de sorte que l'ancien régent de mathématiques, devenu député-soldat ou soldat-député, *ad libitum*, a reçu avis de rejoindre son corps, un des régiments

d'artillerie casernés à Vincennes, le 1er novembre prochain.

S'il est soldat, comment pourra-t-il siéger à la Chambre? Et s'il est député, comment pourra-t-il remplir ses obligations de soldat? Grave problème, auquel on n'aperçoit qu'une solution rationnelle : la démission de M. Mirman. Mais, plus heureux que son collègue Vaux, M. Mirman a des électeurs qui ne veulent pas de sa démission. Il les a consultés; dans une réunion spéciale il leur a exposé cette situation embarrassante, et tous, d'une voix unanime, n'ont pas hésité à lui répondre : Pas de démission! Plutôt n'être pas représentés à la Chambre que de l'être par un autre!

Comme on voit, le pain d'épice de Reims est plus coulant que la moutarde dijonnaise, puisque, même sans prélèvement sur l'indemnité législative, l'ex-régent de mathématiques demeure député aux acclamations de ceux qu'il ne soudoie d'aucune manière. Heureux, trois fois heureux Mirman!

Cependant, une difficulté reste, et il sera curieux de voir comment la Chambre et le gouvernement la résoudront. Voilà un député qui est soldat malgré la souveraineté de ses électeurs, et un soldat qui est député malgré lui-même! On pense involontairement à Champignol, et Molière broderait là-dessus une comédie profonde!

A défaut de ce chef-d'œuvre, nous aurons quelques interpellations annoncées déjà et qui nous promettent d'agréables passe-temps. — Sur Cempuis, d'abord. Cempuis, vous savez bien? Cette maison Tellier pédagogique où l'on pratique la coéducation des sexes, où petits garçons et petites filles barbotent sans le moindre costume dans le même bassin, et où le patriotisme est traité comme la pudeur! Tout a été dit sur cette « porcherie » honteuse par les journaux républicains eux-mêmes, obligés de flétrir les ignobles promiscuités de cette abbaye de Thélème. Mais les corruptions de Cempuis trouveront, n'en doutez pas, des défenseurs à la Chambre, et déjà n'ont-ils pas obtenu par avance de la faiblesse gouvernementale que le successeur du pourceau révoqué continuât sa méthode, j'allais dire son commerce?

Après tout, les adeptes de ce système où, suivant le mot d'un spirituel sénateur, le Dictionnaire comporte des définitions dans le goût de celle-ci : « Homme, terme générique embrassant la femme... », les adeptes de ce système, dis-je, ne font que se rattacher étroitement aux doctrines de leurs devanciers de la Révolution, et j'ai là, sous les yeux, une brochure précieuse qui en fournit le plus stupéfiant témoignage.

Cette brochure est rarissime; je doute même que la Bibliothèque nationale en possède un exemplaire, et c'est le hasard, favorable aux chercheurs et aux curieux, qui l'a fait tomber entre mes mains.

Mais le document, daté du 1er vendémiaire an VII (1799), est absolument authentique et défie toute contestation. C'est un « *Discours sur la nouvelle organisation des sociétés*, prononcé devant les enfants de l'un et de l'autre sexe, sortant, à leur vingtième année, des collèges et des ateliers de la Nation. »

Ce Discours étonnant comprend vingt-huit pages où, par une contradiction hurlante, l'idée de Dieu est affirmée à côté des audaces les plus immorales. Qu'on en juge par cette page, dont le docteur Robin sera jaloux :

« Avant de finir ce discours, j'ai un langage extraordinaire à vous tenir, sexe aimable, sexe enchanteur, vous, le plus bel ouvrage de la Nature, et fait par conséquent pour recevoir nos hommages et nos respects. La trop grande disproportion de nombre qu'elle met, de concert avec la guerre, entre votre sexe et le nôtre, demande, pour favoriser la population, qu'on introduise la polygamie dans le code de nos lois. Mais je vous vois changer de visage... Apprenez cependant que l'honneur de donner des citoyens, des défenseurs à la patrie, et la joie d'être mères, vous dédommageraient amplement de ce que vous pourriez perdre d'un autre côté. Vous n'auriez à rougir à ses yeux, ni à vous plaindre à la Nature que de votre repos ou de votre stérilité. Hâtez-vous de faire ce que la Patrie et la Nature à la fois vous demandent et vous ordonnent; et vous paierez à toutes deux une dette que vos concitoyens sauront bien reconnaître... »

Suit un développement que je ne saurais citer, après quoi, le précurseur de Cempuis conclut ainsi :

« Rassemblez-vous donc, Enfants; paraissez sur l'arène, sans autres ornements ni d'autres trésors que ceux dont vous a paré et enrichi la Nature. Ne crains rien, ô Pudeur; les voilà tels qu'elle les a formés. Harmonie, fille du ciel, descends parmi nous pour préluder à cette touchante cérémonie... »

Je m'arrête; le reste est impossible à reproduire. Et n'oubliez pas que ces paroles licencieuses, que ces provocations à la débauche sont adressées publiquement, dans une distribution de prix, à des adultes de vingt ans, aux maîtres desquels l'orateur a osé dire dans une autre partie de son discours :

« Un moyen d'émulation *qu'on ne leur laissera jamais oublier* sera l'espoir de voir couronner leurs succès devant cette Assemblée par le choix que les garçons auront droit de faire *des plus belles* d'entre les filles qui auront fini leur éducation... »

Ce n'est pas moi qui souligne; les passages mis en relief sont en lettres italiques dans le texte, afin d'en mieux préciser le sens.

Voilà le Cempuis issu des pourritures du Directoire! Voilà la

Nouvelle organisation des sociétés préconisée dès 1799 et cyniquement reprise par les libres-viveurs de nos jours! Rien n'est nouveau sous le soleil. Seulement, nos disciples d'Épicure ont perfectionné le programme de leurs ancêtres : ils en ont supprimé l'idée de Dieu, afin de rapprocher plus encore la créature humaine de la brute et de mieux adapter l'éducation de la jeunesse au rôle bestial qu'ils rêvent pour la société future.

Je ne devine pas ce que les avocats de Cempuis pourront dire à la tribune pour défendre ces pratiques obscènes, mais, du moins, ils pourront se réclamer des révolutionnaires d'il y a cent ans et invoquer, comme M. Clémenceau, la théorie du bloc en faveur de leur protégé.

Une autre interpellation nous est annoncée sur les scènes ignominieuses qui ont accompagné, à Laval, l'exécution d'un prêtre indigne. On se rappelle cette foule hideuse, ou plutôt cette meute altérée et hurlante qui, sous les fenêtres mêmes de la prison, réclamait avec furie la tête du coupable. Et quand cette tête est enfin tombée sous le couteau, la tourbe infâme a applaudi comme à un joyeux spectacle. Jamais peut-être on n'avait vu la populace ivre, la lie abjecte d'une ville, se livrer en de telles circonstances à de pareils excès, qui ont soulevé jusqu'au dégoût et aux protestations de la presse étrangère. Les journaux de Londres, en particulier, se sont indignés de ces scandales, en manifestant l'espoir qu'ils auront pour conséquence d'amener chez nous la suppression de la publicité des exécutions, comme en Angleterre.

Cette réforme, depuis longtemps réclamée, est, en effet, souhaitable à tous les titres. Ce qui importe, c'est le maintien de la peine capitale, dont la terreur salutaire arrête encore bien des crimes. Mais l'exécution de parade, sur une place publique, qui dresse comme une sorte de piédestal au condamné en lui offrant l'occasion d'une *pose* théâtrale devant la cohue des rôdeurs et des filles, bien loin d'ajouter à l'horreur de l'expiation, serait plutôt de nature à en paralyser l'effet.

On assure qu'un groupe de députés ministériels va proposer dès la rentrée un projet de loi tendant à renfermer désormais les exécutions capitales dans l'intérieur des prisons, devant les seuls témoins dont la présence est indispensable pour garantir l'accomplissement de la sentence et en assurer la publicité. Puissent-ils obtenir gain de cause!

En Angleterre, paraît-il, la foule ne peut se défendre d'un frémissement quand le drapeau noir apparaît sur la prison au moment où le supplicié expire; et le demi-mystère de cette exécution silencieuse, derrière les murailles sombres d'une geôle, frappe l'imagi-

nation populaire bien plus fortement qu'une scène avilissante en plein soleil.

D'ailleurs, l'homme est une bête fauve devant qui le spectacle du sang est toujours mauvais, et si l'on trouve démoralisant de faire couler à ses yeux dans une arène le sang d'un cheval ou d'un taureau, comment ne pas répugner plus encore à l'effusion du sang humain sur une place transformée en cirque, avec les sifflets ou les applaudissements des spectateurs?

Au milieu de ces incidents, la science faisait une nouvelle et admirable découverte, celle de la guérison du croup, du terrible croup, qui, chaque année, fait des milliers de victimes parmi nos enfants; et, hâtons-nous de le dire, cette découverte précieuse est encore une conquête française, sortie de cet Institut Pasteur qui a déjà rendu de si éclatants services à l'humanité.

C'est le docteur Roux, un des collaborateurs les plus intimes du maître illustre et son préparateur habituel, qui a, sous sa direction, arraché à la nature ce nouveau secret qui réjouira le cœur de toutes les mères.

Jusqu'ici, la science médicale s'était reconnue à peu près impuissante en face de la diphthérie, et si un grand progrès avait été accompli le jour où le docteur Bretonneau avait, par une illumination géniale, hasardé la trachéotomie, l'application de ce remède héroïque n'en restait pas moins difficile et aléatoire. La découverte du docteur Roux, communiquée la semaine dernière au Congrès scientifique de Buda-Pesth et acclamée par l'assemblée entière, simplifie singulièrement les procédés, en sauvant 75 pour 100 environ des enfants atteints par le redoutable fléau.

Je n'ai pas à exposer ici sa méthode et à initier le lecteur aux détails du traitement. J'en laisse le soin à notre savant collaborateur M. de Parville, qui saura le faire avec autrement de clarté et de compétence. Mais cette Chronique des Œuvres et des Hommes ne pouvait se dispenser de mentionner au moins une découverte qui, en apportant un nouveau bienfait à l'humanité souffrante, est un titre d'honneur de plus pour notre pays.

La mort a été, ce mois-ci, plus clémente aux grands noms et aux grands talents que dans les périodes précédentes; la nécrologie n'a guère à enregistrer que la perte d'un compositeur de second ordre, Emmanuel Chabrier, dont l'œuvre tronquée ne laisse rien de saillant au répertoire. Fils d'un avocat de province et avocat lui-même, mais sans cause, Chabrier avait fini par entrer au ministère de l'intérieur, où il a griffonné durant seize années du

papier administratif en se distrayant de cette fastidieuse besogne par des essais musicaux d'une verve endiablée et d'un pittoresque exubérant qui le faisaient considérer comme un révolutionnaire de l'art. Lassé du rond-de-cuir, qui gênait sa fougue aventureuse, il se décida à quitter l'officine politique de la place Beauvau pour devenir chef des chœurs aux concerts Lamoureux. Il était là davantage dans son élément, et il produisit quelques compositions fugitives qui mirent en relief son originalité, notamment une rapsodie bientôt en vogue, *España*, qu'il avait écrite au retour d'une excursion au delà des Pyrénées. Mais c'est surtout au théâtre qu'il rêvait, et après une tentative effacée aux Bouffes avec l'*Etoile*, opérette d'une fantaisie un peu excentrique, il entreprit, en collaboration avec Catulle Mendès, une œuvre de caractère plus sérieux et de plus longue haleine, *Gwendoline*, qui fut impitoyablement refusée par nos deux Opéras, et ne parvint, après beaucoup d'efforts, qu'à se faire jouer à Bruxelles. Malheureusement, dès le lendemain de la première représentation, le directeur belge était mis en faillite et déposait son bilan !

L'infortunée *Gwendoline*, ainsi jetée sur le pavé, alla chercher fortune en Allemagne, à Munich, à Carlsruhe, où elle obtint quelque succès. L'auteur s'en autorisa pour solliciter de nouveau la scène française, et M. Carvalho, dont l'initiative souvent heureuse accueille volontiers les talents inconnus ou incompris, accepta de monter une œuvre dont la hardiesse et l'étrangeté pouvaient saisir le public. C'était le *Roi malgré lui*. Mais, par une fatalité nouvelle, le lendemain même de la seconde, l'Opéra-Comique brûlait et tous les décors disparaissaient dans la fournaise !

Décidément, le pauvre Chabrier n'avait pas de chance, et c'est, au fond, de tous ces déboires accumulés que l'infortuné compositeur est mort. L'œil éteint, le front soucieux, il errait comme une ombre dans les coulisses de nos théâtres; son intelligence avait fini par s'obscurcir, et quand l'Opéra se décida, dans ces derniers temps, à monter la *Gwendoline* jadis repoussée, il était trop tard. L'heureuse nouvelle n'amena qu'un rapide éclair dans l'œil terne de l'auteur, qu'un sourire sur ses lèvres pâles, puis tout s'évanouit.

Deux années encore, le spectre a traîné ses derniers jours, et la lampe épuisée a jeté sa lueur suprême dans une partition incomplète, *Briséis ou la Fiancée de Corinthe*, qui reste comme une stèle brisée sur une tombe.

Un artiste, moins bruyant et plus achevé, sculpteur de haut goût et ciseleur de la grande école, M. Paul Caméré, collaborateur intime de cet autre artiste éminent qui s'appelle Froment-

Meurice, vient de succomber en pleine vigueur de talent. C'était un modeste, qui se cachait volontiers dans l'ombre de son maître, mais qui a eu sa part dans les belles œuvres et les éclatants succès auxquels demeure attaché son nom : l'Epée de l'amiral Courbet, la Tiare en or et pierreries offerte par le diocèse de Paris à Léon XIII pour son jubilé, le sabre du colonel Dominé, la magnifique garniture de cheminée commandée par M. le duc d'Aumale pour Chantilly, enfin, la Nef merveilleuse offerte à la reine Amélie de Portugal à l'occasion de son mariage.

Les grands artistes ont les auxiliaires qu'ils méritent, parce qu'ils savent les instruire et les inspirer, et quelque sensible que puisse être la perte du délicat et classique Caméré pour le célèbre joaillier de la ville de Paris, le vaisseau légendaire dont il a la garde dans l'art n'en poursuivra pas moins, à travers les fluctuations, sa marche sûre et glorieuse.

Et, pendant ce temps, on érige toujours des statues, avec un tel abus du bronze que bientôt, vraiment, il n'en restera plus pour nos canons et nos gros sous.

M. Grévy avait déjà une statue à Dôle; ce n'était pas assez, paraît-il, pour honorer ses vertus et ses services : on lui en dresse à Mont-sous-Vaudrey une seconde, qui doit être inaugurée le 30 septembre, au milieu de grandes réjouissances. — Il est fâcheux qu'on ait arrêté ces jours-ci la Limouzin, collaboratrice et amie du gendre de l'ancien président : elle eût été l'ornement naturel de la fête.

Il avait été question d'une statue à Barère. Ce pourvoyeur de la guillotine n'a pas encore de monument, et le comité formé pour réparer cette omission a tout récemment sollicité des conseils généraux un témoignage de sympathie à l'égard du « grand homme ». Cette qualification glorieuse, accordée à un tel homme, a soulevé, dans l'assemblée départementale du Puy-de-Dôme, une protestation courageuse qui a trouvé de l'écho dans la France entière, et il faut féliciter M. Bardoux de s'être fait en cette occasion l'organe éloquent de la conscience publique. « Je suis de ceux, s'est-il écrié, qui refusent à Barère le titre de grand personnage ! » et il a rappelé la férocité froide avec laquelle ce coupeur de têtes, membre du sinistre Comité de salut public, avait envoyé pêle-mêle à l'échafaud Mme Roland avec Madame Elisabeth, les girondins avec les royalistes, Vergniaud et Buzot avec Camille Desmoulins et André Chénier. D'une voix indignée l'honorable sénateur a dit en terminant : « Je demande à quel acte généreux Barère s'est associé, Barère que Michelet appelle l'Anacréon de la guillotine !

Quant à moi, je proteste contre la qualification de grand homme qu'on veut lui décerner... »

La demande de souscription est tombée sous cette parole vengeresse, et il faut espérer que, de longtemps, on n'osera plus demander pour l'odieux auxiliaire du bourreau l'admiration reconnaissante de la postérité.

Heureusement, il y a des hommages mieux justifiés que celui-là, et, au premier rang de ceux qui sont rendus à de nobles mémoires, il faut placer la restitution solennelle à la ville de Dieppe de l'urne contenant le cœur de Duquesne, enfoui, depuis deux siècles, dans une petite église du pays vaudois. Comment le cœur de l'illustre amiral de Louis XIV se trouvait-il ainsi perdu dans un coin obscur de la Suisse? Hélas! c'est encore un triste fruit de nos discordes civiles. Lors de la révocation de l'Edit de Nantes, Duquesne, seul de tous les calvinistes, fut excepté de la proscription en raison des immenses services qu'il avait rendus à la France; mais il eut la douleur de voir bannir ses deux fils, coupables de rester fidèles à leur foi; et quand il mourut à soixante-dix-huit ans, aussi comblé de gloire qu'abreuvé d'amertume, ce ne fut pas sans peine que ses fils exilés obtinrent, comme une relique sacrée, le cœur de leur père, qu'ils déposèrent pieusement dans l'église du village suisse où ils s'étaient réfugiés.

Deux cents ans ont passé depuis ces dissensions et, grâce à la courtoisie du gouvernement helvétique, le cœur du grand marin reprend aujourd'hui le chemin de sa patrie pour aller reposer à Dieppe, sa terre natale, auprès de la statue triomphante du haut de laquelle le vainqueur de Ruyter semble commander encore à l'Océan.

Hier, c'était le descendant de nos rois, banni par nos révolutions, qui mourait douloureusement en exil. Demain, c'est le cœur d'un grand homme qui nous reviendra de la terre étrangère où l'avait relégué l'ostracisme d'un roi. Toutes les proscriptions se valent, qu'elles soient politiques ou religieuses, décrétées par des princes ou par des sectaires! La faute est la même, l'atteinte égale à la conscience et à la liberté humaine, égal aussi le dommage, souvent irréparable, dont souffre la patrie!

Si Duquesne a attendu la réparation deux cents ans, Joachim du Bellay, un des pères de notre langue, l'aura attendue plus de trois cents ans. Ses contemporains ne lui firent pas même l'hommage d'une tombe, et on ignore encore où dorment ses cendres. Mais notre époque s'est souvenue de ses odes, de ses sonnets, de ses élégies, dont la grâce et le naturel font encore des œuvres charmantes, et elle a voulu lui dresser un monument aux lieux mêmes qu'il

avait désignés dans ses vers pour l'éternel repos, au bord de cette Loire qu'il a chantée et dont il pourra voir couler doucement les flots bleus du haut de son piédestal.

Il n'avait pas d'ailleurs été heureux dans sa courte vie. Destiné par sa naissance à la carrière des armes, il avait dû renoncer au monde et à la gloire par suite d'une infirmité précoce, la surdité, qui l'avait condamné pour toujours à se renfermer en lui-même! C'est dans ce triste état que, errant et mélancolique, il avait rencontré, dans une hôtellerie de Poitiers, un autre poète, sourd comme lui, éloigné, pour cette cause, de la diplomatie, comme lui de la guerre : c'était Ronsard; et tous deux, à peu près du même âge, rapprochés par la même disgrâce, ayant les mêmes goûts et les mêmes aspirations, s'étaient liés d'une amitié touchante. Mais la mort ne tarda pas à les séparer. Du Bellay disparut, frappé d'apoplexie à trente-cinq ans, et sans doute le sculpteur qui l'a fait revivre a traduit sa dernière pensée en lui mettant à la main son livre des *Regrets*...

De tous les discours prononcés à Ancenis en l'honneur de sa mémoire, il faut citer ce passage éloquent de M. Léon Séché, promoteur du monument : « N'est-ce pas toi qui nous as appris le beau mot de Patrie, qui résume toutes nos fiertés, tous nos deuils, toutes nos espérances, et le hasard pouvait-il mieux te servir qu'en élevant dans les airs ton image radieuse à l'heure même où une secte abominable s'efforce de détruire l'idée que tu as si bien défendue? »

C'est, en effet, Joachim du Bellay qui, le premier, a fait passer dans l'usage courant de la langue le beau mot de Patrie, et ce titre seul, indépendamment de ses œuvres, eût dû suffire, de longue date, à lui assurer la reconnaissance de notre nation.

M. Testelin n'a pas attendu aussi longtemps le bronze dont la camaraderie opportuniste vient de le gratifier à Lille; mais le politicien de la Défense nationale était un sectaire, tandis que le gentilhomme de la cour de François I[er] ne fut qu'un poète aimable. C'est devant une population indifférente, sinon même ironique, qu'a été dressé ce bronze au médecin dont les souvenirs douloureux de 1870 ne semblent nullement justifier l'apothéose. Après s'être improvisé lui-même dictateur de toute la région du Nord au lendemain du 4 septembre, le proconsul Testelin, aussi haineux qu'incapable, désorganisa plutôt qu'il ne servit la résistance commune, et le Rapport présenté en 1871 à l'Assemblée nationale sur les faits de cette époque permet d'apprécier à sa juste valeur le rôle politique et militaire joué par ce fantoche.

« Il n'a pas tiré du Conseil général, dit ce Rapport, l'appui et les lumières que le bon sens et l'intérêt du pays lui commandaient

de rechercher. Sa préfecture était remplie d'individus improbes et sans compétence que le choix d'un club lui imposait, et c'est à ces hommes qu'il confiait la mission d'armer nos soldats, sans exercer sur leurs actes aucun contrôle... »

Lui-même, d'ailleurs, a reconnu alors la nullité, sinon le caractère nuisible de son action : « En somme, a-t-il dit dans sa déposition à l'Enquête parlementaire, en somme, je crois que ce que j'ai fait équivaut à peu près à rien. » (T. III, p. 561.)

Et c'est à cet incapable qu'on élève une statue! C'est ce personnage médiocre et malfaisant qu'on transforme en héros national, alors que d'Aurelles de Paladine, le vainqueur de Coulmiers, n'a pas même de buste aux portes d'Orléans!

Ce n'est pas à dire toutefois que la ville de Jeanne d'Arc oublie ceux qui l'honorent; nulle autre, au contraire, n'est plus fidèle au culte des glorieux souvenirs, et son conseil municipal, par une décision qui témoigne de son impartialité autant que de sa justice, vient d'en donner une preuve nouvelle en conférant le nom de rue Dupanloup à l'une des voies principales de la cité, en reconnaissance des précieux services que lui a rendus le grand évêque durant les jours sombres de l'invasion.

Après la politique, après la guerre, après la poésie, la science a eu aussi sa part équitable dans l'hommage rendu à l'un de nos plus illustres naturalistes, Armand de Quatrefages, qui, à l'encontre de tant de faux savants, a toujours su voir, dans les merveilles de la création, la main divine et cachée du Créateur. C'est le plus haut spiritualisme qui a caractérisé tous ses travaux, et les discours prononcés devant son image se sont appliqués avec raison à mettre en relief cette belle physionomie morale de ses œuvres. « Derrière l'organisme physique, a très bien dit M. Milne-Edwards, il a reconnu l'existence de l'esprit, de la volonté; il a cru au devoir qui découle pour lui de la nature morale et religieuse de l'homme. »

Et la muse, se mêlant avec joie à la fête, lui a décerné à son tour de beaux vers qui seraient tous à citer.

> Ah! tu n'es pas de ceux dont la témérité,
> Dès l'abord, a proscrit toute divinité,
> Qui traitent de légende ou de brumeuse histoire
> La croyance pieuse et qui s'en font un jeu.
> Ton esprit droit et fort n'a jamais voulu croire
> Que pour être un savant on dût renier Dieu.

C'est dans un modeste village des Cévennes, au berceau même de Quatrefages, qu'a été dressée sa statue. Le célèbre naturaliste

appartenait à la foi protestante, mais, par un noble accord, le curé catholique et les ministres de la religion réformée se sont unis pour rendre un commun hommage au savant qui a si admirablement démontré l'*Unité de l'espèce humaine*.

Particularité expressive et touchante : le domaine de Bréau, ancien patrimoine de la famille de Quatrefages, abrite à la fois maintenant le pasteur et le curé, qui vivent là côte à côte; et quand, le jour de la fête, on a vu s'avancer, dans le cortège, le curé de Valleraugues entre deux pasteurs, on a ressenti l'impression consolante que les vieilles discordes tendent à s'éteindre pour faire place à l'apaisement que souhaite partout le patriotisme.

Nos théâtres suivent le mouvement inverse des hirondelles : ils ferment quand arrivent les messagères des beaux jours, et ils ouvrent quand elles partent. Toutefois, la saison dramatique n'est pas encore dans son plein; nos principales scènes se bornent à préluder par des reprises et on trouve dans le public qu'elles abusent un peu trop de la permission. Au lieu de nous offrir des pièces nouvelles, annoncées avec fracas, attendues avec impatience, elles nous servent des œuvres anciennes, usées jusqu'à la corde et ressassées jusqu'à la satiété : — *Nos bons villageois*, de Sardou, au Gymnase; la *Femme de Claude*, d'Alexandre Dumas fils, à la Renaissance; *Monsieur Alphonse*, du même, deux fois nommé, à l'Odéon; l'éternel *Demi-Monde*, du même, trois fois nommé, à la Comédie-Française; et, pour varier, les *Mousquetaires*, d'Alexandre Dumas père, à la Porte-Saint-Martin!

Certes, la pièce de Sardou est amusante, mais une nouveauté eût bien mieux fait notre affaire; et quant à l'auteur de la mystérieuse *Route de Thèbes*, toujours promise et jamais livrée, on en vient à se demander si ce n'est pas un jeu dont il s'amuse que de faire ainsi miroiter aux yeux des directeurs affriandés l'œuvre qu'il tient habilement suspendue pour obtenir d'eux préalablement, à titre d'arrhes, la reprise de ses vieilles machines?

C'est aussi une reprise que le drame en vers de M. Coppée, *Severo Torelli*, dont nous avons loué jadis la belle facture et les scènes émouvantes; et nous aimons mieux réserver notre attention sympathique à l'œuvre nouvelle, *Pour la Couronne*, dont on dit d'avance le plus grand bien.

A l'Opéra, en attendant l'*Otello* de Verdi, que nous ne connaissons pas en France et pour lequel l'illustre maître a écrit tout un ballet inédit, nous aurons sous peu de jours la millième du *Faust* de Gounod, qui fut représenté pour la première fois le 19 mars 1859. Il aura donc fallu un peu plus de trente-cinq ans pour

conduire la partition à ce glorieux pinacle de « la millième », que si peu d'œuvres atteignent.

L'auteur n'existe plus; le poète du livret est mort aussi, et la principale interprète, celle qui a créé le rôle idéal de Marguerite et fait couler tant de larmes au milieu de tant d'acclamations, Mme Miolan-Carvalho, est dans la retraite. Mais la musique, la divine musique vit toujours, aussi passionnée, aussi émouvante, et longtemps encore elle pénétrera de pitié attendrie les cœurs jeunes et ardents pour l'exquise héroïne de Goethe.

Chose curieuse, et qui n'est pas, du reste, sans exemple : l'œuvre ne saisit pas d'abord le public; elle fut vivement discutée et contestée même, à ce point que Gounod ne parvenait pas à trouver d'éditeur. Un d'eux pourtant se risqua et paya 6 000 francs la partition méconnue qui lui a rapporté depuis plus d'un million!

C'est l'histoire de Racine avec *Athalie*, moins le million; c'est l'histoire de Lamartine avec les *Méditations;* c'est aussi l'histoire de plusieurs autres.

Faites d'abord des chefs-d'œuvre! pourrait-on dire aux auteurs, et laissez ensuite agir le temps : tôt ou tard, il vous amènera la justice avec la gloire!

CHRONIQUE POLITIQUE

23 septembre 1894.

L'affaire de Cempuis continue à occuper la presse. La commission de surveillance de cet Orphelinat, où siègent de très importants fonctionnaires du ministère de l'intérieur, du ministère de l'instruction publique et de la préfecture de la Seine déclare, par la bouche de son rapporteur, qu'elle ne reconnaît pas l'arrêté du gouvernement qui a révoqué M. Robin : « Aux yeux de la commission, disait ces jours-ci le rapporteur, M. Faillet, à un rédacteur du *Gil Blas*, M. Robin demeure toujours le directeur de l'orphelinat Prévost. » Il annonce en même temps que, dès sa première séance, entre le 10 et le 15 octobre, le Conseil général de la Seine condamnera par un vote presque unanime l'acte gouvernemental, délibéré et pris en conseil des ministres. Et comme, fond et forme, tout doit être en harmonie dans cette affaire de mauvais lieu, le rapporteur termine ainsi ses déclarations : « M. Robin sera réintégré à Cempuis ou Cempuis disparaîtra, je vous en f... mon billet. »

En réalité, il n'y a qu'une question en jeu : le gouvernement gouvernera-t-il? Est-ce M. Robin, flanqué de MM. Faillet, Babut et autres, qui représente l'État français? Ou bien est-ce le président de la république, assisté du président du conseil et des ministres?

Nous n'avons pas à revenir sur le caractère de l'affaire de Cempuis. Elle est répugnante et ridicule. Très logique en soi, très conforme aux enseignements officiellement donnés depuis plus de quinze ans, la méthode pédagogique inaugurée à Cempuis est un essai scientifique et solennel d'éducation animale de l'homme. Plus de Dieu, plus de conscience, plus de pudeur, plus de patrie, plus rien des croyances éternelles. L'élève sorti de cette école désertera, en certains cas, plutôt que de faire la guerre aux ennemis de son pays, il ne fera la guerre qu'aux vieilles pruderies et aux vieilles décences. Voile de la vierge et drapeau de la France, chiffons qui ne comptent plus! Si l'on demandait à ces Rollins et à ces Lhomonds d'un nouveau genre une définition courte et précise de leur système, ils répondraient : Nous supprimons la feuille de vigne.

Eh bien, nous le répétons une fois de plus : MM. les membres de la commission de surveillance de Cempuis et MM. les membres du Conseil général de la Seine sont absolument libres de fonder,

à leurs frais, un institut où, sous la direction de M. Robin, leurs enfants, fils et filles, seront élevés dans ces principes et dans ces habitudes. Peut-être auront-ils maille à partir avec les règlements qui concernent la police des mœurs et les devoirs dus au pays? Le droit qu'ils n'ont pas, c'est d'employer les enfants d'autrui et les deniers des contribuables à l'entretien de leur laboratoire de positivisme pratique. Ils savent parfaitement qu'ils n'ont même pas l'excuse de pouvoir invoquer une sorte d'opinion publique en leur faveur. M. Robin était le premier à confesser très loyalement, même avec orgueil, que son enseignement consistait « à combattre énergiquement les préjugés que la majorité respecte ». Or, si la majorité de vos concitoyens respecte, selon votre aveu, ce que vous enseignez à mépriser, quel crime ne commettez-vous pas en imposant vos dégradantes leçons à des orphelins dont les pères et les mères appartenaient probablement à cette majorité qui ne veut pas de vous? Et cela est si vrai que le Conseil municipal de la Seine n'ose pas lui-même infliger aux enfants pauvres des vivants le travail de démoralisation qui s'exerce à Cempuis sur les enfants pauvres des morts. L'an dernier, les conseillers municipaux de Paris, les plus gangrenés d'athéisme, consacraient une de leurs séances à dénoncer très sévèrement quelques curés comme coupables de faire intentionnellement coïncider l'heure de leurs catéchismes avec l'heure des classes dans les écoles laïques, de façon à empêcher les élèves des écoles laïques d'aller au catéchisme. Et comme un de leurs collègues conservateurs leur faisait observer qu'ils devaient se féliciter, non se plaindre de cette impossibilité d'instruction religieuse, ils répondaient que c'était une malice des curés pour avoir un plus grand nombre d'enfants dans les écoles congréganistes, une foule de parents, même pauvres, ayant encore l'infirmité de tenir au catéchisme. A Cempuis, comme les parents sont morts, on ne se gêne plus; et, par un raffinement sacrilège qui est peut-être l'attentat le plus abominable de notre temps, on corrompt des orphelins, parce que, selon l'expression si touchante de la pitié populaire, ils sont seuls au monde.

Nous avons un autre exemple de la volonté nette des familles et du pays. Pourquoi l'État maintient-il des aumôniers dans les lycées? Parce que l'immense majorité des parents, s'ils n'y rencontraient pas l'homme de Dieu, n'y mettraient pas leurs enfants. L'État qui devrait être le tuteur des abandonnés, privera-t-il d'aumônier les orphelins, uniquement parce qu'ils n'ont plus de parents pour réclamer? S'abaisserait-il à cette honte et à cette lâcheté? Le Conseil municipal a fait, dans cet ordre d'idées, une expérience fort instructive d'où il est sorti (il nous pardonnera cette expression familière, digne du ton habituel de ses discussions) le dindon de la

farce. Il lui est arrivé de supprimer, il y a quelques années, le traitement de l'aumônier de l'un des collèges de la ville de Paris, ajoutant, comme correctif à cette mesure et équivalent à cette économie, une diminution de 15 francs sur le prix de la pension. Qu'en est-il résulté? Les parents qui désiraient la présence d'un aumônier pour leurs enfants, ont chacun versé pour son traitement facultatif les 15 francs qu'on leur rendait; et, comme presque tous la désiraient, le traitement en a été plus que doublé.

Concluons donc que, dans cette affaire de Cempuis, le gouvernement serait d'autant plus impardonnable de ne pas faire respecter son autorité et ses décisions, qu'il a l'opinion publique pour lui. Il y a des fonctionnaires compromis, les uns pour avoir toléré et encouragé les désordres qui ont motivé la révocation de M. Robin, les autres pour avoir critiqué cette révocation. Le gouvernement se doit à lui-même, après avoir bien établi les responsabilités, d'y joindre les sanctions qu'elles méritent. Il en a fait trop ou trop peu; s'il se laisse braver par ceux qui le représentent, il témoignera qu'il a lui-même, de sa faiblesse et de sa fragilité, une idée qui, se communiquant à tous ses agents, les poussera à se passer ou à se moquer de lui. Les incidents qui viennent de se produire dans l'élection de Nogent-sur-Seine, aux portes de la demeure de M. le Président de la République, montrent suffisamment que, dans l'esprit toujours impressionnable des populations, ceux qui attaquent le pouvoir semblent plus sûrs de leur fait, de leurs succès et de leur avenir, que ceux qui le détiennent. Le grand-père de M. le Président de la République a dit un mot souvent répété et toujours justifié : « Ce sont les indécisions d'en haut qui font les incertitudes d'en bas. »

Sans doute, après de si longues années où le gouvernement n'a duré que par son propre avilissement, nous comprenons l'embarras des politiques qui ne trouvent à leur service que des instruments énervés et faussés. Ces difficultés, les conservateurs en tiennent compte; peu de semaines avant sa mort, Monsieur le comte de Paris leur en donnait le conseil, avec la plus noble élévation d'âme : « Le patriotisme, disait-il, ne permet pas de rien ajouter aux difficultés sans nombre avec lesquelles M. Casimir-Périer va se trouver aux prises. » Rien de plus vrai. Le gouvernement, en même temps, reconnaîtra que sa dignité comme son intérêt lui commandent de ne pas s'éterniser dans des tolérances ou des tergiversations qui n'aboutiraient qu'à le noyer dans un même mépris, à droite et à gauche. Les scandales de Cempuis ne sont pas un épisode isolé. De tous les côtés, ils ont des pendants qui les valent : dans l'Allier, les radicaux, les plus gros électeurs de leur parti, sont pris la main dans le sac; à Toulouse, ils sont pris la

main dans les urnes. Partout le vol ou la fraude; partout les mêmes symptômes de dissolution sociale. Partout aussi une administration désorganisée ou terrorisée qui, se sentant trop souvent lâchée en haut lieu, s'est mise sinon à hurler, du moins à manger avec les loups et à ramper devant eux.

Dans les différents discours qu'il a prononcés au cours de ses visites à nos soldats en manœuvres de forteresse ou de campagne, M. le Président de la République a tenu le meilleur langage. Les résumant tous au banquet de Châteaudun, il a dit ces excellentes paroles : « C'est dans une pensée d'union et de concorde que je fais appel, messieurs, à tous les bons citoyens, à tous ceux qui aiment la France; je leur demande de nous aider à faire de la République un régime où la passion du bien inspire les paroles et les actes, où les humbles et les déshérités de la fortune aient la première place dans la sollicitude des pouvoirs publics; je leur demande d'oublier les vieilles luttes et les querelles passées. Tous ont ici, il y a vingt-quatre ans, combattu serrés autour du même drapeau; aujourd'hui, la République convie tous ses enfants à se donner la main pour une œuvre de paix et de progrès social. »

Quel bon citoyen n'a dans le cœur le désir de répondre à ce noble appel? Seulement M. le Président de la République sait, mieux que personne, à quel prix se font, pour l'honneur de tous et le bien du pays, l'union et la concorde. Elle se parait de ces deux mots, cette honteuse concentration républicaine, à laquelle, président du Conseil, il a eu le courage de porter le défi et de signifier son congé; destinée à faire durer des ministères dont les titulaires s'y sont déconsidérés, elle n'était, en réalité, que l'accouplement, suivi d'avortement, dans l'équivoque, et que la curée en commun. L'ambition du gouvernement devrait être de rompre, dans le pays tout entier, la concentration menteuse et dangereuse qu'il a entamée dans le Parlement. Que, dévoué à la République et supérieur aux passions de secte et de parti, M. Casimir-Périer emploie son influence à faire prévaloir une politique vraiment nationale, vraiment sociale, vraiment libérale, même vraiment démocratique, cela suffit. Rien d'autre ni de mieux ne saurait lui être demandé. Cette politique fera toute seule son œuvre, cette bonne œuvre d'union et de concorde; sans concert préalable, par sa propre force, elle ralliera d'elle-même les éléments honnêtes et rejettera les éléments malhonnêtes du pays.

L'obstacle ne viendra pas des conservateurs. Ils appuieront le gouvernement « dans sa lutte contre les théories insensées et les attaques sauvages, dans cette œuvre de défense sociale qui n'exclut ni la recherche des améliorations ni l'étude réfléchie des réformes nécessaires ». C'est en ces termes que l'un des plus considérables

d'entre eux, qui, après avoir grandement représenté la France au dehors, la sert efficacement au dedans, M. le marquis de Vogüé ouvrait, comme président, le comice agricole de Sancergues. Le soir, au banquet, comme inspiré par le spectacle des hommes de toutes les opinions et de toutes les conditions, qui se pressaient pour l'applaudir, il disait : « Si je ne me trompe, la pensée du moment est une pensée d'apaisement. Je ne vois que mains qui se cherchent, cœurs qui demandent à battre à l'unisson, esprits fatigués des discussions stériles, des querelles de mots, des taquineries mesquines, se détournant des dangers imaginaires pour voir le danger réel et s'unir pour le conjurer. » Avec le plus heureux à-propos, il montrait à ses auditeurs un champ de blé qui tombe sous la faux, les tiges et les épis à terre, isolés, à la merci du vent et de l'orage : « Vienne une main vigoureuse qui les attache d'un lien solide, c'est la gerbe! La gerbe, orgueil, récompense et sécurité du laboureur, la gerbe qui porte le grain, pain de l'année, la semence, pain de l'année à venir ! »

Le noble orateur demandait aux honnêtes gens de France, trop souvent épars ou divisés, de faire la gerbe avec un lien vigoureusement noué : « Ce lien, c'est l'union; ce lien, c'est la solidarité des intérêts; ce lien, c'est la conviction que tous, à tous les degrés de l'échelle agricole, propriétaires grands ou petits, fermiers, métayers, simples ouvriers agricoles, nous avons le même intérêt, le respect et la sécurité de la propriété. »

Il paraît que cette bonne politique, si bien exprimée, commence à germer. Les journaux nous apprennent que, pour ses débuts, dans le département du Cher, livré à MM. Baudin, Maret, le meunier Giraud et autres, *ejusdem farinæ*, elle vient de réduire de cinq à deux le nombre des radicaux de la commission départementale et d'y assurer une forte majorité aux modérés et aux conservateurs. Qu'on se le dise au loin! Et que, par les mêmes procédés d'union, on fasse de même!

Lorsque le gouvernement fera une enquête sérieuse sur la situation actuelle, il ne pourra pas ne pas avouer qu'au fond des misères qui pèsent même sur son existence politique, il y a une question morale, c'est-à-dire une question religieuse. Il faut que le prêtre rentre dans l'école, parce qu'il faut, sous peine de mort pour la société française, que Dieu rentre dans les âmes, ramenant avec lui la probité, le respect, les vertus qui font le citoyen non moins que le chrétien. Sous quelle forme cette rentrée est-elle possible? L'école ne devrait-elle pas, à certains jours et à certaines heures, être ouverte au ministre de Dieu? Le droit ne devrait-il pas être rendu, aux communes comme aux familles, de choisir les instituteurs qu'elles préfèrent, l'odieux ostracisme dont, au mépris de l'éga-

lité, les plus respectables d'entre nos concitoyens sont frappés, étant aboli? Ces diverses solutions sont à débattre dans le cercle des possibilités parlementaires. Ce qui est hors de tout débat, c'est l'objet qu'il s'agit d'atteindre, objet urgent et sacré, auquel l'existence même de la France est attachée. C'était encore le plus pur patriotisme qui inspirait Monsieur le comte de Paris, lorsque, rédigeant son testament avec une grandeur simple qui n'a pas été dépassée dans l'histoire, il écrivait, le 21 juillet dernier, sous le regard de Dieu et déjà tout enveloppé des ombres de la mort : « Je ne puis pas croire que Dieu ait pour toujours abandonné la France, le pays auquel il a donné saint Louis et Jeanne d'Arc. Or, pour qu'elle se relève, il faut qu'elle redevienne une nation chrétienne. Une nation qui a perdu le sentiment religieux, où les passions ne sont plus contenues par aucun frein moral, où ceux qui souffrent ne trouvent pas un motif de résignation dans l'espoir de la vie future, est destinée à se diviser, à se déchirer, à devenir la proie de ses ennemis intérieurs et extérieurs. Le premier devoir de mes amis est donc d'arracher la France à la voie funeste qui la conduirait à une telle catastrophe. J'espère que dans cette œuvre de salut, ils verront se réunir à eux tous les honnêtes gens que l'expérience ne peut manquer d'éclairer un jour. »

Si le gouvernement ne veut pas en croire cette parole de prince, si haute et sereine qu'elle soit, qu'il regarde au delà de nos frontières? Il entendra de toutes parts monter, avec la menaçante rumeur des formidables orages qui couvent sous nos sociétés contemporaines, la voix de tous, souverains, ministres, chefs d'État ou chefs d'opposition, appelant à leur secours la puissance invisible du Dieu inconnu ou méconnu. Il y a quelques jours, à Kœnigsberg, tout gardé qu'il est par une armée qu'il croit invincible, l'empereur Guillaume redisait son refrain habituel : « Combattons pour la religion, la morale et l'ordre contre les partis subversifs. » Presque à ce moment, sous la conduite de leurs députés du Centre, plus de cinq mille catholiques ouvraient leur congrès de Cologne; le président disait : *Loué soit Jésus-Christ!* Et l'immense assistance répondait : *A jamais!* Le maire de cette vieille et grande cité était là; rappelant que Cologne avait doublé depuis trente ans et comptait aujourd'hui 300 000 habitants, il ajoutait : « C'est dans les nouveaux comme dans les anciens quartiers, la même piété, le même attachement à l'Eglise. »

Pendant que l'Allemagne nous donne ce spectacle, la Belgique nous en donne un autre, bien fait pour nous avertir. Prête à renouveler son Parlement d'après une loi électorale qui, changeant profondément sa constitution, inaugure presque complètement le suffrage universel, elle serait, elle devrait être singulièrement

inquiète de cette obscure épreuve si les masses catholiques ne lui formaient sa réserve de sûreté. Le libéralisme aux abois est dans cette perplexité, que, d'une part, il craint leur triomphe qui consommera sa défaite, et que, d'autre part, il n'a d'espoir qu'en elles pour ne pas être submergé par le flot démagogique. L'homme le plus important et même le plus provoquant de l'ancien libéralisme belge, M. Frère-Orban, vient de tenir à Liège un langage que nous signalons à l'attention de notre gouvernement : « Pour beaucoup de radicaux, dit-il, la lutte contre le cléricalisme signifie guerre à la religion et aux idées religieuses! Nous ne connaissons pas, quant à nous, d'idées moins libérales que celles-là. Ceux qui pensent ainsi croient devoir faire parade de leurs sentiments antireligieux; ils se proclament athées, matérialistes ou tout au moins positivistes. Libre à eux, libre à chacun de croire ou de ne pas croire, de discuter les dogmes et les religions...; mais donner comme but à la politique la guerre aux religions et aux idées religieuses, qui sont du domaine inviolable de la conscience, faire de la puissance publique un instrument hostile aux idées religieuses, ce serait une œuvre non seulement impie, mais attentatoire à la liberté de l'homme. »

S'il y a dans le langage de M. Frère-Orban un accent de tristesse et comme le glas de la défaite, c'est l'espérance qui résonne dans le discours que le chef des conservateurs belges, le père ou au moins le parrain de la constitution renouvelée, M. Beernaert, a prononcé, plus récemment encore, au congrès scientifique de Bruxelles où le *Correspondant* avait l'honneur d'être représenté par plusieurs de ses éminents collaborateurs. Témoin de la tranquille assurance avec laquelle l'Eglise, loin de s'effrayer, s'arme de la science contre tous ses contradicteurs, M. Beernaert la remerciait d'avoir fait de sa patrie une nation libre, hardie, capable de porter la démocratie, sans crainte de l'avenir et de son ténébreux inconnu. « En 1830, nous avons inscrit toutes les libertés au frontispice de notre constitution, et nous avons fait plus que de les inscrire, nous les avons pratiquées, nous les avons aimées, nous les aimerons toujours. Sur ce terrain, nous n'avons, depuis nos aïeux de 1830, aucun progrès à faire. Mais la base de nos institutions représentatives devait être changée pour rester en harmonie avec le progrès des temps. Une partie seulement de nos concitoyens était appelée à l'exercice de la vie politique. Cette situation ne pouvait durer sans discordance avec ce que le pays attendait de notre esprit de liberté, de justice, de démocratie. Une révolution dans notre régime politique s'est fait sans heurt, sans secousse et, au moins quant à son principe, sans discussion. Cette révolution, c'est une majorité conservatrice qui l'a accomplie, convaincue que progresser c'est conserver. »

M. Beernaert a terminé ainsi ce discours où respire vraiment l'esprit nouveau, l'esprit dont nous voudrions voir tous les conservateurs pénétrés : « Vous me demanderez comment je rattache ces considérations au toast que je suis chargé de porter. J'ai été quelque peu mêlé aux événements que je viens d'indiquer. L'excellent résultat que nous avons atteint, c'est un devoir pour moi de le reconnaître, nous le devons en partie à l'attitude éclairée, sagement progressiste du clergé belge. Celui-ci a compris qu'il faut vivre, non avec les morts, mais avec les vivants. Le clergé belge, écoutant la voix de Léon XIII, ce pontife toujours jeune comme la vérité, qui est d'une jeunesse éternelle, s'occupe avec un zèle admirable de toutes les œuvres qu'imposent les besoins modernes, sans autre préoccupation que celle du dévouement à la société et à la patrie. Je tiens à honneur de vous proposer la santé de l'épiscopat belge et de son vénéré chef, qui ont dirigé l'action du clergé dans la voie que je viens d'indiquer. »

Peut-être le gouvernement actuel de notre pays nous dira-t-il que ce qui vient de nos voisins les Belges ne peut nous convenir; que ce sont hommes et choses catholiques. S'il juge que, pour avoir le droit d'être entendu en cette matière, il faut n'être pas en règle avec l'Église, nous lui proposerons une autorité qu'il ne récusera pas, celle de M. Crispi. Quel que soit le mobile qui l'ait poussé, calcul intéressé ou sentiment sincère, voici ce que l'ancien factotum de Garibaldi, à la parole et à l'âme si chargées d'attentats et de blasphèmes, vient de dire à Naples : « La société traverse un moment douloureusement critique. Aujourd'hui, plus que jamais, nous sentons la nécessité de fortifier l'autorité civile. Une secte infâme est sortie des centres les plus noirs de la terre; elle a inscrit sur son drapeau : « Ni Dieu, ni chef! » Unis aujourd'hui, dans une fête de reconnaissance, serrons nos rangs pour combattre ce monstre. Inscrivons sur notre bannière : « Avec Dieu, avec le roi, pour la patrie. »

Et si le gouvernement de notre République rejette M. Crispi lui-même, parce qu'il est le ministre d'un roi, nous mettrons sous ses yeux un document qui devrait le toucher puisqu'il concerne M. Carnot, et qui devrait aussi le convaincre parce qu'il est tout imprégné de l'âme croyante et forte à laquelle les États-Unis doivent leur grandeur. Ce document, c'est l'une des prières qui fut lue au congrès de Washington, lorsque l'assassinat de notre premier magistrat y a été connu : « O toi qui es le roi des rois et le Seigneur des Seigneurs, nous te prions de répandre ta bénédiction sur notre sœur la République française, à qui nous avons voué depuis longtemps une grande reconnaissance et affection, et qui est maintenant affligée par le crime d'une haine profonde et

presque unique dans l'histoire. Daigne accorder au peuple de cette sage nation l'intelligence, la soumission à l'autorité, et fais que tous ceux qui sont en charge dans cet État prennent, pour le conduire, le conseil du Saint-Esprit, afin que l'équité les dirige dans toutes les lois. Nous demandons, ô Seigneur, que ta céleste consolation soit répandue sur la veuve et les enfants, affligés par cette grande calamité. Accorde-nous, ô Seigneur, que tous les ennemis des hommes vertueux, qui commettent de tels crimes au sein des nations, soient châtiés par ta Providence, et accorde aux hommes bons de toutes les nations de réprouver l'énormité d'un tel acte sur toute la terre. Garde ceux qui sont à toi, ô Seigneur; préserve-les de tous les dangers auxquels ils sont exposés et fais qu'ils soient en paix en accomplissant tes lois et les lois de leur pays. Que ta grâce, ô notre Père du ciel, repose sur nous, sur le pays de notre sœur affligée et sur toutes les contrées; que nous soyons tous unis dans la personne de ton divin Fils : nous te le demandons au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

Comme nous sommes loin de Cempuis! Loin de la France, hélas! Et cependant la France vaut mieux que ce qui se fait en son nom. Elle nous offrait hier un réconfortant spectacle dans les manœuvres militaires qui viennent de finir à Chateaudun.

Le théâtre de ces manœuvres évoquait tout naturellement les belles images de patriotisme, d'honneur, de foi, inséparables du nom de la France. La Beauce, autrefois si fière de ses moissons, peut l'être toujours des gerbes de gloire qu'elle a recueillies à travers les siècles. Jeanne d'Arc a parcouru ces vastes plaines sur lesquelles plane Notre-Dame de Chartres, toujours visible et debout dans l'immense horizon. Jeanne a paru à Patay comme l'Ange même de la victoire. L'ombre de son compagnon d'armes, le vaillant Dunois, remplit encore le vieux château de Châteaudun d'où le dernier de ses descendants, le jeune duc de Longueville, neveu du grand Condé, partit pour aller mourir bravement au passage du Rhin. L'année terrible a comme remué et réveillé tous ces souvenirs. Loigny a fait écho à Patay. Châteaudun s'est livré aux flammes pour la patrie; et son jeune châtelain, le duc de Luynes, a fait comme avait fait le duc de Longueville, il est mort en brave, entre Patay où Jeanne d'Arc avait vaincu, et Loigny où Sonis, Charrette, leur bataillon sacré, ont succombé.

Les généraux qui commandaient les deux corps d'armée en présence, le général de Galliffet qui dirigeait les opérations, ont redit aux soldats tout ce que la terre qu'ils foulaient avait reçu de sang héroïque. Autour de l'ossuaire ou plutôt du reliquaire de Loigny, les clairons ont sonné, les troupes ont présenté les armes. Dans l'admirable discours qu'il a adressé à M. le Président de la

République, le vénérable évêque de Chartres, Mgr Lagrange, a donné une forme, une voix, une âme à toutes les pensées sublimes qui montent de cette terre où tant de générations de bons serviteurs de la France reposent avec leurs ossements mutilés. France ancienne et France moderne, beautés fécondes du passé, courageux labeurs du présent, espoirs consolants de l'avenir, il les a célébrés avec une intelligence aimante où l'on sentait passer les vues profondes de Léon XIII et les sympathies généreuses de Mgr Dupanloup. L'émotion qu'a excitée cette patriotique et sacerdotale parole a été vive, elle se trahissait sur tous les visages. En ne dissimulant pas combien il la partageait, M. Casimir-Périer a rendu le plus légitime hommage « aux éloquentes et sages paroles d'un évêque chez qui tout, dans le passé et dans le langage, atteste le patriotisme, et qui sait servir l'Eglise et la Patrie ».

Quoique la saison actuelle soit presque partout consacrée à des fêtes guerrières, la paix est à l'horizon de l'Europe. C'est même cette sécurité qui ajoute un charme à ces nobles et mâles spectacles où les peuples voient passer au milieu de leurs villes et de leurs campagnes le beau fantôme de la gloire des armes, sans les douleurs et les horreurs qui en sont l'inévitable cortège. Tout le monde parle de paix. L'empereur Guillaume ne menace de ses foudres que l'hydre de l'anarchie. Le premier ministre autrichien, le comte Kalnoky, dans son discours aux délégations austro-hongroises, a souligné les excellentes relations de son gouvernement avec la France et la Russie. Il n'a un mot aigre-doux que pour la révolution ministérielle qui, en Bulgarie, a dépossédé du pouvoir M. Stamboulof. S'il est obligé de constater que, depuis 1885, l'augmentation des dépenses militaires a été de 48 millions de florins, il invoque la concurrence fatale qui s'est établie entre tous les Etats pour se garder et aussi pour se ruiner. D'un autre côté, le ministre des finances de Russie, M. de Withe, a tenu également à dire son mot dans la question ; après avoir certifié à un publiciste anglais que les trois empereurs voulaient la paix, il a ajouté : « La continuation des préparatifs de guerre, malgré les intentions pacifiques des trois plus puissants monarques de l'Europe. est un fait déplorable. La Russie ne donne pas l'exemple de l'augmentation des armements, mais elle ne peut rester en arrière. Quel soulagement cela serait pour le monde si l'on supprimait la moitié des armements ! »

Tandis que l'Europe jouit de cette paix relative et précaire, la France, à qui ses occupations coloniales, greffées sur ses préoccupations continentales, ne laissent guère l'âme sans souci, est engagée à Madagascar dans une négociation sérieuse, qui pourrait la conduire à de graves résolutions. Toute puissance qui a des

possessions ou seulement des intérêts d'outre-mer ne peut échapper à des éventualités de ce genre. Tout récemment, l'Espagne était obligée de guerroyer aux Philippines; plus récemment encore, la Hollande essuyait un désastre à Lombok, dans une des îles qui, partant de Java, fait la chaîne entre les mondes asiatique et australien, et où sa domination est servie par les rivalités des races indigènes. Ces nécessités et ces mésaventures n'ont rien qui puisse inquiéter une nation européenne armée des ressources et de la supériorité de sa civilisation. Seulement l'Espagne comme la Hollande n'ont pas en Europe les pesantes attaches qui nous relient à la trouée des Vosges.

Il est hors de doute que la situation de la France était devenue moralement intenable à Madagascar. Le protectorat que le traité du 17 décembre 1885 lui avait conféré, n'existait plus que de nom. Incapable d'assurer à nos nationaux la sécurité, il nous laissait incapables de l'assurer aux étrangers, y compris les Anglais, qui, poussant sous main les Malgaches à se jouer de nous, arrivaient ainsi à annuler en fait les droits que, par la convention de 1890, lord Salisbury nous avait reconnus en échange de l'abandon de nos revendications sur la côte de Zanzibar. Les choses arrivaient au point que, enhardies par notre résignation, les insolences des Hovas constituaient, non seulement une violation des traités, mais une atteinte à notre prestige dans tous ces parages où l'autorité morale d'un pays est encore le meilleur soutien de son empire matériel. Le gouvernement français a envoyé à Madagascar un diplomate expérimenté, M. Le Myre de Vilers, qui nous a longtemps représentés dans la grande île, et qui, chargé d'une mission comminatoire, est le mieux en mesure de la garantir d'un échec dont les suites sont faciles à deviner, moins faciles à mesurer dans toute leur étendue.

Nous savons tout ce que vaut Madagascar, *la France orientale*, comme Louis XIV l'avait appelée lui-même. Si nous doutions de sa valeur, la fureur avec laquelle les journaux anglais, organes des négociants de la cité de Londres et des sociétés bibliques, nous l'apprendraient au besoin. Position navale incomparable, elle offrirait à notre marine, à notre commerce, à notre industrie, des avantages qui, célébrés depuis plus de deux siècles, n'ont pas été contestés. Comme la Restauration l'avait compris, la perte de l'île Maurice nous rendait plus précieuse une installation ferme à Madagascar, installation qui, sans la révolution de Juillet, aurait été réalisée presque en même temps que notre installation à Alger. D'autre part, les périls toujours suspendus sur nous en Europe, la nécessité où nous sommes de ne pas disperser nos forces au loin, la qualité inférieure que le service militaire de trois ans donne

fatalement à la composition de nos armées, tout cela rend perplexes les patriotes et les politiques à la pensée d'une expédition où le climat, la distance, les embûches d'un ennemi sauvage, muni d'armes savantes par nos rivaux et nos envieux, exigeront l'emploi de l'élite de nos soldats.

En attendant, — que la mission de M. Le Myre de Vilers réussisse ou non, — la France a là-bas une élite d'un autre genre qu'elle doit ménager et protéger avec un soin jaloux pour sa propre influence; ce sont ses missionnaires, ses ordres religieux. Ici encore, tous les peuples lui donnent l'exemple : la Belgique envoie des Trappistes au Congo; si l'Allemagne a rouvert ses portes aux Pères du Saint-Esprit bannis depuis le Kulturkampf, c'est qu'elle veut les utiliser en Afrique, et, dans cette même pensée, les évêques allemands viennent de se réunir à Fulda pour traiter de la création d'un institut de missionnaires qui suivront leurs compatriotes dans toutes leurs étapes de colonisation. Le gouvernement italien, qui spolie la Propagande, se donne un démenti à lui-même en sollicitant l'envoi de Capucins et en applaudissant à l'initiative du Souverain Pontife qui, dans sa sollicitude universelle, crée une préfecture apostolique en Erythrée.

La France a le bonheur d'être sans rivale pour ses ordres religieux. Ce qu'elle a de plus solide pour sa cause à Madagascar, ce sont les Jésuites, ces Jésuites qui, chez elle, sont hors la loi. Le gouvernement républicain le sent si bien qu'il y a quelques années, il en décorait deux, le P. Collin qui a élevé l'observatoire de Tananarive, et le P. Roblet dont les travaux géographiques et topographiques sont renommés. Il a été fier de mettre le ruban rouge sur leurs robes noires. Comment du reste ne pas être ému de reconnaissance et d'admiration devant l'œuvre de ces grands serviteurs de Dieu et de la France! Une cathédrale, 300 églises, 400 résidences auxquelles sont jointes des écoles où l'instruction est donnée en français à 20 000 enfants des deux sexes, plus de 300 000 indigènes catholiques, voilà une partie des bienfaits que la patrie leur doit. Cette patrie reconnaîtra-t-elle les services de ses ordres religieux en leur volant par le droit d'accroissement les ressources qu'ils emploient pour nous?

Louis JOUBERT.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

MONSIEUR LE COMTE DE PARIS

La douloureuse nouvelle, trop attendue depuis quelques jours, est arrivée d'Angleterre : Monsieur le comte de Paris est mort à Stowe-House, le 8 septembre. Mort en exil! Mort dans la force de l'âge! Mort, presque à la même date et dans les mêmes souffrances que le prince, l'aîné de sa race, qui, onze années auparavant, lui avait dit à Frohsdorf, dans une étreinte suprême : « Mon seul regret est de n'avoir pu servir la France et mourir pour elle comme l'a toujours désiré mon cœur! Soyez plus heureux que moi; c'est tout ce que je désire. »

Il faudrait n'avoir rien dans le cœur pour ne pas être ému devant cette tragique et touchante destinée. Monsieur le comte de Paris était le dernier des enfants royaux de notre siècle, nés aux Tuileries, au milieu des pompes et des fêtes, au bruit des vingt-quatre coups de canon qui jetaient leurs volées comme pour une victoire. Roi de Rome, duc de Bordeaux, Prince Impérial, tous avaient disparu avant l'heure; lui seul demeurait encore. Serait-il plus heureux? Recevrait-il ce que lui avait promis au premier jour de sa vie la voix menteuse des foules? C'est fini maintenant; la réponse est faite, le caveau rempli : et ces quatre berceaux radieux ne sont plus que quatre tombes à l'étranger.

Ce qui émeut, ce n'est pas seulement le contraste entre ces aurores si belles, si joyeuses, si triomphantes, et le sombre couchant où elles se sont évanouies si vite. C'est la loi de la vie, c'est le monotone spectacle de l'histoire; par-dessus tous les trônes, la croix du Golgotha s'élève, avec ses deux bras tendus vers le ciel où sont les couronnes qui ne passent ni ne manquent, où se trouvent l'explication de toutes les énigmes, la consolation de toutes les épreuves et la récompense de toutes les vertus. Avant

d'avoir vu mourir Louis XVII dans l'affreuse tourmente, la France du dernier siècle avait déjà vu mourir le duc de Bourgogne, son amour et son espérance.

Mais est-ce qu'aujourd'hui un sentiment tout particulier n'agite pas les cœurs devant cette répétition nouvelle et éternelle du drame humain? Dans quelque camp que nous soyons jetés; à quelque opinion politique que nous appartenions; quelle que soit notre façon de juger l'époque des sociétés où nous sommes, les événements qui l'ont produite, les nécessités qui en ressortent; nous est-il possible de nous désintéresser du prince qui vient de mourir à Stowe-House, pas plus que de celui qui était mort à Frohsdorf? Français, ce sont les fils de vos rois! Les fils de ceux qui, premiers-nés de la France, furent aussi les pères de la patrie! Les fils de ces vaillants et de ces politiques qui, de siècle en siècle, ont agrandi notre Ile-de-France, l'ont dotée, l'ont enrichie, lui ont donné toutes ses provinces, toutes jusqu'à cette Alsace et à cette Lorraine que, sans eux, nous avons perdues, toutes, jusqu'à cette Algérie que, par eux, nous avons conquise! Si la France les avait faits rois, ils avaient fait la France reine du monde. C'est un deuil de penser qu'au chef de cette race bienfaisante et nationale qui, selon le mot d'un chevaleresque républicain, d'Armand Carrel, a fait la carte de France, la France n'accorde même plus une place à son foyer pour y mourir.

Un homme d'État libéral a dit un jour que la légitimité était la piété filiale des peuples. C'est avec cette piété filiale que la France même républicaine devrait considérer la famille auguste qui, ne la dominant plus par sa puissance, la dominera toujours par ses souvenirs et ses services. Chose singulière! Les nations de l'Europe, celles qui se réveillent après un long sommeil, et que possède l'esprit nouveau, sont les plus ardentes à se plonger dans leur passé comme à la source de vie. Slaves, Roumains, Bulgares déterrent leurs archives; la Hongrie et la Bohême se trouvent offensées si elles ne voient pas au front qui les gouverne, la couronne de saint Étienne ou celle de saint Venceslas. En se dressant tout en armes, l'empire d'Allemagne a la prétention, non de naître, mais de renaître; il se vante de revenir du moyen âge. Que la France, même en république, ait ce respect et cet orgueil des ancêtres! Elle en a de si beaux! Qu'elle ne se traite pas comme un enfant trouvé! Elle vaut mieux que cela.

Il y a plus encore. Entre tous les Français d'aujourd'hui qui, par inclination, par raison ou par résignation, acceptent la République, s'abstiennent de la discuter en principe, visent loyalement à l'amé-

liorer, non à l'abattre, il en est bien peu qui, regardant nos formidables périls du dedans et du dehors, ne se prennent à envier les nations à qui l'épuisante série de nos révolutions a été épargnée. Ils regrettent tout bas, pour notre pays, pour sa sécurité, pour son autorité, pour sa liberté, la forte égide qui a permis à la tranquille Angleterre de monter si haut et d'aller si loin, ou bien à la Prusse, cette parvenue d'hier, de se forger, avec une cuirasse presque impénétrable, l'épée victorieuse dont nous sommes blessés. Ah! s'ils pouvaient revenir en arrière, refouler dans le néant les événements plus que séculaires qui ont fini par toucher aux racines de la patrie, ils le feraient! Ils voudraient qu'on eût autant, plus même, réformé, et moins ébranlé. Bienheureux les peuples qui se renouvellent sans se renier et se transforment sans se déformer! La démocratie elle-même gagnerait à cette assiette plus stable d'une société : un pouvoir héréditaire lui serait un conducteur salutaire; il la contiendrait dans de justes barrières, ménagerait ses étapes, préparerait les pentes douces par où cette marée montante, pleine de trouble et d'inconnu, prendrait régulièrement possession de nos vieux rivages. On pourrait être républicain et penser ainsi; lorsqu'il avait déjà laissé son esprit, après avoir passé la Manche, passer l'Atlantique, M. Thiers, républicain de circonstance, disait encore : « Je trouve qu'on est libre, noblement, grandement libre à Washington, et qu'on y fait de très grandes choses; mais je trouve aussi qu'on est également libre à Londres, et, qu'on me permette de le dire, plus libre peut-être qu'à Washington. C'est qu'à Londres le gouvernement a été placé dans une région qui est à une même distance et des passions d'en haut et des passions d'en bas. Jamais, dans aucun autre pays, dans aucun temps, le gouvernement n'a été placé dans une région où la raison domine davantage. » Et M. Thiers disait aussi, dans le même discours, que « ne pas oser prononcer le nom de cette grande et illustre famille de Bourbon, ce serait ne pas oser prononcer le nom de la France[1] ».

En disparaissant de la scène, Monsieur le comte de Paris évoque la vision de ce qu'il aurait pu être, de la mission qu'il était fait pour remplir dans une France moins bouleversée.

Monsieur le comte de Chambord, qui l'a précédé, avait eu une figure et comme une force à part, force toute morale et tout idéale. Il avait personnifié majestueusement, en pontife presque autant qu'en prince, la royauté. Il l'avait revêtue de prestige. A l'ombre de son drapeau sans tache, il avait gardé intact son principe, dépôt qu'il

[1] Assemblée nationale, 8 juin 1871.

avait reçu des siècles. Il avait régné sur une élite par les plus nobles sentiments, la fidélité au droit, le culte de l'honneur et du sacrifice. Ceux qui le repoussaient le respectaient; ils sentaient confusément qu'il habitait une sphère plus haute que celle de leurs agitations et de leurs ambitions. Ils lui faisaient un mérite plutôt qu'un reproche de ne pas écouter les conseils de Bossuet rappelant au fils de Louis XIV que les affaires de ce monde sont un jeu « où le plus habile l'emporte à la longue ». Ceux qui, désirant son retour, s'affligeaient de son indifférence aux obstacles, étaient tentés d'espérer contre toute espérance. Ils se rassuraient par ses malheurs et ses vertus. L'enfant du miracle ne pourrait-il pas être le roi du miracle? Il représentait mieux encore qu'une suite de rois, il représentait des générations de victimes, de martyrs, de saints : son père assassiné, son grand-père deux fois exilé, l'orphelin et l'orpheline du Temple, Madame Elisabeth, Marie-Antoinette, Louis XVI. Le règne de Monsieur le comte de Chambord se montrait aux imaginations comme une réparation due par Dieu lui-même à ceux qui, souvent pour sa cause, avaient tant souffert!

La force de Monsieur le comte de Paris était d'une autre nature. C'était une force politique. S'il excitait moins de ferveur chez une élite, il provoquait moins de défiance chez les multitudes. Avant d'être l'héritier de la monarchie des siècles, il avait été l'héritier de celle de 1830. C'était un ancêtre et c'était aussi un contemporain. Il était moins au sommet et plus au centre. Sa naissance, son éducation, ses relations, ses études, les gages souvent terribles que sa famille avait donnés à nos révolutions, l'éclat nouveau qu'elle avait ajouté à ses vieux titres dans nos batailles modernes, la popularité et la renommée, mêlées d'ombres, qu'elle avait puisées dans les unes et les autres, tout cela disposait Monsieur le comte de Paris à un rôle de médiateur et de pacificateur. Lorsque la mort de Monsieur le comte de Chambord lui eut apporté cette investiture du temps et cette consécration du droit qui, seules, font le roi, le vrai roi, on se demanda si, quelque jour, du sein de nos incertitudes et de nos lassitudes, ne se lèverait pas un terrain de réconciliation nationale où, sans humiliation pour personne, les honnêtes gens de toutes les opinions confieraient la défense de la patrie à ce principe de l'hérédité monarchique qui, né avec la France, est leur propriété à tous, à ce principe représenté par le petit-fils du prince qui avait ramené les cendres de Napoléon et que le général de La Fayette avait appelé la meilleure des Républiques.

La vie a été dure pour Monsieur le comte de Paris, elle lui a

prodigué tous les enseignements qui devaient tremper son caractère, son esprit, son âme. Le trône de son aïeul n'avait que huit ans encore, et l'émeute grondait dans les rues, lorsqu'il vint au monde. Alfred de Musset le chanta, comme Lamartine et Victor Hugo avaient chanté le duc de Bordeaux; le poète insouciant demandait à la France de se reposer enfin de ses révolutions devant ce berceau :

France, ouvre-lui tes bras sans peur, sans flatterie,
Soulève doucement ta mamelle meurtrie,
Et verse en souriant, vieille mère-patrie,
Une goutte de lait à l'enfant nouveau-né!

La révolution fit trêve, non l'épreuve : voilà le duc d'Orléans, le prince le plus brillant de son temps, — une splendeur, comme aurait dit Mme de Sévigné, — qui meurt en quelques heures, d'une chute de voiture! L'enfant va grandir, enveloppé dans le deuil de sa mère, femme qui se trompera, mais qui, dans l'intelligence et l'âme, avait la force. Auprès de ces larmes qui tombent, larmes de douleur, larmes de tendresse inquiète, il passe ses premières années. Quoique le ciel soit déjà bien noir au-dessus des Tuileries, elles ont leur douceur : « Je tâche, écrit la duchesse d'Orléans, d'être, autant que possible, seule avec mon fils. Aujourd'hui, je l'ai ramené de Neuilly; il s'endormit dans mes bras. Je le couchai sur son lit, je lui rendis mille petits soins. Vous eussiez dû voir comme il était caressant et tendre. Oh! que la mère bourgeoise est heureuse! » Elle écrira encore de Neuilly : « Si vous saviez combien je jouis de l'été à la campagne, du beau temps, et bien plus des enfants qui sont si frais, si roses, si gentils, et qui passent leur journée sur le gazon! Ils ont l'air de petites fleurs au milieu des herbes qui les dépassent. »

Mais la révolution bat aux portes du vieux palais, il faut partir, partir au plus vite. Par un jour brumeux de février, l'enfant de dix ans est transporté avec sa mère de l'autre côté de la Seine, au milieu d'une Assemblée en désordre, qu'envahit déjà l'émeute. C'est une dernière carte qu'on va jouer pour lui. Il entend un député, M. Odilon Barrot, dire : « La couronne de Juillet repose sur la tête d'un enfant ». La phrase est à peine achevée qu'il faut partir encore, partir pour se cacher, quitter Paris, quitter la France. L'exil commence, il ne sera guère interrompu. Cette France qu'il a vue une dernière fois dans l'éclair livide d'une révolution, Monsieur le comte de Paris la reverra, vingt-trois ans après, occupée

et saccagée par l'ennemi. Il y vivra quelques années, juste assez pour la regretter davantage lorsque de nouveau elle lui sera ravie. L'exil recommence sans autre fin que celle de sa vie, toujours le même, avec ses amertumes, ses abandons, ses anxiétés dans le vide, ses lointains trompeurs qui montrent des rivages là où ne sont que des nuages, la longue et lourde chaîne de ses espérances trahies. Monsieur le comte de Paris redira souvent ce que sa mère avait dit : « Quand la pensée me vient que je pourrais ne jamais revoir la France, je sens que mon cœur éclate. » Il est mort à la peine.

Dans l'intervalle de toutes ces révolutions, l'éducation du prince s'était achevée à une dure école. Lorsque, son apprentissage terminé, l'ouvrier de nos villes veut se perfectionner dans son art, il fait son tour de France. Monsieur le comte de Paris fit aussi son tour de France et même son tour du monde, commençant par Jérusalem où, pèlerin, il s'agenouilla et finissant par Washington où, soldat, il s'enrôla, considérant et confrontant les hommes, les idées, les pays, les institutions, les régimes, les systèmes les plus divers. Il mettait en pratique le programme d'études comparées et de noviciat militaire que le plus éloquent adversaire de la royauté de 1830, M. de Chateaubriand, avait soumis à Madame la Dauphine pour l'instruction du duc de Bordeaux proscrit.

A cette date, durant le cours de son premier exil, la politique de Monsieur le comte de Paris fut celle que lui avait, non imposée, mais indiquée sa mère. Il en était encore à 1830. Il croyait possible la reprise d'un essai qu'il appela plus tard une dangereuse aventure. La royauté parlementaire telle qu'elle était sortie d'une espèce de combat légal, lui semblait son titre et son mandat. Il l'opposait à la dictature impériale, espérant que, corrigés par le coup d'État, bon nombre de républicains s'arrêteraient à cette combinaison intermédiaire et mixte. En même temps, sortant des étroites limites où le gouvernement des censitaires s'était trop cantonné, il prêtait l'oreille aux menaçantes rumeurs de la démocratie. Les questions ouvrières le préoccupaient; il visita Manchester avec M. Jules Simon et consigna ses très consciencieuses et compétentes observations dans un livre que le maçon Nadaud, député républicain de 1848, rentré dans la Chambre républicaine de 1876, déclarait un modèle de sagacité et d'équité.

Malheureusement, l'Empire tombant, la Maison de France restait divisée contre elle-même, selon le mot de l'Evangile. La république passa dans l'entre-deux. Accomplie avant nos écroulements et nos désastres, la réconciliation des princes de la Maison de France

autour du principe qui était leur unique raison d'être à tous aurait offert au pays un gouvernement tout fait et tout prêt que son Assemblée nationale n'aurait eu qu'à ratifier. Bien des questions, qui se grossirent et s'envenimèrent depuis, auraient été écartées ou simplifiées par une visite sans conditions, par une visite désintéressée et cordiale qui aurait précédé, non suivi, l'heure des chances rendues à la monarchie. Lorsque, jugeant mieux des maux et des remèdes, Monsieur le comte de Paris eût reconnu son devoir, il le remplit, le 5 août 1873, noblement et grandement, à son éternel honneur. Sa mère ne l'eût pas désavoué, elle l'eût béni : « Ce n'est plus moi, écrivait-elle un jour qui protège Paris; je me sens protégée par lui. J'aime à lui voir une conscience séparée de la mienne. Quand il n'est pas du même avis que moi, j'en ai presque de la joie. J'ose le dire, j'ai pour lui du respect. »

La mort de Monsieur le comte de Chambord ouvrit pour Monsieur le comte de Paris la redoutable, solennelle et mystérieuse question : Sera-t-il roi? Si, par la grâce de Dieu et la volonté de la France, il le devient, quel roi sera-t-il? Il donnait confiance. Il avait la probité, le sang-froid, le courage. Profondément chrétien et vraiment libéral, homme de bonne volonté s'il en fût, il exprimait, il se serait appliqué à faire prévaloir, — dans toutes les questions livrées aux controverses de notre siècle, démocratie, représentation nationale, balance des prérogatives monarchiques et des prérogatives parlementaires, droits réciproques de l'Église et de l'État, droit des associations, droit des communes et des familles, droit des consciences, décentralisation, rapports du capital et du travail, — les solutions les plus justes, celles que la raison de tous appelle. Sage mûri par bien des expériences et des leçons, c'était un modéré, c'est-à-dire un politique. Ses premières recommandations envoyées d'exil à ses amis de France sont toujours dignes d'être méditées, elles procèdent de la même inspiration de bien public que les mémorables instructions du grand Pape dont la bénédiction suprême l'a consolé et fortifié sur son lit d'agonie : « La droite ne doit pas faire dans la Chambre de la politique anticonstitutionnelle. Elle doit combattre uniquement sur le terrain conservateur et pour les idées conservatrices. Elle doit tout entière suivre cette politique qui convient aussi bien, dans l'enceinte de l'Assemblée, aux royalistes les plus intransigeants qu'aux plus intransigeants des anciens amis de M. Thiers. Elle ne doit laisser entamer par personne son bataillon compact. Mais, pour empêcher toute scission, il faut qu'elle évite les coalitions avec les radicaux, ne se

rencontrant avec eux dans le vote que dans les questions où l'opinion publique ne saurait prendre le change. »

L'auguste conseiller disait encore : « Ce n'est pas par des polémiques journalières contre la République que nous arriverons à inspirer à la France la foi qu'elle doit avoir en nous. C'est elle-même, frappée par le spectacle de nos efforts à la servir et à lui être utile, c'est elle-même dont la pensée doit se tourner vers nous, c'est elle-même qui doit se dire ce qu'elle serait avec nous, surtout lorsqu'elle saura que le rôle national et historique de notre monarchie lui permet de s'adapter à toutes les saines aspirations de la démocratie française. »

Si, dans un épisode fameux de notre histoire contemporaine, le prince parut se départir de cette attitude, il cédait bien moins à son propre mouvement qu'aux impressions et impulsions d'autrui. Absent de France, il reçut des renseignements qui n'étaient pas exacts. L'événement les ayant démentis, il revendiqua avec une générosité chevaleresque des responsabilités qui, au degré où il les assumait, ne lui appartenaient pas.

Il n'y a pas un mois, le 11 août, Monsieur le comte de Paris, dans une lettre intime que les journaux ont reproduite, maintenait ce qui n'avait pas cessé d'être sa pensée. Rappelant une de ses conversations récentes, il redisait ce qu'il avait déjà dit sur le devoir, pour les amis de sa cause qui étaient aussi les amis de la France, d'apporter, sinon leur confiance, du moins leur concours à tous les efforts tentés contre les périls révolutionnaires : « Le pays, écrivait-il, commence à appeler de tous ses vœux un gouvernement fort qui mette fin à tous les scandales et prévienne les dangers qui naissent du régime actuel. Il faut que l'expérience lui prouve qu'il ne trouvera pas ce gouvernement sous la forme républicaine. Mais, pour cela, tout en réservant la question de principes, il ne faut pas qu'on nous accuse de faire de l'obstruction systématique. » N'est-ce pas de la droiture et aussi de la prévoyance? Si la République réussit dans son laborieux travail de sauvetage social, qui s'en plaindra? Qui ne s'en réjouira? Si elle échoue, il importe que le pays, la masse des intérêts, les foules obscures et honnêtes n'aient pas de reproches à faire aux royalistes. Leur principe profitera de l'union née de leur loyauté; et la monarchie recueillera peut-être ceux qu'aura inquiétés, sans les sauver, la République. Un républicain qui fut ministre, nous disait : « Je ne médis pas de la monarchie, c'est ma subsidiaire. » Un autre, qui fut aussi ministre, et qui est encore sénateur : « C'est notre soupape de sûreté. »

Monsieur le comte de Paris aurait été heureux d'agir, heureux de mettre son nom dans l'histoire de France. Publiant, en 1889, les Lettres de son père, il disait de lui-même, dans la préface, avec une mélancolie prophétique : « Au moment de s'embarquer pour l'Algérie, en 1840, le duc d'Orléans cherchait à pénétrer l'avenir pour y lire la destinée de son fils, unique alors. L'enfant est devenu homme : il a connu les révolutions et l'exil; la cinquantaine grisonne sur sa tête; après avoir loyalement reconnu le principe de l'hérédité dans la personne de son aîné, il est aujourd'hui à son tour le chef de la maison de France, et l'avenir n'a pas encore répondu à la question du duc d'Orléans se demandant si cet enfant serait ou non un instrument brisé avant d'avoir servi. »

L'instrument est brisé, non sans avoir servi. Monsieur le Comte de Paris a servi la France en faisant la paix parmi ses princes, en la faisant dans une portion considérable et considérée de ses enfants, en faisant cette paix autour d'un même principe, sous un même drapeau. Devant les ténèbres de notre avenir, il a reconstitué la réserve et la ressource où, plus d'une fois, la patrie chercha et trouva le salut. Il en a remis la garde à son fils que, du seuil du monde éternel, il exhortait encore, et pour lequel il n'a eu qu'à renouveler le legs du testament de son père à lui-même : « Je laisse à mon fils ce qui doit le plus tenter une âme élevée, de grands devoirs à remplir et d'immenses obstacles à surmonter pour les accomplir. »

Mais Monsieur le Comte de Paris n'a pas seulement servi la France par l'utilité de sa vie, il l'a servie encore par la beauté de sa mort. Si, dans des temps plus calmes, il avait fini ses jours de roi au Louvre ou à Versailles, la nation serait plus remuée. On en parlerait dans les villes et les campagnes, les grands corps de l'Etat se mettraient en mouvement, les drapeaux se voileraient, les canons salueraient le roi qui n'est plus. La scène suprême aurait-elle été plus pathétique? Au quatorzième siècle, quand nous faisions pauvre figure en Europe, l'Angleterre a déjà vu mourir, non exilé, mais prisonnier, un roi, le vaincu de Poitiers, l'intrépide Jean II, fils de Philippe VI, qui avait dit au soir de Crécy : « Ouvrez, ouvrez, c'est la fortune de la France ! » et père de Charles V, qui refit la monarchie déchirée par l'invasion et les factions. Monsieur le comte de Paris qui, roi, se serait appelé Philippe VII, aurait peut-être eu, par son caractère prudent et sa tâche patiente, quelques traits de ressemblance avec Charles V. Ce n'est pas à la Tour de Londres qu'il a achevé sa vie tourmentée, c'est dans un château d'emprunt, entouré de toutes les affections auxquelles il avait donné son cœur : sa

femme, ses enfants, ses cousins accourus de tous les points de l'Europe; son frère auprès de lui, son Robert le Fort qui était là, dans les larmes, comme pour représenter, avec l'amitié la plus tendre, l'héroïque légende des aïeux, les Capétiens, qu'il a renouvelée; ses vieux oncles à ses côtés, les glorieux soldats de Constantine, de Mogador, de la Smala, qui, regardant leur neveu lentement mourir, se rappelaient son père, leur frère tant admiré et tant chéri, sa mort tragique et soudaine en plein soleil, cette mort néfaste, objet d'effroi et de deuil, prélude de tant de calamités, signal d'une infortune qui dure toujours.

Atteint d'une maladie inexorable, sachant qu'il était condamné à souffrir sans remède, à souffrir beaucoup, puis à mourir, Monsieur le comte de Paris avait écrit le 11 août dernier, dans une lettre intime déjà citée, ces paroles auxquelles nous n'ajouterons rien : « J'offre à Dieu mes souffrances, espérant qu'elles pourront ainsi être utiles au salut de mon âme et au bonheur de la France. » Paroles d'un roi très chrétien! Paroles dignes de saint Louis et de Louis XVI! Ce fils de France a honoré la France.

H. de Lacombe.

LA DUCHESSE DE GONTAUT

L'accueil fait aux Mémoires de Mme la duchesse de Gontaut nous encourage à publier quelques-unes de ses lettres retrouvées dernièrement au château de Courtalain.

Ici ce ne sera plus l'octogénaire racontant « ce que sa vieille mémoire n'a pas oublié » (sauf certaines réserves pourtant; car elle ne veut être ni indiscrète ni malveillante). C'est la femme aux impressions vives, qui dit ce qu'elle fait, ce qui la charme ou l'attriste à l'instant même où sa plume court sur le papier aussi rapidement que sa pensée; et comme elle s'adresse à des amis indulgents et discrets, « elle pense tout haut avec eux ».

Cette rapidité avec laquelle elle écrit — sans jamais relire ses lettres — tient à sa nature; son imagination est toujours en ébullition et l'entraînerait loin, si son grand bon sens n'en réfrénait les ardeurs. Elle est spirituelle, séduisante, originale, sans rien de guindé, persévérante dans ses desseins, ennemie parfois redoutable, adroite à se ménager la faveur des princes, sans leur sacrifier la liberté de ses opinions, ferme et intelligente dans le gouvernement des enfants royaux, dominatrice par instinct, mais assez clairvoyante pour ne pas viser à un rôle politique au-dessus de ses forces.

Quelques années avant sa mort, elle écrivait : « La vanité ne peut être comptée parmi mes défauts. » On trouvera bon que je ne me prononce pas sur ce cas de conscience, et pourtant il est vrai que la vanité aurait difficilement trouvé place dans un cœur surabondamment rempli par deux amours, celui de ses enfants et celui de ses deux augustes élèves, et à la suite l'amitié; mais si vive, si profonde, que ce dernier sentiment semblait (sans l'être) presque égale au premier. « Il n'y a que le plaisir d'aimer qui l'emporte, dans mon cœur, sur celui de l'être », écrivait la duchesse de Choiseul à Mme du Deffand. On croirait entendre Mme de Gontaut; à la fin de ses jours, elle écrira encore : *Je ne vis plus que par le cœur.*

Sa vie a été longue et traversée par les fortunes les plus contraires. Née sous Louis XV, elle meurt sous Napoléon III ; elle a connu des contemporains de Louis XIV et, au déclin de ses jours, elle a vu les précurseurs du socialisme.

Elevée à Versailles, ses premiers regards ont contemplé les pompes de la cour de France et *le roi*, source unique de toutes les faveurs.

Trop jeune et trop heureuse alors, pour ne pas croire à l'éternité du bonheur, elle se réveille un jour, au bruit d'une révolution aussi terrible qu'imprévue. Son père meurt, sa mère fuit avec elle..., et fuir, c'est un crime ; car tous les privilèges sont abolis, et c'en est un, désormais, de disposer de sa personne et de chercher à se soustraire aux tyrans qui pullulent de toutes parts. Et ce n'est pas tout de parvenir à traverser la frontière. Au delà, le plus grand nombre de ces proscrits va errer comme des mendiants, supportés ici, chassés ailleurs, importuns partout. La mort n'est-elle pas préférable ?

Mais, chez les Français, il y a une sève exubérante, un fonds de bonne humeur, une insouciance, qui les gardent du découragement. On pleure, puis le rire sèche les larmes ; on s'amuse, autant de pris sur la tristesse ; on ne sait ce qu'on deviendra le lendemain ; à chaque jour suffit sa peine. On espère, — mieux encore, — on est sûr que tout cela ne durera pas, que les beaux jours vont renaître. Comme on en jouira après avoir passé par l'adversité !

Puis, quand les illusions sont évanouies, quand il ne reste plus rien des quelques écus qu'on avait emportés, chacun s'ingénie pour ne pas mourir de faim, et les connaissances acquises, autrefois par plaisir, vont donner maintenant, à plusieurs, le pain de chaque jour. Tous, sans doute, ne se tirent pas d'affaire et, dans ce rude combat pour la vie, il en est beaucoup qui succombent. C'est le sort de tous les combats.

Réfugiée en Angleterre, Mme de Gontaut fait comme ses compagnons d'infortune. « Je peignais, dit-elle, force Amours domptant lions, tigres et nymphes, suivant la mode de ce temps ; mes ouvrages eurent des succès. » Le Parlement lui vote une petite pension en reconnaissance de la générosité du maréchal de Biron envers l'amiral Rodney, détenu pour dettes en France, à l'époque de la guerre d'Amérique [1].

Elle vit ainsi à l'abri du besoin. « Je jouissais, écrira-t-elle, cinquante ans plus tard, à la duchesse de Montmorency, je jouissais d'une vie douce avec mes deux filles, personne n'eût imaginé d'en-

[1] Voy. lettre du 25 août 1838.

vier ma position, car j'étais pauvre; eh bien, j'étais parfaitement heureuse. »

Ce qui contribuait encore à l'agrément de sa vie, c'était la société des princes français autour desquels on se groupait avec un peu moins d'étiquette, mais autant de respect qu'à Versailles. Elle attend avec eux l'*événement* qui rendra la France au roi. L'attend-elle avec impatience? Elle ne sait plus rien de cette patrie qu'elle a quittée depuis si longtemps; la guerre a interrompu tout rapport entre les deux pays. Pense-t-on à elle de l'autre côté du détroit?...

Ici, elle est entourée d'amis, elle a pris les habitudes anglaises... Mais elle sait qu'elle est la sujette du roi de France.

Arrive 1814. Louis XVIII rentre dans son royaume. Il daigne inviter Mme de Gontaut à faire partie de sa suite. « C'était un ordre, dit-elle. J'obéis. » Sans peine, on peut le croire. — Elle assiste à l'entrée du roi à Paris. « Il nous aperçut, nous en eûmes un sourire, ce qui redoubla notre émotion. » Enivrée par les cris, les applaudissements, l'enthousiasme de toute cette foule, peut-être crut-elle, alors, que la révolution était morte et que Louis XVIII remontait sur le trône de Louis XIV...

Les Cent-Jours la retrouvent en Angleterre; elle revient en France, en janvier 1816, fait partie de la maison de la jeune duchesse de Berry, enfin est nommée gouvernante des enfants de France.

A l'origine de la Restauration, Mme de Gontaut, hantée encore par les souvenirs de sa jeunesse, s'étonnait qu'on osât mettre quelques restrictions à l'exercice de l'autorité royale; il lui semblait que le roi, installé aux Tuileries, perdrait son prestige et sa force s'il n'était semblable à celui dont la toute-puissance l'avait éblouie à Versailles.

Elle est maintenant investie de la charge de gouvernante et vivant au sein d'une cour calquée sur celle de l'ancien régime. C'est dans ce milieu, — un peu rebelle aux institutions modernes, — qu'elle se prend à songer à l'avenir de son petit prince, « que j'adore, écrit-elle, et sur qui repose le sort de la France et celui de nos enfants ». Elle suit attentivement les mouvements de l'opinion publique et ne tarde pas à se convaincre qu'il ne faut plus courir après des chimères et que la charte, — parfaite ou non, — est la plus sûre garantie de l'accord du roi avec son peuple. Elle est donc, à la cour, de ceux qui tiennent la charte pour l'arche sainte qu'aucune main ne doit profaner. Ce culte, tout le monde ne le pratique pas, et l'un des contempteurs de la constitution octroyée par Louis XVIII, prenant à partie Mme de Gontaut, la déclare absolument dénuée de sens politique. « Deux travers,

ajoute-t-il, s'étaient mis dans sa tête. La charte en était un, l'autre était un mariage entre Mademoiselle et le duc de Chartres. La duchesse entrevoyait, dans cette union, son élève, le duc de Bordeaux, installé sur le trône de France, et sa seconde élève, Mademoiselle, établie solidement au premier degré du même trône. Tel était l'ingénieux roman qui charmait sa vivacité. »

Hélas! oui, tout cela était un roman, mieux eût valu qu'il charmât la raison du roi que la vivacité de la gouvernante, qui n'avait aucun rôle politique et n'y prétendait pas.

Mais, quoiqu'elle n'eût ni prétention ni droit d'intervenir dans les affaires de l'État et de donner des conseils au roi, elle causait souvent avec lui, ayant, tous les jours, l'occasion de le voir. « Je lui ai toujours parlé, dit-elle, avec franchise et grande liberté. Il m'accordait le privilège de lui tout dire et me pardonnait en faveur d'un dévouement dont il ne pouvait pas douter. »

Il faut avouer que peu de rois supportent de telles libertés. Il s'en rencontre peu, il est vrai, qui aient la bonne grâce et l'affectueux abandon de Charles X. Rien ne peut mieux peindre ses rapports avec la gouvernante que l'extrait suivant de leur conversation au moment de la publication des trop fameuses ordonnances de juillet 1830.

Le roi les lui annonce. « Il me vit pâlir et me le dit; après un moment de silence, il ajouta : « Eh bien, qu'en pensez-vous? » Joignant alors les mains, je dis avec effroi : « Nous voilà donc arrivés « au coup d'État!... et quel moment choisir!... » Ces mots parurent l'irriter, et il me dit : « Vous avez bon cœur, mais vous vous laissez « monter la tête... » Le mécontentement du roi n'imposa pas silence à mon dévouement... A mains jointes, je le suppliai de me permettre une question, indiscrète, peut-être. « Parlez », me dit-il; je pris courage : « Le roi, en signant les ordonnances, n'a-t-il pas violé la charte? » Sa Majesté, qui marchait avec agitation, s'arrêta et me dit, en me prenant la main avec bonté : « Non, je vous le « jure, sur ma parole d'honneur. L'article 14 me donne le pouvoir « de gouverner par ordonnances en cas d'urgence, mes ministres « me l'ont affirmé... »

Les ministres lui avaient aussi affirmé que tout était prévu pour réprimer les troubles dans Paris, si, par hasard, il s'en produisait. Bien peu de jours après la signature des ordonnances, le malheureux roi s'embarquait à Cherbourg avec la famille royale, suivi de Mme de Gontaut et d'un petit nombre de serviteurs dévoués.

Ce deuxième exil lui fut plus dur que le premier.

Aux deux époques, elle est frappée soudainement; mais en 1789, la tempête *soudaine* est, en outre, *irrésistible*, et on fuit, sinon

sans regret, du moins sans remords, car on cède à une inexorable fatalité.

En 1830, au contraire, on tombe sous les coups d'une révolution de hasard, que personne ne souhaitait, qui surprend autant les vainqueurs que les vaincus, qui s'accomplit bien plus par les vaincus que par les vainqueurs.

Cette chute est de celles qui ne laissent au cœur que le désespoir.

Quitter la France où elle était si heureuse, s'arracher des bras de ses enfants, reprendre la vie d'aventures, à l'âge où ont déjà sombré les forces et les illusions de la jeunesse : c'est un devoir, elle l'accomplit.

La discrète gouvernante passe rapidement sur les tristes années qui suivent la révolution de Juillet; sa correspondance ne supplée pas au silence volontaire des Mémoires, ses lettres de cette époque ayant disparu [1]. On sait, d'ailleurs, que la cour de Vienne permit à la famille royale de s'établir à Prague. Etait-ce un asile ou une sorte de prison? En tout cas, rien n'y rappelait aux augustes exilés l'hospitalité anglaise d'antan, encore moins la noble et magnifique hospitalité de Louis XIV pour les Stuarts détrônés. Il y avait quelque chose de solennel et de lugubre dans ce palais du Hradschin, refuge des descendants de tant de rois portant le poids de l'infortune avec une dignité et une résignation chrétienne qui inspiraient l'admiration et le respect.

Mais tant de vertus ne répandaient autour d'eux ni joie ni consolation. « Quatre années d'exil et d'une existence sans but n'avaient pas contribué à entretenir l'harmonie, » dit M[me] de Gontaut, en commençant le récit de sa disgrâce.

On sait, — ou plutôt, on ne sait plus, tant ce passé de soixante ans est oublié, — que l'éducation de M. le duc de Bordeaux était l'objet des justes préoccupations de tous ceux qui attendaient de ce jeune prince la restauration de la monarchie légitime. Ces préoccupations étaient encore plus vives chez les hôtes du Hradschin. Là, chacun, suivant ses opinions, approuvait ou critiquait la direction donnée à cette éducation. Les idées de M[me] de Gontaut n'avaient pas varié depuis le jour où elle avait remis son élève au duc de Rivière [2]; plus attachée que jamais aux opinions qu'elle professait aux Tuileries, elle pensait que M. le duc de Bordeaux ne

[1] La plus grande partie de la correspondance de la duchesse de Gontaut avec son neveu et son petit-neveu Gontaut a péri dans l'incendie du château de Saint-Blancard, en 1888.

[2] Personne n'était plus digne de l'amitié du roi que M. le duc de Rivière; mais ce choix semblait indiquer des tendances politiques qui inquiétaient M[me] de Gontaut. En août 1826, au moment où le prince va passer aux

pouvait être préparé à régner sur la France que par des hommes en connaissant les tendances, jouissant d'un grand renom et connus pour n'avoir pas pactisé avec le système politique qui avait conduit Charles X en exil.

Ces idées, frisant le libéralisme, trouvaient un médiocre accueil auprès du roi, et déplaisaient singulièrement au personnage important qui avait sa confiance.

Avait-elle l'espoir de convaincre le roi? Ne craignait-elle pas pour elle-même les conséquences d'une lutte à armes bien inégales? Il n'était pas dans sa nature de se laisser dominer par de telles considérations. Jamais obstacles ni dangers ne l'arrêtaient quand elle s'imaginait accomplir un devoir, et croyant ici servir la cause du duc de Bordeaux, elle combattait avec sa persévérance et sa passion accoutumées. . . . .

Le 27 avril 1834, elle écrit de Prague au comte de Gontaut :

« Dans ma dernière lettre, je vous assurais que rien ne pouvait me séparer de ma bien-aimée princesse, et aujourd'hui, je vous annonce que je pars à l'instant. Je la quitte : son cœur et le mien sont brisés!

« C'est jeudi que j'ai su la décision du roi; c'est aujourd'hui dimanche; dans une heure, les chevaux seront ici, et c'est dans une heure que je me séparerai de mon adorable élève... »

La duchesse de Rohan, qui venait voir sa mère à Prague, apprend, en arrivant, qu'elle est partie. « J'exige, lui a dit le roi, que vous vous en alliez de suite, et que vous ne voyiez pas la duchesse de Berry. »

« Jugez, ajoute Mme de Rohan, de la douleur de ma mère, d'être obligée de s'arracher d'auprès de sa chère enfant[1]... »

hommes, elle écrit : « Je ne vois pas la sécurité que je désire pour l'avenir de cet enfant. »

[1] M. de Villeneuve, dont la rude franchise ne ménage ni adversaires ni amis, a raconté les derniers incidents du séjour de Mme de Gontaut à Prague. Tout parent qu'il fût de la gouvernante, il n'aimait ni sa personne ni ce qu'il appelait ses travers politiques. Il tenait, au contraire, au duc de Blacas par le *fond de leurs pensées communes*. « Sans lui, dit-il, une éducation libérale aurait frappé à la tête et au cœur M. le duc de Bordeaux. »

Après quelques mots sur les personnes qu'on avait éloignées du Hradschin, il continue ainsi :

« Seule, la duchesse de Gontant restait en face du duc de Blacas, résolue et provoquante; en elle il voyait une adversaire redoutable. Implacable, mais franche, Mme de Gontaut épanchait dans ses lettres ses plaintes et ses jugements. M. de Blacas obtint du prince de Metternich l'autorisation d'intercepter la correspondance de la duchesse (*a*). Dans une lettre saisie, le

(*a*) Ce fait est nié par les descendants de M. le duc de Blacas.

Toute révoltée que fût Mme de Gontaut du traitement qu'elle subit, elle ne saurait arracher de son cœur le souvenir des longs et affectueux rapports dont l'avait honorée son auguste maître. « Je l'aime, écrit-elle, en quittant Prague, comme je l'ai toujours aimé, et ce sentiment me suivra au tombeau. » Au moment de rentrer à Paris, elle écrit : « Je suis un peu agitée à l'idée que je vais me présenter à mes amis et à mes ennemis... » Elle ajoute : « Je ne suis pas faite encore à cette vie de non-activité. » Mais c'est chez elle une vieille habitude de se plier à tout ce que la Providence lui impose ou lui accorde. Son bon sens, non moins que le souci de sa propre dignité, son respect pour le roi, lui interdisent les récriminations; et après les épanchements des premières entrevues avec sa famille, elle ne parle plus guère de ce passé, et s'aperçoit vite qu'elle n'a pas à redouter une vie de *non-activité*, entourée, comme elle l'est, de tant d'enfants auxquels elle va se consacrer. Vivre avec eux et pour eux est déjà un allègement à ses peines; elle en trouve un autre dans les témoignages d'affection qu'elle reçoit de *Mademoiselle*, avec laquelle elle est restée en correspondance. « J'ai été touchée, écrit-elle, de son désir de me revoir; car j'ai le cœur, hélas! terriblement tendre. » Mais ce n'est qu'en 1840 et à Goritz qu'elle aura « la joie de la serrer dans ses bras. » L'année précédente, elle avait rencontré à Rome M. le duc de Bordeaux, « qui est ravissant pour moi, dit-elle, et a guéri mes blessures encore saignantes ».

De ce côté, elle n'a plus rien à désirer. En France, elle trouve dans sa famille et ses amis les soins les plus empressés. Elle en

roi y subissait un jugement sévère. M. de Blacas la remet au roi. Charles X la montre au Dauphin et à la Dauphine. La Dauphine l'apporte à Mme de Gontaut. « Suivez-moi chez le roi, dit hardiment la duchesse, en intervertissant les rôles. » Fière, souple, éloquente, en présence de Charles X, du Dauphin et de la Dauphine, elle exprime ses griefs, son antipathie pour M. de Blacas, les périls où, suivant elle, l'ambitieux et arrogant ministre précipitait l'avenir de la monarchie. »

... Stérile allocution! en quelques heures, la duchesse de Gontant était hors du Hradschin. (*Charles X et Louis XIX en exil*, par le marquis de Villeneuve.)

Le *récit vrai* de la disgrâce montre Mme de Gontaut arrachée des bras de sa princesse, dont « rien, a-t-elle écrit, ne saurait la séparer ». Vingt ans plus tard, elle raconte dans ses Mémoires qu'*elle a demandé son congé*. Elle a craint, sans doute, de déplaire à M. le comte de Chambord, en disant la vérité (universellement connue, d'ailleurs). Ce sentiment l'honore; mais il est resté dans l'esprit du lecteur des Memoires l'impression un peu pénible que la pauvre gouvernante, malgré son dévouement, s'est lassée de l'exil et a saisi l'occasion de s'en délivrer.

Cet injurieux soupçon, on le voit, ne saurait l'atteindre...

jouit sans en abuser, car elle ne veut pas être importune et sait vivre seule, quoique son goût ne la porte pas à la vie solitaire. Mais comme elle n'a rien perdu de son originalité et de sa verve, et que l'âge, sans éteindre son ardeur, en a tempéré la vivacité par une aimable disposition à l'indulgence, elle a tout ce qu'il faut pour plaire; en dépit de ses cheveux blancs, elle est recherchée, voit beaucoup de monde, « écoute avec délice, dit-elle quelque part, ceux qui veulent bien ne pas s'effaroucher de son ignorance et causer avec elle ».

Elle goûterait donc la joie d'un bonheur paisible, dans cette dernière période de sa vie, si sa tête n'était toujours en feu. Sa sollicitude pour ses enfants est incessante, elle y pense le jour, elle en rêve la nuit; ni soins ni fatigues ne lui coûtent pour les servir; et puis, peut-elle être insensible au sort d'amis qui sont si bons pour elle? Puis encore, elle apprend, en 1848, que sa chère princesse est chassée de Parme par la révolution. Elle se meurt d'inquiétude et, malgré ses infirmités, veut courir à elle : « Je ne puis, hélas! que cela, dit-elle, être près d'elle quand elle est malheureuse et isolée. » Cette épreuve lui est épargnée, la princesse ayant pu rejoindre son mari.

Elle atteint ainsi ses quatre-vingts ans. Sa pensée, qui monte souvent à Dieu, le poids des années qui s'accumulent sur sa tête, semblent marquer l'heure du repos.

C'est pourtant alors qu'elle se décide à écrire ses Mémoires, ou plutôt qu'on l'oblige à les écrire; car jamais pareille idée ne lui serait venue spontanément; mais elle ne sait résister aux instances de ses enfants, et elle emploie deux longues années à un travail qui lui cause autant de fatigue que de tourments...

On en jugera par quelques extraits de ses lettres à l'incomparable amie de sa vieillesse, la duchesse de Montmorency, à laquelle elle confie les agitations de son âme. Un jour, elle lui écrit : « Rappelez-vous que c'est dans votre salon, à Courtalain, *qu'on m'a fait jurer* d'écrire ce que ma vieille tête de quatre-vingts ans n'a pas oublié; ce n'est donc pas par vanité que j'ai entrepris cette tâche, mais pour remplir ma promesse. » Une autre fois, elle se décourage, hésite à écrire ce qu'elle appelle ses niaiseries; puis encore redemande son manuscrit pour effacer ce qui *peut avoir déplu*.

Ses Mémoires à peine achevés, chacun de ses enfants en réclame une copie, quelques amis en font autant; comment s'y refuser! Nouveau sujet d'agitation. « Vous savez, écrit-elle en hâte, à la duchesse de Montmorency, que j'ai eu la faiblesse de consentir à laisser lithographier mes Mémoires. Ma conscience est tranquille, quant à l'esprit de charité, mais non sur l'article vanité. N'est-ce

pas en avoir beaucoup que d'oser donner à mes faibles récits une importance qu'ils n'ont pas? Je veux y penser; c'est dans le silence de la nuit que je cause avec mon cœur et que je fais taire toutes les mauvaises inspirations. »

L'aimable et modeste octogénaire est morte sans se douter que ses Mémoires, écrits pour les siens, trouveraient plus tard un public curieux de ses confidences.

Dédaignera-t-on ses lettres? Si je le croyais, je ne me permettrais pas de les publier; mais les collectionneurs croient naïvement que le monde entier doit se plaire à leurs propres plaisirs.

Marquis DE GONTAUT.

LETTRES

DE LA VICOMTESSE (PUIS DUCHESSE) DE GONTAUT

AU COMTE DE GONTAUT

1802-1839

La vicomtesse de Gontaut à son neveu M. Charles de Gontaut[1].

Londres, octobre 1802.

Encore un adieu, celui-ci est pénible puisque nous ne pouvons fixer le moment de nous retrouver. Ecrivez-moi souvent, à présent que je suis assez au fait de votre société pour m'intéresser aux événements qui s'y passent, dites-moi si vos présents ont été admirés, si vous *avez fait événement*.

Lady Charlotte[2] s'ennuie à mourir à Bruxelles et meurt d'envie d'aller à Paris. L'opéra est commencé, miss Bellington a tous les succès. Quant aux ballets, ils sont affreux. Les Anglais, qui reviennent de Paris, ne peuvent les regarder...

[1] Charles de Gontaut avait profité de la paix d'Amiens pour aller voir son oncle et sa tante, émigrés en Angleterre.
[2] Lady Charlotte Villiers, fille du comte de Clarendon.

Au comte de Gontaut, à Paris.

Londres, 1814.

Cher Charles, j'ai été bien occupée de vous. Donnez-moi mille détails que je voudrais tant savoir! Ce que vous devenez tous, ce que vous avez fait, pensé, etc., dites-moi que vous êtes heureux. Nous sommes ici dans l'ivresse de joie de la paix... J'espère aller vous faire une visite bientôt, je désire beaucoup connaître ma nièce [1] et mon petit-neveu. Vos cousines, qui sont à présent de très grandes personnes, vous disent mille choses, elles se rappellent très bien de vous. Adieu, il me tarde de savoir votre histoire pendant tous les dangers...

Au comte de Gontaut, à Bruxelles [2].

Londres, 28 avril 1815.

Cher Charles, je suis occupée de vous bien plus qu'il n'est en mon pouvoir de le dire. Je ne pense absolument qu'à vos malheurs et à ceux de notre chère famille. Je trouve si dur pour vous d'avoir à commencer la triste carrière d'une émigration. Vingt-cinq ans m'y ont habituée, mais il y a eu des instants terribles; à présent, je suis accoutumée à la médiocrité de fortune et le lieu de mon exil est devenu une seconde patrie; mais vous, chers amis, je ne puis penser, sans avoir le cœur serré, au bonheur que vous avez quitté, oh! ayez courage, ce qui existe ne peut durer! Si la chance tournait contrairement aux prévisions, venez partager notre petite chaumière; soyez sûrs que mes amis seront les vôtres. Ecrivez-moi votre opinion sur l'avenir. Ici, on a de l'espoir et une résolution bien louable. La duchesse d'Angoulême se loue beaucoup de Mme de Biron [3], qui a été parfaite. « Je n'ai pas voulu, m'a-t-elle dit, l'entraîner dans l'incertitude de mon sort et j'ai *exigé* qu'elle restât en France. »

[1] Adèle de Rohan-Chabot, mariée en novembre 1812 au comte de Gontaut. De 1802 à 1814, Mme de Gontaut n'avait eu aucune relation avec la France.

[2] M. de Gontaut, officier dans la maison militaire du roi, l'avait suivi à Bruxelles.

[3] Caroline de *Damas-Creux*, femme du marquis de Biron, dame de la duchesse d'Angoulême, avait suivi sa princesse à Bordeaux.

Au comte de Gontaut, en Belgique.

Londres, 16 mai 1815.

Ecrivez-moi librement et franchement si on est content de mon parrain[1], de son frère et de son neveu[2]. Ici, nous ne savons rien. Je vois beaucoup Mme la duchesse d'Angoulême. J'ai répété tout ce que vous m'avez dit pour elle, elle en a été très touchée; je vois aussi presque tous les jours Mme la duchesse d'Orléans et Mademoiselle[3], que j'aime beaucoup et qui est charmante pour moi; je voudrais que vous me parliez en confiance du cousin[4] de mon parrain, qui est ici; on ne sait qu'en penser. J'ai écrit à M. le duc de Berry pour vous recommander particulièrement à ses soins, je reçois quelquefois de ses nouvelles...

A la comtesse Charles de Gontaut, chez le marquis d'Harchies[5], à Ypres.

Londres, 23 juin 1815.

Je ne respire pas d'anxiété pour vous, pour notre Charles, pour nos parents. Je suis dans une agitation que votre cœur doit comprendre, d'après la victoire du 18 au 19[6]. Notre Charles était-il dans cette bataille? Je vous en supplie à genoux, écrivez régulièrement. Envoyez vos lettres à lady Fitsroy Sommersets à Bruxelles. J'ai besoin de savoir tout, de vous savoir en sûreté. Ah! quel moment, ma bonne Adèle! parlez-moi de votre père[7].

Ecrivez, par pitié, écrivez!

Au comte de Gontaut.

Paris, 15 juillet 1817.

Ce qui nous paraissait hier un malheur nous paraît aujourd'hui un bonheur, et puisque cette pauvre *petite fille* n'existe plus, nous sommes heureux qu'elle n'ait pas été un *prince*.

Je suis sûre, mes chers amis, que vous prendrez part au chagrin de M. le duc et de Mme la duchesse de Berry; ils sont au désespoir. Que je vous conte ce qui est arrivé.

[1] Le roi Louis XVIII.
[2] Comte d'Artois et son fils le duc de Berry.
[3] Sœur de M. le duc d'Orléans.
[4] M. le duc d'Orléans.
[5] Père de la comtesse de Montmorency.
[6] Waterloo.
[7] Duc de Rohan et premier gentilhomme de la chambre du roi.

L'enfant était charmante et se portait à merveille. Sa mère l'avait auprès d'elle, et M. le duc de Berry a passé tout dimanche à genoux près du lit à l'admirer, disant : « Cette petite fera notre bonheur; on ne nous la disputera pas, celle-là, et on nous la laissera à nous seuls. » Il disait cela en bon père et pour consoler sa femme d'avoir eu une fille. A dix heures, j'étais à l'Élysée; j'ai assisté à la toilette du soir avec tout le monde, regardant M. le duc de Berry qui soutenait le coussin où était couchée l'enfant; à dix heures et demie, la garde a engagé le prince à laisser dormir la duchesse, il s'est alors retiré chez lui. Tout à coup, la berceuse s'est aperçue que la petite était noire et ne respirait plus; à onze heures et demie elle était à la mort. On a envoyé chercher Monseigneur qui a passé la nuit près d'elle avec toute la Faculté. J'y ai passé la journée entière; cela fendait le cœur de voir le pauvre prince sanglotant; nous entendions, dans la chambre voisine, les sanglots de la pauvre mère... Dès que la petite eut expiré, on l'a mise — *pour la première fois* — dans ce berceau si beau, celui du *roi de Rome*. Il a été son tombeau. Tout ce qui tient à cette race doit porter malheur à nos princes. Figurez-vous un profond silence, la nuit, cette petite, jolie comme un ange, portée dans ce beau berceau par deux femmes, nous, suivant deux à deux, ensuite les gardes du corps qui devaient la garder, puis venaient Madame[1] et Monsieur[2]. Je suis nommée pour les conduire à Saint-Denys, demain à dix heures du soir. Monsieur, en me l'annonçant, m'a pris les mains et m'a dit : « C'est à l'amie qui nous a accompagnés dans tous nos malheurs que nous confions les restes de cette enfant. » Jugez comme j'étais touchée. La duchesse de Lévis, l'abbé de Bombelles et moi serons dans la voiture qui emmène le corps. On ne prend pas le deuil, mais nous serons en grand habit et mante pour la conduire. Adieu, j'ai le cœur rempli de tristesse du malheur de mes chers princes. Ce n'est pas une perte publique, mais, pour eux, une vive affliction...

Au comte de Gontaut, à Montgermont (*Seine-et-Marne*).

Paris, 17 juillet 1817.

Mes chers amis, que vous êtes bons de penser à nos pauvres princes. *Elle* a beaucoup d'accablement et ne voit personne. M. le duc de Berry vient passer des moments avec nous. Nous

[1] La duchesse d'Angoulême.
[2] Frère du roi.

sommes, toute la journée, dans son cabinet. Madame[1] y vient ainsi que Monsieur.

Hier, à neuf heures du soir, j'ai été à l'Elysée avec la duchesse de Lévis, il y avait une foule énorme dans la rue. Nous sommes allés chercher l'enfant dans la chambre où il était déposé.

La route a été pénible, au milieu de la nuit; l'odeur était forte...; trois voitures, une grande quantité de gens à cheval avec des flambeaux; à Saint-Denys, les cloches, l'église tendue en blanc, des milliers de cierges, un catafalque en drap d'argent, le manteau, la couronne et des fleurs; un discours de l'abbé de Bombelles, charmant; beaucoup de monde, tout cela était touchant; mais mon courage m'a tout à fait abandonnée dans le tombeau. Ces longs souterrains, éclairés par des flambeaux funèbres, ce silence interrompu seulement par le bruit des armes des soldats qui nous entouraient...; je suis tombée au pied du cerceuil de Louis XVI et ai fondu en larmes. C'est là qu'est déposée la pauvre petite. Ne la plaignons pas d'avoir quitté cette terre de tribulations et de crimes !

J'ai été interrompue par quelque chose qui m'a fort touchée. M. le duc de Berry vient d'envoyer son valet de chambre savoir de mes nouvelles. « Si vous saviez, madame, me dit-il, comme Monseigneur est occupé de vous. Hier, en se couchant, il me disait : « Pauvre Mme de Gontaut, comme je la plains, elle nous aime « tant ! Allez vite, demain matin, demander à lui parler. Sachez « bien comment elle a dormi. »

« ... Demain, Mme la duchesse de Berry sera transportée dans son salon pour recevoir le roi qu'elle n'a pas encore vu. »

Paris, 31 août 1818.

... J'aime les noces encore plus que les grands dîners; je suis de deux cette semaine, celle de Duras aujourd'hui...; d'abord, l'ordre le plus parfait à la messe, des gendarmes à la porte; la *canaille* n'approchant pas, car le duc de Duras[2], à veste d'or et manchettes de dentelles, faisait la police. La mariée[3] était magnifique et majestueuse, pas de pleurs, pas de faiblesses. On n'a pas signé, on a disparu tout de suite et, le soir, on a déclaré que le marié et la mariée sont M. le duc et Mme la duchesse de Rauzan. Le roi a pensé tout arranger par ce titre; car la dispute avait commencé sur le nom de Duras-Chastellux ou Chastellux-Duras;

[1] Duchesse d'Angoulême.
[2] Premier gentilhomme de la chambre.
[3] Fille du duc de Duras.

mais la livrée et les armes leur sont toujours disputées. Les Lorges n'assistaient pas à la noce...

C'est la duchesse douairière de Duras qui a voulu instruire sa petite-fille des cérémonies du mariage. « D'abord, Mademoiselle, l'air décent, les yeux baissés; à la messe, révérence à droite, révérence à gauche, avant de dire le *oui*; ensuite, le soir, enfoncez votre chapeau en avant »; et voilà où elle en était hier, à onze heures du soir, quand tout le monde l'a quittée, n'en sachant ni plus ni moins. Il y a eu concert, la mariée était entre Mme de ... (*illisible*) et Mme de Damas sur un sopha. Pas moyen d'approcher de Gabrielle : elle était si pathétique, roulait des yeux si blancs que tout le monde s'en sauvait. Quel dommage qu'elle veuille être si sensible! Mme de Damas n'était pas plus gaie qu'elle; la fête s'est terminée par un chœur en italien, pour la duchesse de Rauzan, lui souhaitant la fécondité...

A la comtesse de Gontaut, à Pau.

Les Tuileries, 2 novembre 1820.

Ma chère Adèle, j'ai à vous annoncer que Mme la duchesse de Berry vous a nommée dame pour l'accompagner. Vous jugez le plaisir que me fait ce rapprochement. Madame espère que cette place vous conviendra; elle se fait un vrai plaisir, cher Charles, d'avoir Adèle près d'elle. Il faut que je vous avertisse que la princesse désire que vous soyez ici pour le 1er janvier; chaque dame a deux mois de congé par an. Ecrivez-moi, mais un mot que je puisse montrer à Mme la duchesse de Berry.

Que de nouvelles dans la maison du roi! Tout le monde en costume; les *charges* supprimées; remplacées par des *places*.

3 novembre 1820.

J'étais si pressée hier, que je n'ai pu vous écrire tout ce que mon cœur me dictait. Il m'a fallu laisser deviner au vôtre ce que ressentait le mien. Dès que Mme la duchesse de Berry s'est décidée, j'ai pris la plume, mais il était tard et *Elle* était là qui me pressait. Quel bonheur! vous allez revenir près de nous. J'ai encore une autre espérance, c'est que Charles soit compris dans la nouvelle formation de la maison du roi. Lisez le *Moniteur*, vous verrez qu'il y a un *culbuty* complet; rien de plus amusant. Les vieux sont furieux, les jeunes enchantés; il y aura trente-deux gentilshommes de la chambre : 16 pris parmi les officiers généraux; 16 parmi la

société. Ils feront les fonctions du premier gentilhomme de la chambre si celui-ci est absent. Il n'y aura pas d'*uniformes*, mais des *costumes*. Ceux des gentilshommes de la chambre du roi sont gros bleu et or, anciens habits français; la maison de Monsieur est amaranthe; celle de M. le duc d'Angoulême est écarlate; celle de M. le duc de Bordeaux, gros vert et or. M. de Lauriston est ministre de la maison du roi. J'écris tout ceci dans mon lit, à sept heures du matin. Répondez vite; il me tarde de savoir l'impression que tout cela fait sur vous là-bas. Tout cela paraîtra pour le baptême, en janvier. Notre petit duc de Bordeaux est un amour.

Je voudrais qu'Adèle pût entendre, et surtout vous, cher Charles, ce que tout le monde dit sur le bon choix de Mme la duchesse de Berry.

Notre princesse (duchesse de Berry) gagne beaucoup d'aplomb. J'en *suis très contente*. Mon suffrage ne peut être douteux, je l'aime trop pour la flatter.

16 novembre 1820.

Chère Adèle, je ne puis vous dire avec quelle anxiété j'attendais votre réponse; je tremblais que vous ne pussiez vous décider à revenir. C'est donc fait et vous êtes *des nôtres*. J'ai montré votre lettre à Mme la duchesse de Berry, elle en a été enchantée et me charge de vous le dire.

Le général Lauriston était à Brest quand la nouvelle de sa nomination est arrivée par le télégraphe; il faisait du brouillard, et on a lu seulement : « M. de Lauriston est nommé ministre de la ma..... » Comment, à Brest, penser à autre chose qu'à la marine? Le gardien du télégraphe, sans y mettre un doute, est arrivé à un grand dîner lui annoncer sa nomination. Tous les marins, enchantés, ont protesté qu'ils le désiraient depuis longtemps. « Quelle différence d'avoir un homme tel que vous au lieu de ce négociant! » Lui, de son côté, assurait qu'il adorait les marins et contait ses voyages sur mer. Que de demandes, que de promesses! Tous les bâtiments pavoisés, des réjouissances pendant deux jours. Enfin, le brouillard se dissipe, et le télégraphe apporte, avec la fin du mot, ...*aison du roi*, la honte et l'embarras, car pas un officier qui ne se soit compromis...

9 décembre 1820.

Le général Pastounaux est nommé à la division de la garde que commandait M. de Lauriston; c'est un bon choix.

Le pauvre duc est mort de son explosion. Il disait tendrement

en mourant : « C'est Dieu qui m'a puni ; je n'aimais que ce cruel domestique, moi qui n'ai jamais aimé personne, et c'est de sa main que je meurs ! » C'était d'autant plus touchant qu'il était entouré de sa famille.

Décidément, la cour veut être amusante. Que le roi en soit loué ! Des cercles, des spectacles, des concerts, et, peut-être, *des bals !* Adieu, mille tendresses.

Lundi, 3 janvier 1821.

... Que je vous conte l'entrée que la petite Mme de Narbonne a faite chez le roi pour demander une place pour son mari. La porte s'ouvre, elle paraît devant le roi, s'arrête, et, à haute voix, dit, comme Esther :

O mon souverain Roi,
Me voici donc tremblante et seule devant toi [1].

Le roi, avec une érudition et une grâce qui n'appartiennent qu'à lui, répond :

Mon père, mille fois, m'a dit dans mon enfance,
Qu'avec nous, tu juras une sainte alliance.

Rien de plus aimable que le roi, il faut en convenir, et rien de plus hardi qu'elle.

De là, elle est partie pour faire sa demande, qu'elle soutint avec chaleur ; le roi, se défendant, a dit qu'il y voyait des difficultés ; elle a répliqué :

Les orages, les vents, les cieux, te sont soumis.

Il a cédé.

Au comte de Gontaut.

Me voilà, grâce à Dieu, en convalescence. Je vais prendre des bains purifiants et après, je serai purifiée de peau et de sang, car on ne m'en a pas laissé une goutte... Dans cet état de régénération complète, Baron assure que je ne ferai plus courir aucun danger et je repartirai pour Saint-Cloud. Si vos hôtes de Montgermont ne partent pas encore, je préférerais attendre mon retour pour leur montrer les enfants... Je prêche toute la journée Mme de Gain [2] de refuser toutes les demandes jusqu'à mon retour, parce qu'elle ne connaît personne et que j'ai peur.

[1] *Esther*, acte Ier, scène IV.
[2] Sous-gouvernante des enfants de France.

Au comte de Gontaut, à Pau.

Saint-Cloud, 27 août 1826.

Je vous remercie de votre bonne lettre de Saint-Blancard. Il y a ici un peintre qui fait mon portrait en pied avec Monsieur le duc de Bordeaux et Mademoiselle — pour Madame. — J'avais eu l'idée de vous en donner une copie, — qu'en pensez-vous? — J'ai un visage peu favorable pour un portrait. Je suis si agitée que j'ai peine à tenir ma plume; je souffre, je suis triste..., voilà le moment d'une séparation qui brise mon cœur. Je ne vois pas les sécurités que je désire pour l'avenir de cet enfant, dont toute l'existence est un miracle, et l'avenir, le sort de nos enfants. Je suis difficile pour lui, peut-être. Je l'adore, jugez de ce que je souffre!

Le roi nous quitte le 8. — Je reste encore seule avec le précieux enfant jusqu'au 15 au matin. — Pensez à lui ce jour-là. — Le matin, je reviens à Paris avec lui. — Je serai reçue de toute la Faculté du roi pour l'examen. (?) — Ensuite, après la messe du roi, j'arrive dans son cabinet en grande pompe avec la maison de mon prince. — Je trouverai le gouverneur qui aura prêté serment et toute l'éducation. — Je ferai une révérence; je remettrai le précieux trésor au roi. *La maison d'honneur* — hommes — passera du côté de l'*éducation*. Je me retirerai emmenant Mademoiselle et j'irai pleurer chez moi. — On a fait des recherches sur la *remise* des enfants de France, elle a eu lieu de cette manière pour Louis XV, et c'est cela qui sera suivi...

Au comte de Gontaut, à Pau.

Les Tuileries, 30 octobre 1826.

J'ai reçu hier, mon cher Charles, ma chère Adèle, la lettre si aimable que vous avez bien voulu m'écrire. Avoir tant pensé à moi dans le moment pénible où cet enfant si cher m'était arraché me prouve votre amitié. Mon cœur a été bien plus affecté de la douloureuse séparation (à laquelle il s'attendait cependant) que flatté de la récompense royale, toute glorieuse qu'elle soit. J'ai bien à remercier la Providence. Elle m'a constamment assistée. C'est à elle bien plus qu'à ma sollicitude que j'attribue mon succès. Le monde m'en a fait un titre de gloire, je le renvoie tout à Dieu.

Que j'ai tristement vécu depuis quinze jours, mes chers amis! Vous le comprendrez quand je vous dirai que je ne vois presque pas ce cher enfant. Je le rencontre chez le roi, chez Madame la

Dauphine, chez Madame, à Bagatelle, mais ce sont des instants... Notre cher prince est un peu maigri. Cela doit être; il a réellement souffert. La première semaine, il ne parlait pas et me demandait souvent ainsi que sa sœur. Depuis quinze grands jours, il n'est venu nous faire que deux visites de cinq minutes, son chapeau à la main, entouré de toutes les robes noires.

Le roi a été bien bon pour moi, si affectueux, et j'ose dire, si tendre, me plaignant et me consolant; Madame la Dauphine, Monsieur le Dauphin sont parfaits. Il n'est pas possible d'éprouver de plus grandes consolations que celles qui me sont venues de cette royale famille pour laquelle je donnerais ma vie et à laquelle j'ai consacré mon existence depuis trente ans.

Le roi a accompagné le titre qu'il m'a offert d'une lettre charmante, dans laquelle il m'annonce une pension de 12 000 francs pour me rendre indépendante.

Madame la duchesse de Berry a eu la bonté de me témoigner son entière satisfaction, mais elle aime le changement et n'a jamais été plus gaie que le jour où j'étais si triste.

3 avril 1827.

J'apprends par Mme de Biron, mon cher Charles, que vous pensez à revenir bientôt. J'en suis dans le bonheur.

Ici, nous sommes très peu tranquilles. Les journaux doivent vous affliger. On aurait pu être *si bien!*... La triste vérité amène de sombres réflexions.

Je vous envoie la copie d'une lettre[1] que j'ai écrite à M. de Rivière, au moment où j'ai quitté mon bien-aimé petit prince. Par hasard, cette lettre a été lue par des personnes qui doutaient de son intelligence et de ses moyens. On m'a conseillée d'en donner des copies à ceux de mes amis qui voudront bien supporter l'ennui de la lecture d'un compte rendu qui n'a d'autre mérite que la *vérité* la plus scrupuleuse. J'avais entendu dire que, dans plusieurs intérieurs (par exemple, dans la maison d'Orléans), on louait beaucoup Mademoiselle au *détriment* de son frère. Madame m'a prié de montrer ma lettre à Mademoiselle d'Orléans, ce que j'ai fait. Elle *m'a paru contente* : « Il serait à désirer, m'a-t-elle dit, que cette lettre fût connue; car on croyait Monsieur le duc de Bordeaux bien plus retardé que sa sœur »; en fait, il était plus avancé, quoiqu'au même point, étant plus jeune d'un an...

[1] Voy. p. 274, *Mémoires* de la duchesse de Gontaut. Plon, éditeur, 1892.

Au comte de Gontaut, à Lausanne (Suisse).

Baden, 1832.

Qu'il m'eût été doux de vous voir tous deux, chers amis. Que de choses à nous dire! Dans de si tristes temps, on ne sait quand on se retrouvera. Il faut saisir un instant de bonheur quand on peut l'atteindre, et c'est à Baden que je vois se réaliser ce rêve d'un instant que j'avais demandé à Dieu pour supporter ensuite avec courage les épreuves que la Providence me réserve. Je suis avec ma Joséphine, Fernand [1] et leurs enfants. Je les accompagnerai jusqu'à Florence et les quitterai alors pour retrouver mon intéressante petite princesse. Je vous ai écrit à Rome, à Naples, mais il paraît que mes lettres ne vous sont pas parvenues; je vous mandais de tristes détails sur notre *prison*, car c'était une prison. Nous en voilà délivrés. Dieu veuille que nous soyons mieux ailleurs; au moins, nous n'aurons plus l'Océan entre nous et nos affections. C'est beaucoup.

A comte et comtesse de Gontaut.

Prague, janvier 1833.

Ce n'est qu'à l'instant que je reçois vos si aimables lettres, mes chers amis. J'éprouve une profonde reconnaissance de vos offres de service; il est vrai que je n'ai rien, et je n'en rougis pas. Quand je pouvais demander, je ne l'ai pas fait. N'importe! la Providence y pourvoira et elle saura arranger les choses bien mieux que moi, qui ne saurais, en vérité, comment m'y prendre. Je n'ai rien, mais j'ai, au moins, le bonheur de n'avoir pas de dettes. Ici, on me donne un très bon dîner allemand; je n'ai rien à acheter, vivant encore de mes grandeurs passées. Voilà exactement ma position. Vous voyez, chers amis, que je n'ai réellement besoin d'aucun secours; mais si, par suite d'un événement imprévu, j'étais obligée de m'adresser à un ami, je compte sur vous, et cette sécurité est un bienfait.

La vie pourrait être agréable ici, s'il y avait moyen d'être heureux quand le cœur souffre. On se fait des visites le matin, on dîne à quatre heures; à sept heures, on se réunit jusqu'à dix ou onze heures. Il y a huit ou dix maisons ouvertes, et la même société se rencontre chaque soir. Je fais ici ce que j'ai toujours

[1] Son gendre et sa fille, le duc et la duchesse de Rohan.

fait, je ne quitte ma chère petite princesse que quand elle est couchée, à huit heures et demie. Les personnes que je vois le plus sont les princes et princesses de Rohan, Lowenstein, Windischgraetz, Schwarzenberg, Colloredo. Voilà un bon fonds de princes et princesses. Puis encore le comte et la comtesse Koteck; c'est le vice-roi. Il a une maison agréable, donne un bal par semaine (où je ne vais pas) et une petite soirée le samedi, où je vais. On apprête un tournoi, toute la ville s'en occupe. Heureuses gens! ils s'amusent et ne regrettent rien.

Ma pauvre petite ne voit personne et a redoublé de zèle pour ses leçons; elle dit qu'elle n'a qu'un objet, son cœur est près de sa mère : elle travaille sans relâche afin d'avancer assez son éducation pour pouvoir consacrer plus d'heures au bonheur de la voir, quand elle la rejoindra... Cette idée l'occupe au point que je suis sans cesse obligée de l'arracher à son travail; elle est charmante, fort embellie et grandie, remplie de talents; vous savez qu'elle parle l'italien et l'anglais comme le français; elle commence à pouvoir soutenir une conversation en allemand et lit tous les auteurs les plus difficiles à comprendre; elle joue très joliment de la harpe, un peu du piano (c'est la partie faible), dessine très sérieusement; elle suit tous les cours d'histoire, de littérature, etc., avec une facilité remarquable. Je vous assure qu'elle est, — sans flatterie, — une personne très distinguée. Elle a beaucoup à souffrir et souffre avec une douceur angélique. Elle n'oublie pas ses amis et me charge, chère Adèle, de vous dire mille tendresses... Adieu, plaignez ceux qui ne vivent que par le cœur et dont le cœur est froissé.

C'est à l'obligeance de M. Rothschild que je confie cette lettre.

Au comte de Gontaut, à Saint-Sauveur (Hautes-Pyrénées).

Tœplitz, 5 juillet 1833.

Avant de retourner dans notre prison, je vous écris dans l'espérance que mes lettres parviendront jusqu'à vous. On dit que vous vous plaignez de n'avoir rien reçu de moi depuis longtemps; je vous ai pourtant écrit souvent; mais la poste de Prague est *infidèle*. En France et en Bohême, on fait collection de mes lettres; j'en sais qui m'ont été adressées et qui ne sont pas arrivées; j'ignore celles des miennes qui ont été égarées. Ecrivez-moi à Prague sous le nom de Charles Leduc[1], et commencez votre lettre

[1] Valet de chambre de Mademoiselle.

par : *Ma chère Joséphine*, et pas un mot de politique. Moi, je n'ai rien à vous en dire, ne m'en occupant pas et n'y entendant plus rien.

Mon beau-père [1] a été longtemps faible de six mois de goutte. Il vient de prendre les eaux et va mieux, je le trouve très vieilli; mais il est résigné et ne se plaint jamais, quels que soient ses maux. Ma belle-sœur [2] est très changée, très agitée; mais elle fait l'admiration de tous ceux qui la voient et veille sur mes enfants [3], qu'elle aime comme les siens

Dernièrement, nous avions dû changer de demeure et j'avais espéré que nous irions vers le Midi; mais il est convenu que nous retournerons dans notre grande maison [4], quand le propriétaire [5], qui doit y faire un séjour, en sera reparti. En attendant, nous allons passer trois mois dans un affreux château [6], dans une espèce de désert, une plaine énorme sans une seule maison visible! Adieu, je vous embrasse et je pleure quand je pense que je ne vous reverrai peut-être jamais.

Au comte de Gontaut, rue Louis-le-Grand, hôtel de Gontaut, Paris.

(Cachet rouge, un roseau, devise : *Toujours agité, jamais abattu.*)

Prague, 16 décembre 1833.

Un petit mot de temps en temps serait un réel bienfait. Il court risque de ne pas arriver; mais dans la *proscription* des lettres, il en échappe quelques-unes, et comme les nôtres sont innocentes pour tous les gouvernements, peut-être avons-nous lieu d'espérer que la nuance de la mienne sera son passeport, que de choses à vous dire si j'étais certaine que les lettres arrivassent droit à vous; mais écrire pour toutes les *autorités* par lesquelles elles doivent passer, cela glace l'imagination.

Nos trésors [7] se portent bien. Ils sont en bon chemin pour l'éducation, et les changements qu'amène l'âge tranquillisent ceux qui les aiment. Je suis fort contente de mon présent collègue [8]; c'est

[1] Elle désigne ainsi Charles X.
[2] Mme la Dauphine.
[3] Le duc de Bordeaux et sa sœur.
[4] Le château de Hradschin, à Prague.
[5] L'empereur d'Autriche.
[6] Butschierad, près Prague.
[7] Duc de Bordeaux et Mademoiselle.
[8] Général marquis d'Hautpoul.

un homme d'honneur qui joint à la douceur une fermeté précieuse. Il est ici apprécié des petits et des grands. Adieu, adieu encore, chers amis, je vous aime l'un et l'autre de tout mon cœur.

Prague, 12 avril 1834, à Paris.

Aujourd'hui 12 avril [1], cher Charles. Quel souvenir et que cette maison que je pleure était brillante! C'est la première chose que m'a dite notre *père*, ce matin. Voilà de ces souvenirs pour lesquels on n'a pas de courage.

Voilà un événement qui va troubler la monotonie de notre vie : Mme la duchesse de Berry arrive à la fin du mois, et comme nous sommes gens d'habitude, nous en sommes *ébouriffés*. Ses enfants sont dans le bonheur de cette espérance, je ne sais quel changement produira cette arrivée. M. de Bouillé prend provisoirement la place [2], hélas! vacante. Il dit modestement qu'il ne se sent pas la force pour une telle charge et supplie qu'il lui soit permis de refuser l'honneur dont il se sent accablé; mais le roi a *exigé*, et il prend aujourd'hui les rênes de ce gouvernement si bousculé depuis quelques mois et si pitoyablement mené. Mais la Providence qui a donné saura conserver!...

On vous avait dit que je retournais à Paris, ne le croyez pas tant qu'il y aura pour moi une tâche à remplir; j'ose dire que mes soins n'ont pas été perdus, et la chère princesse à laquelle j'ai consacré ma liberté me dédommage de mes sacrifices. C'est avec attendrissement que j'ai reçu de Charles l'offre d'un asile pour ma vieillesse. Oh! très chers, on est bien riche de bonheur au milieu de la pauvreté quand on a de tels amis.

Nous avons lu avec peine dans les journaux français la prétendue nomination de Bourbon-Busset [3] aux fonctions de gouverneur. Nous ne savons ce qui a pu donner crédit à cette nouvelle sans fondement : le général marquis d'Hautpoul n'ayant pu continuer l'éducation, mon gendre, qui partage tout à fait le système et les idées de son ami, n'aurait pu lui succéder. Soyez assez bon pour le faire démentir dans la *Gazette de France*. M. de Bourbon-Busset

[1] Rentrée à Paris de M. le comte d'Artois. Son cortège a passé devant *cette maison* (l'hôtel de Gontaut) remplie de monde. Le marquis de Biron la vend et *Elle* la pleure. Notre *père* c'est le roi Charles X.

[2] Le gouverneur du duc de Bordeaux, le marquis d'Hautpoul, s'étant retiré.

[3] Son gendre, lieutenant général. Sa carrière militaire commencée sous la République et continuée sans interruption. Commandant le camp de Saint-Omer en 1830, a quitté le service à la révolution de Juillet, malgré les efforts du maréchal Soult pour l'y retenir.

vous le demande; il désire aussi que vous communiquiez cette lettre à vos amis du Lys[1].

Au comte de Gontaut, Paris.

Prague, 27 avril 1834.

Dans ma dernière lettre, je vous assurais que rien ne pourrait me séparer de ma bien-aimée princesse, et aujourd'hui je vous annonce que je pars à l'instant. Je la quitte; son cœur et le mien sont brisés.

On m'engage à partir avec Charlotte[2], et surtout à *partir vite.* Je vais prendre avec l'excellent François la route par laquelle nous supposons que Fernand revient d'Italie. C'est *jeudi* que j'ai su la décision du roi. C'est aujourd'hui *dimanche*; dans une heure, les chevaux seront ici et je me sépare de mon adorable élève. Elle a été si tendre, si affectée, si malheureuse de me quitter, que, pour m'arracher d'elle, il m'a fallu un courage dont je n'aurais pas été capable si je n'avais senti que, de moi encore, elle devait recevoir la grande leçon d'obéissance aux volontés de son grand-père.

La Baumelle écrivait à Voltaire en sortant de prison : « Respectons cette grandeur dangereuse à ceux même qui l'approchent et cette autorité terrible à ceux même qui l'exercent, et s'il pouvait être vrai qu'on ne peut penser sans risque, ne pensons plus. »

Adieu, chers amis, dès que je me fixerai quelque part, je vous écrirai. Je désire que mes amis soient instruits du motif de mon éloignement. J'aime le roi comme je l'ai toujours aimé, et un sentiment né avec moi me suivra au tombeau.

Mme d'Agoult est dame pour accompagner Mademoiselle, qui n'a plus de gouvernante.

Je ne veux écrire à personne qu'à vous, je tiens à ce qu'il ne soit pas possible de dire que j'ai proféré une seule plainte.

Copie de la lettre de Madame, duchesse de Berry,
à la duchesse de Gontaut.

Mai 1834.

C'est avec un véritable chagrin, ma chère amie chérie[3], que j'ai

[1] Habitation du lieutenant général marquis de Latour-Maubourg, qui avait eu une jambe emportée à la bataille de Leipzig. Son beau caractère et sa popularité dans l'armée faisaient désirer qu'on lui confiât l'éducation du duc de Bordeaux.

[2] Sa fille, Mme de Bourbon-Busset.

[3] *Amie chérie,* nom que les enfants royaux donnaient à Mme de Gontaut.

appris avant d'arriver à Brandeis que je ne vous retrouverais plus auprès de ma fille. Je me plaisais à espérer pour elle la continuation de vos bons soins, de vos conseils, de votre direction si affectueuse et si éclairée. Vous croirez facilement à toute la peine que j'éprouve de ne pouvoir vous témoigner de vive voix combien je suis touchée et reconnaissante de ce que vous avez fait pour elle. Louise ne l'oubliera jamais non plus que sa mère; veuillez ne pas en douter et j'espère que dans toutes les situations de sa vie elle sera telle que vous puissiez vous enorgueillir de votre ouvrage.

J'ai trouvé une véritable consolation de pouvoir entretenir votre fille [1] de tous les sentiments et les regrets que me laisse une séparation si imprévue. Elle vous en dira bien plus que je ne puis vous écrire ici et vous remettra un souvenir que vous conserverez par amitié pour moi et surtout vous parlera de tous les sentiments de la haute estime et du tendre attachement que je vous ai voué.

Votre affectionnée amie,

C.

Au comte de Gontaut, à Courtalain (Eure-et-Loir).

Château de Busset (Allier), 15 septembre 1834.

Vous dire que votre amitié a été pour moi un bonheur, une consolation n'est pas une nouvelle; donc, à quoi bon écrire, dit François, quand on n'a rien à apprendre; mais le cœur combat ce raisonnement de la paresse, — j'aime à vous répéter que votre visite nous a comblés, — moi encore plus que les autres; car j'ai besoin d'amitié, moi qui viens de perdre celle à laquelle, depuis tant d'années, je m'étais dévouée. Donnez-moi des détails sur l'écroulement de cette tour de Saint-Blancard. Contez-moi ce qui est perdu et ce qui est conservé : y ai-je été foudroyée [2] comme à Prague; car là aussi, j'étais près de mon pauvre petit Prince, que suis-je devenue? M'avez-vous donné protection, là comme ici?

Depuis votre départ, orages épouvantables, ponts emportés, je ne sais comment je pourrai sortir d'ici pour aller vous rejoindre. Pour revenir de Vichy, nous avions quatre bœufs et deux chevaux, et encore a-t-il fallu faire une partie de la route à pied. Voilà le seul événement que j'aie à vous raconter, le temps glisse doucement, j'en remercie le ciel.

[1] La duchesse de Rohan.

[2] Allusion à un tableau qu'elle a donné pour Saint-Blancard, la représentant ayant près d'elle le jeune duc de Bordeaux.

J'ai souvent des lettres de ma bien-aimée[1]. J'avais été longtemps sans écrire, par discrétion, et je le lui disais. Sa réponse a été charmante et m'a fait plaisir.

Au marquis de Gontaut Saint-Blancard, à Prague.

Busset, 17 septembre 1835.

Voici, mon cher Louis, deux lettres qui, je l'espère, vous donneront bonne réception à Prague, l'une pour le grand burgrave, l'autre pour le prince de Rohan.

Ah! mon Dieu, que je voudrais donc être à votre place et voir tous ceux que j'aimais, les enfants que j'adore; que je vous envie le bonheur de les voir, de leur parler. N'est-ce pas que vous m'écrirez ce qu'ils ont dit, comment vous les avez trouvés; quand et comment vous avez été reçus de tous. Vous êtes, sans doute, allés en arrivant à Butschierad (ce triste séjour); parlez de moi à chacun de nos princes avec le respect et l'attachement que vous savez être au fond de mon cœur pour toute ma vie, dites à mes chers, à mes augustes élèves, que pas un jour ne se passe sans que je ne pense cent fois à eux.

Florence, 17 janvier 1837.

Je vous adresse des nouvelles de notre colonie, chère Adèle. François s'est enfin arraché de son Busset. Il a passé à Turin; et le roi de Sardaigne, qui voulait le voir, ne pouvait s'en séparer.

Nous sommes établis dans un grand palais, *bien nourris* (7 personnes) pour 11 *francs par jour*. François n'en revient pas... Mlle de La Torre[2], à présent marquise, ne sait comment me prouver sa reconnaissance; elle me soigne, me promène, j'en suis touchée. Il y a assez mauvaise compagnie en Français, petite et médiocre en Anglais et Russes. Nous ne faisons pas de connaissances. La cour est fort aimable pour moi, j'y vais *de par moi* sans le ministre de France; je me suis refusé d'aller aux bals, mais j'ai promis d'aller aux concerts... Je vais le matin chez la grande-duchesse douairière, qui me retient une heure et demie à causer comme une ancienne amie. On aime fort la grande-duchesse régnante. La sœur du duc de Lucques (femme du prince Max de Saxe, ci-devant roi) vient chez moi le matin. Mlle de Fauveau m'a persuadé de modeler et nous nous y sommes tous mis.

[1] S. A. R. Mademoiselle.
[2] Attachée, sous la Restauration, à l'éducation de Mademoiselle.

Dimanche dernier, il y a eu une cérémonie curieuse. Un homme que l'on croyait pauvre est mort; il a laissé tant et tant d'or que c'était une féerie : il en tombait des murailles, des meubles, de partout. Son héritier, saisi de joie, à cette vue, est mort d'aise; on les a enterrés tous les deux en même temps, et l'héritier de ces deux personnages a fait *une fête* pour le repos de leurs âmes. Toute la ville y est allée; nous avons pensé être écrasés. Une exposition du Saint-Sacrement, musique superbe, illumination de *dix mille bougies*, tentures blanches et argent; de ma vie, je n'ai rien vu de si beau.

Au comte de Gontaut, à Saint-Blancard.

Busset, 25 août 1838.

Mon cher neveu, j'ai reçu une lettre de lord Clarendon qui me donne un intéressant récit d'une des séances de la Chambre des lords, et je vous traduis l'article qui a rapport à notre famille. En présentant la liste des personnes inscrites au compte des pensions, le nom de M[lles] de Gontaut ayant été remarqué, on demande au chancelier de l'Échiquier la raison de cette pension, et voici sa réponse :

« Séance du 1[er] août 1838.

« Il est vrai, mylords, qu'il existe sur la liste des pensions celle qui fut donnée à deux dames étrangères, de l'illustre famille de Biron, nièces du dernier maréchal.

« Dans le temps où la guerre des États-Unis éclata, l'amiral Rodney se trouvait à Paris, prisonnier pour dettes... Circonstance d'autant plus malheureuse qu'il était commandant de l'escadre qui avait reçu l'ordre de mettre à la voile sans délai. Le maréchal de Biron, informé du fait, courut à Versailles, demanda au roi Louis XVI la permission de payer ces dettes, trouvant indigne d'une grande nation de profiter d'un tel avantage... Le roi, approuvant cette démarche, ajouta : « Je vous envie le sentiment « qui l'a inspirée, et je ne veux pas vous priver du plaisir de « l'exécuter. »

« Le maréchal paya à l'instant même la somme considérable due par lord Rodney (ici le chancelier fut interrompu par les plus vives acclamations). Ce grand amiral fut prendre le commandement brillant qui lui était offert et gagna la victoire mémorable qui est un des grands triomphes de la marine anglaise.

« Bien des années après, les troubles de la Révolution française

obligèrent une partie de la famille du maréchal à chercher un asile en Angleterre; le roi Georges III, en ayant été informé, voulut voir Mlles de Gontaut-Biron; elles lui furent présentées à Windsor. Sa Majesté, avec une bienveillance particulière, leur annonça qu'une pension à vie de 80 livres sterling (2000 fr.) chacune leur était accordée comme dette de la nation anglaise envers la famille de Biron. » (Ici le chancelier fut encore interrompu par des marques d'approbation, des éloges les plus flatteurs furent prodigués à la mémoire du maréchal et à celle du roi, qui avait ainsi témoigné sa juste reconnaissance.)

M. LE DUC DE BORDEAUX A ROME

Rome, 24 novembre 1839.

Mon cher Charles, à moins que vous n'en sachiez déjà le mot, devinez cette énigme : « Qui est ici passant matin et soir près de nous? — Qui m'a dit : « Ma première visite était pour Dieu, la « deuxième, à vous? » — Qui est ravissant pour moi et a guéri mes blessures encore saignantes? — Qui est beau, gracieux? — Qui a l'air noble, imposant et un sourire enchanteur? — Qui était vif, impétueux et est devenu doux? — Qui, *quoique illustre*, n'est pas ingrat? » Vous l'avez deviné. C'est *lui*. Il est ici, près de nous, depuis quatre jours et y restera peut-être longtemps (mais ceci est encore incertain). Il est arrivé seul dans une mauvaise calèche, avec le duc de Lévis et un seul domestique, voyageant nuit et jour parce qu'il *voulait* voyager, voir Rome, Naples. Le 29 septembre, il est allé le dire à ses parents et, à peine le *oui* a-t-il été *arraché*, il est retourné à Vérone. Il s'est embarqué à Gênes sur un mauvais paquebot, rien ne l'arrête *quand il veut*. Il est ravissant, Mme de Jumilhac[1] en a la tête tournée. Il est pour moi aimable au delà de toute expression; tout ce qu'il me dit serait à citer. Il semble vouloir me faire oublier que j'ai souffert. Il dit que sa sœur *brûle* de me voir. Elle, aussi, m'écrit sans cesse et tendrement. Elle ne se doute pas qu'Il soit ici, elle le croit à Vérone. Madame (duchesse de Berry) est ici; elle n'était pas avertie et a été aussi étonnée que nous. Il a demandé Fernand en arrivant et s'est désolé de son absence. Il comptait sur lui. Il regrette François[2], ses enfants, tous mes neveux, et moi, je me désespère qu'il n'y ait ici que le genre féminin de ce qui m'appartient. J'écris vite parce que je ne veux

[1] Sœur du duc de Richelieu, ministre de Louis XVIII.
[2] Comte de Bourbon-Busset, gendre de Mme de Gontaut.

pas manquer le jour de la poste et veux vous prouver que je pense à vous dans tous les moments. Cher ami, dites à Louis, à sa femme, à Roger, à Elie, qu'Il m'a bien parlé d'eux.

Au marquis de Gontaut Saint-Blancard.

Rome, 10 janvier 1840.

Je ne puis assez vous exprimer mon inquiétude pour votre père, mon cher Louis; parlez-moi de cette santé si précieuse pour nous tous... dites-lui mille tendresses et contez-lui comme nous sommes satisfaits de *celui* qui est avec nous. On en est enchanté dans toutes les classes. Artistes, princes, libéraux, etc., tous disent qu'il est impossible de voir cette belle physionomie sans émotion. Il n'a pas dit un mot de trop, a répondu à tout avec intelligence et esprit, et son rôle, je vous assure, n'était pas facile. Il est parti pour faire une visite au roi de Naples; des généraux l'attendaient à la frontière pour l'accompagner. Je suis sûre qu'on a tout fait pour le bien recevoir, ce qui *n'a pas eu lieu ici*. La conduite de ses ennemis lui a été fort utile; car elle a prouvé qu'il ne veut pas d'aide et que *lui seul* est ce que la Providence nous avait promis par le miracle de sa naissance... En particulier, je suis si heureuse de le retrouver tel que mon cœur pouvait le désirer. Son esprit est droit, son cœur noble; il est modéré et ferme. Dimanche dernier, ses trois salons étaient remplis, il y avait là de toutes les nations. Le jour de l'an, il a voulu se donner une fête et n'avoir autour de lui que des Français.

Il y a un salon [1], pas bien loin du sien, ce lieu est sombre, isolé, triste et inquiet!

J'ai écrit à sa sœur des volumes sur le succès de son frère. Pour elle, c'est le bonheur. Elle n'en connaît pas d'autre, pauvre petite!

Au marquis de Saint-Blancard.

Goritz, 22 mai 1840.

C'est de Goritz que je veux vous écrire, mon cher Louis, pour vous dire combien on a parlé de votre pauvre père [2]. J'ai éprouvé une vraie consolation de l'intérêt que m'ont témoigné ceux que nous aimons tous et que je chéris. Ils m'ont particulièrement chargé de vous le témoigner, et je viens vous répéter ce que

[1] L'ambassade de France.
[2] Mort en février 1840.

M. le duc de Bordeaux vous a écrit. Au nom de Mademoiselle, je vous dis quel doux souvenir elle a conservé de la manière dont elle a été reçue à Montgermont, et je vous assure que vous seriez touchés tous de sa bonne amitié.

J'ai été reçue ici par *tout* le monde d'une manière bien satisfaisante. A mon arrivée, j'ai pu serrer dans mes bras ma bien-aimée Mademoiselle... Je l'ai trouvée tendre et affectueuse comme je l'avais laissée; et dès cet instant, je ne l'ai plus quittée. Elle a voulu que je la puisse suivre à toutes ses heures, les mêmes que j'avais tracées. Elle me faisait remarquer, avec une grâce touchante, que « rien n'avait été oublié par elle, reportant à sa vieille amie ses progrès, ses vertus, son courage, sa résignation, son *bonheur* (ce sont ses paroles). Je ne perds pas une minute, me dit-elle, je vous l'avais promis et je trouve la journée trop courte, vous voyez que je suis heureuse! »

Busset, 2 juin.

Ma lettre, commencée à Goritz, s'achève à Busset. J'ai reçu celle si bonne que vous et notre admirable Adèle m'avez écrite... que je vous dise encore que Goritz a guéri mes blessures et a tout si bien réparé, que j'y a fait provision de bonheur. L'un et l'autre de mes élèves ont étéc harmants pour moi au delà de ce que je peux dire. Enfin, depuis le haut (et très haut), jusqu'en bas j'ai été reçue avec une tendresse dont je suis touchée jusqu'au fond de l'âme. J'ai promis de revenir, mais, hélas! c'est bien loin et un voyage bien cher pour moi. Je jouis du repos de Busset, du bonheur d'avoir retrouvé Charlotte, son excellent mari et mes bons petits-fils.

Au marquis de Saint-Blancard.

Leamington (Angleterre), 10 août 1841.

Je suis touchée de votre souvenir, mon cher Louis. Il est doux d'être aimée; une vieille tante recherchée par un jeune ménage sent vivement le prix de ce bonheur.

J'ai trouvé, à Calais, un paquebot anglais que mes amis m'avaient envoyé, puis j'avais un passeport de M. Guizot et une lettre si polie qui l'accompagnait que si j'eusse été princesse, je n'aurais pas fait plus d'effet à Calais. Je ne m'attendais pas à tant d'honneurs. Je lui avais simplement fait dire qu'étant malade, je désirais, pour ne pas être obligée d'aller à la préfecture de police, obtenir un passeport des affaires étrangères.

A Londres, on a été charmant pour moi; après tant d'années d'absence, il faut s'attendre à l'oubli; eh bien, on a eu la bonté de me conserver souvenir et amitié. Leamington, où je suis avec une vieille amie que je venais voir, est un endroit charmant à 2 milles du château fameux de Warwick et de Kenilworth, qui rappelle le roman de Walter-Scott. Tout est ici féodal, riche, soigné, une magnificence dont on n'a pas l'idée chez nous; mais, à présent que je regarde ce pays en *voyageur*, je *vois* ce que je n'apercevais pas jadis, et, bien décidément, j'aime mieux notre France avec ses défauts.

Je quitte lady Clarendon. Je ferai des visites sur toute ma route en allant en Écosse. Je commence par le duc de Portland. Puis, après l'Écosse, je reviens par Londres.

J'étais arrivée à Londres dans un moment intéressant : j'ai vu l'élection de Westminster. Les tories ont eu une immense majorité. Je suis au milieu d'eux; ils parlent de nous à merveille. J'ai dîné chez la duchesse de Cambridge; je lui ai demandé si elle allait à Paris : « Non, madame, je n'irai que quand Henri V sera sur le trône. » La duchesse de Sutherland m'a donné un magnifique dîner. Quoique wigh, elle avait invité tous les tories de ma connaissance.

J'ai trouvé ici une grande amélioration : à présent les églises catholiques sont combles; dimanche, on avait été obligé d'ouvrir la grande porte. Tous les pauvres Irlandais étaient à genoux dans la rue, priant et chantant avec le prêtre. Pendant la bénédiction, ils étaient prosternés contre terre avec une dévotion touchante.

UN NOUVEL ASPECT

DE

LA QUESTION D'ORIENT

Les récents événements de Corée attirent l'attention sur l'Extrême-Orient; mais le théâtre de la guerre qui s'y livre en ce moment est bien éloigné de nous, et l'on est assez tenté de croire en France que la solution des difficultés qui s'élèvent entre les peuples dont l'Asie est le champ de bataille n'est pour nous que d'un intérêt secondaire. C'est une opinion très erronée : il importerait que l'on se pénétrât de l'idée que rien de ce qui se passe dans cette partie du monde ne saurait nous être indifférent.

En effet, si la guerre qui divise momentanément la Chine et le Japon ne nous intéresse pas directement, on peut dire qu'elle n'est pas la seule qui se livre actuellement en Extrême-Orient : il en est une autre qui, pour n'être pas sanglante, est bien autrement grave et par les adversaires qui la livrent, et par les résultats qu'elle amènera. Dans cette guerre, qui dure depuis près de cent cinquante ans et durera sans doute longtemps encore, les adversaires se nomment l'Angleterre et la Russie, l'enjeu doit être l'empire de l'ancien monde.

Cette lutte, si on la qualifie du nom de son principal théâtre, on peut l'appeler désormais « question d'Extrême-Orient ». Circonscrite autrefois autour de Constantinople et de la Méditerranée, elle s'est peu à peu déplacée et reculée vers l'est. Peut-être ne sera-t-il pas sans utilité d'étudier pourquoi et comment s'est opéré ce déplacement, de quelles armes disposent les adversaires sur le nouveau terrain où ils sont placés, en présence de quelles tierces parties ils peuvent subsidiairement se trouver et quelles conclusions profitables pour la France on peut tirer des faits ainsi passés en revue.

I

Si la situation géographique que la Russie occupe dans le monde est sa principale force et surtout sa principale sécurité, elle est aussi le grand obstacle à son développement politique et économique. Par une coïncidence fâcheuse, les seuls ports russes situés, comme Arkangel et Vladivostok, sur des mers qui ne sont pas des mers intérieures, sont tous bloqués par les glaces durant de longs hivers. En cas de guerre, tant que dure la saison froide, la Russie, adossée à des glaces éternelles, est bien rendue à peu près inabordable, mais elle ne peut être assurée de continuer ses transactions, ni prendre une offensive maritime quelconque. Dans presque toute son étendue, la lutte contre la rigueur d'un climat excessif est, pendant une grande partie de l'année, l'unique préoccupation des habitants; les habitudes d'inaction forcée introduites par la longueur des nuits d'hiver n'ont pas peu contribué à maintenir le bas peuple dans un état voisin de la barbarie : la crainte du froid est le principal obstacle à la venue générale de ces étrangers qui, dans de rares parties plus favorisées, ont apporté la civilisation et l'aisance avec leur science et leur travail. Tant que la Russie demeurera ainsi bloquée, l'agriculture, le commerce, l'industrie, source ordinaire de la fortune des nations, ne s'y développeront évidemment que lentement et incomplètement.

Ceux d'entre les hommes d'Etat russes qui, durant le dix-huitième siècle et le commencement du dix-neuvième, se sentirent la mission de faire de la Moscovie l'empire *appelé à établir sa domination sur toute l'Europe*, ont toujours compris qu'un peuple, confiné, comme l'est le peuple russe, dans des déserts de glaces, ne pourrait arriver à jouer en Europe un rôle prépondérant qu'en acquérant ce qui lui manquait le plus : la richesse, et que, pour acquérir cette richesse, la conquête de pays aussi favorisés par la nature que leur patrie en était maltraitée était d'une nécessité absolue.

Une seule des contrées alors connues réunissait les conditions que la Russie devait exiger d'une conquête : l'Inde. Depuis Alexandre le Grand, l'Inde, enveloppée d'un inconnu presque magique, avait été l'objet de la convoitise de presque tous les grands navigateurs ou conquérants. Le dix-huitième siècle l'avait fait plus complètement connaître et avait encore ajouté, s'il était possible, à sa prestigieuse réputation. Rien d'étonnant donc à ce que Pierre le Grand la considérât comme le but où devaient tendre les aspirations de la Russie nouvelle; quant aux continuateurs de

sa politique, ils ne pouvaient être que confirmés dans la même opinion. Au traité de Paris, l'Inde avait formé le plus riche enjeu de la lutte entre la France et l'Angleterre; puis, de 1793 à 1815, les sommes qu'en avaient extraites ses possesseurs avaient payé leurs guerres contre la République et Napoléon. Riche, peuplée, industrieuse, l'Inde devait donner l'opulence à son maître, et l'opulence n'était pas le seul bien que la Russie dût retirer de sa possession : elle devait encore y trouver une situation militaire de premier ordre, car elle était désormais assurée de ses débouchés sur une mer libre.

Pour arriver à son but, la Russie était d'ailleurs favorisée. Constantinople en était la vraie route. C'était alors le « nombril du monde », ὀμφαλὸς τοῦ κόσμου. Un pouvoir fort, établi sur les Dardanelles et le Bosphore, eût alors été pour la Méditerranée un maître devant lequel toutes les autres puissances riveraines n'eussent point existé; dominant la mer Noire, le golfe Persique et la mer Rouge, à mi-chemin entre l'Europe et l'Asie, il les aurait eues toutes deux sous sa puissance, et sa prépondérance lui eût assuré même l'Afrique. Or Constantinople semblait destinée à devenir tôt ou tard la proie de la Russie. Depuis la paix de Belgrade, en 1739, l'empire ottoman allait toujours en se corrompant, en s'affaiblissant, en se disloquant. Les populations chrétiennes qui étaient sous le joug turc : Serbes, Monténégrins, Moldo-Valaques, Grecs, considéraient volontiers l'empereur de Russie comme destiné à affranchir les nations chrétiennes d'Orient; ils regardaient volontiers le saint-synode de Pétersbourg comme un plus digne héritier de l'autorité des Chrysostome, des Photius et des Michel Cérulaire que le légitime, mais malheureux successeur de ces grands hommes, ce pauvre patriarche grec de Constantinople, à demi prisonnier depuis des siècles dans son palais du Phanar. La religion, comme l'amour de la liberté, faisait de chaque chrétien soumis à la Porte un auxiliaire de la Russie.

Telle a été la situation jusqu'aux premiers jours du présent siècle. A ce moment, des difficultés ont commencé à surgir sous les pas de la Russie, qui, depuis, n'ont pas semblé diminuer et ont même toujours été en se multipliant. Peu à peu, elle en rencontra du fait même de ceux qui, longtemps, avaient été considérés comme ses meilleurs et plus sûrs auxiliaires. Ces nations, que la voix de la Russie avait conviées à la liberté et qui s'étaient développées sous ses ailes lui apprirent que la reconnaissance ne peut être comptée au nombre des vertus politiques. A peine un de ces peuples était-il affranchi qu'il reprenait pour lui-même les rêves de grandeur qu'esclave il faisait pour la Russie libératrice;

à peine se sentait-il vivre à la liberté qu'il abandonnait la cause de son libérateur pour ne servir que la sienne propre. Toutes les jeunes nationalités nées aux dépens de la Turquie cherchent dans les souvenirs d'un passé plus ou moins glorieux ou simplement dans l'espoir d'un bel avenir un idéal de grandeur. Les Roumains se croient volontiers les héritiers des qualités gouvernementales, comme ils le sont du sang, des Romains et désireraient expérimenter ces qualités sur un champ digne d'elles; les Serbes rêvent le rétablissement de l'empire d'Étienne Douchan; les Bulgares croient les jours proches d'un nouveau royaume d'Asparuch; les Grecs espèrent en l'avenir en jugeant du passé et voudraient rétablir à leur profit l'empire de Constantin. Pas un d'eux n'est plus aujourd'hui disposé à aider la Russie dans sa marche en avant. Ils savent tous que le sultan n'est à Constantinople que dans un camp, et que l'empereur y serait dans la ville la plus forte du monde. L'armée russe qui franchirait aujourd'hui les Balkans pourrait s'attendre à trouver derrière chaque rocher un de ses anciens protégés prêt à défendre le Commandeur des Croyants.

Depuis la chute de Napoléon Ier, l'Angleterre s'est également ménagé, en opposition directe avec la Russie, une situation de premier ordre en Orient. Les campagnes de Bonaparte en Egypte et en Syrie avaient éveillé l'attention des marchands de la Cité sur l'importance de l'Egypte et du Levant comme route des Indes. Ils comprirent bien vite combien il leur importait que l'empire de l'Orient ne passât point en d'autres mains que celles des Turcs, et combien en même temps il leur était nécessaire que la puissance des possesseurs du Levant ne fût pas trop diminuée. Le principe de l'intégrité de l'empire ottoman fut dès lors inscrit au rang des dogmes du catéchisme politique anglais et inscrit par des hommes qui se montrèrent bien décidés à défendre cet article de foi contre ses adversaires du Nord, et par la diplomatie, et par les armes. Cette route égyptienne des Indes que Napoléon avait voulu conquérir, qui avait été celle du moyen âge et celle de l'antiquité, l'Angleterre voulut se la rendre facilement accessible. Possédant déjà Gibraltar et Malte dans la Méditerranée, elle acquit Aden, puis Périm, dans le détroit de Bab-el-Mandeb. Ainsi l'ouverture du canal de Suez, qui vint modifier, on peut dire, du tout au tout les conditions économiques de l'Orient, ne put opérer sa révolution qu'au plus grand bénéfice de l'Angleterre, qui occupait les deux extrémités des mers qui y conduisent. Cette situation ne suffit point encore à l'ambition anglaise. Ce n'est pas le lieu de raconter ici point par point ses luttes diplomatiques ou militaires dans le Levant. Qu'il suffise de noter leur double résultat. Aujourd'hui,

l'occupation de Chypre et celle plus importante encore de l'Egypte lui ont assuré pour longtemps, sinon pour jamais, et la prépondérance dans la Méditerranée, et les routes qu'elle avait souhaitées.

Changement dans la ligne de conduite d'anciens clients, opposition énergique de l'Angleterre, tels sont les deux premiers obstacles que ce siècle a opposés aux projets originaires de la Russie. Depuis, ces obstacles sont venus se compliquer encore de la rupture de l'alliance russo-allemande, qui laissait à la Russie les mains libres en Orient, et du revirement de la politique allemande en faveur de l'Angleterre. Si l'on se rend compte encore des objections que font les cabinets de l'Europe qui, plus ou moins intéressés dans les affaires d'Orient, et plus ou moins disposés à y maintenir le *statu quo*, s'effrayent du moins, tous, de chaque accroissement qu'obtient en Europe la puissance territoriale la plus considérable du monde, on peut estimer que la partie est, du côté du Levant, presque irrémédiablement compromise pour la Russie.

Les Russes s'en sont promptement aperçus et ne se sont point entêtés. Ils donnent aujourd'hui l'exemple de la modération dans le Levant. Lorsqu'un ministre bulgare témoignait naguère vis-à-vis d'eux du mépris le plus insolent, ils restaient impassibles; lorsque les infortunés Crétois s'agitaient en 1889, ils protestaient auprès de la Porte très platoniquement ou même détournaient la tête pour ne pas entendre les doléances de chrétiens orthodoxes. Nous assistons au spectacle, nouveau pour les chancelleries, d'une Russie devenue l'un des défenseurs de l'empire ottoman et cherchant plutôt, s'il est possible encore, à guérir l'homme malade qu'à hâter sa fin pour voir s'ouvrir une succession qui aurait bien des chances de lui échapper. Il faut dire que cette succession n'a plus l'importance qu'elle avait avant l'ouverture du canal de Suez et les dernières prises de possession de Chypre et de l'Egypte. Celui qui hériterait du sultan pourrait encore évidemment être le premier dans la Méditerranée, il n'en serait pas l'exclusif dominateur qu'il aurait été jadis.

Mais depuis longtemps, la prévoyance russe s'était assuré d'autres moyens d'arriver à son but; la route des Indes, elle en avait de longue date étudié le tracé, elle l'avait pour ainsi dire amorcée d'un côté où les troupes moscovites seules pouvaient pénétrer, du côté de l'Asie centrale. Par là, les progrès furent rapides. A l'époque du Congrès de Berlin, la Russie avait annexé la rive orientale de la Caspienne jusqu'à l'Atrek, ainsi que tout le pays compris entre l'Amou-daria et les Tian-chan, et imposé son protectorat aux khans de Khiva et de Bokhara. Depuis, elle s'est

emparée de Merv, a obtenu Sarakhs de la Perse, a arraché Pendjeh aux Afghans, établi partout de fortes garnisons et poussé sa frontière à 40 lieues d'Herat. C'est là un point très important. Herat est, en effet, la première station de la route qui, contournant les Paropamisades, puis passant par Kandahar, le col de Khojak, Kettah et le col de Bolan, conduit du territoire transcaspien à la vallée de l'Indus, l'une des clefs de l'Inde. Les ingénieurs russes s'en sont approchés autant que possible. Un embranchement du chemin de fer transcaspien va unir, par Merv, Pendjeh à Ouzounada; la frontière afghane n'est plus qu'à quelques heures de la mer Caspienne.

La route qui vient d'être indiquée est, du reste, l'unique qui permette à la Russie de s'approcher utilement de l'Inde. Les rochers presque infranchissables de l'Indou-kouch et des Pamir barrent toute autre voie. Des explorateurs intrépides, les Pevtsov, les Grombchevsky, les Yanov, peuvent bien, suivis d'une cinquantaine de Cosaques, occuper quelques cols ou quelques sommets dans le Pamir, en chasser les bandes afghanes ou chinoises, mais le jour n'a pas encore lui sans doute où une armée russe débouchera sur le haut Indus avec ses canons en descendant la passe de Baroghil.

Quoi qu'il en soit, les résultats obtenus par les Russes en Asie centrale sont magnifiques. Mais ils ne sont que le brillant début d'une bataille qui sera terrible si elle s'engage. Il ne faudrait pas croire, en effet, que la marche de l'armée russe vers Calcutta pût être une simple promenade militaire. Comme le dit justement l'un des hommes qui sont le plus au courant des affaires de l'Inde, sir Lepel Griffith : « Le danger qui menace l'Inde du côté de la Russie n'est pas plus grand que celui qui menace l'Europe centrale ou orientale d'une agression de cette même puissance. » Sir Lepel considère, en effet, qu'une attaque ne peut provenir ni du côté des Indiens, ni de celui des Afghans, ni de celui des Russes. Les Indiens n'ont jamais été dans une situation plus prospère que sous la domination anglaise, à laquelle, quoi qu'on en dise, ils sont attachés; l'émir de l'Afghanistan est pour l'Angleterre un allié parfaitement loyal; la frontière indienne a été mise dans un excellent état de défense. L'Angleterre possède une armée indienne composée de 250 000 excellents soldats, que le chemin de fer amène jusqu'à Kettah et même jusqu'au col de Khojak; les Russes, eux, auraient la plus grande difficulté à amener 100 000 hommes jusqu'à la frontière occidentale de l'Inde, et, assurément, n'auraient rien à gagner et tout à perdre à une attaque qui pourrait bien n'être pas couronnée de succès : ils ne la tenteront pas.

C'est là une conclusion peut-être légèrement optimiste : elle est pourtant corroborée de faits que ne présente pas le publiciste anglais : c'est d'abord qu'un conflit survenant entre les deux rivaux ne pourrait se produire sans obliger aussitôt toute l'Europe à prendre parti, et que celle-ci mettra en œuvre les moyens de persuasion qui sont en son pouvoir pour accommoder les ennemis; c'est enfin que, lorsque les Russes se défendent de vouloir actuellement envahir les Indes, ils sont de bonne foi.

En effet, sans aller jusqu'à partager l'opinion de ceux qui soutiennent que l'Inde est épuisée par les exactions anglaises et ne serait d'aucun profit pour un nouveau maître, on peut soutenir, au moins, qu'elle n'est plus le seul pays dont la conquête puisse procurer à la Russie les avantages qu'on a cru longtemps qu'elle pourrait lui donner. Longeant la Sibérie sur une longueur qui s'étend entre le 70e et le 135e degré de long. est, la Chine en est séparée, il est vrai, par de hautes montagnes et de vastes déserts. Mais ces montagnes, quelque élevées qu'elles soient, ne sont que des collines si on les compare aux hauteurs de l'Indou-kouh ou des Pamir; ces déserts, quelque étendus qu'ils soient, n'en sont pas moins traversés par des routes où passent, chaque année, de nombreuses caravanes. Sillonnée de fleuves immenses qui sont reliés entre eux par des canaux nombreux, la Chine possède une côte s'étendant du 20e au 43e degré de lat. nord sur le Pacifique. Sur cette côte, les excellents ports ne sont pas rares. Plus peuplée que l'Inde, elle l'est par une race prolifique, sobre, laborieuse, apte à tous les genres de travaux manuels, supportant tous les climats, entendant parfaitement toutes les affaires de commerce et de banque, dont la moyenne est en tous points supérieure à celle de la population indoue. De ces hommes, la Russie peut faire des colons pour ces plaines sibériennes, qui ne sont des déserts que faute de bras pour les cultiver, des artisans, des soldats, des marchands. Très riche par lui-même, grand de 11 millions de kilomètres carrés, si l'on y comprend les pays tributaires, de 4 millions, si l'on ne parle que de la Chine proprement dite, cet empire pourrait, sous une bonne administration, voir s'accroître ses ressources presque à l'infini. C'est là vraiment la conquête qui convient à la Russie : elle semble répondre à tous ses besoins, et on peut dire que nulle idée politique n'est plus naturelle, plus logique que celle qui pousse la Russie à diriger ses vues de ce côté.

II

Sur ce terrain nouveau, la Russie semble avoir tous les avantages. D'abord, une situation géographique privilégiée : l'empire chinois, en y comprenant les territoires de Mandjourie, de Mongolie, de Dzoungarie, du Turkestan chinois et du Thibet, semble un vaste triangle dont les trois côtés sont formés par des lignes courbes. L'un de ces côtés, courant du nord-est au sud-ouest, entre le confluent de l'Amour et de l'Oussouri et le golfe du Tonkin, peut servir de base; le second côté, se dirigeant du sud-est au nord-ouest, commence au golfe du Tonkin et se termine au Kyzyl-yart, dans la partie nord du Pamir : il est formé par les montagnes limitant au nord le Tonkin, le haut Laos et la Birmanie, puis par celles qui bornent au sud le Thibet, enfin par l'Himalaya, le Karakoroum et le Pamir lui-même. Le troisième côté, s'étendant du sud-ouest au nord-est, à partir du Kyzyl-yart, est formé par les Tien-chan, l'Altaï, les monts de la Transbaïkalie et le cours de l'Amour jusqu'à son confluent avec l'Oussouri.

Des côtés formant ce triangle, le premier est exclusivement maritime, sauf sur une petite longueur où l'Oussouri est la frontière commune du Céleste-Empire et de la Sibérie. Les seuls voisins de la Chine, auxquels, sur le second côté du triangle, elle est accessible, sont les habitants du Tonkin, du Laos et de la Birmanie. Quant aux plateaux glacés du Thibet, aux sommets de l'Himalaya, ils ne sont point franchissables, au moins d'une façon pratique, pour l'entretien de relations suivies. Toute autre est la partie de la frontière qui s'étend du Kyzyl-yart à l'Oussouri; pour celle-là, qui est la plus étendue et qui touche à la Sibérie dans toute sa longueur, elle est, dans toute sa partie montagneuse, franchissable par de très nombreuses passes. Elle est bordée, il est vrai, par l'immense désert de Gobi, mais ce désert n'empêche pas les communications. Trois routes principales le traversent. L'une va de Pékin à Kiakhta par Kalgan et Ourga; l'autre se sépare de la première entre Kalgan et Ourga, se dirige vers l'ouest par Ouliassoutaï et Kobdo, et atteint ensuite Semipalatinsk; la troisième, réunissant à Lantcheou-fou, capitale du Kan-sou, les routes venant du centre de la Chine, passe à Sou-tcheou, à Khami, franchit les Tian-chan par la Kocheti-davan, traverse Barkoul, Ouroumtsi, Manas, et sort de la Chine par l'un de ces passages aisés qu'on nomme les portes de Dzoungarie. Ces trois principales routes sont reliées entre elles par d'autres moins importantes. Assurément, étant donnés les moyens

de communications primitifs en usage dans ces contrées sauvages encore, le commerce n'y est ni très prospère ni très actif, mais, du moins, il existe, il favorise les allées et venues de caravanes nombreuses, qui entrent en Sibérie et en reviennent, colportant le nom de la Russie, vantant les forces et les richesses dont elle dispose.

L'ancienneté des relations de la Russie avec la Chine, l'adresse et l'à-propos de sa conduite politique vis-à-vis de l'empire du Milieu, l'ont aussi beaucoup servie. C'est en 1688, par le traité de Nertchinsk que la Russie entrait en relations officielles avec la Chine. Des Cosaques, envoyés d'Europe pour recueillir les impôts en Sibérie, avaient fondé sur les rives du fleuve Amour la citadelle d'Albazine. Combattus, assiégés par les Chinois, ces premiers pionniers de la Russie furent abandonnés de la régente Sophie, qui gouvernait alors et qui consentit au traité de Nertchinsk et à la restitution de territoires assez étendus, conquis précédemment sur la Chine. En 1720 fut signé le traité de la Boura. Cette convention était commerciale, elle autorisait les échanges entre les deux empires par Kiakhta et Maïmatchine, mais permettait, en outre, à la Russie d'entretenir, à Pékin, quatre prêtres et six jeunes gens pour apprendre le chinois.

A ce moment, l'Amour formait dans toute sa longueur la frontière commune entre la Sibérie et la Mandjourie chinoise. Riche par ses pêcheries, coulant dans un pays de culture et d'élevage, environné de forêts et de mines d'or, navigable sur une longueur d'environ 2000 milles, recevant de grands affluents, l'Amour est une voie de communication de premier ordre. Pour la Russie, il était d'un immense avantage d'en posséder les deux rives au moins à son embouchure. En 1854, le lieutenant Orlov entra dans le fleuve par le Pacifique et y fonda, sur territoire alors chinois, Nikolaïefsk et Mariinsk. Ces ports furent bloqués par les Anglais pendant la guerre de Crimée et le gouverneur général de la province, comte Mouraviev, les ravitailla par terre en violant, malgré de vives protestations, le territoire chinois. Un traité conclu par le comte Mouraviev, en 1858, à Aïgoun, confirmé après rectifications, en 1860, à Pékin, par le comte Ignatiev, cédait à la Russie le territoire compris entre l'Amour, l'Oussouri et le Pacifique. De cette vaste étendue de terrain, les nouveaux acquéreurs ont fait la province de Primorsk, excellente annexion qui comprenait la magnifique baie de Pierre-le-Grand, où fut établi le port de Vladivostok, centre actuel de la station navale russe du Pacifique.

A l'occident, la Russie n'entra en contact avec la Chine que vers l'époque où elle se trouva maîtresse du khanat de Khokan. Le moment était critique pour le Céleste-Empire. Mohammed-Yakoub

venait de soustraire le Turkestan chinois à l'autorité suzeraine, et les Tounganes mahométans s'étaient soulevés dans le Kan-sou et l'Ili contre l'empereur de Chine. La Russie se montra pleine de tact. Elle étudia Yakoub longtemps avant d'entrer en relations avec lui et s'aperçut promptement que sa puissance ne serait qu'éphémère. Aussi, malgré une convention commerciale qui fut signée, en 1872, les relations entre l'empereur de Russie et celui qu'on appelait l'Atthalik Ghazi, le champion de la foi, ne furent-elles jamais qu'empreintes de froideur. Les révoltés Tounganes menaçaient de transformer en désert la riche vallée de l'Ili; ils en avaient massacré presque tous les habitants en 1869. En 1871, la Russie occupa le pays et le sauva ainsi d'une entière destruction, déclarant bien haut que son occupation n'était que provisoire. En effet, quand l'armée du vice-roi du Kan-sou, Tso, eut rétabli l'ordre en Chine par le massacre des révoltés, et que l'autorité chinoise fut de nouveau solidement assise en Kachgarie, la Russie, par le traité du 12 février 1881, rétrocéda à la Chine la vallée de l'Ili; elle ne demanda en échange que le droit d'établir des consuls à Kachgar et dans quelques villes au nord de la grande muraille : Ouroumtsi, Tchougoutchak, Kobdo, Ouliassoutaï et Ourga, celui, pour ses caravanes, de passer par les routes de Mongolie, et celui, pour ses marchands, de s'établir dans un certain nombre de villes. Que la restitution de l'Ili fût volontaire ou non, elle n'en avait pas moins un caractère de modération qui, vis-à-vis du gouvernement chinois, était de bonne politique, parce qu'il devait le rassurer sur le compte d'une puissance dépeinte toujours comme la plus ambitieuse de toutes. L'établissement de consulats, la liberté relative du commerce, semblaient une compensation modeste contre la restitution de Kouldja et des portes de Dzoungarie; en réalité, c'était le moyen nécessaire et suffisant pour la Russie d'arriver à se mettre en constantes relations avec les populations de Dzoungarie, soumises, de fait, à la Chine, mais qui, au fond, exècrent les Chinois, les méprisent, ne leur restent fidèles que parce qu'ils en ont peur, et qui, à un moment donné, pourraient aider un à projet d'attaque contre le Céleste-Empire.

C'est un traité qui a ouvert la Mongolie aux Russes; ils comptent sur l'occupation des Pamir pour leur ouvrir le Turkestan chinois. Des explorateurs, accompagnés seulement de quelques Cosaques, ont établi des postes sur le Pamir Alichour, au Rangkoul, et jusqu'à Aktach, sur la rivière Aksu, que la Chine prétend dépendre de sa province de Sarakoul. Des difficultés se sont élevées à ce sujet, des négociations ont eu lieu à Pétersbourg, et la question n'est pas encore réglée. Mais ce dont on peut être sûr, c'est que la Russie

n'émettra pas une seule prétention qui puisse blesser profondément la Chine. Sa grande connaissance du caractère de toutes les races asiatiques l'empêche toujours de se départir d'un tact qui fait sa supériorité sur tous ses rivaux en Asie.

Ce tact n'exclut point la fermeté ni l'indépendance. Lorsqu'il s'est agi pour les agents diplomatiques accrédités à Pékin d'avoir une audience impériale, les ministres de Russie et de France furent les seuls qui préférèrent ne point paraître en présence du Fils du Ciel, que de subir un cérémonial qu'ils jugeaient peu compatible avec la dignité du pays qu'ils représentaient. En Corée, la Russie n'a pas craint de froisser la Chine en accréditant auprès du roi un agent diplomatique, ce qui était une façon de reconnaître son indépendance, — indépendance absolument contraire aux théories admises par le Tsong-li-Yamen, — et en prescrivant à cet agent une politique directement opposée à celle que suit à Séoul le commissaire impérial chinois.

La Russie s'attache encore, surtout depuis quelques années, à développer rapidement les moyens matériels d'action. Elle déploie toute son adresse et toute sa persévérance à entourer la Chine d'un réseau de télégraphes et de chemins de fer dont elle ne peut manquer de tirer bientôt grand profit.

Le réseau télégraphique est complet en Sibérie : arriver à le réunir avec le réseau télégraphique chinois était le désir des Russes. Les étrangers auxquels la Chine pouvait demander conseil ne l'engageaient sans doute pas très vigoureusement à autoriser ce raccord; mais toutes les hésitations, compliquées de quelques difficultés provenant de privilèges accordés à une compagnie de câbles sous-marins, la *Northern Telegraph and C°* de Copenhague, furent vaincues enfin par l'habileté du ministre de Russie à Pékin, au mois d'août 1892. D'après une convention qui a été conclue à cette époque, la ligne télégraphique chinoise reliant Tien-tsin à la Mongolie devait immédiatement être jointe au réseau sibérien sur deux points : le premier sur l'Amour, dans la province de Tsitsihar, entre Helampo (Chine) et Blagovechtchensk (Sibérie), le second à l'est dans la province de Ningouta, entre Ouen-Chuan et le bureau russe le plus voisin. Cette clause a été mise à exécution. En second lieu, une ligne télégraphique devait être construite, reliant Pékin à Kiakhta en Sibérie, par Kalgan, Ourga et Maïmatchine. La construction de cette ligne est commencée aujourd'hui. Une autre jonction se fera certainement dans la Chine occidentale. Déjà une ligne télégraphique chinoise, se dirigeant vers l'ouest, atteint Sou-tcheou, dans le Kan-sou, à l'extrémité de la grande muraille : elle sera certainement prolongée en Dzoungarie, la Russie se

hâtera alors de solliciter son raccordement avec les télégraphes sibériens sur un point quelconque de la frontière.

Ce qu'elle a projeté et presque réalisé pour les télégraphes, la Russie l'entreprend pour les chemins de fer. Le chemin de fer Transcaspien, qui, comme nous l'avons déjà vu plus haut, a mis l'Afghanistan à portée de la Russie d'Europe, atteint déjà Samarkand, et on travaille à son prolongement sur Tachkent, chef-lieu du gouvernement du Turkestan. De Tachkent il doit remonter au nord et opérer sa jonction avec la ligne qui joint Moscou à Orenbourg par Samara. Tachkent, base des opérations de la Russie à l'ouest de la Chine, n'est pas très éloigné de Kouldja. Un embranchement pourra sans trop de difficultés se diriger de ce point, ou d'un point situé un peu plus au nord sur la ligne projetée, vers Vernoïe et de là vers la haute vallée de l'Ili.

Mais un projet encore plus grandiose que la prolongation du Transcaspien a reçu un commencement d'exécution : c'est la jonction de Pétersbourg à Vladivostok à travers la Russie d'Europe et la Sibérie par une ligne qui sera la plus longue du monde entier. Partant de Moscou, le chemin se dirigera par Samara, Oufa, Kourgan, Omsk, Kolyvan, Tomsk, Krasnaïarsk, Irkoutsk, Stretensk, Khabarovka et Vladivostok; il sera, comme on le voit, relié avec le chemin de fer Transcaspien. Les travaux en cours sont encore peu considérables, mais le plan adopté, qui consiste à construire par tronçons reliés entre eux par les fleuves sur lesquels sont partout entretenues des lignes de navigation à vapeur, permettra d'user assez promptement des parties achevées. Les journaux russes disent que la ligne sera complète en 1898. C'est là un laps de temps bien court pour une œuvre aussi gigantesque, mais on peut espérer que, vers 1900 ou 1901, une voie ferrée non interrompue mettra Paris et Moscou à dix ou quinze jours de la frontière de Chine. Les dépenses totales sont estimées à 400 millions de roubles à peu près : c'est dire que l'intérêt stratégique n'est pas seul en vue et que les auteurs du projet comptent en tirer aussi un profit commercial. En ce cas, Vladivostok ne pourra bien longtemps rester tête de ligne. Ce port est, en effet, bien que situé à l'extrémité méridionale des possessions russes, fermé par les glaces durant tout l'hiver; en conséquence, durant tout l'hiver, les opérations commerciales de la ligne seraient réduites à rien : le corollaire forcé de l'établissement du chemin de fer Transsibérien sera donc l'annexion par la Russie, en dehors de la Sibérie, d'un point sur la côte. Quel sera ce point, il est difficile de le préciser, mais il sera évidemment situé en Corée. Telle est sans doute la raison supérieure qui a

fait adopter à la Russie en ce pays une ligne de conduite politique si contraire à ses habitudes de modération vis-à-vis de la Chine, et qui a fait répéter si souvent à ceux qui, en Extrême-Orient, sont ses porte-paroles, que la Russie ne peut se désintéresser d'actes qui auraient pour résultat d'altérer le *statu quo* en Corée.

Le jour où la construction du Transsibérien sera achevée, les Russes ne s'en tiendront évidemment pas là. Entourer la Chine ne leur suffira plus, il la leur faudra pénétrer. Pour cet objet, ils ont une route toute trouvée, celle que le traité de 1881 ménage à leurs caravanes, qu'ont suivie les hordes mongoles quand elles ont envahi l'Europe et les Chinois quand, après l'insurrection Toungane, ils sont allés reprendre possession du territoire de l'Ili. « Le chemin de fer transcontinental de Calais à Shanghaï est tracé par l'une des portes de Dzoungarie », dit Elisée Reclus; il passera ensuite à Khami et Lantcheou par la route dont nous avons fait mention plus haut. Le premier train passant sur cette ligne indiquera la fin de l'indépendance chinoise.

En Chine, la Russie s'est rencontrée encore une fois avec l'Angleterre; la Chine est, pour l'Angleterre, un débouché nécessaire, elle l'est aussi pour l'Inde; les 500 millions de Chinois se fournissent déjà de produits anglais, ils en consommeront chaque jour davantage jusqu'à ce qu'ils arrivent à se suffire à eux-mêmes. C'est en Chine que l'Inde vend son produit le plus riche, l'opium; en Chine, Bombay et Manchester exportent en masse les cotons filés. En conséquence, outre que les agrandissements territoriaux de la Russie lui causent un effroi qu'elle n'est pas seule à éprouver, l'Angleterre craint de se voir supplanter par sa rivale sur le marché d'un pays qui, opulent et peuplé comme l'est l'empire du Milieu, enrichira sûrement le producteur qui fera avec lui un échange de denrées. Elle sait parfaitement que la Chine, devenue russe, lui échappera un jour ou l'autre, comme la Russie elle-même, dont elle avait jadis accaparé la presque totalité du commerce, lui a échappé au commencement de ce siècle.

Pour pénétrer de l'Inde en Chine par le nord, la route de terre est très difficile. Il faut d'abord arriver au Thibet et le traverser; or le nord de l'Indoustan n'est pas directement en contact avec le Thibet; une bande d'Etats tampons, Laddak, Kachmir, Nepaul, Sikhim, Bhotan, s'étend sur le versant indien au pied du Karakoroum et de l'Himalaya. Le Thibet lui-même est, du fait de l'hostilité de ses habitants, pour le moment du moins, presque impénétrable aux étrangers; d'ailleurs, la nature même semble le garder. La hauteur des montagnes qui l'entourent, l'aridité et l'altitude des

plateaux qui le forment, sont une muraille bien autrement infranchissable que celle qui s'étend en Chine, de Sou-tcheou à Chanhaï-kouan. Les Anglais ont dû, en conséquence, pendant bien longtemps, se contenter, pour arriver en Chine, de la route de mer : cette route, ils la tiennent et par le nombre immense de leurs navires et aussi par la succession des points si heureusement choisis qu'ils y occupent : Singapore, qui barre le détroit de Malacca; Hong-kong, qui commande l'entrée de Canton, la ville la plus commerçante de la Chine méridionale, et surveille le canal de Formose. Par mer, la supériorité anglaise est incontestable, et on peut dire, dans les conditions actuelles, inattaquable. Mais cette supériorité ne leur suffit pas; les Anglais ont voulu ouvrir une route de terre pour arriver aussi directement que possible aux deux riches provinces chinoises du Se-tchouan et du Yun-nan qui sont relativement à la portée de l'Inde.

Le Se-tchouan est un pays industriel et agricole. La soie y est plus abondante qu'en aucune autre province de Chine, et des mines de sel et de pétrole y sont exploitées. La population en est plus laborieuse et industrieuse que partout ailleurs, et, parmi les fonctions qui passent pour les plus lucratives et par conséquent les plus recherchées des mandarins chinois, la situation de *trésorier* du Setchouen est au premier rang.

Le Yun-nan contient de belles forêts et abonde en pierres précieuses. C'est aussi le trésor minier de l'empire chinois où les métaux sont ailleurs très rares. Le fer en est extrait depuis très longtemps; le cuivre y est extraordinairement abondant, on l'y trouve fréquemment à l'état natif, et il est, paraît-il, d'une qualité exceptionnelle. Des mines d'argent nombreuses y sont en exploitation et on y trouve des gisements d'or. En outre, le Yun-nan, qui est sur la route qui mène de l'Inde au Se-tchouan, doit arriver à servir de chemin de transit entre le bassin du Gange et celui du Yang-tse-kiang. « Le Brahmapoutre, l'Iraouaddy, le Salouen, le Mekong, le Houng-kiang, comme l'observe Elisée Reclus, indiquent d'avance d'une manière générale la direction de toutes les routes dont le centre est sur le plateau de Yunnan-fou. C'est par cette terrasse secondaire que le plateau supérieur du Thibet peut être contourné à l'orient. » Une ligne droite tirée entre Calcutta et Han-keou, pris comme centre commercial de la Chine, passerait par le Yun-nan.

L'Angleterre connaît depuis longtemps les avantages que l'on peut retirer de ces provinces et, en 1876, une convention fut signée à Tche-fou entre son ministre en Chine et le gouvernement impérial, par laquelle elle obtenait le droit d'entretenir des repré-

sentants de commerce à Ta-li-fou, dans le Yun-nan. Pour profiter de ces avantages, il fallait ouvrir un chemin direct vers cette province. C'est à ce but que tendit l'expédition de Birmanie. Le prétexte en fut le refus opposé par le roi Thibô à la demande de quelques concessions, formulées par des sujets anglais; le résultat, la prise de Mandalé et l'annexion de l'ancien royaume d'Ava. Ainsi, tout le cours de l'Iraouaddy est désormais à la disposition de l'Angleterre, jusqu'au delà de Bhamô, — au confluent de ce fleuve avec le Taping, — comme aussi cette dernière rivière dans presque toute sa longueur. Bhamô était jadis un grand centre commercial. C'était le point de réunion des routes conduisant de la Birmanie dans le Yun-nan, et par conséquent un lieu de transit pour une foule de marchandises qui, de là, pouvaient remonter la rivière Taping, encore navigable sur une assez grande distance, ou prendre la route suivie par les ambassades qui se rendaient de Birmanie en Chine. Si la prospérité de Bhamô avait diminué pendant les années qui précédèrent l'occupation de la Birmanie par les Anglais, il est certain que cette ville ne tardera pas à se relever et à prendre plus d'importance qu'elle n'en a jamais eu.

D'autant que des projets considérables, qui donneront une vive impulsion au commerce de ces contrées, sont annoncés par les nouveaux maîtres de la Birmanie en ce qui concerne les voies de communication. Ici, en effet, pour trafiquer avec les pays voisins, il faut d'autres voies que les fleuves, qui sont de magnifiques routes pour le commerce intérieur, mais ne peuvent suffire au commerce extérieur. On a déjà depuis longtemps parlé d'un projet de chemin de fer qui, à travers les Etats Chans, partirait de Moulmeïn, port de mer situé à l'embouchure du Salouen, pour aboutir au Yun-nan. Toutefois, les Anglais ne se pressent point de mettre leurs projets à exécution, et ce chemin de fer, qui doit avoir plus de 1100 kilomètres, n'est encore qu'un projet. Il en est de même de la jonction des télégraphes birmans avec les télégraphes chinois. L'Angleterre s'est laissée formidablement devancer par la Russie. On a vu tout à l'heure que les Russes ont mis tous leurs soins à obtenir des Chinois le raccord des réseaux télégraphiques de la Sibérie et de la Chine; les Anglais se sont moins pressés. Bien que le réseau chinois soit poussé jusqu'à Momeïn, à quelques milles de la frontière, on ne peut encore, par suite de l'inachèvement du réseau birman, communiquer directement par terre de Calcutta à Pékin.

Du reste, il est remarquable que généralement la politique anglaise en Chine a manqué longtemps de suite, on pourrait presque dire d'adresse. Nous avons vu combien prudente avait été la conduite des Russes au moment des révoltes de Kachgarie et de

Dzoungarie. L'Angleterre, à cette époque, suivit une marche opposée; elle escompta le succès de Yakoub-khan. Dans toutes les parties du Céleste-Empire, dont les provinces centrales venaient à peine de se remettre du coup que leur avait porté la révolte des Taï-ping, un grand mouvement mahométan semblait se dessiner. A l'ouest, Mohammed-Yakoub avait établi une sorte de principauté avec Kachgar pour capitale. L'Angleterre eût été heureuse de faire de la Kachgarie devenue forte une sorte d'État tampon destiné à séparer le nord de l'Inde de la Russie. Lorsqu'elle eut entendu dire que Yakoub avait noué quelques relations avec la Russie, l'envoi d'une mission, à la tête de laquelle fut mis un des agents anglais les plus expérimentés du service indien, sir Douglas Forsyth, fut définitivement décidé. Sir D. Forsyth partit avec des militaires et des savants destinés à l'aider dans sa mission, qui explorèrent la Kachgarie et les Pamir. Une compagnie commerciale fut fondée : elle devait favoriser les rapports entre la nouvelle principauté et les Indes, mais le commerce ne fut jamais que rudimentaire, et de la confiance qu'elle avait montrée, l'Angleterre fut loin de tirer aucun avantage. Elle éveilla la défiance de la Chine par ses relations avec un personnage que les Chinois ne pouvaient considérer que comme un sujet rebelle. La science seule profita de cette ambassade; ses membres se livrèrent à une foule d'observations scientifiques soigneusement faites et dont on inscrivit les résultats dans un ouvrage très intéressant. Pendant que ce mouvement musulman s'était produit dans le Nord et dans l'Ouest, un mouvement de même nature se produisit dans le Sud, à Tali-fou, ville du Yun-nan. Des musulmans, auxquels on donna en Europe le nom de Panthès se révoltèrent dans cette province : leur chef se fit proclamer sultan. Les Anglais commirent encore la faute, blessante pour la Chine, de reconnaître la souveraineté de cet aventurier.

Il faut dire que ces deux aventures furent des leçons pour l'Angleterre et qu'elle entra alors franchement dans une voie très favorable à la Chine. En Corée, elle a reconnu toujours la vassalité du petit royaume vis-à-vis du grand empire : si elle a fait avec lui un traité, elle a refusé d'accréditer à Séoul un agent diplomatique autre que son ministre à la cour de Pékin, et n'a jamais eu à Séoul qu'un simple consul. Cet agent a été pour le commissaire impérial chinois en Corée un ami et un conseiller dans bien des circonstances. Cette ligne de conduite, qui contrastait si fort avec celle de certaines autres nations, était évidemment destinée à se concilier la Chine pour le règlement des affaires birmanes. Le Tsong-li-Yamen, en effet, prétendait que la Birmanie était un pays vassal

de la Chine et lui ayant toujours payé tribut; l'Angleterre, de son côté, voulait se soustraire à un acte de vassalité. Les négociations qui ont terminé l'affaire sont encore peu connues; toutefois, il semble que l'Angleterre ait fini par pousser la condescendance jusqu'à une acceptation déguisée du payement d'un tribut, auquel elle affecte d'attribuer le caractère de quelque offrande religieuse, et qu'elle ait consenti à ce qu'une ambassade birmane, composée des ministres principaux du culte bouddhiste, allât tous les trois ou quatre ans porter quelques présents au Fils du Ciel. De même, en ce qui concerne la présentation de ses lettres de créance, le ministre d'Angleterre à Pékin accepta un cérémonial que les ministres de Russie et de France n'avaient pas estimé assez honorable pour la dignité de leur pays.

Les bons offices du gouvernement anglais n'ont jamais manqué d'être mis au service de la paix entre les deux nations d'Extrême-Orient qui peuvent éprouver entre elles les frottements les plus fréquents : la Chine et le Japon. C'est le ministre anglais à Pékin, sir Thomas Wade, qui parvint à arranger la difficulté pendante entre les deux gouvernements après la guerre de Formose; les agents anglais se font partout les apôtres de l'alliance entre les empires du Milieu et du Soleil-Levant. Certes, la guerre qui vient d'éclater n'a dû causer de satisfaction à personne, mais l'Angleterre a dû, plus que qui ce soit, s'inquiéter d'un état de choses si directement en opposition avec tous les conseils qu'elle n'a jamais cessé de donner aux deux parties.

De l'état de choses que nous avons examiné plus haut, il n'est toutefois pas difficile de conclure que l'Angleterre n'est point encore à même de pénétrer en Chine et ne le sera sans doute jamais que très difficilement. Son plus grand intérêt est donc, au moins actuellement, que le Céleste-Empire reste indépendant. Le seul moyen de retarder le plus longtemps possible les empiètements de la Russie, c'est d'encourager la Chine à se faire aussi forte que possible. Telle doit être, telle est en effet la politique anglaise en Extrême-Orient.

Cette politique n'est pas sans difficultés, et ces difficultés on les rencontre dans la Chine même. Si l'on considère son organisation théorique, sa division en vice-royautés, provinces, arrondissements, la Chine semble un pays d'une centralisation peut-être excessive, en tout cas robuste et forte. En réalité, il n'en est rien : chacun des vice-rois est, dans sa province, une sorte de souverain qui se regarde personnellement comme maître chez lui et n'aide les autres vice-rois, ses collègues, que lorsqu'il lui plaît. Un exemple pris dans l'histoire du conflit franco-chinois illustrera cette affirmation.

Un peu avant que nos opérations maritimes avec la Chine ne fussent commencées, le vice-roi du Tchi-li, Li-houng-tchang, venait de recevoir deux grands croiseurs rapides qui eussent pu être d'un grand secours à la Chine; mais il considéra sans doute que les vice-rois du Sud étaient seuls en guerre avec nous, car il eut bien soin de maintenir toujours ses beaux navires bien loin du théâtre des opérations.

La Chine pourtant est en progrès, au point de vue maritime comme au point de vue de la défense terrestre. Le vice-roi du Tchi-li est à la tête d'une flotte sérieuse qui peut s'appuyer sur les arsenaux de Port-Arthur et de Oueï-hai-oueï; le vice-roi de Canton possède également des navires. Si, dans l'intérieur de la Chine, les troupes que doivent entretenir les gouverneurs ne sont jamais au complet, en Mandjourie, plus de 30 000 hommes, demi-réguliers, armés de winchester et de canon Krupp, sont concentrés à Kirin, où est établie une fonderie de canons; l'effectif des hommes cantonnés autour de Sansien est peut-être encore plus considérable. Ces deux places fortes forment avec Tsitsihar et Ningouta ce qu'on peut appeler le quadrilatère Mandjou; des postes nombreux sont installés autour de Moukden, Helampo, Aïgoun, Ouenchan et Bodouna. Un chemin de fer est entrepris qui unira bientôt Kirin à Tien-tsin et qui a déjà permis en 1892 à Li-houng-tchang d'avoir promptement raison de révoltés qui se disposaient à menacer la capitale.

Ces résultats, l'Angleterre a travaillé beaucoup pour les obtenir. C'est un de ses officiers, le capitaine Lang, qui a organisé, instruit, discipliné autant que possible le corps d'officiers de marine chinois et les équipages de la flotte. Ce sont des Anglais que, presque partout, on trouve à la tête des arsenaux, et auxquels on demande des plans de chemin de fer. C'est un Anglais, sir Robert Hart, qui a organisé cette admirable administration des douanes chinoises, qui pourrait faire envie à bien des pays d'Europe et qui est pour le gouvernement impérial la source de ses revenus les mieux assurés. Tous les publicistes anglais poussent la Chine dans la voie du progrès, encouragent ses tentatives. Malgré l'esprit de routine qui caractérise encore bien des Chinois, la haine de l'étranger et le mépris de sa civilisation, qui sont là-bas au fond du cœur de bien des fonctionnaires influents, ces efforts, on ne peut le nier, ont réussi jusqu'à un certain point. Moins redoutée que la Russie en Chine, l'Angleterre y jouit peut-être d'un prestige moins éclatant, mais ses conseils sont plus écoutés. Deux raisons parlent pour elle : d'abord, on sait que si sa puissance territoriale n'est pas aussi étendue que celle de sa rivale, du moins dispose-t-elle

d'immenses moyens financiers; ensuite, à tort ou à raison, on la croit plus désintéressée ou moins ambitieuse.

III

Tels sont, aussi précisés que possible, la situation respective des principaux acteurs et les éléments de la lutte que nous avons appelée « question d'Extrême-Orient ». En étudiant les conditions dans lesquelles agissent l'Angleterre et la Russie, nous avons examiné aussi la situation de la Chine. Mais ces trois nations ne sont pas les seules qui soient intéressées aux combats qui se livrent. Il en est deux autres que les intérêts qu'elles possèdent en Orient empêchent de rester les impassibles témoins de l'action : ces deux nations sont le Japon et la France.

Le Japon est le premier, autant dire le seul des pays asiatiques, qui soit entré franchement dans le mouvement de la civilisation européenne. Chose remarquable, c'est lui qui a été le dernier en rapport avec les Européens. Plusieurs des nations occidentales avaient déjà, il y a quatre-vingts ans, établi des relations avec la Chine; le premier traité permettant aux étrangers d'entrer en relations avec le Japon ne date que du 31 mars 1854. Mais, depuis, bien des changements se sont opérés au point de vue politique et au point de vue économique dans les idées du peuple japonais. Au moment de l'apparition des étrangers, l'empire du Soleil-Levant était sous un régime féodal qui ressemblait à celui qui existait en France à l'époque des premiers Capétiens. Aujourd'hui, il semble une image de l'Europe moderne.

Il n'a point fait, comme ses détracteurs le disent trop souvent, qu'imiter la forme des vêtements européens et donner à ses anciens grands seigneurs des titres copiés sur la pairie d'Angleterre, il a construit des chemins de fer, des usines, fondé des compagnies de navigation. Il s'outille chaque jour pour prendre sérieusement pied sur le marché d'Extrême-Orient. Malgré la baisse de l'argent, qui est son étalon monétaire, son commerce a augmenté dans des proportions considérables; il expédie en France des quantités énormes de soie et de bibelots; les États-Unis lui achètent également la soie et le thé, et le développement très réel de son industrie n'empêche pas que les recettes douanières n'augmentent chaque année. Les finances de l'État sont, à tout prendre, dans une situation favorable, car la dette n'est pas lourde et elle est purement intérieure. Quant au succès obtenu au point de vue militaire et maritime, les hommes compétents les estiment tous remarquables et déclarent

que l'armée et la marine japonaise feraient figure en Europe. Que le progrès en tout cela soit bien profond, que l'apparence ne soit pas plus brillante que la réalité, c'est douteux, mais le changement matériel est là, incontestable.

L'orgueil que les Japonais tirent de la réalisation de leurs progrès est, à tout prendre, compréhensible et légitime, de même que le désir, né chez eux depuis quelques années, de répandre parmi leurs frères d'Asie la lumière dont eux-mêmes sont inondés et d'être, en Orient, les apôtres, les initiateurs des races leurs parentes à la civilisation occidentale. Le Japon considère qu'il a d'autant plus de titres à réaliser ce dessein que la légende et aussi l'histoire lui apprennent qu'il n'a pas toujours vécu, absolument confiné dans ses îles, comme il vivait depuis que, pour assurer la domination de leur dynastie par le maintien de la paix, ses derniers « siogoun » l'y avaient enfermé. Tout homme, au Japon, sait qu'à deux reprises et à de longs intervalles ses ancêtres ont conquis la Corée, qu'ils ont été en relations suivies avec le Siam et l'Annam, qu'ils ont fondé des colonies à Formose; il considère toujours ces diverses contrées comme constituant, en quelque sorte, la clientèle du Japon, et n'est pas éloigné de regarder son pays comme tenu vis-à-vis d'elles à une sorte de tutelle.

Pour jouer le rôle qu'il s'attribue, le Japon est, d'ailleurs, très bien placé, et il connaît les avantages de sa position. Sa situation insulaire lui inspire assez facilement la pensée qu'il est l'Angleterre de l'Extrême-Orient, que rien de ce qui se passe sur le continent asiatique ne saurait lui être plus indifférent que ce qui se passe en Europe ne saurait l'être à l'Angleterre. Aussi ne peut-il voir sans jalousie les convoitises occidentales en Extrême-Orient. Les ambitions de la Russie sont constamment dénoncées dans la presse japonaise comme un danger national; la politique russe y est l'objet d'une attention constante; ses progrès, l'objet de commentaires jaloux. Les succès de la France au Tonkin même ont éveillé la susceptibilité des habitants de l'empire du Soleil-Levant, et, quand l'heureuse audace de nos marins eut, en 1892, contraint le Siam à tenir ses engagements vis-à-vis de nous, les journaux japonais de Tokio s'unirent aux journaux anglais des ports ouverts pour dépeindre les Siamois comme d'innocentes victimes de la mauvaise foi et de la violence françaises.

Cette susceptibilité provient de ce que le Japon a parfaitement conscience de la lutte que nous avons essayé d'indiquer et sent bien que, le jour où la Chine deviendrait la proie d'une puissance occidentale, son rôle serait terminé, et il tomberait définitivement au rang de puissance de deuxième ordre; aussi, jusqu'ici, sa poli-

tique avait-elle toujours reposé sur une entente avec la Chine. Bien qu'au fond les deux nations n'eussent pas l'une pour l'autre une grande sympathie, que l'on se suspectât, que l'on se surveillât quelque peu réciproquement, les hommes d'Etat au moins s'entendaient. A plusieurs reprises déjà, des querelles s'étaient élevées, en 1874, à propos de l'île de Formose; en 1878, au sujet des îles Lieou-kieou; en 1882 et 1884, déjà à cause de la Corée; mais jusqu'ici, on était toujours parvenu à s'entendre. Comment une politique qui semblait si sage et fondée sur la raison même, qui semblait regardée avec bienveillance par le plus grand nombre des nations européennes, a-t-elle si brusquement pris fin? C'est ce qui est difficile encore à expliquer; on peut craindre, en tout cas, que les deux ennemis n'en supportent de dures conséquences, et la fable du troisième larron trouve ici une application tout indiquée et assez inquiétante pour le repos futur de l'Orient. Que ne devrait-on pas craindre, en effet, de l'entrée en ligne d'une troisième puissance?

Quant à la France, elle n'a ici, elle aussi, qu'à gagner au maintien du *statu quo*. Auprès des 250 millions d'hommes qui forment la population de l'Inde, des 500 millions qui forment celle de la Chine, nos 19 millions d'Annamites et de Cambodgiens sont, on peut le dire, peu de chose. Mais si nous n'approchons que de très loin l'Angleterre, la Chine, la Russie même, par le nombre de nos sujets, notre situation géographique nous assure des avantages considérables. Le Tonkin, l'Annam, la Cochinchine, le Cambodge, ne sont pas seulement par elles-mêmes des contrées très riches, elles sont encore d'excellentes voies de communication, et, parmi les voisins méridionaux de la Chine, le Tonkin et l'Annam sont incontestablement les plus favorablement situés. Le Tonkin confine aux trois provinces de Yun-nan, de Kouang-si et de Kouang-toung par une frontière très étendue; il est à portée du Se-tchouen. Un fleuve, le Song-koï, le traverse dans toute sa longueur; la navigation de ce fleuve, si elle n'est pas aussi facile partout que celle de l'Iraouaddy et du Salouen, n'offre au moins nulle part d'obstacles infranchissables. Grâce au courage de nos explorateurs, la valeur du Mekong, comme route commerciale, est désormais connue de tous, et grâce à notre action énergique vis-à-vis du Siam, nous pouvons désormais compter qu'elle ne nous échappera pas. Le Mekong est un des fleuves les plus importants de l'Asie par la longueur d'un cours parfaitement propre à la navigation dans toute sa partie inférieure. A Khong seulement, il s'est frayé, à travers les roches, un passage qui forme des rapides; mais, pour utiliser cette voie de premier ordre, on songe déjà à établir, auprès

de cet obstacle, un chemin de fer latéral. On voit que nous sommes mieux partagés que les Anglais, qui ne peuvent utiliser autant que nous, comme voies de pénétration, les fleuves qui sillonnent la Birmanie. Un peu d'audace, de travail et de persévérance nous mettront facilement à la tête des voies de communication qui mèneront le plus rapidement et le plus économiquement de la Chine méridionale à la mer; c'est dire par là que tout le trafic de ces contrées passera par nos mains.

Voilà un bel avenir pour nos possessions, et qui n'a rien de chimérique; mais il ne peut, bien entendu, se réaliser que si la situation du sud de la Chine n'est pas modifiée au profit d'une nation occidentale : c'est dire que nous de vons faire tousnos efforts pour que cette modification n'arrive jamais. Que les provinces chinoises auxquelles le Song-koï ou le Mekong donnent accès tombent entre les mains des Anglais ou des Russes, ou même, par impossible, soient partagées entre eux, nos possessions d'Indo-Chine, pour lesquelles nous avons fait tant et de si gros sacrifices, seraient à tout jamais ruinées, notre situation en Asie perdue.

Ces éventualités semblent éloignées peut-être en France, où l'on n'est pas accoutumé de s'occuper de politique extérieure si lointaine; elles ne semblent pas telles aux Russes ni aux Anglais; dans les journaux et les revues de ces deux pays, on discute constamment le sort de la Chine, et il importerait, on le voit, que l'opinion publique française y prît, elle aussi, quelque intérêt.

L'ÉQUILIBRE DE LA TERRE FERME

Depuis le mois d'avril 1894, de graves événements se sont déroulés dans le bassin de la Méditerranée. La terre a tremblé tour à tour en Grèce, à Constantinople, en Sicile. En plus d'un point, il y a eu des dégâts considérables, et de nombreuses morts en ont été la conséquence. Ainsi l'attention s'est trouvée brusquement rappelée sur un problème dont les nations méditerranéennes n'ont jamais le loisir de se désintéresser complètement, celui de l'équilibre de la soi-disant terre ferme.

Déjà, en 1887, au lendemain du tremblement de terre de la côte ligurienne, nous avons traité cette question dans le *Correspondant*[1], en cherchant, à cette occasion, quelle pouvait être la cause des ébranlements séismiques dont l'île d'Ischia, les îles de la Sonde, l'Andalousie et la côte de Charleston venaient aussi de ressentir les effets. Après un attentif examen des circonstances observées, nous avions cru pouvoir conclure en faveur d'explosions volcaniques internes, excluant, au moins pour la majorité des cas, l'intervention des mouvements généraux de l'écorce terrestre.

Cette conclusion semblait justifiée par le caractère absolument local de plusieurs des ébranlements constatés. Ainsi, à Ischia, il n'était pas douteux que la destruction soudaine de Casamicciola ne dût être attribuée à une tentative avortée de réveil de l'Epomeo, volcan éteint situé dans l'île même. Dans le détroit de la Sonde, l'explosion et l'effondrement du cône volcanique de Krakatoa ne laissaient pas la moindre incertitude sur la cause de l'onde séismique qui avait causé tant de ravages en se précipitant sur les îles voisines. En constatant, d'ailleurs, que chaque explosion de vapeurs survenue dans la cheminée du Vésuve faisait trembler le cône tout entier, enfin que les circonstances, scientifiquement observées, de la transmission des secousses, semblaient être exactement du même ordre que celles qui accompagnent la propagation de l'ébranlement causé par les coups de mine, on pouvait se croire

[1] Numéro du 25 mars 1887.

autorisé à conclure que le bouillonnement des gaz, sous l'écorce terrestre, devait être la cause principale des secousses séismiques.

Déjà cependant quelques géologues prévoyants, MM. Robert Mallet, Dana, Suess, Heim, etc., avaient commencé à s'installer sur un autre terrain. Remarquant que les tremblements de terre sont fréquents dans les pays de montagnes, où ils se manifestent à une grande distance de tout centre volcanique; que, de plus, ils suivent de préférence le parcours des lignes de dislocation connues, ils en avaient conclu que ces accidents devaient être l'un des épisodes de la formation des montagnes, et accusaient des ruptures d'équilibre affectant certains compartiments de l'écorce terrestre limités par des cassures. C'étaient donc des craquements de la croûte solide, dont une portion se déplaçait, tantôt le long d'anciennes lignes de rupture, tantôt à la faveur de fentes nouvellement ouvertes.

A l'appui de cette manière de voir, on invoquait le grand nombre des ébranlements de faible amplitude enregistrés dans le domaine des Alpes, où l'état de dislocation du terrain est si manifeste. De plus, à en croire des traditions locales, il ne manquait pas de points, en Suisse, d'où l'on pouvait maintenant apercevoir des clochers ou des pics qui étaient restés invisibles pour les générations antérieures.

Mais ces affirmations étaient dépourvues de tout contrôle scientifique sérieux. D'ailleurs, à supposer qu'un affaissement local se fût produit, il ne manquait pas de causes secondaires pour en fournir l'explication. Ce pouvait être le glissement d'une masse argileuse détrempée sur la surface inclinée d'un terrain plus solide, ou bien encore un tassement provoqué par une longue infiltration, qui aurait dissous peu à peu des amas intérieurs de sel gemme, ou même de gypse, comme ceux que l'on connaît en plus d'un point des Alpes.

La question aurait pu être tranchée par les tremblements de terre d'Andalousie. Car ceux-là avaient affecté une surface considérable; les secousses s'y étaient renouvelées à maintes reprises pendant quatre mois, et la région ébranlée, située au cœur de la Cordillère bétique, appartenait certainement à un territoire riche en dislocations de date peu ancienne. Cependant une minutieuse enquête n'avait permis d'y découvrir aucune variation appréciable dans les niveaux des différents points de la surface; même cette enquête avait réduit à néant certaines affirmations contraires, formulées lors des premières catastrophes. Si donc les faits observés en Andalousie n'apportaient aucune preuve directe de l'origine volcanique des séismes, du moins leur témoignage ne paraissait pas

plus explicite en faveur d'une cause *orogénique*, c'est-à-dire en rapport avec la formation des montagnes.

Ce n'est pas, du reste, qu'il y eût contradiction entre les deux manières de voir, et nous avions eu soin de faire observer, dès 1887, que toute dislocation de la croûte étant accompagnée de fractures, ces dernières devaient, dans bien des cas, faciliter l'ascension des matières ignées jusqu'au voisinage de la surface, de telle sorte que les explosions internes et, avec elles, les secousses séismiques, avaient bien des chances de se produire de préférence dans les pays dont l'équilibre avait été dérangé par des phénomènes orogéniques. Mais, dans notre pensée, cette observation était faite surtout au profit de l'hypothèse volcanique.

Depuis lors la science a marché. Les belles synthèses géologiques dont M. le professeur Suess, de Vienne, a été l'initiateur, nous ont appris, sur la formation de la Méditerranée, bien des choses autrefois insoupçonnées, et qui ont éclairé d'un jour nouveau les problèmes relatifs à l'équilibre de cette partie de l'Europe. D'un autre côté, l'étude des tremblements de terre a pris, de plus en plus, un caractère de précision vraiment scientifique. Des observations systématiques ont été instituées et conduites avec persévérance dans le pays du monde où les secousses sont le plus nombreuses et le plus désastreuses; nous voulons parler du Japon. De tout cela il est résulté des constatations décisives, qui nous font un devoir de prendre de nouveau la plume pour exposer l'état actuel de la question.

Les plus importantes de ces constatations sont celles qui ont trait à la production de cassures importantes, accusant un déplacement relatif des terrains en contact. Cette notion n'est pas absolument nouvelle; car un fait de ce genre s'était produit en 1855 dans la Nouvelle-Zélande, et Lyell, dans une dernière édition de ses célèbres *Principes*, n'avait pas manqué d'en prendre acte. Mais on n'en avait pas assez tenu compte, et il a fallu que l'attention y fût ramenée par M. Suess, dans l'ouvrage devenu classique [1], où il a su associer une érudition extraordinaire à l'exposé de vues personnelles aussi originales que fécondes.

La Nouvelle-Zélande est un pays fréquemment secoué par les tremblements de terre. En 1848, un accident de ce genre avait fait naître dans l'île méridionale, sur le bord du détroit de Cook, au lieu dit Cloudy Bay, une crevasse dirigée au sud-sud-ouest, et qu'on avait pu suivre dans les terres, sur près de 100 kilomè-

[1] *Antlitz der Erde.*

tres. Le 23 janvier 1855, une forte commotion détermina, sur la côte opposée, l'ouverture d'une ligne de dislocation qui, prolongeant à peu près la fente de 1848, se continuait dans l'intérieur, à l'état de crevasse le plus souvent béante, pendant 145 kilomètres. Le terrain situé au sud-est de cette fente était demeuré en place; mais la partie opposée avait subi un déplacement. Elle se montrait relevée, dans l'île septentrionale, jusqu'à un maximum de 3 mètres, tandis que, sur l'île méridionale, il y avait un affaissement atteignant 1 mètre et demi, dans la lèvre nord-est de l'ancienne crevasse. Ce qui rendait l'observation concluante, c'est que, le long de l'ancien rivage, des algues calcaires de la famille des nullipores avaient construit par leur accumulation un véritable cordon de couleur claire. Or, sur la côte nord du détroit, ce cordon était soulevé tout contre la fente, jusqu'à la hauteur de 3 mètres. A partir de là, il s'inclinait vers l'ouest; à 19 kilomètres de distance, il n'était plus qu'à 1 mètre et demi au-dessus de la mer; et à 37 kilomètres, la surélévation cessait d'être appréciable.

Il s'était donc produit d'une part, un mouvement de bascule, dont l'axe se trouvait au milieu du détroit; de l'autre, un relèvement d'un des côtés de la cassure, relèvement qui atteignait son maximum tout contre celle-ci. Ainsi ce n'était pas une crevasse ordinaire, mais bien ce que les géologues appellent une *faille*, c'est-à-dire une fracture avec déplacement relatif des deux bords. A coup sûr, une explosion, en disloquant un terrain, peut faire jouer, les unes par rapport aux autres, les parties crevassées. Mais quand un accident de cet ordre se poursuit sur près de 250 kilomètres, l'idée de le rattacher aux mouvements d'ensemble de la croûte terrestre paraît tout à fait justifiée.

En 1890, l'île de Pantelleria, située entre la Sicile et la Tunisie, eut, à la suite d'un tremblement de terre, une partie de son rivage soulevée de 55 centimètres. L'année suivante, on vit se produire, entre deux des pointes de l'île, un nouveau relèvement de 25 centimètres, bien accusé par le déplacement d'une ligne de serpules, petits annélides qui s'étaient fixés en ce point le long de l'affleurement du niveau marin. En même temps, le sol s'était fendu sur 200 mètres de longueur, parallèlement au rivage soulevé, et la direction de la fente était justement celle qui joint Pantelleria à l'emplacement de la fameuse île Giulia[1], ce cône volcanique qui à plusieurs reprises a fait éruption au-dessus des flots de la Méditerranée pour disparaître ensuite. L'évidente liaison de ces dislocations avec les phénomènes éruptifs n'accusait ici qu'une chose,

[1] Ricco, *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 23 novembre 1891.

c'est que des fractures importantes appellent toujours quelque manifestation de l'activité interne sous-jacente.

Dans la même année 1891, le 28 octobre, eut lieu au Japon un tremblement de terre particulièrement désastreux, qui se fit sentir sur une surface de 243 000 kilomètres carrés, soit 60 pour 100 de la superficie de l'empire japonais [1]. 7000 morts, 100 000 blessés, trois villes populeuses détruites en une minute, tel fut le bilan de cette catastrophe. Mais l'effet le plus significatif, au point de vue géologique, a été la production d'une grande crevasse, gardant, à travers quelques sinuosités, une direction nord-ouest-sud-est, et qu'on a pu suivre sur 90 kilomètres. *Les deux bords offraient une dénivellation* moyenne de 30 à 60 centimètres, capable de s'élever par endroits jusqu'à 5 ou 6 mètres; si bien qu'à en juger par les intéressantes photographies que l'observateur japonais, M. Koto, a jointes à son rapport, il en résultait que les deux lèvres de la cassure se trouvaient reliées par un talus tout à fait semblable à celui d'un récent ouvrage de terrassement. Bien mieux, une route, que traversait la fente, n'avait plus ses deux tronçons dans le prolongement l'un de l'autre. Non seulement on passait du premier au second en franchissant un véritable gradin, mais il y avait *déplacement horizontal* de plus d'un mètre. En quelques points même, le décrochement atteignait 20 mètres. L'effet de ce mouvement avait été particulièrement original dans la traversée d'un jardin divisé en carrés. Deux arbustes, appartenant à l'espèce *Diospyros*, étaient plantés en bordure d'une allée, dessinant un alignement est-ouest. La cassure avait passé obliquement entre eux, et une partie du terrain ayant été refoulée le long de la fente vers le nord-ouest, les deux arbustes, tout en gardant leur verticalité, avaient fini par se trouver alignés du nord au sud, c'est-à-dire à angle droit sur la direction primitive.

Aussi M. Koto, accentuant une opinion qui s'est fait jour depuis longtemps parmi les séismologues du Japon, n'a-t-il pas hésité à conclure que la catastrophe de 1891 avait été causée par un mouvement orogénique. C'était la chute d'un paquet de terrain le long d'une grande cassure, dont la production avait été accompagnée par la réouverture de fentes anciennes. Le tout attestait l'état d'instabilité d'une région qui semble à chaque instant près de s'abîmer par portions sous les flots du Pacifique.

Enfin, on peut encore citer le tremblement de terre survenu en Grèce, sur la côte de Locride, dans le courant d'avril 1894. Selon M. Socrate Papavasiliou [2], il en est résulté la formation d'une

[1] Koto, *Journal of the college of science*. Tokio, 1893.
[2] *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 6 juillet 1894.

grande crevasse, longue d'environ 55 kilomètres, large de 50 centimètres en moyenne et qui s'étend, du village de Saint-Constantin à la baie de Scroponeri, parallèlement au rivage du golfe d'Eubée. De plus, entre le village de San Martino et la ville d'Atalante, les deux lèvres de la cassure accusent un *rejet vertical* qui, variable avec la nature du sol, peut s'élever jusqu'à $1^{m},50$. En outre, la plaine d'Atalante offre les traces d'un léger déplacement *horizontal* vers le nord-ouest. Comme conclusion, M. Papavasiliou estime que la crevasse, produite lors de la secousse du 20 avril dans les profondeurs du sol, s'est fait jour jusqu'à la surface avec la secousse du 27, et que cette faille n'est que la suite des mouvements de fracture et d'effondrement auxquels le golfe d'Eubée doit son existence.

En possession de ces résultats nouveaux et décisifs, il convient de reprendre l'histoire géologique de la Méditerranée, dont les grands traits commencent à être bien connus.

Nous rappellerons d'abord qu'en se fondant sur la distribution des sédiments superposés, ainsi que sur la variation des types organiques dont les dépouilles peuplent ces dépôts, les géologues ont été conduits à distinguer, dans l'histoire de notre planète, trois grandes divisions qu'on a nommées respectivement l'ère primaire, l'ère secondaire et l'ère tertiaire. La durée de chacune de ces périodes nous est inconnue, mais il est aujourd'hui certain qu'elle doit se compter par millions d'années. La géographie des continents secondaires a été très différente de celle des terres actuelles, et ce n'est qu'avec l'ère tertiaire que les lignes fondamentales de notre Europe ont commencé à se bien dessiner.

Le trait caractéristique de la géographie européenne pendant les temps secondaires a été l'existence d'une mer largement ouverte, qui s'étendait de l'est à l'ouest, en séparant les terres du nord, ou l'*Eurasie*, d'un plateau équatorial et austral, formant ce qu'on a nommé l'*Indo-Afrique*. A ce moment, il n'existait ni Pyrénées, ni Alpes, ni Jura, ni Caucase, ni Himalaya. Les anciennes montagnes des terres européennes avaient disparu, rabotées par une érosion longtemps prolongée. Sans doute, la Bretagne, la Vendée, le Plateau central, l'Ardenne, la Bohême, la *meseta* d'Espagne et une partie de l'arc alpin, émergeaient alors du sein des mers, mais à l'état d'îles pourvues d'un très faible relief. Tandis que, dans la partie moyenne de l'Europe, les espaces compris entre ces îles, alternativement déprimés ou exhaussés, se remplissaient de dépôts sédimentaires, le régime de la haute mer régnait dans toute la région méditerranéenne, se faisant sentir

depuis l'Aquitaine et les Alpes jusque sur ce qui forme aujourd'hui l'Algérie. Ce régime se traduisait, vers la fin de l'ère secondaire, par un mode particulier d'activité chez les organismes marins. Une famille aujourd'hui complètement éteinte, celle des *rudistes*, édifiait par l'accumulation de ses coquilles, semblables à des cornets, de nombreux bancs calcaires, et cela en Aquitaine, sur l'emplacement actuel des Pyrénées, en Portugal, en Sicile, en Istrie, en Dalmatie, en Grèce, en Asie-Mineure, en Perse, dans l'Himalaya et le Tibet. A n'en point douter, toutes les mers occupées par ces animaux constructeurs communiquaient ensemble, et ainsi l'ancien monde possédait une *Méditerranée* dans le sens le plus absolu du mot, c'est-à-dire une mer continue et largement ouverte entre les terres boréales et le continent tropical. D'ailleurs, les rudistes d'Europe se retrouvent au Texas, ainsi qu'aux Antilles, attestant, d'une part, que quelque rivage, traversant l'Atlantique nord, permettait la propagation des espèces entre le sud de l'Europe et le golfe du Mexique; de l'autre, que le grand phénomène de l'interruption méditerranéenne était alors commun à l'Amérique et à l'ancien monde.

Au début des temps tertiaires, une Méditerranée continuait à baigner le rivage méridional de l'Eurasie. Mais son ampleur avait singulièrement diminué, et les organismes de haute mer, en particulier les ammonites [1], l'avaient quittée pour toujours ainsi que les rudistes. Une sorte de frémissement devait agiter alors l'ancien domaine méditerranéen, et y faire naître des rides plus ou moins parallèles, dans l'intervalle desquelles se concentrait le travail de la sédimentation. Dans ces longs sillons marins pullulaient de petits animaux, que leur ressemblance avec des pièces de monnaie a fait appeler *nummulites*, et qui, eux aussi, par l'accumulation de leurs enveloppes, édifiaient des calcaires et des grès. Un de ces sillons occupait tout l'emplacement actuel des Pyrénées, d'autres longeaient au nord le massif des Alpes, venant rejoindre les mers d'Autriche et de Hongrie. Il y en avait dans le Vicentin, le Frioul, l'Istrie, la Dalmatie, l'Algérie, la Tunisie et l'Égypte. Enfin, par la Syrie, l'Arabie et l'Iran, les dépôts nummulitiques méditerranéens rejoignaient ceux de l'Inde, pour pénétrer par la Birmanie dans les Indes orientales.

Un nouveau mouvement du sol vint mettre fin à ce régime, faisant surgir, du côté de l'est, une barrière qui ferma la communication des mers européennes avec celles de l'Asie. En même temps,

[1] Céphalopodes, dont la coquille était enroulée en forme de *corne d'Ammon*.

tres. Le 23 janvier 1855, une forte commotion détermina, sur la côte opposée, l'ouverture d'une ligne de dislocation qui, prolongeant à peu près la fente de 1848, se continuait dans l'intérieur, à l'état de crevasse le plus souvent béante, pendant 145 kilomètres. Le terrain situé au sud-est de cette fente était demeuré en place; mais la partie opposée avait subi un déplacement. Elle se montrait relevée, dans l'île septentrionale, jusqu'à un maximum de 3 mètres, tandis que, sur l'île méridionale, il y avait un affaissement atteignant 1 mètre et demi, dans la lèvre nord-est de l'ancienne crevasse. Ce qui rendait l'observation concluante, c'est que, le long de l'ancien rivage, des algues calcaires de la famille des nullipores avaient construit par leur accumulation un véritable cordon de couleur claire. Or, sur la côte nord du détroit, ce cordon était soulevé tout contre la fente, jusqu'à la hauteur de 3 mètres. A partir de là, il s'inclinait vers l'ouest; à 19 kilomètres de distance, il n'était plus qu'à 1 mètre et demi au-dessus de la mer; et à 37 kilomètres, la surélévation cessait d'être appréciable.

Il s'était donc produit d'une part, un mouvement de bascule, dont l'axe se trouvait au milieu du détroit; de l'autre, un relèvement d'un des côtés de la cassure, relèvement qui atteignait son maximum tout contre celle-ci. Ainsi ce n'était pas une crevasse ordinaire, mais bien ce que les géologues appellent une *faille*, c'est-à-dire une fracture avec déplacement relatif des deux bords. A coup sûr, une explosion, en disloquant un terrain, peut faire jouer, les unes par rapport aux autres, les parties crevassées. Mais quand un accident de cet ordre se poursuit sur près de 250 kilomètres, l'idée de le rattacher aux mouvements d'ensemble de la croûte terrestre paraît tout à fait justifiée.

En 1890, l'île de Pantelleria, située entre la Sicile et la Tunisie, eut, à la suite d'un tremblement de terre, une partie de son rivage soulevée de 55 centimètres. L'année suivante, on vit se produire, entre deux des pointes de l'île, un nouveau relèvement de 25 centimètres, bien accusé par le déplacement d'une ligne de serpules, petits annélides qui s'étaient fixés en ce point le long de l'affleurement du niveau marin. En même temps, le sol s'était fendu sur 200 mètres de longueur, parallèlement au rivage soulevé, et la direction de la fente était justement celle qui joint Pantelleria à l'emplacement de la fameuse île Giulia[1], ce cône volcanique qui à plusieurs reprises a fait éruption au-dessus des flots de la Méditerranée pour disparaître ensuite. L'évidente liaison de ces dislocations avec les phénomènes éruptifs n'accusait ici qu'une chose,

[1] Ricco, *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 23 novembre 1891.

c'est que des fractures importantes appellent toujours quelque manifestation de l'activité interne sous-jacente.

Dans la même année 1891, le 28 octobre, eut lieu au Japon un tremblement de terre particulièrement désastreux, qui se fit sentir sur une surface de 243 000 kilomètres carrés, soit 60 pour 100 de la superficie de l'empire japonais [1]. 7000 morts, 100 000 blessés, trois villes populeuses détruites en une minute, tel fut le bilan de cette catastrophe. Mais l'effet le plus significatif, au point de vue géologique, a été la production d'une grande crevasse, gardant, à travers quelques sinuosités, une direction nord-ouest-sud-est, et qu'on a pu suivre sur 90 kilomètres. *Les deux bords offraient une dénivellation* moyenne de 30 à 60 centimètres, capable de s'élever par endroits jusqu'à 5 ou 6 mètres; si bien qu'à en juger par les intéressantes photographies que l'observateur japonais, M. Koto, a jointes à son rapport, il en résultait que les deux lèvres de la cassure se trouvaient reliées par un talus tout à fait semblable à celui d'un récent ouvrage de terrassement. Bien mieux, une route, que traversait la fente, n'avait plus ses deux tronçons dans le prolongement l'un de l'autre. Non seulement on passait du premier au second en franchissant un véritable gradin, mais il y avait *déplacement horizontal* de plus d'un mètre. En quelques points même, le décrochement atteignait 20 mètres. L'effet de ce mouvement avait été particulièrement original dans la traversée d'un jardin divisé en carrés. Deux arbustes, appartenant à l'espèce *Diospyros*, étaient plantés en bordure d'une allée, dessinant un alignement est-ouest. La cassure avait passé obliquement entre eux, et une partie du terrain ayant été refoulée le long de la fente vers le nord-ouest, les deux arbustes, tout en gardant leur verticalité, avaient fini par se trouver alignés du nord au sud, c'est-à-dire à angle droit sur la direction primitive.

Aussi M. Koto, accentuant une opinion qui s'est fait jour depuis longtemps parmi les séismologues du Japon, n'a-t-il pas hésité à conclure que la catastrophe de 1891 avait été causée par un mouvement orogénique. C'était la chute d'un paquet de terrain le long d'une grande cassure, dont la production avait été accompagnée par la réouverture de fentes anciennes. Le tout attestait l'état d'instabilité d'une région qui semble à chaque instant près de s'abîmer par portions sous les flots du Pacifique.

Enfin, on peut encore citer le tremblement de terre survenu en Grèce, sur la côte de Locride, dans le courant d'avril 1894. Selon M. Socrate Papavasiliou [2], il en est résulté la formation d'une

[1] Koto, *Journal of the college of science*. Tokio, 1893.

[2] *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 6 juillet 1894.

naissance entre l'Apennin et la Sardaigne, limitée à l'est par une cassure circulaire, où s'échelonnent le Vésuve, le Stromboli, l'Etna. L'Adriatique, qui formait alors une terre réunie à l'Italie, s'effondre à son tour, ne laissant plus émerger que les bords des compartiments qui ont fait la bascule, sous la forme des îles de la côte dalmate. Une fosse extrêmement profonde est créée à l'est de la Sicile et de Malte.

Mais la mer n'a pas encore repris possession de l'Europe orientale, où les dépressions de la période précédente se sont si bien dessalées que partout on y voit abonder les *paludines*, c'est-à-dire des coquilles de marais d'eau douce. La Dalmatie, la Croatie, l'Esclavonie, la Bosnie, la Bulgarie, la Valachie, la Grèce septentrionale, les Cyclades, l'île de Cos, sont occupées par ces grands marécages, reliés à la dépression saumâtre du Pont et de la Caspienne. La plus grande incursion marine de l'époque ne dépasse pas le Péloponnèse.

Alors finissent les temps tertiaires. Un nouvel effondrement vient augmenter le domaine méditerranéen : c'est celui qui donne naissance à la mer Egée. Les trois promontoires de la Chalcidique témoignent du mouvement survenu. On dirait trois doigts immenses, par lesquels le continent a essayé de retenir ce qui lui échappait. Les Cyclades sont maintenant morcelées, laissant voir, sur leurs falaises coupées à pic, la tranche des dépôts lacustres qui venaient de s'y former. De Salonique à Andros, le littoral de l'Eubée s'écroule. Une autre fente crée, en arrière, le canal d'Atalante et d'Egripos. C'est l'heure où l'activité souterraine, ressuscitée par ces dislocations, fait apparaître le volcan de Santorin, dont l'explosion engendrera le grand cirque situé entre Thera et Therasia. Tous ces phénomènes sont de si fraîche date, que, selon toute apparence, ils ont dû se passer sous les yeux des premiers hommes qui aient habité la contrée. Et s'ils n'ont pas laissé de traces bien nettes dans la tradition historique, on peut croire, du moins, qu'ils ont puissamment inspiré la mythologie grecque, donnant à l'empire du feu, personnifié dans Pluton, une importance à laquelle d'autres peuples n'eussent pas songé.

Cependant, après tant de modifications, la mer Noire gardait encore un régime spécial. Une population particulière s'y développait, dite *pontienne*, et faite pour s'accommoder d'un degré de salure peu élevé. Si la barrière du Caucase avait surgi entre le Pont-Euxin et la Caspienne, si la majeure partie du lac aralo-caspien était déjà asséchée, du moins la mer Noire demeurait un grand lac un peu salin. Mais voici que quelque tremblement de terre, accentuant la dépression où coulait un ancien fleuve, vient

créer les détroits des Dardanelles et du Bosphore[1]. L'eau de la Méditerranée, en faisant irruption dans le lac, y extermine la faune pontienne, incapable de s'adapter au nouveau degré de salure. Et c'est ainsi que la drague ne ramène aujourd'hui, du fond de la mer Noire, que les coquilles d'animaux morts depuis longtemps. L'intervalle écoulé depuis lors a été si peu considérable, qu'une très petite partie de la faune littorale méditerranéenne a pu jusqu'à présent s'acclimater dans le Pont-Euxin.

En résumé, l'inauguration des temps actuels, loin d'être marquée par la stabilité de la terre ferme, a coïncidé, au contraire, avec de grands changements géographiques dans les régions méditerranéennes. La croûte terrestre n'a cessé de s'y crevasser, s'abîmant en certains points pour se relever en d'autres (comme dans ces pays de la Calabre, où les derniers dépôts marins du tertiaire sont aujourd'hui portés à plusieurs centaines de mètres d'altitude). Ainsi, peu à peu, la Méditerranée actuelle, pâle image de celle d'autrefois, s'est constituée par une succession d'effondrements qui, en règle générale, ont progressé de l'*ouest vers l'est.*

Que la formation de la mer Rouge et celle de la vallée du Jourdain soient des conséquences du même phénomène, c'est ce qu'aucun géologue ne voudra mettre en doute. De plus, à considérer la fréquence des tremblements de terre en Asie-Mineure, la nature si particulière des lacs entre cette contrée et la Perse, enfin la direction rectiligne si bien accusée par le golfe Persique et la vallée du Tigre, il viendra à l'esprit que la série des effondrements peut fort bien n'être pas close, ainsi que l'a suggéré M. Suess. Dans ce cas, non seulement de nouveaux sacrifices pourraient être demandés à la terre ferme dans l'Europe orientale, mais il se pourrait qu'une brèche, s'ouvrant à travers l'Asie-Mineure, vînt enfin rétablir, entre la Méditerranée européenne et les mers indiennes, la communication qui subsistait encore après le premier tiers de l'ère tertiaire; comme aussi il n'est pas impossible que l'ancien détroit bétique n'essaye de se reconstituer, pour rendre à l'Atlantique, pardessus les belles vallées andalouses, le passage dont il a joui si longtemps.

En présence d'un tel tableau, où la fantaisie n'a aucune part, et qui est simplement l'expression de faits géologiques bien constatés, comment ne garderait-on pas cette impression, que les mouvements généraux de l'écorce terrestre ont encore une grande importance, et qu'il est légitime de leur attribuer ces frémissements du sol, dont les populations de la Méditerranée ont si souvent souffert? Qu'est-

[1] Androusoff, *Bulletin de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg* (1893).

ce que le grand tremblement de terre de la Calabre, survenu en 1783, sinon un déplacement du compartiment tyrrhénien, limité par la grande cassure volcanique du Vésuve et de l'Etna? Pourquoi les secousses par lesquelles l'Andalousie a été si fortement agitée en 1884, sinon parce que l'équilibre de l'ancien détroit bétique y est encore très mal assis? D'où vient la catastrophe de 1887 sur la côte ligurienne, si ce n'est pas un mouvement semblable à ceux qui ont tant de fois affecté ce rivage? Car on sait que les vallées de ce pays se prolongent souvent en mer, par un sillon qui descend jusqu'à 1200 mètres au-dessous de la surface, laissant reconnaître sur ses bords une série de terrasses immergées, preuves d'un abaissement progressif de la côte par soubresauts[1]. Quant aux séismes de 1894, celui de Locride marquerait une tentative d'agrandissement du domaine de la mer Egée, et celui de Constantinople se rattacherait aux fractures qui ont permis la communication de la Méditerranée avec la mer Noire.

Enfin, quand l'histoire nous apprend qu'en 526 plus de cent mille habitants des rivages orientaux de la Méditerranée ont trouvé la mort dans un seul tremblement de terre, et qu'on voit, de nos jours encore, ces pays fréquemment visités par des catastrophes analogues, quoique moins meurtrières, on ne sera pas tenté, croyons-nous, de traiter de chimères les éventualités d'une rupture définitive du sol en Asie Mineure.

On voit donc ce qu'il faut penser de l'expression de *terre ferme*, et combien sont menacés tous ceux qui habitent les parages où se fait sentir par intervalles le tassement consécutif des grands plissements alpins.

Mais ce n'est pas seulement la zone méditerranéenne qui a été affectée par ces violentes ruptures d'équilibre. L'Atlantique en a eu aussi sa belle part, et l'aurore des temps actuels y a été marquée par des changements géographiques considérables. Si pendant longtemps ces changements ont été méconnus, c'est d'abord à cause des lacunes que présentaient encore nos connaissances géologiques; c'est aussi à cause de l'influence exercée par une école qui se plaisait à considérer les traits essentiels de la configuration terrestre comme de fort ancienne date. Cette école ne niait pas les fréquentes modifications des rivages; mais elle croyait à la permanence des dépressions océaniques. Pour elle, ces dépressions marquaient des zones faibles de l'écorce; et cette faiblesse, qui

[1] Observation faite par le capitaine Magnaghi, de la marine italienne. (Voy. de Parville, dans le *Correspondant* du 10 mars 1887.)

s'était manifestée dans tous les temps, devait rester leur caractère dominant.

C'est à M. Suess qu'on doit d'avoir bien mis en lumière la différence capitale qui existe à cet égard entre l'Atlantique et le Pacifique. A ce dernier appartient le privilège de l'ancienneté. Ce que l'on connaît de ses rivages à diverses époques atteste que les contours n'en ont pas dû varier considérablement depuis les temps primaires. Peut-être a-t-il gagné en surface aux dépens du littoral oriental de l'Asie. Mais rien ne fait soupçonner qu'il y ait eu autrefois de la terre ferme en son milieu et, s'il en a existé, elle devait être assez peu importante pour ne pas gêner la libre communication des eaux asiatiques avec celles de la côte américaine. En tout cas, le bord entier du Pacifique est défini par une chaîne ininterrompue de montagnes. A l'est, c'est la Cordillère des Andes, qui se poursuit d'un bout à l'autre de l'Amérique. A l'ouest, ce sont les monts du Kamtschatka, auxquels font suite les Kouriles, le Japon et les longues files des îles polynésiennes, jusqu'à la Nouvelle-Zélande, sommets émergés d'une chaîne dont la plus grande partie est cachée par les eaux de l'Océan.

Au contraire, aucune chaîne de montagnes digne de ce nom ne borde les rivages atlantiques. Ces rivages, auxquels aboutissent des fleuves nombreux et importants, n'accusent, dans leur dessin, aucun rapport avec la constitution géologique du sous-sol. En plus d'un point, cette constitution se correspond d'un bord à l'autre de l'Océan, qui apparaît alors comme une tranchée ouverte à travers un territoire autrefois continu.

Or, pour nous borner à la partie septentrionale de l'Atlantique, il est certain que l'ouverture de cette tranchée n'est pas d'ancienne date. Nous avons déjà rappelé que vers la fin de l'époque secondaire, les mêmes familles de rudistes qui peuplaient la Méditerranée européenne florissaient également aux Antilles et au Texas. Comme il ne s'agit pas là d'animaux nageurs, mais, au contraire, d'espèces fixées sur le fond, il ne paraît pas possible d'expliquer cette identité autrement que par l'existence d'une jonction entre l'Europe et l'Amérique, jonction qui pouvait se faire, ou par un rivage continu, ou par une chaîne d'îles suffisamment rapprochées. Encore, dans ce dernier cas, eût-il fallu que les canaux subsistant d'une île à l'autre fussent étroits et peu profonds; car autrement les eaux boréales seraient venues se mélanger avec celles du Midi, et le caractère nettement tropical des faunes marines de l'époque eût été incapable de se maintenir.

Ce caractère persistait vers la fin de l'ère tertiaire, au moment où la grande chaîne des Alpes allait surgir; de plus, à ce moment,

les mêmes polypiers qui construisaient les calcaires de Malte édifiaient aux Antilles des récifs absolument semblables. Donc le pont jeté entre l'Europe et l'Amérique subsistait encore, et son rivage méridional devait, selon toute vraisemblance, passer par les Açores, où s'observent quelques dépôts de cette époque.

Jusqu'ici nous n'avons tiré argument que des animaux marins. Mais les conclusions déduites de la distribution des végétaux terrestres ne sont pas moins formelles, comme on en pourra juger d'après les faits suivants, dont nous devons la connaissance à une obligeante communication de M. le marquis de Saporta, maître incontesté en fait de botanique fossile.

Il existe aujourd'hui, en Europe comme en Amérique, des espèces sœurs, souvent même presque complètement identiques, qui ont dû avoir pour premier habitat une terre boréale, communiquant à la fois avec les deux continents. Le *Sequoia*, aujourd'hui relégué sur un seul district de la Californie, a peuplé l'Europe à l'époque tertiaire. On en trouve les débris à Manosque, dans un terrain d'âge tertiaire moyen, et ses caractères y sont identiques avec ceux du Sequoia californien. Le même gisement a donné à M. de Saporta un *Nelumbium* pareil au *N. luteum*, espèce qui de nos jours est exclusivement américaine. Mais l'argument le plus décisif est celui que fournissent les restes de palmiers du genre *Sabal*, aujourd'hui cantonné dans la seule Amérique. Les plus anciens représentants de ce genre se montrent dans les dépôts lacustres du tertiaire inférieur de l'Angleterre méridionale et de l'Anjou. Puis, lors du tertiaire moyen, on les voit s'avancer vers le sud comme vers l'est jusqu'à ce que, à l'époque dite miocène inférieure, c'est-à-dire avant le grand soulèvement des Alpes, ils prospèrent dans toute l'Europe centrale. Le platane, actuellement commun aux deux continents, mais ne dépassant pas l'Asie occidentale, a fait sa première apparition en Europe dans le tertiaire inférieur d'Angleterre : c'est de là qu'il s'est graduellement propagé vers le sud et l'est. Là encore, un point de départ boréal semble s'imposer.

Ainsi la botanique, confirmant les données de la zoologie, plaide en faveur d'une terre qui, au moins jusqu'au milieu de l'ère tertiaire, aurait uni l'Amérique du Nord avec l'Europe. Ajoutons que la constitution du sol est la même dans le bassin du Saint-Laurent qu'en Ecosse, en Scandinavie et au Groënland. Ces contrées sont incontestablement des fragments d'un ancien territoire homogène et, à quelque époque qu'on en fasse remonter le morcellement, la continuité primitive de ces terres ne peut faire de doute. Pour nous, la dislocation définitive ne saurait être reculée au delà du

tertiaire supérieur; car c'est seulement à cette époque que les régions méditerranéennes ont perdu le privilège, dont jusqu'alors elles avaient joui sans interruption, d'un climat subtropical.

En effet, dès le moment où l'Europe est agitée par les dernières convulsions alpines, l'ancien état de choses cesse brusquement. Sur les rivages de l'Aquitaine, sur ceux du détroit bétique, sur les côtes piémontaises et jusque dans le bassin de Vienne, encore immergé à ce moment, on voit arriver une population marine nouvelle. Ce ne sont pas, à proprement parler, des espèces arctiques; mais ce sont, sans contredit, des formes du nord, jusqu'alors inconnues aux eaux méditerranéennes. Un courant froid a seul pu les y amener, car en certains points de la Hongrie, comme l'a fait voir M. Munier-Chalmas, leurs débris dessinent des traînées à côté desquelles la faune chaude de l'âge précédent a réussi à se maintenir sans mélange, parce qu'elle habitait des parages où les courants ne pénétraient pas encore.

Une seule cause a pu déterminer cette invasion : c'est l'ouverture d'une première brèche dans l'ancien continent atlantique. La brèche n'est pas encore assez large pour établir une communication franche avec les mers du Nord; elle suffit néanmoins pour qu'un premier convoi d'espèces septentrionales puisse entreprendre le voyage de la Méditerranée.

Mais voici que les Alpes se sont définitivement dressées. L'ère tertiaire va finir, les effondrements méditerranéens commencent à se prononcer, la fosse tyrrhénienne est déjà formée. C'est alors qu'une nouvelle colonie du Nord pénètre jusqu'en Sicile et au rivage toscan des Apennins. Cette fois, ce sont bien des espèces du pôle, la mye tronquée, la cyprine d'Islande, etc., espèces si étrangères à la Méditerranée, qu'elles ne sauront pas s'y maintenir jusqu'à nos jours! Evidemment, la rupture des terres atlantiques est consommée. Les mers boréales ont enfin trouvé une voie facile vers le sud; et comme le détroit de Gibraltar, qui vient de s'ouvrir, présente à ce moment une profondeur, qu'il perdra par la suite, mais qui le rend alors accessible aux courants froids du fond, ceux-ci introduisent jusque dans les parages siciliens, voire même jusqu'à Rhodes, cette curieuse caravane d'origine scandinave ou groënlandaise.

Les temps qui viendront ensuite consommeront la rupture, jusqu'à ce qu'il ne reste plus, comme témoins du continent effondré, que des îles morcelées, parcourues par un réseau de fractures par où se sont épanchées, au moment de cet écroulement, d'énormes masses de laves. C'est l'Islande, ce sont les îles Feroë, les Shetland, les Orcades, les Hébrides, tous pays de convulsions volcaniques,

où les tremblements de terre se font encore sentir et se montrent, comme en Islande, en relation constante avec des effondrements du sol de laves. A ces lambeaux disloqués se rattachent les Highlands d'Ecosse, traversés par cette curieuse fente rectiligne, suite *lochs* allongés, qui se poursuit d'Inverness au Firth of Lorn, de comme un présage du détroit que la mer saura s'ouvrir un jour à cette place [1].

Voilà donc achevée la dislocation de la bande continentale qui, à travers presque tous les âges géologiques, avait uni le Canada au massif scandinave. Mais ce n'est pas impunément que les eaux boréales, envahies par les glaces depuis que le refroidissement extérieur du globe s'est accentué, vont pouvoir communiquer librement avec celles des tropiques. C'est toute une révolution qui se produit dans le régime des vents et des courants. La vapeur d'eau pompée sur les mers tropicales, au lieu d'être arrêtée à la hauteur des Açores, va pouvoir s'avancer au loin vers le nord. Là, elle se précipitera en pluie ou en neige, et les bourrasques de ce genre seront d'autant plus fréquentes, que la configuration des rivages rencontrés par les vents sera plus souvent remaniée.

C'est ainsi, croyons-nous [2], qu'ont pu s'établir les grands glaciers. Car, il importe de le remarquer, ce phénomène, dans sa distribution géographique, a été essentiellement atlantique. Tandis que les glaces se sont avancées, d'un côté, jusqu'à New-York, et que, de l'autre, balayant toute l'Irlande, elles ont atteint la banlieue de Londres, on voit leur limite, en Amérique, former, à partir de l'Atlantique, un arc de cercle qui remonte rapidement au nord, sans atteindre les Montagnes Rocheuses; de même, en Europe, la nappe erratique qui s'étendait jusqu'à Kiew et à Moscou remontait au nord-est vers la mer Glaciale, sans toucher l'Oural, et l'immense territoire de la Sibérie n'en renferme aucune trace. De la sorte, on peut dire que le phénomène glaciaire, presque indifférent aux latitudes, a rayonné en éventail à partir de quelque centre situé dans l'Atlantique septentrional. Quant aux alternatives de progrès et de recul, elles s'expliqueraient par des phases d'interruption et de reprise dans les écroulements de la région; comme aussi la disparition finale des glaces pourrait se justifier par le nouvel état d'équilibre thermique introduit lors de la formation du courant du Gulf-Stream.

Du reste, que notre hypothèse sur la cause de l'extension des

[1] Les tremblements de terre ne sont pas rares en Écosse, et il en est un qui, en 1890, a secoué toute la contrée d'Inverness.

[2] Voy., dans la *Revue des Questions scientifiques* de Bruxelles (octobre 1893), notre travail sur les causes de l'ancienne extension des glaces.

glaces soit fondée ou non, le fait de l'effondrement récent des terres atlantiques n'en demeure pas moins démontré. Ainsi s'explique sans peine l'absence de tout dépôt marin d'âge tertiaire, soit sur le littoral du Canada et des États-Unis, jusqu'à la latitude de Philadelphie, soit sur la côte ouest d'Irlande. La Cornouaille anglaise, la Bretagne, la Vendée, le Portugal, sont les ruines d'un ancien groupe de terres, qui s'étendait au loin vers l'ouest à l'époque secondaire. La disposition des choses était alors inverse de ce qu'elle est aujourd'hui. Les principales mers occupaient la place du bassin de Paris, de l'Aquitaine, du Languedoc, du bassin de Londres. De grands fleuves y aboutissaient, lesquels devaient prendre leur source en quelque point de ce qui est aujourd'hui l'Océan. Peut-être cette terre occidentale était-elle plus ou moins morcelée par des bras de mer, comme ceux qui, à l'époque jurassique, permettaient la communication des eaux anglaises avec celles du Portugal. Mais ces communications pouvaient n'être que temporaires, et, en tout cas, c'est seulement après la surrection des Alpes que la terre atlantique a commencé à être sérieusement attaquée. De cette façon, sa disparition pourrait compter, avec les effondrements méditerranéens, comme une sorte de compensation du mouvement qui venait de porter, à des milliers de mètres de hauteur, les anciens fonds de la mer où s'était formée la mollasse helvétique.

A coup sûr, à la lecture de ces lignes, il est un nom qui a dû venir tout naturellement sur les lèvres de nos lecteurs, celui de l'*Atlantide*. Tout le monde connaît cette légende, qui nous a été transmise par Platon, dans le *Timée* et dans le seul fragment conservé du *Critias*. Le grand philosophe y attribue à Socrate un récit que son père Critias tenait de Solon, qui, lui-même, avait recueilli cette tradition en Égypte de la bouche des prêtres de Saïs.

En vertu de ce récit, Athènes aurait détruit, plusieurs milliers d'années avant Solon, la puissante armée des Atlantes, peuplade qui habitait, en face des colonnes d'Hercule, une île merveilleusement fertile, d'où elle envahissait insolemment l'Europe et l'Asie. Maîtres de la Libye jusqu'à l'Égypte et de l'Europe jusqu'à la Tyrrhénie, les Atlantes avaient voulu étendre encore leur empire. La victoire des Athéniens déjoua leurs calculs. Peu de temps après, le pays qu'ils habitaient fut secoué par de grands tremblements de terre, suivis d'inondations, jusqu'à une nuit fatale où tous les guerriers furent engloutis dans la terre entr'ouverte.

Humboldt et, après lui, Henri Martin, ont considéré la légende de l'Atlantide comme un mythe. Bailly, croyant à un fond de vérité

historique, plaçait les Atlantes au Groënland et au Spitzberg, les faisant immigrer en Sibérie, puis en Asie, pour devenir les ancêtres des Phéniciens et des Égyptiens. Tournefort, interprétant le texte donné par Diodore de Sicile, croyait que l'Atlantide avait dû être détruite par l'irruption de la Méditerranée, après un cataclysme qui aurait ouvert le détroit de Gibraltar.

Buffon, frappé de l'identité des grands pachydermes fossiles dans les deux mondes, et persuadé qu'une terre avait uni, jusqu'à l'aurore des temps actuels, l'Europe avec l'Amérique, était disposé à regarder cette terre comme identique avec l'Atlantide de Platon. « Si l'Europe est aujourd'hui séparée de l'Amérique, écrit-il dans ses *Époques de la nature*[1], c'est probablement parce qu'il s'est fait un affaissement considérable entre les terres du Groënland et celles de Norvège et de la pointe d'Ecosse, dont les Orcades, l'île de Shetland, celles de Feroë, de l'Islande et de Hola, ne nous montrent plus que les sommets des terrains submergés... Ce premier affaissement, que les volcans de l'Islande paraissent nous indiquer, a été postérieur de quelques siècles à la naissance des grands animaux terrestres dans les contrées septentrionales; et l'on ne peut douter que la séparation des continents vers le nord ne soit d'un temps assez moderne. » Selon Buffon, la connaissance de cet événement indiquerait, chez les anciens Egyptiens, des relations commerciales avec l'Espagne et la Mauritanie; et supposant que l'ouverture du détroit de Gibraltar pouvait avoir été contemporaine de l'écroulement de l'Atlantide, il ajoutait cette phrase vraiment remarquable pour l'époque[2] : « Les tremblements de terre, qui, même de nos jours, se font encore sentir si violemment aux environs de Lisbonne, nous indiquent assez qu'ils ne sont que les derniers effets d'une ancienne et plus puissante cause, à laquelle on peut attribuer l'affaissement de cette portion de montagnes. »

Ainsi, à une époque où la géologie n'existait pour ainsi dire pas, et où l'on ne pouvait tirer argument, ni de la distribution des fossiles marins, ni de la similitude de composition des terres septentrionales en Europe et en Amérique, ni de l'âge des montagnes, Buffon avait deviné la nécessité d'une jonction entre les deux continents. Dans ces conditions, il était naturel pour lui d'admettre l'identité de cette terre avec l'Atlantide de Platon. Mais aujourd'hui, une conclusion un peu différente nous paraît s'imposer; c'est-à-dire que tout en admettant un fond de vérité dans la légende des Atlantes, tout en rattachant volontiers l'écroulement définitif de

[1] Édition de l'an VII, t. III, p. 405.
[2] *Ibid.*, p. 411.

leur île aux grands mouvements qui ont ouvert l'Atlantique septentrional, nous sommes disposés à croire que cet écroulement a dû être un épisode final, bien postérieur à l'ouverture de la grande brèche qui a rompu l'union des deux continents.

Cette manière de voir devra paraître vraisemblable, si l'on se rappelle les différentes incursions de faunes marines septentrionales qui se sont produites dans la Méditerranée vers la fin de l'ère tertiaire, alors qu'il n'existait pas d'hommes sur la terre et, en tout cas, pas de guerriers capables de faire trembler les ancêtres des Grecs. A ce moment, pour livrer ainsi un facile passage aux eaux boréales, la terre atlantique devait être déjà bien fortement entamée. A plus forte raison l'était-elle après les temps glaciaires, lesquels ont, à coup sûr, précédé l'invasion des Atlantes, puisqu'au moment de la dernière extension des glaces l'usage du fer n'était pas encore connu.

C'est pourquoi, quand bien même il eût subsisté alors, au large du Portugal, quelque groupe de terres dont les îles Berlengas et Farilhoes pourraient être les derniers restes, il est infiniment douteux que ces terres aient pu abriter les vaillants guerriers et les rois puissants dont il est parlé dans Platon.

D'ailleurs, le nom d'*Atlantes* semble devoir s'appliquer, non aux habitants d'une terre hypothétique aujourd'hui submergée par l'océan Atlantique septentrional, mais plutôt à des populations qui auraient occupé quelque pays voisin de l'Atlas africain. Or la chaîne de l'Atlas, exactement contemporaine des Alpes, dont elle a partagé les vicissitudes, laisse voir à ses deux extrémités des traces très nettes d'écroulements. A l'est, les montagnes viennent buter contre la fosse sicilienne, avec son cortège volcanique. A l'ouest, l'Atlas marocain s'arrête brusquement au cap Ghir, et sur sa direction s'alignent les îles Canaries, avec le superbe volcan de Ténériffe, la chaudière de Palma, et tant de souvenirs grandioses d'éruptions. De même qu'aux temps tertiaires l'axe cristallin des Alpes a vu son extrémité orientale s'effondrer, donnant naissance au bassin de la Hongrie et provoquant les éruptions des volcans transylvaniens; de même il est bien probable qu'à une époque plus voisine de la nôtre, l'Atlas occidental a disparu en partie sous les flots de l'Océan. Les îles Canaries sont un débris de ce prolongement, et leurs volcans attestent l'intensité des éruptions qui se sont produites à la faveur de l'écroulement survenu. On sait que ces îles renferment les restes d'une population préhistorique très curieuse, celle des Guanches, dont les relations avec les anciens habitants de l'Afrique septentrionale paraissent incontestables. Comment la civilisation des Guanches se fût-elle établie sur des îles

aussi petites et aussi morcelées que les Canaries? N'est-il pas plus probable que cet archipel représente les derniers débris d'un groupe de terres, ayant pu s'étendre jusqu'à Madère, peut-être jusqu'au voisinage des Açores, et rejoindre la côte marocaine *en face des colonnes d'Hercule*, comme dit bien la légende [1]?

A l'époque où ces terres étaient plus étendues, elles auraient formé un centre remarquable par la fécondité du sol et la richesse du climat, d'où les habitants se seraient lancés vers l'est à la conquête de l'Afrique. Les restes de ces conquérants pourraient se trouver dans ces Libyens ou Lébous, que les peintres pharaoniens représentent avec la peau blanche [2]; et l'on comprend que, maîtres de la péninsule ibérique, ils aient pu être tentés de mettre la main sur la Grèce. On le conçoit d'autant mieux que le morcellement de l'Atlantide se préparait sans doute depuis longtemps, et que chaque diminution de leur territoire devait être un stimulant à de nouvelles acquisitions.

De cette manière, bien loin qu'il y fallût voir un roman éclos dans l'imagination des anciens Égyptiens, la légende recueillie par Platon serait l'histoire, plus ou moins défigurée, d'un événement lié à l'ensemble des grands écroulements atlantiques. Cet événement aurait été probablement contemporain du dernier morcellement des Cyclades, mais bien postérieur à l'ouverture de la brèche entre l'Europe et l'Amérique.

Ce n'est qu'avec beaucoup de réserve que nous nous permettons de hasarder ces conjectures, d'autant plus qu'en faisant intervenir ici des considérations historiques et ethnographiques, nous nous aventurons sur un terrain qui n'est pas le nôtre. Aussi avons-nous hâte de rentrer, pour conclure, dans l'ordre d'idées qui nous est le plus familier. Ce qui nous importait surtout, c'était de montrer que, depuis bien des centaines de siècles, l'équilibre de la terre ferme a été souvent mis en question dans notre Europe. La terre que nous habitons a vu se dérouler parallèlement les écroulements atlantiques et les écroulements méditerranéens. Avec les premiers, qui paraissent avoir débuté plus tôt, elle n'a probablement plus affaire que dans les régions du Nord, l'Ecosse et surtout l'Islande. Pour les seconds, ils n'ont certainement pas dit leur dernier mot. Les rivages helléniques, ceux de l'Asie Mineure et de la Syrie, pourraient subir encore bien des modifications. Quant à penser que la question d'Orient doive en recevoir un aspect nouveau et inattendu, c'est aller un peu vite en besogne et méconnaître la lenteur

[1] Cette hypothèse est conforme aux vues développées en 1883, par M. Berlioux. (*Annales de la Faculté des lettres de Lyon.*)

[2] Berlioux, *op. cit.*

habituelle des phénomènes géologiques. Depuis quelques milliers d'années que l'homme est installé sur les bords de la Méditerranée, plus d'un tremblement de terre meurtrier s'y est fait sentir. Mais la géographie n'en a, jusqu'ici, éprouvé aucun dommage sérieux, sinon, peut-être, lors de la formation de la mer Egée, dont il est possible que les premiers hommes aient été témoins, et lors de l'effondrement de l'Atlas marocain, si notre hypothèse sur l'Atlantide est exacte. Aussi croyons-nous que l'agrandissement oriental de la Méditerranée, s'il est dans l'ordre des choses géologiquement admissibles, n'est pas du moins de celles dont la diplomatie ait à tenir compte dans ses calculs.

En terminant, il nous paraît intéressant de signaler le long circuit que la science a dû faire pour aboutir, en dernier lieu, à la résurrection d'une hypothèse de Buffon. Nous avons vu avec quelle netteté l'illustre naturaliste indiquait la probabilité des écroulements atlantiques, et quel rapport étroit il admettait entre ce phénomène et les manifestations volcaniques d'une part, les tremblements de terre de l'autre. C'est au milieu du dix-huitième siècle que Buffon formulait ces idées hardies, et on pouvait les croire singulièrement abandonnées à l'heure où Léopold de Buch et Elie de Beaumont établissaient la doctrine, d'ailleurs incontestable, du soulèvement des montagnes. Il a fallu l'intervention récente de M. Suess pour remettre les effondrements en crédit. Même il y a réussi à tel point, que, malgré notre admiration pour les belles synthèses de l'éminent géologue viennois, nous n'avons pu nous empêcher de trouver qu'il dépassait un peu la mesure, en attribuant, dans la formation du relief terrestre, une part prépondérante à ce qui n'était pour nous qu'un phénomène accessoire, consécutif des efforts de plissement, dont ces chutes présentaient en quelque sorte la contrepartie [1].

Quoi qu'il en soit, nul ne méconnaît aujourd'hui la part que ces écroulements ont eue dans l'évolution des formes géographiques; en même temps bien peu seraient tentés de chercher, ailleurs que sur les grandes lignes de fracture qui limitent les compartiments effondrés, la manifestation des phénomènes volcaniques. C'est ce que Buffon avait entrevu, dans une inspiration d'autant plus méritoire de son génie, que cette conception s'alliait chez lui à bon nombre d'idées inexactes sur la formation de l'écorce terrestre. Nous aimons à espérer que ce résultat est définitivement acquis. L'un de ses moindres avantages serait de nous débarrasser pour toujours des

[1] Voy. diverses notes que nous avons publiées sur ce sujet dans le *Bulletin de la Société géologique de France* et la *Revue des Questions scientifiques* de Bruxelles.

théories qui s'obstinent à chercher, pour les éruptions, des causes locales et secondaires, au lieu d'y voir le témoignage d'une activité interne partout agissante, et ne demandant, pour se révéler au dehors, que des dislocations capables de frayer la route aux laves qui bouillonnent sous l'écorce. Ces dislocations, le progrès séculaire du refroidissement les provoque, en mettant la croûte superficielle, devenue trop ample, dans un état de compression qui, de temps à autre, doit se traduire par la formation d'un pli. Quand ce phénomène se produit et détermine la surrection d'une chaîne de montagnes, la mesure est habituellement dépassée. Les régions voisines du bourrelet, entraînées plus que de raison dans son ascension, se trouvent alors dans un état d'équilibre instable, qui s'exprime par des tassements. Le bourrelet lui-même n'y échappe pas et peut, comme l'établissent les dernières observations des géologues suisses[1], descendre en bloc de quelques centaines de mètres. Chacun de ces tassements s'accompagne de cassures, limitant un compartiment qui s'effondre; et tandis que les crevasses, en se formant, font trembler les parties voisines, le vide qu'elles engendrent est utilisé, comme voie de sortie, par les fluides élastiques du magma interne.

C'est ainsi qu'il paraît possible de réunir, dans une même synthèse, et les mouvements généraux de l'écorce, et les violentes convulsions des volcans, et ces frémissements périodiques par lesquels notre humanité est rappelée, de temps à autre, au sentiment de la fragilité des choses d'ici-bas.

A. de Lapparent.

[1] Cela résulte des communications qui viennent d'être faites au Congrès géologique de Zurich par MM. Heim et Penck.

LES AMÉRICAINS

ÉTUDE DE MŒURS

J'ai lu, je ne sais où, que les étrangers définissent ainsi le Français : « Un monsieur impatient, bruyant, qui mange du pain, et qui est décoré. »

Il serait peut-être plus difficile de donner une définition exacte et complète du caractère américain, et par ce terme d'Américain, j'entends le citoyen des États-Unis. Il existe, en effet, dans ce pays, une telle variété de races, l'immigration y apporte chaque année des éléments si divers et même si disparates, que, quelque rapide que soit le travail de fusion, il est matériellement impossible que ce peuple soit homogène et qu'il offre à l'étude de l'observateur les mêmes qualités et les mêmes défauts. Il est certain que l'Irlandais ne se confondra jamais avec le Canadien Français, ni l'Ecossais avec l'Italien. Il faudra plusieurs générations avant que les traits propres à chaque race aient disparu pour faire place à un type uniforme, n'ayant plus rien de commun avec le type original. Une pareille transformation se fera certainement, mais elle sera l'œuvre des siècles, et ce n'est pas, cent ans à peine après la proclamation de l'indépendance, qu'elle peut être accomplie.

Pourtant, au point où en sont actuellement les choses, il est déjà possible de démêler bien des traits qui sont communs aux représentants des différentes nationalités. Parmi ces millions d'émigrants qui ont quitté l'Europe, il y a moins de dix ans, rien n'est plus aisé que de reconnaître ceux qui sont venus d'Allemagne, d'Italie ou de France; mais déjà ils ne sont plus ni complètement Allemands, ni complètement Italiens, ni complètement Français. S'ils retournaient en Europe, ils trancheraient sur leurs compatriotes. Le milieu où ils vivent les a déjà modifiés; ils sont tous « citoyens de la libre Amérique », et au ton dont ils le disent, il est manifeste qu'ils ont conscience de leur nouvelle dignité.

Voilà donc le prodige qu'accomplit la terre américaine : elle efface petit à petit les distinctions de race, de langue et de tempérament chez les hommes qui viennent vivre sur son sol hospitalier, et elle leur donne à tous un ensemble de qualités et de défauts dont se compose le caractère américain.

C'est ce caractère que je voudrais essayer d'analyser, tout en

reconnaissant à l'avance que cette tentative de psychologie sera forcément superficielle et incomplète. Je serai sobre de jugements généraux. Mon rôle consistera simplement à relater les faits que j'ai notés, jour par jour, au cours d'un récent voyage; il sera ensuite loisible au lecteur de dégager les conclusions qui lui paraîtront découler de ces traits de mœurs.

I

Commençons par le chapitre des qualités.

L'Américain est *religieux*, et par là j'entends que les actes extérieurs d'une religion, quelle qu'elle soit, tiennent une place prépondérante dans sa vie individuelle et dans sa vie sociale. L'abstention, qui est si fréquente chez nous, n'a aucun succès de l'autre côté de l'Atlantique. L'homme qui ne relève d'aucune secte et qui n'entre dans aucun temple est extrêmement rare en Amérique; on peut même dire que, pratiquement, sa situation y serait presque intenable, car s'il poussait son abstention jusqu'aux dernières limites, il s'exclurait lui-même des principaux actes de la vie civile. Ainsi le serment sur la Bible est imposé à tout le monde et à propos de tout. Pour être magistrat ou fonctionnaire, il faut prêter serment; même formalité à remplir pour les témoins cités en justice. Bien plus, quand ils arrivent à la douane de New-York, les étrangers eux-mêmes sont obligés de jurer qu'ils n'introduisent en fraude aucune marchandise prohibée! La Bible intervient à chaque instant; on la lit chaque jour dans les écoles; on la trouve même dans les hôtels et dans les gares; les Américains ont pour ce livre, non seulement du respect, mais encore un véritable culte. Aussi M. Cleveland s'est-il concilié les sympathies de tout le peuple de l'Union, en inaugurant sa seconde présidence par un serment qu'il a voulu prêter sur une Bible que lui avait donnée sa mère, quarante ans auparavant. Cet acte si simple et si digne a plus fait pour sa popularité que le plus éloquent de tous les discours.

Il n'est pas surprenant qu'avec de telles tendances vers l'idéal mystique et religieux, la nation américaine n'épargne rien pour construire des temples. Sur le territoire des États-Unis, on en compte plus de 90 000, de toute forme et de toute nature, et un écrivain a pu dire avec juste raison que ce sont « comme autant de doigts qui montrent le ciel. »

Chose curieuse! il y a un temple jusque dans ce somptueux Capitole de Washington, où siège le Congrès; et, chaque dimanche, tous les représentants du peuple, députés et sénateurs, vont à l'office et assistent à un sermon qui est prêché, tantôt par un prédicateur catholique et tantôt par un pasteur protestant. Chacun

accomplit cet acte, comme d'ailleurs celui de la prière à l'ouverture du congrès, le plus naturellement du monde, sans même supposer qu'il puisse en être autrement.

Verrons-nous jamais pareille chose en France? Aurons-nous une chapelle au Palais-Bourbon ou au Luxembourg? Je crois qu'il est permis d'en douter.

On a dit de la tolérance qu'elle est « la vertu des siècles sans foi ». Cette définition, qui est exacte pour nous, n'est nullement applicable à l'Amérique. L'Américain est religieux; mais sa foi n'exclut pas la tolérance. Il y a, dans ce pays, plus de cent soixante sectes différentes qui se partagent l'empire des consciences, et chacune a ses édifices propres. Or, par suite d'un accord tacite, mais que personne ne songe à troubler, toutes ces sectes vivent en très bonne intelligence. Le méthodiste respecte le congrégationaliste, et celui-ci, à son tour, témoigne les plus grands égards au catholique. Dans chaque petite ville, on compte au moins trois ou quatre temples. Si l'un de ces édifices vient à brûler, et l'on sait que l'incendie est le grand fléau qui menace toutes les constructions américaines, le pasteur le plus voisin offre immédiatement l'hospitalité de son temple au culte, au pasteur et aux fidèles de la communion qui a souffert de l'incendie. Voilà, certes, de la solidarité et même de la fraternité comme on en rencontre rarement sur notre vieux continent!

Et ce n'est pas seulement entre les différentes branches du protestantisme qu'on constate de tels sentiments, ils existent même entre les prêtres catholiques et les ministres protestants. Les rapports sont naturellement assez réservés, mais toujours parfaitement courtois.

Pour les catholiques, l'exemple de cette tolérance vient de haut. Il y a quelques années, le cardinal Gibbons a publié un livre, intitulé : *la Foi de nos pères*, qui a obtenu dans toute l'Amérique un succès prodigieux. Or, dans tout le cours de cet ouvrage, qui est précisément destiné à défendre la doctrine catholique contre les interprétations protestantes, l'auteur ne laisse pas échapper un seul mot qui puisse froisser ses adversaires. Comme tous les esprits éclairés, il condamne la Saint-Barthélemy, qui fut un crime et une faute; mais, de plus, il traite les questions les plus délicates avec une modération de langage et une élévation de pensées qui rendent impossible toute récrimination de la part des dissidents. On devine qu'en écrivant cet ouvrage, il s'est proposé d'instruire et non de combattre, et cette sage tactique a porté ses fruits, puisque les protestants ont applaudi l'auteur à l'égal des catholiques, et que beaucoup parmi eux ont ouvert les yeux à la vérité et sont

revenus à cette Église catholique, qui, dans la personne d'un de ses pontifes les plus haut placés, donnait un si magnifique exemple de douceur et de mansuétude évangéliques.

II

Un autre trait du caractère américain, c'est que ce peuple est extrêmement *laborieux*. C'est par le travail, et par un travail intense et persévérant, qu'il est devenu, en moins d'un siècle, ce qu'il est aujourd'hui. Il a lieu d'être fier de sa prospérité : elle est le fruit de son labeur.

L'Américain a peu d'aptitudes pour les spéculations de l'esprit. Il aura beau créer des Universités et leur faire des dotations princières : il est à présumer que, dans les différentes branches de l'enseignement supérieur, il restera longtemps au-dessous de la vieille Europe. Mais, dans tout ce qui touche au commerce et à l'industrie, dans tout ce que l'on appelle les *affaires*, il déploie une souplesse, une audace et une application incomparables. Il ne connaît pas les obstacles; les difficultés, loin de le rebuter, ne font qu'aiguillonner son ardeur. Il va au travail, un peu comme le joueur va tenter la fortune sur le tapis vert. Il aime les émotions du gain ou de la perte; et, quel que soit le résultat de ses opérations, il ne se décourage jamais. Quand il est atteint par quelque catastrophe, c'est alors surtout qu'il est merveilleux : il fait preuve d'une élasticité d'âme qu'on ne trouve chez aucune autre nation. Si un Français d'un certain âge vient à être ruiné, il ne fait plus que végéter. Un Américain essayera de dix carrières différentes et il ne désespérera jamais du succès final. Le baron de Mandat-Grancey cite, à cet égard, un exemple qui est absolument caractéristique.

Des milliers d'officiers français qui, en 1815, furent mis en demi-solde, aucun ne chercha à se créer une nouvelle carrière. Ils aimèrent mieux vivre misérablement de l'espèce d'aumône que leur abandonnait le gouvernement de la Restauration, plutôt que de tenter un travail quelconque qui aurait accru leurs ressources et qui, de plus, aurait eu l'immense avantage de les préserver de tous les vices qu'entraîne le désœuvrement.

Après la guerre de Sécession, les officiers du Sud, qui avaient été vaincus, se comportèrent tout autrement. Il y avait à peine quelques mois que la paix était conclue, que chacun s'était remis au travail. Le général Lee, qui avait refusé une souscription nationale, s'était fait chef d'institution. Les riches planteurs de la Louisiane ou du Maryland, dont l'opulence, avant la guerre, était légendaire, avaient pris bravement le hoyau, et ils cultivaient eux-mêmes leurs champs de tabac. D'autres enfin étaient entrés comme simples ouvriers

dans les filatures de coton, et aucun d'eux ne songeait à élever une plainte ou une récrimination. Je ne crois pas que l'histoire ait jamais enregistré un plus noble exemple, ni qu'elle cite un peuple qui, dans l'infortune, ait eu une attitude plus admirable.

L'Américain d'aujourd'hui n'a pas dégénéré : il a gardé la même initiative et la même passion pour le travail. Dès neuf heures du matin, il est à son bureau ou à son office et jusqu'à cinq heures du soir, sans précipitation, mais avec une ardeur qui ne connaît aucun répit, il *brasse* des affaires. C'est à peine si, dans le milieu de la journée, il s'accorde une trêve de cinq ou dix minutes pour prendre un lunch ou dévorer quelques sandwichs. Nos journées, à nous Français, sont généralement plus longues. Mais il ne semble pas que nos meilleurs employés ou chefs d'usines fournissent une somme de travail aussi grande que les Américains. Il est entendu que, dans ce parallèle, je ne comprends pas nos employés de ministère : un Américain qui serait condamné à quelqu'une de ces innombrables sinécures qui surchargent notre budget, déserterait au bout de huit jours, emportant un mépris profond pour notre bureaucratie.

Il faut encore signaler cette différence entre le tempérament français et le tempérament américain : c'est que nous, après fortune faite, nous n'aspirons qu'à une chose, à nous reposer. Vendre son fonds, acheter une maison de campagne, planter des choux et arroser des laitues, voilà le rêve de tous les boutiquiers de la rue Saint-Denis. L'Américain, au contraire, ne pense jamais à se reposer. Quelle que soit sa fortune, fût-il milliardaire comme Vanderbilt, il n'envisage jamais, pour ses vieux jours, une existence plus calme et plus douce. Le démon des affaires l'ensorcellera jusqu'au bout, et quand la mort viendra, elle le trouvera à son bureau, organisant fiévreusement quelque grosse entreprise qui devra lui rapporter des millions.

De temps en temps, ou même chaque année, le Yankee fait un voyage en Europe pour se distraire ou pour se procurer des objets de luxe; mais, après quelques mois passés à Paris, à Londres ou à Florence, il lui tarde de revoir Broodway et de rentrer à son office. On peut dire qu'il a la nostalgie du travail et de la spéculation.

Aussi n'a-t-il qu'un mépris souverain pour ceux de ses compatriotes qui, après avoir réalisé leur fortune, vont la dépenser en Europe, avec l'intention de s'y fixer définitivement. Ce ne sont pas leurs gaspillages, ni leur luxe éclatant, ni leurs folies ruineuses qu'il leur reproche : tout Américain a du goût pour ces sortes d'excentricités. Son grand grief, c'est qu'ils ont déserté le travail, c'est qu'ils sont devenus des oisifs, c'est-à-dire des gens inutiles.

On ne saurait le nier : quand une race est ainsi éprise de tout ce qui constitue l'énergie et l'effort, quand elle a ainsi le culte du travail, il est impossible qu'elle ne fasse pas de grandes choses.

III

Il est rare que les gens qui gagnent facilement des sommes considérables n'aient pas un goût prononcé pour la *générosité* : c'est le cas des Américains.

Cette générosité ne se traduit pas, comme en France, par des aumônes. L'aumône, à leurs yeux, est un acte qui dégrade et avilit celui qui en est l'objet. Aussi ne voit-on pas chez eux ces troupes de mendiants qui, en Europe, spéculent si habilement sur la pitié publique. Si pauvre qu'il soit, un Américain de race ne se résoudra jamais à tendre la main. Il sait d'ailleurs que ce serait le plus sûr moyen de n'obtenir aucun secours. Quand un homme est dans le malheur, il s'adresse à quelque capitaliste, et, au lieu de solliciter bassement quelques dollars, il demande des capitaux pour monter une nouvelle affaire. Si le protecteur reconnaît dans cet homme de réelles qualités d'intelligence et de travail, il n'hésite pas une minute à lui fournir les ressources nécessaires pour tenter une entreprise industrielle ou commerciale : c'est sa manière à lui de faire la charité, et il faut convenir que c'est la bonne, car elle n'a pas pour effet, comme nos libéralités mesquines et intermittentes, de rendre la misère chronique. Quand nous voulons remédier à quelque infortune, nous n'avons guère que des palliatifs; l'Américain, au contraire, par ses secours abondants, détruit pour ainsi dire le mal dans sa racine.

Cette générosité se manifeste encore par la manière dont l'Américain pratique l'hospitalité. Quand vous arrivez à New-York, ou à Chicago, avec des lettres de recommandation, il vous suffit de présenter ces lettres pour que les maisons les plus opulentes et les plus aristocratiques vous ouvrent leurs portes. « Vous êtes ici chez vous, » c'est la première parole qu'on vous adresse, et à la façon dont vous êtes accueilli, vous ne tardez pas à comprendre qu'il y a dans ces paroles autre chose qu'une vaine formule de politesse, mais une réalité.

Si vous venez de la part d'amis véritables, l'Américain vous reçoit chez lui et vous fait pénétrer dans son intimité. Que si vos relations avec lui sont simplement fortuites, il ne vous admet pas dans son *home*, mais il vous fait les honneurs de son cercle, et vous comble des attentions les plus délicates et des prévenances les plus coûteuses. Il ne recule même pas devant un déjeuner ou un dîner chez Delmonico; il dépensera 500 dollars en voitures, en

fleurs ou en repas, pour peu qu'il tienne à vous être agréable. Là où un Français croit bien faire les choses en sacrifiant un billet de 100 francs, l'Américain en dépense 1000, et il ne regrette jamais l'argent qu'il a ainsi employé en générosités.

Du reste, il ne possède à aucun degré cette qualité qui est le trait caractéristique de la race française, je veux dire l'esprit d'économie. Je gagerais que le mot, aussi bien que la chose, lui est inconnu. Un Américain dépense toujours tous ses revenus, quelquefois plus, jamais moins ; et si vous lui demandez pourquoi il ne réserve pas quelque chose pour l'avenir, pourquoi, sur des bénéfices de 30 ou 40 000 dollars, il n'en prélève pas 4000 ou 5000 pour parer aux éventualités et pour s'assurer une vieillesse exempte de tout souci, il vous répondra en haussant les épaules qu'un pareil calcul est indigne de lui. Avec cette somme que vous lui conseillez de mettre de côté, il peut monter une affaire qui lui rapportera de très gros bénéfices, et quant à la vieillesse, à quoi bon s'en préoccuper, puisqu'il a la ferme intention de travailler jusqu'au bout?

On aura beau faire, l'Américain restera toujours réfractaire à la théorie du *bas de laine*. Il estime que l'argent est fait pour circuler, aussi se plaît-il à le dépenser largement et sans compter. Et si ces entreprises ont un très grand succès et qu'il arrive à devenir un de ces *rois de l'or* qui sont en quelque sorte les maîtres de la fortune publique, il ne sera pas davantage embarrassé pour disposer de ses capitaux ou de ses revenus : il fera une fondation, il créera une université, un hôpital ou une œuvre de bienfaisance quelconque qui portera son nom, où figurera son buste ou sa statue et qui perpétuera sa mémoire. C'est ce qui explique les libéralités princières qui se pratiquent couramment de l'autre côté de l'Atlantique, et dont les chiffres nous semblent presque insensés.

On m'a cité l'exemple de M[me] Stanford, qui, pour honorer la mémoire de son fils mort à l'âge de vingt ans, a donné d'un seul coup la somme fabuleuse de 150 millions pour fonder l'université de Californie. L'université catholique de Washington a été créée récemment, à la suite d'une libéralité toute semblable.

En vérité, on est tenté de pardonner aux Américains leurs fortunes colossales lorsqu'on voit le noble usage que quelques-uns d'entr'eux savent en faire.

IV

Enfin, et c'est par là que je terminerai ce que j'ai à dire à l'éloge des Américains, ils ont dans leur vie une *dignité et un sérieux* que nous ne connaissons pas en France.

Quand nous aurons à passer en revue les défauts de ce peuple,

nous serons forcés de reconnaître qu'il y a beaucoup d'ombres au tableau et que les dehors corrects cachent souvent des désordres lamentables.

Cependant, ce qui frappe l'étranger qui arrive à New-York, ou dans quelque autre grande ville des Etats-Unis, c'est la tenue froide, mais régulière et respectueuse, des habitants. Le vice ne s'y étale pas publiquement comme chez nous. On peut sans crainte s'approcher des vitrines des librairies ou des marchands de journaux; on n'y verra aucune publication obscène, ni rien qui blesse la décence.

Les polémiques de presse sont parfois d'une extrême violence; néanmoins, les journaux et les revues n'inséreront jamais un article manquant de respect à une secte religieuse quelconque, Il y a comme un accord tacite entre les écrivains pour ne pas aborder ces questions délicates, ou pour n'en parler que dans des termes d'une modération et d'une courtoisie parfaites.

En général, les Américains ont le culte de toutes leurs institutions. Quand ils ont dit : *C'est la loi*, personne ne songe à protester. La loi est pour eux chose sacrée; et lors même que, dans certains cas, elle violerait leurs intérêts, ils ne s'insurgeront pas. Par leur bulletin de vote, ils essayeront d'envoyer au Congrès des hommes favorables à l'abrogation de cette loi; mais tant qu'elle n'aura pas été abolie, ils la mettront en pratique sans se plaindre et sans protester.

De même, ils ont le respect de l'autorité, cette autorité fût-elle représentée par un simple policeman. Le policeman, en Amérique, est toujours un grand et fort gaillard armé d'un bâton, qui est l'insigne de son autorité. Il lui arrive souvent de se servir de ce bâton; dans les attroupements, il frappe un peu à l'aveuglette; toutes les fois que j'ai été témoin de ces scènes, j'ai bien vu que la foule riait de ceux qui avaient reçu les coups; mais personne ne s'avisait de riposter au policeman. C'eût été d'ailleurs peine inutile; on sait trop bien en Amérique que tout homme qui lève la main sur un représentant de l'autorité est un homme mort; le policeman lui brûle la cervelle sans hésiter une seconde, et les témoins qui, par hasard, se sont trouvés là, s'en vont à leurs affaires en approuvant pleinement la conduite de l'officier de police.

Mais où cette dignité de la vie américaine se montre le mieux, c'est dans les marques de respect qui sont données à la femme. Quand une voiture publique, wagon ou tramway, est au grand complet, s'il survient une dame, les messieurs se lèvent aussitôt pour lui faire place.

Il en est de même dans les ascenseurs. Les dames sont assises

et les messieurs restent debout, la tête découverte. L'étranger qui violerait cette règle de politesse serait considéré comme un homme fort mal élevé.

Dans les gares, dans les banques, dans les théâtres, les dames ont toujours le pas sur les messieurs. Je ne jurerais pas que ceux-ci ne protestent pas intérieurement contre un usage qui leur fait perdre un temps souvent précieux. Mais tout en jugeant, à part eux, que les femmes sont bien exigeantes et qu'elles abusent peut-être un peu de leurs privilèges, ils continuent à les entourer d'honneur et d'égards.

Evidemment, dans ces marques extérieures de respect, dont les Américains sont si prodigues, je suis persuadé qu'il faut faire une large part à la coutume et à la convention, et si les dames avaient voix au chapitre, et qu'elles eussent à choisir entre les formes polies, mais toujours froides de l'Américain, et la galanterie plus familière, mais aussi plus chevaleresque du Français, il est probable que c'est à celle-ci qu'elles donneraient la préférence.

Mais le sentiment que nous avons de notre supériorité sur ce point ne doit pas nous empêcher de constater que, dans ses rapports avec les dames, l'Américain nous donne des leçons de respect dont nous pourrions faire notre profit.

Voilà les côtés les plus dignes et les plus brillants du caractère américain. Lors même que ce peuple ne nous inspirerait qu'une médiocre sympathie, il est strictement juste de lui reconnaître les belles qualités auxquelles il est redevable de sa rapide et éclatante fortune. C'est une nation foncièrement religieuse qui a su faire à Dieu la place qui lui revient de droit; c'est aussi une nation qui est ardente au travail et qui aime à faire grand, aussi bien dans ses générosités que dans ses entreprises; enfin, dans ses mœurs, dans ses usages et dans tout le détail de sa vie publique, elle témoigne d'un très vif souci de la dignité et du respect : en faut-il davantage pour expliquer sa prospérité inouïe et le rôle prépondérant que, dans un avenir prochain, elle peut être appelée à jouer dans le monde?

V

Il est extrêmement délicat d'aborder le chapitre des défauts. A l'exemple de certains écrivains, je pourrais me contenter de quelques anecdotes piquantes ou de quelques épigrammes plus ou moins spirituelles; mais j'estime que le caractère américain mérite, même par les côtés qui sont défectueux, une étude attentive et détaillée. C'est un peu le revers de la médaille que je voudrais maintenant examiner, mais si noir qu'on le fasse, il sera toujours

largement compensé par l'endroit, c'est-à-dire par toutes ces qualités solides et sérieuses que je me suis plu à énumérer plus haut et qui sont la vraie gloire du peuple américain.

Le premier trait de mœurs qui frappe l'étranger, à son arrivée sur le territoire américain, c'est un incroyable sentiment de fierté et d'orgueil qu'on trouve, à tous les degrés de l'échelle sociale, chez tous les citoyens de cette jeune république. Ce sentiment qui, après tout, n'est pas mauvais en soi, on le rencontre, non seulement chez le milliardaire qui étale conplaisamment les objets d'art achetés en Europe, mais encore chez l'homme du peuple, chez l'ouvrier, l'employé ou le domestique qui, dans son for intérieur, se considère comme l'égal de M. Cleveland ou de M. Vanderbilt.

Pourquoi, dans tous les hôtels, les domestiques refusent-ils de cirer une paire de bottines; pourquoi dédaignent-ils de tendre la main pour recevoir un pourboire du voyageur qui s'en va? Pourquoi, dans les gares, ne trouve-t-on ni un employé ni un homme d'équipe pour porter les bagages jusqu'aux omnibus? Pourquoi le mendiant lui-même ne veut-il pas accepter une pièce de 2 sous, prétendant qu'un gentleman ne peut pas recevoir moins d'un demi-dollar? L'explication de tous ces faits est dans ce sentiment de dignité personnelle, qui, du haut en bas de la société, se révèle chez tous les Yankees; il semble que le plus pauvre soit convaincu de sa propre valeur autant que le plus riche, et je parierais volontiers que, ce que nous appelons l'humilité, est chose inconnue en Amérique.

Cet orgueil n'est pas simplement individuel. Si l'Américain a une très haute opinion de lui-même, il en a une meilleure encore de son pays. On peut même dire qu'à cet égard sa fierté n'échappe pas complètement au ridicule, tant elle est naïve.

L'Américain s'admire un peu comme l'enfant qui a fait un tour de force et qui se croise les bras pour jouir de son succès. Sans doute, personne ne conteste à ce peuple nouveau le mérite d'avoir accompli des prodiges; mais, franchement, il le fait un peu trop sentir. Il faut entendre avec quel dédain suprême il parle des plus vieilles nations d'Europe! On m'a raconté qu'un prélat américain, s'adressant à ses prêtres, leur disait : « Messieurs j'arrive d'Europe, j'ai visité la France, l'Italie et l'Allemagne; ce sont des pays pauvres et sans avenir. Il n'y a qu'une seule grande nation au monde, c'est l'Amérique! »

Encore une fois, pour le citoyen des États-Unis, la supériorité de l'Amérique sur toutes les autres parties de la terre ne fait pas l'ombre d'un doute; c'est même pour lui un dogme, le plus sacré de tous, et contre lequel il n'admet aucune protestation. On se souvient peut-être de cet étrange discours du maire de Chicago, rece-

vant, il y a deux ans, une délégation d'ingénieurs français : « Messieurs, soyez les bienvenus dans cette ville! J'ai été trois fois maire de Chicago et j'en suis fier. Chicago est la première ville de l'Illinois; l'Illinois est le premier État de toute la République; la République américaine est la première nation du monde; donc je suis le premier homme du monde! » J'aurais bien voulu être témoin de l'ahurissement des ingénieurs en entendant ce singulier sorite qui est un chef-d'œuvre de cocasserie autant que de naïveté ridicule.

Il n'y a pas que les politiciens, toujours un peu suspects, qui parlent de leur pays avec cette forfanterie. M. de Meaux a raconté, ici même, un fait caractéristique qui s'est produit dans je ne sais plus quel congrès littéraire ou scientifique, tenu à Boston. Un docteur célèbre, après avoir reconnu que les Français, les Allemands et les Italiens avaient autrefois rendu quelques services aux sciences et aux lettres, eut la singulière naïveté d'ajouter que tous leurs livres pourraient disparaître sans dommage pour la civilisation et l'humanité, pourvu qu'il restât les livres anglais! Et des milliers d'auditeurs soulignaient cette ineptie de leurs applaudissements les plus chaleureux, comme s'ils avaient tenu à prouver par là que l'orateur n'avait fait que traduire leur pensée à tous. Ainsi, les œuvres de Descartes et de Bossuet, les tragédies de Corneille et de Racine, les comédies de Molière, les poèmes de Dante ou du Tasse, les œuvres de Gœthe, de Schiller et de Kant, tous ces grands noms et tous ces chefs-d'œuvre, l'excellent docteur n'en avait cure! il se serait consolé de leur disparition, pourvu que les livres anglais ou américains fussent préservés! On conviendra que, lorsque la fierté nationale en arrive à ce degré de fatuité, elle ressemble singulièrement à du délire, et que les gens qui en sont atteints relèvent de la pathologie autant que de la psychologie.

Cette idée de prééminence de tout ce qui est américain est si profondément ancrée dans l'âme des Yankees, qu'elle se traduit à chaque instant par des faits qui sont en eux-mêmes sans importance, mais qui donnent de vives lumières sur le caractère de ce peuple. Ainsi, dans toutes les conversations, il y a une phrase qui revient sans cesse : *Nothing equal in the world.* « Vous n'avez rien de pareil dans le monde! » Qu'il s'agisse de bestiaux, de conserves alimentaires, de blé, de théâtre ou même d'une simple marque de cirage, peu importe. Dès lors que le produit est américain, on vous affirme intrépidement qu'il ne se fait rien de mieux dans le monde entier.

On nous reproche beaucoup, à nous Français, notre chauvinisme, et peut-être, en effet, nous sommes-nous aliéné beaucoup d'étrangers par la complaisance avec laquelle nous parlons de

nous, de nos défauts aussi bien que de nos qualités. Mais notre vantardise n'est que modestie en comparaison de l'orgueil américain, et ceux d'entre nous qui passent pour aimer l'hyperbole, seraient de parfaits modèles de réserve et de discrétion s'ils étaient transportés subitement des bords de la Garonne à New-York ou à Chicago. On l'a dit avec raison, dans tout Américain, il y a un compatriote de Tartarin de Tarascon!

VI

Bien que l'orgueil soit au premier rang des péchés capitaux, on pourrait dire, avec un peu d'indulgence, que, chez les Américains, il n'est guère qu'un travers. Ce qui l'excuse, en effet, dans une certaine mesure, c'est qu'il ne fait de tort à personne; on pourrait même, à la rigueur, le justifier, en disant qu'il n'est, chez ce peuple, qu'une noble émulation. Mais il faut, je le sens, en venir à un autre défaut qu'on reproche assez généralement aux Américains et qui, plus que leur orgueil, est un sujet de critiques et de scandale pour les étrangers; mais, cette fois, c'est bel et bien à un vice que nous allons avoir affaire; ce vice, c'est l'ivrognerie. On peut dire de l'Amérique ce qu'on a dit de l'Angleterre ou de l'Irlande : chez elle, l'ivrognerie est un défaut héréditaire. S'il fallait rechercher le pourquoi de ce mal si général et si déplorable, on n'aurait que l'embarras du choix entre plusieurs explications. D'abord, il faudrait remarquer que ce goût des Américains pour les boissons fortes est un héritage de leurs ancêtres, les Anglais. De plus, on comprend que l'usage des liqueurs soit considéré comme un excitant indispensable pour des hommes qui sont toujours en mouvement, qui ont l'esprit préoccupé et qui travaillent souvent au delà de leurs forces. Si, à certaines heures du jour, ils entrent dans un bar pour absorber rapidement un ou plusieurs *coktails*, ils se disent à eux-mêmes, pour se justifier, que cet alcool leur est nécessaire, qu'il va être comme un coup de fouet salutaire pour leur cerveau et tout leur organisme, et que, grâce à ce stimulant, ils pourront arriver à bout de leur tâche. Leur tort, c'est de recourir à ce remède quand le travail est achevé, c'est d'aller passer de longues heures dans leur cercle, le soir après le repas, et de chercher dans l'ivresse un délassement des fatigues de la journée. Si j'en crois ce qui m'a été répété bien souvent par des témoins dignes de foi, c'est là le péché mignon de beaucoup d'Américains qui appartiennent aux plus hautes classes de la société et qui ne se jugent pas déshonorés parce que, deux ou trois fois par semaine, ils sont ramenés chez eux à peu près ivres-morts par les domestiques du cercle.

Enfin, ce qui, à mon avis, constitue la meilleure des circonstances atténuantes au profit des Américains, c'est la mauvaise qualité des boissons qu'ils absorbent. Le vin leur étant à peu près inconnu, au moins dans la pratique de la vie, ils ne prennent, à leurs repas, que de l'eau glacée qui est détestable pour l'estomac et sans principes fortifiants; aussi, pour faciliter la digestion, sont-ils presque obligés de se rabattre sur des alcools falsifiés, tels que le whisky ou le gin, sorte d'eau-de-vie de grains, assez semblable, pour l'âcreté, à nos marcs de cidre. Toutes ces liqueurs, absorbées souvent à haute dose, leur brûlent les entrailles comme un puissant corrosif, détraquent leur système nerveux, et les conduisent parfois jusqu'au *delirium tremens.* De si fâcheux effets ne se manifestent pas chez tous; on a cependant le droit de répéter le vers de la Fontaine :

Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés.

Les riches aussi bien que les pauvres, les gens instruits aussi bien que les illettrés, les femmes aussi bien que les hommes, toute la nation pratique, à des degrés divers, le culte cher à Bacchus.

Il faut même avouer que cette plaie de l'ivrognerie n'épargne pas plus les catholiques que les protestants; c'est bien plus une question de race qu'une question de religion. Les Français et les Italiens qui sont établis là-bas échappent assez généralement à ce fléau, à cause de leur sobriété originelle; les Allemands présentent déjà une moindre force de résistance; mais, chez les Irlandais, on peut dire que le mal est pour eux une seconde nature. S'il faut en croire les méchantes langues, et surtout les protestants, les prêtres irlandais n'ont aucune horreur pour leur liqueur nationale, et ils en permettent l'usage avec une indulgence sans limites, témoin ce discours d'un curé irlandais à ses ouailles :

« Mes chers amis, je ne veux pas être un censeur trop rigide de votre conduite, je n'ai pas l'intention de forcer la note ni d'outrer la doctrine. Je ne suis pas opposé à l'usage du petit verre. Je n'en condamne que l'abus. En pareille matière, il faut tenir compte de nos mœurs, et avoir égard à la faiblesse humaine. Notre pays est brumeux, et en vous levant avec la perspective d'une journée de dur travail, rien de plus naturel que de prendre un verre de gin ou de whisky. Après votre déjeuner, qui n'est pas, hélas! toujours fort substantiel, je ne vois pas l'ombre d'un inconvénient à ce que vous preniez un autre verre de whisky... A onze heures, au moment où les riches Anglais dégustent leur apéritif, il y aurait injustice à vous refuser un troisième verre.

« Pour rien au monde, je ne voudrais dénoncer comme un abus

l'habitude que nous tenons des ancêtres de finir le dîner par un verre de la liqueur nationale. Après le thé de cinq heures, prenez encore un verre de whisky, et de même, cela va sans dire, après votre souper. Au moment de vous mettre au lit, quand vous avez dit vos prières, peut-on voir du mal à ce que vous preniez, pour vous endormir, un dernier verre de whisky? Mais, de grâce, n'ayez pas toute la journée le verre à la main. »

Je n'ai pas entendu moi-même cette jolie allocution; je serais même porté à croire qu'elle a été inventée de toutes pièces par la malignité de quelque chroniqueur anglais. Mais ce que je puis certifier, c'est que, dans certaines paroisses des Etats-Unis, les conseils du brave prêtre irlandais ne seraient pas une satire, mais au contraire une exhortation pleine de sagesse, et encore risquerait-il de ne pas être obéi par un bon nombre de ses paroissiens!

L'abus des liqueurs fortes est donc indéniable chez le peuple américain. Une chose le prouve mieux que toutes les histoires fantaisistes qu'on pourrait raconter à ce sujet, c'est la multiplicité des sociétés de tempérance qui pullulent sur tout le territoire. Le fléau fait partout des ravages; aussi a-t-on essayé de le conjurer à tout prix, et partant de ce principe qu'il est plus facile de s'abstenir de toute liqueur forte que d'en user modérément, on a prêché partout l'interdiction des boissons fermentées. De là sont nées les sociétés de tempérance. Elles sont protégées par la loi, encouragées par les grands industriels et les commerçants, et réglées dans leur fonctionnement par des pasteurs protestants ou des prêtres catholiques.

Le cardinal Gibbons et Mgr Ireland se sont faits les apôtres chaleureux de la tempérance, et, chaque fois qu'ils prennent la parole devant des assemblées populaires, ils ne manquent pas de s'élever contre le vice national. On dit même que l'archevêque de Saint-Paul, joignant l'exemple au précepte, s'est engagé publiquement à ne boire ni vin ni liqueur, et qu'il a obtenu le même serment de ses prêtres. Ce serment s'appelle le *pledge*. Il est rare qu'une mission donnée dans une paroisse catholique par les religieux Paulistes ne se termine pas par un engagement solennel de la part des fidèles à s'abstenir de toute boisson fermentée. Je me souviens qu'assistant un jour à un sermon de clôture prêché par un Pauliste, dans une église du Connecticut, je reçus, comme tout le monde, un petit papier à souche contenant la formule du *pledge*. On me permettra de la reproduire ici : « Pour l'amour de Dieu et pour le bien de mon âme, je promets de m'abstenir de toute boisson empoisonnée, pendant tant d'années. » Chaque fidèle

était invité à mettre sa signature au bas de ce carton, à détacher le coupon qui en était le double et à le porter au missionnaire comme preuve de l'engagement pris.

Le missionnaire, en échange du coupon, remettait aux paroissiens un ruban bleu frangé d'or qui devait être comme l'insigne de leur nouvelle dignité. En sortant de l'église avec leur ruban, ces braves Irlandais avaient la figure épanouie de joie et de fierté, et je suis bien sûr que si, à ce moment, un camarade leur avait proposé d'aller boire un petit verre, ils l'auraient fort mal reçu.

Mais, hélas! la fragilité humaine est extrême et je me rappelle que, quelques jours après, les rubans bleus me paraissaient plus rares dans les rues de la paroisse. On racontait même que certains cabaretiers avaient poussé la malice jusqu'à acheter à beaux deniers comptants le ruban de plusieurs clients, et dame! une fois l'insigne parti, les belles résolutions prises pendant la mission s'étaient également évanouies.

Mais il faut rendre justice aux catholiques américains qui retombent dans le péché d'ivrognerie, ce n'est jamais sans remords. Le samedi suivant quand ils se présentent à leur curé pour la confession, ils s'accusent avec humilité d'avoir rompu le *pledge*, et cet acte, à leurs yeux, prend la gravité d'un parjure. Tout naturellement, le prêtre les absout et les encourage à être plus fermes à l'avenir. Il leur fait faire ensuite un nouveau serment et ils recommencent une vie nouvelle, qui n'est pas toujours, comme bien on pense, exempte de toute rechute.

Il n'y a pas que les prêtres catholiques qui prêchent la tempérance: il y a encore des laïques qui se sont fait de ces sortes de discours une véritable spécialité; ils sont les orateurs officiels de la tempérance. La profession ne doit pas être dépourvue d'avantages, car ces orateurs sont, paraît-il, assez nombreux, et il est rare que chaque Etat n'en compte pas plusieurs qui jouissent d'un certain renom. Il m'a été donné d'en entendre un dans la petite ville de Manchester, près de Hartford. C'était le célèbre Murphy. Ses discours sur la tempérance lui avaient acquis une véritable notoriété. et il est à croire que s'il continue son métier pendant quelques années encore, il pourra se retirer avec d'assez jolies rentes. Le jour où il vint à Manchester, il y avait grand émoi dans la ville; les habitants, catholiques ou protestants, se rendirent en foule au temple méthodiste où devait avoir lieu la conférence. J'y allai comme tout le monde et je ne fus pas peu surpris de voir, au premier rang de l'assistance, le prêtre catholique de la paroisse.

Je ne pus m'empêcher d'admirer la magnifique prestance de l'orateur et son ton chaleureux et convaincu. Je ne saisissais pas

toutes ses paroles; mais je me souviens qu'à certain moment, après avoir fait un tableau saisissant des ravages de l'ivrognerie, il se tournait brusquement vers sa femme qui était à quelques pas de lui, et lui disait avec une grande douceur dans la voix : « N'est-ce pas, Maggy, que c'est vrai ce que je dis là? » Et l'excellente dame, ainsi prise à témoin, opinait du bonnet, ou plutôt du chapeau, à la grande satisfaction de tout l'auditoire.

La conférence terminée, on fit la quête qui, paraît-il, fut fructueuse pour l'orateur, et chacun rentra chez soi, pleinement convaincu que l'ivrognerie est un vice affreux; mais il n'est pas téméraire de penser que plusieurs, avant de se mettre au lit, absorbèrent un verre de whisky pour affermir leurs résolutions de ne plus jamais boire.

Il paraît que les orateurs de la tempérance ne prêchent pas toujours d'exemple; on m'a même raconté, au sujet de Murphy, une bien jolie anecdote. Un jour qu'il avait été particulièrement éloquent, et qu'il s'en retournait à la gare, escorté de ses admirateurs, il se rappelle tout à coup qu'il a oublié son pardessus à l'hôtel. Des amis empressés courent le lui chercher et le lui rapportent juste au moment où le train va partir. Murphy veut endosser son vêtement avec trop de précipitation, et voilà que le maladroit laisse tomber d'une de ses poches un flacon de whisky. On devine le scandale. L'orateur n'eut que le temps de sauter dans le wagon; mais il n'échappa point aux huées et aux quolibets de ceux-là même qui, quelques instants auparavant, l'avaient si chaleureusement applaudi. Il est à penser que, depuis, il n'est plus revenu dans cette ville, et je conviens qu'il est bien difficile de l'en blâmer.

VII

J'ai dit plus haut combien les Américains sont profondément religieux. Malheureusement, toutes ces pratiques extérieures dont ils sont si fiers et qui d'ailleurs sont généralement sincères, n'excluent pas toujours chez eux une certaine hypocrisie.

Je me rappelle qu'étant un jour à Toronto, je fus interpellé par quelques ouvriers qui, comme moi, prenaient le frais dans *Queens Park*. Comme, à mon allure, ils avaient deviné un étranger : « De quel pays êtes-vous? me dirent-ils. — Je suis Français, répondis-je. — Ah! Français? Alors, vous êtes un brave homme. — Mais les habitants de Toronto, répliquai-je, que sont-ils donc? — Tous des hypocrites, *All hypocrit!* » Et les voilà qui aussitôt me racontent une foule de faits pour justifier leur dire.

Le soir, je me trouvais chez le curé canadien de la ville, et après les politesses d'usage, je lui demandai des renseignements sur

Toronto et sur le caractère des habitants : « Ce sont tous des hypocrites ! » s'écria-t-il avec une certaine vivacité. Tout naturellement, je fus très frappé de cette coïncidence entre le jugement des gens du peuple et celui de mon curé canadien et j'en conclus que Toronto devait compter, parmi ses habitants, passablement de tartufes.

Sans rien vouloir exagérer, peut-être aurait-on le droit d'étendre cette appréciation à la plupart des Américains. A la différence des Français, qui sont fanfarons, et qui affichent parfois des vices qu'ils n'ont point, les Américains dissimulent soigneusement, sous un masque de correction et de *respectability*, comme ils disent, une foule de travers, de défauts et même de vices, qui sont loin d'être brillants. Il semble qu'en toute chose ils tiennent par-dessus tout à sauver les apparences; mais, cette précaution étant prise, ils sont, sur beaucoup de points, extrêmement accommodants. Ce n'est pas à eux qu'on adressera le reproche d'être cyniques; ils ont pour la décence et la tenue extérieure un véritable culte; mais j'ai pu me convaincre que le diable n'y perdait rien. C'est ainsi qu'ils appliquent d'une façon presque féroce la loi qui prescrit le repos du dimanche. Bêtes et gens, tout chôme ce jour-là, y compris les bateaux à vapeur, les voitures et même les tramways électriques; seulement, derrière les volets hermétiquement clos, on entend parfois le bruit du marteau ou de quelque autre outil de travail.

Le repos est tellement obligatoire, le dimanche, qu'il est interdit ce jour-là, même aux enfants, de jouer une partie de *cricket* ou de *tennis;* la seule distraction qui soit permise, c'est d'aller aux offices et de se promener gravement le long des rues. Mais les mêmes gens qui sont impitoyables pour proscrire tout amusement légitime, s'enferment chez eux, en tête à tête avec une bouteille d'alcool, et ils ne cessent l'entretien que lorsque la bouteille est vide ou qu'ils sont eux-mêmes en état d'ébriété. De par la loi, les cabarets sont rigoureusement fermés le jour du Seigneur; de grandes persiennes en fer ou en bois masquent complètement la devanture de tous les bars; mais personne n'ignore que, par derrière, il y a une petite porte, toujours ouverte, par laquelle se faufilent les buveurs de profession. De cette façon, nul n'a le droit de se plaindre, puisque la loi est respectée, au moins extérieurement.

Qui ne sait, enfin, que le bon ton et les convenances interdisent à tout le monde, et surtout aux femmes et aux jeunes filles, l'usage du vin et même de l'eau rougie. On ne boira donc que de l'eau glacée ou quelques gorgées de thé pendant le repas; seulement, rentrées chez elles, ces charmantes puritaines tirent du fond de leur malle ou de leur armoire à linge, une bouteille de whisky ou

de brandy qu'elles ont mise en réserve pour leur usage personnel. Certes, la respectabilité est en soi une excellente chose ; mais je ne sais si, à tout prendre, nos airs fanfarons et notre légèreté proverbiale de conduite et de langage ne valent pas mieux que ce pharisaïsme et cette hypocrisie. Après tout, quand on lit l'Évangile, on constate que Jésus-Christ, qui était si bon et si miséricordieux pour toutes les faiblesses, n'a eu de paroles sévères que pour les Pharisiens. Voilà qui, au Jugement dernier, sera pour les Français une circonstance très atténuante, et j'ai idée que le souverain Juge leur pardonnera bien des choses en considération de leur franchise.

VIII

Est-ce là tout, et le bilan des défauts ne comprend-il pas autre chose? J'aurais grande envie de laisser dans l'ombre un autre point qui est plus délicat encore; mais à quoi bon? Puisque j'y suis, autant vaut pousser la franchise jusqu'au bout.

Que faut-il donc penser de la probité américaine? Je me reprocherais de ne pas en dire deux mots.

Il y a quelques années, le général Boulanger faisait partie d'une délégation française envoyée aux États-Unis pour la célébration de je ne sais plus quel centenaire. Un matin, le général, qui logeait au Continental Hotel, à Philadelphie, avec d'autres délégués du gouvernement français, fut éveillé par un léger bruit dans sa chambre. En ouvrant les yeux, il aperçut un individu qui était en train de s'approprier une montre et une bourse placées sur une table. Sauter à bas du lit, tirer l'épée et en menacer l'intrus, fut l'affaire d'un instant. En même temps, accourait à l'appel le colonel Lichtenstein, qui couchait dans la chambre voisine, et tous deux faisaient le gaillard prisonnier, en attendant l'arrivée d'un policeman. Après enquête, on reconnut que c'était un repris de justice fort dangereux, un professionnel qui avait fait de nombreux séjours dans les prisons de New-York et de Philadelphie.

Le général rit bien de l'aventure. Les représentants du gouvernement américain qui accompagnaient la délégation française le félicitèrent cordialement de son courage et de sa présence d'esprit. « Maintenant, lui dit l'un d'eux, vous pouvez retourner en Europe, vous connaissez l'Amérique!... »

Le trait est vif, surtout dans la bouche d'un Américain. Il est clair que l'anecdote ne suffit pas pour avoir le droit de mettre en cause l'honnêteté de tous les Yankees. Ce sont là des faits qui se produisent partout, et, en tirer une conclusion générale serait pratiquer trop librement l'*ab uno disce omnes*.

Je crois pourtant qu'à cet égard l'Amérique rendrait des points

à la vieille Europe. On peut même dire que sur cette terre où toutes les audaces sont en honneur, le vol s'élève presque à la hauteur d'une institution.

Là, plus que partout ailleurs, malheur aux naïfs! Ils sont dupés et dépouillés avec une dextérité surprenante. Le fameux écriteau : *Prenez garde aux voleurs!* qu'on trouve parfois en France dans les endroits publics, n'a nulle part plus de raison d'être qu'aux États-Unis. En bateau, en wagon, en tramway, à l'hôtel, à l'église, partout, il est bon de tenir son argent en lieu sûr; cesser de veiller un seul instant, c'est s'exposer à être abominablement volé! Dans un pays où des trains entiers sont arrêtés, où des centaines de voyageurs sont dévalisés par quelques bandits, on juge si les simples particuliers ont lieu de trembler pour leur porte-monnaie et même pour leur vie!

Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit; la question est de savoir si, dans les relations sociales, c'est toujours le souci de l'honnêteté qui anime les Américains.

Eh! bien, je ne crois pas qu'ils aient, à cet égard, les mêmes scrupules que nous. Je n'en veux pas d'autre preuve que leur maxime favorite : « Faites de l'argent, honnêtement si vous pouvez, mais si vous ne pouvez pas, faites de l'argent par tous les moyens possibles. » *Make money*, *honestly if you can*, *but if you cannot*, *make money any way*.

On devine les conséquences auxquelles peut conduire l'application d'un pareil principe. C'est évidemment parce qu'ils ne trouvent pas le moyen de gagner honnêtement de l'argent que les voituriers et les hôteliers traitent si durement leurs voyageurs. C'est aussi, sans doute, pour obéir à la même nécessité, qu'après vous avoir donné un renseignement quelconque sur une rue ou sur un magasin, l'individu que vous aurez consulté vous tend la main en vous disant : *Five cents*, « Vous me devez 5 sous ».

Je laisse de côté la corruption politique qui se pratique là-bas sur une toute autre échelle qu'en France; je ne veux rien dire non plus des spéculations financières, des coups de Bourse ni de ces vastes accaparements sur les viandes, les blés ou les pétroles, opérations délictueuses au premier chef, qui, en France, aboutiraient à la cour d'assises. Pour donner une esquisse exacte de ces mœurs publiques, il faudrait avoir fait en Amérique un séjour beaucoup plus prolongé que le mien. Mais, dans la vie quotidienne, on constate, pour ainsi dire, à chaque instant, que la probité commerciale n'existe pas. Entrez dans un magasin : jamais de prix fixe. Le marchand, s'il le peut, vous fera payer un objet le triple de sa valeur réelle; il n'y a là pour lui qu'une question d'habileté profession-

nelle. Les Américains partent de ce principe que, lorsqu'on achète quelque chose, on doit en savoir la valeur précise. Si vous l'ignorez, tant pis pour vous, et si, dans l'achat, vous êtes dupe, ce n'est pas au vendeur, mais à votre ignorance qu'il faut vous en prendre. On le voit, c'est là du pur maquignonnage, et je suis porté à croire que dans ce pays les parents ne chargent pas leurs enfants de faire les menues emplettes domestiques, comme en France; ou plutôt, je me trompe; en Amérique, les enfants sont déjà des hommes d'affaires accomplis, et la naïveté ne semble pas être leur défaut dominant, témoin cette anecdote typique qui me fut contée par un père vantant avec orgueil les qualités précoces de son fils Willy, âgé de dix ans à peine.

C'était vers la Noël. Un ami de la maison avait apporté pour chacun des enfants un sac de bonbons. Quand Willy eut bien regardé son sac de bonbons dans tous les sens, sans toutefois l'avoir ouvert :

— Dis donc, ami Jack, fit-il en s'adressant à celui qui lui avait apporté le cadeau, c'est pour moi, bien pour moi, ces bonbons-là, n'est-ce pas? Tu me les donnes?

— Mais oui, Willy, c'est pour toi. Je te les donne.

— Alors, puisque c'est à moi, ami Jack, je te les vends pour 20 cents. »

Il fallait entendre le père citer cette repartie de son fils : il en était émerveillé.

Il est manifeste que l'éducation ainsi comprise ne doit pas prédisposer les Américains à se laisser jouer en affaires. Mais se préoccupe-t-on de leur inculquer avec le même soin le culte de la probité? Je crains qu'ils ne s'habituent de bonne heure à envisager la vie comme une lutte dans laquelle la victoire appartient, non pas à celui qui est le plus honnête ou le plus vertueux, mais à celui qui est le plus habile. Or de tels enseignements, surtout quand ils sont appuyés d'un nombre infini d'exemples, sont terriblement préjudiciables aux scrupules et aux délicatesses de la conscience.

IX

Il me reste à signaler un dernier trait du caractère américain; celui-ci n'a rien à voir avec la morale, mais c'est peut-être le trait qui frappe le plus les étrangers; je veux dire l'absence de goût artistique.

Il est incontestable que ce peuple, qui compte à peine un siècle d'existence, a fait, en si peu de temps, de véritables prodiges; mais, quand on l'examine d'un peu près, on est forcé de reconnaître qu'il n'a pris de la civilisation que les côtés purement extérieurs et

matériels. Il lui manque, et il lui manquera probablement longtemps encore, cette finesse de l'esprit qui prend plaisir aux spéculations élevées, et ce sens des choses d'art qui contribue, pour une si large part, à l'embellissement et au charme de la vie.

Voyez les Américains de classe moyenne : ils sont très habiles en affaires, très positifs jusque dans leurs coups d'audace, parfois même très généreux, surtout lorsque leur vanité y est intéressée; mais, si les circonstances vous mettent en relations avec eux, vous constatez combien leur éducation est rudimentaire. Leur parler est souvent grossier, leurs manières sont frustes et, avec leur manie de se balancer perpétuellement dans un *rocking-chair*, ou de lancer à tout propos des jets de salive noire dans l'inévitable crachoir que vous rencontrez partout, vous éprouvez au-dedans de vous-même une secrète répugnance pour leurs allures plus que libres et leur absolu sans-gêne.

Quand on étudie les vrais Yankees au point de vue intellectuel, c'est une autre déception. Ils sont tous instruits, en ce sens qu'ils ont tous cette somme de connaissances qui est indispensable pour faire son chemin dans la banque, le commerce ou l'industrie; mais si le hasard de la conversation vous amène sur un sujet d'histoire, de littérature ou de philosophie, vous êtes stupéfait de leur ignorance. On ne saurait trop le faire remarquer, ce peuple, chez lequel l'instruction élémentaire est si universellement répandue, ne compte encore ni un grand écrivain, ni un poète de premier ordre, ni un philosophe original. A force de chercher en toutes choses l'utilité immédiate, il semble que la nation américaine ait mis en fuite l'idéal, sans lequel il n'y aura jamais de chef-d'œuvre.

Enfin, considérez l'installation matérielle des Américains, voyez leur outillage, vous serez frappé de tout ce qu'ils ont dû déployer d'énergie, de souplesse et d'ingéniosité pour exploiter leur vaste territoire et le rendre habitable. Mais que de choses encore ils ont à faire! Leurs usines, leurs ateliers, leurs magasins et même leurs habitations privées sont construits à la hâte, je devrais dire à la diable, avec de la brique, du fer et du bois. Dans l'aménagement intérieur, on a tout prévu pour répondre aux besoins multiples des propriétaires; mais tout cela porte toujours le caractère du provisoire, comme si ces constructions hâtives allaient être jetées à terre le lendemain.

Les rues des villes sont sales, mal pavées et mal entretenues; les routes qui relient les villes entre elles sont semées de fondrières, et elles déshonoreraient nos plus humbles villages; et quant aux chemins de fer, si le matériel roulant est généralement bon, supérieur même, on reste absolument stupéfait du mauvais état

des lignes, de la laideur des gares et des dangers de toutes sortes que court la vie des voyageurs. Les voies ferrées ne sont protégées par aucune barrière; les trains s'engagent souvent sur des ponts rudimentaires qui font redouter à chaque instant une catastrophe; la catastrophe se produit même très souvent; mais personne ne se plaint. On aurait trop à faire, en vérité, et que deviendraient les actionnaires, si les Compagnies de chemins de fer étaient obligées de pourvoir à tout!

Jamais non plus, vous ne verrez un pont ou une gare qui soient tant soit peu ornés. Aussi, quand on cause avec des ingénieurs américains, ils ne cachent pas leur peu de goût pour les travaux d'art de leurs confrères français. « Dans notre pays, disent-ils, ces choses-là ne payeraient pas. Notre devise, à nous, c'est de faire de l'utile, vite et à bon marché. » Et si l'on se risque à leur objecter qu'en France on veut faire durable et beau, ils répondent tranquillement : « Chez nous, ça ne payerait pas. » Et l'argument leur paraît sans réplique.

Il n'est donc pas surprenant que leur éducation artistique soit encore tout à fait en retard. Leurs monuments, qu'ils ont élevés à coups de millions, donnent la sensation du grand, ou plutôt de l'énorme, mais il y manque toujours la grâce, la finesse, en un mot ce qui constitue le véritable cachet artistique. Ils peuvent se glorifier de leur Capitole de Washington; il est probable qu'il s'écoulera bien du temps encore avant qu'ils soient en mesure d'offrir à notre admiration un bijou délicat comme la Sainte-Chapelle. Tel qu'il est aujourd'hui, le peuple américain est un peuple de mécaniciens fort habiles, mais il ne sera pas de sitôt un peuple d'artistes. Pour toutes ces raisons, je conclurai en disant que, si le peuple américain est celui qui, à l'heure présente, offre le plus d'intérêt à l'observateur, et si, au cours de mon voyage j'ai été émerveillé de tout ce que je voyais, néanmoins, ce n'est pas en Amérique que je voudrais vivre. Qu'on y aille pour faire fortune ou pour se mettre au courant de toutes les inventions pratiques, rien de mieux; sur ce double terrain des affaires et des inventions, le peuple américain est un maître incontesté. Mais, s'il s'agit de s'arranger une vie commode, agréable, et donnant satisfaction aux côtés les plus élevés de l'âme, comme aux exigences du corps; si, enfin, il s'agit de créer quelque part une sorte de paradis terrestre, c'est en France qu'on trouverait les meilleures conditions pour l'établir. C'est même là le profit le plus clair qu'on retire de ces courses à l'étranger : on en revient avec un patriotisme plus éclairé. Il y a bien longtemps qu'on l'a dit : pour aimer la France ou plutôt pour la bien comprendre, il est bon de l'avoir quittée.

L. Lacroix.

FEMME D'ABSENT[1]

X

Isidore Ressijac, l'homme qui, dans la pensée d'Harvenne, allait prononcer le *Sézame ouvre-toi* de son rêve, était un avocat, bien connu à Toulouse. Ancien magistrat, il avait quitté son siège pour la barre, qui convenait mieux à son indépendance et à son esprit quelque peu frondeur. Juriste de premier ordre, d'un sang-froid de jugement et de parole remarquables, sa réputation rayonnait dans tout le pays gascon.

Certains de ses clients avaient en lui une confiance presque superstitieuse. « C'est du fétichisme », disait-il lui-même.

Son cabinet de consultation de la rue Tolosane affectait un dédain du luxe, poussé jusqu'à la pose. De deux à cinq heures, une épaisse servante, coiffée du madras languedocien, ouvrait la porte aux clients et les parquait dans une grande pièce oblongue, à peine meublée, où s'alignait la double rangée de leurs têtes soucieuses. Cette interminable queue, attendant le bon plaisir du maître, lui tenait lieu de réclame.

Pascal tendit sa carte. Sa qualité de confrère lui valait d'être dispensé de la station préalable.

— Que monsieur veuille bien attendre ici une minute, vint lui dire l'huissier à jupon ; et elle le laissa seul dans le vestibule à peine éclairé.

La porte du cabinet de consultation s'entre-bâilla presque aussitôt ; et dans la baie lumineuse, subitement ouverte, deux silhouettes se dessinèrent : celle de Me Ressijac, le menton frais rasé, entre deux favoris à l'anglaise, l'expression vaguement sarcastique sous sa politesse professionnelle ; et celle du client, très bas incliné devant l'oracle.

— Je vous le répète, accentuait la voix fortement timbrée de

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 août 1894.

l'avocat, résumant d'un mot sa consultation, un traité ayant pour objet une succession non ouverte n'est pas valable, aucun moyen... sauf celui fort indirect, — et je m'empresse d'ajouter, fort peu juridique, — que, devant votre insistance, j'ai dû vous signaler.

— J'y aurai recours ce soir même, répondit le consultant.

Absorbé par sa préoccupation, il frôla Harvenne et sortit sans l'apercevoir.

— Landrevie! s'exclama celui-ci tout étonné.

Mais l'autre, déjà loin, ne l'entendit pas; et d'ailleurs, Me Ressijac l'invitait à entrer, ses minutes étant précieuses.

Sans transition, il se trouva en pleine lumière, en face de l'avocat dont le visage, aux lignes fines et légèrement fatiguées, gardait sa gravité ironique.

— On m'a remis votre carte, mon cher confrère, commença-t-il. Quelque point de droit qui vous fait hésiter? Voyons ce qui vous embarrasse.

C'était l'habitude de Me Ressijac « de pointer droit », comme il disait, et par ce moyen, de couper court aux préambules et aux paroles superflues.

A cette interrogation directe, Harvenne ne put s'empêcher de rougir. Son rôle d'amoureux quadragénaire, parti en guerre contre le Code civil, tout comme le seigneur de la Manche contre les moulins à vent, venait de lui apparaître inavouable.

— Oh! rien de compliqué, cher maître, — il employa cette appellation pour se donner un peu de désinvolture, — un de mes amis désire contracter mariage avec la femme..., je veux dire la veuve, d'un *déclaré absent*. Quel moyen a-t-il de le faire?

A cette demande, Me Ressijac rapprocha ses fins sourcils, dont l'expression ironique s'accentua cruellement.

— Je ne m'explique pas la question, prononça-t-il après une seconde d'étonnement. Le mariage est radicalement impossible : c'est l'évidence. Je suis confus d'avoir à m'en expliquer avec un confrère...

— Sans doute, balbutia Pascal interdit; mais mon ami tient extraordinairement à cette union..., et la jurisprudence elle-même a noté des exemples de mariage contractés dans ces conditions, et rendus valides.

— Ah! ceci c'est autre chose, acquiesça l'avocat avec son éternelle réticence ironique, qu'on tombe, soit en France, soit à l'étranger, sur un officier de l'État civil ignorant, ou... complaisant, qu'on se marie à ses risques et périls, rien de mieux. Le cas n'est pas nouveau, en effet.

Il s'empara d'un volume dont il fit claquer les pages d'un geste

rapide et sûr, et appuyant sur la ligne son index effilé, il lut :

« *Dans l'incertitude de la vie de l'absent, on doit respecter la tranquillité du second mariage* » : Demolombe, Toullier.

— Vous le voyez, c'est bien cela.

— Dans l'incertitude..., mais, *en l'espèce*, elle n'existe pas, l'incertitude. Entre nous, le décès est plus que probable ; il est certain.

L'avocat eut un léger haussement d'épaules.

— Je ne nie pas que les *déclarés absents* ne soient le plus souvent des décédés ; mais... *ils ne le sont pas toujours.* A un autre point de vue, — le point de vue successoral, — je l'affirmais, à l'instant même, à la personne qui quitte mon cabinet. Somme toute, c'est affaire à votre ami de courir les chances.

Une dernière fois, l'œil gris de Me Ressijac darda sur Pascal son ironie triste. Il lui tendit la main..., le sujet était épuisé, et de l'autre côté de la porte, on sentait peser le flot impatient des plaideurs.

XI

Dehors, c'était presque la nuit.

L'ombre descendait des hautes façades sévères. De la belle ournée de soleil, il ne restait qu'un peu de clarté grisâtre ; de la superbe confiance de Pascal qu'un étonnement et qu'une prostration.

Impossible !... Le mot le frappait, en pleine poitrine, comme un coup dont les oreilles tintent. Il connaissait trop Denise pour oser seulement faire allusion au moyen hasardeux dont l'avocat venait de lui parler avec une demi-raillerie. Impossible... La sensation se généralisait dans une certitude d'universelle impuissance : impossible l'art..., impossible la passion..., impossible la tendresse... impossible tout !

Il s'en allait droit devant lui, heurté par les passants, encombrant et inutile sur le trottoir, au milieu de la circulation affairée qu'il gênait. L'heure du train était loin encore..., où aller ? Une inexprimable lassitude le fit tomber sur le premier banc qu'il rencontra. A l'autre bout, un vagabond était effondré comme lui, une cigarette éteinte entre ses lèvres : un de ces Basques, au teint de bistre, à la maigreur invraisemblable. Il ne fit pas un mouvement, assoupi dans une indifférence d'Oriental ; et chacun d'eux resta là, les yeux vagues, longtemps..., pendant que sur le platane d'un pensionnat voisin, des moineaux ramageaient confusément, et que le jour achevait de mourir.

Le quai de la gare Massabiau, parcimonieusement éclairé, lui parut sinistre quand il y arriva. L'heure fiévreuse des express était

passée, ou pas encore venue; seul, sur la dernière voie, un train mixte exhalait sa fumée noire, abandonné sans un agent de service. Le « 122 » était un de ces trains, au matériel de rebut, réservés par les Compagnies aux lignes où les recettes sont en déficit. Au départ, on ne comptait jamais qu'une douzaine de voyageurs entre lesquels s'établissait immédiatement une douce familiarité.

Ce soir-là, on remarquait seulement la *dame* et la *demoiselle* du chef de station de la Planade, un curé du Ségala, une famille de marchands ambulants et deux fantassins en permission. Tout ce monde avait déjà échangé ses noms, prénoms, qualités et destinations, et continuait de bavarder en attendant l'heure. Harvenne n'échappa pas à ces familières fraternisations qui font partie des mœurs locales.

— Allons, les enfants, en voiture! vint dire paternellement l'unique employé qui présidait à ce départ en famille.

En ce moment, d'une des salles d'attente, déboucha un voyageur retardataire. Insensible aux remontrances de l'employé qui le pressait de monter, il affectait un pas tranquille et digne.

— Bon..., bon..., protestait-il, on va s'étouffer pour votre plaisir à vous.

— *Qu'ès aquèl?* (quel est celui-ci) s'informait en patois le curé du Ségala.

— Hé pardi, c'est M. Symphorien Landrevie du Cazoulès, proclama avec importance la *dame* du chef de station, un qui s'entend à vivre, je vous en réponds! Toujours tiré à quatre épingles, bien qu'il ne soit plus très jeune. Voyez plutôt!

Sa couverture, *imitation de panthère*, sous le bras; sur les épaules, son pardessus en faux astrakan, dont une des poches laissait dépasser le dernier supplément en couleurs du *Gil Blas;* un jonc à boule d'argent à la main, Landrevie choisissait sa place du regard.

— *Il semble* un prince, murmura avec admiration un des deux conscrits.

Le « prince » venait d'apercevoir Harvenne dans un coin de l'unique compartiment de première du train.

— Comment, comment, vous partez aussi!... ravi de la bonne fortune... Je monte avec vous. On supplémentera ma *carte* à l'arrivée.

Il déclara, avec une moue dédaigneuse des lèvres :

— Ces troisièmes! je n'en subis la promiscuité qu'avec répugnance... Vous savez? comme Horace :

Odi profanum vulgus, et arceo.

Tout en riant à petits coups de sa citation, il s'installait méthodiquement, pendant que le train démarrait avec un étirement progressif de ses attelages.

— Si vous voulez bien, nous croiserons nos jambes; nous serons moins gênés... A-t-on idée de boîtes pareilles? Les Compagnies abusent vraiment. Là..., c'est à merveille... Comme cela, vous aussi, vous étiez *en ville.* Parti ce matin, *qué?...* Si je ne vous ai pas aperçu, c'est que j'ai pris le train aux *Sept-Ponts...* Venu pour affaire, je suppose?... comme moi.

— Mais... sans doute.

— Ah! les affaires... Tenez, je vas vous expliquer...

Il s'interrompit subitement, déguisant par une quinte de toux cette réticence imprévue.

— Positivement, je n'y pensais plus!... se disait-il à lui-même.

Le souvenir de la petite scène de la veille lui était revenu tout d'un coup, et, très contrarié, il rentrait son expansion.

Mais Pascal avait dressé l'oreille. A lui aussi, un souvenir revenait. Me Ressijac, au cours de sa consultation, lui avait dit : « Je l'affirmais à l'instant à la personne qui quitte mon cabinet... » Cette personne, c'était Landrevie. Comment une question d'*absence* pouvait-elle intéresser, à ce même moment, le joyeux consommateur du café des *Mille Colonnes?*

Il se rapprocha de son vis-à-vis pour l'inciter à l'expansion. C'était chose facile.

— Au fait, mon cher Landrevie, insinua-t-il, il me semble vous avoir entrevu dans le vestibule de Me Ressijac. Un procès? mais c'est un démenti à votre fameux aphorisme : *Notre principale affaire doit être de n'en point avoir.*

— Tiens! vous vous souvenez de cette maxime; j'en ai quelques-unes comme cela, assez trouvées. *Pas d'affaires*, oui, c'est le principe; mais certaines se présentent qui... Tenez, je vous aurais déjà mis au courant, — vous savez si je suis un *renfermé*, moi! — Seulement, mon cher, vous vous êtes montré hier, tellement, tellement chatouilleux, que je m'étais juré de ne plus prononcer devant vous le nom de votre voisine.

— De Mme Rolland?

— Oui, de Mme Rolland.

— Vous avez tort, Landrevie, répondit Harvenne, dont le cœur battit d'une angoisse vague, mais dont la parole resta indifférente; je blâme simplement en vous une certaine manière de parler des femmes dont vous abusez.

— Un peu gaulois, par moments... Bé oui, je ne m'en cache pas. Que voulez-vous?... *La gaillardise aide à la digestion;* encore

un de mes axiomes; mais ça ne va jamais loin... Voyons, rendez-moi justice, Harvenne!

— Il est certain qu'on se sent toujours disposé à pardonner aux gens d'esprit.

La conversation, mise à ce point d'optimisme, qui était son élément, Landrevie tira de sa *poche-ticket* un élégant cure-ongles en écaille, et, tout en soignant sa main potelée, il exposa son *affaire*.

— Voilà : Un des héritiers de ce pauvre Rolland... — Eh parbleu!... vous le connaissez, c'est Émile Gavot, si fort au billard. — Emile Gavot m'a fait proposer par Contios une cession de ses droits héréditaires, dont la liquidation, soumise aux délais que vous savez, le fait trop *languir*. Il me plaisait médiocrement de négocier cette affaire; mais c'était un service à rendre à ce pauvre Gavot, que ses créanciers tarabustent un peu vivement. Et puis, entre nous, l'affaire n'était pas si mauvaise. Gavot ne s'est pas montré exigeant. En outre, un hasard « providentiel », comme parlerait Mlle Doucède, m'a mis en possession d'un... document, grâce auquel l'opération devient moins... aléatoire.

En prononçant ces derniers mots, Landrevie ne put contenir un petit gloussement folâtre, qui trahissait sa jubilation d'avoir fait une dupe.

Pascal s'était redressé.

— Un document..., dit-il, d'un accent presque impérieux, qu'entendez-vous par là?

Un peu surpris du ton, mais enchanté pourtant de l'intérêt qu'il avait su éveiller, Landrevie ferma posément son petit outil de toilette, qu'il réintégra dans son gousset.

— Oui, un document..., précisa-t-il en clignant des yeux, l'information d'un journal très... très sérieux!

— Et vous l'avez, ce journal? interrogea impétueusement Harvenne, en lui saisissant le bras.

— Ah! mais, un peu de patience, mon cher, vous me *coupez* toujours... Ne vous ai-je pas dit qu'à cause de son neveu dont il est très fier, et qui navigue en qualité de *novice*, sur un des bateaux de la Compagnie Fabrège, Madeuf est abonné aux *Tablettes du littoral*, le journal certainement le mieux informé, des nouvelles maritimes et coloniales. — Il ne le lit jamais, du reste. — Eh bien, dans le n° 3 du mois dernier, voici ce que j'ai découvert, moi!...

De la profondeur de sa fourrure frisée, il exhuma une feuille au papier ramolli, sur laquelle les pipes et les *Amer-Picon* du café avaient imprimé d'indélébiles traces.

— Tenez! là..., voyez!

Il se leva pour se mettre à la hauteur de la lampe dont l'huile

ballottait au fond du globe terni; et l'ongle de son pouce fortement appuyé marqua un entrefilet du journal.

Harvenne s'était jeté sur la feuille qu'on lui tendait; son regard myope, collé aux lignes, que faisait danser la trépidation du train, s'efforçait impatiemment de les déchiffrer.

Sous cette rubrique : *Correspondances d'Angleterre*, on lisait :

« Notre correspondant nous écrit de Liverpool :

« *Le croiseur* Georges-Prince, *capitaine Booy, est entré en rade ce matin, revenant de la côte de Zanzibar. Il ramenait à son bord l'équipage d'un négrier, capturé après une chasse émouvante. On signale deux Irlandais, trois Belges et un Français : le nommé Paulin Rolland, ancien industriel. Ce dernier, très malade, aurait succombé presque aussitôt après son admission au Navy-Hospital.* »

C'était tout.

Pascal restait debout, continuant à tenir la feuille déployée qui tremblait entre ses mains, dans cette première stupeur des violentes émotions.

— Eh bien, vous ne trouvez pas cela fort, vous? s'écria Landrevie, déçu et impatienté de ce mutisme. Comment! accentua-t-il en se croisant les bras, voilà un gaillard que tout le monde, — moi le premier, — supposait mort, depuis quinze ans, dans un coin quelconque des États-Unis, la tête cassé par le revolver de quelque *cow-boy*, et qui, pendant ce temps-là, s'occupait tranquillement de son petit commerce, lucratif, c'est possible, mais peu avouable, vous en conviendrez... Il se fait pincer — ça finit toujours par là — et tout à fait à point pour éviter des « désagréments », le voilà qui claque! un vrai veinard...

— L'aventure est bien surprenante, en effet, murmura Harvenne, se forçant à répondre quelque chose.

— Surprenante est le mot. — En attendant, pas de mal à ce que j'en profite, *qué?...* Vous comprenez, dans ces conditions, j'ai pu signer l'acte de cession garanti, par exemple, d'une solide *clause pénale*, — car ce diable d'acte, paraît-il, n'est pas valable par lui-même. — Gavot a tenu seulement à y insérer une *condition résolutoire :* celle du retour possible. Là-dessus... j'ai cédé!

Un nouvel accès de gaieté fit sauter, l'espace d'une minute, l'abdomen rondelet de l'heureux cessionnaire.

— J'ai signé ce soir, annonça-t-il; car d'un moment à l'autre le consulat peut faire transcrire en France l'état civil... Ah! mais, qu'est-ce qui vous prend, Harvenne, vous avez résolu d'attraper un rhume?...

D'une vigoureuse secousse, Pascal venait en effet de faire tomber

la glace de son côté. Il se pencha au dehors, avide d'air, avide surtout d'échapper à cet odieux verbiage, et de dérober à la curiosité de cet homme, — heureusement tout occupé de lui-même, — l'émotion qui le suffoquait.

C'était dans son cerveau une irruption bouillonnante de pensées...

... Contre toute vraisemblance, Rolland avait vécu pendant ces quinze années!... Une fois de plus la loi prudente avait donc raison : ce long abandon n'était pas le veuvage..., mais, en même temps que l'existence du mari, il apprenait sa mort! Ce rêve vers lequel tendait toute sa force de désir n'était plus impossible, cette fois!

Le train filait, s'enfonçant de plus en plus dans les pays de solitude. Il roulait sur une terre sombre, aux replis bas, sinueux comme des reptiles; mais il roulait gaiement dans cette tristesse; son rythme métallique à trois notes chantait sans fin, à l'oreille du voyageur : Denise est libre! Denise est libre!... Courbé sur cette terre brune, qui semblait venir à lui, avec une fluidité d'eau courante, il la suivait dans son glissement rapide, avec l'impression d'un but qui se rapproche..., vers lequel on court..., qu'on va atteindre!

En face de lui, le loquace Méridional avait pris son parti de la fantaisie de son compagnon de route; son collet d'astrakan remonté sur les oreilles, il monologuait, dans une gesticulation animée qui se suffisait à elle-même.

XII

Pascal vivait dans cette préoccupation, dans cette impatience : demander la main de Denise! mais déjà s'y mêlait une appréhension d'amoureux. Sa demande serait-elle accueillie? Rien ne lui en donnait l'assurance positive : on n'est jamais sûr de ce que pense une femme... Celle-ci était si fière, avec un idéal fixe, une conception de l'amour arrêtée, dans laquelle entrait l'enthousiasme qui avait possédé son père, cet « homme d'autrefois », à l'âme si haute. Pauvre femme, la vie lui avait répondu brutalement, et son mariage l'avait rappelée à la triste réalité humaine; mais ce que tout le monde ignorait, c'est qu'il n'avait été que la seconde de ses désillusions. La première, son orgueil de jeune fille l'avait si bien dissimulée, que personne, — même celui qui en avait été l'objet, — ne l'avait soupçonnée.

Certaines vacances, où elle était revenue à la Coudrette, grandie, un peu gauche dans sa robe de laine noire, et sous sa capote bleu-ciel des *Ursulines*, elle accusa tout à coup, à l'égard de son

compagnon de jeux de la Coudre, un changement d'attitude. Au lieu de mêler son caquetage aux fulgurantes professions de foi du futur bachelier, elle se contentait de l'écouter dans un silence admiratif. Quelquefois le jeune homme, alors en plein lyrisme lamartinien, se complaisait à lui réciter, la voix chevrotée et le geste ample, les stances à Elvire. A ces moments, chez la jeune fille, ce n'était plus de l'admiration, c'était de l'extase...

Trois ou quatre ans plus tard, ce jeune déclamateur revenait de Paris, radicalement métamorphosé, avec une pose toute nouvelle d'étudiant ironique. Il ne remarqua pas la surprise, presque la terreur, de ces yeux dilatés qui se fixaient sur lui...

— J'aimerais tant, lui dit un soir la jeune fille, à entendre cette *Méditation*, que vous disiez si bien... L'avez-vous oubliée, Pascal?

— Je ne crois pas, répondit le jeune homme, en jetant son cigare.

Encore un hymne, ô ma lyre...,

commença-t-il.

Mais aux premiers mots Mlle de Cambarains fondit en larmes.

Le malheureux! il osait parodier ces strophes, qu'elle n'avait pas cessé de trouver divines, elle!

Le coup fut rude; pourtant sa foi en son premier idéal n'en mourut pas. Longtemps elle espéra..., elle attendit..., mais non, c'était fini, Pascal avait définitivement abjuré le chantre d'Elvire : il était de son siècle.

L'année suivante, à la première proposition de mariage que lui fit son père, Denise répondit par un *oui* d'une obéissance dont M. de Cambarains ne soupçonna pas le découragement. Le parti proposé était Paulin Rolland.

Violemment déçu, l'homme se venge par le scepticisme. La femme, au contraire, se renferme souvent dans son rêve avec un fanatisme d'emmurée. Telle avait été Mme Rolland. Dans sa vie silencieuse, consternée, persistait je ne sais quelle chimérique attente qu'elle berçait à la musique des beaux vers d'autrefois :

Peut-être dans la foule une âme que j'ignore
Aurait compris mon âme...

Mme de Cambarains s'étonnait de ces incompréhensibles remuements de lèvres :

— Que peux-tu chuchoter ainsi, ma pauvre enfant? lui disait-elle. On croirait que tu dis toujours ton rosaire!

XIII

Il était cinq heures, le soleil bas déjà allait passer derrière le *Pech-Mort*, la tuque décharnée derrière laquelle, de la terrasse de la Coudrette, on le voit disparaître tous les soirs à la même place. Un poudroiement lumineux l'enveloppait! et sa croupe, où ne croissait pas une herbe, semblait braisiller dans l'atmosphère limpide.

Sur la terrasse qu'allaient quitter les rayons obliques, Mme Rolland allait et venait, un léger arrosoir à la main, elle distribuait de l'eau aux vases de fleurs étagés sur le perron. En haut de ce perron, assise sur un fauteuil rustique très haut de dossier, Mme de Cambarains se recueillait dans sa lecture spirituelle. Tout à coup, avec l'empressement des gens qui cèdent à une distraction longtemps combattue, elle ferma d'un petit coup sec ses *Méditations du P. Griffet* et se penchant vers sa fille :

— Ne trouves-tu pas, Denise, lui dit-elle, que Pascal nous compte ses visites à présent, lui qui ne passait jamais deux jours sans venir?

Mme Rolland laissa aller son arrosoir, et une faible rougeur colora sa pâleur mate.

— Mais non, dit-elle... Pascal a toujours aimé à s'isoler.

Son regard fixé sur la Coudre semblait, au contraire, lui adresser un muet reproche...

Elle reprit son occupation interrompue; mais pendant que bruissait, sur les plantes, la pluie argentée de l'arrosoir, sa pensée allait chercher Pascal. Elle le revoyait, la quittant à cette même place, pendant cette belle nuit lumineuse, où il l'avait accompagnée... Il ne revient plus, murmurait-elle, il a raison après cette confession qu'il a osé me faire... Comment un homme délicat comme lui a-t-il de ces brutalités?

Elle posa son arrosoir sur la dernière marche du perron, pour donner à une grande pervenche de Madagascar le temps de boire l'eau qu'elle venait de lui verser. La fleur pâmée sous l'averse tiède la fixait de son œil de velours. Denise réprima un frisson. Se séparer, continua-t-elle, voilà le devoir... Lui, à peine en wagon, ne pensera plus à cette impression. Pour moi, le trouble tombera de lui-même, dans ma vie de silence, où tout se répercute, mais où tout finit par s'éteindre...

Et elle sentait déjà cette froide paix de la Coudrette la reprendre comme avant..., comme toujours...

O contradiction! cette passion qui humiliait sa fierté et alarmait sa conscience, en la frôlant de son souffle chaud, lui avait fait sentir cependant ce qui ne laisse insensible aucune femme, qu'elle

était toujours désirable, que sa jeunesse palpitait encore... Mais patience! un peu de temps encore, bien peu peut-être, et ce danger lui-même aurait disparu, la définitive sécurité de la vieillesse lui serait acquise. Elle aurait voulu pouvoir en remercier Dieu, mais de lourdes larmes tremblaient à ses cils : elle la pleurait cette jeunesse pleine de rêves, qui s'était consumée là, jusqu'au bout..., dans cette solitude..., pour rien!

Quand elle releva ses yeux troubles, Pascal Harvenne était debout à deux pas d'elle.

Dédaignant le chemin ordinaire, en deux bonds il avait escaladé le talus abrupt semé d'ellébores et d'immortelles sauvages, qui servait d'assise à la terrasse.

Un sourire mystérieux au coin des lèvres, il contemplait les deux femmes qui ne s'étaient pas d'abord aperçues de son apparition.

— Ah!... Pascal!... fit vivement Mme de Cambarains. Et dire qu'à l'instant même je t'accusais de nous abandonner!

— Le vilain jugement téméraire! protesta-t-il en riant.

Il ajouta en forme d'excuse :

— J'étais hier à Toulouse.

— Eh bien, interrogea tout de suite la vieille dame, curieuse comme on l'est dans la vie immobile de la campagne, conte-nous un peu ton voyage... Que se passe-t-il dans cette chère ville qui me rappelle tous mes souvenirs de jeunesse?... Mais d'abord, assieds-toi, mon ami, nous n'entrons pas au salon...; on est mieux sur la terrasse, il me semble.

Pascal courut dans le vestibule prendre un autre siège de jardin qu'il offrit à Denise. Lui-même s'installa sur un petit tabouret fort bas, qui lui donnait l'air d'être agenouillé aux pieds des deux femmes.

Avec une complaisance un peu ironique, il se mit à narrer les menues nouvelles. Bals en préparation, sermons en perspective, mariages en projet, il parla de tout... Très loin de soupçonner que la *Vie Toulousaine*, l'organe du *high life* gascon, parcourue le matin de son voyage, lui fournissait les éléments de cette chronique, Mme de Cambarains était suspendue à ses lèvres.

— Le P. Duminildo! interrompait-elle, il doit prêcher la retraite des *Mères chrétiennes?*... Est-ce possible? Mais je le croyais bien trop âgé... Voilà si longtemps que je l'ai entendu à la *Dalbade*, il m'avait laissée dans un véritable enthousiasme!

Sur le chapitre des prochains mariages, ce fut au tour de Denise à s'exclamer :

— Mlle d'Auléon? dites-vous... Ce serait Marie-Thérèse d'Auléon, mon ancienne compagne des *Ursulines*... Elle se marie... vraiment?

— Vraiment! puisqu'elle épouse un capitaine du 7e d'artillerie, M. de Saumerz.

— Mais elle est presque de mon âge, et elle avait juré... — oh! mais, solennellement — de mourir vieille fille!

— Concluez-en, une fois de plus, qu'il ne faut jurer de rien... et qu'on a mauvaise grâce à refuser le bonheur, quand il se présente même en retard...

Il prononça ces derniers mots avec un sérieux si singulier, que Denise le regarda étonnée, et, dans cette minute même, elle fut sûre qu'il l'aimait..., comme elle voulait l'être..., dans cette mesure qui comblait son rêve!

Elle eut comme le resplendissement d'une vision.

Le beau sentimentalisme de son adolescence était là, brillant dans ses yeux, refleuri tout à coup, comme ces secondes floraisons qui s'ouvrent à l'improviste aux approches de l'hiver... Elle le revoyait tel qu'il l'avait autrefois charmée, avec ses timidités, ses délicatesses, ses mièvreries douces..., suranné mais délicieux, comme une résurrection de la première jeunesse.

Un même désir d'être seuls les fit se lever en même temps; et comme Harvenne s'inclinait machinalement sur la belle plante fraîchement arrosée :

— Vous admirez ma pervenche de Madagascar, lui dit Denise; c'est une dernière création de Vilmorin... Mais j'ai mieux encore : la *Flèche d'eau*, la *Sagittaire*. Elle a fleuri hier seulement... l'originale fleur!

— Où la cultivez-vous?

— Au-dessous de l'allée du Nord, dans le réservoir de la *Font-Basse*; allons la voir..., j'en suis très fière.

Heureux de marcher l'un près de l'autre, ils se dirigèrent vers le petit mur gazonné qui terminait la terrasse du côté du nord. Là, quelques marches incrustées de mousse descendaient jusqu'à une allée dont le double circuit aboutissait à la *Font-Basse*.

A peine eurent-ils fait quelques pas dans l'allée déserte, qu'Harvenne ne put plus retenir ces mots qui faisaient trembler ses lèvres

— Vous n'êtes plus *femme d'absent*.

Denise s'arrêta, une pâleur rapide gagna jusqu'à ses lèvres blanches.

— Vous savez quelque chose? demanda-t-elle les dents serrées.

Il fit signe que oui.

Il hésita une seconde devant l'excès de ce trouble; enfin, il acheva :

— Paulin Rolland est mort... Voici ce que j'ai lu hier dans un journal.

Il lui tendit une feuille arrachée à son carnet où il avait transcrit au crayon la « Correspondance » des *Tablettes du littoral.*

Elle la parcourut des yeux, et resta immobile, sans un mot, toute à une sensation unique : sa délivrance! Il lui semblait qu'elle venait d'entendre un bruit de fers qui tombaient pesamment à ses pieds. Cette impression était si profonde et si visiblement écrite sur son visage, que Pascal comprit la nécessité de la rappeler à une plus exacte appréciation des choses.

— C'est une information de journal, précisa-t-il, exacte..., tout semble l'indiquer; mais il faut la contrôler...; et, dans le plus bref délai, être mis en possession de renseignements authentiques... J'aurais mieux fait de me les procurer avant de vous troubler ainsi.

Elle ne l'entendait pas, se répétant sans cesse à elle-même : Je suis libre..., je puis disposer de ma vie!

A la fin, comme il insistait, elle comprit qu'il fallait, en effet, agir; mais comment? Télégraphier au consulat de France? Donner du retentissement à cette triste fin, à peu près ignorée?... Non, il fallait s'y prendre autrement, se rendre là-bas... Confusément, elle pressentait l'obligation de démarches pénibles : formalités, actes, intervention d'officiers ministériels...

— Jamais nous ne pourrons faire cela, ma mère et moi, dit-elle tristement; qui charger?...

Mais presque aussitôt, avec un rayonnement tendre dans les yeux :

— Vous! prononça-t-elle.

Dans ce simple mot palpitait une confiance si entière, que Pascal en tressaillit comme d'une caresse.

— ... Vous! répéta-t-elle en appuyant sa main sur le bras d'Harvenne, pour mieux marquer cet abandon.

Il prit cette main entre les siennes, la considéra un instant, dominé, et finit par l'approcher de ses lèvres. Cette fois, sa caresse ne s'arrêtait pas à la chair de velours, aux ongles nacrés, elle allait chercher l'âme sous son enveloppe de beauté physique, avec une émotion à laquelle elle ne pouvait plus se méprendre.

— Ah! faux sceptique!... lui murmura-t-elle à l'oreille, je vous ai connu mieux que vous-même...

Tout en prononçant ces mots d'infinie tendresse, elle avait pris entre ses doigts le triste anneau d'or qui brillait depuis quinze ans à sa main gauche et s'efforçait de l'en faire glisser.

Le « signe d'esclavage » résistait, comme incrusté dans la chair blanche, à la place qu'il avait si longtemps occupée... D'une torsion brusque elle finit par l'arracher.

Alors d'elle-même, cette fois, elle lui offrit cette main devenue

libre, comme pour lui montrer qu'elle était prête pour l'anneau nouveau, — béni, adoré celui-là, — qu'il lui passerait le jour de leur mariage.

XIV

Dès qu'elle connut la grave nouvelle, Mme Courtois n'y tint plus. D'un geste tragique, elle assura sur son chignon son chapeau à plumes noires.

— Suis-moi! ordonna-t-elle à son neveu, nous ne pouvons les abandonner à un moment pareil.

Et l'entraînant à sa suite, elle descendit comme une trombe.

— Ma chère..., ma chère, s'exclama-t-elle, dès qu'elle fut dans le petit salon de la Coudrette, en face de Mme de Cambarains et de sa fille..., le plus étrange des romans, c'est encore la vie réelle, va! Des choses pareilles sont-elles donc possibles!

Elle s'interrompit pour embrasser les deux femmes impétueusement, à plusieurs reprises.

— ... Apprendre, continua-t-elle, que ce malheureux que nous supposions mort depuis tant d'années vivait; et se dire que sa fièvre de spéculation l'a conduit là... Trafiquer de ses semblables..., se livrer à cet infâme négoce... Ah! on comprend bien qu'il ne donnât plus signe de vie... Après cela, quand les principes religieux font défaut...

— Il a expié, fit observer gravement Mme de Cambarains, nous devons oublier, nous...

— Ne parle pas ainsi, Cécile, rectifia Mme Courtois, très digne, pardonner chrétiennement : oui, puisqu'il le faut. Oublier : jamais! Denise et toi avez bien trop souffert...

Leur curiosité mise en éveil par les éclats de voix inaccoutumés, les gens de la métairie s'étaient les uns après les autres glissés dans la cuisine, l'air questionneur. On entendait du salon leur indiscrétion naïve s'informer :

— Quoi? quoi?... Pas de malheur au moins?

— Mon Dieu, murmura Denise, frissonnant à l'idée de ces curiosités impitoyables qui allaient s'acharner sur elle, faudra-t-il subir ce supplice?

— Il en sera ainsi, remarqua Mme de Cambarains, jusqu'au moment où nous aurons *communiqué* officiellement. C'est le mystère qui excite les gens à savoir.

— Quelques jours, au plus..., constata l'optimiste Mme Courtois; puisque c'est toi qui t'en charge, je suppose que tout sera bien régularisé, ajouta-t-elle, en interpellant son neveu.

— J'y mettrai toute mon activité, répondit Harvenne.

— C'est cela!... et pour commencer, conclut en se levant Mme Courtois, montons faire tes préparatifs de départ. Inutile de remettre à plus tard ce que l'on peut faire tout de suite.

Pour la seconde fois, elle se jeta dans les bras de ses voisines, se souciant peu de donner à son accolade un air de condoléance.

— Donne-moi ton bras, Pascal, dit-elle en entraînant son neveu, ces émotions ne sont plus de mon âge; j'ai les jambes coupées...

Et elle partit, trottinant avec une vivacité qui excluait totalement cette crainte de défaillance.

Jusqu'au bas de la combe, on put voir les deux silhouettes inégales s'éloigner dans la perspective fuyante des sillons. Lui, penchant sa haute taille; elle s'agrippant de toute la force de sa main ridée à ce bras trop haut pour le sien. Ils formaient un couple comique et touchant.

— Comme il est bon! dit tout à coup Mme de Cambarains.

Elle avait mis tant de conviction dans ce mot que Denise la regarda.

— Ah! si ton père avait été moins aveuglé autrefois...

Elle n'acheva pas..., mais Denise l'avait comprise et souriait vaguement.

XV

Il fallait être prêt, le lendemain, pour le départ de 11 h. 40; ce train étant le seul qui correspondît avec l'express.

— Nous n'avons pas une minute à perdre, répétait Mme Courtois, en pleine fièvre d'agitation.

Et elle n'en perdait pas une, l'excellente femme, confectionnant, de ses propres mains, et avec une minutieuse prévoyance, la malle de son neveu : une grande malle à *soufflets*, tirée tout exprès du galetas au milieu d'un nuage de poussière, et dressée tout ouverte à l'entrée de la chambre.

Après la lingerie et le vestiaire, Mme Courtois emballait avec art les menus objets qu'elle énonçait à haute voix :

— Ton nécessaire de voyage..., ta pharmacie de poche..., ton livre de messe, car tu ne manqueras pas à ton devoir dominical, dans ce pays d'hérétiques... Ça, je le pense bien.

Son piétinement affairé ne s'interrompait que pour rabrouer d'importance la vieille Phrasie, qui, flairant de l'extraordinaire, mettait à chaque instant le nez hors de sa cuisine et, comme ceux de la Coudrette, répétait sur le seuil de la porte :

— Pas de malheur... au moins?

Agir, c'est avoir confiance. Ce don heureux, et tout méridional, de marcher à la rencontre des événements, sans s'arrêter au doute et à l'objection, Mme Courtois le possédait à l'extrême; et depuis la veille, elle avait fini par en communiquer quelque chose à son neveu. Lui, aussi, s'étourdissait de ce tout prochain départ. Il s'enivrait, comme d'un vin nouveau, de cette certitude intime, qu'il était aimé, tout fier du rôle de protecteur qui lui incombait déjà.

Quand tout fut bien en ordre, la malle sanglée, la couverture de voyage roulée avec l'indicateur en sautoir, la tante et le neveu se regardèrent... Ce train? encore toute la nuit et toute la matinée du lendemain entre leur impatience et son bienheureux coup de sifflet!

Il avait été décidé que le voyageur se lesterait d'un déjeuner à neuf heures pour être prêt à tout événement.

Bien avant cette heure, Pascal était debout, agité d'avance de ce qu'il allait apprendre là-bas..., du triste mystère de cette vie qu'on allait lui faire connaître; frappé surtout, de cette puissance divine qui nous mène et fait se succéder si étrangement nos impressions et nos actes.

Il sortit.

Campé devant l'abreuvoir saumâtre de la ferme, Ammadieux, le gendre du métayer, tenait au bout de son licol la vieille jument qui humait longuement l'eau pleine de globules.

— Elle sera maintenant toute prête à atteler, dit-il, en apercevant Harvenne.

Il ajouta, le regardant de côté :

— Comme cela..., vous voilà sur votre départ?

Ne recevant pas de réponse, il s'enhardit à une question plus directe.

— Pour le pays étranger?... à ce que prétend Phrasie... *Biétazé* [1], c'est une conteuse!

Dans ces vies de la province, le moindre événement retentit, et un départ anormal est un événemeut.

— Une affaire m'oblige, en effet, à partir, répondit brièvement Harvenne.

Il continua de marcher sur le chemin d'exploitation qui suivait l'arête étroite de la colline, son chapeau à la main, présentant sa tête brûlante au vent qui lui arrivait en face; un mauvais vent d'ouest, qui lui donnait l'impression d'une main froide posée sur son front.

Il avait plu pendant toute la nuit; la pluie avait cessé, mais

[1] Juron patois.

l'eau suspendue aux branches tombait encore, çà et là, en gouttes rares et tristes. Pascal gardait de la rancune à cette maussade matinée, qui assombrissait son départ et semblait détendre le ressort de sa volonté.

Comme pour lui démontrer qu'on pouvait être gai par tous les temps, un rire sonore arrivait jusqu'à lui, porté par le vent, de très loin, de la route de Burque, qui courait là-bas sur la ligne des crêtes, — un de ces rires pleins de santé, qui éclatent sans cause comme une fanfare de vie joyeuse. En même temps, distinctement aussi, s'entendait le trot d'un cheval, dont les sabots clapotaient au milieu des flaques de pluie récente.

Machinalement, Pascal se posa l'éternelle question des isolés de la campagne, pour lesquels toute arrivée peut apporter un imprévu.

— Vient-on ici?

On n'entendait plus rien; mais, après cinq minutes de silence, trot et rire retentirent de nouveau. Cette fois, il n'y avait plus à en douter, on avait pris le grand tournant : c'était pour la Coudre.

Cling... cling... cela arrivait, vague encore, dans l'atmosphère brouillée, mais cela venait tout droit...

Ridicule nervosisme, qui s'alarmait de l'arrivée de quelque fournisseur apportant les provisions de la semaine...

Non... pas cela, mais quelque chose d'équivalent : le vétérinaire de Combe-Plane, Larirette, l'éternel rieur.

A côté de lui, dans le moutonnement de sa fourrure frisée, un second voyageur apparaissait : M. Symphorien Landrevie. Lui... encore! et en un pareil moment, c'était bien la plus intempestive des visites...

— Oh là!... ho!... ho!... criait Larirette en arrêtant sa jardinière vert-pomme.

— Ah! ah! ah! commença-t-il, en riant à tue-tête, ça vous a secoué, monsieur Landrevie, savez-vous..., *puissant* comme vous l'êtes..., dans ces chemins de traverse!...

D'un geste, M. Symphorien coupa court à cette familiarité. Il se débarrassait de ses couvertures avec quelque peine. A la fin, se tenant, d'une main, à l'une des ridelles, il sauta pesamment à terre.

— Aïe! fit le plaisant conducteur.

Un nouveau silence lui fit encore comprendre l'inconvenance de cette facétie.

— Je dételle? demanda le bonhomme.

— Non, non, s'il vous plaît... je repars tout à l'heure.

Il s'avança vers Harvenne, et lui secoua la main, fortement, à plusieurs reprises.

— Intolérable, ce Larirette, protesta-t-il à demi-voix, avec ses façons familières et son rire de détraqué... Il partait pour Burque, et il m'a offert de me *porter* ici... J'ai été bien obligé de le subir...

Changeant tout à coup de ton :

— Car je tenais absolument à vous voir ce matin même, Harvenne..., ajouta-t-il solennellement.

Ils firent en silence quelques pas du côté de la Coudre.

A ce moment la cloche du déjeuner fit entendre son appel.

— Le déjeuner est un peu avancé ce matin..., voulez-vous accepter de le partager? proposa assez froidement Harvenne.

Landrevie eut un mouvement de bras en l'air indiquant qu'il avait d'autres préoccupations. Il s'agissait bien de déjeuner, — il disait *déjener*, — un mot..., rien qu'un mot à vous dire... Trouvez-moi un coin où nous puissions causer tranquillement.

— La bibliothèque, si vous voulez...

— La bibliothèque... je veux bien!

Landrevie monta l'escalier le premier, agitant nerveusement ses mains, sa respiration plus courte qu'à l'ordinaire.

Il prit à peine le temps d'entrer dans la grande pièce sombre, et dès qu'il en eut repoussé la porte, sans s'asseoir :

— Ah! mon cher, si vous saviez..., *il m'en tombe une... de tuile!* débuta-t-il... L'affaire, poursuivit-il, avec cette naïveté des égoïstes, convaincus qu'on a toujours *leurs affaires* présentes à la mémoire..., l'affaire dont je vous ai entretenu, l'autre soir...

— L'affaire de la cession?

— C'est cela même... Eh bien..., elle est à l'eau!

— Cependant, lui demanda Pascal, encore à moitié distrait, n'aviez-vous pas la signature de..., comment l'appelez-vous?...

— Gavot. De son côté, pas de difficultés, non..., mais ce journal..., le journal de cet inepte Madeuf. De pareilles feuilles de chou déshonorent la presse française!

Il s'anima tout à coup et frappa du poing l'épaisse table de chêne.

— Oui, vociféra-t-il, il devrait y avoir des pénalités pour châtier ces journaux qui se font un jeu du repos des familles et des droits les plus légitimement acquis!

« Où veut-il en venir? » se demandait Pascal, avec un pressentiment qui lui entrait aigu dans le cœur.

— Mais enfin... qu'avez-vous appris? interrogea-t-il la voix altérée.

— Ce que j'ai appris? — Landrevie lâcha un grossier juron, — j'ai

appris que Rolland était bien entré à l'hôpital, comme c'était annoncé..., mais qu'il n'y était pas mort...

Il employa un mot beaucoup plus brutal.

Pascal s'était levé. Il passa deux ou trois fois ses doigts sur son front d'un mouvement inconscient..., peu à peu, son visage prit une expression profondément amère. Il retrouvait, grimaçant au fond de lui-même, son vieux pessimisme qui lui disait : « Qu'attendais-tu?... Cela devait être... Rien n'est vrai que notre misère... »

Il voulait douter malgré tout.

— Mais..., objecta-t-il à Landrevie, qu'est-ce qui vous assure que la seconde nouvelle est plus exacte que la première... Quelle preuve en avez-vous?

— Quelle preuve?... Tenez..., la voilà, la preuve!

D'une main agitée il fouilla son paletot et jeta au milieu de la table une lettre affranchie d'un timbre rouge.

— J'ai reçu cela, hier soir, à la seconde distribution..., mais soyez tranquille, vous aurez aussi votre poulet. Capus vous l'apportera tantôt.

Et comme Harvenne, dans son trouble, tâtonnait pour déchiffrer la compacte écriture :

— Donnez, donnez, lui dit l'autre en lui arrachant le papier.

De sa voix d'asthmatique, qui sifflait entre les syllabes, il lut, interrompant sa lecture de commentaires indignés :

Mon cher monsieur Landrevie,

L'administration du Navy-Hospital *m'a communiqué votre télégramme, qui me prouve que vous avez connaissance de ma position, et que vous vous intéressez à moi...*

— C'est vrai, j'ai commis cette bêtise de télégraphier là-bas..., je voulais être sûr, avoir l'acte tout de suite..., ça me démangeait...

... *Sachez donc que je suis un homme fini. Cette dernière navigation m'a achevé. En débarquant, j'ai été pris d'une attaque de paralysie, avec syncope si prolongée, que tout le monde a cru que j'avais tourné l'œil. Au point de vue financier, ça ne va pas mieux. Après mes pertes, qui m'avaient décidé à ne plus donner de mes nouvelles, j'avais fait, ces dernières années, quelques belles opérations...*

— Opérations!... Il appelle cela des opérations... Il faut avoir perdu le sens moral, ma parole d'honneur!

... *Mais la guigne, cette « guigne au croupion verdâtre » comme nous l'appelions, au temps heureux et rigoleur...*

— Il *badine*, à présent... Comment trouvez-vous ça... le moment est choisi, *qué?*

... ne s'est pas démentie une minute. Cette affaire des Cuivres, dont les journaux ont tant parlé, a englouti les bénéfices réalisés. Bien que déjà malade, j'ai tenté un dernier coup avec ce qui me restait d'argent. C'était un dernier chargement, qui devait être vendu dans d'excellentes conditions, grâce auxquelles j'espérais me relever...

— Chargement... maintenant; il vous a de ces mots...

... Quand un de ces maudits croiseurs anglais, auxquels j'avais constamment échappé, nous a mis le grappin dessus... Ça, c'est le coup du lapin..., la confiscation..., pas le sou..., très malade avec cela. Ces salles puantes du Navy-Hospital, *ça n'est pas drôle, allez... Avec ma chance ordinaire, j'ai été interné là-dedans, juste au moment où la variole noire sévissait en plein. Je vis dans une transe continuelle, je ne m'en cache pas... C'est un pressentiment, si je reste un jour de plus dans ces murailles, je suis pincé. On me laisserait libre, à la condition de fournir le cautionnement de* 300 *livres sterling qu'on me demande; mais où le prendre? Impossible, vous le comprenez, de m'adresser à ma femme, après l'avoir abandonnée comme je l'ai fait, elle m'enverrait promener, et elle aurait raison. Je viens donc très franchement, mon cher Landrevie, vous demander cette avance, en vous priant de m'envoyer la somme par mandat télégraphique. Le peu de bien que je dois encore posséder là-bas est là pour répondre.*

On est heureux de trouver des gens sur lesquels on peut compter à des moments pareils.

Je vous serre la main.

« PAULIN ROLLAND. »

P.-S. — J'écris par le même courrier à mon ancien voisin, Pascal Harvenne, pour lui demander ce service à votre place, si, par hasard, la chose vous était impossible à vous-même.

— Vous avez adressé les fonds? demanda Harvenne.

Landrevie eut un haut-le-corps d'indicible protestation :

— Vous *badinez*, je suppose?... Alors, s'écria-t-il, les bras croisés et la tête en arrière, dans un beau mouvement d'indignation, je serais chargé de le tirer de là, moi?... Vous croyez cela, vous? Ce serait, ma foi, bien commode... Il s'est mis dans de mauvais draps, c'est fâcheux pour lui... Le *picot noir* est là-bas, c'est désagréable encore, j'en conviens...; *bé*, s'il l'attrape..., que voulez-vous? Il ne l'aura pas volé!

Et comme une vilaine bête montrant sa tête plate, on voyait poindre clairement le calcul du cessionnaire de l'héritier Gavot.

Même à travers l'agonie de son rêve, qui l'avait fait tomber sur une des chaises de la bibliothèque, dans un suprême découragement, Harvenne ne pouvait s'empêcher d'observer cet homme. En face de cet égoïsme étalé, tout ce que sa nature d'artiste avait gardé de généreux semblait bouillir; et quand Landrevie, mimant un signe de croix solennel, fit cette profession de foi :

Je ne prête,
ne donne,
ne cautionne
pour personne!

le silence de l'homme de lettres fut si peu approbateur, que Landrevie le regarda de travers, flairant en lui une de ces incurables dupes, jouets des exploiteurs, que lui, Landrevie, dominait de toute la méprisante supériorité de son esprit pratique.

Deux coups de marteau appliqués d'une poigne vigoureuse ébranlèrent la porte de l'escalier.

— *Le coup du facteur*, observa Landrevie, Capus vous apporte la missive...; heureusement, vous voilà prévenu..., vous allez jeter ça au panier, *qué?*

Mais d'un irrésistible mouvement, Harvenne venait de dresser sa haute taille en face du bourgeois replet et ébaubi. A ce moment, on aurait cru voir, dans leur classique antithèse, les deux sentiments de l'âme humaine qu'ils incarnaient tous les deux.

— Jamais! affirma-t-il avec énergie, je ne commettrai pareille lâcheté. Quand un homme, à ce point de détresse, vous appelle à son secours, il est indigne, quel que soit cet homme, de se boucher les oreilles. Il s'adresse à moi, dites-vous..., eh bien! il ne l'aura pas fait inutilement!

— Bravo! bravo! ricana M. Symphorien, c'est parler comme les héros de feu Corneille...

Toute sa petite et grassouillette personne tremblotait de déception et de colère.

Il acheva la voix suffoquée :

— Vous ne sauriez me montrer, d'une façon plus claire, que vous m'écrasez de la noblesse de vos sentiments. Très bien, très bien, mon cher, arrachez à l'ignominie et à la contagion cet homme, un criminel après tout..., moi je ne mâche pas les mots. Rendez-le à son épouse..., qui ne l'attend guère : *de vous*, ce trait sera sublime..., elle vous bénira!

Il avait prononcé *de vous*, d'un ton qui soulignait; c'était la flèche du Parthe.

Il se leva à son tour, raidissant ses courtes jambes :

— Ce que j'étais venu vous dire, vous comprenez..., mon devoir est rempli!

— Et le mien commence, repartit simplement Harvenne, merci de votre avis désintéressé.

M. Symphorien ramassa sa lettre qu'il froissa rageusement.

L'instant d'après, son petit trot martelé faisait crier le sable de la cour. Quand il fut à distance :

— Imbécile! éclata-t-il en levant les mains en l'air.

Tout en s'éloignant du côté de la remise, il monologuait :

— Voilà, voilà l'obscurantisme..., l'éducation cléricale... ; ah! le gouvernement est trop tolérant avec tous ces *Loyola!*

Larirette, qui avait épuisé tous les couplets de la *Chanson des Blés d'or*, faisait maintenant claquer son fouet pour tromper l'attente.

— Excusez!... cria-t-il en apercevant Landrevie, vous disiez n'en avoir que pour cinq minutes...

En se hissant à côté du vétérinaire, M. Symphorien était déjà rasséréné. Au contact de cette insouciance bavarde, qui était le fond de sa propre nature, son optimisme reprenait le dessus :

— Bah! se répétait-il, en sautant au trot endiablé de la jument rouanne, l'affaire est ratée; mais si je n'y gagne rien, je n'y perds rien non plus.

. . . .

— Mon ami, vint annoncer Mme Courtois, impatiente et inquiète du retard, le déjeuner est tout froid, et la voiture attelée depuis plus d'une demi-heure.

— Je ne déjeune pas, ma bonne tante, répondit Pascal, et je ne pars plus...

Et laissant la pauvre femme clouée sur place par la stupéfaction, il alla s'accouder le front dans ses mains, à la haute fenêtre cintrée de la bibliothèque, à bout de force et de paroles, et comme écrasé par la résolution surhumaine qu'il venait de prendre.

Par cette fenêtre, le bruit de ferraille de la *jardinière* de Larirette lui arrivait décroissant : *Cling*, *cling*, cela s'éloignait, comme c'était venu... ; mais à travers l'éloignement qui le dénaturait, le rire du bonhomme avait perdu sa vibration joviale, et lui semblait être le ricanement triste de la destinée.

XVI

Debout, à côté l'une de l'autre, sur l'étroite plate-forme de leur perron qui leur servait d'observatoire, Mme Rolland et sa mère regardaient en face d'elles avec une attention soutenue. Combien de fois

elles étaient venues là heurter leur regard à la borne grise de cet horizon si restreint, attendant quoi... elles n'en savaient rien, poussées simplement par le vague malaise de leur vie de recluses.

Cette fois leur observation avait un but déterminé : la Coudre. De temps à autre, Mme de Cambarains portait à ses yeux une massive lorgnette d'ivoire, rapportée autrefois de Toulouse, souvenir de temps heureux et mondains.

Du clocher de Sychal, à peine plus haut que les pigeonniers voisins, une vibration lente leur arriva.

— Dix heures! s'écria Mme de Cambarains, il devrait être parti depuis longtemps... Je n'y comprends rien. Il est vrai que Basile, le nouveau *campanier*, règle l'heure à sa manière et avance toujours l'aiguille.

De nouveau sa lorgnette se braqua sur la cour de la Coudre où, depuis trois quarts d'heure, la *Grise* stationnait, tournant de temps en temps sa tête pacifique, pour se débarrasser des mouches.

— Pour le coup, ils se décident!... annonça-t-elle vivement.

Des ombres s'agitaient, en effet, près de la voiture; et presque immédiatement, à travers la petite courbe, où tout bruit réveillait l'écho, le claquement de la portière fut nettement entendu.

— Ils partent! confirma Denise à son tour.

Une chaude montée de sang afflua tout à coup à son visage, et elle se rejeta en arrière pour aspirer plus librement la gorgée d'air qui gonfla sa poitrine.

Rien n'était changé en elle; et cependant on la sentait *autre*. C'était toujours les mêmes yeux bruns sablés d'or, mais plus humides, avec un battement plus fréquent de la paupière. Sa toilette des jours précédents n'avait pas varié : toujours sa même robe de laine gris-pâle, dont le corsage à revers de velours émeraude s'ouvrait sur le plastron froncé, toujours le haut col droit qu'elle affectionnait; mais elle portait tout cela différemment, avec un élancement de pleine jeunesse, qui drapait les étoffes et faisait valoir ses formes fières... On devinait que dans cette vie jusque-là éteinte était passé un frisson de suprême joie... Par elle et pour elle, l'amour de chair de ce sceptique s'était changé en amour d'âme; son culte païen de la femme, en adoration capable de sacrifices..., certitude d'orgueil qui accompagnait l'ivresse d'amour!...

Derrière elle, la grande porte vitrée restée entr'ouverte lui renvoyait son image, ainsi qu'un portrait en pied qu'accompagnait le reflet des plantes étagées sur le perron, et complaisamment, comme jamais elle ne l'avait fait, elle en suivait la ligne harmonieuse : la taille de cambrure toujours hardie, l'attache du cou toujours pure, la masse des cheveux toujours profuse, les mains plus

que jamais exquises... Malgré elle, elle se répétait : cette femme que j'admire, c'est moi, assez belle, assez jeune encore pour connaître ce que j'ai tant rêvé : l'amour ardent et purifié qui confond deux vies en une seule... Descendant alors en elle-même, elle retrouvait avec orgueil cette foi, qui l'avait tenue soulevée au-dessus des vulgaires suggestions, fidèle au long rêve, dont la réalisation toute proche la laissait comme éblouie.

Ses yeux s'étaient à demi fermés, et ce fut avec une extraordinaire tendresse qu'elle les rouvrit sur ce paysage, dont les deux maisons jumelles, se souriant l'une à l'autre, formaient pour ainsi dire le trait principal. Dans ce grand rayonnement intérieur, il n'y avait qu'une tache d'ombre..., là-bas au fond de ce port brumeux, cette triste agonie d'hôpital... La pensée de cet homme, extrait de sa vie, auquel elle avait pardonné, en raison de son inconscience et de ses souffrances finales, revenait tout à coup, mais affaiblie par le lointain du temps et de la distance.

— Tiens, qu'est-ce que cela veut dire? s'exclama tout à coup à côté d'elle Mme de Cambarains, qui n'avait pas quitté sa lorgnette, et suivait la voiture à travers les accidents du terrain où elle disparaissait et reparaissait, non..., je ne me trompe pas..., ils tournent à gauche..., du côté opposé à la Planade... Pascal ne prend donc pas le train; mais alors... où va-t-il?

Mme Rolland ne partagea pas l'émoi de sa mère. S'inquiéter?... pourquoi? Etait-il vraisemblable que Pascal eût renoncé à son voyage? La direction que prenait sa voiture était due à un incident banal qu'elles ignoraient.

Mme de Cambarains n'essaya pas de combattre cet optimisme; mais, sans mot dire, elle descendit jusqu'au petit four de la métairie, où les gens s'occupaient à cuire le pain, au milieu d'un pétillement d'étincelles et d'une senteur résineuse de genièvre. L'instant d'après, la voix aiguë de la petite *pastré* traversa comme une fusée claire la combe pleine d'échos.

Une autre voix enrouée répondit du côté des étables de la Coudre.

— Il paraît, revint dire Mme de Cambarains, plus agitée que jamais, que Virginie est partie aussi accompagnant son neveu, le beau-père d'Ammadieux vient de nous l'apprendre, mais il ne sait pas où ils se rendent.

Denise secoua la tête avec une tranquillité confiante... C'était comme une résolution prise de ne pas douter de la marche heureuse des événements. Elle ne sortit pas de ce calme pendant toute cette journée, dont l'horloge de Sychal sonnait les heures, de son timbre fêlé, qui traversait le silence.

Sa mère lui jetait de temps à autre des regards étonnés; mais elle avait fini par comprendre qu'il valait mieux la laisser ainsi. Elle allait et venait, marchant légèrement autour d'elle, respectant cette quiétude qu'elle ne partageait pas, comme on respecte l'assoupissement d'un malade.

Mais à mesure que baissait le jour, sa propre agitation croissait. Un peu avant l'*Angelus*, elle n'y tint plus : elle jeta sur ses épaules sa grande cape plissée pour traverser les bas-fonds où s'accumule l'air froid du soir, et s'avança vers la porte à claire-voie qui fermait la terrasse.

— Où allez-vous donc, mère? lui demanda Denise.

— A l'église, mon enfant, c'est un peu tard; mais la lune se lève de bonne heure, j'y verrai très suffisamment pour revenir..., ne t'inquiète pas.

L'église de Sychal est tout au bout du vallon, à un kilomètre sur la route. Mme de Cambarains attendrait mieux là..., elle saurait plus tôt, et elle aurait la ressource de prier en attendant. Quand elle poussa la lourde porte, au grossier loquet de fer, la petite nef était déjà à moitié remplie d'ombre; deux paysannes, immobiles dans leurs rigides robes de serge, étaient *en adoration* de chaque côté de la grille du chœur.

Mme de Cambarains chercha son prie-Dieu en reps rouge et s'agenouilla; mais une petite toux sèche disait son impatience et sa distraction.

Comme ils sont en retard, ne pouvait-elle s'empêcher de penser, où sont ils allés?... Ils devraient être là... Virginie ne consent jamais à voyager la nuit...

Elle avait porté son prie-Dieu près de l'entrée, pour mieux surveiller la route.

Enfin, sur le cailloutis fraîchement répandu, des roues grincèrent; Mme de Cambarains se précipita dehors et la *Grise* lui apparut fumante entre les deux lanternes allumées.

— Arrêtez, Ammadieux, c'est moi! cria-t-elle.

De l'intérieur obscur, une main s'efforçait de rabattre le vasistas. Il fut enfin relevé. Mme Courtois était seule dans la voiture.

— Ah! j'en étais sûre, s'écria-t-elle dès qu'elle reconnut sa voisine, tu te tourmentais, n'est-ce pas? J'aurais dû te prévenir..., tout s'est fait si précipitamment...; mais ne reste pas sur la route, je t'en prie. Ammadieux, aidez Mme de Cambarains à monter, vous la reconduirez chez elle.

Dès qu'elles furent à côté l'une de l'autre, derrière le vasistas de nouveau déplié :

— Eh bien, ton pressentiment ne te trompait pas, ma chère,

nous ne sommes pas au bout de nos émotions... Denise ne t'accompagne pas, j'en suis bien aise...; il vaut mieux qu'elle n'apprenne pas comme cela tout de suite... ces alternatives sont tuantes pour elle.

Inconsciemment, Mme Courtois s'attardait au préambule, et ménageait l'effet de sa nouvelle à sensation.

— Mais, enfin, que se passe-t-il? supplia la mère de Denise.

— Enfin, ma chère, les correspondants de journaux ont bientôt fait, paraît-il, de tuer les gens... Ton gendre est entré à l'hôpital, comme ils le disaient, mais.... il n'y est pas mort!

Le coup porté, la bonne Mme Courtois ne se contint plus : son récit éclata en phrases pressées, impétueuses, comme une pluie torrentielle après un coup de tonnerre. Elle raconta, s'embrouillant tant elle s'animait, la visite de Landrevie, la lettre au timbre rouge apportée par Capus et la résolution de son neveu mise à exécution sur l'heure, comme s'il avait craint d'être empêché en la retardant. Il est brusque et extrême dans tout Pascal, tu le sais bien.

Elle précipitait son récit.

— Je suis partie avec lui pour la *ville*. — Elle ne désignait jamais autrement le chef-lieu. — Il le fallait à cause de cet argent... Chalambel, le banquier, ne prête que sur deux signatures : tout s'est bien passé, Pascal rentrera seulement cette nuit par le courrier de deux heures. Il comprend votre impatience de savoir, et tient à rapporter l'accusé de réception télégraphique de Liverpool.

Elle racontait tout cela, la bonne Mme Courtois, aussi naturellement qu'elle l'avait fait, par une de ces brusques sautes d'impression fréquentes chez les âmes du Midi, aussi ardente à la compassion de maintenant qu'à l'indignation d'hier.

Des questions se pressaient dans son esprit et sur ses lèvres. Allait-on revoir Paulin Rolland? Denise consentirait-elle à lui pardonner? Accepterait-elle après quinze ans d'abandon de reprendre la vie commune?... Et les deux héritiers, Pisistrate Rolland et Emile Gavot, obligés de restituer..., ils ne s'y attendaient guère!

Dans le calme plat de certaines vies campagnardes, les événements finissent par n'être envisagés qu'au point de vue de la diversion qu'ils apportent.

— Je n'irai pas plus loin, annonça Mme de Cambarains, la jument est trop fatiguée pour monter la côte... Je préfère, d'ailleurs, aller à pieds, et je crois qu'il vaut mieux que ce soit moi..., moi seule, qui apprenne cela à Denise.

— Suis ton inspiration, ma chère Cécile, répondit Mme Courtois. Demain, Pascal et moi nous monterons vous dire ce que nous aurons appris... Prends garde au marchepied, c'est un peu haut, tu

sais, recommanda-t-elle, s'apercevant que Mme de Cambarains très troublée descendait péniblement, accrochant au hasard ses mains tremblantes... Voyons, voyons, exhorta-t-elle en forme de péroraison, ne te mets pas l'esprit à l'envers comme cela. Les événements tournent souvent mieux qu'on ne se l'imagine..., tout s'arrangera, crois-moi..., à demain!

XVII

Quelques instants après, la mère de Denise entrait dans le petit salon de la Coudrette, oppressée de la nouvelle qu'elle apportait, encore plus que de la montée qu'elle venait de gravir.

Sur la table de milieu du salon, la lampe brûlait seule sur son pied à torsade. Denise n'était pas là; mais à l'autre bout du vestibule une porte était entre-bâillée : celle de l'ancien cabinet de travail de M. de Cambarains et par l'entre-bâillement la lumière filtrait réfléchie sur la muraille blanche. Cette pièce, en grande partie démeublée, n'avait conservé qu'un massif bureau et quelques chaises isolées et comme perdues sur la vaste surface rouge du *carrellement*.

Mme Rolland avait choisi la pièce isolée et ce vieux meuble, pour leur confier ses correspondances et ses souvenirs.

Elle y entrait certains jours, éparpillait les pages d'autrefois et les relisait lentement, pendant qu'au-dessus de sa tête, des oiseaux exotiques, — une des distractions de sa solitude, — mêlaient leurs gazouillements en sautillant dans leur cage dorée.

Elle était là en ce moment... Mme de Cambarains s'avança jusqu'à la porte. Mais au moment d'entrer, elle s'arrêta la main sur le bouton de la serrure.

Denise était accoudée. Son petit bougeoir à flamme oscillante, posé à côté d'elle sur la tablette du bureau, éclairait son visage; il était penché attentif sur quelques feuilles manuscrites dont elle avait dénoué le cordon. Au-dessus d'elle, les *calfas*, les *becs-de-corail*, les *cous-coupés* dormaient, pareils à une guirlande de fleurs vivantes.

Une hésitation retint immobile Mme de Cambarains; enfin, elle entra et, s'approchant de sa fille, laissa errer ses doigts sur son cou incliné, comme pour l'éveiller sans sursaut...

— Encore tes *petits papiers*, murmura-t-elle d'un ton qu'elle s'efforçait de rendre enjoué. Ils t'amusent donc toujours?

Elle se pencha tendrement par-dessus son épaule :

— Toujours des lettres..., des poésies... Celle-ci, si je ne me

trompe, c'est Pascal qui l'avait autrefois copiée pour toi, dans les *Recueillements poétiques*... Enfant!

Denise avait pris la main de sa mère, d'un mouvement de tendresse câline..., elle fut toute surprise de la trouver froide.

Elle la regarda alors avec attention, et tout à coup :

— Qu'avez-vous, maman? interrogea-t-elle avec cette divination de ceux qui sont habitués à tout lire sur un visage.

Elle continuait de la regarder :

— Vous avez appris quelque chose à Sychal... Vous avez vu quelqu'un de la Coudre..., répéta-t-elle coup sur coup.

— Oui, fit Mme de Cambarains, d'une voix qui essayait de graduer la vérité, la voiture est de retour... Elle ne venait pas de la Planade...

... Alors, avec une rapidité de déduction qui allait au-devant du coup :

— Pascal n'est pas parti, affirma Denise..., la nouvelle d'hier est fausse..., rien n'est changé pour moi..., je reste ce que j'étais avant, ce que je serai toujours, la *femme d'un absent*... C'est là ce que vous venez m'annoncer, n'est-ce pas mère?...

Mme de Cambarains secoua la tête; et comme Denise ne comprenait pas encore, elle ajouta simplement :

— Non.

A ce mot, Mme Rolland eut un mouvement de bête attaquée, qui se met en défense!... Sur le fond de ses prunelles, les deux iris apparurent noirs tout à coup, dénaturant complètement cette expression de visage, si longtemps résignée.

Mme de Cambarains en fut toute saisie; et c'est en tremblant qu'elle acheva :

— Il n'est pas mort, ainsi qu'on l'avait annoncé. Il a donné de ses nouvelles... Ma chère enfant, il faut accepter la volonté d'en Haut; et te mettre en face de tes nouveaux devoirs...

Au lieu de l'explosion de larmes qu'elle attendait, ce fut une volonté sèche et froide qu'elle trouva en face d'elle.

— Je ne sais pourquoi, en vérité, prononça Mme Rolland, les lèvres frémissantes, nous nous troublons de la sorte... Tout ce qu'on peut m'apprendre de cet homme m'importe peu... Entre lui et moi, il n'y a rien de commun, ce me semble.

La rigidité de ses traits exprimait une résolution inflexible.

Mme de Cambarains ne reconnaissait plus sa fille; une ou deux fois, son œil gris, un peu effacé, se posa sur elle, timidement, et ce regard étonné et doux disait clairement son reproche, de la voir si loin de cette résignation de chrétienne, que seule elle attendait d'elle. *En tout la volonté de Dieu :* elle avait vécu de cette maxime, et à travers elle, l'union conjugale lui apparaissait indissoluble.

Quel que soit son poids, il ne nous appartient pas de nous délivrer de la chaîne tant qu'elle existe...

— Entre lui et toi, affirma-t-elle, avec l'autorité de sa simple foi, il y a le sacrement, ma chère enfant, et comme conséquence, des devoirs...

— Des devoirs! protesta ironiquement Denise. Ah! mère, dites-moi tout de suite, que je n'ai plus qu'à fêter le retour du prodigue et à reprendre, à ses côtés, la vie d'autrefois!

Elle riait d'un rire de défi.

— Quand je te dirais cela, reprit gravement Mme de Cambarains..., te crois-tu dispensée d'un devoir parce qu'il te paraît dur?... parce que tu as déjà souffert?... Tu sais si j'ai souffert avec toi, si ton malheureux mariage a été la croix de ma vie...; mais il entrait dans les desseins providentiels, puisqu'il s'est réalisé. Ni religieusement, ni civilement, il n'est dissous : Il existe donc. « Cet homme », comme tu viens de dire, n'en reste pas moins *ton mari;* s'il est repentant, il n'y a pas deux manières de remplir ton devoir.

— Jamais! signifia Denise.

Elle ajouta avec plus de douceur :

— N'insistez pas... J'aimerais mieux mourir.

Et pendant qu'elle disait cela, son regard errait, avec une sorte d'effroi, sur leur calme intérieur de la Coudrette... Par la porte restée ouverte, elle entrevoyait chacune des pièces qui le composaient : leur petit salon intime; sa chambre à coucher, où elle avait réinstallé son lit de jeune fille, avec ses rideaux de perse aux grands ramages habités d'oiseaux chimériques... *Lui*..., ici!... Une vision surgissait, contre laquelle on aurait dit qu'elle s'arc-boutait, le buste ployé, les mains en avant...

La soirée s'acheva silencieusement dans le salon. Mme de Combarains évitait de parler, sachant que le seul bruit des paroles retarde parfois l'apaisement de l'âme. Dans la petite pièce close, on n'entendait que le craquement régulier de sa grosse aiguille, pénétrant la toile, sur laquelle, elle brodait le tapis d'autel, destiné à décorer l'église le jour prochain de la fête de l'*Adoration*. Les yeux attachés à son ouvrage, elle se disait à elle-même : « Ce coin de l'âme de Denise, cette violence, sous sa résignation, je ne l'avais pas aperçu encore... Cette exaltation aurait tourné, chez son père, en enthousiasme héroïque..., mais, chez elle... »

A l'heure habituelle, elle roula ses laines et sa toile, piqua l'aiguille dans le tissu serré et annonça :

— C'est l'heure de la prière, mon enfant...

Denise se leva, et ce fut comme si rien n'avait passé dans l'invariable régularité de leur vie. Seulement, après que Mme Rolland fut

renfermée dans sa chambre, quand elle eut tiré sur le monde extérieur ses rideaux semés d'oiseaux imaginaires et posé, enfin, sur l'oreiller sa tête que traversaient de douloureuses pulsations; près de son lit, elle devina, plutôt qu'elle n'entendit, un pas qui s'assourdissait, et comme au temps de son enfance, une main borda sa couverture et sembla arranger les plis de son rideau au-dessus de sa tête.

Le lendemain, la première lueur du jour lui fit apercevoir, épinglée à l'étoffe, toute noire sur son fond d'or, une image de la Vierge de Roc-Amadour, préposée à la garde de son sommeil troublé.

XVIII

« Ne montez pas avant ce soir; Denise a besoin de se remettre avant qu'on l'entretienne de nouveau d'un sujet qui la met en présence de décisions graves... »

Mme Courtois avait reçu de très bonne heure ce billet envoyé de la Coudrette; elle venait de le communiquer à son neveu, qu'elle avait trouvé se promenant avec agitation dans la bibliothèque. Très tard, dans la nuit, il était rentré, rapportant un télégramme qui accusait réception, remerciait vivement, mais n'apprenait rien de nouveau.

Tout acte généreux enfièvre, mais la victoire sur soi-même remportée, un affaissement, un regret presque, succèdent souvent : c'est l'égoïsme humain qui prend sa revanche. On le devinait, à l'attitude de Pascal, à ses bras croisés, à son air tout à coup vieilli. « La fatigue de la nuit », assurait Mme Courtois. C'était plutôt la fatigue de l'âme. Les suites de l'événement auquel il venait de prêter la main se montraient claires devant ses yeux :

On allait voir revenir l'*absent* à la Coudrette.

— Tu verras qu'il en sera ainsi, venait de lui prophétiser sa tante avec un grand geste d'oracle.

Il ne pensait pas autrement.

Heureux, bien portant et riche, Rolland n'aurait eu aucune chance de se voir accueilli : une séparation judiciaire eût été plutôt demandée. Ecrasé de honte, épuisé de ressources et de santé, il ne serait pas repoussé.

En certaines âmes, la pitié est plus souveraine que la passion. Denise se serait révoltée contre la vie commune, bourgeoisement reprise; elle se courberait devant ce rôle de Sœur de Charité qui allait lui incomber. Quant au rêve qu'ils avaient ébauché ensemble, elle l'enterrerait sans bruit, comme on fait pour ces petits cercueils d'enfants morts avant qu'on ait eu le temps de s'y attacher...

Il arrêta tout à coup sa promenade devant la porte dont la vitre miroitait sur le fond sombre du corridor.

— Tiens..., la *Sernaille*, fit-il, pourquoi est-elle là, cette petite?

La *Sernaille*, c'était la petite *gardeuse* de la Coudrette. Sa mine éveillée, ses membres agiles et grêles, lui avaient fait donner ce nom qui désigne, dans certaines provinces, le lézard gris des murailles.

Collée au carreau, la petite tête hérissée et bizarre regardait dans la bibliothèque.

Pascal ouvrit.

Plantée sur ses maigres pieds bruns, l'enfant garda un mutisme de sauvagesse, mais sa petite main brûlée de soleil montrait un papier blanc.

— Qui t'as donné cela? questionna Harvenne en patois.

— La *ma-da-mo*, répondit la petite avec un grand effort de timidité, qui soulevait sa poitrine.

Il appela :

— Phrasie ! Et toujours en patois, il ordonna :

— *Dounas un coucou a quello pitzouno* (donnez une friandise à cette enfant).

On écrivait encore de la Coudrette... Entre les deux maisons, c'était chose coutumière que ce va-et-vient de petits messagers; mais cette correspondance empruntait aux circonstances présentes un caractère d'émotion et de gravité.

Dans l'enveloppe qu'il déchira vivement, rien que cette ligne au crayon :

Je vous attends à la Font-Basse : venez. — Denise.

On a dit qu'écrire au crayon, c'était parler à demi-voix. Pascal se sentit tout remué de cette ligne à peine lisible. Il s'en dégageait comme un souffle tiède, un appel affaibli, bien différent de cette force d'âme qu'il avait supposée, de cet orgueil de sacrifice qu'il s'était imaginé. *A la Font-Basse : venez...*; c'était un cri de détresse, presque un rendez-vous.

Sans s'arrêter à réfléchir, il sortit à l'instant même de la bibliothèque, gagna un escalier de service dont la porte s'ouvrait sur le bord de la combe, et s'élança à travers champs, enjambant les sillons qui attendaient les emblavures d'automne, accroché à chaque pas par les ronces dont les interminables tiges remuaient au loin, montrant au ras de terre leurs petites framboises bleues.

La combe était absolument déserte; tout le personnel des métairies s'occupait depuis le matin, sur les plateaux, à la maigre moisson des épeautres. En face, le penchant de la Coudrette, tout blanc de calcaire, réfléchissait le soleil, jusqu'à l'éblouissement.

Seuls les viormes de la Font-Basse faisaient à mi-hauteur une lourde tache d'ombre.

Pascal fut bientôt arrivé à son niveau; il contourna une chétive haie de coignassiers, et atteignit la petite oasis...

Personne!... Seul un martin-pêcheur jaillit des cressons vivaces, et traversa toute la combe d'un trait d'azur. Personne; mais elle allait sûrement venir... Pascal considérait ce coin d'un charme particulier; un fouillis de végétation au milieu d'un océan d'aridité. Dans l'obscurité des feuillages, le bassin brillait d'un éclat pur, sous l'abri d'une voûte que ces mousses spéciales aux fontaines, et appelées pour cela *fontanales*, rendaient d'un vert d'émeraude. Une plante originale s'élançait de l'eau, dardant ses feuilles aiguës comme des poignards, et projetait au-dessus de la surface son épi d'argent que le reflet faisait double. Mme Rolland savait toute la poésie de ce décor..., l'avait-elle choisi pour leur rencontre? Pascal n'eut pas le temps d'approfondir cette question; les gravois du sentier roulèrent sous un pas rapide, et Denise se montra à l'entrée du cercle d'ombre. Son visage disait son impression. Elle était bouleversée. Rien de cette sentimentalité un peu mièvre qu'il connaissait... Elle venait là, emportée par un de ces élans impulsifs qui excluent tout calcul, et jusqu'à cette préoccupation du visage dont se départissent si rarement les femmes. Sa pâleur éclatait brutale, sans qu'un nuage de poudre l'atténuât; les yeux brillaient sous les paupières violemment meurtries. En arrivant, elle les arrêta sur Pascal; mais presque aussitôt, ils se détournèrent et restèrent rivés sur l'eau immobile de la fontaine. Il n'y avait pas à en douter, elle était à une de ces heures où se décide la vie d'une femme.

Ses premiers mots, balbutiants et embarrassés, n'exprimèrent cependant qu'une question banale :

— Ce télégramme que vous attendiez ne vous a rien appris?

— Rien. Un accusé de réception, un remerciement..., pas autre chose.

Avec un effort pénible de la parole, elle demanda encore :

— Alors, c'est vous, Pascal, qui avez envoyé ce cautionnement qu'on lui demandait?

— C'est moi.

Devant son silence, il questionna à son tour, presque tremblant :

— Ai-je mal fait?

Elle eut un rire contraint, et ce mot étrange lui vint aux lèvres :

— Comme cela, ce sera par vous que je vais redevenir la femme de Paulin Rolland...

Par lui! Pascal demeurait écrasé... Ainsi, en croyant s'élever à

la hauteur de cette femme d'élite par un acte noble accompli au prix d'une lutte dont Dieu seul avait le secret, il avait simplement fait parade d'un *don-quichottisme* ridicule; le premier mot de cette femme était un reproche, presque une ironie. Par lui! cet événement qui le laissait seul, abandonné dans son triste soir de vie, à l'instant même où le découragement montait de toutes parts, comme un brouillard mortel à la fin du jour...

— Il y avait, en effet, dit-il amèrement, une manière de répondre à celui à qui était venue l'idée étrange de m'adresser son appel, par la honte qu'il avait de vous l'adresser à vous-même. C'était de faire ce que Landrevie trouvait tout simple : jeter la lettre et abandonner l'homme... Peut-être de cette façon, Paulin Rolland ne serait jamais revenu : il ne cachait pas son pressentiment de succomber aux suites de sa maladie, ou à l'épidémie qui régnait à l'hôpital.

Elle ne le laissa pas continuer, et lui saisissant les mains d'un geste désespéré :

— N'écoutez pas la pauvre femme injuste et incohérente que je suis, sanglota-t-elle..., je souffre follement depuis hier... Oui, vous avez bien fait..., selon cette hauteur d'âme et cette noblesse de cœur que, sous vos feintes ironies, j'ai toujours devinées et... aimées, acheva-t-elle plus bas. A quoi bon vous le cacher? Tant que vous êtes passé moqueur ou indifférent, j'y ai mis tout mon orgueil de femme... Il n'en est plus de même à présent; vous m'aimez à votre tour... Oh! je le sais bien : c'est ce qui me reste de beauté désirable qui vous a d'abord attiré..., mais votre cœur a faibli et s'est enfin donné. Il n'est pas besoin de paroles pour comprendre cela. Je me suis demandé si ce n'était pas trop tard... En des vies comme la mienne, tout vieillit hâtivement, je ne savais plus bien si cette faculté d'aimer si longtemps réduite au rêve était vivante encore... Vivante? Oh! oui, elle l'était... Dans notre saison tardive, il y avait encore place pour tout le bonheur... Certaines soirées d'or sont plus belles que des matinées. Mais Dieu ne veut pas, sans doute, ces pleines joies qui nous tiennent trop détournés de lui... Il y a mis bon ordre... Pourquoi... avoir si longtemps et comme à plaisir gâché notre vie?

— Pourquoi? répondit Pascal, d'un ton d'émotion profonde et avec le besoin de confesser son orgueil et sa misère, parce que je jugeais l'amour simple, un sentiment bon pour les simples. Je me croyais, accentua-t-il en se persiflant lui-même, destiné à d'autres sensations, fait pour boire, dans des coupes artistiques, des corruptions rares, pour m'en enfiévrer, en vibrer, les traduire. — Il eut un éclat de rire cruel. — L'orgueil fait de nous des fous et des égoïstes; ce n'est que dans l'humiliation que le cœur se retrouve..., qu'il se

donne sans réserves, s'il a le bonheur de trouver une compassion de femme assez tendre pour l'accueillir.

L'œil dilaté et rivé à ses lèvres, Denise l'écoutait avec une sorte de recueillement.

— Non! prononça-t-elle tout à coup, dans une explosion de révolte, c'est impossible ce que ma mère demande... Dieu ne peut pas vouloir plus que nos forces... Eh bien, murmura-t-elle après un silence d'accablement..., je reprendrai mon ancienne vie, mais vous ne serez plus loin de moi, car vous ne repartirez plus, vous habiterez la Coudre... Qu'iriez-vous faire à poursuivre encore vos ambitions? Pour vous, comme pour moi, il se fait tard..., nous achèverons nos vies dans ce voisinage fraternel de nos deux maisons, et nous n'oublierons plus ce court instant où nous nous sommes aimés.

Pascal l'écoutait attendri et triste. C'est l'honneur des femmes de concevoir de bonne foi ces chimères, de croire possibles et durables ces intimités tendres, dont le froid positivisme de l'homme marque d'avance le dénouement... Ne plus partir..., sa profonde lassitude l'y invitait; mais, surtout, la troublante promesse de ce voisinage sur lequel il ne s'illusionnait pas, lui. Quelques semaines plus tôt, il aurait sonné sans remords l'hallali de cette femme à bout de forces, qui ne se défendait plus que par l'illusion qu'elle avait de se défendre encore. A cette heure, il sentait autrement : ce n'était pas pour l'avilir qu'il l'aimait.

Il fit sur lui-même un énergique effort.

— Non, murmura-t-il à Denise, je ne resterai pas à la Coudre... Je ne veux plus connaître qu'une manière de vous aimer : celle qui ne laisse ni remords ni tristes lendemains. Elle n'est plus possible : dites-moi donc de m'éloigner, avant que ne s'épuise le peu de force sur lequel je compte encore... Mes préparatifs étaient prêts pour l'autre départ..., je m'en irai...; nos vies doivent être unies ou séparées; elles ne peuvent plus être voisines... Dites-moi de partir..., demain..., dans un instant je n'aurai plus le courage de vous demander cela...

Et c'était ce théoricien de la passion égoïste qui parlait ainsi!

— Je ne pourrai jamais vous dire de m'abandonner, balbutia Denise.

Elle chancela si pâle, qu'Harvenne la prit dans ses bras et la déposa sur un des bancs de gazon qui bordaient la fontaine, la retenant un instant appuyée sur sa poitrine.

Si courte que fut l'étreinte, elle révéla à Mme Rolland toute la réalité du danger.

— C'est vrai, affirma-t-elle, en le regardant profondément...,

nous séparer c'est le devoir..., le devoir impérieux. Eh bien, nous l'accomplirons..., mais pas tout de suite...., attendez quelques semaines, quelques jours du moins.

— Demain, décida-t-elle, après un moment d'hésitation douloureuse, je vous écrirai, vous saurez si je vous demande de partir.

Il l'enveloppait d'un regard ardent. En ces luttes de l'âme, la passion souvent ne recule que pour revenir d'un bond brusque et nous terrasser, si Dieu n'intervient. Son secours prend quelquefois la forme du plus simple incident.

Dans la perspective du vallon de Sychal, tout vibrant de lumière, depuis un instant, une ombre se mouvait sur la route.

Denise venait de la remarquer et de la désigner d'un signe :

— L'abbé Fabre, annonça-t-elle, avec un léger tremblement de la voix.

Pascal regarda dans la direction, et reconnut en effet le curé de Sychal.

— Il vient de dépasser l'embranchement de *Combe-Peyrouse*, constata encore Mme Rolland; il a l'air de venir ici... tenez, le voilà qui s'arrête à la planche du pont, et franchit le ruisseau... Il prend précisément le *raccourci* de la *Font-Basse*.

Du même mouvement, ils s'étaient levés.

— Adieu!... murmura Pascal.

Il se sentait incapable de composer son visage, d'articuler les phrases du bonjour obligatoire, et la conversation banale qui suivrait.

Il jeta sur Denise un dernier et rapide regard.

— Faites-moi savoir votre volonté, supplia-t-il, ne me laissez pas longtemps dans cette torture de l'attendre.

Et plus bas :

— Au revoir!

Il avait déjà fait quelques pas.

— Attendez! lui cria Denise.

Elle courut vers le bassin de la fontaine, poussée par une inspiration brusque, plongea vivement sa main dans l'eau glacée, et saisissant la plante qui s'y épanouissait, elle en arracha la hampe avec son épi blanc, qu'elle tendit tout ruisselant à Pascal, pendant que le reste de la tige retombait avec un tournoiement de décapité.

Elle semblait heureuse d'avoir fait cela. C'était comme un besoin de sacrifier quelque chose de beau, de vivant, à cet amour qui lui remplissait l'âme...

Plongé dans la lecture de son bréviaire, l'abbé Fabre venait de faire halte pour reprendre haleine au moment même où ils se séparaient, sur le petit terre-plein de la fontaine. « *Il n'est point de déguisement capable de cacher l'amour là où il est* », a dit La Ro-

chefoucauld; il faut croire qu'il a raison, car le bon prêtre, au lieu de reprendre sa marche et sa lecture, s'arrêta à les regarder tout pensif. Prévenu par Mme de Cambarains de l'événement qui jetait un si grand trouble dans leur vie, il s'était hâté de monter à la Coudrette. Tout en marchant, il cherchait les paroles qui amèneraient à l'acceptation chrétienne cette âme qu'il croyait connaître, et dont il s'expliquait difficilement la révolte... Un éclair de lumière venait de jaillir : c'était Dieu qui le permettait.

Denise était restée sur le terre-plein, attendant seule le curé de Sychal...

Alternativement, ses yeux se portaient sur ces deux hommes dont l'un s'éloignait et l'autre se rapprochait. Le côté par où s'en allait Pascal était celui où la Font-Basse, en se déversant, prolongeait la végétation; elle y apercevait des verdures vivaces, des feuilles luisantes d'arbousiers à fruits écarlates, des fleurs de câpriers aux longs pistils en aigrette, où les éphippigères se suspendaient par leurs pattes crochues en lançant leur cri qui chante l'automne, comme celui des cigales chante l'été. Le côté par où s'avançait l'abbé Fabre était celui de la grèze où elle ne voyait que la terre sèche et dure.

A ce moment, la Tentation et le Devoir semblaient se symboliser pour elle en cette double image.

— Bonjour, chère dame, cria de loin le pasteur.

Philistin, le roquet frétillant dont il était toujours précédé, était déjà près de Denise et tournait autour d'elle en se tortillant de joie.

— C'est *vous* que je viens voir aujourd'hui, vous particulièrement, insista l'abbé Fabre en fermant son bréviaire.

— Je vous en suis bien reconnaissante, monsieur le curé, répondit Denise.

A petits pas, et côte à côte, ils se mirent à gravir l'allée montante. L'abbé Fabre semblait causer indifféremment, chassant du bout de sa canne les cailloux qui roulaient sur la pente; mais tout en marchant et en parlant, il observait ce visage si visiblement altéré et ces yeux inquiets ramenés toujours du côté de la Coudre. Il toucha légèrement le bras de Mme Rolland.

— Permettez-moi, ma chère dame, lui dit-il en s'arrêtant comme pour se reposer, de vous offrir un petit souvenir de mon pèlerinage de Roc-Amadour...

De son bréviaire il tira un emblème. Une colombe au bec et aux pattes rose vif, aux ailes maculées de deux énormes gouttes de sang, était représentée traînant par un ruban bleu-ciel une croix entourée de myosotis. L'image était naïve; mais le curé n'ignorait pas combien les âmes féminines goûtent les allégories.

— Au verso, annonça-t-il, vous trouverez une prière de saint Liguori pour demander la persévérance dans le devoir et la grâce dans l'épreuve;... elle est fort belle, vous verrez..., ajouta-t-il de ce ton confidentiel que savent prendre les ecclésiastiques.

Ils se remirent en marche, et leur dialogue continua; la parole du prêtre se faisant graduellement plus ferme dans sa douceur, celle de Denise plus confiante, plus voisine des larmes... déjà près de l'aveu.

Ils disparurent à la dernière courbe de l'autre côté des sureaux touffus qui dressaient leurs grappes noires.

... Derrière eux, le petit chien franchit joyeusement d'un bond l'allée toute blanche de soleil.

XIX

L'émotion de Pascal, quand il rentra à la Coudre, était si vive qu'il ne savait comment la cacher. Heureusement, c'était à la maison jour de grande lessive : une affaire capitale dans les ménages ruraux. Mme Courtois n'avait d'yeux que pour sa lingerie, dont elle était soigneuse et fière. Phrasie et elle, bien en face, comme pour un vis-à-vis de quadrille, prenaient un à un les draps fins d'un blanc de neige et les étiraient de toutes leurs forces; puis d'un coup du tranchant de la main, sec et précis, Mme Courtois imprimait le pli définitif, juste au milieu. Absorbée par cet exercice, elle ne prit pas garde à la préoccupation de son neveu; et le soir venu, elle lui faussa compagnie de bonne heure. Lui-même, au lieu de lire dans la bibliothèque, suivant son habitude, il gravit vivement les marches de l'escalier, et se réfugia dans sa chambre, où il se hâta de se couler sous ses draps et de souffler sa bougie, impatient de faire la nuit et le calme, en attendant le lendemain... Il n'y parvint pas. Autour de son lit, un peu de clarté diffuse persistait, venue du dehors, juste ce qu'il fallait pour rendre les formes fantastiques. Sa malle prête au départ, sa couverture roulée, prenaient des aspects de monstres accroupis et hostiles. Partir...; jamais cet acte de la vie ne lui était apparu aussi désespérant. Il se revoyait dans ce grand remous parisien, tournoyant au hasard, à l'état d'épave inerte... Il ramenait alors son regard sur l'étroit vallon de Sychal, ce refuge devenu impossible maintenant, il y apercevait Denise... et à côté d'elle Rolland! — car il reviendrait; cela entrait dans la logique des choses, dans ces fatalités de la vie réelle qui usent notre force et nos résolutions. — Rolland! Il se le représentait tel qu'il l'avait autrefois connu, la face congestionnée, le cou replet et court, l'haleine alcoolique. Denise avait ce geste de dégoût, ce mouvement

de repousser, qui lui cambrait la taille, lorsqu'elle disait à la Font-Basse : « C'est impossible!... Dieu ne peut pas vouloir plus que nos forces!... » et une association d'idées lui remémorait un sujet souvent traité par la statuaire : *Nymphe et Satyre!...* Quel cauchemar... quelle nuit!...

Son premier acte, en se levant, fut d'ouvrir la fenêtre et d'interroger le petit sentier qui traversait la combe. A tout instant, il s'attendait à y voir trottiner la *Sernaille*, sa lettre à la main;... mais rien ne bougeait sur l'étroit chemin; seules les poules de la métairie le traversaient de temps à autre en picorant au soleil.

A mesure que le temps s'écoulait, cette idée de départ qui l'avait torturé, s'effaçait de son esprit, comme un cauchemar dans le jour grandissant... Denise n'avait pas eu cette force de lui dire de partir... Le sort en était jeté, il resterait... ils s'aimeraient!... Comme ce mot vibrait profondément en lui!... Devant la fenêtre, le *Pech-Mort* et le *Pech d'Alibas*, ces deux tristes tuques qui offusquaient la vue, avaient perdu leur air navré; leurs squelettes semblaient s'iriser dans l'azur tendre, et le couple de crécerelles, qu'on y voyait éternellement tourner, avait pris un vol léger et joyeux...

Au déjeuner, Mme Courtois, que n'absorbaient plus ses occupations de ménagère, revint au sujet qui l'intriguait si vivement :

— Ainsi... d'après toi, Denise se refuserait à recevoir son mari...

Elle fit entendre ce claquement de bouche douteur, des vieilles gens qui ont pour eux l'expérience.

— Bah! elle finira par céder... Et puis, pour tenir ainsi rigueur indéfiniment, elle est bien trop... — Elle ne trouva, pour exprimer sa pensée, qu'un joli mot patois qui signifie : inclination à compatir, — elle est bien trop *pietadouse*...

— Je crois, au contraire, Denise très absolue dans ses répugnances et très ferme dans ses résolutions, répondit assez sèchement Pascal.

— Nous verrons bien, conclut la vieille dame, en hochant la tête.

Quatre heures!... Le silence de Denise ne permettait plus de doute, il lui disait de rester. Pascal remonta dans sa chambre avec une joie d'enfant et se mit à dérouler sa couverture et à défaire sa malle... Il avait hâte de faire disparaître ces signes du départ, et il y mettait un tel entrain, qu'on dut frapper à sa porte à plusieurs reprises avant qu'il n'entendît.

— Entrez, cria-t-il d'une voix un peu tremblante.

La porte s'ouvrit discrètement, et l'abbé Fabre s'y encadra.

Il s'était fait une règle de partager équitablement ses visites. S'il

montait un jour à la Coudrette, on était sûr de le voir arriver le lendemain à la Coudre.

— Bonjour, monsieur Harvenne, dit-il de sa voix vibrante, on m'a dit que vous étiez dans votre chambre, et je me suis permis d'y monter...; mais j'aperçois des préparatifs de départ... que je ne voudrais pas déranger...

— Des préparatifs de départ?... mais non, mon cher monsieur le curé, je crois même que c'est tout le contraire.

— Ah!... je pensais...

L'abbé Fabre avait attiré à lui une des deux *bergères* de paille qui meublaient la chambre et il venait de s'y installer, toussant à plusieurs reprises et faisant tournoyer sa canne entre ses doigts.

Assis en face de lui, sur son derrière, *Philistin* semblait l'observer avec intérêt.

Sa conversation ne sortit pas des menus faits locaux : son secrétaire de fabrique, Séminadis, venait de donner sa démission, intimidé par la loi nouvelle... par qui le remplacer? — Les *hybrides Bouchet* ne convenaient décidément pas au clos du presbytère, et même à tous les terrains du *Camp de Sychal*. Il n'y avait de pratique pour les reconstitutions en cépages américains, que le réparia *Gloire de Montpellier*.

Rien ne révélait un but particulier à sa visite. Cependant il l'écourta sensiblement.

— Les enfants du catéchisme attendent, dit-il en forme d'excuse, et il se mit debout pour prendre congé.

Alors seulement, du long revers de sa manche où elle était glissée, il tira une lettre qu'il tendit à Pascal.

— Une lettre pour vous, dit-il... Mme Rolland m'a prié de vous la remettre, sachant que je devais monter aujourd'hui à la Coudre.

Il s'efforçait de rester naturel; mais une émotion mal contenue étrangla les derniers mots de sa phrase.

Pascal avait subitement changé de visage. Il restait les yeux fixés sur cette enveloppe qu'on lui tendait, sans y toucher... Le choix du messager ne lui permettait pas le doute : c'était la séparation...

Une vieille habitude de discipline mondaine le maintenait seule correct, un sourire aux lèvres. Il prit enfin l'enveloppe entre ses doigts, qui se crochetèrent sur le papier, dans une contraction inconsciente.

— Merci, monsieur le curé, dit-il en s'inclinant.

Sévère pour la passion qu'il brise, le prêtre n'en est que plus tendre pour le cœur qui souffre.

L'abbé Fabre resta un instant les yeux baissés devant cet homme qu'il sentait gravement frappé, sous son masque souriant. Quand il

les releva, ils étaient pleins de grosses larmes, qu'il ne pouvait plus contenir.

— Demain, je dirai ma messe à votre intention, murmura-t-il simplement à l'oreille d'Harvenne, lui faisant comprendre, par ce seul mot, qu'il savait et qu'il compatissait.

Quand il fut seul, Harvenne ferma la porte, déchira l'enveloppe et lut avec une émotion indicible :

« C'est un adieu que l'abbé Fabre vous apporte... un adieu! Je me demande encore comment ce mot de douleur peut sortir de mes lèvres... Comment je puis l'écrire... *vous* l'écrire. Il n'est pas arraché à ma conscience, cependant; dès que je me suis retrouvée moi-même, il m'est apparu comme l'obligation visible, impérieuse, l'obligation que vous compreniez déjà, quand vous me disiez à la *Font-Basse :* « Nous ne pouvons plus être qu'unis ou séparés... »

« Séparons-nous donc, Pascal, du même effort de nos âmes, vite... sans regarder en arrière... car si vous restiez, que deviendrions-nous? Que deviendrait l'amour lui-même, triste ivresse d'une heure, quand il est fait de honte et de déchéance.

« Vous allez partir, c'est une prière, c'est un ordre...

« Quelle sera votre vie, seul, à ce moment où vous aviez tant besoin de reprendre confiance, de reposer votre lassitude, vous, en qui s'agite encore douloureusement cette âme d'artiste que j'aime et que j'ai maudite, pourtant, quand elle vous soufflait cette soif de tout voir, de tout vivre, qui vous a détourné de moi?

« Hier, vous m'avez quittée en me disant tout bas : « Au revoir. » Eh bien, oui... au revoir! Je vous le dis, à mon tour, avec la ferme croyance de ne pas le dire en vain... Plus tard, — à notre âge, plus tard c'est quelquefois bientôt, — les apaisements viendront... Je le demande tant à Dieu, ce revoir dans l'amitié permise, que je l'espère, que je l'attends.. ô mon cher, mon unique ami... »

XX

Depuis deux ans, Pascal Harvenne n'a plus quitté Paris, sauf pendant une courte excursion en Norwège, qu'il fit à la fin de l'avant-dernier été.

Le *grande ævi spatium* du poète ne suppose pas toujours un laps de temps considérable. A un certain âge, dans de certaines conditions, deux ans peuvent constituer un pas décisif du temps dans notre existence. En apparence, c'était son train de vie ordinaire qu'avait repris l'homme de lettres. Obéissant à cette impulsion des tendances qui nous pousse jusqu'au bout, il avait repris la

plume, publié même malgré le serment qu'il avait fait; mais dans cette façon d'occuper sa vie, il eût été facile de discerner quelque chose de machinal, l'absence de but et de croyance en soi.

Deux fois par mois, le courrier du Midi lui apportait une lettre de Mme Courtois. Dans chacune de ces lettres s'accentuait un reproche plus triste, à mesure que la prolongation insolite de son absence donnait à penser là-bas qu'il avait perdu l'esprit de retour.

Le matin même du jour où nous le retrouvons, une de ces lettres venait de lui être remise.

« ... Rien de nouveau à la Coudrette, annonçait-elle après d'autres nouvelles locales; Cécile de Cambarains fait comme moi, elle vieillit beaucoup. Paulin Rolland est toujours de même, et *le même.* La paralysie progressive dont il souffre est stationnaire; M. Fabbas, l'officier de santé, assure que cela peut durer longtemps de la sorte, à moins qu'une nouvelle poussée congestive ne l'emmène. Il exige des soins continus et fatigants. Denise s'y consacre avec une abnégation qui fait l'admiration de tous ceux qui en sont témoins. Son dévouement est d'autant plus méritoire, qu'il ne s'adresse qu'à l'être souffrant et condamné dont elle a charge. Entre eux, la séparation morale ne peut pas être comblée. »

A la fin de la lettre, les plaintes habituelles :

« Je suis bien seule, et bien vieille pour être seule, mon cher Pascal. Il y a des moments ou j'éprouve le désir de me retirer chez les dames du Cénacle à Toulouse; mais alors que deviendrait la Coudre? Bien des choses y sont déjà en souffrance. Cette année, Ammadieux est très en retard pour les labours. »

Malgré sa forme un peu vulgaire, cette lettre remua profondément Harvenne. C'était comme l'appel ému de ce pauvre pays dont il vivait éloigné depuis deux ans, par la crainte d'y souffrir et d'y faire souffrir.

On était en plein automne, la vraie saison de cette terre que l'été brûle et que le printemps parvient à peine à verdir. D'un mouvement presque irréfléchi, Pascal arracha un feuillet à son *note-book*, d'un trait, il écrivit : « Je viens », mit l'adresse et sonna.

— Portez cela au télégraphe, ordonna-t-il à la vieille femme qui suffisait à son service.

L'express de Toulouse l'emmenait le soir même.

Le retour à la Coudre fut pour lui une mélancolique joie. Peu sentimentale, Mme Courtois l'embrassa cependant avec cette effusion des vieilles gens qui ne comptent plus revoir ceux qui les quittent.

Son imagination un peu courte ne trouva pour traduire son émotion que la phrase de sa dernière lettre :

— Je suis bien seule, et bien vieille pour être seule...

Mais, en disant cela, elle avait dans les yeux un petit brouillard de larmes qui disait son attendrissement.

Presque tout de suite ils parlèrent de la Coudrette.

— Je ne puis plus y monter qu'en voiture, dit Mme Courtois, je m'essouffle maintenant dans ces sentiers de chèvre. Quand comptes-tu leur faire ta visite de retour?

Il faut brusquer l'impression qu'on redoute. Harvenne en était convaincu et il répondit :

— Demain.

Le lendemain, après un interminable circuit pour contourner les croupes, l'*américaine* les déposa devant la Coudrette.

Pascal regarda avidement la petite maison quittée depuis deux ans, comme si elle avait dû changer de physionomie dans ce court intervalle de temps. Elle était la même. Seules, les marches du perron étaient veuves de leurs pots de fleurs; on les apercevait exilés au bout de la terrasse, avec leur pauvres plantes sèches, couleur de paille.

Il n'avait pas fait deux pas dans le vestibule, qu'une exclamation de bienvenue retentissait. C'était Mme de Cambarains; un peu plus voûtée, avec ses belles boucles un peu plus blanches, son fin visage un peu moins souriant.

Elle vint vers Harvenne les bras ouverts et l'embrassa tendrement:

Du petit salon, une grosse voix criait :

— *Hé adieu* Harvenne, *hé adieu!*

Paulin Rolland s'agitait sur le fauteuil mécanique qu'il ne quittait plus.

Pascal s'approcha.

Combien le pauvre homme était loin de ce que son imagination fiévreuse lui avait représenté un jour! Incapable de mouvoir tout son côté droit, il agitait continuellement sa main gauche, de ce geste uniforme des paralytiques. Seul, le visage restait animé, la parole traînante et commune, avec un violent accent gascon, conservé intact à travers sa vie cosmopolite.

— Ah! le voilà donc, ce Parisien endurci, clamait-il, dire que je ne l'ai pas vu depuis mon retour, et que je ne l'avais pas encore remercié de ce qu'il avait fait pour moi! Denise! Denise! appela-t-il de sa voix saccadée... Comme cela, vous voilà revenu..., vous me tiendrez quelquefois compagnie... Je m'ennuie dans ce fauteuil, comme si j'étais payé pour cela!

Il s'interrompit pour la seconde fois :

— Denise! mais enfin, que faites-vous donc! Harvenne est là... Har-ven-ne!

La porte s'ouvrit à la fin, poussée avec une sorte de crainte, et Mme Rolland se montra.

Une seconde d'hésitation la retint immobile dans les plis droits de sa robe de laine noire. Elle paraissait sourire. Oh! le sourire humble, inquiet, douloureux, de la femme qui sait sa beauté perdue! Deux ans! Pour elle surtout, en ces deux ans, l'action du temps s'était décuplée. Son court arrêt avait suffi pour qu'Harvenne remarquât le ton cendré des cheveux, la taille dépossédée de sa cambrure qui la rejetait en arrière, les yeux fatigués, et sur les belles mains de marbre, les veines saillantes... Cependant, sur cette demi destruction, un reflet de jeunesse mourante flottait encore, comme une dernière lueur de ciel avant la nuit.

Elle lui tendit sa main, qu'il prit, profondément ému. Ce fut d'abord une pression incertaine et tâtonnante, qui se changea soudain en une étreinte décidément franche.

Tous les deux en même temps, ils venaient de ressentir cette impression très nette, que c'était fini des troublantes émotions du passé. Ils avaient fait le sacrifice que Dieu commande : Dieu les récompensait. A l'équinoxe tourmenté allait succéder pour eux la saison calme où les jours baissent. C'était la paix... et c'était l'amitié. Ce sentiment exquis, et si rare entre l'homme et la femme, leur était accordé par surcroît, ainsi qu'une récompense choisie.

— Mon cher Pascal, dit gaiement Mme de Cambarains, nous inaugurons dès demain la reprise de nos réunions d'autrefois. L'abbé Fabre doit venir, et Cambirol m'a apporté hier les premières truffes de la saison.

XXI

Depuis son retour, Harvenne est entré dans une vie pour lui toute nouvelle. Il s'est aperçu que dans cette petite colonie, composée de femmes et d'un infirme, il était comme un chef désigné. Un rôle d'activité et de protection lui incombait. Il l'a accepté; et à le remplir, il éprouve une satisfaction et comme un bien-être qui l'étonne. Les paysans, de leur côté, commencent à prendre l'habitude de monter à la Coudre pour lui demander conseils et services. Déjà même, ils lui ont proposé les emplois et les honneurs naïfs de la vie campagnarde : constitutions de syndicats agricoles, présidence de sociétés, etc.

Un premier mouvement lui faisait sourire à ces propositions et refuser ces « utilités », mais une seconde impression le ramenait toujours, et il les acceptait.

Mme Courtois assiste à cette évolution avec son branlement de

tête et son sourire *en dedans*, qu'elle cache derrière les piles de ses serviettes et les alignements de ses pots de confitures.

— La saison est déjà fort avancée, remarqua un jour Pascal, il faudra bien songer à mon retour à Paris... mon loyer court toujours...

— Il est fâcheux de n'en pas profiter, je le reconnais, dit Mme Courtois; mais tu ne peux pourtant pas partir avant d'avoir réglé ce bornage de la Coudrette. Ils n'ont que toi, tu le sais bien. Et puis, le bail d'Ammadieux est tombé depuis la Saint-Martin, tu comptes bien le renouveler avant ton départ, j'imagine?

— Vous avez raison... Mais je m'éternise véritablement, cette année.

Il ajourna encore une fois son départ, tout à ce plaisir nouveau de l'activité utile. Le rêve littéraire reculait au second plan, moins nécessaire à sa vie, moins regretté. Il avait cependant encore des retours, des appels...

Un matin, par un coup de sa nature extrême qui lui inspirait parfois des actes étranges, il résolut d'en finir avec lui. Il alla droit à la bibliothèque, entra, et tremblant un peu, il promena son regard autour de lui, comme pour s'assurer que personne n'était là. La vaste pièce était silencieuse, ainsi qu'à l'ordinaire; seuls, par la fenêtre cintrée, le *Pech-Mort* et le *Pech d'Alibas*, couchés des deux côtés du vallon, en face de la Coudre, montraient leurs croupes inégales et semblaient le regarder, pareils à deux sphinx grisâtres.

Il se dirigea vers la grande table de chêne. Là, avec ce frisson que doivent éprouver ceux qui préparent un suicide, il introduisit une clef à trèfle dans une des serrures latérales et tira à lui un tiroir lourd et profond comme un cercueil : le tiroir aux manuscrits. Il y avait là-dedans de nombreux cahiers, noircis d'écriture : œuvres finies, ou essais avortés; débris de pensée, ou travaux de longue haleine. Il considéra ces cahiers longtemps choyés; puis, pris d'une brusque colère, il les saisit tous à la fois, d'une seule brassée, étonné de leur poids inutile... Ces parasites!... ils avaient pompé le meilleur, le plus pur de son sang..., à cause d'eux, il avait manqué sa vie... il allait les jeter au feu!

Il y a des actes que les gens calmes et raisonnables ne comprendront jamais...

Pascal savait qu'il fallait ce pont coupé derrière lui pour ne plus être tenté de revenir sur ses pas... Il chercha des yeux la cheminée entre ses hauts chenêts de fer. Elle était là, tout près, mais on ne l'avait pas encore débarrassée des mousses et des fleurs de papier peint qui en masquaient le foyer jusqu'à la saison d'hiver. Enlever cela : devant ce remue-ménage et cette flambée, Mme Courtois allait peut-être entrer, avec sa curiosité ordinaire..., demander des expli-

cations. L'idée lui vint de porter tout ce papier au dehors et de faire en plein champ l'autodafé.

Il jeta sous son bras le volumineux paquet, glissa des allumettes dans sa poche et gagna la campagne. Il suivait une déclivité pierreuse, où de maigres chênes alignaient l'un derrière l'autre leurs troncs contournés, dont on arrache incessamment les branches et les feuilles, pour la nourriture des troupeaux. Après quelques pas il s'arrêta et, comme dans la bibliothèque, s'assura qu'il était seul. On l'est presque toujours dans ces espaces dont le vide vous cache aussi bien qu'un fourré sombre. Il n'y apercevait même pas un des rares pâtres qui les traversent. Seul, dans une clairière lointaine, un *truffaïre*[1], suivi de son pourceau, errait comme une ombre, grattant çà et là la glèbe rouge; et quelqu'un, que son regard myope ne pouvait distinguer, montait lentement à travers les sillons de la combe...

A quoi bon aller plus loin? Ici ou ailleurs, qu'importait! Une allumette frottée, et ce serait affaire faite... mais ce n'était même pas la peine. Un pâtre avait dû allumer du feu par là, dans la matinée; sur l'arête du versant, quelques *brocailles* fumaient encore entre deux pierres. Harvenne s'en approcha et y laissa crouler son fardeau.

L'acte accompli, il s'éloigna de quelques pas, s'assit à terre et attendit la combustion.

Elle ne fut pas prompte, comme il s'y attendait. Le feu, à demi-mort, tâta d'abord cette proie qu'on lui jetait et y adhéra peu à peu. Ne pouvant s'emparer de la masse entière, il en retournait lentement les feuilles de son doigt rouge. L'une après l'autre, chaque page se soulevait et flambait en se craquelant. Harvenne reconnaissait des chapitres... des alinéas... Repris de tendresse et d'illusion, il avait des envies de sauver au moins un fragment... un paysage... une peinture d'âme...; mais le feu était devenu vorace : de toute cette écriture, il ne resta bientôt plus qu'une masse noire, que parcouraient des étincelles et que semblait agiter un tremblement convulsif.

Alors il se releva, ému comme s'il venait de tuer un être vivant, et se hâta de s'éloigner de ces débris que le vent dispersait déjà. Il avait repris le chemin de la Coudre, quand il s'entendit appeler par son nom : « Pascal ! » Il tressaillit et se retourna. Denise Rolland était sur l'arête qu'il venait de quitter. Elle s'y tenait arrêtée, les bras pendants, la jupe de sa robe secouée par le vent des hauteurs. Son regard allait de ce foyer éteint, qui étalait sa large tache noire

[1] Chercheur de truffes.

de papiers carbonisés, au visage de Pascal, contraint et pâle, comme celui d'un homme dont on surprend le secret.

— Qu'avez-vous fait là, mon ami? interrogea-t-elle en désignant le tas de cendres.

Il s'efforça de sourire :

— Une exécution, ma chère Denise.

Elle le questionna du regard :

— Oh!... rien, que ces inutiles manuscrits qui encombraient mon bureau.

— C'est insensé! s'écria-t-elle, et de grosses larmes lui vinrent aux yeux.

— Ne les pleurez pas... je vous assure qu'ils n'en valaient pas la peine... je ne veux pas être pour moi plus injuste qu'il ne convient... Au milieu de tous ces débris noirs, peut-être y avait-il quelques pages à conserver... mais je les enveloppe toutes dans la même colère, puisqu'elles m'ont fait manquer ma vie... mon bonheur... Je n'ai plus qu'une soif, me rendre utile dans ce petit coin de terre où je vais me renfermer, mais où je vous sens là, ma joie, mon conseil, ma force, mon encouragement... chère, chère Denise.

— Alors... dit Denise très émue, c'est décidé... vous vous fixez à la Coudre.

— N'aviez-vous pas deviné qu'il en serait ainsi?

Elle lui tendit silencieusement ses deux mains, qu'il réunit d'une seule étreinte.

— Vous avez raison, affirma-t-elle avec force, je suis là, mon ami..., et c'est parce que je suis là que je ne laisserai pas se consommer le suicide intellectuel que vous méditez... Être utile, être dévoué, c'est bien; mais ce n'est pas tout. Ramassez votre plume, mon cher Pascal, ce qui est détruit est détruit; mais le champ reste ouvert... Elle vous sera une ressource, croyez-moi, dans cette solitude de la vie rustique où vous êtes encore un peu novice.

Elle lui prit le bras, et fraternellement, avec une sensation toute nouvelle de leur exquise amitié, ils revinrent du côté de la Coudre, en silence, interrogeant cette terre grise à laquelle ils confiaient définitivement leur vie. Elle se montrait à eux telle qu'ils la connaissaient, telle qu'ils l'aimaient; des pierres partout, éternellement des pierres... De loin en loin, quelques campanules fluettes, quelques scabieuses à peine visibles tachetaient le sol au pied des pauvres chênes martyrisés, et des pousses de buis aux fleurs amères attiraient les abeilles... terre indigente, terre misérable, mais tendre comme ces bons pauvres, si reconnaissants de l'affection qu'on leur donne.

Au moment où ils arrivaient en vue de la Coudre, une musique

assourdissante fit explosion. C'était la *Victorieuse*, la fanfare du Cazoulès, venue pour donner une aubade à son nouveau président, qui attaquait l'ouverture du *Cheval de bronze*. Au centre du cercle des casquettes galonnées d'or et des faces tuméfiées par l'effort des lèvres sur les embouchures, Larirette, le joyeux vétérinaire de Combe-Plane, brandissant la bannière offerte par le nouveau président, la bouche fendue jusqu'aux oreilles par un rire qui dominait l'éclat des cuivres.

Sur le perron, l'abbé Fabre, tout épanoui, battait la mesure avec sa canne et, posté devant lui, *Philistin* semblait l'accompagner de sa queue frétillante. Au second plan, Mme Courtois et Mme de Cambarains, montées en voiture pour jouir du petit concert, se tenaient debout et, en riant, adressaient à Harvenne des signes de félicitation.

Le morceau terminé, les vivats apaisés, les verres vidés, après que les « exécutants » eurent repris le chemin du Cazoulès, en ébranlant d'un dernier *allegro* l'écho de la petite combe, l'abbé Fabre s'approcha de son paroissien.

— Mon cher monsieur Harvenne, dit-il avec un degré de familiarité qui attestait la hausse de sa sympathie, je ne puis vous laisser ignorer à quel point Monsieur le secrétaire de l'évêché, qui m'écrit aujourd'hui même, est enchanté de votre collaboration au *Conciliateur*... Il vous verrait avec plaisir, — sa lettre me le donne à entendre, — devenir un des membres actifs de l'œuvre de l'*Hospitalisation des malades étrangers*, nouvellement fondée, comme vous le savez, grâce à son initiative.

— Il recevra demain mon acceptation.

— Alors..., poussa vivement le curé de Sychal, pendant que vous voilà en bonnes dispositions, oserai-je vous demander de vouloir bien remplacer Séminadis, le trésorier de mon conseil de fabrique?

— Osez! répondit Harvenne en souriant.

A tout ce qu'on lui proposait, il tendait avidement ses bras d'homme de bonne volonté, et à chaque acceptation il croyait entendre à côté de lui, la voix sérieuse et contenue du Père de Loulme murmurer à son oreille cette sentence qu'il n'avait jamais oubliée :

Mieux vaut, oui... cent fois, la plus humble tâche utile à ses semblables.

***

— Savez-vous la nouvelle? nazillait le pharmacien Madeuf en se glissant, quelques jours après, dans le *cabinet particulier* du

café des *Mille Colonnes*, Pascal Harvenne s'installe définitivement à la Coudre, et ne quitte plus le pays.

La tête en l'air, une de ses courtes jambes allongée sur une seconde chaise, Symphorien Landrevie était absorbé par les délices d'un cigare de choix, qu'il fumait dans un long bout d'ambre en faisant, à chaque aspiration, entendre un gargouillement voluptueux. A sa droite se tenait Contios; à sa gauche Corpulat, le nouveau buraliste, un néophyte de leur petit cénacle.

M. Symphorien retira de sa bouche le *régalia* odorant.

— Un drôle de corps, cet Harvenne, prononça-t-il en s'essuyant les lèvres, le voilà maintenant « citoyen de Sychal... » Eh bien! rappelez-vous ce que je vous dis, il y croupira comme un mollusque... Je l'ai jugé, ce garçon-là; il n'entend rien à la vie... mais rien de rien!

Avec l'ongle de l'index il fit crouler le cône de cendre amassé à l'extrémité de son cigare; et tout à coup ses lèvres se ramassèrent autour du bout d'ambre en un sourire polisson :

— T'en souviens-tu, Madeuf? dit-il, en se tournant vers le pharmacien, j'avais *diagnostiqué* autrefois qu'il devait être du « dernier bien » avec sa belle voisine, Mme Rolland... En ce jour, et parlant à ta personne, mon bon Honoré, je me rétracte... Des types comme lui, vois-tu, c'est fait pour le *platonique*... bien débilitant, mon ami, ce *plat... tonique!*

Madeuf et Contios s'affaissèrent sur leurs sièges en proie à la plus désopilante hilarité.

— Je vous le disais bien, affirmait ce dernier à Corpulat qui, en sa qualité de *nouveau*, avait besoin d'être initié et demandait qu'on lui expliquât le calembour... il a de l'esprit comme un diable... et pour juger son homme, du premier coup d'œil, il ne faut pas aller après lui!

A. du Pradeix.

LE CATHOLICISME EN AUSTRALIE[1]

CHAPITRE V

LES FINANCES DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

On peut se demander à juste titre par quels moyens subsiste l'Église catholique en Australie, quelles sont ses ressources matérielles, quel est l'état de ses recettes et de ses dépenses.

La conséquence naturelle de la séparation complète des Églises et de l'État est que la vie des Églises ne dépend en aucune façon des deniers publics : elles ne reçoivent aucun subside gouvernemental. L'administration coloniale accorda pendant quelques années des secours en argent ou des concessions de terrains aux quatre confessions religieuses les plus importantes : les Catholiques, les Anglicans, les Presbytériens et les Wesleyens ; mais ces secours sont supprimés aujourd'hui. La Propagation de la Foi a bien envoyé quelques fonds aux différents diocèses d'Australie, mais ces ressources diminuent progressivement ; en outre, elles ont des destinations spéciales : elles servent presque exclusivement à payer les frais de voyage des religieux, religieuses, prêtres, missionnaires, ou à favoriser des missions chez les indigènes, telles que celles des Maoris dans la Nouvelle-Zélande, ou celles des Noirs dans l'Australie septentrionale.

La fortune de l'Église catholique comprend d'abord des immeubles (églises, écoles, presbytères) ; quelquefois, mais rarement, l'Église jouit des revenus annuels que lui rapportent des terrains ou des maisons ; enfin elle a les ressources quotidiennes, produit de la générosité de ses enfants : celles-ci doivent balancer les dépenses suivantes divisées en cinq chapitres.

1° Entretien du clergé. — En Australie, le salaire du prêtre n'est pas encore fixé comme en Amérique et varie suivant l'importance des paroisses. Le traitement du plus modeste curé, dans la colonie de Victoria, n'est pas inférieur en général à 350 livres st.

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 juillet et 25 août 1894.

(8750 fr.). La vie en commun est universellement admise pour les paroisses qui exigent plusieurs prêtres. Dans ce cas, les deux tiers du traitement appartiennent au curé et le restant au vicaire. Ce partage est fait après le règlement des dépenses communes, telles que nourriture, domestiques, chevaux, etc. En Victoria, le salaire du prêtre est donc assez élevé et lui permet de jouir plus qu'ailleurs d'une confortable aisance.

2° Entretien de l'évêque. — La mense épiscopale se compose d'abord des revenus de la paroisse ou des paroisses dont l'évêque se réserve la cure; de plus, elle est alimentée par un prélèvement sur les revenus de toutes les autres paroisses du diocèse : ceci constitue une sorte de dîme dont le taux ne saurait être uniforme. (Dans le diocèse de Ballarat, il est de 10 pour 100.)

3° Frais du culte. — Ce chef de dépenses, qui comprend les frais d'autel, l'éclairage de l'église, le traitement de l'organiste, des chantres et des autres employés, peut quelquefois atteindre des proportions considérables.

4° Dettes. — Des achats de terrains ou des constructions d'écoles ont endetté bon nombre de paroisses. Pour exécuter ces travaux, le curé est d'ordinaire réduit aux emprunts : il s'adresse à la Banque locale qui exige, bien entendu, un intérêt annuel.

5° Ecoles. — Ce titre englobe la construction et l'entretien des écoles, ainsi que le traitement des instituteurs et des institutrices.

Enfin, on doit faire face à certaines dépenses qui, pour n'être pas ordinaires ou paroissiales, n'en sont pas moins obligatoires, telles que le Denier de Saint-Pierre ou les frais d'une mission. Pour y subvenir, on recourt habituellement à des quêtes spéciales.

Comment subvenir aux dépenses journalières et d'une nécessité absolue? La réponse est aisée : l'Eglise catholique doit à la générosité de ses enfants les *recettes* qui lui permettent de vivre et de fonctionner régulièrement.

1° *Entretien du clergé.* — Pour y pourvoir, les *quêtes hebdomadaires* sont une des principales ressources. Tous les dimanches, aux offices du matin et du soir, soit à la porte de l'église, soit pendant la cérémonie, une quête est faite *pour le salaire du clergé.* Le *pen-rent* ou location des bancs, quoique mis généralement en vigueur dans les églises anglicanes et très usité aux Etats-Unis, est rarement employé dans les paroisses catholiques d'Australie. L'entrée de l'église est presque toujours libre, ainsi que la place que le fidèle juge à propos d'y occuper. Tout le monde doit contribuer et contribue de fait aux quêtes hebdomadaires. Les gens du peuple donnent au moins 3 pence (0 fr. 30) et quelquefois 6 pence (0 fr. 60). La classe aisée ne reste pas au-dessous de 1 shilling (1 fr. 25). Le penny simple, valant quelques centimes, se voit peu. Du reste, en

Australie, tout ce qui n'a pas au moins la valeur d'une pièce d'argent est compté pour rien.

Aux quêtes hebdomadaires viennent s'adjoindre les offrandes de Pâques et de Noël. Tout chef de famille, toute personne vivant dans son ménage et gagnant sa vie par son travail est regardée comme assumant l'obligation de faire au clergé une offrande particulière qui doit être en proportion avec ses revenus et sa situation sociale. L'origine de cette coutume est essentiellement irlandaise. Le dimanche qui précède Pâques ou Noël, le prêtre rappelle, en chaire, le devoir qu'a le troupeau de nourrir son pasteur et désigne plusieurs catholiques influents qui sont chargés de recueillir les offrandes. Le jour de la solennité venu, une demi-heure avant la messe, les collecteurs prennent place sous le porche de l'église. Un d'entre eux fait l'office de secrétaire et les autres celui d'assesseurs. En arrivant près d'eux, les fidèles déposent leurs offrandes sur la table, et le secrétaire inscrit les noms des donateurs et le montant de leur souscription. Afin que les absents et les retardataires puissent s'acquitter de leur obligation, la souscription demeure ouverte durant une quinzaine de jours environ. C'est seulement le deuxième ou le troisième dimanche après la fête, que le curé, au prône, donne lecture publique et solennelle de la liste tout entière. Cette lecture est un événement. Les Canons défendent bien aux prêtres, en cette circonstance, d'ajouter aucun commentaire *personnel* et de blâmer nominativement qui que ce soit; mais les commentaires généraux ont aussi leur portée et, n'étant pas défendus, ils ne sont presque jamais omis. Dès que le prêtre paraît, la feuille à la main, toutes les têtes se lèvent, toutes les oreilles se tendent; chaque nom est remarqué. Si par hasard une erreur est commise, quant au nom ou à l'importance de l'offrande, elle est réparée publiquement le dimanche suivant. Il n'existe pas d'humiliation plus pénible pour la sensibilité de l'Irlando-Australien que de ne pas occuper sur la liste proclamée au prône la place qu'il mérite. Il est curieux de voir, après la messe au cours de laquelle a eu lieu cette lecture, l'animation des groupes formés autour de l'église ou dans les rues avoisinantes. Tous les noms sont passés en revue, discutés et jugés par le peuple. Malheur à celui qui n'a pas donné autant qu'il le pouvait ou qui a donné moins qu'un de ses compatriotes plus pauvre que lui : « He is a mean fellow » (c'est un ladre!) dit-on en le passant au crible : « Il ne sera pas plus riche dans douze mois; il n'emportera pas ses écus dans la tombe! »

Les quêtes hebdomadaires et les *offrandes de Pâques et de Noël* qui contribuent à l'entretien du clergé paroissial fournissent à peu près ce que nous appelons en France le *traitement*. A ces deux ressources s'en ajoute une troisième, secondaire, il est vrai, mais

régulière : le *droit d'étole*. Ce droit consiste dans les offrandes ou honoraires versés par les fidèles à l'occasion des baptêmes, des mariages et des enterrements. Il constitue une sorte de *casuel*, et, réuni aux produits des quêtes, il forme le revenu de la paroisse, qui est partagé, naturellement, entre les divers membres du clergé.

L'*honoraire des messes* n'entre pas dans ce revenu commun : il appartient au prêtre qui l'a reçu.

Comparé au casuel de France, le *droit d'étole* est assez élevé. Cela tient à ce que, d'une part, l'argent a moins de valeur en Australie qu'en France ; à ce que, de l'autre, la générosité des catholiques est plus grande comme leur foi est plus vive. Dans le diocèse de Ballarat, l'offrande pour un baptême est d'au moins 7 shillings (8 fr. 75); pour l'assistance à un enterrement, elle dépasse souvent 1 liv. sterl. (25 francs); pour la célébration d'un mariage, elle ne descend guère au-dessous de 5 liv. sterl. (125 francs); l'honoraire d'une messe basse est de 5 shillings (6 fr. 25). Le droit d'étole dépend de la charité du fidèle et de la discrétion du prêtre : il varie suivant les ressources locales et n'est jamais exigé du pauvre. Les chiffres ci-dessus sont établis et consacrés par la coutume ; ils sont, en quelque sorte, officiels. Il est à remarquer que l'offrande pour le mariage est beaucoup plus élevée que les autres : ceci s'explique par un usage irlandais qui date des persécutions. A cette époque, le marié accordait au clergé le dixième de la dot de sa femme. Partout où l'Irlandais s'est établi, il a gardé quelque chose de cette coutume et, à l'occasion de son mariage, il fait une offrande exceptionnellement généreuse.

2° *Entretien de l'évêque*. — J'ai dit un mot de la manière dont se constitue la mense épiscopale. Je puis ajouter que dans certains diocèses une part supplémentaire est prélevée sur les droits d'étole, pour s'ajouter aux revenus ordinaires de l'évêché. Dans certaines régions, à Ballarat, par exemple, la coutume veut que l'on distraie de l'offrande complète du mariage, une somme de 50 francs pour la mense.

3° *Les frais du culte* sont généralement couverts par certaines sociétés ou confréries. La plus répandue de ces dernières, et celle qui consacre tous ses revenus à l'entretien du culte, est la *Altar society* (confrérie de l'autel). Chacun de ses membres verse une cotisation mensuelle de 6 pence (0 fr. 60) ou de 1 shilling (1 fr. 25).

4° *Dettes*. — Pour amortir les emprunts et payer les dettes ecclésiastiques, le clergé organise des quêtes spéciales, hebdomadaires ou mensuelles, des souscriptions publiques, des *art-unions* (loteries), des ventes de charité (*bazars*), des courses, des jeux publics, des concerts et même des excursions portant le nom suggestif de *pic-nics*.

5° *Ecoles.* — Pour obtenir les fonds nécessaires à l'achat des terrains ou à la construction des bâtiments, on a recours aux mêmes moyens extraordinaires employés pour l'amortissement des dettes paroissiales. Les dépenses courantes (entretien et salaire des instituteurs et des institutrices) sont généralement couvertes par des souscriptions annuelles auxquelles contribuent les parents des enfants et les bons catholiques de la paroisse. Des quêtes spéciales faites une ou deux fois par mois, le dimanche, aux offices publics, complètent ces souscriptions. Bon nombre d'enfants payent leur écolage : c'est encore une ressource.

Nous devons envisager ici le côté pratique de la *gestion des biens ecclésiastiques.* La loi reconnaissant la liberté d'association, cette question est facile à traiter. L'Église catholique considérée comme telle a le droit de posséder, d'acheter et de vendre. C'est une association dont la personnalité civile est représentée par des *trustees* ou fidéi-commissaires, responsables devant la loi, mais qui n'ont le droit de gérer les biens ecclésiastiques que dans des limites déterminées. Les *trustees* sont, en général, au nombre de trois : l'évêque, le vicaire général et le curé. Les titres de propriété sont établis et enregistrés sous leurs noms. Quelquefois des laïques intelligents sont désignés pour être, avec les prêtres, les fidéi-commissaires des propriétés et deviennent ainsi des auxiliaires utiles. Mais la tendance actuelle et presque générale dans les diocèses d'Australie est de les exclure. Des conflits regrettables se sont élevés souvent, par suite du défaut d'entente entre l'élément laïc et l'élément ecclésiastique. Ces conflits, susceptibles d'introduire une sorte de presbytérianisme dans les paroisses, ont été particulièrement graves aux États-Unis : les laïques finissaient par y réclamer, comme un droit, leur participation à la gestion des biens ecclésiastiques. Les évêques d'Australie, profitant de cette expérience, se sont efforcés avec raison de se passer d'un concours dangereux et de rendre impossibles les divisions qui ont déchiré certains diocèses des Etats-Unis pendant près d'un demi-siècle. Le fardeau de la gestion des biens en Australie est totalement assumé par le clergé. Le curé est responsable vis-à-vis de son évêque, à qui il doit fournir régulièrement des comptes, et il ne peut endetter sa paroisse qu'avec sa permission expresse. Toute dette approuvée devient dette d'Eglise, dette d'honneur, que l'évêque, à défaut du curé, est tenu d'amortir. Quant à l'évêque lui-même, il n'était, à l'origine des diocèses, responsable de sa gestion financière que devant sa conscience et devant le Pape; c'était insuffisant, le Pape étant si loin. Cet état de choses amena des désastres financiers occasionnés par l'incurie ou l'incapacité des prélats ou des simples prêtres. Le concile de Sydney a inauguré une législation nouvelle

et il a établi un contrôle pour la gestion financière des biens. Désormais l'évêque est obligé de consulter le conseil diocésain : son indépendance est donc restreinte. Mais il était difficile de régler en une seule fois cette question délicate. Cela pourra se faire quand les diocèses seront mieux constitués, les moyens de communication plus nombreux et plus rapides, les paroisses moins étendues, et le nombre des prêtres suffisant pour permettre de pourvoir aux multiples rouages que demande une administration complète.

Il reste donc bien établi que l'entretien de l'Église catholique repose uniquement sur la générosité des fidèles.

En Australie, cette générosité a des caractères spéciaux. Elle est d'abord facile : les salaires sont plus élevés qu'en Europe ; ouvriers et patrons gagnent davantage, ils regardent moins à l'argent. En Australie comme en Amérique, plus on gagne, moins on économise ; plus le bénéfice est grand, plus la dépense augmente, et cette remarque s'applique aussi bien aux choses religieuses qu'à tout autre objet. Enfin, la générosité envers l'Eglise est rendue plus facile par la situation de la classe ouvrière. Le pauvre *nécessiteux* est très rare à Victoria : ce n'est pas comme dans les vieux pays d'Europe. Quiconque a de la santé et de la sobriété trouve toujours de quoi vivre. Là, comme partout, la paresse et l'ivrognerie engendrent la misère ; mais les pauvres forcés, les pauvres qui ne peuvent pas ne pas l'être sont rares. En France, un bon chrétien songe avant tout, dans ses aumônes, à la part de l'indigent ; en Australie, il pense d'abord à celle du prêtre. Quant aux vieillards, aux orphelins, ils sont ordinairement réunis, les premiers, dans des asiles dits *benevolent azylums*, les seconds dans des orphelinats. Ces établissements qu'entretiennent des souscriptions publiques, sont ouverts à tous. Les enfants que la police arrête parce qu'ils se livrent au vagabondage ou qu'ils errent sans parents, sont reçus d'abord dans une sorte de maison centrale de correction ; de là, après un séjour d'autant moins long que leur conduite est meilleure, ils sont affermés (*boarded-out*) à des familles respectables qui n'ont point d'enfants et qui, moyennant une indemnité que leur accorde le gouvernement, initient ces pauvres petits êtres à un métier ou au travail agricole. Ce système semble préférable, sous tous les rapports, au système officiel de France qui consiste à jeter ces orphelins dans des établissements où la vie en commun devient une cause d'immoralité et de dépravation. En Victoria, la famille à laquelle un enfant est confié répond de sa santé et doit l'envoyer à l'école, à l'église, au catéchisme. Pour rendre cette obligation efficace, des dames respectables sont chargées par l'administration d'aller visiter régulièrement ces enfants dans les familles qui les ont adoptés.

Les sociétés de Saint-Vincent de Paul, établies dans quelques grands centres de Victoria, à Melbourne, à Geelong, à Bendigo, etc., n'ont pas pour unique but de procurer aux malheureux le pain matériel ; leur tâche consiste plutôt à visiter les malades dans les hôpitaux, à arracher les ivrognes à leurs mauvaises habitudes, à envoyer les enfants du peuple à l'école paroissiale et au catéchisme, à répandre des livres de prières, des chapelets et des ouvrages religieux. Mais la crise financière que traverse en ce moment l'Australie a eu pour résultat d'augmenter dans les grandes villes le nombre des nécessiteux. Les sociétés de là-bas devront donc assimiler leurs œuvres à celles d'Europe.

La générosité est plus qu'une vertu en Australie : elle est un signe de foi. Aussi longtemps que le catholique donne, on peut dire qu'il est réellement croyant ; du jour où il ferme sa bourse, on peut dire que sa foi fait naufrage. Il faut remarquer en outre que la pratique de la générosité n'est pas un simple conseil, qu'elle constitue un véritable précepte. L'Eglise a le même droit de commander à ses fidèles d'entretenir leurs pasteurs que d'observer le jeûne et l'abstinence. C'est une obligation de droit naturel et divin, car toute peine mérite salaire, et il est écrit que celui qui travaille à l'autel doit vivre de l'autel : elle en a fait un précepte ecclésiastique. En Australie, un des six commandements de l'Église ordonne d'entretenir les pasteurs. Et ce même commandement existe dans le formulaire officiel [1] adopté dans tous les pays anglais où l'Eglise n'est pas subventionnée par l'Etat.

Mais si la générosité est commandée par l'Église, elle est très volontiers acceptée par le peuple : il ne s'étonne pas quand on lui demande de l'argent ; il ne se scandalise pas quand le prêtre « fait un appel » pour n'importe quel motif, fût-ce même pour un motif qui le regarde personnellement. Le peuple serait étonné si le contraire avait lieu, c'est-à-dire si le prêtre, par des scrupules mal placés, n'osait prononcer le mot d'*argent*. Le fait de demander prouve que le prêtre a foi dans la générosité des fidèles, et ceux-ci considèrent à leur tour comme un honneur de répondre à sa confiance.

Cette générosité des catholiques n'a d'autres bornes que leur

[1] Voici, à titre de curiosité, le texte des commandements de l'Eglise en Australie :

1° Assister à la messe, les dimanches et fêtes d'obligation.
2° Jeûner et faire abstinence aux jours prescrits.
3° Se confesser au moins une fois l'an.
4° Communier à Pâques.
5° Contribuer à l'entretien des pasteurs.
6° Célébrer les mariages dans les conditions exigées par l'Église.

fortune. Ils ne se contentent pas de donner une fois, ils donnent toujours, et aussi longtemps qu'ils ont; il arrive même que quelques-uns empruntent à leurs voisins, afin de pouvoir mettre leurs noms sur la liste des offrandes, quand une souscription est ouverte. Tout prêtre qui a dirigé une paroisse en Australie n'a qu'à consulter ses souvenirs pour se rappeler combien de largesses ont dépassé les ressources des donateurs. La générosité n'est donc pas la vertu exclusive des riches ; elle est plutôt, et par excellence, la vertu de la classe moyenne. Ce sont moins les offrandes des gros capitalistes que celles des colons ordinaires, des mineurs, des fermiers, des hommes de travail, des artisans, des ouvriers et des servantes, qui contribuent à la vie et au développement de l'Eglise.

On est témoin parfois d'exemples extraordinaires de générosité, particulièrement quand il s'agit de la construction d'une église et d'une école, ou bien d'une manifestation de reconnaissance envers un prêtre.

Voici un trait dont la place est tout indiquée à la fin de ces considérations générales. A la mort du dean Fitz Patrick, vicaire général de Melbourne, qui avait dépensé toute sa vie et toute sa fortune à la construction de la cathédrale de Saint-Patrick, l'archevêque, Mgr Carr, provoqua un meeting des catholiques : il voulait trouver les ressources nécessaires à l'achèvement de l'édifice. A l'heure dite, le meeting commença dans la cathédrale. Une foule considérable remplissait la vaste nef. L'archevêque, dans son discours, fit l'éloge du défunt : il rappela ses vertus et déclara à son auditoire que le moyen le plus efficace de témoigner de la reconnaissance au bienfaiteur défunt était d'achever l'édifice pour lequel il avait vidé sa bourse et usé sa vie. Il conclut en disant qu'une liste de souscriptions était ouverte et qu'il lui fallait 30 000 livres st. (750 000 fr.). Le discours de l'archevêque fut accueilli avec enthousiasme, et quelques semaines plus tard les 30 000 livres st. étaient souscrites.

Dans cette générosité si louable, si universelle, si constante, les femmes ont une place d'honneur qu'il convient de signaler. Que de fois, allant à la cachette du ménage ou attaquant la réserve des mauvais jours, elles arrivent avec un billet de banque, afin que leur nom figure à côté de celui de leur mari sur la liste des souscriptions! Quant aux servantes, aux ouvrières, aux employées et à toute cette classe de jeunes personnes comprises sous le nom d'*irish girls*, leur libéralité est devenue proverbiale. Aucune souscription n'est ouverte sans que leurs noms ne s'y trouvent en face d'une pièce d'or; c'est l'offrande la plus sacrée : elle est prise sur l'épargne d'un modeste salaire.

J'ai déjà dit que le prêtre, dans la nécessité de faire une dépense

extraordinaire pour l'école ou pour l'église, organise une fête, une vente de charité ou *bazar*, une loterie. C'est dans ces circonstances surtout, — ai-je besoin de le faire remarquer? — qu'il trouve parmi les femmes et les jeunes filles de sa paroisse d'admirables organisatrices. Dès que le mot d'ordre est donné, toutes se mettent à l'œuvre avec une ardeur incroyable, rivalisant d'entrain. Cette rivalité engendre parfois de petites querelles : les femmes sont partout les mêmes, et, chez les races anglaises en particulier, elles ont hérité de tous les vieux instincts des Saxons d'autrefois; l'instinct querelleur fait partie de cet héritage. César le mentionnait déjà. En dépit ou, pour mieux dire, à cause même de ces rivalités, le succès pécuniaire des fêtes est surprenant. Le moindre *bazar* rapporte au minimum comme bénéfice plusieurs centaines de livres sterling. Dans les villes plus importantes, ce moyen d'obtenir de l'argent a produit jusqu'à 1000 et 2000 livres sterling (25 000 et 50 000 fr.). Les bazars mettent l'initiative personnelle à contribution : c'est ce qui explique leurs résultats merveilleux.

Je viens de parler de la générosité du catholique australien, que dire de la délicatesse avec laquelle il la témoigne! Lorsqu'un prêtre reçoit sa nomination pour un autre poste, il n'est pas rare que les paroissiens lui manifestent leur reconnaissance et leurs regrets en lui offrant, avant son départ, une bourse remplie d'or. Si, au contraire, son absence a lieu parce qu'un changement d'air lui est ordonné pendant un certain temps, ou parce qu'il veut faire un voyage en Europe, la même générosité lui apporte plus que le nécessaire sous le couvert pittoresque de « trousseau de voyage ». A l'arrivée d'un jeune prêtre venant du vieux continent, ces braves gens qui ne le connaissent pas s'empressent de lui offrir cheval et voiture pour lui souhaiter la bienvenue. Mille autres traits du même genre pourraient être cités.

CHAPITRE VI

LES ÉDIFICES RELIGIEUX DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN VICTORIA

Si les édifices matériels de l'Eglise catholique d'Australie étaient passés sous silence, cette étude demeurerait incomplète. Il existe des relations intimes entre l'architecture et la foi, et l'état de la première est souvent une indication de ce qu'est la seconde. Au premier coup d'œil sur les monuments, le voyageur devine que l'architecture et l'Eglise d'Australie sont jeunes toutes les deux. Certes, les édifices révèlent une vitalité énergique; mais il faut

reconnaître que leur nombre est insuffisant. L'augmentation de la population catholique a été si rapide qu'il a été impossible de faire face aux besoins même les plus urgents. Quand l'Eglise s'implante dans un pays nouveau, il faut courir au plus pressé d'abord, c'est-à-dire à l'administration des sacrements; les édifices viennent ensuite. Le Dieu de l'Eucharistie n'eut-il pas jadis ici, pour premiers et pour uniques temples, le feuillage des eucalyptus, la tente du mineur, la hutte du fermier? Lorsque la première fièvre de l'or fut calmée et que la population devint moins flottante, on se préoccupa de construire des bâtiments convenables. Ils sont déjà nombreux, nous devons le reconnaître; mais la plupart d'entre eux, ceux de quelque importance surtout, demeurent inachevés. La raison en est bien simple. Dès qu'une mine était découverte, une population de 20 à 30 000 mineurs venait s'installer autour d'elle. L'or affluait, et le prêtre chargé du district, croyant la source bonne, dressait les plans d'une église grandiose et jetait les fondations. A peine les murs sortaient-ils de terre que la mine se trouvait subitement épuisée. La population quittait alors les lieux, les ressources étaient taries et les travaux interrompus. Une clôture en planches s'élevait à la hâte pour abriter contre le vent et la pluie le temple inachevé. Ces constructions attendent aujourd'hui le retour d'une époque prospère; mais il faudrait pour cela découvrir une nouvelle mine dans les environs ou remplacer l'industrie minière par une exploitation agricole.

Le *site* des églises catholiques en Australie est généralement très bien choisi. Pendant la première période de colonisation, le gouvernement civil accordait volontiers aux différentes confessions religieuses des terrains pour y bâtir leurs édifices sacrés. Les catholiques, profitant de cette générosité, ont eu l'heureuse inspiration de choisir de préférence des terrains désignés par leur élévation pour être les plus en vue de l'endroit. Mgr Gould, en particulier, le premier archevêque de Melbourne, se sentait instinctivement porté vers les collines, de sorte que, aujourd'hui, quand on arrive dans un bourg ou dans une ville, l'église catholique se distingue facilement des autres temples : *Fundamenta ejus in montibus*. Les cathédrales de Melbourne, de Sydney, de Hobart, entre autres, sont toutes dans ce cas.

Les grandes églises catholiques sont ordinairement bâties en pierres ou en briques; les plus petites et les chapelles rurales, le plus souvent en bois. Le bois est remplacé par la brique, dès que le bourg est suffisamment « assis » pour n'avoir plus à craindre l'émigration totale de la population, et surtout lorsque plusieurs fermiers catholiques se sont établis dans les environs. Ce n'est que par l'agriculture qu'on prend définitivement possession du sol. Un

établissement industriel ressemble toujours à un campement, et quand je vois les corons des ouvriers, je songe aux huttes et aux cases des sauvages. L'architecture catholique en Australie compte très peu d'églises susceptibles d'être mises au rang des monuments remarquables. Les cathédrales de Saint-Mary à Sydney, de Saint-Patrick à Melbourne, et de Saint-Mary à Dunedin, constituent de très glorieuses exceptions; car, en règle générale, les églises sont vulgaires, sans distinction et sans style. Comment pourrait-il en être autrement? Les architectes qui les ont construites, protestants pour la plupart, n'avaient jamais bâti que des maisons privées et ne connaissaient qu'un type d'architecture religieuse, celui du temple anglican de leur village. Quand d'aventure ils étaient catholiques, leurs connaissances ne s'étendaient pas beaucoup plus loin. Dans les Iles-Britanniques où la persécution avait si longtemps sévi, les belles églises étaient rares. Même de nos jours, les Australiens auraient intérêt à faire un stage prolongé sur le continent de l'Europe, qui demeure en somme la grande école des arts. Le clergé aurait pu suppléer sans doute au défaut d'éducation artistique des architectes. Mais lui aussi, venu de pays protestant, calquait son église sur le temple. Il n'avait dans la tête que le toit aigu, le pignon flanqué d'une tour, et les fenêtres ogivales; et le style gothique était pour lui le *nec plus ultra* de l'art. Il voulut l'introduire à tout prix en Australie. A mon avis, il avait tort. Ce style est avant tout celui des pays froids et humides comme l'Angleterre, le nord de la France et une partie de l'Allemagne. L'Australie, pays chaud, devrait être assimilée plutôt à l'Italie, et l'architecture romane ou byzantine lui serait mieux appropriée. L'architecture gothique convient sous le ciel sombre, et près des ormes séculaires de nos contrées; elle est dépaysée sous le ciel brillant et à côté des eucalyptus de l'Australie. La population n'est malheureusement pas encore faite aux habitudes et aux usages des pays tropicaux; ses goûts et ses modes sont demeurés britanniques. Or la race britannique préfère le gothique au roman qui ne frappe pas assez les regards et qui réserve trop pour l'intérieur toute sa décoration. Pour implanter en Australie un autre style que celui-là, il y aura bien des préjugés, bien des manies nationales à vaincre. Les Anglais sont allés jusqu'à s'imaginer que le style gothique est le seul style chrétien, et que tout autre style est plus ou moins païen. Il faut ajouter que, chez eux, le roman demanderait, à cause de l'humidité, des réparations constantes et dispendieuses; mais rien de semblable n'est à redouter en Australie pour une église romane : les réparations y seraient insignifiantes, et les frais de construction beaucoup moins élevés que ceux d'un monument gothique. Dans un pays neuf, où tout est à faire, il est

bon de prendre en considération ces deux avantages. Il y a lieu d'espérer que le bon sens sera le guide pour les constructions futures et que le style, qui est moins que tout autre en harmonie avec le pays, sera enfin abandonné. Si le clergé sait mener la campagne avec prudence, le changement s'effectuera sans secousses. Les PP. Rédemptoristes de Ballarat, qui ont, dans leurs missions, accompli tant de prodiges pour la conversion des catholiques et sont devenus de *véritables* réformateurs, ont eu la sage hardiesse d'adopter le style italien pour la construction de l'église de leur monastère. Le premier pas est fait, l'exemple sera suivi. Le modèle déjà exécuté sera perfectionné, et les constructions monotones au toit aigu et à l'inévitable tour latérale feront place à des monuments plus appropriés au pays.

Nous ajouterons à ces réflexions générales la description sommaire de quelques-unes des églises les plus remarquables.

La cathédrale de Saint-Patrick, à Melbourne, est un monument grandiose. Elle fut construite par un architecte de grand talent, M. Waddell, élève de Pugin, à qui l'Angleterre doit les plans d'un grand nombre d'églises catholiques récemment construites. Elevée sur une colline oppelée *Eastern-Hill*, elle occupe un des plus beaux emplacements de Melbourne. Les nefs seules sont achevées et livrées au culte. Depuis quelques années, l'archevêque, Mgr Carr, a donné aux travaux une nouvelle impulsion : le transept et l'abside seront terminés avant deux ans. Si, comme on l'espère, rien n'entrave cette marche définitive, les tours se dresseront bientôt et les catholiques d'Australie auront enfin une œuvre architecturale complète. Cette œuvre sera digne de Melbourne la merveilleuse, digne aussi de la religion qui a fait bâtir les cathédrales de Reims et de Cologne, de Paris et de Westminster. Presque aussi grande que le Sacré-Cœur de Montmartre, elle est probablement, avec la cathédrale de Sydney, la plus importante église catholique actuellement en voie de construction.

Cependant il y a des ombres au tableau et il faut apporter quelques restrictions à la fierté des catholiques de Melbourne. Dans son ensemble, l'aspect de leur église n'est pas assez agréable, assez attrayant. La pierre employée est en granit de teinte sombre ; les ornements sont ternes et manquent de vie. Sur cette masse gigantesque qui se dresse mélancolique et noire sous le ciel si pur et si éblouissant de l'Australie, il faudrait un rayon de joie. Le monument contraste d'une façon pénible avec la couleur locale du pays, avec la gaieté ambiante. Quelques personnes, dont je ne partage point les goûts, en jugent autrement. Elles trouvent que la sévérité extérieure des murailles de leur église donne une leçon continuelle de sérieux à la population frivole qui circule à ses pieds.

Mais il y a dans Saint-Patrick d'autres défauts plus graves et qu'il est moins facile d'excuser. La façade, par exemple, n'est qu'un immense pignon sans aucun ornement; le centre est occupé par une fenêtre, dont les proportions semblent d'autant plus extraordinaires qu'elle surmonte une porte d'entrée basse, étroite et justement comparable au trou par lequel entrent et sortent les abeilles de nos vieilles ruches. L'architecte a évidemment voulu réserver une grande place pour un superbe vitrail : il a trop sacrifié l'utile à cet agrément. La Commission de santé publique a dû ordonner l'ouverture d'une porte latérale pour permettre à la foule de sortir sans s'écraser. Du reste, l'on aurait dû songer aux vieilles cathédrales d'Europe avec leurs vastes portails ouvragés, avec leurs façades bordées de statues de saints, peuple des morts qui semble sourire au peuple des vivants, avec leur rosace plus modeste qui projette sur l'autel les reflets des derniers rayons du soleil couchant! Quelle belle occasion s'offrait à l'architecte de Saint-Patrick d'écrire sur la façade une page inoubliable d'histoire religieuse! Que n'a-t-il posé au centre le grand apôtre saint Patrick, entouré d'une phalange de ses disciples et successeurs dans l'Eglise d'Irlande : Columba, Columban, Fulda, Laurence d'Ozoole!... Ces regrets s'accentuent encore quand on songe que chaque pierre de l'édifice rappelle un acte de foi et d'amour d'un peuple exilé! En effet, le fermier enrichi, le mineur heureux, l'homme de peine ou de métier jouissant d'une épargne, ont tous contribué de leur bourse à la construction de Saint-Patrick. Comme le cœur serait ému si l'architecte avait fixé sur la grande muraille l'image des saints d'Irlande qui ont converti les ancêtres des donateurs! Que de bonnes et saintes femmes, dont la générosité est incomparable, seraient heureuses d'être accueillies à leur entrée dans la cathédrale par leur douce patronne, sainte Brigitte! M. Waddell, l'architecte de Saint-Patrick, est un Anglais : il aurait dû cesser de l'être et s'inspirer des souvenirs de l'Irlande, avant de dessiner la façade. Il n'avait pour cela qu'à songer au grand orateur dont la statue se dresse au milieu du square, en face même de la cathédrale. O'Connell est là, debout, avec sa noble et mâle figure, géant populaire qui rappelle aux émigrés de l'Australie les luttes héroïques pour l'émancipation religieuse. O'Connell et saint Patrick, ces deux noms, rapprochés par deux monuments, représentent les deux amours qui remplissent le cœur des Irlandais : Dieu et Patrie!

A l'histoire de la cathédrale de Melbourne deux noms resteront à jamais associés : ce sont ceux des vicaires généraux, le dean Fitz Patrick et le dean Donaghy.

Le dean Fitz Patrick, choisi comme vicaire général par Mgr Gould, premier évêque de Melbourne, avait partagé avec ce prélat toutes

les responsabilités et toutes les fatigues qui s'attachèrent à l'établissement du catholicisme en Victoria. Il fut chargé, pendant de longues années, de l'administration de la paroisse qui dépendait de l'évêché. Dès que le projet de construction d'une cathédrale fut conçu, il mit, à le réaliser, toutes ses préoccupations et toute sa fortune. Il fit de cette œuvre son œuvre personnelle, le but de sa vie. On le voyait là toujours, sur les chantiers, circulant à travers les échafaudages. Lui donner une aumône pour sa chère église, c'était le toucher au cœur. Quand, en sa qualité de vicaire général, il devait prendre quelque décision sévère, une offrande pour Saint-Patrick avait le don de l'apaiser, parfois même de lui faire supprimer une mesure rigoureuse. Ce vieux doyen, ce dean bâtisseur rappelait les moines du moyen âge qui rêvaient de faire chanter par la pierre un hymne de louange à Dieu et à ses saints. Il mourut en 1889 et fut enterré dans une des chapelles latérales de Saint-Patrick; la loi civile défend d'inhumer qui que ce soit dans l'enceinte des villes, mais on fit une juste exception en sa faveur.

Pendant qu'il laissait accaparer son âme par les soins de la construction, son collègue, le dean Donaghy, se préoccupait des œuvres spirituelles. Au milieu des membres de la Sainte-Famille, dont il était le directeur; des prisonniers, dont il était l'aumônier; des vieillards des « Petites-Sœurs des pauvres », dont il était le père, il donnait d'admirables exemples de compassion et de charité. Homme de devoir et poussant le dévouement jusqu'à l'oubli complet de soi-même, il mérita d'être surnommé le saint Vincent de Paul de Melbourne. Quand il mourut, le 8 décembre 1891, la voix publique rendit hommage à ses vertus, les journaux les plus hostiles au catholicisme firent son éloge, les pauvres prononcèrent son nom avec amour. Sa mémoire bénie embaume d'un parfum de charité la cathédrale que son collègue avait bâtie, mais qu'il sanctifia.

La ville de Ballarat a aussi sa cathédrale dédiée à saint Patrick. C'est une église spacieuse, large et propre, où la prédication est facile, la circulation aisée, les cérémonies pontificales bien déployées; c'est une église utile avant tout. A cela se borne tout l'éloge qu'on en peut faire. Le contraste qu'elle offre avec l'église presbytérienne qui se dresse de l'autre côté de la rue rend plus sensible encore la médiocrité de son style. Saint-Andrew's kirk, en effet, véritable monument d'architecture, s'élève svelte et belle, et les presbytériens en sont justement fiers.

Si l'église principale de Geelong, Saint-Mary's, était terminée, elle serait, après Saint-Patrick de Melbourne, le plus remarquable édifice religieux de Victoria; sa position est magnifique. Qu'on achève ses deux tours et leurs flèches, qu'on construise le transept

à peine commencé, et Geelong, Marseille de Victoria, aura sa Notre-Dame de la Garde! Et quand le voyageur débarquera dans la baie de Port Philip, il la saluera avec admiration.

Je parle de monuments, je parle d'architecture; malgré l'impression profonde que le peuple ressent devant les beaux édifices, l'église la plus populaire de l'Australie restera toujours l'église de Saint-François d'Assise à Melbourne. Elle fut la première bâtie et s'élève sur l'emplacement où le P. Geogehan, de l'ordre des Franciscains, célébra la première messe qui ait été dite dans la grande cité; elle devint naturellement le rendez-vous des Irlandais, et les émigrés qui débarquaient pendant la semaine attendaient le dimanche pour venir là; ils étaient sûrs de trouver aux offices leurs compatriotes; les amis, les parents s'y rencontraient. Les anciennes traditions se sont fixées dans cette église, elles s'y perpétuent; le bâtiment lui-même garde son cachet primitif, il est simple et sans style; on le répare, on ne le démolit point. L'archevêque a la délicatesse de s'opposer à toute modification importante. Un édifice plus beau serait mieux à sa place dans la partie principale de l'immense ville, mais la vieille église est sacrée, chacune de ses pierres rappelle un souvenir. Que de larmes ont été versées entre ces quatre murs! que de milliers d'exilés sont venus s'agenouiller sur ces dalles! Aujourd'hui, comme il y a cinquante ans, les Irlandais dispersés en Australie ne manquent jamais d'aller prier à Saint-Francis, quand ils viennent à Melbourne; ils font le tour de l'église et s'arrêtent devant le respectable eucalyptus qui protégea de son ombre, en 1840, la première messe du P. Geogehan. L'arbre et l'église sont aussi populaires l'un que l'autre; chaque dimanche, Saint-Francis est comble, car bien des catholiques de Melbourne ne peuvent se résigner à l'abandonner pour leur véritable paroisse. C'est à Saint-Francis que le chant est le mieux exécuté, que les artistes se font entendre de préférence et que les croyants sincères sont le plus nombreux. Saint-Francis mérite bien de porter son titre d'église irlandaise par excellence.

L'architecture catholique ne se réduit pas aux églises. Il faudrait signaler d'autres constructions, telles que couvents, collèges, presbytères et écoles. Les presbytères, vraies résidences de gentlemen, sont généralement *confortables*.

Enfin, les catholiques possèdent depuis quelque temps une nouvelle catégorie d'édifices. Les *Halls* sont d'immenses salles à l'usage des meetings, des concerts, des réunions de confréries, de sociétés politiques ou de bienfaisance. Ils sont bâtis de façon à pouvoir être utilisés quelquefois pour les écoles paroissiales. Le plus important des *Catholic Halls* est l'*Hibernian Hall* de Melbourne : cette salle, construite par les Irlandais, est superbe, et des réunions

y ont lieu dans les grandes circonstances, pour la fête de saint Patrick, par exemple.

CHAPITRE VII

L'ASPECT RELIGIEUX DU PAYS

La séparation de l'Eglise et de l'Etat n'existe nulle part aussi complète qu'en Australie. En Angleterre, l'Eglise anglicane est une Eglise officielle, une Eglise reconnue et jouissant de privilèges exceptionnels. Mais la métropole est trop sage pour imposer cet état de choses à ses colonies. Elle leur laisse une autonomie vraie qui ne ressemble en rien au système de telle autre nation qui serre ses colonies dans le même étau administratif. Les Australiens apprécient comme il convient le bienfait de la décentralisation. Il faut avouer qu'elle est plutôt une nécessité acceptée qu'une mesure choisie. En tout cas, elle permet aux différentes « dénominations » religieuses de déployer librement leurs forces vives.

La séparation ne date point des premières années de la colonie. On tenta d'abord de faire l'union en attachant l'Australie au protestantisme; mais le bon sens du peuple eut raison de cette fausse et dangereuse manœuvre, et les liens qui unissaient encore les gouvernements coloniaux aux différents cultes furent brisés les uns après les autres. Le seul accord qui existe aujourd'hui entre le pouvoir civil et le pouvoir ecclésiastique est celui qui concerne le *mariage*. Mais dans cette question elle-même, si le gouvernement colonial a consenti à traiter officiellement avec les confessions religieuses, c'est uniquement dans le but de sauvegarder la liberté de conscience, qui est un bien supérieur, un bien que la séparation de l'Eglise et de l'Etat ne doit pas compromettre.

Le Parlement de Victoria a résolu la question du mariage d'une façon aussi satisfaisante que possible. Il se trouvait, pour la discuter, en face d'une population de tous les pays, de toutes les religions. Les opinions émises se ramenaient aux deux suivantes :

1° Le mariage est un contrat purement civil.

2° Le mariage est un contrat purement religieux qui peut devenir aussi contrat civil.

Pour faire droit à la première opinion, le Parlement institua un officier civil, appelé le *Registrar;* tout contrat passé devant lui est considéré comme contrat *civil* et accepté au *for* civil comme suffisant, valide et légal.

Le Parlement, d'autre part, tint compte des réclamations de ceux qui insistaient sur la nécessité du mariage religieux. Il les laissa libres de choisir le culte suivant lequel ils désiraient s'unir, et

reconnut à ce contrat passé devant le ministre de ce culte, toutes les conséquences du contrat civil. Le prêtre catholique ou tout autre ministre a donc le droit et le devoir de délivrer un certificat constatant que les conjoints ont contracté un mariage religieux : ce certificat dûment signé suffit pour valider tous les actes civils subséquents. En France, la loi qui fait exiger le contrat civil comme condition *sine qua non* du mariage religieux, est une violation d'une liberté fondamentale, de la liberté de conscience. En Victoria, les droits de l'Etat sont subordonnés aux droits de la conscience, loin de les violer. En France, nous sommes restés césariens. Napoléon nous a fait oublier le droit naturel. Pour le mariage en particulier, notre législation est radicalement fausse, et les catholiques, au lieu de s'en prendre à M. Naquet, l'auteur de la loi du divorce, feraient bien d'attaquer le Code civil, où le mariage est réglementé despotiquement par l'Etat, ce qui est le principe de toutes les erreurs. Mais revenons à l'Australie. La seule formalité imposée par le Parlement aux officiers religieux du mariage (prêtres et pasteurs) est la notification de leur nomination à l'administration civile. Donc, lorsqu'un prêtre est admis dans un diocèse au ministère paroissial, l'évêque avertit le gouverneur et fait inscrire le nom de ce prêtre parmi ceux des officiers *autorisés* pour la célébration des mariages. C'est une mesure de prudence indispensable. Les prêtres catholiques et les pasteurs protestants sont tenus, en outre, d'adresser tous les trois mois à l'administration civile le relevé exact des mariages qu'ils ont célébrés, ainsi qu'un exemplaire du contrat religieux. Cette clause a sa raison d'être, puisque le contrat religieux produit les effets du contrat civil. Il est tout naturel que l'administration ait connaissance des mariages religieux et les enregistre.

Malgré la séparation de l'Église et de l'État, et probablement à cause d'elle, l'Australie est demeurée un pays essentiellement chrétien et religieux.

Deux causes ont contribué dans une large mesure à la maintenir ainsi. D'abord, le caractère anglais. L'Anglais n'est peut-être pas dévot, mais il est religieux. Quand il fonda en Australie les agglomérations, ce fut toujours l'église (la *church*) qu'il bâtit la première. Il est vrai qu'on ne tardait point à construire à côté le bar ou cabaret, mais le fait de commencer par l'église était un acte de religion publique qui répondait à un sentiment, à un besoin intime de la race émigrante. En second lieu, la lecture habituelle de la Bible. L'Anglais porte partout avec lui sa Bible. Les premiers colons australiens suivirent cet usage, et ils demeurèrent fidèles à la lecture du texte sacré dans les années laborieuses de leur vie errante, comme ils l'avaient été dans leur jeunesse tranquille. Quand on visite les hôpitaux, il est rare qu'on ne trouve pas les vieux *colo-*

nistes les yeux fixés sur le livre par excellence. Il faut reconnaître aussi que la traduction anglaise de la Bible (quelque fautive qu'elle soit au point de vue catholique) est un véritable chef-d'œuvre qui exerce sur le lecteur une espèce de fascination. La langue anglaise se prête merveilleusement à l'interprétation des pensées de la Bible : elle est biblique. La langue française n'a pas cette qualité; c'est pourquoi nos traductions deviendront difficilement populaires. Le prédicateur français, qui veut faire comprendre à ses auditeurs que c'est la Bible qu'il cite, doit accompagner sa citation du texte latin. Cette précaution est inutile en anglais. La traduction anglaise de la Bible est tellement *sui generis*, que les mots et la tournure des phrases révèlent immédiatement qu'on cite les Livres saints. Le style a une allure qui trahit l'origine divine, suivant le mot du poète : *incessu patuit dea.*

J'ai parlé du caractère chrétien du pays : il se manifeste dans les institutions publiques et dans les coutumes de famille.

Le président du Parlement n'ouvre jamais une séance sans réciter une prière, et les proclamations du gouvernement sont toujours accompagnées d'un acte de foi en la Providence. Le blasphème est passible de punition légale, et il n'est pas rare de voir la police appréhender au col un blasphémateur et le conduire devant les tribunaux.

Mais ce qui prouve avant tout l'esprit religieux du pays, c'est l'observation du dimanche. Ce jour-là, bureaux publics et privés, cabarets et boutiques, tout est fermé. La poste ne fonctionne pas, le télégraphe n'ouvre ses portes que pendant quelques heures le soir, et en certains endroits déterminés seulement. Les chemins de fer et les tramways chôment. A Melbourne, cependant, dans la matinée, vers dix heures, des trains spéciaux appelés *church-trains* (trains d'église) sont mis à la disposition des faubourgs pour leur permettre de venir dans le centre au *divine service.* Dans l'après-midi, quelques convois s'organisent à Melbourne pour conduire les citadins respirer l'air de la mer. Mais toute expédition ou livraison de marchandises est absolument interdite.

En Australie, les églises sont admirablement fréquentées, le dimanche soir surtout. Le peuple aime beaucoup à entendre prêcher. Il a la passion du sermon. Pour lui donner toute satisfaction, l'office des vêpres a toujours lieu, même dans les églises catholiques, vers le soir, à une heure assez tardive. On vient à l'église après la promenade. Les cabarets étant strictement fermés, on ne doit pas craindre de faire des rencontres fâcheuses.

L'amour du sermon entraîne chez les protestants des conséquences qu'il importe de faire connaître. Le nombre des pasteurs ou ministres « ordonnés » étant assez limité, la plupart d'entre eux

résident, d'ordinaire, dans les agglomérations importantes. Que faire dans les petites chapelles? Se passera-t-on de prêcher? Nullement. Dans chaque bourg, dans chaque district rural, des laïques appelés *lay-readers* (lecteurs laïques) sont chargés de lire et de commenter la Bible pendant l'office et de suppléer, par conséquent, à l'absence du pasteur régulier. Le *lay-reader* trouve un auxiliaire puissant dans l'organiste régulier : celui-ci dirige le chant. Chanter et parler, c'est tout le protestantisme, c'est tout son culte, toute sa liturgie.

L'esprit religieux se manifeste aussi par les coutumes de famille, dans les trois circonstances principales de la vie : le baptême, le mariage et l'enterrement. La présence du ministre religieux est indispensable dans chacun de ces cas.

Tout enfant doit être baptisé, bien que la foi des protestants dans l'efficacité du sacrement soit vague et incertaine. La cérémonie extérieure est de tradition, elle est de convenance; donc il faut y tenir. Le plus souvent on apporte le nouveau-né au premier ministre venu. Il confère le baptême avec toute la bonne volonté dont il est capable et fait la cérémonie de son mieux.

Les mariages purement civils sont rares : une sorte de convention tacite rend la cérémonie religieuse indispensable. Dans ce cas, comme pour le baptême, le protestant se préoccupe fort peu du culte professé par le ministre auquel il s'adresse. Il tient à être marié *religieusement*, cela lui suffit. Il ne s'inquiète du rite que pour des raisons de famille.

Le besoin d'une cérémonie religieuse se fait surtout sentir à l'occasion des enterrements. La religion a sa place, de droit, près de la tombe; rien n'est plus dur pour une famille australienne que de laisser enterrer un parent ou un ami sans qu'un ministre du culte soit présent. Le mort laissât-il une scandaleuse mémoire, il faut à tout prix empêcher la profanation de son cadavre. C'est un déshonneur suprême qu'on doit lui éviter. A cause de cela, le moyen le plus efficace de ramener les catholiques au devoir est la crainte d'encourir la peine ecclésiastique de la privation de sépulture chrétienne, peine qu'ils encourent s'ils refusent de faire la communion pascale.

Dans son aspect extérieur, le pays est donc religieux et chrétien. Il est plus protestant que catholique, il est vrai; mais, en Australie, le protestantisme a beaucoup perdu de l'esprit étroit et agressif qu'il garde encore dans certaines parties des Iles-Britanniques. Là, d'ailleurs, les sectes protestantes abandonnent la plupart de leurs dogmes respectifs pour s'en tenir à la seule morale. Elles ne se distinguent plus par des articles de symboles. Toutes visent à un but humanitaire et elles ont pour l'atteindre un programme

commun : enseigner l'honnêteté, la sobriété, et faire lire la Bible.

Dans ces conditions, il est presque impossible de se rendre compte de la croyance de chaque secte. Toutes s'accordent à détester plus ou moins le catholicisme et à croire en Dieu et dans le Christ. Ce sont là *les seuls dogmes* qu'elles imposent à leurs adhérents; quant au reste, à les en croire, toutes les religions se valent et toutes mènent à Dieu. La pratique du protestantisme ne dure que parce qu'elle est facile. Les ministres le comprennent bien et ils ne s'arrêtent point à des prétentions dogmatiques; ils n'auraient aucune chance de les faire admettre. D'ailleurs, leurs dogmes ne reposent que sur de faux principes; or les faux principes ne résistent jamais au bon sens populaire. Il ne faut cependant pas refuser à ces différentes sectes l'éloge que méritent leurs efforts au point de vue moral et humanitaire, car il en est quelques-unes qui font beaucoup en faveur des affligés, des vieillards et des orphelins, et qui luttent énergiquement pour la cause de la tempérance.

Il faut mentionner ici la fameuse armée du Salut. Elle est venue s'installer en Australie, et ses nombreuses escouades parcourent, dans tous les sens, les villes et les campagnes. Grosse caisse et cornet à piston en tête, accoutrés de leurs gilets rouges qui portent l'inscription « Feu et sang », ils vont chantant, prêchant, criant. Hommes et femmes, jeunes et vieux, tous sont conviés à grossir les rang de la troupe et à remplir les carrefours de leurs *Alleluia!* J'ignore si cette armée fait plus de mal que de bien, mais elle fait beaucoup de bruit, surtout quand le tambour est confié à des bras vigoureux et que le meneur de la bande a une voix de stentor! En 1891, le chef de l'armée du Salut, le célèbre général Booth, vint visiter ses enfants d'Australie. Il fut accueilli comme un dieu, et il eut assez d'influence pour obtenir de ses adhérents qu'ils donnassent au pays un exemple d'abnégation chrétienne. Il désigna un certain jour pendant lequel ses fidèles devaient s'imposer le plus de privations qu'il leur serait possible et lui envoyer l'argent que, sans cette circonstance, ils auraient dépensé pour leur confort. La proposition fut accueillie avec enthousiasme; le jour d'abnégation eut lieu et produisit la somme de 10 000 livres sterling (250 000 fr.) que le général emporta pour ses bonnes œuvres. En quittant Melbourne, il pouvait redire aux siens le mot fameux : « Soldats! je suis content de vous! »

Quant à la franc-maçonnerie, qui a pris pied aussi en Australie, elle compte, de jour en jour, de plus nombreux adeptes. Beaucoup de pasteurs et d'évêques protestants, beaucoup d'hommes d'affaires, et même certains gouverneurs de colonies, sont entrés dans ses rangs. La franc-maçonnerie australienne ressemble beaucoup à

la franc-maçonnerie anglaise : elle n'a pas le caractère ouvertement hostile à la religion qu'elle prend en France. En apparence, elle n'est qu'un club où se rassemblent, pour se divertir et s'entr'aider, les gentlemen de la ville ; mais elle est dangereuse au fond parce qu'elle tend à s'emparer du monopole des bonnes places. Elle deviendra fatalement l'ennemie de l'Eglise, qu'elle redoute déjà à l'instar d'une rivale. Elle est donc un danger.

Pour les catholiques d'Australie, il est d'autres périls non moins graves : d'abord le contact avec le protestantisme, avec une religion trop commode, et qui conduit, sans qu'on s'en aperçoive, à l'indifférence religieuse. Le protestantisme a le grand avantage de n'obliger à aucun sacrifice, et de se concilier avec l'amour du plaisir et des aises qui constitue le fond de la nature australienne. Cette atmosphère, qui enveloppe les catholiques, et dans laquelle ils vivent, peut, surtout quand leur éducation première n'a pas été suffisante, exercer sur eux une influence délétère. A cette indifférence religieuse, dont le voisinage est dangereux, vient s'ajouter la passion du plaisir, qui non seulement émousse l'esprit et rend le caractère léger, mais vide la bourse et ne permet plus de contribuer d'une façon large à l'entretien du prêtre et aux besoins de l'Église. La foi est en rapport direct avec la générosité, et tout ce qui diminue la générosité débilite la foi. Un troisième danger, enfin, est celui qui résulte des mariages mixtes. Les enfants issus de ces unions, parfois inévitables, deviennent pratiquement indifférents en matière religieuse. Aussi les Pères du concile de Sydney ont-ils jeté un véritable cri d'alarme et appelé sur ce péril l'attention générale par un mandement que les curés sont tenus de lire tous les ans au prône, le dimanche qui suit l'Epiphanie.

Malgré tout ce que je viens de dire, les rapports entre catholiques et protestants sont généralement bons. On est tolérant pour les autres parce qu'on a besoin de tolérance pour soi-même, et, si l'on respecte une opinion qu'on n'a point, c'est qu'on tient à ce que celle qu'on a soit également respectée. Toutes les sectes sont traitées *impartialement* par les autorités du pays. Des individus qui dépendent les uns des autres, qui sont en rapports constants pour les besoins quotidiens de la vie, ne peuvent se maudire sans cesse. Bons voisins, compagnons agréables à la mine ou ailleurs, les catholiques et les protestants sont parfois d'excellents amis. Ils s'entr'aident : j'ai vu des protestants envoyer leur offrande au prêtre catholique qui bâtissait une église ou un presbytère. D'ailleurs, l'estime se donne, non point en proportion des vérités qu'on professe, mais en proportion des vertus qu'on pratique. Cela est vrai partout, et dans les pays protestants comme ailleurs, l'homme juste, honnête, vertueux, commandera toujours le respect, quelles que

soient ses convictions intimes. Malheureusement, la vertu n'est pas toujours d'accord avec la foi, et, de même qu'il ne suffit pas de dire « je crois » pour aller au ciel, il ne suffit pas de dire : « J'appartiens à tel ou tel culte », pour être aimé et respecté sur terre. Avec une croyance plus haute, il faut une vertu plus grande. C'est ce sentiment que nous tâchons d'inspirer aux catholiques et c'est ce qui nous permet de convertir les protestants.

Les bons rapports entre catholiques et protestants existent surtout parmi les gens de travail, fermiers, mineurs, etc. La cordialité est loin d'être aussi complète dans les classes moyennes, entre boutiquiers, industriels, commerçants, etc. Pour eux, la jalousie de métier envenime la question religieuse : les concurrents qui n'appartiennent pas au même culte profitent de cette circonstance pour se dénigrer les uns les autres et soutirer un profit matériel de leurs coreligionnaires. Ainsi s'explique la sourde opposition que rencontrent souvent, quand il s'agit de places importantes ou de distinctions honorifiques, les candidats catholiques. L'Irlandais australien, doué d'un esprit vif et ouvert, a généralement plus d'aptitudes pour la vie publique que l'Anglais et l'Écossais. Aussi le jalouse-t-on et la crainte qu'il envahisse tout est-elle grande! Les francs-maçons orangistes exploitent très habilement cette crainte. Dès qu'un catholique pose sa candidature pour un poste officiel, les ressorts fonctionnent, les ficelles sont mises en mouvement, et le malheureux est jeté à la côte ayant au cœur une rancune qu'il ne sait pas toujours taire.

L'opposition du clergé catholique aux mariages mixtes est souvent aussi une occasion de reproches de la part des protestants, mais ces reproches sont futiles si l'on considère que ces mariages sont aussi funestes au protestantisme qu'au catholicisme. L'enfant né de ces unions mixtes peut devenir catholique ou protestant de nom; en réalité, il sera indifférent; de fait, il sera *agnostique*.

La rivalité est plus marquée entre les corps dirigeants des différents cultes. C'est que, dans un pays où le pouvoir civil est absolument séparé du pouvoir religieux, il est indispensable que chaque confession religieuse se suffise à elle-même. Chaque secte doit travailler pour vivre et, nulle part peut-être, la lutte pour la vie n'est aussi forte qu'en Australie. C'est un duel, c'est un combat corps à corps, vif et continu. C'est à qui s'agitera le plus et se débrouillera le mieux. Toutes les ressources individuelles, tous les moyens humains sont mis en jeu. Si donc les sectes protestantes s'écroulent, il ne faudra pas en chercher la cause dans l'indolence de leurs pasteurs. Elles tomberont parce qu'elles portent en elles-mêmes un germe de mort. Le protestantisme a été créé de vive force, et contre le sens populaire, par une aristocratie ambitieuse, inté-

ressée, égoïste; ses principes ne peuvent résister à l'envahissement des idées démocratiques. La religion de l'avenir sera la religion que le peuple comprendra le mieux et qu'il acceptera le plus facilement parce qu'elle répondra à ses besoins personnels. Or la religion catholique en Australie, comme en Amérique, est essentiellement la religion du peuple; elle s'établit fortement dans le cœur des petits, des ouvriers, des humbles : c'est donc à elle que restera la victoire. Sous ce rapport, l'optimisme règne en Australie, et l'avenir y est envisagé avec confiance. L'Eglise jouit d'une vraie liberté, et la liberté a toujours été pour elle un moyen de progrès.

Il est exact de dire du continent australien ce que M. de Meaux écrivait récemment sur les Etats-Unis : — Un voyage dans ce pays donne du courage et réveille la confiance. — « O vous qui êtes dégoûtés de ce que vous voyez en France, où la liberté est une chimère, où le fonctionnarisme vous étreint..., venez dans ces pays jeunes, séjournez-y : vous y sentirez comme un souffle bienfaisant qui relèvera vos fronts abattus et ranimera vos courages défaillants : vous retrouverez la foi dans les promesses divines et l'espérance dans un avenir meilleur. »

En Australie, on commence à voir à l'œuvre cette forte religion qui sera le catholicisme du vingtième siècle : elle remplacera cette religiosité vaporeuse, éthérée, semi-mystique, née des descriptions semi-païennes de Chateaubriand et qui n'est pas entrée dans le peuple parce qu'elle est indécise et vague, et qu'il faut autre chose au peuple que le *Génie du christianisme*. La religion de l'avenir, comme l'a dit M. de Vogüé, sera celle qui s'adaptera aux foules. Débarrassée de ce qui est purement conventionnel, donnant peu de crédit à la pompe, aux titres, aux choses d'apparat, elle reviendra à la simplicité évangélique. L'échafaudage sentimental et imaginatif qui nous fait illusion croulera peu à peu et fera place à des œuvres pratiques, à des réalités vivantes, à des services sociaux. Les réformes sont de tous les temps dans l'Eglise de Dieu. Au vingtième siècle, comme en d'autres siècles, on verra remonter la sève chrétienne dans le vieux tronc du catholicisme, et l'homme redeviendra vertueux par l'observance entière et sincère de ce que le Christ disait sur la montagne, de ce que Pierre répète sur le Vatican.

A la jeune Eglise d'Australie, tout imprégnée de ces grands principes et de ces immortelles influences, nous pouvons donc dire : *Intende, prospere procede et regna!* (Ps. XLIV, 5.)

Abbé LEMIRE.

REVUE DES SCIENCES

Physique physiologique. — Le poids et la balance. — Causerie sur l'art de se peser. — A la recherche de son poids. — Comme quoi le poids est un mythe. — Erreurs et illusions. — Comment on se pèse et comment on se trompe sur son poids. — Les pesées sur les balances publiques. — Pesées à un kilogramme près. — Le poids du matin et le poids du soir. — Variations quotidiennes et variations horaires du poids de l'homme. — Perte de poids en une heure. — Relevé des poids d'un homme chaque jour pendant cinq ans. — Causes perturbatrices. — La balance baromètre de la santé. — Le poids du corps est en équilibre instable. — Variations de 500 grammes, 1000 grammes en vingt-quatre heures. — Influence de l'état hygrométrique de l'air, de la sécheresse, de la pluie. — On pèse plus à l'approche des mauvais temps. — On pèse moins par beau temps. — Excès ou défaut de poids par jours froids ou chauds. — L'eau du corps humain. — Evaporation cutanée. — Influence de la digestion sur le poids. — Application de la balance au diagnostic médical. — Equilibre de santé. — Variétés : La soie marine. — Au Congo et à Madagascar. — Les arbres-sources et les arbres-pompes. — Le cardinal des mers. — Les écrevisses qui ne rougissent pas à la cuisson. — Astronomie : Les points brillants de la planète Mars.

Beaucoup de personnes se pèsent souvent et s'imaginent connaître leur poids. Douces illusions! Finissent-elles par le déterminer? C'est tout à fait rare. Il n'est rien de difficile comme d'avoir son poids, même en se servant d'excellentes balances. On entend dire : je suis content, j'ai engraissé de 600 grammes, ou bien : « Je suis satisfait, j'ai maigri de près de 1 kilogramme. Et voilà des gens heureux à bon compte. Je ne voudrais être désagréable à personne, surtout aux gens qui se pèsent, mais je suis à peu près convaincu d'avance qu'ils se trompent et que leur poids n'a pas varié d'autant de grammes; ou qu'en tout cas, ils n'ont pas la valeur exacte de la variation du poids de leur corps. Une dame va dans un de nos grands magasins et se fait peser à la balance-bascule. On lui donne un petit carton : 15 août 58 kilogrammes. Elle revient de vacances; elle retourne à la balance et on voit s'inscrire sur le ticket, 22 novembre 62 kilogrammes; elle a gagné 4 kilogrammes en 3 mois. C'est l'effet du grand air, des vacances, etc. Et certes elle s'en va de bonne humeur. Bon poids,

bonne santé. Cette augmentation est-elle réelle? C'est possible, mais sept fois sur dix, peut-être, elle n'est qu'apparente. On verra pourquoi dans un instant. On doit déjà craindre qu'elle ait son porte-monnaie plus garni de gros sous en novembre qu'en août, qu'elle ait un vêtement plus lourd, des bottines moins légères, etc. Or les vêtements pèsent beaucoup plus qu'on ne le pense, surtout par les jours froids et humides de l'automne. En sorte que le procédé généralement usité pour juger des variations de poids sont absolument illusoires. Et puis, on ne prend pas assez garde à l'heure où l'on se pèse. A-t-on déjeuné depuis longtemps? A-t-on beaucoup transpiré, etc.? Les causes qui influent sur le poids sont nombreuses, et personne n'en tient compte. Beaucoup de gens, même instruits, sont imbus des préjugés les plus extraordinaires en ce qui concerne le poids du corps et la balance. Ne nous a-t-on pas demandé plus d'une fois s'il était vrai que l'on pesât moins après le repas qu'avant, comme si tout poids accessoire placé dans la poche ou dans l'estomac n'était pas forcément révélé par la balance. Que de préjugés! Ne croit-on pas aussi qu'en se pesant sans vêtement le poids augmente, si l'on tient à la main un peignoir, par exemple. Nous avons vu souvent des baigneurs au Hammam de Paris soutenir cette thèse que du moment où le peignoir où une serviette sont soutenus avec le corps sur la balance, le poids doit être augmenté en conséquence. Ce n'est pas encore exact. Oui, évidemment, si sur le plateau on dépose son vêtement, la balance indiquera et le poids du corps et le poids du vêtement. Mais non, si l'on tient à la main le vêtement; il ne faut pas confondre. Quand on fait l'expérience, on s'aperçoit que le poids ne varie pas si la main soutient le vêtement. Et c'est évident, puisque l'effort musculaire du bras fait équilibre au poids du vêtement; il est nul et non avenu pour l'instrument. La réaction de l'effort se perd dans la masse musculaire et est insensible pour la balance. Il faut arriver à des poids très forts pour que la réaction sur l'appui se trahisse par un excès de poids.

La vérité est que chacun se pèse par routine, au petit bonheur, un jour après déjeuner, une autre fois avant dîner, une autre fois avec un vêtement lourd, une autre fois encore un jour de pluie, etc. Autant de résultats différents sans compter les erreurs de la balance elle-même, de sorte qu'on peut se demander au fond quel est son poids. Et nous irons plus loin. Nous ne croyons pas que personne connaisse son véritable poids. Nous voudrions précisément insister un peu sur ce point et en tirer diverses conséquences utiles pour la physiologie et pour l'hygiène. Le poids, c'est comme une physionomie mobile. Cela change à chaque instant. Telle personne a le visage souriant, une seconde après elle a les traits presque durs; on s'en ferait une idée inexacte si l'on s'arrêtait sur telle ou telle impression

passagère. De même, on se méprend sans cesse sur la valeur absolue de la pesée du corps. J'ai été conduit à formuler ces premières conclusions à la suite de recherches entreprises depuis près de dix ans et poursuivies pendant le même nombre d'années.

Diverses considérations théoriques m'avaient conduit à ce résultat : l'homme doit perdre de son poids à la montagne, un jour ou deux après son arrivée et en raison de l'altitude; l'ascension s'effectuant bien entendu en chemin de fer et sans dépense musculaire. Pour 1700 mètres d'élévation, la perte doit être voisine de 700 grammes. Il fallait contrôler expérimentalement cette déduction de la théorie; donc se peser à plusieurs reprises et recommencer de même en haut. L'expérience se faisait, d'une part, à Vitznau, à 434 mètres au-dessus de la mer, sur le lac des Quatre-Cantons, d'autre part au Rigi-Scheidegg à 1680 mètres que l'on atteint aisément en chemin de fer en moins de deux heures. On trouve des balances partout, à la gare des chemins de fer, dans les hôtels, à la porte des salles d'attente, etc. Trois fois nous prîmes notre poids et chaque fois la différence constatée à cinq minutes d'intervalle fut tantôt de 150 grammes ou même de 400 grammes en plus ou en moins. Ces balances communes sont inexactes et leur sensibilité déplorable; elles ne pèsent pas souvent un poids de 60 kilogrammes à 300 grammes près. Or, comme il s'agissait de déterminer une variation de 500 à 700 grammes, il était inutile de continuer l'essai; il est clair que les résultats étaient d'avance entachés d'erreur. On voit déjà par cet exemple que, selon la balance dont on se sert, on peut engraisser ou maigrir de près d'une livre en cinq minutes! Il y a bien d'autres causes d'erreur que nous indiquerons. Cela étant, nous dûmes reporter l'expérience à l'année suivante et imaginer de retour à Paris une balance très portative et pesant un poids de 100 kilogr., à 20 grammes près. Le problème est plus complexe qu'on ne pense. Pour être certain de l'exactitude, il faut avoir recours aux bascules. Nous avons réalisé une balance de quelques kilogrammes, large de 20 centimètres, longue de 30, suffisamment maniable pour être emportée dans une valise; elle a figuré à l'Exposition de 1889 dans la vitrine de M. Mathieu, l'habile fabricant d'instruments de chirurgie. Tel est l'instrument. Or la moyenne des pesées en bas et en haut du Rigi nous a conduit à la différence des poids prévue par la théorie, soit environ 650 grammes. On perd en poids à la montagne, et en raison de l'altitude, parce que l'équilibre fonctionnel se modifie avec la dépression atmosphérique, le travail des poumons et du cœur diminue et pour qu'il en soit ainsi, il faut que le travail résistant que doit vaincre le cœur s'abaisse en conséquence. Nous perdons de l'eau, nous en perdons jusqu'à ce que la résistance soit réduite au taux convenable. Mais je n'insiste pas

sur ces faits d'ordre spécial pour ne pas allonger démesurément ces considérations. Depuis ces essais plus ou moins renouvelés, je me suis astreint à me peser régulièrement tous les jours, à la même heure matinale et dans des conditions identiques; c'est un petit travail qui n'avait pas encore été exécuté, et aujourd'hui je possède cinq ans d'observations régulières et d'une grande précision. Chaque jour, avec le poids, je notais les variations barométriques, hygrométriques, la température et le menu du dîner de la veille. Tout cela importe.

Or, de cet ensemble de recherches déjà suffisamment longues, il ressort plus que jamais que le poids de notre corps varie sans cesse, que le poids du matin n'est pas celui du soir, et que celui qui se pèse une fois par semaine ou une fois par mois peut se tromper de plus de 1 kilogramme sur sa véritable valeur. Les erreurs de l'instrument étant éliminées, le poids varie sous des influences multiples incontestables. Il est rare qu'il se maintienne le même à un jour d'intervalle; il y a souvent des écarts de 350 grammes du jour au lendemain, de 600 grammes, de 800 grammes, et même de plus d'un kilogramme. Voilà comment on peut engraisser ou maigrir virtuellement. Les apparences sont trompeuses ici surtout. La précision de la balance est certaine; la preuve : Vous prenez un verre ordinaire plein d'eau; vous pesez l'eau, déduction du verre. Vous vous êtes pesé préalablement. Vous avalez l'eau. Et aussitôt votre poids augmente et précisément du poids de l'eau ingérée. Donc, l'instrument est bon. Eh bien, dans ces conditions expérimentales, on peut avoir confiance dans les résultats. Ces résultats sont intéressants.

Sans entrer dans les détails, il est permis d'affirmer que le poids varie continuellement. Après le déjeuner, et par journée de chaleur, on peut perdre plus de 150 grammes par heure. Un homme du poids de 65 kilogrammes perd par 30 degrés de température jusqu'à 100 grammes par heure. Il se pèse à midi, il se pèse à cinq heures; il a maigri en apparence d'environ 350 à 400 grammes. Cherchez votre poids vrai, si vous pouvez, au milieu de ces variations incessantes!

Le poids varie quotidiennement en raison de la température ambiante, de l'état hygrométrique de l'air, de la dépression barométrique. Il est évident que plus il fait chaud et plus la perspiration (respiration cutanée) s'effectue vite; l'eau d'imbibition quitte le corps, et la balance le dit. Quand, au contraire, il fait froid, les vaisseaux capillaires se resserrent, la peau fonctionne mal, l'eau ne s'échappe plus, et la balance le dit encore. Il faut se rappeler à ce propos que le corps humain renferme près de 70 0/0 d'eau. Dans le corps d'une personne de 70 kilogrammes, il y a environ 45 kilogrammes d'eau. D'où le rôle prépondérant sur les pesées des rentrées et sorties de liquide. Le résultat est le même quand le temps est très humide. On pèse tout

à coup plusieurs centaines de grammes de plus; l'évaporation cutanée ne se fait plus. Et comme le baromètre descend à l'arrivée de la pluie, il s'ensuit que le poids augmente également quand le baromètre baisse. Et ces effets sont si tranchés que la balance peut servir à annoncer la pluie et le beau temps. Si le poids du corps augmente, l'humidité croît et le temps change. Bref, notre poids subit toutes les vicissitudes atmosphériques, grandit on diminue en raison de la sécheresse ou de l'humidité de l'air, de l'arrivée des bourrasques, etc. La balance est un instrument de précision beaucoup plus sensible qu'on ne l'aurait pensé; notre corps étant constamment en équilibre instable, il suffit de chercher son poids pour en tirer des pronostics exacts. Ce serait même le meilleur indicateur des variations de temps si, à ces causes climatériques, il ne fallait ajouter, pour l'exactitude du pronostic, une influence, souvent prépondérante, chez les personnes maladives dont l'estomac et surtout les intestins, fonctionnent mal. La durée de la digestion intestinale est très variable selon les aliments ingérés. Les légumes, surtout les farineux, se digèrent lentement; aussi leur poids tend-il, au bout de douze à quinze heures, à fausser le poids réel du corps; ils sont souvent encore dans l'intestin, et, naturellement, la pesée le révèle. Il est encore assez facile de constater ainsi par la balance les digestions faciles ou les digestions laborieuses. Du jour au lendemain, on peut relever des écarts en plus de 400, 600, 700 grammes. Ce jour-là, vous pouvez être certain que vous avez mal digéré. Et le malade a bien souvent dans la journée confirmation du pronostic fourni par la balance.

En somme, les variations quotidiennes du poids de l'homme sont régies par des causes multiples : pression barométrique, humidité, sécheresse, température, excès d'alimentation ou de boisson, digestions pénibles. Quand on s'astreint à un régime régulier et sévère, les variations des pesées ne sont plus liées qu'aux éléments météorologiques et le corps humain en révèle facilement les changements. Les variations dues à la sécheresse ou à l'humidité peuvent provoquer des écarts d'un jour à l'autre de plus de 500 grammes; plus d'une livre! Si l'on y ajoute les inégalités dues aux résidus alimentaires, on peut constater des différences en 24 heures supérieures à 900 et 1100 gr. Par conséquent, d'un jour à l'autre, selon les cas, la personne qui se sert d'une bonne balance trouvera souvent des écarts de pesée supérieurs à 2 livres. Et naturellement elle en conclura qu'elle a maigri ou engraissé. Elle aura tort. En réalité son vrai poids lui échappera; elle aura pesé un excès d'eau d'imbibition contenu dans son corps, un excès ou un défaut de résidus. Encore une fois rien de malaisé que d'avoir réellement son poids. Et il est important d'en prévenir ceux que la pesée inquiète ou trompe, parce que le plus souvent il y a

erreur et l'on recommencerait le lendemain que l'on noterait un poids différent. Il est vrai que beaucoup de personnes constatent l'immobilité de leur poids. C'est toujours le même, disent-elles. Là encore il y a illusion. Le poids est trop variable pour que « ce soit toujours le même. » Cela signifie tout bonnement que l'instrument dont on se sert est « muet »; il n'est pas construit de façon à indiquer les petites variations; il masque les écarts de 400 grammes, 500 grammes et même 600 grammes qui sont des écarts habituels. Par suite le poids semble rester le même. Défiez-vous des mauvaises balances. En pratique courante, il est très rare qu'en se mettant sur une balance quelconque on ait son poids à 2 livres près. Cela n'a aucune importance lorsqu'il s'agit de pesées ordinaires, mais, au contraire, ces inexactitudes prennent de la gravité lorsque l'on a en vue la surveillance des malades, ainsi que nous le verrons tout à l'heure.

Il résulte de tout ce qui précède que le poids est un mythe. On n'a jamais que le poids du moment. Et, en effet, si l'on s'astreint à vivre sur une balance pendant un certain temps, on s'aperçoit que l'instrument ne reste jamais en place; l'aiguille indicatrice du poids est dans une continuelle agitation. Le poids monte doucement pendant la nuit, il descend pendant le jour, et l'aiguille révèle au moment du repas des oscillations accentuées répondant à des excès de 2 à 3 kilogrammes. Il ne faut pas oublier qu'un litre d'eau pèse 1000 grammes, qu'un potage pèse 300 grammes, une portion alimentaire 250 grammes, et plus avec la sauce, une portion de légumes 300 grammes, le pain, selon les individus, 300 à 500 grammes, etc. Nos aliments ont vite fait d'atteindre au delà du kilogramme, et si l'on est buveur, et surtout buveur d'eau par ordre, on dépasse les 2 kilogrammes. Aussi la balance s'incline de plus en plus; puis souvent elle se relève brusquement en sens inverse dans le cours de la journée. C'est le mouvement perpétuel! Voilà pourquoi nous avons successivement un nombre illimité de poids, — et, par conséquent, un poids fantaisiste.

Est-ce à dire qu'on ne puisse pas définir le poids du corps et s'arrêter à un chiffre? Evidemment oui. Mais il faut abandonner l'idée fausse que nous avons tous d'obtenir le poids par une seule pesée. Il y a lieu d'avoir recours aux moyennes. Le sujet qui se sera pesé pendant une semaine régulièrement dans des conditions physiologiques identiques aura passé par une série d'oscillations autour desquelles gravitera son vrai poids. Si l'on groupe toutes ces pesées et qu'on les divise par leur nombre, on obtiendra une moyenne qui sera bien près d'exprimer la réalité. Ce sera un niveau moyen qui sera pris comme base, et tout excès ou toute perte représentera bien les variations de poids. Evidemment c'est un travail, mais il est indispensable pour se procurer la valeur réelle du poids du corps. Et si l'on veut

médicalement tirer un parti sérieux des indications des pesées, il faut se résoudre à effectuer ces opérations un peu laborieuses.

La balance est un instrument très utile pour le malade; on ne s'en sert pas assez souvent. En dehors des pesées indispensables des tout petits enfants, il est rare qu'on emploie l'instrument. Pour les nourrissons, l'usage s'en est répandu et l'on y a trouvé de grands avantages : le poids de l'enfant varie en proportion connue pendant les premières semaines; ces pesées quotidiennes renseignent la mère et le médecin sur la régularité de l'accroissement et, par suite, sur l'état de santé. Chez les personnes fortes, l'instrument est bon à consulter, car il faut se défier des accroissements ou des diminutions de poids trop rapides. La balance est le baromètre de la santé. Seulement la première chose à recommander est de s'assurer la possession d'une balance qui donne au moins le poids de l homme à 100 grammes près, une balance au dixième près. Autrement les petits écarts passeront inaperçus, et l'on se trompera sans cesse, dans l'impossibilité où l'on sera de les apprécier. Donc, d'abord un bon instrument et il n'en manque pas, quand on ne tient pas à des dimensions trop réduites. Ensuite, au moins par périodes de huit jours, des pesées quotidiennes. On peut tenir pour certain que chez l'homme à peu près bien portant, il y aura tendance au malaise, quand le poids moyen montera brusquement de 590 à 600 grammes du jour au lendemain. Ce jour-là, les rhumatisants souffriront, les arthritiques digéreront mal, les névropathes auront la migraine, les dyspeptiques se plaindront de leur estomac. Il faudra manger en conséquence et réduire l'alimentation. Si le poids varie seulement de quelques douzaines de grammes, le pronostic sera bon; la santé générale meilleure. Si la pesée se maintient à 100 ou 150 grammes près la même, l'équilibre fonctionnel sera établi ; l'état de santé satisfaisant. Nous parlons ici de la majorité, des débiles, des maladifs, des nerveux, etc.

Dans l'état pathologique, l'instrument est encore plus utile à observer. Les écarts doivent être surveillés de près et servir à régler l'alimentation. Il est clair que si les pesées révèlent une perte de poids progressive, il y a lieu de s'en inquiéter; et de même si elles indiquent une augmentation continuelle. Tout excès ou tout déficit durable et persistant est un pronostic infaillible de troubles fonctionnels qui doivent appeler l'attention. Un grand nombre de maladies ont pour point de départ un régime alimentaire vicieux et une mauvaise nutrition. On ne s'en doute pas souvent; on n'y prête pas assez d'attention. Les variations de poids, et même les petits écarts sur la moyenne, serviront souvent à avertir le sujet qu'il est grand temps de prendre des précautions et de modifier son genre d'existence. Nous ne voudrions pas développer outre mesure ces considérations générales; mais

il n'était pas superflu de bien montrer que notre corps peut, par les variations de son poids, manifester clairement l'état de son équilibre fonctionnel et nous dire très nettement : « Prenez garde : la machine marche mal », et cela en temps utile. Bref, la pesée est un pronostic précieux qu'il ne faut pas dédaigner.

Peut-être après ces détails un peu longs, bien qu'incomplets, comprendra-t-on maintenant pourquoi nous disions que rien n'est difficile comme d'avoir son poids en opérant comme le fait généralement le public. Une pesée faite au hasard sur une balance quelconque, avec des instruments dont on ne connaît pas l'exactitude, n'a vraiment aucune signification quand on veut la rapprocher d'une autre pesée réalisée dans les mêmes conditions. On en tire des conséquences erronées qui trompent souvent sur l'état de santé. Il était bon de le dire.

On vend en Sicile des châles, des bas, des gants, des bonnets, des bourses, fabriqués avec une soie assez brillante et dont l'origine est intéressante. Cette soie porte le nom de « soie marine ». C'est que, en effet, elle est fournie par des mollusques, et notamment par une variété très répandue sur les bords de la Méditerranée où elle est connue sous le nom de *pinna*. Certains coquillages, la moule, par exemple, secrètent pour s'attacher aux roches des filaments souples et résistants, le byssus, pour employer l'expression consacrée. Chez beaucoup de coquillages, ces filaments sont courts et on ne peut en tirer parti. Mais chez le mollusque pinna, qui vit à 6 mètres de profondeur, surtout entre la Corse et la Sardaigne, les filaments sont longs et peuvent être utilisés. On détache du rocher le mollusque avec des crampons en fer et l'on enlève sa touffe filamenteuse. Elle est nettoyée, peignée, et on retire environ un tiers de kilogramme de produit fin d'un kilogramme de produit brut. On passe les fils au jus de citron pour enlever les impuretés; on assouplit, on lisse, et finalement, on obtient un fil de couleur jaune brun doré. On associe deux ou trois brins à un fil de soie et le produit est prêt à servir à fabriquer divers objets. Cette industrie se répand dans les régions où abondent les pinna. Cette fabrication méritait d'être signalée.

Curiosités naturelles. Il existe à Madagascar un arbre qui porte le nom d' « arbre à voyageurs », parce qu'il permet aux explorateurs qui ont la chance de le rencontrer d'étancher leur soif. C'est un arbre-source. Il a un aspect particulier, pas de branches! Les feuilles, dont le nombre est généralement limité à 24, sont attachées directement sur le tronc. S'il y en a peu, en revanche, elles ont de belles dimensions : $1^{m},80$ à $2^{m},50$ de long et 1 mètre à $1^{m},80$ de large. A la base de chacune d'elles se trouve une sorte d'urne renfermant environ un litre

d'une eau fraîche et que l'on dit pure. Chaque arbre constitue ainsi une petite source précieuse pour le passant, une vraie providence pour le voyageur épuisé de fatigue et de soif. 24 litres d'eau! Il est vraisemblable que cette eau vient par les pores des feuilles sous l'influence d'une évaporation active.

M. Henri Lecomte, qui arrive du Congo où il avait été envoyé en mission, nous a appris qu'il existait dans le pays de véritables arbres pompes. Ces arbres de grande taille poussent dans les endroits humides. On les nomme *musanga*, et ils appartiennent à la tribu des conocéphalies, famille des urticacées. Le musanga peut atteindre de 20 à 25 mètres de hauteur. Son tronc se termine à la partie supérieure par de grosses branches portant des feuilles composées digitées à 13 ou 15 folioles. Le tronc est divisé à la base comme celui des palétuviers et s'enfonce dans le sol par un grand nombre de ramifications. Lorsqu'on le coupe à hauteur d'homme, par exemple, on voit de l'eau s'écouler par la section en assez grande abondance. M. Lecomte ayant creusé une gouttière dans le tronc d'un de ces arbres, il plaça un seau à la base, recueillit plus de 10 litres d'eau en 13 heures, et encore était-ce un minimum, car le seau trop petit avait laissé l'eau s'échapper. Le musanga fournit de l'eau alors que la section du tronc est vieille. Le gorille et les autres singes connaissent bien cette propriété de l'arbre, car ils viennent souvent le visiter pour se désaltérer. Ils rongent les branches et boivent l'eau à même la plaie.

Cette eau renferme beaucoup de sels, chlorures, etc., et un alcaloïde. Mais puisque les singes en font large usage, on peut en inférer qu'elle est à peu près potable et sans action nuisible sur l'organisme. Il serait intéressant de chercher à acclimater ces deux arbres-sources en Algérie ou dans nos colonies.

On a beaucoup ri autrefois de cet écrivain qui avait appelé le homard le « cardinal des mers ». Peu familiarisé avec l'histoire des crustacés, il s'imaginait que le homard était rouge naturellement. La cuisson seule donne aux homards, crabes, écrevisses, crevettes, la couleur rouge ou rose. Cependant, il ne faudrait pas trop généraliser. Dernièrement on servait sur une table hospitalière, des écrevisses vertes. « Quoi! vous mangez les écrevisses crues! » Et l'amphitryon de sourire : « Elles sont parfaitement cuites, au contraire. — Cuites? Mais elles ne sont pas rouges et on croirait qu'elles sortent de l'eau. — Absolument cuites. » Et c'était strictement vrai. Il existe des écrevisses qui ne rougissent pas à la cuisson. M. de Confevron a signalé cette espèce qui conserve après ébullition le teint vert bronze des écrevisses vivantes. Cette écrevisse singulière se rencontre dans diverses stations montagneuses, notamment en France

à Bourg-d'Oisans (Isère), à Sainte-Marie et à Saint-Étienne de Cuines (Savoie). Dans les Hautes-Alpes, on consomme beaucoup de ces crustacés, et les gens du pays s'amusent à provoquer les hésitations des personnes auxquelles on en offre; presque tout le monde y est pris; on croit que l'habitude est de manger l'écrevisse crue. Ces écrevisses sont d'ailleurs excellentes, d'une belle taille, et leur carapace est remplie d'une chair ferme et savoureuse. On les pêche dans le Romanche venant des glaciers du Tabouchet, du Pacare et du Vallon, dans le Glandon, près de la Chambre, etc. Selon M. de Confevron, ces écrevisses n'auraient pas seulement le mérite d'étonner les consommateurs, elles pourraient vivre et prospérer dans les cours d'eau froide où d'autres espèces ne peuvent s'acclimater. L'écrevisse verte cuite est donc bien une réalité.

Un télégramme de M. Perrotin, de l'observatoire de Nice, signalait dernièrement des points brillants sur la planète Mars, le long du terminateur, c'est-à-dire de la ligne qui sépare la partie éclairée de la partie obscure de la planète. L'imagination aidant, quelques amateurs d'astronomie ont émis l'idée qu'il s'agissait de signaux faits à notre intention par les habitants de Mars. Il serait superflu de nous arrêter sur cette hypothèse. Mais l'apparition de ces points lumineux, qui ont d'ailleurs été déjà observés plus d'une fois, notamment l'année dernière, par M. Perrotin, puis par M. Campbell de l'observatoire de Lick (Etats-Unis), et M. Pickering à l'observatoire d'Arequipa, au Pérou, l'apparition de ces points tend à confirmer les affirmations dont nous avons parlé ici de dom Lainez. Cet observateur, après plusieurs astronomes anglais, a vu des gibbosités, des proéminences accentuées sur les bords de Mars, et il en a conclu que, contrairement à une opinion répandue, cette planète devait posséder des montagnes. Or les points brillants de Mars pourraient bien n'être que des sommets, sans doute neigeux, des montagnes martiennes. Le soleil couchant éclairerait ces cimes qui nous apparaîtraient brillantes. Tout calcul fait par M. Campbell, il suffirait que les montagnes de Mars eussent de 3 à 4000 mètres d'élévation pour que le soleil atteignît leurs sommets et les éclairât. Or 3 à 4000 mètres, ce n'est pas une hauteur bien extraordinaire. Les montagnes sur la terre et même sur la lune sont plus élevées. Jusqu'à preuve du contraire, on peut donc vraisemblablement admettre que les points brillants de la planète martienne sont tout bonnement des glaciers qui nous réfléchissent la lumière solaire.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 septembre 1894.

Il nous semble que le gouvernement devrait s'imposer, comme devoir de vacances, la tâche d'être enfin un gouvernement digne de ce nom. Au sortir d'une session fastidieuse et bavarde où il a vu de près l'audace du parti qui s'intitule hautement le parti de la destruction, il devrait, par intérêt personnel comme pour l'intérêt social, employer ses mois de repos à se raffermir lui-même, à compter, parmi ses agents, ceux qui le défendent et ceux qui le trahissent, à examiner minutieusement les services publics où l'État est desservi plutôt que servi, à passer la revue et à faire la revision de toutes les branches de l'administration et de tous les degrés de la hiérarchie où la notion et la trace du pouvoir central et dirigeant se sont peu à peu effacées, presque évanouies pour ne laisser subsister que le jeu et l'âpre curée des influences les plus irrégulières, les plus parasites, les plus voraces et les plus démoralisantes.

Qui habite la province sait ce que vaut le personnel politique qui, presque partout, parle et agit en personnel officiel. Notre malheureux pays est atteint de la teigne radicale. Nous connaissons des localités où les fonctionnaires républicains sont les premiers à en souffrir et à en rougir, ils se sentent circonvenus, envahis, dominés par cette infecte maladie où l'on voit ce qu'il y a de pire dans le mauvais se pousser à la surface et régner en maître. Il paraît que pareil phénomène s'est produit avec les mêmes caractères à toutes les époques de décomposition sociale, lorsque les institutions d'un peuple étaient énervées et ne protégeaient plus le corps qu'elles devaient couvrir. Lorsque Napoléon III fit son coup d'État du 2 Décembre, nous nous rappelons que les flatteurs avaient inscrit sur un des arcs de triomphe dressés en son honneur, le vers par lequel, dix-huit cents années auparavant, Virgile avait invité Octave à venir en aide au siècle renversé, *everso*

succurere sæclo, c'est-à-dire à faire que la société ne marchât plus la tête en bas, et que la lie cessât d'être au sommet du vase.

Nous ne savons trop si nos ministres se rendent compte du travail qui les sollicite. Peut-être croient-ils qu'il est des maladies avec lesquelles il est possible et même bon de vivre. Peut-être, trouvant trop laborieux de balayer la boue, espèrent-ils s'en faire des huttes, comme un nomade en quête d'abri. Mauvais calcul. Très attaqués, les ministres ne prennent pas cette offensive qui est souvent la meilleure des défensives. Ils parcourent la France en touristes et en amateurs. Tandis que le président du conseil soigne sa convalescence, ses collègues qu'il considère un peu comme sa petite monnaie, paradent, pérorent, prononcent des discours qui sont moins l'affirmation d'une politique claire, nette et décidée qu'une plaidoirie pour leurs bonnes intentions. On nous avait annoncé que des fonctionnaires qui, dans les séances des conseils généraux ou ailleurs, avaient tenu des propos factieux, seraient révoqués; s'ils finissent par l'être, ce sera une justice dont la lenteur aura trop montré la timidité, et dont l'effet sera d'avance éventé.

Ou bien, il faut le dire, lorsque la répression a lieu, elle ne frappe pas toujours les premiers et vrais coupables; elle tombe à côté. Le gouvernement vient de révoquer le directeur de l'orphelinat de Cempuis, dans l'Oise, dont les méthodes pédagogiques ont provoqué, même en notre temps saturé et blasé de scandales, une émotion qui dure encore. Assurément la révocation était très justifiée. Mais le personnage contre qui elle est prononcée a droit de s'étonner et de se plaindre, il était couvert par les très hauts et très puissants fonctionnaires qui, malgré tous les avertissements et toutes les réclamations, l'avaient autorisé. Le frapper sans frapper ces fonctionnaires dont la responsabilité est bien autrement engagée que la sienne, est illogique et inique. Il a répondu avec vérité : « Mon système d'éducation était connu depuis longtemps. La commission de surveillance composée de membres du Conseil général et de hauts fonctionnaires du ministère de l'instruction publique savait pertinemment à quoi s'en tenir à cet égard. »

L'affaire de Cempuis mérite qu'on s'y arrête, car elle est une de ces affaires dans lesquelles, ainsi que dans le miroir brisé dont parlait M. Jules Favre sous l'Empire, se réfléchit tout un système, tout un régime social, politique, moral. Elle se relie par des nœuds très étroits à toutes les préoccupations de l'heure présente. Tandis que toute subvention votée par une assemblée communale ou départementale en faveur d'établissements congréganistes et libres, — fût-elle même accordée également aux établissements laïques et

officiels des mêmes localités, — est impitoyablement annulée, l'orphelinat de Cempuis, dont nous allons voir le fonctionnement, est payé avec l'argent des contribuables de la Seine, il leur coûte bon an mal an plus de 200 000 francs. Ce n'est rien encore. Tandis que, depuis quinze ans et plus, nous voyons, dans les écoles publiques qui ont échappé par hasard ou par mégarde à la laïcisation, de pauvres Sœurs espionnées, persécutées, expulsées, dépouillées parce qu'elles auraient indûment, à des heures ou en des locaux non spécifiés, ouvert un catéchisme, invoqué Dieu, nommé Jésus-Christ, le directeur de Cempuis a pu impunément, pendant de longues années, appliquer un programme et développer des pratiques qui, réduisant l'homme à l'état animal, le traitant comme s'il avait, non des enfants, mais des petits, abolissant la pudeur entre les sexes, l'idée de Dieu, les lois de la conscience, l'amour de la patrie, faisaient de l'établissement moins une école qu'une étable. Que le directeur de Cempuis fît très consciencieusement son devoir, nous ne le contestons pas. Dans une certaine mesure même, nous trouvons qu'à son point de vue, il avait raison; témoin de l'empressement que le gouvernement avait mis à fonder un enseignement du positivisme théorique, il voulait, lui, avoir un enseignement du positivisme pratique. Qui pourrait blâmer ce savant convaincu? Le positivisme ne pouvait pas donner autre chose. Nous n'avons jamais entendu ou lu un positiviste sans être tenté de lui dire ce qu'à la Convention Lanjuinais criait du haut de la tribune au boucher Legendre, farouche montagnard, qui parlait de l'assommer : « Fais d'abord décréter que je suis un bœuf! »

Mais, cette justice rendue au directeur de l'orphelinat de Cempuis, tout se réunit pour aggraver la responsabilité des autorités sans lesquelles il n'aurait pu opérer. Lorsque, sous le gouvernement de Juillet, le maréchal Bugeaud, voulant, par leur propre expérience, convaincre les phalanstériens du néant de leur rêve, leur abandonnait des espaces en Algérie, ils tentaient l'entreprise à leurs risques et périls, à leurs frais. Ici, rien de pareil : Les affaires, dit un flibustier de comédie, c'est l'argent des autres. A Cempuis, ce qui était livré à l'expérimentateur, c'était, non seulement l'argent des autres, mais, ô douleur! ô horreur! le corps et l'âme des autres, le corps et l'âme des orphelins dont les pères et les mères étaient peut-être morts en les recommandant à Dieu. Jamais gouvernement n'a mis en action avec une plus effroyable désinvolture le mot : *Faciamus experimentum in anima vili.* Cette matière vile, c'étaient des fils et des filles de pauvres! On leur infusait, pour voir l'effet, le microbe positiviste, comme M. Pasteur infuse d'autres microbes à des cochons d'Inde. Un

homme qui n'est pas suspect en la matière, un républicain très dégagé de toute bégueulerie cléricale, M. Léon Bourgeois, l'ancien ministre de l'instruction publique qui a lui-même installé au Collège de France la chaire du positivisme, disait : « Non, comme père de famille, je ne confierai pas mes enfants à la direction de Cempuis! » Heureux M. Léon Bourgeois! Vous êtes vivant et riche. Si vous n'aviez été qu'un ouvrier décédé, vos enfants auraient pu être pris et jetés dans la voirie de Cempuis! Et ceux qui ont été vos sous-ordres au ministère de l'instruction publique auraient toléré et approuvé le crime!

Ce n'est pas tout encore. En mettant même de côté celui qui remplit tout, Dieu; en consentant à ne plus faire même attention à l'âme, à l'immortalité, aux croyances éternelles; remarquons qu'à Cempuis l'enseignement était tourné, par une sorte d'instinct ou d'art qui n'est que le résultat d'une doctrine fausse, contre la France elle-même. Au milieu des tristesses dont nous sommes assaillis, au sein des divisions et des haines où s'épuise notre vigueur, c'est une consolation que l'image de la patrie surnage, elle a rayonné dans nos défaites de 1870; elle a enfanté comme une religion dont Jeanne d'Arc est le type, religion qui, sans pouvoir remplacer jamais la religion du Christ, y mène souvent par la beauté du sacrifice. Eh bien, l'éducation de Cempuis s'attaque avec méthode à cette dernière force de la France, à ce dernier lien entre ses enfants. Le directeur de l'établissement avouait sans ambages sa pensée : « Nous ne voulons pas ici, répondait-il à un de ses interrogateurs, de cet enseignement traditionnel de l'histoire qui présente la nation à laquelle on appartient comme la première entre toutes, nous combattons les *préjugés nationaux* et voulons le développement des sentiments humanitaires. Je ne crains pas de faire entonner par mes élèves l'hymne au soleil :

Ne connaissant ni pays ni frontière,
Viens enseigner l'unité!
Donnant à tous la lumière,
Sois le flambeau, vérité!

Passant de la théorie aux exemples, le même mentor de la jeunesse déclarait que « plutôt que de faire des guerres comme celles d'Eugénie (il s'agit de l'impératrice), ses élèves déserteraient comme il l'aurait fait lui-même. » Supposons ce qui, hélas! n'est pas improbable; supposons une guerre avec la Prusse : et demandons-nous ce que deviendrait la France pendant qu'une partie des élèves de Cempuis serait dans nos régiments, et les autres à l'intérieur, dans nos villes et nos campagnes!

Il est une autre question qui touche au cœur de tout enfant de la France, c'est sa dépopulation croissante; question tellement grave et pénible qu'elle est l'espoir de nos ennemis, et que, dans un avenir se rapprochant de plus en plus, le moment viendra où, sans batailles, par le cours naturel des choses, notre puissance militaire se trouvera réduite par l'inévitable diminution de nos effectifs et notre déchéance consommée sans tambour ni trompette. Eh bien, c'est le moment choisi par le directeur de Cempuis pour composer des écrits malthusiens que, par une aberration qui n'étonne même plus, il communique aux institutrices de l'établissement!

Il est encore une autre question qui afflige et humilie tout bon Français, c'est l'accroissement de la criminalité dans ces populations qui décroissent : criminalité qui, en un demi-siècle, a augmenté au moins de 133 pour 100, et d'après laquelle le chiffre des accusés ou prévenus qui était, il y a cinquante ans, de 237 par 100 000 habitants, atteignait déjà, en 1887, 552, et, depuis, augmente toujours. Eh bien, dirons-nous encore, c'est le moment choisi à Cempuis pour lever les dernières digues qui résistent encore : « L'enseignement moral chez nous, dit l'imperturbable directeur, ne fait aucune concession aux principes religieux et métaphysiques. Aussi n'hésite-t-on pas à combattre énergiquement les *préjugés* que la majorité respecte et qui sont la cause de bien des actes qu'une morale supérieure réprouve. »

Tout cela, évidemment, jette dans une sorte de stupeur l'esprit de l'observateur le plus froid. Un des objets de l'éducation de Cempuis, c'est de biffer comme nulles et non avenues les premières pages de la Bible où il est écrit que nos premiers parents, se voyant nus, rougirent. La France, Dieu merci, n'en est pas là; apercevant certaines nudités de doctrines, elle rougit. Mais ce qui confond et révolte l'opinion, ce n'est pas tant la fantaisie extravagante de tel ou tel particulier appliquant, les yeux fermés, ou plutôt trop grand ouverts, les systèmes dont il s'est coiffé avec une sorte d'ingénuité, que l'attitude du gouvernement qui lui a donné son investiture et son *visa*. Le gouvernement, ou du moins ses représentants attitrés, était parfaitement au courant des théories et des faits. Révoqué une première fois en 1888 pour avoir remis aux institutrices adjointes du quartier des filles le manuel de malthusianisme dont nous parlions tout à l'heure, le directeur de Cempuis avait été réintégré dans son poste par la commission de surveillance. Le président du conseil général de la Seine, M. Bassinet, disait ces jours-ci à un rédacteur du *Gaulois* : « La préfecture elle-même n'était point hostile à M. Robin. Vous savez qu'il fut révoqué une

première fois en 1888. C'est sur l'exprès désir exprimé par MM. Buisson et Mascart, camarades d'enfance de M. Robin, et qui approuvaient hautement sa conduite, qu'il fut renommé. » M. Buisson, pour ne citer que deux de ces puissants patrons, cumule, avec la fonction de membre du conseil de surveillance de Cempuis, celle de directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'instruction publique. Il est le grand maître de la neutralité scolaire, son implacable justicier contre les Sœurs qui la violent. Ou bien le rôle que le président du conseil général de la Seine lui attribue vis-à-vis du directeur de Cempuis, qu'il aurait fait réintégrer, est faux; ou il tombe sous le coup des graves paroles que le sous-directeur des affaires départementales qui avait combattu cette réintégration, M. Roux, prononçait dans la séance où le conseil de surveillance eut l'inqualifiable faiblesse de l'accepter : « Ici apparaît la responsabilité de l'administration que les actes de la direction engagent sur toutes les questions et à chaque heure. L'administration est tenue d'apporter dans le choix de son représentant à Cempuis la plus grande circonspection : elle ne peut donner sa confiance qu'à bon escient, et elle ne saurait, en l'état, revenir sur ses décisions antérieures et rétablir M. Robin comme directeur. Je déclare, en terminant, que la responsabilité que j'encourrais, dans ce cas, me paraît si lourde que j'aimerais mieux être déchargé de l'administration de l'établissement. »

Et comment expliquer encore ce qui vient de se passer pour la révocation du directeur de Cempuis? D'après le journal le *Temps* qui n'est certes pas un détracteur systématique, le chef de division de la Préfecture, M. Babut qui a été chargé de notifier la mesure au révoqué, a accompagné la notification d'un speeach qui n'est qu'une critique de la mesure elle-même. Les journaux radicaux disent que nous sommes retombés en royauté; ils ne parlent évidemment que de la cour du roi Petaud.

Que le gouvernement y prenne garde, il est partout en présence du même système de capitulation et de complicité. Il est presque partout lâché par ses fonctionnaires qui, sentant que les radicaux lui faisaient peur et lui faisaient la loi, n'ont pas voulu se compromettre contre eux, les maîtres de demain, même les maîtres d'aujourd'hui. A Cempuis comme à Cette, on a pratiqué le laisser faire, le laisser passer; la même atonie gouvernementale permet d'empoisonner la société, comme elle a permis de poignarder M. Carnot.

Il n'y a pas loin des écoles sans Dieu aux conciliabules d'anarchistes; les *sans-patrie* sortent des unes pour entrer dans les autres. Au mois de janvier dernier, avant l'éclat qui vient de se faire sur l'établissement, le parquet de Beauvais avait fait arrêter

à Cempuis le secrétaire de l'orphelinat, comme anarchiste inculpé d'affiliation à une association de malfaiteurs.

Nous ne savons si le gouvernement est aussi occupé d'appliquer la loi nouvelle contre les anarchistes que de l'expliquer. Un des membres du cabinet, M. Barthou, ministre des travaux publics, vient encore de déclarer en Vendée qu'uniquement destinée à prévenir et à réprimer le crime spécial qu'elle visait, elle laissait intacte la liberté. Nous ne le chicanerons pas sur ce point; nous ne croyons pas que les conservateurs auraient raison de soulever des discussions à cet égard, ni même qu'ils y auraient intérêt. Si la monarchie existait, le jury, tel au moins qu'il est constitué, ne serait pas une arme suffisante contre cette explosion de barbarie qui n'en est encore qu'à ses débuts; et plus on répétera que la forme républicaine expose la société à tous les périls, plus on poussera les esprits qui ne vivent pas de politique, à voir dans la loi nouvelle un moyen de défense qui, sans être parfait, vaut mieux que rien.

Mais, cette réserve exprimée, et sans examiner telle ou telle disposition de la loi qui aurait gagné à être plus mûrement combinée, le gouvernement devra se souvenir que, suivant le proverbe, tant vaut l'ouvrier, tant vaut l'œuvre. La façon de se servir d'une loi influe beaucoup sur son efficacité. Une lame de Tolède, maniée par une main agile et sûre, produit plus d'effet qu'une grosse catapulte agitée à tort et à travers par des lourdauds ou des maladroits. Si le gouvernement prend possession de l'opinion par une politique très déterminée et fortement liée, il aura fait plus des deux tiers de la besogne pour que sa loi porte coup; sans quoi, presque sans avoir servi, elle sera usée et démodée.

Chose singulière! Au lendemain de 1830, lorsque le pouvoir nouveau était languissant et incertain, le chef des républicains, Armand Carrel, s'irritait de ne pas le sentir plus actif et plus vivant : « M. Lafitte, disait-il, a fait l'essai non pas d'un système, mais de l'absence de tout système, du gouvernement par abandon. » Et à ce fantôme de gouvernement il opposait « une république fondée sur les lois, la république du consulat, par exemple, qui ne s'accommoderait pas du désordre. » Il allait bientôt voir sortir de la monarchie elle-même un gouvernement qui serait fort, et qui, par-dessus le marché, resterait libéral : ce gouvernement de M. Casimir-Périer qu'en sa qualité de tribun par vocation il combattit à outrance, tout en lui rendant, lorsque le ministre eut succombé à la peine, cette noble justice : « Le pouvoir qui l'a dépopularisé l'a en même temps grandi. Comme la plus belle des facultés humaines est la volonté, il a pu montrer dans le gouvernement, et à un assez

haut degré, une espèce de volonté qui, dans l'opposition, ne semblait que de l'esprit de harcèlement. »

La république du consulat, que rêvait Armand Carrel, nous ne la voyons pas poindre. Il faut, avec des circonstances extraordinaires, un homme de génie, escorté de cent victoires, pour la faire naître; et lorsqu'elle est née, elle rétablit l'ordre et remet la société sur pied avec un commandement rapide, sommaire, foudroyant, qui déporte ou fusille les anarchistes et refoule dans le néant et la peur ceux qui demeurent ou survivent. La France d'aujourd'hui applaudirait peut-être à ce retour des choses d'autrefois. Mais, dans l'état présent, le possible est plus terre à terre; il faut aller au jour le jour, en demandant aux honnêtes gens de toutes les opinions de s'unir et au gouvernement de se persuader qu'il n'aura ni estime ni durée si, par son langage et sa conduite, il n'inculque pas à tous ce double sentiment dont l'heureuse formule fit un des succès du second empire : Il est temps que les bons se rassurent et que les méchants tremblent!

Dans ce travail de défense sociale, les conservateurs ne manqueront pas à qui l'entreprendra courageusement et loyalement. Le désir de pacification que le président du conseil général des Bouches-du-Rhône exprimait avec une crânerie honnête devant ses collègues récalcitrants n'a pour adversaires que les politiciens de profession. Sans ostentation, sans faux empressement, avec le respect sévère de leurs convictions et de leur situation, on a vu, dans la Sarthe, dans la Vendée, dans la Loire-Inférieure, dans d'autres départements, les élus les plus autorisés des conservateurs témoigner qu'ils n'étaient pas des opposants systématiques. Un député du Nord, qui passe pour se tenir plutôt au delà qu'en deçà des instructions de Léon XIII, notre collaborateur, M. l'abbé Lemire, vient de prononcer à Castelnaudary un discours où bien peu de bons citoyens ne reconnaîtront pas la vérité telle qu'elle est, et telle que ce grand Pape l'a dite : « A Dieu ne plaise que j'exagère ou que je dénature les Encycliques. On l'a fait, inconsciemment peut-être, et l'on a humilié des hommes de cœur en leur demandant des sacrifices qui n'étaient pas conciliables avec leur passé, avec leurs sentiments, avec leurs convictions. Léon XIII n'a point dit ce qu'on lui a fait dire. On voulait qu'il eût tort. On a travesti ses paroles. Il ne nous a pas incités à fouler aux pieds tel ou tel drapeau qui abrite sous ses plis une quelconque de nos gloires; il ne nous a pas autorisés à jeter la pierre à tel ou tel citoyen resté fidèle en homme d'honneur à une cause qui lui est chère, attaché à un souvenir qu'il veut emporter dans la tombe. Le Saint-Père ne nous a point prescrit le scepticisme politique,

mais le dévouement patriotique. Il nous a dit : « Allez à la France « telle qu'elle est aujourd'hui. Sous prétexte qu'elle vous plairait « mieux avec une autre forme de gouvernement, ne la privez point « de votre concours et n'omettez point votre devoir civique. »

Cette voix de paix qui nous est venue du Vatican nous est venue aussi du lit de douleur, où Monsieur le comte de Paris a attiré le respect, la pitié émue, l'admiration de tous par sa grandeur vraiment royale dans la souffrance et le sacrifice. Il n'y a pas encore un mois, le 11 août dernier, le prince écrivait de son lieu d'exil à un de ses amis : « Le pays commence à appeler de tous ses vœux un gouvernement fort, qui mette fin à tous les scandales et prévienne les dangers qui naissent du régime actuel. Il faut que l'expérience lui prouve qu'il ne trouvera pas ce gouvernement sous la forme républicaine. Mais, pour cela, tout en réservant la question de principes, il ne faut pas qu'on nous accuse de faire de l'obstruction systématique. » C'est la sagesse même, c'est la prévoyance et c'est le patriotisme. La mort a mis le sceau à ces recommandations suprêmes, comme elle l'a mis à l'estime qui entourera à jamais cette auguste et noble mémoire.

Louis Joubert.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Etudes philosophiques, par Mgr Hugonin, évêque de Bayeux. 1 vol. in-12 (Lecoffre).

Il suffira de signaler à nos lecteurs le nouvel ouvrage d'un des plus éminents collaborateurs du *Correspondant* pour leur en dire l'excellence de la doctrine, la hauteur de la philosophie et la clarté de la forme. Après avoir examiné les lois qui président à l'origine des sensations et qui gouvernent leur développement, l'auteur étudie la pensée, la vie intellectuelle, privilège de l'homme, et s'occupe enfin de la volonté ou de la vie morale. Il était impossible d'être plus net et plus ferme. Au moment où la question des études philosophiques dans les collèges est agitée, il faut lire le vigoureux écrit d'un évêque qui est un vrai philosophe.

— *A la frontière de l'Est*, notes et souvenirs, par Michel Jacquemin. 1 vol. in-12 (Lemerre). — Vérité, impartialité, c'est l'épigraphe que l'on pourrait donner à ce livre, tout plein de l'amour des provinces perdues et de l'émotion que font éclore dans une âme française l'éloquence des choses et le souvenir des heures tristes de la séparation. Le style est digne de la pensée.

— *Hélas!* par Roda Broughton, traduit avec l'autorisation de l'auteur par A. Chevalier. 1 vol. in-12 (Perrin). — Roman d'une vraie valeur, traduit dans une langue alerte et colorée. Il est rare de trouver ces qualités réunies; aussi nous signalons avec plaisir ce volume très littéraire.

— *Maladies d'âmes*. Essai de roman des romans, par Henri Desplaces. 1 vol. in-12 (Ollendorff). — Ce livre, très élégamment écrit, est une réponse aux lourds volumes que M. Max Nordau a intitulés : *Dégénérescence*. L'ouvrage — qui est à lire, — est d'une psychologie très affinée et d'une pensée supérieure.

— *L'Esprit chrétien et le patriotisme*, par le comte Léon Tolstoï. 1 vol. in-12 (Perrin). — Des raisonnements subtils sur la « patrie », des envolées puissantes d'un grand esprit qui malheureusement n'est pas toujours juste.

— *Sur le chemin du doute*, poésies, par l'abbé O. Hautefeuille. 1 vol. in-12 (Perrin). — De beaux vers et des pensées pleine d'élévation et de mansuétude.

— *Napoléon*. Son caractère, son génie, son rôle historique, par Marius Sepet. 1 vol. in-12 (Perrin). — L'auteur, à propos des nombreuses études consacrées naguère à Napoléon, a résumé ses propres impressions dans une vue d'ensemble qui, en dépit de sa trop grande modestie, a les meilleures qualités des œuvres historiques : l'élévation de la pensée et la sûreté du jugement.

Les Origines du Concordat, par Léon Séché. 2 vol. in-8 (Delagrave). — Quelques documents curieux; jugements superficiels et systématiquement hostiles à l'orthodoxie.

Napoléon Ier et les Israélites, par l'abbé Joseph Lémann. In-8° (Lecoffre). — Ce volume fait suite à celui que le savant auteur a consacré à l'entrée des Juifs dans la société française.

Madame Sans-Gêne et les femmes soldats (1792-1815), par Emile Cère. In-18 (Plon). — Recueil amusant d'anecdotes pour la plupart aussi authentiques que peu édifiantes.

Les Complots militaires sous le Consulat et l'Empire, par E. Guillon. In-18 (Plon). — Suite de récits très neufs en majorité et très sûrement documentés.

La Nation canadienne, par Ch. Gailly de Taurines. In-18 (Plon).

De la liberté politique dans l'État moderne, par Arthur Desjardins, membre de l'Institut. In-8 (Plon). — Remarquable traité de philoso-

phie constitutionnelle et législative.

— *Musiciens d'aujourd'hui* (2ᵉ série), par M. Adolphe Jullien. 1 vol. in-12 avec portraits et autographes (Librairie de l'Art). — Les maîtres contemporains jugés en une langue nerveuse et forte par un critique qui est à la fois homme d'esprit et d'érudition.

— *L'Art en Bourgogne*, par M. A. Perrault-Dabot. 1 vol. in-8° avec 32 pl. hors texte et 1 carte, 12 fr. (Laurens). — Revue complète et compétente des manifestations artistiques de la Bourgogne dans tous les arts. Livre de luxe.

— *Souvenirs de Mme Vigée-Lebrun*, par Mme Carette. 1 vol. in-12 (Ollendorff).

— *Souvenirs de Sébastopol*, recueillis par S. M. I. Alexandre III. 1 vol. in-8° (Ollendorff).

— *La République de Napoléon*, par Cunéo d'Ornano. 1 vol. in-12 (Ollendorff).

— *Le Folklore dans les deux mondes*, par le comte de Charencey. (Actes de la Société philologique.) 1 vol. in-8° (Klincksick). — Ouvrage très intéressant, dont l'auteur conclut au monogénisme du Folklore.

— *Les Etapes de Simone*, par M. Aigueperse. 1 vol. in-12 (Lecoffre). Bon roman pour la jeunesse.

— *Le Déclin et la chute de Napoléon*, par le maréchal Wolseley. 1 vol. in-8° (Ollendorff).

— *La Législation de l'enfance*, par Jacques Bonzon. 1 vol. in-12 (Guillaumin). — Excellent résumé méthodique et complet de la législation sur l'enfance.

— *Histoire littéraire du peuple anglais*, des origines à la Renaissance, par J.-J. Jusserand. 1 vol. in-8°. (Firmin-Didot.)

— *Nouvelles études de littérature et d'art*, par Gustave Larroumet. 1 vol. in-12. (Hachette.)

— *Le Silence*, par Edouard Rod. 1 vol. in-12. (Perrin.)

— *Jardin d'automne*, par André Theuriet. 1 vol. in-12. (Lemerre.)

— *Iskender* : histoire persane, par Judith Gautier. 1 vol. in-12. (Colin.)

— *Le Bien de famille insaisissable*, par Robert de la Sizeranne. Une brochure in-16. (Colin.)

— *De l'organisation des forces conservatrices*, par Joseph C. Cortis. 1 vol in-12. (Lecoffre.)
Excellent exposé de l'organisation et de l'action des catholiques à l'étranger et plan général d'une organisation semblable en France devant endiguer le socialisme.

— *Sermons* de Mgr Gay, avec une préface de Mgr d'Hulst. 2 vol. in-8° (Oudin.)

— *Problèmes de morale et de sociologie*, par Herbert Spencer. Traduction de M. H. de Varigny. 1 vol. in-8° (Guillaumin.)

— *Le Saint Sacrifice de la messe.* Son explication dogmatique, liturgique et ascétique, par le docteur Nicolas Gihr. Traduction de M. l'abbé Moccand, vicaire général. Approbation de Mgr Isoard, évêque d'Annecy. 2 vol. in-8°. (Lethielleux.)

— *L'Action nouvelle et nécessaire du clergé*, par un docteur en théologie. Une brochure in-12. (Abbeville, C. Paillart.)

— *Saint Basile le Grand*, ses œuvres oratoires et ascétiques, par M. l'abbé Vasson. 1 vol in-12, de 750 pages. (Téqui.) — Résumé très habilement fait et méthodiquement présenté.

— *La Sécurité nationale et le péril extérieur.* L'Angleterre et la triple alliance, par Christian Franc. 1 vol. in-12. (Dentu.)

— *Léonarda* et *Une faillite*, par Bjornstjerne Björnson. Traduction d'Auguste Monnier. Préfaces de Maurice Bigeon et d'Ernest Tissot. 1 vol. in-12. (Grasilier.)

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT SOIXANTE-SEIZIÈME

(CENT QUARANTIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.
ABRÉVIATIONS : Art., article; — C. R.; compte-rendu.

---

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 septembre 1894.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME CENT SOIXANTE-SEIZIÈME

TABLE

DU TOME CENT QUARANTIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT SOIXANTE-SEIZIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 JUILLET 1894.

2e LIVRAISON. — 25 JUILLET 1894.

3e LIVRAISON. — 10 AOUT 1894.

4e LIVRAISON. — 25 AOUT 1894.

5e LIVRAISON. — 10 SEPTEMBRE 1894.

6e LIVRAISON. — 25 SEPTEMBRE 1894.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

